This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 08176877 6

*DM
Rev

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

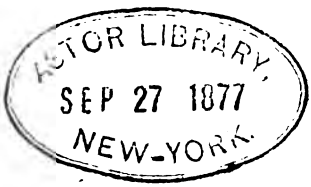

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1877

LES

AMOURS DE PHILIPPE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Dans un des cantons les plus boisés de la verte Normandie, au cœur de l'ancienne province du Perche, on voit s'élever, à l'extrémité d'une longue avenue d'ormes, une habitation qui paraît dater du temps d'Henri IV et qu'on appelle dans le pays le château de la Roche-Ermel. C'est un simple pavillon flanqué aux angles de deux tourelles aiguës; il y a d'un côté de la cour une petite chapelle d'une époque antérieure, et de l'autre le colombier seigneurial. Les La Roche-Ermel sont une des plus anciennes familles du pays, mais non des plus riches. Le comte Léopold, qui en représentait vers le milieu de ce siècle la branche principale, était l'aîné de trois enfans, et la part d'héritage qui revint à chacun ne dépassait pas une douzaine de mille francs de rente. C'était trop peu pour entretenir le château et pour y vivre avec dignité. Cette vieille résidence patrimoniale semblait donc condamnée à passer dans des mains étrangères, quand elle fut sauvée de cette profanation par un trait de dévoûment qui n'est pas sans exemple dans les familles nobles. Le frère et la sœur du comte lui firent donation de leurs biens, renonçant l'un et l'autre à tout avenir, à toute destinée personnels, et confondant tout leur être dans celui de leur aîné et du chef de leur maison. Ces deux grands cœurs accomplirent cette action avec simplicité, et leur frère l'accepta de même parce qu'il l'eût faite comme eux.

Ces La Roche-Ermel étaient très estimés dans la contrée environnante. Ils suivaient le siècle avec bonne grâce, bien qu'avec la réserve qui seyait à leur nom. C'était d'ailleurs une forte race qui imposait le respect par des qualités morales et même physiques qui semblaient chez elle héréditaires. Le comte Léopold était un homme d'une stature baroniale, d'une mine calme et intrépide, d'une politesse exquise et un peu alarmante. Pendant qu'il expérimentait ses faucheuses mécaniques et qu'il faisait couronner ses élèves dans les concours agricoles de la région, son frère Charles-Antoine, qu'on appelait le chevalier, veillait au jardin, à la bibliothèque, à la cave et au baromètre. Il avait le goût de la botanique et passait des heures charmantes à étudier les mousses de l'avenue. Il était en outre musicien passionné : sa timidité l'empêchait de produire ses talens en public; mais il n'était pas rare d'entendre fort avant dans la nuit des sons de flûte assez doux sortir de la tourelle qu'il habitait.

La sœur Angélique-Paule présidait discrètement aux œuvres de charité, qui tenaient une large place dans les traditions de la famille. Elle rangeait le linge, composait les menus et confectionnait les confitures. Dans l'intervalle de ces soins domestiques, elle peignait sur vélin des fleurs et des oiseaux, en fredonnant de vieilles romances où il était question de bergers entreprenans et de bergères inflexibles :

Lucas, Lucas, réprimez votre ardeur!
Quand mon troupeau, guidé par sa bergère,
Sous les ormeaux vient chercher la fraîcheur,
L'ombrage, et l'onde pure, et la brise légère,
Tout vous dit avec moi : réprimez votre ardeur!

Ce fut au milieu de ces honnêtes gens que naquit, vers 185., Jeanne de La Roche-Ermel, laquelle, il en faut convenir, fut d'abord accueillie assez froidement. Grâce au désintéressement généreux de son frère et de sa sœur, le comte Léopold avait pu épouser une jeune et riche voisine qui avait été la passion de sa jeunesse, mais dont l'inégalité de fortune avait paru le séparer à jamais. Cette union, heureuse d'ailleurs à tous égards, était demeurée longtemps stérile. Une sérieuse indisposition de la comtesse fit enfin concevoir des espérances que la naissance d'une fille ne réalisa qu'imparfaitement. Deux ou trois ans plus tard, le comte eut la douleur de perdre sa jeune femme. Il l'avait trop aimée pour songer à un second mariage, et il dut se résigner à ne point laisser d'héritier mâle de sa branche. Cette amertume lui fut adoucie par une circonstance de famille particulière.

* * *

Il avait pour voisin et pour ami un de ses cousins germains qui portait légalement le même nom que lui, puisqu'ils étaient fils de deux frères, mais que l'usage du pays désignait sous le nom de Boisvilliers pour le distinguer de son parent. Des fenêtres supérieures du château de La Roche-Ermel, on pouvait apercevoir entre les arbres l'attique et l'œil-de-bœuf qui décoraient la façade du château de Boisvilliers, lourde construction du dernier siècle. Les deux domaines se joignaient par leurs avenues.

Il y avait entre les deux cousins un air de famille si marqué qu'on les prenait à quelque distance l'un pour l'autre. La ressemblance morale n'était pas moindre, tous deux ayant les mêmes sentimens et les mêmes goûts, s'occupant assidument des intérêts locaux, d'améliorations agricoles, d'élevage, de chasse, et fort peu de politique.

Or M. de Boisvilliers avait un fils, — Philippe, — né quelques années avant sa cousine Jeanne, et, dès que le comte Léopold eut perdu toute espérance d'avoir lui-même un héritier direct, son rêve ardent fut d'unir un jour sa fille à Philippe de Boisvilliers, qui devait être après lui l'aîné des La Roche-Ermel.

Le comte Léopold laissa-t-il échapper ce secret de son cœur? ou cette combinaison si naturelle et si convenable saisit-elle d'elle-même l'imagination des deux familles? Quoi qu'il en soit, le mariage futur des deux enfans fut désormais chose convenue à La Roche-Ermel comme à Boisvilliers : on s'en entretint d'abord mystérieusement, par allusions et par sourires; puis on s'enhardit, et on dit à Philippe : votre petite femme, en parlant de Jeanne, — à Jeanne : votre petit mari, en parlant de Philippe. Les femmes, et en particulier l'excellente Angélique-Paule, se plaisaient à ce jeu, qui ne laissait pas, il faut le dire, d'intéresser vivement Mlle Jeanne. Elle était, autant qu'une enfant peut l'être, éprise de son cousin : on se divertissait à faire cacher Philippe derrière un rideau ou sous une table, puis on introduisait Jeanne, qui était censée ignorer sa présence; mais elle la devinait aussitôt, allait droit à la cachette de son cousin, et le découvrait en rougissant. Tout le monde alors se pâmait de joie, excepté le jeune Philippe, garçon fier et timide, à qui tout cela paraissait cruellement insupportable. Il tenait de sa mère, qui malheureusement n'était plus, une sensibilité nerveuse et un peu exaltée. Les plaisanteries que les domestiques et les commères du voisinage ne lui ménageaient pas au sujet de ses amours et de son mariage achevaient de l'exaspérer, et sa petite fiancée présomptive, cause innocente de toutes ces persécutions, devenait peu à peu pour lui l'objet d'une extrême antipathie.

Ces impressions le suivirent au lycée Louis-le-Grand, où il entra vers sa quinzième année, et elles se réveillaient avec plus de force

à l'approche des vacances. Son retour au pays natal lui était empoisonné d'avance par la pensée d'y retrouver sa fatale cousine souriante et rougissante : son aversion pour elle avait même fini par s'étendre aux lieux où elle respirait et aux personnes qui l'entouraient, et nul doute que, s'il eût disposé de la foudre, le manoir de La Roche-Ermel n'eût été balayé de la terre avec toutes ses dépendances, y compris le chef de la branche aînée, le chevalier Charles-Antoine et sa flûte, la tante Angélique, la pauvre Jeanne et les domestiques.

De telles dispositions de la part du jeune de Boisvilliers, si elles eussent pu être soupçonnées des deux familles, y auraient jeté une étrange consternation; mais la respectueuse déférence de Philippe envers son père et ses habitudes héréditaires de parfaite courtoisie ne laissaient échapper aucun symptôme de ses secrets sentimens. On remarquait bien un peu de froideur et d'embarras dans ses relations avec sa cousine ; mais on s'expliquait suffisamment cette attitude par la timidité et la gaucherie naturelles de son âge.

Cependant les années s'écoulaient. Mlle Jeanne grandissait, et sa pure passion pour son ingrat cousin grandissait avec elle. On se fit habilement de cette passion même un moyen d'éducation. « Si votre cousin vous voyait, mademoiselle! » fut une phrase magique dont tout l'entourage connut bientôt la puissance, et devant laquelle s'apaisaient soudain les colères et les rébellions de l'enfant. Elle entrevoyait aussitôt le déplaisir de son cousin, et par suite de ce déplaisir la rupture de ce mariage encore lointain, mais qui était déjà la chère pensée de son jeune cœur. Il était clair en effet que Philippe de Boisvilliers, étant lui-même, comme elle le sentait fort bien, un modèle de toutes les perfections morales, n'épouserait jamais une jeune personne d'un mauvais caractère et qui ne se tenait pas droite à table.

Le même procédé fut employé avec la même efficacité pour la pousser dans ses études. Philippe de Boisvilliers remportait de brillans succès dans son collége; il serait évidemment dans l'avenir un homme d'élite, probablement même un grand homme : sa femme pouvait-elle ignorer les règles des participes? — Cela était inadmissible, et Jeanne en convenait.

Elle fut mise un peu plus tard chez les dames de la Visitation, qui tenaient dans la ville d'A..., chef-lieu du département, un pensionnat fort convenable. En recommandant sa nièce à leurs soins, Mlle Angélique leur confia, sous le sceau du mystère, les projets de la famille pour l'avenir de Jeanne, le culte que la jeune fille professait pour son cousin, et le secret d'utiliser ce sentiment pour le perfectionnement de son caractère et de son esprit.

Armées de ce précieux renseignement, ces dames achevèrent innocemment d'enflammer cette jeune imagination en ne cessant de lui présenter Philippe de Boisvilliers comme un être accompli, un fiancé idéal auquel elle devait rapporter toutes ses actions, et dont elle ne pouvait se rendre digne que par une application soutenue et des mérites exceptionnels.

Mlle Jeanne n'était que trop disposée à voir son cousin sous ce jour avantageux et presque sacré : elle avait jeté sur lui toute cette poésie vague et charmante qui s'agite dans l'âme d'une jeune fille, et il en était revêtu à ses yeux comme d'un nimbe. Il faut dire que Philippe de Boisvilliers se prêtait assez bien de sa personne à cette apothéose. Les fortes qualités de sa race étaient tempérées chez lui par le mélange du sang maternel, plus doux et plus délicat. C'était alors un grand garçon élégant et souple, le visage grave et un peu haut, avec des yeux de feu qui trahissaient une ardeur passionnée que maîtrisait au dehors l'habitude native de dignité. Ses triomphes de collége, quelques vers bien tournés, la prose agréable et spirituelle de ses lettres, témoignaient d'une intelligence au moins distinguée, mais que Jeanne qualifiait de supérieure. La réserve même de Philippe auprès d'elle lui imposait et la charmait; quand il daignait, à de rares intervalles, apparaître dans le parloir du couvent, elle se présentait devant lui avec tremblement, heureuse et confuse d'être visitée par ce jeune dieu.

Ce jeune dieu cependant faisait son droit à Paris avec une douce nonchalance, qui n'était pas toutefois sans un mélange de cruelles appréhensions. Ses études de droit terminées, il devait retourner à Boisvilliers pour y vivre près de son père. Le moment approchait donc où il serait vraisemblablement forcé de s'expliquer sur ses intentions à l'égard de sa cousine. Il n'ignorait pas que son mariage avec elle était de plus en plus considéré dans les deux familles comme une affaire arrêtée. Sans traiter ouvertement ce sujet devant lui, on y faisait de continuelles allusions qui ne lui permettaient pas de l'oublier. Or il conservait malheureusement pour la jeune fille l'antipathie qu'il avait eue pour l'enfant, et il emportait de chacune de ses visites au couvent des impressions difficilement conciliables avec le vœu de ses parens. Il trouvait Jeanne laide et déplaisante, bien qu'elle eût de grands yeux bleus, des flots de cheveux noirs et des dents éblouissantes; mais elle avait la taille courte et ramassée, elle était gauche et sans grâce; enfin elle était mise sans goût et même fort négligée dans sa toilette. Ce détail fâcheux n'était pas, à la vérité, de son fait. C'était un axiome au couvent que la beauté morale devait être seule recherchée et cultivée par les jeunes élèves, et il était de règle que toute pointe de coquetterie

y fût sévèrement réprimée. Les miroirs en conséquence étaient interdits. Jeanne, qu'on surprenait quelquefois arrangeant sa magnifique chevelure devant une vitre, était particulièrement chapitrée sur cet article. — La beauté morale, mademoiselle, lui répétaient les dignes sœurs, la beauté morale! telle doit être votre unique préoccupation et votre unique sollicitude, comme elle est, n'en doutez pas, l'unique préoccupation et l'unique sollicitude d'un esprit aussi élevé que celui de monsieur votre cousin.

— Mais, ma mère, répondait-elle, mon cousin ne peut pas voir ma beauté morale au parloir!

— Pardon, mademoiselle, il la voit, ou du moins il la devine dans votre mépris même pour les vanités extérieures.

Jeanne se laissait persuader, mais c'était elle qui avait raison. Son cousin, lorsqu'il venait au parloir, ne voyait pas sa beauté morale; il voyait ses cheveux en broussailles, ses ongles trop courts, ses jambes trop longues, ses bottines trop larges, ses bas mal tirés, et il n'avait pas lui-même assez de beauté morale pour apprécier le côté symbolique et supérieur de toutes ces choses.

A ces préventions invétérées et persistantes contre sa cousine étaient venus se joindre d'ailleurs avec l'âge des sentimens nouveaux qui redoublaient son éloignement pour elle et pour l'avenir qu'on lui destinait de si longue date. Ses succès scolaires, ses essais poétiques admirés de ses camarades, lui avaient monté la tête, et il n'était pas très loin de partager l'extrême bonne opinion que Jeanne avait de lui. Sans viser encore aucun but déterminé, il rêvait vaguement d'ambition et de gloire; il entrevoyait aussi dans la sphère éclatante du monde parisien des amours superbes et pleins d'orages; il frémissait à la pensée d'ensevelir au fond de la province, dans l'étroite enceinte du manoir paternel, des facultés dignes d'un grand théâtre et des passions dignes de grandes aventures.

Ce qu'il y avait de délicat, c'était de faire comprendre tout cela à son père. M. de Boisvilliers de La Roche-Ermel était un père tendre, mais nullement romantique : son front sévère, son œil gris et ferme, ses lèvres volontiers ironiques, n'appelaient point les épanchemens, et Philippe ajourna tant qu'il le put une confidence qui devait évidemment causer au vieux gentilhomme la plus désagréable surprise; mais enfin il fut reçu avocat, il n'avait plus dès ce moment aucun prétexte pour prolonger son séjour à Paris; il comprit que l'heure de l'explication redoutable avait sonné, et il partit pour la Normandie en s'armant de tout son courage.

On l'accueillit à Boisvilliers comme à La Roche-Ermel avec un air de fête et d'allégresse qui le navra et qui fit même hésiter sa réso-

lution. Il était dur de briser tous ces braves cœurs. Sa contrainte et sa tristesse furent dès le lendemain de son arrivée remarquées de son père, qui en conçut une visible inquiétude.

Ils se promenaient tous deux par une belle soirée du mois d'août sur une terrasse plantée d'épais marronniers qui formait un des côtés du jardin de Boisvilliers : elle suivait la berge d'un étang profond et paisible qui semblait dormir sous les larges feuilles de nénufar dont il était presque entièrement recouvert; une vieille barque à demi pleine d'eau y était échouée au pied d'un escalier aux marches disjointes. — Le père fumait silencieusement un cigare, le fils regardait avec mélancolie la vieille barque retenue à son poteau d'attache par une chaîne rouillée et croyait y voir l'image de la destinée qui l'attendait lui-même dans ce coin perdu du monde.

— Ainsi, mon fils, dit brusquement M. de Boisvilliers, vous ne fumez jamais?

— Jamais, mon père.

— C'est très bien fait. Vous êtes plus sage que moi, j'en suis ravi. Et vous voilà donc avocat?

— Oui, mon père.

— C'est excellent. Grâce à vos connaissances en droit, vous ne serez pas comme moi la proie des gens d'affaires. Vous pourrez administrer vous-même votre fortune, qui sera un jour considérable.

— J'espère bien, mon père, n'avoir pas ce soin de longtemps.

— Je vous suis reconnaissant de votre politesse, mais il faudra bien prendre votre part du fardeau; je vieillis, je me fatigue, mon fils. Savez-vous que les domaines de Boisvilliers et de La Roche-Ermel réunis donneraient plus de quatre-vingt-dix mille francs de revenu?

— Autant que cela, mon père?

— Parfaitement.

Il y eut une pause silencieuse, après laquelle M. de Boisvilliers reprit : — Je suis allé voir votre cousine Jeanne à son couvent il y a peu de temps; on y est fort content d'elle. Ces dames assurent que c'est une personne accomplie, remarquablement sensée et instruite; elle est de plus excellente musicienne.

— Elle est très forte sur le piano, oui, mon père.

— Vous savez que son éducation est terminée, et qu'elle rentre définitivement dans sa famille le 15 de ce mois?

— Mon cousin de La Roche-Ermel me l'a dit, mon père.

M. de Boisvilliers interrompit soudain sa promenade et jeta son cigare : — Philippe, dit-il en arrêtant fixement son regard sur les traits pâles du jeune homme, vous ne pouvez ignorer les vœux que nous avons formés de tout temps pour votre union avec votre

cousine... Dois-je comprendre que vos projets sont différens des nôtres?

— Mon père, dit Philippe d'un ton respectueux, mais ferme, je ne puis épouser ma cousine,... je ne l'aime pas.

— Vous ne l'aimez pas? répéta M. de Boisvilliers. — Il regarda encore fixement son fils; les rides creusées entre ses sourcils s'accusèrent profondément, et une légère convulsion fit trembler ses lèvres.

Il y avait un banc à deux pas sur la marge de l'étang; il alla s'y asseoir, posa son front dans ses deux mains et parut méditer douloureusement. — Pauvre enfant! murmura-t-il. — Puis relevant la tête vers son fils, qui demeurait debout devant lui : — Après la déclaration que vous venez de me faire, dit-il d'une voix brève et dure, vous devez comprendre que votre établissement à Boisvilliers devient, pour quelque temps du moins, chose impossible.

— Si vous en jugez ainsi, mon père, j'obéirai.

— Oui, j'entends, je vais au-devant de vos désirs; vous avez pris goût à Paris et vous prétendez y passer votre jeunesse et apparemment votre vie tout entière dans l'oisiveté.

— Non pas dans l'oisiveté, mon père, et si vous me permettiez de vous parler avec une entière franchise...

— Oh! je vous en prie.

— Eh bien! c'est ici, en province, à la campagne, que je vivrais dans l'oisiveté... Pardon, mon père!.. j'ai sous les yeux votre exemple et celui de notre cousin, et je sais combien votre existence à tous deux est dignement occupée;... mais je n'ai ni vos goûts, ni vos aptitudes. Vous disiez que j'aime Paris, c'est vrai : j'en aime sans doute les distractions et les plaisirs, comme cela est de mon âge; mais j'aime aussi, veuillez le croire, la noble activité qu'on y respire avec l'air, les généreuses ambitions qu'elle fait naître dans le cœur, la fièvre de gloire qu'elle fait monter au cerveau; j'en aime la puissante vie intellectuelle qui semble s'ajouter à votre intelligence propre et en doubler les forces. Ici, mon père, ce que je puis avoir d'intelligence resterait sans objet, sans application, je laisserais aux fermiers et aux hommes d'affaires des soins qui n'auraient aucun intérêt pour moi; l'ennui, le découragement, m'envahiraient, et, à la longue, me dégraderaient : n'ayant pas les vertus du gentilhomme campagnard, je n'en aurais que les travers et peut-être un jour les vices. J'emploierais mon temps, comme tant d'autres, à promener mes chiens, à consulter le baromètre et la rose des vents, à mettre du vin en bouteilles et peut-être à le boire. Eh bien! je vous l'avoue, mon père, ce genre d'existence, sans honneur pour moi, sans utilité pour personne, me fait hor-

reur, et ma malheureuse cousine, qui en a toujours été le symbole à mes yeux, m'est devenue odieuse à cause de cela; c'est elle qui a prononcé dès le berceau l'arrêt de ma destinée, c'est elle qui m'a dit : — Tu vivras là et pas ailleurs... Tu tourneras toute ta vie dans ce cercle fatal, et tu y tourneras avec moi, tu n'auras d'autre amour que moi, d'autre épouse que moi, — et mes goûts seront tes goûts, et ma chambre sera ta chambre, et ma tombe sera ta tombe! — Ah! mon père, j'aurais pu l'aimer si je l'avais choisie; qui sait même? j'aurais pu aimer aussi la vie et les occupations de la campagne, si elles ne m'avaient été imposées de toute éternité... Excusez-moi, mon père, je vous offense, mais j'aime mieux vous dire toute ma pensée, vous ouvrir sincèrement tout mon cœur!

— Vous avez raison, dit M. de Boisvilliers. — Il respira avec force, se recueillit un moment, et reprit d'une voix adoucie et comme voilée : — Et moi aussi, mon fils, j'ai à vous dire : — Excusez-moi!

— Mon père!

— Oui, car enfin vous pouvez croire que j'avais disposé un peu légèrement de votre avenir, comme si votre avenir m'eût appartenu. Vous pouvez croire, et vous croyez sans nul doute, qu'un motif d'égoïsme m'avait engagé à confisquer, en quelque sorte, votre vie à mon profit, en la fixant à l'avance près de la mienne. Certes je n'étais pas insensible à l'espérance de voir un jour, — après tant d'années de solitude, — ma vieille maison se remplir et se ranimer; oui, j'espérais que Dieu m'épargnerait cette grande amertume des vieillards, la maison vide. J'aimais d'ailleurs déjà cette enfant comme ma fille...

— Mon père! murmura de nouveau le jeune homme, dont les yeux étaient humides.

— J'ai tort, pardon, reprit le père, — et il poursuivit avec toute sa fermeté d'accent : — Ce que je voulais vous dire, mon fils, c'est que je n'avais pas songé uniquement à mon avantage personnel, à mon propre bonheur, en arrêtant pour vous le plan d'existence que vous repoussez. J'avais cru vous préparer en même temps une vie heureuse, utile et honorable. A travers les ménagemens courtois de votre langage, j'entrevois assez, jeune homme, que vous nous considérez, le comte de La Roche-Ermel et moi, comme deux êtres assez inutiles en ce monde... Veuillez me laisser continuer,... je ne suis pas là-dessus de votre avis. Nous sommes deux gentilshommes campagnards, comme vous dites, et nous vivons sans gloire, mais non sans honneur. Nous travaillons à la multiplication du pain et de la viande, et nous donnons à la cavalerie française de solides remontes... C'est déjà quelque chose. — Mais, ce n'est pas tout, mon

fils : il est bon en ce temps-ci, plus que jamais, que des gens comme nous demeurent dans leur pays natal, ville ou campagne, et s'y fassent respecter. A part les services pratiques qu'ils peuvent rendre autour d'eux, il y a dans leur présence seule, dans la supériorité de leurs connaissances, dans la dignité de leur vie, dans les grands souvenirs que leur nom réveille, il y a, dis-je, un enseignement, il y a un exemple, il y a une autorité. Ils sont comme ces vieux clochers qu'on aperçoit çà et là dans les campagnes, qui font rêver le passant dans le chemin, le paysan sur sa charrue, et qui rappellent les foules, malgré elles, à de hauts sentimens et à de respectueuses pensées. Non, mon fils, nous ne sommes pas inutiles!.. Ne me dites rien, Philippe, non, pas un mot! Je crois vous comprendre, mais je n'arracherai pas à votre sensibilité, à votre attendrissement un sacrifice que vous regretteriez demain. Suivez la voie que vous avez choisie, suivez-la en homme de bien, et je me consolerai. — Voyons, que comptez-vous faire?

— Mon père, mon intention, si vous l'approuviez, était de poursuivre mes études de droit jusqu'au doctorat et d'entrer ensuite au conseil d'état.

— Soit! — et maintenant, Philippe, nous avons une résolution pénible à prendre. Ne devant pas rester ici, il est convenable, il est nécessaire que vous en partiez le plus tôt possible. Vous partirez demain matin, et, pour nous épargner à tous deux des émotions inutiles, je désire ne pas vous voir au moment de votre départ.

M. de Boisvilliers se leva brusquement : il redressa sa taille athlétique et reprit sa promenade d'un pas ferme, en faisant signe à son fils de marcher près de lui. Après un long silence : — Il se passera peut-être des années, dit-il, avant que vous puissiez honnêtement revenir à Boisvilliers. Votre présence serait une cruauté pour cette jeune fille... J'irai vous voir à Paris de temps en temps.

— Je vous remercie, mon père.

Cependant la nuit tombait peu à peu, épaississant l'ombre sur la terrasse. Un faible croissant de lune y jetait çà et là quelques blancheurs à travers le sombre feuillage des marronniers et argentait vaguement, entre les herbes, la surface immobile du vieil étang. C'était une scène d'une paix et d'une mélancolie profondes.

— Philippe, reprit M. de Boisvilliers, vous tenez de votre mère... oui, votre mère était un esprit un peu romanesque; mais c'était en même temps une sainte; ne l'oubliez pas.

— Je ne l'oublierai pas, mon père.

Un quart d'heure s'écoula sans qu'une parole nouvelle fût échangée entre le père et le fils, dont les pas, écrasant le sable de l'allée, troublaient seuls le silence de cette solitude.

Tout à coup M. de Boisvilliers s'arrêta : — Allons, mon fils, dit-il en lui tendant la main, j'ai besoin de repos, je me retire... adieu!

— Mon père! dit Philippe d'une voix étouffée par l'angoisse, mon père, vous me pardonnez?..

Le vieillard l'attira à lui avec une sorte de violence : — Embrasse-moi! dit-il, — et il serra convulsivement sur sa poitrine le jeune homme, qui sanglotait.

Le lendemain, dès la première pointe du jour, Philippe de Boisvilliers s'éloignait du château paternel, entraîné par deux vigoureux percherons qui devaient le mener en vingt minutes à la gare prochaine. Il laissait derrière lui, — heureuse jeunesse! — les soucis, l'abandon et le deuil, et courait gaîment vers l'avenir à travers la rosée des bois et l'aurore naissante.

Quelques heures plus tard, son père, le visage pâli et les yeux creusés par une nuit sans sommeil, se dirigeait d'un pas fatigué vers le château de La Roche-Ermel. Comme il en approchait, il aperçut vers le milieu de l'avenue le comte Léopold qui venait à sa rencontre : — Eh bien! cria le comte d'un ton jovial, où est donc le jeune Parisien? Encore dans son lit?

M. de Boisvilliers continua de s'avancer sans répondre, et quand il fut à deux pas de son cousin, il lui dit d'un accent triste et grave : — Mon ami, Philippe est retourné à Paris.

— Comment, retourné à Paris? dit le comte, qui se troubla. Qu'y a-t-il donc? car je vois qu'il y a quelque chose de sérieux.

— Quelque chose de très sérieux, répliqua M. de Boisvilliers en accentuant ses paroles, et, prenant la main du comte : Mon ami, lui dit-il, je vais vous causer un grand chagrin; le rêve de toute notre vie est détruit. Mon fils... mon fils n'est pas digne de l'alliance que vous aviez bien voulu me faire espérer pour lui.

Le comte Léopold regarda M. de Boisvilliers dans les yeux : — Il s'y refuse? dit-il. — Ne recevant point de réponse, il laissa échapper une sorte de gémissement; ses bras tombèrent inertes à ses côtés, et il demeura les yeux fixes dans le vide; puis il dit simplement : — Jeanne en mourra.

II.

Heureusement M. de La Roche-Ermel, s'il connaissait bien la sensibilité de sa fille, ne connaissait pas tout son courage. Jeanne, lorsqu'elle rentra quelques jours plus tard sous le toit paternel, ne parut pas aussi frappée qu'on devait le craindre de la déception qui l'y attendait. Il est vrai qu'elle ne la ressentit pas d'abord dans

toute sa rigueur, ses parens n'ayant jugé ni sage ni convenable de s'expliquer ouvertement avec elle sur un sujet si délicat et si pénible. On la laissa donc deviner elle-même peu à peu la vérité. Elle remarqua d'ailleurs aussitôt des changemens étranges dans les habitudes si régulières de sa famille : la flûte de son oncle le chevalier ne faisait plus entendre ses douces vocalises dans le silence des nuits, et sa tante Angélique avait cessé de badiner avec Lucas en coloriant son vélin. Des symptômes plus significatifs encore, la tristesse de son père et celle de M. de Boisvilliers, l'absence inexpliquée de Philippe, la réserve absolue que l'on observait à son égard, enfin les propos échappés aux subalternes, achevèrent bientôt de l'éclairer. Peut-être aussi son tact féminin, se développant avec l'âge, l'avait-il déjà avertie que les sentimens de son cousin répondaient mal à ceux qu'elle lui avait elle-même consacrés.

Quoi qu'il en soit, quand elle eut bien compris qu'elle était délaissée par le fiancé de son enfance, sa douleur sans éclat, et sans larmes, du moins apparentes, ne se trahit que par une sorte de gravité mélancolique qui s'étendit comme un voile sur son jeune visage et s'y fixa. C'était une âme tendre, mais trop fière pour étaler sa blessure. Elle partagea avec sa tante la direction de la maison de son père et s'y appliqua avec une activité incessante et méthodique comme pour soustraire chaque minute de la journée aux tentations et aux défaillances de la rêverie. Une seule fois elle fit une allusion directe à son amer désenchantement. Elle avait pris l'habitude d'aller chaque semaine faire une visite matinale à M. de Boisvilliers, et le plus souvent elle lui demandait à déjeuner ; elle parcourait ensuite avec lui les différentes pièces du vieux manoir que les domestiques, découragés comme leur maître, entretenaient alors avec une extrême négligence. Elle riait du désordre, ouvrait les volets, rangeait les meubles, frottait les glaces, époussetait les consoles et rendait pour un moment un air de vie et de gaîté à ce morne intérieur. Comme le vieux gentilhomme, touché de ses attentions, lui en témoignait un jour sa gratitude, elle le regarda avec une profonde expression : — N'est-il pas juste, lui dit-elle, que je sois un peu votre fille, puisque je suis cause que votre fils vous ait abandonné? — M. de Boisvilliers reçut d'une main un peu tremblante la main qu'elle lui tendait et y posa respectueusement ses lèvres.

Vers le même temps, un bruit singulier se répandit dans les environs. Il concernait Philippe de Boisvilliers. Le jeune homme, on s'en souvient, avait avant son départ informé son père de ses projets; il continuait de l'en entretenir dans ses lettres : il se proposait toujours d'entrer au conseil d'état après avoir obtenu préala-

blement le grade de docteur en droit. M. de Boisvilliers n'ignorait pas que le doctorat exige une laborieuse préparation; il avait donc tout lieu de croire son fils plongé dans les plus sérieuses études de jurisprudence quand un voisin de campagne eut la bonté de lui apprendre qu'un journal spécialement informé des choses de théâtre annonçait la prochaine représentation sur une scène parisienne d'un drame en cinq actes signé Philippe de Boisvilliers et intitulé : *Frédégonde!* — Cette nouvelle troubla profondément le grave vieillard, et elle l'eût troublé plus profondément encore s'il eût connu les circonstances accessoires de ce fait extraordinaire, telles que nous allons les exposer à nos lecteurs.

Philippe de Boisvilliers se croyait, à tort ou à raison, la vocation d'un poète, et depuis sa sortie du collége, tout en suivant honorablement son cours de droit pour obéir à son père, il avait trouvé moyen d'enrichir secrètement la littérature française d'un assez grand nombre de productions jusqu'alors inédites, mais qui ne demandaient pas mieux que de cesser de l'être. Bref, toute son activité d'esprit, tous ses rêves de gloire et toute son avidité d'émotions, s'étaient décidément tournés de ce côté; mais il avait craint avec quelque apparence d'effaroucher son père en lui confessant ses véritables intentions, et il s'était flatté un peu légèrement de pouvoir lui en faire mystère jusqu'au jour où le succès viendrait les justifier, et porter son nom triomphant dans les cantons les plus arriérés du Perche.

Entre tous les genres littéraires, la littérature dramatique attirait particulièrement Philippe, peut-être parce qu'elle se présentait à son imagination sous la forme plastique d'une actrice célèbre dont la photographie ornait sa glace. Elle se nommait Mary Gérald, et on se souvient de l'éclat que jeta cette étoile sur une des premières scènes de Paris avant que la Russie ne l'eût enlevée à notre fanatisme. — La fascination de la comédienne est une magie si connue qu'il paraît assez inutile de l'expliquer, surtout aux Parisiens, dont elle constitue la principale religion. Mais les Parisiens eux-mêmes seront peut-être bien aises de savoir que leur passion pour les femmes de théâtre n'est pas sans excuse, et qu'il se mêle à ce culte coupable une forte dose de poésie. L'actrice en effet leur représente une espèce de femme qu'ils rencontrent fort rarement dans le monde et jamais dans leur ménage, une femme qui paraît exempte de toutes les infirmités comme de toutes les vulgarités terrestres, une femme à qui il ne manque jamais rien, ni une dent, ni un cheveu, ni un bouton de gant, ni un diamant à l'oreille, ni une rose au sein. Elle semble, comme une fleur, sortir sans défauts, toute fraîche, toute habillée et toute parée, des mains de la nature. Vous ne la voyez

qu'un instant, mais pendant cet instant elle est parfaite, et quand elle rentre dans l'ombre, elle vous laisse sous l'impression d'une chose lumineuse et un peu plus qu'humaine. Si vous la suivez dans la coulisse, elle est encore pleine et imprégnée de son rôle; c'est encore une reine, une soubrette poudrée, une fée, une déesse, marchant dans un nuage d'iris, blanche et étrange sous son fard, les lèvres écarlates, les yeux démesurés et étincelans, une créature enfin émigrée de quelque monde sidéral.

On aime généralement à se figurer que l'actrice emporte dans sa vie privée cette sorte d'idéalité poétique dont les prestiges de la scène l'ont revêtue, et ce n'est pas tout à fait une illusion, car elle est toujours plus ou moins dupe elle-même des rôles qu'elle interprète, elle ne s'en dépouille jamais complétement, et, rentrée chez elle, il est rare que ses sentimens, comme son langage, ne conservent pas quelque chose d'excessif et de théâtral.

Philippe de Boisvilliers avait donc voué une adoration passionnée à Mlle Mary Gérald, et il faut dire que cet amour de l'étudiant pour la comédienne n'était ni sans pureté ni sans noblesse. Les romanesques sont délicats; ils ne s'attachent guère aux vulgaires amours qui tentent la première jeunesse. Philippe s'en était vite détourné avec dégoût. Ses rêves étaient plus hauts. Il admira les yeux profonds et le front inspiré de la brillante artiste, il crut y lire ces poèmes infinis de mélancolie et de passion qui troublaient et charmaient son propre cœur, et il lui donna sa vie. Il fit alors toutes les folies qui caractérisent les amoureux des actrices et des reines : après avoir furieusement applaudi Mary Gérald de sa stalle, il l'attendait à la porte particulière des artistes et la voyait se jeter dans sa voiture, il se retirait heureux d'avoir senti le vent de sa robe et il passait la nuit à lui écrire en vers et en prose des lettres fort éloquentes qu'il n'envoyait pas.

Pénétrer jusqu'à elle, toucher sa main, s'enivrer de son regard, de sa parole, de son souffle, devenir son ami tendre et familier, ce fut désormais sa pensée unique. Mais le moyen? On peut croire qu'il n'en admettait aucun dont la supposition pût flétrir son idole. Il résolut finalement de composer une œuvre dramatique où Mary Gérald eût un rôle digne de sa beauté et de son talent. Il pouvait véritablement se croire, sans trop de présomption, capable de mener à bien cette difficile entreprise; il s'y était dès longtemps préparé par ses études favorites et son assiduité au théâtre; il avait déjà en portefeuille plusieurs essais en ce genre qu'il avait trouvés lui-même insuffisans, mais où des juges compétens avaient reconnu des parties d'un vrai mérite et où il s'était peu à peu formé la main et le goût. Après de longues méditations, il reprit sur un plan de

son invention un sujet qui lui était en quelque sorte recommandé par le choix d'un grand poète, le sujet de Frédégonde, qu'Alfred de Musset avait commencé à traiter sous le titre de *la Servante du roi*. Le rôle de Frédégonde, développé par l'auteur avec complaisance, semblait en effet merveilleusement approprié à l'espèce de grâce sombre et de charme tragique qui distinguait la personne et le talent de Mary Gérald.

Philippe venait d'achever sa pièce en même temps que son droit quand il fit à Boisvilliers le court et triste voyage dont nous avons raconté les incidens. Il avait emporté *Frédégonde* dans sa malle, avec un vague dessein de la lire à son père et d'enlever son suffrage par acclamation. Mais ces velléités enthousiastes ne se maintinrent pas sous la froide atmosphère de la province, et le jeune homme se contenta de se relire sa pièce à lui-même, ce qui était plus sûr.

Aussitôt de retour à Paris, il la soumit à un cénacle d'amis qui lui prédirent les débuts éclatans d'Augier et de Ponsard : il en récita quelques fragmens dans des salons familiers et y obtint un égal succès. Sur ces favorables présages, il se décida à tenter un coup d'audace : il écrivit à Mary Gérald et lui demanda de vouloir bien entendre la lecture de sa pièce, se gardant avec soin de toute allusion aux sentimens qui la lui avaient inspirée. L'actrice, intéressée peut-être par la signature aristocratique de la lettre, — Boisvilliers de La Roche-Ermel, — répondit deux mots sur sa carte : elle l'attendrait le lendemain à cinq heures.

Cette réponse plongea d'abord Philippe dans une sorte d'ivresse folle à laquelle se mêlèrent bientôt de folles terreurs. Une réalisation si facile et si soudaine de son rêve l'épouvantait. N'allait-il pas être le jouet de quelque horrible mystification ? — Le lendemain toutefois, à cinq heures, il entrait, son manuscrit à la main, dans la maison de la rue Tronchet dont Mary Gérald daignait occuper le deuxième étage. Comme il interrogeait le concierge, il crut voir sur la physionomie de cet homme un air de mystère et d'ironie. Il monta le cœur palpitant. Arrivé devant la porte de la grande artiste, son agitation prit une intensité presque foudroyante. Enfin il sonna. —Une odeur de cuisine, et même de bonne cuisine, qui le saisit au moment où la porte s'ouvrait, lui parut étrange en ce lieu sacré et cependant le rassura. — Il fut reçu par une jeune femme de chambre dont le joli visage dédaigneux et impassible témoignait d'une expérience au-dessus de son âge : elle regarda froidement la carte qu'il lui remit, l'introduisit sans parler dans une sorte d'antichambre, et entra avec la carte dans la pièce voisine. Philippe y entendit le bruit de plusieurs voix mâles, puis une explosion subite de rires

bruyans à laquelle succéda le silence : sur quoi l'impassible femme de chambre reparut, et, tenant la porte du salon ouverte devant le jeune poète, lui laissa comprendre qu'il pouvait entrer si cela lui convenait.

Le salon de Mary Gérald, quoique de petite dimension, répondait assez bien à l'idée que Philippe s'était faite de ce sanctuaire. La demi-clarté d'une lampe d'église, des tentures sombres, des miroitemens d'or et de soie, de grands feuillages exotiques, une odeur pénétrante de fleurs, une forme blanche à demi couchée sur un divan, c'était bien là ce qu'il avait imaginé. Mais ce qui n'était pas entré dans son programme, c'était ce groupe de trois ou quatre messieurs de différens âges qui figurait alors dans le tableau et qui le déparait légèrement à ses yeux.

Cependant la présence de ces témoins importuns lui fut utile : leurs rires équivoques sonnaient encore à son oreille; sa fierté s'était éveillée : il se présenta sous cette impression, un peu pâle, un peu gêné certainement par son manuscrit, mais du reste avec cet air de prince qui avait pris le cœur de la pauvre Jeanne.

Moins sensible apparemment, Mary Gérald jeta sur le jeune homme un regard d'une suprême indifférence, le salua à peine d'un signe de tête comme s'il lui eût apporté des étoffes à choisir, et lui dit de s'asseoir : sur quoi elle reprit tranquillement son entretien avec son cercle. Philippe remarqua avec surprise, à travers son trouble, qu'elle était gaie ou plutôt plaisante : elle avait un langage un peu brusque et familier, un tour d'esprit fantasque, des saillies d'enfant spirituel, bizarre et gâté. Il remarqua aussi que tout en causant elle ramenait souvent sur lui ses yeux profonds et comme farouches avec une sorte de curiosité étonnée. Bientôt elle laissa tomber la conversation, et son masque pâle prit une expression d'ennui. Les trois ou quatre messieurs de différens âges, qui étaient tous d'une parfaite distinction, se levèrent alors simultanément, lui baisèrent successivement la main, et se retirèrent en cadence.

Elle s'était levée elle-même pour accompagner ces personnages jusqu'à la porte du salon; puis elle se retourna vers Philippe en repoussant du talon la traîne de sa longue robe de chambre : — Mon Dieu, monsieur, dit-elle, je ne comprends pas bien votre démarche; ce n'est pas moi qui reçois les pièces,... c'est mon directeur.

— Mademoiselle, j'ai voulu savoir avant tout si le rôle vous plairait... Autrement je renoncerais à la pièce.

— Bah? pourquoi donc ça? dit-elle avec un léger mouvement d'épaules et en se rasseyant brusquement. — D'abord on ne joue pas de pièces en vers chez nous : il fallait vous adresser aux Français ou à l'Odéon.

— Je vous demande pardon, mademoiselle, mais on a joué plusieurs fois des pièces en vers à votre théâtre.

— Oh! jadis, oui! tout à fait jadis! Asseyez-vous donc,... et enfin c'est votre premier ouvrage?

— Oui, mademoiselle.

— Alors vous n'êtes connu que de votre famille jusqu'ici?

— Uniquement.

Elle le regarda avec l'espèce de méchanceté ironique que l'antiquité prêtait aux déesses; puis elle s'inclina : — Je n'ai pas prétendu vous offenser. — Vous l'avez là, votre pièce?

— La voici, mademoiselle.

— Voyons un peu ça. — Elle feuilleta le manuscrit et en lut çà et là quelques lignes d'un œil soucieux. — Eh bien! monsieur, je veux bien : lisez... C'est un peu long... Mais enfin, lisez... Y verrez-vous suffisamment avec cette lampe?... Approchez la table... Non, vous n'y voyez pas. — Elle se leva vivement, abaissa la suspension au-dessus de la table, et se rejetant sur un divan où elle se recoucha : — Allez, dit-elle.

Encouragé comme il devait l'être par ces préliminaires, Philippe commença la lecture de son drame. Ceux qui auront connu de pareils martyres lui accorderont une compassion fraternelle. Il était arrivé au milieu du troisième acte sans avoir obtenu de son auditoire l'ombre d'un signe d'approbation ou même d'attention, pas une parole, pas un geste, pas un soupir. Immobile, muette, dans l'attitude d'un marbre sur une tombe, la jeune comédienne soulevait à peine à de rares intervalles ses longs cils bleus pour lancer sur le lecteur un éclair rapide; puis elle retombait dans sa torpeur. Il y eut un moment où il la crut décidément endormie, et il sentit le froid du désespoir, le froid de la mort passer dans ses veines. — Tout à coup elle se dressa sur le divan et vint s'asseoir en face de Philippe; elle appuya son coude sur la table, posa sur sa main sa charmante tête tragique, et, penchée vers le jeune homme, les yeux fixes et humides, elle l'écouta avidement. — Rêver qu'on tombe dans l'horreur du néant et se réveiller soudain dans toute la splendeur de la vie, de la jeunesse, de la gloire, de l'amour, telle fut en cette minute divine la sensation du poète.

Pendant qu'il achevait sa lecture, Mary Gérald conserva sa pose attentive, ses doigts écartés soutenant sa tempe et retroussant la masse épaisse de ses cheveux noirs : quand il ferma le manuscrit, il vit deux larmes glisser sur ses joues. Elle se leva, tourna lentement avec des froissemens de soie autour de la table, et s'arrêta devant Philippe : — Monsieur, lui dit-elle d'une voix basse et un peu rauque et en lui touchant les épaules de ses deux mains blanches, vous avez bien du talent!

Philippe était trop ému pour lui répondre : il lui enleva doucement de la main le mouchoir avec lequel elle venait d'essuyer ses joues et le baisa. — Gardez-le, si vous voulez, dit-elle. — Elle n'avait plus son accent délibéré et cavalier; sa voix avait pris cette grâce féminine et ces inflexions musicales qui étaient au théâtre une de ses puissantes séductions. — Mon Dieu, reprit-elle comme se parlant à elle-même, que j'ai été heureuse, vraiment!... C'est si bon d'être sous le charme, d'admirer, d'aimer, d'avoir foi en quelque chose!... — Elle rejeta un peu sa tête en arrière, et, fixant sur le jeune homme ses yeux sourians et noyés, elle ajouta : — N'est-ce pas, monsieur Philippe?

Philippe allait probablement lui répondre qu'il était de son avis; mais cette scène, déjà si agréable et qui pouvait le devenir encore davantage, fut brusquement interrompue; la porte s'ouvrit, et la satanique petite femme de chambre parut.

— Madame, dit-elle, M. le comte est là.

— Eh bien! qu'il entre! dit Mary Gérald.

— Il désire, dit l'imperturbable soubrette, parler à madame en particulier.

— En particulier?... Mais je le lui défends bien! Faites-le entrer.

Un homme d'une cinquantaine d'années, de haute taille et d'un grand air, se présenta alors dans le salon, montra toutes ses dents dans un sourire épanoui, posa une main sur son cœur et s'inclinant jusqu'à terre : — Pardon, ma chère belle, dit-il, mais je vous apportais la réponse de Pétersbourg.

— Ah! eh bien! quoi?

— On vous offre quarante mille francs fixes, cent cinquante francs de feux et une représentation à bénéfice.

— C'est assez coquet, dit Mary Gérald. Mais vous savez que j'ai un dédit de quatre-vingt mille francs avec Lafosse!

Le comte se courba encore jusqu'au tapis et montra de nouveau ses dents éclatantes : — Cela ne serait pas, dit-il, une difficulté sérieuse.

— Vous les avez sur vous? dit la jeune femme d'un ton de raillerie hautaine. Du reste, poursuivit-elle, j'ai changé d'idée. Voilà monsieur qui vient de me lire une pièce où j'ai un rôle superbe.

— Ah! dit le comte. — Il mit la main sur son cœur, salua profondément Philippe de Boisvilliers et lui fit également l'honneur de lui montrer ses dents.

Philippe lui rendit sa révérence avec gravité, roula le manuscrit de *Frédégonde*, et s'apprêta à prendre congé. — Mais, monsieur, lui dit l'actrice, il faut me laisser votre pièce, je veux la recommander moi-même à Lafosse... Le connaissez-vous, Lafosse?

— Lafosse?

— Oui, mon directeur.

— Pas du tout, mademoiselle... Puis-je vous demander quel homme c'est?

— Lafosse? Ce n'est pas un homme,... c'est un saltimbanque; mais, précisément parce que c'est un saltimbanque et qu'il ne sait pas l'orthographe, il sera bien aise de jouer une pièce en vers pour se donner des airs littéraires... Au revoir, monsieur.

— Mademoiselle, je suis véritablement confus...

— De mes bontés... naturellement. Bonjour, monsieur.

Philippe rentra chez lui brisé d'émotion. Pendant la nuit, il s'éveilla plusieurs fois pour couvrir de baisers un petit mouchoir parfumé qu'il avait mis sous son oreiller. Dans les intervalles, il faisait des rêves étranges, les uns d'une douceur céleste, les autres moins aimables. Tantôt Mary Gérald lui apparaissait grave et charmante comme une muse, les yeux humides de passion et d'enthousiasme; elle se penchait sur lui et murmurait de sa voix enchantée : — N'est-ce pas, monsieur Philippe? — Puis tout à coup elle lui demandait quatre-vingt mille francs, ce qui le plongeait dans un extrême embarras : alors, par une effrayante métamorphose, elle prenait l'apparence d'un ours polaire aux dents étincelantes qui le saluait ironiquement, une patte sur son cœur. Ces songes agités résumaient assez fidèlement les impressions que Philippe avait emportées de cette première entrevue qui l'avait fait voyager par secousses de la terre au ciel et du ciel à la terre, et qui le laissait finalement ébloui, enivré, choqué, tourmenté, jaloux de la Russie et de l'univers entier, bref amoureux fou.

Après deux ou trois jours passés dans une fiévreuse attente (il ne songea guère au doctorat pendant ces jours-là), il reçut un billet fort poli du directeur Lafosse, qui, par parenthèse, n'était un saltimbanque que dans le vocabulaire familier de Mary Gérald. — M. Lafosse avait lu *Frédégonde*, la pièce lui plaisait; il priait M. de Boisvilliers de se rendre le lendemain au théâtre pour y régler avec lui la distribution des rôles, attendu qu'il se proposait de monter immédiatement ce remarquable ouvrage.

Bien qu'on exagère beaucoup en général la difficulté qu'éprouvent les jeunes auteurs à se faire accueillir dans les théâtres de Paris, il est certain qu'un succès si prompt et si décisif était une faveur exceptionnelle du sort. Philippe de Boisvilliers la devait en partie sans doute à la valeur de sa pièce; il la devait aussi probablement à l'influence tutélaire de Mary Gérald, et enfin à cette circonstance que le directeur Lafosse sentait la nécessité prochaine de renouveler son affiche, et qu'il n'avait alors entre les mains aucune œuvre importante pour terminer son hiver.

Quoi qu'il en soit, une semaine plus tard Philippe assistait aux premières répétitions de *Frédégonde*, et ses vers modulés par les lèvres harmonieuses de Mary Gérald résonnaient à son oreille comme une musique céleste. Déjà les chroniques des journaux annonçaient avec bruit l'avénement d'un poète dramatique, et occupaient de son nom la curiosité parisienne : il goûtait les douces primeurs de la gloire, et en même temps il connaissait le sentiment d'inquiétude, d'effroi et de pudeur alarmée que cause à une âme délicate le grand jour de la publicité. Mais à travers ses émotions littéraires, son amour pour Mary Gérald demeurait le plus vif de ses intérêts et la plus poignante de ses angoisses. Il la voyait alors chaque jour au théâtre, quelquefois chez elle, et de plus en plus il l'adorait, quoiqu'il s'imaginât par moment la haïr. Il lui en voulait en effet de n'être pas exactement la femme qu'il aurait désiré qu'elle fût, la pure prêtresse de l'art telle qu'il se la représentait autrefois, gardant dans sa vie de théâtre une dignité hiératique, puis, rentrant chez elle comme dans un cloître, s'y inspirant dans une solitude sacrée et n'y recevant aucun profane, — à l'exception peut-être d'un jeune poète amoureux. Il s'irritait et se désespérait de ses façons un peu bohèmes avec ses camarades de théâtre, de sa dissipation mondaine, des galanteries familières qu'elle tolérait, des bouquets qu'on lui jetait, des amis qu'elle avait, des amans qu'on lui prêtait, et ce qu'il y avait de terrible, c'est qu'il ne l'en aimait pas moins pour cela. — Helas! au contraire!

L'attitude de la comédienne à son égard était malheureusement de nature à redoubler encore sa passion et aussi ses souffrances. Soit par hasard, soit à dessein, elle était avec avec lui étrangement capricieuse et inégale. Pendant les répétitions, lorsqu'elle n'était pas en scène, elle descendait quelquefois dans les sombres profondeurs de la salle où le jeune auteur était assis solitairement : il entendait le frôlement de sa robe quand elle se glissait entre les stalles de l'orchestre, et il entrevoyait dans les demi-ténèbres son pâle visage. Elle lui chuchotait à l'oreille quelques mots d'une grâce coquette et presque tendre : — « Monsieur, est-ce que vous ne gelez pas, là?.. Voulez-vous mon manchon?.. Êtes-vous content de moi?.. oui... vrai? Alors pourquoi êtes-vous triste?.. Pourquoi avez-vous l'air de méditer un suicide... singulier personnage! »

Elle se retirait alors discrètement et allait reprendre sur le théâtre son rôle de jeune reine barbare. Cela était charmant; mais l'instant d'après il la retrouvait si distraite et si indifférente que son cœur, prêt à se répandre, se refermait aussitôt. Souvent, pendant plusieurs jours, elle ne semblait plus le connaître, tandis qu'il la voyait prodiguer ses grâces à la foule banale de ses courtisans.

Sa fierté s'indignait; il prenait la résolution magnanime d'étouffer cette passion fatale, et il n'y réussissait guère.

Mary Gérald était alors très préoccupée d'une représentation qui devait avoir lieu à son bénéfice et qui était un événement parisien. Elle devait y paraître dans le rôle de la Dame aux Camélias, qui n'appartenait pas au répertoire de son théâtre, mais qu'elle avait été autorisée à jouer une fois par extraordinaire. Elle y eut un succès de fanatisme. Après le dernier acte, Philippe de Boisvilliers courut à sa loge pour la complimenter; mais il l'y trouva tellement entourée de cravates blanches délirantes que son enthousiasme personnel en fut paralysé : il se tint modeste et furieux dans l'ombre d'un paravent, où Mary Gérald ne parut pas l'apercevoir. Il allait se retirer la mort dans l'âme quand elle l'appela : — Mon auteur, restez; j'ai à vous parler.

Sur ces mots, le flot s'écoula, et Philippe demeura bientôt en tête à tête avec la triomphante étoile. Elle le regarda fixement de ses yeux encore tout brillans de fièvre, et lui demanda avec brusquerie : — Ai-je été bonne, suivant vous?

— Suivant moi, vous avez été admirable. Je vous apportais mes larmes toutes chaudes... Mais tous ces gens-là me glacent!

— Tous ces gens-là me glacent! répéta-t-elle en imitant son accent avec une moue plaisante. Eh bien, quoi? *Puis-je prendre un bâton pour les mettre dehors?*.. Oh! mon Dieu, je vous comprends fort bien,... je connais votre genre, allez!.. Enfin, nous voilà seuls. Vous êtes content, n'est-ce pas? C'est ce qu'il vous faut?.. Eh bien, après? quel avantage y trouvez-vous?

— Ah! murmura le jeune homme d'une voix basse et émue, il y a tant de choses que je voudrais vous dire!

— Tant que cela!.. Eh bien, ne les dites pas, mon ami, cela vaut mieux, allez, croyez-moi. — Elle commença à se défaire devant sa glace tout en parlant. — Vous êtes un jeune homme très comme il faut, un fils de famille très bien élevé, par de très braves gens; ça se voit. Vous épouserez une chère petite femme, honnête comme vous, car vous êtes très honnête, je sens ça. Eh bien! qu'est-ce que vous demandez? des choses insensées. Non, écoutez, monsieur Philippe, je vais vous dire ce que nous ferons : c'est demain dimanche, nous ne répétons pas, venez me prendre à midi chez moi, nous irons ensemble au cimetière Montparnasse.

— Au cimetière Montparnasse? dit Philippe, qui crut à quelque monstrueuse plaisanterie.

Mais Mary Gérald était fort sérieuse, et, tout en ôtant ses épingles, elle ajouta, d'un ton sincèrement pénétré : — J'y ai ma mère; mon ami, j'y vais tous les mois, et ça me fait plaisir d'y aller avec vous.

Philippe la remercia d'une marque de confiance si particulière, et il en fut effectivement fort touché, comme l'eût été à son âge et à sa place notre lecteur, qui sourit.

— Et maintenant, reprit-elle, épargnez ma pudeur. Baisez-moi la patte et sauvez-vous.

Le lendemain, Philippe était chez elle quelques minutes avant midi; elle était toute prête à partir : la toilette noire qu'elle avait revêtue pour la circonstance relevait l'élégante distinction de sa beauté : elle avait l'air heureux, candide et recueilli d'une jeune patricienne qui se dispose à accomplir un acte de haute dévotion.

Il y a loin de la rue Tronchet au cimetière Montparnasse, et le jeune homme se délectait dans la pensée d'un si long tête-à-tête avec son idole, quand il entendit avec accablement qu'elle demandait une voiture à quatre places. Elle emmenait sa femme de chambre! — Cette terrible petite soubrette eut même un sourire de méchant diable quand elle prit place dans le fiacre, en face de Philippe, consterné.

Pourquoi emmenait-elle sa femme de chambre? C'est ce qu'on ne saura jamais, les femmes ayant des malices subtiles et profondes dont elles gardent le secret.

En présence de ce témoin subalterne, la conversation fut naturellement languissante. Elle se traîna dans des lieux communs dont la représentation de la veille fournit le texte, et, après s'être fait une telle fête de ce petit voyage, Philippe n'aperçut pas sans plaisir les cyprès et les pierres tombales qui en annonçaient le terme. — Mary Gérald cependant laissa sa femme de chambre dans la voiture, sauta lestement sur le large trottoir qui borde le mur d'enceinte du cimetière, et s'arrêta devant une de ces boutiques où l'on vend des couronnes d'immortelles, des fleurs symboliques et des verroteries funèbres. — J'avais songé, dit-elle d'un air pensif, à lui apporter les bouquets qu'on m'a jetés hier soir au théâtre; mais non, il ne faut pas mêler les genres... des violettes et des ravenelles, voilà ce qu'il lui faut : elle était très simple, ma mère,... c'est cela. Achetez-moi des violettes et des ravenelles, monsieur, et payez-les de votre argent,... de votre argent à vous, je veux,... et puis aussi cette couronne de buis avec des pensées dedans,... là,... merci!

Elle passa la couronne à son bras, et, suivie par Philippe, qui s'était chargé des bouquets, elle entra dans le cimetière. Après quelques pas faits dans l'avenue principale, elle s'engagea dans l'épais dédale des tombes et serpenta dans les étroits sentiers d'un pied léger sans perdre un instant la grâce souple de sa démarche. Elle s'arrêta enfin devant un monument fort modeste qui se composait

d'une croix de pierre et d'un tertre de gazon entouré d'une grille à hauteur d'appui. — C'est là, dit-elle très bas. — Elle enleva la couronne fanée qui était suspendue à une branche de la croix et mit à la place celle qu'elle avait apportée ; puis, se retournant vers Philippe pour prendre les fleurs qu'il lui tendait, elle lui dit d'une voix troublée : — Ce n'est pas très beau, mais c'est tout ce que j'ai pu faire dans le temps, et j'ai encore eu bien de la peine... et maintenant... je l'aime comme cela ! — Elle sema d'un geste gracieux les violettes et les ravenelles sur le petit tertre, puis elle s'agenouilla sur la terre par un mouvement à la fois sincère et un peu théâtral, posa sur la grille son front enveloppé dans ses mains, et parut se souvenir ou prier. Après quelques minutes, elle se releva, ramassa sur la tombe un des bouquets de violettes et le mit dans son sein. Elle fit alors à Philippe un signe de tête silencieux et reprit sa marche glissante à travers les tombes et les chapelles.

Arrivée devant le fiacre qui les avait amenés, elle sembla hésiter un moment : elle consulta sa montre, regarda la couleur du ciel, et, s'adressant tout à coup à sa femme de chambre : — Hélène, faites-vous reconduire rue Tronchet. Je retourne à pied. — Puis, interrogeant Philippe du regard : — Ça vous convient? dit-elle.

Elle lut dans ses yeux que cela lui convenait parfaitement. Elle prit alors le bras de son jeune compagnon; elle s'y suspendit comme une fiancée, et ils s'acheminèrent ensemble vers Paris en suivant les boulevards extérieurs. Elle était gaie et babillarde comme un oiseau. Elle s'arrêtait devant les terrains à bâtir, devant les chantiers aux piles de bois symétriques, devant les maigres bosquets treillagés qui servent de péristyles aux petits restaurants de ce quartier, et elle disait qu'elle adorait la campagne. A propos de campagne, elle questionna Philippe sur son pays natal et sur sa famille, et elle écouta avec un affectueux intérêt la description qu'il lui fit des deux vieux manoirs perdus dans les bois et de leurs habitans, — parmi lesquels il omit pourtant de nommer sa cousine Jeanne. Pour la première fois il se sentait en confiance avec la célèbre artiste, et pour la première fois il se montrait à elle avec tous les avantages de son esprit brillant et généreux, rehaussé par l'élégance virile de sa personne et par l'auréole de sa gloire naissante. Elle le regardait par momens avec surprise, et elle devenait peu à peu silencieuse.

Ils arrivèrent au boulevard des Invalides. Entre plusieurs grands bâtimens d'aspect monastique qui se succèdent à droite et à gauche de la chaussée, on y remarque, — ou du moins on y remarquait alors un petit pavillon précédé d'une pelouse et d'un jardin : le jardin est fermé du côté du boulevard par une grille et par un ri-

deau de lilas; le pavillon, auquel on accède par une rue latérale, est une construction dans le goût italien, une miniature de villa, avec un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée et un toit plat entouré d'une balustrade de pierre. — Mary Gérald s'arrêta brusquement et s'approcha : — Comme c'est gentil, ça! dit-elle. C'est un nid!.. — Elle appliqua son visage contre la grille, et plongea son regard à travers les lilas dont le soleil d'avril dépliait déjà les feuilles. Au même instant, la large porte-fenêtre du pavillon s'ouvrait, et deux personnes descendaient les degrés du perron : c'étaient, suivant toute apparence, les maîtres du logis, un jeune homme et une très jeune femme, tous deux d'une frappante distinction, en toilette du matin très soignée et très correcte. Le jeune homme, se croyant fort à l'abri des yeux indiscrets, passa un bras autour de la taille de la jeune femme, et se promena avec elle pendant quelques minutes devant le pavillon; il lui parlait en souriant, avec une sorte de gravité tendre; elle l'écoutait en balançant en mesure sa fine tête blonde et en faisant avec ses lèvres de jolies moues d'enfant. C'était une vignette anglaise, l'amour sous sa forme la plus délicate, la plus gracieuse et la plus chaste.

Ils avaient disparu derrière un angle du pavillon, et Mary Gérald demeurait encore le front fixé contre la grille; quand elle se retourna, Philippe vit qu'elle pleurait. — Mon Dieu! qu'avez-vous? lui dit-il.

— Rien... Mais sont-ils heureux, ceux-là... croyez-vous?.. Deux jeunes mariés, n'est-ce pas, c'est sûr?.. J'ai cru d'abord que c'était le frère et la sœur;... mais non, il y a une nuance de plus... Tenez, ça vous ressemblait... je croyais vous voir avec votre honnête petite femme... C'est un cadre tout fait pour vous!

— Je vous en prie, ne me parlez pas toujours de mon mariage! s'écria Philippe avec un mouvement d'humeur qui la fit rire.

— Oh! mon Dieu, dit-elle, ne nous fâchons pas! Elle s'essuya les yeux, et se remit gaîment en marche. Elle s'appuyait un peu plus fortement sur le bras de Philippe et elle imitait malgré elle en parlant, par son instinct de comédienne, le balancement de tête cadencé qui lui avait plu chez la jeune dame du pavillon. Ils avaient repris leur conversation enjouée, ardente, expansive. Ils se confiaient, comme deux écoliers qui se rencontrent en vacances, leurs goûts, leurs sympathies, leurs enthousiasmes sur toutes les choses du monde. Quand Philippe la laissa rue Royale devant la porte de sa couturière : — Avez-vous remarqué, lui dit-il, que nous avons parlé de tout... excepté d'amour?

— Oui, dit-elle, nous avons oublié... C'est dommage! — Et elle se sauva.

Elle se sauva, et Philippe sentit une peine affreuse. Cette enchanteresse radieuse et bien aimée lui échappait. Elle rentrait dans le tourbillon, Paris la lui reprenait. Il la retrouverait sans doute, mais jamais telle qu'il venait de la connaître et de la perdre, jamais si près de son cœur, si occupée de lui seul, si complétement, si uniquement à lui. C'était fini. Il tombait dans le vide, dans la nuit, dans le néant. Il était comme ces bergers de la fable favorisés un moment d'une intimité divine, et qui n'y pouvaient survivre.

Exaltée à ce point, sa passion était prête pour la première folie dont l'occasion se présenterait. En pareil cas, les occasions manquent rarement.

Le lendemain, dans la matinée, il eut l'idée de recommencer seul la promenade qu'il avait faite avec Mary Gérald. Il retourna au cimetière Montparnasse, et reparcourut toute la ligne des boulevards extérieurs, en relevant avidement ses impressions de la veille. Arrivé devant le pavillon du boulevard des Invalides, il fut étonné de voir suspendu à la grille un écriteau qui portait ces mots :

« Pavillon meublé, à louer présentement. »

Après un regard de curiosité et de souvenir jeté dans l'intérieur du jardin, il allait passer, quand une pensée soudaine l'arrêta et lui fit monter le sang au visage. Il hésita, délibéra quelque temps, leva les épaules et finalement se dirigea vers la rue latérale sur laquelle s'ouvrait la cour du pavillon. Un concierge de bonne mine fumait au soleil devant la porte.

— Le pavillon est à louer? lui dit Philippe.

— Oui, monsieur.

— Mais il me semble qu'il était occupé hier, un jeune ménage, je crois.

— Oui, monsieur; les principaux locataires,... un Anglais et sa femme,... qui se plaisent beaucoup là;... mais madame est un peu souffrante, et ils vont passer une année en Italie.

— Alors on louerait pour un an ?

— Pour un an d'abord ; on prolongerait peut-être ensuite le bail suivant les circonstances.

— Puis-je voir ?

— Très certainement, monsieur.

Le pavillon contenait cinq ou six pièces seulement, toutes de petite dimension, mais meublées avec un goût très élégant et très pur. — Quand ils eurent achevé de le visiter, Philippe s'informa, non sans rougir légèrement, du prix qu'on en voulait. — Dix-huit mille francs, dit le concierge, payables d'avance ou du moins dans les trois premiers mois.

Philippe de Boisvilliers recevait de son père une pension annuelle de sept à huit mille francs. Il n'était pas très fort en mathématiques cependant il calcula sans peine qu'un loyer de dix-huit mille francs dépasserait sensiblement ses ressources. Il demanda en conséquence à réfléchir, et le concierge eut la bonté de l'autoriser à réfléchir dans le petit jardin aux lilas.

C'était le lieu du monde le plus mal choisi, hélas! pour de telles réflexions. Philippe y retrouvait, sur le sable fin des allées, les pas des amoureux de la veille. Il revoyait la douce scène d'idylle qui avait empli de larmes les beaux yeux de Mary Gérald. Comment résister à la tentation de réaliser le rêve qui l'avait fait pleurer d'envie, de donner à celle qu'il aimait cette surprise et cette joie, de s'enfermer avec elle, au milieu de Paris, dans ce cloître charmant, d'y travailler près d'elle, pour elle, de confondre tous deux dans cette gracieuse solitude, au sein de cette verdure nouvelle, leurs amours, leurs études, leurs talens, leurs jeunes gloires?

Il n'y résista pas, et il se décida à louer le pavillon. Mais comme il n'était pas tout à fait fou et comme il était tout à fait honnête homme, il ne s'y décida qu'après s'être persuadé à lui-même qu'il tenait un moyen assuré de payer dans les délais voulus ce terrible loyer de dix-huit mille francs. Il savait qu'une pièce de théâtre qui réussit rapporte à l'auteur des bénéfices considérables : tout lui faisait prévoir un grand succès pour la sienne; mais dans le cas même d'un succès ordinaire, il devait encore se trouver en mesure de faire face à l'obligation qu'il contractait, quitte à ne pas la renouveler. Son parti pris, il passa aussitôt à l'exécution avec cette espèce d'allégresse fiévreuse qu'on éprouve, dans l'âge de la force, à s'engager à fond dans une aventure dangereuse, surtout quand l'amour est du jeu. Il se rendit en compagnie du concierge chez un notaire de la rue de l'Université, où il signa le bail après quelques explications préalables.

Il résolut de ne pas aller ce matin-là à sa répétition, et de consacrer à son installation le reste du jour. Il n'avait à emporter de l'appartement meublé où il avait demeuré jusque-là que son léger mobilier personnel, et, avec l'aide de son domestique, le déménagement fut vite accompli. Ces détails l'occupèrent cependant jusqu'au soir. Lorsque enfin il eut pris pleine possession de son petit palais et qu'il s'y trouva maître et souverain, sa fièvre tomba, et pendant qu'il respirait le frais dans son jardin, des pensées mélancoliques commencèrent à lui traverser l'esprit comme des volées d'oiseaux funèbres. — Qu'arriverait-il si par hasard Mlle Mary Gérald ne partageait pas son enthousiasme pour la combinaison d'existence qu'il venait d'organiser sur un pied si onéreux? si elle lui refusait son con-

cours, si elle le laissait seul dans son coûteux Éden? si elle accueillait avec mépris, avec indignation, avec risée, l'étrange vision qu'il s'était mise en tête si légèrement?.. Car enfin sur quoi reposait ce bel édifice qu'il avait construit à si grands frais? Sur quelques paroles, sur quelques impressions échappées au plus mobile des êtres, — à une femme, et à la plus mobile des femmes, — à une comédienne! Comment d'ailleurs, en quels termes lui faire part de ses projets, lui adresser une proposition comportant des nuances si délicates? Il ne l'oserait même pas! Bref, avant la nuit, il en était venu à conclure avec assez de raison qu'il avait commis un acte de pure démence, — dont il ne lui restait plus qu'à payer l'addition.

Il s'endormit tard dans ces agréables réflexions, et il eut le plaisir de les retrouver à son réveil. — Cependant les oiseaux chantaient sous sa fenêtre dans les lilas; le soleil riait sur la pelouse, le gai Paris du matin s'éveillait sur les larges boulevards blancs : tout cela était assez encourageant. Philippe reprit goût à la vie; il déjeuna bravement et se rendit à sa répétition.

Mary Gérald arriva au théâtre presqu'en même temps, et dès qu'elle l'aperçut dans l'ombre des coulisses, elle s'approcha :

— Pourquoi n'êtes-vous pas venu hier? dit-elle brusquement. Vous avez été malade?

— Non, dit Philippe, mais j'ai passé ma journée à déménager.

— Ah! reprit-elle avec insouciance : vous n'êtes plus rue de Beaune?

— Non. J'ai su hier par hasard que le pavillon du boulevard des Invalides était à louer, et... je l'ai loué.

— Comment! dit-elle en ouvrant de grands yeux stupéfaits. Ce n'est pas possible!.. Quelle idée! Pourquoi ça?

— J'aime ce qui vous plaît.

Mary Gérald, qui avait sa générosité et qui avait pris dans leur confiant entretien de la veille une idée assez exacte de la situation de fortune de Philippe, eut un mouvement de violente contrariété : elle avait aussitôt compris l'étendue de l'extravagance du jeune homme, et elle en avait aussi compris le motif. Ses sourcils se contractèrent : elle le regarda en face, et, haussant les épaules : — Vraiment, dit-elle, vous êtes fou!.. Je vous assure que vous êtes fou!

Elle répéta mal ce jour-là, récitant son rôle avec un air de distraction et d'ennui. La répétition terminée, elle dit encore à Philippe, en se drapant à la hâte dans ses fourrures : — Vous êtes réellement fou!.. Au reste, cela vous regarde.

— Mais, pardon, dit Philippe assez fièrement, je ne vous demande rien. Je suis heureux de vivre là quelque temps. C'est une fantaisie qui n'a rien d'offensant pour vous, il me semble.

— A la bonne heure, dit-elle sèchement, et elle partit.

Elle jouait le soir. Philippe dîna comme il put dans un restaurant du boulevard; puis après avoir promené pendant deux heures son accablement entre la Madeleine et la Bastille, il finit par entrer au théâtre. Mary Gérald sortait de scène : il alla frapper à la porte de sa loge.

— Qui est là? demanda-t-elle.

— Moi, Boisvilliers.

— Ah! je suis invisible, mon ami, absolument invisible. Qu'est-ce qu'il y a?.. qu'est-ce que vous voulez?

— Oh! rien... Je voulais vous dire bonsoir.

— Eh bien! bonsoir! cria-t-elle à travers la porte. — Et elle ajouta avec son joli rire musical : — Bonsoir, l'homme au pavillon!

Il se retira là-dessus, et regagna son petit hôtel à travers les longs quartiers déserts. Son jeune domestique, qui avait apparemment cimenté dans la soirée sa liaison nouvelle avec le concierge, le reçut d'un visage épanoui : — Monsieur, lui dit-il, c'est une bien bonne idée qu'a eue monsieur de s'établir ici. C'est un vrai paradis, monsieur. C'est un paradis extrêmement confortable!

— C'est bien. Allez! dit Philippe.

A peine dans sa chambre, il se jeta sur un divan, le corps épuisé, l'esprit et le cœur torturés, sentant à la fois, avec toute l'ardeur de son âge et de son âme, les angoisses du désenchantement, de l'humiliation, de l'inquiétude, et par-dessus tout les élans de cette douleur profonde que causent les dédains d'une créature adorée.

Il était fort tard, près de deux heures du matin, quand il fut à demi tiré de sa poignante rêverie par le bruit d'une sorte de discussion à voix basse qui semblait avoir lieu dans le vestibule de l'escalier; puis le silence se fit, et il crut entendre un léger bruit de pas sur le tapis. La porte s'ouvrit; il se dressa sur ses pieds, et entrevit confusément à travers son trouble le fantôme sombre d'une femme. La minute d'après, avant qu'il eût pu se reconnaître, Mary Gérald était à genoux devant lui, les yeux levés, les mains jointes, et elle lui disait en souriant : — Me voilà!

OCTAVE FEUILLET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LES

PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

III. [1]

I. — LA MAISON DE JUSTICE.

La maison de justice, c'est la Conciergerie, la vieille geôle du Palais, relevant directement du procureur-général et dressant sur le quai de l'Horloge ses deux tours bien connues du peuple parisien. C'est, nous l'avons dit, une prison transitoire où l'on renferme les prévenus qui sont appelés à répondre devant la cour d'assises ou devant les chambres correctionnelles des crimes ou des délits commis par eux : on n'y fait jamais un long séjour; on y arrive de Mazas, on la quitte pour la Santé, Sainte-Pélagie ou la Grande-Roquette. Cette prison, assez petite, ne comporte ordinairement qu'un nombre fort restreint de prisonniers et est séparée en deux parties distinctes : la section cellulaire et la section en commun, que l'on appelle vulgairement le *quartier des cochers*, parce que c'est là, dans un dortoir, dans un étroit préau, que ceux-ci subissent les peines insignifiantes auxquelles ils sont souvent condamnés par le tribunal de simple police. Le grand guichet est une vaste halle gothique, soutenue par des colonnes recevant la retombée des ogives de la voûte, et qui, traditionnellement du moins, fut la salle des gardes du roi saint Louis. La prison n'occupe qu'un rez-de-chaussée,

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai et du 1er juin.

les étages supérieurs appartiennent à la cour de cassation; un dégagement intérieur permettait jadis de sortir de la Conciergerie et d'aboutir à l'angle gauche de la grande cour, — la cour de Mai, — du Palais de Justice. On l'a souvent confondue avec le dépôt; la plupart des otages survivans qui ont écrit le récit des faits dont ils avaient été les témoins ont commis cette erreur et ont raconté qu'ils avaient été préalablement incarcérés à la Conciergerie, où cependant ils n'ont pas mis le pied.

Le directeur régulier, M. Fontaine, ancien capitaine en retraite, n'avait pu, après le 18 mars, se refuser à écrouer les détenus qui lui étaient adressés par les nouveaux maîtres de l'ex-préfecture de police. Une affiche officielle du gouvernement de l'insurrection ayant enjoint à tous les employés d'avoir désormais à lui obéir, M. Fontaine crut devoir se retirer et adresser à ses subordonnés une sorte de proclamation, dans laquelle, après les avoir remerciés du concours dévoué qu'ils lui avaient prêté pour assurer le service, il disait : « Aujourd'hui ma ligne de conduite est toute tracée, nous devons nous retirer à Versailles auprès du seul gouvernement que tout bon citoyen doit défendre. » Cette instruction porte la date du 30 mars, et les employés s'y seraient probablement conformés, si, dès le lendemain, les ordres provoqués par le président Bonjean, immédiatement expédiés par M. Lecour, n'étaient venus modifier leur intention. Ils comprirent que l'administration à laquelle ils appartiennent, toujours active au bien et adoptant, sans hésiter, un compromis propre à éviter de grands malheurs, leur imposait un devoir très-difficile, très périlleux à suivre, mais dans lequel il fallait se maintenir imperturbablement. La situation anormale où ils se trouvaient les avait déjà préoccupés, et deux d'entre eux s'étaient courageusement rendus à Versailles pour consulter leurs chefs hiérarchiques. Dans la matinée du 30 mars, M. Durlin, second greffier, et le surveillant Génin montèrent dans la charrette du sieur Fusil, blanchisseur des prisons de la Seine et demeurant à Boulogne. Cachés sous des paquets de linge sale, ils purent franchir les fortifications, gagner Versailles et recevoir de la bouche même de M. Lecour l'invitation de ne quitter la Conciergerie qu'à la dernière extrémité. Ainsi se trouvait heureusement annulé l'ordre du jour du directeur régulier. MM. Durlin et Génin revinrent à Paris reprendre leur service, réconforter leurs compagnons et se préparer à la tâche qui leur incombait. Cette tâche fut moins pénible pour eux qu'ils ne l'avaient cru. Les dimensions assez étroites de la prison y furent pour quelque chose, car elles ne permettaient pas de l'encombrer de détenus politiques et de suspects comme l'on fit au dépôt, à Mazas et ailleurs; mais le directeur nommé par la commune ne les contraria pas dans leur œuvre de préservation. Il

s'appelait Deville, avait été autrefois attaché aux agences de course, et pendant le siége avait appartenu aux ambulances du XIIe arrondissement; il était laborieux, probe, moral et sans fierté, car il ne dédaignait pas d'inviter parfois un surveillant à boire un « verre de vin » avec lui; il eut du zèle, de l'humanité et beaucoup de bienveillance pendant qu'il exerça les fonctions dont il ignorait le mécanisme. De toutes les prisons de Paris, la Conciergerie est celle qui fut le mieux administrée pendant la commune; elle le dut à son excellent personnel et aux très louables efforts de son directeur anormal.

Quarante et un détenus s'y trouvaient enfermés au 18 mars; ils appartenaient tous à la justice, qui les gardait sous sa main en vertu de mandats légaux et de procédure régulière; mais l'insurrection se souciait fort peu du respect que la loi inspire à tout cœur honnête, et volontiers, comme disait Raoul Rigault, elle « simplifiait les formalités. » Si elle fit arrêter et incarcérer un grand nombre d'honnêtes gens qui ne pouvaient, sans déchoir vis-à-vis d'eux-mêmes, s'associer à des actes d'aberration, elle n'hésita jamais à rejeter au milieu de la population les coupables auxquels la justice avait appliqué ou réservé un châtiment. Cet abandon de tout intérêt pour la sécurité sociale apparaît dès les premiers jours, et le comité central s'empresse de donner un exemple pernicieux qui ne sera pas perdu. Le 20 mars, un de ses délégués se présenta, muni de pleins pouvoirs, aux deux prisons militaires de la rue du Cherche-Midi et donna ordre de mettre tous les détenus en liberté. On lui fit observer qu'il y avait là, non-seulement des hommes punis pour des fautes de discipline, mais aussi des déserteurs, des individus accusés de crimes de droit commun; il ne lui n'importa guère, et 1,100 prisonniers, immédiatement relaxés, allèrent porter dans les bataillons fédérés des excitations à la paresse, à l'ivrognerie et à l'insubordination dont ceux-ci n'avaient pourtant pas besoin. Pendant qu'on lâchait ces mauvais sujets sur le pavé de Paris, on rendait des arrêts ridicules, et l'on s'ingéniait à fausser les formes de la justice; on décrétait cette niaiserie : « Article 1er. MM. Thiers, Picard, Favre, Dufaure, Simon et Pothuau sont mis en accusation. Article 2. Leurs biens seront saisis et mis sous séquestre jusqu'à ce qu'ils aient comparu devant la justice du peuple. » On ne sait trop si ce sont les biens ou les ministres qui doivent comparaître, mais l'arbitraire impuissant n'y regarde pas de si près.

On libérait les condamnés militaires, on revenait aux mesures de confiscation si durement, si justement reprochées au régime renversé par la révolution française, on arrêtait les gendarmes, les prêtres, les magistrats, et, par esprit de compensation, on délivrait des criminels avérés. Des prévenus furent relaxés; Raoul Ri-

gault signa quelques ordres d'élargissement, mais la plupart de ceux-ci venaient du ministère même de la justice, où un avocat sans cause, nommé Eugène Protot, avait été installé en qualité de délégué. Du cabinet des gardes des sceaux, il avait fait une sorte de buvette où la justice devait être bien surprise d'être si étrangement représentée. Sur l'injonction de ce personnage, un assassin et un fort vilain drôle, inculpé d'un crime que l'on ne peut raconter, sont rendus à la liberté et peuvent alors se promener de cabaret en cabaret, au lieu de se voir conduire au bagne qui les réclame; le 19 avril, quatre autres individus, sur lesquels pèse une lourde accusation de crimes qualifiés, rentrent dans la vie commune et reprennent « leurs droits de citoyens » qui, pour eux, sont les droits au meurtre et au vol. L'émulation gagne les sous-ordres justiciers de la commune; les juges d'instruction s'en mêlent et signent, le 22 avril, le lever d'écrou de deux malfaiteurs redoutables. Cette justice à l'envers fonctionna régulièrement, et, entre le 26 mars et le 24 mai, prescrivit la mise en liberté de vingt accusés.

En revanche, 186 individus furent incarcérés, presque tous sur mandats de Raoul Rigault, qui, en qualité de procureur de la commune, tenait à ne point laisser chômer la maison de justice. Parmi ces 186 personnes, une seule fut arrêtée pour vol et relâchée presque immédiatement; toutes les autres ont été écrouées sous les rubriques que déjà nous avons relevées au registre du dépôt : révolte, — menaces contre la commune, — relations avec Versailles, — agent bonapartiste; là aussi les mots : sans motifs, reviennent constamment. Malgré ces incarcérations et ces mises en liberté illégales, la Conciergerie eût été assez tranquille pendant cette mauvaise période, si les commandans des bataillons fédérés de service au Palais et à la préfecture ne s'étaient imaginé, en trinquant le soir dans leur poste, que les caves de la prison contenaient des dépôts d'armes précieusement réservées pour les sbires de la réaction. On venait en nombre alors, armé de lanternes, muni de pinces pour faire sauter les portes de fer que l'on ne manquerait pas de trouver, et l'on se déclarait décidé à ne quitter la Conciergerie qu'après avoir découvert ce fameux arsenal souterrain. On se promenait dans les vastes sous-sols de la maison et du Palais, la baïonnette au fusil, dans la crainte d'une surprise; on allait ainsi jusqu'aux anciennes cuisines de saint Louis, on sondait les murs à coups de crosse et l'on finissait toujours par mettre en perce un tonneau de vin destiné à la cantine des détenus. Les surveillans, chaque fois qu'une de ces algarades inutiles avait pris fin, s'en croyaient quittes; mais cela recommençait le lendemain : on comprend dès lors que la réserve de vin fut promptement épuisée.

Le 13 avril, la journée avait été calme; on n'avait eu à écrouer que cinq détenus, dont Antonin Dubost, qualifié d'ancien préfet (il fut remis en liberté le 18 par ordre de son ami Raoul Rigault, qui l'avait fait arrêter), et Joseph Oppenheim, capitaine aux *Défenseurs de la république*, incarcéré pour « discussion dans un dîner, » lorsque vers minuit, treize prêtres, escortés de fédérés et amenés dans des fiacres, firent leur entrée au grand guichet. Ils appartenaient tous à la congrégation des Sacrés-Cœurs, et arrivaient de leur maison de Picpus, d'où ils avaient été arrachés en exécution d'un mandat de Raoul Rigault, notifié, sans douceur, par un pseudo-commissaire de police nommé Clavier. Fatigués d'avoir subi une longue perquisition, d'avoir été fort insultés pendant leur voyage par quelques trop libres penseurs qui demandaient qu'on les étouffât sur place, ces hommes, presque tous très âgés, — l'un d'eux avait soixante-dix-sept ans, — étaient calmes et paraissaient résignés à la mort dont on les avait menacés. L'heure n'était pas encore venue pour eux. On les écroua, et au lieu de les mettre au secret, comme le portait l'ordre d'arrestation, on les enferma par groupes dans les chambrées de la division en commun (quartier des cochers). Le lendemain, ils purent rester tout le jour ensemble dans le préau et discuter entre eux sur le mode de mort qu'ils préféraient. Le pain assez ferme de la prison et les légumes secs de *l'ordinaire* étaient durs pour des vieillards qui auraient eu à souffrir de ce mauvais régime, si Mme d'Aubignosc, directrice de la lingerie, n'avait eu pitié d'eux et ne leur avait procuré une nourriture plus substantielle et moins coriace. Cette excellente femme ne dissimula pas assez bien le soin qu'elle donnait à ces détenus, qui étaient de véritables otages : elle fut dénoncée; mais, prévenue à temps par le surveillant Génin, elle réussit à quitter Paris et put éviter les suites d'un mandat d'amener lancé par Raoul Rigault, toujours à l'affût d'une mauvaise action.

Tout en se fortifiant, en se confessant, en priant entre eux, ces prêtres souffraient d'être privés de tout exercice religieux et demandèrent au directeur d'autoriser l'aumônier de la Conciergerie à célébrer pour eux les offices. Deville n'aurait peut-être pas demandé mieux que de satisfaire à leur désir, mais l'esprit d'intolérance incompréhensible qui animait une bonne partie des membres de la commune y avait mis bon ordre. Le 25 mars, tous les directeurs de prison avaient reçu, à ce sujet, une dépêche de Raoul Rigault : *Interdiction est faite au directeur de... de laisser dire, demain dimanche, la messe dans la prison.* Cette instruction, expédiée la veille du dimanche de la Passion, n'avait pas été révoquée, et Deville avait dû s'y conformer, car s'il était assez humain pour protéger ses détenus, il n'était pas assez inutilement énergique pour entrer en lutte contre le redoutable délégué à la sûreté générale.

Les prêtres de Picpus furent donc privés de la consolation, grande pour eux, d'entendre la messe, et ils s'accommodaient, tant bien que mal, du séjour de la maison de justice, que les employés s'étudiaient à leur rendre le moins dur possible; ils n'y restèrent pas longtemps, car le lundi soir, 18 avril, ils furent mis en voiture cellulaire et transférés à Mazas.

On aurait pu croire que Raoul Rigault, Ferré, Protot, et tous les autres pourvoyeurs de geôle avaient momentanément oublié l'existence même de la Conciergerie, car du 13 avril au 19 mai elle ne reçut pas un seul détenu; en revanche, elle eut à subir deux alertes dont il faut parler, car elles prouvent de quelle bêtise et de quelle niaise crédulité les gens de la commune étaient incurablement atteints. Le 10 mai, Edmond Levrault, qui avait usurpé les fonctions si délicates de chef de la première division de la préfecture de police, vint dans la soirée à la Conciergerie. Accompagné d'un nombreux « état-major, » il visita le cachot Marie-Antoinette, fureta un peu partout et s'arrêta longtemps à regarder à travers les planches mal jointes d'une porte qui fermait un vieux bûcher; il hocha la tête et prit une note sur son calepin. Le lendemain on fut fort surpris de voir arriver deux officiers fédérés escortés d'un serrurier porteur d'un mandat qui lui enjoignait d'avoir à ouvrir la porte d'un caveau désigné et d'en extraire les cercueils que le citoyen Edmond Levrault y avait lui-même aperçus la veille pendant son inspection. C'était là une bonne aubaine qui ne déplut ni aux greffiers, ni aux surveillans; ils se groupèrent autour du serrurier et attendirent le résultat de la découverte. On crocheta la porte; les officiers se précipitèrent dans le caveau funèbre, et, au lieu des cercueils annoncés, trouvèrent un amas de vieilles bûches jetées pêle-mêle et oubliées là par mégarde. La leçon ne profita guère et n'épargna pas à la maison de justice une perquisition encore plus ridicule.

Vers le 14 mai, on avait installé au Palais de Justice un commissaire de police nommé Bochard, qui n'était autre qu'un peintre en bâtimens, âgé de vingt et un ans. Il se hâta de démontrer la candeur de son âge en éventant une grosse conspiration. Son cabinet n'était séparé de la Conciergerie que par une sorte de châssis de forte toile sur laquelle on avait appliqué un papier de tenture. Dès que la nuit était venue, il entendait des bruits étranges derrière cette fragile cloison. Il lui semblait que des gens fouissaient la terre avec précaution, qu'ils parlaient à voix basse et tout à coup s'arrêtaient comme s'ils eussent soupçonné quelque danger; puis la rumeur recommençait et parfois se prolongeait pendant une partie de la nuit. Promptement il fit un rapport au comité de salut public : la réaction versaillaise s'agite à la Conciergerie; elle y creuse un

souterrain, dans quel dessein? Dans le dessein évident de renverser la commune; heureusement le peuple veille, mais il est grand temps d'aviser. — Le comité de salut public avisa et délégua son magistrat le plus sérieux pour voir clair dans ce complot aussi manifeste qu'inquiétant. Le juge d'instruction qui fut chargé de cette difficile mission s'appelait Armand Paulin du Barral de Montmarard, ou, plus simplement, le citoyen Barral, et était âgé de seize ans et demi. Dans la nuit du 17 au 18 mai, ce jeune polisson, suffisamment accompagné de fédérés, envahit la Conciergerie, dirigea sa perquisition vers le lieu même où les conspirateurs devaient être à l'œuvre, et mit en fuite une bande de rats dont le bruit avait seul produit une si vive impression sur l'imagination du citoyen Bochard. Barral ne fut pas satisfait, et estima que l'on avait gravement compromis, en sa personne, la dignité de la magistrature.

Ces intermèdes comiques n'arrêtaient malheureusement pas l'élan de féroce injustice qui emportait fatalement la commune. Le 18 mai, on reçut à la Conciergerie ordre de se tenir prêt à donner place aux otages qui devaient passer devant le jury d'accusation. Le 19, en effet, cinquante sergens de ville, gendarmes, gardes de Paris, parmi lesquels on reconnaissait le maréchal des logis Geanty, dont nous aurons à parler plus tard, arrivèrent de la Grande-Roquette, où ils étaient détenus, et furent écroués à la maison de justice; le soir et le lendemain, ils furent reconduits au dépôt des condamnés. Le 20, trente-quatre autres gendarmes furent amenés. Le greffier, M. Durlin, au lieu de les faire incarcérer dans des cellules où, isolés, sans communication possible, ils pouvaient être saisis un à un et enlevés sans même pouvoir faire entendre une protestation, les dirigea sur le quartier des cochers, quartier situé tout au fond de la prison, au bout d'une vaste galerie nommée *la rue de Paris* et presque perdu au milieu des vieilles constructions embrouillées du Palais de Justice. Là du moins ils étaient ensemble; c'étaient tous de vieux soldats, ils sauraient bien, le cas échéant, ce qu'ils auraient à faire.

C'étaient, peut-on croire, des prisonniers de choix, car le 22 mai Raoul Rigault vint lui-même, vers quatre heures de l'après-midi, s'assurer qu'ils étaient à la Conciergerie. Les troupes françaises combattaient dans Paris depuis la veille; le procureur-général de la commune, qui avait reçu à l'Hôtel de Ville l'ordre verbal de faire exécuter les otages, voulait être certain que cette belle proie, — trente-quatre gendarmes! — ne lui échapperait pas. Il fit sans mot dire la constatation, et s'éloigna en disant: « Ce sera pour demain! » Dans la journée du 23 en effet, à midi, un officier fédéré, suivi d'un peloton qui s'arrêta sur le quai, pénétra dans le greffe;

envoyé par Raoul Rigault, il était muni d'un ordre d'extraire et de fusiller les gendarmes détenus à la maison de justice; par bonheur, c'était un ordre collectif, sans indication de nombre ni de noms. On a souvent plaisanté des formules minutieuses et précises de l'administration française; faute de les connaître et de les avoir employées, afin de mieux agir « révolutionnairement, » les hommes de la commune ont permis de sauver plus d'une victime désignée. M. Durlin fit preuve de beaucoup de sang-froid; la fusillade qu'il entendait résonner depuis vingt-quatre heures lui faisait espérer qu'il aurait le temps de sauver ces malheureux. Il ne se trompait pas, et son cœur courageux l'avait bien inspiré. Il prit l'ordre des mains du mandataire de Raoul Rigault et lui dit négligemment : « Nous n'avons plus de gendarmes ici. » Le fédéré galonné parut fort surpris. « Il y a erreur, ajouta M. Durlin; les gendarmes ont été transférés. — Où et quand? demanda l'officier. — Voyez dans les bureaux de la préfecture, répliqua M. Durlin. » Le fédéré s'éloigna, revint au bout d'une demi-heure : « Nous ne trouvons rien; les gendarmes doivent être ici. — Non, reprit le greffier; du reste je dois avoir l'ordre, je vais le chercher; pendant ce temps visitez la prison; si vous trouvez un seul des hommes que vous demandez, je ferai les formalités de l'extraction et je vous le livrerai. » Puis, s'adressant au surveillant Génin, qui avait immédiatement compris de quoi il s'agissait, il dit : « Ouvrez toutes les cellules afin que le citoyen délégué puisse se convaincre qu'elles ne renferment aucun soldat. » Le délégué fit consciencieusement son devoir, il inspecta les cabanons les uns après les autres, y vit fort peu de détenus : un garçon d'hôtel, deux gardiens du passage Vivienne, quelques autres pauvres diables amenés dans la matinée pour n'avoir pas été désespérés de l'entrée des « Versaillais, » mais il n'y perçut pas un gendarme. On se garda bien de le conduire au « quartier des cochers, » dont il ignorait l'existence. Le délégué était stupéfait, mais il était bien forcé de s'en rapporter à la constatation qu'il venait de faire lui-même. « Mais les gendarmes? où sont-ils donc? demanda-t-il en rentrant au greffe. — Il y a trois ou quatre jours, je ne me rappelle plus au juste, dit le surveillant Rambaud, qu'on les a emballés pour la Roquette. — Voici l'ordre de transfèrement, » dit M. Durlin, qui passa au délégué le mandat que l'on avait mis à exécution le 19 et le 20, en transportant les premiers gendarmes amenés à la Conciergerie. Le délégué le lut : « C'est vrai, on s'est trompé. — Il se retira en saluant : — Fâché de vous voir dérangé! » Le directeur Deville assistait à cette scène, il savait à quoi s'en tenir et ne souffla mot; une parole de lui eût livré es gendarmes et fait fusiller M. Durlin et les deux surveillans, Génin et Rambaud, qui, au péril de leur vie, s'étaient associés à sa

bonne action. Les otages étaient sauvés : Raoul Rigault ni son délégué ne reparurent; le lendemain, Ferré fut trop occupé, trop berné au dépôt pour pouvoir se rendre à la maison de justice, et puis ils comptaient tous sur l'incendie.

Ce fut par miracle que le dépôt échappa aux flammes, c'est par miracle que la Conciergerie y a échappé, car elle est accotée au Palais de Justice, son grand guichet est placé précisément sous la salle des Pas-Perdus, et elle est surmontée par la cour de cassation, qui brûlèrent. Elle fut au centre même du foyer et, non sans peine, il est vrai, fut sauvée. Pendant qu'on allumait la vieille préfecture de police, on versait du pétrole dans les chambres du Palais, on en badigeonnait les murs et l'on y préparait un incendie plus terrible cent fois que ceux de 1618 et 1776. Une équipe choisie avec discernement obéissait à un homme désigné par Ferré et qui méritait toute confiance. Nous savons quel était ce misérable, mais nous ignorons ce qu'il est devenu, nous croyons qu'il n'a pas été inquiété pour les faits que nous avons à raconter, et dès lors, nous ne nous sentons pas libre de prononcer son véritable nom. Nous l'appellerons Riiat. Il avait été chef de légion pendant la commune et excellait beaucoup plus aux perquisitions qu'à la bataille : il aimait les costumes voyans, avait réquisitionné son cheval, le harnachement de celui-ci, son képi à sept galons d'or, ses bottes molles et son caban brodé; il portait avec ostentation un sabre mexicain qu'il avait pris chez un maréchal de France dont, disait-il dans son langage qui sentait la chiourme, « il avait barboté la cambrouse, » c'est-à-dire dévalisé l'appartement. Il aimait Ferré et lui était dévoué; entre ces deux carnassiers, il y avait affinité élective. Riiat reçut directement les instructions de Ferré, dans la matinée du 24 mai; il se mit vaillamment à la besogne et dit aux hommes qu'il commandait : Nous allons griller « la boîte aux curieux; » la boîte aux curieux, c'est le Palais de Justice. Il distribua ses incendiaires dans les diverses parties du Palais, à la grand'salle, dans toutes les chambres revêtues de boiseries peintes, vers les greffes bourrés de paperasses, vers la bibliothèque des avocats, aux baraques des costumiers, et ils eurent ordre de ne point ménager les huiles minérales; pour bouquet, il réservait la Sainte-Chapelle. Lorsque ses instructions furent été exécutées, Riiat ne voulut laisser à nul autre l'honneur de mettre le feu aux mèches soufrées qui avaient été préparées. Il ne s'aperçut pas que la mèche qu'il allumait trempait dans le pétrole; la flamme courut avec une rapidité extraordinaire et atteignit un tuyau de gaz qui éclata. Riiat fut renversé évanoui par l'explosion. Ses hommes l'emportèrent; il revint à lui dans la cour du Mai, les cheveux roussis, les yeux brûlés, le visage écorché et tellement abasourdi que, pour mieux reprendre ses sens, il se fit

conduire chez un marchand de vin de la place du Châtelet. Il y passa la journée; lorsqu'il se souvint de la Sainte-Chapelle, il n'était plus temps de l'atteindre, elle était entourée par les flammes. Trois jours après, Riiat était remis de sa commotion et recevait de Ferré une nouvelle mission de confiance, celle d'incendier l'église Saint-Ambroise; il en fut empêché par l'arrivée de nos troupes.

A la Conciergerie, tout le personnel de la surveillance était sur pied. Un vieux mur en pierres de taille la séparait du Palais de Justice; il tint bon, se lézarda, mais ne s'écroula pas; le danger vint d'autre part. La division cellulaire est munie de préaux réservés à la promenade des détenus; chacun des ces préaux est une sorte d'allée, resserrée entre deux murs et surmontée d'un toit en madriers couvert d'un revêtement de zinc. Une poutre enflammée tomba sur un de ces toits qui prit feu : à coups de crocs on le démolit, et on l'éteignit; successivement les toitures flambèrent et furent détruites de la même façon.

Le Palais et la maison de justice sont chauffés par un immense calorifère à eau chaude dont le réservoir fut effondré par l'incendie. Comme au dépôt, ce fut une inondation. Un rapport d'un des employés de la prison dit : « Nous étions submergés; » on aurait pu ajouter : et affamés, car on n'avait pas de vivres et nul moyen de s'en procurer. La provision de pains expédiée chaque jour par la boulangerie centrale des prisons, installée à Saint-Lazare, n'était point arrivée, car tout chemin était coupé de barricades infranchissables; on ne pouvait songer à aller chercher quelque nourriture dehors, on était pris dans un demi-cercle de flammes : la seule route qui ne fût pas à l'incendie était le quai de l'Horloge, que la fusillade et les paquets de mitraille balayaient d'un bout à l'autre. On avait donné la liberté de la prison aux individus arrêtés par ordres illégaux, et l'on gardait en cellule les vingt-sept détenus appartenant à la justice que la commune avait oublié de rendre à la civilisation. Les gardiens surveillaient le Palais et se tenaient prêts à se porter au secours de toute partie de la Conciergerie qui serait attaquée par le feu. A deux heures du matin, le 25 mai, ils entendirent frapper précipitamment à la porte d'entrée; on courut, et après avoir regardé par le judas réglementaire, on ouvrit : c'était un peloton du 69e de ligne. Au premier mot du capitaine : « Et vos otages? » on put répondre : « Ils sont sauvés! » Les trente-quatre gendarmes que le courage et l'intelligence de M. Durlin avaient arrachés à la mort furent immédiatement dirigés sur la place du Châtelet, et employés sans retard aux pompes qui combattaient l'incendie du Théâtre-Lyrique.

La maison de justice ne voulut point faillir à son titre; elle sut garder les prévenus et les condamnés qui lui avaient été confiés

Vers quatre heures du matin, M. Durlin fit l'appel des vingt-sept prisonniers dont il était responsable; aidé par les surveillans et par Deville lui-même, il les conduisit d'abord au poste de l'Horloge, dans l'avenue du Palais. On n'y put rester, car les balles frappaient la muraille; on se rendit alors dans les constructions de la future chambre syndicale, rue de Constantine; les projectiles en chassèrent encore les fugitifs, qui ne trouvèrent un refuge assuré que dans la sellerie de la caserne de la Cité. Un des détenus s'évada, traversa le Petit-Pont et fut rattrapé, sous une grêle de balles, au coin de la rue Saint-Jacques par les surveillans Génin et Rambaud. Sauver les prisonniers dans des circonstances semblables, à travers l'incendie et la bataille, les maintenir dans des gîtes mal fermés et les rendre à la justice comme un dépôt sacré, est un trait d'héroïsme qui est l'honneur même du devoir professionnel. Le directeur Deville s'est courageusement et sans restriction associé à ces efforts; il voulait remettre lui-même ses détenus au procureur-général : on lui fit comprendre que l'intérêt de sa propre sécurité devait l'engager à disparaître. Il prit la fuite, se réfugia à l'étranger, et n'eut point à comparaître devant les tribunaux; ceux-ci sans doute se seraient montrés indulgens à son égard, car il exerça d'une façon irréprochable les fonctions qu'il avait eu le tort d'usurper.

II. — SAINT-LAZARE.

Le directeur de la maison d'arrêt et de correction pour femmes s'était rendu à Versailles en même temps que les chefs de son administration centrale; il fut promptement remplacé par Philippe Hesse, ancien marchand colporteur, qui pendant le siége avait été lieutenant de garde nationale. C'était un homme de trente-quatre ans, autoritaire et ponctuel, sachant se faire obéir et menant son service avec une certaine régularité. Il était redouté, et dans la maison on répétait volontiers à voix basse qu'il avait été forçat; c'est une erreur : il avait fait un congé au 20e bataillon de chasseurs à pied et n'avait aucun antécédent fâcheux. Son esprit rompu à la discipline militaire lui avait fait comprendre l'utilité de la hiérarchie; il sut être maître avec fermeté, mais sans exagération. La direction de Saint-Lazare appartient moins au directeur administratif qu'à la supérieure, — à la mère, — des sœurs de Marie-Joseph, qui ont la haute main sur toutes les détenues, quelles qu'elles soient. Leur autorité est telle que le directeur et le brigadier peuvent seuls pénétrer dans l'intérieur de la prison, dont tout le service est fait par une quarantaine de religieuses. Celles-ci furent à la fois très simples et très hardies; elles gardèrent leur

robe noire, leur béguin blanc, leur voile bleu, le long chapelet qui pend à leur ceinture, et continuèrent à surveiller les malheureuses dont elles ont accepté de prendre soin. La mère, sœur Marie-Éléonore, était une femme encore assez jeune, qui conduisait son troupeau avec une sorte de ferme enjouement, fort peu rassurée par ce qui se passait autour d'elle, mais cachant ses émotions, réconfortant les faibles, se confiant à la Providence, fort aimée de toutes les détenues et mettant dans ses actions assez d'habile diplomatie pour avoir réussi à sauver toute la communauté de Saint-Lazare, dont elle était, dont elle est encore la supérieure.

En présence d'un directeur énergique sans excès et d'un bon personnel de gardiens demeurés fidèles à la prison, le sort des religieuses n'aurait peut-être pas été trop mauvais, si deux méchans drôles ne s'étaient installés à Saint-Lazare par ordre de Raoul Rigault et n'y avaient fait toutes les sottises imaginables. L'un s'appelait La Brunière de Médicis, l'autre avait pris le surnom de Méphisto, que nous lui laisserons. Le premier était *pompier*, c'est-à-dire ouvrier tailleur à façon; il avait servi pendant quatorze ans au 1er zouaves, où il s'était distingué; une blessure lui avait enlevé l'annulaire de la main droite et il avait pris sa retraite en janvier 1865 avec une pension annuelle de 480 francs. Ce fut la période d'investissement qui le perdit, ainsi que tant d'autres. Au lieu de rentrer simplement dans l'armée régulière, comme un bon soldat qu'il avait été, il voulut commander à son tour, avoir quelques galons sur la manche; il forma le corps franc des *Amis de la France*, en fut lieutenant, se grisa du matin au soir, et, ayant pris goût à cette paresse fastueuse doublée d'ivrognerie, il fut nommé capitaine d'état-major après le 18 mars et attaché au cabinet de Raoul Rigault en qualité de brigadier des inspecteurs politiques. Cette fonction ne lui suffisant pas, il prit la direction du service des mœurs, sur lequel il se faisait sans doute les illusions que répandent les mauvais sujets de Paris. C'est à ce titre qu'il s'introduisit à Saint-Lazare ou, pour mieux dire, qu'il s'en empara. Il y vécut pendant toute la durée du gouvernement insurrectionnel et logeait dans les bâtimens où sont établis les magasins généraux. Sa qualité de chef du service des mœurs était fort respectée par Philippe Hesse, qui lui laissait beaucoup trop faire ce qu'il voulait.

La Brunière de Médicis partageait son logement, ses repas et le reste avec Méphisto, qui, étant artiste en cheveux, c'est-à-dire fabricant de perruques, avait été nommé d'emblée au poste d'inspecteur des prisons. La qualification d'artiste en cheveux n'était qu'une enseigne qui servait à cacher un métier difficile à définir, qui ne porte de nom honnête dans aucune langue et qui consiste à protéger le sexe faible. Ce Méphisto était le type du bellâtre; de

face commune, ayant un aplomb que rien ne démontait, se disant le petit-fils d'un des plus laids personnages de la révolution française, il montrait avec complaisance une grosse bague en or qui, disait-il, était un souvenir de son aïeul. Ancien cornet à pistons dans la musique d'un régiment de cavalerie, il avait, pendant le siége, été chef de fanfare dans un bataillon de la garde nationale; il chantait assez agréablement et avait même jadis figuré comme choriste sur un de nos théâtres lyriques. Ses connaissances musicales ne lui furent point inutiles après la commune : il put se cacher, comme organiste, dans une chapelle que nous ne nommerons pas pour n'humilier aucun hôpital. Il aimait les couleurs voyantes et devait son surnom au costume écarlate dont il était toujours affublé : bonnet rouge, cravate rouge, vareuse rouge, pantalon rouge, ceinture rouge, d'où sortaient deux crosses menaçantes de revolver; son sabre traînait derrière lui avec un bruit de ferraille peu rassurant; il affectait de n'employer que le langage du *Père Duchêne* et terrifiait les cœurs les plus solides. C'était, il est vrai, un ami de Ferré et son convive assidu à la préfecture de police; il menaçait de faire fusiller toutes les sœurs, toutes les détenues, tous les surveillans, tous les réactionnaires, tous les bourgeois, tous les Versaillais; il criait si fort que l'on n'entendait que lui. Mais ce Méphisto, dont on parle encore avec épouvante à la prison Saint-Lazare, était un assez bon diable; sa perpétuelle fureur n'était qu'une grimace, il jouait double jeu. Pendant la période d'investissement, il avait plusieurs fois traversé les lignes allemandes pour porter des lettres en province; il excellait à franchir les avant-postes, et profita de cette science, naturelle ou acquise, pour servir d'intermédiaire entre Versailles et un membre fort connu de la commune, qui s'offrait, lui cinquième, aux tentatives corruptrices de la réaction. Pour ces expéditions, Méphisto quittait ses loques rouges; il se déguisait à sa fantaisie, partait dans une voiture que l'on mettait obligeamment à ses ordres, y trouvait sous les coussins une boîte à *rigolos* qui contenait la correspondance secrète et allait remettre celle-ci, hors des fortifications, à une personne sûre, dans un cabaret connu pour ses bonnes matelotes. La négociation ne put aboutir, car la demande et les offres n'étaient point en proportion; elle eut cependant pour résultat de permettre à celui qui en avait pris l'initiative de quitter Paris sans encombre après la chute de la commune. Quant à Méphisto, il ne fut même pas inquiété.

Malgré leur solde, qu'ils émargeaient le plus souvent en avance, la Brunière de Médicis et Méphisto se trouvaient quelquefois réduits à la portion congrue : « le sou de poche » manquait pour festoyer un peu. La Brunière, qui était homme de ressources, avait

trouvé un ingénieux moyen de se le procurer. Sous prétexte de former des défenseurs pour la patrie, il enseignait le maniement des armes à de jeunes citoyens encore trop embryonnaires pour être régulièrement incorporés; il les réunissait dans la salle du théâtre Déjazet et leur commandait l'exercice : après chaque séance, le capitaine instructeur faisait lui-même une collecte qu'il recevait dans son képi pour les pauvres blessés qui manquaient de tout aux ambulances. Le produit de ces quêtes, incessamment renouvelées, ne fut jamais versé que dans son gosier. Comme les vieux singes, il avait plus d'un tour dans son sac; lorsque la quête en faveur des blessés ne lui paraissait pas suffisante, il n'était point embarrassé pour se procurer honnêtement quelques ressources. Le 19 avril, il arrête à Saint-Lazare le surveillant Gelly et le conduit à Raoul Rigault. Gelly est écroué au dépôt, et, le 27, transporté à Mazas. La Brunière fait valoir cette capture importante : Rigault comprend et lui donne une gratification de 25 francs. La Brunière trouve la somme maigrelette et se plaint; Rigault fait appel à son patriotisme : les temps sont durs, l'argent est rare, plus tard on fera mieux. La Brunière revient à Saint-Lazare de fort méchante humeur, se rend au domicile de Gelly, perquisitionne avec conscience, découvre 45 francs, les met dans sa poche; puis signant, séance tenante, un mandat d'arrestation, il saisit Mme Gelly, sa fille, âgée de neuf ans, et les incarcère lui-même dans la prison, où elles restent détenues jusqu'au 25 mai.

Méphisto et La Brunière de Médicis poursuivaient une idée fixe, quoique peu pratique, en venant s'installer à Saint-Lazare. Ils savaient que la maison de retraite des sœurs de la congrégation de Marie-Joseph est située à Argenteuil, et tous deux s'étaient mis en tête le projet patriotique de découvrir le souterrain qui va de la vieille maison de Saint-Vincent-de-Paul à Argenteuil (1). Deux bras de la Seine et huit kilomètres à vol d'oiseau n'inspiraient aucun doute à ces deux niais sur la réalité de leurs billevesées. Il est probable cependant que Méphisto s'associait à La Brunière dans cette recherche insensée pour mieux capter sa confiance et pouvoir continuer à faire ses petites excursions *extra muros* sans éveiller les soupçons de son ami. Du reste, il est possible que tous deux aient été sérieusement atteints par l'épidémie qui régna pendant la commune et que l'on pourrait appeler la monomanie du souterrain. On

(1) On avait aussi cherché des armes à Saint-Lazare; cela ressort de la lettre suivante : « Citoyen Duval, comme depuis huit jours je ne travaille qu'à des recherches de mitrailleuses, etc., et que je suis depuis ce matin à la prison Saint-Lazare et que je n'ai plus un sous, je vous prie de me faire donner quelque chose. Salut et fraternité : signature illisible, ex-commandant du 177e bataillon. — Je prie Replan (caissier à la préfecture de police) de donner 20 francs au porteur. — Général E. Duval. »

chercha sérieusement le souterrain qui, du séminaire de Saint-Sulpice, aboutissait directement au château de Versailles. Le 24 mai, lorsque le garçon boucher, colonel des gardes de Bergeret, Victor-Antoine Bénot, fut sur le point de mettre le feu aux Tuileries, il voulut savoir où s'ouvrait le souterrain qui reliait le palais à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Courbet, que sa fréquentation avec quelques gens d'esprit aurait dû empêcher de croire à de tels enfantillages, exigea qu'on lui livrât la clé du souterrain qui faisait communiquer les Tuileries et l'Hôtel de Ville. Le fonctionnaire auquel il s'adressait crut à une plaisanterie, à « une charge d'atelier, » et se mit à rire. Courbet se fâcha tout rouge, et, obéissant à la mode du jour, parla de faire fusiller l'administrateur récalcitrant; celui-ci ne fit plus aucune objection, s'éloigna sous prétexte d'aller chercher la clé réclamée et ne revint plus. Pour une bonne partie du peuple de Paris, les collecteurs, les égouts que nous avons vu faire, ne sont autre chose que des chemins mystérieux et cachés dont la tyrannie sait user aux momens opportuns. Une telle aberration s'explique : le souterrain est, si l'on peut dire, le principal personnage des romans populaires publiés par les petits journaux, et l'on cherche sincèrement dans la vie réelle ce qui n'appartient qu'à de médiocres fictions.

La Brunière de Médicis et Méphisto s'étaient donc juré de mettre au jour la longue et profonde cave qui, réunissant Saint-Lazare à Argenteuil, permettait à la supérieure de faire passer des armes aux réactionnaires de Versailles. En hâte, ils avaient commencé les fouilles sous la salle de bains de la deuxième section. On avait beau piocher, la terre sonnait « sourd » et n'indiquait aucune cavité voisine. « Ces nonnes se moquent de nous ! » disait La Brunière, et on faisait appeler sœur Marie-Éléonore, qui eût volontiers ri au nez de son interlocuteur, si le costume rouge et les pistolets de Méphisto, si les jurons et les menaces de La Brunière ne l'avaient un peu émue. La pauvre sœur affirmait que le souterrain n'existait pas, que jamais elle n'en avait entendu parler, et qu'au lieu de lui demander de pareilles sornettes on ferait bien mieux de la laisser dormir. La Brunière était entêté et n'en voulait démordre. — S'il n'y a pas de souterrain allant jusqu'à Argenteuil, vous en connaissez certainement un qui conduit à l'église Saint-Laurent, il faut nous en montrer l'entrée. — La discussion recommençait, et l'on entreprenait sur un autre point des fouilles toujours vaines. Ces scènes, aggravées de brutalités et d'injures, se renouvelaient incessamment; deux nuits sur trois, la communauté était certaine d'être réveillée par de semblables alertes. Cette enquête violente dirigée vers un objet de pure imagination devenait, par sa persistance même, une cause d'énervement continu. Voir fouir le sol, ébranler

les murs, sonder les caves dans l'espoir, dans la certitude de trouver l'introuvable souterrain, c'était de quoi irriter les âmes les plus patientes; la supérieure tint bon cependant et n'eut point mauvaise contenance devant ces pionniers souvent ivres et toujours obtus; mais ayant eu à écrire le récit de ce que la communauté avait supporté pendant la commune, et parlant des tranchées ouvertes à coups de pioche dans les sous-sols de la prison, elle ne peut s'empêcher de dire : « C'est vraiment bien extraordinaire! » Cela dura depuis le 22 mars jusqu'au milieu du mois d'avril; on comprit enfin, à la préfecture de police, que toutes ces niaiseries prêtaient à rire et qu'il ne fallait pas mêler avec tant de persévérance le ridicule à l'odieux; un ordre vint mettre fin aux travaux de La Brunière de Médicis : « Le directeur de la prison d'arrêt de Saint-Lazare est autorisé à s'opposer à toute perquisition opérée dans ladite prison, à moins d'exhibition de pièces émanant d'un comité reconnu par la commune. Signé : le chef de la police municipale, A. Dupont. — Approuvé : le chef de la première division, Edmond Levrault; 15 avril 1871. »

On délivrait enfin les sœurs de Marie-Joseph de toutes les mesures inquisitoriales qu'il leur avait fallu subir; mais à cette date elles allaient bientôt se délivrer elles-mêmes, car la situation n'était plus tenable au milieu des postes de fédérés qui vivaient dans la maison et s'y regardaient beaucoup trop volontiers comme chez eux. Les sœurs ne se dissimulaient pas que leur départ serait pour les détenues de toute catégorie le signal d'une demi-liberté qui serait tout à fait de la licence, mais elles devaient veiller à leur propre salut et elles comprenaient qu'elles n'étaient pas de force à lutter contre les volontés perverses dont elles étaient entourées. Elles s'étaient juré de ne point quitter le costume religieux, qui pour elles est l'uniforme du devoir et le vêtement de la foi. Il fallut donc négocier, obtenir l'autorisation de quitter Saint-Lazare, de quitter Paris, au grand jour, tête haute, comme un bon corps d'armée qui bat en retraite lorsque tout effort est devenu inutile. Ce fut sœur Marie-Éléonore qui se chargea de cette difficile action diplomatique et sut la faire réussir. En invoquant avec habileté les droits de la liberté de conscience et la nécessité de soustraire les religieuses à quelques dangers que l'on pouvait prévoir, elle obtint d'Edmond Levrault l'autorisation de se retirer à Argenteuil avec sa communauté, après toutefois avoir organisé un service laïque dans les différentes sections de la prison. Le laisser-passer fut signé. On le communiqua au surveillant de garde à la porte d'entrée, qui le trouva régulier et promit d'en tenir compte. Le 17 avril, les meubles appartenant aux sœurs, les vases sacrés de la chapelle où pria Saint-Vincent-de-Paul, étaient chargés sur une voiture de déménagement prête à partir,

lorsque la maison fut envahie par un peloton de fédérés envoyé par la commune. Le chef du peloton avait ordre de ne point perdre de vue sœur Marie-Éléonore et de s'opposer à sa retraite; on croyait, en empêchant le départ de la supérieure, arrêter celui de la communauté tout entière. Une cinquantaine de détenues, prévenues et jugées, persuadées que l'on venait pour fusiller « la mère, » se réunirent autour d'elle et ne la quittèrent plus; elles s'interposaient autant que possible entre elle et les fédérés, qui, fidèles à la consigne, la suivaient pas à pas. La supérieure fut fort habile: sous prétexte que le service de la maison ne pouvait chômer, et qu'elle avait des instructions à transmettre à ses sœurs, elle donna à celles-ci le mot d'ordre; par petits groupes de trois ou de quatre, elles s'éloignaient, vaquaient aux soins de la prison, passaient d'une section dans une autre, descendaient dans la cour, filaient lestement par la porte que le surveillant leur ouvrait, et s'en allaient à la gare du chemin de fer du Nord, où leur voiture de déménagement les avait précédées.

Vers trois heures de l'après-midi, toutes les sœurs étaient au rendez-vous que la supérieure leur avait assigné; pour elle, il s'agissait de rejoindre son petit troupeau fort effarouché et tassé dans le coin d'une salle d'attente; elle manœuvra si adroitement qu'elle y parvint sans trop de peine. Plaisantant avec les fédérés, toujours environnée des détenues qui la protégeaient, elle allait, venait, disparaissait, reparaissait, semblait fort affairée et disait en souriant : « Ah! que vous êtes fatigans d'être toujours sur mon dos, tout cela n'avance pas le service. » Elle se rappela subitement qu'elle avait à surveiller une distribution de vivres et s'éloigna. Au bout de dix minutes, elle n'était point revenue; les fédérés s'étonnèrent. — Où est-elle? — Ah! brigands, leur cria une détenue, elle est partie! — Ils voulurent s'élancer pour la retrouver, ce ne fut pas facile; toute porte était close. Alors commença une étrange promenade dans cette immense maison de Saint-Lazare, entrecoupée à chaque étage de corridors fermés aux extrémités par une grille dont les sœurs de service et le brigadier ont seuls les clés. Or les sœurs étaient loin. On sonna; le brigadier vint, parlementa avec les fédérés, car le règlement interdit à tout homme de s'introduire dans le quartier des femmes; cette course dans les couloirs, dans les escaliers, dans les préaux dura plus d'une demi-heure. Lorsqu'ils comprirent enfin qu'ils étaient joués, ils se jetèrent au pas de course dans la rue et entrèrent dans la gare du Nord comme un ouragan; le train qui emportait la communauté était parti depuis dix minutes. Le 19 avril, la supérieure reçut à Argenteuil une lettre fort polie du directeur Philippe Hesse, qui la priait de revenir à Saint-Lazare

avec ses sœurs; elle s'en donna garde. Le même jour, La Brunière de Médicis demandait à Raoul Rigault quelques agens intelligens et se faisait fort d'aller, en leur compagnie, enlever toute la communauté à Argenteuil. Le délégué à la sûreté générale paraît n'avoir pas estimé que ce projet fût praticable.

Les sœurs furent remplacées par des surveillantes laïques qui, d'après un gardien, furent choisies parmi les « maîtresses de ces messieurs. » On redoutait sans doute quelques désordres intérieurs, car deux membres influens de la commune, Delescluze et Vermorel, vinrent eux-mêmes recommander au directeur de maintenir une discipline sévère dans la maison. Cette discipline, Philippe Hesse sut la faire prévaloir tant qu'il fut à la tête de Saint-Lazare; mais le 26 avril il dut reprendre l'uniforme d'officier fédéré et céder la place à Pierre-Charles Mouton, ouvrier cordonnier, qui sortait de la direction de Mazas, où nous le retrouverons. Mouton n'avait pas grande foi dans la durée de la commune, il disait volontiers : « Les Versaillais gagneront sur nous, il faut profiter du bon temps, » et il en profitait. C'était un ivrogne fieffé et toujours titubant. Le soir il aimait à faire porter des bouteilles de vin blanc et de la charcuterie dans la section de la correction paternelle; il y recevait ses amis et avait établi là un petit paradis de Mahomet qu'il vaut mieux ne pas décrire trop minutieusement. Les surveillantes laïques n'avaient point un cœur de roc et ne fermaient pas trop durement la porte au nez des fédérés qui venaient voir « leur bonne amie. » On peut croire que Saint-Lazare eut quelques distractions pendant les dernières semaines de la commune.

Les mises en liberté étaient fréquentes; Raoul Rigault s'en occupait lui-même, ainsi que le prouve la lettre suivante adressée au directeur : « *Par ordre du citoyen procureur de la commune, vous envairez chaque matin au secrétariat général de son parquet au* PALAIT *de Justice l'état des entrées et des sorties de la maison que vous dirigez; salut et égalité. — Le secrétaire général,* G. FOURRIER. *4 mai 1871.* » Une autre lettre, sans date, mérite d'être citée à cause du bon sentiment qui l'inspire et de la naïveté du style : « *Je prie le citoyen directeur de la prison de Saint-Lazare de laisser communiquer la citoyenne X... pour une question d'humanité. Elle veut porter à allaiter l'enfant à sa mère. Surveillez-la afin de me mettre à couvert; mais je pense que la république ne doit point priver l'enfant du sein de sa mère. — Le chef de la sûreté,* CATTELAIN. » On tenait, paraît-il, à ce que la prison fût souvent inspectée; mais l'inspecteur général, George Michel, ne savait trop comment assurer ce service, car il n'était pas en rapports bien constans avec son personnel en sous-ordre. Le 18 avril, il écrit au directeur de Saint-Lazare : « Avez-vous reçu la visite de l'inspecteur? Je vous

prie de me donner son nom et son adresse, si vous les connaissez... »

Le 10 mai, on écroua à Saint-Lazare une fille Clémence B..., forte, blonde et mafflue, qui connaissait bien la maison et pour cause. Le 8, passant près de l'église Saint-Laurent, elle s'était arrêtée à regarder les ossemens étalés devant le portail, sur lequel on avait écrit : *Écurie à louer*. Un fédéré veillait sur ces restes d'un autre siècle et criait : « Voilà les victimes de la lubricité des prêtres ! » Clémence B... éclata de rire et dit : « Faut-il être bête pour croire à des bêtises pareilles! » Mal lui en prit. Elle fut immédiatement arrêtée, conduite chez un commissaire de police qui lui dit : « Si vous étiez tant seulement un homme, je vous ferais fusiller, » expédiée à la permanence, écrouée au dépôt et transportée à Saint-Lazare : réactionnaire, insultes à la garde nationale! En effet, c'était à ce moment que l'on avait fouillé les vieux ossuaires des églises qui avaient servi de lieux de sépulture, nul ne l'ignore, jusqu'au jour où le parlement, s'inquiétant de la salubrité publique, rendit l'arrêt prohibitif du 21 mai 1765. Le plus jeune des squelettes trouvés à Saint-Laurent, à Notre-Dame-des-Victoires et ailleurs, avait donc au moins cent ans; il fallait être aveugle ou stupide pour ne point le reconnaître. On y mit tout ce que l'on avait de mauvaise foi; ces débris humains devinrent les restes de jeunes filles entraînées par les prêtres dans les églises, étranglées ou condamnées à mourir de faim dans *l'in-pace*, après avoir assouvi des passions dévergondées; on vendit à grands cris dans les rues un *canard* à gravure représentant les cadavres enfermés dans la crypte : « La voyez-vous, cette scène horrible, ces jeunes femmes, ces jeunes filles, attirées par des promesses ou l'espoir du plaisir, qui se réveillent ici liées, scellées, murées vives!... Le prêtre a travaillé seul! à son aise! dans les ténèbres! ici le catholicisme est à l'œuvre! contemplez-le!... » Le *Journal officiel* n'hésita pas à apprendre *urbi et orbi* l'épouvantable découverte d'où résultait la certitude que le clergé français, que le clergé catholique n'était qu'un ramassis de malandrins, d'assassins et de sadistes. Un certain Leroudier, qui signe « pour la municipalité, » publie deux longs rapports *sur la recherche des crimes commis à l'église Saint-Laurent*, dont nous nous contenterons de reproduire la conclusion; elle est aussi claire qu'ingénieuse. « Et toi, peuple de Paris, peuple intelligent, brave et sympathique, viens en foule contempler ce que deviennent tes femmes et tes filles aux mains de ces infâmes... Ah! si ta colère n'éclate pas, si tes yeux ne flamboient, si tes mains ne se crispent, fais alors comme Charles-Quint, couche-toi vivant dans ton cercueil. Mais non, tu comprendras, tu te lèveras comme Lazare! tu couronneras la femme des rayons de l'intelligence, sans quoi point de salut pour le monde! Surtout tu feras bonne garde

devant ce charnier, durant un siècle s'il le faut! Ce sera ton phare lumineux pour guider l'humanité jusqu'à l'heure suprême de l'association de toutes les sublimes harmonies! (1) »

Il est impossible d'imaginer sérieusement que l'on ait un seul instant ajouté foi à de pareilles turlupinades, bonnes à faire peur aux petits enfans, et cependant on fit semblant d'y croire afin de donner un prétexte, sinon un motif, à la haine farouche que l'on voulait exciter contre tout ce qui touchait de près ou de loin à la religion catholique. On méditait déjà l'assassinat des prêtres, et il fallait ne pas s'exposer à trouver des instrumens indociles au jour du crime. Aussi il n'est calomnie monstrueuse et bête que l'on n'ait répandue dans le monde de la fédération, monde aviné, crédule, honteusement ignorant et fanatique. On ne se contentait pas de piller les églises, d'y installer les clubs où l'on dégorgeait les plus violentes inepties, d'arrêter les prêtres, les religieux, les religieuses, de les vilipender, de les injurier, de les incarcérer; on inventait sur ces pauvres gens des contes à dormir debout. On avait jeté à la Conciergerie et de là à Mazas les pères de Picpus; cela ne suffisait pas: on « empoigna » en bloc toutes les sœurs de la congrégation des Sacrés-Cœurs, celles que l'on a surnommées les Dames-Blanches. Leur maison, bien connue de la bourgeoisie parisienne, est à la fois maison d'éducation, de refuge et de santé. Trois femmes atteintes d'aliénation mentale y avaient été recueillies; ces trois malheureuses folles devinrent immédiatement l'objet de l'intérêt de toute la commune; on parla des « cages » où elles étaient enfermées, des « chaînes » qui les liaient; on en fit des « victimes cloîtrées, » comme dans le drame de Monvel. Des lits orthopédiques, destinés au traitement des jeunes filles dont la taille était déviée et semblables à tous ceux que l'on voit chez les marchands d'appareils chirurgicaux, furent les instrumens de torture à l'aide desquels on matait les récalcitrantes; enfin on alla jusqu'à prétendre que l'on avait découvert dans l'appartement de la supérieure un livre de médecine « illégale. » Dès lors tout le Paris fédéré ne parla que des *mystères de Picpus*. On peut répéter avec sœur Marie-Éléonore : « C'est vraiment bien extraordinaire! »

Le 5 mai, toute la communauté des religieuses des Sacrés-Cœurs, composée de quatre-vingt-onze personnes, fut conduite à Saint-Lazare. Les sœurs furent d'abord mises au secret; mais, sur l'inter-

(1) Ce Leroudier fut le metteur en œuvre de l'exposition théâtrale des squelettes de Saint-Laurent. Dans une lettre adressée par lui, le 21 avril 1871, à Raoul Rigault, il dit : « Une notice habile devrait être écrite pour faire sensation dans le public, et des dessins explicatifs ajoutés dans la même intention. Cette aventure de l'église Saint-Laurent, bien comprise, peut valoir plusieurs siècles d'étude et de progrès pour toute l'humanité. — *Signé* : le président de la dixième légion : LEROUDIER. »

vention de M. Miot, qui sut toujours rester un excellent homme, elles purent communiquer entre elles et ne furent point soumises à un régime trop rigoureux. Ces femmes, habituées à vivre entre elles, s'aimaient beaucoup, et, accoutumées aux multiples pratiques d'une dévotion méticuleuse, ne comprenaient rien à ce qui leur arrivait. Le directeur Mouton essaya d'être rigoureux envers elles, d'enfler sa voix éraillée, de leur faire un petit cours de philosophie; il n'y réussit pas et fut plus touché qu'il n'aurait voulu le paraître. La supérieure, mère Benjamine, âgée de soixante-neuf ans, avait été placée dans une chambre séparée avec l'économe et la directrice du pensionnat; elle désira faire une visite à la communauté réunie dans un dortoir voisin; Mouton y consentit et la conduisit lui-même. Lorsqu'il vit toutes les religieuses s'incliner devant « la révérende mère » et lui baiser les mains, il fut très ému et se mit à pleurer, car cet ivrogne avait le vin tendre et en somme un bon cœur. Dix des dames de Picpus sortirent le 17 et le 18 mai, sur l'intervention directe de M. Washburne, ministre des États-Unis d'Amérique. Il faut rendre cette justice à Protot et à ses juges d'instruction, ils n'aimaient point à se créer d'affaires internationales, et dès qu'un diplomate réclamait un détenu peu important, celui-ci était immédiatement rendu à la liberté (1).

Les femmes de sergens de ville et de gendarmes, détenues en assez grand nombre dans le quartier des prévenues et des jugées, prêtaient l'oreille à tous les bruits du dehors; elles trouvaient que leur incarcération durait bien longtemps, et, dans leur ignorance des événemens extérieurs, elles ne savaient que penser de l'avenir. Parfois elles réussissaient à s'emparer d'un journal apporté par une surveillante, et fiévreusement elles lisaient les nouvelles, qui toujours leur semblaient détestables, car jamais la presse ne mentit aussi impudemment que pendant la commune : les dépêches télégraphiques n'accusaient que des succès, les Versaillais n'éprouvaient jamais que des défaites, et les fédérés étaient incessamment vainqueurs. Le 22 mai cependant on remarqua que le directeur Mouton avait le front soucieux, qu'il se parlait à lui-même et se disait judicieusement : « Ça devait finir comme ça! » On en conclut que les troupes françaises opéraient dans Paris, et que la délivrance était prochaine. Méphisto avait prudemment disparu, et La Brunière pensait peut-être avec tristesse que, s'il eût découvert le fameux souterrain, il aurait pu sans péril se rendre à Argenteuil. Le 22 mai, dans la soirée, il y eut une alerte à la direction et au greffe. Des

(1) Paschal Grousset, en qualité de délégué aux relations extérieures, employa aussi toute son influence à protéger les étrangers; son intervention fut parfois fort utile. Lord Lyons et M. Washburne le reconnurent en faisant en sa faveur, après la chute de la commune, une démarche qui resta inutile.

fédérés appartenant au 228e bataillon forcèrent l'entrée de la prison et exigèrent que Mouton leur rendît, sans plus tarder, leur cantinière, qui était sous les verrous depuis trois jours. Mouton parlementa, expliqua qu'il n'était que pouvoir exécutif et qu'il lui était absolument interdit par « les lois » de lever un écrou sans mandat; mais il proposa aux fédérés d'user de son influence sur le procureur de la commune afin d'obtenir la mise en liberté demandée. Il écrivit donc : *Citoyen Rigault, si tu pouvais prendre en considération la demande de plusieurs citoyens qui* réclame *leur cantinière et leur rendre, tu ferais acte de justice; salut et égalité. Le directeur,* C. Mouton. — Munis de cette précieuse lettre, les fédérés se retirèrent; le groupe principal resta dans le poste d'entrée à fraterniser avec les camarades, et leurs messagers partirent pour trouver Raoul Rigault, qui n'était ni au Palais de Justice, ni à la préfecture, ni à l'Hôtel de Ville, ni au théâtre des Délassemens-Comiques, qu'il honorait souvent de sa présence. Où on le découvrit, l'ordre ci-joint, écrit au crayon sur le revers de la lettre de Mouton, le dit assez : *Ordre est donné au directeur de Saint-Lazare de mettre en liberté la citoyenne X..., cantinière au 223e bataillon. Procureur général de la commune,* Raoul Rigault. — *Fait au 142e bataillon, à Montmartre, ce jourd'hui 22 mai 1871.* — Cet ordre, qui fut immédiatement exécuté, est un des derniers que Raoul Rigault ait donnés; l'écriture en est mince, rapide et un peu heurtée.

Le 23, Mouton, dès la matinée, apparut sous un costume nouveau; sa perspicacité lui avait fait comprendre que l'heure de jouer au soldat et au directeur était passée, et qu'il était humain en même temps que sage de devenir un chef d'ambulance. Croix de Genève au brassard, croix de Genève au bonnet, plus de ceinture rouge, plus de képi galonné; on n'était qu'un infirmier ouvrant la prison et son cœur à toutes les infortunes. Le rez-de-chaussée de Saint-Lazare fut promptement organisé en ambulance; les lits ne manquaient pas, ni les draps, ni le vieux linge; on n'avait qu'à puiser au magasin central qui est annexé à la maison. Mouton s'empressait et recevait les blessés; des surveillantes, des filles de service improvisées infirmières, pansaient les plaies et ne se ménageaient pas. Mouton était bien persuadé que la commune était à l'agonie, et, autour de lui, on semblait partager sa conviction. Deux ou trois obus, venus on ne sait d'où, écornèrent la toiture et ne firent pas trop de dégâts; les détenues criaient de peur dans les quartiers; les Dames-Blanches, agenouillées dans leur grand dortoir, priaient à haute voix. On ne manquait heureusement pas de vivres : la boulangerie des prisons est à Saint-Lazare même, et le matin encore on avait pu « cuire. »

Le lendemain, mercredi 24 mai, dans la matinée, la fusillade,

qui avait été incessante, parut s'éloigner, et tout à coup une compagnie de soldats de la ligne pénétra dans la prison; on alla promptement ramasser quelques blessés appartenant aux troupes régulières et on les confia au chef de l'ambulance, qui réserva pour eux ses soins les plus attentifs. Le capitaine qui commandait la compagnie dit : — Où est donc le directeur? Personne ne répondit, et Mouton redoubla de prévenances pour les blessés! Cet homme n'avait point été mauvais, on n'avait pas eu à souffrir de son administration, son intempérance même l'avait rendu presque inoffensif; nul, parmi le personnel des surveillans, ne lui souhaitait de mal et n'eût voulu le livrer. Le capitaine répéta sa question; une détenue cligna de l'œil et désigna le chef de l'ambulance. Mouton fut immédiatement arrêté. Lorsqu'il fut traduit en cour d'assises, on lui tint compte de son caractère neutre et sans méchanceté; il fut frappé d'une peine relativement légère que l'initiative de la commission des grâces put encore adoucir. Pendant toute la durée de son incarcération en maison centrale, il fut le modèle de l'atelier de cordonnerie auquel ses talens particuliers l'avaient fait attacher; il est libre aujourd'hui et a repris philosophiquement le tranchet et le tire-pied. Méphisto, nous l'avons déjà dit, sut habilement éviter toute poursuite; La Brunière de Médicis fut moins heureux : dès le 25 mai, il était incarcéré; il fut condamné à la déportation. Du bagne de Toulon, où il attendait son départ pour la Calédonie, il écrivit à sa femme une lettre qu'il espérait sans doute voir saisir et qui est une minutieuse dénonciation contre tous les officiers fédérés qu'il a connus; il termine par ces mots : « Mon nom et ma dignité m'empêchent de faire le métier de délateur! » — « Toutes nos vacations sont farcesques, » disait Montaigne.

III. — SAINTE-PÉLAGIE.

La vieille maison de refuge pour les filles de mauvaise vie que Marie Bonneau, veuve de Beauharnais de Miramion, fonda en 1665, forme, dans le quartier du Jardin-des-Plantes, une sorte d'îlot carré borné par les rues de la Clef, du Puits-de-l'Hermite, de Lacépède et du Battoir. Elle n'a point de cellules, on n'y trouve que des dortoirs, des salles en commun, quelques chambres réservées à la pistole et une division isolée généralement attribuée aux détenus politiques et que l'on appelle, en plaisantant, *le pavillon des Princes.* Cette prison est affreuse, elle est atteinte de lèpre sénile; on a beau la nettoyer, la fourbir, la repeindre, elle succombe sous le poids de son grand âge. On dit qu'on va prochainement la démolir : il y a longtemps qu'elle aurait dû être remplacée, car elle n'appartient plus à notre civilisation; elle est moins un lieu

d'emprisonnement qu'une maladrerie; pour les malfaiteurs, elle est une école de perversité, pour les détenus politiques elle n'est qu'humiliante, pour l'administration elle est un coûteux embarras; elle a droit à la destruction, il faut espérer qu'on ne la lui refusera pas.

Elle fut peu utilisée par la commune, mais elle n'en fut pas moins souillée par un horrible forfait. Le 22 mars, trois gendarmes, arrêtés le matin à la caserne des Célestins, furent amenés à la prison, par ordre du commandant de place de l'état-major général et écroués sous les noms d'Auguste Bouzon, Léon Capdevielle et Dominique Pacotte; on les mit, on les laissa ensemble pendant toute la durée de leur détention, qui devait se terminer d'une façon sinistre. M. Lassalle, directeur régulier, n'avait point quitté la maison; le 23 mars, à huit heures du matin, son successeur, muni d'un ordre du comité central, se présenta et prit possession après avoir donné reçu d'une somme de 2,030 francs qui se trouvait dans la caisse; ce successeur n'était autre qu'Augustin Ranvier, commissionnaire en vins, lieutenant, pendant le siége, au 122e bataillon. Il avait une quarantaine d'années et était marié avec une femme beaucoup plus âgée que lui, dont il était séparé. Sainte-Pélagie, ou mieux Pélagie (1), comme l'on disait alors, pouvait, pendant la période insurrectionnelle, continuer à être la prison politique par excellence, on devait donc la placer sous les ordres d'un homme sûr, offrant des garanties sérieuses et dans lequel on pût avoir une confiance sans limite; il fallait en outre qu'il fût sans préjugés, car on pouvait avoir à en exiger des services d'une nature très délicate, tels que meurtres, assassinats et autres menues broutilles gouvernementales familières aux hébertistes. Le choix était judicieux et prouvait de la perspicacité. Le directeur avait été indiqué par un haut personnage de la coterie révolutionnaire quand même, par un futur membre de la commune et du comité de salut public, brutal, envieux, ignare et féroce, par Gabriel Ranvier, qui était son frère. Comme on devait, avant tout, détruire les abus du népotisme, Augustin avait été immédiatement pourvu. Fréquentant assidument Gabriel, il avait su se pénétrer de la haine sociale dont celui-ci était dévoré. Ce Gabriel Ranvier a pesé assez lourdement sur Paris pendant deux mois pour qu'il ne soit pas superflu d'en dire quelques mots, d'autant plus qu'il représente un type très commun dans toutes les révolutions et dans toutes les conspirations menées sous le huis-clos des cabarets et des sociétés secrètes.

Il avait essayé d'être peintre, avait brossé quelques paysages,

(1) On renchérissait encore; un nigaud, nommé Toussaint, qualifié de sous-chef d'état-major à la délégation de la guerre, écrit au directeur de la *citoyenne* Pélagie; j'ai la lettre sous les yeux.

mais, n'ayant ni talent ni aptitude, il avait eu le bon esprit de cesser de vouloir être artiste et était devenu artisan; il avait fait des décorations céramiques et des peintures sur laque; il gagnait assez convenablement sa vie et aurait pu fort honorablement subsister de son travail, lorsqu'il eut la malencontreuse idée de s'établir, de monter un atelier, d'être patron et de quitter le bon outil qu'il avait entre les mains pour avoir l'honneur à son tour de « diriger une maison. » Les qualités du maître : l'économie, l'intelligence, le vouloir persistant, lui faisaient défaut; il était naturellement irrésolu, aimait à boire et n'apportait pas dans son commerce une délicatesse scrupuleuse, car il reproduisit sans autorisation un dessin dont la propriété exclusive appartenait à un grand éditeur de gravures. Celui-ci fit un procès, et Augustin Ranvier fut condamné à des dommages et intérêts. Au lieu de redoubler d'efforts et de réparer par son travail la perte d'argent où sa légèreté, pour ne dire plus, l'avait entraîné, il rumina des projets de vengeance, parla de « la revendication des droits du travailleur, » se grisa plus encore que de coutume et fut mis en faillite. De ce jour il fut perdu. Il s'en prit à l'état social dans lequel il vivait, à « la tyrannie du capital, à « l'égoïsme des classes dirigeantes. » Il rechercha les hommes de désordre, s'affilia aux sociétés secrètes, devint orateur de clubs et fit si bien qu'il fut condamné à la prison vers la fin de l'empire; le 4 septembre le libéra.

La chute de l'empire, qu'il accusait de tous ses maux, ne lui suffit pas; il était affilié à l'Internationale, qui liquiderait la question sociale, et lié avec Gustave Flourens, qui résoudrait le problème politique. C'était assez dire qu'il appartenait à la violence dans ce qu'elle a de moins justifiable. On le vit bien au 31 octobre; il fut un des envahisseurs de l'Hôtel de Ville et un de ceux qui demandaient que l'on « jetât le gouvernement à la Seine. » A ce moment, il était commandant du 141e bataillon; il fut révoqué, ce qui n'empêcha pas les électeurs de le nommer maire du XXe arrondissement. Il était failli non réhabilité, c'était un cas d'incapacité; on en profita, et l'élection fut annulée. Dès lors il réclame l'établissement d'une commune afin de la substituer au gouvernement de la défense nationale. Le 29 décembre 1870, il signe la fameuse affiche rouge : « Place au peuple! place à la commune! » Arrêté, il est délivré le 21 janvier en même temps que Flourens. Le 18 mars, c'est lui qui s'empare de l'Hôtel de Ville. Il avait une certaine astuce dont il donna preuve le 20 mars en qualité de membre du comité central, car c'est lui qui rédige l'avis par lequel on prévient la population que « les Versaillais ont expédié des repris de justice à Paris pour commettre des méfaits, pour ternir l'honneur du peuple. » Il avait prévu sans doute les excès auxquels lui et

les siens allaient se livrer, et essayait, au début même de l'insurrection, d'en rejeter la responsabilité sur le gouvernement légal de la France. Dans les conseils de la commune, il montrait de la frénésie; son irrésolution naturelle, qu'il n'ignorait pas, le poussait aux déterminations excessives; il avait peur de paraître faible et, afin de se donner à lui-même un brevet d'énergie, il sut toujours dépasser la violence des plus violens. Le 24 mai, accompagné d'Hippolyte Parent, de Pindy, de Dudach, frère utérin de celui-ci, il ne quitta l'Hôtel de Ville qu'après avoir préparé et allumé l'incendie. Les derniers ordres d'extermination furent signés par lui; nous le retrouverons à la mairie de Belleville lors du plus épouvantable massacre que la commune ait à se reprocher.

C'était donc le frère de cet homme qui venait de prendre la direction de Sainte-Pélagie; il était dur, très ivrogne, toujours au comptoir des marchands de vin du quartier, peu délicat dans le choix de ses plaisirs, fort embarrassé en présence des registres, des paperasses de toute sorte qu'il voyait dans le greffe, et sachant d'autant moins comment il se tirerait de « ce grimoire » que M. Beauquesne, le greffier normal, avait eu le bon esprit de partir en emportant tous les livres de comptabilité. Il nomma deux greffiers : Clément, qui venait on ne sait d'où, et Benn, un Anglais, qui avait été garçon passementier; tous deux n'avaient d'autre mérite que de partager ses opinions, de vouloir, comme lui, la substitution du peuple à toute autre classe de la société, la république universelle, la fédération des peuples et le collectivisme. Comme les écritures n'étaient point fort compliquées, puisque le mouvement de la prison était presque nul, les choses marchaient à peu près régulièrement; mais Augustin Ranvier n'était point satisfait, car sa correspondance administrative lui offrait des difficultés insurmontables. Ses greffiers improvisés n'en savaient guère plus que lui à cet égard, et, quoique dans ce temps-là le service épistolaire entre la préfecture de police et les prisons ait été fort lestement simplifié, le directeur eût été incapable de faire ce que l'on nomme *le nécessaire quotidien*, si, sous les verrous même de Sainte-Pélagie, il n'eût trouvé l'homme qu'il lui fallait, dans la personne d'un détenu nommé Gustave-Simon Préau de Védel, ingénieur-constructeur, condamné à treize mois de prison pour escroquerie et qui faisait fonction de bibliothécaire dans la maison (1).

Préau de Védel avait sans doute conçu une mortelle aversion

(1) Préau de Védel prenait le titre de baron et s'en montrait fier. Parmi les adhérens de la commune, il n'est pas le seul qui ait sacrifié à ce genre de vanité. Rossel n'en fut point exempt, on en trouverait la preuve aux Archives nationales; sous le n° 20,098, il inscrit une demande à l'effet de faire vérifier s'il ne descend pas d'un certain Rossel, baron d'Aizaliers ou d'Aizalières.

contre une société qui a des lois et qui punit les malfaiteurs. Son intelligence le rendait redoutable; il avait de la finesse, beaucoup d'entregent, de la taille, de la force, une certaine beauté brune qui n'était pas sans charme, de la faconde, et cette bonhomie railleuse qui désagrége les scrupules les plus solides. Les scrupules d'Augustin Ranvier n'étaient point de telle trempe qu'il ne pût les ébrécher sans peine, car il ne fut pas long à s'emparer du directeur et à en devenir l'inséparable compagnon. Il lui faisait ses écritures et avait promesse d'être bientôt nommé premier greffier. Il continuait d'habiter la prison, mais il n'y était plus enfermé; il avait quitté le costume des détenus, avait repris ses vêtemens bourgeois et ne se montrait qu'armé d'un revolver qu'il aimait à mettre sous le nez de ses interlocuteurs. En réalité, pendant toute la commune ce fut lui qui fut le seul et véritable directeur de Sainte-Pélagie. Il commandait aux surveillans, donnait des ordres aux greffiers, décachetait la correspondance officielle, changeait les fournisseurs habituels de la prison, afin d'obtenir des pots-de-vin qu'il partageait fraternellement avec Ranvier, et accompagnait celui-ci dans tous les cabarets du voisinage. Le soir, on se réunissait dans le salon du directeur avec quelques amis et quelques personnes de bon vouloir dont les mœurs ne paraissent pas avoir été trop sévères.

Benn, Clément, Préau de Védel et Ranvier formaient un quatuor qui buvait et se divertissait à l'unisson; grâce aux surveillans, la discipline de la prison, pleine de gens incarcérés pour crimes ou délits de droit commun, n'avait pas trop à souffrir; seulement, si la cantine manqua quelquefois de vin, c'est que la direction en avait épuisé l'approvisionnement. On avait suspendu tout travail dans les ateliers, sous prétexte que le travail des détenus nuit à l'industrie privée; les prisonniers, mourant d'ennui, bâillaient dans les chauffoirs, se groupaient dans les préaux et regrettaient le temps où leur facile besogne leur permettait de gagner quelques sous. Tout se sait, même dans les geôles. Les détenus finirent par apprendre ce qui se passait chez le directeur; un jour que Préau de Védel traversait une cour, il fut sifflé, on lui lança quelques dures plaisanteries qui lui rappelèrent qu'il avait de nombreux camarades parmi ceux que la justice avait frappés; il se le tint pour dit et préféra la société de ses nouveaux amis à celle de ses anciens compagnons de chambrée. Il avait sans trop de difficulté persuadé à Augustin Ranvier qu'en qualité de directeur de Sainte-Pélagie il avait le droit et le devoir de surveiller les rues voisines, de faire des perquisitions et même des arrestations; c'était affirmer du même coup sa propre autorité et celle de la commune. Puisqu'il était directeur de prison, il avait, par ce fait même, pouvoir de séquestra-

tion; c'était là un raisonnement si clair qu'il fallut bien s'y rendre. Dès lors on fit des expéditions nocturnes.

Les quatre garnemens, suffisamment armés, sortaient ensemble vers les dix heures du soir; on allait dans le quartier, heurtant aux portes, faisant ouvrir au nom de la loi, et, sous prétexte de s'assurer que les locataires de la maison envahie n'entretenaient pas de relations coupables avec Versailles, on fouillait les meubles, on forçait les tiroirs et l'on dévalisait les commodes. On ne sortait jamais de là les mains vides et parfois on s'en allait les poches pleines. Lorsque l'on tombait par hasard sur des récalcitrans, on les emmenait à Sainte-Pélagie et on les y gardait un ou deux jours au régime de la prison. Quand l'aubaine avait été bonne, on se donnait une petite fête entre intimes, ce qu'ils appelaient « un balthazar. » Les moins gris couchaient le directeur, qui, ayant la tête faible, tombait toujours le premier sous la table. Une nuit, ils firent mieux; guidés par Préau de Védel, ils se rendirent près de la place Saint-Victor, dans une vaste maison où logent la plupart des Italiens, musiciens ambulans et modèles, qui pullulent dans Paris. Ils s'adressèrent à une famille composée du père, de la mère et de deux filles déjà grandelettes : on ne trouva rien dans les meubles que différentes nippes insignifiantes; cela parut singulier et peu naturel; les femmes, obligées, le pistolet sur la gorge, de se mettre nues devant ces coquins, furent dépouillées des ceintures où elles avaient caché leurs économies. La prise était bonne sans doute, car « la noce » qui suivit cette expédition se prolongea pendant deux jours. C'étaient du reste des gens d'ordre et d'économie. L'abbé Beugnot, aumônier de Sainte-Pélagie, avait été contraint de quitter la prison et de se réfugier chez un ami pour éviter les mauvais traitemens dont il était menacé; dès qu'il fut parti, on crocheta la porte de son appartement, on brisa ses meubles, on vola son linge, on vida sa cave. Jusque-là rien que de naturel; mais Ranvier, dépositaire et responsable des deniers de l'état, fit remettre à l'abbé Beugnot la facture du serrurier qui avait ouvert les serrures et la note du commissionnaire qui avait employé quatre jours à transporter le vin de sa cave au local de la direction; l'abbé Beugnot ne crut pas devoir payer.

Le 26 avril, un surveillant de la Santé, nommé Villemin, vint prendre service à Sainte-Pélagie en qualité de sous-brigadier; ce Villemin, ancien marin, ancien soldat, homme ferme, droit et loyal, n'avait accepté cet avancement irrégulier que sur les instances de M. Claude, chef du service de sûreté, alors détenu comme otage à la Santé. Le poste de brigadier était vacant à Sainte-Pélagie et M. Claude avait parfaitement compris que l'autorité de Villemin

pourrait avoir une bonne influence sur la tenue de la maison. C'est ce qu'Augustin Ranvier ne tarda pas à reconnaître; plusieurs fois il traita Villemin de Versaillais, ce qui était alors la plus grosse injure que l'on pût proférer, et le menaça de le faire fusiller. Villemin pliait le dos, laissait passer les bourrasques, reprenait son service, tâchait d'occuper les détenus et allait souvent causer avec Bouzon, Pacotte et Capdevielle, qui étaient toujours prisonniers; il leur portait quelque nourriture et parfois « une gobette » (verre de vin) supplémentaire. Tout cela déplaisait à Ranvier, qui, pour neutraliser le sous-brigadier, imagina spirituellement, sans doute par le conseil de Préau de Védel, de nommer un brigadier auquel tout le personnel des surveillans serait forcément soumis. Il fit choix pour ce poste, — qui est très important dans une prison, — d'une de ses vieilles connaissances, un peu brocanteur, un peu marchand de vieux habits, un peu revendeur de chiffons, tout à fait ivrogne, qui s'appelait Félix-Magloire Gentil, et que Raoul Rigault avait utilisé momentanément en guise de commissaire de police. Ce Gentil avait une férocité bestiale qui ne reculait devant rien; il fut vite apprécié par les compagnons du directeur et admis dans leur intimité. Le hasard avait rapproché deux hommes, Préau de Védel et Gentil, qui se sentaient dignes d'être les exécuteurs des arrêts de la commune; ils le prouvèrent.

Augustin Ranvier n'était pas seulement directeur de Sainte-Pélagie; il avait une autre fonction que son frère Gabriel, alors au sommet des honneurs et du pouvoir, rétribuait de la main à la main. Ceci demande une courte explication. Les hommes de la commune, qui avaient passé leur vie à déblatérer contre la police, usèrent jusqu'à l'excès de l'information secrète et de l'espionnage. Toute administration, tout délégué, tout membre de ce baroque gouvernement, tout gros fonctionnaire, et il n'en manquait pas, avait sa police : police de Rigault, police de Cournet, police de Ferré, police de Protot, police de Delescluze, police de la guerre, police de l'intérieur, police des « relations extérieures, » police de l'Hôtel de Ville, de la commune, du comité central, du comité de salut public, police permanente, police universelle; chacun jouait au policier, comme pendant le siége on avait joué au soldat. Les agens de ces innombrables polices ne s'appelaient plus ni inspecteurs, ni indicateurs; ils avaient pris le titre de *reporteurs* et rapportaient tout ce qu'ils entendaient dire. Gabriel Ranvier eut sa police comme les autres, et son reporteur en chef fut son frère Augustin. Celui-ci était chargé de « tâter le pouls à l'opinion publique et d'éclairer la religion du gouvernement. » Indépendamment des délations que leur envoyait quotidiennement la venimeuse petite presse communarde,

les maîtres de Paris, qui siégeaient à l'Hôtel de Ville et ailleurs, recevaient le résumé des investigations secrètes d'un ramassis de gens sans foi ni loi, dont l'ambition paraît avoir été d'imiter l'*ami du peuple*, Marat, qui fut le type même du délateur. C'est pourquoi Augustin Ranvier s'absentait parfois de Sainte-Pélagie pendant des journées entières, et que, sorti de bonne heure le jeudi 18 mai, il ne rentra que fort tard. Il avait assisté au concert donné dans le jour au palais des Tuileries, et, le soir, à la représentation du Théâtre-Lyrique. Ce concert et cette représentation n'ont point été des faits accidentels, comme on a pu le croire; une pièce du programme avait été indiquée par le comité de salut public, et se lie intimement au projet préconçu, en partie avorté, d'incendier Paris.

Le 9 septembre 1870, au conseil du gouvernement de la défense nationale, le général Trochu avait dit : « La Prusse n'osera pas incendier Paris. » Il avait raison; mais il ne s'imaginait pas alors qu'une fraction de cette garde civique, qu'il aimait à diriger par la seule influence de la force morale, nous réservait cette intolérable douleur. L'idée du crime naquit en même temps que la commune : Paris sera à nous ou ne sera plus. Dans les premiers jours d'avril, un personnage important de l'Hôtel de Ville disait textuellement : « S'il le faut, nous brûlerons Paris : *c'est raide*, j'en conviens; mais à la guerre comme à la guerre. » Dès le 20 mars, le comité central se met en rapport avec M. Borme, le réinventeur du feu grégeois; aussitôt que la commune est élue, on institue une délégation scientifique qui a pour mission d'expérimenter toutes les compositions incendiaires que la science peut mettre au service de la révolution. M. Borme, chargé de s'entendre avec cette délégation, sut traîner si bien les choses en longueur, qu'il devint suspect, fut arrêté le 18 mai par Ferré, interrogé par Raoul Rigault, condamné à mort, écroué au dépôt, et qu'il ne dut son salut qu'aux incidens que nous avons déjà racontés. Le 22 avril : « les détenteurs de pétrole sont tenus de faire la déclaration par écrit de leur stock, dans les trois jours, à la délégation scientifique. » — Le 14 mai : « tous les détenteurs de soufre, phosphore et produits de cette nature sont tenus de le faire connaître sous trois jours. » — Le 17 mai : « tous les dépositaires de pétrole ou autres huiles minérales devront, dans les quarante-huit heures, en faire la déclaration dans les bureaux de l'éclairage situés place de l'Hôtel de Ville, 9. » — Le 15 mai, on avait enrégimenté les incendiaires. Le membre de la commune, chef de la délégation scientifique, Parisel, avait formé des équipes de *fuséens* sous les ordres du citoyen Lutz. Ces fuséens portaient un uniforme spécial, veste et pantalon de treillis, large ceinture rouge et bleue; on n'avait point été embarrassé pour les vêtir, on

avait simplement saisi les costumes de gymnastique des pompiers et on les leur avait distribués. En outre, on avait fait confectionner une prodigieuse quantité de mèches soufrées, non point plates, courtes et dures comme celles qui servent à enfumer le renard au terrier, mais rondes, flambantes, très longues, flexibles et pouvant suivre facilement les circonvolutions d'un escalier ou pendre contre un mur du haut d'une fenêtre.

Toute précaution était donc prise : les matières inflammables étaient centralisées, les bandes d'incendiaires étaient groupées sous un chef; le comité de salut public, et derrière lui la commune, étaient résolus ; mais malgré la tyrannie sans frein ni contrôle que l'on exerçait, on craignit que « le peuple » ne consentît pas aisément à laisser incendier sa ville. On voulut s'assurer du degré de délire révolutionnaire auquel il était parvenu, et l'on décida de donner un concert dans le palais même des Tuileries. Cette « solennité musicale » fut annoncée par des avis publiés dans les journaux, par des affiches apposées sur les murailles, et dans quel style, bon Dieu! « Des orchestres circuleront avec la foule dans les longues galeries, s'arrêtant, par *interval*, pour soulever, par leur puissante et mâle harmonie, l'enthousiasme de tout ce qui sent un cœur d'homme et de citoyen battre dans sa poitrine. Des poètes populaires, nouveaux Tyrtées, diront leurs œuvres énergiques. » Dans le palais, sur les tentures, on avait placardé la proclamation que voici : « Peuple ! l'or qui ruisselle sur ces murs, c'est ta sueur! assez de temps, tu as alimenté de ton travail, abreuvé de ton sang ce monstre insatiable : *la monarchie!* Aujourd'hui que la révolution t'a fait libre, tu rentres en possession de ton bien! Ici tu es chez toi! Mais reste digne, parce que tu es fort! et fais bonne garde pour que les tyrans n'y rentrent jamais! — Signé : Docteur Rousselle. »

Le comité de salut public, dont Gabriel Ranvier était membre, n'avait point intérêt à constater l'effet produit par les différens morceaux de musique que l'on devait exécuter, mais il tenait à être renseigné sur l'impression que le peuple ressentirait en écoutant « les nouveaux Tyrtées. » En effet, le programme indiquait que l'on réciterait une pièce de vers d'Hégésippe Moreau intitulée : *l'Hiver*, titre fort modeste et banal qui cachait une excitation directe à l'incendie. Une actrice, connue aux boulevards, où elle avait joué dans quelques drames à fracas, avait accepté de lire cette diatribe, qui fut d'abord écoutée assez froidement; mais après les vers :

Alors s'accomplira l'épouvantable scène
Qu'Isnard prophétisait au peuple de la Seine.

Au rivage désert, les barbares surpris,
Demanderont où fut ce qu'on nommait Paris;
Pour effacer du sol la reine des Sodômes,
Que ne défendra pas l'aiguille de ses dômes,
La foudre éclatera, les quatre vents du ciel
Sur le terrain fumant feront grêler du sel;
Et moi j'applaudirai : ma jeunesse engourdie
Se réchauffera bien à ce grand incendie !

les applaudissemens éclatèrent, la foule avait compris et s'associait aux projets criminels de ses dictateurs. Le soir, la même actrice récita les mêmes vers, avec le même succès, au Théâtre-Lyrique. Pendant le siége, on avait tant répété, sur tous les tons, aux Parisiens qu'il fallait se faire sauter plutôt que de capituler, que Paris, livré aux hommes de la commune, s'est brûlé plutôt que de se rendre à la France; la rhétorique révolutionnaire versée à flots depuis huit mois a été pour beaucoup dans l'accomplissement du forfait, et bien des gens ont cru être héroïques qui n'étaient que stupides. Si Augustin Ranvier fit connaître à son frère l'enthousiasme dont il avait été le témoin, le comité de salut public fut assuré de trouver des auxiliaires dociles dans la partie affolée de la population et se prépara froidement à tous les crimes. On ne rêvait pas seulement des incendies, l'entrée des troupes françaises devait être le signal d'assassinats abominables; un des plus horribles fut commis à Sainte-Pélagie.

Le lendemain même du jour où le concert avait été donné aux Tuileries, Gustave Chaudey fut amené à Sainte-Pélagie et écroué au « pavillon des Princes. » Arrêté le 13 avril par ordre de Rigault, incarcéré au dépôt, transféré, le 14, à Mazas, il devait aux sollicitations de sa femme d'avoir été transporté à Sainte-Pélagie, où il était matériellement mieux et où il se croyait peut-être plus en sûreté. Chaudey était alors un homme de cinquante-deux ans, avocat à la cour d'appel, aimé de ses collègues auxquels plaisait sa bonhomie un peu bruyante, d'opinions républicaines très fermes, mais modérées, inclinant vers les idées girondines. Doué des vertus sérieuses de l'homme privé, il désirait ardemment entrer dans la vie politique. Lié avec son compatriote Proudhon, il avait subi l'influence de ce dialecticien de la démolition universelle, et avait probablement admiré son imperturbable logique, sans trop s'apercevoir que les conclusions étaient souvent erronées, parce que les prémisses n'étaient pas toujours justes. Il ne savait pas que Proudhon, dans sa correspondance intime, s'effrayait parfois lui-même de son œuvre et que, le 3 mai 1860, il avait écrit à son ami, à son confident, Charles Beslay : « J'ai vécu, j'ai travaillé, je puis le dire, quarante ans dans la pensée de la liberté et de la justice : j'ai pris la plume pour les servir, et je n'aurai servi qu'à hâter la servitude

générale et la confusion. » Aveu précieux à retenir et que bien des révolutionnaires ont dû laisser échapper dans le secret de leur conscience! Après la révolution du 4 septembre, à laquelle Gustave Chaudey avait applaudi, il fut nommé maire du IXe arrondissement; n'ayant pas été réélu au mois de novembre, il fut attaché comme adjoint à la mairie de Paris. Il était à l'Hôtel de Ville le 22 janvier, lorsque les émeutiers s'y présentèrent précédés par deux députations. Les orateurs de celles-ci exigeaient la sortie en masse. Le commandant militaire répondit que toute la garde nationale serait prochainement appelée à combattre l'ennemi; les orateurs répliquèrent: « C'est ça, on veut encore nous envoyer à la boucherie et faire massacrer le peuple! » Peu d'instans après cet incident, la fusillade fut engagée par des hommes du 101e bataillon marchant sous les ordres de Sérizier : la place fut promptement déblayée par la garde mobile, à laquelle la gendarmerie vint bientôt se joindre. Cette tentative avortée d'insurrection, que Flourens avait conduite en sous-main, était comme une pointe aiguë dans le souvenir des triomphateurs du 18 mars. Force était restée à la loi, l'ordre n'avait été que momentanément troublé, le gouvernement de la défense nationale n'avait point été écroué à Mazas : c'étaient là trois crimes dont on accusait Gustave Chaudey. Celui-ci fut d'abord dénoncé dans le *Père Duchêne :* « Il y a par exemple le misérable Chaudey qui a joué un sale rôle dans cette affaire-là (22 janvier) et qui se balade encore dans Paris aussi tranquille qu'un petit Jean-Baptiste; est-ce qu'on ne va pas bientôt décréter d'accusation ce j. f. là et lui faire connaître un peu le goût des pruneaux de six livres dont il nous a régalés dans le temps? » Vermesch, rédacteur en chef de ce journal, a déclaré qu'il n'était pour rien dans cette délation; on en a fait retomber la responsabilité sur un nommé Alphonse Humbert; il nous est impossible d'émettre une opinion à cet égard, nous savons seulement que la dénonciation fut publiée page 8 du n° 27 du *Père Duchêne*, en date du 22 germinal, an 79. Le soir même, 12 avril, Delescluze dit, en séance de la commune, à Raoul Rigault : « Je suis surpris que Chaudey ne soit pas arrêté. » Celui-ci l'était, le lendemain, par les soins d'un certain Pillotel, qui cinq jours plus tard, en homme pratique qu'il était, vint arrêter aussi 815 francs au domicile de Mme Chaudey. Des démarches très instantes et inutiles furent faites pour obtenir la liberté de ce prisonnier d'état. Un ami intime de Chaudey alla en parler à Raoul Rigault, qui répondit : « Entre Troppmann et Chaudey, je ne fais point de différence. »

On a dit qu'une haine secrète, motivée par des pièces de procédure compromettantes dont Chaudey avait eu connaissance en qualité d'avocat, avait poursuivi ce malheureux; nous ne faisons que

mentionner ce bruit, sans y attacher une grande valeur, car nous pensons que la nature profondément mauvaise de Raoul Rigault suffit à expliquer le crime dont il a revendiqué l'accomplissement, et auquel il est venu présider lui-même. Chaudey n'ignorait pas que les troupes françaises avaient enfin pu pénétrer dans Paris, et il devait penser que sa délivrance était prochaine. De plus, comme on a une invincible tendance à prêter aux autres les sentimens dont on est soi-même animé, il lui était impossible d'imaginer qu'il courût d'autre danger qu'une prolongation de captivité dans le cas fort douteux où les bandes de la fédération auraient réussi à repousser l'armée. Il devait donc être en repos sur son sort et n'avait que cette inquiétude poignante qui oppressa tous les honnêtes gens pendant la durée de cette longue bataille. Le 23 mai était pour Gustave Chaudey un double anniversaire heureux qui lui rappelait son mariage et la naissance de son fils. Ce jour-là, Mme Chaudey, traversant avec courage les rues hérissées de barricades et pleines de combattans, était venue voir son mari, et, malgré ses instances, n'avait pu obtenir d'Augustin Ranvier l'autorisation de dîner avec lui. Chaudey descendit au greffe, essaya d'arracher au directeur la permission demandée et n'y parvint pas. Mme Chaudey dut s'éloigner, elle quitta son mari en lui disant : « A demain. »

La journée avait été assez calme; la prison cependant avait reçu trois nouveaux hôtes. Des fédérés avaient envahi l'église Saint-Médard, et, à défaut d'adversaires en armes qu'ils n'y cherchaient pas, ils y découvrirent deux vicaires et un bedeau qu'ils s'empressèrent d'arrêter. MM. Asselin de Villequier, Picou et Platuel furent amenés à Sainte-Pélagie, non sans avoir été injuriés pendant leur trajet par les gardes qui les escortaient et par les combattans qu'ils rencontrèrent; ils furent écroués *sans motifs, par ordre du chef de la treizième légion*, qui était Sérizier, lequel n'aimait pas les prêtres, ainsi qu'il tint à le prouver par le meurtre des dominicains d'Arcueil. Le soir était venu; tout était tranquille dans la maison. Augustin Ranvier, assez souffrant à la suite d'un des « balthazars » dont il avait l'habitude, était couché : auprès de son lit, Préau de Védel, Gentil, Benn, Clément, Jollivet, officier du XIIIe arrondissement, qui avait amené les prêtres de Saint-Médard, étaient assis, fumant ou jouant aux cartes. Vers onze heures du soir, un surveillant nommé Berthier entra tout effaré dans l'appartement et dit que Raoul Rigault était au greffe, où il demandait tout de suite le directeur. Augustin Ranvier, Préau de Védel, Benn, Clément et Gentil se hâtèrent de descendre et trouvèrent en effet Raoul Rigault, vêtu en chef de bataillon, accompagné d'un commissaire de police dont on ignore le nom, et de son secrétaire particulier appelé Slom.

Le premier mot de Rigault fut : « Nous avons quatre canailles ici, nous allons les fusiller en commençant par Chaudey. Envoyez-le chercher. » — Le surveillant Berthier reçut l'ordre de Ranvier et se rendit chez Chaudey, qu'il trouva écrivant; il l'invita à le suivre. Chaudey descendit tel qu'il était, en robe de chambre et en pantoufles, pénétra dans le greffe, reconnut Raoul Rigault et le salua. « J'ai pour mission de faire exécuter les otages, vous en êtes un, dans cinq minutes vous serez fusillé. — Chaudey répondit : — Songez vous à ce que vous allez faire? — La commune a décidé que tous les otages seraient passés par les armes; du reste, Blanqui a été assassiné, et vous paierez pour lui. — Vous vous trompez, Rigault, Blanqui n'a pas été assassiné; je suis en mesure, si vous retardez mon exécution, de vous faire avoir de ses nouvelles et peut-être même d'obtenir sa mise en liberté. — Vous voyez bien que vous êtes en relations avec Versailles; dépêchons, je n'ai pas le temps de m'amuser ! — Le pauvre Chaudey dit alors : — Eh bien ! je vais vous montrer comment un républicain sait mourir. » — Raoul Rigault leva les épaules, et, s'adressant à son secrétaire Slom, il lui dit : « Toi, écris; » puis il dicta le procès-verbal d'exécution : *Par devant nous, Raoul Rigault, membre de la commune, procureur-général de ladite commune, sont comparus : Gustave Chaudey, ex-adjoint au maire de Paris, Bouzon, Capdevielle et Pacotte, gardes républicains, et leur avons signifié qu'attendu que les Versaillais nous tirent dessus par les fenêtres, et qu'il est temps d'en finir avec ces agissemens, qu'en conséquence ils allaient être immédiatement exécutés dans la cour de cette maison. Paris, le 23 mai 1871; le procureur de la commune :* RAOUL RIGAULT. — *Le secrétaire du procureur :* SLOM. — Les trois gendarmes désignés sur cet acte de condamnation dormaient encore dans leur chambrée.

Pendant que Slom rédigeait le procès-verbal de l'assassinat, Préau de Védel, le brigadier Gentil, le greffier Clément, avaient été au poste de la prison chercher un peloton d'exécution : huit hommes seulement, appartenant tous au 248e bataillon, avaient consenti à faire l'office de bourreaux; ils étaient commandés par le lieutenant Léonard et le sergent Thibaudier; c'est dans l'arrière-greffe que les armes furent chargées. « Est-on prêt? dit Rigault. — Oui, » répondit Préau de Védel, qui, ainsi que Gentil et Clément, tenait un fusil en main. On partit; on insultait Chaudey, qui marchait droit et portait la tête haute. Sans faiblir, il pensa à sa femme, à ses enfans, à tout ce bonheur domestique, à tout l'avenir rêvé qui s'écroulait; le courage de l'homme resta intact, mais son cœur dut se briser. Au moment où, après avoir traversé les couloirs, il mettait le pied dans le chemin de ronde, il se tourna vers le procureur de la com-

mune et lui dit : « Rigault, j'ai une femme, j'ai des enfans. — Rigault répliqua : — Pas de sensiblerie, je m'en f... ! » Chaudey ne parla plus et alla s'adosser à la muraille, à côté d'une lanterne, redressant sa haute taille et regardant Rigault, qui disait : « Baste ! quand les Versaillais me tiendront, ils ne me feront pas tant de grâce ! » Léonard rangea le peloton d'exécution; Raoul Rigault se plaça sur la gauche, tira son épée et commanda : feu ! Les hommes ne voulaient pas tuer, cela est certain, car ils étaient à moins de vingt pas de Chaudey, et celui-ci ne reçut qu'une seule balle qui le blessa légèrement au bras gauche. Il agita le bras droit et trois fois de suite cria : Vive la république ! Clément se précipita sur lui et lui tira à bout portant un coup de fusil dans le ventre; il resta debout. Gentil lui déchargea son revolver contre la poitrine; le malheureux roula par terre; Préau de Védel s'approcha et lui fit sauter la base du crâne. « C'est égal, dit Rigault, il est b... bien mort; aux autres maintenant. »

Il revint au greffe, où les trois gendarmes Bouzon, Capdevielle et Pacotte, arrachés en hâte au premier sommeil, l'attendaient à demi vêtus. Rigault, à peine entré, leur dit : « Vous allez être fusillés. » Ils se récrièrent : « Nous sommes soldats et nous devons être mis en liberté. — Ah ! oui, en liberté, reprit Rigault, pour que vous nous f... des coups de fusil; pas de ça, Lisette; allons, en route ! » Dans les couloirs, on discuta pour savoir si on les exécuterait ensemble ou l'un après l'autre. Préau de Védel dit : « Il faut les mettre en tas. » Son avis prévalut. Le peloton d'exécution discutait aussi; ces hommes avaient honte du métier qu'on leur faisait faire et déclaraient qu'ils « en avaient assez. » Slom leur fit une allocution et les rappela « au sentiment du devoir. » Les gendarmes furent placés au mur, ayant devant eux, à leurs pieds, le cadavre de Chaudey; le peloton fit feu, deux des condamnés tombèrent; Préau de Védel et Clément leur donnèrent le coup de grâce. Un des trois gendarmes n'avait point été atteint; instinctivement, il avait pris sa course vers la gauche, dans le prolongement du chemin de ronde, et s'était caché derrière une guérite. Préau de Védel le découvrit et allait le tuer d'un coup de revolver, lorsque Raoul Rigault cria : « Ne tire donc pas, amène-le ici, qu'il crève avec les autres. » Un troisième feu de peloton le mit à mort. Préau de Védel dit : « C'est une bonne chose, nous en avons nettoyé quatre. » Raoul Rigault quitta la prison, car il ne savait pas que trois prêtres y avaient été incarcérés dans la journée; cette ignorance leur sauva la vie.

Pendant la nuit, on mit les quatre corps sur une civière qui, étant trop chargée, se brisa; on les plaça alors dans la petite charrette où l'on jetait ordinairement les ordures de la prison et on

les conduisit à l'hôpital de Notre-Dame de la Pitié. Au moment où il fut assassiné, Gustave Chaudey avait sur lui un rouleau de 1,000 francs, une montre en or, deux alliances; les hommes qui avaient aidé Raoul Rigault estimèrent que ces objets étaient la juste rémunération de leur travail et s'en emparèrent. Le lendemain matin, malgré la bataille alors engagée dans presque toutes les rues de Paris, Mme Chaudey, accompagnée de son enfant, se présenta dès neuf heures du matin au greffe de la prison, elle demanda à voir son mari; par ordre d'Augustin Ranvier, on lui répondit qu'il avait été, pendant la nuit, transféré à la préfecture de police.

Le mercredi 24 mai, à deux heures de l'après-midi, Augustin Ranvier, Gentil, Clément et Préau de Védel, armés de fusils chassepot, la ceinture de laine rouge à la taille, sortirent de Sainte-Pélagie et n'y reparurent plus. Le sous-brigadier Villemin prit alors la direction de la prison, fit abattre le drapeau rouge qui en maculait la façade, et parvint, non sans quelque difficulté, à nourrir les détenus. La journée du 25 fut encore pleine d'anxiété, mais le 26, à l'aube, on se sentit définitivement sauvé en voyant entrer un peloton de soldats appartenant à l'armée régulière. Les transes avaient été vives, car le bruit persistant du quartier était que les caves du Panthéon, chargées de poudre, seraient incendiées par les fédérés dès qu'ils seraient forcés de battre en retraite; dans ce cas, Sainte-Pélagie et les maisons voisines eussent certainement été détruites par l'explosion. Celle de la poudrière du Luxembourg, que « les braves fédérés de la rue Vavin font éclater, » dit Lissagaray (*Histoire de la Commune*), ébranla le 24 mai la vieille prison, mais ne la renversa pas.

Raoul Rigault ne survécut pas longtemps à Chaudey; le meurtre n'était pas commis depuis vingt-quatre heures que déjà l'assassin était puni et avait rejoint sa victime. Très prudent, malgré son arrogance et sa cruauté, Rigault, dès le 18 avril, en prévision des événemens qu'il redoutait et afin de se ménager le moyen de fuir, avait retenu un logement rue et hôtel Gay-Lussac, chez un maître de garni nommé Chrétien; il s'était fait inscrire sur le registre des locataires au nom d'Auguste de Varenne, homme d'affaires, âgé de vingt-sept ans, né en Espagne, ayant eu Pau pour dernier domicile : il avait là une simple chambre qu'il partageait souvent avec Dacosta; une femme de théâtre, avec laquelle il était également lié, ne demeurait pas loin de là. Le 24 mai, vers cinq heures du soir, quelques chasseurs à pied du 17e bataillon, après avoir emporté la barricade du boulevard Arago, aperçurent un commandant de fédérés qui très précipitamment entrait à l'hôtel; ils firent feu sur lui et le manquèrent. Quatre ou cinq hommes, conduits par un ca-

poral, se jetèrent derrière lui, pénétrèrent dans la maison et en arrêtèrent le propriétaire, qui naturellement fit de sérieuses objections. La maison n'avait qu'une issue, on s'en assura, et le malheureux logeur fut requis d'aller chercher l'officier fédéré, qui, disait-il, avait gravi l'escalier en courant. Il n'ignorait pas que cet officier était son locataire, Auguste de Varenne, et qu'Auguste de Varenne n'était autre que Raoul Rigault. Tout en haut de l'escalier, au-dessous d'une fenêtre à tabatière ouvrant directement sur la toiture, M. Chrétien trouva Rigault fort effaré et lui dit : « Les soldats sont en bas, il faut descendre. » Rigault lui proposa de le suivre sur les toits et d'essayer ainsi d'échapper aux poursuites. Le propriétaire refusa : « Non, descendez, rendez-vous; sans cela je serai fusillé à votre place. » Raoul Rigault sembla hésiter; puis prenant brusquement son parti : « Soit, dit-il, je ne suis pas un lâche (le mot fut beaucoup plus vif), descendons ! » Il portait une épée et tenait un revolver à la main. Au second étage, il rencontra le caporal, qui montait escorté de deux de ses hommes; Rigault lui dit : « C'est moi ! » et lui remit ses armes sans même essayer d'en faire usage.

Les soldats l'entourèrent et le firent sortir de la maison pour le conduire à la prévôté installée au palais du Luxembourg; le caporal avait gardé le revolver à la main. Rue Gay-Lussac, auprès de la rue Royer-Collard, on rencontra un colonel d'état-major, qui s'arrêta et demanda : « Quel est cet homme? — Rigault répondit : — C'est moi, Raoul Rigault ! A bas les assassins ! » Le caporal, sans attendre d'ordre, lui appliqua son propre revolver sur la tête en lui disant : « Crie vive l'armée ! — Rigault cria : — Vive la commune ! » Le caporal fit feu; Rigault s'abattit la face contre terre, les bras en avant; une convulsion le retourna; alors un des chasseurs lui tira un coup de fusil au sein gauche. On plaça le cadavre près de la barricade de la rue Gay-Lussac, où trois autres étaient déjà étendus contre les tas de pavés; pour le reconnaître, on lui attacha un bouchon de paille à la ceinture. On les porta tous dans une maison voisine, où ils restèrent deux jours, ainsi que le prouve ce récépissé : « Reçu du concierge M. Morot, demeurant rue Saint-Jacques, n° 250, quatre cadavres au nombre desquels celui de Raoul Rigault. — Brès, capitaine de la garde nationale, rue de la Huchette, n° 19. Paris, 26 mai 1871. » Il n'y a point à plaindre Rigault. « Il a mené à la préfecture de police, a écrit Louis Rossel, l'existence scandaleuse d'un viveur dépensier, entouré d'inutiles, consacrant à la débauche une grande partie de son temps. » Il fut cruel sans raison, féroce sans excuse, et barbota dans le sang comme dans son élément naturel. Si jamais criminel mérita la mort, ce fut celui-ci. Il n'avait jamais invoqué que la force; il mourut

justement frappé par sa propre divinité. On doit estimer heureux qu'il ait été tué le 24 mai, car, s'il avait réussi à se jeter sur la rive droite de la Seine et à se réunir à ses complices assemblés à la mairie du XIe arrondissement, il est probable que, venant au secours de Ferré, il n'eût pas laissé un seul otage en vie dans la prison de la Grande-Roquette; de même l'on peut affirmer que, s'il eût été mis à mort le 23, jamais Gustave Chaudey n'eût été assassiné.

Le greffier Clément et le brigadier Gentil disparurent; sont-ils tombés sur une barricade, ont-ils réussi à prendre la fuite ou à se cacher? Nous l'ignorons. Benn et Préau de Védel furent traduits devant le 6e conseil de guerre, siégeant à Versailles. Benn fut condamné à deux ans de prison pour usurpation de fonctions publiques. Préau de Védel s'agita, nia, protesta, mentit; les témoignages qui l'accusaient étaient unanimes et écrasans. Lors même qu'elle l'eût voulu, la justice militaire ne pouvait se montrer indulgente; il fut condamné à mort, et son recours en grâce fut rejeté; en présence de ces crimes si froidement accomplis, sans haine comme sans hésitation, on ne pouvait « préférer miséricorde à la rigueur des lois. » Avant de mourir, il écrivit à M. Thiers, alors président de la république : « Je suis assassiné,... mais je meurs innocent, et la postérité me vengera! » Tous du reste, tous ces criminels qui furent sans pitié et qui tuèrent, on peut le croire, pour le plaisir de tuer, tombent dans ce lieu-commun prétentieux et meurent en faisant appel à la postérité.

Il en est un cependant qui sut échapper à ce ridicule, c'est Augustin Ranvier. Lorsque, dans la matinée du 28 mai, les soldats s'emparèrent de la rue Saint-Maur, au moment où la lutte éteinte allait enfin laisser respirer Paris, étouffé depuis deux mois sous le poids de la commune, ils fouillèrent la maison portant le n° 139, et, dans l'appartement occupé par une dame Guyard, ils aperçurent un homme pendu au plafond : le cadavre était déjà raide et froid. On le transporta à l'église Saint-Joseph avec les corps de plusieurs insurgés tués sur les dernières barricades. En visitant les vêtemens de ce mort inconnu pour y découvrir quelques pièces d'identité, on vit un papier attaché par une épingle à la doublure du gilet. Sur ce billet, on lut : « Je suis Ranvier, directeur de Sainte-Pélagie. Je meurs, parce que mon crime est impardonnable. »

MAXIME DU CAMP.

L'AUSTRALIE

D'APRÈS LES RÉCENS VOYAGEURS

I.

LE PASSÉ AUSTRALIEN ET LE NOUVEAU RÉGIME REPRÉSENTATIF.

I. *Australia and New Zealand*, by Anthony Trollope, 3 vol. in-8°; London. — II. *New South Wales, the Mother-Colony of the Australias*, by G. H. Reid, Sydney 1876. — III. *Voyage autour du monde, Australie*, par M. le comte de Beauvoir.

On discutait un soir entre lettrés germains les différences qui séparent les caractères des peuples français, anglais et allemand, sans parvenir beaucoup à s'entendre. « Je vais vous rendre ces différences sensibles par un exemple bien familier, dit alors le célèbre romantique Achim d'Arnim. On ouvrit une fois un concours de peinture auquel prirent part trois artistes, l'un français, le second allemand, et le troisième anglais. Le sujet proposé fut la figure d'un lion. L'Allemand rentra chez lui, ferma ses portes, tira ses volets, et, plongé dans cette obscurité qui est, dit-on, favorable à la rêverie, il s'enfonça dans une méditation profonde pour essayer de concevoir le lion *en soi*, le lion type et archétype de toutes les variétés possibles du genre lion. L'Anglais suivit une méthode toute contraire; il commença par s'entourer de tous les documens relatifs à l'animal lion, et par visiter tous les musées d'histoire naturelle qui étaient à sa portée, puis, lorsqu'il eut épuisé tous ces documens, dessins, ossemens, animaux empaillés ou vivans, livres des savans, il fit ses malles et partit pour aller vérifier à travers le monde les

descriptions des naturalistes et les récits des voyageurs. — Et le Français, que fit-il pour lutter avec des rivaux préparés par une si austère méditation et une si abondante information? — Il s'arma d'un crayon et d'une feuille de papier, se rendit au Jardin des Plantes, y dessina un lion, revint à son atelier et se mit sans retard à l'œuvre.»

Cette anecdote nous est revenue au souvenir en comparant les récits des deux voyageurs qui dans ces dernières années nous ont le mieux renseignés sur les colonies australiennes, M. le comte de Beauvoir et M. Anthony Trollope. Ici il s'agissait de dessiner, non pas un lion, mais un mouton ou un kangourou. M. de Beauvoir a séjourné deux mois en Australie, et, désireux de mettre le temps à profit, il est allé tout droit aux *runs* les plus proches et y a dessiné le mouton. De ce court séjour bien employé, il est sorti un récit aussi amusant qu'instructif, où rien d'essentiel ne manque, plein de jeunesse par la vivacité des sensations et plein de maturité par l'exactitude des informations, à la fois fidèle image du pays parcouru et clair miroir où tous ceux qui ont eu le plaisir de connaître le jeune voyageur le retrouvent tel qu'ils l'ont laissé, à la fois gai et recueilli, ouvert et réservé, et aussi modeste et poli que s'il n'avait pas fait un livre charmant. Tout autre a été la méthode de M. Anthony Trollope et tout autre le récit qui en est résulté; mais cependant les deux ouvrages ont cette ressemblance qu'ils portent bien l'un et l'autre les marques des talens respectifs de leurs auteurs et des génies respectifs des deux nations auxquelles ils appartiennent. Chez M. Trollope voyageur, nous retrouvons les qualités, parfois anglaises avec excès, qui ont fait la fortune de M. Trollope romancier, et que nous avons saluées ici même, il y a déjà bien des années, à l'aurore de sa célébrité. Une nature d'observation lente, minutieuse, patiente, d'habitudes pour ainsi dire pédestres, exécutant toutes ses excursions à pas comptés et ne connaissant ni le vol direct de l'intuition ailée, ni la rapidité torrentueuse de la passion, ni les chemins abrégés des déductions bien faites, pesant chaque atome, appuyant sur tout détail sans se rebuter jamais, ne se croyant maîtresse d'un sentiment que lorsqu'elle en a compté toutes les pulsations minute par minute, non-seulement aux heures décisives, mais dans les longs intervalles de repos du cœur entre ses crises successives, voilà, comme dirait M. Taine, la qualité maîtresse de M. Anthony Trollope. A l'aide de cette observation scrupuleuse, mais peu agile, M. Trollope n'en a pas moins exécuté une œuvre de romancier des plus considérables, réalisant ainsi sous une forme nouvelle la vieille fable du lièvre et de la tortue. Il a voyagé comme ses personnages vivent. Il a séjourné plus d'une année en Australie et il a employé tout ce long temps à dessiner son mouton. Mais aussi l'a-t-il suivi dans toutes les phases de sa monotone existence,

au pâturage, au lavoir, à la tonte, à la chaudière où on le fait bouillir pour lui arracher son suif, au laboratoire où on le met en conserves. Et il ne s'est pas contenté d'un seul modèle, il a épuisé tous ceux que les colonies pouvaient lui offrir : il a vu son mouton dans la Nouvelle-Galles du sud après Queensland, dans Victoria après la Nouvelle-Galles du sud, en Tasmanie après Victoria, dans l'Australie de l'ouest, dans l'Australie du sud. Comme il est bien entendu que ce que nous disons du mouton s'applique aussi à son propriétaire, nous n'avons pas besoin d'insister pour faire comprendre quel est le genre de mérite du livre de M. Trollope, et quels sont les défauts qu'on peut lui reprocher. Le principal est une répétition fréquente des mêmes détails, qui résulte de la manière dont il a composé son tableau. Comme il a traité séparément de chacune de ces six colonies qui ont toutes le même passé, les mêmes institutions et les mêmes occupations, il a été obligé de faire retour à chaque instant aux sujets déjà traités précédemment. Il lui a donc fallu parler du gouvernement colonial, du régime de la terre, de la vie des *squatters* et des *free selecters*, de la laine et de l'or autant de fois qu'il y a de colonies. En dépit de ces défauts cependant, ce livre est un des plus complets que l'on ait publiés sur l'Australie, et celui qui déroule, sinon avec le plus de vivacité, au moins avec le plus d'ampleur, le spectacle de la prospérité de cette magnifique colonie. Il abonde en faits curieux ou peu connus qui jettent une lumière nouvelle sur les circonstances anciennes des colonies australiennes et les font mieux comprendre, et en détails minutieux qui permettent de mesurer avec plus de précision la richesse du présent. Ce sont ces faits et ces détails que nous voudrions en extraire et présenter aux lecteurs de la *Revue* pour les faire bénéficier de l'instruction qu'ils peuvent donner et qu'ils nous ont donnée à nous-même. Dans la situation actuelle de notre inquiet continent, il y a pour tous les Européens mieux qu'un intérêt de curiosité à tout connaître de ces heureuses terres lointaines où tant de milliers de leurs compatriotes pourront pendant un si long temps aller jouir avec sécurité de tous les bienfaits de la civilisation dont ils auront fui les maux.

I. — LE PASSÉ AUSTRALIEN. — CONVICTS ET ABORIGÈNES.

Le passé australien ! voilà une expression qui peut sembler presque ambitieuse, car nous avons vu, pour ainsi dire, éclore les colonies australiennes, et, aussitôt écloses, elles se sont développées avec une spontanéité telle que la distance entre la naissance et l'âge adulte en a été supprimée. C'est à peine si nos pères eurent le temps de se familiariser avec le nom de Sydney; Melbourne, une des plus grandes villes du monde, est positivement d'hier, et

combien n'est-il pas de nos contemporains qui n'ont jamais entendu prononcer encore le nom d'Adélaïde, aussi célèbre dans toute l'Australie sous le nom de *cité des farines* que le sont en Amérique New-York, sous l'appellation peu républicaine de *ville empire*, et Chicago, sous le nom de *ville des prairies!* En dehors de la découverte et de la prise de possession d'un sol muet depuis la création et où il ne fut jamais tenu registre du temps avant l'arrivée des Européens, quelle peut être l'histoire d'un pays dont la population importée de notre siècle est d'un chiffre encore si faible qu'à l'exception de quelques grands centres hâtivement formés tous les voyageurs nous la montrent clair-semée sur un espace immense, sans aucune de ces occasions d'antagonisme qui donnent naissance à la vie morale, et pour bien longtemps encore exclusivement occupée de travaux et d'intérêts qui se rapportent plutôt aux préoccupations du statisticien et de l'économiste qu'à celles du philosophe et de l'historien. L'Australie a un passé cependant, toute jeune qu'elle est, un passé des plus exceptionnels, qui se recommande de lui-même à la curiosité de l'observateur, et qu'un véritable artiste même, s'il en naît quelqu'un dans ces lointains antipodes, ne trouvera peut-être pas indigne de ses couleurs de peintre et de sa science de narrateur.

Aperçu dans les premières années du XVIIe siècle par les navigateurs portugais et espagnols, le continent australien fut une découverte des Hollandais, et c'est en toute vérité et en toute justice qu'il a porté pendant longtemps et qu'on lui donne encore quelquefois le nom de Nouvelle-Hollande. Pendant tout le XVIIe siècle, les marins néerlandais se succédèrent, touchant tantôt un point, tantôt un autre, Verschoor le cap York, l'extrémité nord de ce qui est aujourd'hui la colonie de Queensland, Carpenter les régions septentrionales, où il a laissé son nom au golfe de Carpentaria, Pierre Nuyts la côte du sud, Abel Tasman la grande île qui porte son nom et la Nouvelle-Zélande, — mais tout cela, il faut le dire, sans plan bien conçu, sans efforts combinés, sans esprit de suite dans les entreprises, en sorte que tous leurs travaux ne furent qu'une série d'énergiques tâtonnemens et n'eurent qu'une médiocre importance pour leur pays. Une autre cause semble encore avoir frappé leurs entreprises de stérilité, c'est qu'ils y portèrent cette proverbiale taciturnité et cette jalouse défiance qui distinguent le caractère de leur nation, et ces défauts, qui en tant d'autres occasions furent d'une utilité de premier ordre à leurs concitoyens, furent en celle-là sans avantages. Dans la crainte de faire la fortune de futurs explorateurs, ils gardèrent le silence le plus profond qu'ils purent sur leurs découvertes, ne publièrent pas de relations de leurs voyages, n'essayèrent pas de dresser les cartes des contrées qu'ils avaient visitées et des mers qu'ils avaient parcourues; en un mot, ils étei-

gnirent leur propre gloire pour ne pas en être frustrés. Ils ont mal réussi à la conserver, car aujourd'hui le seul de ces vieux navigateurs qui ait gardé une renommée véritable et vers lequel l'imagination se reporte avec plaisir est Abel Tasman, et cela grâce à une aimable légende d'amour, ce qui prouve bien que la poésie ne perd jamais ses droits et qu'elle est encore de beaucoup le meilleur passeport qu'un homme puisse se donner pour l'immortalité. Éperdument épris de la fille de Van-Diémen, le gouverneur d'alors des Indes hollandaises et le patron de son voyage d'exploration, Tasman, sous l'influence de l'astre d'amour, eut l'heureuse fortune de découvrir la vaste terre à laquelle il donna par reconnaissance le nom de son protecteur en réservant celui de sa bien-aimée pour une des plus jolies îles adjacentes, plus préoccupé qu'il était de faire vivre le souvenir de sa passion que celui de sa propre gloire. La postérité s'est chargée de le récompenser tardivement de cette amoureuse abnégation en lui restituant de nos jours sa gloire d'explorateur par l'échange du joli nom de *Terre de Van-Diémen* contre celui non moins joli de *Tasmanie*. Un épisode trouvé à souhait pour fournir la matière d'un chant de futures *Lusiades* australiennes, si quelque Camoëns apparaît un jour dans ces parages!

Aux Hollandais, après un siècle d'explorations sans résultats, succédèrent les Anglais, et ceux-ci portèrent dans leurs entreprises un esprit diamétralement contraire à celui qui avait si mal inspiré leurs prédécesseurs. En 1770, Cook débarqua à Botany-Bay, parcourut une partie des côtes de l'est, et planta le drapeau anglais sur le sol, dont il prit d'emblée possession au nom de la couronne britannique. Quelques années après, il mourait, massacré à Otahiti durant son dernier voyage dans le Pacifique; mais, avant de mourir, il avait eu le temps et l'occasion de conseiller à son gouvernement le choix de Botany-Bay comme colonie pénitentiaire pour les condamnés à la transportation, que la révolte des colonies américaines ne permettait plus alors de débarquer sur les rivages de l'Atlantique. La destination à donner à ces terres australes était trouvée, et, dix ans après la mort de Cook, le commodore Phillip, premier gouverneur de l'Australie, fut envoyé à Botany-Bay avec ordre d'y former un établissement pénitentiaire. Après quelque temps de séjour, Botany-Bay et les terres environnantes n'ayant pas paru réunir les conditions favorables, Phillip, remontant un peu plus au nord, fit halte sur un point de la côte, d'une rare beauté pittoresque, qu'il nomma Port-Jackson; ce fut l'origine de Sydney.

Une fois établis sur ce point, les Anglais s'y cramponnèrent avec une énergie qu'on ne peut assez admirer, car elle était sans témoins, sans encouragemens, sans appui, presque sans espérance de succès. Si jamais œuvre florissante a eu des débuts ingrats, c'est bien

celle-là; avant d'être menée à bien, elle a exigé une dépense d'héroïsme obscur de plus de vingt années. Il fallait maintenir avec des forces insuffisantes la population des *convicts*, toujours prête, en ces commencemens mal assurés, à la violence, à la révolte et à l'évasion; il fallait en même temps faire face aux hordes d'aborigènes qui venaient harceler de leurs attaques incessantes les fermes naissantes et les colons isolés; par-dessus tout, il fallait lutter avec le terrible fléau de la famine, qui pendant cette première période sévit avec la plus désespérante continuité sur la jeune colonie. Les terres attaquées par la culture autour de Sydney donnèrent de chétives moissons, les quelques animaux domestiques importés furent volés ou tués par les noirs; la colonie dépendait donc exclusivement de l'extérieur pour ses approvisionnemens, et un jour ou deux de retard dans les arrivages prévus, fait fréquent à cette époque, où la moderne régularité des transports était inconnue, mettait colons, *convicts*, garnison et gouverneur lui-même à la demi-ration. Ajoutez à tant de difficultés les dangers qui naissaient des moyens mêmes de salut par lesquels on avait espéré remédier à une partie de ces maux. Un corps militaire, connu sous le nom de *corps de la Nouvelle-Galles du sud*, fut envoyé par la mère-patrie dans le dessein de maîtriser l'élément *convict* et de subordonner le pouvoir politique du gouverneur à l'autorité militaire, mesure fatale et qui ne tarda pas à produire des résultats contraires à ceux qu'on attendait. Ce corps d'officiers devint un corps de tyrans et de concussionnaires, se fit octroyer les priviléges les plus exorbitans et les monopoles les plus ruineux pour la colonie, et se mit en opposition constante avec les gouverneurs, qu'il arrêtait et déposait au besoin de son autorité privée, si bien qu'il fallut à la fin le rappeler en Angleterre. Tant de luttes, de privations et de souffrances pour un établissement improductif, où le plus dur travail ne mettait même pas à l'abri des besoins les plus urgens, sans autre avenir apparent que celui d'une colonie pénitentiaire, réceptacle de tout ce que l'Angleterre vomissait d'impur et de souillé, il y avait là de quoi lasser les plus robustes courages; les six florissantes colonies australiennes peuvent dire aujourd'hui si la ténacité anglaise eut raison de tenir bon contre tous les obstacles et de s'acharner à une tâche qui ne *payait* pas, pour employer le langage créé par nos habitudes industrielles.

Ce qui est non moins admirable que cette ténacité héroïque, c'es l'ardeur sans cesse renouvelée et l'esprit de suite avec lesquels les Anglo-Australiens ont poursuivi dès l'origine l'exploration du continent dont ils s'étaient constitués maîtres. Les voyageurs ont succédé aux voyageurs avec une continuité, et les découvertes aux découvertes avec un enchaînement qui ont effacé de cette œuvre

d'exploration tout caractère individuel et en ont fait une œuvre en quelque sorte sociale. Nul effort infructueux qui n'ait été repris, nulle découverte qui ne se relie à une précédente et ne soit une préparation d'une investigation future. Le résultat de cette exploration sans temps d'arrêt, continuée pendant quatre-vingts ans, a été l'Australie que nous connaissons, c'est-à-dire une large frange de terres arables, de riches pâturages et d'interminables forêts qui, se déroulant tout le long des océans qui la baignent, fait ceinture à un intérieur de déserts de pierres, d'espaces sablonneux et de montagnes stériles où la nature semble n'avoir encore eu ni le temps ni les ressources nécessaires pour corriger et effacer les traces de ses anciens cataclysmes.

Les principes de succès sont divers en ce monde non-seulement pour les entreprises de nature différente, mais pour les entreprises de même nature; l'Australie en est une preuve. Combien n'a-t-on pas répété de nos jours que la meilleure condition pour qu'une colonie soit prospère, c'est que le gouvernement gêne le moins possible les initiatives individuelles! cependant il est douteux que l'Australie fût à l'heure présente aussi florissante qu'elle l'est, si dès l'origine elle avait dû attendre sa colonisation des initiatives individuelles. Ce qui l'a sauvée et fait vivre, c'est qu'elle fut une création d'état, décrétée et maintenue par la puissante volonté d'un gouvernement inaccessible aux découragemens, indifférent aux dépenses, et qui ne s'est relâché de son autorité que lorsque la colonie, grandie lentement sous sa protection, a été assez forte pour l'en dispenser et pour substituer de libres sociétés à des établissemens de répression pénale.

Avec l'installation du gouverneur Phillip à Port-Jackson commença ce passé australien que nous avons vu finir il y a quelques années à peine. Phillip avait deux établissemens pénitentiaires sous ses ordres, l'un à Port-Jackson et l'autre dans l'île de Norfolk. Quatorze ans après, lorsque le lieutenant Murray eut découvert la mer intérieure à laquelle il donna le nom de Port-Phillip en l'honneur de ce premier gouverneur, on résolut d'établir dans cette région, berceau de la future Victoria, une colonie pénitentiaire supplémentaire; mais l'emplacement fut mal choisi, plusieurs fois changé, et finalement abandonné comme donnant aux *convicts* trop de facilités d'évasion. L'année suivante, 1804, on se décida pour la terre de Van-Diémen, qui offrait plus de commodité pour la surveillance et plus d'espace pour la population toujours croissante de criminels dont il s'agissait de soulager la Nouvelle-Galles du sud et de débarrasser complétement Norfolk-Island. La majeure partie des *convicts* déjà établis en Australie et la presque totalité des nouveaux arrivans pendant de longues années furent

donc transportés dans la terre de Van-Diémen, qui devint en toute réalité un pays de forçats, si bien que, quelque vingt ans après, il fallut chercher encore un nouvel établissement pour les jeunes générations de criminels. Cette fois on alla d'un bond presqu'à l'extrême nord-est, et l'on s'arrêta à Moreton-Bay, près de l'emplacement de la ville de Brisbane, dans la colonie de Queensland. Plus tard enfin, et presque de nos jours, au moment même où les autres colonies demandaient et obtenaient qu'on les débarrassât de leurs *convicts*, l'Australie de l'ouest, plus jeune de date et moins favorisée que ses sœurs par la nature et les circonstances, ayant peine à vivre par ses seules ressources, demanda comme une grâce qu'on voulût bien lui envoyer des *convicts* afin qu'elle pût engraisser un peu sa maigreur de l'argent alloué par le gouvernement anglais pour leur entretien, et obtenir de leur travail sans salaire les ouvrages d'utilité publique que sa pauvreté ne lui permettait pas de faire exécuter par le travail libre de ses citoyens. Toutes les colonies australiennes ont donc été d'abord des colonies pénitentiaires, à l'exception de deux, l'Australie du sud et Victoria, et encore cette dernière l'a-t-elle été un instant avec l'établissement de Port-Phillip. C'est aussi en toute vérité que la Nouvelle-Galles du sud se glorifie aujourd'hui du titre de mère des colonies australiennes, car, on le voit, elles ne furent toutes à l'origine que des prolongemens et des développemens de l'établissement de Port-Jackson.

Peu de choses dans l'histoire du monde sont mieux faites pour donner raison aux optimistes que ce passé australien. Oui, cela est vrai, il ne faut rien mépriser ici-bas, car il n'est rien qui, selon les circonstances, ne puisse tourner au bénéfice du progrès social et de la morale, et de ce fait l'histoire des colonies australiennes en général, et particulièrement de la Tasmanie, est une preuve irréfutable. On peut dire sans exagération aucune que cette dernière colonie est une création des *convicts*, et que le bagne a été pour elle une source de bénédictions. Comptons un peu les biens dont les transportés ont doté cette terre, et voyons si la plus laborieuse probité aurait fait autant, aussi bien et à meilleur marché. Aujourd'hui encore il n'y a dans l'ex-terre de Van-Diémen que deux villes sérieuses : une dans le nord, sur le Tamar, Launceston, une dans le sud, sur le Derwent, Hobart-Town. Or ces deux villes sont les deux établissemens pénitentiaires qui furent fondés à l'origine lorsqu'il s'agit de débarrasser la Nouvelle-Galles du sud d'une partie de ses transportés, et elles sont reliées l'une à l'autre par une belle route de 120 milles qui est l'ouvrage des *convicts*. Tous les voyageurs se sont chargés de nous apprendre ce que sont les routes en Australie, un simple sentier ouvert à travers le *bush*, ou plutôt une simple ornière creusée par les roues des carrioles; lorsque cette ornière est devenue

trop inégale et trop dangereuse à certains endroits, les voitures se contentent de faire un détour et de la rejoindre à un point où elle est restée praticable; mais il y a au moins une colonie qui fait exception à cet égard, et cette colonie, c'est la terre de Van-Diémen, carrossable, grâce à ses *convicts*, comme un comté d'Angleterre ou un département français. Tout ce que la Tasmanie a d'édifices et de travaux publics est l'ouvrage des *convicts*, et ces travaux ont été exécutés avec amour, car ces pauvres forçats étaient arrivés à considérer cette terre comme leur patrie, et ils ont mis tout leur cœur à décorer leur prison. Ce n'est encore là que la plus petite partie de leurs bienfaits. Tant que les *convicts* ont existé en Tasmanie, la colonie n'a cessé, grâce à eux, d'être riche et prospère. Elle bénéficiait d'abord de leur budget, c'est-à-dire des 350,000 livres sterling que l'Angleterre envoyait annuellement pour leur entretien; aujourd'hui qu'elle est délivrée de son fléau, elle se trouve réduite à la portion congrue de son propre revenu, qui n'excède pas 280,000 livres. L'Angleterre entretenait des troupes en Tasmanie pour le maintien du bon ordre et de la discipline; lorsqu'elle dut contre son gré accéder aux vœux de la population libre, elle retira du même coup ses régimens, qui n'avaient plus de destination, nouvelle perte sèche pour la colonie. Non-seulement les *convicts* enrichissaient ainsi la société générale tasmanienne, mais ils avaient créé les fortunes des particuliers. A l'origine de l'établissement pénitentiaire, tout colon ou propriétaire qui avait consenti à les accepter comme domestiques ou ouvriers avait reçu une concession de tant d'acres de terre par *convict* employé, sans autre obligation que de vêtir et de nourrir son serviteur, dont le travail restait absolument sans salaire. Plus tard, il est vrai, cette gratuité parut un privilége si excessif, qu'un salaire de 9 livres par an fut exigé du propriétaire, mais il fut, par compensation, dispensé des frais d'entretien, qui tombèrent au compte du *convict;* cependant même dans ces dernières conditions le travail était à bon marché en comparaison des salaires énormes que le colon doit payer maintenant à l'ouvrier libre. Sans doute les Tasmaniens sont en voie de comprendre, par une désagréable expérience, que ce qui est poison pour les uns peut être sel salubre pour les autres, car, tant que la colonie a subi la flétrissure de ses *convicts*, elle n'a cessé d'être heureuse, fournissant de moutons la colonie de Victoria, renommée pour ses pêcheries, ses élevages de bestiaux, ses blés, ses avoines et ses fruits, tandis qu'aujourd'hui, où il lui faut payer trop cher pour tous ces biens et où les frais de main-d'œuvre dévorent les profits, elle est tombée dans un tel état de stagnation que ses propres habitans lui ont donné le sobriquet de *Sleepy-Hollow*, le trou léthargique.

La Tasmanie n'a plus de *convicts* depuis 1853. Cependant encore aujourd'hui elle ramasse les dernières miettes de l'abondance qu'elle leur a due naguère. Lorsque l'honnête gouverneur sir William Denison fut obligé de se conformer au vœu de la population, on put bien décider qu'il ne serait plus envoyé de *convicts* en Tasmanie, mais on ne put la délivrer en même temps de ceux qui y avaient été transportés en si grand nombre. Il fallait laisser au temps et à la mort le soin de cette œuvre, et la Tasmanie dut rester, bon gré, mal gré, terre des *convicts* jusqu'à entière extinction de ses singuliers bienfaiteurs. L'Angleterre, en conséquence, continua de payer les frais d'entretien des *convicts* restans, soit 36 livres sterling 19 shillings par an et par tête de déporté, plus, pendant un nombre d'années dont il reste encore quelques-unes à courir, une somme ronde de 6,000 livres par an pour des dépenses générales de police ou autres décrétées pendant le gouvernement de la mère-patrie et ayant reçu dès cette époque un commencement d'application. En outre, il fut décidé que tout *convict* ayant reçu un pardon conditionnel qui récidiverait moins de six mois après son pardon retomberait à la charge de l'Angleterre, tandis qu'il serait à la charge de la colonie si la récidive avait lieu après les six mois expirés. Plus de vingt ans se sont écoulés depuis ces arrangemens, par conséquent ce dernier subside de la mère-patrie, important encore pendant les premières années, se trouve aujourd'hui singulièrement diminué. Lorsque M. Anthony Trollope visita la Tasmanie, il n'y restait plus que 284 *convicts* anglais, qu'on avait pris le parti de reléguer en compagnie des condamnés natifs de la colonie dans la prison de Port-Arthur, magnifique établissement construit aux beaux jours du *convictisme*, dans cette pointe sud-est de l'île qui porte le nom de péninsule de Tasman. L'Angleterre fait encore la moitié des frais de cet établissement, soit 10,000 livres sterling, mais l'on augure que, lorsque le dernier transporté anglais sera mort, il faudra abandonner à la solitude cette prison trop coûteuse, en sorte que, lorsqu'elle sera purgée complétement des élémens impurs dont l'Angleterre l'avait faite le réceptacle, la Tasmanie ne pourra plus même entretenir ses propres condamnés sur le pied où elle les entretient aujourd'hui.

L'histoire de l'Australie de l'ouest est encore bien instructive sur ce sujet des *convicts*. Des six colonies australiennes, l'Australie de l'ouest est la moins prospère, et pour bonnes causes : le sol en est aride, les terres arables sont séparées les unes des autres par de vastes espaces sablonneux, les pâturages maigres et éloignés du rivage, la forêt est plus épaisse et plus résistante à la hache que partout ailleurs, les noirs sont plus féroces et plus belliqueux que

leurs frères des autres colonies, à l'exception de ceux du nord de Queensland. Fondée en 1827, sur des indications peu précises, par quelques milliers de pauvres émigrans mal renseignés qui furent déposés sur ce rivage, médiocrement hospitalier, par un certain capitaine Freemantle, dont le nom est resté au port où il débarqua, c'est à peine si cette colonie compte aujourd'hui plus de 25,000 habitans : un maigre accroissement comparé à celui de l'Australie du sud, qui est encore plus jeune qu'elle, ou à celui de Victoria ; mais aussi que de difficultés pendant des années! Les moissons, insuffisantes, étaient dévorées par la rouille et les papillons, et, lorsqu'elles étaient bonnes, le colon mourait encore de faim sur ses gerbes, les distances et l'absence de routes rendant impossibles le transport et l'échange de ses grains. Les conditions du sol, fertile seulement par places, avaient contraint cette faible population à s'essaimer sur des espaces trop vastes, et les aborigènes, enhardis par cette solitude des colons, tombaient sur les fermes isolées, enlevant les bestiaux, brûlant les habitations, massacrant les femmes et les enfans. De cette détresse sortit une idée désespérée : pourquoi l'Australie de l'ouest ne serait-elle pas frappée de la bienfaisante malédiction sous laquelle prospéraient ses sœurs? C'est en 1834, sept ans après la fondation de la colonie, que cette idée se présenta pour la première fois ; mais comme elle partit d'un point très particulier, des environs du détroit du roi George, où un essai d'établissement pénitentiaire avait déjà été tenté en 1826, les habitans des autres régions repoussèrent la pétition qu'on leur proposait de signer. Les années passèrent, toujours difficiles, toujours précaires, et l'idée reparut en 1845. Cette fois la pétition circula à travers la colonie entière, elle fut cependant encore repoussée. Enfin en 1849 il fallut se rendre. Les colons demandèrent alors formellement au gouverneur que l'Australie de l'ouest devînt colonie pénitentiaire. Leur désir fut exaucé avec d'autant plus d'empressement que c'était justement l'heure où les autres colonies demandaient avec véhémence à ne plus recevoir de *convicts*. En dix ans, la colonie reçut plus de 10,000 déportés, près de la moitié de sa population libre, et elle put engraisser sa maigreur de leur budget et embellir sa nudité de leur travail. Au bout de ces dix ans, il fallut cependant renoncer à cette prospérité, sur les remontrances des autres colonies, qui prétendirent, à tort ou à raison, que les *convicts*, une fois libérés ou conditionnellement pardonnés, quittaient l'Australie de l'ouest pour venir infester leurs régions plus heureuses ; mais le séjour des *convicts* y avait été assez long pour sauver la colonie de l'état misérable où elle se débattait depuis son origine. Comme en Tasmanie, l'Angleterre continue de payer les frais d'entretien des

condamnés dont la peine n'est pas achevée; mais ce nombre diminue chaque jour, et lorsque M. Trollope visita l'Australie de l'ouest, il n'en restait plus que 240 qui étaient relégués dans la prison de Freemantle, une des villes de la colonie et en partie l'œuvre des déportés.

Ce qu'il y a de tout à fait extraordinaire dans l'histoire des colonies pénitentiaires de l'Australie, c'est la douceur relative de mœurs dont ces pauvres *convicts* ont fait preuve pendant tant d'années. Sans doute les crimes furent nombreux, surtout dans les commencemens, et il fallut multiplier les exemples. Il y eut alors une période de flagellations et de pendaisons tout à fait florissante, où le bourreau fut un personnage important et richement salarié. Il est vrai que ce fonctionnaire avait une besogne assez considérable pour mériter un supplément d'honoraires. Il avait parfois tant à pendre qu'il lui fallait exécuter ses patiens à la file les uns des autres sans mettre d'intervalle entre les exécutions. Les choses allèrent si loin que le chapelain anglican d'Hobart-Town finit par se plaindre, non pas du nombre des pendus, mais de la trop grande célérité avec laquelle ils étaient expédiés dans un monde meilleur; selon lui, on ne pouvait pas pendre commodément plus de treize *convicts* à la fois, scrupule humoristico-pharisaïque qui sent passablement sa vieille Angleterre, et qui aurait mérité de figurer comme trait de caractère chez tel personnage de Fielding ou de Smollett. C'est avec une légitime horreur que M. Anthony Trollope parle de cette période sanglante; ce qui nous étonne cependant, c'est qu'elle ait été si vite close et qu'elle n'ait pas eu une durée aussi longue que celle de la colonie pénitentiaire même. Si nombreux qu'aient été les crimes, il nous semble qu'ils auraient pu l'être bien davantage, étant données la nature de cette population, les facilités que le *bush* offrait à l'évasion, et la contradiction singulière qui existait entre le dur régime auquel les *convicts* étaient soumis et la demi-liberté qui leur était laissée; mais il faut le dire hautement, à la louange de l'Angleterre, c'est dans cette contradiction qu'on doit chercher le secret de la prospérité des colonies pénitentiaires australiennes et des bons et utiles services rendus par les parias anglais à leurs compatriotes. En cette occasion aussi, l'Angleterre recueillit le bénéfice de cette noble confiance qu'elle a toujours et partout montrée en la liberté humaine et qui ne l'a jamais trompée. M. Anthony Trollope a beau nous dire que pendant près d'un demi-siècle le *convictisme* a été pour l'Australie un équivalent de l'esclavage, ses propres récits condamnent cette assertion. Il y avait entre la condition des esclaves américains et celle des *convicts* australiens des différences nombreuses qui étaient toutes à l'avantage des derniers. Et d'abord il y avait celle-ci, qui en renferme beaucoup

d'autres, c'est que les maîtres de ces esclaves n'en étaient pas les propriétaires, mais seulement les usufruitiers. Cédés comme ouvriers et domestiques sans salaires aux habitans de la colonie, ils échappaient par là à la surveillance de l'autorité et se trouvaient beaucoup, pour l'exécution de leur travail, dans la même situation que l'agriculteur ou l'ouvrier libres. Si la conduite du *convict* était mauvaise, le maître pouvait demander qu'il fût puni, mais non pas infliger lui-même la punition. Dans les cas de paresse, d'insubordination ou de violence, le coupable était envoyé au magistrat le plus proche avec un billet réclamant pour le porteur tel ou tel chiffre de coups de fouet, réclamation à laquelle il était fait droit dans les derniers temps sur le simple mot du *squatter*, mais qui, à l'origine et pendant la période difficile dont nous venons de parler, ne recevait satisfaction que lorsque le magistrat s'était enquis de la justice de la plainte. Le *convict* se trouvait donc garanti par l'autorité anglaise contre l'arbitraire de ces instincts de cruauté dont la nature humaine est toujours si abondamment pourvue; il l'était encore davantage contre la cupidité et l'avarice. Nous avons dit comment la gratuité du travail des *convicts* avait paru à un certain moment un privilége exorbitant et comment on avait réclamé du maître un salaire de 9 livres par homme employé, salaire qui constituait le pécule par lequel le *convict* pouvait redevenir honnête homme s'il méritait son pardon par sa bonne conduite. Enfin le *convict* avait le droit de demander à changer de maître, droit précieux qui lui laissait dans son abaissement un reste de dignité et qui le dispensait de la violence. Sous ce régime noblement libéral, où la sévérité et la justice étaient en intelligent équilibre, les forçats se montrèrent, pour la très grande majorité, de si bons et utiles serviteurs qu'aujourd'hui les Tasmaniens regrettent presque le temps où ils avaient le bagne à domicile, et que les femmes surtout ne tarissent pas d'éloges pour leurs anciens domestiques *convicts*. La liberté contient en elle de tels miracles quand elle est sérieusement comprise et autrement que comme synonyme d'insurrection et de représailles plus ou moins légitimes des faibles contre les forts.

Mais le même exemple qui nous a montré que le mal pouvait avoir son bien va nous montrer maintenant que le bien peut être générateur du mal. Cette douceur et cette bonne conduite des *convicts* australiens ont été pour les colonies un fléau plus durable que leurs vices et leurs crimes. Si nombreux ont été les *tickets of leave* et les pardons conditionnels que les *convicts* libérés ont fini par former un peuple entier dont les hommes libres et d'origine sans tache subissent le voisinage en frémissant et mettent tous leurs soins à éviter le contact. Dans la Nouvelle-Galles du sud, les *convicts*, relativement peu nombreux, se sont noyés et fondus dans l'ensemble

de la population; mais il n'en a pas été de même dans la Tasmanie, où leur grand nombre a tranché la société en deux races distinctes, celle des enfans d'Abel le juste et celle des enfans de Caïn le réprouvé; il n'en a pas été surtout ainsi dans l'Australie de l'ouest, où ils sont presque prépondérans grâce au faible chiffre de la population et à certaines circonstances qui tirent leur origine de cette cause. Comme l'Australie de l'ouest manquait d'habitans, et que les *convicts* libérés ou porteurs de *tickets of leave* restaient forcément célibataires, on jugea politique autant qu'humain de leur donner des femmes qu'on leur ramassa dans l'écume épaisse du royaume-uni, et de ces unions bien assorties est née une florissante postérité qui tient sinon les emplois du pays, au moins une bonne partie de son commerce et de son travail. L'élément *convict*, dit M. Trollope, envahit toute cette colonie. « Si vous dînez hors de chez vous, il y a probabilité que le garçon qui vous sert était *convict*. Les travailleurs agricoles sont porteurs de *tickets* ou *convicts* ayant fini leur peine. Beaucoup des boutiquiers les plus prospères furent *convicts*. Il y a des *convicts* éditeurs de journaux. » Bref, ajoute notre auteur, la physionomie de Bill Sykes est frappante chez une grande partie de la population de l'Australie de l'ouest. Tous les lecteurs de Dickens qui connaissent le bandit de son roman d'*Oliver Twist* avoueront sans peine que la seule pensée de se trouver en contact même passager avec ce personnage, ou d'être soupçonné de lui toucher par un lien quelconque est faite pour troubler les moins timides. Ajoutons en effet que grâce à cette prépondérance les erreurs ont été si nombreuses que les habitans d'origine libre se sont vus forcés de multiplier les précautions pour ne pas être confondus avec les forçats libérés. Lorsque M. Trollope dut quitter la colonie, il lui fallut par exemple se munir du certificat suivant auprès de la police locale : « Je certifie ici que le porteur de ce papier, Anthony Trollope, qui est dans l'intention de se rendre à Adélaïde par le *steamer* de la compagnie australienne de navigation, n'a jamais été prisonnier de la couronne dans l'Australie de l'ouest. » Voilà certes une petite pièce qui en dit assez long sur l'état social de cette colonie pour dispenser d'amples commentaires.

Toute l'histoire du passé australien se partage entre les *convicts* et les aborigènes. Ce sont deux fléaux, mais le premier n'a pas été inutile, nous venons de le voir, à la prospérité des colonies, et le second, quelque pernicieux qu'il ait été, n'a jamais été un obstacle sérieux à leur développement. Ce n'est pas que les hostilités aient jamais manqué; à l'origine de la Nouvelle-Galles du sud, les combats étaient incessans, et les vols de bestiaux presque continuels. Pendant les premières années de l'Australie de l'ouest, il fallut soutenir une véritable guerre contre deux chefs noirs, Midgegoroo et

Yagor. Dans la Tasmanie, ils se sont prêtés plus d'une fois aux vengeances des *convicts* réfugiés dans le *bush*. Dans Queensland enfin, ils sont encore aujourd'hui une source de difficultés et de dangers, s'y étant mieux préservés jusqu'à présent contre les influences, — pour eux exterminatrices, — de la civilisation, et étant restés en plus paisible possession des territoires situés au nord de cette colonie. Cela se vit en 1864, lors de l'expédition de deux énergiques *squatters*, les frères Jardine, pour conduire de Rockampton au cap York les bestiaux nécessaires à un établissement nouveau. L'un de ces deux frères Jardine est par parenthèse ce même *squatter* à l'énergie sinistrement enjouée dont M. de Beauvoir parle avec une admiration mêlée d'épouvante et dont il n'a voulu par discrétion donner que l'initiale J. Leur voyage ne fut qu'un long combat contre les tribus des noirs étonnés de cette caravane de blancs, et tremblant qu'elle ne vînt pour leur disputer leurs kangourous et leurs opossums. L'histoire des conflits incessans entre les Américains et les Indiens s'est donc répétée en Australie entre les colons anglais et les noirs aborigènes, mais avec cette différence importante, que ces aborigènes ne sont pour les Australiens des ennemis ni aussi redoutables ni aussi tenaces que les Indiens le sont pour les Américains et les tribus belliqueuses des Maoris pour les colons de la Nouvelle-Zélande. Aussi ont-ils fondu comme neige aux approches de la civilisation. Les Indiens tiennent bon contre une société de 50 millions d'hommes et l'on peut prévoir que bien que fort réduits en nombre il faudra plus d'un siècle encore pour amener leur extinction, les noirs australiens au contraire n'ont pu tenir contre une société de moins de 2 millions d'Européens qui à l'origine n'étaient qu'une poignée, et leur complète disparition n'est qu'une affaire de quelques années à peine. La principale bonne fortune des colons australiens est peut-être de n'avoir rencontré devant eux que la plus faible des races sauvages, et celle qui représente le plus tristement le plus bas échelon de l'humanité.

C'est en vain, en effet, qu'on chercherait chez les aborigènes australiens une qualité qui fasse regretter de les voir disparaître. Les races sauvages ont d'ordinaire un certain attrait pour l'imagination, et cet attrait peut être pris comme mesure de la sympathie qu'elles méritent. La poésie et le roman ont tiré maintes fois beau et bon parti des Indiens et des nègres, mais les aborigènes australiens ne pourraient même pas fournir le sujet de la plus chétive romance. En dépit de sa cruauté et de ses vices, c'est encore un homme que l'Indien avec sa bravoure indomptable, son stoïcisme dans la souffrance et son langage figuré aux grandes et mélancoliques images, et c'est tout à fait un homme que le nègre avec sa chaleur de sang qui le rend capable d'amour et de fidélité, ses instincts de sociabi-

lité et sa capacité de travail qui en font un utile serviteur, sa sensibilité charnelle qui, suppléant en lui à l'intelligence, le rend susceptible de piété et de religion. Quand on lit au contraire les récits que tous les voyageurs font des aborigènes australiens, il semble qu'on lise une série d'observations se rapportant à une espèce particulière d'animal et n'intéressant que l'histoire naturelle. Ce que Buffon raconte du loup qui ne peut jamais être apprivoisé est réalisé par ces aborigènes. Même quand il est pris à la mamelle et élevé au sein de la société, le sauvage reparaît dans le noir australien dès que l'âge adulte est arrivé; alors le *bush* l'emporte inévitablement sur le logis du *squatter*, et l'instinct de la vie errante sur les habitudes de bien-être et de sécurité. D'ordinaire les races mixtes forment des populations perverses, mais jalouses de civilisation, en tout cas plutôt envieuses de se rapprocher de la condition paternelle que de redescendre à la sauvagerie maternelle; il n'en est pas ainsi, paraît-il, des races mixtes australiennes, chez qui l'instinct sauvage l'emporte au contraire sur la part de leur être qui a été fournie par la civilisation, et l'on se rappelle encore ce que Buffon raconte de ces races issues de chiens et de loups, qui en dépit du croisement redeviennent loups au bout d'une ou deux générations. L'Indien est rebelle à la civilisation non-seulement par préférence innée pour la vie sauvage, mais par parti pris d'antagonisme : il la repousse plus encore parce qu'il la hait que parce qu'il l'ignore; mais le natif australien la contemple sans la comprendre, et reste impénétrable à ses influences moins par inimitié que par impuissance radicale de nature.

Pillards et voleurs avec impudence, mendians avec effronterie, maltraitant leurs femmes et les vendant comme les Peaux-Rouges, de toutes les choses que la civilisation leur a présentées, ils n'ont jamais désiré que celle qu'elle leur refuse, les boissons enivrantes. Faut-il ajouter encore le cannibalisme à l'actif de leurs vices, et sont-ils réellement anthropophages? Sauf aux environs du détroit de Torrès, où ils le sont absolument, il semble bien que, même dans le nord de la colonie de Queensland, où la civilisation n'a pas encore eu le temps de les dépouiller de leurs malfaisantes énergies, ils ne le sont que par intermittences, par places et par occasions. Une de ces occasions est trop originale pour ne pas être rapportée. Les aborigènes sont singulièrement friands du fruit de l'arbre bunya-bunya, mais cet arbre ne donne de récolte abondante qu'une année sur trois, et le district où il croît dans Queensland est si restreint qu'il est tout entier en la possession de quelques tribus. Lorsque l'année est bonne, les tribus étrangères au district ont permission d'y venir en manger leur part, et elles accourent des régions les plus éloignées. Comme ce fruit est un farineux de qualité

supérieure, les noirs engraissent rapidement, mais au bout de quelque temps de ce régime ils se sentent un besoin irrésistible de manger de la chair. Kangourous et opossums gambadent bien autour d'eux, mais ils s'abstiennent d'y toucher parce que ces animaux sont nécessaires à la nourriture de la tribu qui les a conviés à prendre leur part des fruits du bunya, et que ce serait mal payer l'hospitalité qu'ils reçoivent que de les tuer. Alors, pour satisfaire leur besoin sans manquer à leur devoir envers la tribu amie, ils sacrifient quelques-uns des leurs et les mangent. Voilà un fait d'anthropophagie qu'on n'est guère tenté de reprocher à ces pauvres sauvages, car il est déterminé par un scrupule de si honorable nature qu'il en devient presque un acte de vertu; mais n'est-ce pas le cas de demander, en variant le mot de Molière : où diable la délicatesse d'âme va-t-elle se nicher?

Cette abjection et cette bestialité des naturels australiens ont eu et ont encore les plus heureux résultats pour la colonie. D'abord il est singulièrement avantageux, en se plaçant à ce point de vue darwinien, qui devient si vite celui de tout colon civilisé établi parmi des tribus sauvages, de n'avoir en face de soi que des adversaires indignes de toute sympathie et de tout intérêt. Cela permet de pousser à outrance le *struggle for life*, et dispense de toute hypocrisie sentimentale et de tout remords, lorsque, comme M. Jardine par exemple, on est obligé, pour protéger son *run* et ses bestiaux, d'égarer son coup de fusil sur un noir au lieu de le dépenser sur un kangourou. On peut alors exterminer avec la triple sécurité de conscience du soldat qui tue par devoir patriotique, de l'homme assailli qui tue par droit de légitime défense et du chasseur qui tue par plaisir. Cette infériorité de nature, si proche voisine de l'animalité qui dispense presque de toute humanité, dispense à bien plus forte raison de toute justice, et le gouvernement anglais en a tiré un parti avantageux en s'en prévalant pour s'attribuer la propriété exclusive des terres australiennes, sans souci des droits que les aborigènes pouvaient avoir sur le sol comme premiers occupans. Ce droit, les Américains l'ont toujours reconnu aux Indiens, et c'est sur cette reconnaissance que se sont effectués jusqu'à ces dernières années, où la jurisprudence contraire a commencé à se faire jour, les échanges des terres occupées par les tribus expropriées pour cause de civilisation contre d'autres terres moins accessibles aux blancs. Ce droit, l'Angleterre l'a reconnu plus d'une fois aux diverses peuplades sauvages sur le territoire desquelles elle a planté son drapeau, et, pour prendre un exemple voisin de l'Australie, elle n'a eu garde de le nier aux Maoris de la Nouvelle-Zélande. Pourquoi cette différence, si ce n'est parce que les Maoris sont une population intelligente et belliqueuse, tandis

que les aborigènes australiens sont incapables de créer un danger sérieux. Les naturels australiens sont donc occupans du sol au même titre que les kangourous, les opossums et les émeus, et sans plus de droits que ces animaux. Plusieurs fois les cas de ventes de terres faites par des chefs de tribus à des colons se sont présentés, et jamais le gouvernement anglais n'a reconnu la validité de ces transactions. Un de ces marchés annulés mérite une mention particulière, parce qu'il se rapporte aux origines de la florissante colonie de Victoria. Un homme dont le nom est resté célèbre dans l'histoire de cette colonie, John Batman, colon de la terre de Van-Diémen, après avoir vainement sollicité auprès du gouverneur le droit de fonder un établissement sur le territoire alors inoccupé de Port-Phillip, entreprit de se passer de la permission qu'on lui refusait, et conclut en 1834 avec quelques chefs de tribus un traité qui le rendait possesseur d'un territoire d'environ 500,000 acres de terre. Le traité fut déclaré nul par le gouvernement anglais comme contraire au droit exclusif de la couronne sur la terre australienne, droit qui lui avait permis d'établir les diverses colonies de ce continent, et tout récemment encore celle de l'Australie du sud, sans transaction d'une nature quelconque avec les aborigènes.

Eh bien, en dépit de l'abjection de ces aborigènes australiens, nous sommes presque émus de leur sort, car ils sont bien la plus délaissée des races. Gouvernement anglais et société australienne en ont pris à leur aise avec eux, et la religion elle-même, si elle estime qu'ils ont une âme, a fait peu de chose jusqu'à présent pour la tirer de ses ténèbres. Des diverses formes du christianisme, il n'y a jamais eu que le catholicisme qui ait eu du goût pour les sauvages, et le catholicisme n'est pas prédominant en Australie. Quant au protestantisme, il n'a guère changé de sentiment à leur égard depuis le jour où l'illustre Daniel de Foë exprimait par la bouche de son héros Robinson son horreur pour les cannibales. Aussi le total des œuvres entreprises en faveur des aborigènes est-il facile à établir. Dans l'Australie de l'ouest, deux institutions philanthropiques ont été fondées, particulièrement pour les enfans et surtout pour ceux de demi-caste. L'un de ces établissemens, placé dans une localité du nom de New-Norcia, est tenu par les catholiques et compte un chiffre de 34 adultes et de 26 enfans. Le second, tenu par les protestans dans la ville de Perth, compte un chiffre de 22 enfans, dont 8 natifs et 14 de demi-caste. On voit que ces deux établissemens réalisent d'assez près la doctrine du petit nombre des élus. Le gouvernement de l'Australie de l'ouest alloue 100 livres sterling par an à l'établissement de New-Norcia, 1 shilling par jour pour chacun des enfans de Perth et 50 livres par an pour une école tenue par des sœurs de charité. Aussi pauvre

que soit l'Australie de l'ouest, il n'y a pas là de quoi la ruiner. Un pieux évêque anglican, du nom de Short, a fondé dans l'Australie du sud, à Poonindee, un établissement du même genre qui, paraît-il, est florissant, mais sur lequel M. Trollope, qui n'a pu le visiter, ne nous donne aucun renseignement. Enfin dans la riche colonie de Victoria, un *clergyman* de nationalité allemande, M. Hagenauer, a fondé à Rama-Yuck une maison d'éducation qui est en même temps une sorte de ferme-école où l'on essaie de dresser à la civilisation un certain nombre d'aborigènes. On les instruit, on les marie et, une fois mariés, on les établit dans des *cottages* séparés afin de leur inculquer autant que possible les vrais sentimens sociaux par le moyen du travail, de la vie de famille et de la jouissance de la propriété. Le gouvernement de Victoria contribue pour 200 livres par an aux frais de cet établissement, où soixante-quinze aborigènes faisaient l'apprentissage de la civilisation lorsque M. Trollope le visita.

Cette institution de Rama-Yuck est de beaucoup l'entreprise la plus originale qu'on ait tentée en faveur des aborigènes. M. Trollope, qui professe à l'endroit de ces pauvres sauvages des sentimens de nature vraiment par trop malthusienne, déclare cependant que le jeu n'en vaut pas la chandelle, sous le prétexte que, les aborigènes étant condamnés à disparaître, il est inutile de les aider à se reproduire. Il nous semble qu'il y a quelque peu de dureté dans cette opinion. S'il est désirable que la race australienne disparaisse, c'est sans doute parce qu'elle est un obstacle à la civilisation, étant incivilisable; mais, s'il était prouvé que, toute inintelligente qu'elle est, elle est capable de civilisation au plus petit degré, en quoi cette disparition serait-elle un si grand bien, et ne serait-elle pas un crime pour la nation qui l'aiderait à s'accomplir? M. Trollope, après avoir prononcé ce jugement si dur, ne s'aperçoit pas qu'il se contredit tout aussitôt en nous déclarant que M. Hagenauer s'est acquis la confiance des noirs australiens dans tous les districts environnant Rama-Yuck comme aucun blanc ne l'avait jamais acquise au moins par le moyen de la morale. S'ils accordent tant de confiance à leur éducateur, c'est sans doute qu'ils ont compris le prix du bienfait, et s'ils l'ont compris, ils sont donc susceptibles de civilisation à un degré quelconque. Le livre même de M. Trollope montre en effet qu'ils n'en seraient pas incapables, s'ils y étaient beaucoup aidés. Ils n'ont jamais pu se contraindre au travail que d'une manière intermittente, cela est vrai; cependant ils travaillent, car sur les 7,000 aborigènes qui se rencontrent dans l'Australie de l'ouest, il y en a plus de 3,000 qui prêtent irrégulièrement leurs bras aux colons. Est-il absolument prouvé d'ailleurs qu'on ne pût les astreindre à un travail régulier, et dans l'Australie du sud M. Trollope n'en a-t-il pas rencontré

quatre engagés d'une manière permanente aux mines de cuivre de Burra-Burra? On n'a jamais pu leur donner le goût du *home;* cependant on a pu leur apprendre les arts qui le construisent, car un certain nombre d'entre eux sont charpentiers et maçons. Doués de cette adresse et de cette subtilité qui sont communes à toutes les races sauvages, ils sont bons dompteurs de chevaux, bons chasseurs et, paraît-il, *detectives* excellens, car la police dans Queensland et dans l'Australie de l'ouest est faite tout entière par les aborigènes. Nous venons de dresser d'après M. Trollope le bilan des bienfaits de la société australienne envers les aborigènes et le bilan des services que les aborigènes rendent à cette société; ils sont maigres l'un et l'autre, mais il nous semble que, tous comptes balancés, les deux parties se doivent peu de chose.

La société australienne a fait cependant quelque chose de très sérieux pour les aborigènes, elle leur a construit des prisons. M. Trollope a visité l'une des principales qui se trouve dans l'Australie de l'ouest, en l'île de Rottnest, vis-à-vis la ville de Freemantle. Il y trouva soixante-cinq condamnés noirs occupés à faire pousser du blé dans des terres sablonneuses et à extraire du sel des petits lacs salés de l'île. Ces *convicts* noirs ne coûtent pas cher non plus à la colonie, car les frais de l'établissement, sauf les salaires des employés, sont défrayés par leur travail. On a jugé inutile de leur donner un chapelain, ce que M. Trollope trouve tout naturel, et ce que nous nous permettrons, nous, de trouver peu digne d'une société chrétienne. Un chapelain leur était dû, ne fût-ce que par respect pour la forme, car Brid'oison a souvent raison au point de vue social. La plupart de ces malheureux sont criminels sans le savoir, car, ainsi que M. Trollope le remarque avec justesse, ils sont souvent punis par des lois qu'ils ignorent, qui ne sont pas les leurs, et pour des actes qui ont été souvent accomplis pour se conformer à ces dernières. En voici un exemple curieux. La plupart des crimes commis par les aborigènes sont des meurtres, mais ces meurtres sont fréquemment des revanches de tribu à tribu. Un homme est tué dans une tribu, ou même meurt simplement de sa mort naturelle, alors le chef juge bon de rétablir l'égalité en faisant tuer un homme de la tribu voisine. Il désigne un meurtrier, et si celui-ci n'obéit pas, il est en butte aux mauvais traitemens de toute la tribu. M. Trollope eut avec un de ces criminels le petit bout d'instructive conversation que voici : « Le chef venir, lui dire, vas tuer Cracko. Moi pas aimer cela, lui dire, il faut. Cela pas plaire à moi beaucoup, lui avoir lance, — ici un geste pour montrer le cruel chef lardant son sujet désobéissant, — alors moi aller tuer Cracko. » On le voit par cet exemple, M. Trollope a parfaitement raison de dire que ces hommes sont punis pour des lois qui ne sont pas les leurs, et cepen-

dant ici encore je me permettrai de contredire son opinion. Cette injustice n'est qu'apparente et me paraît plus près de la justice véritable et de la charité envers les noirs que ne le serait une dédaigneuse indulgence. La répression pénale est par tous pays et dans toute société un excellent moyen d'éducation, et dans le cas de peuplades sauvages enclavées dans une société civilisée, il est le seul après les méthodes de la religion. N'est-il pas vrai en effet que l'aborigène australien serait très près de la civilisation s'il pouvait comprendre qu'il y a quelque chose de supérieur aux coutumes de sa tribu, et qui mérite obéissance au-dessus des ordres de son chef? Si les méthodes de l'évêque Short et du ministre Hagenauer sont insuffisantes pour lui inspirer le respect de ce quelque chose, la prison et la potence peuvent au moins lui en enseigner la crainte, qui, selon le mot de l'Écriture, est le commencement de la sagesse.

II. — LE PRÉSENT AUSTRALIEN. — LES INSTITUTIONS, LA QUESTION DE SÉPARATION, POLITIQUE AUSTRALIENNE.

Aujourd'hui les *convicts* se sont évanouis comme un mauvais rêve, les aborigènes ont été relégués au dernier plan des préoccupations coloniales, l'Angleterre s'est réduite au rôle d'un tuteur qui, l'heure de la majorité de son pupille venue, n'exerce plus d'autorité que par le conseil et l'habitude du respect qu'il inspire, et l'Australie, élevée par ses habitans à la dignité de patrie, est entrée dans une ère d'indépendance, sans connexité d'aucune sorte avec le passé dont nous venons de montrer les vestiges chaque jour un peu plus effacés. En 1850, presqu'à la veille de la découverte de l'or, le riche district connu sous le nom de Victoria demanda à se séparer de la Nouvelle-Galles du sud et à se former un gouvernement indépendant sous le contrôle de l'autorité britannique. Victoria ne fut pas longtemps seule à jouir de ce privilége de liberté qui, aidé de la découverte de l'or, en fit avec une rapidité magique une terre exceptionnellement prospère. En 1856, la Nouvelle-Galles, la Tasmanie et l'Australie du sud, obtinrent, avec l'assurance qu'elles ne recevraient plus de *convicts*, le droit de se former des gouvernemens analogues à celui de Victoria, et en 1857 les premiers parlemens se réunirent dans ces colonies. Enfin Queensland se sépara de la Nouvelle-Galles du sud, et acquit comme ses aînées une existence propre. Seule des six colonies, l'Australie de l'ouest, empêchée par sa pauvreté et le chiffre chétif de sa population, est restée sous la tutelle de l'autorité anglaise; encore ce lien s'est-il, là même, suffisamment relâché pour créer à cette Cendrillon des colonies australiennes une demi-indépendance et une sorte de *self-government*.

Depuis vingt ans, nous avons entendu, nous ne savons combien

de fois, louer l'Angleterre pour avoir accédé aux vœux de ses colonies australiennes, et s'être démise de la plus grande part de son autorité en leur faveur. A coup sûr, elle est digne de ces louanges; mais il nous est difficile de comprendre comment elle aurait pu faire pour éviter de les mériter. En agissant comme elle a fait, elle a agi comme la nation libérale, intelligente et politique qu'elle a toujours été, mais elle n'a eu aucun sacrifice d'orgueil, de puissance ou d'intérêt à accomplir. Il n'y a et il ne peut y avoir que deux sortes de colonies. Les unes sont acquises par la conquête et formées au détriment des populations des pays conquis. Telles furent les colonies espagnoles du Nouveau-Monde, tel est de nos jours l'établissement des Anglais dans l'Inde. Que le gouvernement dont dépendent de telles colonies ne soit pas toujours disposé à se montrer libéral, il n'y a rien là qui soit fait pour beaucoup étonner, car ce gouvernement pèse sur une population dense et nécessairement ennemie, et il a ostensiblement pour but l'exploitation des richesses du pays et du travail de ses habitans. Se relâcher de son autorité en pareil cas serait faire aveu d'impuissance, et, comme on dit vulgairement, prêter les verges pour se faire fouetter. Non-seulement il refusera de reconnaître les droits des natifs, parce que cette reconnaissance serait la négation de la conquête, mais il étendra souvent ce refus à ses propres nationaux, parce qu'il les considérera moins comme des citoyens libres que comme des instrumens de son autorité, relevant en conséquence de ses ordres comme un employé d'administration et un soldat relèvent de leurs chefs hiérarchiques. Les autres colonies au contraire sont acquises par simple occupation du sol dans des pays incultes, habités par une population éparse, sans rapport avec l'étendue du territoire, sans état social qui la rende redoutable. Le but est bien toujours le même que celui des colonies acquises par conquête, c'est-à-dire l'exploitation des ressources et des richesses du pays occupé, mais ce but est atteint par des moyens plus pacifiques. Il est atteint lorsque le gouvernement dont dépend la colonie a aidé ses nationaux à s'y transporter, qu'ils s'y sont multipliés et y ont prospéré. Or c'était là le cas de l'Australie lorsque en 1850 Victoria fit entendre ses réclamations d'indépendance. Du moment que l'Angleterre ne pouvait plus continuer à garder l'Australie comme colonie pénitentiaire, elle n'avait qu'avantages à lui lâcher les rênes. Elle se déchargeait ainsi des dépenses d'occupation militaire et surtout d'administration, au moment où ces dépenses allaient être fort lourdes, comme l'ont prouvé depuis les dettes relativement énormes contractées par les diverses colonies pour leurs travaux publics et leurs voies de communication. Ensuite elle poursuivait son œuvre coloniale d'une manière bien plus efficace par le moyen de l'indépendance qu'elle

n'aurait pu le faire désormais par l'autorité. Laisser aux colonie le soin de gérer leurs propres affaires, leur reconnaître des gouver nemens analogues à celui qui régissait la Grande-Bretagne, c'éta inviter ses nationaux à aller chercher fortune sur une terre no plus seulement dépendante de la mère-patrie, mais faite à so image même. L'émigré n'était plus un exilé volontaire, c'était u citoyen qui échangeait une Angleterre contre une autre, parce qu' trouvait dans la seconde les biens que la première ne pouvait l donner, sans rien perdre des droits qu'il tenait d'elle. L'indépen dance politique était donc le plus sûr moyen de rendre les colonie florissantes, et en l'accordant l'Angleterre ne faisait pas seulemen acte de libéralisme et de justice, elle faisait au profit de ses natio naux une intelligente affaire pratique qui donnait satisfaction de l manière la plus directe au genre d'intérêts que des colonies d la nature de l'Australie sont appelées à servir, intérêts qui visen bien plutôt au bonheur des individus qu'à la grandeur du gouver nement.

Il ne s'est pas non plus manqué de prophètes pour annoncer qu cette indépendance politique serait la préface d'une séparation com plète d'avec la mère-patrie. Le résultat a été tout contraire à celu que redoutaient ces prophéties. Vingt ans se sont écoulés depui cette époque, et non-seulement la question de séparation n'a pa été soulevée dans ces colonies, dont deux portent des noms qui son des hommages à la souveraine actuelle de l'Angleterre, mais le mo même de séparation leur est en horreur. L'Australien songe si pe à rompre les derniers liens qui le rattachent à la mère-patrie qu'i l'accuse de trop s'éloigner de lui et de ne plus lui laisser assez vi sibles les signes de sa puissance. C'est ainsi que le retrait des régi mens anglais a été un vif sujet de chagrin pour les colonies, sur tout pour les plus anciennes, qui, formées à une époque où dominai le vigoureux esprit conservateur du vieux torysme, gardent ave un soin, parfois presque superstitieux, le souvenir des vieille mœurs. Les Tasmaniens, par exemple, désolés de ne plus voi parmi eux d'habits rouges, se sont dédommagés en habillant d'uni formes de cette couleur leurs courriers de malles-postes, mascarad qui leur permet au moins de repaître leur yeux loyaux du simu lacre de la livrée d'Angleterre. Quant aux colonies de plus fraîch date, leurs habitans sont pour la plupart de trop récens Australien pour que le souvenir de la patrie n'ait pas encore conservé beau coup de sa vivacité. Les sentimens dans lesquels ils ont quitté l'Angleterre ne sont pas faits non plus pour lui aliéner leurs cœurs. Ils l'ont quittée sans rancune et sans haine, par esprit de lucre ou nécessité de vivre, et non comme les émigrés d'autres époques par fanatisme et esprit de secte; ils n'ont pas fui une autorité qui leur

était odieuse ou une église qui leur était un scandale. Une fois arrivés, ils ont trouvé un gouvernement qui allait au-devant de leurs vœux, et qui, lorsqu'ils n'ont plus voulu de lui pour maître, a consenti à leur rester protecteur. En même temps qu'il leur donnait l'indépendance, ce gouvernement leur donnait les moyens de la soutenir. Les terres australiennes relevaient de la couronne, elle en fit abandon aux colonies lorsqu'elles entrèrent sous le régime constitutionnel, et la vente de ces terres ainsi que la location des pâturages composent une partie considérable des ressources de chacune d'elles. L'indépendance des colonies gagnerait donc peu de chose à une séparation, en revanche leur sécurité y perdrait beaucoup, car il n'est pas un Australien sensé qui ne comprenne que le reste d'autorité que l'Angleterre fait encore peser sur elles est un préservatif contre les mesures précipitées et les innovations malfaisantes que ne manquerait pas de prendre à la légère une population à la fois trop peu nombreuse et trop jeune pour posséder ces classes gouvernantes et lettrées en qui s'emmagasinent les trésors de l'expérience des siècles et qui par leur connaissance des erreurs du passé peuvent en prévenir le retour dans le présent.

Voilà bien des raisons pour que l'union avec la Grande-Bretagne subsiste longtemps; il en est cependant de plus particulières encore et de moins connues que M. Trollope a réussi pour la première fois à nous expliquer avec une entière lucidité. Par la ressemblance de leurs institutions et l'analogie de leurs intérêts respectifs, les colonies australiennes sont sœurs, mais ces sœurs sont des rivales. Ce n'est pas de jalousies réciproques que naît cette rivalité, mais de difficultés de rapprochement qui rendent impossible entre elles aucun lien fédératif à l'exemple des États-Unis d'Amérique, au moins avant de longues années. L'esprit qui domine en Australie est l'esprit que les Allemands appellent particularisme; ainsi le veulent l'immense étendue du territoire et le petit nombre de la population. Les distances énormes qui séparent ces groupes isolés opposent leurs intérêts, et par suite de cette circonstance le sentiment d'un intérêt général n'a pas encore eu le temps de naître dans les cœurs australiens. Aussi non-seulement les colonies australiennes n'ont aucun penchant à l'union, mais les divers districts de chacune d'elles ont au contraire une tendance prononcée au fractionnement multiplié. La région nord de Queensland, par exemple, se séparerait volontiers de la région méridionale, et le district de la Riverina de la Nouvelle-Galles du sud. Quoi d'étonnant à cela? Les habitans de ces régions paient des taxes pour des dépenses dont les distances leur interdiront de retirer jamais le plus petit avantage, et pour le bénéfice d'intérêts que ces mêmes distances leur rendent aussi étrangers que si elles appartenaient à une autre

colonie. Qu'importe à l'habitant de Rockampton dans le nord que le parlement de Queensland siégeant à Brisbane embellisse de routes et enrichisse de *railways* les districts du sud! Jamais ces routes et ces *railways* ne lui serviront à transporter ses laines et ses sucres. Qu'importe à la Riverina, vaste district pastoral à l'extrémité de la Nouvelle-Galles du sud, dont la métropole, Deniliquin, est plus proche de Melbourne que de Sydney, l'honneur d'appartenir à la mère des colonies australiennes! Quoique son territoire compose presque la moitié de la Nouvelle-Galles du sud, sa faible population ne lui donnera jamais influence ni pouvoir au parlement de Sydney. Le mot de séparation est donc en effet, on le voit, un de ceux qui sont le plus fréquemment prononcés en Australie; mais, loin d'être l'expression d'une menace à l'adresse de l'Angleterre, il serait au contraire pour elle un motif de se rassurer, si elle était jalouse de retenir le plus longtemps possible les colonies australiennes sous son autorité, souci qui lui tient peu à cœur, comme l'a démontré toute sa conduite, et qui n'est pas destiné dans l'avenir à causer de bien cruelles insomnies à ses hommes d'état.

Cet esprit de rivalité et de séparatisme a donné naissance à un protectionisme de nature bizarre dont les prohibitions n'ont d'analogues que celles de notre plus mauvais ancien régime économique. Voici des colonies qui ne sont, à tout prendre, que des démembremens d'un seul et même établissement colonial, et elles sont séparées par des cordons de douanes aussi sévères que ceux qui séparent les divers états européens, en sorte que les produits de chacune d'elles ne peuvent pas plus être consommés libres de taxes par les habitans de la voisine que si elles étaient de provenance étrangère. C'est à peu près le régime économique auquel étaient soumises les provinces françaises lorsque Galiani écrivit sa célèbre lettre sur le commerce des grains. A vrai dire, les colonies sont bien quelque peu contraintes à ce régime. C'est d'abord le prix dont elles paient leur indépendance. Quand on veut être indépendant, il faut vivre de son revenu, et les droits de frontières sont une des branches importantes du revenu de chacune d'elles. C'est ensuite le prix dont elles paient leur séparation. Si les diverses parties de l'Australie ne formaient qu'un seul corps, leurs denrées respectives pourraient circuler librement d'une extrémité du pays à l'autre; mais comme elles composent des colonies distinctes, elles se trouvent soumises à la loi anglaise qui, toute en faveur du libre commerce, stipule que les marchandises d'une colonie ne pourront entrer dans une autre colonie sans être frappées d'un droit égal à celui dont sont frappés à leur entrée dans le pays les produits similaires de provenance étrangère, c'est-à-dire que, si la Nouvelle-Galles du sud frappe d'un droit le sucre venant de Cuba, elle est

tenue de frapper du même droit le sucre venant de Queensland, tout comme si Queensland, au lieu d'être la voisine de la Nouvelle-Galles du sud, en était éloignée d'une distance égale à celle qui la sépare de la Jamaïque ou de toute autre colonie anglaise. De nombreuses plaintes se sont élevées contre cet état de choses, plaintes auxquelles l'Angleterre a répondu qu'il était au pouvoir des colonies de le faire cesser en acceptant libres de droits les marchandises étrangères. La question a été portée devant les parlemens coloniaux, et après beaucoup de discussions, on a pu s'apercevoir que le véritable obstacle à une solution ne viendrait pas de l'Angleterre, qui se déclarait disposée à accepter une union douanière entre les diverses colonies, bien qu'il fût évident qu'une telle union serait économiquement une grave atteinte portée au principe du *free trade*, et politiquement un grand pas fait par les colonies vers l'indépendance absolue, laquelle ne peut s'établir que par leur rapprochement, de même que leur indépendance relative actuelle n'a pu être acquise que par leur division. L'obstacle vient des différentes industries coloniales qui, craignant l'abaissement des prix pour leurs produits, s'alarment lorsqu'elles se croient menacées de la concurrence des produits voisins. Tout Australien est bien partisan du libre commerce intérieur pour ce qu'il achète et consomme, mais il est en même temps protectioniste déclaré pour ce qu'il vend et produit, en sorte que les droits de frontières persistent malgré les discussions soulevées à ce sujet et les tentatives de compromis qui ont été faites, et que l'Angleterre trouve encore dans cette persistance un nouveau motif de sécurité et de durée pour sa domination.

Les colonies australiennes sont donc pour longtemps dans l'état *mixte* où elles sont entrées avec l'établissement de leurs gouvernemens représentatifs, où se combinent en proportions assez égales les droits anciens de l'autorité anglaise et les droits nouveaux de ses sujets. Tous ces gouvernemens faits à l'image du gouvernement anglais se composent d'un gouverneur qui représente la reine, d'un conseil législatif qui représente la chambre haute, et d'une assemblée législative, chambre des communes au petit pied. Le gouverneur est investi de pouvoirs étendus qui sont les mêmes pour toutes les colonies australiennes. Il nomme son cabinet, le préside, prend part aux délibérations, a mission de veiller à ce qu'aucun *bill* contraire à la loi anglaise sur la même matière ne passe dans les chambres, oppose son *veto* à ceux qui lui semblent porter ce caractère, réserve pour la sanction du gouvernement britannique ceux qui lui semblent douteux, et en cas de mésintelligence entre son cabinet et les chambres accorde ou refuse à son gré à ses ministres

la prorogation ou la dissolution du parlement. Ces pouvoirs du gouverneur suffiraient pour montrer quelle prise considérable l'autorité anglaise conserve encore sur ses colonies en dépit du *self-government*, quand bien même nous n'ajouterions pas que les *bills* même revêtus de la sanction du gouverneur ne sont définitifs que lorsqu'ils ont échappé au *veto* du gouvernement anglais pendant les deux années qui ont suivi leur réception. Le loyalisme de la population australienne d'autre part se montre parfaitement dans la manière dont les institutions représentatives ont été appliquées et combinées. Ces constitutions sont fort diverses. Quelques-unes font la part fort large à l'élément populaire, mais dans la plupart on n'aperçoit aucun empressement à se précipiter vers la démocratie absolue, aucune tendance à l'imitation de l'Amérique. Voyez plutôt. Dans Queensland et la Nouvelle-Galles du sud, le conseil législatif, ou chambre haute, est nommé à vie par le gouverneur qui le choisit, cela va sans dire, parmi les classes les plus conservatrices du pays. Dans Victoria ce conseil se compose de trente membres et est élu par les six provinces entre lesquelles est divisée la colonie, soit cinq membres par province, dont un sortant chaque deux ans. Un cens est exigé du candidat et de l'électeur. Le premier doit posséder une propriété d'une valeur de 2,500 livres sterling, le second justifier de taxes montant à une somme de 50 livres. Il en est à peu près de même en Tasmanie. Dans l'Australie du sud, le conseil se compose de dix-huit membres dont six sortans chaque quatre ans, et est élu au scrutin de liste par des électeurs qui doivent justifier d'un loyer de 20 livres, d'un immeuble de 25 livres ou d'un bien fonds de 50 livres. Il y a plus d'uniformité pour l'élection de la chambre législative; généralement le suffrage universel prévaut sans autre conditions que l'âge de vingt et un ans et une résidence de six mois, cependant dans Queensland l'exercice du droit électoral est soumis à des conditions presque aristocratiques. Là l'électeur doit justifier d'une propriété de 100 livres libres de toute redevance, ou d'un loyer de 10 livres, ou d'un bail de 10 livres dont trois années échues et trois années à courir, ou d'une licence de pâturage, ou d'un salaire de 100 livres, ou enfin payer une pension de 40 livres pour nourriture et logement. Dans toutes les colonies, sauf Victoria, les fonctions législatives sont gratuites, grave atteinte au principe du suffrage universel. Le faible chiffre de sa population a privé jusqu'à présent l'Australie de l'ouest d'un gouvernement représentatif, mais pour la consoler de ce désavantage on lui a octroyé une manière de charte en vertu de laquelle elle possède une assemblée unique de dix-huit membres dont six nommés par le gouvernement et douze par les citoyens. Comme cette assemblée n'existe que par

la complaisance de l'autorité, aucun de ses bills n'est valable que s'il plaît au gouverneur; mais comme d'autre part elle a capacité pour voter les taxes, elle peut rendre mauvais vouloir pour mauvais vouloir. Si le même principe de gouvernement prévaut dans les six colonies australiennes, les applications en sont, on le voit, à des degrés fort divers, et pour avoir une juste image du spectacle qu'elles présentent à cet égard, on n'a qu'à se figurer une France dont les différentes régions seraient soumises, les unes au système représentatif de la restauration, les autres à la charte de Louis-Philippe, les troisièmes au régime républicain et la dernière au régime impérial.

Ces parlemens australiens ont fait jusqu'à présent peu de bruit dans le monde, mais on ne peut demander à des assemblées coloniales élues par des régions qui comptent une population de 700,000 ou de 500,000, ou seulement de 100,000 âmes, et qui ne sont mêlées à aucun des grands intérêts moraux de l'humanité, les discussions élevées et brillantes et l'abondance de talens qui distinguent les parlemens de la vieille Europe. Les membres qui les composent, *squatters* enlevés à leurs *runs*, agriculteurs détournés de leurs charrues, mineurs enrichis et *cacatoes* prospères, n'ont pas eu le loisir et surtout l'occasion d'approfondir ces arts de la politique dont les très vieilles sociétés tiennent seules bonne école, et les questions strictement australiennes qui y sont débattues portent toutes sans exception sur des affaires de clocher lorsqu'elles sont futiles, et sur des affaires d'ordre économique lorsqu'elles sont importantes. Ils ont cependant leurs hommes politiques en renom tout comme de plus célèbres : sir James Martin et M. Robertson dans la Nouvelle-Galles du sud, M. Gavan Duffy en Victoria, M. Wilson en Tasmanie, M. Ayres dans l'Australie du sud. Il ne faudrait pas croire non plus qu'ils aient une existence oisive. Comme les villes sont encore rares et que la population des districts ruraux, au lieu d'être groupée dans les petits centres nommés bourgs et villages, est éparse isolément dans des *runs* solitaires et des fermes sans voisinage sur d'immenses étendues, le régime communal n'a pu encore acquérir en Australie l'importance qu'il possède dans tous les pays d'origine anglo-saxonne. D'autre part, le faible chiffre de la population ne permet que difficilement la formation de ces associations puissantes qui déchargent les états d'une partie de leur besogne. Il s'ensuit que les parlemens sont à peu près les uniques assemblées des colonies australiennes, et que tout l'ensemble d'affaires qui dans les autres pays est partagé entre le gouvernement central, les provinces, les communes et les associations financières et industrielles, autorisées par la loi, retombe en entier sur l'état. Routes, chemins de fer, travaux publics de toute sorte, écoles, relèvent ex-

clusivement des assemblées. Qu'elles ont accompli leur tâche en toute conscience, les chiffres des dettes publiques des diverses colonies est là pour le prouver : 12 millions sterling pour Victoria, 11 millions pour la Nouvelle-Galles du sud, 4 millions pour Queensland, 2 millions pour l'Australie du sud. Ces chiffres semblent énormes en apparence, et l'on serait au premier abord tenté de les attribuer à cet entraînement téméraire et précipité vers le progrès qui distingue la jeunesse des nations comme celle des individus; mais il n'y a là encore aucune imitation du *go-ahead* américain, et ils s'expliquent simplement par cette circonstance qu'ils représentent des sommes qui, dans un état social différent, se trouveraient partagées entre le gouvernement, les provinces, les communes et les sociétés financières. En tout cas, il est une chose qu'ils prouvent sans conteste, c'est que, si ces parlemens ont fait encore peu de bruit, ils ont en revanche fait beaucoup de solide besogne australienne.

Le peuple est de caractère mixte comme ses institutions, lesquelles en présentent une si fidèle image qu'en en parcourant les principales dispositions on distingue, de manière à ne pas s'y tromper, quels sont les élémens prépondérans dans chacune des colonies. Ces élémens sont nombreux, et, sans être aussi tranchés que dans les vieux états, ils sont cependant de nuances assez diverses pour permettre de conjecturer avec une quasi-certitude que la démocratie, bien que favorisée par le vent du siècle, en Australie comme en Europe et en Amérique, ne s'y établira cependant jamais sans mélange, car elle y a déjà ses contre-poids. Dans deux colonies sur six, et dans deux seulement, Victoria et l'Australie du sud, elle domine sans conteste, mais là même elle trouve son correctif dans ses qualités excellentes qui lui assurent une supériorité marquée. Ce sont ses meilleurs ouvriers que l'Angleterre a envoyés dans Victoria, ce sont ses plus laborieux garçons de charrue qu'elle a envoyés dans l'Australie du sud; c'est assez dire que cette démocratie, composée de la fine fleur de la population plébéienne de la Grande-Bretagne, porte en elle des garanties d'ordre et de discipline personnelle qui en font une population presque conservatrice, peu semblable à la démocratie turbulente et aventureuse d'autres pays. Dans toutes les autres colonies, son influence est tenue en échec par des forces sociales de plus ancienne date ou des intérêts mieux munis de moyens d'action. Dans la Tasmanie et la Nouvelle-Galles du sud, un esprit fortement conservateur, legs du vieux torysme dominant à l'époque où elles furent formées, maintient la supériorité des *gentlemen* coloniaux sur les nouveaux arrivans à la vie et à la fortune; mais l'élément sérieusement rival de la démocratie est l'élé-

ment des *squatters*, germe d'une véritable aristocratie, qui se rencontre sur toute l'étendue de l'Australie, y compris les deux colonies qui semblent plus particulièrement réservées à des sociétés formées sur un modèle populaire. Les *squatters* dominent despotiquement dans Queensland, ils tiennent la haute main dans la Nouvelle-Galles du sud; combattus dans Victoria, ils ont été assez puissans pour éluder les lois territoriales faites contre eux et pour s'enrichir par les moyens mêmes qu'on avait inventés pour les amoindrir; aisés sans opulence dans la Tasmanie, ils ont composé une aristocratie campagnarde analogue à celle des *squires* d'Angleterre; presque pauvres dans l'Australie de l'ouest, ils y représentent l'orgueil de l'homme de race libre et sans tache en face de la génération tarée de naissance issue des *convicts;* enfin, dans l'Australie du sud, ils tiennent en balance la population agricole, qui, par suite de circonstances meilleures, est arrivée à se multiplier dans cette colonie plus qu'elle n'a pu le faire jusqu'à présent dans les autres. Voilà l'obstacle qui se dresse partout en Australie contre la démocratie, et il est douteux qu'elle en triomphe jamais, car il y a là tous les caractères d'un élément social de première importance et tous les signes d'une classe prédestinée à la domination politique.

Toutefois il est un fait exceptionnel, engendré par la rapide croissance des colonies, qui, s'il se prolongeait longtemps, pourrait assurer l'ascendant à la démocratie; nous voulons parler de la disproportion énorme qui existe entre la population des villes et celle des districts ruraux. Melbourne compte plus de 200,000 âmes sur 800,000 environ dont se compose la population entière de Victoria; Sydney compte 140,000 âmes sur 500,000 dont se compose la population de la Nouvelle-Galles du sud; Adélaïde, y compris ses faubourgs, formait en 1872 une population de 61,000 âmes, plus du quart de la population totale de l'Australie du sud, dont elle est la métropole. Cette disproportion est pour l'heure tout à l'avantage de la démocratie, qui pousse avec plus de vigueur dans la serre chaude des cités qu'à l'air libre de la nature; mais ce n'est là qu'un phénomène temporaire dont elle ne doit pas espérer la continuation, car il diminuera à mesure que les voies de fer, en se prolongeant, jetteront dans les solitudes, avec les stations nécessaires, les germes de ces centres ruraux qui ont jusqu'à présent manqué à l'Australie. Ce n'est là cependant, hâtons-nous de le dire, qu'un fait curieux et prêtant à la conjecture, et nous nous bornons à le signaler à ce titre, sans vouloir en déduire trop rigoureusement des conséquences qui sont et seront encore pendant de longues années le secret des temps.

ÉMILE MONTÉGUT.

UN

GÉOMÈTRE PHILOSOPHE

I. *Essai sur les fondemens de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, par M. Cournot; Paris 1851. — II. *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, par le même; Paris 1864. — III. *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, par le même; Paris 1843. — IV. *Considérations sur la marche des idées et des événemens dans les temps modernes*, par le même; Paris 1872. — V. *Matérialisme, vitalisme, rationalisme*, par le même; Paris 1875.

M. Cournot eût été en droit de s'appliquer à lui-même les mots qu'en 1872 il plaçait au frontispice de son avant-dernier ouvrage : *Fata viam invenient*. N'a-t-il pas été un vivant exemple de la sûreté avec laquelle une destinée, si lente qu'elle soit à se dessiner, finit par s'accomplir, quand les facteurs en sont donnés? Pendant plus de quarante ans, il a mis au service de la philosophie une science profonde de géomètre, des connaissances encyclopédiques, une pénétration peu commune d'analyse, d'éminentes qualités d'invention et une rare indépendance de pensée. Pourtant, avec ce fonds, qui eût amplement suffi à la fortune de plusieurs, il n'avait guère, jusqu'en ces derniers temps, été connu que des philosophes de profession, et encore, dans ce public spécial et restreint, peut-être avait-il rencontré parfois une tiédeur imméritée. Si de bons juges, entre autres MM. Ravaisson, Janet, Vacherot, Renouvier, Taine, l'ont estimé à sa haute valeur, beaucoup l'ont traité honorablement sans doute, par courtoisie de philosophes à savant, mais sans l'avoir assez lu et assez pratiqué; quelques-uns même, parce qu'il était venu de la science à la philosophie sans apporter à celle-ci les certitudes de celle-là, l'ont tenu pour un allié suspect; enfin il a passé pour transfuge auprès de ceux pour qui une philosophie

distincte de la science positive n'a plus droit à la vie. Cependant, grâce à un concours de circonstances connues de ceux qui sont au courant du mouvement des esprits dans notre pays, et où il devait se plaire à voir la confirmation d'une de ses thèses favorites, il avait fini par devenir une autorité dans tous les ordres de la recherche philosophique. *Ses destins avaient trouvé leur voie,* quand la mort a mis fin à sa longue et laborieuse carrière. Il n'aura pas eu une de ces célébrités retentissantes, moins souvent acquises par la doctrine que conquises par l'éloquence; mais il lui aura été donné, ce qu'il estimait sans doute davantage, d'exercer sur les esprits réfléchis de notre temps une influence qui, pour être tardive et presque posthume, n'en sera pas moins durable, et de compter parmi les promoteurs d'une façon de penser également éloignée du dogmatisme positiviste et du dogmatisme métaphysique, qui, si nous en jugeons à des signes manifestes, répond au besoin d'un grand nombre d'intelligences. Nous voudrions, non pas faire connaître, même en raccourci, toutes ses idées sur la philosophie des sciences mathématiques, physiques, naturelles et historiques, — il faudrait un volume pour cela, — mais extraire de ses divers ouvrages, où parfois elles sont difficiles à suivre, perdues sous d'abondans détails et brisées par de nombreuses digressions, les grandes lignes de sa doctrine.

I.

Avec moins de modestie, il eût été facile à M. Cournot de se poser en chef d'école, et personne ne lui eût contesté ce titre. La doctrine générale qui, à travers tous ses ouvrages, est l'âme et le lien de ses pensées lui appartient de toutes pièces : ce n'est ni une philosophie métaphysique, ni une philosophie positive; c'est une philosophie critique, mais avec des principes et des procédés propres, étrangers à ceux de la critique kantienne. On sait quelles ont été de tout temps la prétention et la procédure des métaphysiques : prendre pied dans la réalité sensible, mais pour s'élancer loin d'elle, d'un bond rapide, vers un monde d'idées nécessaires, faire de ces idées la réalité véritable, ou tout au moins les principes premiers des phénomènes, les investir d'une certitude absolue, et expliquer par elles, sans recourir à l'expérience, les choses de notre monde sensible, telles furent, en ce qu'elles ont de commun, les entreprises de Platon, de Descartes, de Hegel. Ainsi entendue, la philosophie est le tout de la science, qui n'a de la sorte qu'une valeur dérivée et d'emprunt. La philosophie positive demeure, au contraire, tout le temps sur le terrain des faits; pour elle, toute vérité tient dans les limites de l'expérience, et si aux derniers ri-

vages de la réalité sensible s'ouvre l'océan infini des essences et des causes, nous n'avons ni voile pour nous y porter, ni boussole pour nous y guider : aussi se borne-t-elle à suivre pas à pas les sciences positives, à en recueillir les résultats incontestés, pour les coordonner dans l'ordre révélé par les faits, et construire ainsi, pièce à pièce, une théorie du monde qui en soit l'image et non le rêve. Dans ces termes, la philosophie est tributaire de la science, ou plutôt elle se confond avec elle, puisqu'elle est uniquement l'inventaire général et méthodique des sciences particulières.

Savant et philosophe, M. Cournot repousse à la fois les prétentions des métaphysiciens, au nom de la science, et celles des positivistes, au nom de la philosophie. A ses yeux, toute théorie du monde qui ne s'appuie pas sur les faits est chimérique, et toute science qui prétendrait se passer des idées est ruineuse. Il faut donc tenir indissolublement unis ces deux facteurs de la connaissance, sans toutefois les confondre et les identifier, et pour cela faire à la philosophie, au sein même de la science, une place que la science ne revendiquera pas. On y réussira si l'on remarque que toute science contient deux sortes d'élémens, des faits et des idées, faits positifs, indubitables, mais par eux-mêmes sans lumière, idées et conceptions qui servent à éclairer les faits, à les distribuer, à les ordonner, sans tomber elles-mêmes sous les prises de l'expérience. Voyez les mathématiques pures : ce sont des sciences positives, au sens le plus rigoureux du mot, car si l'esprit, partant des axiomes et des définitions, peut les construire sans recourir à l'expérience, celle-ci confirme les résultats de la déduction avec une rigueur et une exactitude sans pareilles. Pourtant les mathématiques ne laissent pas de recéler un élément qui ne relève pas du contrôle expérimental. Lorsque, par exemple, les mathématiciens établissent entre les vérités abstraites, successivement découvertes, un ordre et un lien de dépendance mutuelle, lorsqu'ils cherchent à déterminer le sens et l'extension de certains résultats, en apparence étranges, auxquels conduit le calcul, lorsqu'ils discutent sur l'origine et la nature des quantités négatives, imaginaires, infinitésimales, ils ne sauraient, pour faire un choix entre plusieurs solutions possibles, invoquer ni la démonstration, ni l'expérience. Cependant toutes ces questions, et d'autres encore, qui ont avec celles-ci le singulier privilége de s'imposer à l'esprit et de n'être susceptibles d'aucune solution positive, sont au fond des mathématiques, et il n'est loisible ni de les supprimer, ni de les laisser en suspens. De même, en physique, il y a des faits et des lois élémentaires également indiscutables; mais, en même temps, il y a des conceptions d'ensemble qui servent à lier les faits en systèmes généraux, et si, à vrai dire, elles tirent indirectement de l'expérience des titres à la créance, e

ce sens que les faits auxquels elles conduisent par voie déductive témoignent pour elles, cependant elles n'en sont pas directement confirmées, et le savant a d'autres raisons de les admettre.

Ce départ entre le fait et l'idée est plus manifeste encore dans les sciences naturelles. Le matériel des faits s'y accroît chaque jour; mais en même temps croît aussi la nécessité des conceptions théoriques. Nous les trouvons partout, dans la morphologie des organes, dans la physiologie des fonctions, dans la classification des espèces, dans l'explication des évolutions normales ou anomales; elles interviennent surtout pour expliquer la succession et la filiation des êtres organisés. Telle est la théorie des créations successives; telle est aussi celle de la transformation lente des espèces, et, si nombreux et saisissans que soient les faits invoqués en faveur de l'une ou de l'autre, elles n'ont ni l'une ni l'autre et ne peuvent avoir le caractère positif; nous n'avons pas plus assisté à la création subite et totale qu'à la transformation lente et graduelle d'une espèce. Un partage semblable a lieu aussi dans celles des sciences qui ont pour objet l'homme moral et les sociétés. Ainsi dans l'économie politique il y a une partie positive et expérimentale, matière de la statistique : déterminer les variations de la population, celles du prix des denrées et du taux des salaires, celles du produit des récoltes, des taxes, etc. Mais outre ces élémens qu'il est possible de fixer en formules, il en est, et des plus importans, qui ne se laissent pas exprimer en chiffres; tels sont, par exemple, le degré du bonheur général dans une nation, le degré de la stabilité sociale, de la tranquillité publique, toutes questions qu'on ne saurait supprimer et qui ne peuvent cependant être décidées « péremptoirement, scientifiquement, positivement. »

Ainsi, en tout ordre de science, on trouve unies une partie positive et une partie rationnelle : les faits, et les idées théoriques par lesquelles nous enchaînons et ordonnons les faits. L'histoire prouverait aisément que l'intervention des idées « est nécessaire comme fil conducteur, et pour donner à la science une forme dogmatique et régulière; » elle prouverait aussi que le progrès des connaissances positives n'est pas suspendu par l'état d'indécision des questions relatives à ces idées fondamentales. Depuis Newton et Leibniz, les principes du calcul infinitésimal sont encore livrés à la discussion sans que les accroissemens de cette branche des hautes mathématiques aient été interrompus. Cela suffit pour permettre d'assigner à la philosophie un objet propre : elle est la critique des idées fondamentales des sciences. Philosophie et science sont donc deux fonctions de l'esprit, distinctes et associées. « Nous ne pouvons comprendre un peu la nature de l'homme et son rôle dans le monde qu'en observant l'enchaînement de tous les phénomènes de

la nature, et leur progression hiérarchique, depuis ceux qui ont le plus de simplicité, de constance et d'universalité, et qui, d'après tous ces caractères, servent de support et de charpente à tous les autres, jusqu'à ceux qui offrent le plus de complexité et de perfection organique, et qui par cela même doivent tenir à des combinaisons plus singulières et moins stables. D'un autre côté, il n'y a pas dans le monde physique un ordre de phénomènes que nous n'expliquions avec nos idées, et qui par conséquent ne provoque un examen critique de la valeur de quelques-unes des idées fondamentales auxquelles nos théories se rattachent. »

Cette façon de voir n'est pas sans analogie avec celle de Kant. Pour Kant, en effet, la philosophie n'est ni une construction *a priori*, ni une construction *a posteriori* du monde, ni une métaphysique, ni une cosmologie expérimentale; sa fonction est d'analyser la connaissance, de discerner dans l'acte de la pensée les conditions organiques de toute pensée, et d'en déterminer la valeur et la portée. Mais, si en ce sens M. Cournot relève de Kant, il en est indépendant sur la question capitale des principes et des procédés de la critique. Kant a surtout en vue de démêler dans la connaissance totale, simple ou complexe, l'apport du sujet pensant, et pour cela, partant de ce principe que tout élément d'expérience est particulier et contingent, il inscrit à l'actif de l'esprit tout ce qui dans la connaissance est universel et nécessaire. Ainsi les conditions dont la représentation et la pensée ne peuvent s'affranchir, espace, temps, quantité, qualité, relation, modalité, sont pour lui des formes *a priori* de la sensibilité et des catégories de l'entendement. Son analyse est essentiellement subjective, et le fil conducteur en est emprunté à la logique formelle. L'analyse de M. Cournot est au contraire objective. Il estime que c'est, non dans une étude abstraite de l'esprit humain, mais dans l'observation des sciences elles-mêmes, prises avec tous leurs développemens, qu'on doit chercher *a posteriori* « les idées ou conceptions primitives auxquelles nous recourons constamment pour l'intelligence et l'explication des phénomènes naturels. » Peut-être certaines de ces idées sont-elles inhérentes à notre constitution intellectuelle; mais elles ne se manifestent qu'une fois en action et appliquées aux phénomènes. C'est là et non dans l'esprit qu'il faut espérer de les découvrir.

Cette différence entre le kantisme pur et ce qu'on pourrait appeler le kantisme expérimental de M. Cournot entraîne d'autres différences plus importantes encore. Kant distingue en tout objet de connaissance deux élémens inséparables en fait, mais radicalement distincts : une matière et une forme; par exemple, dans la représentation d'une étendue colorée, à la sensation affective de

couleur, qui par elle-même ne représente rien, s'ajoute un acte de l'esprit qui impose à cette affection subjective la forme de l'étendue, la projette et la localise hors de nous, et en fait de la sorte un objet de représentation. De cette façon Kant pénètre jusqu'aux racines de la connaissance. M. Cournot, en s'astreignant à chercher les idées foncières de la science dans les sciences constituées, s'interdit la critique des facultés élémentaires de l'esprit; le sujet sur lequel il opérera, ce sera moins l'entendement humain en général, avec ses puissances natives, que l'entendement du savant, avec ses développemens et ses acquisitions. Aussi, ce qu'il regarde comme la matière de la connaissance sont-ce les faits positifs et même ces lois élémentaires qui sont pour nous aussi claires et aussi certaines que les faits, choses qui, pour Kant, sont déjà le produit d'une matière et d'une forme combinées, — et ce qu'il appelle la forme est-ce, non pas l'ensemble des principes engagés dans toute démarche de l'esprit, même la plus humble et la plus familière, mais uniquement les conceptions par lesquelles nous introduisons un ordre rationnel dans le matériel sans cesse accru des données positives, en sorte que la critique philosophique porterait essentiellement sur la fonction scientifique de l'esprit.

Deux faits sont les pivots de la critique de M. Cournot : hors de nous, le hasard; en nous, la raison. De tout temps, philosophes et savans ont reconnu que ce qui arrive dans le monde a sa raison d'exister. C'est là, semble-t-il, le principe, ou, si l'on aime mieux, le postulat de toute science et de toute philosophie. Que vaudraient en effet les explications du savant, si les phénomènes se produisaient sans ordre, à l'aventure, apparaissant ici et là, comme par caprice, sans que rien en déterminât la venue d'une façon invariable? Qui nous assurerait que l'ordre d'aujourd'hui sera encore l'ordre de demain? Incertains du futur, ne devrions-nous pas confiner nos pensées dans les perceptions actuelles et ne pas chercher à anticiper sur un avenir soustrait à nos prévisions? Que pourrait être aussi la philosophie, si la trame de nos idées était à chaque instant rompue par des phénomènes sans lien les uns avec les autres? Notre pensée ne naîtrait-elle pas et ne mourrait-elle pas avec chaque fait isolé, pour renaître et mourir encore avec le fait suivant, semblable à ces phares dont la lumière brille et s'éteint de minute en minute dans l'obscurité des nuits? Au dehors incohérence des phénomènes, au dedans incohérence des idées, anarchie et folie, tel serait l'état du monde et celui de notre esprit, si la causalité n'enchaînait pas et n'ordonnait pas les choses en séries régulières. Pourtant c'est un fait que hors de nous se produisent des événemens qui semblent déroger à cette règle; nous les voyons surgir sans qu'une cause apparente les ait provoqués à l'existence et déconcerter notre sagesse par une brusque venue.

Faut-il tenir le hasard pour quelque chose de réel ou n'y voir au contraire qu'une suite de notre ignorance? Il semble que le principe de raison formulé quelques lignes plus haut nous incline nécessairement vers la seconde de ces deux hypothèses. Si tout ce qui arrive a sa raison d'exister, si c'est là un principe essentiel de la pensée et des choses, nous ne pouvons admettre de dérogations réelles à la règle, sans nous priver de ce qui est pour nous la garantie de toute certitude objective. Alors ce qui nous apparaîtrait sans cause connue ne serait pas pour cela sans cause, et à mesure que s'élargirait le domaine de nos connaissances se rétrécirait celui du hasard. L'histoire des sciences ne confirme-t-elle pas cette façon de penser? Combien de faits paraissaient autrefois accidentels et même miraculeux, qui, par une étude plus complète et plus approfondie de la nature, sont rentrés dans la règle! Les éclipses des astres, l'apparition des comètes, le passage de brillans météores sur nos têtes, n'ont plus rien qui nous étonne et nous déconcerte; nous en tenons la loi; nous en prédisons le retour. Toutefois, comme il est des limites à notre connaissance, nous ne pouvons espérer d'éliminer complétement le hasard de notre conception du monde. L'infiniment grand et l'infiniment petit nous échappent également; aussi, comme toutes choses sont solidaires, les voies suivies par certains phénomènes, pour surgir du sein de ce double infini, doivent-elles nous demeurer cachées. Mais au regard d'une intelligence supérieure, assez vaste et assez pénétrante pour s'étendre à l'immensité des choses et pour en saisir le détail infini, tout mystère et toute ambiguïté disparaîtraient, rien n'arriverait qui ne pût être expliqué et prévu; le présent serait en fait, suivant une parole de Leibniz, plein du passé et gros de l'avenir, et les événemens aux origines les plus lointaines seraient, comme les autres, la conséquence nécessaire d'antécédens déterminés.

Telle était la pensée de Laplace lorsqu'il écrivait : « Tous les événemens, même ceux qui, par leur petitesse, semblent ne pas tenir aux grandes lois de la nature, en sont une suite aussi nécessaire que les révolutions du soleil... Les événemens actuels ont avec les précédens une liaison fondée sur le principe évident qu'une chose ne peut pas commencer d'être sans une cause qui la produit... Nous devons donc envisager l'état présent de l'univers comme l'effet de son état antérieur et comme la cause de celui qui va suivre; une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvemens des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome; rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir, comme le

passé, serait présent à ses yeux, » et lorsqu'à la suite de cette formule, la plus saisissante qu'on ait jamais donnée du déterminisme universel, il ajoutait que le hasard ou la probabilité qui le mesure « sont relatifs en partie à ce que nous savons, en partie à ce que nous ignorons. » Ainsi entendu, le hasard serait, comme on l'a dit tant de fois, un mot dont nous couvrons notre ignorance; en l'affirmant, nous le nierions, car, si nous reconnaissons que les causes de certains événemens nous demeurent inconnues, nous ne laissons pas de proclamer en même temps que tout ce qui arrive a sa raison dans ce qui l'a précédé.

Pour M. Cournot, le hasard est quelque chose de positif; à ses yeux, une intelligence supérieure à l'intelligence humaine, quelles qu'en fussent l'ampleur et la pénétration, ne serait pas affranchie de l'indécision où nous sommes à l'attente de certains événemens : elle ne serait pas sans doute sujette à tous nos tâtonnemens, à toutes nos incertitudes; elle pourrait résoudre *a priori* ce que nous décidons seulement *a posteriori;* mais cette sûreté de décision n'aboutirait qu'à lui faire délimiter avec une exactitude rigoureuse la part de hasard dans le développement des phénomènes. Pour comprendre cette thèse nouvelle, il faut se rendre un compte exact des exigences du principe de causalité. On le formule d'ordinaire en disant que tout phénomène est déterminé par un ensemble de conditions invariables et inconditionnelles; mais le plus souvent on s'en tient là, et l'on se représente volontiers les chaînes des causes et des effets comme des séries linéaires d'événemens successifs, où chaque terme est déterminé par celui qui le précède et détermine celui qui le suit. Ce serait assez si tous les événemens formaient une seule série, c'est-à-dire si la destinée du monde s'accomplissait uniquement dans le temps; mais en fait il existe un nombre immense et peut-être infini de séries simultanées de phénomènes dans l'espace, et nous ne voyons pas qu'elles suivent en se déroulant des voies parallèles et isolées; elles se réunissent, se croisent, s'enchevêtrent souvent au point que certaines d'entre elles semblent disparaître pour reparaître plus loin, comme ces cours d'eau qui s'abîment tout à coup dans le sol et renaissent à quelques lieues de là, après s'être creusé sous terre un lit invisible. Il en résulte qu'un fait n'appartient pas toujours à une série unique, mais que les antécédens en doivent être distribués entre plusieurs séries de causes dont la convergence l'a déterminé. Ainsi la cause d'une sensation est un mouvement moléculaire qui de l'organe a cheminé par le conducteur nerveux jusqu'aux centres encéphaliques; mais, pour qu'elle se produise, il faut aussi que nerfs et centres nerveux soient baignés de sang artériel, et pour cela quel concours de phénomènes simultanés, cir-

culation, respiration, nutrition et bien d'autres encore, n'est pas nécessaire!

La question est maintenant de savoir si les séries linéaires simultanées de causes et d'effets sont toutes solidaires ou s'il n'en est pas qui, dans le concours général, demeurent indépendantes et par suite amènent, quand elles s'unissent aux autres, des effets imprévus. Kant a pensé que tous les phénomènes coexistans sont dans une action réciproque universelle, et qu'à cette unique condition ils peuvent constituer un seul état de choses et être de notre part l'objet d'une seule pensée. M. Cournot au contraire, s'appuyant sur l'observation, estime qu'il est dans le monde des séries de phénomènes libres d'attaches latérales pour ainsi dire, et dont la marche, bien que soumise, comme celle des comètes, à des lois fixes, produit, à la rencontre de séries différentes, des résultats imprévus. Un homme se noie par imprudence : y avait-il liaison nécessaire entre le cours du fleuve et le concours de circonstances qui y ont précipité cet homme? Une comète viendrait, comme on l'a cru longtemps possible, à bouleverser notre globe, qu'il n'y aurait pas davantage influence réciproque de la loi de son mouvement et de la loi des mouvemens terrestres. Deux frères d'armes meurent à la même heure sur deux champs de bataille éloignés l'un de l'autre. Hésitera-t-on à mettre sur le compte de circonstances indépendantes cette fatale coïncidence? Peut-être une amitié d'enfance les a-t-elle poussés à se livrer aux mêmes destinées; mais les conséquences de cette résolution et leur commun malheur ne sont pas solidaires, et quand même les opérations des armées distinctes où ils servaient auraient été dirigées par un même esprit et une même volonté, soutiendra-t-on avec vraisemblance que tout en elles et dans les circonstances extérieures a été enchaîné de telle façon que la mort de l'un fût liée à celle de l'autre? Si donc, en certains cas, des séries simultanées de causes et d'effets convergent nécessairement vers des résultats déterminés, il est aussi des séries indépendantes qui, venant à s'insérer dans les séries solidaires, y provoquent des événemens fortuits et accidentels. Le hasard n'est donc pas, « comme on l'a tant répété, un fantôme créé pour nous déguiser à nous-mêmes notre ignorance, ni une idée relative à l'état variable et toujours imparfait de nos connaissances, mais bien au contraire la notion d'un fait vrai en lui-même, » c'est-à-dire « de l'indépendance mutuelle de plusieurs séries de causes et d'effets qui concourent accidentellement à produire tel phénomène, à amener telle rencontre, à déterminer tel événement. »

Ce hasard réel, M. Cournot en découvre partout des traces, et dans les événemens les plus complexes, et dans les faits les plus

simples. S'agit-il par exemple de l'histoire entendue en un sens philosophique? Niera-t-on qu'on y trouve le contraste du fait et de la loi, de l'accidentel et de l'essentiel? Les conditions de la société sont soumises sans doute à l'action générale et incessante de causes continues et uniformes; mais cette marche régulière des événemens humains n'est-elle pas tantôt accélérée, tantôt entravée par l'apparition soudaine d'influences indépendantes? Le penseur peut-il ne pas se demander ce que seraient devenues nos nations d'Occident, par exemple, si un César ou un Napoléon n'avaient pas existé? N'est-il pas vrai que de puissantes initiatives, en s'insérant dans la série des faits y ont été têtes de ligne et ont fait prendre aux choses un cours nouveau? N'est-il pas vrai que la volonté d'un seul peut précipiter des nations dans de sanglantes aventures dont le contre-coup se répercute au loin dans l'histoire? Il en est là, toutes choses égales d'ailleurs, comme dans une partie d'échecs « où les coups s'enchaînent, où chaque coup a de l'influence sur les coups suivans, selon leur degré de proximité, sans pourtant les déterminer absolument. » Comment comprendre, si dans l'histoire on n'ouvre pas un chapitre aux accidens, l'influence bonne ou mauvaise des politiques? Dira-t-on que la politique les a engendrés et mis en scène, et qu'ainsi ce qui semble accidentel est amené comme tout le reste? Cependant si le temps, en épuisant peut-être toutes les combinaisons possibles du fortuit et de l'essentiel, finit par triompher du hasard, on ne contestera pas que dans la partie humaine où les hommes sont à la fois joueurs, dés et enjeux, un souffle, un rien suffit pour déranger, au moins temporairement, les combinaisons en apparence les plus assurées. « Cromwell, a dit Pascal, allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. »

Allons droit maintenant à ce qui paraît le plus soustrait aux vicissitudes du hasard, aux nombres et aux quantités, et nous y constaterons l'existence de raisons indépendantes amenant des résultats accidentels. A première vue, cette assertion semble paradoxale; on s'imagine volontiers que là tout est lié et mutuellement déterminé, et que rien ne peut y être dérobé à nos prévisions. Pourtant, là, comme ailleurs, il est telle succession qui présente tous les caractères du hasard. Considérez par exemple l'expression indéfinie du rapport de la circonférence au diamètre, 3,141592..., poussez le calcul jusqu'à cent, jusqu'à mille décimales; les résultats en seront toujours irrégulièrement distribués. Sans aller aussi loin, si on s'en tient à trente-deux chiffres, on verra que les dix chiffres de la numération s'y succèdent sans régularité; le 0 s'y trouve une fois; le 1 et le 7 y figurent deux fois; le 4, le 6 et le 8, trois fois; le 2 et le 9, quatre fois; le 3, six fois. Et cependant nous lisons clair

dans nos formules mathématiques; mais là, comme autre part, toutes les raisons ne sont pas solidaires : il en est qui agissent pour leur propre compte, et suscitent, lorsqu'elles en rencontrent d'autres, des résultats fortuits. C'est ainsi que, dans le cas pris pour exemple, il n'y a aucune solidarité, aucune dépendance rationnelle entre l'échelle de la numération décimale et les grandeurs géométriques dont il s'agit d'exprimer numériquement le rapport. — Mais si la nature agite ainsi partout « le cornet du hasard, » ne tient-elle pas en échec toutes nos prévisions? n'affecte-t-elle pas d'incertitude tous nos jugemens sur les choses réelles?

L'empirisme brut serait, on le voit, le fruit naturel de la réflexion, et la science se bornerait à tenir à jour les annales des faits accomplis, si, en nous, la raison ne parvenait pas à se servir du hasard contre le hasard même. « Le rapport de la raison et de l'ordre est extrême, a dit Bossuet; l'ordre est ami de la raison et son propre objet. » M. Cournot s'approprie cette sentence, et en fait le ressort principal de sa doctrine. Si le hasard semble partout dérouter la raison, la raison, *amie de l'ordre*, déjoue le hasard, en exigeant que lui-même soit soumis à des lois. En fait, il en est ainsi. Ne voyons-nous pas les phénomènes les plus indépendans et les plus discordans finir par se solidariser et se mettre à l'unisson? « Suspendez aux deux extrémités d'une solive deux pendules battant tout différemment; après quelque temps, ils sont d'accord. Agitez l'eau à l'entrée d'un tuyau; à quelque distance, toutes les ondes sont égales, » — preuves manifestes que l'irrégularité superficielle et momentanée recouvre une régularité profonde et durable. Ne voyons-nous pas les courans désordonnés des faits non solidaires s'endiguer d'eux-mêmes et prendre un cours régulier? La statistique n'extrait-elle pas de la masse des événemens isolés des moyennes régulières et constantes? Le calcul des probalités mathématiques ne prouve-t-il pas que là même où les faits s'unissent avec une liberté d'allures soustraite à la prévision, et s'enchevêtrent comme en nœuds inextricables, la règle et l'ordre se retrouvent? Mais négligeons ces cas spéciaux, nombreux d'ailleurs, où nous parvenons à enfermer les effets du hasard dans des formules mathématiques, et à les soumettre ainsi aux lois fixes des nombres. Devons-nous, quand nous jugeons de l'ordre général des choses, ce qui est philosopher, estimer que le hasard nous présente et nous fait prendre comme une carte forcée un ordre simulé et accidentel, au lieu de l'ordre réel et permanent?

J'observe dix positions d'un point mobile prises au hasard; elles sont toutes sur la circonférence d'un cercle. Hésiterai-je à déclarer que le point qui les a marquées est astreint à décrire cette circonférence? Pourtant je ne l'ai pas suivi en chacun de ses mouvemens,

et je sais d'autre part que dix points de position donnée peuvent être reliés par un nombre infini de relations mathématiques. Je répète l'expérience de Mariotte pour des pressions variant de une à dix atmosphères; je constate que les volumes correspondans du gaz sont en raison inverse des pressions supportées. Hésiterai-je à étendre ce rapport à toutes les pressions intermédiaires, inférieures et supérieures? Pourtant, en le faisant, je dépasse en tous sens les limites de l'observation, et je sais que mille autres relations mathématiques seraient possibles entre les valeurs données. On dira sans doute que, si ces valeurs sont prises arbitrairement, si elles sont en quelque sorte des points *quelconques* et non pas des points *singuliers*, le rapport découvert entre elles est par là même démontré. Cependant cette démonstration n'est pas de celles qui entraînent l'adhésion pleinement assurée que produit la preuve mathématique. En effet, le nombre des relations possibles entre un nombre fini de points discontinus est infini, et ni l'observation, ni le calcul ne peuvent nous garantir que l'ordre saisi ou supposé entre eux est réel et durable, et non pas apparent et passager. Aussi, pour incliner notre pensée à croire, sans cette garantie, à la réalité de ses conceptions, un autre élément de croyance doit-il intervenir.

Quel est cet élément? — Les conceptions que nous tenons pour vraies ont entre toutes celles que nous concevons comme possibles un caractère singulier : la simplicité. Pour contester l'induction qui les porte, il faudrait admettre que le hasard, entre un nombre infini de relations diverses, toutes plus compliquées les unes que les autres, nous a fait tomber, pour nous duper, sur la plus simple et la moins réelle de toutes. Par exemple, dans le cas de la loi de Mariotte, « il faudrait admettre d'un côté que la loi qui lie les volumes aux pressions prend pour certaines valeurs une forme très simple, et se complique, sans raison apparente, pour les valeurs intermédiaires; il faudrait en outre supposer que le hasard nous fait tomber plusieurs fois de suite, parmi un nombre infini de valeurs, précisément sur celles pour lesquelles la loi en question prend une forme constante et simple. » Or n'est-ce pas là la plus improbable des suppositions, si improbable que la chance d'erreur, devenant infiniment petite, s'évanouit?

Voilà donc des jugemens réels qui n'ont pour eux ni l'autorité du fait, ni celle de la démonstration logique, et que cependant nous recevons pour vrais. Il y a par conséquent en dehors des certitudes positives et mathématiques une espèce de certitude qui, sans être absolue, s'impose cependant à tout esprit libre de sophismes; mais peut-on l'appeler certitude, au sens où les philosophies dogmatiques prennent ce mot? En aucune manière; elle ne vient ni d'une

intuition immédiate, comme serait celle de vérités éternelles et absolues, ni d'une démonstration qui de caractères nettement définis conclut d'autres caractères. M. Cournot l'appelle probabilité philosophique, « si déplaisant, dit-il, que le mot soit à certaines oreilles. » On ne saurait contester que, dans les exemples qui viennent d'être cités, ce qui nous pousse à préférer telle loi à telle autre également possible, c'est moins la conformité de cette loi avec les faits que la simplicité et la régularité de l'ordre qu'elle introduit en eux. Toutes nos conceptions générales de la nature sont en définitive des hypothèses, et si l'on exclut les rêveries, il n'est guère d'hypothèse, même celles que l'expérience a fait rejeter, qui n'ait cadré avec les faits, et inversement, il n'en est pas, même parmi celles dont l'assiette expérimentale paraît la plus solide, qui ait reçu et puisse recevoir une vérification rigoureusement exacte.

Si donc toute hypothèse contraire aux faits est chimérique, le fait n'est pas cependant l'unique caution de l'hypothèse. En effet, si répété qu'il soit, il laisse toujours indécise une partie de la question à résoudre; il y a des lacunes dans la série nécessairement limitée de nos observations. Pourtant nous franchissons lacunes et limites. C'est que « plus une loi nous paraît simple, mieux elle nous semble satisfaire à la condition de relier systématiquement les faits épars, d'introduire l'unité dans la diversité, plus nous sommes portés à admettre que cette loi est douée d'une réalité objective, qu'elle n'est pas simulée par l'effet d'un concours de causes qui, en agissant d'une manière indépendante sur chaque fait isolé, auraient donné lieu fortuitement à la coordination apparente. » La mesure à laquelle nous estimons nos conceptions théoriques est donc une idée, ou, si l'on veut, un sentiment intérieur de l'ordre, mesure dont nous usons plus en artistes qu'en géomètres, sentiment qui nous guide dans les choses de la philosophie avec autant, mais sans plus de sûreté que le goût dans les choses de l'art. Ce sens du vrai est ce que M. Cournot appelle la raison. La raison n'est donc pas pour lui une intuition directe et infaillible des vérités absolues; aussi n'engendre-t-elle que des probabilités, encore ne sont-ce pas des probabilités mathématiques, susceptibles d'expressions rigoureuses et exactes. Quand des faits sont donnés, il est impossible d'énumérer toutes les relations qui pourraient les unir, de les répartir en groupes nettement accusés, d'en apprécier, à la mesure des géomètres, la simplicité relative. Aussi sommes-nous condamnés à ne pas avoir de celles que notre instinct rationnel nous force à adopter, cette certitude qui défie le paradoxe et le sophisme. Cependant, malgré cette infirmité, elles ne laissent pas, en certains cas, de s'imposer à nous avec une force invincible et d'engendrer des convictions durables.

On comprend dès lors l'indécision relative où demeurent, au regard de l'infaillibilité scientifique, les convictions du philosophe, les obscurités et les équivoques qu'elles renferment, les luttes sans cesse renaissantes où elles sont engagées, les fluctuations qu'elles subissent et le rôle qu'y joue la variété des esprits. Les dogmatismes opposent certitude à certitude sans arriver à se convaincre mutuellement; d'autre part, comme l'a dit Pascal, la nature confond les sceptiques. La vérité, pour tout ce qui n'est pas, comme la géométrie, objet de définitions précises et de déductions rigoureuses, est dans ces croyances qui tirent de leur conformité aux exigences de la raison et de leur adaptation approximative aux faits assez de force pour s'imposer sans réplique.

On le voit, ce que M. Cournot appelle probabilité philosophique ressemble fort, en son degré le plus élevé, à ce que d'autres ont nommé certitude immédiate. Toutefois ce serait le trahir que de lui faire attribuer aux conceptions rationnelles de l'ordre et de l'harmonie des choses des caractères en tout semblables à ceux des vérités principes des mathématiques, définitions et axiomes. Bien que les probabilités philosophiques aient souvent une force coercitive pratiquement égale à celle des certitudes mathématiques, la philosophie ne peut revêtir la forme scientifique. Comment et pourquoi? La réponse de M. Cournot à ces questions est un des résultats les plus originaux de ses recherches et mérite d'être mentionnée. La science suppose deux choses : la délimitation précise des caractères et la déduction qui d'un caractère donné conclut un autre caractère. Or c'est ce qui n'a lieu, par suite de notre union avec la nature sensible, que pour l'étendue et les formes de l'étendue. Rigoureusement parlant, la science est identique à la géométrie; hors de là, au lieu de mesures exactes et de déterminations précises, nous n'atteignons que des à-peu-près. La chose est déjà manifeste lorsqu'il s'agit de vérifier expérimentalement les théorèmes géométriques; nous devons nous contenter d'approximations. C'est que la nature physique, en toutes ses démarches, suit la loi de continuité. Elle passe insensiblement d'une valeur à une autre, d'un état à un autre état, d'un phénomène à un autre phénomène; en elle, le discontinu est l'exception et le continu la règle. Aussi, pour la traiter scientifiquement, ne pouvons-nous en elle établir nulle part des divisions précises, ni tracer des délimitations absolument rigoureuses. Cette disconvenance radicale du discontinu et du continu s'accuse encore davantage lorsque les formes de l'espace ne suffisent plus à représenter même symboliquement nos idées, et qu'il nous faut, pour les exprimer, user des signes du langage. Les mots expriment des idées et des rapports nettement tranchés, sans qu'il y ait passage suivi de l'un à l'autre par nuances indiscernables. Aussi la repré-

sentation des choses continues par les signes du langage est-elle toujours et nécessairement approximative. Le travail du penseur n'est pas sans analogie avec celui de l'artiste mosaïste qui n'a, « pour copier un objet pris dans la nature ou un tableau ordinaire, qu'un assortiment de pierres dont les teintes sont fixes et les dimensions déterminées d'avance. » Grâce à des combinaisons diverses, les mots finissent par rendre des nuances de pensée à l'expression desquelles chaque mot pris à part ne se prêtait pas; il n'en reste pas moins vrai que la continuité des choses leur échappe toujours. Ajoutez à ce défaut irrémédiable la nécessité où nous sommes d'exprimer linéairement par le discours la variété infinie des formes des rapports simultanés, et vous comprendrez que les conceptions d'ordre et d'harmonie introduites par la philosophie entre des élémens infiniment nombreux et infiniment divers ne sont pas susceptibles de cette évaluation exacte et de ces définitions rigoureuses sans lesquelles il n'y a pas de science, au sens strict du mot.

II.

Tels sont les principes généraux appliqués par M. Cournot à la critique de nos connaissances. Il est intéressant de les voir en action sur des exemples précis. Il s'agit, en cette critique, de savoir quelle est la valeur représentative de nos diverses facultés de connaître. Un tel problème ne saurait être, on le conçoit aisément, résolu à la manière des géomètres; en outre, il serait insoluble, si nos facultés, mises en cause, avaient toutes même autorité. Dans ce cas, il faudrait s'en tenir à l'acte de foi spontané du vulgaire ou se résigner au doute réfléchi du sceptique. Mais, en fait, nous reconnaissons une hiérarchie entre nos divers moyens de connaître. Les uns ne peuvent être reçus à porter témoignage pour eux-mêmes : tels sont les sens; l'œil est impuissant à décider si ce qu'il voit est réel ou imaginaire; représentation et hallucination sont pour lui phénomènes de même sorte, égaux en évidence; sujet à l'erreur, il ne sait pas discerner les cas où il se trompe et se redressser lui-même. De même pour les autres facultés secondaires. Il nous serait donc impossible de sortir de peine, et, le doute une fois né en nous, de nous en affranchir, si la raison, cette faculté de l'ordre, n'avait pas dans notre organisme intellectuel un rôle prépondérant. Nous avons vu comment entre plusieurs hypothèses, relatives à des faits positifs, elle nous fait choisir la plus satisfaisante à ses yeux, c'est-à-dire la plus simple et la plus régulière, sans toutefois nous en garantir absolument la vérité. De même, en nous, elle contrôle tous nos jugemens, y sépare les alluvions étrangères et accidentelles du fond natif et permanent. Seule entre toutes nos facultés, elle a ce privilége éminent

de se justifier elle-même. Qui contrôlera la raison, sinon la raison elle-même? Aussi, pour savoir si nos autres facultés ne nous trompent pas, devons-nous uniquement nous demander si les notions fournies par elles « s'enchaînent ou ne s'enchaînent pas suivant un ordre qui satisfasse la raison. » Cette voie ne conduira qu'à des probabilités philosophiques; mais réclamer en pareille matière des démonstrations catégoriques, n'est-ce pas vouloir remonter à l'infini, sous prétexte de poursuivre une certitude absolue, toujours fuyant, et se livrer, sans retraite possible, au scepticisme? Notre raison de croire à la raison se tire de la raison elle-même. Si l'ordre qui la satisfait est factice et simulé, ne faudrait-il pas un hasard prodigieux pour que le désordre des choses, en se combinant avec l'ordre réclamé par l'intelligence, amenât un simulacre de simplicité et d'harmonie, et non pas un surcroît de complexité et de confusion?

Suivons M. Cournot en quelques-unes de ses analyses. En premier lieu, devons-nous croire aux idées qui nous viennent des sens? Nos perceptions représentent-elles quelque chose? Les sens nous trompent souvent; malgré cela, le sens commun s'obstine à en tenir le témoignage pour vrai en général. La raison nous le fera comprendre. Les images du rêve sont souvent incohérentes, et même, fussent-elles ordonnées régulièrement, au réveil elles sont interrompues pour faire place à des séries nouvelles; le rêve du lendemain ne se lie pas à celui de la veille; nos songes et ceux de nos semblables sont discordans, toutes choses qui cadrent mal avec l'hypothèse d'une réalité permanente extérieure, dont ces images décousues seraient la représentation. Dans la veille au contraire, nos impressions diverses s'ajustent les unes aux autres et s'enchaînent en systèmes; les séries en sont continues et cohérentes; la mémoire nous en atteste en nous l'identité, et le témoignage nous en garantit, autant qu'il le peut, la similitude chez nos semblables, — toutes choses qui s'accordent avec l'hypothèse que ces impressions représentent une réalité.

Mais la critique peut aller plus loin et déterminer d'une façon plus précise la valeur représentative de chaque espèce de sensations. Condillac, pour expliquer par la seule sensation la genèse de toutes nos connaissances, imaginait une statue inerte à laquelle il donnait tour à tour les sens différens, et il recueillait les notions qu'il croyait s'introduire en elle, à chaque nouvelle ouverture sur le monde extérieur. Un tel procédé est artificiel; aussi M. Cournot n'a-t-il garde de le renouveler. Cependant, pour discerner parmi toutes nos sensations celles qui ont une valeur représentative de celles qui sont uniquement des réactifs spéciaux de la réalité il les suppose tour à tour abolies, et il constate que la disparition des unes ne pervertirait pas le système de nos connaissances, au lieu

que l'abolition des autres en serait le bouleversement et même la ruine; ces dernières seules représentent réellement les choses. Considérons par exemple les sensations de chaud et de froid. Elles semblent être l'indice d'une qualité spéciale des corps, et on peut se figurer qu'abolies, nous n'aurions aucune notion de la température et de ses lois. Il n'en est rien pourtant. Un être insensible au chaud et au froid parviendrait à se faire de la chaleur une idée exacte et à en déterminer les lois. Il verrait que les liquides augmentent ou diminuent de volume lorsqu'ils sont exposés ou soustraits aux rayons du soleil, rapprochés ou éloignés des corps incandescens; il imaginerait de rendre ces variations plus sensibles en construisant un thermoscope, et alors, par diverses expériences qui ne requièrent pas les sensations de chaud et de froid, il parviendrait à distinguer la chaleur de la lumière et il en construirait la théorie tout entière, de la même façon que nous construisons celle de l'électricité, sans une sensation spéciale correspondant à cet agent spécial; il aurait en un mot, sur la chaleur, ses effets et ses lois, les idées que nous avons nous-mêmes. De même un être sans organe de l'ouïe pourrait faire une théorie de l'acoustique, un être sans yeux une théorie de l'optique. Certains sens sont donc uniquement des réactifs et non des représentans. Seul, le toucher actif nous représente les choses; s'il disparaissait, les autres sens subsistant, le système de nos connaissances serait bouleversé; mais si les autres disparaissaient, lui seul subsistant, notre connaissance du monde extérieur, bien que privée de son cortége habituel d'impressions et d'images, continuerait de représenter la réalité. Même en ce cas extrême, notre sentiment de l'ordre serait satisfait.

C'est encore à cette mesure que nous estimons la valeur représentative de nos conceptions abstraites. Pouvons-nous croire par exemple que les notions mathématiques sont de pures créations de notre esprit, alors que nous les voyons, autant que l'imperfection de nos mesures permet d'en juger, réalisées hors de nous, en tout ordre de phénomènes? Si c'étaient, comme on l'a soutenu parfois, choses purement idéales, par quel prodigieux hasard les phénomènes, qui dans cette hypothèse seraient étrangers au nombre et à la quantité, s'enchaîneraient-ils suivant des lois de nombre et de quantité? Comment comprendre que les faits astronomiques, « si manifestement indépendans des lois ou des formes de l'intelligence humaine, » se coordonnent en un système simple et régulier, dont la clé de voûte et les pièces principales n'existeraient que dans notre esprit? « Si la notion de la ligne droite ou de la distance n'était qu'une fiction de l'esprit, une idée de création artificielle, par quel hasard se ferait-il que les forces de la nature, la force de la gravitation par exemple, varieraient avec les distances suivant des

lois simples, seraient (comme disent les géomètres) *fonctions* des distances, de telle sorte que la variation de la distance est nécessairement conçue comme la cause ou la raison de la variation de la force? D'où viendrait cet harmonieux accord entre les lois générales de la nature, dont nous ne sommes que les témoins intelligens, et une idée déterminée par la nature de notre entendement, qui n'aurait de valeur que comme invention humaine et comme produit de notre activité personnelle? »

Ces procédés de discernement sont applicables aussi aux vérités de l'ordre moral. En morale, plus encore qu'en philosophie spéculative, les sceptiques ont large carrière pour opposer les maximes aux maximes, les sectes aux sectes : vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà! Pourtant il n'est pas impossible à la critique de distinguer, dans l'amas des opinions humaines, celles qui tiennent au fond même de notre espèce, ou mieux encore qui témoignent d'un ordre moral aussi extérieur et supérieur à nos volontés que l'ordre physique l'est à nos esprits, de celles qui dépendent des circonstances accidentelles d'individus, de professions, de castes, de races, de pays et de climats. Là, comme partout ailleurs, les effets de ces causes irrégulières s'effacent à la longue sous l'action prolongée des causes constantes et uniformes. « S'il était permis, a dit Tocqueville, de supposer que toutes les races se confondissent, et que tous les peuples du monde en vinssent à ce point d'avoir les mêmes intérêts, les mêmes besoins, et de ne plus se distinguer les uns des autres par aucun trait caractéristique, on cesserait entièrement d'attribuer une valeur conventionnelle aux actions humaines. » Rien de plus exact que cette pensée; mais, sans rêver un évanouissement complet des variétés et des nuances d'individus et de races, ne voyons-nous pas les idées morales des différens peuples, nées et développées dans les conditions et sous les influences les plus diverses, tendre, par la culture, vers un type uniforme? Et n'est-on pas dès lors en droit de dire que ce qui s'efface et disparaît était accidentel, et que ce qui persiste et demeure est fondamental? Sans doute de nouvelles idées, inconnues aux générations qui ne sont plus, apparaissent; mais leur tardive apparition prouve-t-elle qu'elles ne font pas partie d'un fonds de vérités supérieures? Le progrès en morale choque-t-il plus la raison que le progrès dans la science? La loi de la gravitation est-elle donc chimérique parce qu'elle a été ignorée jusqu'à Newton? La loi de la fraternité l'est-elle davantage, parce qu'elle n'a pas été et n'est pas encore la règle de tous les hommes? Rien au contraire n'est un indice plus saillant du caractère objectif des notions morales que la venue tardive de quelques-unes. Si l'action lente du temps et des causes uniformes, en éliminant peu à peu les variétés singulières et particu-

lières, se bornait à dégager les élémens spécifiques, on pourrait croire que ce fonds commun est uniquement la moyenne des besoins et des intérêts généraux de l'humanité, régularisés par un tassement séculaire. Mais quand on voit surgir des idées nouvelles qui aussitôt s'imposent et à la volonté et à la croyance, introduisent dans les rapports de l'homme avec l'homme plus d'unité, de simplicité et d'harmonie, concordent mieux avec le peu que nous savons de l'ordre universel, il n'est pas permis de douter qu'elles nous révèlent un ordre de choses supérieur à l'humanité. Nous concevons qu'elles s'imposeraient à toute volonté raisonnable, comme certaines règles de notre logique vaudraient pour des esprits dépourvus de nos organes sensibles et de notre langage, et comme les lois du monde physique continueraient de régir la matière, si l'intelligence humaine était anéantie. — Ainsi partout l'accidentel et le fortuit s'atténuent, s'effacent et disparaissent sous l'action lente et continue des causes constantes; l'ordre se dégage du désordre apparent, comme notre monde solaire, si varié et si harmonieux, est sorti peu à peu d'une nébuleuse aux élémens épars.

III.

Tels sont, esquissés à grands traits, les principes essentiels de la philosophie de M. Cournot. Nous voudrions pouvoir citer toutes les applications qu'en fait l'auteur aux divers ordres de science : là surtout se montre cet esprit de finesse qui, chez lui, l'emportait encore sur l'esprit géométrique; là est peut-être le meilleur et le plus durable de son œuvre. Nous aimerions à montrer comment, à l'opposé des positivistes, il n'estime pas que l'obscurité augmente à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie des sciences, pour quelles raisons il juge les problèmes de la vie plus obscurs que les problèmes sociaux; nous aimerions surtout à le suivre en ses fortes considérations sur la marche des événemens humains; mais ce serait excéder ici nos limites et dépasser notre but. Il vaut mieux, pour mettre plus en relief les idées maîtresses de cette doctrine, indiquer quelques-uns des dissentimens qu'elle peut provoquer. C'est chose permise et même requise avec un penseur qui fait, dans la philosophie, une place toujours ouverte aux sentimens individuels.

Nous ne pouvons soulever ici le difficile problème des fondemens du hasard et de la probabilité mathématique; il a été traité avec une compétence spéciale par un profond penseur français, M. Ch. Renouvier, dont la fortune n'est pas sans analogie avec celle de M. Cournot, dans un récent *Traité de logique générale*. Toutefois nous sera-t-il permis de faire remarquer avec lui que le hasard réel de M. Cournot pourrait bien n'être au fond que notre ignorance

incurable de toutes les raisons dont l'influence, souvent secrète, amène les événemens? Sont-ce vraiment des séries indépendantes que celles « qui se prêtent à des points de concours fixes et prévoyables? » Et si, comme M. Cournot le pense, tous les fils de la trame universelle sont tenus en une seule main, pour qui les verrait là, toute ambiguïté et toute incertitude sur les nœuds qu'ils formeront n'auraient-elles pas disparu? et notre intelligence n'aurait-elle pas alors uniquement à se mettre en garde contre les chances d'erreur attachées à ses organes imparfaits, sans se préoccuper d'une irrégularité fictive des choses? En fin de compte, ce qui domine dans le monde, d'après M. Cournot, c'est la régularité et l'harmonie; les accidens eux-mêmes finissent par trahir des lois qui les régissent. Ceci nous amène à la thèse capitale de M. Cournot sur la raison et la probabilité philosophique.

Certes on ne saurait soutenir aujourd'hui, après les mémorables analyses de Kant, que la raison humaine a une intuition directe de l'absolu, et que nous pouvons lire en nous-mêmes, dans nos idées, les formules éternelles dont le monde serait le développement; les croyances philosophiques ont d'autres assises que les certitudes mathématiques. Mais n'y a-t-il pas, dans le système total de nos connaissances touchant les choses, une région moyenne et nodale d'entière certitude, au-dessous et au-dessus de laquelle s'échelonneraient des probabilités d'espèces différentes?

Sous le nom d'idées fondamentales, M. Cournot nous paraît faire tenir à la fois ce que Kant appelait formes *a priori* de la sensibilité et catégories de l'entendement, c'est-à-dire les conditions organiques de la représentation et de la pensée, et les conceptions théoriques des diverses sciences, — et peut-être est-ce pour avoir fondu violemment en un seul ces deux groupes distincts qu'il a été conduit à attribuer au tout l'incertitude relative d'une partie. Peut-on cependant les confondre? Il est en nous des notions et des vérités qui nous apparaissent comme les conditions de toute expérience possible. Pouvons-nous nous représenter un objet et le penser sans le placer dans le temps et dans l'espace, sans en faire une quantité, sans le rapporter à quelque chose qui le détermine, et sans le concevoir comme une variation dans un total constant? Espace, temps, nombre, causalité, substance, sont engagés en toutes les démarches de notre intelligence, et quand, par une fiction violente, nous les supposons détruites, ces notions rentrent de force en nos pensées; pour les contester, il faut les supposer. De même, quand nous essayons de les déduire de l'expérience, elles sont présentes aux élémens qui seraient censés les produire. Ce sont là, d'après la critique kantienne, les vérités universelles et nécessaires qui fondent la possibilité et l'objectivité de nos connaissances. Il est permis de les

appeler idées fondamentales des sciences. En effet, que seraient les mathématiques sans les notions du nombre et de l'espace, les sciences physiques sans celles de la causalité et de la réciprocité d'action? Mais, par cela même qu'elles sont la charpente de tout notre savoir, il faut leur reconnaître une certitude solide et inébranlable sans laquelle rien autre ne serait même probable, et les distinguer avec soin des hypothèses positives et des conceptions théoriques introduites dans les sciences pour relier en systèmes les divers phénomènes.

Ces notions maîtresses en effet, assises fixes de la connaissance, indispensables à l'intelligence du monde, ne contiennent pas en elles-mêmes les raisons prochaines des faits. Seuls, l'espace et le nombre se prêtent à des développemens déductifs illimités, pour lesquels rien de l'expérience n'est nécessaire. Aussi en attribuant aux seules mathématiques une certitude complète, M. Cournot témoigne-t-il contre son système en faveur de la thèse que nous soutenons. D'où leur viendrait en effet cette certitude absolue, sinon des principes mêmes de la déduction, c'est-à-dire des définitions des nombres et des formes de l'étendue? Et alors pourquoi refuser aux autres lois universelles de la pensée, égales en autorité aux lois purement mathématiques, une certitude reconnue en celles-ci? — Mais, quand il s'agit d'expliquer les choses sensibles, d'en ramener les manifestations à des types généraux et persistans de coexistence et de succession, l'expérience doit intervenir, et avec elle l'hypothèse. Nous sommes assurés que les phénomènes n'apparaissent pas sans raison, et qu'aucun changement dans le monde n'augmente ni ne diminue la quantité de ce qui existe; mais de ces principes, nous ne pouvons déduire *a priori* l'explication d'aucun phénomène. Il faut donc introduire entre les faits bruts et les principes, sous peine de demeurer dans un empirisme aveugle ou de s'enfermer dans un idéalisme infécond, des conceptions générales qui relient en systèmes harmonieux les faits en apparence les plus dissonans : telles sont, pour citer seulement quelques exemples, la théorie des ondulations lumineuses, la gravitation universelle, l'équivalence mécanique de la chaleur, l'hypothèse de l'éther. Ce sont là aussi des idées fondamentales des sciences, mais en sous-ordre, pour ainsi dire. D'elles, il est vrai de dire avec M. Cournot que nous ne pouvons avoir ni démonstration proprement dite, ni preuve positive. Imaginées pour rendre raison de l'ordre et de la suite des faits, elles ne sont jamais vérifiées qu'approximativement, même pour les cas où il serait insensé de les rejeter. Ce sont essentiellement des hypothèses dont la force s'affaiblit ou s'accroît avec le progrès de l'observation et la précision de nos mesures; mais jamais elles n'atteignent à la certitude mathématique. Il y a donc au-dessous des

certitudes natives, fondement du savoir, un système de probabilités physiques aux nuances variables et variées.

Mais ne faut-il pas prolonger en sens inverse la ligne des probabilités vers les choses métaphysiques, dont les sens ne jugent pas? M. Cournot pense que l'absolu n'est même pas objet de présomption et d'induction. C'est chimère, suivant lui, quand nos points de repère les plus fixes et les plus immuables se déplacent et se meuvent, que de prétendre atteindre l'immobile. Cette sentence est vraie. Dans l'ordre du mouvement, l'absolu échappe à nos prises. Mais est-ce là qu'il faut le chercher? Nous concevons tous, philosophes et savans, métaphysiciens et positivistes, par contraste avec les existences soumises aux vicissitudes du temps, de l'espace, du nombre et de la causalité, une existence affranchie de toute limite et de toute relation, qui tiendrait d'elle-même sa raison d'être. Cette notion est le résidu de toutes les métaphysiques, quand on en a déduqué les façons diverses dont chacune se représente l'absolu. Les positivistes eux-mêmes en témoignent. L'existence en soi, n'est-ce pas cet océan sans bornes que, d'après eux, la science humaine ne saurait ni parcourir ni sonder? Mais c'est là une notion vide. Est-il possible de la remplir? Nous n'avons pas une intuition directe de l'absolu; autrement les discussions des philosophes auraient pris fin depuis longtemps, et la métaphysique serait aussi solidement assise que la physique. Nous ne pouvons davantage en affirmer ces choses que l'analyse nous découvre comme les conditions de la pensée scientifique, à savoir l'espace, le temps, le nombre, la causalité et la substance. Ce serait en effet y introduire un germe de contradiction et de ruine. Que serait, par exemple, un espace absolu? — La totalité des étendues? — Mais l'espace est illimité; si loin qu'en notre fantaisie nous en reculions les limites, toujours il s'ouvre au-delà. L'espace absolu sera-t-il fini ou infini? Dans le premier cas, il n'est plus l'espace, puisque l'espace est illimité; dans le second, ce ne sera rien de réel, puisqu'une quantité infinie réelle est une conception contradictoire. Toute quantité peut être augmentée, et un infini actuellement réalisé ne saurait l'être. Ce serait donc un nombre auquel on ne pourrait ajouter l'unité, c'est-à-dire, suivant la saisissante formule de M. Renouvier, un nombre qui ne serait pas un nombre. De même pour les autres catégories, lorsqu'on essaie de les élever à une puissance absolue. Ainsi, quand, prenant pied sur le terrain de la science, nous tentons de nous élever vers ce qui la dépasse, à chaque élan nous retombons sur le sol.

Cependant l'esprit ne renonce pas pour cela à s'ouvrir une issue hors du relatif. Le sphinx l'attire et l'attirera toujours, car la métaphysique est, comme l'art, une fonction essentielle de l'humanité. Mais les organes qui la desservent ne sont pas ceux de la

science. Si tant de métaphysiques ont échoué tour à tour, c'est qu'elles prétendaient toutes que les lignes de la science allaient se réunir dans l'absolu, et que l'esprit pouvait y pénétrer en les suivant. De séculaires insuccès ont montré que l'espérance était vaine. Nous pensons les choses comme objets sous des conditions universelles et nécessaires; mais aussitôt que nous appliquons ces conditions à l'existence en soi, nous la faisons déchoir au rang de phénomène, et ce qu'alors nous prenons pour l'absolu n'est que le relatif indûment transfiguré; mais ces lois *a priori* de la connaissance ne sont pas tout en nous. Nous sommes objets pour nous-mêmes, en ce sens que nous projetons nos sensations hors de nous et les voyons soumises à des relations invincibles de coexistence et de succession; mais en même temps nous saisissons en nous certains attributs étrangers à l'objet, conscience, force, finalité, liberté, moralité. C'est là notre *sujet*, notre moi, le fond de nous-mêmes. N'y a-t-il pas là autant d'ouvertures sur ce que sont les choses pour elles-mêmes, et non plus au regard de notre imagination et de notre entendement? C'est un fait que nous transportons hors de nous ces notions subjectives, et qu'à certains signes extérieurs, nous prétendons juger de ce que les choses ont en elles de force intime, de finalité interne et de spontanéité. Sur cette voie, ne pouvons-nous pas nous élever à une notion approximative de l'absolu? La vérité objective est, comme l'a dit Pascal, et comme l'eût répété volontiers M. Cournot, une pointe si subtile que nos instrumens sont trop émoussés pour y toucher exactement; à plus forte raison, le for intérieur des choses échappe-t-il à toute mesure, même approchée; mais, à défaut de certitude, n'avons-nous pas des jugemens de cet ordre, des assurances, indémontrables, il est vrai, comme les probabilités physiques, mais qui ne laissent pas de s'imposer à nous, et pour d'autres raisons? Et dès lors n'y a-t-il pas lieu de rechercher quels sont les organes de cette croyance, quelles en sont la valeur et la portée? En d'autres termes, dans une critique générale, ne faut-il pas faire une place importante à la critique spéciale des probabilités morales et métaphysiques? M. Cournot ne l'a pas cru. Peut-être tenait-il en réserve, derrière les inductions de la science, les certitudes de la foi; peut-être aussi les instincts et les habitudes scientifiques de son esprit le tenaient-ils attaché aux choses d'expérience et de calcul positif. Mais, malgré cette lacune, son œuvre a une place marquée, dans l'histoire des doctrines, entre le positivisme dogmatique et le dogmatisme métaphysique; elle est une de celles qui font le plus d'honneur à notre pays, et que nous pouvons sans crainte mettre en face des travaux les plus considérables de la philosophie étrangère.

LOUIS LIARD.

UNE APOLOGIE ANGLAISE

DE L'ISLAMISME

Islamism and Mohammedanism, lectures delivered at the Royal Institution of Great Britain, by R. Bosworth Smith. London 1876. Smith, Elder and Cᵉ.

Le numéro de décembre 1876 de la *Contemporary Review*, un des périodiques les plus estimés de nos voisins d'outre-Manche, commençait et finissait par deux articles consacrés tous les deux à la question orientale, se rencontrant sur quelques points, mais au fond de tendances très opposées. Dans le premier, l'honorable M. Gladstone, continuant la campagne inaugurée par lui contre la politique traditionnelle de son pays, revendiquait en faveur des populations grecques soumises aux Turcs leurs droits à une émancipation formelle du joug musulman; dans le dernier, M. R. Bosworth Smith, *assistant-master* à la célèbre école de Harrow, tout en passant condamnation sur le gouvernement turc qui a réussi, même en Angleterre, à gâter sa cause, s'attaquait aux préjugés qui règnent dans toute l'Europe chrétienne contre l'islamisme, sa doctrine et sa valeur morale. Si les deux écrivains s'unissaient dans une très médiocre estime du Turc en tout ce qui concerne la capacité gouvernante, il était facile de voir que deux appréciations très différentes étaient à la base de leurs jugemens respectifs sur sa religion. Évidemment l'islamisme est pour M. Gladstone une forme très inférieure de religion, incapable d'exercer la moindre heureuse influence sur le développement des peuples qui l'ont embrassée. M. Bosworth Smith au contraire voit dans la religion originaire de La Mecque l'une des plus remarquables productions de l'inspiration religieuse

départie au genre humain; il ne lui connaît de supérieur que le christianisme ramené à son principe originel, et il n'hésite pas à lui attribuer une supériorité positive sur bien des christianismes déformés. On serait tenté de croire qu'aux yeux de M. Gladstone le tort proprement dit du Turc, ce qui explique au fond ses erreurs et ses crimes, c'est qu'il est musulman, tandis que, selon M. Bosworth Smith, le Turc, ou du moins son gouvernement, déshonore l'islamisme par ses infidélités à la véritable loi du Koran. En un mot, d'accord pour blâmer sévèrement la politique ottomane, les deux écrivains, quand il s'agit de l'islamisme, sont séparés par toute la distance qui va du *parce que* au *quoique*.

Nous serions pour notre part très enclin à décerner en cette rencontre la palme de la pénétration à l'*assistant-master* de Harrow plutôt qu'à l'illustre représentant du libéralisme anglais. Nous n'entrerons pas dans la recherche des motifs qui ont déterminé une grande partie du public anglais, sous l'impulsion de plusieurs de ses plus éminens *leaders*, à changer de position sur le terrain des affaires orientales juste au moment où elles se compliquaient de la façon la plus critique. Il nous suffit que le fait lui-même soit constant. Or nous avons toujours entendu dire aux hommes compétens qu'un changement de position s'exécutant sous le feu de l'ennemi est une manœuvre dangereuse, et il faut bien reconnaître que celui-ci s'opère en face des batteries de la diplomatie russe, qui a l'avantage de n'avoir pas à bouger de la place qu'elle occupe depuis longtemps. Il s'agit pour l'Angleterre de s'établir sur une position nouvelle qui lui permette de coopérer à l'émancipation des populations chrétiennes de la Turquie sans contribuer par cela même aux progrès de la puissance dont elle redoute le plus les envahissemens. Il fut un temps où, d'accord avec un *gallant ally* de l'autre côté du canal, elle aurait pu sans trop de risques défier les difficultés d'un pareil changement de front. Mais ce temps n'est plus, et une autre alliance, prônée un peu étourdiment à l'heure de nos revers comme plus efficace et plus sûre que la nôtre, n'a pas précisément réalisé les espérances que l'on fondait sur elle. Et voici le dilemme fort embarrassant de la politique anglaise à l'heure où nous sommes : elle ne peut évidemment pas joindre ses efforts à ceux de la Russie pour améliorer un état de choses devenu intolérable, mais, au train dont vont les choses, elle risque de se trouver isolée, de laisser sa rivale bénéficier seule des changemens qui sont à la veille de modifier profondément l'Europe orientale, et c'est ce que M. Gladstone et ses amis ont clairement compris; d'autre part, il lui est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de s'associer, soit à la dislocation, soit même à la mise en tutelle de l'empire ottoman sans porter un coup terrible à la suprématie musul-

mme, sans soulever par conséquent les colères musulmanes et sans les provoquer par contre-coup dans son immense empire indien, où 40 millions de musulmans n'en demandent pas tant pour vouer une haine inextinguible à une puissance ouvertement ennemie du croissant. Si donc la politique anglaise a quelque chance de réussir dans la voie nouvelle où les événemens la poussent, c'est à la condition expresse qu'elle distinguera soigneusement le Turc du musulman et qu'elle prouvera par sa manière d'agir vis-à-vis de l'islam qu'elle ne le rend pas solidaire des griefs dont on poursuit le redressement aux dépens de la domination turque. Je ne dis pas que cette distinction sera facile à traduire en faits éclatans, je me borne à observer qu'elle est absolument nécessaire, et pour qu'elle soit possible, il importe que le public anglais se fasse de la religion musulmane une idée très différente de celle que des jugemens superficiels ont accréditée en Angleterre comme dans tous les pays chrétiens.

Ce serait faire tort à M. Bosworth Smith que de rapporter à un calcul politique la peine qu'il a prise dans ces dernières années pour redresser l'opinion de ses compatriotes au sujet de Mahomet et du mahométisme. Avant tout littérateur et savant, il n'a abordé sa tâche en 1872 que du point de vue de la justice historique, au nom du principe de philosophie religieuse d'après lequel toutes les religions humaines ont une origine commune. Cette manière de comprendre les religions et leur histoire ne force nullement à leur attribuer à toutes une même valeur, tant s'en faut, mais elle ne permet plus aux partisans de l'une d'entre elles de lancer contre toutes les autres ces arrêts de condamnation absolue dont l'ancienne théologie était si prodigue. En étudiant l'islamisme à la lumière d'un tel principe, le savant anglais devait naturellement trouver bien des injustices dans les notions courantes, et il s'est appliqué à les corriger avec un zèle qui ne fait certainement aucun tort à la sincérité de son christianisme, mais qui confine parfois à l'enthousiasme et qui peut-être l'amène par momens à des appréciations selon nous un peu trop optimistes. Il faut comprendre ces entraînemens inévitables d'une première réaction contre des préjugés séculaires. Les *lectures* que M. Bosworth Smith fit sur cet intéressant sujet à Harrow en 1872 eurent du retentissement et furent répétées sur demande à l'Institution royale de Londres en février et mars 1874. Il en est sorti un beau livre intitulé *Mohammed and Mohammedanism*, dont la seconde édition a paru l'an dernier (1). Pour les raisons que nous venons de déduire, les circonstances lui ont pro-

(1) L'ouvrage est dédié, avec une galanterie conjugale toute anglaise, *uxori suæ, laboris participi*, comme *studiorum communitatis primitiæ*.

curé le bénéfice de l'actualité. Nous sommes presqu'aussi intéressés que les Anglais dans cette discussion d'histoire religieuse. L'impératrice des Indes compte sans doute presqu'autant de sujets musulmans que de sujets chrétiens. Mais nous avons aussi nos sujets musulmans, et tous les peuples civilisés à cette heure ont les plus sérieux motifs de sortir du clair-obscur en face d'un problème qui s'impose avec une urgence que chaque jour voit accroître. Avant de se décider sur ce qu'il convient de faire des musulmans, il conviendrait de savoir ce qu'il faut penser de l'islamisme.

I.

Ce qui fait tout à la fois la faiblesse et l'attrait du mahométisme, c'est qu'il est né en pleine histoire. Des grandes religions qui se partagent l'humanité, c'est la seule dont nous puissions étudier les origines dans une complète sécurité d'esprit. Rien de cette pénombre mystérieuse où se dérobent les formes premières du mosaïsme, du bouddhisme, du christianisme lui-même. On connaît assez bien l'état social et religieux des Arabes avant Mahomet; on connaît parfaitement la vie du prophète, ses antécédens, ses fluctuations, ses exploits et ses fautes. Luther et Milton ne sont pas plus exposés au grand jour de l'histoire. Mahomet n'est point, quand on comprend bien l'islamisme, l'objet direct de la foi de ses disciples, comme Jésus et Bouddha l'ont été de la grande majorité des chrétiens et des bouddhistes, il est exclusivement prophète, révélateur; mais il n'en a pas moins imprimé son sceau personnel à la religion qu'il a fondée. Ce mélange de mysticisme passionné et de sécheresse dogmatique, qui fait de son caractère religieux l'un des plus curieux de l'histoire, n'a pas cessé de distinguer la piété musulmane partout où elle s'est maintenue vivante et pure d'alliage hétérogène. Le Koran, qui relève incontestablement de son inspiration, est monotone, d'une lecture fatigante, étroit, souvent puéril. Il n'a pas, comme la Bible, l'avantage de réunir des livres d'origines et de formes très distinctes, pleins de mouvement, de variété, de drame. Il y a pourtant des sentences de Mahomet d'une originalité vigoureuse et d'une haute portée morale, celle-ci, par exemple, en l'honneur de la bienfaisance :

« Quand Dieu eut fait la terre, elle vacillait de çà et de là jusqu'à ce que Dieu eût fait les montagnes pour la tenir ferme. Alors les anges lui demandèrent : « O Dieu, y a-t-il dans ta création quelque chose de plus fort que les montagnes? — Et Dieu répondit : Le fer; car le fer est plus fort que les montagnes, puisqu'il les fend. — Et dans ta création est-il quelque chose de plus fort que le fer? — Oui, le feu est plus fort que le fer, car il le fond. — Et est-il quelque chose de plus fort

que le feu? — Oui, l'eau, car elle l'éteint. — Est-il quelque chose de plus fort que l'eau? — Oui, le vent, car il la soulève. — O notre soutien suprême, est-il dans ta création quelque chose de plus fort que le vent? — Oui, l'homme de bien qui fait l'aumône. S'il donne de sa main droite sans que sa gauche le sache, il surmonte toutes choses. »

Et plus loin :

« Toute bonne action est charité. Quand tu souris à la face de ton frère, quand tu remets un voyageur dans son chemin, quand tu donnes de l'eau à boire à l'altéré, quand tu exhortes ton prochain à bien faire, tu fais de la charité. La vraie richesse d'un homme dans l'autre vie, c'est le bien qu'il a fait dans celle-ci à son compagnon d'existence. Quand il meurt, le peuple demande : Quelle fortune laisse-t-il derrière lui? Mais les anges demandent : Quelles bonnes œuvres a-t-il envoyées devant lui? »

Un autre côté du Koran qui mérite notre intérêt, c'est qu'on y peut marquer le point précis où une religion devient mythologique. Nous y voyons comment un prophète qui se refusait à lui-même le pouvoir des miracles put passer aux yeux de ses contemporains pour en faire de stupéfians, et comment le même homme qui se proclamait incapable de prédire l'avenir se trouva nanti par l'enthousiasme de ses disciples du pouvoir le plus surnaturel de prévision.

Ce serait du reste un chapitre curieux de l'histoire des opinions humaines que celui qui raconterait toutes les idées que les chrétiens se sont faites de Mahomet et du mahométisme. N'est-il pas bizarre que les chrétiens des temps carlovingiens n'hésitèrent pas un moment à se représenter Mahomet, l'iconoclaste, l'ennemi juré de toute idolâtrie, comme se faisant adorer sous la forme d'une grande idole d'or? Dans la *Chanson de Roland*, Mahomet se présente flanqué à droite du roi des dieux, à gauche de Satan, roi des diables. Marcille, calife de Cordoue, jure ordinairement « par Jupiter, par Mahom et par Apollyon. » Les écrivains chrétiens des xe et xie siècles s'imaginent qu'on lui offre des victimes humaines. L'expédition de Robert Guiscard en Sicile, alors soumise aux Sarrasins, passe pour une croisade contre l'idolâtrie. Plus tard, Marco Polo, judicieux pourtant et bon observateur, parle des musulmans comme « des adorateurs de Mahomet. » Dans un lai de Baudouin de Sebourg, il est question d'une chrétienne qui veut abjurer sa foi devant le sultan Saladin et qui s'écrie :

Mahom voel aourer; aportez-le-moi chà!

« Je veux adorer Mahomet, apportez-le-moi ici! » Sur quoi Saladin commande :

Qu'on aportast Mahom, et celle l'aeura (1).

Au XIIe siècle, Mahomet devient un hérésiarque. En cette qualité, Dante lui assigne une place de premier rang dans son enfer, en compagnie de fra Dolcino, un communiste, et du troubadour Bertram de Born. Des démons lui déchirent la chair et recommencent au moment où ses blessures sont à demi guéries. Plus tard encore nous voyons des romans où « Baphomet » est dépeint comme souillé de tous les crimes, débauché, voleur, assassin, ou bien encore c'est un cardinal qui, ayant échoué dans ses efforts pour devenir pape, invente une religion nouvelle pour se venger de ses rivaux. Les premiers théologiens protestans ne sont pas plus doux. Luther se demande lequel est le pire de Mahomet ou de Léon X; Mélanchthon, si ce n'est pas lui qui est Gog, à moins qu'il ne soit Magog. Au XVIIe siècle paraît sous le titre *Antichristus Mahometes*, et avec un sous-titre long d'une aune, un savant traité qui démontre *plene, fuse, invicte, solideque* que Mahomet est le véritable Antechrist. Les écrivains catholiques ne restaient pas en arrière en fait de jugemens passionnés. « Pourquoi, se demande Genebrard, controversiste qui eut un certain renom, pourquoi Mahomet a-t-il écrit son Koran en arabe, et non pas en hébreu, en grec ou en latin? — C'est, répond-il, que Mahomet était une bête et ne savait qu'une langue appropriée à son état bestial. »

Pourtant le Koran fut traduit pour la première fois en français en 1649 par André du Ryer. Cette publication fit scandale, et quand l'abbé Maracci en 1697 en fit une autre traduction, ce ne fut pas sans y joindre une volumineuse *refutatio Alcorani*. De même, lorsque l'Anglais Alexandre Ross fit passer dans sa langue natale la version de du Ryer, il eut soin de faire précéder son œuvre d'un bénin *caveat* dont voici un échantillon : « Bon lecteur, le grand imposteur arabe est enfin, après mille ans, arrivé en Angleterre par voie de France, et son Alkoran ou galimafrée d'erreurs, — un petit babouin aussi disgracieux que son père et aussi plein d'hérésies que sa méchante tête l'était de teigne, — a appris à parler anglais. »

Il n'est pas possible, en présence de pareilles préventions, de s'attendre à un jugement quelque peu impartial; mais au XVIIIe siècle l'opinion subit une première modification, qui fut, il est vrai, bien

(1) C'est du reste une illusion fréquente chez les sectateurs ignorans d'une religion que de reporter naïvement sur les religions inconnues les formes qui leur sont familières. Les peintres jusqu'au XVIIe siècle dessinent des clochers au milieu des toits de Jérusalem. Ils habillent en Turcs les soldats romains qui crucifient Jésus, puisque ces soldats sont des païens et que les Turcs sont païens. Je me rappelle que, me trouvant à côté d'un brave homme au moment où j'entrais dans la petite mosquée érigée au Champ de Mars en 1867, je l'entendis expliquer à ses compagnons comment c'était là que « les mahométans disaient la messe. »

moins provoquée par le sentiment nouveau de la grandeur historique de l'islamisme que par l'esprit d'hostilité à toutes les religions se disant révélées. Pour faire pièce à l'église, il n'était pas maladroit de relever le mahométisme et son fondateur; mais, à un point de vue plus général encore, il paraissait de bonne guerre de montrer comment l'une des plus puissantes religions du globe n'avait d'autre origine que l'habileté suprême d'un fourbe. C'est ainsi que Mahomet apparaît dans la célèbre tragédie de Voltaire. Son œuvre est ramenée aux proportions d'une imposture grandiose dont il faut admirer la hardiesse, le prestige, la réussite, mais dont l'auteur est moralement méprisable.

Il faut toutefois signaler dès lors l'ouvrage bien oublié aujourd'hui, mais qui fit sensation en son temps, d'un certain Gagnier, Français de naissance, chanoine de Sainte-Geneviève, qui tout à coup voulut se faire protestant, passa en Angleterre et dut à sa connaissance étendue des langues sémitiques d'être nommé professeur d'arabe à Oxford. C'est lui qui le premier composa une histoire de Mahomet d'après celle d'Abulfeda, le plus ancien et le plus fidèle des historiens arabes alors connus. Gibbon s'en servit beaucoup dans sa remarquable biographie de Mahomet, l'une de ses meilleures compositions. Il est vrai que ses tendances bien connues empêchèrent la plupart de ses lecteurs de lui accorder une confiance entière; la part qu'il fit à l'éloge dans ses appréciations leur semblait toujours du parti-pris contre le christianisme. Notre siècle vit enfin paraître les grands travaux d'histoire religieuse, fondés sur une connaissance de plus en plus riche des sources originelles. Les travaux de MM. Muir, Caussin de Perceval, Barthélemy Saint-Hilaire, Weil, Dozy, Sprenger, etc., bien que conçus à des points de vue très différens, ont en tout cas dégagé les faits primitifs et positifs sur lesquels on peut asseoir un jugement motivé. Incontestablement la personne de Mahomet a plus gagné que perdu à cette mise en pleine lumière de son œuvre. Cependant, telle est la force des préjugés traditionnels, l'Angleterre se rappelle encore la surprise qui la fit tressaillir le jour où elle apprit que M. Carlyle, dans son ouvrage sur *les Héros et leur culte*, voulant étudier le « héros en tant que prophète, » avait choisi comme type du genre, non pas Moïse ou Élie, mais Mahomet.

Il est évident que, pour juger le prophète de La Mecque, il faut avant tout se rendre compte de l'état social et moral de l'Arabie avant son entrée en scène. On sait que depuis des siècles cette vaste contrée était parcourue en tous sens par d'innombrables tribus de pasteurs guerriers. Bien peu d'Arabes vivaient de commerce comme les habitans de La Mecque, ou d'agriculture sédentaire comme ceux de Médine. Faut-il attribuer au charme étrange de la

vie au désert, charme dont témoignent les voyageurs européens qui l'ont menée quelque temps, la répugnance que les Arabes ont toujours opposée à toute idée d'émigration en masse vers des régions plus fertiles? Ce qui est certain, c'est qu'ils se sont toujours montrés très réfractaires aux civilisations qui se sont succédé sur la frontière de leur péninsule. Ils se vantent de n'avoir jamais subi le joug étranger, et cela est vrai. Alexandre rêva qu'il avait conquis l'Arabie, mais ce ne fut qu'un rêve. Trajan fit frapper des médailles pour éterniser la mémoire de cette même conquête, mais sa domination ne dépassa pas une province limitrophe et ne put même pas s'y maintenir. En fait, l'Arabie n'a pas changé depuis les jours d'Abraham. Un grand dédain du luxe et de la science, une fierté indomptable, un attachement passionné à la liberté de leurs mouvemens, l'élection des *cheiks* ou chefs par les membres de chaque tribu, l'hospitalité et le pillage, la guerre perpétuelle entre voisins, le goût du bien dire et de la poésie lyrique, tels sont les traits permanens et bien connus de la société arabe, et nous n'y insisterons pas. Ce qui peut-être est moins connu, ce sont les vices barbares, les abominables coutumes, qui s'étaient perpétués sous le couvert de cette vie du désert aux dehors si poétiques et si austères.

Par exemple, l'ivrognerie était répandue chez les Arabes à un degré exceptionnel en Orient. La passion du jeu, celle des paris, et leurs suites ordinaires, faisaient de continuelles victimes. Mais surtout le sexe féminin était le souffre-douleurs de cet état social. Souvent les filles à leur naissance étaient enterrées vives, quelquefois à l'âge de six ans. Le père, après avoir ordonné à la mère de parfumer et de parer sa fille, la menait au bord d'une fosse creusée à dessein, l'y jetait la tête la première et rabattait la terre sur la pauvre enfant. La femme n'avait d'ailleurs absolument aucun droit : elle ne pouvait hériter, elle était *héritée*, c'est-à-dire qu'elle devenait la propriété de l'héritier de son mari défunt. De là la coutume des unions conjugales entre fils et belles-mères. La polygamie et le divorce étaient sans aucune restriction ; il est parlé dans les chroniques arabes d'une femme qui eut quarante maris. Un missionnaire américain en Syrie, le docteur Jessup, a réuni une collection d'anciens proverbes arabes qui font clairement ressortir l'état de dégradation des femmes antérieurement à l'époque musulmane. En voici quelques-uns :

« Envoyer des femmes dans l'autre monde, c'est bien faire. — Le meilleur des gendres, c'est le tombeau. — Le cœur des femmes est adonné à la folie. — Notre mère nous défend d'errer, et elle-même se plonge dans l'erreur. — Mon père se bat, et ma mère en jase. »

Tout cela dénote une grande brutalité de sentimens, et ne laisse

pas de rappeler notre moyen âge, qui, n'en déplaise à ses admirateurs de parti-pris et malgré son incontestable poésie, révèle tant de corruption et de grossièreté à ceux qui l'étudient de près.

Quant à l'état religieux de l'Arabie avant Mahomet, il n'était pas de nature à réagir sérieusement contre ces vices invétérés. Le nord de la contrée avait reçu des réfugiés juifs chassés de Palestine par la conquête romaine. Quelques représentans de la même race étaient disséminés dans le reste de la péninsule. Il y en avait près de Médine, et même il arriva au IIIe siècle de notre ère qu'une tribu méridionale adopta le judaïsme. Le christianisme y sema aussi quelques germes, du reste sans grand avenir, et qui ne changèrent rien aux mœurs ni aux coutumes. Le calife Ali pouvait, sans trop d'exagération, dire d'une tribu où le christianisme semblait prédominer : « Ces gens-là ne doivent rien au christianisme, si ce n'est la permission de boire du vin. » Le fait est qu'aucune des deux religions ne jeta en Arabie de profondes racines. L'immense majorité des Arabes était adonnée à un culte très superstitieux qui mêlait à de vagues aspirations monothéistes l'adoration d'une multitude de divinités inférieures et même un fétichisme des plus grossiers. Il y avait des « fils et des filles de Dieu. » — « Ils veulent que Dieu ait des filles, s'écrie Mahomet dans le Koran, et pourtant ils ne veulent pas en avoir eux-mêmes. Si l'on annonce à l'un d'eux qu'une fille lui est née, sa face se rembrunit, et l'on dirait qu'il veut l'étrangler. » Mais il y avait un sanctuaire qui pouvait passer pour central, celui de La Mecque, la Kaaba, de forme cubique, et qui, véritable panthéon, contenait les trois cent soixante idoles vénérées dans toute l'Arabie. On y remarquait une statue d'Abraham, la source Zemzem, qui jaillit du sol tout exprès pour empêcher Ismaël de mourir de soif, et surtout la pierre tombée du ciel au temps d'Adam, jadis d'une blancheur éblouissante, mais depuis longtemps noircie par les baisers des pécheurs. Les pratiques du culte étaient barbares. Il n'était pas rare que des pères immolassent leurs enfans pour apaiser le courroux céleste. Une certaine divination magique s'opérait au moyen de flèches sans plumes que l'on mêlait avant d'en tirer une au hasard. Ce serait pourtant une grande erreur de s'imaginer que l'Arabe soit dévot de nature. Il peut avoir des accès de fanatisme, des réveils de religiosité ardente, mais à l'ordinaire il est plutôt indifférent, sceptique et mauvais pratiquant; c'est ce qui frappe encore aujourd'hui les voyageurs qui peuvent comparer la ferveur des musulmans de l'Asie-Mineure ou de l'Afrique avec le relâchement habituel des Arabes. La plupart de leurs anciens poèmes respirent un épicurisme complet. Les idées concernant la vie future étaient vagues et contradictoires. Tandis que les uns croyaient à l'anéantissement total, les autres attachaient un chameau au tom-

beau d'un mort pour que celui-ci eût une monture qui pût le porter au jour de la résurrection.

On ne voit donc pas très bien ce qui, dans la situation décrite, pouvait faciliter la transformation radicale que Mahomet devait opérer. Cependant il faut noter d'abord que le fond de cet amalgame religieux est sémitique, par conséquent marqué au coin d'une certaine tendance au monothéisme, ou du moins d'une aptitude spéciale à le concevoir. La tradition arabe plonge par ses origines dans le même sol que celle d'Israël. Lors même que les motifs suffisans manquent pour adopter l'hypothèse ingénieusement développée par M. le professeur Dozy, il y a quelques années, d'une ancienne transplantation d'israélites sur le territoire de La Mecque, il ne faut pas contester qu'un sanctuaire comme la Kaaba devait diriger les esprits vers le monothéisme. Les panthéons exhalent toujours un certain parfum d'unité divine; les dieux nombreux qu'on y voit réunis font naître le sentiment du divin, c'est-à-dire de leur essence commune, et le divin, à son tour, mène à l'idée d'un Dieu. Il y eut, avant Mahomet, plus d'un mouvement monothéiste en Arabie. Si celui dont il fut l'initiateur les dépassa tous en intensité et en durée, c'est sans doute que les esprits étaient plus mûrs, et il est naturel que La Mecque, avec ses traditions patriarcales, ses familles sacerdotales, son prestige de capitale religieuse, ait été le foyer de la révolution monothéiste.

Les prodiges qui, d'après certaines traditions musulmanes, persanes surtout, auraient signalé la naissance de Mahomet, sont des inventions de date relativement récente; cela est aujourd'hui de notoriété. Ni Mahomet lui-même, ni aucun de ses contemporains n'y font la moindre allusion. Ce qui est réel, c'est qu'il appartenait à une famille assez distinguée de la tribu des Koraïtes, la première à La Mecque. Né en 575, peu de jours après la mort de son père, il fut confié par sa mère, trop faible pour le nourrir, à la femme d'un berger nomade. Il perdit sa mère à six ans, n'ayant pour tout bien que cinq chameaux, quelques brebis et une esclave. Son grand-père, Abd'al-Muttalib, se chargea de lui, et, à sa mort, le confia à son oncle, Abou-Taleb, qui était très pauvre. Bientôt Mahomet dut, pour vivre, mener son troupeau au désert. Lui-même, par la suite, aimait à relever cette analogie avec Moïse et David. Taciturne, concentré, il se fit de bonne heure une solide réputation d'honnêteté rigide. On l'appelait Al-Amin, « celui en qui l'on peut se fier. » Une riche veuve, Khadija, lui confia la direction de quelques expéditions lucratives en destination de la Syrie, et c'est ainsi qu'il devint conducteur de chameaux. Il s'acquitta de cette mission avec tant de probité que Khadija, ravie, ne crut pas l'en trop récompenser en lui offrant de l'épouser. Elle avait quinze ans de plus que

lui; elle aurait pu, en Orient, être sa mère. Cependant Mahomet, reconnaissant, demeura fidèle à l'affection profonde qu'elle lui avait inspirée, et jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-quatre ans, il ne lui donna point de compagne, bien que la coutume du pays l'y autorisât pleinement. La vie de Mahomet, jusqu'à sa quarantième année, s'écoula paisiblement, sans incidens notables. Sa famille était de celles à qui la garde héréditaire de la Kaaba était confiée, et rien ne donne lieu de croire qu'il ait pendant toute cette période manifesté la moindre opposition au culte idolâtrique dont ce sanctuaire était le centre.

Ce qu'il faut noter toutefois, c'est que son tempérament, dès l'origine très nerveux, très impressionnable, le devint toujours plus avec les années. L'un de ses récens biographes, M. Sprenger, a déployé beaucoup de science médicale pour démontrer que Mahomet fut d'abord hystérique, puis cataleptique. Ce qui est certain, c'est qu'il était sujet à des accès du genre de ceux que les Grecs appelaient le « mal sacré, » et que les Juifs attribuaient à une possession démoniaque. La coutume d'observer le mois du Ramadan était déjà en vigueur chez les Arabes dévots, et il s'y conformait rigoureusement. Il se retirait alors dans la solitude, se cachant dans les cavernes du mont Hira, passant ses journées en méditations et en prières. Bientôt le goût de la retraite devint chez lui une passion, et c'est dans un de ces dialogues mystiques avec l'Esprit invisible qu'il cherchait au désert que la conscience d'une grande mission religieuse à accomplir s'empara de tout son être. Évidemment ce ne fut pas le résultat de réflexions prolongées ni de discussions dialectiques avec lui-même. Dans une heure d'extase, l'Esprit le saisit pour ne plus le quitter. Une grande vérité à proclamer, une grande réforme à effectuer, tels furent les deux élémens essentiels de la révélation dont il fut ébloui. La vérité, c'était l'unité divine; la réforme, c'était la destruction radicale de toute idolâtrie. Quand il sortit de la caverne apocalyptique, il entendit partout, dans les rochers et les buissons du désert, des voix qui le saluaient envoyé de Dieu.

Observons ici que cet élément premier de la doctrine musulmane est, au point de vue juif et chrétien, parfaitement inattaquable. On peut sans doute reprocher au rêveur solitaire de s'être adjugé présomptueusement le titre d'envoyé divin; mais ceux qui seraient tentés d'y voir une inspiration de Satan éprouveraient peut-être quelque embarras à expliquer pourquoi Satan se donna la peine de s'emparer d'un homme tout exprès pour répandre des vérités qu'il avait tout intérêt à cacher. L'Arabie était polythéiste et idolâtre, ce qui a toujours beaucoup plu à l'ange des ténèbres, et il aurait fait

tout ce qu'il fallait pour qu'elle ne le fût plus! Cela implique, comme on disait autrefois dans l'école.

Ainsi que bien d'autres prophètes, Mahomet passa par une première période de trouble et d'indécision. Et ici nous ne pouvons nous empêcher de porter en compte à son actif le fait que la bonne Khadija fut la première qui crut à sa vocation prophétique. On aura beau dire, n'est pas prophète qui veut aux yeux de sa femme.

Les débuts de sa mission n'eurent cependant rien de très encourageant. Pendant les trois premières années, le nouveau prophète ne réussit à faire que 14 prosélytes. On le montrait au doigt quand il passait, on lui jetait des pierres, ses oncles se moquaient de lui, les habitans de La Mecque n'en parlaient qu'avec dédain. Avec tout cela, ses prédications ardentes pouvaient avoir au moins ce résultat négatif que le culte de la Kaaba ne serait plus aussi fréquenté, et les Koraïtes, comme les orfévres d'Éphèse, finirent par avoir des craintes au sujet de leurs revenus. Ils décidèrent l'oncle Abou-Taleb à raisonner son neveu, en lui faisant entendre que, s'il persistait, on en viendrait contre lui aux mesures les plus sévères. Il faut encore avouer que Mahomet fit à ces ouvertures une réponse à la Luther : Quand ils rangeraient contre moi, dit-il, le soleil à droite et la lune à gauche, tant que Dieu me l'ordonnera, je persévérera dans mon dessein.

Dix années se passèrent ainsi pendant lesquelles le cercle des fidèles s'élargit insensiblement, mais aussi la persécution devint plus sérieuse. Khadija mourut, l'oncle Abou-Taleb, qui le protégeait, bien qu'il ne crût pas à sa mission, mourut aussi. La position devenait intenable à La Mecque. En prêchant ses doctrines réformatrices aux pèlerins venus pour faire leurs dévotions à la Kaaba, Mahomet avait fait quelques conversions parmi ceux de Médine, et ils lui avaient offert, en cas de besoin, un asile chez eux. Vint le moment de mettre à profit cette offre hospitalière. Les jours du prophète étaient décidément menacés. Accompagné du seul Abou-Bekr, Mecquain revêtu d'une sorte de magistrature et qui lui était dévoué, il échappa aux assassins apostés contre lui et passa trois jours caché dans une caverne, pendant que ses persécuteurs battaient la campagne pour le découvrir. C'est là, dit-on, qu'eut lieu le prodige du fil d'araignée que les émissaires des Koraïtes virent tendu en travers de l'entrée de cette caverne, et qui leur fit croire qu'il était inutile d'en sonder les profondeurs. Il en sortit enfin et se rendit à Médine où l'attendait le meilleur accueil.

Avec l'*hégire*, c'est-à-dire la fuite à Médine, finit ce qu'on serait tenté d'appeler la phase évangélique de l'islamisme. L'âge de la première innocence est passé sans retour. Jusqu'alors la nouvelle

doctrine n'avait eu recours qu'à la persuasion, ne s'était adressée qu'aux consciences. Si Mahomet eût péri sous les coups des assassins lancés contre lui, il eût fallu le ranger parmi les prophètes martyrs de leur dévoûment à la cause qu'ils croient sainte. La question de sa mission surnaturelle mise de côté, il n'y aurait que des éloges à lui adresser pour la fermeté de ses convictions, son désintéressement, sa moralité, son courage; seulement tout porte à croire que sa religion eût péri avec lui.

A La Mecque, Mahomet était un réformateur doux, patient, résigné; à Médine, il devient une sorte de messie au sens juif, le chef d'une théocratie belliqueuse, conquérante et oppressive, il relâche à son profit les règles limitatives de la polygamie qu'il avait lui-même édictées, il épouse la femme divorcée de son fils adoptif. Des scènes de discorde éclatent dans son sérail. Les pieux musulmans ont bien de la peine à expliquer ces faiblesses de leur prophète; mais il ne faut pas oublier que les idées arabes en matière de mariage et de polygamie sont très différentes des nôtres, et, de plus, que la sainteté immaculée du fondateur de l'islamisme ne constitue pas un dogme musulman au même titre que celle de Bouddha ou du Christ l'est devenue dans les deux religions qui se rattachent à leurs noms respectifs. Un musulman et un juif peuvent admettre sans trop de difficultés que Mahomet et Moïse ont commis des fautes.

Mahomet, à La Mecque, enjoignait à ses disciples d'être tolérans; à Médine, il devient intolérant. C'est depuis ce moment que l'islamisme déclare la guerre aux infidèles, en leur offrant le triple choix de la conversion, du tribut ou de la mort. A plusieurs reprises, Mahomet se montre vindicatif et cruel; il puise de malheureuses inspirations dans les guerres de Moïse contre Madian, de Josué contre les Cananéens, de Saül et de David contre les Amalécites et les Philistins. Il ne craint pas de conniver moralement avec les meurtriers de ses ennemis les plus ardens. L'exercice du pouvoir temporel évidemment rabaisse en lui le caractère. Le politique rusé l'emporte souvent sur le rêveur idéaliste. Il faut toutefois signaler à son honneur la magnanimité qu'il déploya lors de sa rentrée victorieuse à La Mecque, où il aurait eu tant de vieilles injures à venger. Il détruisit les idoles, purifia la Kaaba, mais il n'autorisa ni pillage ni proscription. En tout cas, sa sincérité resta toujours entière; exposé à des tentations de tout genre, il subordonna toujours ses actes, excepté pourtant ses mariages, à ce qu'il appelait sa mission divine. Les idées régnantes pouvaient certainement lui permettre, comme à plus d'un rabbin juif, de croire que la prérogative du prophète l'élevait au-dessus des lois morales imposées au

commun des hommes. Les défaites qu'il subit plus d'une fois ne l'ébranlèrent pas un moment. On peut même citer plusieurs beaux traits. Un jour qu'il s'était endormi sous un arbre loin de son camp, il aperçut en se réveillant Durthur, un de ses plus grands ennemis, debout devant lui, une épée nue à la main. « Mahomet, s'écria celui-ci, qui pourrait en ce moment te sauver? — Dieu! dit le prophète d'un ton grave. » Saisi d'une terreur religieuse, Durthur laissa tomber son épée, Mahomet la ramassa. « Durthur, s'écria-t-il à son tour, qui pourrait maintenant te sauver? — Personne, répondit-il. — Eh bien! apprends de moi à devenir miséricordieux. » Et il lui rendit son épée. Lui-même ne prétendait nullement à la sainteté parfaite. Comme la belle Ayisha, sa favorite, lui demandait s'il n'entrerait pas tout droit en paradis en vertu de ses mérites : « Non, lui dit-il, et Dieu devra me couvrir de sa miséricorde. » Quand il eut rendu le dernier soupir, le fougueux Omar tira son cimeterre et déclara qu'il couperait la tête à quiconque oserait dire que le prophète était mort. Et ce fut en rappelant la doctrine constante du prophète que le vieil Abou-Bekr, l'un de ses plus anciens amis et le premier des califes, calma l'exaltation d'Omar. « Est-ce donc Mahomet, lui dit-il, ou le Dieu de Mahomet que nous avons appris à adorer? »

Pour avoir de tels amis qui l'avaient longtemps suivi de près, pour inspirer tant d'affection et de confiance, il faut bien que Mahomet ait déployé des qualités personnelles dont ses fautes n'ont pas affaibli le prestige. Sir William Muir, orientaliste distingué, a pu remonter jusqu'à des sources très rapprochées de la toute première tradition pour nous tracer le portrait physique du prophète arabe. Il était de taille moyenne et bien proportionné. Sa tête était forte, et à travers un large front, au-dessus de sourcils arqués et finement dessinés, courait une veine proéminente qui, dans les momens de colère, se colorait en brun. Ses yeux étaient d'un noir de charbon, d'un éclat perçant. Il portait la barbe longue comme tous les Orientaux. Il marchait d'un pas ferme et rapide. Entre ses épaules, on remarquait le fameux signe, en forme d'œuf de pigeon, où ses disciples voulaient voir la marque de sa vocation prophétique. Le plus souvent silencieux, il ouvrait tout à coup la bouche pour émettre quelque parole grave, quelque sentence ou proverbe dans le goût arabe. Quand il riait, c'était de bon cœur et en montrant ses dents qu'il avait fort belles. Il aimait les animaux et les enfans, et il était extrêmement fidèle à ses amitiés. Il avait l'habitude des ablutions fréquentes et des parfums; du reste sa vie était fort simple, il habitait avec ses femmes un groupe de maisonnettes séparées l'une de l'autre par des parois de palmiers cimentés avec de l'argile. Il ne

dédaignait pas de s'acquitter lui-même d'humbles travaux domestiques, il allumait le feu, balayait le sol, réparait ses habits et ses chaussures. Il donnait beaucoup aux pauvres, et, quant à lui, il se contentait à l'ordinaire de dattes et de pain d'orge. Il ne buvait que de l'eau, et se permettait rarement le luxe d'ajouter à son frugal régime du miel ou du lait, que pourtant il aimait beaucoup. Un tel genre de vie, quand il aurait pu, s'il l'eût voulu, s'entourer de tout le bien-être connu de son temps et dans son pays, n'est certainement pas celui d'un ambitieux ou d'un voluptueux qui aurait spéculé sur la crédulité de ses dupes.

En résumé, quand même on ne saurait disculper Mahomet de tout fanatisme ni de toute présomption, malgré les taches que nous avons signalées dans sa vie, il nous faut reconnaître impartialement qu'il fut sincère et qu'au milieu du peuple arabe tel que nous l'avons décrit il rehaussa par son caractère personnel la valeur de la révélation dont il se crut le porteur; mais il ne faut pas oublier que dans l'islamisme, plus qu'ailleurs, la doctrine doit être jugée en elle-même, indépendamment de celui qui l'a prêchée.

II.

L'islamisme consiste essentiellement dans un monothéisme rigoureux, dans un ensemble de devoirs et de pratiques pieuses dont l'observation constitue le vrai musulman, et dans la croyance que l'Arabe Mahomet fut l'homme destiné par Dieu à révéler cette religion pure et définitive. Il y a donc, même à notre point de vue chrétien, quelque chose d'incomplet dans cette appréciation sommaire de Gibbon, qui, à propos de la confession fondamentale des musulmans : *Il n'y a d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète*, disait que l'islamisme se résumait dans une vérité éternelle jointe à une fiction nécessaire. Il oubliait le rituel que cette fiction rattache indissolublement à cette vérité. Dans la série des religions, l'islamisme occupe un niveau parallèle à peu de chose près à celui du judaïsme. Il est, comme celui-ci, une religion de la loi. Un Dieu unique et invisible, une morale élevée, mais mélangée d'observances arbitraires, un livre sacré que des scribes interprètent subtilement et qui est censé contenir la réponse à toute question possible, la prétention, non pas précisément de convertir, mais de dominer le monde entier, voilà les traits communs, et ils sont essentiels. Il faut noter toutefois cette différence importante, que le judaïsme repose sur l'idée d'une aristocratie de race. Le vrai juif doit être né fils d'Abraham ou bien avoir acquis la naturalisation dans la famille sainte; l'islamisme est plus universaliste et ne stipule aucune primauté nationale de droit divin.

Il est d'ailleurs indispensable de se bien rappeler que Mahomet ne s'adjugea pas l'honneur d'avoir révélé une religion nouvelle. Il prétendit simplement ressusciter la vieille foi patriarcale. Les pratiques sanctionnées par ses préceptes et son exemple, le Ramadan, le jeûne, les cinq prières quotidiennes, étaient en vigueur avant lui. Quelques-unes même, telles que les pèlerinages, furent de sa part plutôt une concession à des habitudes invétérées qu'une institution logiquement déduite de ses principes. La religion pure, celle que professait Abraham, a été altérée par l'ignorance et la corruption humaines; Mahomet a reçu d'en haut l'ordre de la reconstituer, voilà son programme. L'islamisme originel n'aspire pas, comme l'Évangile, à innover. Nous pensons que Mahomet s'est trompé et qu'il a été plus novateur qu'il ne se l'imaginait, mais il importe de bien préciser l'idée qu'à son origine l'islamisme donne de lui-même, car cette idée influera beaucoup sur ses destinées comme sur le jugement définitif que nous porterons sur lui. Il n'y a rien dans ses enseignemens qui suggère l'idée d'un progrès, d'un développement du royaume de Dieu. Le nom lui-même de musulman indique bien le caractère éminemment passif du mahométisme. Il signifie le soumis, le résigné, le confiant en Dieu. *Islam* est un substantif dont la racine est la même que celle du participe *muslam* ou musulman. Ce sera par conséquent la religion de la foi soumise et résignée plutôt que de l'élan vers l'idéal. Nous avons donc à signaler ici une lacune, une imperfection religieuse, tout en reconnaissant qu'il y a là un des élémens principaux de toute religion.

Que faut-il penser du Koran?

Les livres sacrés d'une religion n'acquièrent pas arbitrairement leur dignité. La critique peut découvrir de l'incohérence dans leur mode de rassemblement, des causes fortuites à la base de leur consécration canonique; il n'en faut pas moins, pour qu'ils arrivent à un tel honneur, qu'ils expriment bien les idées, les tendances du temps où ils devinrent populaires, que les fidèles qui les ont lus les premiers s'y reconnaissent et s'y complaisent, que l'esprit qui les inspire soit homogène avec celui de la société religieuse qui les adopte comme livres modèles. Voilà pourquoi, en dehors de toute critique historique, le Koran et le Nouveau-Testament demeurent les documens-étendards, si je puis ainsi dire, des deux religions qu'ils représentent respectivement. Ils diffèrent beaucoup. Le Nouveau-Testament réunit plusieurs auteurs qui ne sont pas toujours d'accord entre eux, ni sur les faits, ni sur les doctrines; il est plein de mouvement, de variété, de vie, et l'unité d'esprit fait seule le lien des formes diverses que le christianisme revêt dès les premiers

jours. Le Koran est beaucoup plus un; bien que réuni par des intermédiaires, on peut le considérer comme l'œuvre personnelle de Mahomet. Les enseignemens sentencieux du prophète avaient été recueillis par ses plus fervens disciples, tantôt sur des os de mouton ou des coquilles d'huître, tantôt sur des tablettes ou des pierres. Le tout formait un mélange confus, sans aucune suite, ni chronologique, ni rationnelle. Ce fut Abou-Bekr qui, après la mort de Mahomet, les fit ranger dans un ordre régulier; mais cet ordre ne contribua pas à rendre la collection plus intéressante : il consista simplement dans la mise en rang des *Suras* ou chapitres d'après leur longueur respective. Les plus longs viennent en tête, les plus courts en queue. Des variantes, comme on peut s'y attendre, se glissèrent dans les différentes copies. Alors une commission fut constituée par le calife Othman pour réviser le texte, « afin, est-il dit, de prévenir les différences comme celles qu'on peut voir dans les livres des juifs et des chrétiens, » et, l'œuvre de la commission achevée, l'édition sortie de son travail fut déclarée seule autorisée, toutes les autres furent saisies et brûlées.

Cependant, tel qu'il nous est parvenu, le Koran peut prétendre à une authenticité au moins aussi grande que celle qu'on peut réclamer en faveur des livres sacrés des chrétiens. C'est bien l'esprit, la doctrine, les variations même de Mahomet, qui plus d'une fois corrigea ou amenda ses premiers enseignemens. On peut dire, sans craindre de démenti compétent, que le Koran tient plus étroitement à Mahomet que le Nouveau-Testament dans son ensemble à Jésus-Christ. De savans orientalistes se sont appliqués de nos jours à reconstituer d'après les indices épars dans le texte l'ordre chronologique auquel les premiers collecteurs des *Suras* avaient attaché si peu d'importance. Sur un assez grand nombre, ce travail peut passer pour avoir réussi, et il en résulte qu'en règle générale ce sont les *Suras* les plus courts qui sont les plus anciens. C'est à la condition d'un commentaire historique suivant de près et illustrant chaque *Sura* l'un après l'autre que notre goût occidental pourrait trouver du charme à la lecture du Koran. Tel qu'il est, il distille l'ennui, et il faut admirer la patience avec laquelle M. Bosworth Smith l'a lu et relu, et dans l'ordre traditionnel et dans l'ordre chronologique. Son jugement final est en somme très favorable à la Bible musulmane. Il relève quelques fragmens qui ne le cèdent ni en majesté, ni en vigueur aux plus beaux passages des livres de Job ou d'Esaïe. Citons seulement la vision du dernier jour, du jour du jugement :

« Quand le soleil sera replié sur lui-même, — quand les étoiles tomberont du ciel, — quand les montagnes seront en mouvement, — quand les chamelles et leurs petits seront négligés, — quand les bêtes sau-

vages seront mêlées ensemble, — quand les mers bouilliront, — quand les âmes seront rejointes à leurs corps, — quand la petite fille enterrée vive demandera pour quel crime on l'a fait mourir, — quand les feuilles du livre seront déroulées, — quand les cieux seront lacérés comme une peau, — quand l'enfer vomira des flammes, — quand le paradis sera rapproché de nous, — alors toute âme saura ce qu'elle a fait. »

Mais ce n'est pas sur des fragmens plus ou moins poétiques qu'il faut juger une religion et son livre sacré. Il vaudra mieux demander au Koran ce qu'il faut croire des reproches les plus accrédités que l'on fait à l'islamisme et à son fondateur. Ces reproches se résument assez bien dans les miracles bizarres attribués à Mahomet, dans le fatalisme énervant qu'il aurait enseigné, dans la guerre sainte qu'il aurait prescrite comme un devoir permanent à ses fidèles, enfin dans le paradis tout plein de voluptés sensuelles qu'il aurait proposé comme récompense éternelle aux élus. Reprenons rapidement chacun de ces chefs d'accusation.

Ceux qui ne connaissent l'islamisme et le Koran que de réputation seront peut-être bien étonnés d'apprendre qu'il n'est pas de religion au monde qui soit moins solidaire du miracle comme preuve à l'appui de ses prétentions. Les prodiges que l'opinion vulgaire endosse à Mahomet sont imputables à ses successeurs. Il est à ce propos très curieux d'observer que les censeurs de l'islamisme se sont partagés en deux camps. Les uns, et ce sont les plus nombreux, n'ayant pas étudié les sources, se sont moqués des miracles attribués à Mahomet, en ont relevé l'absurdité ou la niaiserie et ont pensé que par là ils démasquaient « l'imposteur. » Les autres, plus circonspects, ont cru au contraire que le christianisme prouvait sa supériorité par les miracles qui avaient entouré son berceau, tandis que l'islamisme en était dépourvu. Il y a bien dans le Koran dix-sept passages où Mahomet est sommé de faire un miracle, et où il refuse. L'un des plus remarquables est celui-ci, *Sura XIII* : « Les incrédules disent : A moins qu'un signe ne lui vienne d'en haut de la part de son Seigneur, nous ne croirons pas. Mais, ô Mahomet, tu n'es qu'un prêcheur ! » On ne peut citer que deux versets douteux et s'expliquant fort bien naturellement en faveur de l'opinion contraire. Sans doute Mahomet lui-même n'avait contre le miracle en soi aucune de nos préventions modernes, l'essentiel est pourtant qu'il n'y croyait pas comme à un élément nécessaire de sa révélation. Les miracles ne persuadent pas, dit-il à mainte reprise.

Quant au fatalisme, il y a sans contredit plus d'un passage dans le Koran qui le suppose ou l'enseigne. Mais y en a-t-il plus que dans la Bible? La réponse à cette question est au moins douteuse. En traitant cette matière, il faut toujours se rappeler que le lan-

gage et le sentiment religieux, quand la pensée n'est pas éveillée sur les conséquences, se complaisent dans une certaine prédestination qui fait trembler les uns et qui rassure les autres. Le fait est que musulmans et chrétiens se sont divisés sur ce problème, que ni théologie ni philosophie n'a encore résolu au gré de tout le monde. Il est même une école musulmane, celle des mutazalites, qui enseigne à peu près ce que nous appelons la liberté d'indifférence. Les divers partis ont su puiser dans le Koran des argumens contradictoires. N'en est-il pas encore comme chez nous? Si donc on arguë du fait que les peuples mahométans en général professent aujourd'hui un fatalisme qui éteint chez eux toute énergie réformatrice et progressive, il faudrait en chercher la cause bien plutôt dans des circonstances de climat et de race que dans l'influence proprement dite du Koran.

Il est moins facile de disculper l'islamisme d'avoir érigé la guerre religieuse en moyen légitime et même obligatoire de propager la vraie foi. C'est depuis son arrivée à Médine, nous l'avons dit, qu'un changement significatif s'opéra sur ce point dans l'esprit du prophète. Convaincu de l'inutilité des miracles pour forcer les récalcitrans à se convertir, il lui sembla qu'il ne restait d'autre moyen que l'épée. Les exigences de ses partisans, les attaques des Mecquains, furieux de ce que leur ennemi leur avait échappé, tout poussa Mahomet à faire la guerre. Général de rencontre, il se trouva vainqueur d'une façon inespérée, et les résultats de ses premiers succès furent de nature à le confirmer dans l'idée qu'il pouvait achever par le glaive ce qu'il avait commencé par la parole. Les califes continuèrent et fondèrent avec une rapidité éblouissante un des plus merveilleux empires du monde. Il n'y en a pas moins là, à notre point de vue moderne, un élément d'infériorité incontestable quand on compare l'islamisme au christianisme de Jésus et des premiers apôtres. Seulement il ne faut pas oublier que la chrétienté n'est familiarisée que d'hier avec l'idée que la force est sans droit en matière religieuse. Les guerres faites par les chrétiens sous prétexte de répandre la vérité divine ne diffèrent des guerres musulmanes que parce qu'elles furent encore plus intolérantes, encore plus atroces. Que l'on pense seulement aux guerres d'extermination de Charlemagne contre les Saxons, d'Othon le Grand contre les tribus slaves de la Baltique, des croisés du nord contre les Albigeois, des Espagnols au Mexique et au Pérou, sans compter tant d'autres explosions plus modernes du fanatisme chrétien, et l'on conviendra qu'il y aurait une souveraine injustice à faire retomber sur l'islamisme seul la responsabilité des guerres religieuses. L'islamisme n'a pas connu d'institution infernale comme l'inquisition. L'esprit occidental moderne, dégoûté, harassé des guerres religieuses, confirmé dans sa

juste répulsion par les enseignemens d'une philosophie très éclairée et très humaine, a reconnu avec un grand plaisir que sur ce point il était pleinement d'accord avec l'esprit comme avec la lettre de l'Évangile. Mais encore une fois cette découverte est relativement récente, de nos jours même des voix sinistres voudraient presque nous faire croire qu'elle est encore contestée, et tout ce qu'on a le droit de dire, c'est que l'islamisme, en ordonnant la guerre sainte par la voix même de son fondateur, a contracté un vice originel dont il ne pourra se purifier entièrement sans se renier lui-même. Le christianisme au contraire, en réprouvant désormais la contrainte comme moyen de propagande, n'en est que plus fidèle à lui-même. Cela n'empêche que longtemps il y eut cette différence entre lui et l'islamisme que celui-ci tolérait les religions vaincues à la condition que leurs adhérens payassent tribut au vainqueur musulman, tandis que, durant des siècles, le vainqueur chrétien n'offrit aux populations terrassées par ses armes d'autre alternative que la conversion ou la mort.

Au chapitre de la polygamie, la critique impartiale éprouve un certain embarras. Voilà certainement un autre vice indélébile de la constitution sociale des peuples musulmans, un vice que Mahomet sanctionna par son exemple personnel. Si les nations musulmanes semblent condamnées à une décadence irrémédiable, c'est en grande partie à la polygamie qu'elles le doivent. Et pourtant, quand on se reporte au temps et au pays, il n'est pas de réforme plus bienfaisante ni plus hardie que celle dont Mahomet prit l'initiative en faveur des femmes. Rappelons-nous ce que nous avons dit sur la condition déplorable qui leur était faite en Arabie. Si Mahomet avait voulu interdire la polygamie, il eût certainement échoué. Pas de comparaison possible sur ce point avec sa réforme religieuse proprement dite. Les Arabes au fond étaient assez disposés à reconnaître l'unité divine : il y avait de vieilles et mystérieuses traditions favorables au monothéisme; mais oncques l'ombre d'un scrupule ne s'était élevé dans une tête arabe au sujet de la polygamie. L'état des choses sur ce point ressemblait toujours à celui dont témoigne l'histoire des Juges d'Israël, de David, de Salomon, et le fait est qu'en comparaison la loi musulmane fut un progrès marqué. Elle limita la polygamie, ainsi que le droit absolu du divorce. Le nombre des femmes légitimes fut borné à quatre. La femme divorcée, qui auparavant perdait jusqu'à son douaire, reçut le droit de l'emporter, en quittant la maison conjugale. Les filles, qui, avant l'islam, ne pouvaient rien hériter, eurent droit depuis lors à la moitié de la part d'un fils. Les mariages entre les fils d'un autre lit et leurs belles-mères furent notés d'infamie. Enfin Mahomet réussit à détruire l'abominable coutume du meurtre des petites filles. Il est absolument

faux que l'islamisme exclut les femmes de la participation à la vie future. « Quiconque fait de bonnes œuvres, est-il dit, et est un vrai croyant, qu'il soit homme ou femme, sera reçu dans le paradis. » On raconte qu'une vieille femme vint un jour trouver le prophète et lui demanda d'intercéder pour elle afin qu'elle fût admise au bienheureux séjour. « Les vieilles femmes n'y sont pas reçues, » répondit Mahomet. Alors la pauvre vieille fondit en larmes, mais Mahomet sourit et lui dit d'un ton bienveillant : « Non, parce que toutes y redeviennent jeunes. » Il est vrai qu'il autorisa les maris à châtier corporellement leurs femmes dans des cas extrêmes, pourvu que ce fût avec modération, qu'il approuva leur réclusion dans les harems, qu'il déclara licite le concubinage avec les prisonnières de guerre. Assurément rien de tout cela n'est très édifiant, et pourtant, il faut le redire, la femme d'Orient doit beaucoup à son prophète, le Koran contient de remarquables passages sur les droits de la femme, les égards qui lui sont dus par l'homme, et l'on ne saurait donner tout à fait tort à quelques musulmans distingués de nos jours qui, partant du principe que le véritable esprit de l'islamisme est contraire à un certain nombre de doctrines du Koran, soutiennent que, par fidélité à cet esprit, il serait temps d'abolir la polygamie comme une institution vieillie, incompatible avec l'état présent du monde et inconciliable avec la dignité que le Koran lui-même reconnaît à la compagne de l'homme.

Quant à l'esclavage, le Koran et le Nouveau-Testament sont d'accord en ceci que ni l'un ni l'autre n'énonce la moindre velléité de l'abolir comme une chose mauvaise en soi et illégitime; mais tous deux réclament en faveur de l'esclave, enjoignent au maître de le traiter avec humanité comme une créature de Dieu, et leur tendance commune est certainement favorable à l'abolition. Par exemple Mahomet posa en principe que le captif qui embrassait l'islamisme devenait libre *ipso facto*. La femme captive que son possesseur réduisait à l'état de concubine ne pouvait être renvoyée ni vendue si elle devenait mère, et à la mort de son maître elle recouvrait sa liberté. De même, le maître qui battait son esclave sans motif était tenu de l'émanciper. En général, on peut dire que l'égalité et la fraternité de tous les musulmans, sans distinction de naissance ou de richesse, est une des doctrines explicites du Koran. Les musulmans ont eu des asiles pour les aliénés avant qu'on eût l'idée d'en fonder dans l'Europe chrétienne. Le Koran contient les plus louables préceptes sur la protection due aux animaux domestiques. Le fait est que, dans les pays orientaux, il n'est pas besoin d'autre loi que la loi religieuse pour les préserver de ces mauvais traitemens que notre législation et nos sociétés spéciales ont tant de peine à

diminuer. Enfin la plus grande victoire morale que Mahomet ait remportée, c'est d'avoir obtenu que ses disciples renonçassent à l'usage des boissons fermentées. L'ivrognerie était avant lui très répandue en Arabie, et, malgré les subtilités que plus tard certains musulmans imaginèrent pour passer à côté de la lettre prohibitive, il est certain que, partout où l'islamisme s'est maintenu intact, rien n'est plus rare que les excès de boisson.

Il ne nous reste plus à envisager que le reproche le plus populaire qui soit fait depuis des siècles à la religion musulmane, nous voulons parler de la manière dont elle conçoit la vie future promise en récompense aux fidèles. Le paradis de Mahomet, avec ses houris aux yeux noirs, ses parfums, ses épices, ses tapis et ses sorbets, défraie depuis longtemps les critiques superficielles. Le Koran dépeint les joies comme les peines de la vie future sous des couleurs matérielles, et il n'en pouvait être autrement dans un système qui, comme l'orthodoxie juive et chrétienne, se représentait la vie d'outre-tombe comme déterminée par la résurrection du corps actuel. Même au point de vue d'une eschatologie moins grossière, il est bien difficile de parler de l'état futur sans recourir à des images empruntées au monde sensible. Les théologiens chrétiens ordinairement n'hésitent pas à appliquer une interprétation symbolique aux passages du Nouveau-Testament qui, pris à la lettre, incluraient des notions parfaitement matérielles du monde à venir. Nous n'avons pas le moindre droit d'interdire ce même genre d'explication aux docteurs musulmans. Les fontaines jaillissantes, les jardins pleins d'ombre, les rafraîchissemens délicieux sont des images naturelles à l'imagination d'un Oriental qui médite sur l'autre vie; mais il n'est point question de houris transformant le paradis en un sérail éternel, tout en conservant non moins éternellement leur virginité immaculée. Les successeurs de Mahomet et des mollahs rêveurs ont pu broder sur le canevas du Koran les élucubrations de leur sensualité, comme certains docteurs de l'église sur les symboles évangéliques; il serait très injuste d'en rendre Mahomet, l'islamisme et l'Évangile responsables.

On s'est souvent demandé quels avaient été précisément les rapports originels de l'islamisme avec les religions juive et chrétienne. L'idée que Mahomet avait très bien connu ces deux religions monothéistes et, par orgueil, les avait rejetées l'une et l'autre pour en fonder une troisième devant lui rapporter gloire et pouvoir n'est pas étrangère aux jugemens défavorables dont il a été si souvent l'objet. Quand le moyen âge en faisait un hérétique ou même un cardinal révolté contre son pape, c'est à cette manière de comprendre son rôle qu'au fond il se rattachait. Incontestablement Mahomet connut l'existence des deux religions sorties comme la sienne du

vieux tronc sémitique. La tradition patriarcale de l'islamisme se confond avec celle d'Israël, si ce n'est qu'Ismaël, le fils d'Agar, le père des Arabes, occupe un rang supérieur à celui d'Isaac, fils de Sara. Jésus est vénéré par les musulmans comme révélateur et prophète, n'ayant au-dessus de lui que Mahomet lui-même. Les dévots de l'islamisme ne prononcent pas son nom sans y ajouter la formule de bénédiction « sur lui soit la paix! » Dans la grande mosquée de Médine, tout à côté du tombeau de Mahomet, un autre tombeau est préparé pour Jésus, dont les croyans attendent le retour, qui combattra l'Antechrist et mourra victorieux, après avoir établi une paix parfaite sur la terre. Il arriva sans doute, il arrive toujours dans l'ardeur des controverses et des luttes qu'au lieu d'honorer le fondateur du christianisme, des musulmans le rendent solidaire de leurs préjugés haineux contre les chrétiens, mais ceci encore est l'accident, non la substance de la foi musulmane. Les sectateurs conséquens du prophète ne supportent pas qu'on blasphème le nom d'*Isa*. Il arriva sous Mahomet IV qu'un chrétien renégat, désireux de prouver la sincérité de sa conversion, se mit à maudire le Christ. Dénoncé au divan comme blasphémateur, il paya son impiété de sa vie.

Pourquoi donc Mahomet ne songea-t-il pas même un instant à se faire chrétien orthodoxe ou catholique? Il y en a plusieurs raisons qui se résumeraient assez bien dans celle-ci qu'à ses yeux le christianisme de son temps manqua de prestige et d'attrait. Dans son entourage, le christianisme n'était connu que de nom. Ce fut seulement à ses voyages qu'il dut quelques notions un peu moins vagues de ce que pouvait être la religion de Jésus. Et sous quels traits apprit-il à la connaître? Les beaux jours de l'église d'Orient étaient passés. Le monde grec s'endormait dans une léthargie qu'interrompaient seulement quelques soubresauts causés par des disputes sur les points les plus inextricables de la théologie. En fait d'évangiles, Mahomet ne semble avoir connu que ces évangiles apocryphes dits *de l'Enfance*, les *Actes de Pilate*, etc., rapsodies incohérentes que l'église officielle désavouait, mais qui devaient avoir conservé une certaine autorité dans les districts chrétiens limitrophes de l'Arabie. Dans tout le Koran, les commentateurs ne relèvent que trois passages permettant de supposer quelques notions des évangiles canoniques. Dans l'un d'eux, où il est question du Paraclet ou du consolateur qui doit venir, Mahomet crut trouver une prédiction de sa propre mission. Ailleurs, sur la foi peut-être de quelque tradition ou traité docète (1), il se refuse à croire que

(1) On se rappellera que le docétisme est le trait commun des doctrines gnostiques, toutes plus ou moins imbues du principe de l'impureté de la matière et inclinant par conséquent à reléguer dans le domaine de l'apparence, de l'illusion, le corps et la vie corporelle de Jésus-Christ.

Jésus ait été réellement crucifié : Dieu ne l'aurait pas permis; ce fut sans doute un autre, peut-être Judas, qui subit le supplice à sa place. Rien de tout cela ne permet d'admettre une connaissance réelle du christianisme. Mais il y a plus. On ne peut nier que les faits dont il était témoin n'étaient pas de nature à inspirer à un homme possédé comme lui par la passion du monothéisme et la haine de l'idolâtrie une idée tellement haute du christianisme qu'il fût poussé à le considérer comme la religion définitive. Le christianisme qu'il put connaître était trinitaire et tout hérissé des définitions abstruses auxquelles avait donné lieu l'élaboration du dogme commencé à Nicée et achevé à Chalcédoine. Ce n'était pas un esprit comme le sien qui pouvait s'ouvrir à la persuasion que la reconnaissance de trois personnes divines pouvait se concilier avec la proclamation de cette unité, devenue son idée fixe. « Dieu a engendré, » « un Dieu a été engendré, » de telles définitions lui paraissaient blasphématoires. « Au jour du jugement, dit-il, Jésus s'élèvera à la fois contre les juifs et contre les chrétiens, contre les juifs parce qu'ils ne l'ont pas reçu comme un prophète, contre les chrétiens, parce qu'ils l'ont reçu comme un Dieu. » Le culte des saints, la vénération des images, qui commençaient à devenir populaires dans les pays chrétiens, durent lui faire l'effet, comme aux protestans d'un autre temps, d'une espèce nouvelle d'idolâtrie. Enfin l'insuccès patent du christianisme en Arabie, l'impuissance dont il avait fait preuve contre le polythéisme de ses compatriotes, devaient le confirmer dans sa conviction qu'il ne fallait voir en lui qu'une étape de la révélation divine, non pas le dernier mot de Dieu à l'humanité. Encore aujourd'hui la résistance opposée par les musulmans d'Europe, d'Afrique et d'Asie aux exhortations des missionnaires chrétiens, — et cette résistance est bien forte, à en juger par les minces conquêtes de ceux-ci, — s'appuie absolument sur le même ordre d'argumens.

Quant au judaïsme, la même conclusion tirée de son impuissance, la reconnaissance de Jésus comme d'un vrai prophète que les juifs avaient eu le tort de repousser, le sentiment national du descendant d'Ismaël refusant de croire au privilége exclusif des descendans d'Isaac et de Jacob, tout devait détourner Mahomet de se rallier à cette forme particulière du monothéisme. C'est par infiltration, emprunts indirects et, tout porte à le croire, inconsciens que le Koran présente assez souvent des analogies remarquables avec le judaïsme talmudique. Mais il est constant que le véritable mahométan n'oublie jamais que sa religion, malgré la supériorité qu'il lui attribue, repose sur un sous-sol commun aux deux autres religions monothéistes et que le Dieu de l'islamisme est aussi celui des chrétiens et des juifs. Les trois religions ont un « livre, » un

« Koran, » voilà pour lui un des traits essentiels de leur parenté. « Ne disputez qu'avec courtoisie, dit Mahomet (Sura V, 73), avec ceux qui ont reçu les Écritures, c'est-à-dire avec les juifs et les chrétiens; mais dites-leur : Nous croyons à la révélation qui nous a été envoyée et aussi à celle qui vous a été accordée; notre Dieu et le vôtre ne sont qu'un. » Et ailleurs (Sura V, 52, 53) : « S'il avait plu à Dieu, il aurait fait de vous un seul peuple; mais il a fait que vous différiez afin qu'il pût vous éprouver dans ce qu'il a donné à chacun de vous. Tâchez donc de vous surpasser les uns les autres en bonnes œuvres. Vous retournerez tous à Dieu, et alors il vous dira ce qui concerne les choses sur lesquelles vous ne vous êtes pas accordés. »

Ce sont certainement là des paroles très religieuses, très sensées, très tolérantes, et si l'on objecte que la pratique des musulmans ne ferait guère soupçonner que leur Koran contient des passages aussi pacifiques, nous devons encore une fois demander si l'histoire de l'église chrétienne conduirait aisément quelqu'un ne connaissant pas l'Évangile à deviner que le Christ a lui-même résumé sa morale dans l'amour de Dieu et du prochain.

III.

Telles sont les raisons, puisées aux sources mêmes, qui ont paru suffisantes à M. R. Bosworth Smith pour revendiquer le bon droit de Mahomet et de l'islam contre les préjugés vulgaires. L'islamisme serait même à ses yeux, tout bien considéré, la forme de christianisme adaptée aux besoins des populations de l'Asie orientale et de l'Afrique. Il justifie son dire en insistant sur le fait qu'il a répandu autant de principes chrétiens et de morale chrétienne que ces populations en pouvaient recevoir, et qu'il a beaucoup mieux réussi que le christianisme proprement dit à les transformer. C'est bien à tort qu'on parle souvent de l'islamisme comme d'une religion qui se meurt. Qu'elle soit très affaiblie, du moins comme puissance temporelle, dans la Turquie d'Europe, en Égypte, là où elle doit tenir tête aux ardeurs envahissantes de la civilisation chrétienne, c'est ce qu'on ne saurait contester. Mais ce n'est là qu'une fraction, en définitive assez faible, du grand empire de l'islam. La réalité est qu'il fait encore aujourd'hui des conquêtes considérables, et, il faut le dire, il en fait là où les missions chrétiennes n'obtiennent que de maigres résultats, il en fait aux Indes, en Chine et surtout en Afrique. Lui seul sait combattre avec succès parmi les noirs l'ivrognerie, le fétichisme, l'idolâtrie et le cannibalisme. Pourquoi le noir se range-t-il plus volontiers à ce monothéisme rigide et sans images que du côté chrétien, protestant ou catholique? C'est ce

qu'il n'est pas très facile de deviner. Peut-être le fait que l'islamisme lui est apporté par des congénères ou du moins par des hommes de sa couleur, sans préjugé contre elle, suffit-il pour qu'il le préfère à la religion de l'homme blanc, dont il se sent toujours, quoi qu'on fasse, l'inférieur dédaigné. Que telle soit ou non l'explication de ce singulier phénomène, ce qui est certain, c'est que les progrès de l'islamisme à l'intérieur du continent africain sont attestés par tous les voyageurs, reconnus et déplorés par de nombreux missionnaires. Aux Indes, il a jusqu'à présent beaucoup mieux réussi que la mission chrétienne à saper les murs élevés entre les diverses castes. Il paraît toutefois que, dans la grande péninsule hindoue, il se mélange aisément avec des rites ou des superstitions brahmaniques qui l'altèrent; mais il n'est pas le seul monothéisme qui perde de sa rigueur en s'établissant au milieu des populations païennes. En Chine, il semble avoir définitivement détaché de l'Empire du Milieu tout un royaume et augmenté par là d'une unité considérable le nombre des états musulmans. Nous savons combien il est vivace dans les îles de l'archipel malais, à Java comme à Sumatra. Ceux qui disent que l'islamisme se meurt prennent évidemment leurs désirs pour des réalités.

Nous noterons cependant, comme un indice à ne pas négliger des sentimens nouveaux qui se font jour en Angleterre depuis quelque temps, que cette appréciation optimiste de l'islamisme n'empêche pas M. Bosworth Smith de faire retomber sur le Turc, surtout sur le Turc gouvernant, la plus grande partie des griefs que l'Europe civilisée nourrit encore contre la religion de Mahomet. Ce n'est pas le Sémite, c'est le Tartare qui, depuis l'expulsion des Maures d'Espagne, représente l'islamisme au milieu des peuples européens. Or le Tartare a pu rivaliser en diplomatie fine et savante avec les hommes d'état de tous les pays, mais il n'a jamais compris clairement les conditions d'un bon gouvernement. L'empire ottoman, soutenu par une puissante organisation militaire, par la diversité des races que le conquérant a soumises, par les jalousies mutuelles de toutes les puissances, n'en est pas moins depuis longtemps en proie à une décomposition effrayante. Les outils de la civilisation ou n'existent pas ou se rouillent dans les mains turques. Les routes sont négligées, les ponts rompus ne sont pas réparés, les mines sont inexploitées, l'administration des pachas est une pieuvre insatiable, le plus complet désordre local s'associe à une centralisation oppressive. L'empire turc n'a su conserver qu'une organisation militaire encore aujourd'hui redoutable. Il n'est plus possible aujourd'hui de parler de sa probité à toute épreuve. De la civilisation européenne, avec laquelle il est bien obligé de compter, le Turc, dirait-on, ne sait prendre que les vices, et il y a une lugubre vérité

dans l'hyperbole bien connue que l'herbe ne pousse plus là où il a mis le pied. Il serait juste toutefois de ne pas oublier la très grande part qui revient aux Occidentaux eux-mêmes dans les progrès de cette consomption chronique. Tout compte fait, on peut se demander si ce que le Turc a encore de bon, il ne le doit pas précisément à l'islamisme. Race conquérante, il aurait pu, comme d'autres hordes de sa famille, ne laisser que des ruines ou ne fonder qu'un empire éphémère. Le fait est qu'il a maintenu sa suzeraineté sur des peuples nombreux et divers, qu'il a plus d'une fois trompé les prévisions de ceux qui s'attendaient à la prompte mort de « l'homme malade, » et que, s'il faut en croire bien des autorités de l'ordre politique, le maintien de son empire est encore une condition absolue de la paix du monde.

La conclusion dernière de l'auteur anglais est donc que l'islamisme ne mérite ni les anathèmes ni les dédains de l'histoire impartiale. Il tient sa place, et une place fort distinguée, parmi les religions supérieures. Il a droit, non-seulement à notre tolérance, mais même à notre sympathie en tant qu'agent, et seul agent efficace, du progrès humain sur une grande partie de notre planète. Étudié dans ses origines, il échappe à la plupart des reproches traditionnels dont il est l'objet ; suivi dans son développement historique, il présente des pages tantôt fort belles, tantôt très laides, absolument comme d'autres religions qui se prétendent plus parfaites ; en un mot, à côté de la synagogue, du temple et de la cathédrale, la mosquée a le droit de dresser fièrement ses minarets et de réclamer sa place au soleil.

IV.

Assurément, tant qu'il ne s'agira que de revendiquer pour l'islamisme la liberté de s'affirmer et le droit de participer à la tolérance religieuse universelle, nous ne contesterons pas les conclusions de M. Bosworth Smith. Nous reconnaîtrons même volontiers qu'il a eu raison de plaider la cause de l'islamisme contre les préjugés enracinés par l'étroitesse et la passion théologique. En Algérie, malgré quelques faits de détail qu'il était difficile de prévenir entièrement, la domination française a toujours respecté les croyances de la population vaincue et n'a jamais permis de propagande violente. S'il est vrai, comme tout semble le démontrer, que l'islamisme réussisse mieux que toute autre religion à extirper les abominables coutumes qui souillent le sol de l'Afrique, tant mieux pour lui et pour l'humanité. Il serait absurde de s'en formaliser, souverainement injuste de lui en faire un grief. Cependant, avant de partager absolument la très haute idée que M. Bosworth Smith se fait du mahométisme,

ne conviendrait-il pas d'examiner d'un peu plus près l'autre face de la médaille?

Par exemple, nous ne nierons pas que le Koran cherche à adoucir l'esclavage; mais pourquoi n'a-t-on jamais vu surgir chez un peuple musulman la moindre opposition au principe même de cette odieuse institution? Est-ce seulement par hasard que ce sont des musulmans qui perpétuent le trafic des noirs et qui défient encore à cette heure toutes les mesures prises par les nations civilisées pour supprimer la traite? Nous voulons bien que la femme musulmane soit dans une condition meilleure que sa sœur des nations polythéistes et idolâtres. Cependant la polygamie, avec tout son attirail de claustration tyrannique, est légitimée par les enseignemens comme par l'exemple du prophète, et les marchés de chair féminine n'ont pas cessé de s'étaler dans tout l'Orient musulman. Mahomet a pu améliorer le sort de la femme, mais il faut avouer qu'il a sanctionné des principes qui ne permettent pas de pousser bien loin cette amélioration.

Il est vrai que l'islam, une fois sa suprématie fondée et reconnue, laisse le droit de vivre sous lui aux sectateurs des autres religions. Il n'en reste pas moins que le musulman se croit obligé, partout où il le peut, d'imposer l'épée à la main sa domination de droit divin à tous ceux qui ne veulent pas reconnaître avec lui la mission divine de Mahomet. Voilà ce qui le rend toujours dangereux et ce qui justifie nos défiances séculaires.

Le caractère lui-même du prophète est certainement plus beau, plus estimable, qu'on ne le croyait du temps où on le rangeait sans autre formé de procès parmi les imposteurs de première catégorie. Cependant on ne peut nier que plus d'une faiblesse, plus d'une tache, plus d'un crime ne déparent sa vie, et si le musulman n'est pas strictement forcé d'approuver ni d'imiter en tout le fondateur de sa religion, il est dans la nature des choses qu'il ne se sente jamais bien coupable quand il peut dire qu'il a pris son prophète pour modèle.

Tout compte fait, rien ne montre plus évidemment que l'islamisme combien nos jugemens en matière religieuse doivent rester dans le relatif, ne jamais prétendre à l'absolu. Comparé au polythéisme immoral, abrutissant, du sein duquel il surgit, l'islamisme est grand et saint, un levain de régénération religieuse et morale; mais il y a bien des raisons de croire qu'il est incapable de conduire les populations qu'il inspire plus haut que l'état relativement assez bas où il les a amenées et maintenues. On nous parle de la civilisation brillante dont Bagdad et Cordoue furent un jour les foyers. On nous demande si l'Espagne chrétienne a dépassé en culture les splendeurs de la période mauresque. A merveille, mais Bagdad

n'est plus qu'un foyer depuis longtemps éteint où restent à peine quelques cendres mortes. Les Maures ont succombé en Espagne sous les coups de la force; mais ont-ils fondé en Afrique, au Maroc, à Alger, à Tunis, quoi que ce soit qui ressemble à une civilisation sérieuse? Le Koran, comme les Proverbes de l'Ancien-Testament, fait souvent l'éloge de la science; mais de quelle science? Les savans arabes ont été nos maîtres pendant toute une époque; mais comme il y a longtemps! Et, depuis des siècles, y a-t-il en pays musulman quelque chose qui soit digne du nom de science? Le fait est qu'en règle ordinaire le musulman hausse les épaules devant nos démonstrations et nos découvertes. La façon dont il conçoit le monothéisme lui rend très difficile de s'ouvrir à la notion des lois naturelles. Son Dieu est toujours *ex machina*, intervenant arbitrairement dans le cours des choses, de sorte qu'il est impossible au musulman fidèle de concevoir des rapports constans et des connexions nécessaires. C'est pourtant là-dessus que repose toute science.

On me dira, je le sais bien, que le christianisme n'a pas élevé lui-même un très grand nombre de ses adhérens plus haut que la conception musulmane de la relation entre Dieu et le monde; mais, impartiaux comme nous le sommes dans notre estime de l'islamisme, sachant très bien discerner la véritable doctrine musulmane des abus et des contradictions des musulmans, nous avons le droit de réclamer la même distinction en faveur du christianisme. Depuis que les deux religions existent côte à côte, il a toujours pu se faire que telle ou telle couche de la chrétienté fût inférieure à la couche musulmane correspondante. Il n'est pas sûr que les croisés ne fussent pas moralement et intellectuellement au-dessous des musulmans qu'ils allaient combattre. J'ignore entièrement si le Serbe ou le Monténégrin est en moyenne supérieur au Turc dont il coupe si prestement le nez et les oreilles quand il l'a tué dans un combat; mais là n'est pas la vraie question. Je compare les deux religions à deux pyramides dont l'une est devenue incontestablement beaucoup plus haute que l'autre et grandit toujours, tandis que l'autre semble avoir complétement cessé de grandir, lors même qu'elle pourrait s'élargir encore par la base. L'islamisme paraît, comme la société chinoise, voué à une incurable impuissance en matière de progrès continu. On nous parle bien de mouvemens réformateurs qui s'agiteraient dans son sein, des wahabites surtout, qui, écrasés en Arabie, doivent avoir trouvé dans les Indes un nouveau champ de propagande et d'influence. Peut-être en effet ce curieux mouvement de retour à l'islamisme pur, débarrassé du ritualisme et des légendes que la tradition a consacrés, serait-il assez vigoureux pour lui ouvrir une ère nouvelle; mais que penser d'une

réforme qui relève de préférence, parmi les dogmes essentiels de la religion qu'elle professe, l'obligation de faire la guerre aux infidèles pour que la vérité triomphe? N'est-ce pas retomber dans le pire des erremens et peut-on sérieusement espérer que des gens qui font du fanatisme une loi supérieure et permanente pourront servir de promoteurs à une transformation féconde et durable?

Nous ne savons si, dans l'avenir, la constitution religieuse des peuples influera aussi fortement que par le passé sur leur développement social. Quelques-uns penseraient plutôt que dorénavant, chez les plus avancés, la politique et les institutions sociales détermineront les tendances religieuses plutôt qu'elles ne seront commandées par celles-ci; mais quoi que nous devions présumer de l'avenir, il est évident que dans le passé c'est bien la religion d'un peuple qui a le plus fortement agi sur le genre de civilisation qu'il a réalisé. Et cette action religieuse a bien moins eu pour ressort actif les dogmes et les rites que l'esprit, la manière de concevoir et de sentir les choses. Le christianisme a revêtu bien des formes, parlé bien des langages. Sa grande supériorité philosophique et sociale consiste dans la hauteur inaccessible où il a placé son idéal tout en excitant le chrétien à y tendre sans cesse. C'est par là qu'il a toujours inspiré, tout au moins à l'élite, le regard en avant, le mécontentement du présent, une recherche inquiète du meilleur, c'est ce qui a fait de lui une religion de progrès et de rénovation constante. Voilà comment il se fait qu'il a pu souvent se montrer dans la réalité inférieur à l'islamisme, et pourtant, avec les siècles, élever les peuples obéissant à son impulsion à une hauteur que l'islamisme n'a pas atteinte et n'atteindra jamais. Nous touchons, je crois, ici le tuf même de la question. L'islamisme est hermétiquement fermé à l'idée comme au goût du progrès. M. Bosworth Smith remarque très judicieusement qu'en lui-même il est une religion de la crainte, non de l'amour de Dieu. Or, pour tous ceux qui savent établir une certaine concordance entre les sentimens religieux et les tendances sociales, cela dit tout. L'amour de Dieu, — ce qui manque précisément aussi au bouddhisme, — est ce qu'il y a de plus essentiel au christianisme; mais il n'est qu'un mot vide ou une exaltation stérile, s'il ne s'identifie pas avec l'amour de cette perfection rayonnante qui est la face aimable de la Divinité. Cela posé, comment l'amour de la perfection n'engendrerait-il pas le désir ardent du perfectionnement? Aussi voyons-nous, quand nous comparons l'Évangile à l'islam, que le premier cherche aussi fortement à s'annoncer comme une nouveauté, un accomplissement, une « bonne nouvelle, » que le second prend à tâche d'affirmer qu'il n'est autre chose qu'un retour au passé. L'idéal du premier est en avant comme

celui du second en arrière. Sans doute l'Évangile ne prétend pas rompre avec la tradition qui le précède, il veut bien plutôt en être le prolongement, pour ainsi dire, l'épanouissement; mais cet épanouissement lui-même n'est que la condition préalable du royaume de Dieu qui n'est pas encore venu, qui viendra. De même, l'islam est en réalité bien plus novateur qu'il ne veut bien le dire, mais il s'en défend de son mieux. Si l'histoire du monde eût dépendu de lui, l'humanité ne serait jamais sortie de l'état d'Abraham le nomade, poussant devant lui ses troupeaux sous le regard du Tout-Puissant.

Tout le reste vient de là. Notre besoin de perfectionnement, notre désir, quand nous souffrons, de remonter à la cause du mal pour le guérir en la supprimant, notre instabilité, nos variations d'idées, nos révolutions sociales, tout cela est incompréhensible pour le musulman. Sa seule idée bien claire en matière sociale, c'est que les vrais croyans doivent être les maîtres, qu'ils sont conquérans de droit divin, que les populations non croyantes sont faites pour leur être soumises, et que par conséquent le chef des croyans doit être un empereur gouvernant militairement, c'est-à-dire despotiquement, les états conquis par l'épée des fidèles. Nous verrons ce qu'il adviendra de cette constitution qu'en un jour de détresse la diplomatie turque a inventée pour payer l'Europe en monnaie courante. Pour peu qu'ils la connaissent et la comprennent, les musulmans en masse auront dû la trouver bien étrange, si ce n'est scandaleuse au premier chef. Si réellement elle garantit l'égalité des droits et des charges entre les croyans et les infidèles, elle est le contre-pied le plus paradoxal qui se puisse imaginer de ce qui, depuis l'hégire, forme le fond intime de la conscience musulmane.

Il ne faut donc pas se faire illusion : l'islamisme, en tant que religion, peut et doit être apprécié plus favorablement qu'il ne l'a été par les chrétiens des siècles passés. Il peut même, dans certaines conditions de race et de climat, l'emporter sur les autres religions par son action bienfaisante et moralisatrice. Mais, religion par son principe même inférieure au théisme chrétien, il restera le partage des peuples inférieurs eux-mêmes et reculera partout, comme il l'a fait toujours, lorsque des races désormais mieux exercées pour la lutte sociale, animées de l'esprit de progrès, se répandront sur les territoires soumis à sa domination. Tout ce qui ne peut marcher finit par tomber, l'histoire de l'humanité est inconciliable avec l'immutabilité, et par conséquent l'avenir est au mouvement.

ALBERT RÉVILLE.

LES

CONFIDENCES JUVÉNILES

D'UN POÈTE

Correspondance d'Edgar Quinet. — Lettres à sa mère, 2 vol. in-8°; Paris 1877. Germer-Baillière.

La personne dont les mains pieuses et fidèles viennent de publier les premières confidences d'Edgar Quinet ayant eu l'idée de rassembler, non-seulement les lettres de son enfance et de sa jeunesse, mais sa correspondance tout entière, s'est adressée à tous ceux qui furent ses amis, les uns plus tôt, les autres plus tard, aux phases diverses de cette orageuse destinée. Hélas! combien s'étaient dispersés déjà! On part sous le même rayon de soleil, dans une communauté indistincte de sentimens nobles; mais peu à peu les sentimens deviennent plus particuliers, les exigences des âmes sont plus impérieuses, les consciences parlent, les groupes se divisent; il y a tant de routes différentes sur un sol que les tremblemens de terre ont si souvent bouleversé! Ceux-là pourtant qu'un travail intérieur d'esprit et d'âme avait le plus éloignés du compagnon de leurs jeunes années sont précisément ceux qui ont répondu à cet appel avec le plus d'empressement et de joie. Me serait-il interdit de signaler un nom qui offre ici un rapprochement bien expressif? Parmi ces compagnons des heures d'enthousiasme, il y avait un homme que mille choses, mille obstacles, surtout les dissentimens politiques et religieux, avaient séparé de lui depuis bien des années, un homme qui a suivi des voies toutes différentes,

qui a dû le blâmer après l'avoir aimé, qui enfin, dans ces derniers temps, a représenté le gouvernement de la république française auprès du saint-siége. Eh bien ! au premier appel, il est accouru, si noblement et si cordialement, que la veuve du poète en a été touchée jusqu'aux larmes.

Non, en vérité, je ne crois pas commettre une indiscrétion en révélant une scène intime qui appartient à la biographie morale d'Edgar Quinet. Des sentimens si élevés honorent celui qui les éprouve comme celui qui les inspire, et la personne qui en a recueilli le témoignage avait bien le droit de ne pas le tenir caché. Ces choses d'ailleurs appartiennent à l'histoire littéraire de notre âge. Le nom de M. de Corcelles, inscrit déjà dans ces premiers volumes, reparaîtra certainement dans ceux qui suivront. Quant à moi, ce sont les nécessités même de mon sujet qui m'ont conduit à rappeler ce fait dès le commencement de cette étude, car je n'ai pu feuilleter cette correspondance d'Edgar Quinet avec sa mère sans me demander pour quels lecteurs elle aurait le plus de charmes, chez quels esprits elle éveillerait le plus de souvenirs, quels amis enfin, dans cette foule d'amis si divers, seraient le mieux en mesure d'en apprécier la valeur et la grâce.

On m'assure que les derniers amis de M. Edgar Quinet, je veux dire les amis des derniers jours, les amis, non pas de la personne, mais du parti, trouvent cette publication assez insignifiante. C'est possible, la démocratie de certaines écoles est si impérieusement jalouse à l'égard de ceux qu'elle proclame ses chefs ! Elle impose de telles servitudes en échange de la célébrité qu'elle accorde ! Pourquoi, dit-elle sans doute, ces retours à l'enfance ? pourquoi ces naïvetés, ces aveux, ces tâtonnemens du début de la vie ? Est-ce que tout cela se rapporte au futur tribun ? Quels services de telles pages peuvent-elles nous rendre ? Quel besoin notre cause a-t-elle de ces confidences enfantines ? A ceux qui tiennent ce langage, il faut répondre sans hésiter : Vous avez mille fois raison, ce livre n'annonce en rien le tribun futur, et c'est là précisément ce qui en fait le grand charme ; il annonce le poète. Vous n'avez rien à revendiquer dans ces effusions candides. De toutes ces luttes, de toutes ces colères, auxquelles le poète se laissera entraîner dans sa recherche d'un christianisme idéal, et qui bientôt, à l'appel des partis, le ramèneront du haut des cimes à la région des polémiques inférieures, — de tout cela il n'y a presque point trace en ces premiers volumes. On doit ajouter, bien entendu, que les provocations injurieuses n'ont pas encore éclaté. Edgar Quinet, aux dernières pages du livre, vient à peine de prendre possession de sa chaire du Collége de France. C'est donc le premier Quinet, Quinet avant

les outrages des fanatiques, Quinet le rêveur, le poète, le chercheur sincère et enthousiaste, que cette correspondance fait revivre sous nos yeux. S'il fallait la résumer en quelques mots, je dirais qu'on y assiste à l'épanouissement du génie poétique dans une belle âme.

I.

Un bambin de douze ans, qui a grandi jusque-là comme un petit paysan du temps de l'empire au milieu des images de la vie rustique et du mouvement de la vie militaire, livré à lui-même et au hasard, élevé en gars de la ferme et en enfant de troupe, simple, droit, candide, ouvert aux mille impressions des choses, tout cela sous la direction d'une mère à la fois attentive et confiante, est enfermé au collége de sa ville natale, à Bourg-en-Bresse, dans le cours de la sombre année 1815. Est-il besoin de dire que pour lui, comme pour tous les enfans du peuple à cette date, le héros par excellence était le glorieux vaincu de Waterloo? Son père, bien qu'il fût commissaire des guerres aux armées, avait toujours éprouvé une haine profonde pour la personne de Napoléon; sa mère, esprit libéral, n'avait jamais cessé de détester l'empire. Tous deux cependant n'avaient point cherché à combattre autrement que par le silence le prosélytisme de la gloire dans l'imagination de l'enfant. Jamais on ne parlait de l'empereur au foyer de famille. Qui sait si ce silence même opposé au bruit du dehors n'a pas contribué à imprimer plus profondément la grande image au fond d'une âme poétique? Le jour où le petit rêveur sauvage des grands bois de Certines et du désert des Dombes se vit emprisonné au collége de Bourg, il lui sembla qu'il était associé par le destin à l'homme de Sainte-Hélène. « Certes, dit-il, si je plaignais mon héros de la captivité qu'il allait endurer désormais au milieu de l'Océan, je ne trouvais pas la mienne moins intolérable. Je me voyais prisonnier comme lui, en même temps que lui, mais je ne pouvais comme lui maîtriser mon désespoir... Un jeune oiseau de proie enlevé nouvellement aux forêts et porté à la ville dans une cage d'osier ne tombe pas dans un désespoir plus morne. »

Le jeune oiseau de proie passa trois années dans cette cage. Nous n'avons rien à dire de cette période, qu'Edgar Quinet a racontée lui-même avec beaucoup de grâce dans l'ouvrage intitulé *Histoire de mes idées*. Suivons-le au collége de Lyon, où il entre le 8 novembre 1817; c'est à cette date que s'ouvre la correspondance familière dont l'étude nous attire.

Ce sont encore trois années de réclusion, de discipline, de travail, mais d'un travail austère et dirigé vers un but. Le vagabond des

bois de Certines s'est soumis résolûment au labeur qui doit lui assurer sa carrière.

> La jeunesse du maître a toujours devant soi
> Un austère devoir, une rigide loi;
> Elle veille et combat, sachant qu'en ces années
> Il lui faut de ses mains bâtir ses destinées.

La grande préoccupation d'Edgar Quinet pendant ces années du collége de Lyon, c'est le souci consciencieux de l'avenir. Le père écrit peu, car il est d'humeur sévère et porté à tenir ses enfans à distance, mais on devine le fond de sa pensée, et comme il a toujours travaillé pour subvenir au bien-être des siens, le fils, si droit, si honnête, se ferait un cas de conscience de ne pas répondre à ce qu'il attend. La mère, aussi expansive que le père est taciturne, entretient chez son fils ces loyales dispositions. Tantôt elle l'anime et l'encourage, tantôt, si elle voit que la rêverie reprend le dessus, elle le raille. Rien de plus touchant que ce dialogue de la mère et du fils. Le fils est si tendre, si dévoué! il a tant d'admiration pour cette mère si belle, si bonne, si spirituelle! il se reproche avec tant de franchise de ne pas avoir mieux profité de ses enseignemens! N'est-elle pas la grâce elle-même? Telle il l'a décrite dans l'*Histoire* de ses idées, telle on la trouve dans les effusions de ses quinze ans. Voyez l'élève du collége de Lyon, le futur poète d'*Ahasvérus*, de *Napoléon*, de *Prométhée*, se préparer aux examens d'admission à l'École polytechnique; il est tout à son affaire, la musique, la lecture des poètes, ne lui sont pas une distraction, elles ne servent qu'à le délasser, car il ne perd pas de vue un seul instant le but qu'il veut atteindre. Entrer à l'École polytechnique, avoir sa carrière assurée, surtout n'être plus un sujet d'inquiétudes pour sa mère, quels transports de joie lui donne cette espérance! Ses maîtres sont contens de ses efforts; il est vrai qu'il a des camarades plus avancés, des camarades qui ont une année de plus que lui en mathématiques. Est-ce une raison pour se décourager? Non certes. S'il n'est pas tout de suite des premiers, il s'empresse de rassurer sa mère : « Mon bulletin t'a peut-être fait de la peine; s'il ne répond pas à tes espérances, ne m'accuse pas, ma bonne mère; je travaille tant que je puis, mais comment arriver aux premières places? Les élèves qui font ce cours pour la seconde année ont trop d'avantages sur moi pour que je les surpasse. Tu voulais prendre encore sur ta petite rente l'argent nécessaire pour deux mois de répétitions! N'aimerais-je pas mieux travailler jour et nuit, s'il le faut, que d'abuser ainsi de ta bonté? Les 50 francs d'étrennes de ma tante, dont tu m'as permis de disposer, pourront-ils m'être plus utiles?

Réserve-les donc à cet usage; ce sera pour moi un bien grand plaisir que de t'avoir épargné cette dépense et une petite gloire que d'employer mon argent pour mon instruction. »

Dans la même lettre qui contient ces lignes touchantes se trouvent ces paroles non moins expressives, sorties simplement du cœur, écrites sans la moindre prétention : « J'ai acheté hier les psaumes de David, pour lesquels j'ai un goût singulier; il me semble que je ne trouve nulle part de si grandes idées. » Est-ce cette lecture des psaumes, cette habitude des grands élans de l'âme qui a soutenu le bon travailleur dans la lutte où il s'acharne? Assurément la vocation n'y est point. Il faut qu'il se surmonte lui-même et que toutes les forces de l'esprit soient en jeu. A l'amour que lui inspire sa mère, l'entraînement du psalmiste met un aiguillon de plus. Aussi, deux mois plus tard, quand les bulletins promettent davantage, quand la mère prend confiance, c'est sur le ton du psalmiste que l'écolier exprime sa joie : « Je te remercie, ma chère mère, d'avoir quelques espérances sur moi; elles font ma gloire, ma joie, en même temps elles redoublent mon courage. Ce sont pour moi les premiers applaudissemens qu'on donne à l'athlète qui sort de la carrière. Je sens maintenant le bonheur qui consiste à plaire à ce qu'on aime; le désir d'y parvenir rend l'homme le plus médiocre capable des plus grandes choses. Quelle douceur de se dire : J'ai travaillé au-dessus de mes forces, mais ce que j'aime m'en sait gré, mais c'est pour ce que j'aime! »

Malheureusement il ne suffit pas toujours de travailler au-dessus de ses forces. Malgré tant d'application, en dépit d'une volonté si tenace, le jeune aspirant finit par comprendre qu'il aurait tort de concourir cette première année. Son professeur, M. Clerc, le lui dit avec autant de bonté que de sagesse : il s'exposerait à un échec presque certain, et à supposer par impossible qu'il réussît, dans quel rang serait-il admis? Dans les derniers sans nul doute. Ne vaut-il pas mieux attendre une année, et se présenter à coup sûr? Edgar Quinet transmet à ses parens ce judicieux conseil du maître, mais avec quelle précaution! avec quelle timidité! avec quel emploi des raisons les plus persuasives! Comme on voit bien qu'il tremble à l'idée de chagriner une mère comme la sienne! un seul mot de reproche, il se sentirait foudroyé. La bonne mère a tout compris, elle approuve l'ajournement des épreuves, et il faut voir de quel poids est soulagée la conscience de l'étudiant : « Je viens de recevoir, chère mère, ta lettre qui me tire de beaucoup d'inquiétude. Je craignais que ce retard de mon examen ne te parût très funeste, qu'il ne dérangeât tes plans, tes espérances. J'avais bien le sentiment de mon entière innocence, je voyais assez qu'il n'y avait nullement de

ma faute, mais je me mettais à ta place, et il me semblait que j'allais recevoir de toi quelques foudroyantes paroles. Je te remercie tendrement ainsi que mon père, à qui M. Clerc rendra un très bon témoignage de mon travail. »

Les deux années suivantes ne furent pas plus heureuses pour le candidat à l'École polytechnique. Quelle que fût la ferveur de son zèle, il portait dans l'étude de l'algèbre les dispositions d'un philosophe et d'un poète beaucoup plus que l'exactitude du mathématicien. C'est lui-même qui l'a dit : il aimait comme un disciple de Pythagore la pureté incorruptible de la géométrie. La langue des sciences sublimes lui apparaissait comme une magie extraordinaire. Où les autres ne voyaient que les résultats précis, il apercevait des clartés mystérieuses. Les sections coniques lui procurèrent de véritables extases, il croyait toucher à l'atelier de la création. Ces poétiques rêveries indiquaient bien une âme toujours prête à s'échapper par la tangente. Redescendu à terre du haut de l'atelier céleste, la tête dans ses mains, les yeux dans son livre, il n'y comprenait plus rien. Ce qu'il croyait gravé à jamais au fond de son cerveau, il suffisait d'un souffle pour l'effacer. Que serait devenue alors la pauvre âme gémissante, sans les secours que lui apportaient les lettres maternelles! Quelques semaines avant la grande épreuve, il écrivait à la bien-aimée confidente : « J'ai bien besoin d'une lettre de ma chère mère, pour reprendre courage à cette algèbre dont je suis à gémir si tristement. J'avais étudié, il y a huit jours, une démonstration assez difficile, je croyais la savoir le mieux du monde, et voilà qu'au moment où l'on m'interroge des éblouissemens me prennent, et je n'en sais plus un mot. Dieu! si le même sort m'attendait à l'examen! Si tout ce que j'ai appris avec tant de constance m'abandonnait devant mon juge! » Et il enviait le sort de ses flegmatiques rivaux. Ceux-là en effet ne se perdent pas dans les hauteurs, ils vont droit leur chemin. Ils ne se paient pas de métaphores et ne s'abandonnent pas à des ravissemens; ils serrent les choses de près. Ah! s'il arrive au but avec eux, combien il aura plus de mérite, ayant traversé tant d'obstacles! Il y a des heures où le désespoir s'empare de lui, il doute de son intelligence, il doute de ses talens en toute chose. Précisément au milieu de cette préparation laborieuse, il griffonnait des vers, des centaines de vers, sur une jeune fille qu'il avait rencontrée par hasard dans une maison amie et dont la beauté fière, froide, immobile, l'avait à la fois ému et irrité. Résolu à chasser de son cœur cette image inquiétante, il faisait d'instinct ce que Goethe a fait si souvent de dessein prémédité, il invoquait le secours de l'art. Poésie, disait Goethe, c'est délivrance. Ces vers qui devaient affranchir l'étudiant de l'obsession

tenace, il les envoyait à sa mère, qui l'en raillait doucement. Cette ironie, si douce qu'elle fût, lui causait parfois de vives souffrances. Quoi! disait-il avec amertume, la poésie, une poésie née pourtant d'une impression si vraie et d'une résolution si noble, ne me réussit pas mieux que l'algèbre! Ni poète, ni savant, que suis-je? que serai-je? Et tout à coup, résistant à ces pensées décourageantes, il se relevait noblement par la conscience d'une force dont il ne pouvait douter. C'est alors qu'il écrivait à sa mère : « Si Dieu m'a refusé les qualités de l'esprit, s'il a donné à d'autres de briller et de plaire, à moi il m'a donné mon cœur. Toujours j'en suivrai les mouvemens, c'est de lui que naîtront mes jouissances. Mes talens ni mon esprit ne me feront jamais rechercher de personne, mais je tâcherai de me faire aimer de ceux qui m'entoureront en puisant dans mon âme pour suppléer à ce qui me manque, en partageant leurs chagrins, et, si je ne puis faire leur gloire, peut-être ferai-je leur bonheur. »

On devine si la mère redoublait de tendresse pour redresser l'esprit chancelant, sans cesser pour cela de le détourner de cette vaine imitation de Properce et de Tibulle. C'était un esprit de sens ferme et de grâce supérieure autant qu'une âme affectueuse et dévouée. Si elle avait pensé un jour qu'un peu de moquerie était nécessaire pour avertir le rêveur, dès le lendemain, craignant d'avoir trop fait sentir la pointe du sarcasme, elle prenait un autre ton, avec quelle raison souriante! avec quelle tendresse virile et douce! Ces lettres, nous ne les avons pas, mais chacun les lira comme nous dans les réponses du fils. En voici une qui suffit pour nous aider à recomposer ce duo charmant :

« Il y avait longtemps, ma chère mère, que je n'avais passé ainsi de la jeunesse à la joie, comme cela vient de m'arriver; c'est encore un des bienfaits de tes lettres. Je trouve dans ta douce morale mille fois plus de charmes que dans la lecture de mes livres d'imagination. A tout moment, je suis tenté de m'écrier avec le roi-prophète, qui avait aimé aussi une Pulchérie (mais ne l'avait pas comme moi oubliée!) : « Ton langage est pour moi plus doux que le miel de la vallée de Josaphat. »

« Garde-moi soigneusement tout ce que tu m'as écrit, tout ce que tu m'écriras. Quand je serai loin de toi, que tu penseras moins à ton fils, j'emploierai mes loisirs à transcrire tes lettres, à en faire un recueil. Et si Dieu m'accorde de longues années, je sentirai encore mon vieux cœur s'attendrir, des larmes couler de mes yeux près de se fermer; je retrouverai pour quelques instans du moins quelque chose de ma jeunesse.

« Les juifs apprennent à lire à leurs enfans sur la Bible, les mahométans sur le Koran; les miens n'auront pas d'autres livres que tes lettres.

« Les premières syllabes qu'ils épelleront, tu me les auras écrites; les premières larmes qu'ils verseront à une lecture seront des larmes d'amour. Je prononcerai sur leurs têtes les paroles de bénédiction que tu as prononcées sur la mienne. J'adresserai à « tes petits descendans » l'hymne de tendresse que je t'ai consacrée; ils m'embrasseront en prononçant ton nom. Mais si je ne dois avoir que des jours mauvais, où puiserais-je ailleurs que dans tes lettres des forces contre le malheur? Où chercherais-je d'autres consolations dans la tristesse? N'est-ce pas de toi que je dois apprendre à lutter contre la destinée? Adieu. Adieu. »

Ainsi écrivait ce jeune homme de dix-sept ans au milieu des arides épreuves de la carrière la moins faite pour son esprit. Pauvre poète inconnu de tous, inconnu surtout de lui-même! Il doute de son imagination parce qu'il a composé des vers de collége, et quand il croit faire des sciences, il ne s'aperçoit pas qu'une muse l'emporte aux plus hautes régions de l'empyrée. Les souvenirs de ces visions lui reviendront un jour quand il tracera quelques-unes des pages mystérieuses de *Merlin l'enchanteur*. En attendant, ne sommes-nous pas un peu loin de l'École polytechnique? Oui, je l'avoue, plus loin que jamais. Les dernières lettres de l'année 1820 nous font assister à la crise inévitable. Le jeune reclus, qui vient d'échouer à l'examen, se révolte à l'idée de rentrer au collége, de subir une seconde fois le supplice. Il voit plus clair que ses guides dans l'état de son esprit. Tant qu'il a eu l'espoir de réussir, il s'est soumis à tous les sacrifices, une lettre de sa mère suffisait pour le consoler. Désormais l'espoir s'est évanoui, toutes les lettres de sa mère ne lui rendraient pas la foi.

Écoutez cette page où sa pensée éclate. La scène se passe à Paris, dans quelque chambre d'hôtel, vers la fin des vacances de 1820. Le père y a conduit son fils, pour y retrouver des parens établis dans la grande ville et prendre une détermination au sujet de l'avenir. Une sorte de conseil de famille, pendant que la mère est restée en Bresse, vient de décider que le candidat évincé ne se rebuterait point. Il n'a que dix-sept ans, sa carrière dépend d'un dernier effort. Quant à travailler seul, il n'y faut pas songer; il s'ennuierait trop. Ainsi, voilà qui est convenu; le lendemain, il sera remis en cage. Cette fois même ce ne sera plus à Lyon, ce sera bien plus loin de la Bresse, de Charolles, de la maison de sa mère, bien plus loin de tous ses souvenirs; il recommencera l'exil dans une atmosphère inconnue. Tout se réunit pour l'exaspérer. Il écrit donc à sa mère, afin de protester au moins contre la décision du conseil. Il

commence par discuter amèrement, ironiquement, la mesure prise à son égard, puis tout à coup des paroles terribles s'élancent de ses lèvres. Le doux rêveur a disparu, voici l'enfant sauvage des grands bois de Certines. « Quelquefois, écrit-il, je me demande, si je venais à mourir, et si, de mon lit de mort, je me soulevais pour vous demander compte de ma vie, ce que vous répondriez ! » L'apostrophe irritée continue sur ce ton : « Étrange méthode ! pour m'apprendre à me conduire dans la vie, on commence par me la faire détester. Oui, je suis désolé, mon cœur est déchiré... C'est la première fois que j'ai des pensées de désespoir. Jusqu'à présent, je traitais de fanfaronnade le dégoût de la vie, mais je le sens qui s'attache à moi... » Son père est là pendant que, *les larmes aux yeux et la rage dans l'âme,* il confie au papier ces plaintes brûlantes, c'est lui qui va plier la lettre, qui la lira peut-être. Rien ne l'arrête, ni le respect, ni la crainte. Autrefois, quand il était triste, il pensait à sa mère; aujourd'hui, il ne sent plus en lui que douleur et amertume. C'est ce trop plein d'amertume qui déborde.

Le lendemain cependant tout a changé. Le père a renoncé pour son fils à l'École polytechnique, et aussitôt, bien que le naufragé de la veille soit tout heureux de crier : « Terre ! terre ! » à peine arrivé au rivage, un touchant scrupule le tourmente. « Et toi, ma chère maman, qu'en penses-tu ? » Tout s'apaise, tout s'arrange; c'était sa mère qui de loin, persuadant de sa raison si douce certaine parente quelque peu dominatrice, avait amené le dénoûment désiré. Il ne reste plus maintenant que la question d'une autre carrière à suivre. Si les chiffres d'Edgar Quinet n'ont pu le conduire à l'École polytechnique, ils le conduiront bien dans les bureaux d'une maison de banque. L'y voici installé, surnuméraire, expéditionnaire, avec la promesse de gagner assez prochainement 75 francs par mois. C'était d'abord chez un M. L..., il passe de là chez le receveur-général de Paris. L'année suivante, il aura 1,200 francs d'appointemens et ne coûtera plus rien à sa mère. « Au reste, lui écrit-il, la besogne n'a rien de difficile; j'ai été bientôt au fait. C'est moi qui suis chargé de copier les lettres et d'en écrire l'analyse au dos. J'en *composerai* moi-même dès que le jargon épistolaire me paraîtra moins obscur, car là aussi il y a du mystère. Attaché à mon pupitre depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures, j'ai encore bien le temps de lire, de travailler, de penser à toi et de m'inquiéter. Je vois arriver le dimanche comme un bon ami. »

Minces détails, dira-t-on, familiarités naïves et de portée médiocre ! Ne ne le croyez pas. Est-il rien d'insignifiant, lorsqu'il s'agit des hommes qui ont touché aux plus hautes idées de leur époque ? N'est-ce pas ce début si simple qui marque d'avance la valeur de tout ce qui va suivre ? Douceur, candeur, humilité, défiance de soi-

même, soumission absolue au culte que lui inspire sa mère, une seule fois, dans une heure de crise, révolte de l'âme qui se sent menacée dans sa vie même, et presque aussitôt besoin de s'assurer que cette mère tant aimée n'est pas en désaccord avec lui, voilà les premiers traits de son enfance et de sa première jeunesse. Le poète ne se connaît pas; nous cependant, nous voyons déjà la flamme s'agiter sous la cendre, et la lumière se dégager dans l'ombre.

II.

Comment le poète est-il né chez Edgar Quinet? à quel jour, à quelle heure a-t-il eu le sentiment de sa vocation? Sa correspondance juvénile va nous donner sur ce point des renseignemens assez nouveaux. Je ne parle pas, bien entendu, de ce poète inconscient qui s'est éveillé chez lui de si bonne heure; celui-là, il doit tout aux bois de Certines, aux cimes abruptes du Revermont, aux mélancoliques étangs du désert des Dombes. Je parle du poète qui se connaît, qui a un but, qui s'élance dans le monde des idées, que pousse et dirige l'ambition d'une tâche originale. C'est de 1821 à 1824 que la transformation s'est faite, et, si les lettres que nous parcourons ne nous fournissaient à cet égard les indications les plus précises, on ne devinerait jamais quel homme fut pour Edgar Quinet le grand initiateur.

Vers la fin de 1821, Edgar Quinet, âgé alors de dix-huit ans, quitte la maison de banque où il aligne si bien les chiffres et compose de si belles lettres. C'est presque un coup de tête. Le père est mécontent, la mère est inquiète. Il obtient non sans peine l'autorisation de faire son droit, à la condition qu'il songera sérieusement à une carrière définie; il a promis d'entrer chez l'avoué et d'y apprendre la procédure. Or quelques semaines après, au mois de janvier 1822, il écrit à sa mère une lettre tout enveloppée de précautions oratoires, pour lui apprendre qu'il a entrepris de composer *un livre!* Est-ce donc l'heure où le poète se révèle? Pas le moins du monde, ce serait plutôt le contraire. Quand on voit l'ancien rêveur des solitudes de la Bresse écrire les pages dont il est question ici, on pense au Rhône qui disparaît sous les sables. Le Rhône reparaîtra, vous le savez; le poète aussi, n'en doutez point, va renaître au jour et poursuivre sa voie. Ici pourtant on le chercherait en vain; c'est un esprit facile, aimable, volontiers railleur, qui se préoccupe surtout de plaire à sa lectrice de Charolles et qui lui emprunte quelque chose de sa malice voltairienne; quant au poète, il s'est évanoui. Le fameux livre annoncé avec tant de ménagemens diplomatiques est intitulé : *les Tablettes du Juif-Errant.* « Oui, messieurs

les esprits forts, le Juif-Errant! » Pendant dix-huit siècles, Isaac Laquedem s'est contenté de l'immortelle complainte populaire qui le faisait vivre dans la mémoire des hommes; s'il voulait parler, prendre une plume, raconter sa vie, les bastilles lui faisaient peur; aujourd'hui qu'il entend chacun de tous côtés proclamer la liberté de la presse, il n'hésite plus. Isaac publie ses *Tablettes*. Tel est le cadre de l'œuvre. Malheureusement l'exécution ne répond pas à la pensée. Ce journal du Juif-Errant éveille dans l'imagination des promesses de toute sorte, c'est l'histoire entière du monde vue sous un angle tout particulier; que va dire cet étrange témoin? On prête l'oreille, et voilà notre homme qui se met à parler proprement, gentiment, comme un écolier s'exerçant à un pastiche de Voltaire. Le pastiche est faible. L'épigraphe même du livre en accuse plus vivement la faiblesse. « Oh! que celui qui fagoterait habilement un amas de toutes les âneries de l'humaine sapience dirait merveilles! » Ainsi parle Montaigne en ses *Essais*; or, comme le jeune auteur, encore plus mauvais écolier de Montaigne que de Voltaire, n'a pas su *fagoter habilement toutes ces âneries*, il s'en faut bien qu'il dise *merveilles*. C'est un enfantillage. Edgar Quinet l'a reconnu plus tard avec sa franchise habituelle; ces *Tablettes* sont pour lui « la fantaisie d'un enfant, sans art, sans style, sans invention d'aucune sorte. »

Une chose plus curieuse encore que le livre, ce fut le succès qu'il obtint. A l'heure de mettre le manuscrit sous presse, le principal confident de l'auteur avait été un jeune vaudevilliste nommé Bayard, celui-là même qui, devenu plus tard le collaborateur de Scribe, a peuplé comme lui tous les théâtres et laissé un nom dans les lettres dramatiques. Bayard, né à Charolles comme Quinet, mais plus âgé que lui de six ou sept ans, ne l'avait pas connu dans sa ville natale; quand ils se rencontrèrent à Paris, ils se lièrent d'une étroite amitié. C'était le moment où Bayard débutait au théâtre; il était bon, aimable, sans façon, et l'un de ses plus grands plaisirs était de conduire son grave condisciple aux premières représentations de ses pièces. Il lut *les Tablettes du Juif-Errant* et en fut charmé. Qui se serait figuré le futur poète d'*Ahasvérus*, de *Napoléon*, de *Prométhée*, introduit dans le monde des lettres par le futur auteur du *Gamin de Paris* et de *la Marquise de Prétintaille?* Les premiers admirateurs ne causent pas moins de surprise que le premier confident. Je trouve, il est vrai, sur la liste le nom de Benjamin Constant, celui des filles de la maréchale Ney, mais un des lecteurs qui ont pris feu le plus vite est le vieux conventionnel Dulaure. Personne assurément n'avait moins le sentiment de la poésie et de l'art. Ravi du style des *Tablettes*, Dulaure fait faire des ouvertures au jeune écrivain pour un ouvrage qui devait porter ce

titre : *Description historique et littéraire des monumens et des environs de Paris.* Il lui fournira les notes, les recherches, tout le détail du métier; à Quinet seulement le soin de la forme, l'art de la mise en œuvre. Edgar Quinet hésite; il serait si heureux de prouver à sa mère, à son père surtout, le censeur morose, qu'il est en mesure de se tirer d'affaire tout seul! Et puis le libraire Guillaume, qui sert d'intermédiaire à Dulaure, insiste d'une façon si obligeante! il a réponse à toutes les objections. « Vous avez de plus hautes visées, jeune homme? vous n'y renoncerez point en vous faisant connaître. Est-ce que Walter Scott n'a pas commencé sa réputation par une *Histoire des monumens de l'Angleterre*? » Si tenté qu'il fût, l'auteur des *Tablettes du Juif-Errant* finit par refuser. Un certain sentiment de l'art, trop absent de cette naïve ébauche, naissait en lui de l'épreuve même qu'il venait de subir. « Je me console, écrit-il, de cette occasion manquée en pensant qu'assujetti à une spéculation de librairie, je ferais vite et mal. »

Il voulait faire bien et ne pas se hâter. Pendant les trois années suivantes, sa vie est une préparation laborieuse. Tout en continuant son droit, il étudie l'histoire, la philosophie, les sciences, il se pose de grands problèmes de morale. La conscience de l'homme, la personnalité morale de l'homme n'a-t-elle pas une histoire? Et il se met à écrire l'histoire de l'individu à travers les temps. Les institutions politiques des peuples n'ont-elles pas des rapports nécessaires avec les croyances religieuses? Et méditant ce grand sujet il se trouve emporté à mille lieues des idées voltairiennes. Voilà le penseur qui se dégage et le poète qui apparaît. Ce qui l'attire surtout, c'est l'histoire, la philosophie de l'histoire, la métaphysique, non pas abstraite, mais réelle et substantielle, la métaphysique dont il voudrait voir se dérouler les formules vivantes dans la longue argumentation des âges.

Pour de telles méditations, il n'y a de guide en France que l'ouvrage de Bossuet; il a interrogé Bossuet, il le sait à fond, il a résumé, concentré la doctrine du *Discours sur l'histoire universelle*, il veut regarder au delà; où est l'homme auquel il pourra dire : *Tu duca, tu maestro?* L'ouvrage de Mme de Staël lui a révélé qu'il y a de ces philosophes parmi les écrivains de l'Allemagne, l'un surtout, celui qui a donné à son pays les *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, celui qui exerçait sur le génie de Goethe une sorte de fascination poétique. Malheureusement les *Idées* de Herder ne sont pas traduites en français, et Quinet ne sait point l'allemand. Que faire? Apprendre l'allemand et traduire l'ouvrage de Herder. Il se met à l'œuvre, il s'y obstine, il s'y acharne, et l'année suivante, au printemps de 1825, voilà sa traduction assez avancée pour que l'excellent Bayard, le plus obligeant et le plus pratique

des amis, lui obtienne d'un éditeur un à-compte sérieux sur le prix de son travail. Muni de cet argent, le premier qu'il ait gagné à la sueur de son front, il s'empresse de réaliser un de ses rêves. L'idée lui est venue de voir l'Angleterre. Il connaît déjà une partie de nos frontières de l'est, la Bresse, la Savoie, la Suisse; il voudrait visiter Londres et juger de près les contrastes dont la vie anglaise est remplie. Il y passe un mois et revient en France pour se replonger dans Herder, il veut pouvoir lui dire un jour : « Le zèle de votre maison m'a dévoré. » Ce n'est pas assez de traduire le maître, il faut l'introduire, il faut marquer sa place et le présenter au public. Qui donc se soucie de Herder dans cette France de 1825? Herder y est encore moins connu que le prophète Habacuc. C'est Quinet lui-même qui dans une lettre à sa mère nous rappelle ainsi en souriant les éblouissemens de La Fontaine. Avez-vous lu Habacuc? disait le bonhomme. Quinet dit volontiers à tout venant : Connaissez-vous Herder? Il le demande un jour bien timidement à un homme très digne de respect, M. de Gérando, l'aimable historien de la philosophie, qui prend feu aussitôt pour l'entreprise du jeune écrivain et lui envoie ces encourageantes paroles : « Vous avez fait, monsieur, une chose que j'avais réservée pour ma vieillesse. Je ne puis rien vous dire de plus, sinon que je vous aiderai de tout mon pouvoir. J'ai là à peu près deux mille volumes qui sont à votre service. Je veux vous donner mes ouvrages. Vous viendrez me voir souvent, vous me parlerez de Herder, que mon ami intime Camille Jordan a beaucoup connu et dont il raffolait. »

Tout ne va donc pas si mal, Habacuc pourrait être jaloux de Herder. Mais ceci n'est rien encore; à la lettre qui suit (mai 1825, c'est une date mémorable dans la jeunesse de Quinet), il commence par ces mots : « Je suis le plus heureux des hommes! Il n'y a pas vingt minutes que M. Cousin me serrait la main et m'appelait *son cher ami*. Tu n'entends rien à cela. Il faut s'expliquer. » Oui, certes, à cette explosion d'enthousiasme un commentaire était indispensable. La mère de Quinet, dans sa petite maison de Charolles, pouvait-elle savoir en 1825 ce que représentait Victor Cousin pour la jeunesse studieuse? Ce nom ne lui en disait guère plus sans doute que le nom d'Habacuc ou de Herder. L'aimable fille de la société voltairienne, bien qu'elle admirât beaucoup Mme de Staël, en était restée à la tradition du XVIIIe siècle, et c'est pour cela qu'elle avait applaudi aux *Tablettes du Juif-Errant*; mais Quinet depuis deux ans était parti à grands coups d'ailes pour des régions inconnues. Sur la route de ces domaines nouveaux, il n'avait encore aperçu qu'un seul homme dont la pensée répondît à la sienne. Cousin aussi, à cette date, cherchait des mondes nouveaux. Il semblait tenir en mains certaines clés mystérieuses. On le voyait franchir des ob—

stacles, gravir des sommets, appeler et provoquer les esprits. Représentez-vous l'émotion du jeune débutant lorsqu'un agent de la maison Levrault, de Strasbourg (c'est dans cette maison que devait paraître la traduction de Herder), lui proposa de le conduire chez l'ardent initiateur. « Je tremblais comme un enfant, dit-il, en approchant de sa maison. » Et il ajoute : « C'est le seul homme qui puisse aujourd'hui m'émouvoir ainsi, parce que c'est le seul à qui je reconnaisse les élans du génie. »

Avant de faire cette visite qui le troublait si fort, Quinet, sur le conseil de son introducteur, avait envoyé à Victor Cousin un cahier de sa traduction et quelques pages de son essai préliminaire. Il n'en fallait pas tant pour révéler à Cousin un écrivain de haut vol. Aussi, dès les premiers mots, le maître se sentit attiré vers le disciple. J'ose dire qu'il avait deviné plus qu'un talent, il avait deviné une âme. Ce nom d'ami, de cher ami, qu'il prodiguera plus tard avec une complaisance ironique, quand le scepticisme mondain aura remplacé chez lui les élans de l'enthousiasme, il le lui donnait alors avec une sincérité qui leur faisait le même honneur à l'un et à l'autre.

L'amitié de Cousin et de Quinet, malgré la distance de l'âge et de la position, fut vraiment cordiale en ce premier élan. C'était chez Cousin une sympathie aussi tendre que sérieuse, chez Quinet une affection ardente, où la poésie avait sa part. Quinet écrivait à sa mère : « Quand tu me sentiras malade par l'âme, dis-moi : Va chez M. Cousin. J'y trouverai des consolations et des encouragemens. Il est certain que jusqu'ici je m'étais trop concentré dans l'isolement. Il faut me rapprocher de ce que j'admire. » Et plus loin : « Un homme avec qui l'on sympathise vous émeut comme le spectacle de la mer, ou d'une belle nuit, ou d'une solitude poétique. »

Même en tenant compte de cette faculté poétique avec laquelle le jeune enthousiaste transfigurait toutes choses, ces lettres de 1825 nous donnent l'idée d'un Victor Cousin que les hommes de notre génération n'ont point connu. Qu'on se représente un stoïcien à la fois inflexible et doux, très enclin aux confidences intimes, sans nulle ambition, sans nulle visée hautaine et dominatrice, cherchant un peu ses mots et pourtant ne les choisissant pas. A ses regards fixes quand il parle, à toute sa physionomie qui se recueille, à son accent harmonieux, mais déterminé, « on voit que tout est arrêté dans cette tête, et la vie et la mort. » Il a une foi tranquille, sereine, imperturbable. « Il croit au triomphe de la raison, de la justice, comme à sa propre existence. » D'ailleurs pas un mot du christianisme dans ces conversations à cœur ouvert, le stoïcisme lui suffit, un stoïcisme confiant dont on s'expliquerait mal la parfaite béatitude, si le christianisme, dont il ne dit rien, n'avait déposé à

son insu un principe de vie au fond de son âme, comme chez tous les esprits supérieurs de l'ère moderne. C'est Victor Cousin avant les leçons éclatantes de 1828, avant les épreuves de 1830, avant les expériences d'une vie moins solitaire et plus complète, c'est aussi Victor Cousin avant la mauvaise ivresse de la renommée et les tentations du pouvoir.

Un jour, au mois de juillet 1825, Quinet, ayant à peu près achevé son introduction à la philosophie de Herder, voulut lui en lire les pages principales. Il arrive de grand matin. Il y avait déjà quelqu'un dans le cabinet du maître. Cousin, sans perdre une minute, l'invite à commencer sa lecture, puis, dès la première page : « C'est beau! s'écrie-t-il tout ému; c'est parfait! c'est cela, mon ami! » Il se lève et, tandis que le lecteur continue en marmottant un peu, il va l'embrasser avec effusion. D'autres personnes surviennent, il dit aux visiteurs : « Asseyez-vous, et pas un mot, pas un mot! On me lit là quelque chose de superbe! » Qu'étaient-ce donc que ces pages? Évidemment celles qui ouvrent l'introduction à l'œuvre de Herder, celles qui expliquent la naissance de la philosophie de l'histoire chez les modernes, qui en marquent le progrès de saint Augustin à Bossuet, qui établissent les points de vue différens de Vico et de Herder, qui opposent à la permanence du monde matériel la perpétuelle instabilité des créations de l'homme, qui comparent aux destinées errantes d'Ulysse les aventures de cet étrange voyageur impatient de voir fumer de loin les toits de son Ithaque. Qui donc a plus vivement, plus douloureusement senti ce contraste entre la scène de l'histoire toujours la même et les acteurs toujours changeans? « Dans tel réduit solitaire, je connais tel petit ruisseau dont le doux murmure, le cours sinueux et les vivantes harmonies surpassent en antiquité les souvenirs de Nestor et les annales de Babylone. Aujourd'hui, comme aux jours de Pline et de Columelle, la jacinthe se plaît dans les Gaules, la pervenche en Illyrie, la marguerite sur les ruines de Numance, et pendant qu'autour d'elles les villes ont changé de maîtres et de nom, que plusieurs sont rentrées dans le néant, que les civilisations se sont choquées et brisées, leurs paisibles générations ont traversé les âges et se sont succédé l'une à l'autre jusqu'à nous, fraîches et riantes comme aux jours des batailles. »

Ce sont ces pages, et bien d'autres, que Cousin écoutait avec transport dans cette matinée du mois de juillet 1825, et il s'en souvenait encore trois ans plus tard, lorsque, dans la onzième leçon du cours de 1828, il se félicitait « d'avoir encouragé ses deux jeunes amis, MM. Michelet et Quinet, à donner à la France Vico et Herder. » C'est aussi l'une de ces pages que Chateaubriand, en 1831, citait avec admiration dans sa préface des *Études historiques*.

Quand le lecteur eut fini : « Vous êtes une noble créature, lui dit Cousin. Avec ce talent, vous vous devez à vous-même de le répandre et d'y consacrer vos jours. Mon enfant, vous avez une étoile. Il faut vous *ruiner* pour l'atteindre. Vous avez un talent natif que rien ne donne; je savais d'avance tout ce que vous alliez me dire. » Les visiteurs joignirent leurs éloges à ceux du maître et se retirèrent. Cousin et Quinet restés seuls, la conversation intime reprit de plus belle, mais ici un résumé ne suffit plus; il faut entendre Quinet lui-même racontant la scène à sa mère. Il y a dans tout cela un accent de candeur qui ne laisse aucun doute sur l'exactitude du récit : « Enfin nous restâmes seuls. Jamais je n'ai joui d'une pareille éloquence. C'est celle de Pascal et de Byron. Il m'encourageait à rester dans la solitude : — Avec votre nature expansive, le monde, mon bien-aimé, s'emparerait de vous et il vous dévorerait. — Je lui dis que je m'en étais entièrement affranchi, pour échapper à une douloureuse passion. — Ah! ah! bienheureux si vous n'y retombez pas. — Après cela est venu l'état général du pays, qui n'attend qu'une révolution philosophique et une convention morale. Il m'a développé tout son avenir tel qu'il l'entendait, et auquel il veut m'associer. C'est une sorte de stoïcien avec le cœur le plus passionné, le plus accessible, mais aussi le plus frêle qui soit sur la terre. Il y a de l'amour et une incroyable vigueur dans toutes ses paroles. »

On ne se lasserait pas de citer ces entretiens d'Edgar Quinet avec Victor Cousin; entre tant de choses curieuses, le difficile est de choisir et de s'arrêter. Je n'ai rien dit, par exemple, des confidences que le stoïcien lui fit un jour sur les escapades de sa jeunesse. Escapade est bien le mot. Un beau matin, il s'était échappé de la maison paternelle pour se faire soldat. Il n'y eut que les prières de ses parens, et aussi des considérations de religion, qui parvinrent à le ramener. Il regrettait de ne pas avoir tenu bon, persuadé qu'il eût été meilleur soldat que métaphysicien. Edgar Quinet, se rappelant la vie de Descartes, remarque avec raison que ces choses ne se contredisent pas. Ne faut-il pas qu'un homme d'élite dispense son activité intérieure de quelque manière? On peut choisir la pensée réfléchie ou le métier des armes. Au fond, c'est toujours la vie militante, *vivere est militare*.

Cependant, à voir son fils entrer si intimement dans l'amitié de Victor Cousin, la mère d'Edgar Quinet commence à s'inquiéter. Elle se défie de cet homme qui attache tant de prix à l'étude de l'Allemagne. Qu'avons-nous à faire de tous ces docteurs, un Kant, un Hegel, un Schelling? Mme de Staël n'a pas réussi encore à la réconcilier avec ces barbares. Elle a peur que son fils, entraîné par Herder et Cousin, ne s'enfonce dans les ténèbres germaniques. Il

avait si bien débuté avec ses *Tablettes!* Que ne reste-t-il fidèle à cette manière voltairienne! Et puis Victor Cousin ne lui fait-il pas oublier l'ami Bayard, l'aimable auteur de comédies, si bon, si simple? Quoi! s'éloigner d'un tel camarade pour s'attacher à un Allemand aveugle, à un esprit intolérant et fanatique? Sous la domination d'un maître comme celui-là, il perdra sa grâce, sa facilité françaises, il deviendra un Tudesque. Et Quinet de répondre avec verve : « Je ne veux pas tarder une minute à te dire combien tu es injuste envers M. Cousin. Si tu le connaissais, tu saurais que rien n'est plus tolérant que sa pensée... Que de fois il m'a dit : « Vous êtes fait pour briller par l'imagination... Ne cherchez pas à la combattre, mais à la fortifier. Soyez un grand écrivain comme vous êtes destiné à l'être. Cultivez en vous l'art de dire les vérités de sentiment... Gardez-vous bien de faner votre âme ni par des études trop sèches ni par le faux système qui m'a longtemps égaré. » C'est ainsi qu'il défend le maître, et, comme il dit, l'*artiste*. Il ne permet pas non plus qu'on fasse de Cousin un Allemand, lui qui a « pour le moins autant d'esprit et de lucidité que de profondeur. » Si c'est la *manière* de Voltaire que sa mère regrette dans ses nouvelles études, il la prévient qu'elle en doit faire son deuil; il aurait une répugnance invincible à y revenir. Le persiflage est passé de mode. D'ailleurs il faut être soi. « Si je peux valoir quelque chose, ajoute-t-il, c'est par la couleur, par la fraîcheur de l'imagination, par la profondeur des sentimens et par une sorte de verve de cœur. » Écrire encore un pastiche de Voltaire comme il y a deux ans! Oh! que non pas. Tout un siècle le sépare de ces fantaisies d'écolier. Il a devant lui un monde nouveau, un art nouveau. « Mes sentimens sont sérieux et pénétrans. Je serai sérieux... Je chercherai en tout à être large, plein, pittoresque si je puis, original par l'imagination, spirituel contre la légèreté et la mesquinerie. J'ai un grand sujet neuf, hardi, où tous les sentimens moraux, tous les souvenirs, le monde entier, prennent place. » Est-il besoin de rappeler ici quelle transformation va subir le petit journal d'Isaac Laquedem? Le Juif-Errant a plus d'un nom; cette œuvre où le monde entier doit trouver place, c'est la bizarre et puissante épopée intitulée *Ahasvérus*.

Entraîné ainsi par la défense de Victor Cousin et la sienne propre, il finit par changer de rôle. On l'attaquait, il attaque. C'est au nom d'un voltairianisme de salon que sa mère, sa noble mère, vient porter le trouble au pays de ses rêveries poétiques et de sa foi littéraire; ce voltairianisme va recevoir coup pour coup. Tendrement, respecteusement, il demande à sa mère comment elle peut s'attarder ainsi dans ces doctrines où il n'y a rien pour le cœur. L'ironie a fait son œuvre, elle a détruit ce qui devait être détruit. Il faut construire maintenant; est-ce par la raillerie qu'on y parvien-

dra? La foi seule peut créer un monde; il y faut des convictions et des affections, des sentimens de liberté et d'humanité. « Ah! les années sont bien changées; et celui qui veut marcher avec le siècle ou le devancer, il ne faut plus qu'il sautille sur un pied, mais qu'il suive résolûment une voie sérieuse où sont l'éloquence, la vérité et la force. » La lettre continue ainsi, pressante, douloureuse, pleine d'un respect profond et d'un viril amour. On dirait parfois la scène si fréquente aux premiers temps de l'église. Au lieu d'une mère païenne, mettez une mère attachée aux grâces voltairiennes du siècle passé; au lieu d'un néophyte chrétien, mettez un ardent spiritualiste du XIXe siècle. Au fond, la situation est la même. Comment ne pas la reconnaître, quand le fils transporté s'écrie : « Qui donc viendra avec nous, si toi, qui as tant besoin de convictions sérieuses, d'alimens nouveaux, de sentimens féconds, de sentimens profonds, tu te ranges du côté de la frivolité, pour la regretter et l'employer contre nous? si toi, qui nous appartiens à bon droit, toi qui as un fond d'angoisse et d'isolement, tu te laisses prendre par le joli, l'aimable, le gai, pour exclure le beau, le grand, l'éternel? J'ai bien peur qu'une partie de ton mal vienne de ce que tu n'as pas fait alliance pleine et entière avec ces sentimens intimes et profonds, réservant aux objets superficiels ta puissance d'esprit moqueur... Pour moi, vous ne m'amènerez jamais à rien renier de ma nature. Ce que j'ai aimé une fois m'est à jamais saint et sacré. » Voilà bien deux mondes en présence, non pas la tradition païenne et la religion du Christ, mais deux mondes qui, à travers des transformations sans nombre, se rattachent aux mêmes principes de lutte, je veux dire l'ironie et la foi, le petit esprit et le grand art.

En même temps il redescend aux choses simples, à la vie de tous les jours, car il ne veut pas qu'un seul des reproches de sa mère demeure sans réponse. Quelle idée de croire qu'il va tourner le dos à son ami Bayard! Notez que l'aimable vaudevilliste n'a jamais éprouvé ce sentiment d'inquiétude; jamais il n'a été jaloux ni de Cousin ni de Herder. N'est-ce pas lui qui allait négocier avec les libraires pendant que son ami écrivait? Et si l'interprète, si le commentateur inspiré du penseur allemand est retenu à Paris par son travail, qui donc à cette date est l'intermédiaire naturel entre Paris et Charolles? C'est le bon Bayard. Il va voir la mère d'Edgar Quinet (j'ai déjà dit que Charolles était sa ville natale); on le reçoit, on l'héberge, il s'installe pour quelques semaines et continue d'écrire ses comédies. Ce serait bien mal connaître le cœur du poète philosophe que de lui attribuer des sentimens de dédain à l'égard d'un compagnon si dévoué. « Dieu sait, écrit-il, si j'oublie le bien qu'on m'a fait, et si jamais amitié fut plus constante que celle que je sens pour lui. »

Il est vrai que son amitié pour Cousin est d'un autre ordre, c'est l'amitié de l'intelligence, souvent si différente de l'amitié du cœur. Seulement, dans les transports de son enthousiasme, Quinet ne se rend pas compte de ces différences. Bien que son esprit seul soit en jeu, il se donne cœur et âme à l'enchanteur merveilleux. Quand on lit dans ses lettres la façon dont il justifie Cousin auprès de sa mère, la puissance qu'il lui attribue, la fascination qu'il ressent, le besoin même qu'il éprouve de se défendre contre cette magie et de ne pas aliéner sa liberté morale, on se rappelle le titre d'une comédie fameuse de Calderon : *El magico prodigioso.*

Et qu'est-elle devenue, cette grande amitié? Ce serait sortir de notre sujet que de nous engager dans cette question; pour la traiter en conscience, il faudrait interroger à fond la biographie morale de Cousin comme celle de Quinet lui-même. Disons seulement que, si l'on ne peut pas mettre en doute la sincérité de Victor Cousin à l'heure où il excitait de tels enthousiasmes, son caractère a subi par la suite des transformations qui atteignaient jusqu'aux racines. Le génie avait agrandi son domaine et ses ressources, l'esprit était plus vif, plus aiguisé, plus étincelant que jamais; l'âme n'était plus la même. Un poète très soucieux des choses de la vie intérieure adressa un jour cet avertissement à un des hommes de cette race :

Dans ton intérêt ne te corrompe pas.
Ta jeunesse aima les plus belles choses,
L'art, la liberté, fleurs au ciel écloses;
Épargne ces fleurs tombant sous tes pas.

Obscurci longtemps par une colline,
Ton astre rayonne et prend son essor.
Hélas! dirons-nous devant l'astre d'or:
L'esprit monte au ciel, et l'âme décline?

Pour bien achever votre double cours,
Il faut, noble esprit, il faut, ô belle âme,
L'un à l'autre unis, flamme dans la flamme,
Monter vers le ciel et monter toujours.

Il est bien permis de dire, je pense, sans blesser aucun des amis de Victor Cousin, que l'esprit et l'âme chez lui ne s'élevèrent pas toujours du même vol; l'âme a décliné plus d'une fois pendant que l'esprit montait. On me permettra de dire également que, si l'esprit chez Quinet a trop souvent dévié, failli, commis des erreurs déplorables, l'âme du moins, la candeur et la noblesse de l'âme, n'ont jamais subi aucune atteinte.

III.

Avez-vous lu dans *Ahasvérus* l'intermède de la troisième journée? Le chœur interpelle le poète et l'invite à dire ce qu'il est, à

laisser voir quelque chose de sa vie et de son âme. Quand les ouvriers du moyen âge avaient terminé une église, le maître qui l'avait bâtie se creusait une niche dans un coin afin de veiller sur son œuvre pendant l'éternité. Et toi, poète, où es-tu dans ton poème? Le poète essaie de répondre, il essaie de peindre son pays de Bresse, de raconter ses années d'enfance et celles qui ont suivi; mais une émotion profonde l'oppresse, sa voix se brise, et il lui échappe de dire au milieu des sanglots : « Mon livre est fait de mon âme, oui, de mon âme et de mon désespoir. » Un peu plus loin, dans la quatrième journée du mystère, intitulée : *le Jugement dernier*, une scène représente le poète en son cercueil, à demi ressuscité. Oh! qu'il ressusciterait bien mieux s'il entendait la voix de celle qui, à vingt ans, a remué son cœur jusqu'au fond! Alors passe devant lui la procession des femmes qui ont aimé, les unes que leur vie et leur mort ont rendues à jamais illustres, les autres qui n'appartiennent qu'au monde des fictions idéales; puis un dernier groupe, les humbles, les inconnues, celles que l'histoire ne connaît pas et dont les poètes n'ont rien dit. Chacune d'elles parle à son tour, et il y en a une dont la voix est si pénétrante qu'elle achève aussitôt d'éveiller le pauvre mort : « Une voix, une voix a percé mes os. Deux larmes, en tombant sur ma cendre, ont refait l'argile de mon cœur; je suis ressuscité. — Par ce sentier, laissez-moi suivre celle qui m'a fait renaître. Mès jours, quand j'étais sur terre, ont été trop courts pour verser à loisir sur ses pas, comme une huile de parfum, ma vie tout entière. Maints secrets inachevés qu'elle devait connaître, maintes paroles à moitié prononcées, sont restés sur mes lèvres. C'est bien le moins, mon Dieu! que je voie passer ici cette âme sans son corps, comme un aveugle voit une fleur dans son parfum. »

On ignorait à quelle histoire se rapportaient ces douloureuses paroles; les lettres qui viennent d'être publiées nous permettent de faire quelques conjectures à ce sujet, en même temps qu'elles jettent un jour très vif sur l'âme pure et fière du stoïque étudiant. Edgar Quinet avait vingt ans quand cette passion vint troubler sa studieuse existence; la sirène avait vingt-deux ans. Elle était mariée. Coquette, séduisante, elle avait pris plaisir à éveiller cet amour, à jouer avec ce cœur, à l'enchanter, à le tourmenter. Edgar, pour échapper au péril, avait invoqué ses deux appuis les plus sûrs : sa mère et sa conscience. A sa mère il raconte en détail tout ce qui l'agite, les grâces et les manéges de la jeune femme, sa volonté de la fuir, son parti-pris de ne plus la rencontrer nulle part; à sa conscience il demande la force d'exécuter ce dessein. Enfin, et non sans peine, il triomphe, il croit avoir triomphé de lui-même, si bien

qu'il peut écrire un jour à sa mère : « Je chante victoire... Il m'a fallu une raison courageuse pour échapper aux pensées énervées. Je suis sorti de ses chaînes et pour toujours. » Ces lignes sont du mois de février 1824; le 12 mars suivant, il ajoutait : « Je m'applaudis incessamment de ma fameuse victoire. Il est vrai que j'ai employé le fer et la flamme. » C'était le temps où, se traçant un plan de conduite pour sa carrière d'écrivain, il le résumait en ces nobles termes : « Bien écrire, c'est bien vivre. »

Avait-il pourtant triomphé de sa passion aussi complétement qu'il le croyait? Non certes; il y avait là une blessure mal fermée qui par momens lui arrachait des cris de douleur. On l'a vu dans ses conversations avec M. Cousin, on le voit mieux encore aux pages saignantes d'*Ahasvérus*. Il est certain, en effet, qu'il a porté avec lui ce poétique mystère d'*Ahasvérus* pendant bien des années, et que ces pages particulièrement, les pages où le poète ressuscite au son d'une voix prestigieuse, ont été tracées longtemps avant son mariage. Seulement, à distance, la poésie avait tout transfiguré. Il avait oublié ses griefs, les légèretés, les ruses, les perfidies de la sirène, tout ce qui avait amené chez lui le désenchantement, tout ce qui l'avait du même coup affranchi et désolé. Il ne se souvenait plus que du premier élan de son cœur vierge, et, par une transposition naturelle aux poètes, la femme assez peu digne d'un tel amour était devenue dans ce souvenir une personne idéale. « C'est bien le moins, mon Dieu! que je voie passer ici cette âme sans son corps, comme un aveugle voit une fleur dans son parfum. »

L'ardent besoin d'aimer que révèlent toutes les confidences du jeune poète allait bientôt donner à sa destinée incertaine le point d'appui qui lui manquait. De 1826 à 1828, Edgar Quinet s'est installé à Heidelberg pour y achever son Herder et s'initier à la vie intellectuelle de l'Allemagne. Tout le ravit dans cette première étude; c'est comme un éblouissement. Recommandé aux maîtres de l'université par Cousin, par ses amis de Strasbourg, la famille Levrault et l'excellent pasteur Cuvier, il a été reçu à bras ouverts. Creuzer surtout le traite comme son enfant. Que de beaux jours! que de belles heures! les longues séances à la bibliothèque, les longues promenades au bord du Neckar et dans les sentiers de la montagne, lui sont de perpétuels enchantemens. Parmi les hôtes que rassemble la maison patriarcale de Creuzer, il rencontre la famille d'un pasteur des bords du Rhin, M. Moré. Il y a là une jeune fille qui rappelle les madones du moyen âge. Elle est toute blonde et toute souriante, avec cette grâce pudique si bien exprimée par les vieux maîtres. Dans les dispositions de cœur et d'âme où est le jeune voyageur, il ne peut la voir sans s'avouer à lui-même que

sa vie ne lui appartient plus. Après quelques semaines, Edgar Quinet et Minna Moré sont fiancés. Vont-ils se marier bientôt? Pas encore. La famille de Charolles a des objections à faire. Est-il prudent de s'engager ainsi avant d'avoir assuré son avenir? La fiancée n'est pas riche, le fiancé ne peut compter que sur le produit de son travail. Quinet s'empresse de rassurer sa mère. Ses futurs parens de Grünstadt (c'est la petite ville du Rhin où M. Moré est pasteur) n'ignorent absolument rien de ce qui le concerne. On sait qu'il est pauvre, qu'il travaille, qu'il veut se faire une position, et on a confiance qu'il y parviendra bientôt. « Je ne songe pas du tout, écrit-il, à unir une femme à ma destinée, tant que ma destinée restera ce qu'elle est; mais je suis persuadé que la sérénité, la douce et profonde paix d'une âme telle que je l'ai trouvée, convient à ma vie. Tu t'en effraies, ma bonne mère, et tu en as bien le droit. Mais d'abord tout prend ici un caractère plus reposé, plus patient qu'en France. Ma première parole a été de déclarer mon état précaire, ma vie de pélican sur le toit. Nous nous voyons à grand'peine une fois par mois; je ne fais pas souvent le voyage, bien que les occasions soient faciles et naturelles si je voulais. Nous nous sommes rencontrés pleins de sympathie et de résignation; mais repousser pour mon avenir l'espérance d'animer, de rajeunir ma solitude, c'est là un stoïcisme dont je ne me sens pas capable. »

Quel sera donc le travail qui lui permettra d'assurer le repos et la dignité de son foyer? M. Cousin lui écrit les lettres les plus amicales, le presse d'envoyer son Herder au ministre de l'instruction publique, lui fait espérer une nomination de professeur d'histoire ou de philosophie à Paris. Sur ces entrefaites, une occasion plus belle se présente. Une commission de savans va être envoyée en Grèce, à la suite de l'expédition de Morée; on a prononcé le nom de Quinet, et, s'il accepte, sa nomination est sûre : quelle tentation! Ce n'est pas la jolie fiancée de Grünstadt qui le retiendrait, elle lui dira plutôt de partir s'il doit bientôt rapporter du pays de Sophocle et de Platon les nouveaux titres qui abrégeront le temps des fiançailles. Il part donc, encouragé par Minna. Ainsi, dans les anciens poèmes, le jeune chevalier en route pour la terre sainte apercevait toujours à la fenêtre gothique une blanche image qui le protégeait de loin.

Cette terre de Grèce pour Edgar Quinet, c'était bien la terre-sainte. Il partageait tous les enthousiasmes de l'époque. Avec quelle piété il évoquait la Grèce antique, la Grèce des philosophes et des poètes, si étroitement unie à la Grèce des pallikares! Si les lettres qu'il écrit de Navarin et de Modon, d'Athènes et d'Égine, nous donnent peu de renseignemens sur ses aventures de chaque jour, ses

impressions se retrouvent toutes vives dans son *Voyage en Grèce*. C'est le 10 février 1829 qu'il s'était embarqué à Toulon sur la frégate *la Cybèle*; le 5 juin de la même année, il adressait de Marseille à Mlle Minna Moré la lettre suivante, que je veux citer tout entière. On y voit les effusions de son amour à travers les rayons du ciel de l'Attique et les reflets sanglans de la barbarie musulmane. On y voit aussi la première annonce du livre qu'il porte en son cœur.

« Enfin, j'ai revu les côtes de la France, et peut-être te reverrai-je bientôt, ma bonne chère Minna. Depuis mon retour d'Athènes, j'ai continué sans repos mes courses sur terre et sur mer. J'avais vu tout ce qui m'attirait dans le Péloponèse; les avant-postes turcs me barraient le chemin de la Roméllie. J'avais eu déjà assez de peine à sortir de leurs mains. J'étais las et attristé de tant de détresse; mon devoir rempli et mes notes achevées, je pris le parti de venir me rafraîchir dans les Cyclades, où je trouvai tes lettres, auxquelles je dois un des momens les plus doux de ma vie. De là, je mis à la voile pour Malte sur un corsaire grec; mais, le bâtiment étant resté au large, les Anglais refusèrent de me recevoir à cause du soupçon de peste, et en retournant à bord par un violent orage sur un canot sans voile, nous faillîmes nous noyer comme saint Paul.

« La tempête, qui dura huit jours, nous jeta tantôt sur la Sicile, tantôt sur les côtes de l'Afrique, en face de Tunis, où je finis par tomber malade avec quelques hommes de l'équipage; mais déjà le souffle de la France m'a remis.

« Mon projet est d'aller passer quelque temps dans ma famille, où je rédigerai les deux volumes de notes que j'apporte avec moi, de là à Paris pour y arranger mes affaires, puis de tourner du côté de Heidelberg et d'arrêter ma barque vers le lieu où tu es. La désolation qui m'entourait me dégoûtait de la vie; mais, quand je me croyais devenu indifférent à moi-même, je sentais que tu étais au fond de mon cœur, et c'était comme une fête pour moi. Combien de fois après avoir passé la journée à remuer des pierres au milieu des os d'hommes, à traverser des forêts brûlées jusqu'à la souche, sans trace d'âmes vivantes, à me pénétrer de tristesse et d'horreur, quand le soir venait et que l'obscurité me prenait dans quelque cabane, combien de fois le souvenir de nos douces promesses m'a reposé de la fatigue et de la misère du jour!

« Je ne peux te dire combien les nouvelles que tu m'as données de ta famille m'ont intéressé et touché; je les ai reçues dans l'île de Syra. Garde la fraîcheur et la paix de ton âme et ne t'inquiète pas du reste. Tâche de bien comprendre ma langue, puisque je sais si mal la tienne.

« J'arrive enchanté de mon voyage. Tout s'agrandit et se calme autour de moi. La vue des choses antiques est comme celle de l'ami qu'on aime. Qu'est-ce qui peut la remplacer? Mais ne crois pas que je sois changé pour Heidelberg; il me semble que je désire encore plus ses eaux si fraîches, ses sentiers bien ombragés.

« Adieu, ma chère bien-aimée, jamais tu ne sauras quelle impression de bonheur je te dois au milieu de tous les mouvemens de ma vie; elle ne se reposera que lorsqu'il n'y aura plus de séparation pour nous. Écris-moi bien vite à Charolles. »

Tel est le premier chant de ce qu'on peut appeler le poème de son cœur. Je ne sais si toutes les lettres d'Edgar Quinet à Mlle Minna Moré seront publiées quelque jour, celles qu'on nous donne ici comme le simple complément de sa correspondance avec sa mère forment déjà une symphonie exquise. Un jour, parlant en poète de sa soif d'aimer et d'être aimé, il ajoute sans crainte d'effaroucher l'âme candide, car il la sait aussi sérieuse que naïve, et il croit avec l'apôtre que tout est pur aux cœurs purs, *omnia munda mundis :* « Dans ma première jeunesse, je me rappelle que j'avais commencé par où beaucoup finissent, par une ardeur pour Dieu qui, je croyais, remplacerait toutes les autres. Ensuite j'ai rencontré des femmes qui m'ont troublé. L'une n'en a rien su ; l'autre, que tout séparait de moi, ne m'a fait que du mal. Et quand elle eut bien déchiré mon âme en lambeaux, elle s'en est affligée quelque temps. Après, pendant que j'emportais mon cœur saignant loin d'elle et que je ne songeais que dévoûment, héroïsme, désir de mourir, elle s'en allait dans les fêtes, dans les bals, et détruisait elle-même l'image qu'elle m'avait laissée. Voilà comment je suis arrivé en Allemagne, toujours plus altéré d'amour, mais ne sachant plus à quelle source puiser, car tout jusque-là m'avait été un poison. Oh! qu'il soit à jamais béni, le jour où je te vis pour la première fois, et le moment où je me dis : Je voudrais passer ma vie avec elle! Depuis ce temps, je le jure, j'ai respiré quelque chose du ciel. » Une autre fois, en lui écrivant du foyer maternel, de la rustique maison de Certines, qu'il arrange déjà dans sa pensée pour y recevoir la jeune femme, il termine sa lettre par ces mots charmans : « A Bourg, il y a une chose qui me plaît, c'est l'église de Brou. C'est un *vœu d'amour.* J'aurais dû certainement être baptisé là. Adieu! je te fais un vœu, à toi, chère madone. » Relisez maintenant dans *Allemagne et Italie* les poétiques pages intitulées *des Arts de la renaissance et de l'église de Brou,* vous comprendrez le charme qui l'inspire et pourquoi il a vu dans ces ogives, dans ces arceaux, dans ces ciselures, dans ces marguerites de pierre, dans cette fleur merveilleuse épa-

nouie au cœur de la forêt, l'expression d'une chose que l'architecture n'avait pas encore essayé de rendre, *l'expression de la sainteté idéale de l'amour et du mariage* (1).

Les fiançailles d'Edgar Quinet et de Minna Moré ne durèrent pas moins de sept ans. Pendant cette longue épreuve, docile aux représentations de sa mère, il travaillait à se créer une position fixe. Un instant, le souvenir de sa campagne en Morée, la publication de son livre sur la Grèce, la révolution de 1830, parurent des circonstances propices à son désir. Il croyait toucher le but. Ses amis se réjouissaient déjà d'avoir contribué à la victoire. Ses amis? lesquels? Était-ce Victor Cousin, devenu dès lors un personnage, et si puissant dans les choses de l'instruction publique, soit par lui-même, soit par ses collègues de la Sorbonne? Hélas! c'est le moment où ces grandes effusions de 1825 se tournent pour lui en amertumes et en déboires. Était-il dupe d'une illusion quand il voyait dans Cousin le plus tendre, le plus dévoué des amis? ou bien est-ce l'enivrement du pouvoir qui a fait de Cousin un autre homme? en un mot, est-ce Cousin qui a changé, est-ce lui-même? Dès le lendemain de la révolution (septembre 1830), il s'aperçoit que Cousin a perdu la tête *à son avénement*. Il écrit un mois après (octobre 1830) : « Croiriez-vous que notre ami M. Cousin a conçu contre moi la plus misérable jalousie? C'est pourtant la vérité. » Pour moi, j'ai peine à le croire. Jalousie n'est pas le mot propre. La vérité est que M. Cousin, dans l'élan du triomphe, entraîné par un esprit d'ambition et de domination, très condamnable sans doute, mais qui n'avait rien de bas, sentit que ses relations avec Quinet lui devenaient une gêne. Il s'en dégagea sans plus de façon, avec cette humeur fantasque et railleuse qui remplaça si promptement chez lui les enthousiasmes de la jeunesse. N'allez pas vous imaginer pourtant que la transition de la part de Cousin ait été brusque et blessante; il avait trop d'esprit pour cela. A chaque rencontre, il continuait de le traiter de la manière la plus aimable : poignées de main, complimens, protestations, rien n'y manquait. Seulement Quinet avait cessé d'être dupe; je me sers ici de son langage, car le poète était persuadé qu'il avait été dupe des premières tendresses de Cousin. Il se trompe, Cousin était sincère à cette date; il suffit de dire que le pouvoir l'avait rendu soupçonneux et sceptique. L'ardent promoteur de 1825, le directeur universitaire de 1830, ce sont des personnages tout différens.

Pourquoi donc Quinet, dans les lettres qui suivent 1830, est-il si dur pour Victor Cousin, lui ordinairement si doux, si dégagé

(1) Edgar Quinet, *Allemagne et Italie*, 1839, Ier vol., p. 243.

de toute passion personnelle? Pourquoi ces mots injurieux qui reviennent trop souvent sous sa plume? Pourquoi va-t-il jusqu'à dire : « Je ne renie pas une seule de mes illusions passées, excepté peut-être mon infatuation de Cousin. Là, il faut le confesser, je suis tombé dans le piége, mais pas plus de six mois. Sous le héros, j'ai entrevu de bonne heure l'arlequin. » D'abord, ce n'est pas exact; *l'infatuation*, nous le voyons par ses lettres même, a duré cinq ans, et puis arlequin, comédien, tartufe, ne sont-ce pas là des mots qui détonnent dans la bouche de l'harmonieux penseur? N'est-ce pas lui qui écrivait à sa mère : « Ce que j'ai une fois aimé me demeure sacré à jamais? » Comment ne se souvient-il pas de tout ce qu'il doit aux magiques paroles de l'initiateur? S'il est obligé de s'éloigner de Cousin, qu'il s'éloigne, mais sans colère; le silence, même en des lettres intimes, en dit plus que ces outrages. Je répète ma question : pourquoi s'oublie-t-il à ce point? Pourquoi? Ah! c'est qu'il s'agit pour lui de Minna Moré, il s'agit de son mariage et de toute sa vie à venir. M. Cousin peut lui donner une chaire; un autre de ses protecteurs de 1829 et de 1830, M. Guizot, lui a promis (détail singulier) une sous-préfecture en Alsace, et cette espérance a souri au poète comme une occasion de faire le bien; surtout c'est de là que dépend son mariage. Ni la chaire, ni la sous-préfecture n'arrivent. Cousin, « le héros de Bergame, » l'écarte en le caressant; Guizot, « le Gascon de Nîmes, » après des ouvertures toutes spontanées, l'éconduit du ton le plus sec. Les lèvres pincées de celui-ci ne lui sont pas moins odieuses que la voix sonore de celui-là. Voilà des jugemens bien amers. Heureusement les nouvelles amitiés le consolent des anciennes. Michelet est charmant pour lui, Francis de Corcelles surtout, qui lui témoigne l'affection la plus tendre, est la droiture même. En somme, dans toutes ces pages où le ressentiment éclate, l'homme que nous voyons si fort irrité, ce n'est pas le penseur, ce n'est pas le poète, ce n'est pas le candidat à une fonction d'université, c'est le fiancé de Minna, le fiancé impatient qui souffre et se désole.

Enfin le 13 janvier 1835, il écrit de Bade à sa mère, qui habite toujours Charolles : « Voilà, ma chère mère, la première lettre que je t'écris sans souffrir, du plus loin qu'il me souvienne. Je suis marié, Minna est là auprès de moi; nous habitons une charmante maison de Bade; nous avons autour de nous un des plus beaux pays du monde, mon cœur est paisible et heureux, je travaille avec bonheur; ne sont-ce pas là autant de mots auxquels je n'étais pas accoutumé? J'ai maintenant tous les élémens nécessaires pour garder le bien-être et le repos de l'âme (1)... Aussi j'espère bien avancer

(1) Combien de temps a duré cette première période de bonheur? Une quinzaine d'années. Edgar Quinet a survécu environ vingt-cinq ans à celle dont on retrouve ici

mon poème, qui n'a été interrompu que pendant une quinzaine de jours et que j'ai repris avec une vraie félicité. Enfin je suis dans un état de douceur, d'harmonie et de paix qui m'était à peu près inconnu. Crois, ma chère maman, que, lorsque mon cœur n'est pas submergé par la douleur, il est pour toi ce qu'il a été toujours dans ma première jeunesse, et qu'il faut me pardonner beaucoup, parce que j'ai beaucoup souffert. »

Ce poème dont il parle, c'est *Napoléon*, composé en grande partie à Bade et dans la vallée de Lichtenthal pendant cette année 1835; *Ahasvérus*, composé un peu partout, avait paru en 1833; ensuite viendra *Prométhée*, sur l'inspiration duquel il nous donne en ses lettres un commentaire de l'intérêt le plus vif. « Autant *Ahasvérus*, dit-il, poussait au désespoir, autant son successeur doit ramener la céleste paix. » Quand on a jugé ces œuvres avant de connaître les confidences du poète sur son inspiration secrète, il y a plaisir à retrouver dans ces lettres familières la confirmation du jugement qu'on a porté. C'est ce plaisir qu'éprouverait M. Charles Magnin, s'il était encore de ce monde, c'est ce plaisir que nous ressentons nous-même en parcourant les lettres de Quinet à sa mère (1).

Faut-il signaler maintenant dans la suite de cette correspondance tout ce qui se rapporte à l'histoire de notre littérature sous la monarchie de juillet? Il y aurait bien des détails curieux à en extraire, bien des ébauches lestement enlevées, bien des profils dessinés au courant de la plume et que peut réclamer la chronique; en même temps, disons-le, on y retrouverait plus d'un jugement contestable, plus d'une parole légère, inconsidérée, de ces paroles qui échappent à la mauvaise humeur ou qui marquent l'antipathie des caractères, l'antagonisme des écoles, beaucoup plus qu'elles ne révèlent l'esprit de la vraie critique. Je n'aime pas que l'auteur d'*Ahasvérus*, mécontent d'un article de Sainte-Beuve sur Mme de Staël, n'y voie que du *barbouillage*, car je me rappelle que Sainte-Beuve, précisément vers ce temps-là, dans une épître à M. Patin, exprimait lui-même tout ce qui le séparait de la poésie de Quinet, sans méconnaître la noblesse de sa fougueuse nature. C'est la réponse à ces strophes irritées où Edgar Quinet maudit la muse latine :

la pure image, à celle dont il ne parle jamais dans ses lettres qu'avec vénération. Est-il besoin de faire remarquer au lecteur que ces reliques ont été rassemblées par la main d'une seconde femme? De la part de la veuve, héritière de tous ces souvenirs, il y a là une délicatesse sur laquelle on se reprocherait d'insister; il suffit de la signaler discrètement.

(1) Voyez les études de M. Charles Magnin sur *Ahasvérus* et *Prométhée* dans la *Revue* du 1er décembre 1833 et du 15 août 1838. Qu'il me soit permis de citer aussi l'étude consacrée à l'ensemble des œuvres d'Edgar Quinet (1er juillet 1858) et celle qui porte ce titre : *l'Histoire et l'idéal de la révolution française* (15 mai 1866).

Quinet en vain s'irrite et nous parle Ionie;
Edgar, noble coursier échappé d'Hercynie,
Qui hennit, et qui chante, et bondit à tous crins,
Des sommets chevelus trop amoureux, je crains.
Il méprise, il maudit, dans sa chaude invective,
Tout ce qui n'atteint pas la Grèce primitive,
Ce qui droit vers l'Ida ne va pas d'un vol sûr;
Il ne daigne compter Parthénope ou Tibur.

Je n'aime pas non plus qu'Edgar Quinet se permette çà et là un langage si dur, si cruel, sur une royale famille, au moment même où on le traite avec tant de sympathie, où la princesse Marie compose deux bas-reliefs et un groupe d'après trois scènes d'*Ahasvérus* (1), où la duchesse d'Orléans lui fait un si gracieux accueil, où l'on songe sérieusement à lui confier l'éducation du comte de Paris, enfin au moment où M. Villemain, qui l'admire et qui l'aime, obtient la signature du roi pour le faire passer de la faculté des lettres de Lyon à une chaire du Collége de France. On voudrait effacer ces injustes paroles. A la vérité, Edgar Quinet les efface lui-même quand il écrit le 30 juillet 1841, au sujet de sa nomination : « Il est donc vrai que tout n'est pas déception; que travailler, penser solitairement, mène à quelque chose aux yeux du monde; que l'esprit sincère n'est pas toujours dupe, et qu'il est d'autres voies que l'intrigue dans les arrangemens d'ici-bas. » Tel est le va-et-vient d'une correspondance où la liberté est entière, où la plume n'est pas responsable, puisque l'auteur ne pouvait soupçonner qu'elle serait livrée un jour au public. Dès qu'on touche à ces archives d'une âme, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, la règle est de donner tout ou de s'abstenir complétement. Il faut donc en prendre son parti, et, quand le vrai, le juste, l'excellent, y dominent, comme c'est le cas dans ces deux volumes, on se console de quelques erreurs échappées à la passion du moment et que rature la postérité.

Ceci d'ailleurs nous conduirait à des restrictions bien plus graves. Les dernières lettres du recueil nous mènent jusqu'à l'époque où, en politique comme en religion, Edgar Quinet va s'éloigner brusquement des régions sereines. L'année 1840 lui a été fatale. La crise du 15 juillet a irrité son patriotisme. Il n'est pas de ceux qui, dans cette douloureuse affaire, soutiennent M. Thiers contre M. Guizot; il croit que les fautes de M. Guizot ont été aggravées par la politique de M. Thiers, et dès ce moment il n'a plus que des sentimens d'aversion pour la monarchie de juillet. Des brochures

(1) Les sujets des bas-reliefs sont : *le Départ d'Ahasvérus, les Femmes ressuscitées.* Le sujet du groupe est la scène d'Ahasvérus et de Rachel au jugement dernier.

éloquentes et amères le mettent en vue dans la mêlée politique. Une certaine popularité l'enivre. Le cours qu'il va ouvrir au Collége de France, bien qu'il n'y porte d'abord que des études littéraires et philosophiques d'un ordre élevé, lui sera bientôt une cause nouvelle d'exaltation. La fièvre l'a repris au cerveau, non pas cette fièvre toute poétique, toute morale, qui l'agite aux débuts de sa vie et dont la douce Minna l'a délivré, mais la fièvre politique, la fièvre religieuse, entretenue par les batailles quotidiennes et les insultes des fanatiques. Où est le penseur si noblement troublé, le chercheur si poétiquement inquiet, l'homme de Dieu en quête du Dieu qu'il a perdu? Trop souvent, hélas! à travers la fumée du combat, je n'aperçois plus que l'homme de secte et de parti.

On a tant de fois apprécié ici même ces luttes philosophiques de 1843 à 1848, qu'il serait superflu d'y revenir. D'ailleurs les lettres de Quinet à sa mère ne nous font assister qu'au début de cette période, et, sauf quelques récits de voyage qui complètent les *Vacances en Espagne*, elles n'ajoutent rien à ce qu'on savait déjà. Toutefois, sans sortir de notre sujet, sans quitter les confidences juvéniles du poète, sur le seuil de ce domaine orageux que nous ne voulons pas rouvrir, donnons-nous le plaisir d'éclairer la seconde partie de sa vie à l'aide des rayons que nous apporte la première. Ce sera la conclusion naturelle de cette étude.

Quand on vient d'interroger à fond ces deux volumes, il est impossible de ne pas être frappé de ce que j'appellerai la haute vocation poétique et religieuse d'Edgar Quinet. Pour comprendre ses lettres, il faut relire ses livres; pour apprécier complétement ses livres, il faut recourir à ses lettres. Or le résultat de cette comparaison, c'est que le travail intérieur de l'âme de Quinet, travail continu, douloureux, ardent, toujours plus opiniâtre et plus enthousiaste de 1820 à 1840, peut se réduire à un petit nombre d'idées maîtresses dont voici le résumé. D'abord le jeune penseur, dès qu'il s'éveille à la vie de l'esprit, sent l'impossibilité pour l'homme de se passer de Dieu. Ce Dieu qu'il appelle, il le trouverait sans doute dans le christianisme, car le christianisme parle à son intelligence, à son imagination, à son cœur, par les mille voix de l'histoire et de la nature; mais comment concilier la religion de l'Évangile avec cette autre bonne nouvelle qui a transformé le monde en 1789? Si le christianisme et la révolution ne peuvent vivre ensemble, c'est à la révolution qu'il s'attachera. Il ne cesse pas pour cela de chercher le Dieu dont la race humaine a besoin. Ses études sur le génie des religions lui ont appris que toute société politique a pour fondement une foi religieuse, qu'il n'y a pas dans l'histoire du monde un état, un ordre social, une grande com-

munauté humaine ayant vraiment vécu, dont le principe de vie ne fût un dogme. Par conséquent, la société issue de la révolution doit avoir sa religion, car il ne se peut pas qu'elle subsiste dans le vide. Cette religion, qui se cache encore, dit le poétique penseur, elle est nécessaire, elle est prévue, elle est attendue, l'humanité la réclame par la voix de tous ceux qui souffrent.

Viens donc, ô dieu nouveau! tout oracle t'appelle.

Telle est la marche logique des idées de Quinet. Regardez-y attentivement, vous verrez que tout Quinet est là. Ainsi s'expliquent *Ahasvérus*, *Napoléon*, *Prométhée*, et le lumineux article sur la *Vie de Jésus* du docteur Strauss, et ce grand livre sur la révolution qui a tant scandalisé les révolutionnaires. Dans les erreurs les plus funestes comme dans les pages les plus belles de ce livre, les idées que nous venons de résumer ne le quittent point. Il aurait pu sans doute serrer les difficultés avec plus de vigueur; s'il avait *démêlé la révolution*, selon la parole profonde du père Gratry, il aurait vu que le christianisme ne peut détruire la révolution, pas plus que la révolution ne peut détruire le christianisme. N'est-ce pas déjà beaucoup que d'avoir posé le problème? J'avoue que ce mérite nous touche aujourd'hui plus que jamais. On discute à présent pour savoir si Dieu est intelligent, si Dieu n'est pas une volonté aveugle, si le devoir de l'homme n'est pas de réparer la faute de cette force inconsciente en travaillant au nihilisme. Oh! que ces insanités byzantines, où se complaît la raison diminuée des nouvelles générations philosophiques, nous font mieux apprécier la grandeur des conceptions de Quinet! Sainte-Beuve a écrit dans ses notes : « J'appelle Quinet *le Vaticinateur*. Il a de la fougue et bien des obscurités, mais aussi des éclairs qui percent la nue, comme les oracles. » Ces éclairs, nous venons de les réunir en les rattachant à leur foyer. Sans doute Quinet s'est trompé de voie, il s'est égaré sur les cimes, il n'a pas trouvé la solution vraie; qu'importe! il a eu le sentiment des plus hautes questions de notre âge, et nul ne les a posées plus hardiment. Voilà pourquoi, malgré toutes ses erreurs, il est resté un maître.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LA

MÉTHODE D'OBSERVATION

DANS LES SCIENCES SOCIALES

I. *Les Ouvriers européens, études sur les travaux, la vie domestique et les habitudes morales des populations ouvrières de l'Europe,* par M. F. Le Play; 2e édition, 1877, 1re livraison, *les Ouvriers de l'Orient.* — II. *Les Ouvriers des deux mondes*, publication de la Société d'économie sociale, t. V, 1re partie, 1875. — III. *Sixth Annual Report of the Bureau of Statistics of Labor,* Boston 1875.

« Chaque époque, disait ironiquement le comte Molé en recevant à l'Académie française l'auteur de *Chatterton*, chaque époque a sa littérature; mais entre les ouvrages dont elle brille il faut en distinguer de deux natures. Les uns, d'un mérite relatif, appropriés au plus grand nombre des lecteurs, obtiennent de bruyans applaudissemens : c'est le triomphe contemporain; les autres, puisés aux sources des éternelles vérités, reçoivent d'abord un accueil moins éclatant et attendent le jugement de l'élite de notre espèce. » Si l'illustre homme d'état rangeait assez dédaigneusement parmi les premiers les œuvres d'Alfred de Vigny, c'est assurément parmi les derniers qu'il convient de placer l'ouvrage dont le titre est rappelé en tête de cette étude. Bien que composé sur la demande de François Arago et sous l'impression des inquiétudes que suscitait en 1848 l'*Organisation du travail*, bien que couronné par l'Académie des Sciences au moment de la publication, il n'a guère été remarqué que d'un petit nombre d'esprits d'élite. Et pourtant, riche de faits bien constatés, surtout sobre de conclusions, il offrait de

précieux matériaux d'étude à tous les partis, libéraux, économistes ou communistes, qui, dans le champ des questions sociales, se disputaient déjà les faveurs de l'opinion; mais trop impartial dans ses déductions pour plaire sans mélange à aucun d'eux, il fut quelque peu délaissé par tous. Personne d'ailleurs n'abandonne aisément une thèse favorite et n'échappe sans peine au joug des idées préconçues pour recourir docilement à l'observation scientifique des faits. Une fois de plus s'est ainsi vérifié le vieil adage que nul n'est prophète en son pays; mais de l'autre côté de l'Océan les Américains, avec leur sens pratique, ont mieux saisi la portée de ces études sur la vie privée, les habitudes morales et les travaux des populations ouvrières. Dans les deux dernières années, au lieu d'adopter les procédés souvent trompeurs de la statistique bureaucratique, plusieurs commissions officielles ont poursuivi, par la méthode des monographies de familles, la solution des problèmes sociaux qui s'imposent au Nouveau-Monde comme à l'ancien. Sans égaler les modèles tracés dans les *Ouvriers européens*, elles ont décrit près de quatre cents ménages d'ouvriers de diverses conditions. Enfin le vœu émis par l'Académie des Sciences en 1856 vient d'être accompli. Adoptant les conclusions de son rapporteur, M. le baron Charles Dupin, la savante compagnie signalait « la marche suivie par M. Le Play comme un modèle, » et exprimait le désir « qu'une édition à petit format et sans luxe de l'ouvrage complet mît à la portée de tous les acheteurs une statistique qui touche à de si nombreux et si grands intérêts. » Le premier volume de cette nouvelle édition, complétée par les incessantes recherches de l'auteur, est maintenant à la disposition du public. Il semble donc qu'il peut être intéressant, et même, pour employer le mot à la mode, qu'il peut être opportun d'examiner un moment, dans son origine et dans son essence, la méthode qui a dirigé en Europe comme en Amérique de si vastes travaux.

I. — UTILITÉ D'UNE MÉTHODE SCIENTIFIQUE DANS LES ÉTUDES SOCIALES.

Une des meilleures marques de ce temps, c'est un effort universel pour soumettre aux épreuves d'une critique éclairée et à la rigueur des méthodes scientifiques les études qui jusqu'ici relevaient plutôt du sentiment ou du goût, des conceptions théoriques ou des caprices de l'art. Cette féconde rénovation est visible dans les recherches qui se proposent de retrouver les civilisations éteintes et de retracer la vie des nations. Naguère M. Villemain, dans l'une de ses plus piquantes leçons, énumérant les qualités nécessaires à l'historien, reléguait fort lestement à l'arrière-plan la véracité et l'exactitude, pour ne mettre en relief que l'art de la composition.

A ses yeux, écrire l'histoire, c'est construire savamment un drame émouvant, ménager les perspectives du théâtre et disposer les péripéties de l'action de manière à obtenir un effet saisissant. L'émotion morale déborde, mais la vérité historique n'apparaît nulle part, à moins que par hasard l'auteur n'ait été assez heureux pour la rencontrer, sans la chercher, parmi les imprévus de sa mise en scène.

Sans doute des maîtres éminens ont pu, grâce à l'intuition du génie, deviner la physionomie du passé et, par un art exquis, ressusciter sans l'altérer tout un monde évanoui. C'est ainsi que la sombre époque mérovingienne se peint dans les récits d'Augustin Thierry, la lutte des Saxons et des Normands dans une fiction romantique de Walter Scott, ou même tel aspect du moyen âge dans une page étincelante de Michelet. Et tout récemment les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié avec quel charme savant et quelle discrète érudition un guide aimable et sûr nous a fait pénétrer dans l'intimité de Cicéron et nous a dépeint les mœurs romaines sous l'empire. Mais combien dangereuse est la confusion entre la fable et la vérité, combien fragile la distinction entre le dramaturge et l'historien! L'un, aiguisant sa fine ironie pour plaire aux esprits délicats, cède au désir de peindre les hommes de son temps sous les couleurs transparentes d'un tableau antique, sacrifiant ainsi plus ou moins la ressemblance du passé ou l'exactitude du présent au mirage séduisant des allusions. Tel autre excelle à composer d'éloquens discours, et pour lui les annales d'un peuple n'enregistrent que des luttes oratoires : le sort des empires dépend, à l'entendre, de la harangue d'un général sur le champ de bataille ou du plaidoyer d'un tribun sur la place d'une bourgade. Les uns et les autres, oubliant la foule, personnifient en quelques individualités les sociétés qu'ils décrivent. Ils ne les regardent d'ailleurs que par les dehors de la vie publique et ressemblent à ces voyageurs qui jugent une contrée nouvelle pour avoir fait relâche dans quelques-uns de ses ports. Dans l'homme « ondoyant et divers, » ils ne voient que ce qui change le moins, vertus, vices, travers, et ils aiment à nous émouvoir par les luttes toujours renouvelées des mêmes passions; mais l'existence modeste, la vie intime, le chez-soi des temps passés leur échappe. Ils franchissent à peine le seuil des palais et ne s'arrêtent guère devant l'échoppe de l'artisan ou la cabane du laboureur. Là du moins on aurait pu saisir sur le vif les conditions mêmes de la vie des peuples, l'organisation de la famille, l'institution de la propriété, le régime du travail, les mœurs privées et les habitudes morales. Plus d'un trait heureusement peut en être restauré, grâce à de patientes recherches. Tel monument, ingénieusement discuté, fait comprendre le rôle sacré du foyer dans la cité antique ou l'importance du luxe dans les vieilles métropoles

de l'Asie; telle charte ou tel inventaire fournit une preuve évidente de l'harmonie et du bien-être des classes rurales au moyen âge; tel *Livre de raison* fait revivre avec les admirables sentimens qui l'inspiraient une humble famille d'autrefois (1).

Ce ne sont là pourtant que les pages trop rares d'un livre déchiré dont les feuillets ne seront jamais tous retrouvés. S'il faut nous résoudre à ignorer beaucoup du passé, ne pouvons-nous du moins rassembler pour le présent des élémens complets d'information? Autre chose qu'une vaine curiosité doit y pousser. N'est-ce pas en effet dans ce genre d'études qu'on peut espérer trouver la solution des difficultés qui pèsent le plus douloureusement sur la civilisation moderne? L'humanité, même sur les rivages privilégiés de la Grèce et de l'Italie, n'est point faite pour l'oisiveté luxueuse d'une vie opulente ou pour les agitations stériles du monde politique. Travailler est sa loi, et plus encore pour les nations que pour les espèces animales, le *struggle for life* est la règle fatale. Aussi la véritable histoire des sociétés doit-elle se confondre avec celle des transformations que l'institution de la propriété collective ou privée et le régime du travail rural ou manufacturier subissent à travers le temps ou l'espace, sous l'influence des conditions naturelles du sol et des besoins croissans de la population. En outre, les plus séduisantes conquêtes du progrès, la richesse, la culture intellectuelle, la puissance politique, sont de dangereux présens. Les peuples, comme les individus, supportent rarement sans en être enivrés les faveurs de la fortune. Il est trop facile d'en mésuser, et la prospérité, malgré de brillans dehors, est gravement compromise si le progrès moral a été plus lent que le progrès matériel.

L'Occident traverse de nos jours l'une de ces épreuves douloureuses. La houille et la vapeur ont révolutionné le monde. De mémorables inventions, machines à vapeur, chemins de fer, machines-outils, ont bouleversé les coutumes du travail et substitué en partie la grande industrie aux petits ateliers domestiques. S'il en est résulté une puissance de production qui a enfanté des richesses inouies, il en est sorti également des maux bien plus terribles par leur continuité que les plus cruels ravages exercés jadis par les famines et les autres fléaux temporaires, alors que l'humanité ne disposait ni des ressources du commerce ni des voies de communication. Sans qu'il soit besoin de rappeler les navrans procès-verbaux

(1) M. Geffroy a présenté aux lecteurs de la *Revue* les *Livres de raison*, ces précieuses archives du foyer, si heureusement recueillies et déchiffrées par M. Charles de Ribbe (voir le n° du 1er septembre 1873). En continuant à publier ses trouvailles, l'historien charmant de la vie domestique se place désormais à l'un des premiers rangs parmi les plus heureux de nos chercheurs et les plus utiles de nos érudits.

des enquêtes officielles (1), on peut s'en référer au fait dont l'évidence nous domine, et que proclament avec unanimité les moralistes et les économistes les plus différens par leur situation personnelle, l'auteur de *l'Ouvrière* comme l'auteur du *Sublime*, les plus opposés par leurs conclusions dernières, M. Le Play comme M. Karl Marx. Jadis les populations ouvrières, simples dans leurs désirs, frugales dans leur vie, se tenaient pour contentes de leur sort. Il en est encore de même dans plusieurs régions de l'Europe, partout où le sol ne leur est pas strictement mesuré, notamment dans ces pays musulmans que nous connaissons si mal. Non-seulement les observations précises des voyageurs constatent ce fait, mais les correspondances quotidiennes des journaux nous en apportent depuis quelques mois de curieux témoignages. Il n'est pas en effet de *reporter* si frivole qui n'ait été frappé en Orient de deux symptômes évidens du bien-être et de la paix : chacun, même le plus humble, possède son foyer; personne, même le plus déshérité, n'est réduit au dénûment. Mais en Occident, malgré l'accroissement de la richesse et les merveilles du progrès, les classes laborieuses s'agitent dans la souffrance et ne font entendre que des cris de haine. Cette souffrance se manifeste, dans les agglomérations manufacturières de la Grande-Bretagne, par une misère qui, d'après les termes officiels, ravale les populations ouvrières jusqu'à la bestialité, et pour laquelle il a fallu inventer un mot nouveau, le paupérisme. Mille fois préférable était le sort de l'esclave antique, le *puer*, l'enfant de la famille et le commensal du foyer domestique, ou la condition du serf au moyen âge, tranquille possesseur de son humble toit patrimonial. Si nos ateliers français sont à quelques égards moins désorganisés, le mal sévit chez nous sous une autre forme et avec un caractère singulièrement aigu, l'antagonisme social et l'instabilité politique. Quant à la corruption, ceux qui ont pu la voir de près dans les bas-fonds de nos grandes villes savent que les romans les plus montés de ton n'offrent qu'une image encore voilée de la hideuse réalité. En Allemagne enfin, le même malaise ébranle la société entière sur ses vieilles fondations féodales que ruine de toutes parts le socialisme doctrinaire. Il semble que, par l'invention de la machine à feu, la civilisation moderne ait renouvelé l'audacieux larcin de Prométhée, avec ses terribles conséquences :

(1) Parmi les faits les plus caractéristiques relevés dans les anciennes enquêtes, on n'a pas oublié ce marché conclu entre une paroisse de Londres et un fabricant : par vingtaine d'enfans vendus sains de corps et d'esprit, l'usine devait accepter un idiot. Malgré de louables efforts et de réels progrès, la situation des enfans et des femmes est encore bien douloureuse dans ces fabriques, où, suivant l'expression d'un médecin anglais, quiconque y reçoit le jour est souillé du baptême d'infamie.

Post ignem æthereâ domo
Subductum, Macies et nova Febrium
Terris incubuit cohors;
Semotique priùs tarda necessitas
Leti corripuit gradum.

Dans notre patrie plus que partout ailleurs on paraît avoir perdu le secret de l'ordre que conservent les peuples en améliorant progressivement leur constitution sociale, c'est-à-dire un certain accord des idées touchant la religion, la famille, la propriété, le travail et l'organisation de l'état. Le progrès des sciences physiques, bien que préparé par une longue application de la méthode expérimentale, a dû son essor rapide à quelques découvertes dont le passé n'offrait pas d'exemples. Par une fausse assimilation entre les rapports matériels des choses et les relations morales des hommes, on a été porté à croire que l'état social pourrait aussi s'améliorer subitement par quelques inventions qui rompraient avec les traditions anciennes. Bien loin de considérer comme recommandables les institutions qui ont reçu la consécration du temps, on en vint à les tenir pour d'autant plus condamnables qu'elles avaient plus duré. Sous l'empire de ces idées, tout est remis en question, et les plus graves problèmes sont agités au milieu d'une confusion inextricable. Suivant M. Karl Marx, l'accumulation des capitaux dans un petit nombre de mains rendra inévitable cette liquidation sociale que tant d'appétits convoitent et qui mettrait en commun tous les instrumens de production. Selon M. Herbert Spencer, la propriété, le capital, ne sont que des catégories historiques, c'est-à-dire des formes transitoires qu'emportera l'évolution fatale du progrès. Les uns espèrent, malgré les expériences manquées de 1848 et tant d'insuccès plus récens, que la coopération permettra d'échapper au joug du patron et de s'affranchir de l'oppression du capital. D'autres, à la suite des *Katheder-socialisten*, cherchent volontiers dans une intervention de l'état un moyen terme entre la doctrine du laisser-faire et les tendances les plus avancées. Ailleurs moralistes et positivistes se rencontrent pour soutenir, par des argumens spiritualistes ou utilitaires, que l'influence bienfaisante de la propriété est moins assurée sous la contrainte des lois successorales édictées par la terreur que sous le régime de liberté maintenu en Amérique et en Angleterre. Ceux qui ne se paient point de mots se demandent si les corporations d'arts et métiers, abrogées il y a un siècle, doivent être rétablies sous la forme que réclament aujourd'hui les ouvriers; si, malgré de loyales intentions, les chambres syndicales, au lieu d'être des freins régulateurs, ne deviendront pas fatalement des machines de guerre sous la main des *politiciens*.

En face d'opinions si contradictoires, peut-on admettre encore

avec un savant académicien que les principes économiques soient la seule base solide de la morale? N'est-on pas plutôt prêt à dire avec un membre éminent du *Political economy club*, au centenaire d'Adam Smith, que le rôle de l'économie politique est désormais fini? Il faut bien du moins concéder à M. Stanley Jevons que jamais on n'a été plus loin de s'entendre, et que la science est devenue vraiment chaotique. Dans cette nouvelle Babel, une seule voix serait assez forte pour surmonter le bruit confus des passions et des systèmes, une seule pourrait s'imposer avec une indiscutable autorité, c'est la voix de l'expérience. Mais il faut se garder de lui prêter un langage de convention et de prétendre l'assujettir elle-même à des idées préconçues. Lorsque sous l'influence de l'extension des échanges, de l'accroissement de la production et du développement de l'état, l'économie politique s'est constituée en France au siècle dernier, elle obéit à cet esprit *classique* qui régnait alors sans partage dans les salons et dont M. Taine a si finement analysé les travers. Comme toutes les sciences encore mal assises, elle a plus d'une fois cédé à la tentation de généraliser hâtivement quelque fait isolé, ou de poser des principes abstraits pour ne demander tout au plus à l'expérience qu'une vérification *a posteriori* (1). Ainsi tel auteur renommé, au lieu de chercher comment vont les choses chez les peuples où règnent le bien-être et la paix, déclare sentencieusement « que les richesses doivent être consommées selon les principes de la saine raison, » sans songer qu'il évoque le souvenir burlesque des médecins de Molière qui voulaient aussi que leurs cliens digérassent « selon les principes de la saine raison. » Autre est la marche de la vraie science. Elle fait table rase de tout préjugé et n'admet aucun principe *a priori*. Elle interroge les faits et les laisse répondre avec leur brutale éloquence. Grâce à cette méthode, qui d'elle-même redresse les vices du raisonnement et empêche les écarts de l'imagination, les sciences ont pris en moins de deux siècles un prodigieux élan qui s'accélère au lieu de se ralentir. Depuis l'antiquité, on discutait à perte de vue sur les théories physiques et chimiques sans que les philosophes aient jamais pu se mettre d'accord. C'est ainsi que pendant tout le XVIIIe siècle les chimistes se partageaient en deux camps et combattaient pour ou contre le phlogistique, cette *terre inflammable* contenue dans les corps et que la combustion seule en pouvait chasser. Quand des esprits plus positifs, au lieu de s'attacher uniquement à l'apparence extérieure des faits et de se borner à contem-

(1) Il n'est pas besoin de rappeler aux lecteurs de la *Revue* la critique spirituelle et savante que M. de Laveleye a faite ici même des formules *a priori* de l'ancienne économie politique (voyez la *Revue* du 15 juillet 1875, du 1er septembre et du 15 décembre 1876.)

pler le côté qualitatif des phénomènes, consentirent à tenir compte de toutes les observations et abordèrent l'étude des relations de quantité, on n'a pas tardé à reconnaître le vide de cette conception. Bientôt, par des mesures précises et des analyses exactes, on a pu établir une théorie qui n'est que l'expression des faits. Alors la chimie, qui existait à peine avant Lavoisier, est devenue cette science merveilleuse dont une vie d'homme suffirait difficilement aujourd'hui à dénombrer les découvertes incessantes et les applications toujours nouvelles.

On en pourrait dire autant de la géologie et de la biologie, pour ne citer que les dernières venues, nées d'hier et déjà riches de conquêtes assurées. Toutes, délaissant les systèmes, ont progessé suivant la même marche : recueillir un grand nombre de faits isolés, constater le degré de généralité dont ils sont susceptibles, établir la loi naturelle, c'est-à-dire la formule qui résume synthétiquement chaque groupe de faits, enfin soumettre ces résultats à des contrôles multipliés. La science sociale, que M. de Bonald appellé la science des sciences, ne pouvait parvenir qu'après les autres à cette phase de son évolution : elle devait être la dernière à se prêter au joug rigoureux de l'exactitude. Pour elle aussi cependant l'heure est venue d'abandonner le champ des hypothèses vagues et des théories creuses, pour se choisir une sûre méthode d'observation et pour placer ses fondations sur le terrain solide des faits. Cette double nécessité, le génie scientifique de F. Arago l'avait nettement entrevue au milieu de l'effarement des esprits entre les journées de février et de juin 1848. Deux tendances opposées se manifestaient alors parmi les gouvernans qui avaient pris la direction des affaires publiques. Les uns, auteurs de systèmes socialistes, prétendaient résoudre la question sociale en contraignant l'état à intervenir entre les patrons et les ouvriers pour régler les conditions du travail. D'autres, et parmi eux F. Arago, inquiets à bon droit des passions déchaînées par cette nouveauté, cherchaient une issue à la situation difficile créée par les ateliers nationaux. Sur l'invitation de son ami Jean Reynaud, sous-secrétaire d'état à l'instruction publique, M. Le Play prit part aux conférences intimes d'économistes et de socialistes que M. Louis Blanc présidait au Luxembourg (1). Mais le temps des discussions méthodiques n'était pas venu, et la question momentanément insoluble par la raison allait être tranchée par la force. Néanmoins les efforts

(1) Sous l'inspiration de M. Louis Blanc, *le Moniteur* a publié, dans son numéro du 24 mars 1848, le compte-rendu fort curieux d'une séance dans laquelle M. Le Play avait exposé les résultats de ses voyages d'enquête sociale auprès des paysans du Hanovre et des corporations de mineurs du Hartz.

tentés pour répondre aux anxiétés des gouvernans de cette époque ne restèrent pas sans résultats utiles. Convaincu de l'efficacité de la méthode appliquée à l'étude des faits sociaux, F. Arago fit partager sa conviction à plusieurs de ses collègues du gouvernement provisoire et de l'Académie des Sciences. De concert avec ces derniers, il pressa M. Le Play de coordonner tous ses travaux dans un ouvrage qui serait édité à l'Imprimerie nationale et soumis à l'approbation de l'Académie. C'est grâce à ce patronage, continué plus tard par M. Dumas, que parut en 1855, après sept années de nouveaux voyages, de vérifications et de contrôle, la première édition des *Ouvriers européens*.

II. — LE CHOIX DE LA MÉTHODE. — LES MONOGRAPHIES DE FAMILLES.

« Esprit exact, sévère, exigeant avec lui-même, un de ces hommes rares chez qui la conscience en tout est un besoin de première nécessité, » a dit Sainte-Beuve, M. Le Play fit pas à pas et par trois fois le tour de l'Europe. Vingt ans furent ainsi consacrés par lui à recueillir sur les questions sociales des notions précises et à les passer au creuset de son rigoureux esprit. Alors seulement « ce Bonald rajeuni, progressif et scientifique, » ajoute l'auteur des *Lundis*, écrivit « son premier ouvrage si original et si neuf, qui, sans parti-pris, est un modèle et qui devrait être une leçon pour tous les réformateurs, en leur montrant par quelle série d'études préparatoires, par quelles observations et comparaisons multipliées il convient de passer avant d'oser se faire un avis et de conclure. »

La constatation méthodique des faits sociaux présente, on ne saurait trop le redire, des difficultés particulières. Dans la plupart des sciences physiques, si l'on recueille les enseignemens de la nature par l'observation, on les sollicite en même temps par l'expérimentation, et les deux procédés se prêtent un mutuel appui. Au contraire ici les conditions d'une expérience scientifique font évidemment défaut. Nul ne pourrait reproduire, dans des circonstances judicieusement choisies et volontairement variées, les phénomènes dont les sociétés humaines sont le théâtre. Ce n'est pas que des esprits aventureux aient hésité à pousser la société hors des sentiers battus, au risque de l'engager dans une impasse ou de l'entraîner vers des abîmes. Ils la comparaient volontiers à un ingénieux mécanisme et se proposaient moins d'en dévoiler les ressorts par leurs expériences que d'en améliorer le jeu par leurs perfectionnemens. Que d'essais suggérés par l'utopie et condamnés d'avance par le bon sens ont été tentés! Combien surtout de maux et de ruines ont été provoqués par la surexcitation des illusions et la déception des insuccès, sans que le crédit des faiseurs de sys-

tèmes en ait souffert! Les meilleurs ont payé leur tribut à l'engouement pour l'innovation. Au siècle dernier, Turgot, qui réalisa tant de réformes fécondes, obéit à des entraînemens irréfléchis et voulut aussi assurer la félicité des ouvriers; mais au lieu de rajeunir d'authentiques institutions, corporations ou jurandes, il les détruisit violemment sans écouter les réclamations des intéressés : au nom de la liberté, les maîtres s'affranchirent des devoirs, et les ouvriers perdirent les droits que consacraient des coutumes séculaires. Vers le même temps, Adam Smith, après dix années de méditations solitaires loin des ateliers, montra mieux que personne la puissance du travail dans la production des richesses et formula la loi fameuse de l'offre et de la demande. Vraie dans ses rapports avec le prix des choses, cette règle ne peut sans erreur manifeste être appliquée aux relations du maître et de l'ouvrier, car le travail de celui-ci, c'est-à-dire la vie quotidienne de sa famille, ne peut, comme la vente des marchandises emmagasinées, s'accélérer ou se suspendre au gré des fluctuations du marché. Bien d'autres ont prêché le « laissez-faire » absolu, et des hommes, plus amoureux de la sonorité de la phrase que soucieux de la réalité des faits, proclament encore aujourd'hui comme unique solution « la liberté individuelle du travail. » Beaucoup sans doute, inventeurs enivrés, se flattent d'ouvrir enfin à l'humanité une ère indéfinie de bonheur, et vantent tour à tour l'association, la libre concurrence, la participation, les syndicats, la coopération. Jamais on ne sera trop réservé en face de telles expérimentations : inspirées par les illusions de la générosité, par les caprices de l'utopie, ou par les appétits de l'ambition plutôt que par les leçons du passé, elles coûtent en cas de revers toujours des larmes et parfois du sang. Il n'en va pas d'ailleurs des rapports des hommes entre eux comme de leurs rapports avec le monde physique : ceux-ci, modifiés par les progrès matériels, se renouvellent sans cesse; ceux-là, étroitement liés à la nature morale, ne se prêtent guère au changement. La pratique des siècles a depuis longtemps consacré les grands principes sociaux et prononcé sur les combinaisons peu nombreuses qu'ils comportent. Il n'y a pas, à vrai dire, de découvertes à faire, qu'il s'agisse des règles de la famille au foyer ou des coutumes du travail à l'atelier, des devoirs du père envers ses enfans ou du patron envers ses ouvriers. Du reste il y a peu d'inédit dans les inventions sociales qu'on préconise. Le passé en a connu, puis délaissé plus d'une, et la plupart des difficultés dont nous cherchons à sortir ont été prévenues ou résolues par divers moyens suivant les temps et les lieux. Pourquoi dès lors recommencer sans cesse à nos dépens des expériences dont nos devanciers ou nos émules ont déjà fait les frais?

Dans l'un des dialogues que Xénophon nous a conservés, Périclès

demande comment les Athéniens pourraient recouvrer leur ancienne vertu, et Socrate lui répond : « Il n'y a point ici de mystère; il faut qu'ils reprennent les mœurs de leurs ancêtres..., sinon qu'ils imitent du moins les peuples qui commandent aujourd'hui. » Montesquieu ne tient pas un autre langage. Ainsi les conseils des plus sages penseurs, aussi bien que l'exemple des sciences les mieux constituées, tout éloigne des spéculations théoriques et ramène à l'observation directe des faits, seule capable de conduire à des résultats précis et de faire accepter des conclusions rigoureuses. Mais en matière sociale le champ est vaste; on s'y égare infailliblement quand on s'y engage sans guide. A quel guide donner confiance? quelle méthode choisir?

Il faut récuser tout d'abord, malgré le crédit qu'elle usurpe, celle qui chercherait volontiers dans la constitution anatomique des tissus ou dans l'évolution embryogénique des organes la cause des aptitudes morales de l'homme et même le secret des lois de la société. On ne peut que regretter tout ce que dépensent inutilement de force et de talent les ingénieux philosophes qui ont placé sur une base expérimentale aussi contestable les principes de la sociologie. On comprend du reste leur erreur : plusieurs estiment que « pour appliquer avec fruit à la science sociale les habitudes d'esprit produites par l'étude de toutes les autres sciences, il suffit de se rendre maître des idées capitales fournies par chacune d'elles (1). » En voyant comment quelques-uns d'entre eux manient les procédés scientifiques, on serait tenté de croire qu'ils se contentent à peu de frais, comme Figaro, qui s'était aussi rendu maître des « idées capitales » de la politique et de l'anglais. Qui donc concevrait jamais la pensée qu'en isolant les ganglions de la fourmi ou en portant sous le microscope les cellules nerveuses de l'abeille, on saisira, dans leurs causes et dans leurs détails, les mœurs des fourmilières ou des ruches? Et qui pourrait prétendre substituer à cet égard les travaux de cabinet aux observations directes si merveilleusement fécondes quand elles sont dirigées par la sagacité d'un Réaumur ou d'un Huber? Il serait à coup sûr encore plus étrange d'espérer atteindre, par la dissection anatomique du cadavre ou même par l'analyse psychologique de l'individu, les lois propres aux sociétés humaines, lois bien autrement délicates et complexes, puisque la fixité de l'instinct a fait place ici au libre jeu de la volonté.

Il ne suffirait pas davantage de recourir à la seule statistique. Dans les unités abstraites et derrière les totaux sans nom, retrouverait-on l'homme réel qui vit, qui aime, qui souffre? Et ce froid attirail ne déroberait-il pas souvent à l'observateur ce qu'il lui im-

(1) Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, p. 340.

porte surtout de connaître, les idées et les sentimens intimes dont les mœurs et les institutions ne sont que la forme extérieure? Sans doute la statistique réunit des documens d'une inappréciable importance : commentés par le présent, qui en tire d'utiles enseignemens, ils réservent encore à l'avenir de précieuses trouvailles; mais tout n'est pas d'une égale valeur, tant s'en faut. Trop de gens croient imiter à bon marché les procédés des sciences exactes parce qu'ils remuent à tort et à travers des légions de chiffres. A les voir aligner ensemble des totaux disparates et supputer imperturbablement des moyennes sans réalité, on devine qu'ils ont appris de Sganarelle tout ce qu'on peut dire impunément aux gens qui ne savent pas le latin. En outre les documens statistiques, même recueillis avec le soin le plus scrupuleux, ont été rassemblés suivant des méthodes variées, calculés avec des procédés divers et réunis pour répondre à des besoins différens; ils sont par suite difficilement comparables et se prêtent avec peu de souplesse aux usages multiples auxquels on les prétend faire servir. Personne au surplus n'a précisé plus justement que le *Bureau de la statistique du travail* de Boston à quelles critiques peut donner lieu ce mode d'information. « Il n'y a point, dit le rapport de 1875, de sources aussi précieuses pour celui qui étudie les problèmes sociaux que les statistiques, mais à la condition qu'elles soient fondées sur des investigations originales faites honnêtement par des personnes compétentes (*original investigation honestly made, by competent persons*); mais, si quelqu'une de ces qualités vient à manquer, ce sont les pires de toutes les informations et les plus dénuées de valeur (*the most misleading and worthless*). » Le rapport insiste notamment sur les vices du système trop employé, qui consiste à expédier en blanc des *imprimés* destinés à être remplis par les mains les plus diverses et retournés ensuite à la bureaucratie centrale dont ils émanent. Celle-ci, dès lors, n'a d'autre rôle que de faire des additions parfois fantaisistes, de calculer des moyennes souvent trompeuses et de publier enfin des documens d'une autorité toujours contestable. D'ailleurs les commissaires, joignant l'exemple au précepte, pratiquent eux-mêmes la méthode des enquêtes directes et des observations prises sur le vif. Ils semblent s'être inspirés, comme M. Le Play, des conseils de Descartes. « Je quittai entièrement l'étude des lettres, dit l'auteur du *Discours sur la méthode*; j'employai le reste de ma jeunesse à voyager, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions... Car il me semblait que je pourrais rencontrer beaucoup plus de vérités dans les raisonnemens que chacun fait touchant les affaires qui lui importent et dont l'événement le doit punir bientôt après, s'il a mal jugé, que dans ceux que fait un homme de lettres dans son cabinet touchant des spéculations qui ne pro-

duisent aucun effet et qui ne lui sont d'autres conséquences, sinon que peut-être il en tirera d'autant plus de vanité qu'elles seront plus éloignées du sens commun, à cause qu'il aura dû employer d'autant plus d'esprit et d'artifice à les rendre vraisemblables. »

Dès qu'on abandonne les spéculations théoriques pour toucher la réalité des choses dans une enquête personnelle de ce genre, on s'aperçoit bien vite que, pour acquérir de justes notions sur l'état d'une société ou même pour apprécier la situation spéciale d'une population ouvrière, il ne suffit pas dans cet organisme d'étudier l'atome, c'est-à-dire l'individu isolé du milieu auquel mille liens le rattachent; il faut observer la cellule vivante, c'est-à-dire la famille, véritable unité sociale. Un peuple ne se compose pas en effet de citoyens naissant enfans trouvés pour mourir célibataires. Le souvenir des ancêtres et le dévoûment aux descendans, le soin de l'enfance et la protection de la vieillesse, l'attachement au foyer et les travaux de l'atelier domestique, tout concourt à faire de la famille un petit monde de sentimens et d'intérêts, à la fois l'image et le fondement de la patrie. C'est naturellement parmi les familles ouvrières, surtout parmi les familles rurales que l'observateur devra porter ses investigations et choisir le sujet de ses études; là est à vrai dire le fond même de la population. Moins exposées que les classes supérieures aux fluctuations sociales, plus subordonnées dans leur vie matérielle et dans leur activité physique au climat et aux productions du sol, les classes ouvrières offrent par ces motifs les meilleurs caractères de la nationalité et la plus nette empreinte du génie local. En même temps que les traditions du passé, les vieilles mœurs, les usages surannés et les patois oubliés s'y conservent avec plus de persistance, les moindres changemens qu'apporte le progrès des temps ne manquent pas de s'y manifester par les modifications que subissent la tenure des terres, le régime des ateliers, les coutumes de la famille, les relations des classes ou les institutions de l'état. Mille traits délicats des rapports sociaux qui échapperaient à l'observateur même attentif viennent d'eux-mêmes se refléter devant lui dans les détails intimes de la vie des familles. Logement, nourriture, vêtement, redevances, impôts, assurances, culte, instruction, service de santé, récréations, revenus, salaires, droits d'usage ou droits à l'assistance, tout ce qui concerne les besoins moraux ou les intérêts économiques du ménage se traduit par une recette ou par une dépense soit en argent, soit en nature. Enfin l'épargne, indice de travail et de prévoyance, est le meilleur critérium qui puisse faire reconnaître si la famille est capable de s'élever par ses vertus dans la hiérarchie sociale. L'élément fondamental de la monographie d'une famille est donc l'établissement de son budget annuel. Là est le trait

caractéristique de la méthode dont l'auteur des *Ouvriers européens* a exposé à la fois la théorie et l'application. Qu'on nous permette, malgré l'aridité du sujet, d'y insister un moment.

Tout d'abord une pareille étude, pour qu'elle puisse donner ses fruits, doit être inspirée par un amour sincère de la science qui porte à rechercher la vérité et à enregistrer les faits avec une scrupuleuse exactitude. Sans aucun doute un auteur pourra souvent se mettre au travail en vue de démontrer un principe erroné qui a ses sympathies; mais l'application impartiale de la méthode suffira même alors à lui faire distinguer le vrai du faux. Il faut en outre savoir gagner la confiance des modestes ménages que l'on veut décrire. Ce n'est jamais par l'appât d'une rémunération qu'une famille consentira à initier pendant huit ou dix jours à tous les secrets de sa vie intérieure un observateur étranger; elle répondra au contraire à des questions minutieuses si elle reconnaît que l'enquête a pour seul but d'améliorer, par la constatation préalable des faits, la condition des classes ouvrières. Une autre difficulté exige pour être vaincue la plus patiente sagacité. Non-seulement les interrogations prolongées fatiguent l'attention de la famille, mais le plus souvent ces braves gens ont laissé couler leurs jours sans se regarder vivre, et lorsqu'il s'agit de recueillir les élémens si précis d'un budget, on échange alors le même dialogue que *le Savetier et le Financier :*

— Eh bien! que gagnez-vous, dites-moi, par journée?
— Tantôt plus, tantôt moins...

Dans ces existences, au premier abord si monotones, mille incidens viennent sans cesse déranger l'uniformité : une maladie, un mariage, une bâtisse, un chômage, une perte de bétail ou l'acquisition d'un enclos. Aussi faut-il beaucoup de soins et d'efforts pour faire le bilan d'une année moyenne. Autour de chacun des budgets, ainsi laborieusement établis avec leurs comptes justificatifs, se coordonnent à leur rang une foule d'observations qui définissent les conditions naturelles du climat et du sol, les travaux et les industries de la famille, ses habitudes et son genre de vie, son histoire et ses besoins moraux. Puis, à la suite, trouvent place des aperçus plus généraux sur les élémens de la constitution sociale du pays, tels qu'ils se révèlent dans la rédaction des monographies : productions spontanées et méthodes agricoles, mode d'engagement des ouvriers par les patrons à titre permanent ou momentané, forcé ou volontaire; législation civile et commerciale; communautés anciennes et associations modernes, depuis les *artèles* russes ou les *bergslags* suédois jusqu'aux *trade's unions* de l'Angleterre; régime patriarcal, institutions féodales, patronage, émigration... Les faits les plus intéressans sont précisément ceux dont la famille elle-

même est inconsciente et que les statistiques, par leurs procédés ordinaires, ne peuvent atteindre : ainsi le rôle des subventions de toute sorte, aussi importantes parfois que les salaires et pourtant presque toujours méconnues, par exemple la jouissance gratuite de l'habitation, du jardin ou d'un champ, les allocations payées par le patron ou le seigneur pour les dépenses de santé ou les frais d'école, les impôts ou les assurances, enfin les droits d'usage, pâture, affouage, chasse, pêche, cueillettes; de même la satisfaction des besoins moraux qu'exprime si confusément le terme général de dépenses diverses, et qui comprend le service du culte, l'éducation des enfans, les sociétés d'assurance ou d'instruction, les livres, les journaux et les récréations.

Il semble que rien ne puisse échapper ici, grâce à la précision et à la sensibilité de l'instrument dont l'observateur est armé. Le cadre des monographies, élaboré et perfectionné pendant vingt années d'études, éprouvé par bien d'autres travaux postérieurs, sans cesse soumis aux critiques de tous, assigne à l'avance les cases diverses où les résultats de l'observation doivent être enregistrés. En outre, condition indispensable pour des documens scientifiques, toutes les monographies tracées dans ce cadre uniforme sont rigoureusement comparables entre elles. Guidé dans ses investigations, prémuni contre toute omission, l'observateur ne trouvera-t-il pas dans sa méthode même le moyen d'être exact et complet? Et ne pourra-t-il pas donner d'une main sûre au portrait qu'il dessine toutes les retouches qui le rendront ressemblant? Telle était du moins l'opinion de Sainte-Beuve sur « ces monographies si exactes et si complètes qui ne laissent rien à désirer et qui sont d'excellentes esquisses à la plume. » Sans doute de tels documens veulent être scrupuleusement contrôlés, et leur auteur, avec l'impartialité du savant, convie à ces vérifications adversaires et amis. Sans doute aussi d'autres chemins peuvent être ouverts qui conduiront avec sûreté à la découverte du vrai. On doit reconnaître du moins que les travaux dont *les Ouvriers européens* ont fourni le modèle représentent l'un des plus puissans efforts qui aient été tentés pour introduire dans la science sociale les procédés rigoureux d'investigation qui, après avoir donné un prodigieux essor aux sciences physiques, renouvellent si brillamment l'étude de l'histoire.

III. — LA GÉNÉRALISATION DE LA MÉTHODE ET LES OBJECTIONS QU'ELLE SOULÈVE.

Il ferait à coup sûr une heureuse trouvaille, celui qui, en déchiffrant un palimpseste oublié, retrouverait quelque monographie semblable de la vie antique : le batelier du Nil ou le pêcheur de la mer Égée,

le potier étrusque ou le marchand phénicien, l'artisan d'Herculanum ou le laboureur du Latium, le mineur cantabre ou l'orfévre gaulois. En scrutant ainsi dans ses détails intimes l'existence journalière des ouvriers de tous les temps, on saisirait mieux que par toute autre étude ce nœud vital des sociétés, les rapports des classes qui protégent avec celles qui sont protégées. Il serait curieux de s'asseoir au foyer du serf attaché à la glèbe ou d'entrer dans l'atelier du bourgeois fier de ses libertés communales, afin de vivre de leur vie et de penser leurs pensées. A défaut de documens statistiques, que n'avons-nous de petits tableaux d'intérieur peints par les maîtres d'autrefois. Aussi quand Froissart nous dit : « Je me suis de nouveau réveillé et entré dedans ma forge pour ouvrer et forger en la haute et noble matière de laquelle au temps passé je me suis ensoigné, » on se prend à regretter que l'inimitable conteur ne donne place en ses récits qu'aux gentes prouesses des barons, et ne *s'ensoigne* pas d'une moins noble matière à laquelle son génie aurait prêté un charme incomparable. Un des plus remarqués parmi ceux qui tiennent à honneur de se rattacher à l'école de M. Le Play a prouvé, par les excellens complémens qu'il a lui-même ajoutés à la monographie primitive, combien sont intéressantes les études successives sur une même famille. Il a suivi pas à pas dans les péripéties de sa décadence et les angoisses de son agonie cette famille de paysans pyrénéens, les Mélouga à laquelle un maître éminent a consacré ici même un travail instructif (1). Pareil intérêt s'attacherait à une série de monographies qui retraceraient pour des époques diverses un même type social. En observant ainsi sur chaque profession le reflet des transformations de la société, on rencontrerait plus d'un enseignement profitable. On constaterait, par exemple, que dans l'exploitation de la pêche côtière, qui ne réclame pas de gros capitaux et ne met guère en commun que la force physique, on a toujours fait appel à la coopération, sans que pour cela ce régime se soit étendu aux autres modes d'activité, — que d'autre part le rôle des communautés agricoles s'est peu à peu réduit et que cette forme du communisme, loin de représenter les promesses de l'avenir, n'est qu'un débris arriéré du passé. Maint travail encore peut trouver une solide base expérimentale dans l'histoire d'une famille suivie à travers plusieurs générations. C'est ainsi que M. Dugdale vient de rattacher à la monographie d'une dynastie de voleurs, — les *Jukes*, — une très utile enquête sur le paupérisme et la criminalité dans l'état de New-York (2). Dans cet

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1872, la remarquable étude de M. H. Baudrillart sur *la Famille et la loi de succession en France.*

(2) R. L. Dugdale. *The Jukes, a study in crime, pauperism, disease and heredity, also further studies of criminals*, New-York, 1877.

essai de pathologie sociale, l'auteur refait la généalogie et raconte la vie de ces malheureux malgré les hasards d'une filiation peu correcte; il montre par les faits quel terrible héritage de débauche et de maladies, de misère et de crimes pèse sur eux depuis le début du dernier siècle; il déduit enfin de l'observation les réformes désirables, notamment l'extension du système familial dans les établissemens pénitentiaires destinés à la jeunesse. Bien d'autres aspects des problèmes sociaux seraient mieux compris, si les matériaux ne manquaient pour faire remonter des enquêtes semblables au loin dans le passé.

Heureusement nous pouvons ressaisir dans l'espace ce qui nous échappe dans le temps. M. Charles Dupin l'a dit dans le rapport déjà cité : « L'étude simultanée du sort des classes ouvrières dans les pays situés à l'orient, au centre, à l'occident de l'Europe, équivaut réellement à l'étude de trois époques différentes, l'état ancien, l'état transitoire et l'état récent des peuples les plus avancés dans l'industrie, dans les arts et dans les sciences. » Ainsi, sans beaucoup s'écarter, on peut retrouver dans la réalité actuelle la plupart des systèmes sociaux que le passé a pratiqués, suivant les conditions naturelles du sol et le développement progressif de la race : la constitution patriarcale en Turquie, le régime des communautés agricoles en Russie, les institutions féodales en Hongrie... L'analyse méthodique des transformations qui s'accomplissent sous nos yeux chez les divers peuples éclaire d'un jour plus franc les origines et l'histoire de la société moderne. Aussi, répondant au vœu émis par l'Académie des Sciences, de nombreux observateurs ont étendu l'horizon de leurs recherches et appliqué à la description des *ouvriers des deux mondes* le modèle donné par les monographies d'ouvriers européens (1). De curieux types, le mineur des *placers* californiens, le paysan en communauté de la Chine, le mulâtre affranchi de la Réunion, le parfumeur de Tunis, l'agriculteur du Canada, sont venus occuper, sans les remplir, des lacunes encore larges. Même en Europe, bien des monographies restent à écrire pour faire connaître certaines régions, l'Italie entre autres, si diverse par ses caractères naturels. Avec la même *actualité* qu'en 1855, on peut désirer que des budgets de Slaves, de Grecs, de Latins et de musulmans, dans les provinces de la Turquie européenne, viennent jeter la lumière sur le sort présent et sur l'avenir des contrées où sont aujourd'hui débattus les destins du monde.

(1) Parmi les savans étrangers qui ont le plus chaleureusement joint leur suffrage et leurs encouragemens à ceux de l'Académie, il convient de citer M. le docteur Schœffle, professeur à l'université de Tubingue et plus tard ministre du commerce de l'empire austro-hongrois, et surtout M. Quételet, dont les beaux travaux se sont souvent rencontrés avec ceux de M. Le Play.

D'excellens esprits cependant ont opposé à la généralisation de la méthode des monographies quelques objections dont il faut tenir grand compte. Nous n'avons pas à revenir ici sur les difficultés que présentent le choix des familles à décrire et l'enquête qu'il leur faut faire subir. La plus éloquente des réponses est dans les monographies elles-mêmes, qui prouvent assez que de pareilles difficultés peuvent être victorieusement résolues; mais d'autres critiques plus graves ont été soulevées. La plus ordinaire a trait aux minutieux détails qui remplissent les budgets. A quoi sert, dit-on, de savoir par le menu ce que chaque ménage possède d'ustensiles sans valeur? Qu'importe le poids exact de salade ou de poivre consommé dans l'année? Pourquoi inventorier une à une chaque pièce du trousseau?.. Il eût été peut-être suffisant en effet, et sûrement plus facile, de s'en tenir à des énonciations générales et d'indiquer en gros la part de chaque sorte de recettes ou le chiffre de chaque espèce de dépenses. L'auteur des *Ouvriers européens* ne s'est pas contenté si aisément. Ingénieur des mines, professeur de métallurgie, il était habitué de longue main aux pesées délicates des analyses chimiques. Menant de front les recherches de la science et l'appréciation des faits sociaux, il a voulu apporter la même précision dans les deux ordres d'études. On doit lui concéder qu'en arithmétique il n'y a point de demi-exactitude, et qu'une comptabilité perd toute sa valeur si elle a été établie par à peu près. D'ailleurs cette extrême poursuite du détail oblige l'observateur à des investigations scrupuleuses, lui évite de regrettables méprises, et lui fait rencontrer chemin faisant plus d'une découverte imprévue. La composition de l'ameublement, la préparation du mets national, la description des vieux costumes, les cérémonies des fiançailles, ou maint autre tableau de mœurs mêle un charme pittoresque aux aperçus techniques et permet de voiler, sans jamais les cacher, les contours un peu secs de la froide statistique. En outre, l'étude comparative d'un même chapitre du budget à travers les diverses monographies, en même temps qu'elle éveille l'attention de l'observateur, éclaire mille faits instructifs; par exemple les précieuses ressources qu'apportent à la famille les industries domestiques qu'elle entreprend à son propre compte, l'importance des travaux exécutés par la femme au foyer, le défaut ordinaire de prévoyance qui est la cause fondamentale de l'infériorité des populations ouvrières. Les récréations, pour ne citer que le moindre de tous ces sujets, offrent à elles seules un curieux aspect des mœurs locales. Ainsi, dans les campagnes de la Russie, certains travaux extraordinaires, exécutés avec le concours gratuit des voisins, sont l'occasion de repas copieux et se transforment en véritables fêtes : telles sont les *heummin* des Bachkirs, les *pomotch* des paysans d'Orenbourg, et l'on retrouve-

rait les mêmes corvées récréatives sous les noms de *dévès-bras* dans la Bretagne, et de *grandes journées* dans le Béarn. Souvent l'élévage des animaux domestiques, une industrie accessoire ou un petit négoce, devient, en même temps qu'un profit, une occupation favorite; puis c'est la foire de la ville voisine et les nombreux anniversaires de famille, les récits de l'aïeul dans les veillées d'hiver où s'échangent les promesses de mariage, les danses et les chants des jeunes filles dans les soirs d'été à l'occasion de la récolte des foins, l'usage du tabac et des spiritueux, la chasse et les jeux d'adresse pour les hommes; les causeries ou les promenades des femmes entre elles, et surtout chez les Marocains leurs réunions dans les cimetières, etc... Il y a loin de ces modestes récréations rurales aux plaisirs coûteux qui, dans les grandes cités, absorbent trop souvent une part notable des ressources. Une des monographies publiées par la Société d'économie sociale accuse de ce chef, pour un tailleur d'habits de Paris, une dépense de 600 francs, qui représente le tiers du budget annuel. Enfin un fait, en apparence insignifiant, prend parfois un intérêt réel. Par exemple, chez une famille de paysans des steppes d'Orenbourg, les chiffres du budget avaient révélé que les carottes et les navets formaient depuis peu un aliment de prédilection pour les femmes et les enfans. De là une observation piquante : tout en cédant avec bonté aux désirs de ses brus et de ses filles, le vieux chef de maison, fidèle à la coutume, repoussait avec mépris pour lui-même ce changement au régime alimentaire. Sans se rendre compte des avantages que l'esprit d'innovation pouvait avoir à cet égard pour l'hygiène de la famille, le vieillard faisait remarquer, avec une profonde connaissance du cœur humain, « que les femmes entraînent toujours les hommes à changer l'ordre établi, et que Dieu avait dû donner à la barbe la force et l'autorité nécessaires pour contenir dans de justes bornes l'influence du sexe faible. » Dans les Balkans, l'inventaire des vêtemens d'une famille bulgare montre toujours respecté un vieil usage déjà consigné dans Hérodote, et qui veut pour ornement à la toilette des femmes des plaques ou mieux des pièces de monnaie d'or. Par là le goût de la parure et la rivalité des amours-propres, au rebours de ce qui se voit ailleurs, sont les plus vifs stimulans à l'épargne. Au revers de l'Oural, sous la tente de feutre des Bachkirs, c'est la longueur même de l'interrogatoire auquel se prête le chef de famille qui provoque tout à coup l'intervention de sa femme. Malgré la présence des étrangers et des enfans, elle l'apostrophe avec animation pour lui reprocher de délaisser le travail urgent de la fenaison. Le mari l'écoute avec déférence et la calme avec les argumens bien sonnans fournis par les voyageurs; mais l'incident suffit à prouver que *ce qui plaît aux dames* n'a pas varié depuis

la fée Urgèle, et que, même en pays musulman, si elle le veut,

Femme toujours est maîtresse au logis.

Beaucoup d'autres remarques fines et humoristiques feront pardonner à l'auteur d'avoir associé les détails infimes aux considérations morales ou économiques de l'ordre le plus élevé. Il n'a fait que suivre l'exemple de Vauban, dont il s'est plu à rappeler lui-même le souvenir. « Il s'informait avec soin, dit Fontenelle, de la valeur des terres, de ce qu'elles rapportaient, de la manière de les cultiver, des facultés des paysans, de ce qui faisait leur nourriture ordinaire, de ce que leur pouvait valoir en un jour le travail de leurs mains : détails méprisables et abjects en apparence, et qui appartiennent cependant au grand art de gouverner. » Au surplus, là comme partout, c'est par la pratique que l'observateur peut apprendre à se servir avec discernement de l'instrument de recherche dont il doit faire usage. Après quelques tâtonnemens il saura distinguer ce qu'il peut négliger comme superflu, sans rien sacrifier de ce qui est nécessaire.

On a reproché aussi à l'auteur des *Ouvriers européens* de s'être créé un style abstrait et géométrique, hérissé de termes et de formules, toujours fatigant à suivre, parfois même difficile à saisir. Cette critique, que la première édition ne nous semble guère avoir justifiée, sera peut-être encore adressée à la seconde. Nous sommes loin sans doute de cette langue des salons, élégante et superficielle, qui permettait à Diderot de traiter couramment les plus hautes matières sociales sans étonner même ceux qui n'avaient jamais médité que leur livre d'*Heures*. N'est-ce pas là cependant une de ces obligations auxquelles il faut souscrire? Quand on abandonne les généralisations aventureuses pour le terre à terre de l'expérience, il est clair qu'il faut proportionner l'exactitude du langage à la précision de la pensée. Les sciences, à mesure qu'elles se constituent, s'accommodent mal du précepte de Buffon, et ne peuvent plus avoir attention à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux. Il leur faut adopter une nomenclature et un vocabulaire. Plus elle se formulera nettement, plus la science des sociétés devra s'astreindre, sans cesser d'être littéraire, à n'user, comme les sciences physiques, que de termes rigoureusement définis.

Enfin on a souvent pensé qu'au lieu de consacrer beaucoup de temps et de peine à établir savamment une monographie de famille, il était plus urgent d'attaquer de front les questions brûlantes et de prendre pour ainsi dire corps à corps les plus graves problèmes. Quoiqu'un semblable procédé paraisse devoir mener plus rapidement à la connaissance des lois générales, l'histoire du développement des sciences affirme une conclusion contraire. Longtemps la

géologie, par exemple, est restée flottante entre les systèmes des philosophes et les fictions des poètes : les premiers travaux qui lui ont donné une solide assiette n'avaient pas pour but la solution d'une question générale et se bornaient à analyser de près, dans une localité restreinte, un petit nombre de faits bien délimités. C'est ainsi que par de modestes observations un potier de génie, Bernard Palissy, a pu devancer les savans et faire entrevoir, dans ses *Discours admirables*, les lois qui régissent la formation des terrains sédimentaires et la circulation des eaux souterraines. De même la féconde conception des substitutions, qui a ouvert de si larges horizons à la chimie organique, a été suggérée à M. Dumas par l'examen minutieux des réactions du chlore sur les carbures d'hydrogène. Encore aujourd'hui le domaine de nos connaissances, déjà fort élargi, s'agrandit plutôt par de patientes analyses de détail que par de brillantes études d'ensemble. La science sociale n'aura pas un sort différent : elle ne s'avancera d'un pas sûr dans la voie du progrès que si elle s'accoutume à imiter la marche prudente des sciences qui l'ont précédée.

Il appartient tout spécialement aux congrès de statistique et aux sociétés de géographie de propager l'emploi de la méthode des monographies de familles pour la discussion des problèmes économiques et pour la description des peuples étrangers. Déjà, nous l'avons dit, le Bureau de la statistique du travail à Boston, en même temps qu'il adoptait comme procédé d'enquête les observations personnelles, empruntait aussi aux monographies tout au moins les grandes divisions de leur cadre. A la vérité, au lieu de peindre d'une touche ferme quelques tableaux complets, les commissaires ont préféré esquisser légèrement de très nombreux croquis. Ils ont été conduits alors à sacrifier bien des détails. Ainsi, dans le chiffre des recettes, les subventions et les bénéfices tirés des industries domestiques ne figurent jamais; on ne peut guère penser cependant que les ressources de ce genre, qui jouent encore un certain rôle parmi les populations si condensées de nos grandes cités, ne viennent pas s'ajouter aux salaires chez quelqu'un des 397 ménages dont les budgets ont été publiés. Quoi qu'il en soit, de telles monographies, accompagnées de rapports sur les différentes sections des budgets, mènent déjà à des conclusions importantes. Ainsi plus de la moitié des ménages étudiés réalisent des épargnes; la plupart ont un logement confortable, une nourriture substantielle et des vêtemens décens; il est presque sans exemple que la mère de famille soit ouvrière au dehors, mais par contre le travail des jeunes enfans intervient le plus souvent pour une part notable dans les recettes (1).

(1) M. Claudio Jannet, à qui nous devons ces documens, prépare sur ce sujet un travail qui sera le complément de son livre sur *les États-Unis contemporains*.

Ces observations, même incomplètes à certains égards, sont donc fort précieuses encore et mériteraient d'être partout imitées.

La géographie n'est pas moins intéressée que la statistique au développement de la méthode d'enquête sociale. Rien ne révèle avec plus de précision que les monographies l'influence prépondérante qu'exercent sur la constitution sociale d'une race l'étendue du sol non défriché dont elle dispose et les productions spontanées que lui offre son territoire. Pour l'auteur des *Ouvriers européens*, ces deux éléments, dont l'importance se traduit par les chiffres des budgets, sont décisifs en ce qui touche l'organisation de la famille, l'institution de la propriété, le régime du travail et le système de l'émigration. On doit donc désirer que l'attention des voyageurs soit dirigée vers l'observation méthodique des faits sociaux, afin de contrôler sans cesse et d'étendre à de nouvelles régions les résultats acquis par les travaux antérieurs. On donnera ainsi pleine satisfaction à l'une des nécessités les plus pressantes de notre époque. En Angleterre comme aux États-Unis, de puissantes associations libres, *for social science*, provoquent déjà d'importantes recherches et prennent l'initiative de congrès ou de publications qui en répandent largement la connaissance. En France, malgré l'impulsion que l'Académie des Sciences morales donne aux travaux économiques, deux sociétés sœurs, la Société d'économie politique et la Société d'économie sociale, sont à peu près seules à poursuivre l'étude des problèmes sociaux. Elles unissent leurs efforts pour une œuvre commune, ainsi que le disait dans une circonstance récente un savant économiste, M. Joseph Garnier; mais elles ne disposent ni des ressources ni de la publicité qui donnent tant d'éclat aux associations anglaises et et américaines. Il est temps que notre patrie cherche à regagner l'avance qu'elle a laissé prendre à ses émules. Elle est particulièrement propre, par la netteté de son génie et la précision de sa langue, à les seconder efficacement. Que de toutes parts des observateurs consciencieux se mettent à l'œuvre et s'attachent à recueillir, par les procédés sûrs des enquêtes directes, de nombreux matériaux d'information. Alors la science des sociétés, comme celle de la nature, reposera sur d'inébranlables fondations, et il deviendra possible dans un avenir peu éloigné de créer, au grand honneur de la science française, un enseignement méthodique des principes sociaux rigoureusement déduits de l'observation des faits.

IV. — L'APPLICATION DE LA MÉTHODE A L'ÉTUDE DES OUVRIERS DE L'ORIENT.

Au terme de ce travail, alors que l'édition nouvelle ne soumet encore à la critique que les monographies de l'Orient, ce n'est ni le

lieu ni le moment de discuter les conclusions générales auxquelles l'auteur des *Ouvriers européens* a été conduit par ses longues études. Le plan de réforme sociale auquel s'attache le nom de M. Le Play, bien que solidement appuyé d'après lui sur la stricte observation des faits, soulève parmi les meilleurs esprits des divergences d'opinion considérables. En défendre ou en attaquer les principes exigerait donc une discussion approfondie, éclairée par des jugemens compétens, poursuivie avec l'ampleur nécessaire. Nous ne pouvions assumer une si lourde tâche, et nous avons voulu nous restreindre, pour envisager les développemens actuels de la méthode, au point de vue spécial où l'Académie des Sciences s'était placée pour en stimuler les premières applications. « Les recherches sont-elles originales? portent-elles sur un objet important? Les faits ont-ils été soigneusement observés? sont-ils exposés avec méthode et surtout sont-ils rendus avec fidélité? » Voilà les seules considérations dont nous eussions à nous préoccuper. Si, comme nous voudrions l'avoir su prouver, la méthode d'investigation est rigoureuse, si l'emploi en est fait avec l'impartialité scientifique, les faits enregistrés par elle porteront eux-mêmes leurs conclusions logiques. Pour mieux faire apprécier cependant la valeur et l'intérêt des monographies de familles, il convient d'indiquer au moins quelques-uns des faits principaux que met en relief l'étude méthodique des ouvriers de l'Orient.

Il est, on peut le dire, une « patrie de la vertu, » c'est-à-dire un ensemble de conditions naturelles qui rendent le devoir plus facile à remplir, tandis qu'ailleurs le genre de vie augmente au contraire les difficultés de la pratique du bien et exige de l'homme un degré de vertu plus élevé, partant plus rare. Pour M. Le Play, cette patrie de la vertu est la grande steppe, vaste région de plaines herbeuses qui forme la Russie méridionale et se prolonge au loin à travers l'Asie. Dénué d'arbres, coupé de cours d'eau peu nombreux et toujours encaissés, exposé sans défense aux agens météorologiques, ce *pays des herbes* est difficilement habitable pendant les sécheresses de l'été ou les froids de l'hiver, si ce n'est dans quelques districts abrités au pied des collines; mais au printemps, herbes et fleurs y croissent en abondance : les chevaux et les bœufs, les chameaux et les tentes disparaissent ensevelis dans cet océan de verdure qui frissonne et ondule au caprice du vent. De temps immémorial c'est la patrie des nomades; la vie des patriarches s'y perpétue avec une vraie majesté biblique et une sereine élévation morale. Ce qu'avait indiqué l'étude de plusieurs familles sur le versant sibérien de l'Oural a été constaté aussi par les observateurs les plus indépendans et les plus compétens, par le père Huc, missionnaire en Mongolie, comme par le général Vlangaly, ambassa-

deur de Russie à Pékin. Au surplus, la simplicité de mœurs, la droiture des relations, la fierté du caractère des nomades, ont été célébrées à l'envi par tous les auteurs de l'antiquité, poètes, géographes ou historiens, d'Homère à Horace, d'Hérodote à Strabon ou Justin. « Il est admirable, dit ce dernier, de voir que les Scythes soient doués par leur propre nature de vertus que ni le long enseignement des sages, ni les préceptes des philosophes, n'ont pu inculquer aux Grecs, et que la civilisation se montre, au point de vue des mœurs, au-dessous de l'inculte barbarie. Tant il est vrai que l'ignorance des vices est plus profitable chez les barbares que ne l'est chez les civilisés la connaissance de la vertu. » Quelques voyageurs, il est vrai, ont en partie contesté ces appréciations; mais on peut croire qu'ils ont moins connu les pasteurs errans de l'intérieur des steppes que les hordes de cavaliers qui, sur les frontières indécises des souverainetés voisines, vivent de rapine et de pillage. Il en est de ces tribus comme des nomades que le simple contact des trafiquans grecs, au dire de Strabon, avait suffi à corrompre. Malheureusement les grandes voies ferrées qui bientôt sillonneront l'Asie centrale seront, à cet égard, encore plus efficaces que les relations commerciales des anciens. Elles feront payer leurs bienfaits matériels en infligeant une réelle dégradation morale aux populations que touchera tout à coup notre civilisation avancée.

Lorsqu'on s'éloigne du pays des herbes pour se rapprocher de l'Europe et traverser la Russie, on observe les diverses phases des transformations sociales qui se sont opérées en Occident par le défrichement du sol forestier et le développement de la vie sédentaire (1). Parmi les nombreuses familles qu'il a étudiées dans cette région, M. Le Play a choisi pour les publier cinq monographies d'ouvriers russes. Les uns, dans la Bachkirie, renommée pour la grâce de ses printemps, restent encore à demi nomades, répugnent aux labeurs agricoles et vivent du lait de leurs jumens, comme les Hippémolges et les Galactophages de l'antiquité. D'autres, aux laveries d'or et aux forges de l'Oural, appliquent leurs efforts à créer des clairières et des cultures au milieu des forêts près des exploitations métallurgiques. Puis viennent les vrais agriculteurs, tels que les paysans des terres noires d'Orenbourg, qui sont fixés au domaine

(1) Au retour de son expédition de 1875, M. Nordenskiöld a remonté le Jénissei. Même avant d'atteindre le cercle polaire, le célèbre voyageur avait rencontré des forêts qu'il n'hésite pas à appeler les plus vastes et les plus magnifiques de l'ancien continent. Plus au sud commencent des plaines sans pierres couvertes de terre noire (*tchernoziem*). Presque inhabitées, ces campagnes, aussi fertiles que celles de la Russie méridionale, s'étendent sur plusieurs centaines de milles et n'attendent que la charrue pour donner d'abondantes moissons. On voit quel riche avenir les vallées sibériennes réservent à la colonisation et à l'agriculture.

seigneurial par un régime de corvées; plus loin et surtout dans les districts où les paysans peuvent, comme dans le bassin de l'Oka, accroître leur pécule par les profits de l'émigration périodique des jeunes ouvriers vers les villes, le régime des redevances (*obrok*) s'est substitué à la corvée. La constitution sociale, qui chez les nomades fait de chaque chef de famille une sorte de petit souverain groupant autour de ses tentes tous les rejetons de sa race, a laissé place au régime féodal, mais l'esprit patriarcal a survécu. Avant les réformes de 1861, l'autorité paternelle s'exerçait librement pour dresser l'enfance et maintenir les jeunes ménages dans le respect de la tradition; les propriétaires du sol et les chefs d'atelier étaient moralement tenus de veiller au bien-être de leurs subordonnés; ils étaient unis les uns aux autres par des sentimens de solidarité qui rappelaient les liens de famille. Le passage de la corvée à l'obrok était le prélude de l'émancipation, qui se serait produite par la lente évolution des intérêts, si la généreuse initiative du souverain n'en avait devancé l'heure. Nous n'avons pas à revenir sur une question qui a été dernièrement ici l'objet d'études approfondies (1). L'ukase est d'ailleurs encore récent, le rachat du servage est loin d'être opéré partout, et les résultats de la transformation se prêtent plus aux conjectures qu'aux observations. M. Le Play signale cependant parmi les traits heureux plus de travail, plus d'épargne, plus d'essor chez les populations ouvrières les mieux douées, moins d'absentéisme chez les propriétaires ruraux, plus d'aisance chez les deux classes sur les terres fertiles. Par contre, les familles faibles ou imprévoyantes ont perdu leur bien-être traditionnel, et une classe de pauvres commence à se former; la petite noblesse, surtout celle dont les biens étaient déjà grevés d'hypothèques, a été souvent réduite à l'indigence. En outre, la suppression forcée du pouvoir seigneurial a porté atteinte à la nationalité russe en affaiblissant les influences morales qui maintenaient la croyance à la religion et le respect de l'autorité. Enfin l'industrie des cabaretiers a pris subitement un accroissement considérable, et là comme ailleurs dégrade la race en spéculant sur ses vices. La meilleure garantie d'avenir est dans le rôle des communautés rurales, que l'acte d'émancipation a sagement fortifiées. Si ces institutions, en effet, stimulent peu l'énergie du travail et entravent souvent la carrière des individualités éminentes, elles assurent du moins au plus grand nombre une précieuse protection. Elles offrent en même temps le moyen le plus efficace pour acheminer ces populations vers les bienfaits de la propriété individuelle, à la condition toutefois que les petits domaines

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août et du 15 novembre 1876, le travail de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur l'émancipation.

naissant de l'épargne ne soient pas détruits à chaque génération par des partages, et que les paysans puissent fonder des familles stables par la libre transmission de leurs modestes patrimoines.

La monographie des Jobajjy des rives de la Theiss présente en raccourci le tableau de l'ancien régime féodal en Hongrie. La concession de la terre seigneuriale, qui n'avait d'abord été qu'un usufruit, était devenue, par l'action de la coutume et les progrès matériels, une propriété presque complète. Le paysan avait le droit de la transmettre librement suivant l'usage local; mais il ne pouvait l'hypothéquer ni la morceler au-dessous d'une limite déterminée. Si la famille venait à s'éteindre, l'héritage n'allait point grossir la réserve seigneuriale et devait être concédé à d'autres paysans. Les redevances étaient payées en nature ou en corvées. Quelques terres libres, possédées par des paysans ou même des journaliers, donnaient la mesure du degré de prévoyance auquel s'était élevée la population. Sauf la dîme due à l'église, les impôts étaient perçus gratuitement, avec les redevances du domaine, par le seigneur, qui assurait en outre le service de la justice et de la police, et restait tenu, par son intérêt plus encore que par la coutume, d'assister toujours ses tenanciers. L'ébranlement produit à travers l'Europe par la révolution de 1848 amena la chute de ces institutions. Au milieu d'effets complexes et contradictoires, quelques résultats s'accusent avec netteté. En général, le rachat de la corvée et de la dîme a profité à tous, aux seigneurs comme aux paysans : le travail est devenu plus actif, l'agriculture plus prospère, la richesse plus féconde. En revanche, les seigneurs ont seuls gagné à d'autres réformes : les impôts qu'ils percevaient jadis sans dépense pour le trésor et avec ménagement pour les contribuables sont prélevés maintenant par le fisc avec la rigueur administrative. La justice patrimoniale est remplacée par les tribunaux publics, souvent éloignés des localités ou étrangers à leurs usages, toujours onéreux par les frais qu'ils imposent et surtout par l'intervention désormais nécessaire des avocats. Mais ce qui compromet le plus gravement l'avenir économique des classes moyennes, ce sont d'une part la division indéfinie des petits domaines qui entraîne la déchéance sociale des paysans, et d'autre part les progrès effroyables de l'usure, qui par l'hypothèque accélère la ruine des propriétaires imprévoyans.

Jadis, en France comme en Angleterre, l'émancipation des serfs a été préparée par les mêmes causes économiques, mais elle s'est effectuée au milieu de circonstances bien préférables à celles que rencontre aujourd'hui la transformation de la féodalité en Hongrie et en Russie. Au lieu de s'accomplir prématurément sous une impulsion révolutionnaire par son but ou théorique dans son origine, ce changement dans les rapports sociaux fut l'œuvre graduelle du

temps : quoi qu'on en ait dit, la réalisation en doit être rattachée bien moins aux conquêtes de l'esprit de liberté, aux efforts politiques des légistes ou à l'action civilisatrice du clergé qu'au libre jeu des intérêts. Sans doute les rois, désireux de restreindre l'influence des seigneurs et d'étendre la suzeraineté de la couronne, multiplièrent les ordonnances d'affranchissement; mais il fallut souvent les renouveler, et les serfs, loin d'accueillir la liberté comme une délivrance, songèrent plus d'une fois à l'éviter comme une charge. Témoin, entre bien d'autres exemples, l'empressement avec lequel les serfs de Pierrefonds, affranchis par Philippe le Hardi, se hâtèrent d'épouser des femmes serves et de se prévaloir de ces mariages pour requérir du parlement leur retour à la glèbe. En tout temps la féodalité s'est constituée surtout pour les besoins des faibles et des petits, qui cherchaient à obtenir en échange de leurs services la protection des puissans et des forts. Tant que ceux-ci eurent des forêts et d'autres sols à défricher, ils eurent intérêt à s'attacher les rejetons des paysans et ne craignirent pas de lier par la coutume l'avenir de leur propre famille aux générations successives de leurs tenanciers. Grâce aux établissemens nouveaux, les seigneurs voyaient s'accroître continûment les produits de leurs domaines et les paysans, garantis contre les éventualités fâcheuses, trouvaient d'amples ressources dans la culture de leur patrimoine ou la jouissance des droits d'usage. Cet état de bien-être, dont l'érudition moderne retrouve sans cesse de nouveaux témoignages, s'est partout altéré dès que le sol disponible a commencé à faire défaut. Les propriétaires, loin de s'autoriser de la tradition pour retenir les jeunes ménages au sol natal, trouvèrent profit à les affranchir afin de se soustraire aux charges d'assistance que la coutume imposait et que l'occupation complète du territoire rendait plus onéreuses. Là fut en Occident la cause spontanée de l'émancipation des serfs et de l'élévation graduelle des populations rurales. Enfin l'évolution qui substitua peu à peu à la corvée les redevances en nature, puis en argent, eut pour dernier terme le rachat sous forme de bail à cens, c'est-à-dire moyennant la constitution d'une rente perpétuelle. Longtemps avant la tourmente révolutionnaire, les anciens tenanciers se transformaient ainsi, à leur grand avantage, en propriétaires véritables, et ce que la nouvelle école historique avait su déchiffrer par l'étude des textes se trouve singulièrement éclairé par l'analyse des faits contemporains que la Russie et la Hongrie présentent à l'observation.

Quant à la Turquie, plusieurs monographies d'ouvriers révèlent par leurs détails une constitution de société encore patriarcale. Les musulmans en effet, pour subvenir aux besoins des familles imprévoyantes qui se multiplient par l'agglomération des populations

sédentaires, ont toujours repoussé les institutions féodales. S'inspirant d'un esprit d'égalité qui émane de leurs convictions religieuses, ils considèrent que vis-à-vis du pauvre pratiquant la loi divine, le riche est seulement le distributeur des biens appartenant à Dieu. De là l'institution des terres dites *wakfi*, qui forment une grande partie de la Turquie et dont les revenus sont réservés au service des pauvres. Quelques traits de mœurs montrent sous un jour favorable les rapports des maîtres et des serviteurs. Telle est, chez les chrétiens bulgares des forges des Balkans, la dette quasi-perpétuelle contractée sans intérêt envers le patron musulman; au lieu de l'envisager comme une obligation pesante, les ouvriers sont plutôt portés à s'enorgueillir du chiffre élevé de leur dette qui témoigne de la confiance du maître à leur égard. Tel est aussi le caractère familial que conserve souvent l'esclavage, chez les petits comme chez les grands. Portés par sentiment religieux à émanciper au moins un esclave à chaque génération, certains croyans même peu aisés consacrent volontiers leur première épargne à l'achat d'un jeune esclave qui devient rapidement le compagnon et l'égal de leurs propres enfans pour l'éducation, la carrière, le mariage et la fortune. Sans rien déguiser des défaillances qui ont altéré les anciennes mœurs de la Turquie, les monographies mettent ainsi en relief d'utiles leçons d'harmonie sociale que cette nation tant décriée peut encore donner aux peuples les plus fiers de leurs progrès.

Il faudrait dégager de l'étude des familles bien d'autres faits. Ce qui précède suffit à montrer par quelle voie l'auteur a été conduit à formuler les conclusions pour lesquelles il réclame critique et contrôle. A ses yeux, la stabilité du bien-être dont jouissent avec quiétude les classes inférieures en Orient, et qui contraste si nettement avec la souffrance et les plaintes des populations ouvrières de l'Occident, a tenu jusqu'ici à trois causes : la pratique de la loi morale solidement garantie par les croyances religieuses, aussi bien chez les musulmans que chez les chrétiens orthodoxes ou catholiques; l'institution de la famille patriarcale, groupant tous les rejetons sous la forte autorité du père, et retardant au profit des plus nombreux l'essor des mieux doués; enfin la libre disposition du sol inculte et des produits spontanés qu'il offre gratuitement aux populations. La première cause ne saurait être le privilége exclusif d'une époque ou d'une région; la seconde est susceptible de se transformer d'une manière féconde sous l'influence du progrès économique et moral; la troisième seule tend fatalement à disparaître par l'appropriation de plus en plus complète du sol à la culture. Maintenant que l'étude des ouvriers de l'Orient a montré l'importance sociale de cet élément du bien-être, il appartient aux autres monographies de familles d'exposer les moyens auxquels les classes dirigeantes

ont dû recourir de tout temps pour y suppléer et pour maintenir l'harmonie en assurant aux classes populaires des ressources équivalentes. Il ne suffirait pas d'ailleurs d'avoir prouvé que les sociétés ont trouvé partout, dans la continuité des engagemens entre patrons et ouvriers, de précieuses garanties contre l'antagonisme et la souffrance. Il reste à mettre en lumière, avec l'évidence propre à la méthode d'observation, comment les ateliers modèles peuvent réaliser par l'accord des volontés et concilier avec les bienfaits de la liberté cette permanence de rapports qui reposait jadis en Occident, comme en Orient, sur un régime de contrainte. La connaissance de ces procédés importe au plus haut degré à la solution des problèmes qui s'imposent aujourd'hui aux nations manufacturières; aussi ne saurait-on trop réclamer du savant auteur sur ce point capital des informations nombreuses et précises.

Déjà, suivant le précepte de Port-Royal, M. Le Play « a travaillé tout de nouveau, sur les différentes vues suggérées par les personnes de lettres, afin de mettre son ouvrage dans la perfection où il était capable de le porter. » Il a fait droit ainsi à des critiques importantes. M. Michel Chevalier avait pu justement reprocher aux *Ouvriers européens* d'indiquer les sentimens qu'il est bon d'encourager plutôt que les pratiques qu'il est utile de suivre. Notamment pour l'association et le patronage, l'éminent économiste insistait sur mille essais intéressans dus à l'initiative des maîtres ou à l'entente des ouvriers, et même sur des projets plausibles restés en dehors du domaine de l'application. Il regrettait enfin que l'auteur des monographies n'ait paru accorder à ces efforts qu'une attention distraite. Le soin avec lequel M. Le Play a introduit dans les *Ouvriers de l'Orient* de nombreux complémens donne lieu de penser qu'il sera plus explicite encore pour les *Ouvriers de l'Occident*. Il voudra sûrement appliquer ses procédés d'investigation à juger par leurs résultats les tentatives que leur nouveauté même dérobait, il y a vingt ans, à l'observation scientifique. Beaucoup sans doute ont échoué; quelques-unes méritent d'être mieux connues. Parmi les institutions, jeunes ou traditionnelles, que de récens débats recommandent à son attention, nous osons lui signaler les sociétés si actives qui aident l'ouvrier anglais à conquérir l'une des conditions essentielles d'une vie morale, la propriété du foyer, — les lois qui partout, en Prusse, en Angleterre, aux États-Unis comme autrefois en France, protégent la jeune fille contre la séduction et l'abandon, — enfin les coutumes que pourraient s'approprier nos grandes usines modernes pour garantir à l'ouvrier la continuité du travail et la sécurité du lendemain, sans lesquelles il ne saurait connaître ni aisance, ni dignité. En consacrant à des questions d'un intérêt si poignant les efforts de sa vigoureuse analyse, M. Le Play tien-

dra, nous n'en doutons pas, à justifier le jugement de Sainte-Beuve : il voudra montrer « qu'il est vraiment de la lignée des fils de Monge et de Berthollet..., l'homme de la société moderne par excellence, nourri de sa vie, élevé dans ses progrès, dans ses sciences, dans leurs applications, » et que rien de ce qui l'intéresse elle-même ne lui demeure étranger.

Il opposera ainsi la meilleure des réponses à ceux qui seraient enclins à lui reprocher encore de se retourner vers le passé pour en exhumer les ruines au lieu de regarder l'avenir pour en devancer les aspirations. La méthode d'observation, par son caractère, prête à ce reproche moins exact que retentissant. Il est clair en effet que, pour s'appuyer sur les faits constatés, il fallait faire une large place à l'expérience de nos devanciers : le présent devient, l'avenir n'est pas encore, le passé seul offre les phénomènes avec leurs conséquences entières. Il faut au surplus s'y résoudre : il y aura toujours des personnes qui, plaçant avant tout des doctrines, des intérêts ou des passions politiques, approuveront ou condamneront un ouvrage selon qu'il conduit à des idées et à des sentimens conformes ou contraires à leurs sympathies. Qu'elles nous permettent de finir, comme nous avons commencé, en les priant de se mettre en garde contre les engouemens du jour et de se défier des jugemens de la première heure. Et puisqu'un illustre critique a pu dire que les *Ouvriers européens* auraient dû être la préface de *l'Esprit des lois* si le génie toujours ne devançait la science, reportons-nous pour un instant au milieu du siècle dernier. A la veille de publier son œuvre capitale, Montesquieu en confia le manuscrit à son ami Helvétius. Celui-ci, épris avec candeur de tout le matérialisme du temps, fut mécontent de l'ouvrage, le trouva fort arriéré, dénué de science et de grandes vues. Tremblant pour la gloire de l'auteur des *Lettres persanes*, il s'efforça, de concert avec Saurin, d'empêcher l'impression de *l'Esprit des lois*. Où sont aujourd'hui les systèmes matérialistes d'Helvétius et les nouveautés hardies qu'il écrivait pour les salons à la mode? Tout s'est évanoui dans les lointains du passé et les rajeunissemens qu'on en voit faire disparaîtront à leur tour sans qu'il en reste à peine un souvenir dans la mémoire des hommes. Au contraire l'œuvre de Montesquieu, appuyée sur des expériences positives, inspirée par une métaphysique généreuse, rayonne d'une gloire durable. Il en est de même pour toutes celles qui réfléchissent quelque lueur de la vérité éternelle. Celles-là sont le patrimoine commun des générations et elles demeurent comme des phares lumineux pour éclairer la route de l'humanité.

ALEXIS DELAIRE.

LA

CRISE DU 16 MAI

ET

LES JUGEMENS DE L'EUROPE

Un homme d'état se plaignait jadis qu'il est bien difficile de déterminer exactement la part que nous devons faire dans la conduite de notre vie à l'opinion des autres ; il affirmait que c'est un point délicat et embarrassant. — « Dans ma jeunesse, disait-il, je ne m'occupais nullement de ce que mon prochain pouvait penser de moi, et je m'en suis mal trouvé; plus tard je me suis beaucoup soucié du qu'en dira-t-on, et je ne m'en suis pas mieux trouvé. J'en ai conclu qu'il faut compter avec l'opinion, sans se laisser asservir par elle. La braver est le fait d'un imprudent, et la mépriser le fait d'un sot. J'ai pris le parti de n'en faire qu'à ma tête, en m'appliquant toujours à avoir les apparences pour moi; on ne saurait attacher trop d'importance aux effets d'optique. » — Il en est des nations à cet égard comme des particuliers; elles auraient grand tort de prendre pour règle de leur politique l'opinion de leurs voisins, elles auraient tort également de ne pas se soucier de ce que leurs voisins peuvent penser d'elles et de négliger les effets d'optique. La France est maîtresse chez elle comme le charbonnier dans sa maison, et, en réglant ses affaires intérieures, elle ne doit consulter que ses propres intérêts, dont elle est le meilleur juge. Elle doit se donner le gouvernement qui offre le plus de garanties à son repos et à sa sécurité, et non celui que peuvent lui souhaiter les Italiens, les Allemands ou les Anglais; mais elle ne doit pas se condamner à l'isolement; plus que jamais, elle a besoin de trouver au dehors des sympathies et des points d'appui, et elle n'ignore pas que les institutions d'un peuple ne sont pas

sans influer sur ses relations avec les autres peuples. Partant il ne saurait lui convenir de traiter l'opinion des autres avec un superbe dédain, et il ne peut lui être indifférent que telle crise de sa vie intérieure ait pour conséquence de contrister ses amis ou de réjouir ses ennemis.

Le 16 mai, personne ne le nie, a excité en Europe la plus vive surprise, et M. le duc Decazes lui-même n'a point prétendu que cette surprise ait été agréable. On a eu sans doute les meilleures intentions, mais il est à craindre qu'on ne s'y soit mal pris; dans le trouble d'une action précipitée, on n'a pas eu le loisir de sauver les apparences. Depuis ses désastres, la France avait reconquis par sa noble et prudente conduite la faveur universelle; elle s'était fait beaucoup d'amis en Europe, et ces amis estimaient qu'elle était en bonne voie, que cette convalescente ne tarderait pas à rentrer en possession de toute sa santé. — La France, disaient-ils en anglais, en italien, même en allemand, a su mettre à profit les dures expériences qu'elle vient de faire, ses malheurs l'ont instruite, et elle a pris les meilleurs moyens de les réparer. Elle s'est donné une constitution qui n'est peut-être pas un chef-d'œuvre, mais qui est un compromis utile et sensé, auquel a collaboré le patriotisme de tous les partis. Ils paraissent s'être mis d'accord pour la respecter, pour en faire l'essai loyal et le meilleur usage possible, en attendant le jour de la révision où il sera permis de l'améliorer. A toutes leurs qualités naturelles, il semble que les Français d'aujourd'hui se piquent de joindre les vertus qu'on se plaisait à leur refuser, la sagesse qui tient compte des circonstances, la patience qui laisse aux questions le temps de mûrir, l'esprit de légalité qui préfère aux coups de force les solutions lentes et sûres, l'esprit de transaction qui est le secret de la bonne politique. Un pays où tout le monde s'accommode d'une constitution dont personne n'est absolument content est un pays dont l'apprentissage politique est fort avancé, et il pourra sous peu servir d'exemple à ceux qui se targuaient de lui donner des leçons.

Tout à coup l'Europe a appris qu'une crise s'était produite à Versailles, que l'un des pouvoirs constitutionnels dont l'équilibre et l'entente sont nécessaires à la paix publique avait manqué de patience, qu'il s'était lassé de transiger, qu'il venait de faire un éclat. Cet incident n'était pas seulement grave, il était soudain, il était inopiné, rien ne l'annonçait, rien ne l'avait fait pressentir; la foudre avait grondé subitement dans un ciel où l'on apercevait des nuées, mais qui n'était pas un ciel d'orage. Le premier jour, l'Europe s'est trompée : elle a soupçonné M. le maréchal de Mac-Mahon d'avoir voulu faire un coup d'état, ce n'était qu'un coup d'autorité, et ce coup d'autorité était strictement et rigoureusement légal; mais, comme l'a remarqué un spirituel écrivain, la légalité est la chose du monde dont il faut le moins abuser. Ce que vient de faire le président de la république française,

aucun des souverains constitutionnels de l'Europe, ni le roi des Belges, ni le roi d'Italie, ni la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, n'aurait osé le faire. L'auteur d'un ouvrage devenu classique sur la constitution anglaise écrivait, il y a dix ans : « Malgré la popularité dont la reine Victoria est environnée et si grand que soit le respect qu'elle inspire, que penseraient ses sujets s'il lui arrivait soudain de tenir ce raisonnement : Les whigs sont en majorité dans le parlement actuel, mais je crois que le pays est favorable aux tories ; je vais congédier mon ministère whig, choisir un ministère tory, puis dissoudre le parlement pour voir si le pays n'est pas de mon avis? Aucun Anglais ne peut rêver à une catastrophe de cette nature, qui lui semble appartenir aux phénomènes d'un monde tout différent de celui qu'il habite. » Ce même publiciste écrivait encore : « Un souverain peut accorder et accorde en effet à un ministère la faculté de renouveler par un appel aux électeurs la majorité qui lui fait défaut dans la chambre des communes; mais frapper par derrière, pour ainsi dire, et égorger au moyen d'un appel au pays, pris pour complice, le ministère que soutient un parlement en pleine existence, voilà une éventualité qui n'entre plus aujourd'hui dans les calculs... Ce pouvoir appartient en théorie à la reine, cela n'est pas douteux ; mais il est tellement tombé en désuétude et dans l'oubli que, si la reine voulait l'exercer, l'Angleterre serait aussi effrayée qu'en apprenant qu'il vient de se produire une éruption volcanique dans Primrose-Hill (1). » La doctrine de M. Bagehot est conforme à la pure orthodoxie parlementaire que la reine d'Angleterre a apprise dès le berceau et que M. de Cavour a enseignée au roi Victor-Emmanuel. Tout récemment, un journal italien, l'*Italie*, s'exprimait ainsi : « Nous avons regretté l'acte du 16 mai, et en cela nous avons été d'accord avec l'opinion publique européenne, avec les gouvernemens aussi bien qu'avec les peuples ; nos idées constitutionnelles, l'admirable exemple que notre roi nous donne depuis plus d'un quart de siècle de son dévoûment à la liberté, de son respect pour la volonté nationale légalement manifestée par le parlement, tout cela fait qu'il nous a été impossible de ne pas être péniblement affectés par un acte qui choque si profondément nos habitudes politiques et notre manière d'entendre et d'appliquer le gouvernement libre. Nous croyons que le maréchal, malgré les bonnes intentions qui l'ont poussé à provoquer une crise si dangereuse, sera forcé de reconnaître combien il a été mal dirigé par ses conseillers. »

Nous doutons que M. le maréchal de Mac-Mahon soit disposé à reconnaître qu'il a été mal dirigé par ses conseillers : il a eu ses raisons pour faire ce qu'il a fait, et ses raisons lui semblent bonnes ; mais, si

(1) *La Constitution anglaise*, par Bagehot, p. VIII et 339 de la traduction française.

excellentes qu'elles puissent être, ce sont en quelque sorte des raisons domestiques, que les étrangers ont peine à comprendre. La vie est pleine de cas embarrassans, et dans certaines conjonctures les hommes les plus honnêtes du monde se voient ou se croient forcés de commettre certains actes qui ne blessent pas leur conscience, mais qui paraissent un peu louches et demandent explication. On les explique une fois, deux fois; les gens à qui vous parlez ont l'air de vous comprendre, après réflexion, ils ne comprennent plus, il faut s'expliquer de nouveau, et c'est toujours à recommencer. Ceux qui ont approuvé ou conseillé l'acte du 16 mai ne sont pas en peine de le justifier. Ils disent aux libéraux d'Europe : — Vous voyez les choses de trop loin, et vous portez de faux jugemens sur notre situation; voilà pourquoi vous nous condamnez. Si vous étiez sur les lieux, vous comprendriez que l'acte du 16 mai était une mesure conservatrice commandée par les circonstances. Ce n'est pas nous qui avons provoqué la crise, la France était travaillée par une maladie sourde, d'autant plus dangereuse qu'elle était latente, et depuis longtemps le jeu régulier de la constitution était faussé par les manœuvres des partis. Les ministères libéraux qu'avait appelés auprès de lui le président de la république ne disposaient pas réellement de la majorité de la chambre; cette majorité était sous la coupe d'un éloquent tribun, qui formait dans l'état un quatrième pouvoir non prévu par la constitution; faiseur et défaiseur de cabinets, ce tribun était le Warwick de la république française. Les ministres étaient dans sa main, ils devaient compter avec ses prétentions, subir ses exigences, acheter son appui par leurs concessions et par leur infatigable docilité. Il en résultait que le maréchal était un prisonnier; le 16 mai, il s'est affranchi, il a reconquis sa liberté par une décision un peu brusque, mais légale, dont le pays sera juge.

L'inconvénient de ces explications, si spécieuses ou si plausibles qu'elles puissent être, c'est qu'elles reposent sur des conjectures et que le gros du genre humain ne comprend que les faits. Elles ont été comprises à Versailles, puisque 150 sénateurs les ont approuvées; à Pontoise on ne les a plus comprises qu'à moitié, et au-delà de la frontière on ne les comprend plus du tout. — Peut-être avez-vous raison, ont répondu les libéraux d'Europe aux ministres du 17 mai; mais vous faites un procès de tendance à la chambre des députés, et nous savons pourtant qu'elle a repoussé l'amnistie et qu'elle n'a pas même mis en délibération la réforme de l'impôt. Sans doute elle a commis des peccadilles, mais le crime ne se présume pas. Quel projet de loi révolutionnaire a-t-elle voté? Pour quel plan de désorganisation sociale a-t-elle réclamé la signature du maréchal? Et dans laquelle de ses séances le ministère de M. Jules Simon s'est-il trouvé en minorité? Tout cela, dites-vous, devait arriver un jour; pourquoi avez-vous devancé l'événement? —

A la vérité, M. Joseph Brunet, ministre de l'instruction publique, a vu à ses pieds « un précipice béant; » c'est une ressemblance entre Pascal et lui, et c'est peut-être la seule. Ce précipice béant, ni la France ni l'Europe ne le voyaient, elles en sont réduites à croire M. Brunet sur parole. Si le 16 mai a sauvé la France d'un grave péril, il est regrettable que ce péril fût latent; beaucoup de gens ne croient pas aux dangers latens et les tiennent pour des dangers fictifs. Ce n'est pas tout d'avoir raison, il faut en avoir l'air. Que penserait-on d'un médecin qui, dans la prévision qu'un de ses malades aura un jour quelque fièvre pernicieuse, lui administrerait par anticipation de fortes doses de quinine? La sagesse des nations nous enseigne que certains remèdes sont par eux-mêmes des maux dont il ne faut se servir que dans un besoin pressant, et les mauvaises langues prétendent que certains médecins nous guérissent facilement du mal que nous n'avons pas, mais qu'ils ne nous guérissent jamais du mal qu'ils nous font par leurs drogues.

C'est l'éternelle illusion de ceux qui s'appellent les conservateurs français de s'imaginer que leur politique peut compter sur les sympathies de toutes les puissances monarchiques de l'Europe. Le lendemain du 24 mai 1873, le nouveau cabinet s'empressa d'insinuer aux gouvernemens étrangers qu'ils devaient voir d'un œil favorable et bienveillant ce qui venait de se passer, que le vote de l'assemblée nationale était une victoire remportée sur les passions révolutionnaires dont la France est le foyer, et qu'en renversant M. Thiers, les coalisés avaient travaillé pour la cause de l'ordre et de la tranquillité dans tous les pays. L'Europe parut médiocrement sensible au service qu'on venait de lui rendre, elle n'eut pas l'air de croire que les coalisés eussent des titres particuliers à sa reconnaissance. Les conservateurs français commettent un anachronisme; ils se croient encore en 1820, ils se figurent que le congrès de Laybach va se rouvrir. Le temps n'est plus où les monarchies, grandes ou petites, s'entendaient pour combattre partout la révolution et le libéralisme; les principes de 89 ont forcé toutes les portes, et le monde leur appartient. On disait jadis que, quand la France a un rhume, l'Europe tout entière éternue; aujourd'hui l'Europe tout entière est enrhumée, et ce qui est singulier, elle considère son rhume comme une garantie de santé. Les voisins immédiats de la France sont un royaume et un empire qui doivent leur fondation à l'alliance conclue par deux souverains avec une idée révolutionnaire.

Au surplus le dogmatisme est mort, et l'Europe est en voie de se convertir à la politique réaliste. Les hommes d'état du temps présent ont appris et désappris beaucoup de choses; ils ne croient plus à la vertu magique de certaines formules, ils estiment que les questions de gouvernement sont le plus souvent des questions de circonstances et d'op-

portunité. Ils ont assisté sans déplaisir, sans inquiétude et sans effroi à l'établissement de la république en France; ils ont compris que dans un pays que se disputent trois partis dynastiques le régime républicain est le seul possible et qu'il faut savoir faire de nécessité vertu. Ils ont constaté d'ailleurs que ce régime a procuré à la France six années de paix et de tranquillité. — Prenez-y garde, répondent ceux qui s'appellent les conservateurs français, l'ordre qui règne en France n'est qu'un ordre apparent et trompeur, à la faveur duquel les radicaux pratiquent en sûreté leurs redoutables menées et s'acheminent à la conquête du pouvoir. — Les hommes d'état dont nous parlons ont peu de goût pour le radicalisme; mais ils ne peuvent s'empêcher d'observer que, parmi les réformes subversives désirées et prônées par les radicaux, il en est plusieurs que telle monarchie de l'Europe a depuis longtemps adoptées, sans avoir pensé créer chez elle « un péril social. » La chambre des députés a eu la sagesse de ne voter ni l'abolition de la peine de mort, ni le rétablissement du divorce, ni la liberté de réunion et d'association, ni l'impôt sur le revenu, ni la réduction du service militaire à trois ans, ni l'enseignement universel obligatoire, ni la séparation de l'église et de l'état; mais quand elle aurait voté tout cela, elle eût pu le faire sans scandaliser les deux mondes, puisqu'il n'est pas un seul de ces articles du programme radical qui n'ait force de loi dans quelque pays monarchique ou dans la république étoilée. Déclarer et démontrer que telle réforme est intempestive, inopportune ou mal appropriée au tempérament de la démocratie française, c'est tenir le langage d'un homme d'état; mais affirmer que toutes les institutions françaises sont parfaites et qu'il n'est pas permis de les modifier sans faire œuvre de mauvais citoyen ou de malfaiteur intellectuel, c'est donner à croire qu'on obéit à certaines préoccupations étrangères à la politique ou qu'on a sacrifié à quelque tyrannie occulte la liberté de son esprit. Assurément il y a des fous et des scélérats qui font un usage détestable de certaines idées pour assouvir leurs ambitions et leurs convoitises; mais, à proprement parler, il n'y a pas d'idées criminelles, et celles qui sont inopportunes, ou erronées, ou dangereuses, ce n'est pas en les proscrivant qu'on s'en débarrasse; il faut se résigner à les discuter, nous vivons dans un temps où la discussion a remplacé l'anathème. Ah! certes, discuter n'est pas toujours un métier agréable, et il est quelquefois dur pour un ministre d'avoir à défendre ses principes contre certains orateurs de bas étage, qu'un publiciste appelait « la fine fleur de la bohème politique, composée des gens à trente-six principes et à quarante misères. » Mais qu'est-ce qu'un ministre qui ne consent pas à s'ennuyer? Il y a deux espèces d'hommes d'état : les uns prennent leur parti des libertés gênantes et des désagrémens qu'elles leur procurent; les autres s'occupent avant tout de se rendre la vie commode, et pen-

dant quinze ans tout va bien, jusqu'à ce qu'éclate une révolution qui met la société en péril. César peut se dispenser de raisonner, César n'a pas besoin de convaincre ses adversaires, il les supprime; mais tôt ou tard il est supprimé par eux.

Les Anglais ont souvent reprochés aux conservateurs français de ne pouvoir se plier longtemps au régime de la discussion, qui s'appelle en politique le régime parlementaire. Ils en redoutent les agitations, ils en nient les vertus et n'admettent point qu'il leur fournisse des moyens suffisans pour avoir raison des utopies, pour faire rentrer dans l'ordre les brouillons qui bâtissent sur une idée vraie ou fausse l'édifice de leur fortune; ils craignent le bruit, ils craignent encore plus la fatigue, ils se lassent bien vite de cette vie éternellement militante qui est l'onéreuse et glorieuse condition des pays libres. La presse européenne a démêlé tout de suite que la question qui s'agite aujourd'hui en France est une question de méthode de gouvernement. Trois partis se sont coalisés, a-t-elle dit, pour soutenir le ministère du 17 mai, et aucun d'entre eux ne se flatte de pouvoir restaurer dans un bref délai le monarque de son choix; cette restauration n'est pas mûre, elle ne pourrait se faire que par un coup de force brutale dont le résultat serait bien chanceux. Plus d'un légitimiste a le sentiment très net des difficultés qui s'opposent encore au retour du roi, plus d'un bonapartiste doute que Napoléon IV puisse remonter sur le trône avant que certains souvenirs se soient effacés; mais les légitimistes comme les impérialistes s'accordent à reconnaître qu'il y a dès ce jour quelque chose à faire, un travail urgent à accomplir, qu'il faut déblayer le terrain en débarrassant la France du régime parlementaire, incompatible, suivant eux, avec le repos et les vrais intérêts du pays. L'église bénit et encourage leur effort, elle estime que dans une nation gouvernée par un parlement l'obéissance elle-même est encore désobéissante; elle a déclaré dans tous les siècles « que la folie est liée au cœur de l'enfant et que la verge sainte de la discipline est seule capable de l'en chasser. »

L'Europe a cru comprendre qu'en attendant de travailler à la restauration du trône, les coalisés du 16 mai avaient formé le commun projet de restaurer une méthode de gouvernement qui a été inventée par l'empire, mais que chaque parti se promet d'appliquer avec le même succès à son profit. Nous entendons parler de la méthode plébiscitaire, qui est l'opposé de la méthode parlementaire; elle consiste à placer la nation en face d'un fait accompli et à lui en demander son avis après coup. Les partisans de cette méthode jugent que le secret d'une bonne politique est d'adresser de temps à autre au corps électoral certaines questions, et qu'en s'y prenant bien on obtient toujours la réponse qu'on désire. Il est un art d'interroger, les principes en ont été fixés depuis longtemps. Le premier point est de savoir bien choisir la ques-

tion qu'on adresse au pays et de l'enfermer dans un dilemme propre à l'embarrasser, tel que celui-ci : « Si vous répondez oui, vous aurez peut-être un gouvernement qui vous plaira peu; mais si vous répondez non, on ne sait ce qui arrivera, et peut-être n'aurez-vous plus de gouvernement du tout; or vous savez qu'un maître désagréable vaut mieux que l'anarchie. » Le second point est de bien poser la question qu'on a choisie, de la formuler en termes clairs et nets, et il n'y a de tout à fait clair pour la grande masse du genre humain que les questions de personnes : « La main sur la conscience, lequel préférez-vous d'un brave soldat dont vous connaissez le caractère loyal et les excellentes relations, ou d'un avocat qui a des desseins pervers et des amis dangereux? » Enfin il est toute sorte de moyens légaux ou approuvés par les casuistes de la légalité qu'un habile homme peut employer avec succès pour disposer la nation à faire une bonne réponse. Il n'y a que les maladroits qui usent de violence, il est si facile de déguiser la contrainte! On ne brutalise pas les gens, on se contente de les aider à se décider. A cet effet, on transforme en agens électoraux non-seulement les préfets, les sous-préfets et les maires, mais tous les fonctionnaires, quels qu'ils soient, et on leur commande de déployer « une activité dévorante. » Pascal prétendait qu'il est plus facile de trouver des moines que des raisons; il est plus difficile dans certains cas de trouver des raisons que des juges de paix et des gardes champêtres, et voilà pourquoi le procédé plébiscitaire est le plus commode de tous.

Dans la constitution d'un pays libre, il y a toujours une part de mystère. En apparence, un roi constitutionnel et le président d'une république ne peuvent rien; en réalité, ils peuvent beaucoup. S'ils n'ont pas le droit d'imposer leurs volontés, ils ne laissent pas d'exercer sur les affaires une influence d'autant plus efficace qu'elle est secrète et partant hors d'atteinte, et s'ils ont le génie de leur état, ils finissent par préférer à l'autorité qui se montre l'influence qui se cache. — « La royauté anglaise, a dit M. Bagehot, n'a guère que des fonctions latentes. Elle paraît commander, jamais elle ne paraît lutter. Elle est ordinairement cachée comme un mystère, quelquefois elle attire les yeux comme un grand spectacle; mais jamais elle n'est mêlée aux conflits. La nation se divise en partis, la couronne demeure en dehors de tous, son isolement apparent la préserve des hostilités et des profanations, et lui permet de se gagner à la fois l'affection des partis contraires. » Depuis le 16 mai, la constitution de 1875 a perdu son mystère. M. le maréchal de Mac-Mahon a préféré le pouvoir à l'influence; il a renoncé à son rôle d'arbitre et de modérateur des partis. Il s'est découvert, il est descendu dans la lice, il est intervenu dans la politique en tenant à la main une lettre qui n'était pas contre-signée. Il a dit à la nation : — La chambre ne veut pas ce que je veux, et ce qu'elle veut, je ne le veux pas; déci-

dez entre elle et moi. Je suis d'avance certain de votre décision; avertis par moi, vous élirez pour vos mandataires « ceux qui promettront de me seconder. » — C'est un plébiscite que le maréchal demande au corps électoral; il aura dans tous les arrondissemens ses candidats personnels, c'est dire qu'il sera lui-même candidat dans les 36,000 communes de France. Eux ou moi! choisissez. Voilà son premier et son dernier mot.

Si la méthode plébiscitaire est d'une grande commodité pour ceux qui la pratiquent avec adresse, elle a cependant ses inconvéniens, dont le plus grave est que le pays qui se laisse mettre à ce régime inspire beaucoup de défiance à ses voisins, car cette méthode est favorable à la politique d'aventures. Dans une société régie par des plébiscites, la vie circule d'une façon irrégulière et désordonnée; tantôt le gouvernement est menacé d'anémie, tantôt il souffre d'une abondance subite d'humeurs, d'un afflux de sang au cerveau. Lorsqu'il a interrogé à sa manière le corps électoral et que six millions de voix lui ont donné raison, il se sent en possession d'une force irrésistible, d'une sorte d'omnipotence, dont il est tenté d'abuser, et il est d'autant plus libre de s'abandonner à ses fantaisies qu'il se décharge sur la nation de la responsabilité de ses audaces, qu'elle n'avait pas prévues. — Je t'ai consultée, et tu m'as répondu, peut-il lui dire. — Elle objecterait en vain que la question était mal posée, qu'au surplus on n'a pas entendu sa réponse dans le vrai sens, qu'on lui fait dire ce qu'elle n'a pas dit. De quoi lui serviraient ces explications? La prérogative du gouvernement est de poser et de rédiger les questions comme il lui convient; le droit des électeurs est de dire oui ou non; le plus souvent ils disent oui, et le gouvernement en conclut tout ce qu'il lui plaît. Pendant ces dernières années, l'étranger voyait clair dans les affaires de la France, et il était pleinement rassuré sur ses intentions. On savait que la nation voulait la paix, que, tant qu'elle aurait la libre disposition d'elle-même, elle tiendrait à distance les aventuriers, et qu'elle avait choisi pour la représenter une chambre attentive à ne rien dire, à ne rien faire qui pût inquiéter l'Europe. Depuis le 16 mai, l'Europe ne sait plus à quoi s'en tenir; elle est dans le doute et dans l'attente, elle se dit : Que trame-t-on dans les coulisses de Versailles? — Et ceux qui n'aiment pas la France cherchent à la rendre suspecte en manifestant bruyamment les inquiétudes qu'ils éprouvent ou qu'ils affectent d'éprouver.

A la vérité, M. Brunet, ministre de l'instruction publique, tient pour certain que la France n'a point d'ennemis, et il a exprimé sa conviction dans le style qui lui est particulier. Il a protesté devant le sénat que « la France ne songerait jamais à faire la guerre à autrui, que son attitude était franchement, loyalement acquise à la paix, » et que par conséquent elle n'avait à redouter « aucune agression extérieure. » — « Je

cherche en vain *parmi nos puissances alliées,* s'est-il écrié, laquelle mériterait cette suprême offense que l'on pût penser d'elle qu'elle voulût nous déclarer la guerre. » Voltaire prétendait que nous avons un bon et un mauvais œil, que l'un nous sert à voir les biens et l'autre les maux de la vie, mais que bien des gens ont la fâcheuse habitude de fermer le premier. Voilà un reproche qu'on ne peut faire à M. Brunet. Si son mauvais œil lui fait voir en France « un précipice béant, » il emploie son bon œil à regarder ce qui se passe « chez nos puissances alliées, » et par delà la frontière il voit tout en beau. Nous pensons comme lui que le nouveau ministère a les dispositions les plus pacifiques, que son patriotisme condamne énergiquement toute entreprise qui pourrait compromettre la sécurité de la France. Nous croyons aussi que les malveillans du dehors, qui attribuent à la politique du 17 mai des arrière-pensées dangereuses pour la paix de l'Europe, sont moins inquiets qu'ils n'en ont l'air; mais nous n'ignorons pas que de toutes les figures de rhétorique la répétition est la plus puissante, et nous savons ce que répètent tous les jours certains journaux. — La France, disent-ils, en est revenue au régime du gouvernement personnel; les déclarations faites au sénat par les nouveaux ministres nous ont appris que désormais le maréchal de Mac-Mahon prendrait pour règle de sa conduite ce qu'il croit devoir « à sa conscience, à sa dignité, à la gloire de son nom, » et à la volonté du pays, qu'il se réserve le droit d'interpréter. Le régime plébiscitaire est le régime des entreprises et des surprises. Deux mois après le plébiscite du 8 mai 1870, le gouvernement impérial déclarait la guerre à la Prusse. Si M. de Mac-Mahon réussit à obtenir des électeurs la réponse qu'il désire, il se sentira si fort qu'ayant réussi dans son aventure au dedans, l'envie lui viendra d'en essayer une au dehors. L'église compte sur lui. Elle a eu la main dans la crise du 16 mai, elle a travaillé à nouer la coalition, c'est elle qui a lié les épées; sa joie triomphante, qu'elle n'a pu contenir, a trahi les secrets de son âme et prouvé jusqu'à l'évidence sa complicité. *Hic fecit qui gaudet.*

Les amis de la France ne prennent point au sérieux les appréhensions intéressées de ses ennemis; celles qu'ils éprouvent sont fort différentes. Ils savent que les circonstances sont bien changées, que la situation de M. le maréchal de Mac-Mahon en 1877 n'a rien de commun avec la situation de l'empereur Napoléon III en 1870, et il ne peut leur venir à l'esprit qu'un triomphe électoral ait pour effet de fortifier le gouvernement du 17 mai jusqu'à le rendre capable d'une imprudence. En admettant même qu'il couronne par la victoire la plus éclatante la campagne qu'il vient d'ouvrir, on peut craindre qu'il ne soit au lendemain de cette victoire le gouvernement le plus faible qu'ait eu la France depuis ses malheurs, car rien n'est plus faible qu'un gouvernement fondé sur le terrain mouvant d'une coalition. Le 16 mai, une main loyale, mais

imprudente, a rouvert la boîte aux espérances; le pays, qui a besoin tout à la fois de travailler et de se reposer, se flattait que cette boîte resterait fermée quelque temps encore; on l'a rouverte, le mal est irréparable, et la république française est de nouveau en proie à l'anarchie des espérances monarchiques. On a rendu aux partis dès cette heure le droit d'espérer, et le ministère s'est engagé à ne rien faire qui pût contrarier leurs desseins, leurs chimères et leurs complots; c'est à cette condition seulement qu'il pouvait se procurer leur appui. Quand il aura vaincu par leur secours et que viendra le jour du partage et du règlement des comptes, comment s'y prendra-t-il pour les satisfaire? comment s'y prendra-t-il pour les tromper? Aujourd'hui ils lui disent : Qui n'est pas contre moi est avec moi. Tôt ou tard ils lui diront : Qui n'est pas avec moi est contre moi. Refermera-t-il la boîte? Il faudrait une main de fer pour cela. La laissera-t-il ouverte? Triste sort que celui d'un peuple qui n'est pas assuré du lendemain et qui tue son avenir à force de le discuter! — « Nous craignons que la France, disait l'autre jour un journal ministériel autrichien, *la Presse* de Vienne, ne soit détournée par des coups de force de sa voie pacifique à l'intérieur, qu'elle ne devienne une fois encore la proie des conflits dynastiques, de l'obscurantisme et de vaines ambitions, et qu'ainsi elle ne s'exclue par sa faute de la communauté des peuples modernes, qu'elle ne glisse irrésistiblement vers l'abîme des guerres civiles et de la dissolution intérieure, où périssent toutes les nations qui ne savent pas se gouverner elles-mêmes; puisse le bon génie de la France la préserver d'un pareil sort! »

La France reconnaîtra-t-elle son bon génie dans le ministère du 17 mai? S'il parvenait à lui donner par sa victoire un gouvernement fort, qui eût des amis en Europe, il pourrait se vanter d'avoir résolu un problème bien difficile, et son succès ferait le plus grand honneur à l'habileté connue de l'homme distingué qui le préside. Ceux qui pensent que ce ministère est né dans de fâcheuses conjonctures, qu'une mauvaise étoile a lui sur son berceau et qu'il est condamné par la fatalité des circonstances à être toujours faible et toujours suspect, estiment que le plus grand service qu'il puisse rendre à la France est de ne pas réussir, et ils lui souhaitent patriotiquement la bonne fortune d'un insuccès.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1877.

Ce qui sortira définitivement de l'acte politique du 16 mai reste encore et plus que jamais un mystère. Ceux qui en ont pris l'initiative ou la responsabilité ou la défense ne le savent pas eux-mêmes; ceux contre qui l'acte a été conçu et accompli ne le savent pas davantage. Les uns et les autres peuvent se défier dans la mêlée et se promettre d'avance la victoire. Les jactances des partis ne sont pas des raisons. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une situation étrange, aussi obscure que périlleuse, a été créée à l'improviste, c'est que la crise qui a été ouverte si subitement ne peut désormais que s'étendre, s'animer, jusqu'au dénoûment inconnu, et en attendant on peut bien dire que depuis quelque temps en France les événemens, comme les morts de la ballade allemande, vont vraiment assez vite.

Reprenons un instant. Il y a six semaines tout au plus, le 15 mai dernier, personne ne peut soupçonner encore ce qui va arriver; personne du moins n'entrevoit de si prochains orages. Le lendemain, au réveil de Paris et de la France, un ministère a disparu dans une bourrasque intime, sous un motu-proprio présidentiel, dont paraissent surpris ceux-là mêmes qui en profitent. Un cabinet nouveau, représentant une politique absolument contraire, se forme comme s'il avait été préparé d'avance, et le premier acte de ce cabinet, né le 17 mai, est de se donner à lui-même le temps de prendre possession du pouvoir en donnant aux chambres le temps de réfléchir par une prorogation parlementaire d'un mois. Il y a quelques jours, le 16 juin, la prorogation est à peine expirée, le parlement est à peine réuni de nouveau à Versailles, le ministère du 17 mai, avant toute explication, dès la première heure, se hâte de porter au sénat un projet de dissolution de la chambre des députés. Le chef du cabinet, M. le duc de Broglie, se charge d'aller lire au sénat un message de M. le président de la république demandant à

la haute assemblée de s'associer à ses résolutions, tandis qu'au même instant le ministre de l'intérieur, M. de Fourtou, signifie à la chambre des députés la mort violente qui l'attend sous la forme de la proposition présentée au sénat. « Nous n'avons pas votre confiance, vous n'avez pas la nôtre ! » C'est le mot assez leste de M. le ministre de l'intérieur, c'est le mot de la situation nouvelle. Ainsi en quelques semaines, en quelques jours, direction, idées, langage, personnel, alliances, tout a changé dans le gouvernement, tout est déplacé. L'incompatibilité des pouvoirs est déclarée. M. le maréchal de Mac-Mahon, selon l'expression dont on s'est servi, a dit à la majorité républicaine de la chambre comme à son dernier cabinet : « C'est assez ! » Le nouveau ministère est né pour la lutte, il a commencé par la prorogation pour finir par la dissolution. Ici à la vérité le sénat, appelé à exercer la plus sérieuse de ses prérogatives constitutionnelles, aurait pu de son côté tenter une médiation utile, faire appel à une réflexion plus prévoyante; il l'aurait pu sans manquer en aucune façon à M. le président de la république, en lui portant secours au contraire. Il a cru sans doute que le conflit était désormais d'une telle nature qu'il ne pouvait plus être tranché que par le suffrage universel, et il a voté, il a donné à la politique nouvelle ce qu'elle demandait !

Quel est cependant le sens intime de ce vote? Quelle est la signification réelle de cette lutte que le sénat a permis de porter devant le pays? C'est là justement ce qui s'est agité durant ces quelques jours qui ont précédé la dissolution, dans ces discussions récentes des deux assemblées où le gouvernement a trouvé sans nul doute d'habiles interprètes dans M. le duc de Broglie, M. de Fourtou, M. Paris, et où l'opposition, elle aussi, a été représentée avec autant d'autorité que d'éclat par des hommes comme M. Bérenger, M. Laboulaye, M. Jules Simon, M. Léon Renault, même M. Gambetta; c'est la moralité de ces débats assez solennels où tout a été dit sur les origines, sur les caractères, sur les conséquences possibles de cette crise du 16 mai qui clôt une période de conflits intimes, qui est en même temps le commencement d'une situation si nouvelle et peut-être si périlleuse. Ces débats qui ont illustré la fin du premier parlement né sous la constitution de 1875 n'ont rien de vulgaire; ils restent le commentaire d'une lutte qui est bien loin d'être finie, qui plus que jamais au contraire va se resserrer entre le gouvernement et les 363 votans de l'ordre du jour lancé comme une vengeance suprême par la majorité républicaine contre le ministère de la dissolution.

Le procès a passé en première instance devant les chambres, il a été plaidé par les uns avec excès, avec violence, par les autres avec une habile mesure et le plus sérieux esprit politique, par le gouvernement avec un art qu'on peut reconnaître, — il n'est pas définitivement jugé ;

il est aujourd'hui devant le pays, devant la France, et c'est précisément devant la France, devant l'opinion universelle, que la politique du 16 mai a surtout à se défendre en montrant qu'elle a été une nécessité, qu'elle s'est inspirée du véritable état du pays et du monde. Nous ne contesterons ni la légalité ni les intentions. Un homme comme M. le duc de Broglie peut se tromper, il ne joue pas légèrement et volontairement le repos public; il est encore moins de ceux qui de propos délibéré ou par arrière-pensée sont des fauteurs de coups d'état. Le gouvernement n'a point excédé la loi et il a les meilleures intentions, soit. La question est toujours de savoir si on a réfléchi avant de se lancer dans ce qu'il faut bien appeler cette aventure du 16 mai, si on a choisi l'heure, les moyens, les auxiliaires, si sous prétexte d'ordre moral on n'a pas ajouté à la confusion, et si d'une situation difficile peut-être on n'a pas fait une situation impossible; la question est de savoir si, au lieu de sauvegarder les intérêts conservateurs, on ne les a pas compromis, et si, au lieu de rassurer l'opinion, on ne l'a pas profondément troublée. Un acte de ce genre a besoin d'être simple et clair, d'aller droit à l'esprit public, de « saisir la conscience nationale, » selon le mot de M. le ministre de l'intérieur. La faiblesse de la politique du 16 mai est justement de n'avoir été ni préparée ni suffisamment expliquée, d'avoir éclaté comme une fantaisie d'omnipotence, comme un coup imprévu, d'avoir surpris le pays, qui ne s'y attendait certainement pas, et, pour tout dire, de ne répondre ni à une nécessité intérieure évidente ni aux nécessités extérieures qui dominent ou qui devraient plus que jamais dominer toutes les autres.

Assurément on peut refaire tant qu'on voudra le procès du dernier parlement, de la dernière majorité et du dernier cabinet. M. le ministre de l'intérieur l'a instruit devant la chambre elle-même avec une liberté audacieuse, et le ministre des travaux publics, M. Paris, l'a recommencé après M. de Fourtou; M. le président du conseil à son tour l'a repris avec la savante souplesse de sa parole devant le sénat. Au fond que résulte-t-il de tout cela? Ceux qui croient devoir tout défendre, tout absoudre dans la courte existence de la dernière majorité ont bien tort. Même aujourd'hui il n'y a point à se payer d'illusions. Évidemment cette chambre ne réalisait pas l'idéal parlementaire, il y avait des incohérences, des désordres, quelquefois des velléités dangereuses, des impatiences agitatrices. Une majorité régulière, sérieuse, avait de la peine à se former, à se dégager de la confusion. Il y avait assez souvent à ralentir le pas, à négocier, à transiger. C'était parfois agaçant, nous en convenons, et on ne se gênait pas pour le dire. En quoi consiste cependant la politique dans les régimes parlementaires, si ce n'est à vivre avec tous ces élémens, à les assouplir ou à les contenir, à résoudre les difficultés sans avoir toujours l'air de vouloir les trancher du fil d'une

épée ou par un acte d'autocratie? Ce qui se passe aujourd'hui n'a rien de nouveau. C'est toujours le mot d'un homme que M. le président du conseil a étudié, de M. Royer-Collard : « Faut-il donc ruiner les pouvoirs de peur qu'ils ne soient pervertis par les factions? Ce sont les conseils de l'inexpérience ou de la pusillanimité, ou des factions elles-mêmes. Si on les suit, ce qu'on aura détruit, ce n'est pas le mal, c'est le remède. Le mal, on ne le détruira pas, il est dans la société; le remède, toujours présent, ne se trouve que dans la multiplicité et l'opposition des pouvoirs, dans leur force défensive aussi bien qu'offensive, dans la combinaison de leur énergie réciproque... Sans doute c'est laborieux, mais les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. Les gouvernemens, quels qu'ils soient, sont sous la loi universelle de la création; ils ont été condamnés au travail; comme le laboureur, ils vivent à la sueur de leur front... »

Qu'un gouvernement sensé, modéré, eût un peu plus de peine avec la dernière chambre qu'avec toute autre, qu'il fût un peu plus obligé de vivre « à la sueur de son front, » c'est possible; mais, après tout, il ne faut pas exagérer. Parmi toutes les propositions qu'on a si complaisamment énumérées, quelles sont celles qui ont définitivement prévalu, qui ont pénétré dans nos affaires par effraction? L'amnistie a été solennellement repoussée. Le budget des cultes a été à peine touché dans quelques détails; en tout cela, il y a eu plus de taquineries que de suppressions réelles. La chambre a laissé au gouvernement, pour la nomination des maires dans les villes et dans les cantons, un droit que M. Thiers avait été obligé de conquérir de haute lutte, en pleine insurrection de la commune, sur la dernière assemblée. La législation sur la presse n'a point été supprimée, puisqu'elle existe encore et qu'on s'en sert depuis quelques semaines fort consciencieusement, sans laisser même dormir les décrets de 1852. La vérité est que cette malheureuse chambre, plus turbulente en apparence qu'en réalité, n'a presque rien fait; elle s'est donné le tort de beaucoup d'agitations médiocres, de beaucoup de propositions inutiles ensevelies dans les commissions, et, en fin de compte, s'il y avait eu des tentatives réellement menaçantes, est-ce que le sénat n'était pas là? Est-ce que M. le président de la république n'était pas suffisamment armé? Est-ce que ces deux pouvoirs unis ne restaient pas en mesure d'arrêter le progrès de ce mal qui, au dire de M. le président du conseil, aurait été en train d'envahir l'état? Ils l'ont déjà fait. Le sénat n'a point hésité à maintenir ses prérogatives dans leur intégrité, à les exercer en toute indépendance et même à repousser des lois qui n'avaient certes rien de révolutionnaire, comme la restitution à l'état du droit de conférer les grades universitaires. La chambre des députés s'est-elle révoltée? Non, elle s'est soumise, elle a respecté les droits de la première chambre, elle n'a même pas renou-

velé quelques-unes de ses propositions. Il n'y avait en réalité dans tout cela que le jeu naturel des institutions, la coexistence plus ou moins laborieuse, mais régulière, de deux assemblées de tempéramens différens, l'une novice, inexpérimentée, un peu agitée, l'autre plus mûre, exerçant son influence modératrice, serrant au besoin le frein. Où était le péril? où était ce dissentiment absolu, systématique, permanent, dont a parlé M. le président du conseil et qui aurait acquis soudainement un tel degré de gravité qu'il n'y aurait plus eu qu'à recourir à ce moyen extrême d'une dissolution? Le pays ne demandait et n'attendait évidemment rien de semblable, il ne sentait pas le besoin d'être sauvé; il était peut-être sans illusions, il était aussi sans alarmes, et certes, si la dissolution ne répondait à aucune nécessité intérieure pressante, elle répondait encore moins à des nécessités extérieures, à tout ce qu'exige la position diplomatique de la France dans les affaires du monde.

Rien de plus évident, l'Europe traverse une crise où tous les intérêts généraux sont engagés et où chaque pays a aussi ses intérêts particuliers, son rôle, ses difficultés. L'Orient est en feu. Les armées de la Russie et de la Turquie sont en ce moment aux prises dans la vallée du Danube, et la diplomatie suit d'un regard attentif, inquiet le choc redoutable qu'elle n'a pu empêcher, dont elle pressent les conséquences possibles. C'est toujours la grande question de l'équilibre universel qui s'agite, et aux luttes plus ou moins dissimulées d'influences diplomatiques se mêlent presque partout des querelles religieuses qui tiennent les passions en éveil, qui compliquent cette situation générale de l'Europe en suscitant parfois entre les peuples de dangereux ombrages. S'il y eut jamais un moment où l'on dut éviter les conflits intérieurs, les agitations inutiles, en un mot tout ce qui peut affaiblir, ne fût-ce que momentanément, ne fût-ce qu'en apparence, l'action du pays, c'est celui-ci. C'est justement l'heure où une crise éclate à l'improviste, et par une fatalité de plus il faut que cette crise intérieure se complique de questions délicates de nature à éprouver nos relations, à éveiller tout au moins autour de nous des craintes, des défiances. Que ces défiances et ces craintes n'aient rien de fondé, soit; ce n'est pas moins une chose grave qu'elles aient pu naître au moment présent, et ce n'est pas moins le malheur de la politique du 16 mai d'avoir pu les inspirer. Il y a même, dirons-nous, quelque chose de pénible dans cette nécessité qu'on subit de multiplier les efforts pour aller au-devant des soupçons, pour dissiper les impressions du premier moment. M. le ministre des affaires étrangères s'est fait l'autre jour un devoir de tranquilliser la chambre, de lui communiquer les rassurans témoignages des dispositions de l'Europe officielle à l'égard de la France, de lui lire des dépêches de Vienne, de Berlin, de Rome et de Madrid. M. le ministre des affaires étrangères a fait chaleureusement appel au patriotisme de tous

les partis, et il avait raison. Rien cependant ne peut empêcher deux choses : non évidemment, les cabinets n'ont aucun doute sur les sentimens pacifiques de la France, sur sa modération dans des questions épineuses, sur la ferme volonté qu'a le gouvernement du 16 mai, comme le gouvernement qui l'a précédé, de contenir ou de réprimer des agitations qui pourraient compromettre nos relations. Les cabinets sont rassurés, ils se déclarent tous également désintéressés de nos querelles intérieures, et en même temps ils ne peuvent se défendre de suivre avec attention, avec une sollicitude qui n'a rien de blessant, mais qui est significative, le développement de nos affaires. L'opinion étrangère un moment ébranlée et déconcertée reste dans l'expectative, surveillant tous les symptômes, mesurant sa confiance aux efforts qu'on fait pour se dégager des influences périlleuses. La seconde chose que rien ne peut empêcher et qui est plus grave, c'est que malgré les assurances que donne le gouvernement, au milieu des complications de l'Europe, tout est suspendu en France. Pendant trois mois, jusqu'aux élections, nous resterons à la merci du scrutin qui s'ouvrira, et comme, bon gré mal gré, c'est après tout une question de gouvernement qui s'agite, comme la direction générale de nos affaires peut dépendre du dénoûment, l'action de notre diplomatie ne peut que s'en ressentir. Elle est moins libre au moment où elle aurait dû garder toute son autorité. Elle est plus que jamais réduite à s'observer, sinon à s'effacer, pendant que se déroulent des événemens qui peuvent la prendre au dépourvu. C'est là malheureusement, fatalement, la conséquence de cette politique du 16 mai, qui n'a pas tout consulté, qui a éclaté dans un premier mouvement, et si tant est que la dissolution dût s'imposer un jour ou l'autre comme une nécessité intérieure, elle ne pouvait assurément se produire sous une forme moins favorable, à une heure moins opportune pour nos intérêts extérieurs. Ainsi donc, c'est au point de départ même qu'un prévoyant et juste sentiment de la situation a manqué à ceux qui ont eu la prétention de redresser la direction de nos affaires et d'inaugurer une ère nouvelle.

Cette politique, qui n'a pour elle ni la force d'une nécessité évidente imposée par les circonstances, ni le mérite de l'opportunité, qui ne brille ni par la nature des procédés qu'elle a employés, ni par le choix de l'heure où elle a éclaté, cette politique du moins offre-t-elle quelque chose de net, de saisissable pour le pays? C'est là au contraire pour elle une faiblesse de plus; elle subit la fatalité de la situation qu'elle s'est faite. Elle est forcément conduite à être impuissante ou dangereuse. Le gouvernement est sincère, nous n'en doutons pas, lorsqu'il assure qu'il n'a voulu qu'opposer une barrière au radicalisme envahissant et sauvegarder les intérêts conservateurs. Il n'est pas moins sincère, nous l'admettons, lorsqu'il déclare qu'il ne veut porter aucune

atteinte aux lois, à l'organisation constitutionnelle existante. M. le président de la république a tenu à répéter dans son dernier message sur la dissolution qu'il ne s'agit nullement de toucher « aux institutions qui nous régissent. » Les ministres, autant qu'on en puisse juger par les dernières discussions, veulent absolument être considérés comme les gardiens privilégiés de la république et des lois constitutionnelles. Ils ne sont au pouvoir que pour les sauver après les avoir arrachées aux mains qui les perdaient! Comment le gouvernement l'entend-il cependant? Où sont ses alliés, ses auxiliaires les plus passionnés et peut-être les plus efficaces? A quel régime demande-t-il ses procédés administratifs? De quoi se compose cette coalition prétendue conservatrice à l'aide de laquelle il a conquis la dissolution et qu'il conduit aujourd'hui ou par laquelle il est conduit au combat devant le pays? On ne peut plus malheureusement se faire illusion. Le plus gros contingent de l'armée ministérielle, c'est le parti bonapartiste. Au 24 mai 1873, l'empire n'était encore qu'un appoint, aujourd'hui il domine; il formait le bataillon le plus nombreux dans la chambre qui vient d'être dissoute, et dans les élections prochaines, là où les influences administratives seront assez fortes pour modifier le résultat, c'est certainement le parti bonapartiste qui est appelé à en profiter. Ainsi le gouvernement marche au secours, à la défense de la république, des institutions parlementaires avec des bonapartistes, des cléricaux, des légitimistes, des constitutionnels désabusés ou résignés qui ne demandent pas mieux que de détruire les institutions et la république, et qui le disent tout haut! Ce qu'on nomme le grand parti conservateur, la coalition de salut public ralliée à la bannière du 16 mai, se compose de partis qui ne voient dans les institutions que la « porte de sortie, » — la révision, — dont a parlé M. le président du conseil, et qui, le jour venu, seraient prêts à se déchirer pour passer les premiers par cette porte! Franchement, est-ce là ce qu'on propose comme le dernier mot de la politique conservatrice? Est-ce à cette équivoque violente et périlleuse que peuvent se rallier les esprits sincères qui prétendent sans doute résister aux envahissemens du radicalisme, mais qui ne veulent pas d'un autre côté aider d'étranges libéraux à préparer le retour de l'empire? Que peut penser le pays lorsqu'on lui offre ces programmes décevans et dangereux? Le pays ne comprend pas. Il reste avec les institutions qu'on lui a données, et qu'il accepte telles qu'elles sont, avec les hommes qui les défendent, avec la politique de libérale modération qui seule peut lui assurer le repos dont il a besoin, en le préservant de tous les excès contraires, des révolutions et des réactions.

Tandis que nous nous agitons cependant, l'Europe, moins émue peut-être qu'intriguée de nos aventures, distraite tout au plus un instant par nos crises dénuées d'à-propos, l'Europe reste tout entière à cette autre

grande aventure diplomatique et militaire qui a commencé avec le printemps dans les régions orientales. Quand il s'agit d'une entreprise semblable, qui se complique nécessairement de tant de difficultés politiques et stratégiques, qui se déroule sur un double théâtre, en Europe et en Asie, qui met en mouvement des armées de 200,000 et 300,000 hommes, on ne peut pas s'attendre à des coups de foudre. Le chef de l'état-major allemand, qui a raconté avec un intérêt supérieur la campagne de 1828, M. de Moltke, aurait, dit-on, exprimé dès le premier jour l'opinion qu'on était en présence d'une guerre longue et laborieuse, que la Russie aurait besoin de patience, d'habileté et d'argent. C'était peut-être une des raisons pour lesquelles le perspicace Allemand voyait sans déplaisir la Russie s'engager dans une guerre destinée à l'épuiser ou à l'occuper longtemps. Quoi qu'il en soit, quelques succès que la Russie puisse se promettre dans un avenir plus ou moins prochain, il est clair que la première partie de la prédiction de M. de Moltke se réalise. Cette nouvelle guerre d'Orient se développe avec lenteur. Il y a plus de deux mois déjà que la Russie est entrée en campagne, et on en est presque encore aux préliminaires, c'est tout au plus si l'action commence à se dessiner depuis quelques jours au signal de l'empereur Alexandre II, arrivé récemment au quartier-général de son armée dans la vallée du Danube.

Ni en Asie, ni en Europe, cette guerre entreprise avec une sorte de passion par le tsar n'a été en effet marquée jusqu'ici par des événemens sérieux. Les opérations, il est vrai, ont paru d'abord s'engager un peu plus vivement en Asie par la frontière de l'Arménie turque. Les Russes, divisés en plusieurs corps, ont envahi le territoire ottoman. Ils ont enlevé la place d'Ardahan, ils semblent avoir manœuvré de façon à s'emparer du port de Batoum sur la Mer-Noire et à se porter sur Erzeroum. D'un autre côté, plus au sud, ils ont pris Bajazid et par cette direction opposée ils ont également marché sur Erzeroum de façon à isoler complétement la ville de Kars, dont ils veulent sans doute couper toutes les communications. Ont-ils réussi dans l'exécution de leur plan? Ils n'ont dû dans tous les cas réussir que très partiellement. Ils semblent avoir essuyé un échec sérieux dans une tentative sur Batoum. Au sud, ils auraient éprouvé aussi un revers et ils paraîtraient avoir perdu Bajazid après l'avoir conquis. C'est là ce qui se dégage de plus clair de la confusion, des contradictions, des exagérations des bulletins, qui sont loin, il est vrai, d'être de l'histoire en Orient encore plus qu'en Occident. Les Russes sont toujours néanmoins autour de Kars, qui aujourd'hui comme il y a vingt ans, comme dans toutes les guerres sur ces frontières, reste le boulevard militaire de la Turquie, et dont Fuad-Pacha pouvait dire justement en écrivant à lord Clarendon en 1854 : « La position de Kars est la clé de nos frontières d'Asie. Si cette place venait, — ce qu'à Dieu ne plaise! —

à tomber entre les mains des Russes, d'abord Erzeroum serait menacé, puis toute l'Anatolie serait en danger; c'est indubitable... » Kars, sous l'énergique direction du colonel Williams, résista jusqu'à la fin de la guerre de 1854, et ne tomba qu'aux derniers jours lorsque ce n'était plus qu'une compensation inutile pour l'orgueil de l'armée du tsar. Ce qui était vrai il y a plus de vingt ans n'a pas cessé de l'être. Kars reste le premier objet de l'effort des Russes, et les Turcs n'ont pas trop l'air de vouloir livrer facilement leur forteresse. Kars n'aura pas le sort d'Ardahan. Quelle que soit d'ailleurs l'importance de ces opérations d'Asie, il est bien clair que l'action sérieuse, essentielle, va se passer en Europe. C'est en Europe, sur le territoire roumain, en face de la Bulgarie que l'armée russe se concentre depuis deux mois au nombre de 150,000 hommes; c'est en face de cette armée, en Bulgarie, que se massent aussi les principales forces turques. Le Danube a séparé jusqu'ici les deux adversaires. Tout semble se disposer maintenant pour le choc décisif, et la lutte est même à demi engagée par le passage du fleuve, que l'armée du tsar a déjà commencé.

Les Russes, à la vérité, n'ont point été heureux pour leur entrée en campagne. Ce n'est assurément jamais facile de passer un fleuve puissant comme le Danube avec 200,000 hommes, sous l'œil d'un ennemi qui, après tout, est résolu à se défendre. C'est d'autant moins aisé qu'il n'y a, on le sait, qu'un certain nombre de points où le passage est praticable, et que presque partout, la rive droite, occupée par les Turcs, domine la contrée basse et marécageuse de la rive roumaine. Par une circonstance aggravante de plus, les crues du Danube, qui se produisent habituellement au mois de mai, ont été cette année plus fortes et plus persistantes qu'on ne les avait vues depuis longtemps. Le Danube a oublié de prendre les ordres du tsar, comme Masséna le disait dans une saillie soldatesque à l'empereur Napoléon Ier aux prises avec les mêmes difficultés entre Essling et Wagram. C'est l'explication la plus plausible de ces deux mois perdus ou employés par les chefs militaires russes à compléter des préparatifs qui laissaient peut-être fort à désirer. Aujourd'hui le passage est en pleine exécution; il a commencé vers Galatz et Braïla, dans l'angle que forme le Danube en remontant vers le nord pour se replier et se précipiter vers la Mer-Noire. Les Russes paraissent avoir profité de l'embouchure des rivières qui aboutissent au Danube pour préparer leurs moyens de passage. Ils ont franchi le fleuve sans rencontrer de résistance; ils ont enlevé la petite place de Matchin, abandonnée par les Turcs : ils ont pris pied désormais sur la rive droite! Ce n'est cependant pas là, selon toute apparence, qu'ils veulent opérer sérieusement. Où iraient-ils de ce côté? Ils sont engagés dans cette région marécageuse et pestilentielle de la Dobrutscha, où une division française faillit périr en 1854, au début de la guerre de Crimée. En s'avan-

çant, ils vont se heurter presque aussitôt contre les positions qui portent encore le nom de mur de Trajan, et qui ont été, dit-on, très vigoureusement retranchées. Ce premier obstacle franchi, ils tombent sur les places fortes, dans le quadrilatère de Varna, Schumla, Silistrie et Rutschuk. Ce ne serait pas la première fois, il est vrai, que les Russes auraient pris ce chemin; ils l'ont suivi notamment en 1828; mais alors ils avaient une raison supérieure. Ils se servaient de la mer, qu'ils côtoyaient, pour leurs ravitaillemens; aujourd'hui c'est la flotte turque qui tient la Mer-Noire. Il était assez présumable dans ces conditions nouvelles que le passage par Galatz et Braïla n'était qu'une diversion, une opération auxiliaire destinée à masquer ou à compléter l'opération principale, et que le vrai passage s'exécuterait ailleurs dans la partie supérieure du Danube, au-dessus de Rutschuk, au confluent de l'Aluta, en face de Nicopolis. C'est en effet sur ce point que les Russes paraissent concentrer à l'heure qu'il est leur effort le plus vigoureux et le plus décisif. Ils seraient même déjà passés en grande partie, dit-on; ils ont déjà peut-être enlevé Sistova, sur la rive droite, et par là ils tournent à l'ouest les places fortes, ils s'ouvrent directement un chemin vers les défilés des Balkans, tandis que la colonne qui vient par Galatz et Braïla menacerait à l'est les forces ottomanes du quadrilatère. Il est vraisemblable que les Russes tenteront aussi de passer sur quelques points intermédiaires, tels que Turtukai, non loin de Silistrie. En un mot, cette vaste opération, qui constitue la véritable entrée en campagne, est engagée de toutes parts au moment présent.

Est-ce là tout cependant? N'est-ce point au contraire le commencement de bien d'autres difficultés, même de difficultés militaires? Le passage du Danube fût-il accompli dès ce moment, et il ne paraît pas s'effectuer dans tous les cas sans des pertes sérieuses, les Russes ne sont pas au bout de leurs peines. Ils sont en force sans doute, ils sont nombreux. Ce qui sera possible par le courage et la ténacité, les soldats du tsar le feront, on peut le croire; mais, quels que soient leur courage et leur nombre, les Russes n'ont pas seulement à combattre et à marcher, ils ont à masquer les places s'ils ne les assiégent pas, ils ont à garder les passages du Danube, leurs communications, sans lesquelles ils seraient perdus, ils ont à s'assurer chaque jour des approvisionnemens immenses qui ne peuvent leur venir qu'à travers la Roumanie, par des transports difficiles, ils l'ont déjà éprouvé. Et puis ils ont perdu du temps, ils entrent aujourd'hui dans la saison la plus meurtrière; ils sont exposés à périr par les maladies encore plus que par le feu, peut-être à ralentir pour quelques semaines leurs opérations actives, s'ils ne décident pas la campagne dès le début par quelque succès éclatant. Les Turcs, qui jusqu'ici n'ont pas sérieusement donné signe de vie, ne resteront pas sans doute de leur côté longtemps inactifs. S'ils sont moins nombreux

que les Russes, ils ont encore des forces suffisantes, ils sont chez eux, ils ont de puissantes positions, et de leur camp central de Schumla ils peuvent se porter sur les points menacés. De toute façon, il faut les battre avant de s'avancer. Les Russes se trouvent dans des conditions d'autant plus difficiles qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes, sur leurs propres ressources. Déjà, malgré une alliance apparente, ils n'ont que des rapports peu cordiaux avec l'armée roumaine, à qui ils n'ont peut-être pas fait la position qu'ambitionnait le cabinet de Bucharest. Ils n'ont guère rien à attendre de la diversion des Monténégrins, qui paraissent en ce moment plier sous l'effort des Turcs et qui auraient plutôt eux-mêmes besoin de secours. Quant à la Serbie, elle est réduite à un rôle négatif, et le voyage que le prince Milan vient de faire au camp de l'empereur Alexandre à Ploiesti n'a point eu visiblement des résultats encourageans. La Russie a le très légitime orgueil de n'avoir besoin de personne, surtout de la Serbie ou du prince de Roumanie; elle espère sans doute frapper quelque grand coup qui la rendrait maîtresse de la Bulgarie, qui lui permettrait peut-être d'offrir des conditions de paix conformes à ses vœux. Qu'en sera-t-il? C'est encore l'inconnu dans une situation militaire et diplomatique qui a grand besoin de s'éclaircir, qui provoque nécessairement, incessamment, l'attention des puissances les plus intéressées, de l'Angleterre aussi bien que de l'Autriche.

Quelles sont en effet les dispositions réelles de l'Angleterre aujourd'hui, après les communications que le comte de Schouvalof a été tout récemment chargé de porter à Londres de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg? Tantôt l'Angleterre a l'air de se montrer à demi satisfaite des assurances plus ou moins positives que lui donne la Russie sur les points qui intéressent particulièrement sa politique, l'isthme de Suez, l'indépendance de Constantinople, le droit de l'Europe dans le règlement des questions maritimes et territoriales en Orient; tantôt elle déguise à peine sa mauvaise humeur, elle a tout l'air de songer à aller elle-même sauvegarder ses intérêts, elle fait mine de demander au parlement des subsides pour se tenir prête à tout événement. Qu'il y ait toujours des projets, des essais d'entente entre l'Angleterre et la Russie, c'est possible; que l'Angleterre soit absolument rassurée sur les affaires d'Orient, qu'il y ait entre les deux gouvernemens une confiance complète, c'est plus douteux : on pourrait plutôt croire à une défiance persistante, à une certaine raideur de rapports, au moins à en juger par le traitement assez inattendu qu'un colonel anglais vient d'éprouver au camp russe. Quant à l'Autriche, c'est assurément la puissance qui se trouve dans la position la plus délicate, par la raison bien simple qu'il y a visiblement aujourd'hui et depuis longtemps à Vienne des courans divers.

On ne peut guère s'y tromper : au fond il y a dans l'entourage de

l'empereur François-Joseph, dans le parti militaire, dans l'ancien parti de la cour, des impatiences, des velléités d'intervention d'accord avec la Russie. On se flatte de reconquérir l'ascendant des armes, de trouver dans des annexions en Orient une compensation de ce qu'on a perdu, de former, par un accroissement d'élémens slaves, un troisième royaume fait pour rendre l'éclat et l'équilibre à la monarchie des Habsbourg. L'empereur lui-même, malgré la correction habituelle de son attitude, n'est pas toujours insensible à ces influences qui remuent sa fierté de souverain; mais, dès que ces projets ont l'air de s'avouer, la résistance éclate dans le monde politique et parlementaire à Vienne comme à Pesth. On vient de le voir à propos du bruit de la mobilisation de deux corps d'armée. Des interpellations ont été adressées au chef du cabinet cisleithan, au prince Auersperg comme au chef du ministère hongrois, M. Tisza. Les Hongrois surtout sont aussi peu disposés que possible à une intervention dans le sens russe, à des annexions slaves. S'il y avait une nécessité évidente d'agir dans l'intérêt ou pour l'honneur de la monarchie, ils ne s'y refuseraient pas; mais ils n'admettraient visiblement qu'une intervention destinée à contenir la Russie, plutôt favorable à la Turquie. Ils se prêteraient par exemple à l'occupation de la Serbie, si les Serbes voulaient reprendre les armes, et, par une coïncidence bizarre, ce sont les Hongrois qui dans ce cas soutiennent l'ancienne politique autrichienne, tandis que le vieux parti autrichien accepterait volontiers quelque coopération profitable avec la Russie. Le plus embarrassé dans tout cela est le comte Andrassy, homme d'habileté et d'esprit qui joue évidemment son rôle avec dextérité au milieu de toutes les influences, rassurant les Hongrois, évitant de trop décourager les espérances qui s'agitent autour de l'empereur, ménageant les relations de l'Autriche avec la Russie et comptant un peu sur l'imprévu. La marche des événemens de la guerre peut lui donner des raisons d'agir ou de rester au repos, de se borner à son rôle de diplomatie avisée et conciliante. Il est certes fort à souhaiter que les événemens tournent de façon à donner à l'Autriche des raisons nouvelles de s'en tenir à ses traditions. C'est la politique la plus prudente pour elle et la mieux faite aussi pour préserver ce qui reste d'équilibre en Europe en évitant d'aggraver toutes ces complications d'Orient.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Recueil de poèmes historiques, en grec vulgaire, relatifs à la Turquie et aux Principautés danubiennes, publiés, traduits et annotés par Émile Legrand. Paris 1877. Leroux.

L'histoire seule ne satisfait pas toujours l'inquiète curiosité qui nous pousse à chercher dans le passé les causes des crises successives que nous traversons; mais il est un élément qui souvent en tient lieu et peut, mieux que tout autre, nous instruire; c'est une histoire bien incomplète, mais toujours sincère, et quand elle enregistre les victoires et les défaites, elle nous transmet la parole même des vainqueurs et des vaincus : je veux parler de la tradition populaire.

Un livre dont sans doute le but était moins ambitieux, destiné seulement à compléter pour les érudits la collection des monumens de la langue grecque au moyen âge, a paru dernièrement sous ce titre : *Recueil de poèmes historiques relatifs à la Turquie et aux Principautés danubiennes*. Attiré tout d'abord par un intérêt philologique, nous avons senti en le lisant qu'il avait une double importance. On y retrouve en effet, sous une forme et dans un dialecte curieux, la pure expression des sentimens d'une race qui, depuis quatre siècles, lutte et se débat pour reconquérir son indépendance, et l'écho de ces plaintes passées semble résonner encore et se confondre avec les cris de guerre que nous entendons aujourd'hui.

Un long poème nous présente *Michel le Brave*, l'illustre voïvode de Valachie, attaquant sans relâche les Tartares, les Hongrois, les Turcs surtout. Le nom des oppresseurs revient à chaque page, et la fureur de Michel ne se ralentit jamais : ce sont d'interminables combats; chaque jour « le Danube roule des milliers de cadavres turcs dans ses ondes, » et, comme pour conserver à ces horribles scènes toute leur actualité, les villes qui sont assiégées, prises ou brûlées, sont celles dont nous répétons encore les noms : — Rutschuk, Varna, Widdin, Nicopolis, Giurgevo, Braïla, — toutes les riveraines de ce Danube si souvent ensanglanté. — Un jour de révolte, « ils (les Valaques) ravagèrent Rutschuk et le mirent sens dessus dessous. Ils s'emparèrent des trésors; ils enlevèrent les femmes turques; les mères pleurent leurs enfans, et les enfans poussent des cris... Il y eut en ce jour-là bien des lamentations, et les clameurs montèrent jusqu'au ciel... Ils ne laissèrent rien. Les belles Turques, ces femmes délicates et choyées, qui ne sortaient jamais, il fallait voir comme elles étaient faites, toutes nues, déchaussées, vau-

trées dans la neige. — Puis c'est là, s'écrie-t-il plus loin, qu'il fallait voir la déconfiture des Turcs! Des flots de sang rougirent la plaine... Il fallait entendre les clameurs et les gémissemens immenses de ceux qui tombaient dans le Danube en criant : Allah! Allah! Ils furent noyés, ces mécréans! » Le poète applaudit, et il poursuit, dans la simplicité charmante de son dialecte, la série des exploits de Michel le Brave jusqu'au jour où le malheureux voïvode périt assassiné.

Un poème sur Michel Cantacuzène nous reporte à quelques années avant l'apparition de Michel le Brave, 1570-1578; les Turcs sont les plus forts, et les exactions systématiques de leur sultan Sélim sont exposées tout au long. Ce Cantacuzène ayant acquis d'innombrables richesses, Sélim le fit mettre à mort et saisit ses biens. Plus tard, au XVIIIe siècle, même exécution au bénéfice du trésor : Georges Stavrakoglou, chargé d'affaires de Valachie à Constantinople, est indignement étranglé sur l'ordre du sultan. Stavrakoglou était lui-même un intrigant fort dangereux, et cependant l'auteur du chant qui le concerne ne laisse pas d'oublier naïvement tous les crimes qu'il vient d'énumérer pour flétrir en terminant les Turcs : « On le pendit ensuite dans sa maison... On lui colla sur la poitrine un papier sur lequel on écrivit ses méfaits, autant de mensonges, l'infortuné! »

Trois chansons, vers la fin du volume de M. E. Legrand, célèbrent la révolte des Sfakiotes qui se trouvèrent entraînés, sur les incitations d'Alexis Orlof, le favori de l'impératrice Catherine, dans la malheureuse expédition de 1770. Le chef des Sfakiotes, maître Jean, dont le nom revient à tout instant dans ces chants, rêvait déjà de rétablir la nationalité hellénique; mais les atermoiemens d'Orlof le perdirent : les Turcs avaient eu le temps de rassembler des troupes en Crète et de marcher contre les insurgés, et, « un vendredi, au point du jour, les Turcs, l'épée à la main, s'emparèrent de Sfakia... Ils mettent le feu à Aradina et brûlent les monastères; ils n'eurent pas pitié de pareils édifices! Dans les monts Madara, ils prirent maître Jean, et quand il passa devant sa maison, ses yeux coulèrent comme des ruisseaux troubles. Et Pisinakis Achmet-Aga se tourne et dit : « On va lui trancher la tête, et il pleure sa maison! »

Ainsi nous suivons dans leurs récits tous ces obscurs rapsodes, qui nous peignent avec une inconsciente poésie, soutenue par un enthousiasme brûlant, une ingénuité presque enfantine, les spectacles héroïques qu'ils ont eus sous les yeux. PAUL D'ESTOURNELLES.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LES

AMOURS DE PHILIPPE

SECONDE PARTIE (1).

STOR LIBRARY
SEP 27 1877
NEW-YORK

III.

Mary Gérald n'était pas une de ces conquêtes dont on se détache par la possession. Elle était trop charmante et trop diverse de sa personne, elle était, par sa profession et son talent, trop enviée et disputée pour ne pas tenir le cœur d'un amant toujours en éveil, toujours ravi, toujours inquiet. Si complétement qu'elle se fût donnée, elle n'en restait pas moins la comédienne chaque soir idolâtrée et fêtée par le public, courtisée chaque jour par la légion de ses adorateurs cosmopolites, qui avaient vite trouvé le chemin du boulevard des Invalides et qui s'y étaient transportés comme une tribu de fourmis qui déménage. Il y avait là pour Philippe des rivalités, des ombrages, des irritations qui alarmaient sa passion, mais qui la ravivaient sans cesse et la laissaient dans toute sa flamme.

Mary Gérald, de son côté, retrempait avec délices son cœur fatigué dans la source fraîche et relativement pure de ce jeune amour. Elle avait pris au sérieux cette aimable idylle; elle y jouait son rôle avec autant de sincérité que Philippe lui-même, et nous les retrouvons tous deux, quinze jours plus tard, rêvant en commun d'éterniser ce poétique épisode de leur vie.

Ils venaient de déjeuner et se promenaient dans leur jardin par

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

une matinée radieuse, car tout leur souriait, même le printemps, qui méritait cette année-là sa vieille réputation, si souvent usurpée. Mary Gérald, tout en arrachant çà et là des pousses vertes qu'elle lacérait sous ses dents fines, communiquait ses plans d'avenir à Philippe sur un ton d'humilité tendre qui de la part de la belle et célèbre artiste était la plus gracieuse des coquetteries.

— Et vous jurez de ne jamais faire de pièces que pour moi?

— Je le jure.

— Même quand vous serez tout à fait un grand homme?

— Même quand je serai un grand homme.

— Et quand je serai vieille, vous n'en ferez plus?

— Jamais, jamais!

— Pour personne?

— Pour personne.

— Et alors nous nous retirerons à la campagne?

— Tout de suite, si vous voulez.

— Non;... mais écoutez un secret à l'oreille, mon amour... Je vous aime!

Comme elle lui gazouillait ces enfantillages, le jeune domestique de Philippe se présenta tout à coup devant eux avec une figure décomposée. — Monsieur, dit-il tout essoufflé, c'est monsieur votre père!

— Mon père, dit Philippe, qui devint extrêmement pâle.

Cet incident, si facile à prévoir et qu'il eût dû d'ailleurs pressentir d'après quelques phrases récentes de la correspondance paternelle, l'atterra cependant comme une catastrophe d'un ordre surnaturel. Mary Gérald au contraire en parut assez agréablement émue, parce que cela lui rappelait l'entrée du père dans *la Dame aux Camélias*, et que cela complétait la situation. Elle eut même aussitôt la pensée que c'était à elle que M. de Boisvilliers désirait parler.

— Non, madame, dit le jeune domestique, c'est à monsieur.

Au même instant, M. de Boisvilliers montra sa taille imposante à l'entrée du salon, s'avança d'un pas sur le perron et jeta un coup d'œil dans le jardin. Mary Gérald s'inclina légèrement; il lui rendit son salut avec une grave courtoisie et rentra sur-le-champ.

Philippe était accouru; il le suivit de près dans le salon et en referma la porte. Il allait embrasser son père quand celui-ci l'arrêta d'un geste : — Pardon, lui dit-il, mais chez qui suis-je, ici?

— Mon père,... vous êtes chez moi.

— Vous avez donc, reprit M. de Boisvilliers, fait un héritage que j'ignore?

— Je vous comprends, mon père; mais je n'ai loué cette maison que pour un an, et je suis certain de pouvoir en acquitter le prix

avec les bénéfices de ma pièce, car ce n'est plus un secret pour vous, je pense : on va jouer bientôt une pièce de moi.

— Et si elle tombe, votre pièce?

— Mon père, tout le monde est persuadé qu'elle réussira.

— Mon fils, contracter une dette qu'on n'est pas assuré de pouvoir payer, c'est manquer à l'honneur, entendez-vous? — Vous faites tache à votre nom. — Assez! — Il est heureux que votre mère soit morte, voilà tout. — Adieu! — Et le rigide vieillard sortit à grands pas du salon, puis de l'hôtel.

Mary Gérald, qui surveillait curieusement son départ à travers la grille de clôture du jardin, le vit monter dans la voiture qui l'avait amené et comprit que la scène avait dû être aussi pénible qu'elle avait été courte. Elle s'empressa d'aller rejoindre Philippe, qu'elle trouva sanglotant, la tête dans ses mains.

— Eh bien! lui dit-elle, qu'est-ce que c'est? Ne soyez donc pas si enfant que cela... Mais je vous croyais du courage?

— Du courage! s'écria-t-il au milieu de ses larmes. Eh! quel courage voulez-vous que j'aie contre ces choses-là? Mon père m'a dit des paroles épouvantables!

— Mais quoi donc, voyons, mon ami?

— Croiriez-vous qu'il me soupçonne de vivre ici à vos dépens?.. Mon père me juger capable d'une infamie pareille,... mon père! — Et il eut une nouvelle convulsion de douleur.

Elle se jeta à ses pieds, prit ses mains qu'elle baisa, lui murmura mille tendresses et l'apaisa peu à peu; elle finit même par le faire sourire en lui disant : — Quoi! enfin... C'est un peu de patience qu'il vous faut,... dans quinze jours, votre pièce sera jouée; elle ira aux nues, — et votre père reviendra de son village tout exprès pour la voir, — et il pleurera de joie,... et il m'embrassera,... vous verrez cela.

— Ah! vous avez raison! dit-il en achevant de secouer sa défaillance, ce sont là des épreuves communes à toutes les vies de poètes et d'artistes. Sans cela, ce serait trop beau!

Ils partirent tous deux pour le théâtre où l'heure de la répétition les appelait. — Ce jour-là, Philippe écouta sa pièce avec plus d'attention et de recueillement que jamais, car il sentait mieux que jamais combien d'intérêts essentiels se trouvaient liés à la destinée de *Frédégonde*. L'estime et l'affection de son père, l'opinion de ses amis et de ses salons familiers, sa bonne réputation, son honneur, — peut-être même son amour, — n'étaient-ils pas, en même temps que son avenir littéraire, les enjeux de cette terrible partie qui allait se jouer dans si peu de jours? — Il n'était plus, quant à lui, capable de porter un jugement sur son œuvre; elle ne rendait plus à ses oreilles blasées que de vagues sonorités sans couleur et sans

relief. Il lui sembla ce jour-là en particulier que ses vers tombaient dans cette grande salle ténébreuse et vide comme des litanies mortuaires. — Quand il fit part de cette sinistre impression à Mary Gérald : — Laissez donc! dit-elle, votre pièce est superbe,... et vous aussi! C'est le public qui manque, voilà tout!

Cela le rassura, mais ce qui le rassura encore davantage, ce fut l'agitation qui se fit de plus en plus, dans le monde parisien, autour de *Frédégonde*, à mesure que le jour de la représentation approchait. Cela lui parut, après tout, un heureux présage. Les journaux allumaient chaque jour sur ce sujet la curiosité publique par des indiscrétions de coulisses, des biographies du jeune auteur, des citations de son œuvre. On décrivait les principaux décors, on détaillait les toilettes de Mary Gérald; on complimentait le directeur Lafosse, qui avait eu le mérite de découvrir « un jeune » et qui lui prodiguait généreusement toutes les ressources d'une fastueuse mise en scène.

Étourdi et un peu enivré par tout ce bruit, absorbé d'ailleurs par les corrections de la dernière heure, par les démarches propitiatoires auprès des journalistes influens, enfin par les demandes de billets dont il était assailli, Philippe n'eut bientôt plus le loisir de la réflexion, et il s'abandonna tout entier à la fièvre et au plaisir de l'aventure.

Mary Gérald était elle-même en proie à cette fébrile animation qui s'empare des artistes dramatiques à la veille de leurs grandes batailles. Elle avait des élans de vaillance et de folle gaîté, puis soudain des abattemens désespérés. — Savez-vous une chose, dit-elle un jour à Philippe, il y a des momens où elle me paraît stupide, votre pièce?

A travers toutes ces émotions préliminaires, on arriva enfin au jour solennel. — Il n'y avait pas eu de répétition générale, Mary Gérald ayant voulu réserver pour la représentation toute la fraîcheur de ses toilettes. — Dans la matinée, Philippe alla chez le restaurateur Brébant composer le menu d'un souper qu'il devait offrir à ses interprètes à l'issue du spectacle. Il alla ensuite rue Castiglione commander des bouquets pour ses actrices, et ayant accompli ainsi à son gré tous ses devoirs de gentilhomme, il passa le reste de la journée à faire quelques lieues de long en large dans son jardin, pendant que Mary Gérald avait avec sa couturière une conférence suprême.

Un peu avant huit heures, il se rendit au théâtre, en habit noir et en cravate blanche, aussi pâle que peut l'être un vivant. Il monta sur la scène, où le gaz flamboyait dans les jardins d'une villa mérovingienne, et où il fut salué par le visage épanoui des garçons de théâtre et des habilleuses. Il entendit derrière la toile encore bais-

sée gronder le flot du public qui s'entassait hâtivement dans la salle, et dont le bourdonnement profond le remua jusqu'aux moelles. — Mary Gérald parut, éblouissante de beauté et d'ardeur, développant sa longue robe royale dont sa femme de chambre soutenait la traîne de pourpre. Elle lui tendit la main en souriant bravement; puis elle fit un signe au régisseur, et il vit qu'on allait commencer.

Le directeur lui avait gardé une baignoire dans laquelle ils devaient prendre place tous deux. Philippe courut se la faire ouvrir : au moment où il venait de s'y asseoir, on frappa sur le théâtre les trois coups réglementaires. Tout à coup un grand silence s'établit, et le rideau se leva lentement.

C'est une minute effrayante. — Dès cet instant, votre œuvre, votre nom, votre personne, ne vous appartiennent plus : ils appartiennent à cette foule indifférente et railleuse qui est là. Il n'y a plus de retraite, plus de fuite possible : vous êtes sous le laminoir, et il faut que vous y passiez tout entier. — Que vous aperceviez dans votre pièce, par une lumière subite, quelque faute énorme, quelque trait ridicule, — vous ne pouvez rien retirer; — que vous regrettiez soudain amèrement la paix et la digne obscurité de la vie de famille, — il est trop tard, et rien au monde ne peut plus vous soustraire au jugement immédiat et bruyant, — à l'enthousiasme ou à la risée de cette foule redoutable, qui est aujourd'hui tout Paris et qui sera demain toute la France.

A l'heure même où le cœur de Philippe se débattait sous l'étreinte de ces violentes sensations, un autre jeune cœur, — à cent lieues de distance, — était agité d'une angoisse presque égale. C'était celui de Jeanne de La Roche-Ermel. Malgré le silence absolu qu'on avait gardé dans sa famille sur le début littéraire et dramatique de son cousin, elle en avait été informée par les indiscrétions plus ou moins involontaires du voisinage; elle avait même trouvé moyen, en se faisant prêter des journaux, d'en connaître exactement le jour et l'heure. Elle savait donc que ce cousin dont elle ne parlait jamais, mais pour lequel elle conservait un culte secret, devait ce soir-là livrer son premier combat. Elle était fort peu au courant des choses de théâtre; mais sa vive intelligence s'était cependant rendu compte très nettement de l'importance et des dangers de cette épreuve. Par un sentiment qui lui faisait grand honneur, elle en désirait ardemment le succès, bien qu'elle comprît que ce premier triomphe ne pourrait qu'affermir Philippe dans les goûts et les ambitions qui l'avaient éloigné d'elle. Cette généreuse fille porta tout le jour, au milieu de ses occupations et sous une apparence de gravité sereine, le fardeau de ses anxiétés. Le soir, elle n'y put tenir : il lui fallut un confident. Suivie d'un vieux domestique de son

père, et sous prétexte d'une course de charité, elle traversa, à la clarté des étoiles, l'avenue paisible qui menait du château au village de La Roche-Ermel. Il y avait à l'entrée du village une petite église entourée de tombes vertes : elle y entra, se prosterna dans l'ombre, et pria longtemps de tout son cœur et de toutes ses larmes, la pauvre enfant, — pour lui, — et contre elle-même.

Revenons à Paris. Le directeur Lafosse avait rejoint Philippe dans sa baignoire, et tous deux, silencieux, recueillaient et surveillaient les moindres impressions de la salle avec cette susceptibilité aiguë que prend le sens de l'ouïe en de telles occasions. Le premier acte de *Frédégonde* fut écouté sans enthousiasme, mais sans défaveur, et quand Philippe interrogea M. Lafosse du regard, après le baisser du rideau, celui-ci répondit : — Le public est un peu froid; mais enfin c'est très satisfaisant pour un premier acte.

Pendant le second acte, un incident fâcheux se produisit : un essai d'applaudissemens officiels, à la suite d'un monologue de Chilpéric, fut réprimé par des chut! énergiques. — Le public est raide, dit le directeur Lafosse; puis il sortit de la baignoire et n'y revint pas.

Dans le cours de l'acte suivant, la salle devint décidément houleuse : le bruit des conversations particulières commença d'accompagner, en basse continue, la voix des acteurs; il y eut dans les intervalles de silence des bâillemens poussés avec force par de mauvais plaisans. Philippe croyait sentir le froid d'un suaire l'envelopper peu à peu. Il résolut de faire un tour sur le théâtre pour y chercher un peu de confiance et de réconfort; mais il n'y trouva que des visages inquiets, abattus et même hostiles. Les acteurs l'évitaient. Les machinistes ricanaient sur son passage. Il n'attendit pas Mary Gérald, qui changeait de costume, et retourna s'ensevelir dans sa baignoire funèbre.

Les deux derniers actes ne furent qu'une déroute. Un drame mérovingien, quand il ne tourne pas au sublime, risque fort de tourner au ridicule. Il arriva un moment où Chilpéric ne pouvait plus ouvrir la bouche sans provoquer des convulsions de gaîté dans l'auditoire. *Frédégonde* n'était pourtant pas une œuvre sans valeur littéraire, mais c'était une pièce mal composée, surchargée de tirades et de morceaux lyriques, dépourvue d'action et d'intérêt. Le rôle de Mary Gérald, traité avec une complaisance excessive, était en particulier d'une longueur insupportable et faisait de la pièce une sorte de monologue en cinq actes. Bref, c'était une pièce ennuyeuse. Elle succombait aussi sous le poids de sa réputation prématurée : on en avait trop parlé, on l'avait trop vantée à l'avance, et la mauvaise humeur du public était proportionnée à sa déception.

Quand on eut jeté son nom à la salle au milieu d'un horrible tumulte mêlé de rires et de sifflets, Philippe de Boisvilliers rentra dans l'intérieur du théâtre; — comme un homme dont la maison brûle et qui court d'abord à ce qu'il a de plus précieux, il gravit à la hâte l'escalier qui menait à la loge de Mary Gérald. De l'extrémité du couloir, qui était encombré de figures de condoléance, il l'entendit crier par sa porte entr'ouverte : — Personne! personne au monde! je ne veux voir personne!

— Pas même moi? dit-il en se présentant sur le seuil.

— Ah, vous! dit-elle. Si vous voulez!.. — Elle se mit devant sa glace et, ôtant fiévreusement ses bijoux, ses bracelets, son diadème, qu'elle lançait coup sur coup sur un divan : — Eh bien! reprit-elle d'une voix âpre et violente, nous nous sommes trompés, voilà!

— Vous ne croyez pas que la pièce puisse se relever? demanda timidement le malheureux garçon.

— Jamais de la vie!

Il y eut une longue pause, après laquelle il lui dit : — Vous savez que nous devons souper?

— Souper!.. Il n'y a pas de quoi!

— Ainsi vous n'allez pas venir?

— Non! certes non! Je n'ai pas faim. — Laissez-moi un peu, mon ami, je vous en prie!

— Eh bien! à revoir.

— A revoir.

Il sortit de la loge, alla remercier tour à tour chacun de ses interprètes, leur rappela qu'il les attendait à souper, malgré sa mauvaise fortune, et se rendit lui-même chez Brébant.

On se figurera aisément que les débuts du souper, après une pareille soirée, furent un peu froids et embarrassés. Cependant cette contrainte, encore augmentée par l'absence de Mary Gérald, céda par degrés à l'excitation de la bonne chère, au piment des écrevisses à la bordelaise, aux fumées du château-yquem, et surtout aux prévenances souriantes et courtoises de Philippe qui, revenu de sa première stupeur, se piquait de bien mourir. Le public s'était montré dur pour la pièce, on se montra dur pour le public. Un petit acteur, qui avait joué le rôle d'un des assassins affidés de Frédégonde, mais qui était un farceur à la ville, proposa et exécuta une série de grognemens en l'honneur de ce public infect où il avait reconnu, disait-il, la plupart de ses créanciers. Les jeunes actrices applaudirent sur leurs verres.

Le grave comédien qui avait rempli le rôle de Chilpéric, et qui était d'ailleurs un fort brave homme, prit alors la parole avec majesté : — Monsieur, dit-il à Philippe, j'ai une certaine expérience. Eh bien! je puis vous dire ceci, et je vous l'aurais même dit depuis

longtemps, si j'avais eu l'honneur de vous connaître davantage... j'ajoute que je regrette profondément...

— Allons! va donc! déblaie, déblaie! cria le petit acteur.

— Eh bien! monsieur, reprit Chilpéric, voici ce que je veux vous dire : il y a trois choses dans votre pièce...

— Il y en a quatre! dit le petit acteur.

— Il y a, dis-je, continua le vieux comédien, dans votre pièce, trois choses...

— Quatre! cinq! dix! vingt! Il y a un monde! hurla le petit acteur. — Il y a même les cinq parties du monde... et la rose des vents!.. — Il se leva alors, au comble de l'exaltation, monta sur sa chaise et, haussant son verre : — Mesdames et messieurs, dit-il, — puis il s'interrompit pour imiter le bruit des sifflets, — phue! — la pièce... phue!.. que nous avons eu... phue!.. l'honneur de représenter devant vous... phue! phue!.. est de monsieur... phue!.. Philippe de Boisvilliers... phue! phue! phue!..

Après quoi il retomba sur sa chaise et s'y tordit de plaisir.

Cette délicieuse facétie, dont Philippe prit le parti de rire, couronna la fête. Il était à peu près trois heures du matin quand il regagna le boulevard des Invalides dans un fiacre attardé. Chemin faisant, au milieu du désordre effroyable de son esprit, une préoccupation dominait tout : allait-il retrouver Mary Gérald chez lui?

Dès qu'il entra, son premier mot fut : — Madame est là?

— Non, monsieur, dit le concierge, madame n'est pas rentrée.

Il ne put croire à un si cruel abandon. Il voulut se persuader que quelque accident l'avait retenue, qu'elle était restée souffrante au théâtre. Dans son naufrage, il s'attachait avec une obstination désespérée à cette main, à ce cœur, à ce charme, qui seuls le soutenaient encore au-dessus de l'abîme. Il marcha longtemps dans sa chambre, s'arrêtant à toute minute, prêtant l'oreille au moindre bruit. — Enfin le jour vint : jusque-là il avait opposé un ferme courage à toutes les déceptions et à toutes les angoisses de cette funeste nuit; mais alors, quand ce jour impitoyable parut, chassant comme de vains fantômes ses dernières illusions, quand il comprit bien que son amour était perdu et submergé avec tout le reste, il défaillit : sa poitrine se souleva par un sanglot déchirant, et il versa à flots les larmes les plus amères de sa vie.

Lorsqu'il put se recueillir, sa pensée lui fut un supplice. Le désastre était si profond, il entraînait avec lui, à part même les désespoirs de l'amoureux, tant de douloureuses mortifications, tant de misères et d'inquiétudes de toute nature que l'idée lui vint d'échapper à sa détresse par une résolution sinistre. Mais le suicide, qui, comme nous le pensons, n'est pas plus un acte de lâcheté que de courage, est au moins un acte de faiblesse : c'est le tempérament

moral qui succombe à une lutte au-dessus de lui, quand les circonstances se trouvent démesurées à ses forces et à son ressort. Si accablé que fût Philippe, il ne l'était pas assez pour se sentir inégal à l'épreuve qu'il subissait, ni pour oublier l'horreur que son éducation et ses principes de famille lui avaient inspirée pour la mort impie.

Il voulut examiner avant tout sa situation budgétaire, car c'était là que l'honneur était en jeu, et dès ce moment il n'avait à attendre de sa pièce aucun bénéfice. Il reconnut que le loyer de son petit hôtel, les frais de ménage qui en avaient été la conséquence, les bouquets, le souper et les accessoires lui constituaient un passif assez considérable. — Il écrivit le jour même à son père en ces termes :

« Mon père, ma pièce a été sifflée, ma maîtresse m'a abandonné, et je dois vingt-cinq mille francs. J'accepte mes chagrins, qui sont grands, en expiation de ceux que je vous ai causés. Je change de logis, je renonce à la littérature, et je vous prie d'être assez bon pour payer ma dette. Je vous embrasse, mon père, avec un tendre respect. »

Il alla jeter lui-même cette lettre à la poste, et il eut en passant devant des affiches de théâtre la curiosité de voir ce que devenait *Frédégonde*. On annonçait que la seconde représentation était retardée par une indispositon de Mary Gérald. — Le lendemain, en parcourant les journaux, où il recueillit encore plus d'une amertume, il apprit que la jeune comédienne avait payé son dédit à son directeur, et qu'elle était partie pour Saint-Pétersbourg, où l'appelait un brillant engagement.

Le lendemain, en compensation, il reçut de son père un chèque de vingt-cinq mille francs. La lettre ne contenait d'ailleurs rien de plus. Il comprit que son père, avant de lui rendre sa confiance et son amitié, prétendait attendre qu'il les eût méritées par une sérieuse réforme de sa vie. Il le remercia en quelques mots émus, et lui promit brièvement de le contenter.

Mais, quoique délivré d'un de ses plus graves soucis, il resta longtemps encore meurtri de sa chute et blessé au cœur. Il alla se réfugier à Saint-Germain, où il demeura une partie de l'été, ne pouvant secouer son découragement, et différant de jour en jour la reprise de ses relations et de ses études.

C'était l'année de notre guerre fatale. Aussitôt qu'elle éclata, il eut un cri de résurrection. — Vers la fin de juillet, M. de Boisvilliers était informé des résolutions de son fils par ce billet :

« Mon père, je viens de prendre un engagement pour la durée de la guerre dans le 2e régiment de zouaves. Je suis sûr que vous

m'approuverez. Je rejoins mon corps demain à Châlons. Je vous écrirai autant que je le pourrai. »

A dater de ce jour, cinq mois mortels se passèrent sans que le père et le fils reçussent une seule nouvelle l'un de l'autre.

IV.

La famine a vaincu Paris. La paix est faite. — Dans la chambre basse d'une ferme isolée, à quelques lieues du Mans, un jeune homme est étendu sur une couche de paysan dressée près d'une fenêtre. Il s'agite dans l'insomnie d'une fièvre ardente. Dès qu'il ferme les yeux, des visions étranges l'importunent, des scènes tumultueuses de combat, de violences sanguinaires, auxquelles se mêlent tout à coup des fêtes de théâtre, des lumières, des femmes, des bruits d'applaudissemens et de sifflets. Il passe une main sur son front, — celle qu'il peut soulever, — et regarde au dehors à travers les étroits carreaux de la fenêtre. — Au dehors, c'est la nuit : c'est une immense suite de prairies couvertes de neige, avec quelques ruines noires çà et là, c'est un silence morne que traversent par intervalles de longs aboiemens de chiens affolés; — c'est la terre désolée de la patrie.

Pauvre Philippe! tout est bien sombre! — et son père a-t-il donc péri, lui aussi, dans ce désastre profond? S'il vit, comment l'a-t-il abandonné si longtemps? — Il s'est pourtant bravement conduit, bravement battu, l'enfant! Il en a conscience, il en est sûr! il a bien expié ses premières fautes de jeunesse! Pourquoi donc son père le laisse-t-il là, seul, blessé, mourant? Pourquoi ne vient-il pas? Oh! s'il venait! s'il venait!..

Il vient. Il est tout près. — Il a reçu la dernière lettre de son fils, — hélas! la dernière seulement, à travers le désordre de ces temps affreux. Cette lettre ne lui a pas enlevé cependant toutes ses anxiétés, car elle lui est arrivée quinze jours après qu'elle avait été écrite. Elle l'informait seulement que Philippe vivait, qu'il était dans l'armée de Chanzy au moment où elle commençait sa retraite sur le Mans. — Que de combats depuis! que de morts! — Il est parti aussitôt pour le Mans; il a pu y rencontrer des camarades de son fils; son fils est resté blessé à une dizaine de lieues, dans la campagne, on ne sait où. Il s'est mis alors à remonter la route suivie par les armées, interrogeant jour par jour, nuit par nuit, les ambulances qui en marquent les étapes funèbres. — Dans un village nommé Livry, il vient d'apprendre qu'un jeune officier blessé a été recueilli près de là dans une ferme où il est soigné par le médecin du bourg. Son nom? on l'ignore...

L'aube jette ses premières lueurs sur la neige. Une grande ombre passe subitement devant la fenêtre de la ferme. Les yeux de Philippe se dilatent démesurément. — Je suis fou! murmure-t-il. — La porte s'ouvre; il pousse un cri de joie navrant : — Non! je ne suis pas fou!.. c'est mon père!

— Moi... oui... moi. Mon cher enfant!.. mon cher enfant!.. es-tu bien blessé, dis?

— Non... rien!.. l'épaule!.. rien!.. Ah! je suis guéri, vois-tu.

V.

Dans l'automne de la même année, un soir de septembre, on jouait *Robert* à l'Opéra. La marquise de Talyas, jeune femme blonde d'une rare beauté, occupait sa loge du lundi en compagnie de son mari, de M. et de Mme de Libernay, ses cousins, et de deux autres de ses amis. Vers la fin du troisième entr'acte, M. de Talyas, qui était un homme de très grande allure et fort élégant encore malgré ses quarante-cinq ans, interrompit tout à coup son entretien avec Mme de Libernay, et dirigea sa lorgnette avec un intérêt extraordinaire sur un des couloirs de l'orchestre : — Pardié! s'écria-t-il, c'est mon jeune homme! — En même temps il se leva précipitamment, saisit son chapeau et sortit de la loge.

— Qu'est-ce qui lui prend? dit Mme de Libernay à Mme de Talyas.

La jeune marquise blonde fit de la main et de la tête un geste de suprême indifférence, comme une femme qui a renoncé depuis longtemps à pénétrer les secrets de son mari. Cependant, après une minute de réflexion, elle souleva sa lorgnette, et en fixa l'objectif sur les premières stalles de l'orchestre. Presque aussitôt elle vit M. de Talyas en conversation animée avec un jeune homme qui paraissait manifester une vive surprise. L'entr'acte allait finir, ils échangèrent une poignée de main, et l'instant d'après le marquis de Talyas rentra dans la loge.

— Je ne m'étais pas trompé, dit-il gaîment. C'est bien lui, le cher garçon! Je suis vraiment enchanté de l'avoir retrouvé... Il est toujours charmant... L'avez-vous vu, ma chère?

— Qui? quel cher garçon? dit la marquise.

— Eh! mon jeune homme du clocher!

— Ah! vraiment, dit Mme de Talyas d'un ton fort calme. Mais contez donc l'histoire à ces dames, qui ne comprennent rien à ce qui se passe, et qui vous prennent pour un fou.

Tous les hôtes de la loge insistèrent pour connaître l'histoire du jeune homme et du clocher, et au moment où les nonnes coupables sortaient en cadence de leurs tombeaux, le marquis de Talyas commença son récit en ces termes :

— Vous savez que, pendant cette malheureuse guerre, je commandais les mobiles de mon département. Après les affaires d'Orléans, il y avait bien des vides dans mon bataillon; je les remplis de mon mieux en recueillant les hommes isolés de toute arme qui venaient se jeter dans nos rangs, parce que j'avais d'assez bons cadres et que je passais pour maintenir un assez bon ordre au milieu de tout cela... Il m'arriva entre autres, un matin, un jeune homme qui s'était engagé dans les zouaves au début de la guerre; son régiment était prisonnier en Allemagne; il s'était sauvé par la Belgique, je ne sais comment, et il était venu nous rejoindre à l'armée de la Loire... c'était très gentil. — Il me plut tout de suite par sa bonne mine et par sa vaillance : quand il était un peu échauffé, avec sa moustache en l'air, son képi en arrière et ses yeux de feu, il me faisait penser à ces brillans raffinés de la cour des Valois,... il ne lui manquait qu'une perle à l'oreille. — Il y eut encore une chose qui me le fit aimer : il avait l'habitude, n'importe où, n'importe quand, dans la neige, sous le feu, de s'arranger proprement les ongles tous les matins... Cela me rappelait le mot de Daru à Beyle, — je crois, — pendant la retraite de Russie : — « Vous vous êtes fait la barbe, monsieur, vous êtes un brave! » — Ses camarades l'avaient nommé lieutenant. — Pendant la retraite sur le Mans, mon bataillon se trouva un jour dans une position assez difficile... Sans entrer dans des explications stratégiques qui effaroucheraient ces dames et que je suis d'ailleurs incapable de leur donner, je vous dirai en deux mots que j'étais posté avec mon bataillon dans un village où nous devions tenir le plus longtemps possible. J'avais mis une partie de mes hommes dans les maisons et dans les jardins, et je m'étais retranché avec le reste derrière une forte barricade dans la grande rue du village. En face de nous, à un kilomètre environ, il y avait un petit bois, et pas mal de Prussiens dedans. Ils tiraient sur nous, et nous leur répondions tant bien que mal avec nos fusils à tabatière et notre obusier; mais leur attaque était molle, et comme nous entendions en même temps des feux très nourris à notre droite et à notre gauche dans la campagne, cela inquiétait mes hommes, et moi aussi. La contrée était basse, boisée, et coupée de haies, de sorte que nous ne pouvions voir ce qui se passait sur nos flancs... Je cherchai donc un observatoire d'où je pusse dominer un peu le pays. L'église du village, à laquelle s'appuyait un des côtés de notre barricade, était par hasard en réparation, et on avait laissé une échelle de couvreur dressée contre le mur. Je m'en servis pour monter sur une petite galerie à balustrade qui entourait le clocher à la hauteur des cloches. A peine là, je reconnus que deux villages peu éloignés qui étaient à notre droite et à notre gauche venaient d'être enlevés, nous lais-

sant seuls en vedette : des deux côtés l'ennemi se rabattait sur nous, et en même temps la troupe que nous avions en face sortait du bois et prononçait son mouvement en avant. Nous étions dans un filet. — Il ne restait qu'à s'en aller, si on pouvait. Je fis le signe convenu à un de mes officiers; le clairon sonna, le bataillon s'assembla un peu à la diable, et se mit en retraite au pas gymnastique vers les bois qui étaient derrière nous. Malgré la panique, ils emmenaient bravement leur canon; mais, en le dégageant de la barricade, au milieu de tout ce branle-bas, ils avaient renversé mon échelle, qui était tombée à plat dans la rue. — Je veux espérer qu'ils me croyaient descendu; mais je ne l'étais pas du tout. Je m'étais piqué de demeurer sur ma galerie jusqu'à la dernière minute, pour rassurer mes hommes... et tout à coup, quand je veux descendre, — et il était temps, je vous assure, — plus d'échelle!... J'appelle, je crie; mais la parole était au canon, et mes gaillards allaient bien! Enfin, me voilà abandonné au haut de mon clocher!

— J'aurais voulu vous voir, dit Mme de Talyas.

— Ma foi! continua le marquis, j'étais fort mal là! — J'étais en grand danger, et qui pis est, je me sentais ridicule. J'avais l'air de Guignol sur son estrade... Heureusement les Prussiens ne connaissaient pas ma situation. Ils me voyaient parfaitement, — je m'en apercevais, — mais justement parce qu'ils me voyaient là, ils croyaient le village encore occupé... Sans cela, ils n'auraient plus tiré... Ce n'était vraiment plus la peine... et ils tiraient à tout abattre, tout en avançant vivement... Je pensais à mettre mon mouchoir au bout de mon sabre, et à parlementer... Ça m'ennuyait,... mais enfin, j'y pensais, — quand tout à coup je m'entends appeler d'en bas.

— Mon commandant!

Je regarde, et je reconnais mon jeune seigneur du temps des Valois... Il s'était aperçu de mon absence, et il revenait me chercher... tout seul... c'était assez gentil!

— Mon commandant!

— Qu'est-ce que c'est, mon ami?

— Vous ne pouvez pas rester là!

— Pardié! il faut bien que j'y reste!.. l'échelle est par terre!

Il poussa une exclamation assez peu parlementaire : — Est-ce que vous ne pouvez pas descendre en dedans de l'église, mon commandant?

— Impossible!.. à moins que je ne descende à cheval sur une cloche!.. Allons! merci, mon garçon!.. va... sauve-toi!

— Attendez un peu! cria-t-il.

En même temps, je le vis sauter par-dessus la barricade et se mettre en devoir de relever l'échelle tombée. — Mâter une échelle

de cette taille, c'est pour un homme seul, même en temps ordinaire, un travail fort difficile : mais, quand il faut exécuter la chose au milieu d'une fusillade enragée, c'est un rude exercice, je vous jure, et pour tout dire une héroïque besogne.

Cependant les Prussiens se présentaient déjà à l'entrée de la rue et envoyaient quelques coups de mitraille sur la barricade abandonnée devant laquelle travaillait mon jeune homme. Je n'y tins pas. — Va-t'en, mon brave garçon! lui criai-je. Tu vas te faire tuer! Va-t'en vite! Je serai pris... voilà tout!

— Mais, mon commandant, le feu est à l'église!

C'était vrai. Un de leurs obus avait mis le feu à la charpente, et ça brûlait bien... Ma parole, j'eus peur... Je laissai faire l'enfant... Eh bien, par Jupiter, il dressa l'échelle! — Je ne fus pas longtemps à descendre. — En l'embrassant, je lui fis pousser un cri... il avait une épaule à moitié brisée, pauvre garçon... enfin il était énergique comme un lion, de sorte que nous parvînmes à gagner les bois, l'un soutenant l'autre... Le lendemain, comme il était fort mal, je trouvai moyen de le caser à la hâte chez de braves paysans qui me promirent d'en avoir soin... Eh bien, je ne l'avais pas revu depuis... J'ignorais son nom, soit qu'il ne me l'eût pas dit, soit que je l'eusse oublié... Les gens chez qui je l'avais mis n'en savaient pas plus long... Enfin jugez de la surprise et du plaisir que j'ai éprouvés en le retrouvant là tout à l'heure en plein Opéra! — Voici sa carte!

La marquise prit la carte, et lut à demi-voix : Philippe de Boisvilliers de La Roche-Ermel.

— Mon Dieu! que je voudrais le voir de près, dit Mme de Libernay.

— Ma cousine, dit M. de Talyas, soyez heureuse... le voilà!

Après une telle préface, l'entrée de Philippe de Boisvilliers dans la loge fut naturellement un triomphe. Mme de Talyas elle-même, qui n'était pas démonstrative, se souleva légèrement et lui tendit sa main finement gantée jusqu'au coude : — Bien heureuse de faire votre connaissance, dit-elle avec un vague sourire.

Il s'assit derrière elle, et elle se mit à l'interroger par-dessus l'épaule : — Vous avez été longtemps malade de votre blessure?

— Assez longtemps, madame, oui. Je suis allé avec mon père passer trois mois à Cannes, pour achever de me rétablir.

— Mais vous êtes très bien maintenant?

— Tout à fait bien, madame.

— Nous vous verrons souvent cet hiver, n'est-ce pas?

— Madame!..

— Vous êtes un peu de la famille maintenant... Quand on a été frères dans la bataille... c'est un lien.

— Madame!..

— Mon Dieu ! monsieur, dit à son tour Mme de Libernay, qui était une fort jolie femme, brune, aux yeux ardens, moi aussi je suis de la famille ; je vous prierai de vous en souvenir... Nous avons demain soir quelques personnes, une sauterie, un rien... Si vous êtes assez bien remis pour danser... ou même sans danser, certainement... vous serez le très bien venu !

— Madame !..

L'entr'acte allait finir : M. de Talyas voulut le reconduire jusqu'à la porte de l'orchestre. Lorsqu'il rentra dans la loge, il en trouva tous les habitans occupés à chanter les louanges de son jeune ami, à l'exception de Mme de Talyas, laquelle, ainsi que nous l'avons dit, n'était pas démonstrative.

Philippe de Boisvilliers, après son séjour à Cannes, était revenu s'installer à Paris, où le drame terrible des événemens avait fait oublier sa petite mésaventure littéraire et où il se sentait d'ailleurs réhabilité aux yeux de ses amis par sa belle conduite pendant la guerre. Son père avait hasardé, à la vérité, une timide tentative pour le ramener avec lui à Boisvilliers; mais, Philippe lui ayant demandé en rougissant si sa cousine Jeanne était mariée, M. de Boisvilliers avait été forcé de convenir qu'elle ne l'était pas, sur quoi le jeune homme avait persisté dans son dessein de rentrer à Paris pour s'y préparer aux examens du conseil d'état. — Je vous assure, mon fils, dit en riant M. de Boisvilliers, que votre horreur pour cette pauvre Jeanne est une pure manie, car véritablement elle plaît à tout le monde. — Mais cette insinuation laissa Philippe très incrédule et très froid, son antipathie contre sa cousine se liant à ces profondes impressions d'enfance dont on connaît la longue persistance. Cette petite escarmouche n'altéra du reste en rien sa parfaite réconciliation avec son père, qui dès ce moment ne demeura guère plus de deux ou trois mois sans venir passer quelques jours avec son fils.

C'était la seconde fois depuis son retour que Philippe assistait à une représentation de l'Opéra, quand il y fit la rencontre imprévue de son ancien commandant, et, chose étrange, il y avait été attiré ce soir-là par le désir de revoir Mme de Talyas, dont il ignorait alors le nom, mais dont la beauté singulière l'avait frappé le lundi précédent. Car les blessures qu'il avait reçues, tant en guerre qu'en amour, n'avaient point calmé son sang, et le jeune soldat héroïque conservait dans toute leur ardeur les dispositions romanesques qui avaient si éminemment distingué l'auteur de *Frédégonde* et l'amoureux de Mary Gérald. Malgré son naturel inflammable, on pense bien que son admiration pour une jolie femme qu'il avait entrevue une fois au spectacle ne pouvait avoir pris encore le caractère d'une passion sérieuse. Cependant au milieu des sensations flatteuses qu'il

emporta de la loge de Mme de Talyas, il ne laissait pas d'éprouver un peu d'ennui, comme s'il eût été fâché d'avoir reconnu dans cette attrayante personne la femme de l'homme à qui il avait sauvé la vie et qui lui avait rendu à peu de chose près le même service. Il se consola par la pensée qu'il serait désormais, comme elle le lui avait dit, de la famille, qu'elle serait par conséquent comme une sœur pour lui, et c'était encore quelque chose que d'avoir une sœur si agréable.

Il reçut le lendemain dans la matinée la visite du marquis de Talyas, dont les belles façons loyales et la généreuse cordialité le touchèrent au vif. Quand il retrouva le soir Mme de Talyas chez Mme de Libernay, il essaya en conscience de la regarder à un point de vue exclusivement fraternel. Mais elle n'avait pas l'air d'une sœur. Elle avait l'air d'une nymphe, d'une fée, d'une marquise, d'une maîtresse de roi, d'une Parisienne surtout, — mais pas d'une sœur. — La marquise de Talyas avait alors vingt-huit ans. Ses épaules fines et rosées, son front pur, ses cheveux d'un blond légèrement châtain, ses dents lactées, son sourire presque ingénu, avaient seize ans; mais, par un contraste qui saisissait, ses yeux étaient bien de son âge et même d'un âge plus mûr : le regard était pensif, hardi, dur, avec l'éclat bleuâtre et métallique de l'acier. Elle était faite admirablement; elle le savait, et elle portait toujours, au bal comme dans sa loge, son buste un peu en avant et comme en offrande. Du reste, nonchalante, affaissée et brisée sur son fauteuil; mais dès qu'elle se levait, on voyait que c'était un huit-ressorts. Et, en effet, elle avait la souplesse infatigable des espèces félines comme elle en avait la grâce ondoyante. Elle montait à cheval comme une écuyère de cirque, avec une intrépidité passionnée; elle pouvait suivre une chasse tout le jour et danser ensuite jusqu'à l'aurore du lendemain sans trahir la moindre apparence de lassitude, toujours souriante et les dents au vent, comme une enfant qui s'amuse. — Mais elle ne s'amusait nullement.

Philippe fit quelques tours de valse avec elle, en se demandant ce que pouvait être au dedans une femme de ce modèle; mais il devait se le demander plus d'une fois avant de le savoir. En attendant, il sentait parfaitement que ce n'était plus là une reine de théâtre, comme celle qu'il avait aimée autrefois, mais une reine véritable, avec du sang azuré dans les veines et de la race jusqu'au bout des ongles.

Mme de Talyas parlait peu, brièvement, le plus souvent d'un ton insouciant et en traînant la voix, quelquefois d'un accent impérieux et horriblement sec. Elle avait des insolences cruelles. — Comme Philippe était allé la voir le jour suivant, elle voulut lui présenter son fils, qui avait sept ou huit ans. L'enfant, qui était fort beau,

arriva accompagné de sa gouvernante anglaise. — Jean, lui dit Mme de Talyas, voilà M. de Boisvilliers, qui a sauvé la vie à ton père, embrasse-le !

— Oh ! je veux bien ! dit Jean, qui s'élança sur Philippe à plein cœur.

— N'est-ce pas qu'il est joli, mon fils? reprit Mme de Talyas en embrassant l'enfant à son tour. — Ah ! mais mon Dieu ! qu'est-ce qu'on te met donc sur la tête, mon pauvre Jean? comme tu sens mauvais !... mademoiselle Mortimer?

La gouvernante s'approcha toute rougissante.

— Quelle pommade mettez-vous donc à Jean?

— Ma pommade, madame.

— Eh bien, votre pommade infecte, mademoiselle, dit la marquise. — Tenez, voyez donc, monsieur, reprit-elle en s'adressant à Philippe et en étalant sa blanche main étincelante de diamans sur les cheveux de son fils.

Philippe se pencha pour flairer la tête de Jean : — Mais, dit-il, je ne trouve pas,... je trouve même que cela sent assez bon...

— Je crois bien,... vous sentez ma main ! dit la marquise.

Philippe, qui n'était plus dans sa première innocence, eut d'abord comme une vague idée que cette belle main constellée lui avait été servie avec un peu de complaisance; mais, en voyant le sourire candide qui avait aussitôt reparu sur les lèvres de la marquise, il se reprocha cette pensée sacrilége.

M. de Talyas le retint à dîner. Dans la soirée, la marquise, afin de lui prouver qu'il était bien réellement de la famille, lui donna à tenir un écheveau de soie qu'elle dévidait pour faire des houppes à un écran turc. Il était pendant ce temps-là assis presque à ses pieds sur un petit tabouret, et elle lui souriait avec son ingénuité ordinaire, tout en lui lançant par éclairs de ces regards aigus et froids qu'elle avait. — Elle se mit ensuite au piano, s'informa s'il était musicien, et lui fit tourner les pages, puis, pour le distraire et le mettre à son aise, elle feuilleta avec lui quelques albums de photographies.

Toutes ces gracieuses familiarités étaient évidemment de la part de Mme de Talyas des politesses insignifiantes qu'elle croyait devoir à l'ami de son mari. — Elle les renouvelait volontiers toutes les fois que Philippe venait chez elle, mais en les accompagnant toujours d'une sorte de condescendance ennuyée et d'une indifférence dédaigneuse qui semblaient les contredire. Pourtant ce mélange même, sans qu'elle s'en doutât bien certainement, avait quelque chose de piquant et de troublant, et le pauvre Philippe s'en apercevait. — Il y a des occasions où l'honneur est de fuir. Il eut ce

difficile courage, il ralentit le cours de ses visites dans la maison, et refusa sous différens prétextes deux ou trois invitations. Cela finit par paraître singulier à M. de Talyas, qui en fit des reproches affectueux à Philippe, et qui en fit aussi à sa femme, l'accusant d'avoir mortifié et éloigné le jeune homme par ses hauteurs et ses glaces.

Ce fut chez Mme de Libernay, où l'on dansait tous les mardis, que les choses s'arrangèrent. Mme de Talyas daigna inviter elle-même Philippe de Boisvilliers à valser avec elle; après la valse, elle l'emmena dans un petit salon écarté, et se jetant sur un divan à l'ombre d'un palmier : — Vous me faites gronder, dit-elle.

— Comment, madame?

— Voyons, mettez-vous là, n'ayez pas peur. — J'ai été maussade avec vous, me dit-on?

— Ah! grand Dieu, madame!

— Cela vous étonne? et moi aussi, car je me figurais avoir été fort aimable.

— Mais... toujours, madame.

— Car enfin vous ne vous attendiez pas que j'allais vous sauter au cou, je suppose?

— Madame, j'ai toujours eu à me louer extrêmement...

— Allons! taisez-vous!.. C'est vrai,... j'ai été très mal pour vous, j'en conviens,... et je l'ai été exprès.

— Madame! murmura Philippe de plus en plus interdit.

— C'est que je ne vous croyais pas aussi sérieux et aussi raisonnable que vous l'êtes. Mon Dieu! je vais être très franche avec vous, monsieur de Boisvilliers,... trop peut-être... Vous comprenez que je ne suis pas arrivée à mon âge sans avoir acquis une certaine expérience,... bien pénible souvent. Eh bien! monsieur, quand vous m'avez été présenté... après toutes ces circonstances,... je me suis dit : Voilà un jeune homme qui, par la force des choses, se trouve jeté dans ma plus étroite intimité... Il va me faire la cour... Eh bien! ce serait très mal... il a en quelque sorte sauvé la vie à mon mari... Ce serait très mal, très indélicat, n'est-ce pas?

— Madame, je vous assure...

— Eh bien! il ne faut pas lui donner la moindre tentation de tomber dans cet égarement-là, pas la moindre... il faut s'observer beaucoup,... voilà ce que je me suis dit, monsieur de Boisvilliers, parce que je vous croyais un jeune homme au cœur bouillant, passionné, aventureux, comme il y en a; mais pas du tout, vous êtes un jeune homme sensé, tranquille, respectueux, honnête enfin... Oh! bien alors!.. nous pouvons nous entendre!

Là-dessus elle déploya lentement son bras dans sa nudité magni-

fique, et tendit la main à Philippe. — Mon expérience, poursuivit-elle alors avec son sourire de vierge, ma malheureuse expérience, monsieur de Boisvilliers, m'a appris à me défier beaucoup de l'amitié des hommes. Mon Dieu! rien n'est plus ennuyeux que de se croire à l'abri sous ce pavillon neutre et de voir tout à coup votre ami prétendu changer de rôle et entrer en campagne... Cela ôte tout agrément à la vie,... et c'est bien dommage, car si on savait s'y tenir, rien ne serait plus doux que ces bonnes amitiés, surtout pour les femmes qui, par naturel comme par devoir, sont incapables de tout autre genre de sentiment. Quant à moi, j'y avais renoncé,... mais enfin je veux bien... voilà une occasion qui se présente et qui semble véritablement propre à réaliser cette chimère, si elle est réalisable... Votre liaison avec mon mari, et avec moi par conséquent, est d'une nature si particulière, — votre caractère personnel paraît d'ailleurs si exceptionnellement... honorable, que c'est peut-être,... qu'en pensez-vous,... une expérience à faire?

Philippe n'aurait jamais osé le lui demander; mais ce qu'elle lui proposait là était précisément ce qu'il désirait le plus au monde dans toute la sincérité de son âme. C'était admirable en effet : établies sur ce pied amical, ses relations avec Mme de Talyas continueraient de le charmer et cesseraient de l'inquiéter. Si par hasard un jour ses sentimens pour elle venaient à dépasser la mesure prescrite, il ne pourrait jamais s'égarer bien loin, soutenu et calmé au besoin par cette main si paisible, si franche et si loyale. — Il remercia Mme de Talyas avec émotion, et ils se séparèrent grands amis. Dès ce moment il crut pouvoir s'abandonner en toute sûreté à l'enchantement de ses relations avec cette personne exquise.

Il était effectivement aussi en sûreté avec elle qu'il eût pu l'être au fond de quelque forêt vierge avec la patte d'une panthère sur la poitrine.

La vraie et pure Parisienne, dans son développement complet, est un être extraordinaire. Dans cette étrange serre-chaude de Paris, l'enfant est déjà une jeune fille, la jeune fille est une femme, et la femme est un monstre, — un monstre charmant et redoutable. C'est un corps chaste souvent, mais un esprit profondément blasé et raffiné. Au milieu de ce grand mouvement parisien, dans les salons, dans les théâtres, dans les expositions de toute nature, tous les pays et tous les siècles ont passé sous ses yeux et traversé son intelligence : elle en connaît les mœurs, les passions, les vertus et les vices, — révélés et poétisés par l'art sous toutes ses formes, et tout cela fermente à la fois jour et nuit dans son cerveau surchauffé. Elle a tout vu, tout deviné, tout imaginé, tout convoité : elle est en même temps lasse de tout et curieuse de tout. Elle se conduit quelquefois bien, quelquefois mal, sans grand goût pour le

bien ni pour le mal, parce qu'elle rêve quelque chose de mieux que le bien et de pire que le mal. Cette innocente n'est souvent séparée de la débauche que par un caprice et du crime que par une occasion.

Telle était la marquise de Talyas. Son mari, qui était d'ailleurs un homme de beaucoup d'esprit, avait prétendu en faire une sorte de matrone romaine, et il se flattait d'y avoir réussi. Il avait en ces matières des idées profondes qu'il communiquait volontiers à ses amis. — Nous dépravons nous-mêmes nos femmes, disait-il, en éveillant trop vivement leurs passions. Nous ne les respectons pas assez. Voyez les Romains,... mon Dieu! les Romains n'étaient pas des anges plus que nous, mais quand ils avaient des fantaisies d'amours poétiques et dramatiques, ils n'y mêlaient pas leurs femmes, il y avait de belles esclaves grecques élevées pour cela; quant à leurs femmes, ils les traitaient comme des saintes, et il en résultait qu'elles étaient en effet des saintes. — Pour se conformer à ces théories, M. de Talyas avait toujours observé dans son intimité avec sa femme la gravité d'une étiquette espagnole, gardant ses principaux transports pour les esclaves grecques; mais la marquise s'en doutait, et elle ne le trouvait pas bon.

Avait-elle eu des amans? Nous l'ignorons. Il est possible que le raffinement même de son imagination et son mépris du médiocre l'eussent préservée des amours courans. On parlait, il est vrai, de deux malheureux jeunes gens qu'elle avait aimés pendant vingt-quatre heures et qu'elle avait fait reléguer ensuite dans des consulats lointains, ne pouvant les faire jeter à la Seine; mais c'était un propos qui pouvait être attribué à la malveillance, la marquise ayant pour ennemis tous les hommes qui n'avaient pu lui plaire, sans compter toutes ses amies.

Quoi qu'il en soit, dès que le hasard eut introduit près d'elle le jeune homme que les récits de M. de Talyas lui avaient dès longtemps présenté sous un jour particulièrement séduisant, elle eut la tentation perverse de faire tourner la tête à ce personnage chevaleresque. Cela lui parut d'abord simplement original et amusant; mais, rencontrant plus de réserve et de résistance qu'elle ne s'y était attendue, elle ne tarda pas à mettre de la passion dans son jeu, sans cesser pourtant de procéder avec une froide méthode, comme un tacticien qui sait unir la science à l'inspiration.

En vertu du pacte d'amitié qu'ils avaient signé, elle s'imposa dès ce moment le devoir de témoigner à Philippe une absolue confiance, qui consistait à se faire conter tous ses secrets et à ne lui dire aucun des siens. Ce fut ainsi qu'elle connut bientôt toute la vie passée du jeune homme, ses amours avec Mary Gérald, ses relations troublées avec sa famille, et, — ce que nous voudrions taire pour la gloire de

notre héros, — l'histoire même de sa cousine Jeanne. C'était assurément de sa part un tort grave que de divertir cette belle et railleuse Parisienne aux dépens de la pauvre fille, de sa gaucherie provinciale, de sa passion malheureuse pour son ingrat cousin. Non, ce n'était pas bien; mais la marquise était si charmante en écoutant tout cela de son air naïf et curieux; elle avait une façon si adorable de lui arracher ses plus intimes confessions en lui disant, les yeux dans les yeux : — Et puis après?.. et puis après?

Que devenait, à travers toutes ces innocences, la bonne et simple amitié? On s'en doute assez. Philippe était amoureux fou de son amie, et ses sentimens d'honneur s'alarmaient plus que jamais. Il eut alors une idée bien bizarre et qui ne laissa pas de préoccuper sérieusement Mme de Talyas au milieu de l'extrême plaisir que lui causait d'ailleurs une situation si tendue. Il se mit en tête de faire la cour à Mme de Libernay, beauté brune très vivante et qui ne semblait pas mal disposée pour lui. Il n'avait pas, Dieu merci, sauvé la vie à M. de Libernay, et il n'avait de ce côté-là aucun scrupule extraordinaire. Il n'aimait pas à la vérité Mme de Libernay; mais elle avait cependant pour lui cet attrait singulier que nous inspirent les intimes et les familiers de ceux que nous aimons. Elle vivait près de la rose,... elle avait les parfums, l'accent, les tours de phrase de Mme de Talyas. Enfin elle était jolie. Il se persuada qu'avec un peu de courage cette diversion ne serait pas impossible et qu'elle serait salutaire. Il commença donc, dans cet esprit, à se montrer fort assidu auprès de Mme de Libernay. Cela ne parut pas lui déplaire, ni à M. de Libernay non plus. Mais en revanche, et ce qui étonna beaucoup Philippe, cela parut déplaire infiniment à M. de Talyas. Il est vrai que Mme de Libernay était sa cousine; mais enfin Philippe pensa qu'il étendait un peu loin son contrôle et sa surveillance de bon parent, et ne trouva pas juste le refroidissement sensible qu'il remarquait alors dans les procédés du marquis à son égard. Il en fut affligé; mais, fort de sa conscience, il n'en poursuivait pas moins ses desseins, quand un jour la marquise de Talyas lui dit : — Monsieur et ami, vous n'êtes pas sage.

— Pourquoi cela?

— Vous avez commis une belle action dans votre vie et vous êtes en train de la gâter, d'en perdre tout le bénéfice.

— Vraiment, je ne comprends pas.

— Voyons, vous auriez sauvé la vie à un homme, vous ne songeriez pas à lui prendre sa femme, n'est-ce pas? Eh bien!.. ce que vous méditez depuis quelque temps ne vaut pas mieux,... car ça lui serait tout aussi désagréable.

Cette révélation inattendue, surtout dans la bouche qui la faisait, détourna aussitôt Philippe de ses amours artificielles et le replongea

tout entier dans sa passion véritable, avec quelque expérience de plus et quelques scrupules de moins, car, dès cet instant, Mme de Talyas n'était plus seulement pour lui une femme ravissante entre toutes, elle était une femme malheureuse, qu'il serait doux et presque légitime de consoler.

M. de Talyas ne tarda pas à constater que son jeune sauveur avait abandonné toutes prétentions aux bonnes grâces de Mme de Libernay. Il lui en sut gré et redoubla pour lui d'attentions amicales. Il le présenta à son cercle et l'invita à venir passer une quinzaine de jours en famille dans une propriété nommée La Ruette qu'il avait auprès de Rambouillet, à une heure de Paris. La marquise avait la campagne en horreur; mais, par complaisance pour son mari, elle avait coutume de faire chaque année pendant la saison des chasses une installation au château de La Ruette et d'y mourir d'ennui pendant un mois ou six semaines. Elle ne devait pas s'y ennuyer cette année-là.

M. et Mme de Talyas partirent pour La Ruette au commencement de novembre. Peu de jours après, ils y furent rejoints par quelques amis au nombre desquels se trouvait Philippe de Boisvilliers. Dans l'intimité continuelle de la vie de château, la marquise put poursuivre à loisir la partie cruelle qu'elle avait engagée contre le cœur et contre l'honneur de son jeune ami. M. de Talyas et la plus grande partie de ses hôtes passaient leurs journées à la chasse; mais Philippe, que sa récente blessure obligeait encore à quelques ménagemens, ne pouvait prendre qu'une part modérée à leurs fatigantes excursions. Il restait donc souvent avec les dames, parmi lesquelles il s'indignait de voir Mme de Libernay, dont la présence au château lui semblait un outrage odieux pour Mme de Talyas. Celle-ci cependant, supportant cette injure avec une touchante résignation, attisait chaque jour de ses belles mains, sous le voile de sa perfide amitié, les feux dont elle avait enveloppé Philippe et dont elle commençait elle-même à se sentir atteinte. Vingt fois, pendant leurs promenades en tête à tête dans les allées du parc, pendant leurs longues causeries ou leurs longs silences, à la tombée de la nuit, au coin d'un ardent foyer, il fut tenté de se jeter à ses pieds. Ce n'était plus même l'honneur qui l'arrêtait; la passion, quand on a le malheur de la laisser suivre son cours, finit par avoir de terribles compromis, et peu s'en fallait que Philippe ne se crût appelé à venger Mme de Talyas de la trahison de son mari, au moment où il avait lui-même la trahison dans le cœur. Ce qui l'arrêtait, c'était son respect pour celle qu'il aimait, c'était la crainte de l'offenser, c'était la foi profonde qu'il avait dans sa candeur et dans son inaltérable pureté.

Le 20 novembre était le jour anniversaire de la naissance de la

marquise. M. de Talyas, qui, à part ses incartades galantes, était, comme on dit, parfait pour sa femme, avait coutume de célébrer cette journée par une petite fête. On invitait quelques voisins, on faisait danser les gens du village et on tirait même un feu d'artifice. Ce soir-là, comme d'usage, le feu d'artifice avait été dressé sur une pelouse du parc, en face des fenêtres du salon principal. Tous les invités du château avaient, en quittant la table, revêtu leurs paletots et leurs fourrures, et s'étaient répandus dans le parc et sur la pelouse. Les hommes fumaient, les femmes examinaient curieusement les pièces d'artifice. Quand les premières fusées s'élevèrent en sifflant vers le ciel noir, Mme de Talyas eut un peu froid et rentra dans le salon qui s'ouvrait de plain-pied sur le parc, disant qu'elle verrait le feu par les fenêtres. Comme elle passait près de Philippe : — Et vous aussi, dit-elle à haute voix, vous feriez bien de rentrer, à cause de votre épaule. — Il la suivit dans le salon, et ils se postèrent tous deux dans l'embrasure d'une des hautes fenêtres. Mais l'éclat des lampes allumées dans l'intérieur empêchait de voir les feux du dehors. Mme de Talyas pria Philippe de porter les lampes dans la pièce voisine. Il obéit et vint ensuite reprendre sa place derrière la marquise.

Le feu d'artifice continuait avec ses courtes intermittences, et le salon s'éclairait par intervalles d'une lumière fantastique, puis retombait dans les ténèbres. Il y avait en face de la fenêtre, au fond du salon, une large glace où les lueurs se répétaient. — La marquise se tenait debout, immobile et silencieuse; elle était en grande toilette de bal, les épaules nues, les bras croisés sur le sein. A chaque flamboiement, sa forme exquise se dessinait avec une grâce sombre sur un fond d'apothéose. Puis l'instant d'après Philippe la distinguait à peine; il l'entendait seulement respirer avec une sorte de hâte et d'oppression. Quand le bouquet éclata, laissant retomber tout autour d'elle une pluie de diamans, de rubis et d'émeraudes embrasés, elle lui apparut un instant noyée dans une splendeur étrange et comme couronnée d'étoiles, — puis tout s'éteignit. — Après une minute de silence, il sentit qu'elle se tournait vers lui : — Je n'y vois pas, dit-elle tout bas. — Il avança une main pour la guider; elle la prit et, l'attirant doucement, elle lui prit aussi l'autre main : — Eh bien! dit-elle avec un murmure étouffé, pendant que son souffle passait sur le visage du jeune homme,... n'est-ce pas que c'est bon, l'amitié... dites?..

Ce fut la dernière fois que ce mot fut prononcé entre eux.

OCTAVE FEUILLET.

(La troisième partie au prochain n°.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

II.

LE PALATIN.

Les fouilles du Palatin, comme celles qu'on a faites au Forum (1), ont amené de très curieuses découvertes. Cette colline, autrefois occupée par des villas de grands seigneurs et des jardins de monastères où l'on ne pénétrait pas, est devenue l'une des promenades les plus intéressantes de Rome. Je ne crois pas qu'il y ait un lieu où les souvenirs du passé se pressent plus à la mémoire et où l'on vive davantage en pleine antiquité. Il faut pourtant reconnaître que cette antiquité ne nous a été rendue qu'en fort mauvais état : les gens qui se laissent tromper par l'écriteau qu'on a mis au-dessus de l'entrée des jardins Farnèse, et qui croient qu'on a vraiment retrouvé « le palais des césars, » risquent d'être fort surpris en voyant ce qui en reste; on n'en a plus que quelques décombres, et, pour le revoir tel qu'il était, il faut faire un grand effort d'imagination.

Cet effort du reste est presque partout nécessaire à Rome si l'on veut trouver quelque intérêt à la visiter. C'est ce qu'il faut bien dire à tous ceux qui vont y faire un voyage pour leur épargner des mécomptes. Rome ne ressemble pas tout à fait aux autres villes italiennes, à Venise, à Naples, à Florence, qui frappent le visiteur du premier coup; elle ne produit pas si vite tout son effet : pour la comprendre et la goûter pleinement, une sorte d'initiation est indispensable. Il y a bien des raisons qui empêchent que les grands

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

monumens qu'elle renferme répondent d'abord à l'idée qu'on s'en faisait. On s'empresse, dès qu'on y arrive, d'aller voir les ruines antiques dont on a tant entendu parler; mais ces ruines sont d'ordinaire engagées dans des maisons modernes, et cet entourage médiocre empêche au premier moment d'en saisir toute la beauté. On court visiter les vieilles églises qui remontent aux premiers siècles du christianisme; mais, comme elles ont été très souvent réparées et rajeunies, elles ont beaucoup perdu de leur véritable caractère et de leur originalité primitive. On n'en est guère frappé quand on ne les voit qu'en passant, et il n'est pas possible que ce coup d'œil rapide suffise pour les apprécier comme elles le méritent. On peut dire que Rome est traversée tous les ans par des milliers de voyageurs pressés qui, ne s'étant pas donné le temps de la voir, n'emportent d'elle qu'une impression incomplète. Quelques-uns, les plus courageux et les plus sincères, osent avouer leur désenchantement; les autres admirent de confiance et de parti-pris, pour faire comme tout le monde, et n'avoir pas perdu leur voyage. Ne faisons pas comme eux; prenons la peine de revoir plus d'une fois ces belles ruines qui nous avaient laissés d'abord indifférens; que l'imagination aide les yeux à les comprendre; tâchons de les isoler par la pensée de ces voisinages fâcheux qui les déparent, entourons-les des grands souvenirs qui les relèvent, et nous sommes sûrs qu'alors tout changera d'aspect pour nous.

C'est donc une étude que de comprendre et de connaître Rome, une étude qui exige du temps et demande quelques efforts; mais ce temps est bien employé, et ces efforts nous promettent un des plus grands plaisirs qu'un homme intelligent puisse se donner. Loin que ce plaisir soit moins agréable pour s'être fait quelque temps attendre, nous lui trouvons au contraire un charme particulier parce qu'il est pour ainsi dire notre ouvrage, que nous le devons en partie à nous-mêmes et que nous nous savons gré de ce que nous avons fait pour le conquérir. Ce qui le complète et l'achève, c'est qu'il s'y joint une satisfaction secrète de soi et un certain sentiment de fierté, lorsqu'on songe qu'il est plus vif chez les esprits plus cultivés, qu'il exige qu'on soit familier avec le passé, qu'on en ait la pleine intelligence, et qu'enfin les ignorans et les sots ne pourront jamais qu'imparfaitement le goûter. Les autres villes, même celles que nous aimons le plus, ne nous rendent contens que d'elles; Rome a ce privilége unique de nous rendre à la fois contens d'elle et de nous. Ajoutons que le plaisir qu'on ressent à la visiter, s'il ne vient pas du premier coup, augmente toujours avec le temps. En étudiant tous ces monumens de plus près, nous y découvrons sans cesse des raisons nouvelles d'en être frappés; plus nous les regardons, plus

nous trouvons de charme à les voir, et nous finissons par éprouver la plus grande peine à nous en détacher. Rome est la ville du monde où la curiosité et l'admiration se lassent le moins, et l'on a remarqué que ceux qui l'ont habitée le plus longtemps sont aussi les moins empressés à la quitter et les plus désireux d'y revenir. Le pape Grégoire XVI, qui était un homme d'esprit, demandait toujours aux étrangers qui venaient prendre congé de lui combien de temps ils étaient restés à Rome. Quand on n'y avait passé que quelques semaines, il se contentait de dire : *Addio;* mais à ceux qui venaient d'y séjourner plusieurs mois il disait toujours : Au revoir.

Ces réflexions, qui s'appliquent à Rome entière, conviennent peut-être mieux aux ruines du Palatin qu'à toutes les autres : c'est là surtout que le voyageur trop pressé court le risque de ne rien comprendre; c'est là que l'amateur curieux, qui se donne le temps de connaître, est sûr d'être largement payé de sa peine. Comme le Palatin est le plus ancien des quartiers de Rome, les constructions d'époque différente y étaient encore plus entassées qu'ailleurs. Il a eu, sous tous les régimes, une grande importance : les rois, la république, l'empire, y ont laissé des monumens considérables qui depuis dix siècles étaient recouverts de terre. Les fouilles de ces dernières années nous en ont rendu quelques-uns, mais par malheur elles nous les ont rendus tous ensemble. Ces édifices s'étant affaissés les uns sur les autres reparaissent à la fois, et il semble d'abord qu'au milieu de cette confusion on ne parviendra jamais à se reconnaître. Heureusement que chaque siècle à Rome a eu sa façon particulière de construire et qu'à chaque époque on a employé des matériaux différens; selon qu'un mur est bâti en péperin, en travertin ou en brique, on peut dire à peu près son âge. Il y a de plus, dans la manière dont les briques sont jointes ensemble ou les blocs posés l'un sur l'autre, des indices qui ne trompent pas un archéologue exercé. Il arrive enfin quelquefois que les tuyaux de terre ou de plomb qui servaient à conduire les eaux dans les maisons portent la marque de l'atelier d'où ils sortent ou même le nom des consuls sous lesquels ils ont été fabriqués, ce qui achève de lever tous les doutes. C'est ainsi qu'on est parvenu à distinguer d'une manière à peu près certaine l'âge des monumens qu'on a découverts. Profitons de tous ces renseignemens pour nous rendre compte de ce qui reste du palais des césars, et cherchons à savoir ce que les dernières fouilles nous ont rendu des diverses périodes de l'histoire du vieux Palatin (1).

(1) Nous allons énumérer les principaux monumens du Palatin d'après leur âge et non dans l'ordre où ils se présentent au voyageur. Si l'on a besoin d'un guide pour les

I.

Le Palatin est une colline de près de 1,800 mètres de circonférence et de 35 mètres de haut, qui est placée comme une sorte d'île au centre de celles dont la réunion a formé la ville éternelle. Quoiqu'elle soit la plus petite de toutes, « les autres, dit un écrivain, semblent l'entourer de leurs hommages. » C'est elle en effet qui a tenu la plus grande place dans l'existence de Rome. Comme il était naturel de croire qu'elle conservait de beaux souvenirs de son glorieux passé, elle a été plusieurs fois fouillée depuis la renaissance. On y cherchait, selon l'usage de l'époque, des mosaïques, des statues, des objets d'art, et, une fois la curiosité ou la cupidité des explorateurs satisfaite, on s'empressait de recouvrir de terre les ruines un moment rendues au jour. Les travaux sérieux et suivis n'ont commencé que de notre temps et par l'initiative de la France. En 1861, l'empereur Napoléon III, dont on sait la passion pour l'histoire romaine, surtout pour l'histoire des césars, eut l'idée d'acheter du roi de Naples, François II, les jardins Farnèse, qui occupaient le nord du Palatin. Ce dessein rencontra beaucoup d'obstacles du côté de la cour romaine, qui ne se souciait pas de voir la France devenir propriétaire si près d'elle. Elle souleva mille difficultés dont on eut grand'peine à triompher. M. Léon Renier, notre illustre épigraphiste, qui comprenait l'importance de l'acquisition et qui l'avait conseillée, eut l'honneur de terminer les négociations. Quand elles furent achevées, et que le Palatin fut à nous, il désigna à l'empereur l'architecte qui lui paraissait le plus propre à diriger les grands travaux qu'on voulait y faire : c'était M. Pietro Rosa, connu des savans par ses études topographiques sur la campagne romaine. M. Rosa se mit aussitôt à l'œuvre avec ardeur et ne tarda pas à justifier la confiance qu'on lui témoignait par les plus importantes découvertes (1).

Ces découvertes ne se sont pas bornées à l'époque impériale. Pendant qu'on cherchait surtout le palais des césars, on a trouvé les restes de la vieille ville de Romulus, qu'on pouvait croire pour jamais disparue. On savait bien que c'était sur le Palatin qu'elle était bâtie. Les historiens racontent comment le premier roi, après

palais des césars, on fera bien de choisir celui qu'ont publié MM. Charles-Ludovic Visconti et Rodolphe Lanciani. C'est un excellent ouvrage, à la fois simple et savant, très propre à contenter les gens qui veulent être bien renseignés et qui souhaitent avoir des notions exactes sur les monumens qu'ils visitent.

(1) Aussitôt après les événemens de 1870, l'Italie acheta le Palatin à l'empereur Napoléon III pendant qu'il était encore captif en Allemagne.

avoir appelé autour de lui tous les aventuriers des environs, en avait tracé l'enceinte d'après les rites étrusques. Ils nous disent qu'il attela à une charrue un bœuf et un cheval, et qu'il la conduisit tout le long de la colline, levant le soc à l'endroit où devaient être les portes, et marquant par un sillon profond les limites entre lesquelles la ville qu'il fondait devait s'étendre. C'était la Rome carrée, *Roma quadrata*, comme on l'appelait à cause de la forme même de la colline sur laquelle elle était assise. Non-seulement on en a çà et là reconnu l'enceinte, mais on croit en avoir retrouvé la principale entrée. Vers l'arc de Titus, une rue se détache de la voie Sacrée et monte droit vers la colline; elle n'est ni plus large ni moins raide que les autres, et ne se distingue de toutes celles que nous connaissons que par la grandeur des dalles qui forment le pavé : c'était la rue ou la montée Palatine, *clivus Palatinus*. A peine s'y est-on engagé qu'on rencontre les assises encore visibles d'une grande porte; un peu plus loin, des blocs de pierre énormes détachés d'une muraille ont roulé à terre : la muraille était celle même qu'on attribue à Romulus, la porte servait d'entrée à la *Roma quadrata*. On l'appelait *Vetus porta* ou *porta Mugonia*, et ce dernier nom lui venait, dit-on, des mugissemens des bœufs qui en sortaient tous les matins pour aller paître dans les marécages qui devinrent plus tard le Forum. Quand Auguste eut établi sa demeure sur le Palatin, il fit construire une porte nouvelle, beaucoup plus belle que la première et qui en effaça le souvenir. Il n'y avait plus alors de bœufs ni de marécages, et c'étaient les grands seigneurs et les courtisans qui toute la journée foulaient le large pavé de la voie Palatine pour aller voir le maître; mais il est sûr que la nouvelle porte fut bâtie sur les fondations de l'autre, et l'on a retrouvé les vieilles bases du tuf sous les constructions impériales.

Cette découverte, comme il arrive toujours, en amena d'autres. En fouillant à droite de la porte, on ne tarda pas à trouver un amas de grandes pierres dans lesquelles il fut aisé de reconnaître les fondations d'un très ancien temple. Ce temple, on n'en peut pas douter, est celui de Jupiter Stator, un des plus célèbres de Rome et que jusqu'ici les archéologues mettaient à leur fantaisie un peu partout, faute d'en savoir l'emplacement véritable. Tite-Live raconte à quelle occasion il fut construit. Les Sabins, après s'être emparés du Capitole, s'étaient jetés de là sur les soldats de Romulus; les Romains éperdus fuyaient. « Déjà, dit l'historien, l'armée en désordre était arrivée à la vieille porte du Palatin lorsque Romulus, que les fuyards avaient jusqu'alors entraîné à leur suite, s'arrêta et, levant ses mains vers le ciel : « Jupiter, dit-il, c'est toi qui m'as encouragé à jeter sur cette colline les fondations de ma

ville. Je t'en supplie, père des dieux et des hommes, éloigne de nous l'ennemi, calme la frayeur de mes soldats, arrête leur fuite honteuse, et moi je te bâtirai ici un temple qui rappelle éternellement à la postérité que Rome a été sauvée par ton secours. » C'est ce temple dédié au dieu qui arrête les fuyards (*Jupiter Stator*) dont on a retrouvé les débris. Ce point une fois fixé, on s'oriente assez aisément dans la vieille ville de Romulus. Il ne tient qu'à nous de la parcourir par l'imagination et d'en retrouver les principaux monumens. « Près de Jupiter Stator, nous dit Tite-Live, habitait Tarquin l'Ancien, » et M. Rosa a placé un écriteau à l'endroit où devait être sa maison. Un peu plus bas s'élevait le temple de Vesta, où brûlait le feu sacré; on suppose que les fondations en existent encore sous l'église de Sainte-Marie-Libératrice. Auprès de cette église, on a retrouvé, il y a déjà longtemps, les tombes de quelques vestales qui, fidèles à leur vœu jusqu'après leur mort et refusant de prendre leur place dans la sépulture de leur famille, ont voulu rester vivantes et mortes auprès de la déesse qu'elles servaient. Plus loin, au coin du Vélabre, se trouvait la seconde porte du Palatin, celle qu'on appelait la porte Romaine. L'emplacement en est visible encore à l'extrémité de la rue de la Victoire (*clivus Victoriæ*). Derrière Saint-Théodore, sur le versant de la colline situé en face du *Forum boarium*, on montrait aux curieux et aux dévots, jusque dans les derniers temps de l'empire, une petite grotte ombragée d'un figuier, qu'on appelait le Lupercal. C'était là, disait-on, que la louve avait allaité les jumeaux divins; aussi y avait-on placé une louve de bronze, ouvrage d'un sculpteur étrusque, qui s'est retrouvée au commencement du XVe siècle et orne aujourd'hui le musée du Capitole. Un peu plus loin, presqu'en face du grand Cirque, on voyait un monument plus vénérable encore, et qu'un vrai Romain ne pouvait visiter sans émotion : c'était la maison ou plutôt la cabane de Romulus, avec son toit de chaume, modeste demeure où deux rois, dit un poète, se contentaient d'un seul foyer, et qui formait un contraste étrange avec les palais de marbre qui l'entouraient. On la conservait, on la réparait avec tant de soin qu'elle existait à la fin du IVe siècle. Ces monumens, et d'autres encore de la même époque, comme l'autel d'Hercule (*ara maxima*), l'escalier de Cacus, etc., n'existent plus; mais nous savons où ils devaient être et nous ne risquons guère de nous tromper en attribuant à quelques-uns d'entre eux les décombres amoncelés en divers endroits de la colline.

Peut-être trouvera-t-on que je traite bien sérieusement ces vieux souvenirs, et que c'est faire trop d'honneur à Tite-Live ou à Denys d'Halicarnasse d'avoir l'air de croire ce qu'ils nous racontent de ces temps reculés; mais Ampère remarquait déjà que, s'il est fort aisé

à un savant dans son cabinet de se moquer de Romulus et de ses successeurs, de ne voir dans les récits qu'on nous fait d'eux que des fables extravagantes ou de les expliquer comme des mythes qui n'ont aucune réalité, on n'a pas tout à fait la même assurance quand on vient de visiter Rome. Là ce passé, qui paraît d'abord si lointain, si douteux, se rapproche de nous; on le touche et on le voit. Il a laissé de lui-même des traces si profondes et si vivantes qu'il n'est pas possible de lui refuser toute créance. On comprendrait à la rigueur que, s'il n'était rien resté de ces siècles antiques, les chroniqueurs grecs qui débrouillèrent les premiers les annales de Rome se fussent amusés à inventer toute sorte de fables pour combler de quelque façon les vides de l'histoire. Mais, si effrontés menteurs qu'on les suppose, ils n'étaient pas libres de tout imaginer selon leurs caprices; ils trouvaient en face d'eux des souvenirs qu'il leur fallait respecter. Ces souvenirs n'avaient pas pu se perdre parce qu'ils étaient attachés à des monumens indestructibles qui remontaient aux origines même de la cité. Les générations se transmettaient de l'une à l'autre le nom de leurs fondateurs, et l'on se rappelait en les voyant les désastres ou les victoires qui avaient été l'occasion de les construire. Les annalistes du VIe siècle ont dû sans doute ajouter beaucoup à ces traditions. L'imagination des Romains était sèche et courte; ils n'avaient pas l'art, comme les Grecs, d'embellir leur histoire de fictions merveilleuses. A mesure que le temps effaçait la mémoire du passé, la fantaisie populaire ne savait pas réparer ces pertes par des inventions nouvelles et charmantes. Au bout de quelques siècles, il ne restait plus de ces anciens événemens que quelques noms et quelques faits sur lesquels il était aisé de broder beaucoup de mensonges; mais le mensonge n'est qu'à la surface, la vérité doit être au fond.

Voilà les réflexions que suggère inévitablement une visite au Palatin : elles s'imposent surtout à la pensée quand on y rencontre les grands débris de murailles qui formaient l'enceinte de Romulus. Ces murailles étaient construites dans le même système que celles qu'on attribue à Servius et doivent être à peu près contemporaines. Les unes et les autres se composent de blocs de tufs rapprochés que n'unit ensemble aucun ciment, et qui tiennent par leur poids seul. La disposition des assises y est toujours la même : les pierres y sont posées successivement dans le sens de leur longueur et dans celui de leur hauteur. Cette façon de bâtir appartenait en propre aux Étrusques, et les Romains la tenaient d'eux : c'était leur système ordinaire; ils prenaient partout, dit Pline, ce qu'ils trouvaient bon à prendre, *omnium utilitatum rapacissimi*. Mais, si cette race sensée, étrangère à toute infatuation d'elle-même, empruntait sans scrupule à ses voisins ou même à ses sujets tout ce qui pouvait lui être

utile, elle savait s'approprier ce qu'elle imitait. En introduisant chez eux les inventions du dehors, les Romains les accommodaient à leur génie; ils en prenaient pour ainsi dire pleine possession, ils les modifiaient et les renouvelaient selon leurs besoins : c'étaient des écoliers qui devenaient vite des maîtres. Beulé fait justement remarquer que ce grand art de bâtir que les Étrusques ont transmis aux Romains, ils n'en ont pas fait eux-mêmes grand'chose, et qu'il s'est beaucoup plus perfectionné à Rome que chez eux. Les Romains lui ont donné de plus en plus leur caractère, et quand ils l'appliquaient à des constructions d'utilité publique, comme les ponts, les égouts, les aqueducs, ou à des édifices qui comportent surtout la grandeur et la majesté, comme les amphithéâtres et les arcs de triomphe, ils lui ont fait produire des chefs-d'œuvre. Le dirai-je? il me semble qu'il suffit de regarder ces belles murailles qui nous restent de l'époque royale au Palatin ou ailleurs (1) pour pressentir, pour deviner l'essor que va prendre l'architecture à Rome et dans quel sens elle se développera. Ceux qui les ont bâties, quels qu'ils soient, ne pouvaient pas être des barbares. De si grands ouvrages supposent qu'ils étaient arrivés à un certain degré de civilisation. Ils disposaient de moyens puissans pour poser les pierres les unes sur les autres et les élever à de si grandes hauteurs. Ils avaient le sentiment de ce qu'ils valaient et cette confiance dans leur durée qui fait les grands peuples. Ils ne se sont pas contentés, comme les sauvages, de se construire à la hâte un abri provisoire qui protégeât leur sommeil pendant quelques nuits contre une attaque imprévue; ils ont songé à l'avenir, ils ont travaillé pour leurs descendans; au milieu de ces marécages et de ces forêts, ils ont pris soin d'élever des défenses qui devaient durer des milliers d'années : « On commençait déjà, dit Montesquieu, à bâtir la ville éternelle. » J'ajoute qu'ils n'ont pas seulement cherché à faire leurs murailles solides, la façon dont ces blocs sont assemblés montre qu'ils possédaient, au moins d'une manière confuse, l'instinct de la grandeur, le sentiment des proportions, et le goût de cette sorte de beauté qui vient de la force. Assurément, je le répète, ce ne pouvaient pas être des barbares.

Une découverte importante, qui a été faite l'an dernier, prouve combien ces conjectures sont fondées. Les travaux entrepris depuis 1870 dans différens quartiers de la ville, surtout vers les thermes de Dioclétien, ont fait trouver des restes nombreux de ces belles mu-

(1) Le plus beau débris qui reste des murs de Servius se trouve sur l'Aventin, en face de l'église de Sainte-Prisca, dans la *vigna Maccarani*, qui appartient aujourd'hui au prince Torlonia. On trouve là un pan de muraille de 30 mètres de long sur 10 de hauteur admirablement conservé, et qui frappe de surprise et d'admiration. Il ne faut pas manquer de l'aller voir si l'on veut avoir une idée de ces vieilles constructions.

railles de Servius dont je viens de parler. En les examinant de plus près qu'on n'avait fait jusqu'ici, un savant archéologue, le père Bruzza, s'aperçut que des lettres étaient inscrites sur ces grands blocs de pierre : c'étaient des signes qui marquaient tantôt la carrière d'où on les avait extraits, tantôt l'emplacement auquel ils étaient destinés. Comme ils venaient quelquefois d'assez loin, il fallait bien qu'on fît connaître à ceux qui les transportaient où ils devaient être placés, afin que toute erreur fût impossible. Ces caractères sont quelquefois gravés assez légèrement, et alors il est très difficile de les lire; mais d'ordinaire l'ouvrier a tracé un sillon profond qui a résisté au temps et qui est visible aujourd'hui comme le premier jour.

N'est-ce pas une découverte bien inattendue que de retrouver des lettres sur des murailles qui ont été bâties du temps des rois? Les inscriptions du tombeau des Scipions passaient jusqu'ici pour le plus ancien monument de la langue latine; en voici qui sont de trois ou quatre siècles plus vieilles, et qui remontent aux origines même de Rome. On sera désormais, je l'espère, moins tenté de croire que les historiens se moquent de nous quand ils nous disent qu'il restait des monumens écrits de ces époques reculées. On riait de Suétone parce qu'il raconte sérieusement qu'à l'incendie du Capitole sous Vitellius il périt trois mille tables d'airain qui contenaient des lois, des sénatus-consultes, des plébiscites, depuis la naissance de la ville, *pœne ab exordio urbis*. On ne voulait pas admettre qu'il fût possible qu'il existât encore du temps d'Auguste une copie authentique du traité conclu par Tarquin avec les habitans de Gabies, quoique Horace prétende que les antiquaires en faisaient leurs délices. Depuis la découverte du père Bruzza, tous ces récits n'ont plus rien d'invraisemblable. Denys d'Halicarnasse, qui était un curieux, et qui avait lu ces vieux documens, nous dit que les lettres y étaient semblables au plus ancien alphabet des Grecs. C'est bien aussi aux lettres grecques que ressemblent celles qui ont été trouvées sur la muraille de Servius, et par là se trouve confirmée cette opinion de Kirchhoff et de Mommsen que l'écriture est venue aux Romains de leurs rapports avec les colonies grecques de l'Italie méridionale, et qu'ils l'ont connue de très bonne heure (1). Non-seulement ils la connaissaient et la pratiquaient vers la fin de l'époque des rois, mais elle leur était alors tout à fait familière, et ils l'employaient aux usages ordinaires de la vie. Elle n'était pas le privilége de quelques classes, des nobles ou des prêtres : les

(1) M. François Lenormant, dans l'article *Alphabet* du *Dictionnaire des antiquités grecques et latines*, publié par MM. Daremberg et Saglio, a présenté un résumé très exact et fort intéressant de toutes les découvertes de la science moderne au sujet de l'histoire des alphabets grecs et latins.

entrepreneurs des travaux publics, et peut-être même les ouvriers, s'en servaient. Il serait assurément ridicule de prétendre, avec Cicéron, que du temps de Romulus la science et la littérature étaient déjà florissantes à Rome, et de se figurer ces sénateurs couverts de peaux de bêtes comme des sages qui sortaient de l'école de Pythagore et qui en répétaient les leçons; mais c'est une erreur encore plus grande d'en faire de véritables sauvages, comme c'est la mode aujourd'hui. Ce n'étaient pas non plus des héros d'épopée, ainsi que les représente Niebuhr, des Ajax ou des Hector, venus en un temps où les exploits des guerriers ne se conservaient que dans les chants des rapsodes. Ces vaines hypothèses de légendes et de récits épiques ne trouvent plus de place à une époque où l'on savait écrire et lire, et l'on peut dire que la découverte de M. Bruzza donne le dernier coup à tous ces systèmes, qui ont fait une si belle fortune il y a un demi-siècle.

La ville de Romulus n'était pas destinée à rester longtemps enfermée dans l'enceinte étroite que lui avait tracée son premier roi. Elle déborda bientôt de tous les côtés et finit par occuper toutes les collines environnantes. Dès lors le Palatin ne fut plus Rome entière, comme il l'était d'abord, mais il resta toujours l'un des principaux quartiers de la ville agrandie. On y trouvait en grand nombre des temples célèbres, celui de Jupiter Vainqueur, celui de la déesse *Viriplaca*, qui réconciliait les ménages, celui de la Mère des dieux, d'où partait tous les ans, le 27 mars, le joyeux cortége de dévots et de prêtres mendians qui s'en allaient par les rues de Rome, en chantant des chansons légères, baigner la statue de la déesse dans la petite rivière de l'Almo. C'est là aussi que quelques-uns des plus illustres citoyens avaient établi leur demeure. Ils tenaient à se loger le plus près possible du Forum et des affaires publiques. Nous connaissons la situation exacte de la plus illustre de toutes ces maisons, celle de Cicéron, s'il est vrai, comme le pensent MM. Visconti et Lanciani, qu'une grande construction dont on aperçoit les restes au coin du Vélabre appartenait au portique de Catulus; la maison de Cicéron, nous le savons, en devait être tout à fait voisine. Il était très fier d'habiter sur le plus bel emplacement de Rome, *in pulcherrimo urbis loco;* il nous dit qu'il dominait de là le Forum, et que sa vue s'étendait sur tous les quartiers de la ville. Sa maison fut associée aux vicissitudes de sa destinée. Pendant son exil, Clodius fit décréter par le peuple qu'elle serait rasée et qu'à la place on consacrerait un temple à Minerve. Après son retour, le sénat décida de la reconstruire aux frais du public, et Cicéron obtint 2 millions de sesterces (400,000 francs) pour la rebâtir. — Ne dirait-on pas qu'on lit un récit d'histoire contemporaine?

De toutes ces maisons particulières, construites pendant la république et qui rappellent quelquefois de si grands souvenirs, il n'y en a qu'une dont il soit resté des ruines importantes, encore devons-nous à un hasard étrange de les avoir conservées. Celles qui se trouvaient sur le haut de la colline furent démolies pour faire place aux demeures des césars; mais il y en avait d'autres qui étaient situées dans ce qu'on appelle d'un nom barbare *l'intermontium* du Palatin. Le Palatin, comme le Capitole, était primitivement partagé en deux par une vallée étroite qui se dirigeait du nord au midi, depuis l'arc de Titus jusqu'au grand Cirque. Cette petite vallée fut comblée par les empereurs quand ils voulurent étendre et aplanir le terrain sur lequel ils élevaient leurs palais, et les maisons qu'on y avait construites s'écroulèrent sous le poids des terres amoncelées. Quelques-unes pourtant résistèrent, et les fouilles en ont fait reparaître les débris. Il y en a une surtout, qu'on appelle, je ne sais pourquoi, les bains de Livie, et dont il reste encore quelques chambres assez bien conservées. On y voit sur les plafonds des ornemens gracieux, des groupes, des figures, des arabesques qui se détachent sur un fond d'or, tout un ensemble de décorations à la fois sobres et élégantes qui nous donnent une idée fort avantageuse de l'art romain sous la république. Le Palatin, vers le temps de Cicéron et de César, devait être rempli de maisons semblables; c'est la seule qui ait survécu.

II.

Avec l'empire commencent pour le Palatin des destinées nouvelles : il devient alors la demeure des césars, et, selon le mot de Tacite, le centre du monde romain, *arx imperii*. Dans sa jeunesse, Auguste habitait près du Forum; un peu plus tard, quand il n'était encore qu'un des ambitieux qui convoitaient la succession du grand dictateur, il acheta sur le Palatin une maison assez modeste, qui avait appartenu à l'orateur Hortensius : elle ne contenait ni marbres, ni mosaïques, et n'était ornée que de portiques médiocres soutenus par des colonnes de pierre. Ce fut pourtant l'origine de ces palais impériaux qui, en s'étendant sans cesse, finirent par couvrir toute la colline. La maison d'Auguste grandit peu à peu avec son maître, et il n'est pas sans intérêt d'étudier les accroissemens successifs qu'elle reçut : dans la manière adroite dont il fit insensiblement et sans choquer personne de la demeure d'un particulier celle du chef de l'état, il me semble qu'on retrouve toute la politique de cet habile personnage.

On ne risque pas d'être téméraire quand on cherche une raison secrète à toutes ses actions. Même dans sa vie la plus familière, il

avait l'habitude de ne rien livrer au hasard, et l'on sait qu'il écrivait d'avance ses entretiens avec sa femme de peur de dire un peu plus qu'il ne voulait. Il faut donc croire que, s'il a préféré le Palatin à tous les autres quartiers de Rome pour y fixer sa demeure, il avait quelques motifs de le faire, et ces motifs ne sont pas difficiles à découvrir. C'est au Palatin que s'était ouvert cet asile de fugitifs et de vagabonds, qui était bientôt devenu une grande ville; c'est là qu'avaient habité, disait-on, tous les anciens rois de Rome. Auguste tenait beaucoup à se mettre dans leur compagnie : quand il fut résolu à quitter le nom d'Octave, que les proscriptions avaient déconsidéré, et à en prendre un nouveau, celui de Romulus le séduisit d'abord, et il l'aurait préféré aux autres, si la fin violente du premier roi n'avait paru d'un mauvais augure pour son successeur. Il est donc sûr qu'en se logeant sur la colline qui avait été le siége de la royauté, il espérait hériter du respect dont on entourait ces anciens souvenirs. Aussi prit-il beaucoup de soin, ainsi que les princes qui vinrent après lui, pour conserver et réparer tout ce qui restait au Palatin de ce lointain passé. On a remarqué que les palais impériaux s'écartent respectueusement des moindres débris antiques, et les précautions prises pour les laisser en dehors des constructions nouvelles sont visibles encore. On trouvait sans doute que ces monumens vénérables des vieux rois de Rome protégeaient et consacraient la demeure des nouveaux césars.

Auguste tenait aussi beaucoup à ne rien faire brusquement : c'était son grand art de ménager les transitions, d'éviter en tout le scandale et la surprise, et d'accomplir sans bruit les changemens les plus graves. Il ne négligea pas de le faire en cette occasion, quoiqu'elle fût en apparence moins importante. Il savait qu'à un monarque il faut un palais, et que le maître du monde ne pouvait pas loger comme un simple particulier. Il résolut donc d'agrandir la petite maison d'Hortensius, qui ne suffisait plus à sa fortune. Après sa victoire sur Sextus Pompée, quand son pouvoir fut reconnu de toute l'Italie, qu'il venait de délivrer de la crainte d'une guerre servile, il donna l'ordre à ses intendans d'acheter un certain nombre de maisons qui entouraient la sienne et de les démolir. Comme ces démolitions pouvaient donner à penser aux esprits soupçonneux, il fit dire que ce n'était pas pour lui seul qu'il travaillait, mais dans l'intérêt du public, et qu'il voulait consacrer une partie du terrain à des édifices religieux. Il y fit en effet bâtir le fameux temple d'Apollon Palatin, et les deux bibliothèques, grecque et latine, dont il est si souvent question chez les écrivains de ce temps. La magnificence de ces constructions attirait seule l'attention publique, et l'on ne s'apercevait guère qu'en même temps la maison

du prince s'agrandissait aussi et changeait d'aspect. Quelque temps après, le nouveau palais fut détruit par un incendie : c'était l'usage à Rome qu'après les malheurs de ce genre les amis de celui qui en avait été victime se cotisaient pour l'aider à réparer ses pertes; ces contributions volontaires remplaçaient nos assurances. L'incendie du Palatin était une occasion naturelle de montrer combien Auguste avait d'amis : tous les citoyens de Rome s'empressèrent de lui apporter leur offrande; mais il ne voulut pas l'accepter. Il ne prit qu'une somme insignifiante, un denier au plus par personne, et rebâtit sa maison à ses frais; seulement il profita de l'occasion pour la rebâtir plus grande et plus belle. Quand il fut nommé grand-pontife, au lieu de faire comme ses prédécesseurs, qui allaient habiter près du temple de Vesta, dans un édifice particulier, il resta chez lui, et se contenta d'élever un temple à Vesta dans sa maison. De cette manière, l'ancien usage paraissait être conservé, et le grand-pontife se trouvait toujours voisin de la divinité qui protégeait Rome. Dans un passage curieux et souvent cité, Ovide a pris plaisir à nous décrire la maison d'Auguste, comme elle était sur la fin de son règne : exilé aux extrémités du monde, plein du regret de Rome, où il lui était défendu de revenir, le pauvre poète envoyait ses vers supplier pour lui. Il les représente errans dans cette ville où ils sont devenus étrangers, forcés de demander leur chemin aux passans, cherchant surtout la demeure de celui qui les châtie si cruellement, mais qui peut aussi leur pardonner. Les indications qu'on leur donne sont si précises que nous pouvons encore aujourd'hui faire la route avec eux. Voici d'abord le Forum et la voie Sacrée : « Regardez, leur dit-on : ici, vers la gauche, c'est la porte du Palatin, près du temple de Jupiter Stator. » Un peu plus haut, on aperçoit une maison plus belle que les autres « et digne d'un dieu. » Elle est entourée de temples, ornée d'armes et d'écussons, une couronne de chêne en ombrage l'entrée, des lauriers sont plantés des deux côtés de la porte. Ces lauriers, cette couronne civique, décernés solennellement à Auguste par le sénat « au nom des citoyens qu'il avait sauvés, » annonçaient la demeure du maître du monde

Les travaux de ces dernières années n'ont pas encore rendu au jour le palais d'Auguste, mais nous savons où il faut le chercher : il est recouvert par les jardins de la villa Mills. Aucun doute à cet égard n'est possible : dans des fouilles qui furent faites en 1775 par l'abbé Rancoureil, à qui le terrain appartenait, on trouva sous les débris qui s'étaient amoncelés de toute part une maison à deux étages dont il fut aisé de reconnaître les dispositions. L'étage supérieur avait naturellement beaucoup souffert; mais celui du dessous était presque entier. Les décombres remplissaient quelques-

unes des salles; d'autres étaient vides, on put les parcourir et, ce qui est plus fâcheux, les dépouiller. Elles conservaient encore leurs stucs, leurs pavés précieux, leurs revêtemens de marbre attachés au mur avec des crampons d'acier. Des peintures charmantes, bien plus délicates que celles de Pompéi, en ornaient les plafonds. D'admirables statues, entre autres l'Apollon Sauroctone du Vatican, y furent trouvées intactes. On eut grand soin de n'y laisser aucun objet d'art dont on espérait tirer quelque profit; quant aux débris de colonnes et de pavés, on les enleva sans précaution, on en chargea plusieurs charrettes et on les vendit en bloc à un marchand de marbre du *Campo vaccino*. Le propriétaire, qui était un amateur jaloux aussi bien qu'un traficant habile, tint sa découverte le plus cachée qu'il put. Il ne laissa pas les autres archéologues en approcher, et l'on raconte que le célèbre Piranesi, qui voulut la voir, pénétra la nuit dans le jardin comme un malfaiteur, au risque d'être dévoré par les chiens, et qu'il en dessina les ruines au clair de lune. Nous avons encore le plan qu'il en prit en toute hâte pendant son excursion aventureuse, et, ce qui vaut mieux encore, celui de l'architecte Barberi, qui dirigea les fouilles sous la direction de Rancoureil (1).

Il suffit de jeter les yeux sur ce plan pour reconnaître que le palais d'Auguste, dans ses dispositions générales, ressemblait à toutes les maisons romaines. Il se composait, comme les habitations qu'on découvre à Pompéi, de deux cours intérieures, l'*atrium* et le péristyle, réunies ensemble par des corridors. Sur l'*atrium* s'ouvraient les appartemens destinés à recevoir les étrangers; les pièces réservées à la vie de famille étaient rangées autour du péristyle. Ces salles ou ces chambres sont en grand nombre dans la maison d'Auguste, et de formes très variées, mais en général assez étroites, et aucune ne paraît avoir une étendue suffisante pour servir à des réceptions officielles; mais Auguste, on le sait, affectait de vivre chez lui comme un citoyen ordinaire : il tenait à passer pour un homme rangé, économe et modéré dans ses goûts; il couchait sur un lit bas et dur, il ne portait que des vêtemens tissés par sa femme ou sa fille, il ne faisait jamais servir plus de trois plats à sa table, et il a grand soin de nous dire dans une de ses lettres qu'il jeûnait quelquefois le matin « avec plus de scrupule qu'un juif qui fait le sabbat. » Il y a cependant un peu d'hypocrisie dans cette simplicité qui s'étale avec tant de complaisance. Quoiqu'il affectât des airs modestes, sa maison, on vient de le voir, était somptueuse à l'intérieur. Ce prince, qui vantait toujours les anciens usages, n'en a pas moins fait une

(1) Le plan de Barberi a été reproduit dans le second volume des *Monumenti antichi di Roma*, par Guattani, avec des dessins très curieux des principaux monumens qui furent alors retrouvés au Palatin, et qui ont été dispersés ou détruits.

révolution dans les mœurs et les habitudes de son temps; personne n'a plus aidé que lui aux progrès du luxe qu'il avait coutume de déplorer. On raconte qu'il fit lire un jour devant le sénat et le peuple un vieux discours de Rutilius « contre ceux qui ont la manie de bâtir; » il oubliait qu'il en avait donné lui-même le goût et l'exemple par ses constructions magnifiques, et qu'une bonne part des reproches qu'il adressait aux autres retombait sur lui.

« J'ai trouvé Rome de briques, disait-il quelquefois, et je la laisse de marbre. » M. Jordan fait remarquer avec raison que jamais métaphore ne fut plus une vérité. Avant Auguste, le marbre était rarement employé dans les constructions romaines; il devint d'un usage général avec l'empire. Les princes ne furent pas les seuls à en orner leurs demeures, il y en avait à Pompéi jusque dans les boutiques de foulons et de marchands de vin; mais c'est au Palatin surtout qu'il abonde; nulle part on ne le retrouve en telles quantités, et l'on aurait vraiment quelque peine à se figurer comment les architectes qui bâtirent les palais des césars pouvaient se procurer si aisément ces marbres rares et précieux qui venaient de toutes les parties du monde, si une découverte qu'on a faite il y a quelques années n'aidait à le comprendre. Sur les bords du Tibre, non loin de cet étrange mont *Testaccio*, qui est formé par des tessons de vases cassés, on a trouvé en 1867 un ancien port de Rome. Les anneaux qui attachaient les vaisseaux au quai de pierre, les degrés par lesquels on descendait et l'on remontait les fardeaux sont visibles encore. Autour du port étaient construits de grands magasins où l'on entassait provisoirement les marchandises après leur débarquement. Ils contenaient encore, quand on les a découverts, un grand nombre de blocs de marbre qu'on avait commencé à dégrossir. Les inscriptions gravées sur ces blocs, comme sur les pierres du vieux mur de Servius, nous donnent, à propos de leur provenance et de la façon dont on les amenait à Rome, des indications curieuses (1). Les carrières les plus célèbres dans le monde entier, celles qui produisaient les marbres les plus renommés, appartenaient aux empereurs : ils se les réservaient pour les monumens qu'ils faisaient construire. Les travaux qu'on y entreprenait, le nombre d'ouvriers qu'on était forcé d'employer, devinrent si considérables sous Trajan, qu'on en forma une administration spéciale (*ratio marmorum*) qui dépendait sans doute de celle du domaine privé (*ratio patrimonii*). Chaque carrière était dirigée par un intendant de l'empereur (*procurator Cæsaris*) qui avait sous ses ordres des employés de toute sorte, des secrétaires, des surveillans, des ar—

(1) C'est encore l'infatigable père Bruzza qui a recueilli ces inscriptions et les a expliquées dans son mémoire intitulé : *Iscrizioni dei marmi grezzi.*

tistes. Les ouvriers étaient fort nombreux, et se composaient en grande partie de gens « condamnés au mines » par les tribunaux de l'empire; ces malheureux, peu faits d'ordinaire à ces rudes travaux, venaient s'ensevelir vivans dans ces cavernes détestées, sous la dure direction d'esclaves ou d'affranchis. C'était une des peines les plus rigoureuses qu'un juge pût prononcer, et pendant les persécutions on l'appliqua très souvent aux chrétiens. Ce n'était pas tout d'avoir tiré le marbre de la carrière, il fallait l'amener à Rome. Des ports de la Grèce et de l'Asie, d'Alexandrie, de Carthage, il partait sans cesse de lourds navires chargés de blocs énormes qui traversaient la mer avec des peines infinies et en courant des dangers de toute sorte. Comme les gros vaisseaux ne pouvaient pas remonter le Tibre, on débarquait à Ostie; aussi le gouvernement y avait-il établi toute une administration chargée de recevoir les marbres et de les diriger sur Rome. Les blocs de grosseur moyenne étaient placés sur les barques ordinaires, mais il fallait construire des navires spéciaux pour les colonnes monolithes, les statues colossales ou les obélisques de granit. Qu'on songe aux dépenses qu'entraînaient ces opérations compliquées, au prix qu'il fallait payer à ces milliers d'ouvriers, d'employés et de matelots! Qu'on se figure ce que coûtait le marbre depuis le jour où il sortait de la carrière jusqu'à celui où on l'apportait dans l'atelier de l'artiste qui devait le tailler! Mais il fallait frapper les yeux de la foule et lui donner toujours de nouvelles merveilles à admirer; il fallait que cette *félicité publique,* dont il est fait mention si souvent dans les inscriptions et sur les médailles, éclatât aux yeux de tous. Pour qu'on ne fût pas tenté d'accuser de mensonge les décrets du sénat qui célébraient à l'avénement de chaque prince la prospérité rétablie et le bonheur de l'empire assuré, pour donner de cette prospérité des preuves manifestes, il était nécessaire d'accroître sans cesse les fêtes et de multiplier les monumens. C'est ainsi que la magnificence devint, depuis Auguste, une institution politique et un moyen de gouverner le monde.

Tibère ne paraît pas avoir habité la maison d'Auguste; elle devint, après la mort du premier empereur, une sorte de lieu public et consacré où se faisaient les cérémonies officielles, mais chaque prince eut son palais à part. Il est question plusieurs fois de celui de Tibère (*domus Tiberiana*) dans les récits des historiens, et ce qu'ils nous disent fait connaître l'endroit où il était situé. Parmi ces récits, il en est qui ne s'oublient pas : Tacite raconte que le 15 janvier de l'an 69, l'empereur Galba faisait un sacrifice au temple d'Apollon, près du palais d'Auguste. Il avait à ses côtés l'un de ses amis, Othon, qui convoitait l'empire. Les dieux semblaient contraires, les signes observés dans les entrailles des victimes étaient

défavorables, et un aruspice annonçait à l'empereur un péril imminent : Othon s'en réjouissait, car il n'ignorait pas que le moment où allait éclater la conjuration que ses amis tramaient contre le vieil empereur était proche. Tout à coup un de ses affranchis vient le prendre, et, sur un mot convenu, l'emmène avec lui. Othon, appuyé sur son bras, traverse « la maison de Tibère, » descend de là sur le Vélabre, et tournant à droite du côté du Forum, il arrive près du temple de Saturne, vers le milliaire d'or d'où partaient toutes les routes de l'empire. Là, il rencontre vingt-trois soldats de la garde prétorienne qui le proclament empereur, le jettent dans une litière et le mènent au camp, « pendant que Galba, dit Tacite, continuait à fatiguer de ses prières les dieux d'un empire qui n'était plus à lui. » La maison de Tibère devait donc être placée au nord du Palatin, du côté du Vélabre. C'était probablement une ancienne habitation de sa famille qu'il fit agrandir pour la mettre au niveau de sa fortune nouvelle. Il n'en reste aujourd'hui que quelques chambres étroites qui ont dû être des logemens de soldats ou d'esclaves; peut-être en retrouvera-t-on davantage quand on aura fouillé les jardins qui recouvrent encore les constructions antiques.

C'est un peu plus loin, vers l'angle du Palatin qui regarde le Forum, que se trouvait le palais de Caligula. On dit qu'il était somptueux, qu'il avait été orné de peintures et de statues enlevées à tous les temples célèbres de la Grèce. Mais le Palatin ne suffisait pas à Caligula ; il poussa ses constructions jusque sur le Forum et fit du temple de Castor le vestibule de sa maison. A force de s'entendre dire qu'il était un dieu, il avait pris sa divinité au sérieux et traitait d'égal avec tous les habitans de l'Olympe. Non content de s'être fait élever un temple pour lui seul, où on lui immolait des paons, des perroquets et des oiseaux rares, il voulait prendre sa part des hommages qu'on adressait à tous les autres dieux, ses collègues; il venait souvent dans le temple de Castor, s'asseyait gravement entre les deux Dioscures et se livrait ainsi à l'adoration des peuples. On raconte qu'il aperçut un jour dans la foule des dévots un cordonnier qui éclatait de rire, et qu'il lui demanda, probablement pour lui donner l'occasion de réparer sa faute, quel effet il lui faisait : « l'effet d'un grand sot, » répondit le cordonnier; ce qui est assez surprenant, c'est que Caligula lui pardonna la hardiesse de sa réponse. Mais il se fâcha un jour contre Jupiter du Capitole, le grand dieu romain, qu'il accusait sans doute de lui manquer d'égards. On le vit souvent, transporté de fureur, murmurer à l'oreille de la statue de bois des mots menaçans. « Il faut qu'un de nous disparaisse, » lui répétait-il, et l'on craignait qu'il n'ordonnât, comme il l'avait fait pour d'autres dieux, de couper la tête de la vénérable image pour la remplacer par la sienne, lorsque tout à

coup il s'apaisa : « Jupiter, disait-il, lui avait demandé pardon, » et, passant brusquement de la fureur à tous les excès de la passion, il ne voulait plus quitter son nouvel ami. Pour être plus près de lui et l'aller trouver librement à toute heure, il fit construire un pont hardi qui passait par-dessus les plus hauts édifices du Forum et joignait le Palatin au Capitole.

Ce pont a été détruit de bonne heure, nous n'en avons rien conservé; mais le souvenir de Caligula n'en est pas moins vivant au Palatin : il reste attaché à un autre débris de la demeure impériale que les fouilles nous ont rendu. Non loin de la vieille porte Mugonia, près du temple de Jupiter Stator, on a retrouvé un de ces passages appelés par les Romains *cryptoportiques*, qui s'enfonçaient dans la terre et permettaient d'aller d'une habitation à une autre sans traverser les rues ou les places publiques. Celui-là est un des plus longs qu'on connaisse; il prend naissance tout près de la rue Palatine, longe pendant plus de 100 mètres les maisons de Tibère et de Caligula, puis tourne brusquement à droite et continue jusqu'à l'endroit où il rejoignait un des palais aujourd'hui détruits. Il devait être décoré avec soin et prenait jour par des ouvertures pratiquées dans la voûte. C'est là, sous cette lumière douteuse, que le 24 janvier de l'an 41 il se passa un événement terrible dont l'historien Josèphe nous a raconté tous les détails. Caligula était d'abord si aimé de tous les Romains qu'en trois mois on immola, dit-on, plus de 160,000 victimes pour remercier les dieux de son avénement; mais trois ans lui suffirent pour se faire craindre et détester du monde entier : aussi une conjuration que dirigeait le tribun militaire Cassius Chéréa s'était-elle formée pour en délivrer l'empire. Chéréa, quoiqu'il ne fût plus jeune, conservait certaines habitudes d'élégance dans sa mise et de recherche dans son langage, un air de nonchalance et de mollesse qui le faisaient croire moins énergique qu'il ne l'était : sous ces apparences de petit-maître, il y avait une âme de soldat; c'était de plus un républicain, qui se souvenait de l'ancien gouvernement, au milieu de gens empressés à flatter le nouveau. Caligula, aussi insolent que cruel, ne cessait de le combler d'outrages. Toutes les fois que le tribun venait, selon l'usage, lui demander le mot d'ordre, le prince, pour le railler de ses habitudes efféminées, prenait plaisir à lui donner un mot bas ou obscène qui rendait Chéréa la risée des officiers et des soldats. Il semblait le choisir de préférence pour les emplois désagréables. Un jour il le chargea de faire donner la question à une comédienne dont on voulait perdre l'amant; mais la comédienne, malgré les plus affreuses souffrances, refusa de rien dire qui pût compromettre celui qu'elle aimait. Chéréa, mécontent de lui et des autres, honteux du rôle qu'on lui faisait

jouer, indigné des outrages dont on l'abreuvait, se décida à tuer le prince. Après beaucoup d'hésitations, on résolut d'exécuter le projet pendant les jeux palatins qui étaient donnés en l'honneur d'Auguste. Ces jeux se célébraient au bas de la colline, vers l'endroit où s'éleva plus tard l'arc de Titus. On y construisait un théâtre provisoire en planches, où la foule se pressait pendant plusieurs jours. Elle était ce jour-là plus nombreuse que jamais, car on devait donner le soir un spectacle étrange, une représentation des scènes de l'enfer par une troupe d'Égyptiens et d'Éthiopiens. Vers midi, l'empereur avait coutume de rentrer un moment dans son palais, pour y prendre un repas et s'y reposer; c'est là que les conjurés l'attendaient. Il sortit du théâtre avec son oncle Claude et quelques amis, précédé par les soldats germains qui formaient sa garde ordinaire. Quand il eut dépassé la porte du Palatin, il laissa son cortége s'engager dans la rue qui menait au palais et se détourna pour suivre le cryptoportique : il voulait voir des enfans de grande famille qu'il avait fait venir d'Asie pour les jeux qu'il comptait donner au peuple. On les exerçait dans cet endroit retiré à chanter des hymnes et à danser la pyrrhique. Chéréa, qui se trouvait être le tribun de service, se précipita derrière lui; il eut soin d'écarter les curieux et les courtisans, disant que l'empereur voulait être seul, et le suivit avec les conjurés. Puis, s'approchant de lui pendant qu'il parlait aux jeunes gens, il le frappa d'un coup d'épée à la tête. Caligula, qui n'était que blessé, se releva sans rien dire, cherchant à s'enfuir. Mais il fut aussitôt entouré par les complices de Chéréa, qui le frappèrent de trente coups de poignard. Au bruit, les soldats de la garde accoururent, et les conjurés, qui ne pouvaient plus revenir sur leurs pas, parce qu'ils auraient rencontré les officiers de l'empereur et les Germains qui venaient le venger, continuèrent à suivre le portique, jusqu'à l'endroit où se trouvait, dit Josèphe, la maison de Germanicus, et par là il leur fut aisé de s'échapper.

Il faut lire dans les historiens le récit du tumulte affreux qui suivit la mort de l'empereur. Les Germains, qui le regrettaient, tuaient tout ce qui se trouvait sur leur passage, autour du portique et du palais : innocens et coupables tombaient à la fois sous leurs coups. Pendant ce temps, le bruit de l'événement commençait à se répandre au théâtre. Personne n'osait y croire, quoique tout le monde le souhaitât, et ce qui prouve bien, dit Suétone, la terreur sous laquelle on vivait, c'est qu'on s'imagina que le prince faisait lui-même courir la nouvelle de sa mort pour avoir l'occasion de punir ceux qui auraient l'air d'en être contens. Les bruits les plus étranges circulaient; on ne savait que faire, personne n'avait le courage de manifester ses sentimens ou de quitter sa place quand arrivèrent les Germains, de plus en plus ivres de sang et de

colère, et qui, voyant partout les complices des assassins, menaçaient de se jeter sur la foule désarmée. On eut grand'peine à les calmer, et les spectateurs se sauvèrent au milieu d'un désordre épouvantable.

Le cryptoportique où se passèrent ces tragiques événemens est presque entièrement conservé. On le parcourt encore tout entier, et l'imagination peut se figurer aisément la scène terrible qui s'y est passée, il y a dix-huit siècles. On revoit ce prince usé par les excès de tout genre, ce vieillard de vingt-neuf ans, tel que Sénèque et Suétone l'ont dépeint en traits ineffaçables, avec cette petite tête sur ce corps énorme, ces yeux creux, ce teint livide, ce regard fauve, ce visage que la nature avait fait sinistre, et que, par une étrange coquetterie, il se plaisait à rendre plus effrayant encore. On suit les assassins depuis le moment où ils pénètrent avec lui dans le portique jusqu'à celui où ils se sauvent par la maison de Germanicus, demandant un asile au père après avoir tué l'enfant. Cette maison même, par un hasard heureux, existe peut-être encore, car il y a bien des raisons de penser que c'est celle qu'on a retrouvée presque intacte à l'extrémité du portique.

Elle fut découverte par M. Rosa en 1869, et c'est assurément l'un des restes les plus curieux du Palatin. On a beaucoup discuté pour savoir à qui elle pouvait appartenir. Il était naturel de croire, en la voyant si rapprochée du palais de Tibère, que c'était sa maison de famille, celle où il était né et que son père lui avait léguée en mourant. Ce fut en effet le premier nom qu'on lui donna; mais quelque temps après on trouva dans les fondations un tuyau de plomb qui servait pour la conduite des eaux et sur lequel on lisait de distance en distance ces mots gravés en relief: *Juliæ Augustæ*. Ce nom, qui paraît bien être celui du propriétaire, a été porté par plusieurs personnes, notamment par Livie, la femme d'Auguste, et M. Léon Renier est convaincu que c'est bien d'elle qu'il est question (1). La maison du Palatin serait donc celle où Livie s'est retirée après la mort de son mari; c'est là, selon M. Renier, qu'elle a passé dans la tristesse et l'isolement les dernières années de sa vie, haïe et jalousée par son fils, qui rougissait de lui devoir sa grandeur. D'un autre côté, notre petite maison semble bien être celle dont parle Josèphe et par où s'échappèrent les meurtriers de Caligula; aussi MM. Visconti et Lanciani n'hésitent pas à l'appeler la maison de Germanicus. Quoi qu'il en soit de ces opinions, qu'il ne serait peut-être pas impossible de concilier, la maison est certaine-

(1) M. Renier a soutenu cette opinion dans un mémoire publié par la *Revue archéologique* en 1871, auquel M. George Perrot avait joint une étude importante sur les peintures du Palatin. Depuis cette époque, M. Perrot a reproduit le travail de M. Renier et le sien dans ses *Mémoires d'archéologie*.

ment plus ancienne que le portique; divers détails de construction montrent qu'elle date de la fin de la république ou des premières années de l'empire. Elle continua d'exister au milieu des changemens que subissait le Palatin; de plus en plus cachée et enterrée par ces grands palais qui se bâtissaient autour d'elle, elle a eu la bonne fortune de leur survivre. Tout l'étage inférieur en est parfaitement conservé. Autour de l'*atrium*, auquel on arrive en descendant quelques marches, sont disposées quatre salles que couvrent encore aujourd'hui les plus belles peintures et les plus intactes qu'on ait découvertes à Rome. Le long des corniches courent des arabesques élégantes, des guirlandes de feuilles et de fleurs entrelacées de génies ailés, des paysages fantastiques d'un goût charmant. Sur le milieu des panneaux, on voit cinq grandes fresques qui forment des sujets distincts. Les deux moins importantes par les dimensions et le mérite sont des scènes d'initiation et de magie. Une autre, qui a près de 3 mètres de hauteur, représente une rue de Rome qu'on est censé apercevoir par une fenêtre ouverte. C'était une manière d'agrandir ou d'égayer un appartement, et de donner aux maisons romaines ces jours sur la rue qui leur manquent d'ordinaire. Cet usage existe encore aujourd'hui. « Tous ceux qui ont voyagé en Italie, dit M. Perrot, savent quel goût les Italiens ont conservé pour ces trompe-l'œil, pour ces perspectives que leurs décorateurs emploient avec une rare habileté. On entre dans une cour, et, sur le mur du fond, au lieu de la couleur grise et terne du plâtre sale ou de la criarde blancheur du lait de chaux, on aperçoit ou une rue qui fuit, bordée de beaux édifices, ou un jardin, des taillis remplis d'oiseaux qui volent dans la feuillée, des treilles où pendent des raisins mûrs. Le regard, sans être induit en erreur, éprouve pourtant un vif plaisir à cette substitution; l'esprit se plaît à jouir d'une illusion qui, suivant que la main du peintre a été plus ou moins adroite, peut se prolonger plus ou moins longtemps. Des artistes qui décoraient les maisons des cités campaniennes et de la Rome impériale, jusqu'à ceux qui passent aujourd'hui leurs couleurs à la détrempe sur les murs des maisons de Gênes, de Milan, de Padoue et de Bologne, il y a une tradition ininterrompue, un héritage fidèlement transmis de siècle en siècle à travers toutes les vicissitudes politiques. » La perspective du Palatin reproduit l'aspect d'une rue, avec des maisons où l'on remarque à chaque étage des terrasses découvertes ou des balcons surmontés d'un toit que supportent des colonnes comme une *loggia* d'aujourd'hui. Des personnes, penchées aux fenêtres, regardent les passans; une femme vient de sortir de sa porte, et, comme elle est accompagnée d'une jeune fille qui tient à la main un de ces plats où l'on mettait les gâteaux sacrés, on peut supposer qu'elles vont toutes les deux faire

quelque offrande dans un temple voisin. C'est donc un paysage réel, un coin de Rome exactement reproduit, où nous retrouvons ce qui manque à Pompéi, des maisons à plusieurs étages.

Les deux autres tableaux sont mythologiques. Dans l'un, on voit Polyphême qui poursuit Galatée. Le géant est à moitié plongé dans les flots, et, pour montrer qu'il est dominé par sa passion, le peintre a représenté derrière lui un petit Amour sans ailes, debout sur son épaule, et qui le tient en laisse avec deux rubans. Galatée s'enfuit assise sur un hippocampe; elle se retourne du côté du Cyclope; son bras droit est appuyé sur la croupe du cheval, tandis que le gauche, qui étreint le col de la monture, retient un manteau rouge qui glisse jusqu'au bas des reins. La draperie rouge et la crinière noire du cheval font ressortir la blancheur des chairs de la nymphe. A l'arrière-plan, on aperçoit un bras de mer enfermé entre de hautes falaises. Les montagnes sont couronnées d'arbres, les eaux ont conservé leur transparence : « Je ne me rappelle pas de paysage antique, dit M. Perrot, où il y ait une plus heureuse et plus large interprétation de la nature. » L'autre fresque, la plus belle de toutes par l'exécution, représente Io au moment où Hermès va la délivrer d'Argus. Rien de plus élégant et de plus gracieux que l'attitude de la jeune fille désolée, dont les yeux sont tournés vers le ciel, et qui, dans le désordre de sa douleur, retient à peine sur sa poitrine un manteau prêt à s'échapper. Derrière elle, Hermès arrive en silence, dérobé par un rocher aux regards d'Io et de son gardien, tandis que le vigilant Argus ne perd pas des yeux sa victime, et, comme ramassé sur lui-même, semble prêt à s'élancer sur sur ce libérateur qu'il redoute. « Ce tableau, dit un des meilleurs juges de la peinture ancienne, M. Helbig, révèle une main extraordinairement habile et sûre, les contours en sont très finement nuancés et pourtant bien arrêtés; la gamme des couleurs, qui se tient dans des tons relativement clairs, produit une impression harmonieuse et qui repose l'œil. On trouverait difficilement à Pompéi une figure qui égalât celle d'Io au Palatin; les proportions en sont plus élancées et plus délicates, le coloris plus transparent et plus doux que chez les peintres campaniens. Faut-il expliquer cette finesse supérieure de la conception et de l'exécution en disant que les peintres de Rome avaient bien plus d'occasions que ceux de province de voir et d'étudier de près les originaux grecs? faut-il songer surtout à l'influence que devaient exercer sur les artistes romains les réalités qui les entouraient et l'élégance des femmes du monde dans la grande cité? C'est ce que je n'ose décider (1). »

(1) Nous possédons, à l'École des Beaux-Arts de Paris, une copie très exacte de ces peintures, qui est l'œuvre de M. Layraud, pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

Il paraît bien surprenant que cette élégante maison, à peine séparée des palais impériaux par des portiques et des rues, ait pu subsister sans changement notable depuis la fin de la république jusqu'à la ruine de l'empire. Peut-être était-elle protégée par le souvenir des hôtes illustres qui l'habitèrent dans les premières années; peut-être aussi les césars qui suivirent avaient-ils une raison particulière pour l'entretenir et la réparer avec tant de soin. Quelque plaisir qu'on trouve à être empereur ou roi, il y a des momens où ce métier assujettissant ennuie et où l'on éprouve le besoin de descendre un peu de ces hauteurs. Cette vie officielle et publique lasserait les plus intrépides ambitieux si elle n'était interrompue de temps en temps par un peu de solitude et d'ombre. Louis XIV lui-même, si fait pour cette représentation perpétuelle et qui s'y était habitué dès l'enfance, allait à Marly, où l'étiquette était moins rigoureuse, pour échapper à ce que Saint-Simon appelle la mécanique de la cour, et s'appartenir un peu plus à lui-même. Qui sait si cette petite et charmante maison, si voisine des palais impériaux et pourtant indépendante d'eux, où rien ne rappelle la dignité suprême, n'a pas quelquefois servi de retraite aux princes fatigués des soucis de l'empire? Elle était tout à fait propre à les délasser; elle leur offrait une image de la vie privée vers laquelle on se retourne toujours avec quelque regret quand on l'a quittée. Il me semble qu'indépendamment du plaisir que causent les belles peintures qui en couvrent les murailles, la pensée que des princes comme Vespasien ou Titus, Trajan ou Marc-Aurèle, l'ont souvent fréquentée, qu'ils y ont passé des heures agréables dans de douces causeries avec leurs amis, augmente l'intérêt qu'on éprouve à la visiter.

Il ne reste rien de Néron au Palatin. Comme il avait par-dessus tout le goût du gigantesque, il rêva de se faire un palais où tout une ville fût contenue. L'étroite colline, couverte déjà de temples et de maisons respectés, ne lui donnait pas assez de place pour les constructions qu'il méditait; il résolut de bâtir son palais ailleurs. Déjà, pour construire le sien, Caligula avait empiété sur le Forum; Néron imagina d'aller rejoindre les jardins de Mécène à travers la vaste plaine qui sépare le Palatin et le Cœlius de l'Esquilin. Quand le terrible incendie, qui dura dix jours, eut débarrassé le terrain des maisons qui l'encombraient, les architectes de Néron, Sévère et Céler, se mirent à l'œuvre. Leur imagination hardie, féconde en combinaisons imprévues, était faite pour charmer un prince dont l'esprit malade n'aimait que les spectacles nouveaux et les conceptions extraordinaires. Ils lui bâtirent un palais comme on n'en avait jamais vu. L'espace immense dont ils disposaient fut rempli de constructions de toute sorte. A l'entrée, vers l'endroit où Hadrien

éleva plus tard le temple de Rome, ils placèrent la statue du prince, un colosse de 120 pieds, dont on fit ensuite l'image du soleil. Du côté de l'Esquilin, où la terre est si fertile, s'étendaient de vastes prairies, des champs, des vignes, des bois, dans lesquels erraient des bêtes sauvages. Au centre de la plaine, on avait creusé un étang aussi vaste qu'une mer, dit Suétone, et sur les bords duquel s'élevaient de pittoresques édifices. Quant au palais proprement dit, tout y resplendissait d'or et de pierres rares incrustées dans le mur. On y voyait d'immenses portiques, des salles à manger avec des tables d'ivoire, et des jets d'eau percés de trous étroits qui répandaient sur les convives une pluie impalpable de parfums et d'essences précieuses, des bains où l'on trouvait en abondance l'eau de la mer dans des piscines et toute sorte d'eaux sulfureuses. Quand Néron prit possession de sa nouvelle demeure, il daigna remercier ses architectes, qui l'avaient servi à son gré, et on l'entendit dire qu'enfin il était logé.

III.

La dynastie flavienne, qui remplaça les césars, était tenue de se conduire autrement qu'eux. Comme son illustration était récente et qu'elle n'avait pas cette autorité que donnent d'anciens souvenirs, il lui fallait s'appuyer sur l'opinion publique, écouter ses plaintes et en tenir grand compte. De toutes les entreprises insensées de Néron, la construction de la Maison-d'Or était peut-être celle qui avait le plus irrité les honnêtes gens : elle rappelait l'une des plus terribles calamités de ce règne, l'incendie de Rome, qu'on accusait Néron d'avoir allumé lui-même pour se procurer plus aisément les terrains qu'il convoitait. Le feu à peine éteint, il s'était empressé, dit un historien, de se servir des ruines de sa patrie pour se bâtir un palais magnifique. On était indigné de voir ces champs, ces jardins, ces prairies, qui remplaçaient tant de maisons pauvres, et, au milieu d'une ville qui regorgeait de monde, tout cet espace immense rempli par une seule habitation. « Rome, disait-on dans des vers malins, ne sera bientôt plus qu'un palais. Préparez-vous encore, citoyens, à émigrer à Véies, à moins que Véies ne soit comprise elle-même dans la maison de César. » De plus ces magnificences coûtaient très cher, les architectes de l'empereur ne calculaient pas, et le trésor était toujours vide ; pour le remplir, on avait recours, selon l'usage, aux confiscations et aux assassinats, en sorte que la Maison-d'Or semblait rappeler tous les crimes qu'elle avait coûtés. Non-seulement les nouveaux empereurs se gardèrent bien de l'achever, mais ils la détruisirent. Les vastes terrains qu'elle occupait furent en partie restitués au public; on n'en garda que ce

qui était nécessaire pour élever quelques monumens somptueux. A la place des étangs de Néron fut bâti l'amphithéâtre Flavien, qu'on appelle aujourd'hui le Colisée. On commença, sur l'Esquilin, les thermes qui prirent plus tard le nom de Titus, et au bas de la rue Palatine, sur la voie Sacrée, un arc de triomphe élégant rappela le souvenir de la prise de Jérusalem. Ces édifices, par lesquels la dynastie nouvelle essayait de se rendre populaire, avaient cet avantage sur ceux de Néron que le peuple en profitait. « Rome, disait un poète, est remise en possession d'elle-même; grâce à toi, César, ce qui était le plaisir d'un seul homme sert à l'utilité de tous. »

L'empire était donc revenu au Palatin, et cette fois pour n'en plus sortir. Vespasien et Titus pratiquèrent la politique d'Auguste, n'épargnant aucune dépense pour les monumens destinés au public, tandis qu'ils vivaient eux-mêmes simplement, comme des particuliers plutôt que comme des princes. Ils s'étaient accommodés, à ce qu'il semble, des anciens palais impériaux, qu'on avait réparés après l'incendie; mais cette simplicité ne fut pas du goût de Domitien, leur successeur. Celui-là avait la manie, ou, comme parle Plutarque, la maladie des constructions. Peu de princes ont élevé des bâtimens aussi magnifiques, et l'on nous dit que son palais était le plus beau de tous. Un homme qui se faisait adorer, qui ordonnait qu'on le traitât, dans les suppliques qu'on lui adressait, « de maître et de dieu », ne pouvait habiter « qu'un sanctuaire »; c'est ainsi qu'il appelait lui-même sa maison et qu'il voulait qu'on l'appelât. Il était naturel qu'il essayât de s'en faire une qui fût digne de ce nom.

Ce palais, qui faisait l'admiration des contemporains, les fouilles de ces dernières années l'ont mis complétement au jour. Ce n'est pas tout à fait une découverte; vers le commencement du siècle dernier, le duc de Parme, François Ier, qui possédait cette partie de la colline, la fit fouiller par le savant Bianchini; on y trouva un amas considérable de ruines, et l'on reconnut sans hésiter qu'elles devaient appartenir au palais de Domitien. Il était alors en bien meilleur état qu'aujourd'hui, et plusieurs salles avaient conservé des restes importans de leur décoration primitive. Après qu'on eut pris tout ce qui pouvait s'emporter pour orner les musées des Farnèse, les ruines furent de nouveau recouvertes de terre et comblées pour un siècle et demi. M. Rosa nous les a définitivement rendues, et comme cette fois elles ont été plus complétement déblayées et dégagées, que le plan général de l'édifice est aisé à reconstruire et qu'il semble mieux répondre à l'idée que nous nous faisons d'un palais, c'est aussi l'endroit du Palatin que les étrangers visitent le plus volontiers et dont ils gardent le meilleur souvenir. Nous avons heureusement ici, pour être sûr de tout bien comprendre, pour nous rendre un compte exact de l'ensemble et des détails, la même

bonne fortune dont nous nous sommes félicité à propos du Forum. M. Ferdinand Dutert, pendant qu'il était élève de l'École de Rome, a étudié ces belles ruines à mesure qu'on les découvrait. Dans le savant essai de restauration qu'il en a fait, il nous montre le monument tel qu'il est aujourd'hui et tel qu'il devait être à la fin du Ier siècle. Prenons donc M. Dutert pour guide, et visitons avec lui ce qui reste du palais de Domitien (1).

C'est encore une maison romaine, bâtie sur le même plan que les autres, avec cette différence pourtant que les proportions en sont plus vastes et qu'il y manque deux parties essentielles : elle n'est pas précédée, selon l'usage, d'un *atrium*, et l'on entre directement dans la grande salle; elle ne possède pas ces corridors qu'on appelait *fauces*, placés des deux côtés de la salle de réception, et par lesquels s'établissait la communication entre les appartemens ouverts au public et ceux qui étaient réservés à l'intimité de la famille. Aussi n'est-ce pas tout à fait une maison ordinaire, placée comme les autres au milieu d'une rue, et qui a besoin de se protéger contre les étrangers et les indiscrets. Elle est située sur une colline qui appartient toute aux césars et où ne pénètrent que ceux qu'ils veulent bien recevoir. Ce qui remplace ici l'*atrium*, c'est-à-dire cette cour qui chez les particuliers servait de lieu d'attente, c'est la place même, l'*area Palatina* qui entoure le palais. Un passage d'Aulu-Gelle nous montre les amis ou les cliens de l'empereur qui viennent le saluer tous les matins, attendant son réveil sur cette place, comme chez les particuliers ils attendaient dans l'*atrium*. La même raison explique que les communications des appartemens avec le péristyle n'aient pas eu besoin d'être intérieures et cachées. La place appartenant au palais et en faisant partie, les corridors pouvaient être suppléés sans inconvénient par les portiques extérieurs qui l'entourent de tous les côtés.

On arrivait au palais de Domitien par cette rampe escarpée (*clivus Palatinus*) qui, comme je l'ai dit, se détachait de la voie Sacrée, près de l'arc de Titus, et servait depuis Romulus d'entrée ordinaire au Palatin. C'est sur cette rue que se trouvait la façade principale du palais. Sous un magnifique portique, soutenu par des colonnes dont les piliers ont été retrouvés, trois portes s'ouvraient. Celle du milieu donnait accès à l'une des pièces les plus vastes et les plus hardies que l'on connaisse. C'était, sans aucun doute, la salle de réception, à laquelle M. Rosa a conservé son nom antique de *tablinum*. Le prince y donnait ses audiences; c'est là qu'il recevait les

(1) M. Ferdinand Dutert a résumé son travail dans deux articles de la *Revue archéologique* (janvier et février 1873). Je dois à son obligeante bienveillance une reproduction photographique de son essai de restauration.

ambassadeurs des rois ou des peuples étrangers, et les députations des provinces qui venaient à tous les anniversaires lui apporter les félicitations et les vœux de ses sujets les plus lointains. Cette salle est un témoignage vivant du progrès que les mœurs monarchiques avaient fait depuis Auguste. A son extrémité, en face de la porte d'entrée, on voit une abside qui devait contenir sans doute le trône de l'empereur, — car Domitien avait un trône : avec lui, l'étiquette des monarchies orientales s'introduit à la cour des empereurs. Stace, son poète favori, lui donnait ouvertement ce nom de roi que César n'avait pas osé prendre, et il savait bien qu'en le lui donnant il ne risquait pas de lui déplaire. La décoration de la salle répondait à son étendue. Bianchini raconte qu'il y trouva, lorsqu'il la découvrit, des restes admirables de son ancienne splendeur. Autour des murs couverts des marbres les plus précieux se dressaient seize colonnes corinthiennes de 28 pieds de haut merveilleusement travaillées. Huit grandes niches, surmontées d'un fronton, comme celles du Panthéon d'Agrippa, contenaient huit statues colossales en basalte; deux d'entre elles, un Bacchus et un Hercule, furent trouvées à leur place. La porte d'entrée était flanquée de deux colonnes en jaune antique qui furent vendues 2,000 sequins; le seuil était formé par un morceau si énorme de marbre grec qu'on en fit la table du maître-autel d'une église. Toutes ces richesses ont été dispersées; il reste à peine le long des murs ou sur les pavés quelques débris des marbres qui les couvraient, et ces débris ne suffisent plus à nous donner une idée de ce que devait être la magnificence de cette salle.

Le *tablinum* est placé entre deux autres pièces d'inégale grandeur, qui s'ouvrent comme lui sur le portique d'entrée. On a cru voir dans la plus petite des deux une de ces chapelles domestiques où l'on adorait les divinités de la famille, mais cette destination est assez incertaine (1); au sujet de l'autre, au contraire, il ne peut y avoir aucun doute : c'était une basilique, c'est-à-dire une de ces salles où l'on rendait la justice. On en distingue encore nettement toutes les parties, et il reste même, près de l'abside semi-circulaire où siégeaient les juges, un fragment de la balustrade de marbre qui les séparait de l'assistance. C'est là que l'empereur jugeait les affaires civiles ou criminelles qui lui étaient déférées. Domitien tenait beaucoup à cette prérogative de son pouvoir suprême; il voulait se donner la réputation d'être un justicier sévère et punissait

(1) Bianchini prétend qu'on y trouva un autel qui portait encore la trace du feu et des restes de sacrifices; mais, à l'époque où le palais impérial fut détruit, il y avait près de trois siècles que le christianisme triomphait et qu'il n'entrait plus de païens dans la demeure des césars.

sans pitié chez les autres toutes les fautes qu'il se pardonnait si aisément à lui-même.

Derrière ces trois salles, qui occupent toute la surface du palais, se trouve le péristyle, vaste cour entourée de portiques, d'une étendue de plus de 3,000 mètres carrés. On y voit encore les restes des colonnes cannelées en marbre carien qui soutenaient le toit et des plaques de marbre de Numidie qui couvraient les murailles. Au fond du péristyle, en face du *tablinum*, une large porte conduit au *triclinium* ou salle à manger du palais. Martial nous dit qu'avant Domitien le Palatin n'avait pas de *triclinium* qui fût digne des césars, et félicite l'empereur d'en avoir construit un qui lui semble aussi beau que la salle à manger des dieux dans l'Olympe, « où l'on pourrait boire le nectar et recevoir des mains de Ganymède la coupe sacrée. » Cette comparaison est audacieuse, mais il faut reconnaître que la salle devait être fort belle, quand elle était intacte. Selon l'usage romain, elle contenait trois tables; deux d'entre elles étaient placées le long des murs latéraux, la principale en face de la porte d'entrée, dans une sorte d'abside magnifiquement décorée, qui conserve encore une partie de son pavé de porphyre, de serpentin et de jaune antique : c'était celle qu'occupaient le prince et les plus grands personnages. Le milieu restait libre pour le service. De chaque côté, cinq grandes fenêtres, séparées par des colonnes de granit rouge, étaient ouvertes sur deux nymphées, au milieu desquelles on trouve encore les restes d'un bassin de marbre orné de petites niches qui devaient contenir des statues. Du lit où les convives se couchaient pour le repas, ils pouvaient apercevoir l'eau qui jaillissait de la fontaine et qui tombait en cascade, d'étage en étage, au milieu de la verdure, du marbre et des fleurs. Il est souvent question de cette élégante salle à manger chez les écrivains du temps. Domitien, qui se piquait d'aimer les lettres et qui, dans sa jeunesse, avait fait des vers que ses flatteurs trouvaient divins, daignait quelquefois inviter des poètes à sa table. Stace, qui obtint cet honneur envié, nous a dépeint sa joie dans une de ses *Silves*; c'est un véritable délire : il déclare qu'en entrant dans le *triclinium* de l'empereur, il se crut transporté au milieu des astres et qu'il lui sembla prendre place à la table même de Jupiter. « Est-ce bien vous que je vois, dit-il au prince, vous le vainqueur et le père du monde soumis, vous, l'espoir des hommes et le souci des dieux? Ainsi je suis près de vous! Au milieu des coupes et des mets qui couvrent la table, je contemple votre visage! » Et il s'empresse d'ajouter : « Je l'avoue, tout l'appareil somptueux du repas, ces tables de chêne supportées par des colonnes d'ivoire, cette armée d'esclaves, n'attirèrent pas mes regards; c'est l'empereur seul que je souhaitais voir, je n'ai contemplé que lui. Je ne pouvais détacher

mes yeux de ce visage calme qui, sous un air de majesté sereine, semblait vouloir tempérer l'éclat de sa fortune; mais il ne réussissait pas à cacher sa grandeur; elle brillait malgré lui sur ses traits. En le voyant, les nations les plus éloignées, les hordes les plus barbares auraient reconnu leur maître! » Voilà des complimens qui paraissent un peu forts quand on songe qu'il s'agit de Domitien; mais l'honneur que le prince avait fait à Stace était de ceux qui tournaient la tête aux poètes. Martial déclare que, si Jupiter et Domitien l'invitaient à dîner le même jour, il n'hésiterait pas; il laisserait là le maître des dieux et s'en irait chez l'empereur.

De toutes ces grandes salles, nous n'avons plus aujourd'hui que des pavés de marbre, des bases de colonnes et quelques pans de murs; le reste est détruit. Mais le témoignage des auteurs contemporains est suffisant pour nous donner quelque idée de ce que nous avons perdu. Il sont unanimes à célébrer les vastes proportions de l'édifice et à en décrire la hauteur. Ils disent, dans leur langage hyperbolique, « qu'on croirait voir, quand on le regarde, Pélion sur Ossa; que ses voûtes percent l'éther et voient l'Olympe de plus près; que c'est à peine si d'en bas les yeux en peuvent distinguer le toit, et que le faîte doré se confond avec l'éclat rayonnant des cieux. » Ils nous parlent de ce nombre infini de colonnes « qui seraient capables de supporter la voûte céleste pendant le repos d'Atlas, » ils énumèrent les marbres de toute nature qui sont entrés dans la décoration des murailles; ils insistent même avec tant de complaisance sur ces pompeuses descriptions, que l'idée nous vient, sans qu'ils le veuillent, qu'il devait y avoir dans ces ornemens un peu de profusion et d'excès. On n'aimait plus la simplicité du temps de Domitien. Le goût du public et le talent des artistes étaient devenus moins sûrs; on ne savait plus faire beau, on cherchait à faire riche : c'est l'habitude de tous les arts en décadence. Le prince surtout aimait avec passion ces magnificences déréglées; un plaisant le comparait au roi Midas, qui changeait en or tout ce qu'il touchait.

Ce palais immense contient beaucoup d'autres salles moins importantes que celles que nous venons de décrire, mais on n'y a pas retrouvé tous ces appartemens intérieurs nécessaires à la vie privée. Aussi ne servait-il que pour les représentations officielles; en réalité, les princes habitaient ailleurs. Leur demeure véritable paraît avoir été de tout temps la vieille maison de Tibère, qu'on avait fait réparer. Pour passer de cette maison au palais de Domitien sans traverser la place, on avait creusé une galerie souterraine qui existe encore et qui communique avec le cryptoportique dont j'ai parlé. De cette manière, la vie des empereurs était, pour ainsi dire, séparée en deux; ils en passaient une partie, la moins agréable sans

doute, dans ce palais magnifique sur la porte duquel Nerva avait inscrit ces mots : *Ædes publicæ,* pour faire entendre que tout le monde avait le droit d'y venir réclamer justice; le reste du temps ils habitaient une demeure moins somptueuse, mais plus retirée, plus commode, mieux appropriée à la vie de famille, où, après avoir fait leur métier d'empereur, ils pouvaient goûter, suivant le beau mot d'Antonin, le plaisir d'être hommes.

Il y avait un siècle, — le plus beau siècle de l'empire, — que les césars résidaient dans le palais de Domitien, quand l'idée vint à Septime-Sévère d'en bâtir un nouveau. Peut-être l'occasion lui en fut-elle fournie par le terrible incendie qui ravagea le Palatin à la fin du règne de Commode; mais il avait assurément une autre raison de le faire. Les dynasties qui commencent éprouvent toujours le besoin de frapper l'imagination des peuples par quelques grandes entreprises. Celle-là surtout qui succédait aux Antonins, et qui avait à se faire pardonner une origine étrangère, affecta de s'occuper beaucoup de Rome, de l'orner et de l'embellir. Sévère, comme tous ceux qui arrivent brusquement à une haute fortune, craignait toujours qu'on se rappelât sa situation passée, et il voulait en faire perdre le souvenir. On raconte que, lorsqu'il revint dans son pays, revêtu d'une fonction publique, un de ses anciens amis, heureux de le revoir, lui ayant sauté au cou, il le fit battre de verges pour lui apprendre à traiter avec plus de façons un magistrat du peuple romain. Il lui sembla sans doute qu'en rivalisant de magnificence avec ses prédécesseurs il se montrait digne de leur succéder. Il voulut prendre possession de la colline impériale en y bâtissant un palais qui portât le nom de sa famille.

Le Palatin commençait à être encombré, et la place devait y devenir rare pour les constructions nouvelles. Il restait pourtant encore un espace libre vers le midi, en face du Cælius, le long de la voie Triomphale. On y avait moins bâti qu'ailleurs, parce que le sol y descend jusqu'à la plaine par des pentes douces et qu'il ne fournit pas un terrain égal où l'on puisse élever un vaste édifice. Cependant le palais de Domitien s'était de quelque façon étendu jusque-là; de ce péristyle dont j'ai parlé, et qui couvre un si grand espace, on communiquait par une série de pièces, encore mal connues, avec la maison d'Auguste que Domitien avait ainsi fait entrer dans son vaste palais. Au-delà de la maison d'Auguste, il avait construit un stade, qui est aujourd'hui entièrement déblayé. On appelait stade une sorte de cirque destiné à des courses d'hommes ou à des jeux d'athlètes. C'était un des divertissemens favoris des Grecs : rien ne plaisait plus à ce peuple d'artistes que de voir un beau corps nu déployer dans des exercices variés sa force et sa grâce. Les Romains, qui n'étaient frappés que de l'indécence et du danger de ces exer-

cices, ne les aimaient pas. Le goût leur en vint pourtant sous l'empire, et ce fut surtout Domitien qui les leur fit agréer. Il construisit pour ces jeux ce grand cirque du champ de Mars dont la *Piazza Navona* conserve encore la forme et le plan; il aimait à les présider, revêtu du costume grec, les épaules couvertes d'un manteau de pourpre, avec une couronne d'or sur la tête. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait voulu avoir un stade dans son palais où il pût se donner pour lui seul et ses amis ce divertissement qu'au champ de Mars il partageait avec tous les Romains. Il lui plaisait sans doute d'essayer en compagnie de quelques connaisseurs le coureur rapide ou l'habile athlète qu'il devait plus tard montrer au peuple. Le lieu où se donnaient ces fêtes devait être fort élégant (1) : on a retrouvé l'hémicycle impérial, composé de deux salons placés l'un sur l'autre dont le plus élevé semble avoir été aussi le plus beau. Tout autour du cirque régnaient deux étages de portiques soutenus par des colonnes de marbre. On se figure l'aspect que ces lieux devaient présenter quand l'empereur était assis dans sa loge et que les courtisans, heureux de prendre leur part de ces distractions impériales, se pressaient sous les portiques.

C'est au-delà du stade de Domitien, à l'angle même de la colline, vers l'est et le midi, que Sévère bâtit son palais. La dépense dut en être très considérable : avant de construire le palais lui-même, il fallut, pour ainsi dire, faire le sol sur lequel il devait s'élever. Nous avons vu tout à l'heure qu'il s'abaisse en pentes douces jusqu'à la plaine; on le releva par des substructions immenses qui se composaient d'arcades de pierre superposées. Ces substructions existent encore; la terre qui les recouvrait ayant disparu, on aperçoit de tous les côtés ces arcades qui montent les unes sur les autres et forment entre elles des groupes étranges. Elles paraissent si hautes, elles frappent d'un tel étonnement celui qui les regarde des rues environnantes, qu'on leur a fait quelquefois l'honneur de les prendre pour le palais même des empereurs : elles n'en sont que les fondations et le sous-sol; au-dessus d'elles était construit le palais de Sévère. Il en reste quelques murs encore solides, les plus hauts et les mieux conservés qu'on trouve au Palatin. L'un d'entre eux soutenait un magnifique escalier qui conduisait aux étages supérieurs. Mais de toutes ces ruines imposantes, rien n'égale en intérêt ce qui reste de la loge impériale sur le grand Cirque. Elle était attenante au palais même, en sorte que l'empereur assistait aux courses de chars et de chevaux sans sortir de chez lui. Elle se composait d'un salon fermé, où le prince et sa famille pouvaient prendre quelque

(1) Il existe, à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, un intéressant essai de restauration du stade de Domitien, par M. Pascal, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

repos, et d'une terrasse d'où le regard embrasse le cirque entier. La vue dont on jouissait de là, le jour où se donnait une de ces grandes fêtes qui rassemblaient tout le peuple romain, devait être admirable. Cette vallée longue et resserrée qui s'étend entre le Palatin et l'Aventin est aujourd'hui l'un des quartiers les plus tristes et les plus pauvres de Rome. C'était alors un hippodrome immense, orné de colonnes, d'obélisques, de statues, entouré de gradins de marbre, sur lesquels, pendant les jeux publics, s'entassaient près de 400,000 curieux. Rien n'égalait l'animation de cette foule quand devaient courir des chevaux et des cochers aimés du public. Les spectateurs, dit Lactance, formaient le plus étrange des spectacles : on les voyait suivre avec passion tous les incidens de la course, gesticuler, crier, hurler, bondir sur leurs bancs; chacun d'eux prenait parti pour une « faction » différente; ils insultaient, ils applaudissaient les cochers, vêtus de vert ou de bleu, de blanc ou de rouge, qui tournaient autour de la *spina*. Depuis le moment où le magistrat qui présidait à la fête donnait le signal du départ en jetant un mouchoir blanc dans l'arène, jusqu'à celui où le char le plus heureux, après avoir parcouru une distance de 7 kilomètres 1/2, touchait le but, il s'élevait de toute cette assistance un bruit épouvantable qui s'entendait, dit-on, à plusieurs lieues de Rome. Les empereurs prenaient part à l'émotion commune. Ils avaient aussi leurs chevaux préférés, leurs cochers favoris, et ne souffraient pas volontiers qu'ils fussent vaincus. Je me figure que c'est là, dans cette loge impériale, qu'un hasard heureux nous a conservée, que se passa la scène étrange racontée par Hérodien. Comme on s'était permis de siffler un cocher de la faction bleue, que Caracalla favorisait, il donna l'ordre à ses gardes de punir les coupables. Les soldats se précipitèrent sur les gradins du cirque, et, pour ne pas prendre la peine de choisir, ils tuaient tous ceux qu'ils pouvaient atteindre. Ce fut une scène inexprimable de confusion et de massacre, dont l'empereur, qui de sa loge n'en perdait rien, dut être fort réjoui (1).

(1) Une autre partie du palais de Sévère était restée très célèbre : au bas de la colline, en face du Cœlius, il avait fait bâtir, le long de la voie Triomphale, un portique à trois étages, qui s'appelait *Septizonium*. Il voulait en faire l'entrée principale du palais, mais le préfet de Rome, qui tenait sans doute aux anciennes habitudes, l'en empêcha en faisant placer la statue de l'empereur à l'endroit où aurait dû être la porte. Le *Septizonium* ne fut donc plus qu'un magnifique ornement qui ne servait à rien. Les malins, qui le voyaient placé en face du chemin par où l'on venait d'Afrique, prétendaient que Sévère avait voulu, en le construisant, frapper d'admiration ses compatriotes à leur arrivée. Le *Septizonium* avait eu la bonne fortune de traverser sans trop d'accident tout le moyen âge. Il était encore à peu près intact lorsqu'il plut au pape Sixte-Quint de le détruire et d'en employer les colonnes à quelque église qu'il restaurait : « La renaissance des arts, dit M. Dutert, fut le signal de la mutilation et de la dispersion des plus belles œuvres artistiques. » Les papes détruisirent souvent des

Septime-Sévère est le dernier des césars qui se soit fait bâtir une habitation nouvelle; l'empire devint trop misérable après lui pour qu'un prince pût se permettre ces profusions. J'ai donc fini d'énumérer les palais qu'on avait construits sur le Palatin, mais il contenait d'autres édifices que les demeures des empereurs; à côté du prince, il fallait loger sa garde et ses serviteurs. Quoique ces maisons de soldats et d'esclaves aient dû être faites avec moins de soin et de dépense, il en est pourtant resté des traces en divers endroits de la colline. Au bas de la rue Palatine, près de l'arc de Titus, les fouilles ont fait découvrir un grand nombre de chambres d'inégale étendue; M. Rosa suppose qu'elles étaient occupées par la cohorte prétorienne qui gardait les césars : il est en effet assez naturel de croire qu'on avait placé la caserne à côté de la principale entrée du Palatin. C'est donc là que, selon Tacite, le malheureux Pison, qui venait d'être adopté par Galba, à la première nouvelle de la révolte d'Othon, réunit les soldats de la garde, et leur tint ce discours honnête et mélancolique qui n'était pas fait pour gagner le cœur des prétoriens. Ce qui est beaucoup plus curieux que ces ruines informes, dont la destination est en somme assez douteuse, ce sont celles qui se trouvent à l'extrémité opposée, vers le Vélabre. On a découvert là une rue tout entière, assez bien conservée, qui s'appelait, nous le savons, la montée de la Victoire (*clivus Victoriæ*). C'était encore un reste de la Rome des premiers temps. On y pénétrait par la « porte Romaine, » une de celles dont l'origine, disait-on, remontait à Romulus. De là, une voie étroite et raide se dirigeait vers le sommet de la colline. La rue, qui des deux côtés est bordée de hautes maisons, n'a jamais dû être fort claire, mais elle est devenue plus sombre depuis que Caligula l'a fait en partie couvrir pour étendre les terrasses de son palais. Le côté droit de cette rue, celui qui s'appuie à la colline, appartenait certainement aux dépendances des palais impériaux. Quand on pénètre dans les chambres à moitié comblées qui existent encore, et que l'œil commence à se faire à ces ténèbres, on est surpris de voir que ces appartemens obscurs, qui semblaient d'abord à peine suffisans pour des esclaves, sont quelquefois ornés avec une grande élégance : beaucoup ont conservé leurs stucs et leurs mosaïques; il y en a dont les murs possèdent encore de gracieuses peintures, et l'un des balcons a gardé sa fine balustrade de marbre. Si ces maisons, comme il est naturel de le croire, étaient habitées par les servtieurs du prince, c'est aux esclaves et aux affranchis les plus distingués, à l'aristocratie de la domesticité impériale, qu'elles devaient être ré-

monumens antiques que les Ostrogoths avaient réparés. N'est-ce pas Paul V qui démolit les restes admirables du temple de Pallas dans le forum de Nerva pour décorer la ontaine Pauline? *Piu Goto de' Goti!*

servées. Il y avait là sans doute de ces gens sans patrie et sans nom, achetés sur les marchés de la Grèce, dont les plus grands seigneurs recherchaient les bonnes grâces, qui dominaient l'empereur et souvent gouvernaient l'empire. Devenus importans et riches, ils se résignaient à vivre dans ces appartemens sans air et sans jour pour ne pas s'éloigner du maître, comme sous Louis XIV les plus illustres personnages, qui possédaient de grands hôtels et de beaux châteaux, s'entassaient dans les appartemens infects de Versailles pour être toujours sous les yeux du roi. Mais, si ces esclaves ou ces affranchis se croyaient obligés de ne pas quitter ces appartemens obscurs, ils voulaient les embellir autant qu'ils le pouvaient, et les rendre dignes de leur fortune : c'est au moins la seule façon d'expliquer ce luxe de peintures et de marbre, et ces beaux ornemens prodigués sur des murailles où l'on pouvait à peine les apercevoir.

De l'autre côté du Palatin, près du grand Cirque, on a retrouvé une de ces anciennes maisons qui furent conservées après que la colline eut été envahie par les palais impériaux et que l'on consacra à loger les gens de service. Elle a contenu, peut-être à des époques différentes, des soldats et des esclaves. Les chambres qui entourent l'*atrium* sont pleines de ces inscriptions à la pointe ou au charbon que les Italiens appellent *graffiti*. Elles ont été gravées d'ordinaire par des soldats qui se donnent le nom de vétérans de l'empereur (*veteranus domini nostri*); quelques-unes contiennent des épigrammes piquantes où le vétéran se plaint du peu de profit qu'il a tiré de ses services (1). Il y en a qui semblent prouver qu'à une certaine époque fut établie dans cette maison l'école des jeunes esclaves (*pædagogium*), où l'on élevait avec soin les enfans qui étaient destinés à servir le prince, à l'approcher, à faire sa compagnie, à l'égayer par leur entretien. Plusieurs de ces enfans ont laissé sur les murs des inscriptions qui semblent prouver que l'école ne les amusait guère et qu'ils étaient heureux de la quitter. C'est là aussi qu'a été trouvée la fameuse caricature dont on a tant parlé et qui est placée aujourd'hui au musée Kircher. Elle représente un homme à tête d'âne étendu sur une croix; au-dessous, un personnage, grossièrement dessiné, tient les yeux fixés sur le crucifié, en approchant sa main de sa bouche. La scène est expliquée par une inscription grecque où on lit ces mots : « Alexamène adore son Dieu. » Il s'agit évidemment d'une plaisanterie dirigée contre un chrétien : on croyait, à l'époque des Antonins, même dans la

(1) Sur le mur d'une de ces chambres, on a retrouvé un petit âne qui tourne la roue d'un moulin. Au-dessous est écrite la légende suivante : Travaille, mon petit âne, comme j'ai travaillé moi-même, tu t'en trouveras bien. *Labora, asselle, quomodo ego laboravi, et proderit tibi.*

société la plus éclairée, que les chrétiens, comme les juifs, adoraient un âne. Soldat ou esclave de l'empereur, Alexamène, qui avait embrassé la doctrine nouvelle, était l'objet des railleries de ses camarades; mais il les supportait avec courage, et, au milieu de ce monde ennemi, il ne reniait pas sa foi. M. Visconti a trouvé en 1870 une inscription où il la confesse, et qui porte ces mots, probablement gravés par lui-même : *Alexamenos fidelis*. Quoique le christianisme ait pénétré de bonne heure dans la maison des césars, c'est le seul souvenir qui en soit resté au Palatin.

IV.

Quelque longue que soit déjà cette étude, je crois utile d'y ajouter quelques mots encore : après avoir énuméré par le détail les édifices que chaque siècle a vus s'élever au Palatin, il faut essayer de se rendre compte de l'effet que devait produire l'ensemble. Supposons donc que nous sommes au IIIe siècle, vers l'époque où Septime-Sévère vient de bâtir le dernier de tous les palais impériaux, et figurons-nous que, dans un de ces momens de plus en plus rares où l'empire est calme et victorieux, nous visitons la célèbre colline. A ce moment, elle appartient toute aux césars; leur famille, leurs soldats, leurs serviteurs sont seuls à l'occuper. Elle contient des édifices d'âges très divers, dont quelques-uns remontent aux origines même de Rome, mais qui sont tous entretenus et réparés avec le plus grand soin. Aucune ruine n'y attriste l'œil, les césars n'en veulent souffrir nulle part; rien dans leur empire ne doit avoir un air de misère et de désolation qui fasse honte à la prospérité de leur règne. Ne sait-on pas que l'un d'eux alla jusqu'à abolir, sans plus de façon, les sociétés qui s'étaient formées pour acheter les grands domaines, et qui, après avoir tiré un bon profit des terres en les morcelant, ne prenaient pas la peine d'entretenir les maisons quand on ne trouvait pas à les vendre? L'empereur est indigné de cette conduite; il déclare, dans son édit, que c'est « un commerce meurtrier, ennemi de la paix du monde, » et qui insulte à la félicité publique, « qu'au lieu de couvrir les champs de décombres, il convient à un siècle aussi fortuné de bâtir de nouvelles maisons, afin de faire mieux resplendir le bonheur du genre humain (1). » Ces maximes, on le comprend, devaient être pratiquées au Palatin plus qu'ailleurs; il était convenable que tout fût maintenu en bon état autour des palais impériaux; aussi, malgré toutes les misères de l'empire, n'y laissa-t-on jamais rien tomber en ruines : c'est ce

(1) Ce curieux décret contre les bandes noires chez les Romains a été publié et commenté par M. Egger dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*.

qui explique que les plus vieilles masures s'y soient conservées jusqu'à l'arrivée des barbares.

Il y avait donc sur le Palatin des monumens de tous les âges, et le grand intérêt qu'il offrait à un visiteur, c'est que dans un espace restreint il contenait pour ainsi dire toute l'histoire de Rome. Depuis l'époque « où les bœufs de l'Arcadien Évandre vinrent s'y reposer » jusqu'au temps où s'y établit la dynastie africaine et orientale des Sévère, chaque siècle y avait laissé quelque souvenir. Il contenait la demeure du premier roi et le palais du premier empereur; on y montrait l'endroit où habitaient les grands consulaires de la république et les meilleurs des princes. On pouvait y suivre toutes les transformations du culte national : le temple de Jupiter Stator, celui d'Apollon, celui de la Mère des dieux, rappelaient successivement l'époque où Rome se contentait des divinités du Latium, celle où elle laissa pénétrer chez elle les dieux de la Grèce, celle enfin où elle alla chercher les cultes exaltés de l'Orient, qui lui firent connaître des besoins religieux nouveaux et préparèrent la voie à la religion des juifs et des chrétiens. On venait visiter avec respect tous ces monumens, et les plus anciens, quoique les plus simples, n'étaient pas les moins fêtés. Les Romains ne ressemblaient pas à ces parvenus qui rougissent de l'humilité de leurs origines et cherchent à les cacher; au contraire, ils en tiraient vanité parce qu'elles leur faisaient mieux mesurer la grandeur du chemin qu'ils avaient parcouru. Aucune époque de leur histoire n'était exclue de leur reconnaissance : ils savaient que tous les siècles avaient travaillé à la gloire de Rome; les haines politiques, les préjugés de parti n'avaient pas le pouvoir de les rendre injustes pour personne; quelle qu'eût été l'ardeur des disputes, le temps avait tout apaisé, et rien n'était resté du passé que la mémoire toujours vivante des services rendus au pays. Le patriotisme d'un Romain du IIIe siècle se composait d'une admiration égale pour les héros de la république et pour les grands empereurs, et l'on visitait avec les mêmes sentimens de respect et de fierté la cabane de Romulus, la maison de Cicéron et le palais d'Auguste.

Ce qui dominait pourtant, ce qui avait laissé le plus de souvenirs au Palatin, c'était l'époque impériale. Il n'est pas tout à fait exact de prétendre qu'il contenait, comme le dit l'enseigne des jardins Farnèse, le palais des césars *(Palazzo de' cesari)*, ce qui laisserait croire qu'il n'y existait qu'une vaste habitation sans cesse agrandie et embellie par les empereurs nouveaux qui venaient s'y établir, comme l'ont été nos Tuileries. C'était plutôt le quartier des palais. Il y en avait cinq différens, qui portaient le nom des princes qui les avaient bâtis. Il ne se trouve rien de semblable dans nos capitales modernes. Quand les princes, par caprice ou par vanité,

veulent aujourd'hui se construire une habitation nouvelle, c'est presque toujours très loin de l'ancienne. Ils tiennent à changer, ils cherchent d'abord une situation différente et des points de vue nouveaux. Les deux principales résidences des papes, le Vatican et le Quirinal, sont placées aux deux extrémités de Rome. Ici au contraire tout est réuni sur la même colline : elle était devenue le domicile de l'empire, et il ne semblait pas qu'un prince pût résider ailleurs. Dion prétend que les lieux où les empereurs séjournaient dans leurs voyages prenaient le nom du Palatin.

Cet entassement de palais devait produire sur les visiteurs une très grande impression. Figurons-nous un provincial intelligent et curieux, comme il s'en trouvait beaucoup alors, un Gaulois, un Africain, un Espagnol, qui venaient voir cette Rome dont le monde entier s'entretenait; même après avoir traversé les forums impériaux et admiré les merveilles du Capitole, le Palatin avait de quoi les étonner; il nous est aisé d'imaginer le spectacle qu'ils devaient avoir sous les yeux; les fouilles de ces dernières années nous permettent de refaire assez exactement la topographie de la colline. Quand on arrivait par ce *clivus Palatinus*, dont j'ai tant de fois parlé, et qu'on passait sous la vieille porte de Romulus, voisine du temple de Jupiter Stator, on avait devant soi la façade du palais de Domitien. Ce palais, qui se présentait aux regards avant les autres, était aussi le plus important de tous, celui qui semblait le mieux répondre à la majesté des césars; une place, *l'area Palatina*, située à droite, divisait les palais impériaux en deux groupes distincts : l'un de ces groupes comprenait la maison de Tibère et celle de Caligula, bâties au nord de la colline, le long du Vélabre et du Forum, l'autre groupe se composait de trois palais différents, ayant leur façade, leur entrée, leur caractère propres, qui pourtant communiquaient entre eux et pouvaient, dans quelques circonstances solennelles, ne former qu'un seul palais. Celui de Domitien était contigu à la maison d'Auguste, plus reculée vers le midi et qui atteignait de ce côté les limites de la colline; sur la même ligne, un peu plus loin, se trouvait le palais de Sévère, qui occupait tout l'angle méridional du Palatin. Ce qui restait de la colline, en dehors des temples et des édifices historiques, servait au logement des esclaves ou des affranchis de l'empereur.

Je suis assez tenté de croire que, tout en admirant beaucoup le Palatin, si nous pouvions le voir comme il était au IIIe siècle, nous ferions pourtant quelques réserves. Notre goût a pris certaines habitudes, il a fini par avoir des exigences qui ne seraient pas tout à fait satisfaites. Il est probable que les accès et les alentours des palais impériaux nous sembleraient mesquins; le *clivus Palatinus* n'est pas large, le *clivus Victoriæ* est encore plus étroit, l'*area Pa-*

latina ne paraît pas non plus assez vaste. Si le palais de Domitien était aussi élevé que Stace le prétend, on ne sait vraiment où l'on pouvait se mettre pour en embrasser toute la hauteur. A l'intérieur, ces habitations magnifiques nous plairaient davantage. Les salles, les cours, les portiques, exciteraient notre admiration. Je crois pourtant que nous serions fort surpris de n'y pas trouver de jardins. Quand les empereurs voulaient goûter les plaisirs des champs, ils sortaient de Rome. Tout près de la ville, sur le lac d'Albe, à Tibur, ils possédaient des villas charmantes qu'il leur était facile de visiter tant qu'il leur plaisait. S'ils tenaient à jouir de la vraie campagne, de la campagne sans apprêts et sans parure (*rus verum barbarumque*), ils allaient plus loin : on sait combien Antonin était heureux de faire ses vendanges dans ses grands domaines du Latium. Cela leur suffisait, et ils ne semblent pas avoir jamais planté au Palatin de ces jardins fastueux dont les riches d'aujourd'hui aiment à entourer leurs demeure (1). Néron seul devança nos goûts; mais peut-être était-ce moins par amour des champs que pour se donner le plaisir superbe de forcer la nature. Il lui semblait sans doute extraordinaire et tout à fait digne d'un césar d'amener des forêts au milieu de Rome et de posséder un étang d'eau salée à dix lieues de la mer. Ces réserves faites, nous serions, je crois, aussi frappés que les Romains de l'empire de la beauté des édifices construits sur le Palatin. Quoique datant d'époques différentes, ils ne devaient pas présenter entre eux ces diversités qui blessent l'œil d'un délicat. L'incendie, ce fléau chronique de l'ancienne Rome, les avait souvent atteints. A chaque fois on s'empressait de les rebâtir, car Rome, suivant le mot de Martial, ressemblait au phénix qui se rajeunit en se brûlant, et, quand on les rebâtissait, on les mettait toujours un peu à la mode du jour. De cette façon, les disparates qui pouvaient choquer s'étaient effacées, et il restait pourtant assez de différence pour piquer par le contraste l'attention des visiteurs. Chacun des palais avait son caractère et ses mérites particuliers. Celui d'Auguste devait être plus simple et d'un goût plus grave, celui de Domitien somptueux jusqu'à la profusion, celui de Sévère empreint de ce goût du grandiose qui se retrouve dans la construction des thermes de Caracalla. L'intérieur des appartemens était orné avec une magnificence incomparable; les salles et les portiques ressemblaient à de véritables musées où l'on avait réuni les chefs-

(1) Il est pourtant question des jardins d'Adonis (*Adonea*), qui se trouvaient dans le palais de Domitien; mais ils devaient avoir fort peu d'étendue. Par ce nom d'*Adonea*, les Syriens et les Égyptiens entendaient plutôt des jardinières que des jardins véritables. C'étaient des vases de terre où l'on semait, à l'époque de la fête d'Adonis, des plantes qui germent et meurent en quelques jours. Cette végétation hâtive et courte était une image de la destinée du héros dont on célébrait la mort prématurée.

d'œuvre de tous les âges. Pline disait déjà que de son temps on y voyait les ouvrages des artistes les plus distingués de la Grèce; les empereurs qui suivirent, surtout Hadrien, ce fin connaisseur, cet ami passionné des beaux-arts, durent singulièrement enrichir la collection. Pour que rien n'y manquât, on y avait rassemblé aussi une grande abondance de livres rares et précieux. Les deux bibliothèques latine et grecque du portique d'Apollon et celle de la maison de Tibère étaient célèbres dans le monde entier.

Ajoutons enfin que la situation des palais impériaux répondait à leur beauté. Cicéron dit que le Palatin était le plus bel endroit de Rome. On dominait de là toute la ville, et le regard embrassait presque tous les monumens célèbres dont la république et l'empire l'avaient ornée. « Quel plus noble séjour, dit Claudien, pouvaient choisir les maîtres du monde? Sur cette colline, la puissance a plus de grandeur; il semble qu'elle ait mieux la conscience de sa force. Là, le palais des monarques, élevant au-dessus du Forum sa tête altière, voit à ses pieds les temples des dieux, rangés en cercle autour de lui comme des postes avancés qui le protégent. Spectacle sublime! De là l'œil aperçoit, au-dessus des autels de Jupiter tonnant, les géans suspendus à la roche Tarpéienne, l'or ciselé des portes du Capitole et, sur le faîte des temples qui de toutes parts usurpent les plaines de l'air, ces statues qui semblent s'agiter dans les nuages; plus loin, ces colonnes rostrales recouvertes de l'airain des navires, et ces édifices construits sur le sommet des plus hautes montagnes, travaux audacieux que la main de l'homme ajouta à l'œuvre de la nature, et ces innombrables arcs de triomphe chargés des dépouilles des nations. Partout l'éclat de l'or frappe les yeux éblouis et par son scintillement perpétuel fatigue les prunelles tremblantes. » Toutes ces richesses ont disparu; il ne reste que les fondations de ces palais de marbre du haut desquels le poète contemplait les édifices dorés du Forum : ce ne sont plus aujourd'hui que des ruines d'où l'œil s'étend sur d'autres ruines; mais, s'il nous paraît difficile d'imaginer ce qu'ils devaient être quand ils étaient entiers, souvenons-nous que ceux qui les visitaient, dans les derniers temps de l'empire d'Occident, ne croyaient pas que la magnificence pût aller plus loin, et qu'ils leur paraissaient l'idéal d'une habitation souveraine. Dès le IIIe siècle, le mot de palais, dérivé du nom du Palatin, désigne en latin et en grec la demeure d'un monarque; il a passé de là dans les langues modernes, comme celui de césar, que les barbares ont pieusement recueilli au moment même où ils détruisaient l'empire, pour en faire le plus beau titre qu'on pût donner au pouvoir suprême.

GASTON BOISSIER.

LE

CARDINAL DE RETZ

SES DÉBUTS DANS LA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

I

La figure du cardinal de Retz est si originale, si diverse, si étincelante d'esprit, elle est en même temps si fuyante, si mobile et si changeante, qu'elle a éveillé tour à tour la curiosité des plus grands écrivains et que plusieurs d'entre eux, piqués au jeu par l'extrême difficulté de la peindre, ont essayé de la fixer sur leur toile. Que dire de Retz après ce qu'en ont si bien dit La Rochefoucauld, la duchesse de Nemours, Bossuet, Voltaire, Victor Cousin et Sainte-Beuve? N'est-il pas imprudent de s'attaquer à un tel sujet après de tels maîtres? Jamais, à coup sûr, nous n'aurions eu l'ambitieuse pensée de marcher, même de fort loin, sur leurs traces, si nous n'avions découvert nombre de documens, de lettres intimes de Retz, de correspondances ministérielles du temps, qui le montrent sous de nouveaux aspects et sous un nouveau jour. C'est donc Retz lui-même qui souvent nous révélera ses pensées, ses sentimens les plus secrets; c'est Retz qui sera son propre peintre.

Jusqu'ici on ne s'est guère attaché qu'à étudier le chef de la fronde. Je voudrais aujourd'hui esquisser les traits de l'homme d'église, de l'homme au moral, guider le lecteur plus avant au mi-

lieu de ce labyrinthe où Retz s'est efforcé de l'égarer dans le cours de ses *Mémoires*, de peur de lui découvrir les derniers abîmes de son âme.

Interrogeons la jeunesse de Paul de Gondi; elle nous donnera la clé de sa vie entière. Bien que, de son propre aveu, il eût *l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers*, l'aveugle piété de son père, à laquelle, il faut bien le dire, se mêlait beaucoup d'ambition, l'avait contraint d'entrer malgré lui dans les ordres, afin qu'il pût succéder, en qualité d'archevêque de Paris, à François de Gondi, son oncle. Depuis trois générations, l'archevêché n'était pas sorti de la famille; il était devenu pour elle comme une charge héréditaire.

Jamais vocation ne fut plus forcée, plus à contre-sens que celle du jeune abbé. Les vertus de sa mère et les exemples de son précepteur Vincent de Paul n'avaient eu aucune prise sur son âme ardente, irrésistiblement vouée à l'intrigue, à l'action, et absolument fermée aux aspirations et aux croyances religieuses. On sait les efforts désespérés qu'il tenta pour briser le joug. Il courut au-devant des duels, des aventures galantes, espérant, à force de scandales, détourner son père de sa première résolution; mais le vieillard fut inflexible, et Paul de Gondi dut se résigner à garder la soutane. Telle était alors la fatale condition des cadets de familles nobles; destinés, bon gré, mal gré, dès leur naissance, à la vie ecclésiastique, on ne saurait être surpris qu'ils aient souvent donné l'exemple des plus éclatans désordres. C'est à ce point de vue équitable qu'il faut se placer pour juger Paul de Gondi, et pour excuser, du moins en partie, les dérèglemens de sa jeunesse.

Retz a pris soin de nous initier lui-même à ses premiers débuts dans la carrière ecclésiastique, et, il faut l'avouer, cette partie de ses confessions est à coup sûr la moins déguisée et la plus sincère. Loin de nous cacher dans ses *Mémoires* les scandales de sa vie de prêtre et le triste rôle d'hypocrisie auquel il se condamna pour les couvrir aux yeux de ses contemporains, il les étale avec complaisance, on peut même dire avec coquetterie. Jamais il ne parle des choses les plus saintes que d'un ton profane et dégagé, en grand seigneur qui se croit tout permis, qui se place bien au-dessus des conventions sociales, des vertus bourgeoises, des croyances de la foule. Il est de la race des don Juan qui se font un jeu de toutes les lois divines et humaines; mais il a de tout autres proportions que le don Juan de Molière, car il emprunte parfois à son caractère de prêtre un air satanique. Pour lui la vie n'est qu'un théâtre, et tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, papes et empereurs, princes et rois, prélats et gentilshommes, ne sont que des acteurs

qui jouent plus ou moins bien leur rôle sur la scène du monde. L'essentiel pour lui c'est que ce rôle soit bien joué, l'important c'est de réussir, n'importe par quels moyens. D'abord simple abbé, il se place *au parterre ou à l'orchestre, jouant et badinant avec les violons,* pour examiner la pièce; bientôt, devenu archevêque de Corinthe, *il monte sur le théâtre* pour se mêler lui-même à la comédie ou au drame, pour y jouer les rôles de son choix. Pendant tout le cours de ses *Mémoires,* il ne cesse d'user d'expressions empruntées à la langue du théâtre. Non-seulement il étudie ses rôles avec la passion et l'art d'un acteur consommé, mais il a soin de dresser ses confidens et ses complices pour que la pièce soit jouée avec ensemble, et que l'intrigue soit menée à bonne fin.

Notre abbé commence à se préparer de son mieux au rôle qui lui a été imposé bien malgré lui, à son rôle ecclésiastique. L'âge est venu, et avec l'âge la réflexion. A l'en croire, ce qui le fixe irrévocablement dans sa profession, c'est la mort imprévue et soudaine du comte de Soissons, avec lequel il prétend avoir conspiré contre la vie de Richelieu. Désormais il n'entrevoit plus d'événement considérable, de conjuration sérieuse à laquelle il se puisse mêler et qui lui permette de quitter la soutane avec éclat; mais le vrai motif de sa résignation, comme il l'avoue lui-même un peu plus loin, c'est que la santé de Richelieu s'affaiblit, et que « l'archevêché de Paris commence à flatter son ambition (1). » Jusque-là Richelieu s'était obstinément refusé à le nommer coadjuteur de Paris et non sans les plus graves motifs. Instinctivement il n'avait cessé de témoigner une répulsion marquée pour cette race toujours remuante et cabalante des Gondi. Il savait à quel point l'abbé de Retz était d'humeur difficile et factieuse; en plus d'une rencontre, il avait eu fort à se plaindre de lui. Ce qui acheva de l'indisposer, ce fut la lecture de la *Conjuration de Fiesque,* œuvre manuscrite de l'abbé, à peine alors âgé de dix-sept ans, et qu'une indiscrétion avait fait tomber entre ses mains. Après avoir jeté les yeux sur cet opuscule, dans lequel l'auteur fait l'apologie des conspirations et de l'assassinat politique, Richelieu devina sans peine les allusions dirigées contre sa personne et son ministère. « Voilà, dit-il à ses confidens, un dangereux esprit! » Il ne le désignait plus que par ces mots : « ce petit audacieux, » et il se promit bien, tant qu'il vivrait, de le tenir écarté des affaires.

En attendant la fin prochaine du redoutable ministre, qui se pouvait lire aisément dans ses traits altérés par un mal profond, l'abbé

(1) M. Marius Topin, dans son ingénieuse et spirituelle étude : *le Cardinal de Retz, son génie et ses écrits,* a fort bien indiqué le moment précis où l'ambition prend le dessus sur toutes les autres passions du jeune abbé.

de Retz se préparait de son mieux aux événemens. « Je me résolus, nous dit-il, non pas seulement à suivre, mais encore à faire ma profession. » Le moment lui paraissait venu d'entrer plus sérieusement dans son rôle. Deux de ses intimes amies venaient, l'une de l'abandonner, l'autre de le trahir. « Mme de Guémené, poursuit-il, s'était retirée depuis six semaines dans sa maison de Port-Royal. M. d'Andilly (un des solitaires) me l'avait enlevée; elle ne mettait plus de poudre, elle ne se frisait plus, et elle m'avait donné mon congé dans toute la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvait demander. Si Dieu m'avait ôté la Place-Royale (où demeurait Mme de Guémené), le diable ne m'avait pas laissé l'Arsenal (habité par la maréchale de La Meilleraye), où j'avais découvert, par le moyen du valet de chambre, mon confident,... que Palière, capitaine des gardes du maréchal, était pour le moins aussi bien que moi avec la maréchale. Voilà de quoi devenir un saint. » Notre abbé devient plus réglé, à l'extérieur, s'entend; il sauve de son mieux les apparences, il vit fort retiré, il manifeste sa résolution de s'attacher irrévocablement à sa profession, il fréquente les gens de science et de piété, et fait presque de son logis une académie. Il commence par ménager sans affectation les chanoines et les curés qu'il trouve dans les salons de l'archevêché. Il n'ose toutefois faire le dévot, car de temps à autre il aurait à craindre de laisser tomber son masque; mais il estime beaucoup les dévots, ce qui, « à leur égard, dit-il, est un des plus grands points de la piété. » Cependant, et en secret, il se comporte à la façon du comte de Brion, lequel, ayant été deux fois capucin, « faisait un salmigondis perpétuel de dévotion et de péchés. » Comme il ne peut se passer de galanteries, « la jeune et coquette Mme de Pommereux » le console bientôt des infidélités de Mme de La Meilleraye et de la retraite momentanée de la princesse de Guémené à Port-Royal, qui par le fait n'était qu'une *escapade*. « Enfin, nous dit Retz, qui poursuit sa confession le plus gaîment du monde en ne cessant d'y mêler celle de ses nobles amies, ma conduite me réussit et au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, et que les dévots même disaient, après M. Vincent, qui m'avait appliqué ce mot de l'Évangile, « que je n'avais pas assez de piété, mais que je n'étais pas trop éloigné du royaume de Dieu. »

Tout d'abord la fortune lui sourit; aussi ferré sur la théologie que sur l'escrime, un jour, en présence du maréchal de La Force et de Turenne, il est mis aux prises avec un fameux ministre protestant, Mestrezat. La dispute s'échauffe, se prolonge en neuf conférences; l'abbé finit par l'emporter et convertit un gentilhomme protestant du Poitou. L'affaire fit grand bruit. Un saint homme,

l'évêque de Lisieux, enthousiasmé d'un tel succès, introduit dans l'hôtel de Vendôme, dont il est le commensal et l'ami, notre galant théologien afin qu'il y explique en français les épîtres de saint Paul, et celui-ci en profite pour faire sa cour à Mlle de Vendôme. D'abord la belle princesse semble se prêter au jeu, mais au dernier moment elle lui échappe, et notre don Juan avoue qu'il ne put l'ajouter à sa liste. « Vous voyez, nous dit-il toujours du même ton, que mes occupations ecclésiastiques étaient diversifiées et égayées par d'autres qui étaient un peu plus agréables; mais elles n'en étaient pas assurément déparées. La bienséance était observée en tout, et le peu qui y manquait était suppléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les ecclésiastiques du diocèse me souhaitaient pour successeur de mon oncle avec une passion qu'ils ne pouvaient cacher. »

A la mort de Richelieu, il eut un moment l'espoir d'être nommé coadjuteur. Par d'habiles manœuvres, il était parvenu à endormir la jalousie et les susceptibilités de son oncle l'archevêque, même à le gagner à son projet; mais, comme il eut l'imprudence de mettre en mouvement la Sorbonne, les curés de Paris et le chapitre pour demander la coadjutorerie au roi, les nouveaux ministres, Mazarin, de Noyers et Chavigny, en prirent de l'ombrage et le traversèrent. On l'écouduisit en lui disant qu'il était trop jeune, et qu'il avait fait trop grand bruit de cette affaire avant que le roi en fût saisi. Un obstacle plus sourd et plus dangereux vint le menacer. Le secrétaire d'état de Noyers, « dévot de profession et même jésuite secret, » qui était alors très influent, se mit en tête de succéder à l'archevêque de Paris, menacé d'un jour à l'autre d'une mort prochaine. Il fallait éloigner à tout prix le plus sérieux des compétiteurs, Paul de Gondi. De Noyers lui fit offrir l'évêché d'Agde, qui valait 30,000 livres de rente; mais l'abbé « para la botte » fort adroitement. Il eut l'art de faire agréer son refus au roi, sous prétexte qu'il appréhendait « extrêmement le poids d'un évêché éloigné, et que son âge avait besoin et de lumières et de conseils qui ne se rencontrent presque jamais que fort imparfaitement dans les provinces. » La vérité est qu'il avait une ambition plus haute et que « sa dévotion, comme il le dit fort spirituellement lui-même, ne le portait nullement en Languedoc. » La dévotion de Retz était essentiellement parisienne. Louis XIII, pendant tout son règne, refusa de le nommer coadjuteur de Paris, et il semble que, sur ce point comme sur tant d'autres, il ait voulu se conformer aux dernières volontés de Richelieu (1). Ce ne fut que sous la régence que Paul

(1) Dans son intéressante étude intitulée : *Louis XIII et Richelieu*, M. Marius Topin a parfaitement prouvé que le roi, après la mort de son ministre, suivit scrupuleusement sa politique et ses dernières intentions.

de Gondi, grâce aux sollicitations de son père, ancien général des galères, devenu prêtre de l'Oratoire, finit par obtenir d'Anne d'Autriche ce poste si ardemment désiré, son premier échelon pour arriver à l'archevêché, puis, comme deux de ses oncles, au cardinalat.

Nous touchons à l'un des momens les plus décisifs de la vie de Retz, à l'heure où, pour exercer ses nouvelles fonctions, il est tenu de se faire prêtre. Écoutons sa propre confession, qui jette une si vive lumière dans les profondeurs de son âme : « Comme j'étais obligé, dit-il, de prendre les ordres, je fis une retraite dans Saint-Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite. Elle était très-difficile. Je trouvais l'archevêché de Paris dégradé, à l'égard du monde, par les bassesses de mon oncle, et désolé, à l'égard de Dieu, par sa négligence et par son incapacité. Je prévoyais des oppositions infinies à son rétablissement, et je n'étais pas si aveuglé que je ne connusse que la plus grande et la plus insurmontable était dans moi-même. Je n'ignorais pas de quelle nécessité est la règle des mœurs à un évêque, je sentais que le désordre scandaleux de celles de mon oncle me l'imposait encore plus étroite et plus indispensable qu'aux autres, et je sentais, en même temps, que je n'en étais pas capable, et que tous les obstacles de conscience et de gloire que j'opposerais au dérèglement ne seraient que des digues fort mal assurées. *Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein*, ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde, et parce que, en le faisant ainsi, on y met toujours les préalables qui en couvrent une partie, et parce que l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contre-temps le péché dans la dévotion. Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de Saint-Lazare. Elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaise, car je pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession et d'être aussi homme de bien pour le salut des autres que je pouvais être méchant pour moi-même. » Enregistrons de tels aveux qui nous découvrent dans ses derniers replis l'âme de Retz, et qui nous donneront la clé de ce qui va suivre.

Né à une époque où l'incrédulité avait pénétré fort avant dans les hautes classes, il appartenait à la race des esprits-forts, des *libertins*, comme on disait en ce temps-là. Il était lié avec les Fiesque et les Ruvigny, qui, dans les salons du Marais, à l'exemple du poète Théophile Viaud, leur maître, faisaient hautement profession d'athéisme. « C'est à tort qu'on l'accuse d'être janséniste, disait plaisamment de lui un pamphlétaire; avant d'être janséniste, il fau-

drait d'abord qu'il fût chrétien. » Or le coadjuteur ne l'était pas plus que certains prélats italiens du xve et du xvie siècle, qui croyaient bien plus aux miracles de la cabale et de la magie qu'à ceux de l'Évangile, et qui se vantaient même publiquement d'être athées. Retz ne pensait pas qu'il fût indispensable d'avoir une croyance pour être prêtre ou évêque. Un jour l'abbé de Lavardin ayant été accusé d'athéisme en plein conseil de conscience par Vincent de Paul, qui trouvait le cas assez grave pour lui refuser un évêché, le coadjuteur, d'après le témoignage de Tallemant des Réaux, prit chaudement la défense de l'abbé, comme si ce n'était point là une cause d'exclusion, et comme s'il eût eu à plaider *pro domo suâ*. Il ne croyait pas plus à la magie et aux esprits qu'à tout le reste. Un jour, Mlle de Vendôme lui ayant dit qu'elle doutait fort qu'il crût au diable, il se garda bien, comme on le sait, de la détromper; loin de là, il lui répondit d'un ton moqueur, de l'air d'un homme qui n'entend pas être pris pour dupe.

La façon dérisoire dont Retz pratique ses fonctions religieuses ne met pas moins à découvert son profond scepticisme. Dans une lettre à la reine (1), Mazarin l'accuse formellement d'avoir révélé le secret de la confession pour amuser des dames; plus tard, il reproduit la même accusation dans un mémoire adressé au pape (2). Il l'accuse aussi de dire invariablement la messe sans se confesser, « ce qu'on ne sait pas qu'il ait jamais fait, » ajoute-t-il (3). Il assure, non sans raison, que le coadjuteur avait « mené une vie fort dissolue, étant abbé, qu'il s'était même battu en duel, » sans avoir « jamais été absous de l'irrégularité et des censures (4), » et qu'il avait « continué la même façon de vivre, au scandale public de tout le diocèse. » Mazarin se complaisait, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, à dérouler aux yeux de la reine la liste des méfaits de son ennemi : « Ce ne serait jamais fait si on voulait conter en détail les impiétés, débauches et méchancetés qu'il a faites, sues de tout le monde depuis trois ans (5). » — « Les plus intimes du coadjuteur, poursuit-il, qui le connaissent dans le fond, tombent d'accord qu'il n'a aucune religion, et que, s'il a affecté de paraître partial et de favoriser l'opinion de Jansénius, ç'a été parce qu'il a cru qu'il aiderait par ce moyen à former un grand parti

(1) Lettre de Mazarin à la reine, Brûlh, 10 avril 1651.

(2) *Mémoire des crimes sur lesquels le procès doit être fait au cardinal de Retz* (juillet 1655). Ce mémoire était destiné à être mis sous les yeux du pape, lorsque Louis XIV intenta par-devant lui, contre Retz, un procès pour crime de lèse-majesté.

(3) Lettre à la reine, du 10 avril 1651.

(4) *Mémoire des crimes du cardinal de Retz;* Archives du ministère des affaires étrangères.

(5) Même lettre à la reine, du 10 avril 1651.

dans le royaume... Ces intimes-là disent qu'il ne faut pas éplucher les actions du coadjuteur pour connaître son esprit, car d'abord on voit en toutes qu'il est le plus superbe, ambitieux et malintentionné des hommes, ennemi du repos et de l'ordre, et sans aucune foi... En moins de dix-huit mois, il a changé six fois de parti. » Mazarin va même jusqu'à l'accuser de plusieurs tentatives d'assassinat, l'une sur Condé, l'autre sur le gouverneur de la ville d'Orléans. L'accusation, bien qu'elle parte d'un ennemi mortel, n'est pas de nature à nous surprendre. Retz n'avoue-t-il pas lui-même, dans ses *Mémoires*, que lors de la conspiration du comte de Soissons contre Richelieu, il avait formé le projet d'assassiner le cardinal à l'autel? Ne sait-on pas d'ailleurs que les Gondi de France, fidèles à leurs mœurs italiennes, ne reculaient pas à l'occasion devant de tels moyens, et que le duc de Retz, frère du coadjuteur, complice de cette même conspiration du comte de Soissons, avait trempé, lui aussi, dans le projet du meurtre de Richelieu? Après avoir peint le coadjuteur sous des traits si noirs, Mazarin ajoute : « Feu M. le cardinal (de Richelieu) le regarda toujours, quoiqu'en sa jeunesse, comme un esprit de trouble et de révolte, et qui enchérirait sur les mauvaises qualités desquelles la maison de Retz était accusée, et le voyant une fois, il dit à son maître de chambre... qu'il avait le visage tout à fait patibulaire (1). » Tallemant prête le même mot à Richelieu.

Un fait des plus caractéristiques, c'est que le coadjuteur, malgré son incrédulité, ou tout au moins sa profonde indifférence pour le dogme catholique, ne manquait pas une occasion de s'élever avec force contre les protestans et d'appeler sur leurs têtes les rigueurs du pouvoir (2). Il y a plus encore. Dans son panégyrique de saint Louis, il allait jusqu'à réclamer, lui homme de si peu de foi, le rétablissement des terribles ordonnances de ce monarque contre les blasphémateurs et les impies, qui étaient condamnés, entre autres peines, à avoir la langue percée. Pour mettre son scepticisme à couvert, il dépassait encore le fanatisme de son temps.

Le coadjuteur fit éclat dans Paris par ses sermons. Lorsqu'il s'était piqué d'être un théologien consommé, il avait conquis le premier rang en Sorbonne. Lorsqu'il voulut être un prédicateur célèbre, il éclipsa bientôt les orateurs de son temps les plus en renom, les Faure, les Bourgeade, les Beaumont, les Cohon, les Senaut, les Lisieux, les Lingendes, noms presque tous oubliés aujourd'hui. Olivier d'Ormesson constate dans son *Journal* le succès qu'obtint un

(1) Lettre à la reine, du 10 avril 1651.

(2) Discours prononcé devant l'assemblée du clergé en 1645.

de ses premiers sermons : « Le 3 décembre 1643, M. le coadjuteur prêcha à Saint-Jean, où était la reine, avec toute la suffisance et éloquence possible, dont chacun espère beaucoup de fruit, quand il sera archevêque de Paris... » Le bonhomme Cospéan, évêque de Lisieux, son maître d'éloquence et de théologie, en pleurait de joie. Tout Paris courait à ses avens et à ses carêmes. La *Gazette* enregistrait avec le plus grand soin ses succès qui allaient chaque jour en grandissant, et elle le comblait d'éloges. Un jour (30 juillet 1646), à Fontainebleau, devant le jeune roi et la reine-mère, parlant au nom de l'assemblée du clergé, « il porta la parole avec tant de grâce et d'éloquence que tous en demeurèrent grandement satisfaits. » En janvier 1648, le roi vient à Notre-Dame, afin d'y rendre grâce à Dieu du rétablissement de sa santé, et le coadjuteur lui adresse « un pieux et éloquent discours » pour le féliciter de cet heureux événement. Le 25 août de la même année, il prononce dans l'église de Saint-Louis, des jésuites, « une très docte et très élégante prédication (le panégyrique du saint roi) en présence de leurs majestés, de Monsieur, de Mademoiselle, de son Éminence (le cardinal Mazarin) et de toute la cour. » Le 21 novembre suivant, dans l'église des Filles-Sainte-Marie, « il prêcha très doctement, suivant sa coutume. » Le jour de Noël 1649, « il prêcha très doctement, à son ordinaire, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. » Le 5 mars 1650, ajoute la naïve *Gazette*, M. le coadjuteur, « voulant rendre son zèle et sa doctrine non moins exemplaires que ses mœurs, prêcha dans la plus populeuse paroisse de l'univers, celle de Saint-Eustache, où se trouvèrent son altesse royale (le duc d'Orléans) et plusieurs autres princes, seigneurs et dames de haute condition, outre la foule incroyable de ses autres auditeurs, qui s'en retournèrent tous merveilleusement satisfaits. » Le 1er novembre 1652, devenu cardinal depuis quelques mois, il fit à Saint-Germain-l'Auxerrois, en présence du roi et de la reine-mère, « un sermon digne de son bel esprit sur le sujet de la fête (de la Toussaint). » Voici en quels termes Loret, dans sa *Muse historique*, parle du succès qu'obtint ce jour-là l'orateur :

« . . . Notre église était si pleine
De gens pour l'entendre prêcher,
Qu'on n'en pouvait presque approcher.
Heureux qui pouvait avoir place,
Soit par amitié, soit par grâce,
Soit en donnant un quart d'écu,
Soit par compliment, soit prière,
Ou par quelque autre manière.
. . . . . .

J'avais, pour être mieux à l'aise,
Donné dix sols pour une chaise;
Mais lorsque la cour arriva,
Ma chaise rompit et creva,
Tant grosse et grande était la presse;
Et tout franchement je confesse
Que, ne pouvant plus respirer,
Il me fallut lors retirer.
. . . . . .
. . . . . .
Ainsi ni moi ni mes oreilles
N'entendirent point les merveilles
Qu'il débita dans ce saint lieu
En l'honneur des saints et de Dieu. »

Cette déconvenue n'empêcha pas le gazetier d'apprendre à ses lecteurs que le sermon fut beau et prononcé « avec un ton grave et hardi. » Il est un témoignage plus précieux encore, puisqu'il émane d'un homme de ce temps-là qui fut pour notre prose ce que fut Malherbe pour notre poésie. Voici comment s'exprimait Balzac sur l'éloquence de Paul de Gondi dans une lettre qu'il lui adressait en lui offrant une de ses œuvres : « Enseignant à bien vivre, lui dit-il à une époque où la vie licencieuse du prélat n'avait pas encore fait scandale, vous nous donnez des exemples de bien parler. Je compte, entre les disgrâces de mon exil, les pertes que je fais ici de ces agréables et utiles enseignemens, de ces torrens d'or qui tombent de votre bouche et dont vous enrichissez votre peuple. C'est un grand malheur, il faut l'avouer, de n'être plus du monde en un temps où le monde est si beau à voir, et ce n'est pas un petit acte de modération de se contenter du silence de l'ermitage, à cette heure qu'il y a dans l'église un autre fils du tonnerre, et que vous traitez des choses divines avec toute la force et toute la dignité dont est capable l'éloquence humaine. » L'éloge est excessif et dépasse toutes les bornes, mais il prouve du moins la haute opinion qu'avaient les contemporains de l'éloquence du coadjuteur. Ailleurs Balzac disait que les sermons de l'avent prêchés à Saint-Jean-en-Grève par le jeune prélat pouvaient passer « pour une traduction d'un père grec, et d'un père de la plus haute classe, tant de l'une que de l'autre église. Il ne faudrait pour cela, ajoute-t-il, que mettre Antioche à la place de Paris (1). » Et dans *le Socrate chrétien*, lorsque Socrate vient à faire l'éloge du plus éloquent des pères de l'église : « Je ne connais point votre saint Jean Chrysostome, lui répond un des interlocuteurs. Mais vous ne dites rien de lui qui ne se vérifie en notre M. l'abbé de Retz. L'éloquence avec laquelle il explique les

(1) *Œuvres de Balzac*, édit. in-f°, t. Ier, p. 509 et 511.

mystères du christianisme n'est point inférieure à celle que vous nous avez figurée : elle n'instruit pas moins et ne plaît pas moins. On y remarque la même beauté, la même douceur, la même force, car il tonne et foudroie quelquefois; mais les orages de ses figures ne gâtent point la pureté de sa diction. Dans ses sermons, le calme subsiste après la tempête, aussi bien que dans les homélies de saint Chrysostome. Ainsi vous ne pensiez faire qu'un éloge et vous en avez fait deux. Ce sont des coups de Socrate : en louant l'antiquité, vous avez obligé notre siècle, et, s'il se trouve quelque Platon qui publie un jour vos entretiens, la France vous remerciera de tout ce que vous avez dit à la gloire de la Grèce. » La louange est outrée jusqu'à l'hyperbole, mais n'y avait-il pas un certain courage à la faire éclater au moment de la disgrâce et de la prison du cardinal de Retz (1)? Il se peut d'ailleurs que les sermons auxquels Balzac fait allusion fussent bien meilleurs que ceux qui sont parvenus jusqu'à nous; il faudrait alors en regretter vivement la perte pour l'histoire de notre littérature à un moment si décisif. Ce qui est certain, c'est que Retz n'attachait aucune importance à ses sermons, puisqu'il n'en a fait imprimer qu'un seul, le *Sermon de saint Louis*. Les trois ou quatre autres qui nous restent de lui sont pourtant fort curieux à examiner aux points de vue de la langue et de l'étude du personnage.

Bien qu'il fût aussi indifférent aux questions de morale qu'à celles du dogme, il abordait les unes et les autres avec la même assurance et la même facilité. La théologie avait été pour son esprit, déjà naturellement si souple, une merveilleuse gymnastique; elle lui fut d'un puissant secours pour faire illusion à ses contemporains du haut de la chaire. Dans les quelques sermons manuscrits qui nous restent de lui, on a peine parfois à reconnaître l'auteur des *Mémoires*. Souvent il sacrifie au mauvais goût de son temps, il abuse du style métaphysique, des métaphores, des citations empruntées aux anciens; la simplicité évangélique est presque constamment fardée. Dans les sujets purement religieux, l'orateur n'est pas à son aise et reste toujours froid. Il n'en est pas de même dans les questions de morale, qu'il attaque avec la précision, la finesse, la profondeur d'un homme qui s'est constamment replié sur lui-même, qui a étudié ses passions sur le vif. C'est alors qu'apparaît, sous la plume de Retz, une langue nouvelle qui se dégage des vieilles formes pour aspirer à des formes imprévues et nouvelles, à une allure plus vive et plus hardie. On dirait qu'il aime les tours de force et qu'il choisit, comme à plaisir, les sujets les plus épineux,

(1) *Le Socrate chrétien* parut en 1652 pour la première fois.

ceux qu'il devrait éviter avec le plus de soin, de peur de s'exposer aux rapprochemens dangereux et aux contrastes. Donnons-en quelques exemples; ils nous feront pénétrer plus avant dans l'intérieur de cette âme si étrange.

Ambitieux sans mesure et sans frein, Retz, pour donner le change à ses auditeurs, fait rouler un de ses sermons sur le néant de l'homme. « Le temps, disait-il, couvrira notre nom d'oubli, et c'est inutilement que nous nous efforcerons de le rendre immortel par nos veilles et nos travaux..., car, après tout, c'est une ombre qui passe que notre vie. »

Le plus incroyable, c'est que, marchant toujours masqué pour cacher de son mieux sa vie licencieuse, il se soit fait un jeu hardi d'arracher le masque aux hypocrites de son temps. En homme qui s'est étudié de près, il les a peints avec une sûreté de coup d'œil et une délicatesse de pinceau que n'eût point désavouées l'auteur du *Tartuffe*. « L'hypocrite, disait-il dans une langue pleine de relief et finement ciselée, l'hypocrite altère la pureté de toutes les vertus; son humilité n'est qu'une douce et honnête piperie, il fait de la dévotion et de la piété des appâts subtils et des piéges invisibles pour attraper les plus fins, d'autant plus méchant qu'il joue le meilleur personnage, et que, se cachant dans son vice, il s'y enfonce plus avant... Il y en a qui s'humilient malicieusement et dont l'intérieur est plein de trahison et de perfidie... Ils méprisent les honneurs du monde, mais c'est par vanité; ils foulent aux pieds les richesses, mais c'est pour marcher sur la tête des riches et prendre les avantages qu'ils ne pourraient se promettre de leur naissance ni de leur fortune... La corruption ayant passé de leur volonté jusques à leur esprit, ils croient qu'il leur est permis de trafiquer de la piété, de faire servir à leurs intérêts celle qui devrait commander à leur raison même, de faire une esclave d'une reine, de vendre ce qui se doit acheter au prix de la vie. *Existimantes quæstum esse pietatem.* Pour cet effet, renonçant à la véritable dévotion, ils n'en retiennent que l'apparence... Au lieu d'instruire leur entendement, ils instruisent leurs mains; ils ne s'étudient point à régler leurs mœurs, mais leurs pas seulement et leur contenance; ils tâchent plus à s'adoucir les yeux que l'esprit, et pourvu qu'ils se fassent le visage mauvais, ils ne se soucient point que leur conscience soit bonne : *exterminant facies suas.* Enfin ils ne s'excitent point à être véritablement pénitens, mais ils font ce qu'ils peuvent pour paraître tristes, se persuadant faussement que la tristesse est la livrée de la dévotion et de la probité. Et c'est ce que Notre-Seigneur défend aujourd'hui dedans notre Évangile : *Cum jejunatis, nolite fieri, sicut hypocritæ, tristes.*

Quand vous jeûnez, n'affectez point cette farouche austérité des hypocrites; au contraire, comme il dit incontinent après : *unge caput tuum et faciem tuam lava.* Et il en rapporte la raison ailleurs : *hilarem enim datorem diligit Deus,* car Dieu aime ceux qui donnent gaîment, qui font de bonnes actions avec plaisir et qui trouvent leur satisfaction dans leur devoir...

« Quand la pénitence, ajoute-t-il, arrive après le péché, c'est un excellent antidote; elle en purge entièrement l'âme; mais si on fait un mélange, si parmi les austérités, les mortifications et les jeûnes, on ne laisse pas d'être fourbe, incestueux et cruel, tout cela ne servira qu'à porter davantage la corruption au dedans, et à pervertir l'entendement après avoir déréglé la volonté. Car de là vient nécessairement le mépris des choses saintes et la hardiesse de les violer, qui est la dernière marche pour arriver à l'athéisme. »

On voit que le coadjuteur s'était étudié lui-même à fond et à triple fond. Jamais étude psychologique ne fut poussée plus loin. Comme il lui était impossible, même en chaire, de ne pas laisser éclater les passions qui l'agitaient au temps de la fronde, au moment où il tonnait contre les hypocrites, il montrait à son auditoire ce qu'il y a de grandiose dans la passion des ambitieux, alors même qu'ils sont précipités du faîte par un coup de foudre. « Les grands vices, disait-il, donnent de grands gages à ceux qui les suivent, et l'ambition, par exemple, prouve l'honneur, qui est quasi la seule fin de la vie civile;... la volupté nous représente la félicité des sens. Ce sont là de puissans attraits pour une âme faible, et l'hypocrite, qui se sert de la dévotion pour arriver à ces fins-là, peut trouver peut-être quelque couleur à son péché. Il est véritablement plus dangereux à la société que celui qui n'emploie ces mêmes moyens que pour satisfaire à sa vanité et se produire à la vue des hommes,... mais j'ose dire que son crime est plus pardonnable devant Dieu, qui est juge équitable parce qu'il est souverain. *Si cadendum est, cœlo cecidisse velim,* si la chute est inévitable, il est à désirer que nous tombions du ciel; s'il faut mourir, que ce soit d'un coup de tonnerre; s'il faut violer la justice, que ce soit pour l'empire du monde. Mais faire un sacrilége, fouler aux pieds la religion pour un peu de vent et de fumée, pour un je ne sais quoi qui n'est qu'en l'opinion, qui n'a ni corps, ni prise, qui n'a de valeur que ce que nous lui donnons, n'est-ce pas mettre Dieu à bas prix?.. »

Un jour le licencieux et incrédule prélat se met en tête de faire le panégyrique de saint Charles Borromée, ce parfait modèle des évêques et des pasteurs. Ne croyez pas que la nature d'un tel sujet l'embarrasse; il l'aborde audacieusement, comme s'il n'avait rien à

craindre pour lui-même de la comparaison. Loin de là, il met la vie du saint homme en opposition avec celle des abbés de cour, tout comme si lui-même était hors de cause, et de l'exemple de l'une il tire la condamnation de l'autre. Chemin faisant il fait une allusion aux vocations forcées. Si Charles Borromée est devenu un saint, ne vous en étonnez pas, *c'est qu'il a embrassé par son propre choix la vie ecclésiastique.* Conclusion sous-entendue : Soyez plus indulgens, mes frères, pour ceux dont la vocation n'a pas été libre. Il faut en convenir, le tour ne manque pas d'habileté et d'à-propos. Voici quelques fragmens de ce panégyrique, dont plusieurs passages rappellent l'allure dégagée de l'auteur de la *Conjuration de Fiesque.* Bien que les deux sujets soient si différens l'un de l'autre, on retrouve dans leur style un air évident de parenté. Si Retz n'est pas profondément ému par les vertus chrétiennes de son saint, on voit du moins qu'il a pour lui ce respect et cette admiration que devait imposer à un esprit élevé comme le sien ce noble et grave sujet. Le coadjuteur s'attache dans ce panégyrique à tracer la ligne de conduite que doit suivre un vrai pasteur de l'église. Rien de plus curieux à étudier au point de vue du contraste :

« Saint Charles, dit-il, a été l'illustre rejeton d'une des plus illustres tiges qu'ait portées l'Italie. Les honneurs qui ont été dans sa maison, les grandes terres qu'elle a possédées, les belles alliances qu'elle a prises, marquent suffisamment la grandeur de sa naissance et tous ces avantages qui, n'étant que des dons de la fortune, ne méritent pas d'être relevés avec plus de paroles dans une chaire chrétienne, mais qui ne sont pas toutefois si faibles selon le monde, qu'ils n'emportent presque toujours un jeune courage, quand il commence à les sentir. Dans ces avantages, dis-je, saint Charles a conservé une modération d'autant plus admirable qu'elle est plus rare, et qui a fait qu'il n'a pas plutôt commencé à la connaître qu'il s'est donné à Dieu. Il a embrassé avec ferveur *et par son propre choix la profession ecclésiastique, à laquelle il avait été destiné par celui de ses proches ;* il a pris soin, dès l'âge de quatorze ans, de donner un emploi légitime au revenu de ses bénéfices ; il a cultivé son beau naturel par une étude assidue et continuelle qu'il a connu, très judicieusement, être absolument nécessaire à la profession qu'il voulait suivre : en un mot, il a donné une règle très exacte à sa vie dans une condition et dans un âge où les plus austères se contentent de souhaiter qu'il n'y ait point de dérèglement. »

Puis s'adressant aux fils de famille qui ont été condamnés par leurs parens à porter la soutane, il leur prêche les devoirs qu'il n'a cessé de démentir par ses exemples :

« Vous qui joignez la vigueur d'une belle jeunesse à la gloire d'une haute naissance, imitez-vous saint Charles? Suivez-vous sa conduite quand vous commencez à vous connaître, et que vous vous trouvez engagés par le choix de vos pères au service des autels? Vous y engagez-vous de suite par votre propre volonté, par le dessein de plaire à Dieu, de le servir et d'y faire votre salut? Ou bien votre élection est-elle un effet des complaisances humaines ou des intérêts de vos familles? Et quand même les motifs en sont volontaires, sont-ils bien dégagés des sentimens de l'ambition? La pureté de votre vie rend-elle témoignage de la pureté de vos intentions? Et si vos mœurs sont bonnes, ajoutez-vous à la privation des vices, qui est peut-être aussi souvent l'effet de votre inclination que de votre vertu, les peines et les travaux qui sont nécessaires pour vous rendre capables de servir Dieu dans votre ministère? Vous adonnez-vous à l'étude? ne flattez-vous pas votre paresse par de fausses maximes qui se coulent insensiblement dans quelques esprits qui font profession d'une piété mal entendue, et qui leur persuade que la science n'est pas nécessaire, comme si ces paroles de l'apôtre étaient superflues : *Oportet esse potentem exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt, arguere.* Il faut que les ecclésiastiques soient savans et qu'ils soient capables de convaincre la fausseté des erreurs par la vérité de la doctrine. Mais enfin, de quelque profession que vous soyez, soit ecclésiastique, soit militaire, vous servez-vous pour votre salut et de la force de votre jeunesse et des avantages que vous donne votre condition? ou bien prenez-vous de la facilité pour vos débauches dans l'applaudissement que vous recevez dans les compagnies et dans la considération que vous tirez de votre qualité? Si cela est, saint Charles condamne, par l'ordre qu'il a mis à sa jeunesse, les désordres dont vous déshonorez la vôtre. *Lætare juvenis in adolescentia tua et scito quod pro his omnibus te adducet Deus in judicium.* Sache, dit l'Ecclésiaste, que Dieu te demandera compte de ta jeunesse, que tu auras employée dans les plaisirs. Saint Charles a employé la sienne dans les travaux et dans les peines. Saint Charles condamne donc tous ceux qui passent leur jeunesse dans les délices et dans les voluptés. »

Si, comme l'a dit La Rochefoucauld, « l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu, » jamais maxime, il faut en convenir, ne pourrait être mieux appliquée qu'au prélat libertin qui célèbre sur ce ton vraiment digne du sujet les vertus de Charles Borromée.

Ce panégyrique fut prononcé le 4 novembre 1646. On sait que Mazarin, à cette date, avait déjà pris ombrage des aumônes secrètes

que le coadjuteur répandait à profusion dans les basses classes pour se rendre populaire. Cela était revenu aux oreilles de ce dernier, qui s'en vengea dans le passage suivant, dont l'allusion est tout à fait transparente. En défendant le caractère purement pieux des aumônes de Charles Borromée, Retz cherchait à donner aux siennes une couleur toute semblable :

« Saint Charles vend son bien, il fonde des hôpitaux, il institue des colléges, il bâtit des séminaires, il nourrit tous les pauvres. On lui impose à crime ses charités. On se veut imaginer que sa douceur et ses aumônes sont des appâts qu'il sème pour gagner l'amitié des peuples. L'auteur de sa Vie nous apprend que la méchanceté passa à un excès de tout point étrange. On le soupçonna de reprendre les pensées ambitieuses des anciens archevêques de la maison des Visconti; on l'accusa même d'avoir des intelligences secrètes avec quelques princes d'Italie pour entreprendre sur l'état de Milan. Ses actions, toujours désintéressées, justifièrent absolument sa conduite. Sa vertu parut plus éclatante, après avoir été attaquée par le fer, par le feu, par les persécutions et par les calomnies... Et pour convaincre de tout point la méchanceté de ces âmes lâches et noires, qui expliquent pour l'ordinaire les bonnes actions en mauvais sens, la providence de Dieu permit qu'un peu de temps après ces persécutions, saint Charles trouva une occasion très belle et très éclatante de mépriser la vie et de la mépriser en un point qui prouva clairement qu'il ne l'avait jamais destinée à la grandeur humaine, mais seulement au service de Dieu. La peste ravagea avec furie la ville de Milan; il assista les malades de tout son bien, il les servit de sa propre personne et leur administra lui-même les sacremens. O mon Dieu, quand vous frappez les ouailles de ce fléau si funeste et si épouvantable, quelle consolation un pasteur, animé des justes sentimens de sa profession, peut-il prendre dans leurs malheurs que celle de les servir, de souffrir et de mourir avec elles! *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* Cela est de devoir, cela est de précepte, cela est d'obligation des plus indispensables. O mon Dieu, que le zèle, que le courage, que la charité de saint Charles nous comble de honte et de confusion. »

Quant au coadjuteur, loin d'être prêt à donner sa vie pour son troupeau, il ne songeait, lui, qu'à l'exploiter sans trêve et sans merci au profit de son ambition. Que de fois il transforma la chaire sacrée en tribune politique et ses sermons en pamphlets, comme les prédicateurs de la ligue! Tel de ses sermons, dont il ne nous reste plus que le titre, était une mazarinade. C'est là le côté le plus original du sermonnaire; il fut peut-être le seul homme du clergé, pendant la fronde, qui osa se servir en chaire d'une telle

arme. C'est ainsi qu'en 1648, dans son *Sermon de saint Louis*, il réclamait en faveur du clergé une exemption des subsides demandés par Mazarin, avec une audace qui sentait déjà la faction. « Depuis le martyre de saint Thomas de Cantorbery, s'écriait-il, mort et canonisé pour la conservation des biens temporels de l'église, c'est une impiété que de ne pas les mettre au rang des choses sacrées. » Une année après, en pleine fronde, tout autre est son langage, tout autre sa conduite. Il propose au parlement de s'emparer, non-seulement de la vaisselle d'argent des particuliers pour en faire de la monnaie et pour lever des gens de guerre, mais encore des vases sacrés des églises, « qui ne pouvaient être mieux employés, disait-il, que pour la défense de la chose publique. » Le même jour (25 janvier 1649), pour donner du cœur aux Parisiens qu'avait plongés dans l'épouvante l'approche du vainqueur de Lens avec une armée, il montait en chaire. C'était la fête de la Conversion de saint Paul, et loin de prêcher, à l'exemple de l'apôtre, le respect dû aux puissances, il s'éleva avec force contre Mazarin. « Il ne faut pas souffrir, pour la gloire de Dieu, s'écria-t-il, qu'un étranger, un Italien, enlève le roi hors de Paris et mette l'état tout en feu (1). » L'église regorgeait de monde, et Retz comptait parmi ses auditeurs le prince de Conti et Mme de Longueville (2). Une relation inédite assure que, si « la foule fut grande, l'édification fut fort petite (3). » — « Ce qui scandalisa davantage tous les bons Français, ajoute-t-elle, fut de voir ce prélat... prêcher une doctrine bien contraire à celle de ce grand apôtre, lequel avait tant de respect pour les puissances temporelles, qu'il voulait qu'il leur fût obéi, fussent-elles déréglées et dissolues. »

Une autre fois, à la fin du blocus de Paris, il attaqua Mazarin avec véhémence du haut de la chaire; mais il y eut un tel frémissement de désapprobation dans l'auditoire, que l'orateur resta court et fit semblant de s'évanouir pour se tirer de ce mauvais pas (4). Malheureusement il ne nous est resté dans leur entier aucune de ces harangues frondeuses, dont l'éloquence, à coup sûr, devait être bien autrement franche et sincère que celle de sermons roulant uniquement sur un sujet de piété, ou même que celle des pamphlets écrits à froid par Retz dans le silence du cabinet.

Les murmures que soulevaient de temps à autre les sermons révolutionnaires du coadjuteur, ainsi que le constatent les mémoires

(1) *Journal inédit d'un Parisien pendant la fronde*, Bibl. nat., et *Journal du président d'Ormesson*, t. Ier, p. 642.

(2) *Journal inédit de Dubuisson-Aubenay*, à la date du 25 janvier 1649.

(3) *Journal d'un Parisien.*

(4) *Mémoires de la duchesse de Nemours.*

de l'époque, nous prouvent à quel point ils choquaient les hommes d'ordre et les esprits sincèrement religieux. On peut se figurer de quel douloureux étonnement furent saisis les auditeurs de Retz, qui avaient eu la naïveté de croire à la sincérité de ses pratiques extérieures jusqu'en 1648, lorsque pour la première fois éclatèrent, comme un coup de foudre du haut de la chaire sacrée, ses prédications factieuses. Plus d'une fois, Mazarin s'émut de cette guerre inusitée depuis l'époque de la ligue, et, pour y répondre avec les mêmes armes, il fit attaquer les frondeurs en pleine chaire par Claude de Lingendes et par le père Faure, cordelier, qui, l'un et l'autre, étaient des prédicateurs fort en renom. Un jour, c'était au mois de mars 1649, pendant le siége de Paris, Lingendes, sous des noms et des images bibliques, ne craignit pas de tancer les Parisiens en pleine révolte; il fit un portrait d'Absalon, dans lequel le duc de Beaufort, « ce Roi des Halles aux longs cheveux, » crut se reconnaître, ce qu'il ne pardonna pas à l'orateur (1). Rien ne prouve toutefois que Lingendes ait fait la moindre allusion au coadjuteur.

Tel était l'indigne élève du vénérable Vincent de Paul. Comme on le voit, il avait peu profité de ses leçons. Si jamais, vers la fin de sa vie, il s'est converti au christianisme, comme on l'a prétendu un peu naïvement, il faut convenir que ce serait un étrange miracle.

Assurément un tel personnage ne pourrait inspirer qu'un sentiment d'effroi, mêlé de mépris et d'horreur, s'il était permis d'oublier un seul instant qu'il ne fut prêtre qu'à son corps défendant. En toute justice, il ne faut voir dans le cardinal de Retz qu'un gentilhomme victime des préjugés de son temps, du despotisme paternel, d'une aveugle ambition de famille. Ce prêtre malgré lui, qui eut de si grands défauts et de si grands vices, n'était pas si noir au fond qu'on se le pourrait imaginer. Bien que, dans le domaine politique, et pour satisfaire son ambition démesurée, il fût toujours prêt, ainsi qu'il le dit lui-même, *à faire le bien ou le mal*, il avait des vertus de cœur et des dons d'esprit si rares qu'il serait injuste de ne pas les faire entrer dans la balance. Ce qui peut sembler surprenant, c'est que les contemporains de Retz, amis et ennemis, n'aient eu qu'une seule voix pour reconnaître en lui de hautes qualités qui, à leurs yeux, dominent même ses plus grands vices. Écoutons-les, rien ne nous instruira mieux que leur témoignage : « Il avait beaucoup d'esprit et de savoir, dit Mme de Motteville, et, outre cela, un grand cœur et de la grandeur d'âme. » — « Ce cœur que rien ne peut vaincre, écrivait l'honnête et véridique Patru au cardinal, au moment où celui-ci revenait d'exil, cette bonté qu'on

(1) *Les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*, par M. Jacquinet.

ne peut assez admirer, tous ces dons précieux dont le ciel vous a si heureusement comblé, me donnèrent à vous. Ce n'est ni votre pourpre, ni la splendeur de votre maison, c'est quelque chose de plus grand, c'est vous-même, c'est votre vertu qui m'attache, et ces liens ne peuvent se rompre qu'on ne perde ou la vie ou la raison. »

Bien avant la fronde, le coadjuteur était devenu le protecteur, l'idole et l'ami des beaux esprits du temps, de Chapelain, de Balzac, de Ménage, de Sarasin, d'Adrien de Valois et de beaucoup d'autres. Scarron lui dédiait en ces termes son *Roman comique : « Au coadjuteur, c'est tout dire.* » Qui ne connaît le portrait qu'a laissé de lui La Rochefoucauld, son ennemi intime? « Le cardinal de Retz a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, » dit-il en débutant; puis il ajoute : « Il a plus d'ostentation que de vraie grandeur, l'humeur facile, de la docilité et de la faiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis. » Longtemps après la mort de Retz, Bossuet, qui n'osait prononcer son nom du haut de la chaire sacrée de peur de déplaire à la cour, le désignait dans les termes suivans à ses auditeurs, sans qu'un seul d'entre eux pût s'y méprendre : « Puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs; cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'état, d'un caractère si haut qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi? » Il le qualifiait en même temps de *ferme génie* bien avant la publication des *Mémoires,* car il savait à quoi s'en tenir sur le génie de Retz, par plusieurs contemporains qui l'avaient vu de près, dans l'intimité, par la princesse palatine Anne de Gonzague et par le grand Condé. Ce qui dominait dans Retz, c'était sa science profonde des hommes en temps de révolution, son art merveilleux de les soulever, de s'en emparer, de les rallier à ses intérêts et à sa cause, ou de les enlacer et de les vaincre lorsqu'ils devenaient ses adversaires; son aptitude surprenante à tourner les difficultés et à les surmonter, ou à susciter des obstacles sans cesse renaissans à ses ennemis. Jamais homme ne poussa plus loin dans une intrigue la fécondité des inventions et des combinaisons, et ce n'est pas trop se risquer que de prétendre que Mazarin eût cent fois succombé sous les embûches du coadjuteur, s'il n'eût trouvé dans le cœur de la reine un point d'appui inébranlable.

Lenet, le confident et le conseiller du grand Condé, qui avait toutes les raisons du monde pour détester le cardinal de Retz et ne pas rendre justice à son mérite, déclare dans ses Mémoires « qu'en lui seul résidait toute l'autorité de la fronde, par la supériorité de son *génie* sur tous ceux qui la composaient. » Et l'ennemie mortelle de

Retz (à qui elle avait à reprocher l'emprisonnement de son père), la duchesse de Nemours, est forcée d'avouer que « son esprit est assez pénétrant et d'une étendue assez vaste; » mais elle ajoute, ce qui est un point de vue assez juste : « qu'il ne pouvait trouver que dans les aventures extraordinaires de quoi remplir ses idées vastes et satisfaire toute l'étendue de son imagination. » Enfin elle dit malicieusement « qu'il ne trompait jamais que dans les occasions qui pouvaient lui être d'une grande utilité. » C'était un point de caractère commun entre lui et Richelieu, duquel Retz lui-même nous a dit « qu'il allait au bien ou par inclination, ou par bon sens, toutes les fois que son intérêt ne le portait point au mal, qu'il connaissait parfaitement quand il le faisait. »

On sait avec quels accens émus Mme de Sévigné apprit à Bussy-Rabutin la mort de son vieil ami : « Plaignez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il était aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. J'étais son amie depuis trente ans et je n'avais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé plus que personne du monde. » N'oublions pas enfin que Retz était l'ami des hommes les plus respectables de son temps, entre autres de l'abbé de Rancé, de Vialart, l'évêque de Châlons, et des plus grands solitaires de Port-Royal, des Nicole et des Antoine Arnauld. Grouper de tels témoignages nous a paru indispensable pour donner plus de vérité au portrait, pour mettre plus en évidence les oppositions et les contrastes de cette physionomie si profondément originale, la plus étrange qui fut jamais. Ne soyons pas plus sévères que les contemporains de Retz et sachons voir les choses au point de vue de son siècle. N'est-il pas naturel que tous ceux qui avaient lutté contre Mazarin, que ces âmes intrépides et fières qui n'avaient supporté le joug qu'en frémissant, aient nourri une constante sympathie pour le chef de la fronde proscrit et persécuté, qu'elles aient eu pour lui une indulgence poussée jusqu'à la faiblesse? Nous sommes si naturellement enclins à couvrir les fautes de ceux qui ont combattu et souffert avec nous pour la même cause! Les *Mémoires* de Retz ne portent-ils pas eux-mêmes témoignage de ce qu'il y a de juste et de vrai dans plusieurs des jugemens que nous venons de citer? Rappelons-nous avec quelle force il s'élève contre les tristes conclusions de l'auteur des *Maximes*, contre sa morale égoïste. C'est que Retz a l'âme plus haute que La Rochefoucauld et qu'il n'admet pas comme lui que l'intérêt soit le seul mobile de nos actions. Si trop souvent il met en pratique la morale de La Rochefoucauld, il reconnaît du moins, c'est une justice à lui rendre, qu'il n'est pas vrai d'en faire une applica-

tion générale, que toutes les actions de l'homme ne sont pas entachées d'égoïsme, qu'elles s'inspirent parfois de sentimens plus nobles et plus élevés. Personne dans le vice ne conserva plus de respect que Retz pour la vertu. Voyez comme il s'incline avec vénération devant les plus respectables figures de son siècle, devant les Vincent de Paul et les Mathieu Molé! Ce politique si pervers, si corrompu et si corrupteur, a conservé au fond de son âme une notion très nette et très vive du bien et du mal; il en saisit, il en peint toutes les nuances avec le coup d'œil du plus exercé des moralistes. En proie à d'irrésistibles passions qui le poussent même jusqu'au crime, comme un Italien du temps de Machiavel, il est incapable d'une action basse et honteuse. A défaut de vertu, il a de l'honneur, un sentiment très haut de sa dignité de gentilhomme, un courage poussé jusqu'à la témérité. « Il n'est pas moins vaillant que M. le prince, » nous dit Tallemant des Réaux, qui ne se laisse pas facilement duper, et certes Condé en savait quelque chose, lui qui fut un jour obligé de céder le *pavé de Paris* à l'intrépide coadjuteur. Retz aime ce qui est héroïque et grand, et ce n'est pas en vain qu'il appartient à la génération de Richelieu, de Bossuet, de Condé et du grand Corneille.

C'est dans la haute et mâle société où il a vécu depuis son enfance, c'est à l'hôtel de Rambouillet, c'est parmi les hommes de fer qui, au péril de leur vie, ont conspiré et combattu sans paix ni trêve contre Richelieu, qu'il s'est pénétré des maximes de l'héroïsme chevaleresque dont il se fait gloire. « C'est un esprit romanesque, toujours en quête d'aventures extraordinaires, » dit la duchesse de Nemours. Cette passion, il la partage avec nombre de seigneurs et de dames de son époque, grands lecteurs de romans, comme on sait, aimant par-dessus tout la galanterie, la renommée et la gloire. C'est la passion dominante du prince de Condé, de Mme de Longueville, du duc de Guise et de tant d'autres; elle gagne même, à un certain moment, La Rochefoucauld, le plus froid des hommes, ainsi qu'il l'avoue dans ses *Mémoires*. Cette direction, cette tendance d'esprit, maintient Retz à une certaine hauteur et l'empêche de tomber trop bas. Il ne faut pas demander à ces héros et à ces demi-dieux de pratiquer la morale vulgaire; ils se croient trop au-dessus des faibles mortels pour se soumettre à leurs lois et à leurs conventions sociales; pour eux, l'indignité des moyens disparaît devant la grandeur du but, les fautes et les crimes sont éclipsés par l'éclat de la naissance et par la pompe du triomphe. L'enivrement de leurs passions sans frein les entraîne aux derniers excès, et alors malheur à qui leur résiste. Souvenez-vous des massacres et de l'incendie de l'Hôtel de Ville froidement et secrète-

ment ordonnés par Condé pour venir à bout d'une poignée de bourgeois qui ont eu l'audace de lui tenir tête. Sous une exquise politesse, sous les plus séduisans dehors, certains grands seigneu du temps de Louis XIII, qui ont bravé la tyrannie de Richelieu, ont gardé toute la férocité du moyen âge et des guerres de religion. A côté d'instincts tout à fait semblables, qui lui sont d'autant plus naturels qu'il est resté Italien par le caractère, Retz, si Français d'esprit et de cœur, a une noblesse innée que l'on ne trouve certainement pas dans Mazarin. Il n'a rien de vénal comme celui-ci, et, s'il fût arrivé à la tête des affaires, il est certain qu'il n'eût pas détourné un denier du trésor public, dans lequel Mazarin ne se fit aucun scrupule de puiser secrètement, à son profit, plus de 60 millions de livres. Nul n'a parlé en termes plus nobles, plus élevés que Retz du génie de Richelieu, de l'héroïsme de Condé, de l'impassible fermeté de Mathieu Molé, des qualités des grands hommes de son temps, lors même qu'ils étaient ses plus mortels ennemis. Son ambition, noble ambition déçue, eût été de jouer un rôle intermédiaire entre Richelieu et Mazarin, en évitant le trop de dureté du premier et le trop de faiblesse du second, en pratiquant leur politique extérieure avec les mêmes vues et la même grandeur, mais en respectant et même en élargissant à l'intérieur le peu de libertés dont jouissait alors la France. Si Retz, dans ses *Mémoires*, n'a pas été le plus insigne des imposteurs, il faut reconnaître qu'il eut, dans une certaine mesure, l'instinct du bien public, de l'utilité des contre-poids nécessaires à l'autorité royale.

Pour quiconque sait avec quelle supériorité Retz, dans ses dernières années, conduisit à bonne fin les difficiles missions que lui confia Louis XIV auprès de la cour de Rome, il ne saurait être douteux qu'il eût fait un excellent ministre des affaires étrangères.

Ajoutez qu'il était grand, généreux, profondément dévoué à ses amis, avec lesquels il ne cessa jamais de partager sa bourse, qu'en plus d'une occasion, pour ne pas abandonner leurs intérêts, il refusa de traiter avec la cour, et qu'il ne voulut pas être compris sans eux dans un accommodement dont lui seul eût recueilli tous les avantages. Cette fidélité à toute épreuve, il ne cessa de même de la garder à ses complices, ce qui est l'une des qualités les plus essentielles d'un conspirateur. Aussi, dans la disgrâce comme dans la bonne fortune, fut-il entouré des plus sincères dévoûmens, des amitiés les plus tendres. Malgré les scandales, les fautes et les crimes dont sa vie fut souillée, nul homme de son temps ne se trouva déshonoré d'être son ami. A son retour d'exil, il fut recherché, applaudi, fêté par tout ce que Paris et la cour comptaient encore d'hommes illustres, de grands seigneurs, de femmes d'esprit

qui, dans leur jeunesse, avaient plus ou moins participé à la fronde, et qui étaient charmés à la fois de revoir le plus redoutable adversaire de Mazarin et d'entendre les récits de ce merveilleux causeur. Et puis n'est-il pas malheureusement vrai que l'esprit à un si haut degré, que la naissance et la position sociale peuvent tenir lieu parfois de toute vertu? Si l'on pouvait en douter, que l'on se rappelle avec quel enthousiasme, avec quels transports fut accueilli le prince de Talleyrand au sein de l'Académie des Sciences morales et politiques, lorsqu'il y prononça l'éloge de Reinhart. Le même accueil y eût été réservé sans aucun doute à l'illustre auteur des *Mémoires*, s'il eût vécu de notre temps. Tel était le cardinal de Retz au moral, incroyable assemblage de vices, de défauts et de qualités.

Tallemant des Réaux a laissé de lui, au physique, un portrait dont tout le monde se souvient. C'était « un petit homme noir, » myope, « mal fait, laid et maladroit de ses mains à toutes choses, » au point « qu'il ne savait pas se boutonner. » « La soutane lui venait mieux que l'épée, sinon pour son humeur, au moins pour son corps... Il y avait quelque chose de fier dans son visage. » « Il me disait, ajoute l'impitoyable chroniqueur, qui l'avait beaucoup connu, que, s'il eût été d'épée, il eût fort aimé à être brave (à se vêtir avec recherche) et qu'il aurait fait grande dépense en habits; je souriais, car, fait comme il est, il n'en eût été que plus mal, et je pense que ç'aurait été un terrible danseur et un terrible homme de cheval. » Voici comment la duchesse de Nemours complète ce portrait : « Il se piquait généralement de tout ce qui ne pouvait lui convenir, » même « de galanterie, quoique assez mal fait, et de valeur, quoiqu'il fût prêtre. » Elle ajoute qu'il aimait fort à se déguiser en cavalier, à porter un chapeau à plumes blanches qui flottaient au vent, « ce qui était fort ridicule à un homme qui avait les jambes tortues. » Guy Joly, qui, pendant la fronde, accompagnait notre héros dans ses expéditons nocturnes, nous le montre « paré d'habits fort riches, fort galans, extraordinairement magnifiques, qu'il portait le jour aussi bien que la nuit... et dont on se moquait dans le monde. »

Tel était le personnage en pied, vu d'ensemble, avec son petit côté ridicule, qu'il faisait bien vite oublier, surtout auprès des femmes, par sa galante politesse, par son enjouement et son incomparable esprit; mais cette esquisse ne peut suffire pour nous donner une idée des traits de son visage et du caractère de sa physionomie. Il faut pour cela avoir sous les yeux les portraits gravés du temps qui offrent le plus de garantie pour la ressemblance. Peu d'années avant la fronde, Philippe de Champagne a peint un por-

trait du coadjuteur, aujourd'hui perdu, mais qui a été fidèlement reproduit au burin et à l'eau-forte par Morin. C'est celui d'un bon ecclésiastique qui n'a jamais fait parler de lui, sans flamme, sans passion, à l'œil sans vivacité, à la lèvre molle, tombante, à la physionomie dénuée d'intelligence et d'esprit. Évidemment le caractère du personnage n'a pas été compris par l'artiste; il n'a pas su percer le masque de Paul de Gondi, lorsque celui-ci a posé devant lui. Philippe de Champagne, le peintre ascétique, grave et froid des solitaires de Port-Royal, n'était pas fait pour comprendre la nature singulièrement inquiète et turbulente du coadjuteur.

Combien, en revanche, est plus vivant et plus vrai le portrait gravé par Robert Nanteuil en 1650, et comme on reconnaît bien là le chef de la fronde! Pour le saisir dans tout son beau, dans son lumineux éclat, il faut l'examiner sur une épreuve de premier ordre, aux estampes de la Bibliothèque nationale ou dans la collection de quelque riche amateur. Seules ces épreuves du premier état, qui sont d'une extrême rareté, peuvent nous donner une idée de cette singulière physionomie. La figure n'a rien de français; on sent qu'on est en présence d'une nature toute méridionale, italienne, telle qu'on en voit parmi les bustes des maîtres florentins de la renaissance. Les traits sont brouillés et d'une irrégularité impossible à décrire; le nez en l'air est coupé à sa base par de larges méplats; les pommettes sont trop en saillie, les lèvres trop lourdes, le bas de la tête est trop étroit. Tous ces traits forment un ensemble peu plastique. Et pourtant les yeux sont si beaux, pensifs et spirituels, si pleins d'un feu intérieur, la lèvre, bien que très sensuelle, est si malicieusement relevée dans les coins, le nez si impertinent et si audacieux, le front, large, puissant, divisé en deux lobes, si bien conformé, que l'on oublie cette laideur pour admirer le grand air du personnage et tout ce que sa physionomie exprime à la fois d'intelligence, de finesse, d'énergie, de résolution contenue. Ajoutez que Retz avait les plus belles dents du monde, et que ses dents, ainsi que ses yeux, attirèrent l'attention d'Anne d'Autriche, un jour qu'il se trouvait en conférence avec elle dans le petit oratoire du Louvre. C'est lui qui le dit du moins, tout en reconnaissant de bonne grâce qu'il était fort laid. Comment s'imaginer qu'un homme si disgracié ait obtenu de si brillans succès parmi les plus belles et les plus grandes dames de son temps? qu'il ait pu tour à tour inscrire sur sa liste la princesse de Guémené, la maréchale de La Meilleraye, la duchesse de Brissac, Mme de Pommereux, Mlle de Chevreuse, de la maison de Lorraine, Anne de Gonzague, la célèbre princesse palatine et tant d'autres femmes du plus grand monde? C'est que ce petit homme, si peu favorisé du côté du corps, était

merveilleusement doué du côté de l'esprit; c'est qu'il savait jouer ses rôles galans avec un art irrésistible et une passion qui était bien loin de son cœur; c'est qu'on ne vit jamais un plus aimable démon. Il n'avait rien des héros de roman et ne perdait guère son temps à soupirer pour des beautés vertueuses. Pour peu que la place offrît de résistance, il ne s'amusait pas à en faire le siége. Un jour cependant, ses surprenantes bonnes fortunes lui tournèrent si bien la tête qu'il eut la folle pensée de supplanter Mazarin et de faire oublier Buckingham. Il mettait d'ailleurs tant de soins à cacher ses désordres, et la fortune le favorisa si bien dans toutes ses entreprises, qu'il ne fut jamais victime d'un éclat scandaleux. Avait-il à craindre d'être surpris à l'improviste par un mari ou par un père de famille absent? Déguisé en cavalier, il se faisait escorter la nuit par deux carrosses qui, destinés à barrer les deux extrémités des rues où l'appelaient ses rendez-vous, étaient pleins d'hommes armés de poignards et de mousquetons.

Le plus piquant, c'est qu'au milieu de cette existence débordée, il donnait à entendre à ses diocésains que, pour la continence, il méritait d'être mis à côté de Scipion et de Bayard. A ce propos, il se plaisait à conter l'histoire de cette jeune épinglière de quatorze ans, d'une beauté surprenante, qu'une misérable femme lui avait livrée pour 150 pistoles, et dont, à l'en croire, il aurait respecté la vertu en se laissant toucher par ses larmes. Ou bien encore il se vantait d'avoir échappé sain et sauf aux séductions de quelques « belles et coquettes » religieuses du couvent de la *Conception*, lors d'une retraite qu'il leur prêcha et qui dura six semaines. « Cette conduite, nous dit-il, donna un merveilleux lustre à ma chasteté. » Mais « je crois, poursuit-il, que les leçons que je recevais tous les soirs de Mme de Pommereux la fortifiaient beaucoup pour le lendemain. »

R. CHANTELAUZE.

TROIS MOIS DE VOYAGE

DANS

LE PAYS BASQUE

III[1].

LA VIZCAYE.

I.

De lointains souvenirs de richesse et de gloire, un nom illustre dans les vieilles chroniques, les tronçons épars d'une ancienne enceinte; au centre, une grande place entourée d'arcades, dix rues y convergeant disposées en étoile, des palais déserts; comme monument, une église gothique sombre, humide et froide autant qu'un tombeau, adossée au mur d'enceinte dont elle faisait partie autrefois avec son promenoir extérieur, ses meurtrières et ses créneaux, — telle est Orduña, une ville morte. Sentinelle avancée du Señorio, longtemps elle eut l'honneur de repousser les attaques incessantes des envahisseurs; mais la fondation de Bilbao devait lui être fatale : plusieurs incendies désastreux, comme ceux qui éclataient dans les villes du moyen âge, précipitèrent sa décadence. Après la guerre de 1833, au mépris des *fueros*, la ligne des douanes fut reculée jusqu'à la frontière, même le commerce de transit, qui se faisait encore par le chemin royal, disparut lors de la construction de la voie ferrée de Tudela à Bilbao : ce fut pour Orduña le dernier coup. L'antique cité repose au fond d'un cirque immense, et les

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 15 mars.

cimes qui l'entourent sont si élevées, leurs flancs si abrupts, que le train pour l'atteindre est obligé de faire vers la gauche un grand détour de 15 kilomètres. Au-delà d'Orduña, la voie continue à descendre presque en ligne droite, à travers des champs divisés par des haies vives de rosiers sauvages et de mûriers en fleurs; puis défilent au galop de la locomotive des villages fameux dans l'histoire de Vizcaye : Luyando, où se trouvait l'arbre Malato, limite extrême de la province; Arrigorriága, témoin d'une grande victoire remportée au IXe siècle sur les Castillans. Des villas isolées pointent dans la campagne et révèlent le voisinage d'une grande ville; par malheur beaucoup ont été pillées et incendiées : on reconnaît là les traces de l'armée carliste.

J'arrivai à Bilbao dans les derniers jours de juin; la chaleur commençait à devenir désagréable. Depuis plus de deux mois déjà je parcourais les campagnes de l'intérieur; d'autre part, la côte cantabrique m'était recommandée comme le but d'excursion le plus charmant du monde. Ma résolution fut bientôt prise, et, sans même me donner le temps de visiter la ville, je me dirigeai vers le nord. J'allais à pied, l'unique manière profitable de voyager, de bonnes cartes dans les poches, car mon intention n'était pas de suivre toujours les chemins tracés. C'est ainsi que, dans le courant de la première journée, non loin de la petite ville de Munguia, j'aperçus, entourées d'épaisses futaies de chênes et de châtaigniers, les ruines du château de Butron. Vers le milieu du XIIIe siècle, à la suite d'une discussion futile qui s'était élevée pendant une cérémonie religieuse, la guerre civile éclata dans le pays basque, et toute la noblesse se partagea en deux camps : *gamboinos* et *oñecinos*. Comme les guelfes et les gibelins, ils arborèrent des couleurs, les uns le noir, les autres le blanc, et désormais il n'y eut plus de réunion publique, quel qu'en fût l'objet, fête, noce ou enterrement, qui ne servît de prétexte à des conflits où le sang coulait à flots. Vainement les rois de Castille, avec l'aide des corregidors et des villes, voulurent-ils intervenir; vainement don Enrique IV donna-t-il l'ordre de démanteler tous les châteaux-forts du pays avec défense de les relever en pierres de taille à partir du premier étage; vainement les plus dangereux des perturbateurs furent-ils saisis et déportés à l'autre bout de la Péninsule dans des villes voisines des Mores, où ils pouvaient satisfaire à loisir leurs instincts batailleurs : ces guerres, suite ininterrompue de sacs, d'incendies, de massacres, durèrent jusqu'à la fin du XVe siècle, et il fallut la forte main d'Isabelle la Catholique pour y mettre un terme. Les Gomez de Butron étaient les principaux chefs du parti *oñecino*. Leur repaire s'élevait sur une hauteur escarpée, à proximité de la rivière de Plencia, dont les eaux, par un tunnel habilement creusé sous la montagne,

alimentaient les fossés du donjon. Rabaissé comme tous les autres, sur l'ordre du roi de Castille, le château de Butron a depuis longtemps perdu ses hôtes seigneuriaux : de vrais arbres, poussés au hasard dans l'épaisseur des murs, disjoignent lentement les pierres sous l'effort de leurs racines, et les paysans voisins s'y viennent fournir de moellons comme dans une carrière; un pauvre cultivateur occupe un coin du premier étage avec sa famille, l'immense salle du bas lui sert à loger ses bestiaux. Le brave homme avait voulu me faire lui-même l'honneur de ses ruines, et il me racontait à sa façon les terribles événemens dont elles avaient été les témoins. Il est une tour, la mieux conservée, dominant à droite un ravin profond; un jour, serré de près par ses deux mortels ennemis, les seigneurs de Villela et de Avendaño, le châtelain de Butron avait dû se retirer dans sa forteresse; le siége traînait en longueur et la garnison, à bout de vivres, allait être forcée de se rendre, quand un écuyer, apparaissant entre les créneaux de la tour, imagina de jeter par petites poignées aux pigeons et aux volatiles qui picoraient dans le ravin les dernières mesures de blé qui restaient. A cette vue, le découragement s'empara des assiégeans : de vive force le château était imprenable; croyant que ses défenseurs avaient des provisions en abondance, ils se décidèrent à lever le blocus. De fait, la tour et le ravin sont encore là ; mais quoi, l'histoire ancienne ne cite-t-elle pas mille ruses analogues, celle des Romains entre autres qui, assiégés dans le Capitole et réduits aux dernières extrémités, jetèrent, pour tromper les Gaulois, des pains de froment par-dessus les murs? Assurément mon homme ne connaissait même de nom ni les Romains ni Tite-Live. Par quel prodige le même récit se retrouvait-il à une pareille distance, et qui expliquera jamais cette diffusion des fables et des légendes qui établit entre les esprits des époques et des races les plus diverses une sorte de parenté?

Le pays autour de Butron est complétement inhabité. Fort à propos une petite servante ramenait une paire de bœufs du pâturage; sur quelques mots du maître que je ne compris pas, elle laissa là ses bêtes, et d'un pas égal, silencieux et rapide, elle se mit à marcher devant moi. C'était une enfant de douze à treize ans, les cheveux emmêlés, les yeux farouches, les pieds enveloppés de chiffons de laine, robe courte et jambes nues. Nous cheminions au milieu des bois et des broussailles. Au bout d'une heure, nous arrivâmes en vue de la grande route, la petite sauvage m'indiqua du geste la direction que je devais prendre, puis disparut comme un trait. Les montagnes s'étendaient devant moi uniformes de teinte et d'aspect; pourtant, à mesure que j'avançais, elles semblaient s'aplanir : la rivière que la chaussée côtoie et quitte tour à tour roulait plus forte entre ses rives élargies; une brise plus vive et plus fraîche

apportait avec elle les senteurs salines de la mer. Enfin Plencia m'apparut. Étais-je encore en Vizcaye, au nord de la Péninsule ibérique, ou quelque charme magique ne m'avait-il pas transporté soudain en plein pays d'Italie, aux bords du golfe de Naples? Située sur une étroite langue de terre qui s'avance dans l'Océan, la ville littéralement baigne au milieu des flots. Précisément ce soir-là le soleil à son coucher colorait l'horizon de belles teintes rouges dont le reflet changeant prenait en écharpe les quais du port et les eaux tranquilles de la baie : sur ce fond lumineux, le vieux pont de pierre qui relie la ville à la rive gauche et franchit en neuf bonds l'embouchure de la rivière dessinait en noir ses arches inégales; l'air avait cette clarté diffuse qu'on retrouve dans certaines marines de Claude Lorrain, et, pour aider à l'illusion, tout le long de la route à gauche, les vignes disposées en treilles et soutenues par des piliers de pierre, selon la mode italienne, mettaient des portiques de verdure au pied des collines qui descendaient en pente douce jusqu'au bord de l'eau.

En dépit de sa position, Plencia ne compte pas un seul pêcheur, sa rade même est sans mouvement ou, pour mieux dire, abandonnée. Cela tient aux bancs de sable qui se forment à l'embouchure de la rivière et qui, par le gros temps, rendent très périlleux le passage de la barre. Pourtant elle eut ses beaux jours, alors que son pavillon était connu sur toutes les mers, et qu'elle adoptait comme armes parlantes un navire voguant à pleines voiles; encore en 1780 elle ne possédait pas moins de cent cinquante bâtimens de commerce qui trafiquaient avec les contrées les plus reculées du monde. De nos jours, elle soutient une école de marine d'où sortent d'excellens sujets; elle est fort propre à l'intérieur, et ses maisons bourgeoises, la plupart accompagnées d'un jardin, lui donnent même un air assez coquet.

De Plencia à Bermeo, il n'existe aucune route que les sentiers tracés par les gens du pays. Les montagnes en cet endroit sont âpres et arides, couvertes d'une végétation rabougrie qu'interrompt çà et là l'ossature de la roche mise à nu par les pluies; en revanche, dans chaque pli de terrain, à Lemoniz, à Baquio, partout où quelque petit cours d'eau, sorti des flancs de la chaîne, a pu se creuser un lit pour venir au bout de la plage rejoindre la mer et s'y perdre, un gentil village apparaît à demi caché dans un berceau de verdure. Saluez en passant, à la cime d'un pic aigu affouillé par les vagues, l'ermitage vénéré de San-Juan de Gastelugache, autrefois forteresse imprenable, gravissez bravement, c'est l'affaire de deux ou trois heures, la haute croupe du mont Machichaco, le plus pelé de tous, le plus ardu, maussade comme son nom; arrêtez-vous alors; devant le spectacle qui s'offre à vous, toute fatigue est bien vite

oubliée. A gauche et à droite, séparées par le prolongement de la montagne, s'étendent, vastes et tranquilles, les deux baies de Baquio et de Bermeo; le village ne se voit plus, mais en bas de la pente on pourrait presque compter, penchées sur les flots, toutes les maisons de la ville, et dans le fond, à l'horizon, entre le bleu laiteux du ciel et le bleu plus mat de l'Océan, la flottille des pêcheurs, comme un vol de mouettes, ses ailes blanches déployées, cingle vers la haute mer.

Bermeo est né de la mer et en a toujours vécu; toute son histoire, son passé, son présent, tient dans l'espace de quelques mètres, de l'étroite presqu'île à la naissance du môle qui forment les deux bras du port. D'un côté s'élève la vieille église de Santa-Eufemia, une de celles appelées *juraderas*, parce que le nouveau señor de Vizcaye, à son avénement, était tenu d'y jurer solennellement le maintien des *fueros;* en face, à l'autre bout, dominant toute la baie, une tour carrée qui, mieux encore que les deux sœurs jumelles de Grenade, mériterait le titre de *bermeja*, tant les siècles et les chauds baisers du soleil ont laissé sur ses pierres une couleur vermeille. Elle appartint à la famille du poète Alonso de Ercilla, le chantre et le héros de la guerre du Chili, l'auteur de *la Araucana.* Enfin, entre l'église et la tour, avec leurs balcons de bois et leurs toits en auvent, les maisons de pêcheurs se poussent et se pressent comme pour se rapprocher encore de la mer. J'aimais, le matin, pendant que les barques étaient amarrées et que les hommes se reposaient des durs labeurs de la veille, me promener longuement sur le port; de grands filets séchaient appendus aux murs des maisons, des marmots de quatre ou cinq ans préparaient pour leurs pères l'appât qui devait servir à la pêche prochaine : armés chacun d'un gros caillou, il fallait les voir, sur les pierres des parapets, piler consciencieusement des sardines fraîches jusqu'à les réduire en une bouillie rougeâtre qu'ils déposaient dans des seaux de bois placés à côté d'eux. Et pendant ce temps les grands-pères, ceux à qui leur âge et leurs infirmités ne permettaient plus de prendre la mer, fatigués dès le point du jour de cette oisiveté inaccoutumée, venaient s'asseoir les uns après les autres au pied de la tour d'Ercilla. Les bras croisés sur la poitrine, sans mot dire, une courte pipe de terre noire serrée entre les dents, ils restaient là des heures entières, sondant des yeux l'élément perfide auquel ils avaient tant de fois disputé leur vie et dont ils regrettaient pourtant l'agitation incessante et les fureurs démesurées.

Mais c'est le soir surtout que l'aspect du port devient intéressant. Toutes les barques sont parties avec la marée, depuis les grands bateaux montés par seize hommes jusqu'aux petits canots où le père et les deux fils aînés suffisent à faire la manœuvre. Vers sept heures

arrivent cinq ou six personnes, portant chapeau et redingote : ce sont les fabricans de conserves et d'*escabeche* (poisson mariné), puis des femmes, leur journée finie, les enfans sortis de l'école. On va procéder à la vente du poisson. Les pêcheurs de Bermeo, comme de plusieurs autres points de la côte, forment de temps immémorial une confrérie ayant à sa tête un administrateur et une junte syndicale. L'exercice de la pêche est lui-même réglé par un certain nombre de patrons choisis à l'élection : au cas où la mer est trop forte, la barque *señora* lève une rame en l'air, et personne après ce signal n'a le droit de sortir du port sous peine d'une forte amende. Chaque jour l'administrateur de la confrérie s'occupe de la vente du poisson, qui a lieu en commun aux enchères publiques : sur le produit on prélève une certaine part destinée au fonds de réserve de la société; le reste est divisé entre les équipages proportionnellement à la quantité de poisson que chacun a rapporté et au prix moyen qu'a atteint la vente. Parfois, à cause des mauvais temps si fréquens sur cette mer rageuse, les barques ne peuvent sortir de plusieurs jours, et les pauvres marins se trouveraient en grand embarras si la confrérie ne les secourait par une répartition d'argent extraordinaire, dite *partage de miséricorde :* à cela sert le fonds de réserve; on pourvoit également à la subsistance des marins devenus vieux ou infirmes ainsi que des veuves et des enfans de ceux qui ont péri sur les flots.

La vente a lieu dans une grande salle située au derrière de la maison de l'association dont la façade donne sur le port : cette salle est entourée en forme de fer à cheval par des stalles de bois disposées en gradins; dans le fond se voit une table, au milieu une grande machine ronde, représentant assez bien un calorifère, mais percée tout autour d'une série de petites cases. En haut de chaque case se cache une boule numérotée, et par un fil de fer passant sous le plancher cette boule est mise en rapport avec un bouton de cuivre placé sur le bras droit de la stalle qui porte le numéro correspondant. Le premier rang des stalles est seul numéroté : c'est là que s'assoient les personnes qui veulent prendre une part active à la vente; le public, comprenant surtout les femmes des pêcheurs, s'entasse sur les gradins supérieurs. Bientôt l'administrateur apparaît, il prend place à la table entre deux assesseurs, et pour commencer annonce la quantité probable de poisson que l'on attend. La vente se fait en gros par tant d'*arrobes* (25 livres), et le prix se compte par *maravedis* (il faut 34 maravédis pour faire un *real*, soit 26 centimes de notre monnaie). « A 46 maravédis la *merluza*, dit le crieur debout près de la table, à 45, à 44, » et il descend graduellement tant qu'il n'y a point preneur au prix proposé; mais lorsqu'une des personnes placées au premier

rang juge le moment venu, elle pousse avec le doigt le bouton de cuivre placé au bras droit de sa stalle, le fil de fer déplace la boule et la fait tomber avec bruit dans le bas de la petite case ouverte au-dessous d'elle; le crieur alors s'approche, et, lisant le numéro, demande à l'acheteur la quantité de poisson qu'il désire : après quoi la vente continue jusqu'à ce que les chiffres prévus aient été couverts. Si deux ou trois boules sont tombées à la fois, le crieur les ramasse et les appelle à mesure qu'elles se présentent sans que l'ordre qu'il suit prête jamais matière à réclamation. Vient ensuite le tour des autres poissons; mais la merluche est encore la plus estimée. Comme il est naturel, ce sont les marchands de marée qui, tenus d'approvisionner les marchés, répondent les premiers et achètent au plus haut prix : à la vérité, ils n'ont besoin que de quantités relativement minimes; les fabricans d'*escabeche* enlèvent le reste par 3,000 ou 4,000 arrobes. Grâce à la concorde et au bon vouloir qui règnent parmi les assistans, en moins de dix minutes la vente est terminée, et l'administrateur lève la séance. On se rend alors sur le port.

Dans l'intervalle, la nuit est venue : toute la mer au loin est constellée des mille feux des falots qui brillent dans l'obscurité comme si une poignée d'étoiles s'étaient détachées du firmament et étaient tombées dans les flots; les premières barques commencent à aborder; à mesure qu'elles arrivent, les femmes, munies de corbeilles d'osier, s'empressent de les décharger. La maison de la confrérie forme de ce côté un vaste portique à colonnes, pavé de pierres plates, au-dessous duquel sont établies d'énormes balances; c'est là que le poisson est déposé par tas séparés. On s'occupe alors de le peser, tandis qu'un employé, à la clarté d'une grosse lanterne rapidement prend des chiffres, et tout aussitôt il est chargé dans des paniers ronds que des bœufs emportent à travers la ville. On ne saurait imaginer, sans l'avoir vue, une scène aussi fantastique : le tumulte du débarquement, la rentrée des voiles et des filets, l'appel des marins, les glapissemens des femmes, le heurt des paniers qui se renversent, le mugissement des bœufs, les cris des conducteurs, et, dans le fond, énormes, hideux, la gueule grande ouverte, sous la lumière fauve de la lanterne qui fait étinceler leur peau visqueuse, les thons et les merluches sautant, bondissant, agitant leur queue qui frappe le pavé mouillé avec un bruit sec. Cette animation se prolonge bien avant dans la soirée jusqu'à l'arrivée du dernier bateau, vers minuit ou une heure du matin; puis chacun se retire pour se retrouver là dès le lendemain.

Les espèces de poissons qu'on pêche le plus communément à Bermeo comme sur le reste du littoral sont la merluche, le thon et le rousseau, tous trois de forte taille; il arrive parfois, dans les

jours heureux, que les pêcheurs en ramènent 12,000 ou 15,000 arrobes. Il faut que tout ce poisson soit expédié ou travaillé dans les vingt-quatre heures qui suivent l'arrivée, car, sans compter qu'il pourrait se corrompre, la prochaine pêche causerait un encombrement. Une partie est immédiatement dirigée sur Madrid et les villes de l'intérieur; le reste se porte dans les fabriques d'*escabeche*. Là chaque bête est découpée en larges tranches de près de trois doigts qu'on plonge dans une énorme chaudière d'huile bouillante; quand elles y ont séjourné suffisamment jusqu'à prendre à la surface une belle teinte rousse, on les retire, on les porte au séchoir, et, à peine refroidies, on les encaque dans de petits barils contenant deux arrobes; on déverse par-dessus une sorte de saumure, mélange d'eau et de vinaigre, et le tout est expédié dans les provinces de l'intérieur où les gens du peuple en font une grande consommation. Quand, à certaines heures de la journée, ces immenses quantités de poisson passent par les chaudières, il pèse sur toute la ville une odeur d'huile qui entête et laisse à peine respirer. Bermeo possède aussi plusieurs fabriques de conserves en boîtes. La sardine et l'anchois y abondent à la saison : seulement chaque barque s'en défait pour son propre compte et au prix qui lui convient; l'équipage a droit en outre à une certaine quantité de gros poissons, largement calculée, dont il se sert pour sa consommation personnelle ou qu'il revend à son gré. Aussi la nourriture des habitans se compose-t-elle presque exclusivement de marée; le poisson de la mer cantabrique passe pour infiniment supérieur à celui qui vient de la Méditerranée; consommé sur place il est réellement exquis, d'une saveur que je ne soupçonnais pas et qu'on lui demanderait en vain pour peu qu'il ait voyagé.

En somme, Bermeo est le centre de pêche le plus actif de la province : presque toute la population mâle, 1,000 hommes et plus, est consacrée à cet exercice; les femmes travaillent sur le port ou dans les fabriques d'*escabeche*. On se marie de fort bonne heure sur ces côtes : dès dix-huit ans, un marin a sa fiancée, il fait alors un ou deux voyages au long cours pour acheter avec son salaire la *ropa*, ou, comme nous dirions, la corbeille de noces : un peu de linge blanc, quelques colifichets, deux ou trois pauvres meubles; puis aussitôt il entre en ménage. Attendrait-il dix ans encore, il sait qu'il ne sera jamais plus riche : la pêche a trop d'alternatives, trop de mauvais jours pour que celui qui s'y livre y puisse faire fortune; on en vit, et c'est tout. D'autre part, cette incertitude du lendemain, cette lutte continuelle contre le danger, ont influé à la longue sur le caractère du marin : il manque des qualités de prévoyance et d'économie. Quand par aventure, après une bonne saison, il pourrait mettre quelque chose de côté, il préfère gaspiller sur-le-champ

toutes ses ressources, s'en remettant à l'avenir d'assurer son sort et celui des siens. Les mariages sont féconds comme chez tous les marins, et les familles très nombreuses; dans ce métier, les enfans, bien plutôt qu'une charge, sont une ressource : les petites filles raccommodent les filets, les petits garçons préparent les appâts; plus grands, ils s'embarqueront avec le père et l'aideront dans la manœuvre. Au demeurant, il n'est pas de population plus laborieuse, plus sincèrement honnête : le juge de la ville me déclarait lui-même n'avoir eu l'année précédente qu'un seul coupable à juger. Le type des habitans du littoral est fort beau : c'est celui de la race basque dans toute sa pureté, à la fois élégant et fier. De taille au-dessus de la moyenne, les hommes ont le corps svelte et nerveux, le visage ovale, le nez aquilin, le regard clair, les pommettes saillantes, dans tous les traits une sérénité et une énergie singulières qui s'accentuent encore avec l'âge; mais les femmes surtout m'ont paru admirables. Avant que le travail et les fatigues de la maternité les aient trop cruellement éprouvées, elles représentent l'idéal de la beauté humaine : toutes grandes, elles aussi, les attaches pures, les hanches larges, la poitrine ferme et bien remplie; avec cela les joues colorées, les lèvres souriantes, les yeux doux, un peu étonnés, de splendides cheveux châtains que les femmes mariées portent enroulés sur le derrière de la tête et que les jeunes filles laissent pendre en deux longues tresses sur leurs épaules. Au premier coup d'œil, on reconnaît là des êtres privilégiés, bien supérieurs aux autres races mélangées ou abâtardies de l'Europe occidentale. Quant à moi, je n'oublierai jamais l'impression que j'ai ressentie en voyant les jeunes filles de Bermeo rentrer vers minuit après la dure journée; la jambe leste et le pas rapide, nullement gênées par l'ample corbeille qui pesait sur leur tête et où s'agitaient deux ou trois gros poissons de mer dans les derniers spasmes de l'agonie, elles marchaient une douzaine sur la même ligne, se tenant par la main et chantant en chœur à pleine gorge quelque refrain du pays; les jeunes gens les suivaient par derrière, et longtemps encore après leur passage j'entendais au milieu du silence de la nuit leurs voix fraîches et rieuses monter, décroître, puis se perdre peu à peu dans l'éloignement.

II.

Au sortir de Bermeo, la route, taillée en corniche au flanc de la montagne, suit exactement toutes les anfractuosités du rivage; des deux côtés s'étagent des vergers, des champs de blé et de maïs, car les cultivateurs de ces contrées ne sont ni moins laborieux, ni moins habiles que les pêcheurs, et rien n'est beau à voir comme les épis

mûrs, secoués par le vent et courbés presque sur les flots, mettant une bordure d'or à la nappe bleue de la mer. Bientôt on distingue le petit port de Mundaca, un des points les plus anciennement peuplés de la province. La route le traverse entre deux rangées de maisons bien bâties, et, remontant le cours sinueux de la rivière, s'enfonce dans l'intérieur; on atteint alors une plaine légèrement inclinée au centre de laquelle s'élève Guernica. Sans importance comme population, — elle compte à peine 600 habitans, — cette ville n'en est pas moins la cité sainte du Señorio : c'est elle qui tous les deux ans sert de siége au congrès; elle qui renferme, avec le palais des *juntes*, le dépôt des archives et la basilique de Santa-Maria-la-Antigua, la plus vénérée de toutes les églises *juraderas*; elle enfin qui possède le palladium des libertés basques, le chêne sous lequel de temps immémorial le señor de Vizcaye vient jurer le maintien des *fueros*. Cet arbre fameux, la poésie et l'éloquence l'ont célébré tour à tour: J.-J. Rousseau le bénit, nos soldats républicains, passant à Guernica, lui rendirent les honneurs militaires comme au père des arbres de la liberté; déjà Tirso de Molina l'avait glorifié dans ses vers à la face des monarques autrichiens; mais c'est encore un Basque, un fils du pays, qui a trouvé pour le chanter les accens les plus émus et les plus touchans : il existe un hymne patriotique, *l'Arbre de Guernica*, dont la musique et les paroles, par un rapprochement curieux avec notre *Marseillaise*, n'eurent qu'un même auteur. Voici à ce propos un extrait du discours prononcé le 16 juin 1864 devant le sénat espagnol par don Pedro de Egaña, député de la province d'Alava: « Sous les drapeaux du prétendant Carlos V se trouvait un vaillant jeune homme nommé Iparaguirre, pauvre berger dans une humble ferme du village de Zumarraga; il était parti pour la guerre à peine âgé de seize ans; dès le début de la campagne, il fut grièvement blessé, et, désormais incapable de tout service actif, il dut prendre rang dans le corps des hallebardiers de don Carlos. Le *convenio* arriva; mais, dévoué qu'il était à la cause de l'infant, il ne voulut pas y adhérer; il se retira en France, où pendant plus de vingt ans il mangea le pain de l'exil. Il avait belle voix, gaillarde prestance, longue chevelure bouclée... C'était un de ces caractères aventureux qui portèrent si haut la gloire de l'Espagne au xve et au xvie siècle; il avait soif d'émotions et de périls. Il revint donc dans les provinces, et, comme il lui répugnait après avoir été soldat de reprendre le métier de laboureur ou de berger, il se fit musicien ambulant; il parcourait le pays en chantant des chansons sur les *fueros* dont il était l'auteur; on l'appelait *le barde vascongade*. Messieurs, poursuivit l'orateur, j'ai pu assister moi-même à un de ces concerts en plein air au milieu des

montagnes. On savait qu'Iparaguirre chanterait la chanson intitulée : *l'Arbre de Guernica*. De tous les villages, de tous les hameaux, de toutes les fermes des environs, le peuple accourut en foule : il y avait là plus de 6,000 personnes. Iparaguirre entonna le chant dont je vais vous lire la traduction littérale; il est court : « L'arbre de Guernica est pour nous un arbre bénit; il n'y a pas un seul Basque qui ne tremble de plaisir à le regarder. Étends ton feuillage et fais tomber tes fruits sur le monde, oh! symbole saint de nos libertés séculaires! Nous t'adorons prosternés à genoux. » — A ces mots, la foule s'agenouillait comme si elle eût été mue par un ressort, et tous se découvraient, puis le chanteur continuait d'une voix plus forte : — « Et si jamais la tempête secoue tes rameaux touffus, si les nations étrangères viennent porter la hache contre ta souche, nous le demandons au ciel, que le fer sauveur contenu au fond de nos montagnes se convertisse, pour te défendre, en armes acérées. » Alors l'enthousiasme était à son comble; tous ces hommes au sang chaud, au cœur vaillant, qui pendant sept années de guerre avaient exposé leur vie sur les champs de bataille, levaient les bras vers le ciel en jurant de mourir pour les *fueros*... La chose alla si loin que l'autorité s'en émut, et, par crainte de troubles, le général Mazarredo, alors capitaine-général des provinces, donna l'ordre au trouvère de quitter immédiatement le pays. Le pauvre garçon devait mourir plus tard à Montevideo. »

A peine entré dans la ville, vous vous rendez en pèlerinage auprès de l'arbre sacré, chacun s'offre à vous y conduire. L'arbre actuel est vieux d'une centaine d'années et descend directement du chêne primitif, car on conserve toujours à côté de l'ancien un ou deux rejetons destinés à le remplacer quand l'âge l'aura fait succomber. Le dernier, tombé de vieillesse le 2 février 1811, existait, d'après la tradition, depuis le milieu du XIVe siècle; c'est sous son ombre que les rois catholiques, Ferdinand et Isabelle, assis sur le banc de bois qui en entourait la base, avaient juré de respecter les *fueros*. Les délibérations avaient lieu d'abord en plein air, au pied même du chêne, d'où la formule dont le congrès accompagne encore ses décisions : *so el arbol de Guernica*; plus tard, la population étant devenue plus grande et ses délégués plus nombreux, on abandonna la plaine nue où l'on se tenait, et les assemblées se firent dans l'ermitage de Santa-Maria, très ancien sanctuaire situé tout auprès. Aujourd'hui, le banc de bois a été remplacé par un siége de pierre; l'église, rebâtie vers 1830, se trouve enclavée dans un vaste édifice du style néo-grec encore incomplet et destiné à fournir des chambres de travail aux députés et des locaux pour les archives. L'intérieur de l'église, qui sert également de salle des séances, est orné d'une collection des portraits en pied de tous

les seigneurs de Vizcaye, avant l'incorporation de la province à la couronne de Castille. On m'a fait voir le dépôt des archives, si précieux pour l'histoire du Señorio : les carlistes, pendant leur séjour, n'y avaient fait aucun dégât; même ils y avaient envoyé, pour le compléter, les journaux, brochures et autres papiers publics émanant de leur administration; tous ces documens gisaient en tas, pêle-mêle, dans une salle du bas, car ils n'avaient pas eu eux-mêmes le temps de les classer.

De la ville même, il n'y a rien à dire : tout au plus y distingue-t-on une grande place carrée, une vieille église gothique, quelques maisons nobles ornées à l'extérieur de grossières peintures à fresque dans le goût du siècle dernier. Pour y amener plus de richesse et d'animation, on a parlé d'en faire un port de mer; l'entreprise n'a rien d'impossible, car les bateaux venaient s'amarrer autrefois aux maisons mêmes de la rive, et la marée se fait sentir encore jusqu'à Guernica; mais il faudrait beaucoup d'argent. En attendant, les habitans jouissent du sol le plus fertile et du climat le plus doux; une montagne en pointe, au-dessus de la ville, est tapissée du haut en bas de jardins et de vergers. Du reste toute cette rive droite est encore plus charmante que l'autre; à mi-chemin s'y dresse, au milieu d'un parc anglais, le joli manoir d'Arteaga, propriété des Montijo, dont le donjon crénelé se reconnaît de plusieurs lieues à la ronde. Le 17 juillet 1856, dans l'assemblée générale tenue sous l'arbre de Guernica, les représentans du pays décidèrent qu'il y avait lieu de déclarer Vizcayen d'origine le prince impérial des Français, Louis-Napoléon, comme descendant direct par sa mère des deux maisons d'Arteaga et de Montalban. L'empereur accueillit avec beaucoup de bienveillance les députés chargés de lui apporter le décret; l'impératrice elle-même, flattée de cette attention, voulut faire reconstruire le château d'Arteaga. Un jeune architecte de grand mérite, M. Couvrechef, fut envoyé sur les lieux pour diriger les travaux; mais, pris de fièvres malignes à la suite d'une excursion sur les bords marécageux de la rivière, il mourut avant d'avoir vu son œuvre entièrement terminée. Un autre Français, M. Ancelet, y mit la dernière main, non sans modifier un peu le plan primitif. On a utilisé, autant que possible, les restes de l'ancienne construction. C'est maintenant une jolie forteresse du XIIIe siècle, rajeunie de toutes les recherches de la renaissance, accommodée aux exigences du confort moderne. Une première enceinte rectangulaire l'environne, flanquée de tours selon l'usage; le donjon, également carré, est monté de trois étages et terminé par une plate-forme que domine une gentille tourelle; deux grandes ogives pleines, partant de la base, montent de chaque côté jusqu'à la corniche supérieure couronnée de créneaux, et, dans leur lar-

geur, s'ouvrent sur trois rangs des fenêtres ogivales qui tiennent lieu des anciennes meurtrières; le jaspe rouge dont les ouvertures sont encadrées tranche agréablement avec le marbre gris du reste de l'édifice. A l'intérieur, l'escalier monumental, les parquets en marqueterie, les lambris sculptés, répondent à la magnificence et aux beautés du dehors. Pourtant le château n'a jamais été meublé ni habité; on attendait la venue de l'impératrice, qui avait promis de le visiter : ce projet n'a pas eu de suite. Maintenant il reste confié à la garde d'une dame française qui loge dans un petit pavillon voisin. Quoi qu'il en soit, même absente, la main généreuse de la châtelaine se retrouve partout; il n'est pas dans tout le pays un village mieux tenu qu'Arteaga, ni dont les maisons respirent un tel air d'aisance et de bien-être.

La dernière partie de l'étape avant d'atteindre la mer est encore plus pittoresque et plus accidentée. Chemin faisant, j'aperçus sous un bouquet de bois, au bord d'une source, cinq ou six jeunes filles qui s'étaient arrêtées un moment pour reprendre haleine. Elles m'appelèrent en riant; elles se rendaient à Ea, petit port situé entre Elanchove et Lequeitio, et nous marchâmes de conserve. J'appris alors qu'elles revenaient de la fête ou *romeria* de Zornoza. Parties d'Ea la veille, bien avant le lever du jour, elles avaient fait à pied, d'une seule traite, les dix lieues qui séparent Zornoza de la côte; leurs achats terminés, elles avaient dansé toute l'après-midi, toute la soirée, puis de grand matin avaient repris courageusement le chemin du village où elles devaient arriver vers onze heures pour se mettre au travail comme à l'ordinaire. Du reste elles ne paraissaient nullement fatiguées, causant, chantant, aussi vives et aussi alertes qu'au départ. Il n'en était pas de même de deux petits ânes qu'elles avaient amenés avec elles pour porter une partie des provisions; les malheureuses bêtes, épuisées, pouvaient à peine remuer les pattes. Il avait fallu bien avant Arteaga les débarrasser de leur charge, qu'on s'était partagée à l'amiable; on leur avait mis une corde autour du col et on les traînait ainsi à tour de rôle; et les jeunes folles de rire! Grandes, sveltes, d'une beauté sculpturale, sur leur tête une large corbeille d'osier, dont leur bras nu relevé assurait l'équilibre, la gorge ferme et pleine, tendue par l'effort, elles semblaient un chœur détaché d'une tragédie antique et rappelaient à ma mémoire ces canéphores athéniennes dont le ciseau de Phidias a immortalisé l'élégance et la grâce sur les frises du Parthénon.

Parvenus au point où la route bifurque, nous échangeâmes un adieu et, tandis qu'elles poursuivaient vers Ea, je pris par la gauche vers Elanchove. S'il y a au monde un village curieux, bizarre, extravagant d'aspect et de situation, c'est bien celui où j'arrivai au

bout d'un quart d'heure. Accroché au flanc d'une montagne à pic haute de 600 mètres, avec son unique rue tortueuse, plus raide qu'une échelle, son pavé d'un nouveau genre, où les quartiers de roc s'espacent en manière de marches, ses maisons lézardées dégringolant, dévalant, si bien que les pieds de l'une pèsent sur le toit de l'autre, il semble toujours près de tomber dans l'abîme. De propreté, il n'en faut point parler; la disposition folle des lieux rendrait inutiles les prescriptions les plus élémentaires de la voirie; la rue n'est guère nettoyée que les jours de pluie, mais alors elle devient le lit d'un torrent terrible, et malheur à celui qui voudrait s'aventurer au dehors. Partout dans l'air flottent ces senteurs si particulières où l'odeur du poisson frais s'allie avec les vapeurs de l'huile qui sert à frire l'*escabeche*. Le port petit, mais commode, construit en 1783, tire toute son importance de la pêche et des industries qui s'y rattachent. Péniblement je remontais la longue rue du village quand je remarquai au pas d'une porte une pauvre vieille toute courbée qui demandait l'aumône; les mendians originaires du pays même sont fort rares dans les provinces parce que tout le monde y travaille et que chaque municipalité vient en aide à ses malheureux. Une charmante jeune femme, aux lèvres rieuses, était accourue : je la vis tirer de sa poche une petite pièce de cuivre, la baiser et la remettre à la vieille; celle-ci prit l'aumône, fit d'abord avec elle dévotement le signe de la croix, puis la baisa à son tour. Tel est l'usage du pays basque, et ne semble-t-il pas rendre la charité encore plus touchante?

Pour gagner Lequeitio, laissant à gauche le petit port d'Ea, on coupe au plus court par les montagnes, la plupart couvertes de bois; la mer ne s'aperçoit plus que par échappées, au bout des vallées étranglées qui sillonnent la chaîne. Le nom de Lequeitio est depuis longtemps fameux dans les annales maritimes de la Vizcaye. De là sont sortis ces vaillans marins qui, avec les fils d'Ondarroa, de Bermeo, de Plencia, de Portugalete, osèrent les premiers, sur leurs frêles navires, s'attaquer corps à corps à l'énorme baleine; puis, quand le monstre des mers, chassé des côtes cantabriques, remonta vers le nord, lancés à sa poursuite, ils visitèrent successivement l'Écosse, la Norvége, le Groënland, et touchèrent à des terres encore inconnues aux autres peuples de l'Europe. Du reste jusqu'au milieu du XVIIe siècle on tua des baleines dans les eaux voisines de Lequeitio; ainsi l'attestent des documens fort curieux conservés dans les archives de la ville : aussi porte-t-elle dans ses armes, comme Bermeo, une chaloupe à rames lançant le harpon sur une baleine. Mais la pêche ne suffisait pas à occuper l'ardeur de ces vaillans : les marins de Vizcaye prirent part à tous les voyages de découvertes accomplis dans les Indes occidentales ou sur les côtes

de Guinée; leurs bâtimens de commerce les mettaient en relation avec tous les ports de la Méditerranée, de l'Océan-Atlantique, de la Manche, de la Mer du Nord; de longue date existait à Cadix une association de pilotes, originaires du Señorio. En même temps, ils aidaient puissamment les rois de Castille dans toutes leurs entreprises sur mer.

Les marins de Lequeitio n'ont pas dégénéré de leurs aïeux; ils ne courent plus la baleine, aujourd'hui presque introuvable, mais chaque année les thons et les merluches, les sardines et les anchois, gros et petits poissons, leur paient un terrible tribut. Ils ne sont pas dispersés dans le reste de la ville comme à Bermeo; ils forment un quartier à part et assez malpropre, je dois le dire. Ce quartier naturellement confine au port, qui est petit et presqu'à sec à la marée basse; par contre les eaux montantes viennent lécher les murs des maisons dont plusieurs s'ouvrent en arcades pour les recevoir. Les jetées ont beaucoup souffert du bombardement; on sait que pendant la guerre, pour réprimer les cruautés du parti carliste, le gouvernement de Madrid n'imagina rien de mieux que de faire bombarder par ses canonnières tous les ports de la côte qu'occupait l'ennemi. Ignorait-il que, si dans l'intérieur la population lui est opposée, dans les villes maritimes, où les hommes de bonne heure courent le monde et s'instruisent en voyageant, les idées nouvelles sont surtout en honneur? A Lequeitio, les libéraux seuls possèdent : c'est dire que tout l'effet de la mesure gouvernementale est retombé sur eux. La vieille église paroissiale, située au bord de la plage, fut un moment compromise; par sa position pittoresque en vue de la mer dont le sable s'entasse à ses pieds, par la hardiesse de ses piliers, la délicatesse de ses ogives, l'élégance de son abside enrichie à l'extérieur de fines dentelures gothiques, elle est peut-être en ce genre le monument le plus curieux du Señorio.

Mais le principal attrait de la ville serait encore dans ses environs, où les champs sont fleuris comme des jardins et les jardins riches comme des serres. Grâce au grand courant du Mexique, dont une branche se rabat vers l'est et fait sentir son influence dans le golfe de Vizcaye, toute cette partie de la côte jouit d'une température exceptionnellement égale et douce; il n'y gèle jamais; oliviers, grenadiers, orangers, citronniers, tous les arbres du midi y viennent en pleine terre. La vigne était aussi une des grandes richesses de la contrée, mais depuis plus de quinze ans l'oïdium venu de France s'est abattu sur elle avec une violence inouie et a presque entièrement perdu la récolte; même en beaucoup d'endroits il a fallu arracher les ceps, renoncer à la culture, et rien n'est désolant comme de voir par la campagne se dresser, blancs et dépouillés,

les piliers de pierre dont on se sert là-bas pour soutenir les treilles. Par un fait bizarre, les cépages blancs seuls ont péri, les autres ont résisté. Le vin qu'on en tire, nommé *chacoli*, est fort estimé des indigènes; à les en croire, il a virtuellement tous les mérites, et je me souviens d'avoir lu qu'il suffirait de quelques ingrédiens, d'un peu de sucre par exemple et d'un bon bouchon pour en faire un excellent champagne; c'est y mettre beaucoup de bonne volonté. Tel quel, le *chacoli* est un petit vin aigrelet, rafraîchissant et assez agréable au goût; il ne se conserve pas au-delà d'un an : il est vrai qu'il gagnerait à être un peu mieux soigné. Autrefois en Vizcaye on ne buvait guère que du cidre, et chaque cultivateur entretenait à cette fin un nombre considérable de pommiers; si l'oïdium continue ses ravages, force sera de revenir au cidre; il n'y a guère que les riches qui puissent acheter du vin de la Rioja.

Deux heures de marche par le bord de la mer nous mènent à Ondarroa, la dernière localité de la Vizcaye sur la côte. Là encore nous retrouvons une population d'habiles pêcheurs et de vaillans marins : à l'aviron, les Ondarroais n'ont pas qui les défie, et par les plus gros temps, alors que les patrons de Lequeitio eux-mêmes n'osent quitter la rade, ils partent bravement à la pêche du *bonito*. Ondarroa entretenait autrefois un commerce assez considérable avec les côtes de la Méditerranée, du Portugal, de l'Angleterre, et ses chantiers de constructions maritimes étaient des plus renommés; mais le développement rapide de Bilbao lui a nui; en outre sa passe est devenue impraticable à marée basse. Bâtie sur un pli de roc, au fond d'un entonnoir de hautes montagnes, à ses pieds, comme au premier plan, l'église, qu'un groupe d'arceaux d'un effet inattendu soutient et protége contre l'atteinte du flux, elle voit le travail de la mer obstruer son port peu à peu et reculer le rivage. Tout cependant n'est pas perdu pour elle. Depuis quelques années, bon nombre de familles riches de Madrid et de l'intérieur ont pris l'habitude de passer l'été dans les provinces du nord, à Bermeo, à Mundaca, à Lequeitio, à Zarauz, à Saint-Sébastien; elles y viennent chercher un air pur et sain, des buts d'excursions variés, une mer poissonneuse, et pour le bain des plages sûres et commodes. Un moment interrompue par les événemens politiques, cette migration des touristes a repris de plus belle à la saison dernière et ne s'arrêtera plus. C'est là qu'Ondarroa doit trouver une source de prospérité nouvelle. Un peu au sud de la ville, dans un enfoncement du rivage et protégée des deux côtés par l'avancement de deux pointes de rochers dont les blocs détachés lui font comme une barrière naturelle, s'étend la plage de Saturraran, large, spacieuse, doucement inclinée et tapissée de sable fin; la mer ne s'en retire jamais, unie comme l'eau d'une baignoire, et les vagues paresseuses semblent n'y avoir gardé de leur

agitation primitive que juste ce qu'il faut de force pour se chasser l'une l'autre, s'étaler et mourir. L'endroit était désert, il y a quelque dix ans. Un ami de la nature, un poète, Antonio de Trueba, l'auteur du *Livre des chansons*, vint à passer par là : le site lui plut avec cet aspect sauvage et paisible à la fois, ces roches grises, ces flots bleus, et ce sable d'un blanc si pur; il en parla dans un de ses livres. Aujourd'hui, au beau milieu de la conche a surgi comme par miracle un magnifique établissement, premier noyau de la future ville de bains. Qui disait donc que depuis Orphée les poètes avaient perdu le divin privilége de faire mouvoir à leur gré les pierres et les bois?

J'avais atteint les limites extrêmes du Señorio, et je songeais à revenir sur mes pas; après avoir parcouru la côte, je tenais à voir les campagnes de l'intérieur, après avoir étudié les mœurs des marins, je voulais vivre quelques jours de l'existence des paysans. Je résolus donc, obliquant à l'est, de regagner près d'Elorrio le chemin de Villareal, puis de rentrer à Bilbao presque en ligne droite par Durango et Zornoza. La route était longue, mais point dangereuse; à la suite d'une guerre civile qui a duré plus de trois ans, le pays était aussi sûr, aussi tranquille que si la paix n'eût jamais été troublée. Sincèrement, simplement, aussitôt les hostilités conclues, ces braves gens avaient quitté le fusil et repris avec la *laya* leur genre de vie passée. Aussi allais-je seul, sans grandes précautions, me confiant au hasard pour trouver mon gîte de chaque nuit. J'éprouvais un âpre plaisir à partir de grand matin à travers les bois qui semaient sur moi leurs larmes de rosée, heureux du profond silence où dormait encore la nature, respirant à pleins poumons l'air pur et vif de la montagne. Bientôt le soleil, crevant les nues, répandait sa lumière d'or sur la campagne émerveillée, et de tous les arbres, du creux des buissons, du dessous des pierres et des touffes d'herbes, sortait un concert de piaillemens, de cris, de bourdonnemens, de murmures, bruits d'insectes et chants d'oiseaux. Je poursuivais ma route sous ses rayons de plus en plus ardens, laissant derrière moi les coteaux et les vallons, les champs et les taillis; puis, quand était venu le moment du repas, j'entrais sans frapper dans quelque pauvre chaumière établie au bas d'un vallon, je m'asseyais sur un banc de bois, devant la table faite de deux poutres de châtaignier, et là je partageais avec le cultivateur et sa famille leur modeste repas : le pain de maïs ou *borona*, sortant du four, jaune comme de l'or, des haricots ou des choux cuits à l'eau, une sardine et une poignée de noix. Parfois je rencontrais en chemin quelque gars du pays qui se rendait dans une ville voisine; nous faisions route ensemble, et ces jours-là, l'amour-propre aidant, comme les Basques avec leurs espadrilles se vantent

d'être les premiers marcheurs du monde et que moi-même je ne voulais pas rester en affront, nous doublions bravement l'étape. Mes compagnons, comme de juste, avaient tous servi dans les troupes de don Carlos; pendant trois ans, du nord au sud et de l'est à l'ouest, ils n'avaient fait qu'arpenter le pays, aussi en connaissaient-ils le terrain jusque dans ses moindres particularités. En Vizcaye, c'est la coutume d'entretenir aux endroits d'où sort une bonne source une feuille de châtaignier ou de noyer qui reçoit le mince filet d'eau et le déverse en gouttière; rassuré par cet indice, le voyageur s'arrête quelques instans pour se rafraîchir, puis continue son chemin, mais en prenant bien soin de ne pas déranger la feuille. Et pendant que nous baignions de la main nos fronts brûlés par le soleil, au détour de la route apparaissait, roulant lentement derrière ses petits bœufs rougeâtres, un de ces chariots basques aux roues massives et sans rayons, taillées d'une seule pièce dans le tronc d'un arbre; depuis longtemps déjà, du fond de la vallée le grincement de l'essieu nous arrivait avec des modulations multiples et bizarres, tantôt pointu comme la scie qu'on aiguise, tantôt traînard comme la porte qui pleure, parfois rauque comme un juron. Ce bruit a son utilité, il sert d'avertissement dans les sentiers étroits des montagnes. D'ailleurs, si déplaisant qu'il paraisse aux profanes, les gens du pays y trouvent un agrément tout particulier; les conducteurs mettent leur fierté à ce que leurs chars *chantent* bien, comme ils disent; pour moi, quoique étranger, je l'avoue, cette étrange mélopée n'était point du tout sans charme et j'aimais entendre aux approches du soir, dans le calme des longues après-midi d'été, le frottement des essieux dont la plainte éternelle accompagnait ma marche.

La majeure partie des terres en Vizcaye sont travaillées et exploitées par des colons, mais on peut dire qu'elles leur appartiennent autant qu'au propriétaire lui-même; en effet, la famille du colon se perpétue de père en fils dans la ferme au même titre que la famille du maître dans la propriété, et il n'est pas d'exemple que par caprice ou par intérêt celui-ci ait jamais pensé à revendiquer la plénitude de son droit; bien plus, quand le fermier marie une fille unique, il est convenu que le gendre prendra dans la maison la suite du beau-père, cela fait partie de la dot. Aussi le paysan donne-t-il sans marchander toutes ses sueurs à la terre et s'y intéresse comme à son bien; en même temps, il s'habitue à voir dans son maître un protecteur, un conseiller et un ami. Jusqu'où va cette entente si rare entre le riche et le pauvre, combien grande est la générosité de l'un, l'obéissance et le dévoûment de l'autre, je ne l'ai compris nulle part mieux qu'à Marquina. Neveu et digne héritier du comte de Peñaflorida, sur ce joli domaine de Munibe dont la demeure sei-

gneuriale avec son vaste écusson voilé de noir rappelle la perte récente de l'homme aussi éclairé que bienfaisant qui l'a quittée pour toujours, don Jose Antonio de Gortazar s'est attaché à continuer les traditions de son illustre famille. Jeune, riche, entouré de charmans enfans, adoré des siens, il n'a pas besoin de commander pour être obéi; nul plus que lui n'est disposé à faire bon marché de sa fortune ou de son rang, mais nul n'est maître à son égal de toutes les volontés, de tous les dévoûmens : c'est le gouvernement consenti des humbles par le plus fort et le meilleur. Lui-même, avec une entière bonne grâce, me fournissait tous les détails sur cette discipline patriarcale si fort éloignée des habitudes de notre société impatiente et troublée. « Ici, me disait-il, à Munibe, de mémoire d'homme on n'a point augmenté le prix des fermages; le paysan paie aujourd'hui la même redevance que payait son bisaïeul, il y a tantôt cent ans; c'est que nos fermiers ne sont plus pour nous des étrangers, ce sont plutôt des membres de la famille agrandie : nous nous intéressons à leur bonheur, à leur bien-être; nous regarderions comme une méchante action de mettre à profit leurs labeurs. A tout prendre, notre calcul n'est pas si mauvais qu'il en a l'air; ce que nous perdons en argent comptant nous est rendu en reconnaissance et en affection. Et ne croyez pas que notre conduite soit une exception : sans sortir de Marquina, je voudrais vous montrer vingt maisons où le maître entend comme moi l'administration de ses biens. Cependant à Madrid, dans les chambres, dans les cafés, dans la presse, on nous accuse de peser sur le peuple, on nous traite de *seigneurs féodaux*. Ne savent-ils pas, ceux qui parlent ainsi, que le Vizcaye est le pays le plus démocratique du monde? Ignorent-ils que la liberté est le fondement de nos lois? Ont-ils oublié qu'ici le pâtre ou le laboureur a droit comme un autre à ses quartiers de noblesse et qu'en revanche les plus hauts barons n'ont jamais dédaigné de travailler et de faire fructifier leurs biens? Dans un petit bois de noyers et de châtaigniers une tour portant un écu d'armes sculpté au-dessus de la porte, tout auprès, au bord du ruisseau, une forge et un moulin, voilà quel était le type des principales maisons du pays; et cette forge, ce moulin, exploités par le maître en personne, lui fournissaient la meilleure part de son revenu; il n'était que le premier de ses ouvriers et ne craignait point de se montrer les mains rougies par le minerai de fer ou noires de charbon. Depuis la dernière guerre civile, tuées par les hauts-fourneaux étrangers, ces petites forges se sont éteintes une à une, et il n'en reste plus que des ruines désertes, croulant dans tous les ruisseaux. Mais que nous voulions braver la concurrence, — et la chose nous est facile, grâce aux ressources inépuisables de notre sol, — que nous

sachions appliquer à notre usage les nombreux perfectionnemens de l'industrie moderne, alors nous reprendrons, non sans fruit, s'il plaît à Dieu, notre bon vieux métier de mineurs et de forgerons! Avouez cependant, ajouta don Jose avec un fin sourire, que pour des *seigneurs féodaux*, nous témoignons là des aspirations bien vulgaires et des sentimens bien mesquins! »

Toutes ces villes de l'intérieur, Marquina, Elorrio, Durango, ont entre elles un air d'affinité. Bâties à peu près à la même époque et dans les mêmes circonstances, destinées à fournir un refuge aux cultivateurs contre les violences et les déprédations de trop puissans voisins, elles ont beaucoup gardé de leur physionomie moyen âge. Voilà bien toujours ces quatre ou cinq rues se coupant exactement à angles droits, ces anciennes portes vides de leurs herses, ces larges murailles percées de fenêtres et tranformées en habitations qui sont comme la transition entre le nid de l'hirondelle et la demeure de l'homme, ces maisons lourdes et carrées, véritables forteresses dont les pierres portent encore les traces de l'incendie qui les a tant de fois léchées, et toujours aussi cette population saine, forte, ardente au travail et au plaisir, ces garçons aux bras vigoureux, ces belles filles aux longues tresses; toujours ces campagnes arrosées d'eaux courantes, ces longues vallées verdoyantes où les champs de maïs alternent avec les pâturages et les bois; puis çà et là, mornes et solitaires, d'antiques manoirs aux noms sonores, aux curieuses légendes. Telle est, sur le territoire d'Abadiano, dans une plaine fertile, cette tour de Muncharáz qui eut jadis pour châtelaine une fille de roi, l'infante de Navarre, doña Urraca, épouse de très noble homme Pedro Ruiz de Muncharáz; la porte est de cœur de chêne recouvert d'une couche de fer renforcée de gros clous et de barres de même métal, et par-dessus, sur un écu de pierre, se lit la fière devise : *Aqui biben y bibieron, con la honra y fama que tubieron*, « c'est ici qu'ils vivent et ont vécu, gardant leur honneur et leur renommée. » Les salles du haut, soutenues par des poutres colossales, les fenêtres étroites établies dans l'épaisseur des murs méritent aussi l'attention; mais rien de cela ne vaut encore la sombre tour d'Echeburu. Perchée comme l'aire d'un oiseau de proie, cette forteresse occupe, non loin de Durango, au creux d'une gorge étroite, la pointe d'un roc isolé qui s'ouvre au-dessous d'elle en manière de caverne; son origine serait due aux Romains : les Goths d'Ataulf la détruisirent; relevée et renversée de nouveau, elle date, dans sa forme actuelle, de la fin du xve siècle, et sa silhouette noire se détache admirablement sur le fond blanchâtre des roches environnantes. Le lierre, les ronces, la vigne vierge, toutes les plantes pariétaires ont tapissé un de ses côtés et grimpé jusqu'au faîte. Quand je passai par là, un homme armé d'un maillet

de fer s'occupait à détacher des blocs énormes de la roche creuse sur laquelle la tour est bâtie, et les débitait ensuite en petits morceaux. Cette roche est en effet de nature calcaire et donne à tous les voisins une chaux excellente; déjà elle m'a paru fortement entamée, car l'exploitation remonte à bien des années, et l'on peut prévoir le jour où elle cédera tout à fait, entraînant après elle les fondemens de l'historique castel qui depuis près de vingt siècles monte la garde à son sommet.

III.

Après tant de vieilles cités, toutes couvertes encore de la poudre du passé, je fus heureux de retrouver dans Bilbao une ville vraiment moderne par son aspect, par son animation, par ses édifices. Quoique fondée, elle aussi, vers la fin du XIIIe siècle, elle a subi une série de transformations qui ont modifié complétement son caractère primitif, et sauf le vieux pont de pierre à trois arches inégales et l'église voisine de San-Antonio-Abad qui composent ensemble les armes de la cité, ou bien encore la basilique gothique de Santiago qui existait bien avant elle, on aurait peine à y relever un monument de quelque valeur. Aussi bien Bilbao peut s'en passer. Ses rues nettes et bien tracées, pavées en cailloux, forment l'éventail et remplissent tout l'espace compris par la courbe que suit la rive droite du Nervion. Cette disposition heureuse la met de tous côtés en rapport avec le fleuve qui est navigable jusqu'au Puente Viejo, c'est-à-dire jusqu'à l'extrémité méridionale de la ville. Le port proprement dit s'étend de ce point au môle de Portugalete, sur une longueur de plus de 11 kilomètres; de très bonne heure, il avait acquis une importance considérable, et de grands travaux furent faits pour l'améliorer. Tout d'abord, au XVIe siècle, un système de digues est construit aux frais de la *casa de contratacion* ou chambre de commerce de Bilbao. Plus tard, en 1712, on met à exécution le gigantesque et coûteux projet de canalisation du cours du Nervion. Malheureusement les travaux n'ont pas été poursuivis depuis avec la méthode ou l'énergie nécessaire. La passe va s'obstruant chaque jour, et les navires de fort tonnage sont obligés de s'arrêter en avant de Portugalete. Néanmoins le port est fort animé; en 1872, le chiffre des navires, tant nationaux qu'étrangers, a été de 2,419 à l'entrée et de 2,369 à la sortie; pour sa part, Bilbao, avec une population qui n'atteint pas 20,000 âmes, compte près de 900 bâtimens inscrits, sans parler des menues barques. Les quais, que longent de magnifiques allées d'arbres, s'étendant à perte de vue, sont encombrés de fûts, de sacs et de ballots. Pour voiturer les marchandises, les gens du pays se servent communément d'une sorte de traîneau

tiré par une paire de bœufs et composé de deux madriers parallèles que relient entre eux de courtes traverses : on l'appelle *narria;* mais, comme le frottement du bois sur le pavé risquerait de l'enflammer, un petit baril, placé sur le devant de la machine, laisse tomber goutte à goutte l'eau dont il est rempli et qui sans cesse humecte les madriers. Les femmes, elles aussi, prennent part aux travaux du port :il semble même que les plus rudes leur soient réservés; les unes, dans de grands paniers, transportent le charbon ou le minerai, les autres, coiffées d'un vaste chapeau de paille, une grosse corde passée en travers des reins, remorquent péniblement les bateaux. Vers le soir, à mesure que s'apaise le mouvement du port, commence une agitation d'un nouveau genre; les promenades avoisinantes, celle de l'Arenal surtout, si ombreuse et si vaste, sont littéralement envahies par des bandes tapageuses de petites filles et de petits garçons. Que d'enfans! Je ne me souviens pas d'en avoir jamais tant vu. Dans certaines provinces de l'intérieur, à Tolède par exemple, la vieille cité impériale, fauve amas de décombres d'où la vie semble bannie pour toujours, j'avais cherché en vain cette gaîté que répand dans les rues et sur les promenades la sortie des écoles; les familles y sont stériles, les maisons sans enfans. Ici au contraire c'est une fécondité, une exubérance de séve qui vous jette dans les jambes à chaque pas une envolée de lutins frais et roses : tout ce petit monde crie, court, saute, se poursuit, tombe et se relève; les rondes se forment, et les parties de paume s'organisent sous les yeux des parens, heureux de cette joie.

En raison même de sa position au centre d'une petite plaine dominée de trois côtés par de hautes montagnes, Bilbao en temps de guerre se trouve toujours exposée. Du mois de juin 1835 au mois de décembre 1836, assiégée à trois reprises par les armées du prétendant Carlos V, elle repoussa toutes les attaques avec un héroïsme qui lui valut du gouvernement de la reine Isabelle le titre de *très noble, très loyale et invincible cité*. De nos jours, les carlistes eussent gagné à sa possession, en même temps qu'une capitale de premier ordre et une base solide d'opérations; une garantie devenue nécessaire pour leurs emprunts à l'étranger. Le 29 décembre 1873, on sut à Bilbao que le passage du fleuve venait d'être coupé à quelque distance avec les chaînes d'un chemin de fer aérien qui servait naguère au transport du minerai; depuis plusieurs mois déjà, la circulation était interrompue sur la voie ferrée. Sans perdre de temps, les carlistes ouvrirent un feu très vif sur Portugalete, qui, coupé lui-même de ses communications avec la mer, dut capituler; deux détachemens de troupes, postés en observation entre Portugalete et Bilbao, eurent le même sort : le siége allait sérieusement commencer. Les fortifications, mises en état dès le début de l'été,

consistaient en trois forts détachés et huit batteries : tous ces ouvrages étaient par malheur beaucoup trop proches de la place; la garnison se composait de deux régimens de ligne et d'un petit nombre de soldats des autres armes, plus 400 hommes choisis de garde forale; les bourgeois de la ville formèrent un bataillon de milice qui, comme il arrive en pareil cas, ne tarda pas à jouer dans la défense le rôle le plus important. Du reste, toute la population, dévouée de longue date aux idées libérales, était décidée à une énergique résistance. Une première tentative faite par Moriones pour débloquer la place du côté de la mer avait misérablement échoué. Pendant ce temps, les carlistes élevaient au-dessus de la ville leurs batteries de bombardement. Leurs principaux chefs étaient Andechaga et le marquis de Valdespina : l'un vieillard convaincu, austère, vétéran de l'ancienne guerre, devenu impitoyable avec l'âge, l'autre, bien connu à Bilbao, où il avait habité longtemps, honnête lui aussi, énergique, mais tête faible et joignant à une surdité devenue légendaire une déplorable exaltation d'esprit. Le bombardement commença le 21 février et se poursuivit près d'un mois et demi avec une extrême vigueur. Non contens de cribler la ville de bombes et d'obus, les assiégeans entretenaient autour d'elle une fusillade ininterrompue. Les libéraux répondaient de leur mieux : successivement ils avaient appris, de la bouche même de leurs adversaires, que Moriones, accouru de nouveau, avait été arrêté le 25 février devant San-Pedro-Abanto, puis qu'un mois après, jour pour jour, dans cette même vallée de Somorrostro, le maréchal Serrano, à son tour, avait éprouvé un cruel échec; les provisions s'épuisaient, on en était réduit au pain de fèves et à la viande de cheval : les cartouches mêmes allaient manquer. C'est alors qu'un messager du dehors, trompant la surveillance de l'assiégeant, parvint à s'introduire dans la place : il apportait l'annonce d'une prochaine délivrance, et en effet le maréchal Concha, avec une armée de 20,000 hommes, en grande partie composée de gardes civils et de carabiniers, se préparait à prendre à revers par Valmaseda la gauche des ennemis, tandis que Serrano immobilisait leur centre et leur droite. L'opération réussit presque sans combat, et, pour n'être pas coupés dans leur ligne de retraite, pendant la nuit du 1er mai, après avoir jusqu'au dernier moment fait feu de toutes leurs batteries, les carlistes se décidèrent à lever le siége. Le même jour, les deux généraux libérateurs faisaient leur entrée dans la ville : ce triomphe coïncidait avec une des fêtes nationales les plus populaires de l'Espagne, celle du *Dos de mayo;* l'enthousiasme fut immense dans le pays.

J'avais fait la connaissance à Bilbao d'un des hommes les plus distingués et les plus instruits de la ville. Imprimeur de son état,

don Juan Delmas avait compris le métier à la façon des grands travailleurs du XVIe siècle, les Alde, les Estienne. Il était fou d'antiquités, ami de tous les arts, très curieux surtout des choses de son pays, sur lequel il avait réuni des documens fort précieux qu'il se proposait de mettre en œuvre. Il avait même publié déjà un *Guide pittoresque de la Vizcaye*, livre intéressant et fort bien écrit. Après trente ans de persévérance et d'efforts, sa fortune faite, il allait se retirer des affaires quand la guerre civile était venue renverser l'édifice laborieusement élevé de toute sa vie. Dès le premier jour, il m'avait témoigné une confiance dont je ne saurais lui être trop reconnaissant, et comme je l'interrogeais : « C'est une douloureuse histoire que vous me demandez là, dit-il, hésitant à s'engager sur la pente de ses souvenirs. J'ai dans ma jeunesse vécu à Paris; je suivais les cours de la Sorbonne, précisément avec Valdespina, un peu plus âgé que moi; nous étions tous deux des auditeurs assidus de M. Villemain; en même temps j'étudiais dans les ateliers de vos peintres les plus connus. Plus tard je voyageai beaucoup pour mes affaires, je visitai la plus grande partie de l'Europe, mais, toujours fidèle aux beaux-arts et à l'amour du sol natal; je pus réunir ainsi, dans les Flandres principalement, outre une collection complète d'œuvres des maîtres de l'école espagnole, une foule de livres et d'objets intéressant l'histoire de l'Espagne ou du pays basque. Avec cela, mon commerce prospérait, l'âge et la fortune m'étaient venus à la fois; je résolus de me faire construire un château; est-ce bien pour moi qu'il faut dire? Moi-même j'en dessinai le plan; toutes mes collections y trouvaient place dans des salles aménagées, ornées, ajourées tout exprès. Ici les bijoux et les médailles, plus loin les aquarelles et les dessins; ailleurs encore les tableaux. Bien des musées eussent fait triste figure à côté du mien; mais ma bibliothèque était mon plus beau joyau; pensez donc : 6,000 volumes, tous rares et longuement cherchés; là-dessus 142 incunables; les *Decrétales de Venise*, avec la date de 1477, sorties des presses de Jenson; les 53 *chroniques d'Espagne*, imprimées en lettres gothiques à deux couleurs par Juan del Canto, à Medina del Campo, sur l'ordre de la grande Isabelle; le *Très heureux voyage du roi Philippe II dans les terres basses d'Allemagne*, par le père Estrella; le récit de l'expédition d'El Cano, par un de ses compagnons, volume écrit en espagnol et imprimé à La Rochelle en 1507. Combien d'autres encore! Puis un grand nombre de manuscrits inédits : le *Livre* de Lope Garcia de Salazar, la *Chronique de la maison de Vizcaye*, par Padilla, une *Chronique du Guipuzcoa*, par le bachelier Zaldivia... Mon rêve était de me retirer définitivement du commerce, d'aller jouir en paix de mes trésors; je m'étais promis de publier plus de trente

volumes de documens curieux sur le Señorio, avec des notes de ma main auxquelles j'avais travaillé toute ma vie; c'eût été mon œuvre à moi, un hommage rendu à mes concitoyens, en même temps qu'une marque durable de mon passage ici-bas. En attendant, j'étais heureux, je ne me connaissais que des amis : on se disputait bien un peu entre antiquaires sur quelque point douteux d'histoire, sur une étymologie, sur un mot, mais cela si courtoisement, et toujours à la plus grande gloire de la nationalité euskarienne!

« Le marquis de Valdespina était des nôtres, il s'occupait lui aussi des choses de Vizcaye. La guerre vint, puis le siége. Ma famille a toujours été connue pour ses opinions libérales; je fis mon devoir comme les autres et j'entrai dans les rangs de la milice nationale, j'eus alors occasion, sur les remparts, d'aider moi-même à pointer les pièces contre mes maisons des faubourgs. Jusque-là je ne me plaignais point, je ne pensais qu'à la patrie; mais le 15 mars au matin, — je n'ai pas oublié la date, — quand je vis les flammes s'élever de certain côté où je ne portais jamais les yeux qu'en tremblant, quand je compris que mon château brûlait à son tour, allumé par le vandalisme et l'ignorance des assiégeans, mon cœur faiblit, je l'avoue, et ce que je pleurais, croyez-le bien, ce n'était point l'édifice en lui-même, les sacrifices, les satisfactions, les longs espoirs réalisés qu'il représentait à mes yeux, c'était ce qu'il contenait, tant de belles choses, tant de chefs-d'œuvre uniques ravis à ma patrie, à l'humanité, à tout jamais perdus, anéantis. Quelques objets en effet ont été volés, dispersés, mais la meilleure partie a péri dans les flammes.

« Pendant le siége, mes maisons de ville n'avaient guère moins souffert que mes maisons des champs; celle où j'habitais avec ma famille avait reçu pour sa part vingt-deux bombes. Mais ces épreuves ne suffisaient pas! La guerre m'a ravi deux de mes beaux-frères, l'un lieutenant-colonel d'artillerie, tué à Somorrostro, l'autre arrêté par les carlistes et fusillé. Épuisées par les fatigues et les émotions du siége, ma femme, la compagne de toute ma vie, et une de mes filles moururent bientôt après. Croyez-vous pas que la mesure soit comble et mon malheur assez complet? Comme patriote, comme époux, comme père, dans mes sentimens, mes affections, mes intérêts et mes goûts, dans toutes les parties les plus vivantes de mon être j'ai été frappé; en moins de deux ans, j'ai connu les limites de ce qu'il est permis à l'homme de souffrir. Aussi maintenant ma vie est sans but, et parfois, quand je suis seul, je me surprends à pleurer. Que faire? où me tourner? à quoi me reprendre? Je ne crois pas être un lâche; mais, je vous le déclare, si je n'avais pas des enfans encore, s'il ne me restait pas encore des devoirs à remplir, vraiment l'existence me serait odieuse! »

L'excellent homme, en me parlant, avait des larmes dans les

yeux. Certes, nous aussi nous avons connu la guerre et ses horreurs; j'ai vu à Paris même bien des gens que je respectais pleurer sur leurs espérances et leurs affections détruites; nos collections, nos objets d'art ont été pillés, nos livres lacérés, nos villas livrées aux flammes, tandis que ceux que nous aimions tombaient sous les balles et les obus de l'ennemi; mais jusqu'à ce jour, non, jamais je n'ai rencontré un deuil plus poignant, un désespoir plus profond que celui de ce père, de cet artiste doublement victime de ses compatriotes, de ses compagnons d'autrefois!

Bilbao est de fait la ville la plus peuplée, la plus florissante de la province; depuis un siècle et demi, la députation et les autorités supérieures y ont leur résidence, c'est chez elle que se trouvent les principaux monumens d'utilité publique : banque, hospices, écoles et collége. Néanmoins, en vertu du principe de l'égalité forale, qui ne reconnaît à aucune ville le titre de capitale, politiquement parlant elle ne se distingue en rien de la moindre commune du Señorio, et, dans les juntes générales tenues à Guernica, elle n'a droit, elle aussi, qu'à deux représentans. Le territoire de la Vizcaye se divise, au point de vue administratif, en : 1 cité, Orduña; 20 villes, dont Bilbao; 88 *anteiglesias*, 5 vallées et 12 conseils. Antérieures à la fondation des villes, jouissant d'exemptions et de lois différentes, les *anteiglesias* sont proprement les localités où la population est moins nombreuse et plus dispersée, quoique plusieurs à la longue aient fini par prendre l'apparence de véritables villes. La coutume qu'avaient autrefois les habitans de se réunir les dimanches, après la grand'messe, devant l'église pour y traiter de leurs affaires particulières et de rédiger les accords qui s'y prenaient, en commençant toujours par les mots : *Ante la iglesia de...*, donna origine à ce nom bizarre. Dans une foule d'endroits, à Gatica, à Abadiano, existent encore, sous la galerie couverte de l'église, la table et le banc de pierre où s'asseyait le conseil. Les villes furent fondées successivement sur des terrains qui avaient appartenu aux *anteiglesias*; pour favoriser leur développement, les rois leur faisaient sans cesse les concessions les plus larges. De là vint, au xve siècle, un soulèvement furieux des communes rurales qui, bon gré, mal gré, les forcèrent à rentrer dans de plus étroites limites; c'est ainsi que Bilbao est restée réduite au territoire qu'elle occupe aujourd'hui, serrée de tous côtés par ses trois voisines de Deusto, d'Abándo et de Begoña. Celle-ci surtout, maîtresse des hauteurs qui à l'est dominent la ville, semble nourrir encore de vieilles rancunes. Du petit plateau qu'occupe l'église de Begoña, l'œil embrasse d'un même coup toute la vallée du Nervion ou Ibaizabal, « la large rivière, » pour parler comme les Basques; à droite et à gauche, reculant par échelons,

des collines vertes piquées de murs blancs et de toits bruns; dans le bas, le cours du fleuve qui brille au soleil comme une longue coulée de métal en fusion, et plus près, tout au bord de l'eau, aussi pressées qu'un troupeau de brebis qui vont à l'abreuvoir, les mille maisons de Bilbao. Cette église, dont le clocher pour la seconde fois vient d'être démoli par les obus carlistes, est un lieu fameux de pèlerinage : placée sous l'invocation de Notre-Dame de l'Assomption, elle possède une image miraculeuse de la Vierge, très vénérée des matelots, et qui fut trouvée, dit-on, dans l'intérieur d'un vieux chêne, à la place même où s'élève le maître-autel.

Les légendes abondent dans le pays, écloses naturellement de l'inspiration populaire et de ce mélange d'imagination et de foi qui fait le fond du caractère basque. En voici une, toujours au sujet de l'église, et que je veux reproduire telle qu'on me l'a contée : « C'était vers le commencement du XVIe siècle; on s'occupait de rebâtir le très ancien sanctuaire de Notre-Dame de Begoña, et la voûte ne couvrait encore que la seule partie de l'abside, quand un des ouvriers qui travaillait à la construction du temple eut l'idée de voler les bijoux de la Vierge : l'image de la madone était déjà placée sur l'autel. Une nuit, l'homme grimpa par une échelle jusqu'au haut du mur, et apercevant, à la sourde lueur de la lampe qu'il tenait à la main, l'éclat de l'or et des pierreries, il sentit grandir dans son cœur son criminel désir. Il descendit prudemment à l'intérieur de la nef, monta sur l'autel et commença par dépouiller la Vierge de tous ses bijoux; mais au moment où il enlevait aussi la petite couronne d'or de l'enfant Jésus, la sainte Vierge lui saisit le bras comme pour l'arrêter. Épouvanté de ce prodige, il laissa là ce qu'il avait pris et renonça à son dessein; déjà il était remonté sur le mur et s'apprêtait à partir, quand, à la vue des pierreries qui étincelaient plus que jamais dans l'obscurité, il se sentit mordu d'un regret, il s'accusa de fausse terreur, il se dit qu'il avait été le jouet d'une illusion, que la Vierge ne l'avait point saisi par le bras, que ses vêtemens sans doute s'étaient accrochés à l'un des bras de la statue; il descendit de nouveau et accomplit son vol, à l'exception toutefois de la petite couronne d'or, qu'il n'osa prendre. Puis il se dirigea vers Bilbao, où il voulait rentrer; mais, comme il arrivait à l'*humilladero* ou petit ermitage du Christ, un troupeau de boucs sortit à sa rencontre et lui barra le passage. Il se dirigea alors vers le bourg de Tránco, à l'ouest, et de tout côté il trouva un bois si touffu, que là encore il lui fut impossible de passer. Il monta au sommet de la cordillère d'Archanda, et à l'endroit dit Meazabal, qu'on appelle aujourd'hui Santo-Domingo, à cause d'un ermitage fondé par saint Vincent-Ferrer au XVe siècle, il vit venir au-devant

de lui une troupe de taureaux qui le chargèrent furieusement. Il descendit de la montagne jusqu'à dépasser un peu la hauteur d'Artágan, celle même qui domine le sanctuaire de Begoña et dont le nom basque signifie « le haut de la Chesnaie, » par allusion aux chênes qui le couvraient alors; puis il tira vers le bourg de l'est, appelé Ocharcoága, « lieu où abondent les loups. » Mais en approchant du bois de Palátu-Zugasti, sur le bord du fleuve, il se heurta à un géant qui, armé d'une épée étincelante, lui coupait la route. De guerre lasse, il se réfugia dans le bois, déjà contrit et repentant de son crime, et en ce moment commencèrent à sonner à toute volée les cloches de Begoña qui, jusqu'à ce que le clocher fût construit, étaient suspendues aux branches d'un chêne devant la porte du nouveau temple. Les *fieles* ou magistrats des deux quartiers de Tránco et d'Ocharcoága accoururent au bruit, suivis de tous les habitans, et, voyant que les cloches sonnaient toutes seules sans que personne y touchât, ils jugèrent qu'il se passait là quelque chose de grave. Bientôt ils s'aperçurent que la Vierge avait été dépouillée de ses joyaux, et sans plus tarder ils allaient se mettre en quête du sacrilége, chacun de son côté, quand celui-ci de lui-même s'offrit à eux, confessa son crime et rendit les bijoux. On le condamna à la peine de mort, qu'il subit sur la colline de Larriagaburu, nom qui signifie « mont des angoisses, » parce que c'est là qu'avaient lieu les exécutions. Pourtant, avant de mourir, le coupable supplia qu'on voulût bien l'enterrer dans le temple qu'il avait criminellement profané. Cette dernière grâce lui fut accordée à cause de son repentir, qui semblait sincère, et on creusa sa tombe en dessous de la chaire. Vingt ans après on fouilla à la même place pour y déposer un autre cadavre. Le corps du sacrilége était complétement réduit en poussière, seul le bras droit qu'avait touché la Vierge était demeuré intact. »

IV.

Tous les agriculteurs savent que les terrains montagneux comme celui de la Vizcaye produisent en proportion de leur base et non de leur superficie. Or la Vizcaye, comme base, ne mesure pas plus de 60 lieues carrées; encore pour les deux tiers, le sol est-il formé de roches stériles ou d'une terre maigre presque aussi ingrate que le roc. L'agriculture y fut donc presque nulle au moyen âge, et les habitans ne s'occupaient guère que de la marine et de l'industrie du fer : point de maïs, car cette plante, dont la végétation superbe trahit une origine exotique, et qui maintenant est si bien entrée dans l'alimentation du peuple espagnol qu'on l'appelle parfois *blé d'Espagne*, fut introduite d'Amérique en Europe il y a trois siècles et

demi seulement; point de blé non plus, on faisait venir celui dont on avait besoin de France et d'Andalousie. Une ferme ou *caserio* se composait uniquement d'un champ de pommiers dont les fruits donnaient le cidre, et entre lesquels le paysan semait l'avoine et le seigle, plus une certaine étendue de bois dans la montagne pour le pacage des bestiaux et l'exploitation du charbon. C'était le temps où l'on disait en Castille d'un seigneur de Vizcaye : « Don Lope de Vizcayen, — riche de pommes, — pauvre de pain et de vin. » Dans ces conditions, une disette était toujours à craindre, et les lois forales, de même que les archives du Señorio et des communes, témoignent de la préoccupation constante et de l'embarras des autorités pour arriver à réunir les subsistances nécessaires. Pourtant, il y a cent ans, d'après les calculs d'Ituriza dans son *Histoire générale de Vizcaye*, encore inédite, la récolte s'élevait annuellement à 200,000 *fanègues* de blé, et 400,000 de maïs, ce qui était déjà une ressource importante pour une population montant à peine à 100,000 âmes; la fanègue vaut quatre de nos anciens boisseaux. Depuis lors la population a doublé, mais les récoltes se sont accrues dans une proportion plus forte encore; la Vizcaye produit aujourd'hui annuellement 600,000 fanègues de blé, plus d'un million de maïs dont une partie s'exporte en Angleterre et en Allemagne, 80,000 de légumes secs, et elle entretient sur son territoire près de 300,000 têtes de bétail; les pommes, les noix, les châtaignes, sont aussi d'un bon revenu; enfin la culture de la vigne avait déjà pris de grands développemens quand l'oïdium est venu l'arrêter. Ces résultats, vraiment prodigieux, sont dus à l'intelligence et à la puissance de travail que déploie le paysan basque dans l'aménagement de ses terres. Là-bas le sol n'a jamais de repos, et les mêmes cultures reviennent tous les deux ans. Dans les vallées orientales confinant au Guipuzcoa, l'assolement se fait de cette manière : le blé d'abord, semé en novembre, puis le navet semé en août, en même temps que le trèfle rouge ou tout autre fourrage, qui formera une prairie artificielle après la récolte du navet, enfin le maïs, pour lequel le sol est encore plus soigneusement retourné que pour le blé, qui lui succédera immédiatement au retour de la période. De l'autre côté du Señorio, dans les Encartaciones, la principale récolte est celle du maïs, alternant avec le blé sur une partie plus ou moins grande du sol.

Toutefois, à cause de l'étendue toujours fort minime du terrain cultivable, si désormais la Vizcaye est assurée de suffire aux besoins de ses habitans, elle ne peut lutter avec des pays plus favorisés sous ce rapport, ni trouver dans l'agriculture beaucoup d'élémens de profit. Sa vraie richesse, sa vraie force dans l'avenir, c'est ce trésor de mines inépuisables « qui fut toujours, selon l'expression d'un de nos plus

savans géographes, d'une certaine importance économique, mais qui ne peut manquer de lui assurer bientôt un rôle très considérable dans l'industrie du monde. » Le fer se rencontre partout en Viscaye, et les endroits ne se comptent plus qui furent ou sont encore exploités; mais les mines les plus importantes sont celles d'Ollargan, à l'est de Bilbao, et surtout celles de Triano, dans les Encartaciones, célèbres déjà du temps des Romains. Pline l'Ancien dit textuellement : « De tous les métaux, le minerai de fer est le plus abondant. Sur la côte de Cantabrie, il y a une montagne haute et escarpée, qui, chose incroyable à dire, est toute de cette matière. » En 1873, rien que sur ce point, près de 3,000 ouvriers étaient employés journellement aux travaux des mines, et la quantité du minerai extrait a dépassé 400,000 tonnes. Dès maintenant, on peut dire que Bilbao est destiné à devenir, bien avant Barcelone, pour le mouvement et l'importance du tonnage, le premier port de la Péninsule. C'est en effet l'exportation du minerai qui entre dans les chiffres du commerce bilbaïen pour la somme la plus élevée.

Il n'est pas de promenade plus agréable que celle de Bilbao à la mer, sur un de ces vapeurs si coquets qui, toutes les heures, se détachent du quai de l'Arenal, et vous emportent vers Portugalete. Le mouillage des navires, l'appareillage, les opérations multiples du chargement, le va-et-vient des petites barques qui aident au transport des marchandises et des passagers, tout cela met sur le fleuve un mouvement continu. Durant le parcours, on croise une foule de bâtimens, différens de couleur, de gréement et de pavillon, accotés les uns à la rive, les autres, par groupes de deux ou trois, ancrés dans le lit du fleuve, d'autres passant à pleines voiles ou à toute vapeur. Les rives des deux côtés s'allongent vertes et riantes, légèrement montueuses, coupées par de petits murs blancs qui tracent la limite des parcs et des jardins; dans le fond, tout empanachées d'une lourde fumée noire qui fait en s'écartant une immense tache dans l'azur du ciel, surgissent hautes et noires les cheminées sans nombre de la fonderie du Désert. Enfin le fleuve s'élargit, les rives s'écartent à l'infini; en face, un moutonnement du flot indique la présence de la barre; voici à gauche Portugalete avec sa longue jetée, ses maisons en étage, et là-haut, perçant à l'horizon, reconnaissable à sa forme conique qui fait penser à un volcan éteint, la montagne de Sarantes. Cette montagne sert de guide aux marins en mer pour reconnaître l'entrée du port; c'est elle qu'ils aperçoivent la première en rentrant au pays, souvent après des années d'absence, et, si le proverbe dit vrai, « le Sarantes à lui seul a fait verser plus de larmes de joie que l'Ibaizabal ne roule de gouttes d'eau dans son lit. »

J'avais beaucoup entendu parler de Portugalete comme d'une jo-

lie ville et d'une station d'été des plus recherchées par les habitans de l'intérieur; aujourd'hui il serait fort difficile de se rendre compte de ses mérites, tant la guerre, le bombardement, le séjour et le passage des armées, lui ont causé du dommage; ses faubourgs sont dévastés, ses rues défoncées, ses maisons, son église, trouées par les bombes : seule sa plage lui reste, et cette magnifique situation en vue de la mer. Au surplus, en venant à Portugalete, mon but n'était pas d'y demeurer longtemps : j'avais hâte de visiter les mines fameuses des environs. Deux exploitations principales sont actuellement en activité : celle de Triano, appelée aussi de Somorrostro du nom de la vallée qui l'avoisine, — c'est elle qui fournit le minerai le plus estimé et le plus abondant, — celle de Galdámes, située plus avant dans l'intérieur et fort riche également; des chemins de fer les relient, la première au Nervion, à l'endroit nommé le Désert, et la seconde à Sestao. De plus trois nouvelles lignes appartenant à des compagnies différentes et destinées à desservir les gisemens voisins sont en construction : les travaux, arrêtés quelque temps par la guerre, ont été repris sans retard; toutes trois doivent aboutir au fleuve par Luchana ou les environs. Citons encore pour mémoire le tramway aérien du système Hodgson, où des wagonets roulent suspendus le long d'un câble de fer. Bref les moyens de transport sont calculés pour enlever chaque année de la mine plus de 2 millions de tonnes. Sur ce champ de bataille du travail et du progrès, l'Espagne, l'Allemagne, la France sont représentées; mais c'est encore l'Angleterre qui tient le premier rang : quatre des compagnies sur six ont été créées par des fonds anglais en tout ou en partie. D'ailleurs, il faut bien le dire, ce développement subit de l'industrie minière n'aura pas été sans porter un certain désordre dans le pays. Autrefois, en vertu du *fuero*, chacun avait droit de puiser aux mines quand et comme il voulait, elles appartenaient de pleine autorité à leurs maîtres directs, particuliers ou municipes. Peu à peu, sous certains prétextes plus ou moins spécieux, l'état s'en est emparé pour les vendre; il promettait bien aux possesseurs dont il usurpait les terrains un tant pour cent sur le prix, mais les indemnités convenues n'ont point été payées. De plus, aux termes de la loi nouvelle du 29 décembre 1868, il suffit qu'une personne, à tort ou à raison, dénonce la première votre propriété comme terrain minier, pour que par cela même elle soit autorisée à se la faire concéder. Sans doute la loi fait ici une distinction entre le sol, sur lequel le propriétaire conserve toujours ses droits, et le sous-sol, lieu de gisement des substances métallifères, qui en principe appartient à l'état, avec liberté pour lui de le conserver ou de l'aliéner. Mais, si jadis, à cause des moyens tout primitifs dont disposait l'indus-

trie, le minerai le plus facile à fondre était seul exploité, s'il fallait, à sa recherche, creuser des galeries souterraines qui montaient et descendaient avec le filon, aujourd'hui l'emploi des hauts-fourneaux permet d'utiliser la moindre parcelle de fer : les travailleurs entament la couche à niveau et la débitent progressivement; que devient alors cette distinction entre le sous-sol appartenant à l'état et le sol réservé au propriétaire? Après déclaration d'utilité publique, il est procédé par voie de justice à l'expropriation moyennant une indemnité correspondante. Eh bien, nulle injustice n'est plus flagrante. A supposer en effet que cette indemnité paie exactement la valeur vénale du terrain superficiel, paiera-t-elle au possesseur les souvenirs, les traditions, les affections qui s'y rattachent? Le même cas, à la vérité, peut se représenter ailleurs quand il s'agit d'une rue ou de l'ouverture d'un marché; mais est-ce que notre état social si changeant, nos habitudes de vie si troublées, ont rien de comparable avec les mœurs du pays basque, où les familles depuis un temps immémorial se continuent de père en fils sur le même terrain, où souvent le propriétaire actuel n'a pas d'autre nom que celui que son ancêtre tira jadis de l'endroit qu'il venait occuper, où, pour tout dire, il n'y a pas de terrain à acheter parce que la honte attend celui qui oserait vendre le bien patrimonial? L'effroi fut donc grand dans toute la contrée quand, au plus fort de la folie minière, chacun put soupçonner dans le premier spéculateur venu celui qui devait le déposséder de ses biens; la chose en arriva au point que beaucoup de propriétaires à tout hasard s'empressèrent de dénoncer eux-mêmes leur sol comme terrain minier et de payer la cote annuelle afin d'en jouir tranquilles.

C'est à Galdámes que je me rendis tout d'abord : le centre minier de ce nom est une des ramifications de la cordillère de Triano; une compagnie anglaise en a la concession, et du fait des carlistes l'exploitation a dû chômer pendant près de deux ans. La montagne a été attaquée en plein flanc : c'est avec la poudre que l'on détache les blocs de rocher que les ouvriers ensuite brisent à coups de pic; le minerai est alors chargé sur des wagons que la locomotive amène au milieu du chantier : la terre et les déblais sont rejetés de côté au fond de la vallée par le moyen de longs canaux de bois disposés en pente, si bien qu'on peut prévoir le jour où, la montagne ayant disparu, la vallée, elle aussi, sera complétement comblée. En somme, il n'y a que des éloges à faire aux directeurs pour le talent et l'habileté dont ils ont fait preuve : l'installation est parfaite, la discipline du chantier admirable; ils ont apporté là cet ordre, cette propreté, ce besoin du progrès qui est vraiment la vertu anglaise. Par suite de l'affluence des ouvriers, un grand nombre de maisons

se sont élevées dans ces derniers temps aux environs de la mine : ils y trouvent le coucher et la nourriture. La compagnie alors a eu l'idée de fonder un village modèle où ils seraient tout à la fois plus sainement et plus économiquement logés; chaque appartement est disposé, soit pour un petit ménage, soit pour un groupe de célibataires.

Si l'aspect du pays basque diffère de celui des autres contrées de l'Espagne, les Encartaciones, à leur tour, semblent trancher sur le reste de la Vizcaye. De longue date, ce nom bizarre et inexpliqué sert à désigner toute la partie occidentale du Señorio depuis Bilbao jusqu'à la province de Santander. Le sol y est plus accidenté encore, les montagnes y sont plus hautes, les vallées plus étroites, les ravins plus abrupts, les torrens plus rapides, les bois plus vastes et plus touffus; pourtant, malgré ce désordre, il se dégage de l'ensemble du paysage je ne sais quelle atmosphère de calme, quelle sérénité dont on se sent pénétré jusqu'au fond de l'être. On est tout à la fois transporté et pensif; on voudrait trouver des mots, des couleurs nouvelles pour rendre la fraîcheur de ces prés, la limpidité de ces eaux, la pureté de cet air qui vous caresse, humide et tiède comme un baiser; mais jamais la peinture ni la poésie elle-même ne pourront éveiller une impression aussi sincère, aussi complexe : il faut le spectacle présent, parlant tout ensemble à l'âme et aux yeux. Successivement je traversai Mercadillo, Avellaneda, Ocharan, toutes ces petites localités charmantes qu'on ne saurait distinguer l'une de l'autre tant leurs habitations sont capricieusement dispersées au flanc des collines, au bord des ruisseaux : il semble que ce soit toujours le même village qui se continue. Ici s'élève, au-dessus d'un socle de rochers, quelque vieille tour en ruines, lointain souvenir de l'époque où le district des Encartaciones servait de lice aux fratricides querelles des *bandos;* là-bas, à demi masquée par un bouquet de bois, une maison d'élégante apparence; c'est la demeure d'un *Indien;* ainsi désigne-t-on d'un terme générique les gens du pays qui sont allés faire fortune aux colonies et qui de retour au village n'ont pas de plaisir plus vif que de faire participer le plus de monde possible à leur bonheur. Je passe et je remarque que partout les fenêtres sont ouvertes et les clés sur les portes; dans les montagnes, les troupeaux paissent sans surveillance, et les fruits des champs, comme on l'a dit, n'ont pas d'autre gardien que le septième commandement du Décalogue. Valmaseda, seule de tout le district, porte le titre de ville et le justifie assez bien avec sa forte position militaire choisie, croit-on, par les Romains, son antique mur d'enceinte, ses quatre rues parallèles, ses restes de palais somptueux, ses trois ponts d'époques et de formes différentes, signes d'une importance aujourd'hui bien déchue. Puis de nouveau les *ca-*

serios s'espacent tout au long de la délicieuse vallée du Cadagua, verte et fleurie comme un parterre.

Cette route m'avait ramené par Zalla et Gueñes à Galdámes, mon point de départ. Je poussai alors vers le nord, par la vallée du Somorrostro, curieux de visiter le champ de bataille de 1874. Le village de San-Juan-de-Somorrostro est situé à 3 kilomètres de la mer, sur la gauche du petit cours d'eau qui lui a donné son nom. C'est là que le maréchal Serrano avait son quartier-général le 24 mars, veille de la grande attaque. La rivière, guéable à peu près partout, faisait la ligne de démarcation des deux armées. Les carlistes, postés sur la rive droite, avaient su très habilement tirer parti des accidens du terrain. Leur droite, bien retranchée, occupait le Montaño, haute crête à pentes escarpées qui se prolonge jusqu'à la mer. Leur centre dominait également la petite plaine qui s'étend, toujours sur la rive droite, en face de San-Juan-de-Somorrostro; il s'appuyait aux villages de San-Pedro-Abanto et de Santa-Juliana, à cheval sur la route qui coupe la plaine et à son point culminant; non contens d'avoir formé, à l'aide de murs, de haies et de fossés, un obstacle continu, les carlistes avaient renforcé cette partie de leur ligne de bataille par un ouvrage en terre, établi en avant de l'église de San-Pedro. Leur gauche enfin s'étendait sur le massif de las Cortes, et leurs tranchées couronnaient les croupes au-dessus du chemin de fer de Galdámes qui serpente à mi-côte aux flancs de la chaîne. Le maréchal Serrano ne se dissimulait pas les difficultés d'une attaque de vive force dans des conditions semblables, mais il comptait sur son artillerie infiniment supérieure à celle des carlistes. A sa gauche le mont Janeo avait reçu une forte batterie; deux autres garnissaient le centre, la première installée sur la grande route, la seconde dans le parc du marquis de Villarias, à proximité de l'église de San-Juan et juste au-dessus du pont; à droite enfin le mont la Bernilla était armé d'une quatrième batterie qui enfilait les tranchées de las Cortes. En même temps deux bâtimens de l'escadre libérale, embossés à peu de distance de la côte, devaient faire une diversion sur l'extrême droite de l'ennemi.

L'affaire commença le 25 mars à cinq heures du matin par le feu de toute l'artillerie. Bientôt la droite, sous les ordres de Primo de Rivera, franchit le pont de Somorrostro et se lance à l'assaut des positions de las Cortes, défendues par les bataillons du Guipuzcoa. Les libéraux occupent assez rapidement la première ligne de tranchées que venait d'abandonner l'ennemi, incapable de tenir plus longtemps sous le tir des pièces de gros calibre, mais en arrivant sur la seconde une fusillade bien dirigée les arrête. Pendant ce temps Loma, qui commandait le centre, avait à son tour passé le pont et s'était porté par la grande route dans la direction de San-

Pedro; il enlève le hameau de las Carreras et s'y retranche, tandis que ses tirailleurs cherchent à s'avancer du côté de la redoute qui couvre le centre ennemi. Le combat continue indécis le reste de la journée. Toutes les pièces s'étaient réunies pour battre à la fois les positions de San-Pedro-Abanto; la nuit vient mettre un terme à l'engagement. Le lendemain les troupes libérales reprennent leur mouvement en avant. Les quatre batteries avaient traversé la rivière et concentraient leur feu sur le centre ennemi. Primo de Rivera, partant des tranchées conquises le 25, suit le long du chemin de fer, défilé ainsi du feu des carlistes qui tenaient les tranchées au-dessus de la voie : ses efforts se dirigent surtout sur le hameau de Putcheta, caché dans un ravin un peu en avant de San-Pedro; après quatre assauts successifs, les carlistes sont enfin délogés de ce poste. Au centre, Loma n'avançait guère; les progrès n'étaient pas faciles sur ce terrain morcelé où les clôtures de toute sorte constituent un nombre infini de lignes de défense que l'assaillant doit enlever pied à pied.

L'attaque suprême eut lieu le 27 mars. Toutes les forces de l'armée y prirent part. Les batteries concentrées près de las Carreras commencent l'action par un feu terrible dirigé sur les villages de San-Pedro-Abanto et de Santa-Juliana et sur la redoute qui les couvre; les tirailleurs entretiennent en même temps une fusillade très vive contre l'ennemi. La gauche, restée inactive pendant les deux premiers jours, est chargée de coopérer à l'attaque générale; elle passe la rivière sur un pont de bateaux à Murquiz, se lance sur les pentes escarpées de la montagne et enlève bientôt la première ligne des tranchées carlistes. Il est une heure et demie de l'après-midi, toute la ligne de bataille est couverte de feux. Serrano croit le moment venu de prononcer vigoureusement son attaque contre le centre de ses adversaires : entraînées par leurs officiers, qui montrent une bravoure héroïque, les troupes libérales s'élancent de tous côtés à l'assaut. La grande redoute, protégée par un fossé profond et vaseux, est enfin enlevée; un peu plus à gauche les bataillons de Loma s'emparent, après une lutte acharnée, des maisons de Murrieta, situé sur un pli de terrain, à quelques centaines de mètres de San-Pedro. Cependant les carlistes, bien abrités, continuaient à faire pleuvoir de leurs positions du centre une grêle de balles. Primo de Rivera est blessé grièvement en entraînant ses hommes et sa chute cause un instant de panique. Serrano, qui voit le danger, s'élance, suivi de ses officiers, rallie les fuyards et les ramène au feu. Quelques soldats parviennent jusqu'à l'église de San-Pedro, mais, malgré des efforts désespérés, leurs camarades ne peuvent emporter les dernières maisons du village. Serrano, à l'approche de la nuit, est obligé de donner le signal de la retraite.

Les troupes se retirèrent sur les positions qu'elles occupaient dans la matinée.

Ces trois journées, la dernière surtout, avaient été très meurtrières, du moins si l'on considère le nombre relativement minime des soldats engagés et le caractère de la lutte, lutte de montagnes, d'ordinaire assez peu sanglante. Les pertes des libéraux s'élevaient à 4,000 hommes : plusieurs corps de troupes avaient été littéralement décimés. Les carlistes, de leur côté, avaient eu plus de 2,000 hommes hors de combat dont leurs deux meilleurs généraux, Ollo et Radica, blessés à mort. On sait comment, un mois plus tard, l'arrivée de Concha avec 18,000 hommes et sa marche enveloppante par Sopuerta réparèrent glorieusement cet échec en délivrant Bilbao. Deux ans après, la vallée avait repris son air paisible et riant; des légumes verts poussaient sur les tranchées comblées. Dans les endroits cependant où la lutte avait été la plus vive, à Pucheta, à Murrieta, la plupart des maisons attendaient encore d'être reconstruites; le sol tout autour était hérissé d'éclats d'obus, et dominant la vallée, en face de l'ermitage de Santa-Juliana, lui aussi complétement ruiné, l'église de San-Pedro dressait dans l'air limpide sa masse informe, déchiquetée par la mitraille.

Bien longtemps déjà avant nous, cette même vallée avait vu de terribles scènes, et plus d'une fois des flots de sang s'étaient mélangés aux eaux froides du ruisseau. Là vécurent les Salazar, dont le nom revient si souvent dans l'histoire des guerres de partis, véritable famille de géans, robustes comme des chênes, braves comme des lions, avides comme des loups, toujours prêts à fondre de leur castel pour rompre une lance ou tenter un coup de main. En 1256, quittant Sopuerta où il se trouvait mal en sûreté, et fidèle au conseil que lui avait donné son vieux père de s'approcher de la mer autant qu'il pourrait, « car avec elle il trouverait toujours moyen de passer sa faim, » Juan Lopez de Salazar vint s'établir à Somorrostro en l'endroit qui prit le nom de port de San-Martin, parce que les eaux de la mer arrivaient alors jusque-là. Deux siècles plus tard, fier de sa richesse et de l'influence considérable dont il jouissait dans le Señorio, Lope Garcia de Salazar, le plus illustre de la race, fit reconstruire le château; lui-même, à soixante-douze ans, après une vie de gloire et de hauts faits, y fut traîtreusement emprisonné par son propre fils Juan le More, et c'est alors que, pour chasser ses sombres pensées, il composa vers 1470 son livre, encore inédit, des « Adventures heureuses et contraires, » *Libro de las buenas andanzas é fortunas*, simple récit des événemens connus de lui ou accomplis sous ses yeux. Placé sur un léger renflement de terrain, non loin de la route, le château de San-Martin de Muñatones est un édifice des plus imposans. Il se compose de deux en-

ceintes, dont la première n'a pas moins de 800 mètres de tour, et d'un donjon au centre. Naguère encore on entrait dans celui-ci par un escalier ou rampe extérieure de trente marches placée sur le côté; mais, quand je le visitai, depuis deux mois à peine, miné par les ans et plus encore par l'abandon, tout un pan de mur s'était écroulé à grand bruit, laissant ainsi la tour ouverte du haut jusqu'en bas. Aujourd'hui ce n'est pas sans danger qu'on se hasarde à l'intérieur, et quand les restes des anciens planchers, suspendus dans le vide, seront tombés à leur tour, les oiseaux seuls auront le droit d'y atteindre. La hauteur actuelle de la tour est de 90 pieds; à quelque distance, on distingue un humble édifice, reconnaissable pour un ermitage à l'ouverture du petit mur où était installée la cloche. C'est l'ancienne chapelle de San-Martin, maintenant transformée en grange. Là reposent, à quelques pieds sous le chœur, Lope Garcia, le chroniqueur, et avec lui bon nombre de ses aïeux et de ses descendans. Ah! qu'ont-ils dû penser ces rudes batailleurs, quand deux armées naguère se heurtaient sur leur tombe? Leurs os ont-ils tressailli à la voix du canon? Ont-ils reconnu le cliquetis du fer, le crépitement des balles, les cris de rage des vaincus, les plaintes des mourans? Sont-ils contens de tant de sang versé et trouvent-ils que les hommes de notre âge savent, eux aussi, bien haïr et bien tuer?

De San-Martin, la route est courte au mont Triano, qui du côté du sud ferme la vallée. Anciennement, la famille des Salazar exerçait un droit seigneurial sur l'exportation du minerai. Ce droit lui fut plus tard retiré par les rois catholiques et la propriété des mines revint, selon le *fuero*, tout entière aux communes, les exploiteurs jouissant de l'usufruit. A n'en pas douter, le fer dans ces contrées était primitivement travaillé à bras, comme l'indique le nom basque de forge, *oleac*, qui signifie *lieu haut*. Dans la suite, on imagina d'utiliser la force de l'eau pour faire mouvoir les soufflets et les marteaux, remplacés vers 1540 par les martinets à la génoise. La tuyère, qui attire l'air sur le foyer au moyen d'un conduit, fut introduite dans le pays dès le milieu du XVIIe siècle; mais la routine, ce grand ennemi de toutes les industries montées sur une petite échelle, fut encore la plus forte, et les roues hydrauliques et le soufflet, avec de légères modifications, se sont perpétuées jusqu'à nos jours dans la plupart des forges de Vizcaye. Cependant la métallurgie du fer faisait en Angleterre et en France les plus grands progrès; bientôt le fer du pays ne put plus soutenir la concurrence, même sur les marchés nationaux, avec le fer anglais, beaucoup moins coûteux, — et les forges s'éteignirent peu à peu. C'en était fait de cette vieille industrie si, se rendant à l'évidence et renonçant à leurs erreurs, quelques hommes intelligens n'avaient décidément

adopté, avec ou sans perfectionnement, la méthode des hauts-fourneaux. En 1855, les Ibarra créèrent sur le Nervion la fabrique du Désert, qui devait en quelque sorte servir d'exemple et de modèle aux industriels du pays. Deux ans après, en 1857, comme l'exploitation du minerai se faisait dans des conditions aussi mauvaises que la fabrication du fer, la députation du Señorio la première eut l'idée de construire une voie ferrée qui, desservant les petits propriétaires des environs, irait chercher le minerai au cœur de la mine et le conduirait au lieu d'embarquement. Le mont Triano forme une ligne ondulée, bien qu'à quelque distance sa croupe puisse paraître parfaitement unie; la base en est irrégulière et il doit avoir environ cinq ou six lieues de tour. A Triano, un spectacle imprévu frappa mes regards : ce n'était plus cette régularité méthodique que j'avais admirée à Galdámes, mais quelle activité, quelle animation! La voie ferrée ne peut, sans doute à cause des difficultés du sol, s'élever jusqu'au sommet de la crête, elle s'arrête au pied, à Ortella, et l'on y transporte le minerai, à mesure qu'il est arraché de la mine, dans des chariots longs traînés par des bœufs; toute la journée, ces chariots, au nombre de plus de mille, montent et descendent avec des grincemens plaintifs, et forment au long de la pente une procession sans fin. Des ouvriers sont continuellement occupés à recharger la route usée par ce frottement incessant; malgré tout, le sol n'est qu'une poussière où les roues des chars s'enfoncent jusqu'à l'essieu, les bœufs jusqu'aux genoux : une poussière fine, rougeâtre, faite des débris impalpables du minerai. Et cette poussière est partout, pénètre partout; le pays entier en est comme saupoudré; les champs, les arbres, les maisons, les moindres ustensiles de ménage, la peau des animaux et jusqu'à celle des gens, tout est couvert d'une couleur de rouille indélébile. Il me manque d'avoir vu les mines par un temps de pluie, mais j'imagine l'épouvantable bourbier que cela doit faire. Pourtant je préférerais encore cet aspect à celui des mines de charbon, où tout est noir comme la nuit.

L'exploitation s'étend sur une longueur de plusieurs kilomètres, elle se fait sur un grand nombre de points à la fois, indépendans les uns des autres; toute la montagne n'est réellement qu'un immense bloc de fer; en certains endroits, le minerai est si riche qu'il a tout l'aspect du métal le plus pur. Aussi se borne-t-on, là aussi, à le détacher par blocs au moyen de la poudre; peu à peu, dans ce travail à air libre, les ouvriers auront fait disparaître les anciennes galeries, dont quelques-unes sont fort vastes et remontent à plus de vingt siècles. Pendant que je recueille ces détails, un contremaître me fait signe de m'écarter, les trous de mine ont été creusés, les pétards sont en place, il ne reste qu'à mettre le feu; à un signal

connu, tout le monde s'éloigne, les chariots, qui plus haut ou plus bas se disposaient à passer, s'arrêtent et forment comme une barrière au flot toujours croissant de ceux qui les suivent. Tout à coup partent cinq ou six détonations précédées d'éclairs fugitifs, d'énormes éclats de roche volent dans les airs, tombent, rebondissent et se brisent avec fracas; lentement le vent dissipe la fumée, on attend quelques instans encore, puis la file des voitures reprend sa marche un moment arrêtée. Souvent sur plusieurs points des trous de mine éclatent à la fois, le sol tremble et l'atmosphère est toute imprégnée d'une odeur enivrante de poudre.

Depuis près de dix heures, je promenais ma curiosité au milieu de ce grand labeur; moi aussi j'étais saupoudré de rouille des pieds à la tête comme un travailleur. Le dernier chargement de minerai allait quitter la station d'Ortella, une place m'était offerte pour revenir vers Bilbao, je montai sur la plate-forme de la locomotive, en compagnie du mécanicien et du chauffeur, car il n'y a point d'autres wagons que ceux qui servent au transport du minerai, un coup de sifflet prolongé retentit, le train s'ébranla, et nous partîmes. Oh! la bonne course, pleine de charme et d'émotion, tandis que le vent qui fouettait mon front chassait mes cheveux en arrière et que d'en bas, par grosses bouffées, m'arrivait jusqu'au visage l'haleine chaude du foyer. D'instant en instant, le chauffeur ouvrait d'un seul coup de ringart la plaque du fourneau, sa large pelle chargée de houille s'engouffrait dans le cratère, et la locomotive de plus belle fumait, ronflait, courait. Les ombres du soir s'épaississaient peu à peu, et le trou du cendrier, projetant sa lueur rouge sur les rails, faisait comme l'œil unique d'une bête énorme dont le corps se traînait dans la nuit. A mesure que nous avancions, je distinguais çà et là par la campagne d'autres yeux semblables grands ouverts dans l'ombre: c'étaient les feux des hauts-fourneaux de la fabrique du Désert, perpétuellement allumés. Bientôt nous étions arrivés; la locomotive, détachée, alla se placer à la queue du train; sur l'heure les wagons étaient poussés en ligne droite jusqu'à l'embarcadère, et, l'un après l'autre, par un ingénieux système de bascule, déversaient leur contenu dans les flancs d'un navire qui attendait là; après quoi, son chargement terminé, le navire devait dès le lendemain cingler vers les côtes d'Angleterre. Pendant ce temps, je me hâtais de traverser le Nervion sur une petite barque et d'attraper au passage, sur la rive droite, une des nombreuses voitures publiques qui chaque jour font le service des Arenas à Bilbao.

L. Louis-Lande.

LES

ROMANS ITALIENS

D'UN AUTEUR ANGLAIS.

I. *Pascarèl*, by Ouida, 2 vol. — II. *Signa*, 6 vol. — III. *Ariadné*, 2 vol. — IV. *In a Winter City*, 1 vol. Tauchnitz.

Si la littérature italienne ne compte plus de romanciers éminens, on peut dire qu'un petit groupe d'écrivains anglais paraît avoir recueilli l'héritage des Manzoni et des Massimo d'Azeglio, en reproduisant avec fidélité les mœurs du pays des fleurs et du soleil où leurs compatriotes cherchent un refuge contre les brumes et le *spleen* britanniques. Parmi eux, Ouida se distingue au premier rang; elle a ce qui manque à beaucoup d'autres, — un grain de la verve légère, de la fine ironie qui fait de Stendhal, tout Français qu'il soit, le conteur italien par excellence; à cette qualité elle joint un rare sentiment de la poésie du catholicisme et l'avantage incontestable que donne un long séjour dans le même lieu, séjour qui lui a permis de pénétrer le caractère du peuple qui l'entoure mieux que l'observateur le plus perspicace ne pourra jamais le faire en voyage; d'ailleurs elle possède au suprême degré le privilége essentiellement féminin qui consiste à refléter, à s'assimiler les choses environnantes. Ses lecteurs avaient déjà pu le constater dans les scènes qu'elle a empruntées à la France et aux Pays-Bas; ils en seront frappés bien plus encore s'ils jettent les yeux sur ces tableaux

expressifs de la vie italienne à tous les rangs de la société : *Pascarèl* et *Signa*, *Ariadnê* et *Dans une ville d'hiver*.

Mlle de la Ramée, — nul n'ignore que c'est là le nom véritable de la femme de talent qui porte le pseudonyme de Ouida, — Mlle de la Ramée a depuis quelques années fixé son *home* aux environs de Florence. La villa Farinola, qu'elle habite, est, nous dit-on, une ancienne et grandiose demeure qui essuya le premier feu des impériaux lors d'un siége resté célèbre. Un récent visiteur nous la montre située au milieu des vignobles et des collines qu'arrose la Greve. « Les jardins qui l'entourent rappellent l'Angleterre. La terrasse qui précède la façade a une belle vue sur le Val di Pesa, le monastère de la Certosa et un tournant pittoresque du Val d'Arno qui permet de découvrir l'éperon des Apennins et la cime des montagnes de Carrare, changeant de couleur à chaque heure du jour. Toute la campagne est feuillue et vraiment ravissante, avec ses sentiers sinueux à l'ombre de haies très élevées, ses fermes aux murs gris cachées sous les peupliers et les oliviers, ses champs de blé qui escaladent les hauteurs ou bien s'abîment dans les vallées, ses festons de vigne et le tapis jaune et rouge dont la parent au printemps les tulipes sauvages.

« Lorsqu'on passe de la terrasse de la villa dans le vestibule décoré de plantes, de statues et de bustes des vieux Nerlè, jadis propriétaires du lieu, on aperçoit la salle des banquets transformée en salle de billard et qui a toute la hauteur de la villa. Une galerie qui communique aux chambres de l'étage supérieur circule alentour. Sur cette immense pièce ouvre la salle de bal aux murs d'un vert pâle rehaussé de bas-reliefs blancs, laquelle donne elle-même sur des jardins. A gauche du vestibule se trouve la chambre dite des miniatures, où sont rangés, avec un nombre considérable de portraits, tous les objets d'art rassemblés par Ouida durant son séjour en Italie. Au-dessus des fenêtres, deux aigles d'or qui ont appartenu à Napoléon Ier déploient leurs larges ailes; le mobilier est de style Louis XV. De l'autre côté se trouve une autre chambre où Ouida travaille en hiver sur une table à écrire vénitienne et où elle a ses livres et ses tableaux, car l'écrivain est peintre aussi. De cet appartement, on passe dans la salle à manger, littéralement encombrée de vieilles porcelaines et de fleurs, que la maîtresse du lieu aime passionnément et loge partout. Au-dessous se trouvent la chapelle, une grande salle voûtée, les cuisines et offices, puis dehors les écuries qui se cachent derrière les lauriers-roses et le *stanzone* où s'abritent les citronniers en hiver, où le bruit des eaux jaillissantes se mêle au parfum des herbes sèches. La vaste habitation a encore deux autres étages; elle logerait au besoin une ou

deux divisions de troupes. » Le mélange de bizarrerie tout anglaise et de poésie non moins franchement italienne dont cette description donne l'idée nous semble bien exprimer la nature même du talent de Ouida. On n'a pas de peine à croire ce qu'elle affirme, que son roman de *Signa* fut écrit en quelques matinées de soleil, l'été, au grand air et au chant des oiseaux, tandis que les orangers et les magnolias mêlaient leurs parfums, et il est clair aussi qu'elle ne nous trompe pas en ajoutant qu'elle travaille rapidement, sans peine, que, comme Balzac, elle ne revoit jamais ce qu'elle écrit, sauf sur l'épreuve imprimée, mais que, contrairement à l'habitude de Balzac, elle ne ruine pas ses éditeurs en corrigeant et refaisant la moitié de son livre. *Signa* recèle toute la grâce, toute la chaude et vivace beauté des horizons qui l'ont vu naître. Le charme qui vous saisit dès les premières lignes ne résiste pas cependant à la diffusion, aux longueurs, aux redites qui bientôt viennent annuler l'intérêt des figures et des paysages, tracés sur le vif avec un rare bonheur pour être jetés ensuite dans une action faiblement conçue et négligemment menée.

I.

Qu'est-ce que *Signa?* C'est le but favori des promenades de l'auteur, une ville ruinée de l'antique Étrurie, jadis plantée comme un étendard de guerre, sous le nom de Signome, à l'ombre des montagnes, et dont la population, misérable aujourd'hui, tresse de la paille pour toute industrie, dont les murs se sont écroulés, dont les forteresses sont devenues des métairies. Dans sa déchéance toutefois, elle conserve un aspect grandiose et pittoresque qui fait penser à quelque bouclier brisé sur lequel ont poussé les ronces et où les alouettes ont caché leur nid. Mais Signa n'est pas seulement le nom d'une ville morte de la Toscane, c'est aussi le nom d'un jeune homme, d'un artiste de génie, dont la poétique enfance remplit le premier et le meilleur des trois volumes qui composent le roman. Signa ne sait d'où il vient; il fut trouvé, un jour d'inondation, dans un champ menacé par les eaux, sur le sein glacé d'une pauvre femme, il fut trouvé par Bruno et Lippo Marcillo, deux habitans de l'endroit, deux frères qui s'en allaient mettre leurs troupeaux en sûreté. C'était la nuit. A la lueur de la lanterne qu'ils portaient, ils virent que quelque chose était tombé de la route escarpée qui surplombait le champ; ce quelque chose prit bientôt à leurs yeux la forme d'une femme. Elle avait été tuée sans doute dans la chute, sa tête ayant heurté une grosse pierre. Le visage tourné vers le ciel, les membres raidis, elle serrait étroitement de

son bras droit un petit enfant. L'un des hommes prit l'enfant, l'autre fit des efforts inutiles pour ranimer la mère. — Elle ressemble à Pippa, dit-il enfin avec un accent de terreur. — Le frère cadet, abaissant sa lanterne, murmura lentement à son tour : — Oui, elle lui ressemble.

Il se fit quelques secondes de silence.

— C'est Pippa, certainement, c'est Pippa, reprit le frère aîné, dont la main frissonnait en passant sur ce corps inanimé. Vois donc là, au sein gauche?.. Je reconnais la cicatrice du coup que je lui ai porté... ce jour de foire... tu sais...

Les deux frères délibèrent, et Lippo, le plus avisé, décide que le cadavre doit être laissé à la merci des flots qui montent toujours et qui l'emporteront sans doute. Bruno est connu pour un homme violent qui autrefois a poursuivi sa sœur Pippa d'une vengeance implacable... On pourrait le soupçonner... Quant à l'enfant, que fera-t-on de lui? Bruno est célibataire, il n'entend rien à la marmaille. Lippo, qui s'est marié jeune, est chargé de famille. L'un demeure chez son beau-père, un savetier de la Lastra, le village inférieur; l'autre cultive la terre sur la montagne. Lippo est fainéant et doux, Bruno est rude et laborieux; ce dernier, poussé par la pitié, par le remords, par une vague tendresse, promet d'abandonner à Lippo la moitié de tout ce qu'il gagnera, pourvu que sa femme prenne soin de l'orphélin que l'on nomme Signa, parce que ce nom, le nom de la patrie, se détache en bosse sur certain médaillon, un simple hochet de cuivre qu'il porte au cou et qui renferme une mèche de cheveux blonds, les cheveux du séducteur de sa mère, cela va sans dire. Quiconque a lu *Deux petits Sabots* peut deviner quelle a été l'histoire de Pippa; c'est l'histoire même de *Bébée*, réchauffée, colorée par le soleil d'Italie, au lieu d'être enveloppée dans les froides brumes brabançonnes. *Bébée*, la petite fleuriste de Læken, s'ouvre à l'amour tel qu'un lis au premier rayon de l'aurore; Pippa, l'ardente *contadine*, se jette à corps perdu dans la passion qui l'entraîne et où elle se consumera. Vive, emportée, elle a de fougueux caprices comme la rose a des épines; le travail des ménagères l'ennuie, elle aime la danse, les chansons, les hommages, et Bruno, qui, semblable en ceci à beaucoup d'autres hommes, est d'autant plus exigeant sur le chapitre de la modestie féminine qu'il est moins scrupuleux pour son propre compte, punit d'innocentes folies par un coup de couteau, de sorte que la Pippa, cette couleuvre, ce feu follet, n'a d'autre ressource que de disparaître du pays. On ignore où elle est allée. Certaines gens assurent qu'ils l'ont rencontrée maintes fois en compagnie d'un jeune étranger, un voyageur, un artiste, — toujours le peintre amoureux de

Bébée, — mais on ne va pas jusqu'à dire qu'ils soient partis ensemble; c'est pourtant la vérité. Cette triste histoire est bien connue. Transportée des champs de la Toscane dans une mansarde de Paris, la Pippa n'est plus elle-même; pendant trois mois on l'adore, cent toiles différentes reproduisent sa beauté agreste, puis la fleur d'amour s'effeuille, et Pippa est abandonnée. Comme l'héroïne des *Deux petits Sabots*, elle s'acharne aux pas de son infidèle. Elle le poursuit partout sans réussir à le rejoindre; elle sait qu'il est à Rome, c'est à Rome qu'elle ira, et elle marche..., elle marche jusqu'au jour où le pied lui glisse et où elle tombe à deux pas de son village natal pour être emportée comme une épave par la rivière débordée. A partir de ce point, la vieille légende de Signa, la ville, et la touchante histoire de Signa, l'enfant, s'entremêlent avec un art et une grâce inexprimables sous la plume de Ouida. Seule George Sand a su peindre les premières années de ses héros avec cette émotion, cette vérité, cette tendresse. Ils semblent éclos sous le pinceau de Raphaël tous ces marmots, voisins et camarades, qui se roulent, qui jouent à demi nus sur les antiques pierres ensoleillées que foula jadis le pied des demi-dieux. Signa grandit, poétique et charmant entre tous comme le divin bambino que les madones de son pays présentent à notre adoration. En esquissant la figure du petit compatriote de Rubens, *Nello*, dont Signa est proche parent, Ouida avait montré déjà comme elle savait peindre les enfans prédestinés. Ce petit misérable, que l'acariâtre épouse de Lippo roue de coups et qui sert de souffre-douleur aux autres garçons de la maison, est un être d'élite; le génie a marqué son front du sceau contre lequel les difficultés et les rigueurs de la vie ne peuvent rien. Ces gens qui le maltraitent, Lippo, avide, hypocrite et sournois, Nita, sa femme, brutale et agressive, ont néanmoins le respect de sa figure d'ange; les jours de fête, ils le parent de la robe blanche dont les Meemmi revêtaient leurs modèles, et ils savent que pour l'amour de ces grands yeux tendres et profonds, de cette petite bouche pareille à un bouton de grenade, entr'ouverte sur les *Ave* qu'il chante d'une voix argentine, tous les passans lui prodigueront des friandises qu'il rapportera sans doute à la maison. Signa chantera bientôt dans l'église de la Miséricorde. Son goût naturel pour la musique est dirigé par un musicien errant, Luigi Dini, qui, après avoir couru les théâtres de petites villes, est revenu exercer dans le pays qui l'a vu naître les doubles fonctions d'organiste et de sacristain; mais les plus beaux jours pour le petit Signa sont ceux où il court pieds nus, dans la poussière, chez son ami Bruno, à qui, par un instinct de bonté touchante, il n'ose dire qu'on le bat, car il sait que le poing de l'athlète le vengerait trop cruellement. Bruno

briserait tout dans la maison de Lippo, et on l'enverrait aux galères! Telle est la crainte du petit Signa. Bruno l'aime d'un amour sauvage et emporté qui a quelque chose de terrible dans son dévoûment même.

On peut dire qu'en les peignant, lui et son frère, l'auteur a mis en présence, avec une justesse d'appréciation remarquable, les deux types principaux du peuple italien de ces régions : d'une part, le descendant d'une longue lignée de laboureurs qui a fait suite à une longue lignée de soldats, le paysan de race, dont le profil sévère et l'allure majestueuse font songer aux prophètes de Signorelli quand il marche auprès de ses bœufs; d'autre part, le fils dégénéré de cette même race, issu d'une mésalliance avec une artisane de la basse-ville, qui a légué à son rejeton une douceur qui n'est que de l'indolence, une langue dorée dont les caresses sont fausses, une timidité sournoise qui prévient d'abord en sa faveur, mais sous laquelle se cachent toute sorte de perfidies. Les deux frères sont aussi ignorans l'un que l'autre; toutes les notions religieuses de Bruno tiennent dans le petit tableau de sainteté suspendu au-dessus de sa porte comme un fétiche pour lui porter bonheur, tous ses principes politiques consistent dans la haine de ceux qui prélèvent les impôts, et dans une disposition belliqueuse à tirer sur le drôle qui viendra les lui réclamer; mais Lippo sait dissimuler ses haines, calomnier au besoin, sourire à celui qu'il déteste. Le pire des deux frères a une excellente réputation, l'autre est redouté; seul, Signa sait à quoi s'en tenir sur leur compte; auprès de Bruno, ses adorables qualités s'épanouissent franchement. Ce qu'il vient chercher chez lui, c'est ce rayon d'amour, indulgent jusqu'à la faiblesse, dont les enfans bien doués ont besoin pour être bons et heureux, c'est aussi la petite mandoline que lui a donnée son bienfaiteur et dont il sait déjà tirer des sons qui accompagnent sa voix angélique, c'est encore quelque beau fruit du jardin de la montagne pour sa petite amie Gemma, dont Bruno est jaloux comme il est jaloux de la mandoline même, car Bruno ne sait rien aimer, rien haïr à demi, ni partager un cœur avec personne. Plût à Dieu qu'il pût réussir à éloigner son fils d'adoption de cette Gemma funeste qui à l'aube de la vie est déjà cruelle, égoïste et menteuse, malgré son visage d'*amorino* à cheveux d'or!

Signa par exemple apporte du verger de Bruno des groseilles pour Gemma, il entre dans la maison du jardinier Zanobetto, père de la petite fille,... un taudis où perchaient les poules, où ruminaient sur leur litière une chèvre et son chevreau, où, au milieu des bancs de bois en désordre, s'éparpillaient les outils aratoires, les débris de toute sorte, où enfin, sous le crucifix paré d'un rameau,

dormaient sur leur lit de foin parfumé deux enfans dont on n'apercevait que la tête, peut-être aussi le bout d'un petit pied rose... Signa s'avança tout doucement et toucha d'une grappe de groseilles la joue de la plus blonde des deux dormeuses, en riant de voir s'ouvrir aussitôt ses grands yeux bleus brillans, effarés. — « Vois ce que je t'apporte, Gemma! — Il essayait de l'embrasser, mais elle repoussa ses lèvres : ce qu'elle voulait c'était son cadeau. — Donne, donne donc! dit-elle en se dressant dans le foin dont les pâquerettes flétries s'attachaient aux boucles ébouriffées de ses cheveux... Si je ne mange pas vite, Palma va s'éveiller! — Et elle broyait chaque grain rouge entre les perles de sa bouche vermeille comme le chevreau faisait de ses herbes. L'autre petite fille s'éveilla en effet. Se soulevant sur le coude : — C'est Signa! s'écria-t-elle avec un cri de joie doux comme un roucoulement de colombe.

« — Et je ne t'ai pas gardé de groseilles, pauvre Palma! dit le jeune garçon d'un ton de regret.

« Elle parut attristée, mais répliqua : — N'importe! embrasse-moi.

« Et il alla l'embrasser, mais pour revenir à Gemma. Palma était habituée à ces choses. » . . . . . .

Signa les aime toutes deux, ils sont voisins, ils ont été nourris ensemble du même air pur et du même soleil, ils sont tombés ensemble pauvres et nus dans la vie, mais Gemma est mille fois la plus belle, et d'instinct Signa adore le beau; d'ailleurs il sait bien que la brune Palma l'aime de tout son cœur, tandis qu'il n'est jamais sûr de Gemma, et cette incertitude pleine d'angoisse est à tout âge le grand aiguillon de l'amour. Quelque honnête que soit le jeune garçon, Gemma lui fait voler les fruits qui la tentent. S'il n'y consentait pas, elle emploierait à sa place son rival Tista, un robuste gaillard plus grand que lui, et, tandis que Signa pleure son péché, elle se fait balancer sur une branche par ce même Tista, parce que Tista, étant très fort, la lance aussi haut qu'elle veut.

Ces scènes enfantines sont puériles peut-être, mais délicieusement rendues et elles se passent dans des jardins qui avec leurs statues brisées, leurs bosquets de myrtes, leurs bassins de marbre à demi cachés sous les plantes parasites, leurs terrasses dont les pierres disjointes servent de refuge aux lézards, leurs masses mystérieuses de verdure sombre, leurs parfums enivrans, ressemblent aux jardins de Boccace ou plutôt de Pétrarque. Les querelles, les raccommodemens, les jeux de deux beaux enfans, mêlent une note de piquant réalisme, dans le sens juste et louable du mot, à toute cette poésie.

Un jour, une ambition démesurée envahit l'âme de Signa; un vio-

lon lui est apparu, un violon laissé chez Tonino le serrurier par un locataire qui n'a pu payer le terme; toutes les voix qui ont chanté en lui depuis sa première enfance, la musique qui fait battre son cœur et jaillir de son cerveau des torrens d'inspiration ingénue, se cachent dans les flancs de bois de cet instrument dont il rêve de devenir possesseur! Mais Tonino en veut quarante francs, pas un sou de moins: comment réunira-t-il jamais une somme aussi forte? Sans espérance, il languit devant le violon inaccessible; la pensée de fuir bien loin, ce divin objet entre ses bras, et de faire parler, partout où il lui plaira de l'emporter, ses cordes muettes, l'obsède sans cesse. Heureusement un hasard favorable lui vient en aide. Certain jour que Bruno l'a emmené au monastère de la Certosa, — cette promenade, par parenthèse, qui nous fait connaître les rives de la Greve, est un petit poème d'un bout à l'autre, — sa beauté frappe d'admiration un peintre qui le prie de poser et lui donne deux pièces d'or en échange. Le peintre est encore jeune et déjà célèbre; il signe ses tableaux du nom d'Istriel. On devine qu'il n'est autre que l'ancien amant de Pippa. Signa, sans le savoir, a rencontré son père et reçu de lui la clé d'or qui va lui ouvrir le monde de l'art, car les quarante francs seront dès le même soir donnés au serrurier Tonino en échange du violon. — Grande indignation de Lippo et fureur de sa femme lorsqu'ils sont avertis de cet acte de démence. Pour se soustraire à leurs coups et surtout pour sauver son rossignol de bois, comme il le nomme, Signa s'échappe la nuit, sans dire adieu à personne, sauf à Gemma. — J'irai avec toi, lui dit-elle. — Et Signa est ému jusqu'aux larmes de ce qu'il croit être une preuve d'affection, mais en réalité Gemma est tout simplement lasse de manger du pain noir, de porter des haillons et de vivre dans un trou. Signa ne lui a-t-il pas conté la prédiction du peintre Istriel, qui, l'ayant entendu chanter, a dit qu'il dépendait de lui de changer en perle précieuse chacune des notes de son gosier?

— Ces perles seront toutes pour toi, n'a pas manqué d'ajouter le pauvre Signa.

Gemma veut les perles et beaucoup d'argent, elle veut voir le monde brillant et riche. Voilà pourquoi elle suit Signa, qui, sans elle du reste, serait bien embarrassé en route, car il est trop naïf pour prévoir les poursuites, trop sincère pour les éviter, trop fier pour mendier, incapable de mentir comme Gemma le fait à chaque pas quand elle veut obtenir quelque chose, une place dans une charrette, un bon repas, un abri. A Prato, Signa se met à jouer du violon sur les places publiques où Gemma, toujours pratique et positive, tend volontiers la main, l'oreille ouverte aux

compliments, parfaitement à l'aise dans ce nouveau rôle. Il ne s'agit que de deux enfans, mais tous les dédains sublimes, tout le noble désintéressement du génie, se révèlent déjà chez le petit improvisateur, tandis que toute la ruse, toute la rapacité, tous les vices de la future courtisane, existent en germe chez Gemma, indiqués par un acte, par un mot, qui toujours sont compatibles avec son âge et qui cependant font pressentir ce que sera la femme. — Bruno s'est lancé à leur recherche; il les retrouve à Livourne.

Un de ces misérables qui exploitent la figure ou le talent des enfans abandonnés les y a conduits. Signa, déjà dégoûté de l'aventure, se jette dans les bras de son ami et consent avec joie à le suivre, pourvu qu'il promette de ne pas assommer Lippo, — ce qui du reste est déjà fait en partie; — quant à Gemma, qui trouve toujours moyen de s'assurer ici ou là un bout de ruban, un jouet, un gâteau, elle n'entend pas renoncer aux avantages que lui a promis le recruteur d'enfans; après une belle résistance, elle feint de suivre Bruno, mais pour lui échapper bientôt et cette fois rester introuvable.

La fuite de sa petite bien-aimée est le premier chagrin réel de Signa, qui est allé vivre sur les collines, dans la ferme de Bruno. Cette vie nouvelle lui semble être d'ailleurs, s'il la compare à celle qu'il menait chez Lippo, ce qu'est la liberté au prix de l'esclavage, le soleil au prix des tempêtes. Bruno travaille pour lui tandis qu'il étudie avec son maître Luigi Dini, ou qu'il s'entretient seul avec son rossignol de bois; Bruno, qui, à la sueur de son front, est devenu propriétaire du sol dont il n'était d'abord que fermier, lui promet un bel héritage; mais cet héritage pastoral, Signa ne s'en soucie pas. Il rêve d'aller entendre un opéra en ville, puis, à dix-sept ans, il rêve de faire un opéra lui-même.

La soif de gloire, qui est inséparable des grands dons de l'esprit, enflamme son sang comme une fièvre. Bruno croit d'abord conjurer le mal en brisant ce violon qui a porté malheur, suppose-t-il, au pauvre insensé, puis il se repent, il lui semble que, du fond de sa tombe, Pippa l'implore, et, dans un élan de générosité, il vend la terre qu'il aime par-dessus tout au monde, après Signa, afin de donner à celui-ci le moyen de s'envoler vers les sphères supérieures, qu'il ne connaît ni ne comprend pour sa part. L'égoïste et paresseux Lippo s'engraissera, lui et les siens, sur ce sol fertilisé par son frère et dont il s'est rendu sournoisement acquéreur.

Jusque-là le roman marche à merveille, en dépit de ces répétitions inconcevables, répétitions de la même situation ou de la même remarque presque dans les mêmes termes, qui feraient croire en vérité que Ouida néglige de relire ce qu'elle écrit au courant de

la plume. Même après l'entrée de Signa dans les écoles de Bologne, où l'envoie son père adoptif et dont il devient l'étoile, cela va sans dire, il y a encore quelques passages à noter.

Nous pardonnons volontiers au nouveau Cimarosa de réussir trop vite à faire jouer son opéra d'*Actéa* et de passer du jour au lendemain de son obscurité profonde au rang d'idole des plus grandes dames; il est convenu que c'est, dans les romans, la destinée inévitable des musiciens de génie; d'ailleurs l'auteur a le bon goût de ne point nous faire suivre pas à pas cette marche triomphale; nous restons auprès de Bruno saintement heureux de son sacrifice, bien que l'oubli apparent de celui qui en est l'objet le torture par intervalles, — auprès de Palma, qui, tout en comprenant trop que Signa, qu'elle aime plus que ses frères, plus qu'elle-même, n'aura rien de commun avec elle désormais, suspend un tableau votif à l'église pour obtenir qu'il aille de plus en plus haut dans la voie qui l'éloigne d'elle.

Signa est incapable d'ingratitude; il rapporte ses premiers lauriers au bienfaiteur dont le dévoûment infatigable lui a permis de les cueillir; ce retour au village, l'admiration enthousiaste des paysans qui affluent sur son passage en acclamant leur enfant comme un roi et en chantant sa musique, déjà populaire, le délire d'orgueil et de joie du pauvre Bruno, l'angoisse touchante de Palma, qui quelque temps auparavant a dû vendre son unique beauté, ses lourdes tresses noires, pour subvenir aux frais de l'enterrement de son père, et qui souffre le martyre de se sentir laide aux yeux du bien-aimé, tout cela est encore exquis, tout cela nous rend d'autant plus sévères pour le dénoûment banal et prévu qui va suivre.

Longtemps Signa, en dépit des avances de mainte aristocratique déesse qui se penche vers lui, comme autrefois Diane vers Endymion, n'a aimé que son art. Un jour vient cependant où les anges de ses visions prennent des figures de femmes, et parmi ces figures il y en a une qu'il reconnaît vaguement, qu'il attend toujours, celle qu'il nomme *Lamia*, pour en faire l'héroïne de son prochain opéra, et que dans son cœur peut-être il appelle encore Gemma. Ici nous allons verser dans l'ornière : *Signa* cessera d'être une peinture fidèle et intéressante de mœurs pastorales et de caractères rustiques en Toscane, nous n'assisterons plus qu'à la lutte tant de fois décrite entre le génie pris de vertige et le vice qui l'étreint, qui l'étouffe, entre l'amour sincère, condamné d'avance, et la beauté sans âme, victorieuse de tout. Signa périra entre les mains d'une nouvelle Dalila, comme son émule André Roswein. Ce sujet n'est-il point épuisé? Ouida ne le croit pas sans doute. Déjà son long roman de *Puck* mettait en présence, aux côtés d'un homme terrassé par la débauche, deux figures de femmes, l'une impure entre toutes, vé-

nale Messaline, l'autre dévouée, sainte et parfaite, pour montrer finalement le triomphe du mal impuni jusqu'au bout.

Quel rôle ingrat Ouida prête toujours à la vertu! Est-ce donc là son lot inévitable dans le monde? Il ne convient point, en tout cas, de lui attribuer obstinément ce lot dans le roman, qui, sans être condamné à présenter des *moralités* puériles et fastidieuses, a du moins pour premier devoir de ne pas montrer le bien plus dupe et plus victime encore qu'il ne l'est. Nous ne pouvons nous empêcher non plus de blâmer les indulgences sans bornes qu'a cet auteur féminin pour les fautes masculines. Dans *Puck*, elle plaignait le roi de la création d'être forcé par l'amour d'aller, inassouvi et mécontent, des femmes chastes qui sont de glace aux femmes passionnées qui sont infâmes, réduit dans les deux cas à briser les liens qui ne sauraient le satisfaire, et traité pour cela d'infidèle, sans trop de raison! « Oh! ajoutait-elle, j'ai assisté maintes fois à ce combat, le combat entre l'âme et les sens, entre l'amour saint et l'amour diabolique, entre la femme qui cherche dans l'homme un dieu et la femme qui cherche dans l'homme une bête, et jamais la lutte n'a fini autrement que par la mort du lis sans tache écrasé sous le pied de son bourreau, tandis que la fleur vénéneuse grandissait haute, libre et altière, sur les ruines de la maison de celui-ci. » Dans *Signa*, elle reprend la même thèse avec complaisance.

Ce jeune artiste, comblé dès son coup d'essai par la fortune, a le malheur de rencontrer tel tableau du peintre Istriel qui représente une danseuse nue, désignée audacieusement comme la sœur des sept danseuses d'Herculanum et qui n'est pourtant que le portrait d'une fille fameuse à Paris sous le sobriquet d'*Innocence*. Istriel a la spécialité de peindre des femmes déshabillées; aussi a-t-il su trouver le secret des richesses et du succès facile qui consiste tout entier en ceci : n'être pas plus grand que son temps. Or le modèle éhonté de son dernier tableau, la perverse *Innocence*, maîtresse d'Istriel, qu'elle trompe comme elle a trompé tous les autres depuis ses précoces débuts dans une carrière bassement aventureuse, c'est Gemma. Une nuit, le compagnon de son enfance la retrouvera non pas à l'état de pur esprit, comme Palma se la représente dans la douleur qu'elle éprouve de sa disparition, mais bien vivante et surnaturellement belle, se baignant au clair de la lune sous les ombrages parfumés de ses jardins solitaires. Il redeviendra esclave de l'enchanteresse : c'est Psyché, c'est Lamia, non, c'est le vampire perfide qui sucera sa vie et son génie; elle le prendra tout à elle, sans l'aimer, mais elle s'est dit : — L'abjection où je suis tombée lui fait horreur; il faut que je me venge de son mépris;

et puis Palma en mourra, et je serai son dieu. — La beauté, la jeunesse, la renommée même de Signa ont pour cette créature une sorte d'attrait piquant comme celui qu'un jeune ascète de la Judée aurait pu inspirer autrefois à une païenne repue de voluptés. Bruno, qui vient chercher son enfant prodigue à Rome pendant le carnaval, l'apercevra un soir à la lueur palpitante des *moccoli*, couché aux pieds de cette sirène qui a éteint chez lui pour toujours le feu sacré de l'art. Il faut qu'il l'arrache à cet infâme esclavage; il le faut à tout prix. L'auteur place ici entre Bruno et Istriel, entre le père selon la nature et le père d'adoption, entre celui qui a engendré le corps et celui qui a formé, ennobli l'âme de son héros, une scène qui nous paraît quelque peu renouvelée du *Fils naturel*. — Allez! dit le fier paysan au séducteur de Pippa, allez, vous n'avez pas de part avec moi! Il ne vous appartient ni de le secourir ni de le venger. Si je n'étais survenu par hasard, vous le laissiez noyer comme le premier agneau venu emporté par l'inondation. Je l'ai recueilli, il est à moi! mes mains ont travaillé pour lui, mon toit l'a abrité, mon pain l'a nourri. Et vous! vous n'y pensiez pas, vous pensiez à vos succès et à vos maîtresses, il ne vous est rien, il est à moi! Entends-tu?.. Va-t-en!

Un triste personnage que cet Istriel, et que l'auteur a encore avili en faisant de lui l'amant de Gemma. On ne peut se figurer combien cette rivalité entre le père et le fils, qui ne se connaissent pas du reste, est choquante. Il y a là un défaut de délicatesse qu'on regrette souvent de rencontrer chez Ouida : elle aborde avec une insouciance surprenante les situations les plus brutales. Peut-être y avait-il moyen, en poussant celle-ci jusqu'à ses dernières conséquences, d'en tirer quelque grande leçon; mais non, Ouida ne fait qu'effleurer le point scabreux; l'éviter tout à fait eût été plus sage. Après avoir débuté comme une fraîche idylle, ce roman finit comme un gros mélodrame. Bruno, qui a donné la terre arrosée de ses sueurs pour faire de son fils chéri un grand homme, donnera sa vie et son salut éternel pour essayer de le délivrer des filets de Dalila. Il assassinera la courtisane qui l'a volé à sa tendresse et à la gloire, il la frappera sur le lit où elle repose dans une dernière scène dont les voluptueux détails rappellent la scène du meurtre de *l'Affaire Clémenceau*. Mais le couteau est intervenu trop tard; il n'appartient plus à personne de délivrer Signa, la mort s'est chargée de cette œuvre; du moins l'enfant de génie tué par les trahisons de Gemma est-il vengé. Nous suivrons Bruno jusque sur l'échafaud, nous l'entendrons dire, quand le prêtre lui demandera une dernière prière dans l'intérêt de son âme : — Que mon âme brûle et que Dieu ait pitié de celle du petit!

Mais Signa, l'antique Signa, Signa la ville?... — Elle compte bien des siècles, elle a vu bien des événemens. « Quelque nombreux toutefois que soient ses souvenirs, elle ne sait qu'une chose, c'est que la justice n'existe nulle part. Signa est sage. Elle laisse aller le monde, elle dort... » Voilà tout l'enseignement qui ressort de ces trois volumes, où une foule de détails caractéristiques et charmans rachètent jusqu'à un certain point la banalité assez malsaine du fond.

II.

Ariadnê est la contre-partie de *Signa*. Cette fois il s'agit de la plus noble des femmes, perdue par sa fidélité invincible à un unique amour. Ariane est abandonnée, mais nul ne la consolera jamais de cet abandon: elle doit en mourir. Ce récit, qui n'est que l'histoire d'un rêve, se ressent du lieu qui l'inspira et où Ouida nous fait entrer avec elle dès le premier chapitre.

« C'est une Ariane, assurément c'est une Ariane. Un Bacchus? quelle idée! me répétais-je à moi-même, assis solitairement devant l'objet de mes réflexions, par une accablante après-midi d'été. Le gardien, étant de mes amis, me laissait souvent pénétrer dans la place alors qu'elle était fermée au public; il me savait capable d'adorer les marbres plutôt que de leur nuire. Le silence était absolu. Au dehors le soleil inondait les terrasses et les degrés moussus; aucune branche ne frémissait dans le doux crépuscule produit par la verdure largement épandue des pins et des cèdres. L'une des croisées était ouverte, je pouvais voir les hautes herbes diaprées de fleurs, les ombres lourdes des yeuses qui s'entre-croisaient et la forme blanche des bestiaux endormis dans cette fraîcheur et ces parfums. Les oiseaux avaient interrompu leurs chants, les lézards même étaient tranquilles, dans ces chemins profonds hantés par les faunes de notre magnifique villa Borghèse, où Raphaël avait coutume d'errer au lever du jour en sortant de la petite chambre qu'il a décorée d'amours joyeux, de déités cachées sous les fleurs, de nymphes portant des roses et de portraits en médaillons de sa Fornarina.

« — Oui, c'est une Ariane, disais-je assis dans la galerie des césars, cette longue salle délicieuse entre toutes avec ses croisées ouvertes sur la verdure des bois, sur l'éclat des eaux chargées de roseaux sombres et sur la gloire dorée du soleil que tempère un voile de feuillage.

« Connaissez-vous le buste dont je veux parler, un buste en bronze, sur une plinthe d'albâtre fleuri, avec une couronne de lierre dans ses cheveux bouclés? On ne l'appelle pas Ariane à la villa Borghèse,

on dit que c'est un jeune Bacchus, mais cette présomption est absurde,— Perséphone peut-être... A mon avis, c'est plutôt une Ariane. Elle ressemble à l'*Ariane* du Capitole, qu'on a nommée un Bacchus et une Leucothée; elle a un charme très particulier, le charme d'une grande jeunesse, le charme de la foi, de l'espérance et de l'inspiration. Allez, voyageur, allez la voir où elle est, avec tous ces empereurs de porphyre à têtes bestiales et bouffies qui l'entourent et l'*Hercule enfant* dans sa peau de lion, devant elle. Vous jugerez que j'ai raison. Seulement c'est Ariane, notez-le bien, avant l'aventure de Naxos.

« Il y a un Bacchus ici, il y en a même plusieurs; celui de cette galerie des césars cependant est peut-être l'idéal le plus parfait du Dionysos homérique qui soit au monde... Ne le confondez pas avec le Bacchus du vestibule, une plus belle statue peut-être, puisqu'elle est plus célèbre, mais un dieu inférieur, n'en doutez pas; au fait, il n'a rien de divin, ses yeux ne parlent pas de l'âme, ses lèvres n'exhalent pas le souffle de la création; l'autre Bacchus, plus jeune, est un dieu, lui, le vrai Dionysos, avant que la tradition grecque touchant sa personne et ses attributs n'ait été altérée par des corruptions asiatiques et latines. C'est l'incarnation même de la jeunesse, sur les pas de laquelle jaillissent toutes les fleurs de l'imagination et de la passion, mais aussi qui porte en elle toutes les surprises du génie et toutes ses forces, — toutes ses forces et aucune de ses faiblesses... S'il se réjouit, il règne en même temps. A sa vue, l'on comprend comme il aurait été plus doux d'être vieux au temps où le monde était jeune que d'être jeune maintenant que le monde est vieux. — Vous autres Grecs, vous êtes toujours des enfans, disait l'Égyptien à Solon. — Et nous autres, hélas! on nous nomme avec vérité des *vieillards nés d'hier*. — A cette époque bienheureuse, l'enfance rayonnait jusque sur la face du plus puissant des dieux. Et aujourd'hui les enfans eux-mêmes ne sont plus jeunes!

« Ce Bacchus et mon Ariane se tiennent tout près l'un de l'autre, toujours rapprochés sans se rencontrer jamais, comme deux amans séparés par quelque tort irréparable. Je les regardais pour la centième fois : — C'est une Ariane, décidément! — ..... La chaleur était intense. J'avais dormi très peu cette nuit-là, ayant eu la fortune de rencontrer un fragment de vieux bouquin qui portait à ce qu'il m'avait semblé la marque d'Alde. Jusqu'à l'aube, j'avais vérifié les mérites de mon trésor. J'étais encore debout, quand les rossignols, aux premières lueurs du jour, s'étaient interrompus pour laisser chanter les merles et les grives sur la colline de Janus, de sorte que je cédais à l'influence soporifique de cette journée.

Midi est le minuit du sud. Des rêves profonds, une paix ineffable, se répandent sur le monde. Les plus bruyans des citoyens de l'été, les cigales elles-mêmes, n'osent plus poursuivre cet incessant tapage de vaine gloire qui les distingue et se tiennent presque tranquilles, ne faisant sonner leurs timbales qu'à de rares intervalles pour assurer le genre humain qu'elles ne l'oublient pas, car chaque cigale se croit, comme chacun de nous, le pivot de l'univers.

« Tout était silence, — un silence si embaumé, si frais, au milieu de l'extrême chaleur dans cette solitude de la villa Borghèse, qu'une sorte de torpeur s'empara de moi, bien que, comme il arrive souvent dans la sieste, je ne perdisse conscience de rien... J'entendais le bruit des cloches de la ville arriver comme un faible écho à travers les bois; entre mes paupières à demi closes, je voyais la fenêtre ouverte et son grillage de fer, et le ton de bronze des yeuses, et le vaste ciel bleu qu'aima Raphaël. Plus près, devant moi, je voyais le dieu de marbre et la tête couronnée de mon Ariane.

« — Oui, oui, c'est une Ariane, me disais-je, avec le plaisir que nous éprouvons tous à faire prévaloir notre opinion. Comment peut-on être assez aveugle?.. Mais chaque linéament révèle la femme à son aurore! — Tandis que je la regardais, elle sembla entendre, ses lèvres de bronze semblèrent sourire... un grand changement avait passé sur tout le buste, le frémissement de la vie circulait dans ce bronze, le métal où le sculpteur avait emprisonné sa pensée paraissait s'assouplir, devenir tiède et vivant, se transformer en chair rougissante, animée par une vie soudaine... Les yeux étaient liquides et lustrés comme l'eau d'un lac à la clarté des étoiles, les feuilles du lierre verdirent sous la rosée, les boucles de la chevelure prirent un ton d'or plus brillant et furent agitées par la brise; elle vivait et contemplait tous ces dieux blancs et muets. . . . .

. . . . . »

Elle vit en effet, c'est une jeune fille qui passe, une pauvre fille, une orpheline, errante à Rome, où elle ne connaît personne. La cité éternelle, toujours ouverte à la beauté et au génie, fait un noble accueil à Giojà. Le savetier Crispin, un savetier dilettante, bibliophile, numismate, antiquaire à ses heures, lui offre dans sa maison l'abri qu'un pieux serviteur offrirait à une jeune reine exilée. Maryx, le grand sculpteur, fait d'elle son élève et en ferait volontiers sa femme; mais Giojà ne vit que pour l'art, qui est son unique passion; elle travaille, elle rêve, elle se promène au milieu des dieux auxquels, par sa sérénité, elle est semblable, belle comme un chef-d'œuvre de Praxitèle, insensible aux hommages, ignorante de toute loi chrétienne, de tout sentiment moderne, de toute vanité féminine, aussi froide que le marbre qu'elle taille d'une main virile, jusqu'au

jour où l'amour vient la foudroyer. L'homme qui le lui inspire est le poète Hilarion, émule de Heine et de Musset, plus sceptique peut-être qu'aucun des deux, blasé sur les passions qu'il inspire, au point de n'être plus sensible qu'à certaines perversités, mais toujours capable cependant de chercher dans l'amour une source d'inspiration, un sujet d'étude. Ne sera-t-il pas piquant de faire descendre de son piédestal cette Pallas Athéné, de faire battre ce cœur plus que virginal, de raviver son talent dans les sourires et dans les larmes d'une créature impassible dont le sein glacé n'a pas encore tressailli?

Giojà subit l'amour comme ferait une victime de la fatalité antique; pour elle, il ne peut être question de chute. Elle donne sa vie, l'âme et les yeux levés au ciel, qu'elle prend à témoin de son absolu sacrifice : — Ce sera pour toujours, a-t-elle dit. — Et c'est pour toujours en effet; elle n'admet pas que l'abandon d'un autre puisse annuler le vœu de fidélité immuable une fois prononcé en soi-même. Hilarion se lassera vite, il aura peur de cette pureté sublime, un sentiment d'artiste qui survit chez lui à toutes les vertus, le respect craintif du beau, l'empêchera de la profaner, de l'abaisser au rang de ses autres maîtresses, mais il la délaissera, il fera plus, il finira par la haïr pour tous ses crimes envers elle et pour le pardon silencieux, inépuisable qu'elle y oppose. L'amour, qui a guidé un instant la main de Giojà et qui lui a fait produire un chef-d'œuvre, paralyse cette main quand l'abandon est venu remplacer le bonheur. Les Furies s'emparent de l'amante répudiée d'Hilarion; cette belle intelligence s'égare; la démence vient suspendre les angoisses qu'elle endure; puis sa raison se réveille avec son génie pour produire un portrait spiritualisé, divinisé de l'ingrat; elle veut que celui-ci le voie et qu'il se souvienne. Hilarion se souvient en effet et regrette peut-être, mais il ne revient pas, il ne reviendra que pour recueillir le dernier soupir de celle qu'il a tuée; à ce moment suprême, il se prend à aimer sa victime, lui aussi, il l'aime morte, c'est son châtiment.

Dans ce roman, où il serait facile de relever des beautés de premier ordre, on respire d'un bout à l'autre ce que Henri Heine appelait la poussière des marbres brisés. Ouida professe en commun avec l'auteur des *Reisebilder* le culte de cette poussière sacrée, mais sans y allier toujours le même discernement délicat, sans fuir surtout avec le même soin ce pédantisme que Heine redoutait comme la peste. Une femme résiste plus difficilement qu'un homme au plaisir d'étaler son é udition, et nous n'ignorons pas que Ouida est une savante aussi bien qu'une artiste; mais la raison ne nous paraît point suffisante pour ne jurer que par Zeus et pour faire dé-

filer tout l'Olympe à travers une histoire d'amour. C'est sans doute ce déploiement mythologique, cette monomanie d'hellénisme, joints à la surabondance de citations empruntées un peu partout et à des digressions souvent paradoxales sur les arts et sur l'histoire, qui refroidissent l'intérêt d'un livre plus magistralement composé d'ailleurs que tous les autres romans de Ouida. Peut-être aussi le sentiment quasi religieux de la grandeur de Rome, sentiment qu'elle réussit à nous communiquer d'une manière presque oppressive, contribue-t-il à gêner son essor comme il a gêné celui de bien d'autres écrivains. — A Rome, dit-elle quelque part très justement, l'art et la nature se disputent sans cesse la suprématie, c'est la lutte perpétuelle d'un titan contre un dieu, une lutte à laquelle les témoins mortels assistent haletans de crainte respectueuse. A Florence, l'art et la nature marchent les mains enlacées, en nous souriant. Florence, assise dans ses prairies toutes blanches de lis, ne sera jamais vieille, jamais terrible ni désolée. Dès son enfance, elle fut nourrie du suc de la liberté; cette manne lui a donné la jeunesse éternelle. La liberté continue à lui tenir compagnie et brille sur elle comme la lumière même du matin. — Aussi, tandis qu'une atmosphère pétrifiante, pour ainsi dire, pèse sur *Ariadnê*, dont les péripéties se déroulent à travers les longues perspectives des galeries, à l'ombre écrasante du palais des césars, entre des personnages qui semblent empruntés eux-mêmes à la population marmoréenne de ce musée où l'imagination de l'auteur les évoqua en les faisant grands et solennels comme des mythes, dans la crainte sans doute que les simples proportions humaines ne fussent trop petites pour le cadre qu'elle leur prêtait, la joie, le naturel, la liberté, la vie éclatent au contraire dans *Pascarèl*, le premier des romans que Ouida ait placés à Florence, une brillante fantaisie, sans prétentions d'aucune sorte et d'autant plus agréable à lire, lorsqu'on sort des majestueux labyrinthes dont *Ariadnê* est la divinité.

III.

Avouons notre prédilection très vive pour ce roman de *Pascarèl*, touffu, capricieux, fantasque et poétique comme certains récits de George Sand, *Teverino* par exemple, qui vous emportent dans un monde invraisemblable peut-être, côtoyant la féerie, mais où l'on ne peut regretter qu'une chose, c'est qu'il n'existe pas en réalité. Le sujet n'est rien par lui-même; le raconter nous semble presque impossible : un soir de carnaval, à Vérone, une petite chanteuse des rues, en guenilles de brocart et de velours, rencontre le comédien

ambulant Pascarèl; les mêmes goûts d'art et d'aventure, une vive sympathie mutuelle, les réunissent; ils errent ensemble, eux et leur petite troupe, à travers l'Italie. Ce n'est peut-être qu'un prétexte pour nous faire connaître Bologne et Florence, la campagne du val d'Arno, Pise, Assise, Urbino, toutes les villes de la péninsule où le petit théâtre, porté à dos de mulets, sur la cime d'un char à foin, sur les épaules des paysans, va se planter pour le plaisir d'une foule exaltée. Après les voyages de *Wilhelm Meister* et celui de *Consuelo*, nous ne connaissons rien d'aussi attrayant. Quiconque lira *Pascarèl* sera tenté de le prendre pour guide et de suivre son itinéraire. Citons cette apparition de Florence au tournant d'un chemin : « La route descendait dans une large vallée que blanchissaient les oliviers en fleurs. Au milieu de cette mer d'argent s'étendait la plus radieuse des cités. Le soleil couchant remplissait les moindres replis du val d'Arno d'une vapeur dorée sur laquelle la ville flottait comme sur un lac, ses clochers, ses dômes, ses tours, ses palais baignant à leur base dans des flots d'ambre pâle, tandis que leurs sommets se dressaient dans l'éther rosé. Les cimes de toutes les montagnes qui lui servent de ceinture se teignaient de nuances changeantes, depuis l'écarlate jusqu'aux pâleurs diaprées de l'opale. La chaleur, les parfums, le silence, une grâce ineffable l'enveloppaient, et dans ce grand calme la cloche de la basilique appelait lentement à la prière du soir.

« Ce fut ainsi que Florence m'apparut. Un tremblement de joie passa dans mes veines tandis que j'apercevais les ombres de ses toits pressés, les silhouettes élancées de ses temples. Enfin mes yeux la contemplaient donc, cette fille des fleurs, cette maîtresse des arts, cette nourrice de l'inspiration et de la liberté! Je tombai à genoux, je remerciai Dieu...; puis, me relevant, je continuai de descendre le rude chemin, guidée par le dôme qui brillait devant moi à travers ce brouillard d'or, tandis que des nuages de feu, légers comme un souffle, erraient au-dessus de ma tête dans l'atmosphère sans brise.

« Les rougeurs du couchant étaient encore chaudes quand j'atteignis les murs de la ville et que je m'enfonçai dans l'ombre de ses rues historiques... Quel est le secret du charme de Florence, de ce charme subtil et doux que le temps accroît au lieu de l'atténuer et qui fait qu'on l'aime d'une tendresse passionnée comme l'œuvre la plus séduisante qui soit jamais sortie de la main des hommes? Peut-être vient-il de ce que l'histoire de Florence est si ancienne et sa beauté si jeune. Derrière elle s'ouvre un abîme de puissans souvenirs, et sur elle pleut le soleil de la gaîté. Ses pierres sont noircies par le sang de mainte génération, mais l'air qu'on respire est em-

baumé de fleurs innombrables; connaissez-vous ces visages dont les yeux ont une expression plus triste que les larmes elles-mêmes, tandis que le rire de leurs lèvres est une musique qui réjouit le monde? Florence est ainsi. Le passé y est si près de vous! A chaque pas, le pied du paysan l'effleure, un enfant peut le toucher de la main. Ce n'est pas un de ces passés morts que l'on enterre et que l'on oublie; il brille toujours comme un joyau, et toujours l'antique grandeur apparaît à travers les choses les plus communes de la vie; l'œil même des ignorans et des petits la perçoit. D'autres villes ont une aussi noble histoire et autant de trésors, mais aucune ne les a sans cesse présens, ouverts, accessibles à tous. Dans les rues irrégulières et sinueuses, bordées de loges et d'arcades, « ceux qui sont venus avant nous » marchent à nos côtés, nous tiennent compagnie, non comme des spectres redoutables, mais comme des amis, comme des frères, souriant et nous communiquant leurs pensées sublimes dans une familière causerie. »

Ce n'est pas seulement pour les choses de ce passé, toujours vivant, toujours jeune, que Ouida s'applique à nous pénétrer d'une sympathie tendre et intime, elle nous fait encore aimer le peuple, cette populace italienne qui est toute grâce, toute courtoisie, toute affabilité, toute obligeance, naïve jusque dans le mensonge, n'ignorant rien de ses antiques annales ni de ses grands hommes, dont elle parle aux étrangers avec un orgueil mêlé d'affection, comme le savetier de Bologne parla naguère du Carrache à Stendhal; son rire est une musique, toutes les flammes de l'enthousiasme pétillent dans ses yeux, l'instinct du beau se révèle dans ses moindres attitudes, au point qu'il n'est pas de *barcarole* ni de *facchino* endormi sur un quai dont la pose ne puisse servir de modèle aux sculpteurs; mais, pour que cette foule pittoresque ait toute sa valeur, il faut que le sentiment national l'électrise. Nous félicitons Ouida de l'avoir compris et d'avoir consacré à la liberté une note émue qui termine heureusement la composition quelque peu encombrée dont nous essayons de donner rapidement la substance. *Pascarèl* s'achève au bruit du canon et des hurrahs de triomphe; la campagne dont Garibaldi fut le héros a commencé, nous assistons aux combats glorieux qui amènent la délivrance de l'Italie. L'un des vaillans qui ont coopéré avec le plus d'ardeur à cette grande œuvre est le pauvre comédien devenu soldat. Il retrouve à Florence, où le peuple l'acclame et le traite en idole, sa Donzella chérie qu'une jalousie chimérique avait séparée de lui, et les soupirs de l'amour heureux viennent se mêler au concert bruyant de l'allégresse populaire. L'Italie est libre, et ils s'aiment à jamais!

On ne saurait trop louer la scène finale entre les deux amans,

rapprochés par le hasard sur les marches jonchées de fleur s dela Loggia, où tout à l'heure la voix vibrante de Pascarèl, le bohémien-soldat, s'élevait pour parler à la multitude, dont son éloquence le rend maître, de la patrie et des devoirs qu'elle impose. Il y a là un mélange de sentimens purs, élevés, éternellement vrais, auxquels Ouida fera bien de demander souvent l'inspiration au lieu de la chercher, comme elle l'a fait depuis, dans les cercles frivoles, et amusans du reste, d'*Une Ville d'hiver*.

Une Ville d'hiver, c'est encore Florence, à peine déguisée sous le nom de Floralia, mais Florence gâtée par la cohue fashionable qui fait d'elle en certaines saisons, « le Botany-Bay de la société contemporaine. » Les portraits, évidemment d'après nature, qui fourmillent dans ce roman satirique et ultra-mondain sont piquans, surtout pour ceux qui, ayant passé un hiver à Floralia, peuvent donner leurs vrais noms aux ducs français, aux princes russes, aux élégantes cosmopolites désignés par des sobriquets d'un goût douteux. Le vilain monde!

Nous ne doutons pas d'ailleurs que la peinture très crue qui nous en est donnée ne soit ressemblante; on rencontre cette même aristocratie nomade dans toutes les grandes auberges de l'Europe. Il y a ici des types d'*étrangères* plus vrais que ne l'est celui de la créature fatale et mystérieuse que M. Alexandre Dumas a choisie pour personnifier l'espèce; elles laissent fort à désirer sous le rapport du ton et des mœurs, cela va sans dire, et risquent d'être confondues souvent avec les demi-mondaines, méprise qui du reste ne leur déplairait pas. Une seule fait exception, lady Hilda, beauté à la mode qui, tout en menant la même vie extérieure que son entourage, s'en sépare singulièrement par l'élévation de son esprit et par une superbe indifférence qui longtemps s'est étendue à tout, hormis les chevaux, les robes du grand faiseur, le bric-à-brac dont elle nous obsède et son frère, lord Clairvaux, une sorte de centaure court d'esprit, excellent type de *gentleman*-homme d'écurie. Ouida ne fait pas grâce à ses compatriotes dans cette verte satire. Une autre figure encore se détache sur la foule d'oisifs de tous les pays qui jouent un jeu d'enfer, profanent les campagnes étrusques par leurs bruyans pique-niques, passent la nuit au *veglione*, soupent au cabaret, exécutent les réputations dans leurs thés de l'après-midi et vont sans scrupule partout où l'on s'amuse; c'est celle d'un Italien, le duca della Rocca, descendant d'une illustre famille qu'ont ruinée la guerre et les révolutions; il ne peut se résigner cependant à redorer son blason au moyen d'une mésalliance, comme les marieuses, qui ne manquent pas dans cette société, lui conseillent de le faire.

Le duc de Saint-Louis, gentilhomme français de l'ancienne école, vieillard galant, sceptique et plein d'esprit, approuve ses scrupules d'une part et déplore de l'autre l'ennui profond où semble plongée lady Hilda au milieu du luxe et des plaisirs. Il imagine de rendre service à ses deux amis en les unissant. La diplomatie dont il se pique est d'ailleurs inutile en ce cas, l'amour s'étant mis de la partie, mais, au moment où tout semble marcher à souhait, un mystère se découvre. Lady Hilda, veuve d'un grand capitaliste, ne jouit de la colossale fortune que lui a laissée son époux défunt qu'à la condition de ne pas se remarier. Della Rocca, qui a commencé pourtant par courtiser les beaux yeux de la cassette, n'a aucun souci de cette révélation. Au contraire, les susceptibilités de son âme vraiment noble s'étaient éveillées à mesure qu'il devenait amoureux; désormais il ne lui sera que plus facile de s'abandonner au penchant qui l'entraîne vers lady Hilda.

Toutes les délicatesses les plus exquises sont attribuées ici au grand seigneur italien, si simple et si digne dans l'adversité, entourant la femme d'un respect chevaleresque, poète et artiste presqu'à son insu, sans l'ombre de vanité, un peu indolent peut-être, mais d'une distinction raffinée, trop honnête et trop fier pour se faire de la politique une carrière lucrative, toujours prêt, en revanche, à servir son pays l'épée au poing, que ce soit dans la campagne de 1859, dont les résultats par parenthèse l'ont quelque peu désappointé, ou contre les brigands de la Sicile. — Lady Hilda, quelque blasée qu'elle soit sur les hommages, subit une sorte d'attrait magnétique; l'amour fervent dont elle est l'objet l'attendrit, la fascine; pourtant elle ne se résigne qu'à grand'peine à descendre du trône que lui font ses richesses. Enfin elle cède, elle prend son parti d'abdiquer l'éclat en échange du bonheur, elle se contente de la sainte médiocrité qu'a chantée le poète. Nous ne la plaignons pas, d'autant que cette médiocrité est encore passablement dorée; mais il va sans dire que sa grande sagesse est taxée de folie par tout Floralia cosmopolite. Espérons que, quand elle sera Mme della Rocca, son mari ne lui permettra plus de voir pareille horde de désœuvrés et de femmes perdues!

Des portraits vifs et malicieux, de ravissantes promenades aux environs de Florence, le tableau de la fière et élégante pauvreté de della Rocca dans sa villa ruinée de Palestrina, quelques scènes enfin vraiment pathétiques, mais au fond desquelles sonne toujours par malheur la question d'argent, qui, quoi que l'on fasse, ne sera jamais intéressante, recommandent ce roman curieux, où les vieilles faïences, les boutades intempestives au nom de la morale,

et les descriptions de toilettes aussi minutieuses que celles d'une gazette des modes tiennent trop de place.

Nous conseillons aussi à Ouida de renoncer aux emprunts parfois défigurés qu'elle fait volontiers à la langue française. Un livre, qu'il soit sérieux ou frivole, doit être écrit tout entier dans la même langue; or elle sait donner à la sienne un tour assez original, assez souple, assez nouveau, pour dédaigner tels bariolages franco-anglais, auxquels les écrivains d'une valeur réelle n'ont jamais eu recours qu'avec beaucoup de discrétion. Ces taches, ces imperfections de détail s'effaceront le jour où Ouida aura consenti à pratiquer dans son œuvre un travail d'élagage en supprimant les broussailles importunes à travers lesquelles on n'avance qu'à grand'peine, en donnant çà et là, par des éclaircies habilement ménagées, de l'air et du jour. Alors les pesantes citations, les catalogues de bibelots, les minutieuses descriptions de toilettes, les longueurs des dialogues et des monologues plus désagréables encore, les dissertations pédantesques, les commentaires inutiles tomberont d'eux-mêmes; la plume de l'auteur en fera justice. Nous savons que ces sacrifices sont pénibles, qu'on n'arrive pas sans effort à se critiquer soi-même, mais il est digne de l'auteur des *Deux petits Sabots* de ne pas se contenter de l'encens banal d'une presse peu éclairée qui la loue sans réserve. Elle est femme, elle exerce une hospitalité charmante, ses dîners sont célèbres; que de périls court un artiste dans ces conditions! que de motifs pour qu'il recueille la flatterie au lieu de la vérité! Ce langage sévère de la vérité, nous oserons le parler cependant une fois de plus au brillant romancier, avec l'espoir qu'il y verra une marque de l'estime que nous inspire son talent, auquel il ne manque qu'une chose, le contrôle d'une main ferme, l'ordre, la règle, ce que M. Forgues a nommé excellemment « la domination de l'homme sur l'œuvre. »

Ouida, il est vrai, a déjà répondu à nos reproches de diffusion : « Il me semble n'avoir jamais dit sur un sujet tout ce que j'avais à dire. » Qu'elle réfléchisse qu'en écrivant trois volumes de plus elle ne croirait pas encore avoir tout dit, car il s'agit non pas de dire beaucoup, mais de dire juste. Les caractères, les événemens, les traits heureusement frappés n'ont de relief qu'à la condition de ne pas disparaître sous des ornemens superflus.

TH. BENTZON.

LES

GRANDS PORTS DE COMMERCE

DE LA FRANCE

MARSEILLE ET LE GOLFE DE LYON.

Les anciens historiens racontent que vers l'an 600 avant notre ère une colonie de Phocéens, à la suite des guerres médiques, abandonna les rivages de l'Asie-Mineure et vint, après une longue navigation, jeter l'ancre au bord d'un golfe à l'autre bout de la Méditerranée. Pendant l'antiquité, ces migrations étaient fréquentes. La guerre, la famine, les opérations commerciales, souvent le besoin seul de changement, qui a toujours tourmenté les populations riveraines de la grande mer intérieure, étaient la cause de ces déplacemens, et un second essaim de Phocéens vint bientôt s'ajouter au premier. Avant eux, les Phéniciens, les Troyens, les Carthaginois, les Étrusques venus de Lydie, et glorieux précurseurs des Romains dans la péninsule italique, avaient tour à tour demandé aux vents de pousser leurs voiles vers des mouillages inconnus, et peu à peu avaient peuplé et exploité toutes les rives de la Méditerranée, tous les pays que baignent ses flots bleus. C'est ainsi que les marins partis de Phocée avaient été précédés par des Phéniciens dans le golfe même où ils fondèrent Massilie, car on a trouvé entre autres sous le sol de Marseille une inscription en phénicien, l'une des plus belles qu'on connaisse : elle règle les frais de culte d'un temple de Baal.

Massilie, dont les origines se perdent dans la nuit de l'histoire, est toujours à la même place où l'établirent, où la trouvèrent plu-

tôt les Phocéens. Le bassin étroit qu'elle occupe, fermé du côté des terres par une ligne rocheuse de montagnes, n'est guère plus fertile qu'il ne l'était dans l'antiquité. Le terrain manquait encore d'eau il n'y a pas longtemps. On a amené les eaux de la Durance par un canal qui fera éternellement la gloire de l'ingénieur qui l'a projeté et construit. Si cette eau a abreuvé les habitans et rafraîchi les rues de la cité, elle n'a pu donner à la campagne environnante qu'une verdure en quelque sorte décorative et faire pousser sur ces alluvions pierreuses autre chose que la vigne et l'olivier, que les enfans de l'Ionie apportèrent avec eux. Sidon, Tyr, Carthage, ne furent pas autrement favorisées que Marseille dans le choix de leur emplacement. C'était la mer qu'elles exploitaient, non la terre, et aujourd'hui encore Gênes étouffe plus que Marseille dans une ceinture de rochers arides et abrupts. Dans la lutte pour leur existence, il est bon que les places de commerce soient ainsi forcées par la nature à tourner invariablement leurs regards vers les flots. Cela fait de meilleurs marins que rien ne vient distraire de leur métier, et cela pousse les armateurs à un trafic international incessant qui fait la richesse de leur comptoir.

I. — LE PORT DE MARSEILLE.

Marseille, depuis le jour de sa naissance obligée de demander à la mer tous ses moyens de vivre, n'a jamais failli un instant à ses destinées. Il n'est aucune ville qui se soit maintenue aussi prospère pendant une aussi longue durée de siècles. Comme elle commande le golfe de Lyon et le bassin du Rhône, elle a été de tout temps un grand port de transit et d'entrepôt, pour la Gaule pendant l'antiquité, pour la Provence et une partie du Languedoc pendant le moyen âge, et plus tard pour la France. Depuis longtemps c'est notre premier port de commerce. Toutes nos relations avec le Levant partent de là, et, depuis que le canal de Suez est ouvert, toutes nos relations avec l'extrême Orient. C'est par Marseille que nous arrivent les soies de la Chine et du Japon, les cotons et les graines oléagineuses de l'Inde, l'étain de Banca et de Malacca, le poivre de Singapore. A l'époque où la France fondait des colonies en Amérique, dans la mer des Antilles, dans l'Océan indien, et où la vapeur n'avait pas encore remplacé la voile, Bordeaux, Nantes, Saint-Malo, plus tard Le Havre, assises sur l'Atlantique ou sur la Manche, purent un moment le disputer en importance à Marseille. Aujourd'hui la lutte n'est plus possible, et le grand port de la Méditerranée, par l'étendue et la disposition de ses quais, par le chiffre de son tonnage et la valeur des marchandises transportées, dépasse de beaucoup tous ses rivaux. Au vieux Lacydon des Phocéens, une

baie profonde, aux eaux toujours paisibles, qui s'enfonce doucement dans les terres, au port du Frioul, *fretum Julii* (1), artificiellement obtenu au moyen d'une jetée réunissant les îlots de Pomègue et de Ratonneau qui surgissent dans la rade, on a de nos jours ajouté une série de nouveaux bassins, conquis hardiment sur la mer par des fondations hydrauliques. Ces bassins de la Joliette (2), du Lazaret et d'Arenc (3), tous situés au nord du vieux port et se succédant les uns les autres, peuvent en quelque sorte indéfiniment s'étendre. On y a établi d'immenses docks qui couvrent une étendue de 20 hectares, pour la réception et l'entrepôt des marchandises, et où d'ingénieuses dispositions hydrauliques assurent tous les services; on y a construit des cales sèches, des bassins de radoub, pour la visite et la réparation des navires. Les rails courent le long des quais et vont se marier à ceux de la gare de Saint-Charles, tête de la grande ligne de Paris-Lyon-Méditerranée. Il faudra faire mieux; il faudra doter ces bassins d'une vraie gare maritime et de toutes les annexes, de tous les mécanismes rapides pour le chargement et le déchargement des vaisseaux, qui sont aujourd'hui indispensables au fonctionnement d'un grand port de commerce. Londres, Liverpool, New-York, offrent pour cela des types que l'on fera bien d'imiter.

Lamartine, dans un élan de lyrisme oratoire, a nommé Marseille « la façade de la France sur la Méditerranée. » Le mot a été volontiers rappelé et mérite de l'être. Parcourir les quais de Marseille, c'est faire à la fois un cours de géographie et d'ethnologie méditerranéenne : tout s'y retrouve, les produits et les gens. Là l'Espagnol des Baléares vient lui-même apporter et vendre ses oranges, le Marocain son cuir, l'Algérien son tabac, le Tunisien ses dattes, l'Arabe son encens ou son café, l'Égyptien ses tapis, le Turc ses confitures, le Grec, l'Italien, les produits variés de l'Hellade ou de la péninsule. C'est comme un immense bazar, une grande foire en plein vent, où chaque traficant apparaît avec son type, son costume, sa langue propre, que dis-je? une sorte de langue franque à laquelle celle de Smyrne, du Caire ou de Constantinople n'a rien à envier.

Ce n'est pas seulement la Méditerranée qui commence avec Marseille, c'est le monde entier. Promenez-vous le long des quais, et vous y rencontrez par instant le Chinois à la longue queue tombant en tresse sur le dos, le Parsis au bonnet pointu, l'Hindou au cafetan blanc, le nègre à la démarche déhanchée qui s'en va chantonnan un refrain du pays natal, le matelot anglais ou américain à la casquette, aux vêtemens de toile cirée. A cette foule bariolée se mêle

(1) C'est là que César avait sa flotte quand il fit le siége de Marseille.
(2) Encore un souvenir de César.
(3) *Arena*, sable.

le pêcheur provençal, qui fait sécher ses filets au soleil et porte encore le bonnet phrygien comme au temps de Simos et Protis, les fondateurs de Massilie. Devant vous s'étalent tous les produits du globe : les blés de la Mer-Noire que la fameuse corporation des portefaix, qui a fait si souvent parler d'elle, vanne et nettoie par des procédés datant des Phocéens, les arachides du Sénégal ou du Gabon, les huiles de Gênes, les marbres de Carrare, l'orseille de Mozambique ou de Madagascar, le café de Rio, le sucre de la Havane, le girofle de Zanzibar, le camphre de Borneo, puis la morue de Terre-Neuve, le bois coloré de Campêche, le pétrole de Pensylvanie, les laines de Montevideo, le guano du Pérou, le cuivre du Chili, le fer de Suède, en un mot les diverses denrées des colonies, des pays lointains, de toutes les contrées de l'Europe et de l'univers. De là un aspect particulier, une animation sans égale le long des quais de la vieille cité, un mouvement, une vie, un bruit qu'on ne retrouve dans aucun autre port. Ajoutez-y le fracas des charrettes qui vont, viennent, s'embarrassent au milieu des jurons de l'automédon marseillais, peu patient de sa nature, et qui, dans sa langue fille du latin, brave volontiers la pudeur.

Le long du vieux port, sur le côté qui regarde le midi, à cet endroit qu'affectionnait, dit-on, le bon roi de Provence René, qui venait en hiver s'y chauffer au soleil, les choses n'ont guère changé avec le temps. Bien qu'on ait essayé naguère de donner à cet endroit un peu d'air et d'espace, les maisons s'y alignent encore capricieusement comme au moyen âge, les rues y portent le même nom : c'est la rue *Lancerie*, parce qu'on y faisait des lances pour les croisés, qui s'embarquèrent si souvent à Marseille; c'est la rue *Bouterie*, parce qu'on y faisait des tonneaux (*boute* en provençal, en italien *botte*). L'avenue de la Canebière (*canebe*, chanvrière) est à un bout, les bureaux de la Santé à l'autre, au milieu la Maison de ville ou la Commune, dont la façade porte un écusson de Puget. Là se tenait l ancienne bourse, la loge, la *loggia*, comme on dit toujours à Gênes. Tout le long du quai s'étalent des buvettes et des boutiques qui, sans égard pour le passant, empiètent sur la chaussée. On y vend le perroquet criard du Brésil ou l'oiseau des tropiques aux plumes étincelantes, la noix de coco des Antilles, le pois rouge du Cap dont on fait des chapelets, le coquillage nacré de la mer des Indes et une foule de bibelots, de produits divers, tous venus des stations lointaines et des pays de l'Orient aimés du ciel et du soleil. Là se promène l'univers, là s'entendent tous les dialectes, là passent et repassent tous les costumes. On n'est plus en France, on est dans je ne sais quel pays étrange et unique qui serait comme la synthèse de tous.

De tout temps la place de Marseille a eu ce caractère cosmopo—

lite. Jadis ce fut un Phénicien, puis un Phocéen, qui firent la fortune commerciale de ce comptoir. Au moyen âge, le type du négociant marseillais est une sorte de Provençal tenant à la fois de l'Italien et de l'Espagnol, ou plutôt du Génois et du Catalan. A cette époque, république indépendante, gouvernée par un podestat étranger, Marseille donne plus d'une fois asile aux exilés de Gênes ou de Florence, qui viennent définitivement s'établir dans ses murs. Sous Colbert, Marseille est déclarée port franc, et le commerce passe presque entièrement aux mains des maisons levantines qui viennent à leur tour se fixer dans ce port. On leur donne droit de cité; auparavant, sous Charles IX, on a fait mieux : le noble peut trafiquer sans déroger; *nobilis et mercator*, disent les anciens contrats. Cela dure jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Des noms éminemment marseillais surgissent, comme celui de ce George Roux qui arme ses navires en corsaires à l'époque de la révolution américaine, et fièrement déclare la guerre au roi d'Angleterre par une lettre qui commence ainsi : « George Roux à George Roi. » Toutefois le Levantin l'emporte alors sur le Marseillais indigène, comme aujourd'hui le Grec. Depuis que les massacres de Chio ont amené à Marseille une colonie hellénique, celle-ci a concentré dans ses bureaux la plus grande partie du trafic de la place, presque tout le commerce des grains, et ce n'est pas une des moindres curiosités de l'histoire que de constater ce retour des Chiotes vers Massilie, à peu près pour les mêmes causes, après 2,400 ans. Que si, comme autrefois les Levantins, les Grecs tiennent aujourd'hui à Marseille le haut du pavé, hâtons-nous de reconnaître que nombre de négocians marseillais méritent au même degré d'être cités, comme ceux qui, par leurs seules ressources, ont ouvert à ce port le trafic avec la côte orientale et occidentale d'Afrique, avec le Sénégal, la Guinée, le Gabon, Madagascar, Mozambique, Zanzibar. Il y a aussi nombre d'armateurs hardis qui, à leurs propres risques, sans aucune subvention de l'état, ont créé des lignes de navigation à vapeur avec les divers ports de la Méditerranée, du Brésil, de la Plata, de l'Inde, et qui, en toute justice, ne sauraient être non plus passés sous silence.

L'esprit créateur, le caractère entreprenant du Marseillais, se révèle dans les opérations industrielles, plus encore que dans celles de négoce ou d'armement. Sur ce point-là, il n'a guère à redouter la concurrence des maisons étrangères établies à ses côtés. La fabrication des produits chimiques, du savon, la trituration des graines oléagineuses, le raffinage du sucre de canne, le tannage des peaux, le lavage des laines, la mouture du blé, qui arrive en quantités si considérables, la préparation des liqueurs, des pâtes, des conserves, des salaisons, la distillation du pétrole, la fonte et l'affinage des minerais et des métaux, la construction des machines,

voilà ce qui a été tenté avec un succès toujours grandissant, et procure aux navires qui fréquentent ce port un fret de sortie aussi varié qu'avantageux. On dit que la plupart de nos ports périclitent et que notre marine marchande succombe, parce que nos navires sont presque partout obligés de sortir sur lest : en effet, si nos matières d'exportation sont généralement précieuses, étoffes tissées, objets de modes, elles n'occupent pas pour l'ordinaire un très grand volume. Les autres ports français devraient suivre l'exemple de Marseille : en manufacturant les matières premières qu'ils reçoivent, ils verraient doubler leur trafic. Ici, la savonnerie date seule du passé, tout le reste est de création récente, et l'on peut dire contemporaine. Sous Colbert, la fabrication du savon fut ravie par Marseille à Savone, sa voisine; mais d'autres disent que ce furent les Phéniciens, également inventeurs du verre, qui introduisirent cette fabrication à Marseille, qui depuis ne l'a plus abandonnée. Quoi qu'il en soit, cette place de commerce est devenue de nos jours une place industrielle de premier ordre. Sa banlieue, le terroir ou le *terradou*, comme on le nomme, et les petites villes environnantes, se sont associées à ce mouvement. Avec l'argile, on fait des tuiles, des carreaux, des briques, des poteries; avec le sable, des verreries; tout cela aussi s'exporte au loin. En cent endroits et dans la ville elle-même, qui n'oserait s'en plaindre, des groupes de cheminées, plus hautes que des obélisques, vomissent la fumée, noircissent et empestent l'air. L'industrie s'étend partout avec ses allures conquérantes, elle a envahi tout le littoral. C'est pour Marseille que travaillent les salines de Bouc et de l'étang de Berre; c'est pour elle que fonctionnent les ateliers de La Ciotat, où la puissante compagnie des Messageries maritimes construit et répare ses navires. L'élan est tel que le département voisin du Var est lui-même entamé. Au port de la Seyne, près de Toulon, sont d'autres établissemens de construction appartenant à la Société des forges et chantiers de la Méditerranée, qui a son siége principal et ses plus grands ateliers à Marseille.

D'après les statistiques que nous a communiquées la chambre de commerce de Marseille, le mouvement général de ce port en 1876 a été à l'entrée de 8,746 navires jaugeant 2,655,500 tonneaux, et à la sortie de 8,654 navires jaugeant 2,590,000 tonneaux; en tout plus de 17,000 navires, et un tonnage qui dépasse 5 millions de tonneaux. Ces chiffres comprennent d'ailleurs tous les pavillons, la grande navigation et le cabotage, et les navires à voiles et à vapeur, chargés ou sur lest, ces derniers en nombre infime. Le pavillon français entre pour les deux tiers dans le mouvement général des navires, la grande navigation comprend les quatre cinquièmes du tonnage, le nombre de navires à vapeur augmente de plus

en plus et dépasse la moitié du nombre des navires à voiles. Dans la décade qui s'étend de 1867 à 1876, les chiffres afférens au tonnage total sont passés de 4 millions de tonneaux à 5, et le mouvement de la navigation à vapeur, ainsi que cela a eu lieu partout, est toujours allé en augmentant.

La principale marchandise importée est le blé, dont Marseille reçoit chaque année de 1 à 2 millions de tonnes de 1,000 kilogrammes chacune. L'état des récoltes en France règle seul cette branche de commerce. Dans les années de disette, Marseille est comme le grenier d'abondance, la grande nourricière du pays. Elle reçoit du Danube, de l'Égypte, de l'Asie-Mineure, de l'Algérie, les blés qui nous manquent, et, par le chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, les déverse sur toute la France. Si Bordeaux est le port des vins, Nantes le port des sucres, Le Havre le port des cotons, Marseille est le port des blés. Grâce à Marseille, les famines en France sont désormais impossibles, et les émeutes d'une population manquant de pain, qui ensanglantèrent en 1847 quelques-uns de nos départemens du centre, ne se reproduiront jamais plus.

Après le blé viennent les graines oléagineuses, environ 220,000 tonnes, — le sucre brut, 80,000, — le café, 20,000. Les minerais et les métaux (fer, plomb, cuivre, antimoine, étain), le charbon de bois, la houille, se chiffrent par centaines de mille tonnes. La houille seule atteint près de 800,000 tonnes, et cette énorme quantité, fournie pour la plus grande part par les mines du bassin d'Aix et les houillères du département du Gard, est presque entièrement consommée par les usines locales ou les navires à vapeur. Le chiffre du bétail vivant importé d'Italie, d'Espagne, d'Algérie, dépasse 300,000 têtes, et a même été un moment deux fois plus élevé. Il manque malheureusement un parc central, un entrepôt et un grand marché, comme ceux des villes américaines, pour recevoir, soigner et distribuer convenablement tout ce bétail, dont le port de Cette a déjà détourné à son profit plus de 100,000 têtes.

Des marchandises de beaucoup plus grande valeur, sinon d'un aussi fort tonnage, doivent maintenant être citées, telles que la soie, le coton, les laines; il faut mentionner enfin les peaux et les cuirs, les huiles d'olive, le pétrole, les vins et les spiritueux, le riz et les légumes secs, les fromages, le cacao, la morue et le poisson salé, le poivre et les autres épices, les articles de droguerie, le tabac, le suif, les cires, le soufre brut, les marbres, les bois de teinture, de tonnellerie, de charpente, de menuiserie, d'ébénisterie.

Les principaux articles d'exportation sont les blés et les farines, les tissus de laine, de soie et de coton, le sucre raffiné, les tourteaux de graines, dont l'agriculture fait un si heureux emploi, les savons, si justement renommés, et dont Marseille fabrique par an

90,000 tonnes, autant que la France tout entière, les huiles de toute sorte, les vins, préparés, coupés, améliorés, alcoolisés, dans des chais rivaux de ceux de Cette, les pâtes et les conserves alimentaires, les machines, les produits chimiques, — au nombre desquels le soufre raffiné, la soude, les acides, — les houilles, souvent chargées comme lest et expédiées sur les divers points de la Méditerranée qui en manquent; le plomb, qu'on reçoit d'Espagne, qu'on affine, qu'on désargente dans des usines locales, la garance, qui vient d'Avignon, les poteries et produits de céramique, les verres et les cristaux, enfin le sel marin, dont on expédie des quantités notables aux pays du nord, la Suède et la Norvége, qui en retour envoient des bois de pin et de sapin.

On estime aujourd'hui à 2 milliards de francs environ la valeur annuelle de tout le commerce de Marseille, à l'importation et à l'exportation. Une population fixe d'environ 300,000 habitans, dont le chiffre a triplé depuis le commencement du siècle, est tout entière adonnée aux affaires : armateurs, négocians, banquiers, industriels de tout ordre, courtiers, entrepreneurs et agens de transports, peseurs publics, portefaix, charretiers. Tout le monde vend, achète, trafique, tout le monde vit de son travail. Le plaisir, plus que les distractions intellectuelles, sauf quelques heureuses exceptions qu'il est juste de noter, occupe uniquement les loisirs du moderne Phocéen. Une maison de campagne, la *bastide*, quand elle est au milieu des arbres, le *cabanon*, quand elle est juchée sur le roc, au bord de la mer, est le refuge qu'il affectionne pendant les chaleurs torrides de l'été. Il s'y livre de grand matin, avec une ardeur que rien ne lasse, à une chasse imaginaire « au poste à feu ou à filet, » ou bien à la pêche, où ses efforts sont un peu mieux récompensés. Avec le poisson se confectionne plus d'un mets indigène, la *bouillabaisse*, la *bouride*, épicés, aromatisés, pleins d'ail.

Sur ce coin fortuné de la Provence, sous ce climat qu'assainit le mistral, tout le monde, riche et content, coule une existence aisée et quelque peu nonchalante. Le caractère est jovial, bon, généreux, ouvert; on vit volontiers en plein air, sur la place publique, comme les anciens. Les mœurs sont restées démocratiques, familières; mais il faut y signaler, surtout chez les hommes, une certaine rudesse et je ne sais quelle vivacité, quel emportement, dus sans doute au milieu physique dans lequel on gravite, rocailleux, aride et venteux, et à la nature des relations quotidiennes. Les femmes ont plus de douceur et de délicatesse; elles sont citées pour leur esprit, leur grâce et leur beauté. Le sang grec a laissé en elles des traces ineffaçables. Des yeux et des cheveux noirs, un teint mat, un nez aquilin, un taille élancée, bien prise, les fines attaches des mains et des pieds, distinguent la femme provençale et entre toutes la Marseil-

laise. — Une raison géologique a sans doute aussi réglé l'accent local, comme le caractère. Cet accent, si aisément reconnaissable, jamais ne s'efface chez personne, quelque longue que soit l'absence. Il est sensiblement le même d'Arles à Nice. De Nice à Gênes existe l'accent piémontais, d'Arles à Bordeaux l'accent languedocien et gascon, et ceux-ci, pour le puriste, ne valent pas mieux que celui-là.

Le goût des libertés communales, si vif pendant toute l'antiquité et le moyen âge, n'a jamais disparu de chez le turbulent Marseillais, et explique ses votes, ses préférences politiques. Sous Louis XIV en 1660, sous la terreur, à la chute du premier empire, en juin 1848, en septembre 1870, en mars 1871, ont eu lieu des émeutes, des soulèvemens populaires, que nous n'essayons pas de justifier, mais dont rendrait compte peut-être le passé historique de Marseille.

La ville est belle, bien tracée, bien arrosée. Dans ces dernières années, le marteau du démolisseur l'a dégagée à l'instar de Paris, et l'architecte s'est plu à l'embellir. On a, par de longues et savantes percées, éventré enfin les vieux quartiers, où grouille, depuis tant de siècles, sur une éminence au nord de l'ancien port, une population mêlée et sordide. Il faudra longtemps encore pour faire disparaître cette sorte de cour des miracles, qu'on ne retrouve plus nulle part à Paris, et dont les plus hideux recoins de Gênes, de Rome ou de Naples, peuvent à peine donner une idée. Là, hier encore toutes les immondices roulaient avec l'eau dans le ruisseau au milieu de la rue; là quelques rues portaient des noms qu'aucune langue honnête ne saurait répéter, et qui n'avaient point effarouché cependant les naïfs édiles du moyen âge ni ceux que nos pères ont connus. Comme dans les vieilles cités de la péninsule italique, le linge s'étale effrontément au dehors et sèche aux fenêtres, ou sur une corde qui court dans l'air, d'une maison à l'autre vis-à-vis. Sur le pas des portes, les commères rassemblées bavardent en tricotant, interpellent le passant dans leur grossier patois, souvent l'injurient, hardies, impudentes, fortes en gueule. Elles se rendent les unes aux autres, en visitant tour à tour leur chevelure, de ces services mutuels que les touristes qui ont visité l'Italie vous expliqueront au besoin. Là s'entassent le matelot étranger, l'émigrant dénué de ressources, le musicien ambulant, le recéleur, le voleur, le souteneur de filles et toutes celles qu'il défend. Bref, c'est une population et un quartier à part, comme on n'en trouve plus dans aucune autre ville de France, qui fait tache dans la moderne Marseille, et qui fort heureusement disparaît davantage chaque jour.

Ce quartier du vieux port est tout ce que Marseille a gardé des anciens âges. Alors que Gênes, Venise, Pise, ces petites républiques qui furent les émules de la cité provençale, nous ont légué de ces

temps-là des souvenirs impérissables, et ont régné par les beaux-arts comme par les affaires, Marseille s'est contentée de trafiquer et de jouir. Il en fut de même pendant toute l'antiquité, dont elle n'a rien ou presque rien conservé, pas plus du reste que ses sœurs d'alors, Tyr, Carthage ou Alexandrie. En somme, très peu de monumens dignes d'être rappelés, presque aucun souvenir du passé, tel est le bilan de Marseille, et l'on a dit avec raison que « c'est une ville antique sans antiquités. » Elle est d'allures toutes modernes malgré une origine qui remonte aux temps héroïques, et se contente d'étaler quelques maisons somptueuses, quelques jolis boulevards plantés d'arbres, et quelques promenades extérieures que l'on parcourt avec plaisir. Celle de la Corniche, faisant suite à celle du Prado, offre un magnifique coup d'œil. La mer bleue, parsemée d'îles pittoresques, baigne un des côtés de la route, et les montagnes à l'horizon rappellent, par leur relief et les tons dont les brûle le soleil, celles de Naples ou de l'Attique. Par ses habitans, comme par son commerce, la ville est cosmopolite, et les colonies d'Espagnols, d'Italiens, de Suisses, d'Allemands, de Grecs, d'Anglais, qui se mêlent à la population indigène sans se fondre avec elle, donnent à Marseille un cachet spécial. Cette ville, par la diversité de ses aspects, plaît singulièrement aux voyageurs, et tous ils emportent d'elle une impression qui ne s'efface plus.

II. — LE LITTORAL.

Sur la portion du rivage méditerranéen qui s'étend de Menton à Port-Vendres, Marseille est reine et l'a été de tout temps. Tout ce rivage a été colonisé par elle. Les noms de la plupart des stations qu'elle y établit sont restés grecs. Nice, c'est la ville de la victoire, fondée à la suite d'une bataille gagnée par les Phocéens sur l'une des tribus ligures de ces parages; Antibes, c'est la ville en face de Nice; Agde, c'est la bonne ville, l'heureux mouillage; Leucate, c'est le cap blanc. Les Phéniciens, explorateurs de ces rivages avant les marins de l'Ionie, y avaient eux-mêmes consacré plus d'un temple aux divinités qu'ils adoraient. Le souvenir de ces temples, la plupart dédiés à Melkarth, l'Hercule solitaire de Sidon, se retrouve entre autres à Monaco, *Herculis Monœci portus*, et dans l'antique ville d'Héraclée, citée par Ptolémée et Pline, dont Saint-Gilles, sur le canal qui va de Beaucaire à Aigues-Mortes, semble marquer l'emplacement. Port-Vendres, *portus Veneris*, dut être aussi à l'origine un sanctuaire d'Astarté, la Vénus impudique de Tyr.

Toute cette côte a été de tout temps soumise à des actions géologiques permanentes, qui d'une part éloignent, de l'autre rapprochent la mer. De l'étang de Berre à Nice, le phénomène a lieu dans

les deux sens; de l'étang de Berre à Port-Vendres, la mer s'éloigne toujours davantage. A Marseille, le parvis du temple de Diane, la déesse protectrice de la ville grecque, occupé plus tard par l'église de la Major ou de Sainte-Marie-Majeure, s'est trouvé un jour entamé par l'eau. Depuis l'époque de César, la mer a gagné là 250 mètres sur la terre. Plus loin, un sentier massaliète, qui suivait sans discontinuité le bord du littoral, est aujourd'hui coupé par parties, et le long de la plage on retrouve les débris d'antiques villas romaines, peu à peu descendues dans la mer. Dans le golfe de La Ciotat, la ville de Taurentum, créée par les Phocéens, a tout à fait disparu sous les eaux. Les vagues, de temps en temps, rejettent sur le rivage des débris de mosaïques, et mêlent aux galets qu'elles roulent de petits cubes de marbre, quelquefois encore cimentés entre eux. Ailleurs ce sont au contraire les eaux qui s'éloignent, ou plutôt le rivage qui se soulève et émerge, puisque l'ancien port de Fréjus, *forum Julii*, où mouilla la flotte d'Octave, est aujourd'hui éloigné de 2 kilomètres de la mer.

Du port de Bouc aux Pyrénées, le rivage va de même s'avançant de plus en plus, et ici le phénomène est dû principalement aux apports du Rhône et à la direction dominante des vents. Le canal naturel de Caronte, par lequel l'étang de Berre communique à la mer, serait depuis longtemps comblé sans les draguages incessans que les pêcheurs sont obligés d'y faire pour étendre leurs filets ou *bourdigues*. Le delta qui forme les embouchures du Rhône empiète sans cesse sur la mer. Le fleuve, capricieux, indomptable, le « fleuve incorrigible, » comme l'appelait Vauban, ne supporte aucun endiguement. Les sables qu'il rejette à la mer en masses si formidables troublent insensiblement l'économie de ces rivages, et des ports tels que celui d'Aigues-Mortes ne sont plus accessibles aux navires. La côte s'est barrée peu peu. Le mélange des eaux douces aux eaux salées, comme dans la maremme toscane ou les marais pontins, a formé çà et là des étangs, des lagunes, dont les émanations empestées donnent naissance à des fièvres paludéennes, souvent pernicieuses, et ces rivages, autrefois très peuplés, ont été presque partout transformés en mornes déserts. Les Saintes-Maries, Saint-Gilles, Aigues-Mortes, Frontignan, Agde, Narbonne, La Nouvelle, ont eu un passé glorieux, et maintenant sont devenues pour la plupart des villes qu'on pourrait dire fossiles. C'est aux Saintes-Maries que la légende pieuse place l'arrivée de Marie de Magdala, de Marie Jacobé, sœur de la Vierge, et de Marie Salomé, mère des apôtres Jacques et Jean. Elles étaient accompagnées de Marthe, de Lazare, de Maximin et de quelques autres, et le peuple de Provence a conservé pour tous ces saints une vénération particulière.

Le port de l'étang de Tau, Cette, de fondation récente, puisque

c'est à l'ouverture du canal du Languedoc que ce port doit son origine, est le seul, sur tout ce rivage, qui soit en progrès aujourd'hui. C'est un des premiers ports marchands de la France, et son tonnage, pour la grande navigation seulement, c'est-à-dire sans tenir compte du cabotage, dépasse 500,000 tonneaux. Tous les vins de l'Hérault et de l'Aude, nos deux premiers départemens vinicoles, les vins d'Espagne, du Roussillon, tous largement travaillés dans les chais de la place, sont ensuite réexpédiés dans le monde entier. Cette ne doute de rien et reproduit à la fois tous les crus, même les plus célèbres, même ceux qui ont disparu. Voulez-vous du bordeaux, du bourgogne, du champagne, des vins rouges ou des vins blancs renommés, préférez-vous des vins de liqueur, du madère, du xérès, du chypre ou du malvoisie? En voici, vous êtes servi à l'instant. Quel que soit le nom, quelle que soit la marque, Cette reproduit tout, scientifiquement, naïvement, et les enseignes des chais vous l'annoncent : fabrique de tel vin. Au moins tout cela vient-il du raisin, et ces innocentes manipulations chimiques laissent-elles le plus souvent l'estomac en repos : d'autres fabricateurs à l'étr anger sont plus coupables, qui font des vins de toute pièce avec de l'eau, des matières colorantes et des alcools de mauvais goût.

L'expédition des vins ne suffit pas à Cette, elle exporte aussi une partie des houilles du Gard, et c'est là encore qu'abordent de préférence les minerais de fer d'Afrique, d'Italie ou d'Espagne destinés aux grandes forges du bassin du Rhône, et une partie des animaux de boucherie adressés à la France des divers points de la Méditerranée. On a voulu enfin établir à Cette des chantiers de construction maritime, mais ce projet n'a pas réussi. En somme, ce port est bien loin d'avoir l'importance de celui de Marseille, soit comme place de commerce, soit comme centre industriel. Les abords en sont d'ailleurs redoutables aux marins. La mer y est souvent furieuse, démontée, comme ils disent, elle roule d'énormes vagues, et soulève les sables du fond qu'elle rejette avec impétuosité sur la plage. On dirait un fleuve en démence, emportant les terres de ses rives avec ses eaux. C'est la mer du lion, *mare leonis*, disait le vieux chroniqueur Guillaume de Nangis, contemporain de saint Louis. On a essayé d'expliquer à l'aide de cette figure de rhétorique le nom donné par quelques géographes à ce golfe, aux eaux si souvent déchaînées. D'autres écrivent *golfe de Lyon*, non point à cause de la ville assise au confluent de la Saône et du Rhône et qui est beaucoup trop distante pour avoir concouru à ce baptême, mais parce qu'ils voient là la mer des Ligures, Λιγύων, dont on aurait fait par contraction Lyon (1). Cette orthographe, la plus vieille, puisqu'on la

(1) *Les Villes mortes du golfe de Lyon*, par Charles Lenthéric, Paris 1876.

retrouve déjà sur des cartes du XVIIe siècle (autrefois c'était le golfe gaulois, *Sinus gallicus*), est d'ailleurs celle qui a prévalu.

Il existe contre les tempêtes de la mer des Ligures plus d'un refuge et d'un abri assuré, et de tout temps on s'est plu à vanter la disposition topographique de la plupart de ces havres. Nous venons de dire à quel état les forces aveugles et inconscientes de la nature en avaient réduit quelques-uns. S'il suffisait, pour décréter la naissance ou la résurrection d'une ville et d'un port de mer, de la volonté des hommes, les rivages qui s'étendent de l'étang de Berre à Port-Vendres seraient aujourd'hui dans une situation plus florissante. Des ports autrefois célèbres verraient les navires de nouveau accourir. Le Rhône, comme jadis au temps de César ou de Constantin recevrait une flotte de bateaux jusqu'à Arles; la tour Saint-Louis, aux embouchures du fleuve, détrônerait peut-être Marseille, et la rade de l'étang de Berre, comme l'entendait le premier consul dans un jour de caprice, deviendrait un grand port militaire et marchand. Défendu par un étroit et long goulet, ce port d'un nouveau genre l'emporterait à la fois sur Toulon et sur Marseille, et serait une des curiosités de la France. Les défenseurs de ce projet, car il en est encore et il en surgit de nouveaux tous les jours, ajoutent que les meilleurs ports sont les ports intérieurs, surtout depuis les inventions récentes de l'artillerie, et qu'aucun pays ne présente une rade fermée comme celle de l'étang de Berre, qui couvre une superficie de 20,000 hectares, avec des profondeurs qui atteignent 8 et 10 mètres. Tout cela est vrai, mais les villes, les ports de mer, ne se fondent pas par décret, et l'on oublie que le port de Bouc, à l'entrée du canal de Caronte qui mène à l'étang de Berre, le port de Bouc, qui devait, d'après Bonaparte lui-même, remplacer un jour Marseille, est toujours la ville aux maisons sans rues et aux rues sans maisons, comme ces embryons de cités que les pionniers américains jettent au milieu des prairies ou sur les fleuves du Far-West. Quelques-unes de ces cités, nées bien des jours après le port de Bouc, ont aujourd'hui 600,000 habitans, tandis que Bouc attend toujours les siens, et ne présente aux regards étonnés du voyageur que quelques douaniers mélancoliques, minés par la fièvre, qui se promènent tristement sur cette plage aride et déserte, et veillent à la fabrication, à la mise en tas et à l'embarquement du sel. Des salines, une fabrique de soude, quelques cabanes et bateaux de pêcheurs, voilà tout ce qu'on trouve au port de Bouc, voilà ce qu'on y trouvera peut-être toujours.

Les villes, comme les sociétés, comme tous les êtres, naissent, se développent et meurent, et il y a à cela des raisons le plus souvent fatales. Telle ville, dès le début, est enrayée dans son déve-

loppement, parce que les hommes n'ont tenu aucun compte des conditions nécessaires à son existence; elle meurt, comme Bouc, pour ainsi dire avant d'être née. Quelques-unes ont au contraire une vie tenace, dont les hommes ne verront pas de longtemps la fin : Marseille, Alexandrie, sont dans ce cas. D'autres, apres une lente évolution, meurent comme de mort naturelle : le courant du progrès, la civilisation les emporte. Un port qui autrefois avec 3 mètres de profondeur, comme celui d'Agde ou d'Aigues-Mortes, admettait les plus forts navires, ne peut plus aujourd'hui les abriter, car le tirant d'eau de ceux-ci atteint maintenant et dépasse même 6 mètres. Que l'on entreprenne quelques draguages, quelques travaux particuliers, et certaines de ces villes éteintes pourront renaître. C'est ce qu'on tente en Italie à Brindisi, qui fut un port si affairé du temps des Romains, qui depuis s'est ensablé et qu'on voudrait rendre à la vie, car c'est le port de la péninsule le plus voisin du canal de Suez. Ne nous dissimulons pas que ces sortes de résurrections seront toujours bien chanceuses. La vapeur est venue qui, sur terre comme sur mer, a changé toutes les conditions des transports et des relations internationales, puis l'électricité, qui a si étonnamment rapproché les distances. Mille autres causes ont influé sur le développement, sur l'évolution commerciale ou industrielle des nations, et des villes sont mortes par l'effet spontané de ces circonstances extérieures, et sans qu'il soit même besoin d'invoquer des phénomènes physiques tels que le retrait ou l'avancement des bords de la mer.

Ceux qui rêvent la formation d'une grande ville de commerce, desservie par un canal, aux embouchures mêmes du Rhône, à la tour Saint-Louis, par la seule volonté de l'état, sous le coup de je ne sais quelle baguette magique, et qui voient déjà les bords de l'étang de Berre couronnés de jetées et d'arsenaux, semés de cités florissantes, font des rêves de géographes de cabinet. Sans doute ils écrivent avec la carte sous les yeux, mais sans se donner la peine de descendre sur le terrain, sans se préoccuper des exigences économiques de leur temps. Auraient-ils le pouvoir de faire décréter la dépense de millions par centaines, il y a encore en cela la volonté, la convenance des intéressés qu'il faudrait consulter avant tout. Il faudrait principalement tenir compte des conditions normales qui règlent le mouvement, l'entrepôt et le transit des marchandises. Un jour que l'on exposait, devant un négociant de Marseille qui affinait les plombs argentifères que ce port reçoit en si grande quantité de l'Espagne, les conditions plus favorables du port de Cette pour cette élaboration, — proximité plus grande du lieu de production et partant moindre prix du fret, sortie moins coûteuse par la mer et

le canal du Midi, moindre cherté du charbon, à cause du voisinage immédiat des mines de la Grand'Combe, moindre prix de la main-d'œuvre, enfin mille autres bonnes raisons : — Tout cela est vrai, répondit le négociant, mais mes bureaux sont à Marseille et non à Cette. — La réponse est péremptoire, et l'on aurait pu ajouter que Marseille, plus que Cette, a des relations avec l'Espagne, et que, si l'Espagne envoie ses plombs à Marseille, ce n'est qu'en retour des produits que ce port lui adresse, sinon il n'y aurait aucun échange.

Montesquieu a dit que « les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, et que dans ce sens tous les êtres ont leurs lois. » Ici une loi économique a réglé, depuis les commencemens de l'histoire, la suprématie de Marseille sur tous les autres ports environnans. Cette loi a un caractère non moins fatal que toute autre loi de géographie physique, et il est du devoir de tous de s'incliner devant ce qui semble être la volonté de la nature. Politiques, hommes d'état, malgré toute leur puissance et tout leur esprit, ne peuvent rien contre cela. Le port de Marseille vivra encore longtemps dans les conditions où il se trouve, et tous les autres ports français de ce littoral, sauf Cette, iront peut-être en décroissant toujours.

Que si l'on veut faire à tout prix la fortune de ces parages, l'exemple donné par la compagnie des forges de Châtillon et Commentry nous paraît être le seul à suivre. Non contente des usines qu'elle possède dans le centre de la France, elle vient de jeter près de Beaucaire les fondations d'un vaste établissement, qui comprendra des hauts-fourneaux et des aciéries. On y recevra une notable partie, 100,000 tonnes au moins, de l'excellent minerai de fer que l'Algérie produit en si grande abondance, on y fabriquera directement, avec la fonte obtenue de ce minerai, de grandes masses d'acier. Ce dernier métal est devenu aujourd'hui indispensable aux besoins quotidiens de l'industrie et de la guerre, et il a, pour de nombreux usages, remplacé la fonte et le fer. Par ce moyen, non-seulement on fera vivre des centaines d'ouvriers, non-seulement on apportera les millions, le mouvement et la vie dans une région naguère délaissée, somnolente, mais encore on donnera au port de Cette et aux canaux qu'il alimente un nouvel élément de trafic et des plus importans. Les navires qui s'en iront chercher le minerai ne partiront pas à vide; ils apporteront à l'Algérie de la houille, des métaux ouvrés, des vins, et avec le minerai rapporteront aussi du bétail, des grains, de l'alfa, des fruits. Nous possédons en Algérie 250 lieues ou 1,000 kilomètres de côtes et une étendue de terres considérable; il faut enfin tirer profit de tout cela, et ce n'est pas trop de Cette et de Marseille pour exploiter cette colonie qui est à nos portes, qui ne demande qu'à nous céder contre les

nôtres la plus grande partie de ses richesses, que nous avons trop longtemps dédaignées.

La question de prépondérance n'est pas entre Marseille et les ports français qui l'avoisinent, et que Marseille dépassera toujours; elle est entre cette place et les ports de Gênes et de Trieste, d'où est partie, surtout depuis l'affranchissement de l'Italie, une sorte de rivalité commune, de ligue contre Marseille. C'est là le nœud de la question, et ce qu'il nous reste à définir, ce sont les mesures à prendre pour assurer à Marseille sa prééminence dans la Méditerranée, pour faire qu'elle ne déchoie pas et qu'elle continue à l'emporter sur ses rivales étrangères. Naples, Brindisi, Livourne, Venise, ne seront jamais à craindre; Gênes, Trieste, Odessa, le sont déjà, et peuvent être encore plus redoutables demain. Assurément les hommes ne peuvent rien contre l'inflexible destinée, contre les lois inéluctables de la nature; mais ils ne doivent non plus rien faire pour en accélérer les effets quand ces lois leur sont contraires, et l'on ne saurait nier que les malheureuses mesures économiques d'une nation n'aient souvent contribué à sa ruine. C'est là ce qu'il faut à tout prix empêcher, car la France, sur ce point, n'est pas tout à fait sans reproches.

III. — LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES.

Les conditions économiques dont dépend aujourd'hui l'avenir de Marseille sont de plusieurs genres. Les unes sont du ressort des Marseillais, les autres du ressort de l'état; les dernières enfin, les plus difficiles à changer, sont créées par la marche des choses, mais il est peut-être encore temps de lutter contre elles.

Les Marseillais ont-ils tout fait pour assurer le développement normal de leur commerce? Ils ont fait beaucoup sans doute. A côté de leur chambre de commerce, une des premières instituées en France et l'une des mieux dotées, ils ont créé une société libre « pour la défense et le développement du commerce et de l'industrie, » une sorte de *board of trade* local, à l'instar des chambres de commerce anglaises ou américaines. Cette société, qui compte environ 400 membres, a été fondée en 1869 pour défendre activement les principes du libre échange, alors battus en brèche par le gouvernement, et que Marseille a toujours vaillamment soutenus. La Société de développement publie des mémoires sur des sujets spéciaux, les adresse aux ministres compétens. On peut dire qu'elle prend en main l'élaboration de toutes les grandes questions pendantes; elle suit et quelquefois même précède la chambre de commerce officielle, — qui vit en bonne harmonie avec elle, — dans le débat de tous les intérêts. Elle fait paraître un prix courant hebdo-

madaire justement remarqué, qui donne le cours de toutes les marchandises sur la place de Marseille, est répandu au loin et fait loi en beaucoup de cas. Du sein de cette société sont sortis bon nombre de juges élus au tribunal consulaire et des membres de la chambre de commerce. Marseille aura l'honneur d'avoir la première en France établi ce *board* à l'anglaise, et elle a été imitée par Bordeaux, Le Havre et d'autres places. On demande souvent aux Français de traiter leurs affaires eux-mêmes, d'avoir un peu plus de spontanéité, d'initiative dans le débat de leurs intérêts économiques. Voilà un exemple de ce qui est à faire dans cette voie, et plus d'un ne se serait pas attendu peut-être que l'élan viendrait du midi. Cependant ce n'est encore là qu'une première création; parlons de deux autres qui n'ont pas moins d'importance.

Marseille a institué en 1872 une école supérieure de commerce, pépinière de futurs négocians instruits et exercés. Elle a pris modèle sur les écoles pratiques d'Anvers et de Mulhouse, et Le Havre, Rouen, Lyon, n'ont pas tardé à suivre cet exemple. Dans ces écoles, la connaissance des langues étrangères, les usages du commerce, les produits dont il trafique, tout cela est enseigné à fond. Cette éducation technique est complétée par des excursions fréquentes et, à la fin des études, par un voyage à l'étranger, sur lequel l'élève rédige un mémoire. Tout récemment, Marseille a fondé aussi une Société de géographie, non point théorique comme tant de sociétés savantes de même ordre, mais d'application. Un musée ethnologique et maritime, un musée de matières premières, une bibliothèque spéciale, des cours populaires de géographie commerciale et industrielle, c'est là ce qui a été créé tout d'abord et mis à la portée de tous. Quelle ville, mieux que Marseille, pouvait entreprendre des fondations aussi utiles et leur donner la vie? Le commerce en profitera, en a déjà profité amplement. On accuse nos négocians de ne pas connaître assez l'étranger, d'ignorer les besoins, les usages des places lointaines, les produits que fournissent les différentes régions du globe, de ne parler aucune autre langue que la leur. Sans examiner si tous ces reproches sont fondés, il est évident qu'avec des institutions du genre de celles qui viennent d'être indiquées, ce sera la faute de la jeune génération qui arrive aux affaires, si elle ne s'y présente pas armée de toutes pièces et savamment préparée.

Tout ce qu'on vient de dire, tout ce que Marseille a déjà entrepris pour développer utilement son commerce, ne suffit pas. Pourquoi Marseille hésite-t-elle encore dans la construction de ce parc à bestiaux qui aurait fait depuis longtemps sa fortune? Toute la Méditerranée, nous l'avons vu, lui envoie son bétail. La Corse, l'Italie péninsulaire, la Sardaigne, la Sicile, l'Espagne, le Maroc, l'Al-

gérie, la Tunisie, l'Asie-Mineure elle-même, lui expédient des bœufs, des moutons, des porcs. Le département des Bouches-du-Rhône, une partie des départemens voisins, adressent également à Marseille le surplus de leurs animaux de boucherie. Ce bétail, surtout celui qui arrive par mer, est fatigué, exténué, souvent malade, mourant de faim et de soif. Il lui faudrait peu de jours pour se reposer, se refaire, s'engraisser. On n'a qu'un parc misérable pour le recevoir, trop étroit, sans abris; rien de grand, de large, d'aéré, rien de préparé, ni d'aménagé. Paris, par son marché de La Villette, Chicago, Saint-Louis, Buffalo, pour ne pas citer d'autres exemples, offrent à Marseille des modèles de parcs à bestiaux très convenablement établis, et où des milliers d'animaux peuvent à l'instant être reçus, nourris, abreuvés, soignés. Pourquoi hésiter plus longtemps à fonder un établissement de ce genre, pourquoi laisser à Cette, qui vient de s'en emparer, une partie de cet important trafic? Marseille, en 1872, en 1873, a reçu, par mer seulement, au-delà de 600,000 têtes de bétail, elle n'en reçoit plus que la moitié, et ce chiffre diminuera encore si l'on n'y prend garde, et si l'on ne se décide enfin à établir ce parc à bestiaux, ce marché, cet entrepôt, qu'on l'appelle comme on voudra, depuis si longtemps indispensable. Depuis dix ans, tous les conseils municipaux, et Dieu sait si Marseille en a changé souvent, se sont religieusement transmis le dossier de cette affaire. Chaque fois un nouveau projet, un nouveau rapport, modifiant le précédent, s'en est suivi, puis tout est rentré dans les cartons, et l'on n'a rien fait; il est temps que cette comédie finisse. Que serait-ce si l'on ajoutait à ce parc quelques-unes de ces immenses boucheries mécaniques, « de ces maisons de massacre et d'encaquement » comme on en voit en tant de villes d'Amérique, et qui furent pour la première fois établies à Cincinnati, il y a quarante ans! Là, chaque année, des millions de porcs sont à la fois dépecés, salés, mis en barriques, expédiés dans le monde entier. Le bœuf est conservé comme le porc. Quelle fortune pour Marseille si elle pouvait traiter ainsi une portion du bétail étranger qu'on lui adresse, quelle ressource pour ses navires! Le transport de la viande salée est devenu l'un des premiers élémens de fret de la marine des États-Unis, et cette viande est aussi l'une des provisions les plus recherchées à bord des navires de guerre et de commerce.

Les Marseillais viennent enfin d'introduire chez eux des tramways à l'américaine : c'est bien, il faut raccourcir partout les distances, et le temps, c'est de l'argent; mais pourquoi ne pas construire aussi de ces élévateurs mécaniques pour décharger, nettoyer, vanner, peser et recharger automatiquement les grains, comme on en voit tant à Chicago? Toute la manutention se fait là rapidement, éco-

nomiquement. Le navire, le wagon, qui apportent le grain ou le remportent, accostent l'élévateur. L'expéditeur ne voit plus son blé. On lui donne un acquit, une sorte de *warrant*, indiquant la quantité et la qualité reçues, il le négocie, et tout est dit. Pourquoi le Marseillais s'obstine-t-il à faire les mêmes opérations par des procédés lents et antiques, qui n'ont pas changé depuis le temps des Phéniciens? Sur les quais du vieux port, le classique portefaix, coiffé du *tarbouch* rouge et portant la veste de toile bleue, péniblement, sur une planche branlante, décharge les sacs de blé. D'autres les pèsent gravement à la romaine au long levier, et ceux-là enfin agitent le grain sur le sol avec une pelle de bois, ou le vannent sur un large tamis suspendu à trois pieux assemblés par un bout. Ce travail se fait machinalement, en fumant la pipe. Il faut secouer le grain de certaine façon, les contrats en font foi, et cela se faisait ainsi quand Simos et Protis abordèrent à Massilie. Sainte routine, et des plus respectables! Chassez bien vite tout cela pour adopter les élévateurs, si vous ne voulez pas que le flot montant du progrès vous emporte. Pourquoi là-bas le travail mécanique, ici le travail à bras? Un seul élévateur peut recevoir le chargement de tout un navire, si fort soit-il, et le manipuler en un jour. On me dit qu'à Marseille ce ne sont pas les mêmes natures de blé, c'est possible; mais le travail par la vapeur est applicable à toutes les opérations de l'industrie, et incomparablement plus rapide et meilleur marché que le travail à bras. L'opposition viendrait-elle de la puissante corporation des portefaix, qui, de temps immémorial, a le monopole de ces opérations? On peut avoir raison des portefaix comme naguère on a eu raison des maîtres de poste et des entrepreneurs de diligences, qui ne voulaient pas des chemins de fer. Il faut marcher en avant ou mourir. Or Marseille est le port des blés, et elle doit manipuler les blés d'après les lois et les inventions de la mécanique moderne.

Telle est la part qui incombe aux citoyens. Sans se refuser à louer ce qu'ils ont fait de bien, il faut leur demander sur quelques points un peu plus d'initiative et de volonté, et une attention plus soutenue à ce qui se fait hors de chez eux. Aujourd'hui il n'est plus permis d'ignorer les inventions nouvelles, et, quand elles concernent le métier qu'on exerce, de ne pas en profiter. Les Anglais ont appelé le commerce international la concurrence universelle, et le mot est vrai, car la concurrence est partout, et chacun doit s'étudier à faire mieux que son voisin. Le perfectionnement est une des conditions de l'existence, et dans la lutte pour la vie, à laquelle les nations, les villes, sont sujettes comme les individus, celui qui triomphe est celui qui s'améliore; celui qui déchoit ou reste même stationnaire succombe.

La part de responsabilité qui incombe à l'état dans les développemens et les transformations que réclame le port de Marseille est plus grande que celle qui incombe aux citoyens, et d'une nature plus grave. Ici la critique a beau jeu. Pourquoi l'état marchande-t-il à Marseille le prolongement de ses quais, de ses bassins? Pourquoi ne faire les choses qu'à demi et ne pas les faire plus vite? Pourquoi ne point doter les nouveaux ports de tous les perfectionnemens, de tous les mécanismes rapides de chargement et de déchargement en usage dans la plupart des ports anglais? C'est là ce qu'on peut demander, en réclamant encore des bureaux une plus grande promptitude dans les décisions, et une meilleure entente des véritables besoins de cette place, la première de France, une des premières du globe.

On croit avoir fait beaucoup quand on a donné à tous les ports réunis une surface totale de 152 hectares (le vieux port n'en avait que 28), pouvant abriter 1,000 navires d'un port moyen de 300 tonneaux, et un développement linéaire de quais d'environ 12 kilomètres, dont 7 seulement peuvent être utilisés. Comme on compte, en Angleterre, qu'il faut à peu près 1 kilomètre de quai pour 280,000 tonneaux entrés et sortis, et que le tonnage général du port de Marseille dépasse aujourd'hui 5 millions de tonneaux, il en résulte qu'on est de beaucoup au-dessous des besoins de la place. Aussi les navires ne peuvent-ils décharger bord à quai, c'est-à-dire alignés suivant leur axe le long du quai, ce qui est la position la plus favorable. Ils sont disposés perpendiculairement aux quais, et, dans le vieux port, alignés souvent sur deux rangs. Les seconds ne peuvent alors décharger leurs marchandises qu'à flot, sur des bateaux plats ou chalands, d'où résulte une grande perte de temps, d'argent et souvent de matière.

Ce ne sont là que les moindres parmi tous les inconvéniens que nous avons à signaler. Pourquoi, depuis si longtemps que Marseille réclame une véritable gare maritime et un chemin de fer le long du littoral, lui refuser cette gare, cette voie? Tout le dégagement de la gare de Paris-Lyon-Méditerranée se fait par le tunnel de la Nerthe, un souterrain de 6 kilomètres! Qu'une partie de la voûte s'éboule, et le souterrain est bouché, et il n'y a plus de communication par voie ferrée entre Marseille, Lyon et Paris! Aucune autre voie n'existe. A la suite de la guerre franco-allemande, la gare unique de Marseille s'est trouvée un jour tellement encombrée de marchandises à expédier qu'elle n'y pouvait suffire. Elle en a remisé ainsi jusqu'à 50,000 tonnes à la fois, qui pouvaient devenir en un instant la proie de l'incendie, sans compter tout le préjudice que de longs délais d'expédition causaient aux négocians. Est-ce bien, est-ce juste, alors que les ports de Londres, Liverpool, New-York,

comptent par douzaines les lignes ferrées qui y aboutissent et qu'ils alimentent? Il y a là un état de choses affligeant, contre lequel les intéressés n'ont cessé de protester et qu'il serait grand temps de faire disparaître. Il serait temps aussi qu'un chemin de fer direct reliât Marseille à Turin par les Alpes, le littoral du midi de la France à l'intérieur du Piémont et à la Lombardie. Ce chemin de fer, on l'a maintes fois étudié, projeté, piqueté même sur le terrain: quand le fera-t-on?

Que dire maintenant des nouvelles lois qui régissent nos transactions? L'impôt de 5 pour 100 sur les transports par petite vitesse détruit notre commerce intérieur. Il faut abolir ce désastreux impôt. Nous payons plus cher qu'aucun autre peuple les transports par chemin de fer, par la poste et les dépêches télégraphiques. C'est encore un mal, car tout ce qui gêne les transports, de quelque nature qu'ils soient, est vicieux. On peut dire que la civilisation et le progrès sont tout entiers engagés dans une question de transport, soit terrestre, soit maritime, et que les peuples qui ont le mieux résolu cette question par les voies les plus économiques, les plus rapides, ont été en tête des autres. Voyez dans l'antiquité les Phéniciens, les Assyriens, les Grecs, les Romains; plus tard les Arabes, les Italiens, qui allaient par terre jusqu'en Chine; puis, dans les temps modernes, les Portugais, les Espagnols, les Hollandais, les Anglais, les Français, les Américains des États-Unis. Les peuples qui n'ont pas perfectionné leurs voies de transport sont restés stationnaires et comme cloués sur place, immobiles dans leur premier élan. Tels sont les Hindous et les Chinois, pour lesquels les siècles ont marché sans qu'ils aient marché eux-mêmes, sans qu'ils aient fait, sauf le premier jour, aucun progrès notable.

La France, on ne saurait trop le faire remarquer, est comme un isthme à l'occident de l'Europe. Sur la Méditerranée, Marseille occupe la tête de cet isthme; sur la Manche, c'est Calais, Boulogne, Le Havre. L'isthme français évite aux voyageurs et aux marchandises qui se rendent dans la Grande-Bretagne, ce centre commercial vers lequel tout converge, le détour par Gibraltar ou par l'Europe orientale ou centrale, par le Danube ou par les Alpes helvétiques. Il faut donc percer en quelque sorte notre isthme par la voie la plus courte, la plus accélérée, la moins coûteuse, par un chemin de fer direct de Marseille à Calais. Ce chemin deviendra même indispensable le jour où un tunnel sera ouvert sous la Manche entre Calais et Douvres; mais alors il sera peut-être trop tard, car le commerce aura pris des voies nouvelles, celles précisément qu'on lui prépare en éventrant les Alpes centrales, en ouvrant la vallée du Danube. En 1872, une compagnie française très sérieuse, en tête de laquelle

on distinguait les noms de quelques-uns de nos premiers financiers, s'offrait à construire le chemin de fer de Calais-Marseille, — on l'appelait déjà ainsi, — sans aucune subvention de l'état. Le projet que cette compagnie présentait avait été étudié très mûrement. L'administration a passé outre, comme elle l'avait déjà fait dix ans auparavant à propos d'un projet de chemin de fer non moins bien conçu le long de la rive gauche du Rhône. Pourquoi ces refus répétés? Parce que, paraît-il, tous ces projets dérangent les combinaisons des grandes compagnies de chemins de fer actuellement existantes. Sans doute les droits de ces compagnies sont hors de cause et ne doivent nullement être sacrifiés à ceux des compagnies nouvelles; mais il est un point où l'intérêt général devrait primer l'intérêt privé. D'ailleurs ces grandes compagnies elles-mêmes seraient les premières à bénéficier de l'établissement des lignes proposées le jour où celles-ci seraient exécutées. Autour de chaque ligne nouvelle s'établissent comme des affluens allant vers elle et les anciennes lignes; tout renaît, tout progresse sur le parcours et dans un rayon qui va de plus en plus grandissant. C'est là un phénomène que depuis quarante ans la construction des chemins de fer a rendu familier à tous, en tous pays.

Pour percer enfin l'isthme français, attend-on que le Saint-Gothard soit lui-même percé, que la vallée du Danube soit entièrement ouverte? N'est-ce point assez déjà du percement du Mont-Cenis, qui détourne une partie des marchandises de Marseille et seconde le port de Gênes et non celui-là, — du percement du Brenner, qui ouvre l'Allemagne tout entière à Venise et à Trieste? N'est-ce point assez de l'ouverture du canal de Suez, qui est décidément plus favorable à l'Italie qu'à la France? Si un jour les voyageurs et les marchandises abandonnent l'isthme français, il sera trop tard pour les rappeler, et dès lors la partie sera irrévocablement perdue, quoi que l'on essaie, quoi que l'on fasse. Le commerce met longtemps à adopter des voies nouvelles, parce que son intérêt à cela ne lui apparaît pas toujours clairement; mais, quand il s'est une fois décidé, il ne revient plus sur ses pas. Déjà une partie des passagers et des colis qui vont de l'extrême Orient en Angleterre ne prennent plus la voie de Marseille. Depuis plusieurs années, la malle des Indes va de Brindisi à Londres par le littoral de l'Adriatique et par l'Allemagne du centre : elle gagne ainsi quelques heures. C'est pourquoi il faut dès à présent ouvrir non-seulement une voie ferrée directe de Marseille à Calais, du golfe de Lyon à la Manche, mais encore une voie d'eau, en endiguant ou mieux en canalisant le Rhône, en approfondissant la rivière supérieure et les canaux qui y aboutissent, ensuite en unissant le fleuve à Marseille

par un canal littoral, puisque les embouchures du Rhône sont décidément innavigables. Sur la Seine, les canaux et les rivières qui en dépendent, on exécutera des travaux de même ordre et l'on donnera à toutes les écluses la même largeur et la même longueur, à toutes les voies la même profondeur d'eau, de manière que, sans transbordement, sans rompre charge, le même navire puisse aller de Marseille à Paris par eau, voire à Rouen, au Havre, comme y va déjà le même wagon.

Les marchandises lourdes, encombrantes, de peu de prix, qui ne peuvent payer qu'un fret très modéré, que l'on n'attend pas à jour et à heure fixes, prendront le canal, où le fret est incomparablement moins élevé que sur la voie ferrée. Ces marchandises n'en sont pas moins précieuses pour le trafic et le transit national. En abordant nos ports, elles contribueront à donner à notre marine une partie du fret de sortie qui lui manque : ce sont les houilles, les pierres de taille, les ardoises, les moellons, les briques, les engrais, les bois, les vins, les huiles, le sel, les fers, les machines. Les autres denrées, moins volumineuses et plus chères, prendront la voie de fer. Le canal ne fera pas concurrence au rail, tout au contraire les deux voies s'aideront, se donneront un mutuel concours. Quand le tunnel sous-marin sera ouvert de Calais à Douvres, on ira sur le rail de Marseille jusqu'à Londres. Par toutes ces mesures, on assurera définitivement à la France le transit qu'elle retient encore, mais qu'elle perdrait inévitablement si une seule de ces mesures était différée.

Il est urgent de faire disparaître toutes les causes d'infériorité qui agissent contre nous; tout cela enraie et suspend les affaires. On a retiré à temps l'impôt qu'on avait si mal à propos remis sur les matières premières et rétabli la liberté des pavillons, aboli les surtaxes sur les navires étrangers; mais les droits de timbre, qu'on a si fort élevés sur les effets de commerce, il serait bon aussi de les diminuer. Et les droits sur les sucres, qui intéressent à un si haut degré notre agriculture indigène et coloniale, notre marine, notre industrie, notre commerce et principalement celui de Marseille, ne serait-il pas temps de les régler au mieux des convenances de tous? Cette question des sucres, toujours pendante, est toujours plus embrouillée à mesure que les commissions et les enquêtes s'en occupent davantage. Il faut la résoudre enfin, soit au moyen d'un droit unique comme pour d'autres produits, soit au moyen de la richesse saccharine qui serait proportionnellement imposée. Tout ce qui gêne le commerce et l'industrie est vicieux et va contre l'effet qu'on en attend; toutes les entraves fiscales sont mauvaises, et doivent être irrévocablement condamnées. Il est fâcheux que les chambres, dans la plupart des cas, en votant si promptement ces sortes d'impôts, n'obéissent qu'à une

impulsion étrangère à toute idée commerciale, et se laissent égarer nous ne savons par quelles considérations purement politiques. Elles ne devraient pas cependant tuer la poule aux œufs d'or, on le leur a dit bien des fois. Sous le prétexte de remplir les caisses du trésor, elles ne devraient pas agir comme si elles voulaient les vider. Puis tout impôt établi sur des matières de fabrication ou de consommation est la source d'une immense fraude, et pervertit le sens moral de la nation : « Voler l'état, se dit-on, n'est pas voler, » et c'est à qui dupera le fisc.

L'impôt sur les huiles et les savons, si malencontreusement voté par l'assemblée nationale en 1871, et point encore retiré malgré les réclamations incessantes de tous les fabricans de la France, offre à l'appui de ce que nous venons de dire un exemple frappant, que nous ne pouvons passer sous silence. Cet impôt, qui pèse sur le commerce et l'industrie de Marseille plus désastreusement encore que sur les autres places, ne rapporte à l'état qu'une somme moitié moindre de celle qu'il devrait lui rapporter, et ne donne en tout que 9 millions. C'est la fraude qui bénéficie du reste, et la fraude se pratique sur une très grande échelle. On a ainsi créé au négociant déloyal une situation exceptionnelle, on lui a ouvert une source de bénéfices scandaleux; on a ruiné du même coup le négociant honnête, qui ne sait pas voler le fisc. Ne nous demandons pas si l'on a bien fait d'imposer l'huile qui forme l'éclairage des maisons, le savon qui est le premier élément de la propreté corporelle : on nous répondra que l'on peut critiquer ainsi tous les impôts, et qu'il ne saurait y avoir de bons impôts; allons plus loin. Si Marseille reçoit aujourd'hui au-delà de 220,000 tonnes de graines oléagineuses venues de tous les points de l'univers, de l'Inde, du Levant, de la côte orientale et occidentale d'Afrique, c'est que le droit sur ces graines a été successivement abaissé, puis aboli. Il y a cinquante ans, il n'y avait à Marseille aucune fabrique d'huile de graines; il y en a aujourd'hui quarante qui occupent 4,000 ouvriers, et il s'est créé là une industrie prospère dont on avait pris l'idée aux Anglais, et qui a été depuis imitée par l'Italie et par l'Espagne. Avec l'huile extraite des graines, on fait surtout du savon; le résidu comprimé des graines forme ce qu'on nomme les tourteaux, qui sont utilement employés par l'agriculture, soit comme engrais du sol, soit comme nourriture du bétail. De là tout un mouvement, tout un échange commercial.

Les graines, l'huile, le savon, les tourteaux, ne sont pas seuls en jeu. Pour faire le savon, il faut de la soude; pour obtenir la soude, de la chaux, du charbon, du sel marin, de l'acide sulfurique. Il faut extraire, produire, manipuler, transporter, expédier tout cela. Ce ne sont plus 4,000 ouvriers, ce sont 15,000 au

moins qui sont en action, qui vivent de toutes ces industries, et c'est ce monde intéressant que vous allez frapper, ce sont ces industries multiples, dont la plupart font la gloire du pays, l'honneur et la fortune de ce littoral, que vous allez réduire à néant! Ce que vous voyez, c'est le fisc qui gagne péniblement quelques millions, ce que vous ne voyez pas, c'est la fraude qui lui enlève la moitié de son gain, car la fraude sera toujours plus ingénieuse que le fisc; puis c'est le pays qui perd, lui, des centaines de millions; ce sont des industries, hier encore si prospères, qui subitement s'éteignent ou émigrent vers l'étranger. Cela est déjà arrivé en partie pour la fabrication des huiles de graines et du savon. Nous avons vu dès 1872 Savone et Gênes se poser sur ce point en rivales heureuses de Marseille, les gares de leurs chemins de fer encombrées de graines oléagineuses et de soudes. Savone s'est enfin ressouvenue que cette industrie de la saponification faisait sa fortune il y a deux siècles, quand Marseille lui en ravit les secrets qu'elle semblait elle-même avoir perdus. Savone va maintenant rivaliser avec Marseille, comme Marseille rivalisa jadis avec elle. Qui aura fait naître cette lutte, à laquelle l'Italie sans doute ne songeait pas? Un impôt malheureusement voté en France contre l'industrie savonnière. Est-ce tout? Non point. Voici Turin qui enlève à son tour à Marseille l'ingénieuse fabrication des allumettes en cire; Marseille avait le monopole de cette fabrication, qui depuis trente ans donnait un fret très lucratif à sa marine et du pain à de nombreux ouvriers, quand vint le triste impôt voté si légèrement sur les allumettes par l'assemblée nationale française en 1872. Cet impôt a ruiné tout à coup cette industrie, ou plutôt l'a fait passer aux mains de l'état, on sait comment, et l'on sait aussi quelles allumettes nous livre l'état, si inopinément devenu fabricant et chargé de nous approvisionner.

Tout se tient, et, selon le mot si vrai de Jean-Baptiste Say, le fondateur de la science économique en France, « les produits s'échangent contre des produits. » Le commerce n'est qu'un échange. Il ne faut donc toucher que d'une main très délicate à tout ce qui regarde le commerce, surtout lorsqu'il s'agit d'impôts nouveaux. Les choses, dans le monde économique, sont liées les unes aux autres par des fils souvent invisibles, et ces fils cassent subitement quand l'harmonie vient tout à coup à être rompue. Naguère, au moyen de ce qu'on est convenu de nommer les acquits-à-caution ou les admissions temporaires, Marseille pouvait recevoir des blés en franchise, et ces blés, sans qu'aucun transport fût nécessaire, sortir à l'état de farine par les autres ports de France. Il suffisait pour cela d'un endos à l'acquit visé par la douane et que les parties négociaient.

Chacun y trouvait son compte. Aujourd'hui la sortie n'est plus possible que par les ports de la même circonscription, de la même zone douanière. Plus de fiction, mais la réalité. La fiction consistait à supprimer heureusement le transport d'une balle de farine à travers toute la France, et à permettre au blé entré à Marseille de sortir, par exemple, par Dunkerque, précisément au moyen de l'acquit-à-caution transféré par le négociant provençal au minotier du nord. Désormais cela ne se peut plus. Le fisc croyait y gagner, il s'est trompé. Qu'est-il en effet arrivé? C'est que Marseille, par suite même de la gêne introduite dans ses opérations, a reçu en moins la quantité de blé correspondante à ces sortes d'admissions, et que les minotiers ont trituré en moins cette quantité de blé. Bordeaux, Nantes, Brest, Le Havre, Lille, Dunkerque, Nice, Toulon, Cette, tous ces ports ont perdu là un avantage dont ils jouissaient, celui de faire sortir en farines la quantité correspondante représentée par les blés reçus en franchise à Marseille. Tous ont à l'envi réclamé, et ce n'est pas tout. Dans quelques départemens du centre, les pauvres femmes qui l'hiver faisaient des sacs pour l'exportation de ces farines ont vu tout à coup se tarir pour elles cette source de travail. Ces farines allaient surtout en Angleterre, en Suisse, en Belgique, en retour ces pays nous adressaient d'autres produits. Sous le prétexte de favoriser nous ne savons quels intérêts agricoles, et de satisfaire de prétendues réclamations des minotiers de la Belgique, on a tout à coup, en 1871, par décret, sans consulter personne, supprimé les acquits de mouture, comme encore ils s'appellent, et jeté le trouble dans mille industries. Dans un chargement de blé, il y a le marin qui l'apporte, l'ouvrier qui le reçoit, le minotier qui le triture, et c'est tout cela qu'il faut voir. Qu'y faire? L'inertie des bureaux est telle que les intéressés réclament en vain, et cependant il suffirait d'un décret pour rétablir ce qu'un décret a si mal à propos détruit, ce qui depuis 1861, depuis l'abolition de la trop fameuse échelle mobile, fonctionnait en France à la satisfaction de tous, commerçans, minotiers, agriculteurs. Il est temps qu'on y prenne garde, car ce cas n'est malheureusement point le seul qu'on pourrait citer. Désormais que nos législateurs ne touchent à ces sortes de choses que d'une main experte, désintéressée, impartiale; là est le salut économique du pays.

La question des tarifs de transport mériterait une étude spéciale, car rien n'influe sur le développement du commerce et rien n'est de nature à l'arrêter comme la baisse ou la hausse des prix de transport, et nous entendons parler ici aussi bien du transport des voyageurs que de celui des marchandises, aussi bien du transport des lettres que de celui des dépêches télégraphiques. En matière

d'impôt, et les tarifs de transport sont à vrai dire un impôt, il est reconnu qu'il y a toujours un point précis où l'impôt produit le maximum. Au-delà, l'augmentation de l'impôt ne couvre pas la diminution de la consommation; en-deçà, la diminution de l'impôt n'est pas couverte par l'augmentation de la consommation. Ce point particulier, qu'il faut découvrir dans chaque cas, l'expérience de toutes les nations l'indique pour le port des lettres postales à l'intérieur aux environs de 15 centimes. Or la France est le seul pays du monde où les lettres à l'intérieur circulent encore au prix de 25 centimes. Elle est aussi le pays qui paie le plus cher le port des imprimés, des cartes postales, des dépêches télégraphiques. Il y a là des réformes urgentes à opérer, qui seront l'éternel honneur du ministre des finances qui les prendra une bonne fois en mains et les fera adopter par le parlement; mais ce ministre sera surtout béni du commerce, parce que le commerce sait bien quel avantage il rencontre dans le bas prix de la correspondance, du port des lettres et des imprimés. Il le sait si bien qu'il envoie aujourd'hui en paquets une partie de ses imprimés au dehors, pour de là les faire rentrer séparément et distribuer en France par la poste, parce que de la sorte cela lui coûte moins. En vérité, quand de telles anomalies existent, n'est-il pas temps qu'elles disparaissent? Il y a mieux; quand on abaissera le prix du port des correspondances, il se produira ce phénomène bien connu, c'est que les caisses du fisc se rempliront d'autant plus qu'on diminuera jusqu'au point minimum voulu le prix du port, soit des lettres, soit des dépêches; mais ce qu'il faut abaisser surtout, si l'on veut que le commerce et l'industrie de la France prennent tout leur essor, ce sont les tarifs de transport sur toutes nos voies ferrées. Quel que soit aussi l'avantage pour les compagnies de ce qu'on nomme les tarifs différentiels, il faut enfin faire en sorte que ces injustices criantes disparaissent en vertu desquelles une balle de coton, transportée du Havre à Bâle et de là à Épinal, coûte moins que si elle allait directement du Havre à Épinal. Si de tels faits devaient trop longtemps se produire, on arrêterait totalement le commerce et l'industrie nationale, qui peu à peu céderaient la place au commerce et à l'industrie de l'étranger. Ce n'est pas là probablement le résultat auquel on veut arriver.

Depuis la guerre franco-allemande, les conditions économiques de l'Europe sont changées au détriment de la France, et il ne faut pas s'ingénier à les faire changer encore davantage. Pourquoi n'abaisserait-on pas résolûment les tarifs de transport sur toutes nos voies ferrées, — dût-on pour cela voter, dans une loi de salut public, le rachat de tous les chemins de fer par l'état, — quand un char-

gement de blé ou de farine de Venise ou de Trieste à Bâle coûte moins cher que de Marseille à Bâle? Il en sera de Gênes comme de Venise et Trieste, une fois le Saint-Gothard percé. La même cause d'infériorité existe pour Le Havre vis-à-vis d'Anvers ou d'Amsterdam. Avant que le mal s'étende, pourquoi ne pas adopter tout de suite, résolûment, virilement, les mesures qui doivent conserver à notre pays tout le transit de l'Europe occidentale, et à Marseille, car c'est là qu'il faut en venir, l'importance commerciale qu'elle a acquise et qu'elle pourrait bien perdre avant peu?

Un des plus grands inconvéniens du port de Marseille est de ne pas être aux embouchures mêmes du Rhône, et cela parce que le Rhône, de son côté, a le défaut de n'être pas un fleuve aux eaux endiguées et profondes, et naturellement navigables. A ce point de vue, Marseille est de beaucoup inférieure à d'autres ports. Anvers est sur l'Escaut, Londres sur la Tamise, Liverpool sur la Mersey, New-York sur l'Hudson, et les bassins de ces ports peuvent s'étendre à perte de vue, le long même du fleuve qui les baigne et les alimente. Ils ont, de plus, l'avantage d'être tout à fait intérieurs. Il y a là bien des causes de supériorité dues à des conditions topographiques que Marseille ne possède pas. C'est pourquoi il ne faut point faire en sorte que les conditions économiques, nullement libérales, imposées à son commerce, viennent encore s'ajouter à des inconvéniens naturels. En somme, Marseille peut garder sa prééminence dans la Méditerranée, et ne la perdre ni contre Gênes ou Trieste, reines du golfe génois et de l'Adriatique, ni contre Odessa, cette métropole de la Mer-Noire, encore moins contre Alexandrie ou Port-Saïd, qui commandent le canal de Suez; mais pour cela il faut que Marseille et la France tout entière se liguent, luttent ensemble d'énergie et de volonté. Il faut en un mot empêcher à tout prix que l'évolution déjà provoquée et favorisée par la dernière guerre ait un cours fatal et s'achève au détriment de notre pays. Cette évolution, dont on trouverait si facilement des analogies dans l'histoire, tend aujourd'hui à détourner le commerce méditerranéen de la voie de Marseille et de l'isthme français pour le reporter vers le centre de l'Europe, le déplacer même à l'Orient. *Caveant consules!* C'est ici que nos hommes d'état doivent ouvrir les yeux et prendre garde. Les faits sont éclatans, on pourrait au besoin les appuyer sur des chiffres. Il est donc temps d'aviser et de ne pas remettre à demain la solution d'un problème aussi grave.

L. SIMONIN.

LA CONQUÊTE

DE

TROIS MILLE LIEUES CARRÉES

SOUVENIRS ET RÉCITS DE LA FRONTIÈRE ARGENTINE.

Les peuples jeunes sont comme les enfans. Ils ont des maladies subites, des convalescences surprenantes. En un instant, ils sont accablés, sans souffle, on les croit perdus; cette crise de croissance passée, on s'aperçoit qu'ils en sortent grandis. Grandis? c'est plutôt allongés, étirés, qu'il faudrait dire. La secousse les laisse débiles; mais ils ont une faculté d'assimilation admirable pour attirer à eux les élémens destinés à réparer leurs forces, et à rétablir, comme dirait un physiologiste, l'équilibre de leurs fonctions.

La république argentine vient de passer par une de ces alternatives de progrès fiévreux et de chutes profondes à travers lesquelles jusqu'à présent s'est déroulée son histoire. Pour avoir voulu marcher trop vite, faire étalage de vigueur, d'activité et de crédit, elle est un beau matin tombée épuisée, succombant à la fois sous le poids des dettes et du découragement. Après une prostration de trois années, elle essaie aujourd'hui quelques pas languissans. Elle se tâte pour savoir si elle en reviendra. Il se trouve que les sources de sa prospérité n'ont pas été profondément atteintes, et qu'elle a gagné sans s'en apercevoir durant cette période néfaste une étendue de terre suffisante pour occuper l'énergie et assurer la richesse d'un million d'hommes. C'est la un phénomène dont ne peut donner

aucune idée ce qui passe parmi les peuples de l'Europe, entassés sur d'étroits territoires. La manière dont il s'est produit mérite d'autant plus d'être racontée, que ce récit nous transportera dans des contrées vierges encore, il y a quelques mois à peine, du contact des civilisés, à travers les péripéties d'une guerre où les militaires ne trouveront sans doute pas grand'chose à apprendre, mais où les amateurs de couleur locale rencontreront peut-être de quoi se satisfaire.

I.

Rarement expédition fut entreprise avec aussi peu de ressources que celle qui s'ébranla, au mois de mars 1876, contre les Indiens. Le plan en avait été conçu dans des temps meilleurs; il a été exécuté au milieu des circonstances critiques contre lesquelles luttait le gouvernement argentin. C'est là une belle démonstration de cette maxime consolante : on peut ce qu'on veut.

L'argent manquait. Le plus considérable, presque le seul revenu de l'état est dû à la douane, aux droits énormes qui pèsent sur les produits étrangers. Pendant les années antérieures, l'engouement des grands travaux publics, le développement subit du luxe, des *tramways* et des bâtisses, avaient outre mesure enflé l'importation, par conséquent le budget des recettes. Comment discuter avec rigueur l'origine d'une fortune qui tombe du ciel? L'état n'y regarda point de trop près. Il crut que cela durerait toujours. Il s'imagina même que le meilleur moyen de s'enrichir vite était de jeter l'argent par les fenêtres. Des gens habiles lui démontraient par des argumens sans réplique que la prospérité de la confédération argentine était liée aux grands achats faits au dehors, n'eût-on pas de quoi les payer. Le gouvernement y comptait si bien, qu'il s'empressa d'escompter par des emprunts cette prospérité future et que le budget des dépenses grossit aussi rapidement, plus rapidement même que son voisin le budget des recettes. Nous n'avons guère le droit en France de railler ces illusions. Le temps n'est pas loin où l'administration de la ville de Paris et de presque toutes nos grandes villes était dirigée par les mêmes principes. Le président Sarmiento les appliqua dans leur fraîcheur, au moment où ils venaient de passer la mer. Il avait pour complice dans son optimisme financier la nation tout entière, ravie de l'affluence de l'argent anglais et de la facilité du crédit, si séduisante quand l'échéance est loin. Il légua à son successeur les conséquences de ce système, qui, aigries par une secousse révolutionnaire, ne tardèrent point à se développer avec une logique inexorable. L'état et les particuliers

en ressentirent également les effets. Les particuliers s'en tirèrent par des liquidations désastreuses, l'état subit une telle diminution des recettes que, pour faire face aux services indispensables, il se trouva réduit aux expédiens. L'importation avait cessé, la douane ne donnait plus rien.

Quand sonna l'heure arrêtée depuis un an pour entreprendre l'expédition au désert, le désarroi des finances était au comble. On ne savait pas si l'on pourrait payer à jour fixe les intérêts de la dette, on devait à l'armée quatorze mois de solde, et ses fournisseurs de vivres refusaient de continuer à lui en fournir. Devant des difficultés aussi graves, il se manifesta dans l'opinion, et jusque dans les conseils du gouvernement, beaucoup d'hésitation à aller de l'avant. Il fut question, même à la Maison-Rose où siége le pouvoir exécutif, d'ajourner l'espérance de battre les Indiens chez eux. Ce n'eût guère été que le cinquième ou sixième projet du même genre dont on aurait, au moment décisif, remis la réalisation aux calendes grecques.

Ce n'est pas ainsi que l'entendait le docteur don Adolfo Alsina. Il avait promis d'assurer la sécurité de la frontière. Il eût trouvé peu honorable et peu politique que le ministre de la guerre éludât les engagemens pris par le candidat à la présidence. Le docteur Alsina n'est pas un ministre ordinaire, c'est-à-dire en définitive peu de chose dans un pays où les ministres ne sont que les auxiliaires et, pour ainsi parler, les commis du président de la république. En dépit des habitudes parlementaires en vigueur, on se serait difficilement habitué, chez ses amis aussi bien que parmi ses adversaires, à le considérer comme le docile exécuteur des volontés d'autrui et à le tenir quitte de toute initiative. Son importance comme chef de parti, l'influence décisive qu'il avait eue sur l'élection du président et la prompte répression de la révolte mitriste lui imposaient l'obligation d'apporter au ministère un programme personnel; elles n'augmentaient pas cependant les attributions restreintes de sa charge et ne lui fournissaient pas les moyens de le réaliser : conjoncture délicate dont triomphaient ses ennemis, qui alarmait ses partisans, et, au dire des moins endurans d'entre eux, ne laissait pas de provoquer chez ses collègues un sentiment de curiosité maligne en présence de ces embarras de la popularité. Le docteur Alsina ne pouvait sortir de ce mauvais pas qu'à force de volonté. Il décida que l'expédition se ferait quand même. Ce n'était pas témérité, c'était hardiesse réfléchie. On manquait de bien des choses; mais cette pénurie était rachetée par de précieuses compensations.

D'abord les opérations militaires qu'il s'agissait d'accomplir avaient été conçues dans un esprit sage et pratique. Elles pouvaient être exécutées par les troupes de ligne qui formaient la dé-

fense ordinaire de la frontière. Dans leur marche en avant, bien des privations les attendaient sans doute; mais, au milieu des privations les plus dures, le soldat argentin est dans son élément. Il est habitué dès l'enfance à manquer de tout, excepté de chevaux. Le *recado* qui lui sert de selle, grâce aux pièces variées qui le composent, devient au besoin mieux qu'un lit, presque une maison, une carapace imperméable et saine comme celle de la tortue. Avec son *recado*, le paysan argentin est chez lui où la nuit le prend, quelque temps qu'il fasse. Cette installation en plein champ lui paraît si confortable qu'il étouffe dans des maisons. Sa misérable chaumière, sans porte et ouverte à tout vent, est encore trop renfermée pour lui; il s'y croit en cage. On le voit, par des nuits inclémentes, l'abandonner pour aller dormir dehors, sous le givre et les étoiles, par goût, par sauvage instinct d'espace et de liberté.

Il n'est pas plus gênant pour sa nourriture que pour son gîte. Son régime ordinaire est la viande rôtie, sans pain, sans riz, sans légumes. En voyage, il amène ses vivres sur pied et les chasse devant lui. Naturellement il apporte dans la vie militaire la même insouciance de tout bien-être qui le distingue comme simple paysan. Le service des approvisionnemens et des équipages est étonnamment simplifié avec ces rudes hommes primitifs. Leur estomac est du reste large, mais complaisant comme celui des carnivores. Ils sont de force à digérer un mouton entier et capables de se passer tout un jour de nourriture, non-seulement sans se plaindre, — jamais ils ne se plaignent, — mais sans s'en apercevoir. Beaucoup plus que des alimens, ils font cas de ce qu'ils appellent, dans leur langue incorrecte et pittoresque, *los vicios de entretenimiento*, les vices pour se distraire. Ils entendent par là le *mate* et le tabac. Pouvoir fumer, pouvoir aspirer à la ronde autour du feu de bivouac, dans une courge naïvement sculptée où plonge un petit tube de métal, l'infusion brûlante de la *yerba mate*, c'est là pour eux une plus grave affaire que de dîner. Il n'y a pas dans de pareils vices de quoi donner beaucoup de soucis à une intendance, et on pouvait avec ces élémens réaliser une expédition à bon marché.

Ces troupes étaient commandées par de jeunes chefs, dont l'ardeur répondait à celle du ministre, qui ne se tenaient pas d'aise à la pensée de voir la guerre lourde et insipide qu'ils faisaient aux Indiens dans leurs anciens cantonnemens changer d'allure et prendre un tour plus vif. Un peu de politique ne manquait pas de venir échauffer cette satisfaction toute militaire. Alsinistes dévoués, ils sentaient bien que c'était une partie politique qui allait se jouer au fond de la *pampa*. Ils voulaient la jouer vite, et, coûte que coûte, étaient résolus à la jouer bien.

Restait enfin le dernier motif d'incertitude, les amers résultats

des expéditions antérieures, organisées pourtant avec un certain luxe et à force d'argent; mais, pour qui étudiait avec soin la guerre indienne, il était facile de mettre le doigt sur les fautes qui avaient produit ces revers et d'indiquer les moyens de s'en préserver. Sans doute le désert est toujours le désert. Il a ses périls propres, et quand une main malhabile veut en soulever les voiles, il se défend et se venge. On le savait, on ne l'abordait plus cavalièrement; pour diminuer la part de l'inconnu, on avait puisé à toutes les sources. Vieux récits de voyages gisant dans les bibliothèques, renseignemens des Indiens soumis, des missionnaires, des espions, tout avait été consulté. Ces documens étaient souvent contradictoires; en les triant avec soin, en les soumettant à une critique sévère, on en avait fait jaillir des lumières inattendues. On savait plus que ses devanciers, si l'on n'avait pas autant de charrettes, de soldats et de canons. C'était moins encombrant et plus utile. Contre vents et marée, le jour de l'expédition fut donc arrêté. On trouva au fond des coffres de quoi donner aux troupes trois mois de solde arriérée, un peu de *mate* et de tabac; quelques milliers de bœufs et de moutons furent achetés à crédit, et les colonnes attendirent avec recueillement et anxiété l'ordre de se mettre en marche.

Le but de l'expédition était d'arracher aux Indiens une zone d'une trentaine de lieues de largeur moyenne sur une longueur de près de 100 lieues, c'est-à-dire sur tout le front que présente au désert la province de Buenos-Ayres et une partie de celle de Santa-Fé. Nous avons indiqué dans une autre étude (1) les principaux résultats qu'on attendait de cette opération; ils étaient multiples. On redressait la frontière et on raccourcissait la ligne à couvrir en même temps que l'on profitait de barrières naturelles qui devaient en faciliter la défense. On enlevait aux Indiens leurs meilleurs pâturages, et on y installait les campemens, en ce moment situés dans des champs peu fertiles. On obligeait les sauvages, dans leurs incursions, à courir sans débrider durant 60 ou 70 lieues de plus, 30 ou 35 pour l'aller, autant pour le retour. Autrefois ils avaient tout le loisir, avant d'entrer en *razzia*, et en en revenant, de refaire leurs montures presqu'en vue de l'ancienne ligne de frontière. Maintenant ils ne pourraient les reposer qu'aux *toldos*. C'était imposer à leurs chevaux un surcroît de fatigue qui devait en avoir raison en peu de temps. Enfin, et là était le point essentiel, il arrivait de deux choses l'une : ou les Indiens se décidaient à se replier sur l'autre rive du Rio-Colorado, et une nouvelle étape de l'armée argentine vers le Rio-Negro, objectif définitif de cette

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai 1876.

guerre, se trouvait préparée par l'ennemi lui-même; ou ils ne bougeaient point, et les troupes pouvaient fondre à tout instant sur eux, leur donner *mâlon* à leur tour, pour employer une expression indienne. Ceci réalisait sûrement le même objet, leur retraite derrière le Rio-Colorado d'abord, le Rio-Negro ensuite.

Cinq colonnes, opérant simultanément et à une vingtaine de lieues les unes des autres, allaient, pour avancer la frontière, s'enfoncer dans le désert en marchant parallèlement vers le sud-ouest. Parvenues aux postes qui leur avaient été désignés, elles devaient s'y fortifier et relier entre eux les campemens principaux par des fortins intermédiaires et des garnisons. C'était la première phase de l'opération. Les mesures destinées à consolider la nouvelle ligne et à la rendre aussi efficace pour l'attaque et la défense que l'ancienne l'était peu formaient la seconde.

A chacune des colonnes, on avait attaché un ingénieur, renforçant pour cette circonstance par des ingénieurs civils les cadres un peu maigres du génie militaire. C'était là une surprenante nouveauté qui inspirait aux officiers de vieille roche force plaisanteries dont heureusement on ne tint pas compte. Ils ne tarissaient pas de bons mots sur l'emploi du théodolite à la guerre. Ils oubliaient que, dans une guerre de ce genre, l'essentiel n'est pas de sabrer, c'est de prendre possession du sol. J'étais l'un de ces ingénieurs, et je devais accompagner la colonne de l'ouest, ou, comme disent les Argentins, qui se laissent aller volontiers à une certaine emphase castillane dans leur langue militaire, à la division ouest. Cette division se composait d'un peu moins de 800 hommes, 600 soldats de ligne et quelque 200 auxiliaires, gardes nationales récemment mobilisées et Indiens soumis. Elle était campée quand je vins la rejoindre sur les bords d'un joli lac circulaire, au pied du fortin San-Carlos, à la lisière même du désert. Les gardes nationaux et les Indiens étaient séparés de nous par le lac. Avec leurs haillons et leurs lances de roseau fichées en terre, certes ils avaient moins l'air de l'avant-garde d'une armée régulière que d'une horde de bandits. Sur l'autre rive, la belle ordonnance des tentes, la régularité des luisans faisceaux d'armes, la bonne mine de deux pièces de campagne en batterie, corrigeaient cette fâcheuse impression.

Nous occupions le centre de la ligne de frontière. A notre droite se trouvaient les divisions nord, de Buenos-Ayres, et sud, de Santa-Fé. On supposait, d'après la disposition des tribus indiennes, que l'installation de ces deux divisions serait peu inquiétée. C'est ce qui arriva. A notre gauche, les divisions sud et côte sud devaient se rendre par des routes différentes vers le lac de Carhué, opérer leur jonction à peu de distance de ce point et déloger les Indiens qui

l'occupaient. Carhué était considéré par ces derniers comme un lieu sacré et comme la clé du désert. Le vieux cacique Calfucurá, le Nestor de la *pampa*, avait au moment de sa mort fait jurer à son fils Namuncurá que jamais les chrétiens ne s'établiraient à Carhué tant qu'il resterait un homme valide dans la tribu. Il était probable que c'était là que se concentrerait tout l'effort de la résistance. Nous formions par conséquent l'aile droite des corps qui avaient chance d'être engagés. La division sud, sous la direction immédiate du ministre de la guerre, en formait le centre, et la division côte sud l'aile gauche. Notre objectif était le lac de Guamini, sur lequel s'appuyait la gauche des Indiens. Il était important de combiner nos mouvemens avec ceux des deux autres divisions, et ce n'était pas chose aisée. Il s'agissait d'établir la concordance entre les haltes et les marches des trois corps dans un pays dont la topographie était peu connue, et de les faire parvenir en même temps à des points dont la distance était fort incertaine. On avait imaginé plusieurs expédiens à cet effet, arrangé notamment, au moyen de fusées diversement colorées, un système de signaux nocturnes qui devait, même à de grandes distances, donner de bons résultats dans ces plaines indéfinies, et les donna en réalité aux deux autres divisions. Un incident désagréable enleva à la division ouest ce souci. Elle dut partir en avant-garde et agir seule.

Au moment où nous attendions l'arme au pied près du petit lac de San-Carlos, au moment où, au sud, s'achevaient les derniers préparatifs, les Indiens tentèrent un grand coup. Ils savaient par les journaux, car ils les lisent, les projets du gouvernement argentin. Ils crurent pouvoir les déjouer en les devançant. Tous les cavaliers du désert firent irruption sur la frontière sud, la franchirent et se mirent à ravager le pays; il fallut leur donner la chasse. Ils furent atteints et battus. Il est même digne de remarque qu'ils furent plus battus qu'à l'ordinaire, car ils ne se dispersèrent point à l'arrivée des corps de ligne; ils déployèrent quelques tirailleurs qui tiraient fort mal et présentèrent une sorte de bataille rangée. Était-ce la présence des Indiens récemment soulevés de Catriel, familiarisés avec le spectacle des grandes manœuvres et pourvus de quelques armes à feu, qui leur donnait cette audace? s'étaient-ils liés par quelque héroïque serment pour cette lutte décisive? ou faut-il admettre l'explication plus prosaïque d'officiers qui les avaient vus de près, en ayant sabré plusieurs, et qui pensaient qu'ils étaient parfaitement ivres? Toujours est-il qu'ils fournirent à l'infanterie du colonel Levalle l'occasion de les aborder à la baïonnette et au commandant Maldonado, chef de la frontière côte sud, l'ineffable satisfaction de les charger en personne à la tête du 1er de cavalerie, son régiment, et le plus impétueux de la république.

La bataille que l'on comptait donner à Carhué s'était livrée à Parahuil. Cela valait mieux à beaucoup d'égards. Pourtant cette invasion, vigoureusement châtiée, ne laissait pas d'être gênante, et le but que les Indiens s'étaient proposé était atteint en partie. On avait dû surmener, pour les joindre, les maigres chevaux de deux frontières, encore mal remis des fatigues de l'invasion précédente, marquée par le soulèvement de Catriel; ils étaient hors de service et ne pouvaient faire campagne. C'est le cas de dire deux mots de la manière dont les Argentins soignent leurs chevaux de cavalerie; ils y emploient des procédés dont la routine barbare répond mal aux progrès que leur armée régulière a réalisés dans d'autres sens. En ce pays de bons cavaliers et d'excellens chevaux, on voit fréquemment les corps de cavalerie montés sur des squelettes, dans l'impossibilité de fournir une longue traite ou une belle charge. L'infanterie, qui fait la guerre indienne à cheval, est plutôt paralysée qu'aidée dans ses mouvemens par ses étiques montures.

Ce ne sont pas les chevaux qui manquent; les corps sont pourvus en général de deux et même trois chevaux par homme. Ce n'est pas non plus la qualité qui fait défaut : le cheval argentin est doué d'une résistance surprenante; mais le peu de soins, un régime débilitant, la brutalité des soldats, mettent promptement les meilleurs chevaux dans un état pitoyable. On les exténue à plaisir. D'abord ils ne sont pas nourris : ils ignorent ce que c'est que les fourrages secs, le maïs ou l'orge; ils l'ignorent si bien qu'ils les refusent quand on leur en présente, et qu'il faut une éducation spéciale pour les y habituer. On les traite comme des ruminans lâchés en liberté dans la prairie. Comme ils ne sont pas des ruminans et qu'ils ne sont guère en liberté, neuf jours sur dix ils ne mangent pas à leur faim. Leur estomac, qui assimile plus mal que celui du bœuf les sucs nutritifs de l'herbe verte, exige beaucoup de temps pour se garnir convenablement. Il leur faudrait huit ou dix heures par jour de tranquillité dans un pâturage fertile pour ne pas dépérir. Ils ne les ont presque jamais. Enfermés la nuit, à l'intempérie, dans des parcs étroits et mal tenus, dévorés des taons en été, rebutés par un gazon sans force en hiver, à la moindre alerte entassés auprès du campement dans des espaces pelés, comment ne dépériraient-ils point? Ce qui est plus fâcheux pour eux, c'est qu'ils sont à tous et à personne. Le soldat n'a pas, comme dans les autres armées, son cheval, qu'il monte et soigne seul, dont il répond, auquel il s'attache. Quand un ordre de marche est donné, les chevaux sont poussés pêle-mêle dans le *corral*. Chaque homme arrive, sa bride en main, et attrape celui qu'il peut. Pourquoi le ménagerait-il? Il ne le remontera plus. Si une pauvre bête, n'en pouvant plus, refuse absolument d'avan-

cer, son cavalier se replie sur la réserve et change de monture, en envoyant pour adieu à celle qu'il abandonne un solide coup de nerf de bœuf. Si son *recado*, trop dur ou accommodé avec trop de précipitation, a entamé l'échine de l'animal, il n'en prend nul souci; les officiers, qui ne peuvent pas toujours assister à ces fréquens changemens de chevaux, s'habituent à ne pas prendre garde eux-mêmes à un accident si commun. On comprend que la *caballada* la mieux choisie offre en peu de temps une lamentable collection de côtes en saillie, de boulets engorgés, de dos écorchés à vif. Le mauvais état des chevaux est plus ou moins criant, selon les frontières. A la côte sud, on s'épuisait en efforts souvent heureux pour les tenir en haleine sans les excéder. Dans la division nord, une agréable surprise attendait le visiteur : il n'apercevait point un seul cheval blessé par la selle. L'officier qui avait obtenu un pareil résultat avec l'ancienne organisation de la cavalerie argentine mérite que l'on cite son nom : c'est le colonel don Conrado Villegas. Ce que ce simple détail révèle de vigilance et de volonté, il faut avoir fait campagne au désert avec une armée argentine pour le comprendre. — Bah! nous avons tant de chevaux, ont le courage de vous dire quelques officiers. — Pauvre richesse en vérité! ou plutôt gaspillage insensé et cruel qui jusqu'ici a eu pour premier résultat de mettre les troupeaux des plus riches provinces à la merci de quelques sauvages. Nous aurons à revenir sur ce sujet et sur les modifications apportées aujourd'hui à ce régime.

Pour le moment, qu'allait-on faire? Deux divisions étaient à pied, et l'argent manquait pour les remonter. Heureusement le gouvernement de la province de Buenos-Ayres, moins pauvre que le gouvernement national, était animé de la meilleure volonté envers cette expédition, dont tous les bénéfices, du reste, devaient lui revenir. C'était pour lui que l'on travaillait en définitive : ces terres qu'on allait conquérir, il en prendrait possession et y exercerait ses droits de souveraineté le lendemain même de la conquête. Il mit à la disposition du docteur Alsina 500,000 francs. Cela représentait, au bas mot, 4,000 bons chevaux. Pendant qu'on les réunissait, nous reçûmes l'ordre de nous mettre en marche sur Guamini. On supposait que les Indiens, fraîchement étrillés, ne nous tiendraient pas tête. S'ils s'en avisaient, eh bien! nous tâcherions de les étriller à notre tour. Au fond, nous ne les étrillâmes guère; mais nous ne sommes pas encore arrivés.

Quelle charmante chose qu'une entrée en campagne! Il n'y a peut-être qu'un moment plus délicieux, c'est celui du retour. Le soleil brillait, un soleil d'automne dans un pays sans brumes, — clair et doux. Nous marchions vers l'inconnu comme des conqué-

rans des vieux âges. Tout le monde était épanoui. Ma bonne fortune m'avait ménagé le plus inappréciable des biens dans une marche militaire, un bon compagnon de route. C'était le commandant don Eliseo Acevedo, qui était alors à la tête du 7e bataillon de chasseurs. Jamais *Porteño* ne fut plus Français, et les *Porteños* distingués se piquent avant tout de l'être. Il avait respiré la séve de l'esprit français dans l'enseignement d'un homme excellent et d'un éminent esprit, le philosophe Amédée Jacques.

Le nom de Jacques est encore prononcé avec respect sur les bords de la Plata, bien qu'il y soit mort découragé et pauvre il y a une dizaine d'années. C'est, de tous nos compatriotes, celui qui, dans l'Amérique du Sud, a fait le plus d'honneur à la France par l'élévation de son talent et le désintéressement de sa vie. C'est aussi l'étranger qui a rendu à sa patrie d'adoption le plus grand service; il l'a dotée d'un programme d'enseignement secondaire remarquable, où les illustres directeurs de notre éducation universitaire, anciens camarades de Jacques, trouveraient eux-mêmes matière à réflexion. On retrouve encore, solidement empreint sur deux ou trois générations d'étudians, — ceux qui ont aujourd'hui trente ans et commandent leur premier bataillon ou font leur premier discours aux chambres, — le sceau que leur avait imprimé cette libre et robuste intelligence.

Nous parlâmes donc d'abord de Jacques, puis de Paris, et vraiment c'était une chose piquante que ces perpétuelles évocations de Paris au fond du désert inexploré, dans ces vertes solitudes, où notre colonne, comme un navire en mer, devait chaque jour observer le soleil et consulter les étoiles afin de ne pas s'égarer. Nous étions amis à la première halte, inséparables à la première étape. Ma tente fut la sienne; ses chevaux furent les miens. On ne me vit plus que sur le front du 7e, et quand, par une nuit noire, perdu au beau milieu du camp comme un conscrit, j'allais m'égarer dans la garde nationale ou la cavalerie : — Vous cherchez *votre* bataillon? Il est par là, me disait le premier soldat venu.

Notre voyage se fit sans encombre. Nous n'eûmes à supporter aucune des épreuves dont les imaginations frappées par la majesté du désert et les mirages de l'inconnu nous avaient menacés au départ. Les Indiens n'inquiétèrent pas notre marche. L'herbe et la viande ne manquèrent point. Quant à l'eau, nous disposions d'assez de bras et nous étions munis de pompes assez puissantes pour la faire jaillir du sol quand elle ne se montrait pas à la surface. Pourtant, dans cette disette d'émotions guerrières, que de détails pleins de saveur pour les yeux d'un Européen! Il était impossible d'éprouver un moment d'ennui.

Le pays que nous traversions était fertile et plat, à peine coupé çà et là par des collines de sable couvertes de végétation, mais réjoui vers le sud par les cimes bleuâtres d'une petite chaîne granitique, la sierra de Curumalan. Nous y trouvions à chaque pas les traces des innombrables séjours des Indiens, les vestiges de leurs foyers, les ossemens des chevaux et des bœufs qu'ils avaient dévorés à moitié crus. Leurs haltes favorites au retour d'une expédition, les emplacemens où ils s'arrêtaient quelques jours pour reposer leurs bêtes, partager le butin, et se livrer, après un coup de main heureux, à la joie du succès et aux délices de l'ivrognerie, étaient d'ailleurs reconnaissables de loin par l'aspect des plantes qui y poussaient. C'étaient les riches graminées de l'intérieur, dont les semences, apportées dans l'estomac même des bœufs, s'étaient développées à souhait sur ce sol bas et humide, fumé par les troupeaux volés. Les pâturages de la *pampa* vierge sont en général durs et amers. Il faut du temps à l'animal pour s'y faire; ils ne l'engraissent point, bien qu'ils lui donnent beaucoup de vigueur une fois que la période d'acclimatation est franchie. Si ces campagnes ne deviennent qu'au bout de deux ou trois ans précieuses pour l'éleveur, la grâce et le charme de la flore qui les peuple n'y perdent rien aux yeux du simple voyageur, plus riche d'imagination que de bêtes à cornes. L'héliotrope sauvage les embaume, et les verveines à fleurs rouges recouvrent des lieues entières d'un délicat tapis écarlate. Dans les bas-fonds, les géraniums entrelacent et recourbent leurs longues feuilles filiformes, surmontées d'un panache soyeux et armées sur les bords d'une petite scie très aiguisée qui leur a valu le nom de coupantes (*cortaderas*). Que de fois leurs touffes épaisses m'ont servi de couche, et combien d'autres services ne m'ont-ils pas rendus! Ils indiquent au voyageur altéré que l'eau souterraine est à une faible profondeur. Sur les dunes abondent diverses variétés de cactus nains dont les pousses ligneuses, annuelles, émergeant d'une collerette verte, sont, avec les tiges sèches du fenouil et de la carotte sauvage, le plus précieux combustible du désert. Le *gaucho*, frappé de leur élégance et de leurs épines, les appelle des « femelles de chardons. » Enfin les pois de senteur, avides de grimper et ne pouvant s'accrocher à rien, rampent dans les hautes herbes, les escaladent de leur mieux, et les font ployer sous le poids de leurs fleurs. Je ne suis jamais revenu de mes expéditions sans rapporter des pieds de toutes ces jolies plantes rustiques pour les mettre dans mon jardin. Elles s'y sont civilisées et gâtées, y ont pris un air maniéré. C'est pourtant le seul herbier que je comprenne.

La faune ne le cède point à la flore en abondance et en variété.

C'est d'abord le lion de l'Amérique du Sud, le *puma*, un lion sans crinière, assez timide, parent éloigné du lion de l'Atlas. La chasse en est peu dangereuse. Il n'y a pas d'exemple qu'un *puma* ait tenu tête au chasseur. Blessé, il fuit, et on l'achève par derrière à bout portant. Le commandant Acevedo, dont le cheval s'abattit dans une chasse au moment même où il abordait le lion, et qui laissa échapper sa carabine dans la chute, put attendre, debout et désarmé, que son ordonnance lui apportât au galop un revolver, avec lequel il dépêcha la bête, dont il m'a offert la peau. Peut-être les choses se seraient-elles moins bien passées, s'il s'était baissé pour ramasser son arme ou s'il eût reculé. En tout cas, pour un fauve, c'était y mettre de la complaisance. Il est probable qu'il faut chercher dans un vice de conformation l'explication de ce manque de férocité, et ce vice pourrait bien être une certaine faiblesse de l'épine dorsale. J'ai remarqué que les lionceaux sont très difficiles à élever, parce que, dans leurs jeux avec de jeunes chiens, plus turbulens qu'eux, ils finissent régulièrement par se faire casser les reins. Rien n'égale du reste leur gentillesse et leur bon caractère. Ils portent sur leur pelage fauve jusqu'à un certain âge des taches transversales plus sombres, livrée caractéristique de l'espèce féline, qu'ils perdent en grandissant. Vient ensuite un jaguar de grande taille qu'on décore dans la *pampa* du nom de tigre. C'est un adversaire plus acariâtre et plus redoutable que le lion. Les Indiens et les *gauchos* l'attaquent néanmoins et généralement le tuent, mais non sans peine, à la lance et au couteau. C'est là une prouesse dont les Européens de passage feront sagement de leur laisser le monopole.

Le gros gibier de poil et de plume n'est point rare. C'est le chevreuil, c'est une variété peu précieuse d'autruche, le *ñandu*, c'est un lama fauve, le *guanaco*. Les chasses que leur font les Indiens sont fort belles. Des centaines de cavaliers, formant un cercle de plusieurs lieues, sont chargés de rabattre sur un point central les hôtes effarés de la *pampa*. On voit ceux-ci accourir en bandes de tous les points de l'horizon, suivis des chasseurs, qui poussent de grands cris et dont les rangs se resserrent de manière à former un *corral* vivant. Les boules et le couteau font alors leur office. C'est une scène de confusion et de tuerie saisissante. Les boules ne quittent jamais la ceinture de l'Indien; elles sont son arme de chasse préférée; elles deviennent au besoin une arme de guerre dangereuse. Qu'on imagine trois petites sphères de densité différente, deux en plomb ou en pierre, une en bois, fixées aux bout de lanières qui sont réunies entre elles par l'autre bout. L'Indien, tenant à la main la boule de bois, fait tournoyer les deux autres autour de sa tête comme une fronde et lance le tout aux pattes de derrière de

l'animal qu'il veut atteindre. La légèreté de l'une des boules imprime un mouvement de giration à ce projectile à trois branches et les courroies s'ouvrent en forme d'étoile. Si l'une d'elles rencontre un obstacle, elles s'enroulent autour de lui si vite et si serrées qu'un cheval courant à toute vitesse doit s'arrêter net quand il est de la sorte saisi aux jambes. Ses efforts pour se dépétrer ne font que resserrer ses liens. De près, et dans un combat à l'arme blanche, les boules protégent leur propriétaire par un moulinet fort efficace. De loin, et comme arme de jet, elles ont l'avantage de pouvoir être maniées à cheval et au grand galop. La rapidité de l'allure aide au contraire à la force et à la sûreté du coup. Tout Indien lance les boules avec une précision infaillible à 100 ou 120 mètres. Sans elles, on n'attraperait jamais un cheval sauvage, car le vrai cheval sauvage, qui du reste est rare, ne se laisse pas aborder à longueur de *lazo*. La plupart des chevaux libres du désert sont d'anciens chevaux domestiques émancipés, des animaux d'*estancia* qui connaissent l'homme et même la bride. Le *bagual*, fils et petit-fils d'aïeux indomptés, est peu fréquent et généralement plus médiocre que les autres. Il est toujours ombrageux et presque toujours mou.

Toutes les espèces d'oiseaux aquatiques sont représentées à profusion. Les cygnes blancs à col noir, les oies sauvages, vingt variétés de canards peuplent les lacs, dont l'eau disparaît quelquefois sous des volées de flamans roses. Les oiseaux de terre sont plus clair-semés : des faucons, des éperviers, des chouettes, — qui sont devenues diurnes et se terrent, n'ayant ni murailles ni arbres où nicher, — une grosse perdrix très savoureuse, qui vit par couples et qu'on nomme *martineta*, un autre oiseau insipide qu'on appelle aussi perdrix en raison de quelque ressemblance de plumage et qui paraît mise au monde tout exprès pour défrayer les festins des renards argentés, des chats sauvages et des fouines, qui pullulent, c'est là tout ou à peu près. Les petits oiseaux, les mignons chanteurs, sont très rares. Il n'y a pas assez de graines pour eux, et il leur faut des rochers ou des arbres. Ils ne sont pas comme le *gaucho*, ils n'aiment pas coucher en plein vent. Ce n'est qu'en se rapprochant de la sierra Curumalan qu'on les retrouve, mêlés à des cohortes de perruches criardes. Au bord des lacs joue un petit quadrupède que les *gauchos* du sud appellent lièvre, ceux du nord lapin, les savans *dolichotis*, et dont aucune collection sans doute ne possède un exemplaire vivant, car il a été longtemps regardé comme impossible de l'élever en captivité. Les soldats ont résolu le problème par un procédé qui donnera une idée de leur ingénieuse patience. Ils prennent une femelle près de mettre bas et, avec une

habileté de chirurgien, retirent les petits de ses entrailles, comme cet empereur de la légende,

> . . . . . Othon, dit le Non-Né,
> Parce qu'on l'arracha vers l'an douze cent trente
> Du ventre de sa mère Honorate, expirante.

Les jeunes sont ensuite nourris au biberon. Ils deviennent alors familiers comme des chiens. J'ai vu à Trenque-Lauquen, dans la frontière nord, deux de ces lièvres de Patagonie qui, toute la matinée jusqu'à l'heure de la distribution de lait, sautillaient sur les talons du soldat chargé de les soigner. Le mâle savait déjà prendre son lait tout seul; la femelle avait encore besoin du biberon, et il fallait voir ses colères contre son gardien, contre le mâle et contre tout le monde, lorsqu'on le lui faisait attendre pendant que son compagnon buvait déjà. Les animaux les plus curieux de ces plaines sont trois ou quatre variétés de tatous, la *mulita*, le *mataco*, le *peludo*. Représentans dégénérés des antiques glyptodons, dont quelques-uns mesuraient trois mètres de longueur, ils en ont, dans leur petite taille, gardé la forme et l'allure, qui ne ressemblent à la forme et à l'allure d'aucun autre animal de nos jours; ils tiennent du hérisson, du porc, du rat et de la tortue. C'est une bête de l'âge tertiaire trottant menu devant vous. Il faut s'empresser de les étudier; ils vont bientôt disparaître. Inoffensifs et succulens, ils sont rudement pourchassés par les soldats, qui en font une consommation effrayante.

Voilà la nature au milieu de laquelle notre colonne, précédée et flanquée de nombreux éclaireurs, avançait lentement sur deux lignes parallèles, le bataillon d'infanterie d'un côté, le régiment de cavalerie de l'autre. Ils représentaient le même effectif, un peu moins de 300 hommes chacun. Tout le monde était à cheval, bien entendu. A la frontière, l'expression : du temps où l'on allait à pied, correspond à notre : quand la reine Berthe filait, et désigne des âges préhistoriques. Derrière nous marchaient les bœufs, les moutons, la *caballada*, les chevaux particuliers des officiers, le tout disposé de manière à être immédiatement enfermé entre deux haies de soldats en cas de surprise. Les étapes étaient longues. On se mettait en selle à l'aube, on marchait jusqu'au soir pour faire une trentaine de kilomètres. C'est qu'il fallait ménager les chevaux, les laisser souvent souffler, leur retirer parfois la bride pour qu'ils pussent paître sans rompre les rangs. La frontière ouest était mal montée. Malgré ces précautions, nous laissâmes beaucoup de chevaux en route, et ceux qui arrivèrent étaient harassés. Nous ne chassions guère. Il se présentait pourtant des occasions bien ten-

tantes. Sans parler des troupes de chevreuils qui nous regardaient passer de loin avec une curiosité insolente, l'avant-garde faisait lever parfois une autruche de si près que notre meute partait comme l'éclair. Les chiens soutenaient un moment la poursuite, puis revenaient, ne se sentant pas encouragés, et sachant d'ailleurs par expérience combien il est facile dans la *pampa* de ne pouvoir retrouver même un petit corps d'armée.

Nous avions en effet une meute, nous en avions même deux, celle du bataillon et celle du régiment; elles n'avaient pas été difficiles à former. Tous les chiens errans aboutissent, conduits par des affinités mystérieuses, aux campemens des soldats. Cette règle générale se confirme dans la prairie, où les chiens errans abondent, de beaux chiens à coupe de lévrier que les Indiens dressent à la chasse à courre. Quand un chien perdu a fait son entrée dans un bivouac, ses nouveaux camarades, après une initiation à coups de dents, l'affilient aux chiens du corps, confrérie compacte et jalouse, qui a sa franc-maçonnerie et des règlemens très hargneux. Il devient dès lors l'ardent adversaire des chiens voisins, de la meute rivale. Les chiens du régiment et ceux du bataillon formaient deux troupes ennemies. Chacune cheminait en tête du corps auquel elle appartenait. Si quelque étourdi se hasardait trop loin sur l'espace neutre qui les séparait, on fondait sur l'intrus en colonne serrée; mais les siens ne l'abandonnaient pas, et couvraient sa retraite par un déploiement menaçant : après quoi, chacun reprenait son poste. La chasse même ne les rapprochait point. Les pièces qui se levaient sur la gauche étaient dédaignées par les chiens du régiment qui marchait à droite, et réciproquement. S'il s'en levait entre les deux, nos meutes se battaient au lieu de les poursuivre. Bien qu'il y ait dans le désert beaucoup de chiens nés en liberté et vivant à l'état sauvage, parfois en bandes, le chien de prairie, tel que l'ont décrit les explorateurs des savanes du nord, n'y existe point. La race n'a pas eu le temps de se former, et ils n'ont pas perdu l'aboiement. Il est digne de remarque pourtant que les chiens indiens aboient peu, et jamais avant de mordre. J'en ai un, pris tout jeune, très caressant et très fidèle, mais à qui l'éducation n'a pu enlever tout à fait cette habitude. Il a deux sortes de cris: l'aboiement des chiens ordinaires et un glapissement semblable à celui du renard. Quant à la direction oblique et farouche de leurs regards, c'est un effet de la défiance. Le mien, dont les prunelles sont de la couleur de son poil fauve, a les yeux les plus francs du monde, et justifie en cela beaucoup mieux que son louche homonyme son nom de *Catriel*, qui signifie œil-de-faucon.

Graves et bien alignés sur leurs haridelles, comme il convient à

des vétérans sous les armes, les soldats ne perdaient pas, malgré leur air distrait, un détail des incidens du voyage, ni une seule des ondulations de la plaine, qu'ils auraient été capables de reconnaître au bout de dix ans. Ils ne perdaient pas non plus, on peut le croire, une occasion de cueillir habilement au passage quelque tige sèche de cactus ou de fenouil et d'en former de gros fagots. Aussi à peine avait-on mis pied à terre que l'eau était chaude et que le *mate* circulait. Ces volumineux tas de combustibles, sous lesquels disparaissaient les chevaux, gâtaient un peu l'effet de notre martiale ordonnance. La tenue militaire en souffrait, mais non pas l'effet pittoresque. Il fallait les voir, ces soldats péniblement juchés sur un amoncellement d'objets hétéroclites, car il n'y avait pas de fourgons pour faire le déménagement définitif de l'ancienne frontière à la nouvelle, et chacun portait ses pénates sur son *recado*. Dans leurs physionomies étonnamment variées, sous une patine de poussière et de hâle qu'adoucissaient les contrastes, on reconnaissait les teintes et les profils de toutes les races du globe, depuis les Irlandais jusqu'aux Cafres, et des Cafres aux Patagons.

L'armée argentine est aussi mal recrutée que possible. Une bonne moitié des soldats qui la composent est formée par des *destinados*, des gens qui ont embrassé le métier des armes à la suite d'une condamnation judiciaire. Quand un *gaucho*, selon l'euphémisme consacré, « n'a pu retenir sa main, » et qu'il « lui est arrivé un malheur, » c'est-à-dire qu'il a tué un homme, la loi lui dit sans colère : Puisque tu as le goût du sang, verse-le du moins pour la gloire de la patrie, et elle l'envoie au régiment au lieu de l'envoyer aux galères. Qu'on ne croie pas pourtant que parmi ces *destinados* il n'y a que des chenapans. Ce serait attribuer aux autorités argentines, surtout aux autorités subalternes, des scrupules de légalité qui commencent à leur venir grâce à la diffusion des lumières, mais qui ont été longtemps leur moindre souci. J'ai eu un ordonnance brave, dévoué, infatigable, un type de bon soldat et d'honnête homme. Il s'appelait Lino Llanès. « Lino, lui dis-je un jour au moment où il venait de me présenter le *mate* et se tenait debout devant moi avec sa bonne laideur cordiale, son œil vairon, sa face d'un jaune terreux trouée comme une écumoire, ses jambes torses dans de grandes bottes décousues et son uniforme en haillons, mais d'une minutieuse propreté, — Lino, à propos de quoi t'es-tu fait soldat? — J'ai été *destinado*, répondit-il sans sourciller, — et comme je lui marquais ma surprise : — Oh! c'est tout simple, ajouta-t-il. J'étais dans mon *rancho*, près de Corrientes, bien tranquille avec ma femme, quand une escouade de police vint me prendre pour m'enrôler. Le gouverneur voulait faire une révolution et levait la

garde nationale. Mon cheval était au piquet, tout sellé, à quatre pas. Je n'eus pas le temps de sauter dessus. Ils me garrottèrent. Ah! si j'avais pu l'enfourcher! c'était un fameux cheval! Deux jours après, nous nous battions contre la ligne. C'était la bataille de Naembé, que nous perdîmes. Je fus fait prisonnier et condamné comme rebelle au service des armes pour quatre ans. »

Ce bon Llanès trouvait cela tout simple. Ce n'est pas encore là la manière la plus extra-légale de recruter les régimens. Après tout, Llanès avait été jugé par un conseil guerre, et c'est le propre des conseils de guerre d'écouter les excellentes raisons par lesquelles des gens pris les armes à la main essaient d'établir la pureté de leurs intentions; on peut invoquer la raison d'état à propos de son affaire, et, bien que ce soit là en général une mauvaise raison, c'en est au moins une. Ce qui était plus révoltant, c'était de voir il y a quelques années les vengeances de proconsuls de village jeter de pauvres diables, les fers aux pieds, dans une caserne. Une fois revêtu de la casaque, il n'y avait plus à y revenir : tout regret trop vivement exprimé devenait de l'insubordination. Ce fut une mesure d'une grande portée, prise par le président Sarmiento, que celle qui défendit aux chefs de corps de recevoir des *destinados* d'autres mains que de l'autorité compétente, c'est-à-dire des juges criminels et après une condamnation en forme; mais cette défense même montre à quel point en étaient venues les choses. Elle a beaucoup fait diminuer le nombre des recrues involontaires qui remontaient l'effectif des bataillons. On a essayé de combattre le déficit au moyen de l'*enganche*, de l'engagement moyennant finances : il a donné lieu à beaucoup d'abus et de filouteries, comme autrefois chez nous la presse. Il a revêtu de l'uniforme un certain nombre d'étrangers, égarés par des racoleurs en un moment de découragement ou d'ivresse, qui entrent dans l'infanterie parce qu'ils ne savent pas monter à cheval, et dont la surprise est grande quand on leur démontre à coups de plat de sabre qu'un fantassin doit être bon cavalier.

Qu'on ne s'étonne pas trop du moyen de persuasion employé envers eux. Pour tenir en bride et réunir en faisceau des élémens aussi hétérogènes, la discipline était autrefois cruelle; elle est encore brutale. Il y a peu d'années encore, les peines corporelles étaient fréquentes et accompagnées de raffinemens odieux. Mille, deux mille coups de baguette, ce n'était rien, quoique le patient en mourût parfois. On avait mieux : on avait conservé des supplices étranges qui rappelaient la roue et le chevalet du moyen âge. Des gens doux, des officiers éclairés, les appliquaient avec sang-froid; en ai trouvé qui en regrettaient la suppression, tant est grande la

force des usages. Quant aux officiers bornés et violens, et il s'en rencontrait plus d'un, ils devenaient de véritables fléaux. On a aujourd'hui supprimé ces horreurs. Il est défendu de torturer le soldat; il a paru prématuré d'interdire de le frapper. L'autorité militaire craint de trop se désarmer en lâchant son bâton. Un officier peut encore battre ses hommes; mais il est puni s'il les bat autrement qu'avec le plat de son sabre. Par une subtilité d'interprétation du code de l'honneur militaire, on admet que rien d'avilissant ne peut venir de l'épée.

Nous sommes dans un pays dont les lois sont égalitaires et le tempérament aristocratique. Les mœurs y jurent avec les institutions, qui sont les plus libérales de la terre; mais cette constitution, vénérée de ceux-là même qui la violent, réagit à son tour sur les mœurs, les transforme et les achemine vers l'application sincère et pratique des principes qu'elle proclame. On est souvent surpris dans la république argentine de trouver tant d'arbitraire servant de correctif à tant de liberté. Quand on réfléchit aux origines de cette société et à son histoire, on ne s'étonne plus. On reconnaît que, si ce peuple naissant a mis son idéal politique au-dessus de ce que son organisation sociale semblait permettre, il tend du moins, d'un effort constant et ferme, à s'en rapprocher sans cesse. En ce qui concerne l'armée, le seul palliatif à un état de choses certainement fâcheux est aujourd'hui la distinction d'esprit d'officiers instruits et libéraux. Ces officiers-là se multiplient tous les jours dans ses rangs. Le remède radical, ce serait un mode de recrutement démocratique, confondant dans les corps de ligne toutes les classes de la société; mais on en est encore loin. Revenons à la *pampa*.

Le coucher du soleil avait dans ces plaines une incomparable majesté. L'immensité de l'horizon, la pureté de l'atmosphère sous ces latitudes, les lents accords de la prière du soir devant le front des troupes rangées en bataille, tout contribuait à donner à ce moment du jour une solennité mélancolique. L'air que l'on jouait était la romance de *la Rose* dans l'opéra de *Martha*. Le choix peut paraître un peu profane, eh bien! il eût été facile d'en faire de plus maladroit. Cette mélodie d'une poétique simplicité résumait bien les impressions qu'éveille dans l'âme l'aspect de ces océans de verdure lentement envahis par la nuit. Nous éprouvâmes un jour, le commandant Acevedo et moi, le désir de féliciter de cette inspiration heureuse le chef de musique du bataillon, un nègre de belle venue. Il savoura nos éloges et parut goûter nos divagations sur le charme pénétrant du crépuscule au désert. Il nous promit même de tâcher de les exprimer dans une composition musicale qu'il allait se mettre à écrire en souvenir de cette soirée. Il l'a écrite en effet,

je crois même qu'il nous l'a quelque peu dédiée. C'était une polka.

Une autre heure digne d'intérêt pour divers motifs était celle de la *carneada*, de l'abatage des animaux destinés à notre consommation. C'est une manière de course de taureaux qui se renouvelle sept fois par semaine. Une vingtaine de cavaliers et naturellement tous nos chiens, qui connaissaient cette sonnerie à merveille, y prenaient part. On sait déjà que le soldat argentin, les jours où il n'est pas d'une sobriété surprenante, est gros mangeur. Sa ration réglementaire, quand il est nourri exclusivement à la viande, est de six livres par jour; elle se réduit à trois quand on lui donne du biscuit, du riz et des légumes secs. Comme notre ordinaire ne comportait pas ces alimens encombrans, nous dévorions journellement quinze ou seize animaux. Les séparer du troupeau, lancer autour de leurs cornes le nœud coulant d'un *lazo*, dont l'autre extrémité était fixée à la sangle du *recado*, c'était l'affaire d'un instant, mais d'un instant plein d'animation et de belles attitudes. Il faut un cavalier adroit et un cheval habitué à ce périlleux exercice pour amortir les secousses et empêcher cheval et cavalier d'être renversés. Cette opération est familière à tous les paysans argentins, il n'arrive jamais d'accident. Bientôt le jeune bœuf s'avoue vaincu; il reste immobile, le front baissé et pesant sur son attache. C'est le moment de s'approcher de lui à pied et de lui couper la gorge. Souvent, pour prévenir un retour offensif, on lui tranche d'abord les deux jarrets. Il se traîne alors sur ses moignons, et la douleur lui arrache des cris lamentables. C'est un spectacle cruel; mais cette besogne plaît aux soldats, chez qui elle ne contribue pas peu à développer les goûts sanguinaires qu'ils révèlent trop souvent dans les batailles. Les étrangers eux-mêmes enrôlés dans l'armée, ces mauvais cavaliers dont la manœuvre du *lazo* dépasse, bien entendu, la compétence, vont par goût à la *carneada* et se disputent le plaisir de saigner l'animal. Il n'est pas rare, quand ils s'y prennent maladroitement, que le vieux *gaucho* qui maintient la bête feigne d'être entraîné, et la laisse courir sur eux, ce qui provoque une hilarité bruyante. Quand ses cornes effleurent les basques du plus imprudent, un coup de bride bien donné rend au *lazo* sa tension, fait faire au bœuf une pirouette, et il est déjà abattu que celui qu'il poursuivait court encore. Ce sont là les petits jeux du régiment.

II.

Le 31 mars, après onze jours de marche, nous entamions joyeusement au lever du soleil la dernière étape qui nous séparait de notre but. Guamini était, d'après nos estimations, à six ou sept

lieues. Nous allions donc voir ce lac fameux, tant vanté par les Indiens, et que notre imagination avait paré de si riantes couleurs. Le cœur nous battait un peu de curiosité et d'impatience. L'homme est ainsi fait : l'inconnu l'attire, et il faut qu'il y mêle toujours quelque parcelle de merveilleux. J'étais de plus dominé, en abandonnant ce campement, par un autre sentiment puéril. Nous avions passé la nuit auprès de deux lacs d'eau douce, d'un contour gracieux, et que la proximité de Guamini, qui nous montrait tout en rose, nous avait fait trouver remarquables. Il avait été décidé qu'on leur donnerait mon nom. C'était une aimable gâterie que me valait mon costume civil. Cela m'avait inspiré pour ce coin du désert un intérêt extrême. Il me semblait devenu mien, et je me retournai plusieurs fois au départ pour admirer ce domaine imaginaire. Repassant par là plusieurs mois après, je l'ai orné avec sollicitude. J'ai garni de peupliers les bords d'une petite île qui émerge de l'un de mes lacs. J'ai placé au centre un gros saule, que l'on avait emporté comme bois de chauffage, et qui, ayant bourgeonné en route, reçut immédiatement cette destination dans ma pensée, et fut soigné en conséquence. J'en ai eu depuis des nouvelles : préservé par le lac des incendies de prairie et de la dent des animaux sauvages, il est devenu superbe et a donné au parage une certaine notoriété. Dans ces plaines nues, il sert de point de repère. Cela m'a rendu tout fier. Il est inutile de dire que les deux lacs ont été marqués avec scrupule sur les cartes de la *pampa* auxquelles j'ai eu à mettre la main; je crains même d'avoir cédé parfois à la tentation d'en exagérer l'importance. Nos campemens antérieurs, baptisés par les Indiens, avaient des noms baroques : la Tête de bœuf, le Cheval gris, les Puits de Truful. Quelle joie de partager avec des quadrupèdes morts depuis longtemps et avec un ancien ambassadeur de Calfucurá l'honneur de servir à désigner une flaque d'eau!

A l'heure où l'on déjeune d'ordinaire dans les pays civilisés, nous pouvions contempler du haut d'une dune élevée le lac de Guamini, étendant à perte de vue sa nappe immense. Il a plus de trois lieues de long. Malheureusement ses eaux sont chargées de salpêtre, comme celles de la plupart des lacs du désert, et ne servent qu'à charmer les yeux. Au milieu des flots se dressait une île d'une demi-lieue carrée, et qui nous semblait alors plus grande, couverte de beaux arbres. C'étaient les premiers que nous apercevions depuis notre départ. Aussi ont-ils frappé vivement les anciens voyageurs, qui ont appelé Guamini *la Laguna del monte,* le lac du bois. Ce spectacle nous tint lieu de repas. On avait hâte d'arriver. On prit un peu de *mate* en s'absorbant dans une muette rêverie. Vus à distance et dans la première ferveur de la prise de possession, ce bois touffu,

ce vaste lac ensoleillé, encadré de collines fuyantes, avaient de quoi contenter les plus difficiles. C'était une conquête digne de nous. Nous n'étions pas las d'admirer quand la trompette transmit cette série d'ordres familiers à notre oreille : Serrez la sangle ; — bridez ; — en selle ! — en route !

Les abords du lac, à mesure que nous en approchions, ne répondaient point à sa belle mine de loin. Nous ne tardâmes guère à tomber dans des frondrières inextricables. On y pataugea tout le jour. Les chevaux y entraient jusqu'au ventre, n'avançaient que par bonds et par saccades, s'abattaient souvent, ou, découragés, se couchaient. Les terres basses du désert réservent de ces désagréables surprises. Formées des détritus d'une végétation exubérante, elles n'ont encore subi aucun tassement et sont comme soufflées. Le passage fréquent d'animaux suffit à les comprimer et à les raffermir ; elles ne se gorgent plus d'eau à la moindre pluie. On passait au galop trois mois plus tard sur la route même que nous avions si péniblement tracée ce jour-là. Nous dûmes faire halte de bonne heure sur la rive orientale de Guamini sans avoir parcouru le trajet que nous nous étions fixé. Il nous restait à longer le lac jusqu'à rencontrer un ruisseau d'eau douce qui s'y jette et dont les bords nous avaient été désignés pour y établir le quartier-général de la section ouest de la nouvelle frontière.

Ce fut ce soir-là que nos vedettes signalèrent pour la première fois le voisinage des Indiens. Elles distinguaient des troupeaux dans un bas-fond à environ deux lieues. C'étaient des sujets de Catriel qui avaient établi là leur domicile. Le reste de la tribu s'étendait de Guamini à Carhué. Ces sauvages si méfians nous avaient laissé arriver pour ainsi dire sur eux sans soupçonner notre marche, imminente pourtant depuis quelques jours, ils le savaient. Décidément il n'y a que les armées régulières qui soient vigilantes. L'occasion était belle pour les surprendre. Les chevaux de troupe étaient sur les dents ; mais c'est l'usage en pareil cas de mettre en réquisition les chevaux des officiers. Ceux-ci profitent même de ce prétexte pour s'adjuger en toute occasion le plus de chevaux qu'ils peuvent. Il n'y a guère de chef de corps qui n'en ait une cinquantaine affectés uniquement à son service, et jusqu'au dernier sous-lieutenant tout le monde prend exemple sur le chef de corps. — Je les soigne bien, disent-ils, je les monte peu ; on sera heureux de les retrouver vigoureux et dispos un jour de bataille. — Ce raisonnement n'est pas absolument faux ; mais c'est une singulière manière de faire preuve de prévoyance. En tout cas, on avait de la sorte en ce moment assez de bons chevaux, et il restait assez de jour pour qu'on pût lancer une solide colonne d'attaque. On ne

profita point de l'aubaine. Le chef de l'expédition, que des démissions imprévues avaient placé prématurément à la tête d'une frontière, et qui semblait surpris lui-même de s'y voir, était loin d'être un mauvais officier. Il avait la plupart des qualités qui conviennent au second rang : il était exact, travailleur, minutieux ; mais il manquait encore de la plupart de celles qui conviennent au premier, la sûreté de coup d'œil, la décision, les heureuses hardiesses. Il passa la nuit à se bien garder, au lieu de profiter de ce que l'ennemi se gardait mal. Le lendemain, nouvelles hésitations, nouvelles pertes de temps. Les troupeaux se voyaient encore à notre grande surprise. Même les soldats affirmaient qu'ils paissaient paisiblement, que l'alarme n'était pas encore donnée. Ils devaient le voir comme ils le disaient. Pour nous, nous distinguions à peine à la lunette quelques taches confuses. On juge si le régiment de cavalerie, qui avait une réserve de chevaux passables, dévorait des yeux ces troupeaux lointains. Il reçut enfin l'ordre d'aller les reconnaître. Le commandant Godoy ne se le fit pas dire deux fois. Il avait son idée, et entendait en cette circonstance le mot « reconnaître » à sa façon. Il prit le galop en nous quittant, et soutint cette allure jusqu'à venir tomber au beau milieu des *toldos*. Les Indiens, qui nous avaient enfin aperçus un peu avant qu'il ne se mît en route, les abandonnaient précipitamment, poussant leur bétail devant eux. Le régiment arriva juste à temps pour en capturer une demi-douzaine, faire captives deux Indiennes et prendre trois enfans qui furent élevés incontinent à la dignité de trompettes de cavalerie. Ils ont fait de rapides progrès ; l'Indien est naturellement musicien ; l'un d'eux est trombone à l'heure qu'il est. Les deux femmes, — une jeune et une vieille, la jeune aussi jolie et la vieille aussi laide que des Indiennes puissent l'être, — furent réclamées, en qualité de proches parentes, par le *capitanejo* qui commandait notre peloton d'éclaireurs irréguliers. Il s'installa le soir même avec ses prétendues parentes sous une tente de peaux de bœufs si petite qu'on ne comprenait pas comment tous trois y pouvaient contenir. La plus jeune, étant devenue enceinte, fut faite peu après épouse en titre. Ce qui était plus intéressant, on s'empara de 1,200 bêtes à cornes et de 300 chevaux. Les Indiens nous avaient volé, c'est le mot dont nous nous servions, trois ou quatre fois autant d'animaux, qu'ils avaient mis hors d'atteinte. Nous ne nous plaignîmes pourtant pas trop, nous avions de la viande sur la planche. De pain, il n'en était pas question depuis longtemps. Dût notre isolement à l'avant-garde se prolonger, dussions-nous être cernés par l'ennemi au sein de notre nouvelle conquête, nous étions sûrs au moins que la faim ne nous forcerait point à déguerpir. Le joli ruisseau qui coulait à nos pieds

nous mettait à l'abri de la soif. Il ne s'agissait plus que de s'installer. On s'en occupa dès le lendemain à la diane. Les instructions à cet égard étaient formelles.

On établit un camp retranché, couvert par un bon fossé et garni aux quatre angles de tourelles de gazon. Ce fut l'affaire de trois jours. Il est vrai que ce camp n'était pas très vaste; c'était un carré de 120 mètres de côté. Cela suffisait pour les hommes sans les animaux, ou pour les animaux sans les hommes. Or les uns étaient aussi précieux à garder que les autres; on entreprit donc sans désemparer des travaux plus considérables. On traça et on commença à retrancher de même les futurs logemens des deux corps et ceux de leurs chevaux. On réserva entre eux une place carrée destinée à devenir le centre d'une ville, dont l'ordonnance régulière et les rues à angle droit avaient été soigneusement respectées dans ces premières dispositions d'établissement. C'était la seconde ville dont j'avais eu à poser les jalons. Ce n'était pas la dernière; mais, plus heureux désormais que dans mon coup d'essai, je devais voir éclore en peu de mois mes villes embryonnaires et quelques timides maisons en marquer le dessin sur le sol. Je me souviens en admirant leurs progrès de l'état où je les ai prises, et je fais toute sorte de rêves sur leur avenir.

Les Indiens ne nous laissèrent pas compléter nos préparatifs de défense. Ils nous avaient accordé quelque répit pour mettre en sûreté leurs familles et leur bétail à une trentaine de lieues de nous. Il fallut encore le temps nécessaire pour que la grande nouvelle circulât de tribu en tribu et que la *indiada* se mît en branle. Tout cela ne leur prit pas plus d'une semaine. Il s'agissait pourtant de mobiliser 3,000 hommes disséminés sur 1,000 lieues carrées. Nous ne fûmes pas surpris de leur diligence : nous nous attendions à les voir arriver plus tôt; ils s'étaient attardés sans doute en conférences et en discussions sur ces graves événemens. Du reste, ils n'avaient pas un instant cessé de nous surveiller. On distinguait parfois sur le sommet de quelque dune éloignée un oiseau étrange qui battait des ailes en se posant sans qu'on l'eût vu planer dans le ciel. C'était un Indien qui, parvenu en rampant sur la crête du monticule au pied duquel il avait laissé son cheval, remuait les bras pour imiter un vautour qui s'abat, et demeurait ensuite accroupi et immobile à nous observer. D'autres fois un buisson isolé, que les soldats, observateurs aussi sagaces que les Indiens, avaient remarqué dès le premier jour, ne se retrouvait pas le matin à la place exacte qu'il occupait la veille. On surveillait le buisson; au bout de deux jours on avait la certitude que c'était un buisson marchant, immobile seulement du lever au coucher du soleil. Il était

beaucoup trop loin pour lui envoyer une balle. Un beau matin, il avait disparu.

J'étais ce matin-là dans la nouvelle ville, fort attentif à mes travaux de tranchée, quand pétilla de tous côtés la fusillade. Les Indiens étaient sur nous. C'était à croire à de la magie. Personne ne les avait vus venir. Ils ont l'art de se dissimuler dans les plis du terrain jusqu'au moment de fondre sur l'ennemi. La vitesse de leurs montures fait le reste. Ils sortent littéralement de dessous terre. Le but de cette charge soudaine était d'enlever nos chevaux. Ils manquèrent leur coup; les chevaux étaient bien gardés. Ils disparurent comme ils étaient venus, subitement. On se compta, il manquait deux hommes, un garde national et un Indien soumis, qui parvint à s'évader au bout de peu de jours, et nous revint. Sa fuite fut la condamnation à mort de son compagnon de captivité, dont nous avons retrouvé plus tard le cadavre.

Alors commença une période bien propre à mettre à une rude épreuve les nerfs des gens bouillans qui ne rêvaient que batailles, et l'estomac de nos pauvres chevaux, déjà exténués, et que la tactique de nos adversaires était de réduire à une complète famine. On avait entassé tous les troupeaux dans une vallée facile à défendre, mais parfaitement aride, entre le campement et le lac. Ils y dépérissaient à vue d'œil. Comme malgré cela nous nous tenions strictement sur la défensive, notre inaction rendit les Indiens insolens. Ils venaient à deux ou trois, sur leurs plus brillans chevaux de guerre, se pavaner à un kilomètre de nous de l'autre côté du ruisseau. Il eût peut-être été bon ou de dédaigner tout à fait ces bravades, ou de les châtier efficacement. Le chef de l'expédition ne faisait ni l'un ni l'autre. Il leur dépêchait quelques Indiens soumis qui se contentaient d'échanger de loin, avec leurs compatriotes, des provocations bruyantes et des gestes menaçans. D'autres fois deux ou trois soldats, auxquels on recommandait bien de ne point passer le ruisseau, leur envoyaient, sans mettre pied à terre, quelques balles sacrifiées d'avance. C'eût été un miracle si une seule eût porté. Les mouvemens du cheval, déviant sans cesse le long fusil de munition, empêchaient le tireur de viser, et l'Indien qui servait de point de mire, caracolant d'un air détaché, se donnait de garde de rester deux secondes en place. Aussi pas une ne porta. Ce n'était pas le moyen d'inspirer aux sauvages le respect de nos armes. Ceux-ci nous écrivirent aussi des lettres, qu'on trouvait le matin à deux cents pas des avant-postes, fichées en terre au bout d'un bâton. Elles étaient rédigées en assez bon espagnol, par un parent du cacique Namuncurá, élevé en d'autres temps à Buenos-Ayres aux frais du gouvernement argentin. C'étaient de curieux

documens de diplomatie indienne. Ils s'y livraient à des considérations de politique extérieure et intérieure, nous menaçant du Chili, du Brésil, des généraux Mitre et Rivas, et nous représentant combien le moment était mal choisi pour se brouiller avec les caciques. Ils nous engageaient à nous en aller, s'obligeant par les sermens les plus sacrés à ne pas inquiéter notre retraite. Cela était entremêlé de théories sur le droit des gens, sur l'iniquité de nos prétentions, et de mensonges effroyables sur l'état des autres frontières, qu'ils connaissaient, prétendaient-ils, par des courriers récemment interceptés. Il y avait aussi d'éloquens défis : « Sortez demain de vos retranchemens, et vous verrez si nous sommes des hommes. C'est à midi que nous vous attendrons. » Nous en sortîmes dès six heures du matin. Ce n'était pas dans l'intention de répondre à une fanfaronnade par une autre; mais il devenait urgent de donner à nos chevaux quelque chose à mettre sous la dent, et on n'avait imaginé rien de mieux, pour protéger leur repas, que de faire prendre les armes à toute la division : c'était, pour des Indiens, beaucoup d'honneur, et ils nous rendirent la politesse. Ils se déployèrent en face de nous, mais hors de portée de fusil. Quand nous avancions d'un pas, ils reculaient de deux. Cela avait tout à fait l'air d'une bataille de théâtre, où les figurans ont grand soin de ne pas se faire de mal. Il faut convenir pourtant que la mise en scène était belle.

Leur ligne irrégulière de cavaliers occupait un front de près de deux lieues. Ils se tiennent en effet à distance les uns des autres et caracolent sans cesse pour ne pas offrir de prise aux projectiles. Une seule fois nous vîmes se former un groupe de quatre personnes. Ce devaient être les aides-de-camp de quelque chef venant prendre des ordres. On se hâta de leur envoyer un coup de canon; mais ils avaient remarqué des allées et venues autour de la pièce. Quand le coup partit, la place qu'ils occupaient était nette. Les causeurs s'étaient dispersés au galop. Ils hurlaient tous à qui mieux mieux. Ces longues modulations, moitié féroces, moitié plaintives, car il y a même dans le cri de guerre du sauvage quelque chose de plaintif, roulaient de vallée en vallée, puis cessaient subitement. Alors leurs trompettes entonnaient, avec une remarquable pureté, quelque fanfare haut sonnante; un cavalier, comme entraîné par l'enthousiasme, s'élançait vers nous à toute bride, tirait en l'air un coup de feu, et, tournant court son cheval à demi cabré, s'en retournait du même train. Pendant ce temps, nos chevaux se dédommageaient avec précipitation de leurs abstinences antérieures. On avait mis pied à terre, retiré les mors, en faisant de la bride un licol. Les chevaux sellés paissaient en rang, tenus en main par le cavalier;

les chevaux libres s'étendaient derrière nous. Quand un morceau de prairie avait été bien pelé par nos bêtes, on allait un peu plus loin. Notre colonne, plus trapue que celle des Indiens, plus pesante, n'avait pas si bon air. En dépit ou peut-être à cause du luxe de précautions dont nous étions entourés, les sauvages, impertinens et insaisissables, avaient en vérité le beau rôle dans ce moment-là.

De toutes les impertinences qu'ils nous firent, celle qui nous humilia le plus fut de leur voir un beau jour installer leurs chevaux, cinq ou six mille superbes bêtes, à une petite lieue du campement, dans une presqu'île formée par le confluent de deux ruisseaux, et du reste assez bien défendue contre de la cavalerie par des rives escarpées. Elle était pourtant abordable, nous le savions, et cette riche proie faisait trotter toutes les cervelles. Que de beaux plans de surprises nocturnes! Dût l'infanterie marcher cette fois à pied, et c'est de la sorte d'ailleurs qu'elle est le plus redoutable, un coup de main qui ne présentait aucun côté périlleux pour nous pouvait mettre les Indiens à notre merci. L'idée avait d'abord paru bonne au chef de l'expédition, avec qui nous mettions tous beaucoup d'insistance à la discuter; mais il en différa de jour en jour l'exécution. Elle devait être bonne en effet, car les sauvages, dont il faut reconnaître la compétence en ces sortes d'affaires, l'avaient eue de leur côté à l'égard de nos propres chevaux. C'est dans l'esprit de quelques maraudeurs indiens qu'elle avait germé. N'y voyant qu'un bon coup à faire et quelques bêtes à s'approprier pour leur compte personnel, ils n'en avaient soufflé mot à personne; néanmoins leur tentative, conçue et poursuivie à la diable, avec des élémens insuffisans, faillit réussir.

Par une nuit fort noire, un soldat de garde autour de la *caballada*, près du lac, entendit une voix sortir d'un groupe de chevaux, en apparence sans cavaliers. « Par ici, enfans! » disait-elle en espagnol. Il fit feu. Ce fut le signal d'une belle scène de confusion. Bœufs et chevaux s'affolèrent. Dans cette étroite vallée, quatre ou cinq mille animaux couraient, s'entre-choquaient, beuglaient au milieu d'épaisses ténèbres. Leurs gardiens, courant en cercle à toute bride autour d'eux, eurent une peine infinie à les maintenir. Si dans cette masse effarée, sillonnée par mille courans divers, un courant plus violent, absorbant les remous secondaires, était parvenu à se former, il n'y avait pas de force au monde capable de retenir les troupeaux. Nous nous serions trouvés réduits le lendemain aux chevaux qui passaient la nuit au piquet. Les qualités remarquables du soldat argentin pour gouverner, apaiser, rassurer des animaux demi-sauvages nous préservèrent de ce malheur. On dut néanmoins s'avouer, quand l'alarme fut passée, que cela serait

arrivé infailliblement, si les cavaliers suspects, au lieu de perdre la tête quand ils furent découverts et de s'enfuir par où ils étaient venus, avaient poussé une pointe hardie au milieu de la *caballada* et avaient essayé d'imprimer une direction commune aux élans désordonnés des chevaux. Cette réflexion, les Indiens qui avaient été les héros de l'aventure ne manquèrent pas de la faire quand ils eurent échappé, non sans peine, à la poursuite dont ils furent l'objet. Ils avaient à leurs trousses le régiment tout entier. En une minute, il avait été en ligne, monté à cru sur les chevaux de réserve, dont le galop furieux, mais régulier, sonnant sur le sol, formait comme l'accompagnement soutenu de vacarmes variés qui ébranlaient l'air. Les fuyards durent s'apercevoir en détalant devant lui qu'un peu plus de hardiesse eût assuré le succès de leur entreprise et leur eût fait courir en tout cas moins de dangers. Ils voulurent réparer leur maladresse le lendemain. Il en vint non plus une douzaine, mais cinquante ou soixante, et ils s'étaient munis de casseroles fêlées et de vieilles boîtes de fer-blanc pour les attacher à la queue de leurs chevaux de main au moment de les lâcher au milieu des nôtres. C'était ce qu'il aurait fallu faire la veille, avant que la mine ne fût éventée. Ces ingénieux engins de guerre furent laissés sur le champ de bataille comme pièces de conviction. Pendant la journée, on avait pris des mesures pour enfermer dorénavant, la nuit, tous les animaux dans l'enceinte du camp. On en avait fait déménager les hommes, qui, dormant vêtus et le *rifle* au poing, n'avaient pas besoin de remparts pour repousser une attaque. On avait de plus mis en embuscade sur la route probable des maraudeurs des pelotons d'infanterie cachés dans les herbes. Le premier sur lequel ils vinrent donner sans défiance les fit rétrograder par une décharge à bout portant. Ils essayèrent d'un détour qui les rejeta vers un autre. Comme à l'ordinaire, on ne retrouva pas de cadavre; mais cinq ou six lances tombées prouvèrent que l'action avait été meurtrière. Un Indien qui lâche sa lance est bien malade. Pour qu'il tombe de cheval, il faut qu'il soit tué raide. Un prisonnier qu'on leur fit et qu'on fusilla cette nuit même nous apprit comment avait été organisée cette chasse aux chevaux, qui avait pour lui un dénoûment fatal.

Il fallait pourtant prendre un parti. Chaque jour diminuait nos moyens d'action, et nous allions bientôt nous trouver à pied, c'est-à-dire réduits à une parfaite impuissance. Les chevaux qui se couchaient dans le *corral* n'avaient plus la force de se relever. On en trouvait chaque matin sept ou huit en train d'expirer. On les traînait au dehors, en un point où les exhalaisons de tous ces corps en décomposition fussent moins gênantes. Il en mourut tellement que

leurs ossemens, transformés en combustible, ont suffi plus tard à cuire toutes les briques destinées aux casernes. Nous en étions là, quand les Indiens commencèrent à rassembler et à éloigner les chevaux qu'ils avaient placés dans la presqu'île. Nous devînmes attentifs. Une heure après, tout était parti. On ne voyait plus à l'horizon que les incendies qu'ils allumaient en se retirant. Il était évident que la division sud était en marche. La nuit suivante, nous apercevions ses fusées de signal, et nous y répondions avec une satisfaction bien naturelle. Un détail à relever, c'est que les forces qui nous tenaient bloqués n'avaient eu que par hasard connaissance de ses mouvemens; elles ne se gardaient pas de ce côté : c'était un Indien en quête d'un cheval égaré qui l'avait aperçue. Le docteur Alsina avait poussé fiévreusement les derniers préparatifs afin de ne pas nous laisser dans l'embarras. Ne recevant plus de courriers de nous depuis l'occupation de Guamini, il devinait bien que nous avions sur les bras le ban et l'arrière-ban du désert. La route de Carhué ne passe pas à plus de trois lieues de Guamini. Je ne manquai pas d'aller visiter au passage la division sud, ne fût-ce que pour me dégourdir et pour me réjouir les yeux à la vue de chevaux gras et brillans. Il me semblait qu'il n'en existait plus au monde. Le colonel Levalle était campé au point même où devait s'opérer sa jonction avec la division côte sud, et, comme je mettais pied à terre, une marche militaire, éclatant au loin, annonça que cette dernière arrivait.

La veille, un courrier venu du nord nous avait appris que de ce côté on avait solidement occupé les points stratégiques, et que la construction des fortins était commencée. Le plan si laborieusement poursuivi, et dont le succès avait été un moment remis en question par la brusque agression des Indiens, se développait avec régularité. La fameuse expédition au désert, si longtemps traitée de folie, était réalisée. Aussi tout le monde était-il d'une humeur charmante, depuis le ministre de la guerre, qui voyait s'accomplir un de ses rêves favoris, jusqu'au plus humble de ses collaborateurs. Ces gens triomphans et bien montés s'apitoyaient, non sans une pointe d'ironie, sur nos épreuves. Je profitai de ces dispositions pour me faire donner de droite et de gauche quatre bons chevaux. On en avait, on en faisait largesse. C'est tout le caractère argentin.

La joie éclatait bien mieux encore sur toutes les physionomies à Carhué, où je fus mandé le surlendemain, et qui, sous le rapport des eaux et des pâturages, était à la hauteur de sa réputation. Je retrouvai là une seconde édition de nos enthousiasmes à la prise de possession de Guamini. Je m'étais rendu à Carhué à travers champs sous la conduite d'un Indien, qui m'égara. Nous errâmes longtemps

à travers les *toldos* abandonnés qui couvraient toute cette plaine. Des amas de cuirs, des troupes de chiens farouches qui hurlaient sur les débris du logis de leurs maîtres, enfin une puanteur caractéristique, en signalaient l'emplacement. La nuit nous surprit au milieu de ces tableaux désolés. De lointains incendies nous éclairaient faiblement. Derrière moi, le fidèle Llanès, médiocrement ému de ce spectacle, chantait, la carabine au poing. Ce n'étaient pas ces témoignages irrécusables de notre victoire qui le rendaient si joyeux. Il montait un de mes nouveaux chevaux, en menait deux autres en main, et venait de recevoir son congé définitif au moment même où nous nous mettions en selle. On n'a jamais su ce qui, du bonheur de se sentir libre ou de la satisfaction d'enfourcher une bête vigoureuse, épanouissait le mieux en ce moment le digne et inoffensif rebelle.

Je m'étais promis de ne plus m'égarer au retour. Au lieu de demander un guide, je déterminai avec soin la direction que je devrais prendre pour couper droit vers Guamini. C'est ce qu'à la frontière on appelle *rumbear*. Les *gauchos* et les Indiens, par une faculté spéciale, savent se diriger de la sorte avec une grande sûreté. Pour moi, apprenti, il me fallait le secours d'une boussole. Je n'eus pas à m'en servir cette fois. A l'extrémité de la ligne que je devais suivre, on voyait une épaisse fumée. Cette fumée m'intriguait. J'avais beau galoper, je ne m'en rapprochais point; l'incendie était donc bien loin, par suite bien considérable. Quand, à l'entrée de la nuit, je débouchai sur les collines qui dominent Guamini, je poussai un cri de surprise. C'était notre île qui brûlait. L'imprudence des soldats lui avait été plus funeste que le voisinage des Indiens. Cette pauvre île! elle était si charmante, et je m'y étais tant attaché! Elle avait des retraites si touffues, des lianes si capricieuses, les biches nous y regardaient avec un air si confiant, et les oiseaux y voltigeaient presque sur nos épaules! C'était un coin de terre non foulée à deux pas des *toldos* des sauvages. Elle était en effet presque inabordable. A cheval, la traversée du lac était impossible; les animaux restaient engagés dans le sable vaseux qui en formait le fond. Un de nos bœufs, au moment de la grande disette, tenta l'aventure, alléché par les beaux pâturages qu'il apercevait, il resta à moitié chemin. On le vit pendant deux jours, découragé de se débattre, tâcher seulement de maintenir la tête hors des flots. Elle s'affaissa lentement; son dos, comme un écueil insolite, apparut très longtemps encore. Moins lourds, les piétons passaient, non sans peine, avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Cela ne pouvait être du goût des Indiens; le passage dans l'île paraissait avoir été pour eux une prouesse ou un pèlerinage. Nous y trouvâmes un

arbre chargé d'amulettes et d'ex-voto. Toutes les superstitions se ressemblent. Nous y trouvâmes aussi les vestiges d'une maison en briques. Les jésuites avaient passé par là, nous devions-nous y attendre. Il n'y a pas, dans les parties les plus inexplorées du continent sud-américain, un point remarquable, un site gracieux, où ils n'aient laissé des traces. A quoi tant d'activité, d'audace et d'intelligence ont-elles pourtant abouti? Les Missions, leur œuvre de prédilection et où ils avaient fait des prodiges, sont désertes depuis longtemps. Elles retournèrent d'un coup après leur départ à la barbarie primitive. Ici, après deux générations, pas même une tradition vague n'est restée de leurs prédications et de leurs exemples. Au pied de l'arbre où les Indiens venaient faire des évocations au diable, car c'est au génie du mal, au *gualichu*, qu'ils rendent leurs plus fervens hommages, il fallait que quelques briques couvertes de mousse vinssent nous parler de leurs missionnaires, pour que nous soupçonnions que leur parole avait retenti jusque-là.

Le reste de la campagne ne fut marqué que par un retour offensif des Indiens sur Massallé, où se trouvait en ce moment le commandant Maldonado. Ils essayèrent de l'entourer, comme ils avaient fait pour nous; mais le commandant Maldonado avait beaucoup de chevaux et peu de patience. Il leur courut dessus. Quand on arriva pour le dégager, les Indiens étaient déjà loin. Ils prirent alors une autre tactique, car ils entendent parfaitement cette guerre et la font avec beaucoup d'intelligence. Ils comprirent qu'ils devaient se hâter de mettre à profit les momens où la ligne de frontière n'était pas encore assise et où les fortins n'étaient pas construits. Ils pénétrèrent de tous les côtés. Une invasion n'attendait pas l'autre. Cette manœuvre ne nous prenait pas au dépourvu; c'était une épreuve attendue et décisive d'après laquelle on pourrait juger la valeur des dispositions, encore incomplètes, qui avaient été adoptées. L'ancienne frontière, devenue notre arrière-garde, avait été garnie d'un bon cordon de troupes. Ces corps avaient ordre de poursuivre les Indiens à outrance, et de les empêcher de prendre nul repos dans l'espace compris entre les deux lignes. Ce fut fait ponctuellement. Aussi les envahisseurs, quand au retour ils arrivaient à la hauteur de nos positions, ne possédaient-ils plus une seule tête de gros bétail. Tout était resté en chemin. On ne peut pas faire soutenir une pareille allure à des bœufs durant une quarantaine de lieues. Quant aux chevaux, qui supportent mieux une marche rapide, ils arrivaient affamés. C'est alors que les soldats de la ligne avancée entraient en chasse. Les Indiens avaient beau se fractionner en petits groupes, se faufiler de nuit de bas-fonds en bas-fonds, se rendre invisibles, ils laissaient toujours dans la traversée quelques-

uns des leurs et une partie de leurs montures. Je pris souvent part, dans les trois premiers mois de l'installation, à ces chasses à l'homme, du reste assez monotones, et signalées quelquefois par des épisodes repoussans. Un jour un Indien auxiliaire nous rapporta, pendue à l'arçon de la selle, la tête d'un sauvage qui, fait prisonnier, avait essayé de poignarder le soldat qui l'amenait en croupe. « Cela m'a *presque* mis en colère, ajoutait l'Indien, et voilà! » Du plus beau sang-froid du monde, il jetait la tête à nos pieds. L'acte de désespoir de l'Indien pris était bien naturel; il savait qu'en arrivant il serait passé par les armes.

Dans la *pampa*, on ne fait pas de prisonniers. On applique aux Indiens dans toute leur rigueur les vieilles lois militaires des Espagnols sur les bandits et les coupeurs de routes. C'est déjà un trait d'humanité d'en fusiller un au lieu de lui infliger l'affreuse mort à coups de lance. Chaque parti accuse l'autre d'avoir imprimé à la guerre ce caractère impitoyable, et il est pénible d'ajouter que, d'après des témoignages impartiaux, ce seraient les chrétiens qui, au nom des antiques ordonnances de Castille, auraient donné d'abord ces tristes exemples. Sans juger ces exécutions sommaires au point de vue moral, on peut affirmer qu'au point de vue pratique elles sont une maladresse. Les guerres sans quartier, les guerres d'extermination, ne sont pas seulement les plus barbares, elles sont les plus tenaces et les plus dangereuses.

L'hiver me ramena à Buenos-Ayres. J'y suivais avec un intérêt profond, car la conquête du désert passionne, les tentatives désespérées des Indiens contre cette ligne maudite. Pendant six mois, aucun échec ne les rebuta, ou plutôt la famine, qui commençait à se faire sentir chez eux, les poussait en avant quand même. Ils varièrent de mille façons leurs attaques; ils décidèrent à se soulever et à venir grossir leurs rangs toutes les tribus « apprivoisées » installées en dedans de l'ancienne frontière, ils ne purent jamais faire franchir à des troupeaux la double ligne de défense qu'on leur avait opposée. Ce départ des tribus soumises, qui ne laissa pas d'être signalé par des ravages et des excès cruels, fut en définitive un grand débarras.

Lorsqu'il arriva, j'étais de nouveau en route vers le désert, et à quelques lieues des points que leurs bandes parcouraient. Je conduisais un convoi de terrassiers, et j'allais prendre la direction des travaux de défense et d'organisation dont on avait mûri les plans durant cet intervalle. Tout ce qu'on avait fait jusqu'à présent n'était qu'une entrée en matière. On s'était mis dans des conditions un peu meilleures que les devanciers pour tenir en échec les Indiens. On était provisoirement resté fidèle, dans les traits généraux,

au système adopté par eux. Or ce système était défectueux. Pour en finir une bonne fois avec les sauvages, il ne fallait pas se contenter de les surveiller et de les attendre, il fallait aller les chercher. C'était déjà possible. Le colonel Levalle, au mois d'octobre 1876, avait poussé une pointe jusqu'aux premiers *toldos* de Namuncurá. Le commandant Dónovan, au mois d'avril suivant, surprenait chez eux un groupe d'Indiens de Catriel. Néanmoins ces expéditions d'essai n'auraient pas pu devenir, en l'état présent de la frontière, une opération de guerre courante et d'un succès certain. On y perdait beaucoup de chevaux, qu'on était obligé d'abandonner en route, et on laissait, pendant qu'on les exécutait, les campemens mal garnis.

Couvrir la nouvelle ligne d'une fortification assez sérieuse pour qu'un troupeau de bœufs ne pût point la franchir et pour qu'une poignée d'hommes pût la défendre, nourrir les chevaux de frontière au maïs et aux fourrages secs, tels étaient les deux termes principaux du programme à remplir. Il fut résolu que toute la ligne serait garnie d'un fossé, défendu de lieue en lieue par un fortin, et qu'elle serait longée par un fil télégraphique. Le télégraphe relie déjà Buenos-Ayres aux têtes de lignes des divisions. Les Indiens ne se firent pas faute, au début, de renverser les poteaux et de rompre le fil; mais, comme l'interruption même du courant signalait immédiatement à droite et à gauche le point et le moment précis de leur passage, ils ne tardèrent pas à concevoir un grand respect pour cet engin mystérieux, qui était sorcier et allait se plaindre quand on lui faisait du mal. Ils n'y touchèrent plus. Le fossé se creuse, et on est en train d'établir dans chaque campement principal et dans certains forts secondaires de grandes cultures de maïs et de luzerne, en même temps qu'on installe à côté des casernes, désormais bâties en briques, des magasins pour engranger les récoltes. Tout cela représente une véritable révolution dans la guerre de frontière, une révolution opérée au moyen de travaux assez simples, mais que le but à atteindre et le milieu où ils s'exécutent rendent curieux. C'est peu de chose qu'un fossé; mais, quand il a 80 lieues de long, il devient respectable. Il prend presque un intérêt dramatique, si l'on songe qu'il marque la limite visible entre la civilisation et la barbarie. Le parapet de gazon qui le borde est, en petit, une muraille de Chine. C'est la même solution, exhumée et rafraîchie, d'un problème aussi vieux que le monde, — la lutte des sédentaires contre les nomades.

ALFRED ÉBELOT.

LES FINANCES

DE

LA VILLE DE PARIS

A la suite des cruels événemens de 1870 et 1871, M. Léon Say, préfet de la Seine, avait présenté dès le 4 août 1871 un mémoire sur la situation financière de notre capitale, assurément fait, par l'exposé sincère des embarras existans comme par l'importance des charges nouvelles à demander au public, pour inspirer sinon un doute sérieux sur l'avenir, au moins d'amères réflexions sur les crimes et les malheurs d'un passé trop récent. Ce n'était pas seulement aux pertes résultant de la guerre étrangère et de la guerre civile qu'il fallait pourvoir; c'était encore aux dépenses de la réfection de la ville elle-même, arrêtée en plein essor et dont le développement trop hâté, selon quelques-uns, mais splendide et bienfaisant selon la plupart, nécessitait à la veille même de la guerre un emprunt très considérable. Cet emprunt s'était ensuite trouvé absorbé pour d'autres objets que ceux auxquels il avait été destiné et ne suffisait pas même aux besoins du moment et au déficit de l'année. Sur l'emprunt de 301 millions, émis avec un grand succès et au taux de 4,49 pour 100 en mai 1869, destiné à l'amortissement d'avances faites à la ville par le Crédit foncier, une partie seulement (150 millions) avait été réservée à cet emploi; le reste avait dû solder des dépenses ordinaires. Il en était de même des bons que la caisse municipale devait émettre pour liquider la caisse des travaux, et qui avaient eu une toute autre destination : il fallait cependant procéder à cette liquidation et à celle de la caisse de la boulangerie, ainsi qu'au paiement des 200 millions avancés par la

Banque de France pour racheter Paris aux Allemands. Ce n'est pas tout : des réclamations privées s'élevaient contre la ville pour la réparation des pertes occasionnées par les deux siéges; elles méritaient bien d'être prises en considération; enfin et surtout, l'écart entre les recettes et les dépenses ordinaires atteignait d'énormes proportions. Pour l'année 1870, tous les documens ayant été brûlés, on ne pouvait établir le déficit; mais pour 1871 on l'évaluait à 46 millions, les recettes étant estimées à 90 millions et les dépenses à 136; pour 1872 on pressentait un résultat analogue, et encore se livrait-on à des calculs optimistes, puisque les comptes réglés depuis ont porté le déficit de 1871 à 66 millions et celui de l'année suivante à 50.

Le nouveau préfet, chargé d'une tâche qui n'était point au-dessus de son expérience et de sa résolution, proposa : 1° la désaffectation de 100 millions des ressources de l'emprunt de 1869 pour régulariser l'emploi de pareille somme affectée à d'autres objets que l'emploi légal; 2° l'émission d'un emprunt de 350 millions de francs; 3° la création d'une nouvelle dette flottante de 60 millions ajoutée à l'ancienne. C'était plus d'un demi-milliard de dettes contractées à nouveau pour les dépenses d'une seule année, sans avoir encore rien soldé de celles dont l'emprunt de 1869 avait été la conséquence, et le budget de la ville laissait prévoir un déficit de plus de 40 pour 100 dans les recettes ordinaires.

A côté de cette situation financière, qu'il a fallu résumer en quelques chiffres dont l'aridité n'a que trop d'éloquence, rappellerons-nous la situation politique et les appréhensions que pouvait faire naître dans les esprits les moins pessimistes la nomination de ces 80 membres du conseil municipal sortis directement du suffrage universel, sans notoriété pour la plupart, sans expérience des affaires, sans influence personnelle, même locale, chargés d'inaugurer un système entièrement nouveau et de résoudre le problème singulièrement difficile d'imposer de lourds sacrifices à une population malheureuse et irritée?

Entre cette année 1871 et celle où nous sommes, entre le budget de M. Léon Say et celui qu'a fait adopter pour 1877 M. Ferdinand Duval, quelles variations devons-nous signaler? Comment ont été restaurées les finances de la ville de Paris? Quelles sont les recettes et les dépenses? Quelles sont les charges du présent et celles de l'avenir? Il est assurément curieux et instructif de le dire, et ce n'est point seulement une étude financière bonne à suivre en ses détails, un tableau de chiffres à dresser, mais on peut y voir le résumé, ou, pour mieux dire, l'image fidèle de la situation de notre pays tout entier, tant au point de vue de nos ressources ma-

térielles, que de notre état politique et moral, car, effet heureux ou non des temps et des traditions historiques, Paris est toujours et sera plus que jamais la France.

I.

Le budget de la ville de Paris avait été fixé pour 1876 à 204 millions de recettes ordinaires, plus 104 millions de recettes extraordinaires, et à pareille somme à peu près de dépenses des deux natures avec un faible excédant de 300,000 francs de recettes. Entre les propositions du préfet et les décisions du conseil municipal, une modeste différence de 1,500,000 francs mériterait à peine d'être signalée, si, à côté d'une augmentation de 300,000 francs pour les dépenses de l'instruction publique, la majorité du conseil municipal n'avait tenu à affirmer ses sentimens en réduisant de moitié l'allocation aux cultes et concédé 93,000 francs tandis que le préfet en réclamait 184,000.

Pour 1877, le budget présenté par le préfet et approuvé par le conseil s'élève en équilibre à 271 millions, dont plus de 211 millions pour les recettes et les dépenses ordinaires et 59 millions 1/2 pour les recettes et les dépenses extraordinaires. Dans les dépenses du culte, le conseil a encore témoigné son dissentiment, et là où le pouvoir préfectoral prévoyait 178,000 francs de dépenses, il n'en a inscrit que 78,000.

Ce qui frappe à première vue dans le résultat des deux dernières années, c'est la persistance de l'équilibre, qu'on peut considérer comme définitivement acquis à moins d'événemens nouveaux et funestes, et ensuite c'est l'énormité de ces chiffres de dépenses et surtout de recettes supérieures de beaucoup aux recettes des plus prospères années du régime précédent, puisqu'en regard des recettes ordinaires de 204 millions en 1876 et de 214 en 1877 les comptes arrêtés pour 1867, 1868 et 1869 n'ont donné que 170, 162 et 168 millions.

Comment, après cinq années, alors qu'en 1871 la situation était si difficile, l'équilibre a-t-il été rétabli? Assurément par de grands sacrifices, et en première ligne par les émissions d'emprunts nouveaux dont il sera intéressant de donner au moins la nomenclature. Mais ces emprunts, dont le service incombe aux ressources annuelles et permanentes, ont coïncidé encore avec des accroissemens dans la plupart des services municipaux autres que ceux de la dette, et pour les solder tous, la progression constante des revenus ordinaires n'aurait certainement pas suffi, si la ville n'avait singulièrement accru le taux de ses impôts directs et indirects, et si la population

n'avait pas trouvé dans un travail soutenu, dans une consommation sans cesse croissante, les moyens de supporter un tel fardeau.

De l'année 1871 à l'année courante, Paris a eu recours quatre fois à l'emprunt : en 1871, pour 350 millions effectifs qui exigeront un remboursement final de 518 millions; en 1872, pour 19 millions 1/2; en 1875, pour 210 millions qui représentent un capital nominal de 250, et en 1876 pour 120 millions qui en représentent 129. Le service des intérêts et de l'amortissement des nouveaux emprunts ajouté à celui des cinq emprunts antérieurs, dont le plus ancien date de 1855, les annuités de la dette immobilière contractée à divers titres, celles de la dette flottante enfin, se soldent dans le budget de dépenses de 1877 par une allocation de plus de 106 millions dont 94 pour la dette consolidée.

Le capital de cette dette à rembourser au 1er janvier de cette année s'élevait à 1,904 millions en chiffres ronds. La dette du royaume de Prusse, qui compte 24 millions d'habitans, ne monte pas à plus de 1,150 millions de francs, et encore, à côté de l'intérêt de 46 millions, consacre-t-on 20 millions par an à l'amortissement. En 1860, l'intérêt et l'amortissement des dettes consolidée et flottante de la ville de Paris exigeaient une somme annuelle de 15 millions environ, et de moins de 33 en 1869, auxquels il fallait ajouter, il est vrai, plus de 21 millions pour la dette nouvellement contractée envers le Crédit foncier; nous avons, comme on le voit, bien dépassé ces chiffres. S'il est nécessaire de récapituler les sommes empruntées, il est instructif de connaître les conditions du prêt : l'emprunt de 1869, avant la guerre, ressortait à 4,49 pour 100; celui de 1871 en a coûté 5,26; en 1872 un prêt temporaire de 19 millions qui va prendre fin a été contracté au taux de 6 pour 100, mais dès 1875 on retombe à 5,06 pour 100, et l'intérêt de l'emprunt de 1876 ne dépasse pas 4,78 pour 100. C'est, on en conviendra, une grande amélioration dans le crédit de la ville.

En même temps que le budget faisait face à cet accroissement des charges de la dette et soldait les dépenses de la guerre, il augmentait aussi les allocations de divers services; enfin il reprenait les grands travaux d'amélioration dont la population parisienne a toujours eu le goût, on pourrait dire même la passion. Prenons pour exemple dans les dépenses d'un caractère spécial celles qui se rapportent aux établissemens de bienfaisance, aux besoins de la sécurité, de la salubrité et de l'instruction publique. En 1869, les allocations pour la garde municipale et les sapeurs-pompiers s'élevaient à 3,800,000 francs, pour l'instruction primaire à 6 millions 1/2, pour les établissemens de bienfaisance à 12 millions 1/2. La préfecture de police réclamait pour la part de la ville près de 16 mil-

lions. Dans les budgets de 1876 et de 1877, la contribution pour la garde républicaine et les dépenses des sapeurs-pompiers sont inscrites pour le même chiffre qu'en 1869; mais celles de la garde nationale, qui figuraient avec elles dans le budget de 1869, ont été supprimées; les dépenses de l'instruction primaire s'élèvent à plus de 10 millions, auxquels il faut ajouter encore 800,000 francs pour des institutions spéciales.

Depuis 1871, la ville a donné 26 millions et en ajoutera encore 5 pour les dépenses matérielles de l'instruction primaire. Elle a achevé les écoles Turgot et Colbert, créé l'école Lavoisier et l'école Jean-Baptiste Say, elle va en ouvrir deux autres au quartier du Trône et au quartier Monceau; elle a acheté l'école des apprentis de La Villette. Elle a déjà, avec les sommes dépensées, augmenté de 56,000 le nombre des places des enfans dans les écoles. Il faudrait rapprocher de ces sacrifices ceux que la charité religieuse ou laïque multiplie pour l'ouverture d'internats et d'externats où sont appliquées les méthodes les plus ingénieuses d'enseignement, pour se faire une idée sommaire de tous les progrès réalisés à Paris en vue de l'instruction publique. Un sujet aussi important mériterait une étude spéciale et approfondie et ferait bien ressortir l'injustice des récriminations de nos radicaux contre ce qu'ils appellent les menées cléricales. Le conseil municipal, qui n'a pas craint d'afficher des opinions détestables en retranchant une grande part du chapitre relatif aux cultes, en supprimant quelques allocations à des œuvres de bienfaisance religieuse, n'en arrêtera point le développement et n'a fait tort qu'à lui-même. Dans le budget de 1877, les établissemens de bienfaisance réclament encore près de 13 millions. La préfecture de police en absorbe 20 : partout il y a progression. Cependant, quand on revoit les comptes réglés pour les exercices antérieurs à 1870, on serait tenté de croire que les dépenses actuelles sont dans leur ensemble en décroissance, le service de la dette excepté; mais il ne faut pas oublier que dans les dépenses ordinaires on a toujours fait figurer, de 1860 à 1869, les grands travaux, dont le coût moyen a varié de 56 à 136 millions, et qui en nécessitaient encore plus de 99 la dernière année, tandis que les travaux d'entretien sont seuls inscrits dans le budget ordinaire actuel. Le total de 204 et de 214 millions en 1876 et 1877, mis en regard des 212 et 241 millions de 1868 et de 1869, présente donc une réelle augmentation. Grâce à cette absorption des grands travaux, dans l'ensemble des dépenses ordinaires, tandis qu'il aurait fallu comme on le fait aujourd'hui, en composer un budget extraordinaire, tout le service d'entretien et d'amélioration de ce qu'on pourrait appeler l'existence physique et matérielle de Paris,

c'est-à-dire les édifices communaux, la voie publique, les eaux, les promenades, ne donnait lieu en 1869 qu'à des allocations trop modiques; la plus forte dépense était portée au compte des travaux neufs : au contraire, dans les budgets actuels, ceux-ci font l'objet de comptes tout à fait spéciaux dont on a soin d'éliminer ce qui n'est pas entreprise nouvelle. Aussi voit-on en 1869 les dépenses de ces travaux d'entretien annuels et permanens s'élever à moins de 27 millions 1/2, tandis qu'en 1877 ils atteignent 38 millions (1). La différence à coup sûr mérite d'être signalée.

Mais c'est surtout par l'importance des entreprises nouvelles recommencées à si peu de distance des graves événemens qui les avaient arrêtées qu'on peut mesurer la prospérité croissante de la ville. Le déficit du budget ordinaire depuis 1871 avait successivement baissé de 66 à 50, 23 et 19 millions, lorsque le dernier compte arrêté, celui de 1875, montra au contraire un excédant de recettes ordinaires sur les dépenses, 215 millions contre 196. Le budget arrêté de 1876, celui de 1877, prévoient également un équilibre que les comptes modifieront sans doute en excédant de recettes; dès lors se justifient les entreprises par lesquelles dans ces deux dernières années s'est signalée l'administration de la ville de Paris.

Si l'on compare la période actuelle de 1870 à 1877 avec celle de 1860 à 1869, on remarque que dans celle-ci, soit pour couvrir des déficits, soit pour exécuter de grands travaux, la ville avait eu à sa disposition, en dehors des ressources budgétaires, une somme d'environ 1,170 millions (émission d'emprunts, vente d'immeubles), c'est-à-dire 115 à 120 millions par an; plus de la moitié, il est vrai, dut couvrir des déficits annuels ainsi que l'établissent les comptes arrêtés chaque année; mais en dehors des sommes restant disponibles, les avances assez peu régulièrement faites par le Crédit

(1)

1869.	
Entretien des édifices communaux	1,966,367 fr.
Direction de la voirie	722,621
Voie publique, eaux et égouts, promenades et plantations	24,708,482
Total	27,497,470 fr.

1877.	
Travaux de Paris, direction	576,840 fr.
Architecture et beaux-arts	4,214,850
Voirie de Paris	4,229,700
Voie publique	14,486,020
Promenades et plantations	7,541,365
Eaux et égouts	6,844,622
Total	37,893,397 fr.

foncier sous forme de bons de délégation, dont le règlement en capital s'éleva à 465 millions et dont le service annuel grèvera de 19 millions le budget de la ville jusqu'en 1908, enfin les bons émis directement par la caisse des travaux fournirent un aliment de plus d'un milliard aux grandes et utiles entreprises de l'administration préfectorale, en laissant, il est vrai, lorsqu'elle prit fin, un reste à payer de plus de 600 millions. De 1870 à 1877, la marche est inverse : les ressources extraordinaires ont dû, comme nous l'avons dit, solder les entreprises du passé, acquitter les obligations d'un présent difficile, et cependant on n'a pas été sans continuer les améliorations projetées pour l'avenir, tout en ne laissant subsister aucun découvert. Dans les comptes réglés de 1873, on note déjà en fait de travaux extraordinaires 12 millions pour les eaux de la Vanne; ceux des années suivantes sont encore plus intéressans à étudier, parce qu'il n'y existe plus de confusion entre les chiffres propres à chaque exercice et la liquidation des exercices antérieurs : en 1874, si l'excédant d'un emprunt antérieur est encore consacré seulement au déficit de l'année, en 1875, sur l'emprunt de 220 millions, la moitié est réservée pour des travaux dans lesquels la reconstruction de l'Hôtel de Ville entre pour 13 millions, la construction de maisons d'écoles pour 12, les travaux d'architecture pour 11 1/2, le cimetière de Méry-sur-Oise pour 12 et les opérations diverses de voirie pour 31 1/2, etc. Enfin sur l'emprunt de 120 millions de 1876 on consacre 45 millions au nivellement de la Butte des Moulins et à l'avenue de l'Opéra, 25 millions au prolongement du boulevard Saint-Germain, 40 millions à l'entrepôt de Bercy; 5 millions sont encore destinés pour les bâtimens scolaires. Sans contester que d'autres percemens ou d'autres entreprises ne doivent aussi attirer l'attention de l'administration municipale, et nous lui indiquons spécialement la réfection de plusieurs ponts sur la Seine, on ne peut donc mettre en doute son activité ou son empressement à profiter d'une meilleure situation financière pour reprendre l'œuvre du progrès parisien. Ce rapide coup d'œil sur les dépenses municipales atteste la vigilance de ceux qui depuis M. Say ont été appelés à les régler. Sauf en un seul point où de parti-pris, plus encore, il faudrait peut-être le dire, par une complaisance puérile pour de prétendus préjugés populaires que par une conviction bien arrêtée, la majorité du conseil a réduit les propositions du préfet de la Seine, les services municipaux ont été largement dotés, de grandes améliorations matérielles et morales ont été obtenues; nous avons cité les dépenses de l'instruction primaire, il faudrait aussi mentionner celles qui ont pour objet l'assainissement de la ville et la distribution des eaux salubres. Une impulsion féconde a été donnée aux importans services que dirigent deux éminens ingénieurs,

MM. Belgrand et Alphand; les questions difficiles de l'emplacement des cimetières, de l'utilisation des matières et des liquides insalubres, étudiées avec ardeur, seront sans doute résolues dans un avenir prochain. Il n'est donc que juste de faire une notable part à l'éloge dans tout ce qui concerne les dépenses de la ville.

II.

S'il est intéressant de voir à l'aide de quelques chiffres et de quelques exemples comment une ville telle que la capitale de la France reprend le cours de sa vie laborieuse un moment suspendu, si un tel spectacle donne les leçons les plus profitables, ce qui n'excite pas moins la curiosité et ce qui doit faire passer par-dessus les détails les plus techniques, c'est de savoir comment, par quelles ressources, un si grand corps si cruellement frappé a pu suffire à ses besoins journaliers et restaurer ses forces. La nature et la quotité des recettes ont donc plus de signification encore que celles des dépenses. Et il ne s'agit plus ici de récapituler les recettes extrabudgétaires, les emprunts à long ou court terme, les expédiens financiers temporaires suivis de consolidations à taux plus ou moins onéreux : ce sont les ressources permanentes qu'il faut mettre en lumière, c'est le montant des charges demandées aux contribuables en faveur de la ville pour acquitter toutes les dépenses dont nous venons de constater l'utilité et que sont encore venus grossir l'intérêt et l'amortissement des emprunts. Rien de plus intéressant à coup sûr que de comparer ces charges actuelles avec celles du passé, et de reconnaître si l'accroissement du produit est dû à l'augmentation des taxes elles-mêmes ou à l'augmentation des quantités d'objets imposés.

Le budget des recettes ordinaires de la ville de Paris est divisé en vingt-sept chapitres, qu'on peut réunir sous quatre groupes différens : les impôts directs, les impôts indirects, le produit des propriétés municipales ou des droits accordés par la ville dans l'usage de ses propriétés, enfin la part qui lui revient dans des concessions importantes faites à des sociétés privées, et la contribution de l'état à certains grands services.

Le premier groupe se compose de ce que sur les quatre impositions directes la ville est autorisée à prélever comme centimes communaux et de quelques impositions spéciales. Dans le second groupe, on devrait ne comprendre à la rigueur que le produit de l'octroi; mais les revenus des halles et marchés, des abattoirs, des entrepôts, peuvent y être ajoutés comme s'élevant et s'abaissant, de même que les impôts indirects, en proportion de la consommation individuelle.

Au troisième groupe appartiennent les revenus des propriétés communales, les locations sur la voie publique, les redevances des voitures, les droits de voirie, etc. Enfin dans le quatrième nous comprendrons la part de l'état et du département de la Seine dans les frais du pavé de Paris, l'annuité payée par la Compagnie du gaz, les établissemens hydrauliques, enfin la contribution de l'état pour la police municipale. Chacun de ces groupes peut donner lieu à des remarques dont l'intérêt compensera l'aridité.

La première source des recettes municipales est alimentée par des impôts directs dont les uns forment, sous le nom de centimes communaux, une part attribuée à la ville dans les impôts payés à l'état, dont les autres se composent d'impositions spéciales à la ville de Paris elle-même. La loi du 15 mai 1818 l'avait autorisée, pour subvenir à ses besoins, à ajouter au principal des contributions foncière, personnelle, mobilière, payées à l'état, 5 centimes additionnels ordinaires, que la loi du 25 avril 1832 compléta par une adjonction de 8 centimes sur le principal des patentes. En vertu de la loi de 1850, 3 centimes spéciaux additionnels étaient en outre réservés, comme dans toutes les communes, aux dépenses de l'instruction primaire, et en 1867 4 nouveaux centimes recevaient la même destination, à raison de la gratuité de l'enseignement primaire donné dans Paris. Depuis 1869, on voit le produit des centimes additionnels s'accroître, 1° par l'adjonction de 10 centimes extraordinaires additionnels au principal des contributions foncière, personnelle, mobilière, des portes et fenêtres, et de 5 centimes extraordinaires additionnels au principal des patentes (lois de 1872 et de 1876); 2° par une nouvelle imposition de 17 centimes extraordinaires au principal des quatre premières contributions spécifiées ci-dessus et de 5 centimes au principal des patentes (loi du 7 avril 1873); 3° enfin par une semblable adjonction de 17 centimes extraordinaires en 1874 sur les contributions directes et de 12 nouveaux centimes sur les patentes. Ainsi, avant 1869, quand 12 centimes seulement étaient ajoutés au principal des quatre contributions directes et 8 au principal des patentes, ces dernières ont subi depuis 1871 une surcharge de 22 centimes en plus, et les quatre autres contributions ont été surélevées de 44. Au produit des centimes ordinaires et extraordinaires, il faut ajouter la taxe spéciale sur les chiens, qui date de 1850, et l'attribution à la ville d'un vingtième sur l'impôt des chevaux et voitures établi par les lois de 1871 et de 1872. L'ensemble du premier chapitre du revenu municipal s'élève, dans le budget de 1877, à plus de 24 millions de francs. Avant 1870, le maximum ne dépassait pas 5 millions 1/2 : l'augmentation est de plus de 400 pour 100.

La seconde source de revenu et la plus productive est l'octroi. Les droits que les objets de consommations diverses paient pour entrer dans Paris atteignaient en 1869 107 millions 1/2 en chiffres ronds; l'exercice 1871 les voit tomber à 60 et se relever à 103 dès 1872; les comptes de 1875 portent à plus de 118 les recettes effectuées : c'est le chiffre adopté dans le règlement du budget de 1877. La cause principale de ces variations si brusques se présente naturellement à l'esprit : avec l'inquiétude, les désordres, le chiffre de la population s'abaisse, la consommation diminue rapidement; l'effet contraire se produit non moins vite dès que renaît le calme. Une seconde cause de l'augmentation de l'octroi parisien, c'est l'augmentation des taxes. Paris a fait ce qu'a fait le pays entier. Dès le 31 décembre 1870, le gouvernement décrétait pour l'année suivante le maintien du double décime sur toutes les taxes de l'octroi de Paris, décrété en 1848 et en 1851. Douze mois plus tard, on prorogeait jusqu'en 1876 les surtaxes imposées sur les vins et on établissait à l'octroi de la ville de Paris une surtaxe sur l'alcool, dont le principal était porté à 66 fr. 50 cent. l'hectolitre. En 1872, les verres à vitres, les glaces et les bouteilles étaient également imposés. Enfin la loi du 12 avril 1873 frappa le vin en cercles et en bouteilles, les alcools dénaturés, les huiles, etc., de nouvelles taxes surélevées, comme toujours, du double décime, qui seront perçues jusqu'en 1879 et dont le produit est applicable aux dépenses municipales ordinaires.

Il serait assurément très instructif de suivre, par exemple, dans les comptes de 1875 le détail des objets divers de la consommation parisienne, d'en comparer le total avec la taxe payée et de voir ce que celle-ci impose de sacrifices aux habitans riches ou pauvres pour leur alimentation. C'est dans les élémens multiples de cette étude que l'économiste trouverait ample matière à des considérations morales d'une haute portée sur la proportionnalité et l'équité des impôts indirects, si, dans certaines éventualités et quand il s'agit, par exemple, de pourvoir à la principale de toutes les obligations, c'est-à-dire au rétablissement de l'ordre financier, le premier mérite d'un impôt n'était pas la facilité avec laquelle il se perçoit, et, sous ce rapport l'octroi, qui donne lieu à certains embarras administratifs et à des lenteurs matérielles, n'en est pas moins encore l'impôt dont l'habitant consommateur s'aperçoit le moins. Pour les boissons, dont la quantité s'élevait à près de 4,250,000 hectolitres, l'octroi de Paris a fourni dans les comptes de 1875 plus de 57 millions de francs, et plus de 11 pour les liquides d'autre nature, huiles, vinaigres, vernis, etc.; les comestibles ont produit 22 millions pour 187 millions de kilogrammes entrés dans

Paris; les fourrages près de 4; les combustibles 10 1/2; les matériaux et bois à ouvrer près de 8; enfin les objets divers forment le complément de cet énorme total de 118 millions.

Avec une population de 2,200,000 habitans, c'est un droit par tête de 53 francs. Un tableau très instructif donné dans les mêmes comptes de 1875 montre que les produits qui, par suite de l'augmentation de tarifs promulguée depuis 1871, ont atteint ce chiffre de 118 millions ne se seraient élevés pour les mêmes quantités et avec les anciens tarifs qu'à 95 millions : la surtaxe qui a causé cette différence de 23 millions représente un quart en plus de surcharge; pour les boissons, l'augmentation est de près de 10 millions; sur les autres liquides, de plus de 7; sur les comestibles, de 5. Ajoutons que pour les boissons l'état perçoit encore dans toutes les villes de plus de 4,000 âmes un droit d'entrée spécial qui représente à Paris 18 francs par habitant, ce qui élève à 71 francs par tête le coût de l'octroi.

A côté des ressources fournies par l'octroi figurent celles dont l'origine est analogue à beaucoup d'égards et qui leur sont presque connexes, celles des halles et marchés, des abattoirs, des entrepôts, etc., dont le revenu dépend du progrès de la consommation en général : ces divers articles du budget des recettes fournissaient déjà en 1869 plus de 15 millions; dans les comptes de 1875, le chiffre est encore plus élevé. Par contre, le produit des propriétés communales, les taxes funéraires, les concessions dans les cimetières, les locations sur la voie publique, ne donnent aujourd'hui que 4,600,000 francs contre près de 10 millions; mais, si l'on récapitule le produit des voitures publiques qui monte à 3,700,000 fr., la redevance de la Compagnie du gaz de 8 millions 1/2, le revenu hydraulique de plus de 9, c'est un revenu bien supérieur à celui de 1869, qui atteignait à peine 12 millions; il faut enfin ajouter comme ressource nouvelle la contribution de l'état et du département dans les frais du pavé de Paris et le produit de la taxe du balayage, ensemble 6 millions en chiffres ronds. L'extension des produits du gaz et des concessions hydrauliques mérite surtout d'être signalée comme indiquant un progrès très satisfaisant dans les habitudes générales, et il y a là une source abondante de prospérité pour l'avenir. Des économistes expérimentés calculent ce que le progrès de ces revenus spéciaux permettrait de diminuer dans le chiffre de l'octroi, qui frappe la masse des habitans, et qui pour un ménage de quatre personnes, mari, femme et deux enfans, coûte la somme assurément élevée de 284 francs.

Le projet de budget de 1878 a été présenté dans les derniers jours de juin par M. le préfet de la Seine au conseil municipal, qui n'en a

pas encore achevé l'examen. Sans doute, comme dans les dernières années, il ne sera l'objet que de modifications peu importantes. On doit s'attendre bien certainement à voir renaître le regrettable dissentiment qui s'est élevé plusieurs fois entre le préfet et la majorité radicale du conseil au sujet de la dépense relative aux cultes, que M. Ferdinand Duval porte encore à 170,000 francs et qui sera peut-être réduite de moitié. Sur tout le reste, les appréciations différeront peu. Les recettes ordinaires de 1878 sont évaluées par l'honorable préfet à 218 millions, avec un accroissement de 4 millions sur 1877, dont 3 millions fournis par l'octroi, qui doit produire plus de 121 millions. Les recettes extraordinaires s'élèvent à 37 millions à prendre sur le solde de l'emprunt de 1876 applicable aux grands travaux, et l'ensemble des recettes atteint près de 255 millions contre 271 en 1877, mais les recettes extraordinaires de 1877 dépassent de 20 millions 1/2 celles de 1878. Les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, sont estimées pour 1878 au même chiffre que les recettes. Ce sont les grands travaux seuls sur lesquels porte la diminution; en dépense spéciale, le préfet ne mentionne guère en effet que la reconstruction de l'entrepôt de Bercy pour 33 millions; mais dans les dépenses ordinaires il y a partout augmentation, non-seulement pour la dette, mais pour l'architecture, la voirie, la voie publique, les promenades, les égouts, les lycées, l'instruction primaire et l'assistance publique. Enfin un fonds de réserve de plus de 2 millions de francs est constitué pour des cas imprévus.

Certes on doit reconnaître que la marche progressive s'accentue de plus en plus, et que chaque exercice en porte l'éclatant témoignage.

III.

De cet exposé des recettes et des dépenses de la ville ressortent plusieurs faits intéressans : avant tout l'accroissement des charges, la résolution virile avec laquelle a été envisagée la nécessité des sacrifices et l'aisance générale qui a permis de les supporter. Ce n'est pas seulement l'augmentation de la population qui en a fourni le moyen (le dernier recensement donne un chiffre de 2,200,000 habitans au 1er janvier 1877 contre 1,794,000 en 1872), c'est celle de la consommation bien certainement. Malheureusement celle-ci a crû non-seulement en quantité, mais surtout en valeur des objets, et les prix de vente se sont élevés bien au-dessus de la surtaxe des impôts, qui en aurait justifié l'accroissement : toutes les conditions de la vie se sont amplifiées, et plus que toutes celles du logement : pour les loyers, la hausse a frappé principa-

lement les plus chers. Dans ce que l'on appelle les quartiers de luxe, par exemple de la Madeleine à l'Arc-de-Triomphe, jamais l'on n'a vu moins d'appartemens vacans, et il n'y a plus de limites à leurs prix : la *demande* est telle que l'*offre* peut surenchérir comme il lui plaît. A côté de ce mouvement et comme pour y répondre, les constructions de grand luxe ont été reprises sur la plus vaste échelle. Que l'on parcoure les nouvelles voies qui environnent, entre autres, le parc de Monceau, et qui s'étendent de l'autre côté de l'ancien boulevard extérieur, on sera émerveillé de ce qui a été bâti de demeures élégantes, capricieuses, à l'usage d'une seule famille ou d'un seul habitant. On nous citait sur un très petit espace le chiffre de près de 100 hôtels, demeures d'artistes principalement; rien ne peut donner l'idée de la diversité des goûts, de la grâce des ornemens intérieurs et extérieurs, du confort de ces habitations élevées dans les deux dernières années surtout. Ce n'est pas seulement dans ce quartier de l'ouest, le plus recherché en raison de l'aération plus salubre, ni dans la multiplication des hôtels particuliers, qu'il faut signaler cette recrudescence des travaux; sur d'autres points très éloignés assurément, aux deux extrémités du boulevard Saint-Germain, sur le quai Henri IV, aux environs même du parc des buttes Chaumont, on remarque encore la construction de maisons moins hautes et par conséquent d'une location plus chère que les anciennes demeures à l'usage d'un grand nombre d'occupans. Les faubourgs annexés dans l'enceinte de la ville voient aussi leurs derniers terrains se bâtir en villas élégantes et, à peine séparés par les fortifications, de nouveaux faubourgs deviennent d'importantes villes de plusieurs milliers d'habitans dont les échanges forcés avec la capitale accroissent de beaucoup le commerce parisien. L'élévation du prix des loyers n'a pas encore coïncidé avec une augmentation correspondante de la valeur vénale des immeubles, mais elle a permis au revenu foncier de dépasser les chiffres d'avant la guerre et de se dépenser largement. Le luxe de l'ameublement, de l'habillement, les progrès de l'alimentation, ont marché de pair, et les salaires se sont accrus notablement aussi. Qu'on en prenne pour preuve irréfutable les séries de prix admises par la ville dans l'industrie du bâtiment, ce critérium de toutes les autres industries. Le coût de la construction est supérieur d'un cinquième environ, à ce qu'il était aux temps les plus affairés des grands percemens. L'activité dans toutes les branches de l'industrie, à laquelle le chômage forcé de 1870 et de 1871 avait tout d'abord donné un élan nécessaire pour reconstituer les stocks épuisés, n'a fait que s'accroître de plus en plus, et l'on peut ajouter que les changemens survenus dans les habitudes commerciales ont apporté aussi de

vraies améliorations dans le sort des plus humbles producteurs. Il n'est pas douteux que la création de ces grands établissemens, véritables bazars universels où les produits les plus divers se vendent côte à côte, dont il serait intéressant à coup sûr de faire la monographie, comme les maisons du Bon-Marché, du Louvre, de la Belle-Jardinière, etc., ont réalisé des avantages inappréciables pour le consommateur en rassemblant pour lui dans le même local des objets qui, pris isolément, ne lui coûtent pas moins peut-être qu'auparavant lorsqu'ils sont de la même qualité, mais dont la juxtaposition constitue une véritable économie de temps et par conséquent d'argent. Le profit n'est pas moins réel encore pour le producteur ouvrier, en ce qu'il trouve un acheteur toujours prêt, disposé en quelque temps que ce soit à s'approvisionner d'avance, substituant à une multitude d'intermédiaires et de petits commerçans vivant de reventes successives un entrepreneur unique à qui la multiplicité des opérations permet de se contenter d'un minime gain sur chacune et de rémunérer davantage l'ouvrier qui fabrique chez lui sans crainte de morte-saison. Tous ces changemens dans les mœurs commerciales et industrielles de Paris ont favorisé ainsi les progrès de l'aisance générale; mais surtout l'affluence de plus en plus grande des étrangers venus pour y payer sans compter les jouissances que la capitale de la France peut seule leur offrir se présente comme la principale cause de ce rapide épanouissement.

Sommes-nous toutefois arrivés à une prospérité telle qu'il soit possible de compter avec sécurité sur l'avenir? — La situation de la ville de Paris est-elle absolument satisfaisante? Nous n'oserions l'affirmer encore. Et d'abord rappelons que pour l'année 1877 et pour l'année 1878, à côté du budget ordinaire de la ville figure un budget extraordinaire de 57 et de 37 millions, dont la presque totalité comme recettes provient de l'emprunt. — A coup sûr, la nécessité de recourir à cette source de revenu, si elle se justifie par l'emploi auquel on l'applique, n'en révèle pas moins un embarras financier qui doit avoir un terme : il ne saurait être admis qu'on emprunte toujours et dans chaque exercice; mais on peut répondre qu'on n'aura pas toujours de dépenses extraordinaires à solder, et qu'en diminuant celles-ci le revenu ordinaire et normal suffira. Or, dans les dépenses extraordinaires de 1877, on voit d'abord figurer l'ouverture de l'avenue de l'Opéra, inscrite, il est vrai, seulement pour mémoire, attendu que la ville espérait, et le fait a prouvé qu'elle avait calculé juste, payer toutes les dépenses de l'entreprise, expropriations, indemnités, voie publique, par la revente des terrains eux-mêmes, c'est-à-dire sans qu'il lui en coûtât rien; vient ensuite le prolongement du boulevard Saint-Germain, avec une

prévision de 30,800,000 francs, la reconstruction de l'entrepôt de Bercy pour un à-compte de 9 millions en chiffres ronds, la création de bâtimens scolaires pour près de 5, auxquels il faut ajouter le remboursement de l'emprunt de la Vanne, soit plus de 4 millions, la subvention de 2 millions dans les dépenses de l'exposition universelle, le paiement de l'ancienne dette immobilière de 2,100,000 francs, enfin la reconstitution de l'École de médecine, et d'autres opérations de voirie et de pavage. — Que tous ces travaux ne rentrent pas dans la catégorie des dépenses ordinaires, nous n'y contredirons pas; mais pour quelques-uns la dépense de 1877 ne sera qu'un à-compte, il faudra les continuer, et le préfet, pour l'entrepôt de Bercy, demande 33 millions en 1878; enfin, ne s'en présentera-t-il pas de nouveaux, non moins utiles, non moins urgens? On a réclamé, et avec raison, le prolongement du boulevard Haussmann, dont le tort aux yeux du conseil municipal est de porter le nom d'un préfet que la ville de Paris ne peut sans injustice oublier; on veut doter la capitale d'un réseau de voies souterraines comme le métropolitain de Londres, objet d'une coûteuse visite des délégués de la municipalité. Chaque jour révèle des œuvres importantes à accomplir. M. le vicomte Othenin d'Haussonville a montré ici même ce qu'au point de vue de la charité vis-à-vis des enfans seulement la ville de Paris pourrait et devrait entreprendre. L'étude approfondie que M. Maxime Du Camp a faite depuis quelques années de notre capitale sous tous ses aspects lui a permis de signaler à chaque pas des créations urgentes; en réalité, l'ère de toutes les améliorations matérielles et morales, loin d'être close, s'ouvre, pour ainsi dire, à peine, puisque c'est depuis moins d'un quart de siècle qu'on s'occupe de nettoyer, de purifier les villes, de leur procurer l'air, la lumière et l'eau, et d'accroître dans toutes les limites du possible les moyens de guérir et d'instruire les habitans, nous voudrions ajouter ceux de leur donner toutes les consolations de la religion et de la foi. Avec de telles perspectives, on voit bien que la liste des dépenses extraordinaires peut se développer encore longuement. Comment donc y pourvoir? Si c'est à force d'emprunts, le moment serait peut-être mal choisi après l'augmentation si rapide de la dette municipale, et lorsque l'annuité qu'elle exige représente à peu près la moitié du budget normal. Existe-t-il un moyen d'atténuer ce chiffre et de diminuer une charge si lourde? Peut-on, par un remaniement de la dette, par l'unification des divers types qui la composent, ou bien en reculant les limites de l'amortissement, obtenir un notable amoindrissement du chiffre actuel et par conséquent se procurer un excédant de recettes ordinaires applicables à de nouveaux besoins,

où trouver un gage pour d'autres emprunts? Des hommes compétens l'affirment, des financiers hardis l'entreprendraient peut-être : toujours est-il que sans un moyen de ce genre il serait difficile de poursuivre l'œuvre commencée si hardiment, à moins que le revenu ordinaire, en continuant de s'accroître, ne permît, comme il y a un an, de contracter encore de nouvelles obligations. C'est là où le chiffre de l'octroi, la principale source du revenu municipal, s'impose plus particulièrement à l'attention. Doit-on maintenir les bases sur lesquelles il est perçu? Bien des récriminations se sont élevées à ce sujet, auxquelles il a déjà fallu faire droit en partie, notamment sur l'impôt des patentes, dont le principal a dû être réduit. Non-seulement les taxes qui frappent la consommation donnent lieu en effet à des plaintes sérieuses, mais théoriquement on leur reproche de continuer les habitudes féodales, d'imposer des entraves barbares; on en présente l'abrogation comme une nécessité sociale, une satisfaction indispensable à concéder aux masses qui rêvent maintenant l'abolition des octrois intérieurs après avoir accueilli la restauration de la branche aînée des Bourbons aux cris de : Plus de droits réunis! Populaire ou non, pesant ou léger, l'octroi n'en constitue pas moins une ressource précaire, mobile et capricieuse à l'excès, sur laquelle il serait peut-être téméraire d'asseoir non-seulement le fragile édifice d'un équilibre stable, mais surtout l'obligation stricte de l'amortissement à court terme d'une trop grosse dette. Or le produit de l'octroi tient une si large place dans les ressources municipales, qu'on ne peut s'empêcher de regarder l'avenir avec quelque appréhension, et de considérer l'œuvre actuelle comme encore imparfaite, en ce sens surtout que, plus elle a été rapidement accomplie, plus de nouvelles complications lui porteraient une cruelle atteinte.

IV.

La situation financière de la ville de Paris, semblable à tant d'égards à ce qu'elle était à la fin de l'empire, qui se résume en deux chiffres principaux, celui de la dette et celui de l'octroi, que domine une préoccupation identique, la poursuite des grands travaux, que menacent des dangers de même nature, la rupture de l'équilibre et des discordes intestines, ce spectacle d'une mobilité apparente alors que le fond ne change pas, peut et doit faire naître un singulier scepticisme sur l'utilité en général des modifications politiques. Que n'a-t-on pas dit, que n'avons-nous pas dit nous-même sur l'ancienne organisation municipale de la ville, sur l'origine de ces commissions émanées directement de l'autorité supé-

rieure, et la docilité aveugle avec laquelle elles lui obéissaient! Combien de fois n'avons-nous pas présenté au lecteur des systèmes variés sur une représentation libérale des contribuables, en demandant par exemple aux grandes corporations commerciales, industrielles, scientifiques, judiciaires, etc., la désignation du conseil municipal. Nous déclinions l'élection directe par le nombre, nous refusions à la puissance brutale et désintéressée de la multitude le choix délicat et difficile des représentants d'intérêts locaux et tout particuliers, nous lui refusions l'aptitude à remplir des devoirs qui exigent une compétence spéciale; nous disions qu'avec un tel système on devait craindre les entraînemens, les prodigalités, les violences et le désordre. Dès que l'élection du conseil municipal de Paris fut, comme partout ailleurs, confiée au suffrage universel, les noms sortis de l'urne populaire semblèrent justifier tout d'abord ces appréhensions, et certes on ne nous a pas accusé d'hostilité systématique et préconçue pour avoir fait alors ressortir le peu de notoriété et de compétence, le caractère passionné des élus. Qu'est-il arrivé cependant? A part quelques démonstrations coupables assurément, mais vaines, comme les vœux d'amnistie, les prétentions à l'affranchissement de toute tutelle administrative, après des injonctions peu sérieuses adressées aux préfets et même aux ministres, et sauf les votes éminemment regrettables d'une allocation aux familles des condamnés des conseils de guerre, et les suppressions budgétaires dans les subsides du clergé et des œuvres de charité religieuse, si l'on compare les budgets actuels avec les budgets précédens, on n'y trouvera aucune modification essentielle : l'économie est restée la même, les services publics n'ont pas été modifiés, les ressources suffisantes sont appliquées aux nécessités qui ne varient point. Serait-ce, comme on le dit souvent qu'après, tant de secousses intérieures, alors que toutes les forces gouvernementales ont été détruites ou diminuées, quand les barrières construites par les mœurs, les traditions et l'organisation des classes contre les tendances au désordre qui gisent au fond de toutes les sociétés ont été enlevées, le mécanisme administratif créé par le premier empire, subsistant à tous les expédiens politiques successivement employés, suffit encore par sa fermeté et l'agencement logique de tous ses rouages, comme les cadres des vieux régimens pour les jeunes recrues, à maintenir la discipline sociale et assurer le bon fonctionnement des organes de la vie publique? Il y a du vrai dans cette explication et l'on peut bien dire que de toutes nos constitutions celle de l'an VIII est encore la plus vivace et reste la base la plus solide de notre organisation sociale. Certes, si l'on veut soustraire la meilleure partie de la nation à la pire tyrannie,

celle des localités, ou conserver ce qui nous reste d'esprit public et de sentimens généraux, il faut préserver avec tout le soin possible notre unité administrative et judiciaire. Mais à côté de cette observation satisfaisante sur une partie de nos mœurs publiques, une autre et d'une nature contraire se présente naturellement à l'esprit.

Jamais les dissentimens politiques n'ont été plus vifs, les passions plus excitées; sont-elles bien sincères? et dans le fond trouve-t-on les incompatibilités que présentent les apparences? On s'aperçoit du contraire au moindre contact qui sur un terrain neutre, hors de la mise en scène et en l'absence de témoins, rapproche les hommes qui se font gloire d'appartenir aux camps les plus hostiles. Le libéralisme éclairé et profond des chefs les plus éminens de ce qu'on nomme improprement les hommes de la résistance outrée n'est contesté par aucun de leurs adversaires; d'un autre côté, quand on voit le *leader* reconnu des *gauches* accepter le régime des concordats, voter les budgets dans leur forme actuelle après de vagues promesses de réformes renvoyées à un avenir indéfini, on se demande s'il y a lieu de beaucoup s'inquiéter des opportunistes, voire des intransigeans. Sur tous les grands principes sociaux dont le respect importe plus encore que la forme gouvernementale, une réelle entente existe entre tous; sans aucun doute il n'y a pas un monarchiste qui ne fût satisfait de vivre dans une république où les bienfaits de l'ordre seraient sauvegardés, comme il n'est pas un républicain qui ne se contentât d'une monarchie qui lui assurerait tous les biens de la liberté. Notre pays, on ne peut vraiment le nier, réalise l'accord théorique des idées fondamentales, bases des sociétés modernes. Il y a plus, et sur le terrain de la pratique même, la divergence est encore plus apparente que réelle.

Un honorable sénateur, dont les travaux ont laissé à nos lecteurs de chers souvenirs, disait en parlant des *gauches*, avec lesquelles il vit en bonnes relations : « Pourquoi s'inquiéter d'elles, de leurs promesses un peu hardies, de leurs engagemens aventurés? Elles ne pourront ni ne voudront les tenir, elles feront toujours banqueroute à leurs électeurs. » Le mot, pour être malin et vrai, n'en donne pas moins à penser. Oui, à part quelques utopies dont la réalisation est impossible et invraisemblable, il n'y a pas dans notre société moderne un seul intérêt sérieux lésé, un seul droit compromis, par conséquent une seule grande réforme urgente à accomplir, par conséquent aussi aucun parti ne peut entraîner les masses à la poursuite d'un but certain et défini, justifiant une véritable révolution dans le gouvernement des affaires publiques. Demain à coup sûr ressemblera à hier. Comment donc expliquer nos divisions intestines, ce flux et reflux en sens contraire des masses populaires,

ces menées électorales et ces menaces du suffrage universel? Avouons-le avec tristesse et reconnaissons au moins le mal dont nous souffrons. Ce ne sont pas les idées qui nous séparent, ce sont les ambitions qui nous égarent; en France, il y a plus de *prétentions* que d'*opinions*. En vain dit-on que la surface seule est agitée, que ce sont affaires de coteries, tempêtes de salons; il y a bien autre chose : dans les moindres localités, les coteries existent, les prétentions personnelles s'agitent, chacun veut la place, l'importance, le rang d'autrui, et pour l'obtenir il n'y a qu'un moyen efficace, victorieux, celui de soulever la foule, de trouver le préjugé qui l'irritera le plus vite, l'accusation ayant aisément cours, et de charger l'adversaire ou le compétiteur de crimes imaginaires d'où résultera sa défaite, mais dont la revanche ne manquera pas de se produire plus tard.

Ainsi le choc des prétentions et non la lutte des opinions, voilà d'une part ce qui explique comment on innove si peu, et comment le pays s'administre en somme de la même manière à Paris et partout ailleurs; mais d'autre part, c'est ce qui fait craindre que notre pays ne soit longtemps à la recherche d'un gouvernement stable et régulier. Nous sommes *administrés* avec méthode, avec soin même, les besoins du jour sont satisfaits, l'étude de l'administration municipale de Paris en particulier le démontre avec évidence; mais sommes-nous *gouvernés*, avons-nous la sécurité du lendemain, les perspectives de l'avenir, le sentiment profond qu'une constitution quelle qu'elle soit, qu'une forme politique quelconque préservera les intérêts vitaux du travail, de la liberté sage, du progrès matériel, intellectuel et moral contre les surprises révolutionnaires du suffrage universel égaré par de coupables ambitions? Sans être divisés par des principes, nous sommes séparés par des incompatibilités d'humeur, ce qui est moins grave peut-être, mais bien autrement difficile à vaincre; au lieu d'intérêts généraux qui passionnent le suffrage universel, ce sont des intérêts particuliers, des convenances personnelles qui l'enrégimentent sous des drapeaux sans devises, ou plutôt avec des devises mensongères. A ces agitations stériles qui compromettraient la grandeur et la prospérité de notre pays à jamais, le seul remède ne peut venir que de la revanche du bon sens public contre les agissemens de ceux qu'on appelle aux États-Unis les *politicians* et dont la race semble s'implanter chez nous-mêmes. Si les *affaires* se séparent de plus en plus de la politique, et nous avons plus d'une fois constaté cet heureux symptôme dans l'étude des mœurs financières de la France, si cette quasi-indifférence des intérêts matériels à l'endroit des discussions stériles et des votes parlementaires, dont la solidité de

nos fonds publics porte encore aujourd'hui le témoignage, prévaut de plus en plus, si le sentiment consciencieux que le bien finira toujours par prévaloir et que les bases sociales ne pourront jamais être atteintes pénètre davantage dans les couches profondes des citoyens qui produisent et qui consomment, nous arriverons à souffrir plus patiemment les oscillations inhérentes à notre état politique et à les envisager sinon avec scepticisme, au moins avec résignation, ce qui nous conduirait à coup sûr à les régler!

Nulle part plus qu'à Paris ce divorce entre la politique des ambitieux et celle des véritables intérêts populaires n'est urgent. Nous sommes en effet à la veille d'élections politiques et municipales, et une exposition universelle de l'industrie s'ouvrira à Paris dans quelques mois. Par cela même que notre capitale prend de plus en plus une physionomie cosmopolite, il serait nécessaire que ses représentans spéciaux, les membres de son conseil municipal principalement, indiquassent bien aux yeux du monde le vrai caractère, l'esprit particulier, les mérites de toute nature et la supériorité dans toutes les branches de l'activité humaine de notre cher Paris. On a pu s'y tromper souvent.

Lorsque l'heure de la capitulation avait sonné et que le gouvernement de la défense nationale en réglait les conditions à Versailles, M. de Bismarck disait à un de nos principaux fonctionnaires : « Vous cherchez à notre lutte des motifs politiques ou autres qui n'existent pas : ceci n'est pas une guerre, mais une invasion. L'Allemagne, trop à l'étroit chez elle, déborde et se répand où elle peut, où elle doit le faire, partout où l'appellent les efforts heureux de ses fils émigrés. Voyez Paris : les capitaux allemands y abondent, les ouvriers allemands y pullulent; notre langue s'y naturalise; Paris est la troisième ville allemande de l'Europe. » Pour montrer à tous qu'elle est bien française, n'est-il pas à souhaiter que notre capitale ne se distingue pas seulement par le luxe de ses habitations, par la reprise de ses grands travaux, même par les sacrifices qu'elle fait en vue de l'exposition à laquelle l'Europe est conviée pour 1878, mais que dans ses manifestations politiques elle s'inspire d'un sentiment véritable de concorde et de paix? Alors que les hôtes les plus illustres afflueront dans nos murs, ne serait-ce pas la condamnation la plus dure des institutions actuelles, un défi porté au bon sens, une atteinte à la renommée du pays que de confier la représentation de Paris à d'autres que ceux dont les noms personnifient dans le monde entier le savoir, le caractère et le talent? Sous peine de forfaiture, cette preuve de patriotisme, Paris doit la donner.

BAILLEUX DE MARISY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1877.

La crise singulière, malheureusement fort dangereuse, qui a éclaté il y a deux mois et qui doit se dénouer dans les élections prochaines, n'est point sans doute arrivée à la période la plus aiguë. L'heure où le scrutin s'ouvrira dans la France entière n'est même pas encore fixée. Déjà cependant on peut bien dire que la lutte est engagée de toutes parts et sous toutes les formes.

L'acte du 16 mai a été le brusque et retentissant préliminaire, les hostilités ont été officiellement déclarées par le décret de dissolution de la chambre, la guerre ne s'interrompra plus maintenant jusqu'au jour où le pays, invoqué comme arbitre, aura prononcé souverainement sur un des plus graves conflits de notre histoire parlementaire. Pour tout le monde, pour le gouvernement comme pour les partis, c'est désormais la grande et unique question. Le ministère, cela va sans dire, n'en est point à se préparer au combat; il n'a pas d'autre préoccupation depuis sa naissance. Chacun de ses actes a une signification électorale, et M. le président de la république lui-même, en passant l'autre jour en revue au bois de Boulogne les troupes stationnées à Paris, a jugé nécessaire d'entretenir l'armée de sa politique. Le ministre de l'intérieur, M. de Fourtou, a fait sa circulaire d'apparat et probablement ses circulaires confidentielles; il a donné ses instructions de guerre, et M. le ministre des travaux publics, lui aussi, a découvert dans l'arsenal de l'empire un vieux décret de 1852 attribuant au gouvernement le droit de réclamer la révocation des agens des chemins de fer qui seraient tentés d'être les complices des propagandes hostiles. Quant aux préfets et aux sous-préfets, à peine débarqués ils sont déjà en campagne; ils passent la revue des colporteurs, ils interdisent la vente des journaux ou ils ferment les cercles. De toute façon, le ministère est visiblement décidé à tout épuiser, même à faire refleurir la candidature

officielle. L'ancienne majorité parlementaire, devenue opposition, ne reste point évidemment inactive de son côté; elle multiplie ses propagandes, elle forme des comités de jurisconsultes pour diriger la résistance légale à l'arbitraire des préfets, elle s'efforce de déjouer les tentatives d'intimidation et de maintenir son armée. L'ancienne majorité parlementaire a un plan de campagne tout simple : elle propose sans distinction d'aucune sorte la réélection des 363 députés qui ont voté l'ordre du jour contre le ministère du 17 mai. En un mot, sur tous les points la bataille se dessine et se prépare, les troupes se forment, toutes les armes vont sortir du fourreau, sans parler des invectives, des violences accusatrices et des menaces qui sont le prélude bruyant et confus du choc définitif. Il ne faut pas s'y tromper, c'est une lutte bien autrement grave que celle du 20 février 1876, parce que cette fois elle remet tout en question, parce qu'elle rallume les animosités implacables et les ambitions impatientes des partis autour d'une fragile stabilité péniblement conquise, parce que le gouvernement lui-même s'est engagé presqu'au hasard dans une redoutable partie dont il n'est plus maître, ignorant complétement ce qui peut sortir de sa défaite ou de sa victoire. Allons au fond des choses.

Toutes les situations, tous les régimes ont une politique qui découle naturellement des institutions, de l'état du pays, des nécessités ou des possibilités du moment. Ce qu'il y a d'étrange, et on pourrait presque dire de poignant dans cette situation créée le 16 mai, c'est qu'elle n'a pas et ne peut pas avoir une politique saisissable, c'est qu'avec des intentions que nous ne suspectons pas, pour des intérêts dignes d'être sauvegardés s'ils étaient réellement en péril, on s'est jeté tête baissée dans une aventure dont les suites échappent à toute direction comme à toute prévision. Assurément dans d'autres circonstances ou dans d'autres conditions ce qui se passe depuis deux mois n'aurait rien d'extraordinaire. Un conflit éclate entre les pouvoirs publics. Le gouvernement, armé d'un droit de dissolution qu'il ne peut exercer que d'accord avec le sénat, obtient l'assentiment qui lui est nécessaire, et il dissout la chambre des députés. Le conflit est porté devant le pays, qui seul, par son vote, peut trancher le différend. Jusque-là il n'y a rien que de simple, tout est régulier, il ne reste plus qu'à attendre le vote qui sera le dénoûment légal d'une crise momentanée. Oui, c'est assez simple, à la condition toutefois que la vérité reste dans la situation comme elle est dans les intentions, nous n'en doutons pas, à la condition que tout ne soit pas confondu, dénaturé, poussé à bout, et que dans une épreuve de ce genre il n'y ait que le jeu naturel et libre des institutions qui sont après tout la loi du pays. Qu'arrive-t-il au contraire lorsque du premier coup tout est obscurci et faussé, lorsqu'une crise née d'une impatience de pouvoir se déroule à travers les réticences et les perfides subter—

fuges des partis, lorsque le gouvernement lui-même a l'air d'être la représentation vivante de toutes les opinions qui méditent la ruine des institutions? C'est fatalement l'équivoque en permanence. Le malheur de la politique du 16 mai est d'être le règne de l'équivoque, de laisser tout redouter ou tout espérer, et, sous prétexte de sauvegarder les intérêts conservateurs, d'avoir compromis peut-être ces intérêts avec l'autorité morale du gouvernement dans cette carrière d'agitation ouverte depuis deux mois à toutes les passions, aux compétitions les plus opposées. C'est là précisément ce qui fait que tous ces événemens récens, cette crise trop peu motivée, cette dissolution conquise sur les perplexités du sénat, ces élections préparées dans des termes mal définis, laissent partout une sorte de malaise et d'inquiétude. La confiance ne va qu'à ce qui est clair, elle ne va pas à l'équivoque. Si la confiance manque aujourd'hui, c'est qu'on ne voit pas où l'on va, c'est qu'on ne sait pas même au juste ce que poursuit le gouvernement, et peut-être quelques-uns des ministres sont-ils les premiers à sentir ce qu'il y a de redoutable dans une situation dont l'issue, quelle qu'elle soit, peut créer de nouveaux périls.

Il faut parler avec franchise. La faute du gouvernement n'est point d'avoir eu la pensée de fortifier des garanties conservatrices dont la France a certes toujours besoin; elle n'eût même pas été, après une expérience plus complète et plus décisive toutefois, de faire appel à la raison du pays pour avoir une chambre plus modérée. La faute ou le malheur du gouvernement est d'avoir conduit toute cette affaire comme une sorte de coup d'état, de s'être lancé aventureusement, au risque de tout ébranler, et de se trouver aujourd'hui dans des conditions telles qu'il est perdu s'il échoue aux élections, et qu'il n'est pas beaucoup plus en sûreté s'il réussit avec les alliés qu'il a choisis ou qu'il a subis. Le gouvernement croit être conservateur; il a même la prétention de résumer toute sa politique dans ce seul mot, par lequel il pense répondre à tout et tout pallier. Ce qu'il y a de certain, ce qui est précisément le grief de bien des esprits modérés contre lui, c'est qu'au lieu de servir avec prévoyance les intérêts conservateurs, il les a plutôt gravement exposés, il les a mis en péril depuis le premier jour, et par la manière dont il a ouvert cette crise, et par les procédés plus compromettans qu'efficaces auxquels il se sent obligé d'avoir recours, et par les connivences sur lesquelles il s'appuie, et par les confusions qu'il a créées.

Certes, s'il y avait une garantie conservatrice dans l'organisation constitutionnelle donnée à la France, c'était cette présidence inviolable, cette quasi-royauté qui a été créée en 1873, confirmée en 1875, et qui, d'un commun accord, est restée jusqu'ici en dehors, au-dessus des luttes de partis. M. le maréchal de Mac-Mahon était, comme tous les souve-

rains constitutionnels, un chef d'état couvert par la responsabilité ministérielle. Quelle a été la conséquence de la politique du 16 mai? Le résultat instantané et irrésistible de cette crise inattendue a été d'engager directement M. le président de la république dans les luttes de tous les jours, de réveiller le vieux fantôme du gouvernement personnel, et, pour la première fois, un pouvoir que personne ne contestait s'est trouvé mis en question. Il semblait lui-même laisser prévoir que l'échéance de 1880 pouvait être devancée, c'est-à-dire qu'une crise de gouvernement des plus graves pouvait éclater tout à coup, si sa volonté déclarée avec éclat ne trouvait pas satisfaction. On a beau s'en défendre, les actes ont leur logique. Le jour où M. le maréchal de Mac-Mahon s'est jeté si impétueusement dans la mêlée, il a pris son parti d'être discuté dans ses actions comme dans ses paroles, il s'est exposé à toutes les chances de la lutte qu'il engageait à découvert, et si, par la menace d'une retraite anticipée, il exerçait de l'influence sur les uns, il pouvait aussi être pris au mot par d'autres; c'était une arme à deux tranchans.

Le gouvernement ne l'entendait pas ainsi sans doute, ou du moins lorsqu'il a vu ce qu'il y avait d'inconvéniens à laisser les esprits s'accoutumer à ces perspectives, il s'est ravisé. Il ne veut plus qu'on parle de la possibilité d'une abdication de M. le maréchal de Mac-Mahon. M. le président de la république lui-même, dans son dernier ordre du jour après la revue du bois de Boulogne, a pris soin de rappeler qu'il remplirait sa mission « jusqu'au bout. » — Jusqu'au bout, soit; ceux qui ont l'habitude et qui aujourd'hui plus que jamais se font un devoir de respecter les lois, toutes les lois, ne peuvent se plaindre que la première de ces lois, la constitution, soit maintenue dans son intégrité. C'est entendu; mais si ces questions délicates ont pu être agitées, qui a pris l'initiative ou qui a donné un prétexte? Qui s'est plu à répéter que le pays aurait à choisir entre le maréchal et M. Gambetta? Qui s'est servi du nom du chef de l'état, de l'éventualité d'une abdication pour assurer à la dissolution le vote d'un certain nombre de sénateurs très perplexes? Aujourd'hui encore que fait-on? Que se prépare-t-on à faire avec ces candidatures officielles mystérieusement élaborées par M. le ministre de l'intérieur? C'est le nom du maréchal qu'on semble vouloir mettre en avant. Il y aura les candidats du maréchal, et comme dans notre bon pays de France la comédie se mêle à tout, on a émis l'idée que tous les prétendans à la députation devraient mettre leur signature, en guise d'adhésion, au bas du manifeste que publiera M. le président de la république! Dans tous les cas ceux qui auront la recommandation officielle, — et il paraît qu'elle est très recherchée, même très disputée aujourd'hui, — ceux-là jouiront seuls du privilége d'invoquer le nom du duc de Magenta. Aux autres il sera probablement inter-

dit de parler du chef de l'état, fût-ce pour témoigner de leur déférence ou pour décliner tout sentiment d'hostilité.

Tout ceci se discute sérieusement, couramment, et en vérité, on nous permettra de le dire, il est assez humiliant de songer que, dix ans après l'empire, des hommes qui ont eux-mêmes protesté plus d'une fois contre la candidature officielle se disposent à reprendre les pratiques de l'empire, — en les exagérant, en faisant mieux! On ne voit pas que, si ce système de prépotence personnelle, d'intervention directe du chef de l'état, est tout ce qu'il y a de moins constitutionnel, de moins parlementaire, c'est en même temps aussi peu prévoyant, aussi peu conservateur que possible, car enfin, si les 363 de la chambre des députés étaient malgré tout réélus, si, sans être réélus jusqu'au dernier, ils revenaient en assez grand nombre pour rester une majorité, à quoi serait-on arrivé? Qu'en serait-il? Nous ne le recherchons pas. La situation serait probablement délicate, difficile entre M. le président de la république sortant de la lutte avec une autorité à demi ébranlée et une chambre élue en majorité comme une protestation populaire contre la dissolution. Plus l'effort du gouvernement pour conjurer un tel résultat aurait été violent, plus la défaite serait sensible et plus la tension entre les pouvoirs deviendrait périlleuse; mais qui l'aurait voulu? Qui aurait préparé cette épreuve, rouvert cette ère inévitable de nouveaux conflits?

C'est là ce que nous appelons user sans prévoyance une force précieuse, jouer sans nécessité le crédit de M. le président de la république dans des mêlées de partis et compromettre par des abus crians l'influence légitime qu'aucun gouvernement sérieux ne peut abdiquer dans les élections. Il y a une autre institution qui n'est pas moins utile, qui n'est pas moins conservatrice que la présidence et qu'on a peut-être également exposée, c'est le sénat. Le sénat n'a pas été créé pour être une assemblée de combat. Son rôle n'est pas de soutenir des conflits, bien qu'il soit appelé quelquefois à résister. C'est un modérateur, et cette mission de modération, il la remplira avec d'autant plus d'efficacité qu'il restera dans une sphère plus calme, plus impartiale. Il a été, il est vrai, investi de ce droit nouveau et dangereux de concourir par un « avis conforme » à la dissolution de la chambre des députés, et lorsque récemment on lui a demandé cet avis, il ne l'a pas refusé. Au fond, malgré le chiffre relativement assez important de la majorité, le sénat semble avoir voté la dissolution sans enthousiasme. S'il eût été libre, s'il s'était trouvé en présence d'une situation intacte, peut-être aurait-il imité volontiers ces anciens magistrats espagnols qui, en recevant un ordre du roi, répondaient parfois avec un mélange de soumission et d'indépendance : « Reçu avec respect et non exécuté pour le service de votre majesté! » C'était du moins la disposition intime d'un certain

nombre de sénateurs qui ont grossi la majorité sans aucune espèce d'entraînement, qui même encore aujourd'hui ne sont nullement rassurés sur les conséquences de leur vote et qui en réalité n'ont accordé la dissolution que pour ne pas infliger un échec à M. le président de la république, pour ne point prendre l'initiative ou la responsabilité d'une crise d'un autre genre. Le sénat a cédé à cette pression de la force des choses sous laquelle il s'est trouvé placé, c'était tout ce qu'on lui demandait. On l'a engagé dans la politique du 16 mai, oui sans doute; croit-on cependant avoir fortifié son autorité dans l'ordre de ses vraies fonctions parlementaires? Quelle serait sa position, si la majorité de la chambre qu'il a aidé à dissoudre revenait triomphante, retrempée dans un nouveau scrutin? La lutte et la confusion seraient partout. Le sénat resterait toujours sans doute une institution nécessaire; il n'aurait pas moins essuyé un échec moral qui l'aurait affaibli. Le sénat et M. le président de la république seraient des vaincus. Pour avoir voulu forcer deux des ressorts principaux de l'organisation constitutionnelle, on aurait risqué de les faire éclater. Qu'est-ce donc que cette politique conservatrice qui compromet tout ce qu'elle touche, l'assemblée modératrice aussi bien que l'autorité du chef de l'état, qui ne se sert des forces les plus précieuses que pour les ruiner, et qui est réduite à se débattre dans une situation où le pays déconcerté finit par ne plus savoir si le gouvernement est le gardien ou l'ennemi des institutions au nom desquelles il est censé exister?

Le gouvernement veut rester dans la légalité, il le dit, nous le croyons sur parole. Il n'a aucun mauvais dessein contre les institutions, contre la république, bien qu'il ose à peine les appeler par leur nom; il ne médite aucun coup d'état. Il ne combat que le radicalisme; mais, si tout le monde ne le croit pas autant que nous voulons le croire, si l'équivoque est partout et ne fait que s'aggraver, c'est sa faute, il recueille ce qu'il a semé! C'est la faute de ses actes, de son attitude générale, de ses interprétations arbitraires de ce qu'il appelle les intérêts conservateurs, de ses réticences obligées, de ses amis et partisans. C'est surtout la conséquence fatale de cette coalition prétendue conservatrice sur laquelle il s'appuie, qui est son unique moyen de vivre, et qui est en même temps sa faiblesse. Là est le nœud de la situation. Que les légitimistes, les bonapartistes, les cléricaux, les orléanistes, qui sont entrés dans l'alliance se brouillent un instant et se séparent, le ministère disparaît, il n'a plus ni raison d'être, ni appuis visibles, ni auxiliaires. Comment cependant faire vivre ensemble des partis si violemment, si profondément divisés par leurs souvenirs et par leurs espérances, par leurs traditions et par leurs opinions? Il paraît que ce n'est pas facile. M. le président du conseil doit le savoir, il doit avoir besoin de toutes les ressources de sa diplomatie pour rajuster les fils de né-

gociations embrouillées. M. le ministre de l'intérieur, qui a dans les mains la feuille des bénéfices électoraux, en sait aussi quelque chose.

Tant qu'il ne s'est agi que d'aller au combat contre ce qu'on appelait le radicalisme, contre le dernier ministère républicain, contre la chambre qu'on voulait dissoudre, tout a marché assez bien; la coalition, victorieuse moins par elle-même que par l'intervention du chef de l'état, n'a pas eu l'occasion de se diviser. On a pu s'entendre encore dans la distribution des préfectures, des sous-préfectures, des justices de paix, bien que les prétentions contraires, les chocs d'influences aient commencé à se dessiner dans ce premier partage du butin. Aujourd'hui il s'agit d'une chose bien autrement grave, de la répartition des candidatures officielles que M. le ministre de l'intérieur est occupé à manipuler, et visiblement l'œuvre ne marche pas toute seule. Les récriminations éclatent, les notes amères sont échangées chaque jour entre les alliés. Bien entendu, ce ne sont point les scrupules constitutionnels qui sont une difficulté : là-dessus il y a une édifiante unanimité, il n'y a qu'une voix pour faire bon marché de la république constitutionnelle ou non constitutionnelle, conservatrice ou non conservatrice. Combien chacun des partis coalisés aura-t-il de candidatures, voilà la question! Les légitimistes, toujours persuadés qu'ils sont prédestinés au salut de la France en 1880 ou avant, et que le 16 mai n'a été fait que pour faciliter la restauration de M. le comte de Chambord, les légitimistes trouvent que les bonapartistes sont de grands accapareurs avides et gênans, qu'ils veulent tout avoir; ils portent aigrement et bruyamment la guerre dans le camp de l'empire. Les bonapartistes à leur tour rabrouent vertement les légitimistes, qu'ils renvoient à la sainte ampoule, en leur rappelant qu'ils sont profondément impopulaires, qu'ils n'ont aucune chance, qu'ils ne font que gâter les affaires du parti conservateur par leurs prétentions surannées. Au milieu de ces querelles intestines surviennent les orléanistes ralliés qui disent leur fait aux uns et aux autres, demandant la paix au moins jusqu'aux élections et se croyant assez habiles pour passer à travers les combattans. Il est vrai qu'ils sont parfois exposés à voir bonapartistes et légitimistes suspendre un moment leurs querelles pour se tourner contre l'orléanisme, accusé de faire son chemin à la sourdine. Le gouvernement ne dit mot encore, et il est probablement assez embarrassé, car dès qu'il aura fait la distribution de candidatures officielles, dès qu'il aura déclaré ses préférences, les mécontentemens sont inévitables. Légitimistes, cléricaux, bonapartistes, se tiendront infailliblement pour lésés; on aura méconnu leurs titres, on n'aura pas assez fait pour eux, et, à entendre certaines menaces publiquement échangées, les scissions ne sont point impossibles. Si c'est ainsi avant la lutte, que serait-ce au lendemain d'une victoire? Il n'y a en vérité qu'une défaite commune pour remettre d'accord ces étranges

coalisés dont l'unique lien est la haine des institutions que chacun d'eux aspire à supprimer à son profit sous l'œil paternel et même sans la garantie du gouvernement.

Ce qu'il y a d'étrange et de comique ou de triste, si l'on veut, c'est la naïveté avec laquelle les légitimistes et la fraction de ceux qui s'appellent constitutionnels, après avoir concouru à tout ce qui s'est fait depuis deux mois, s'étonnent des résultats et se plaignent de leurs alliés du bonapartisme. Est-ce qu'ils se sont figuré que les bonapartistes, en multipliant les efforts pour déconsidérer la dernière chambre et la république, en se prêtant ardemment à la dissolution, travaillaient pour eux, pour la réalisation de leurs espérances, pour la monarchie traditionnelle ou constitutionnelle? Les bonapartistes profitent de tout depuis quelques années pour reconquérir un ascendant perdu dans des désastres que la France doit à l'empire et que les habiles s'efforcent de rejeter sur d'autres. Ils ont profité une première fois du 24 mai 1873, ils viennent de profiter du 16 mai 1877, et ils comptent bien, eux aussi, aller jusqu'au bout. On leur livre la république, les institutions, ils ne sont occupés qu'à discréditer le régime légal sous lequel ils vivent, qu'on a la faiblesse de ne pas défendre contre eux. On parle d'union conservatrice, ils se présentent comme les grands restaurateurs de l'ordre, ils ont toutes les armes répressives de l'empire à offrir au ministère. On fait briller la dissolution de la chambre des députés, c'est leur affaire, ils ne demandent pas mieux que d'agiter, de montrer que la république est impossible. Ne voit-on pas que, dans la situation qui nous a été faite par une série de circonstances étranges et souvent par la connivence aveugle des gouvernemens, les bonapartistes, à demi relevés de leur déchéance de 1871, sont encore ceux qui ont le plus de chances de capter le suffrage universel? Est-ce qu'on ne sait pas que l'empire, malgré les effroyables ruines dont il a légué l'héritage à la France, a trouvé le moyen d'avoir plus de nominations que les autres partis monarchistes dans les dernières élections? Les bonapartistes sont après tout logiques dans leur âpreté; ils savent ce qu'ils veulent, et ils ne craignent pas de se prêter à toutes les coalitions parce qu'ils se croient en mesure d'en recueillir le bénéfice. Les ingénus et les imprévoyans sont ceux qui, après avoir fait les affaires de l'empire, s'étonnent de ne pas rester les maîtres, d'avoir à compter avec les demeurans de 1852 et de 1870; ce sont ceux qui, au risque d'être des dupes, par une antipathie presque puérile pour le nom de république, préfèrent l'alliance césarienne à une alliance avec cette foule d'hommes modérés qui ne demanderaient pas mieux que de faire la république sensée, régulière, conservatrice. Ils s'exposent à expier cruellement leur méprise et le plaisir passager qu'ils ont eu de contribuer à favoriser une politique dont il est douteux qu'ils recueillent quelque avantage pour leur propre cause.

Que parmi les constitutionnels, ceux qui ont des illusions et l'héroïsme des oublis opportuns ou qui se croient assez habiles pour dominer les dangers qu'ils auront créés courent les chances de ces coalitions plus qu'imprévues, soit, ils le peuvent, ils ont probablement tout pesé! Il restera certainement toujours des esprits libéraux, aussi libéraux que conservateurs, disposés à ne point s'engager en compagnie si mêlée dans une aventure qui, réussît-elle pour le moment, ne laisserait pas de rester périlleuse. Sans doute, entre des partis relevant des divers régimes qui ont gouverné la France il peut y avoir, à une heure donnée, un accord sur certains points d'ordre public, de sécurité sociale; mais ici où est l'accord possible sur les conditions mêmes de cette sécurité et de cet ordre? Les moyens familiers à l'empire, les coups d'état, les décrets dictatoriaux, les répressions arbitraires, les mesures d'autocratie, tout cela, les libéraux ne l'admettent pas évidemment. En ce moment même, les bonapartistes, après avoir aidé à la dissolution de la dernière chambre, ne parlent que de renvoyer la chambre nouvelle si elle ressemble à l'ancienne, et « ainsi jusqu'à la fin! » On peut compter qu'avec eux la liberté des assemblées aurait bientôt disparu; les constitutionnels ne font point apparemment aussi bon marché du régime parlementaire. Les libéraux peuvent accepter des lois sévères sur la presse, ils n'admettent pas le régime administratif de l'empire, et, à vrai dire, ils ont bien pu trouver étrange la faveur nouvelle que vient de retrouver le décret dictatorial de 1852. Tout est incompatibilité entre les deux partis. Fût-on d'accord pour considérer le radicalisme comme un danger, on ne s'entendrait pas pour le combattre ou le réprimer. Et voilà pourquoi cette coalition, sur laquelle s'appuie la politique du 16 mai, n'est qu'une combinaison qui ne peut être ni sincère ni efficace, une équivoque vainement déguisée sous le nom d'union conservatrice. Voilà pourquoi ce qu'il y a de mieux, de plus politique, c'est de s'en tenir à ce qu'on a, à la république, puisque la république existe, aux institutions qui peuvent lui assurer un caractère conservateur, au lieu d'aller plus loin dans une aventure qui remet tout en question sous prétexte de tout sauver, qui commence par une trêve menteuse entre des partis inconciliables, pour finir par un violent et inévitable déchirement, par une vraie guerre civile au camp des coalisés.

Cela dit, il faut évidemment garder quelque sang-froid en présence de cette lutte qui est déjà engagée, qui va devenir chaque jour plus vive, plus passionnée entre la majorité des 363 de l'ancienne chambre et la coalition qui, sous la bannière du gouvernement, va tenter de devenir la majorité dans la chambre nouvelle. Certes cette lutte semble bien tranchée, bien implacable, surtout décisive, et les partis eux-mêmes ne négligent rien pour émouvoir le pays, pour l'effrayer des consé-

quences du vote qu'il va émettre. — A entendre les coalisés du 16 mai, si les 363 reviennent, tout est perdu; le radicalisme triomphe, et va commencer son œuvre de destruction. La France est menacée dans son repos, dans ses intérêts, dans son crédit extérieur. C'est, comme on le dit, la désorganisation sociale, religieuse, administrative, judiciaire, militaire! A entendre les représentans de l'ancienne majorité des 363, si la coalition patronnée par le ministère l'emporte, c'est la réaction à outrance, le règne des influences cléricales, le gouvernement personnel, le despotisme administratif, la guerre! Nous n'avons en définitive que le choix des fléaux dont on nous menace, qui vont se déchaîner sur nous, sortant du terrible scrutin comme de l'outre aux tempêtes. Nous ne contestons pas les dangers ou les difficultés qui peuvent naître d'une victoire trop complète de l'un ou de l'autre parti. Il est certain que dans les deux cas la situation serait critique. Heureusement entre les partis il y a le pays, ce bon pays laborieux, calme, sensé, qui est tout à son œuvre de chaque jour pendant qu'on s'agite à la surface, qui a vu passer ces derniers événemens, non avec indifférence, mais sans se laisser troubler, avec une certaine surprise inquiète et circonspecte, avec une émotion contenue, silencieuse. C'est de ce peuple paisible, laborieux que tout dépend, et, autant qu'on puisse saisir l'instinct profond qui anime la masse de la population française, il est évident que le pays, tel qu'il est aujourd'hui, n'entend se livrer à aucun parti extrême. Ce qu'il désire visiblement, ce qui est son intérêt aussi bien que son sentiment intime, c'est qu'on maintienne les institutions qui existent, qui, pratiquées avec loyauté, avec une prudente intelligence, peuvent le défendre de ces révolutions ou de ces réactions outrées dont on le menace. Que le ministère se hâte donc d'en finir avec la crise qu'il a ouverte; qu'il se hâte de consulter ce pays sage et adonné au travail, qui pourra bien ne pas répondre par une sanction éclatante du 16 mai, mais qui certainement ne donnera pour mission à ceux qu'il va élire que de lui épargner des convulsions nouvelles. Au point où nous en sommes, serait-ce vraiment sensé de subtiliser avec des textes législatifs, de chercher à gagner du temps avec des distinctions dignes de Beaumarchais? C'est là en effet ce qui se passe aujourd'hui. La constitution dit qu'en cas de dissolution les colléges électoraux doivent être convoqués dans un délai de trois mois. N'est-ce pas suffisamment clair? Ne faut-il pas vraiment avoir la passion des subtilités pour chercher si la constitution a voulu dire que les élections auraient lieu dans les trois mois, ou que le décret de convocation seulement devait paraître dans ce délai, avec faculté de fixer un jour ultérieur pour les élections elles-mêmes? Tout cela, on en conviendra, est assez puéril, et si le résultat du scrutin devait tenir à ce grave débat, à quelques jours de plus ou de moins, il vaudrait autant charger le hasard de tirer les bul-

letins des urnes. Que les journaux discutent compendieusement tant qu'ils voudront en invoquant au besoin les textes, les autorités, c'est l'affaire des jurisconsultes, ce n'est pas l'affaire des vrais politiques. Le ministère, quant à lui, ne s'arrêtera pas, nous le supposons, à ces détails mesquins. S'il y a deux interprétations possibles, il choisira celle qui est le plus évidemment dans l'esprit de la constitution, et, s'il n'a pas la victoire dans les élections qui se préparent, il aura du moins le mérite de n'avoir pas paru ruser avec les obligations, d'avoir replacé sans de nouveaux retards la France dans une situation telle qu'elle puisse faire face régulièrement à tous les devoirs, à toutes les nécessités de sa situation intérieure aussi bien que de sa politique extérieure.

C'est surtout l'état de l'Europe qui doit déterminer le gouvernement à hâter les élections. A un moment comme celui-ci, la direction de notre politique extérieure a plus que jamais besoin de l'appui de tous les pouvoirs. Ce n'est point que les affaires de l'Europe se soient aggravées depuis quelques jours; la diplomatie de toutes les puissances n'a pour le moment d'autre préoccupation sérieuse que cette guerre d'Orient qui se poursuit avec des chances diverses. Évidemment la Russie n'est pas complétement heureuse sur tous les points où elle est engagée. Il devient très clair qu'en Asie ses généraux n'ont pas réussi pour avoir trop étendu leurs opérations; ils ont même éprouvé des échecs, et le résultat désormais avéré est l'abandon du siége de Kars par les troupes du tsar. C'est une campagne à reprendre. Dans la vallée du Danube, les Russes ont eu plus de succès; ils ont franchi complétement le fleuve, ils se sont établis fortement sur la rive droite, et ils ont commencé à s'étendre dans la Bulgarie, dont ils ont enlevé l'ancienne capitale, Tirnova; mais jusqu'ici il n'y a rien de décisif, il n'y a que les difficultés qui se révèlent chaque jour, et qui ralentissent nécessairement les opérations. L'armée ottomane semble devoir attendre les Russes dans le quadrilatère et dans les défilés des Balkans. C'est là que la question pourra se décider ou entrer dans une phase nouvelle. Jusque-là l'Europe attend, les yeux fixés sur le Danube, sur ces contrées de l'Orient, où la diplomatie trouvera sûrement des occasions nouvelles de déployer une utile influence.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Histoire générale du Languedoc, par dom Cl. Devic et dom J. Vaissete, nouvelle édition. Toulouse, Privat.

Les honorables érudits qui ont entrepris de nous donner une édition nouvelle de l'*Histoire générale du Languedoc* des bénédictins dom

Devic et dom Vaissete poursuivent sans fléchir leur longue et laborieuse entreprise. Par l'abondance des documens et des pièces justificatives, surtout par l'étendue et la nouveauté des annotations où tous les résultats acquis de l'érudition et de la critique historique depuis les bons religieux ont été condensés, c'est mieux qu'une édition nouvelle qui est offerte au public, c'est en quelque sorte une seconde histoire du Languedoc qui s'ajoute à la première non-seulement pour en rectifier les erreurs, mais pour en combler les lacunes et pour en compléter la trame générale. On ne saurait donner trop d'éloges à cette partie de l'œuvre où les nouveaux éditeurs, avec une abnégation véritable, ont consenti à déposer les trésors du savoir le plus sérieux au bas de pages où leurs confrères en érudition seront trop souvent seuls à aller les chercher. Quelques-unes de ces notes, et très particulièrement celles de M. Edward Barry, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, sur l'époque gallo-romaine et les révolutions insensibles du paganisme pendant les siècles de l'empire, et celles de M. Édouard Dulaurier, membre de l'Institut, sur les dates et la succession des premières prédications chrétiennes dans le midi de la France, sont de vrais chefs-d'œuvre qui valent des chapitres d'histoire et pourraient se présenter à ce titre devant le public sans excès d'ambition. Le treizième volume, qui vient de paraître, est consacré tout entier à la continuation de l'œuvre restée inachevée des deux savans bénédictins; c'est donc un travail entièrement nouveau d'une étendue considérable, où l'auteur, M. Ernest Roschach, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, a poussé les annales du Languedoc depuis la mort de Louis XIII, époque où les bénédictins les avaient abandonnées, jusqu'à la convocation des états-généraux, date suprême où toute histoire provinciale a pris fin pour toujours. Dans ces quinze cents pages bien remplies, écrites d'une plume à la fois simple et ferme, l'auteur semble avoir fait effort pour se tenir aussi près que possible du genre de composition dont les bons religieux lui offraient le modèle, c'est-à-dire pour rester modestement dans l'histoire locale, et pour ne se servir de l'histoire générale que comme de lien; mais les habitudes et les méthodes modernes ont malgré lui trompé sa modestie, et c'est dans le vaste tableau de la vie politique, religieuse et littéraire de la France pendant les deux derniers siècles que se présentent encadrés les épisodes successifs et les événemens plus anecdotiques de l'existence particulière du Languedoc pendant cette période. Nous nous contenterons pour aujourd'hui d'annoncer ce travail remarquable, qui continue et complète dignement une des publications qui ont fait dans ces dernières années le plus d'honneur à l'érudition provinciale.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

LES

AMOURS DE PHILIPPE

DERNIÈRE PARTIE (1).

ASTOR LIBRARY
SEP 27 1877
NEW-YORK

VI.

Un moraliste chagrin a dit que l'amour n'était que le désir plus ou moins perfectionné par la littérature. Il résulterait de cette maxime, si elle était bien établie, qu'une passion satisfaite est une passion amoindrie, en attendant qu'elle soit une passion éteinte. Cela donnerait à réfléchir aux dames. Mais il y a sans doute dans cette affirmation cruelle quelque chose de trop absolu. La preuve en est que Philippe de Boisvilliers, plusieurs mois après la scène du feu d'artifice, était encore étourdi, ébloui et fasciné par sa bonne fortune au point de n'en sentir que le plaisir et l'orgueil. Son aventure, il est vrai, réalisait avec une rare plénitude les rêves les plus ambitieux de son imagination romanesque. C'était bien l'amour tel qu'il l'avait conçu, l'amour poétisé au plus haut degré par la beauté et la distinction extrêmes de celle qui en était l'objet, ravivé sans cesse par les difficultés, les contrariétés, les entraves, charmé par le mystère, dramatisé par le danger. — La marquise de Talyas avait en réserve un fonds de passion qui, longtemps comprimé, se répandait alors comme une lave. Elle aimait ardemment Philippe, et il y avait entre les façons hautaines et glaciales qu'elle portait dans le monde et le brûlant abandon qu'elle avait aux pieds de son amant un contraste plein des plus enivrantes flatteries.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

— Ayant pour principe, comme la duchesse de Longueville, que les amours sans lettres sont des amours de femme de chambre, elle exigeait que Philippe lui écrivît les jours où ils ne pouvaient se voir. Philippe, qui écrivait bien, se prêtait volontiers à ce caprice, sans se dissimuler qu'à chaque lettre qu'il écrivait, il jouait sa vie; mais il avait quelque satisfaction à penser qu'il en était ainsi, parce qu'il lui semblait, — bien à tort, — qu'en risquant la vie il sauvait l'honneur. La marquise, qui savait comme lui que son mari ne serait nullement plaisant en pareille matière, était forcée de lui recommander la prudence dans ses relations avec M. de Talyas, qu'il avait alors beaucoup de peine à traiter avec la même cordialité qu'autrefois. Elle le prêchait même à ce sujet avec une liberté d'esprit et de langage qui ne laissait pas de le choquer un peu, car il n'aimait guère qu'elle mêlât le nom de son mari à leurs entretiens, et il évitait lui-même avec soin de le prononcer. Mais les femmes, à cet égard, manquent de goût.

Il est à remarquer que ces impressions et ces scrupules, au lieu de s'affaiblir avec le temps chez Philippe, tendaient à s'aggraver, et qu'à mesure qu'il s'habituait mieux à ses amours il s'habituait moins à ses remords. Il est encore à remarquer que sa sensibilité sur ce point sembla redoubler à la suite d'un voyage d'un mois que M. de Talyas fit en Angleterre, et pendant lequel la marquise et Philippe avaient pu se rencontrer avec plus de suite et de loisir. Dès ce moment, il eut une répugnance plus vive que jamais à serrer la main du galant homme qu'il trompait. — Par une fatalité singulière, M. de Talyas s'attachait à lui de plus en plus : il s'intéressait à ses études et à sa carrière; il entrait dans ses projets, et il usait sans cesse de sa haute situation personnelle pour lui rendre, dans le monde des salons, des théâtres et du sport, tous les petits services qui pouvaient contribuer à remplir agréablement sa vie.

Toutes ces bontés étaient amères à Philippe, dont elles soulevaient l'honnêteté naturelle, un moment stupéfiée par la fougue du sang. — Un incident inattendu vint mettre le comble à ce juste supplice. Il dînait un jour chez Mme de Talyas tout à fait en famille. Il avait observé pendant le cours du repas que le marquis, sa femme et le petit Jean échangeaient entre eux des signes mystérieux et des sourires d'intelligence. Au dessert, Jean, sur un coup d'œil de son père, quitta sa chaise avec précipitation, et courut prendre dans le tiroir d'une console une grande lettre d'une apparence officielle, qu'il présenta à Philippe avec un air de triomphe. Philippe, tout surpris, l'ouvrit : il y trouva un brevet de la Légion d'honneur, avec quelques lignes obligeantes qui le complimentaient sur sa vaillante conduite pendant la guerre. — En relevant les yeux, il vit que

M. de Talyas était debout, et qu'il lui tendait les bras en souriant. Il se leva lui-même et l'embrassa en disant d'une voix étouffée : — Je vous remercie... je vous remercie bien... c'est à vous que je dois cela !

— Oh ! mon Dieu ! mon cher enfant, dit M. de Talyas, c'est vous même d'abord qu'il faut remercier,... ensuite ce serait ma femme,... car moi, j'avais l'ingratitude de n'y pas penser... C'est elle qui m'en a donné l'idée,... je n'ai eu qu'à conter notre histoire à tous deux,... et cela a été fait... Eh bien, êtes-vous content?.. Oh ! mais, il en est tout pâle !... Voyez donc, ma chère.

Philippe, se retournant alors vers la marquise, lui baisa la main en murmurant quelques mots de reconnaissance. — Le petit Jean cependant était allé de nouveau fouiller dans le tiroir de la console, et en rapportait cette fois un bout de ruban rouge moiré.

— Voyons, monsieur, mettez-vous à genoux là, dit la marquise en poussant un coussin qu'elle avait sous les pieds. — Donne-moi, mon Jean ! — Elle prit le ruban, le passa dans la boutonnière de Philippe agenouillé devant elle, et en le nouant fortement avec ses deux mains : — Là ! dit-elle avec son innocent sourire, — là ! mon chevalier ! — En même temps, comme leurs visages étaient rapprochés, ses yeux lui versaient à flots leurs flammes adultères.

Cette scène fut horriblement pénible à Philippe. Les femmes, qui poussent très loin leurs vices comme leurs vertus, sont à l'aise dans la perfidie comme le serpent dans les broussailles, et elles s'y meuvent avec une souplesse tranquille que l'homme n'atteint jamais. La supériorité de la marquise dans cet art de la dissimulation, qui est l'instrument de règne de son sexe, avait souvent provoqué l'étonnement et même l'admiration de Philippe : en ce moment, ce ne fut pas de l'admiration qu'il ressentit. Il fut même heureux pour lui de pouvoir expliquer par l'étourdissement d'une nouvelle et d'un honneur inespérés le trouble profond auquel il fut visiblement en proie toute la soirée.

Rentré chez lui, il eut un accès de véritable désespoir. Cette distinction qui lui était accordée, toujours si flatteuse et si bien venue, surtout à son âge, elle lui arrivait par des mains qui la lui rendaient presque odieuse. Il se sentait presque avili par une récompense, bien méritée sans doute, mais sollicitée pour lui par le mari de sa maîtresse. Les derniers voiles dont la passion avait couvert ses yeux tombaient et lui laissaient voir dans toute son indignité sa conduite envers M. de Talyas. Cet homme-là n'était-il pas entre tous celui dont le repos et l'honneur eussent dû lui être sacrés? Ils avaient été frères dans le combat, dans le danger, devant la mort; il lui avait sauvé la vie, il en avait reçu un service égal, et mainte-

nant il le déshonorait. Il y avait là quelque chose qui dépassait la mesure commune des trahisons de ce genre, quelque chose qui violait la bonne foi, la loyauté, l'honneur dans leurs plus intimes, dans leurs plus saintes délicatesses. Il le comprenait enfin! mais que faire? quelle réparation possible? Pas une au monde. Pouvait-il du moins cesser l'outrage, et se soustraire lui-même au supplice de sa duplicité? Il ne le pouvait pas : il avait contracté des devoirs envers sa complice, et de plus il connaissait assez bien alors Mme de Talyas pour se douter qu'elle était de ces femmes qu'il est encore plus difficile et plus périlleux de quitter que de prendre.

Nous n'avons pas la prétention de nous attendrir ni d'attendrir le lecteur sur ces sortes de souffrances expiatoires. Il n'y a pas grand mérite à se repentir d'une faute épuisée et d'un amour assouvi. C'est pourtant quelque chose que de rester encore sensible à cet honneur tardif qui se réveille après la faute, de n'en pas repousser les sévères réprimandes, de ne pas s'habituer à vivre hors de ses lois; si cela ne répare point le passé, cela préserve quelquefois l'avenir.

Malheureusement pour Philippe, l'avenir désormais ne lui appartenait pas plus que le présent. Il ne s'appartenait plus à lui-même; il était dans une de ces mains qui, de même que l'avare Achéron, lâchent rarement leur proie. — Il eut, quelques jours plus tard, l'occasion de reconnaître à quel point son indépendance était devenue précaire. Il reçut un matin du médecin de sa famille une lettre qui lui apportait une douloureuse nouvelle : M. de Boisvilliers avait été frappé d'une congestion au cerveau, et, quoique toute inquiétude sérieuse eût disparu, il désirait voir son fils. Le malade avait ajouté deux lignes de sa main au bas de la lettre : — « Il était beaucoup mieux; cependant il serait heureux en effet de voir Philippe, qui, par la même occasion, ferait son compliment à sa cousine Jeanne de La Roche-Ermel, dont on annonçait le prochain mariage avec un voisin. » — Ces derniers mots, Philippe le comprit, avaient pour objet de lui enlever tout scrupule et toute hésitation au sujet de son voyage; il s'attrista de penser que son père avait pu croire cette précaution nécessaire.

Il s'apprêta à partir par le premier train de Normandie, dans l'après-midi. Ne voulant pas toutefois quitter Paris sans avoir informé les Talyas des motifs de son brusque départ, il courut à leur hôtel avant de se rendre à la gare. La marquise parut étonnée et même un peu plus qu'étonnée de sa communication : avait-elle flairé dans l'air quelques signes précurseurs de refroidissement? s'imagina-t-elle que ce voyage était une première tentative d'émancipation? Quoi qu'il en soit, l'arc délicat de ses sourcils se tendit à un angle

aigu; elle regarda Philippe bien en face et lui demanda avec intérêt à voir la lettre de son père. Philippe rougit, pâlit et alla chercher la lettre. Grâce à ce retard, il ne put se mettre en route que par le train du soir.

Pendant le voyage, son esprit fut absorbé tout entier par les inquiétudes que lui causait la santé de son père. Il arriva à Boisvilliers le lendemain dans la matinée, et il eut la très douce surprise de trouver son père déjà debout, et ne conservant d'autres traces de son accident qu'un peu de faiblesse et de pâleur. M. de Boisvilliers s'excusa affectueusement d'avoir fait venir son fils pour si peu de chose : — Cependant, dit-il, je ne puis m'en repentir, mon enfant, puisque c'est une occasion toute naturelle de mettre fin à nos petites misères de famille. Voilà votre cousine Jeanne dont le mariage avec le jeune de Chaville, votre ancien camarade de collége, paraît arrêté. Il n'y a plus aucune raison de bienséance qui puisse vous tenir éloigné d'elle et de nous tous. Grâce au temps écoulé, aux circonstances actuelles, vous pouvez dès à présent, Dieu merci, voir sans aucune gêne les La Roche-Ermel, et j'espère ainsi vous voir moi-même plus souvent et plus commodément, car ces voyages à Paris commencent à me fatiguer beaucoup.

Après avoir félicité son fils de sa nomination dans la Légion d'honneur et du succès de ses examens, — car Philippe était alors auditeur au conseil d'état, — M. de Boisvilliers l'engagea à ne pas différer sa visite aux La Roche-Ermel, qui serait d'autant mieux venue qu'elle serait plus prompte, et après laquelle d'ailleurs ils seraient tous deux plus tranquilles, — car c'était, il fallait en convenir, une démarche assez ennuyeuse, quoique indispensable. Il regrettait vivement que son état de faiblesse ne lui permît pas d'accompagner et de soutenir son fils en cette première rencontre.

Philippe, ayant déjeuné pour se donner du cœur, se mit en marche pour le château de La Roche-Ermel, lequel, si l'on veut bien s'en souvenir, n'était qu'à une faible distance du manoir de Boisvilliers, qu'il joignait même par l'embranchement de leurs avenues. Chemin faisant, il ne laissait pas de se préoccuper, avec une certaine agitation, de l'accueil qu'il allait y recevoir; — il se demandait en même temps, non sans une vive curiosité, quelle espèce de personne il allait trouver dans sa cousine Jeanne. Il y avait alors plus de quatre ans qu'il ne l'avait vue, et ces années avaient été remplies par des événemens si nombreux et si graves, qu'ils semblaient en avoir doublé la durée. C'était donc dans un lointain déjà un peu effacé qu'il apercevait cette cousine, triste objet de ses rancunes et de sa répulsion depuis qu'elle était née. Tantôt elle apparaissait à son imagination telle qu'il l'avait laissée la dernière fois qu'il l'a-

vait visitée dans le parloir de son couvent, pensionnaire adolescente aux longues mains, aux longues jambes, à la taille épaisse, au tablier sali de taches d'encre; tantôt il lui prêtait, — tant elle avait vieilli dans sa pensée, — les traits fanés et le bonnet tuyauté de sa tante Angélique-Paule. Au milieu de tout cela, il était un peu choqué de son prochain mariage : quoiqu'il n'eût jamais songé à l'épouser, — bien au contraire, — il s'était habitué à l'idée qu'elle continuait à mourir d'amour pour lui, et l'amour-propre est chose si subtile, que le jeune homme ne renonçait pas à cette illusion sans un peu de dépit. De plus, ce Chaville qu'elle épousait, il le connaissait : c'était un garçon lourd et commun, un fat campagnard... Joli mariage!.. joli couple!.. Enfin!

On était alors aux premiers jours de juin, et la matinée était radieuse. Les ormes des avenues, aux troncs argentés, offraient au soleil de midi leurs hautes cimes parées de verdure nouvelle. Les haies et les revers des fossés étalaient, au milieu des mousses et des fougères, une mosaïque de fraîches couleurs, où les primevères jaunes, les jacinthes indigo et les violettes d'un bleu clair se mêlaient aux arums sauvages à demi cachés dans leurs capuchons pâles. Des prairies et des bois voisins s'élevaient, avec des bruits d'insectes et des craquemens d'ajoncs, de vagues effluves aromatiques. Philippe s'arrêtait de temps en temps pour écouter, pour respirer, pour se souvenir. — A droite et à gauche de l'avenue qu'il suivait, des barrières coupant les clôtures par intervalles s'ouvraient sur des champs et sur des herbages. En passant devant une de ces barrières, Philippe ne put s'empêcher d'admirer une prairie qui s'étendait alors devant lui, et dont tous les pommiers étaient en fleurs. Entre les pommiers clair-semés, une herbe épaisse poussait, constellée çà et là de boutons d'or et de marguerites blanches. Quelques vaches ruminaient et rêvaient dans ce gras pacage avec une évidente béatitude.

En s'approchant davantage, il vit qu'il y avait aussi une femme au milieu du pré : il crut d'abord que c'était une servante de ferme qui venait traire les bêtes. En y regardant mieux, il reconnut qu'elle n'avait ni le costume ni la tournure d'une servante. Elle paraissait être en contemplation devant une vache noire et blanche, d'un poil et d'un aspect particulièrement distingués, et on eût même dit qu'elle lui parlait; puis elle alla à quelques pas cueillir dans la haie des plantes vertes et de jeunes pousses d'arbres, revint à la vache et lui présenta les friandises qu'elle avait récoltées pour elle. Quand l'animal eut terminé ce repas délicat auquel elle avait assisté avec un grand sérieux, elle lui frappa doucement sur le mufle, caressa sa fine robe lustrée, et lui dit adieu. — Elle se dirigea alors

en droite ligne vers la barrière derrière laquelle Philippe s'était arrêté. Tout en marchant, elle se baissait de temps à autre, et plongeait dans l'herbe, encore pleine de rosée, ses deux mains, qu'elle avait sans doute un peu salies en faisant sa moisson dans la haie; elle les frottait ensuite l'une contre l'autre, puis les levait en l'air en les agitant au soleil comme deux éventails. — Quand elle ne fut plus qu'à une faible distance de la barrière, elle vit tout à coup l'étranger qui se tenait là et qui l'examinait curieusement. Elle cessa d'agiter ses mains, les essuya avec son mouchoir et poursuivit sa marche.

Philippe eut tout de suite l'idée qu'il se trouvait à quelques pas de sa cousine Jeanne, quoiqu'il eût peine à concilier avec ses souvenirs l'apparence extérieure de la jeune femme qui s'avançait vers lui. Il ne pouvait encore distinguer nettement ses traits; mais son attitude, sa mise, son allure surtout, l'étonnaient. Elle portait la tête remarquablement droite, et elle marchait avec cette espèce de dignité qui caractérise les races pures, avec l'élégance grave des jeunes Grecques ou des belles filles bretonnes. Elle avait pour coiffure un voile de blonde à grands fleurons qu'elle avait jeté et serré sur la masse superbe de ses cheveux, et qui lui composait une sorte de tiare à la mode russe. Quand elle fut tout près de lui, il reconnut subitement son visage, qu'éclairaient deux grands yeux bleus et calmes. Ces yeux étaient apparemment un peu myopes, car, à mesure qu'elle approchait, elle les clignait légèrement en regardant avec un air de surprise et de fierté mécontente le personnage qui s'obstinait à la considérer si attentivement. — Philippe, très troublé, la salua et s'inclina sans parler. — Elle s'était arrêtée soudain, et une faible teinte rosée avait couvert ses joues brunes et pâles. Elle se recueillit quelques secondes; puis, d'un accent un peu bas et sur le ton d'une demi-interrogation :

— Mon cousin de Boisvilliers? dit-elle.

— C'est vous, Jeanne? murmura le jeune homme.

— Oui, mon cousin, reprit-elle en lui tendant une main par-dessus la barrière. — Je suis heureuse de vous revoir. Comment va votre père, ce matin?

— Beaucoup mieux, je vous remercie. J'allais chez vous.

— Ah! dit-elle. Eh bien! je vais vous conduire.

Elle passa de la prairie dans l'avenue, et prit, côte à côte avec son cousin, le chemin du château paternel.

— Cette belle vache noire et blanche est votre favorite? dit Philippe, pour dire quelque chose.

— Oui, c'est moi qui l'ai élevée,... et naturellement je l'aime.

Sa voix était un peu émue; mais, habituée dès longtemps à maî-

triser ses impressions les plus violentes, elle se remit bientôt. Elle parla à Philippe de l'indisposition de son père, de la guerre, de sa blessure, et peu à peu le mit à l'aise. — Il continuait cependant de la regarder à la dérobée avec une véritable stupeur. La métamorphose qu'un petit nombre d'années avait opérée chez elle était pourtant très simple. Elle avait un peu grandi : comme il arrive souvent aux adolescentes, sa taille s'était élancée tout à coup ; elle n'en gardait pas moins le buste court et les hanches un peu hautes, comme les statues de Diane. — Ce jour-là, pour traverser l'herbe humide, elle avait retroussé sa robe avec une agrafe et mis une paire de petits sabots qui claquaient légèrement à chaque pas qu'elle faisait dans l'avenue, ce qui semblait relever encore la grâce étrange de sa démarche. — Ses traits avaient de même très peu changé; leur ovale s'était seulement un peu allongé et affiné. On ne pouvait dire qu'elle fût belle : elle avait les sourcils trop rapprochés, la bouche trop grande, les ailes du nez un peu larges; mais elle avait le charme : c'était quelque chose de sain et de robuste qui se dégageait de toute sa personne, c'était surtout une douceur exquise mêlée de force et de fierté. Un faible cercle bleuâtre qui estompait le dessous des yeux, et dont le sillon semblait accuser des larmes secrètes, était le seul mystère de ce jeune et franc visage.

La glace une fois rompue, leur conversation s'était animée par degrés, et était devenue presque enjouée. — Comme ils approchaient du château, Mlle de La Roche-Ermel s'arrêta subitement et leva un doigt en souriant pour recommander l'attention à Philippe. Ils étaient alors devant une des tourelles aiguës qui flanquaient les angles du pavillon central; il en sortait de faibles sons de musique.

— Reconnaissez-vous la flûte de mon oncle? dit-elle.

— Parfaitement, dit Philippe. Il en joue donc toujours avec la même passion solitaire?

— Toujours, pauvre oncle! Il y avait renoncé pendant un temps; mais il s'y est remis, Dieu merci.

L'instant d'après, elle s'arrêta encore devant une des fenêtres ouvertes du rez-de-chaussée, et, levant de nouveau son doigt : — La chanson de ma tante, maintenant,... vous souvenez-vous?.. La bergère et Lucas...

> Lucas, Lucas, réprimez votre ardeur...
> L'ombrage et l'onde pure et la brise légère
> Tout vous dit avec moi : réprimez votre ardeur!

En récitant avec un peu d'emphase cette poésie de l'Almanach des Muses, Mlle de La Roche-Ermel en faisait peut-être secrètement

l'application ironique à son cousin, dont l'ardeur, comme on sait, n'avait pas eu besoin d'être réprimée à son égard : elle eut du moins au coin des lèvres un pli railleur qui prouvait que cette grave jeune fille n'était pas incapable de malice.

Au même moment, le comte Léopold de La Roche-Ermel parut sur le seuil de son perron : il en descendit les trois marches et s'avança vers eux.

— Mon père, dit Jeanne, voilà notre cousin Philippe, — et, tout en parlant, elle fixait sur son père ses grands yeux avec une expression qui signifiait clairement : « Je lui ai pardonné, et vous allez en faire autant, bien entendu. »

Le comte Léopold, qui était à l'âge où l'on subit volontiers l'empire d'une fille aimable et bien aimée, tendit franchement sa main à Philippe. Il s'informa de M. de Boisvilliers, et ils marchèrent ensuite quelque temps dans la cour en s'entretenant de choses indifférentes, le jeune homme avec un embarras visible, le comte avec une politesse cordiale, quoique réservée. — Jeanne cependant était rentrée au château.

Philippe n'eut pas de peine à remarquer qu'on évitait avec soin de donner à sa visite le caractère d'un événement et surtout d'une fête de famille. Quand il alla, un instant plus tard, présenter ses devoirs au chevalier de La Roche-Ermel et à Mlle Angélique, il en fut accueilli sans empressement comme sans froideur, et il admira à part lui le bon goût exquis que ces honnêtes gens empruntaient, non à l'usage raffiné du monde, mais à l'élévation naturelle de leurs sentimens.

Il retrouva dans la cour le comte Léopold, qui lui dit en riant :

— Vous n'échapperez pas, mon jeune cousin, à la fatale promenade du propriétaire... voyons, suivez-moi ! — M. de La Roche-Ermel, comme son voisin M. de Boisvilliers et comme beaucoup de propriétaires qui vivent à la campagne, louait à bail la plus grande partie de ses terres : il s'en réservait seulement une portion, — pour s'amuser, disait-il; — mais en s'amusant il rendait de très importans services à ses fermiers et à toute la contrée environnante, car il expérimentait sur sa réserve tous les nouveaux procédés appliqués de nos jours à l'agriculture et à l'élevage, assolemens, outillages, croisement et perfectionnement de races. Ces sortes d'expériences, quelquefois onéreuses, profitaient au voisinage, à qui elles ne coûtaient rien, et qui en recueillait les enseignemens. C'était une espèce de maison rustique en action qui formait dans le pays comme un foyer d'heureuses innovations et de sages progrès.

M. de La Roche-Ermel, tout en promenant Philippe dans les alentours du château, lui donnait sur toutes ces choses de brefs renseignemens, et la vie agricole, expliquée ainsi sur le vif de la

nature, dans la campagne fleurie et sous le soleil de l'été, prenait aux yeux du jeune homme de l'intérêt et presque du charme, peut-être parce que l'image grave et gracieuse de Mlle de La Roche-Ermel en traversait les perspectives.

Le comte le ramena ensuite dans les communs du château, qu'il avait améliorés et agrandis depuis quelques années. — Vous aimez les chevaux, je crois? lui dit-il.

— Oui, mon cousin.

— Eh bien! regardez-moi cela! — Il lui ouvrit en même temps la porte d'une écurie lambrissée de chêne et ornée de ramures de cerf, où deux paires de chevaux magnifiques piaffaient dans leurs stalles et encensaient de la tête comme des cygnes.

— Mes élèves! — dit le comte. — Vous avez vu mesdames leurs mères dans l'herbage là-bas... avec deux poulains qui vaudront un jour ces bêtes-ci, ou je me trompe fort.

Il y avait à la suite de l'écurie une étable, une laiterie, une buanderie, une lingerie. Comme ils parcouraient tour à tour ces diverses installations, ils rencontrèrent deux ou trois fois Mlle de La Roche-Ermel, qui paraissait faire sa tournée d'inspection régulière, et qui distribuait de son accent doux et bref ses ordres aux servantes. Elle saluait son père et son cousin d'un sourire en passant, et continuait de circuler à travers les jattes pleines de lait, les baquets pleins de lessive, et les piles odorantes de linge blanc, de ce grand air sérieux et un peu sacerdotal qui lui était particulier. Très simple, mais très soignée dans tous les détails de sa toilette et de sa personne, elle avait évidemment le goût d'une propreté minutieuse, et elle le faisait régner dans les plus humbles régions de son domaine.

Comme il prenait congé du comte, Philippe vit entrer dans la cour un grand jeune homme à moustaches rousses qu'il reconnut aussitôt pour son ancien camarade Gaston de Chaville, le fiancé de Jeanne. Lui aussi, il le trouva embelli, et il n'en fut pas bien aise. Ils échangèrent une poignée de main, et il se retira.

En rendant compte à son père des incidens de sa visite, il lui dit avec une sorte de timidité : — Jeanne est étonnante!

— Étonnante en quoi? demanda froidement M. de Boisvilliers.

— C'est une belle personne maintenant.

— C'est une excellente fille du moins... J'espère du fond du cœur qu'elle sera heureuse... Ce Chaville qu'elle épouse n'est pas un aigle; mais on le dit brave homme.

— Il y a longtemps que cela est décidé, mon père?

— Mais... il y a cinq ou six jours, je suppose... C'est mardi dernier que Léopold est venu m'apprendre cette nouvelle.

C'était aussi le mardi précédent que M. de Boisvilliers avait été

frappé subitement de son alarmante indisposition. Ce rapprochement de dates fit naître dans l'esprit de Philippe une pensée douloureuse. Il ne parla plus de Jeanne à son père, et il n'en parla pas davantage à Mme de Talyas, à qui il écrivit ce jour-là, comme il le lui avait promis.

Il passa une semaine à Boisvilliers, occupant la plus grande partie de son temps à renouveler connaissance avec les vieux amis de sa famille qui habitaient les campagnes environnantes ou la petite ville voisine. Il observait avec intérêt chez la plupart d'entre eux les habitudes de vie régulière, tranquille et digne dont sa famille elle-même était le modèle et dont sa cousine semblait être la poésie. Ces existences provinciales, dans leur espèce de fixité traditionnelle, avaient autrefois révolté sa jeune imagination, avide d'action et d'aventures. Il avait secrètement qualifié de nécropoles et de boîtes à momies ces vieilles demeures patrimoniales où l'on voit les fils s'asseoir successivement dans le fauteuil du père et de l'aïeul, au coin du même foyer l'hiver, au coin de la même fenêtre l'été. Parce qu'ils n'étaient pas agités, il les croyait immobiles, car il y a un âge où la fièvre fait l'illusion de la force, et la piaffe l'illusion du mouvement. Il avait maintenant d'autres points de vue; la vie, sans le vieillir encore, l'avait déjà mûri. Il commençait à soupçonner qu'en retranchant de la brillante activité parisienne tout l'inutile et le byzantin, il n'en restait pas grand'chose d'essentiel qu'on ne trouvât à un degré égal dans ce sage petit monde provincial : il y trouvait même les intelligences plus saines et plus droites, l'esprit plus naturel, et la sottise elle-même plus franche. Enfin, après avoir vu la province trop en noir, il la voyait peut-être trop en rose : apparemment c'était la faute de Mlle Jeanne.

Philippe, pendant la durée de son séjour, ne retourna qu'une ou deux fois au château de La Roche-Ermel, comprenant qu'il avait perdu le droit de s'y montrer assidu et familier. Cette discrétion lui coûta, car sa cousine lui inspirait tout au moins un vif sentiment de curiosité. Il en fut réduit, pour la satisfaire, aux hasards de voisinage. Jeanne vint assez fréquemment avec son père prendre des nouvelles de M. de Boisvilliers. Il la voyait passer quelquefois à cheval entre son père et son fiancé. Elle avait même une amazone de drap bleu qui lui seyait fort bien. Enfin un dimanche il fut invité à prendre place à l'église dans le banc de la famille, et il eut ensuite le plaisir d'escorter sa cousine jusqu'au château... Mais toujours ce Chaville! c'était ennuyeux.

Il fut plus heureux le soir où il alla faire ses adieux aux La Roche-Ermel. — Il partait le lendemain. Il sembla qu'à la veille de ce départ Jeanne ne se sentît plus tenue à l'extrême réserve qu'elle

avait gardée jusque-là avec son cousin. Son père ayant été appelé à l'improviste chez un de ses fermiers, elle demeura assez longtemps seule avec Philippe. Sur le désir qu'il lui en témoigna, elle se mit au piano et joua deux ou trois valses avec une verve passionnée, sans perdre un instant la dignité calme de sa physionomie et de son attitude. Cette jeune ménagère était une artiste. Elle lui révéla même d'autres talens qu'il ne lui connaissait pas. Elle avait appris de sa tante à peindre sur vélin et sur porcelaine. Elle s'occupait alors de décorer un service de table dont toutes les pièces étaient d'une ornementation différente; c'était un grand travail et une œuvre vraiment belle. Elle en empruntait les dessins et les couleurs quelquefois à des fleurs et à des feuillages naturels, plus souvent à des manuscrits et à des missels anciens dont la bibliothèque du château possédait une précieuse collection. Elle y conduisit Philippe, et lui montra ces richesses en les feuilletant d'un air de respect religieux. Elle lui expliquait la provenance présumée des manuscrits, précisait l'époque à laquelle ils se rapportaient, citait les personnages historiques auxquels un certain nombre avaient appartenu, — tout cela à sa manière brève et nette, d'un mot, sans ombre de prétention, laissant deviner toutefois une instruction très étendue et très variée.

Cependant le comte Léopold ne rentrait pas; le soir tombait; leur tête-à-tête se prolongeait, et elle commençait à paraître embarrassée. — Si nous allions au-devant de mon père? dit-elle tout à coup.

Elle passa sur sa tête son voile de blonde, et prit avec Philippe le chemin de la ferme où le comte s'était rendu. Presqu'au sortir du château s'ouvrait un sentier qui descendait par une pente rapide en côtoyant la berge d'un étang. Car La Roche-Ermel, comme Boisvilliers et comme la plupart des vieux manoirs du pays, avait son étang. C'était une pièce d'eau assez vaste et profondément encaissée au bas du coteau. Une partie des rives était couverte de taillis et de bruyères, une autre formée par des masses rocheuses. La ferme était à peu de distance dans le vallon au fond duquel serpentait une petite rivière nommée l'Ormaie. De la falaise escarpée qui dominait l'étang, la vue plongeait dans le vallon et s'étendait au-delà sur des horizons boisés dont les derniers plans s'estompaient déjà dans le crépuscule. — Ce fut là que Mlle de La Roche-Ermel s'arrêta pour attendre son père, en compagnie de celui qu'elle avait tant aimé. Ils s'assirent côte à côte sur la mousse sèche d'une roche et demeurèrent quelque temps silencieux, regardant les petites fumées bleues qui montaient çà et là au-dessus des toits de chaume, écoutant les bruits du soir qui s'élevaient par intervalles

dans la sonorité profonde des campagnes, — les abois lointains d'un chien de garde, quelques mugissemens sourds sortant du fond des prairies, un vague tintement de cloche, un chant d'oiseau attardé dans le taillis.

— Cela doit vous paraître un peu triste après Paris? dit Jeanne en souriant.

— Cela me paraît infiniment doux, répondit le jeune homme d'une voix émue. C'est la paix,... une paix charmante... que je regretterai maintenant toute ma vie.

— Je vous croyais d'autres goûts, reprit-elle après une pause.

— Oui... murmura-t-il, vous devez me juger sévèrement, Jeanne.

— Pas du tout, dit-elle simplement. — Ah! voilà mon père.

La grande taille du comte apparaissait au bas du sentier. Elle fit quelques pas au-devant de lui : — Mon père, dit-elle, Philippe n'a pas voulu partir sans vous avoir serré la main.

— Je vous demande pardon, mon cher enfant, dit le comte. J'ai été retenu plus longtemps que je ne pensais. — Il leur conta alors qu'il avait été mandé à la ferme pour constater l'écroulement subit d'un mur, et ce léger désastre servit de texte à l'entretien jusqu'à leur retour au château. Devant la porte, Philippe leur dit adieu, et les quitta.

Il s'éloigna avec une sorte de hâte dans la direction de Boisvilliers; mais à moitié route il s'arrêta brusquement, s'accouda sur la barrière devant laquelle avait eu lieu sa première entrevue avec sa cousine, et resta là rêvant jusqu'à ce que la nuit eût achevé de descendre sur la campagne. — Il reprit alors à pas lents le chemin de La Roche-Ermel : quand il aperçut la lumière du château, il ralentit encore sa marche, parut hésiter, puis continua d'avancer avec précaution.

Les fenêtres du salon du rez-de-chaussée s'ouvraient d'un côté sur la cour, et de l'autre sur un parterre aux bordures de buis. Il entra dans ce jardin, et s'approcha d'une des fenêtres. — La famille était réunie dans le salon : le comte lisait, le front penché sur une table; en face de lui, le chevalier classait des plantes dans un herbier; Mlle Angélique piquait une bande de tapisserie : Jeanne, assise un peu à l'écart devant un guéridon, peignait une de ses magnifiques assiettes. Elle avait le visage tourné vers la fenêtre, et Philippe put contempler à son aise une dernière fois ces traits fiers et doux qui ne semblaient pas en ce moment empreints de leur sérénité habituelle. La jeune fille était pensive et distraite; ses grands yeux erraient par instans dans le vide. — Soudain deux larmes s'en détachèrent comme deux perles, et glissèrent sur ses joues : elle les essuya doucement du bout de ses doigts, et jeta à la dérobée

un regard inquiet autour d'elle comme pour s'assurer que sa défaillance n'avait pas été remarquée. — Puis elle poursuivit son travail avec gravité, en fronçant ses noirs sourcils. Mlle de La Roche-Ermel était mécontente d'elle-même.

Philippe de Boisvilliers n'était pas apparemment plus content de lui, car il s'assit tout à coup sur un banc du jardin, mit sa tête dans ses mains, et pleura.

Le lendemain soir il rentrait à Paris.

VII.

— Et votre cousine à propos, demanda Mme de Talyas à Philippe la première fois qu'elle le revit, a-t-elle toujours ses grandes jambes?

— Toujours.

— Et sa grande bouche?

— Parfaitement.

— Et de l'encre aux doigts?

— Et de l'encre aux doigts.

— Et quel effet ça lui a-t-il fait de vous revoir?

— Aucun effet... On lui avait persuadé autrefois qu'elle devait m'épouser, c'était très bien... Maintenant on lui dit d'en épouser un autre,... très bien encore! — C'est une personne comme cela.

— Et son mari, quel homme est-ce?

— Dans son genre, un bon villageois.

— Est-ce que vous irez à la noce?... Quand cette noce au fait?

— Mais... dans six semaines ou deux mois, je pense... J'irai si mon père le désire... et si vous le permettez.

— Moi, mon ami, ça m'est égal.

Philippe, comme on le voit, avait profité à l'école de Mme de Talyas, et il commençait à lui tenir tête dans le grand art où elle était passée maîtresse. — Il avait besoin au reste de veiller sans cesse sur lui-même pour dissimuler le redoublement de souffrance et même d'horreur que lui causait sa vie de passion malsaine et de continuelle trahison au sortir de l'atmosphère plus haute qu'il venait de respirer. Il semblait en même temps que Mme de Talyas s'appliquât méchamment à rechercher les incidens qui pouvaient prêter à leur liaison une couleur plus odieuse. Ce fut ainsi qu'une nuit elle tint Philippe caché derrière un rideau de fenêtre pendant que son mari traversait sa chambre en revenant du cercle. Une autre nuit, elle eut l'invention de se rendre en grand mystère à un bal masqué que donnait une étrangère d'un monde un peu excentrique, et d'y

souper sous le masque en face de son mari et à côté de son amant. — Philippe, qui ne trouvait pas à beaucoup près autant de plaisir qu'elle dans ces sortes d'émotions, se figurait parfois qu'elle avait secrètement résolu de le mettre aux prises avec M. de Talyas; mais la vérité est que cela amusait cette jeune femme, et rien de plus.

A mesure que s'aggravaient pour Philippe les dégoûts et les angoisses de ce fatal amour, les impressions de son séjour à Boisvilliers prenaient dans son souvenir plus de vivacité et de charme. L'image de sa cousine Jeanne surtout lui apparaissait chaque jour plus attrayante et plus touchante. En face de Mme de Talyas, elle revêtait à ses yeux la pure splendeur d'un ange de lumière. Quand il songeait qu'elle s'était parée de tant de mérites, de grâces et de talens pour se rendre digne de lui et pour lui plaire, qu'elle lui avait consacré depuis qu'elle existait tant d'efforts généreux, tant d'héroïque volonté, tant de larmes, — qu'il aurait pu marcher toute sa vie appuyé sur cette énergique et douce créature, soutenu par elle dans le bien, dans le calme, dans l'honneur, — et que tout cela, il l'avait repoussé, dédaigné et perdu à jamais, — ces pensées lui faisaient saigner le cœur de tendresse et de regret.

Au milieu de ces douloureuses agitations, il reçut de son père, quelque temps après son retour, une lettre qui n'était point faite pour les calmer. M. de Boisvilliers lui annonçait que le mariage projeté de Mlle de La Roche-Ermel avec M. de Chaville était rompu. — Cette rupture, ajoutait-il pour toute explication, avait eu lieu sans éclat et dans des conditions également honorables pour les deux parties. — Philippe, aidé par ses récens souvenirs, s'expliqua aussitôt cet événement par des raisons qui, comme il le sut plus tard, étaient exactement conformes à la vérité. Mlle de La Roche-Ermel, en le revoyant, avait senti se réveiller son affection pour lui, et n'avait pas voulu se marier à un autre avec un mensonge sur les lèvres et dans le cœur.

Cette nouvelle troubla et préoccupa le jeune homme à un tel point qu'il ne put s'en taire avec Mme de Talyas. — Ma pauvre cousine, lui dit-il, joue décidément de malheur... Voilà son mariage rompu.

— Bah! à quel propos?

— Je ne sais... Je suppose que le fiancé aura reculé au dernier moment.

— Ah çà! elle est donc monstrueuse? dit la marquise.

— Pis que cela..., ordinaire!

— Un paquet?

— Une espèce de paquet, oui.

— Et comment monsieur votre père, qui est si bien, pouvait-il songer à vous faire épouser une horreur?

— Oh! vous savez, en famille on s'habitue aux gens; on ne les voit pas comme ils sont; certaines convenances aveuglaient mon père sur le reste.

— Et puis, dit la marquise en riant, ce n'était pas lui qui épousait.

— Justement.

Ainsi Jeanne était libre! Il n'avait, suivant toute vraisemblance, qu'à dire un mot pour que cette main fidèle et loyale tombât dans la sienne, pour que ce bonheur, qui était devenu le rêve et le regret de tous ses instans, lui appartînt... Quelle tentation de partir, aussitôt la nouvelle reçue, d'aller se jeter aux pieds de la noble fille, et de faire enfin couler de ses beaux yeux des larmes heureuses!

Pour se donner cette fête charmante, il ne lui manquait qu'une chose malheureusement fort difficile à obtenir : c'était la permission de la marquise. S'en passer n'était ni honnête, — ni sûr; il n'y songea pas. La lui demander était inutile, et il n'y songea pas davantage. Il continua donc, le désespoir dans l'âme, à traîner sa chaîne encore alourdie.

Presqu'en même temps une complication inattendue était venue ajouter aux angoisses de sa situation. — M. de Talyas avait eu d'un premier mariage avec une Anglaise une fille, Clotilde de Talyas, qui avait été élevée, jusqu'à sa seizième année, dans un grand pensionnat de Paris. Il l'avait confiée ensuite aux soins d'une sœur de sa mère, sous le prétexte de la perfectionner dans la langue anglaise, mais en réalité pour éviter les froissemens que la vie commune eût pu faire naître entre la jeune fille et sa jeune belle-mère. Clotilde était alors depuis deux ans en Angleterre : M. de Talyas, voyant que le moment de la marier était venu, alla la prendre à Londres et la ramena avec lui à Paris.

Clotilde de Talyas était une petite personne brune, bien faite, l'œil étonné et candide, au demeurant hardie comme un page et fine comme l'ambre. Elle avait un léger accent anglais qui n'était pas sans grâce. Son père lui avait conté dès longtemps l'histoire de Philippe; elle ne fut donc pas surprise de le trouver si avant dans l'intimité de la famille, et il parut bientôt qu'elle n'en était pas plus fâchée que surprise. Avait-elle conçu à l'avance une passion romanesque pour le jeune sauveur de son père? se prit-elle de goût pour lui à première vue? ou devina-t-elle par son intuition de femme que le moyen d'être particulièrement désagréable à sa belle-mère était d'être agréable à Philippe? — Quoi qu'il en soit, elle lui témoigna dès les premiers jours une prédilection marquée qui ne tarda pas à mettre la marquise en éveil. Si Clotilde n'était pas encore une rivale, elle était déjà tout au moins un étrange trouble-fête. Philippe n'était pas assis dans le boudoir de sa belle-mère qu'elle y arrivait incontinent souriante et sautillante comme

une jolie bohémienne : — Je ne vous dérange pas, ma tante? — disait-elle en s'installant entre eux, — car elle appelait Mme de Talyas sa tante, par un aimable euphémisme que son père lui avait imposé; mais elle avait une manière perfide de prononcer : — ma tante, — qui prêtait à ce mot un air de vieillesse et de caducité extraordinaires.

Embarrassé des attentions de la jeune fille, torturé par les défiances ombrageuses de la marquise, plus torturé encore par son amour, qu'il ne partageait plus, Philippe entra alors dans une nouvelle phase qui, en fait de chagrins, de hontes et de périls, ne laissait vraiment rien à désirer.

Un jour, Mme de Talyas, outrée des pointes audacieuses que Mlle Clotilde poussait sur son terrain, crut devoir signaler à son mari l'inconvenance de la conduite de sa fille. — Elle est, je vous assure, lui dit-elle, du dernier ridicule avec Philippe de Boisvilliers. Cela me gêne même.

— Et Philippe, demanda M. de Talyas, comment est-il?

— Oh! très bien, très réservé.

— Et vous croyez réellement, reprit le marquis, que Clotilde l'aime un peu?

— Je ne sais pas si elle l'aime, elle est élevée à l'anglaise, et ses façons familières avec les jeunes gens ne signifient pas grand'chose; mais elles ne sont pas de mise chez nous.

— Eh bien! écoutez, ma chère, dit M. de Talyas, je suis enchanté de ce que vous m'apprenez, car depuis longtemps mon idée fixe est de marier ces deux enfans-là.

— Ah! dit la marquise.

— Certainement, — poursuivit M. de Talyas, — au point de vue de la fortune, c'est un mariage inespéré pour Philippe. Clotilde aura quinze cent mille francs en se mariant, c'est très joli. Mais les Boisvilliers sont d'une excellente famille; le jeune homme m'a rendu un service que je suis bien aise de reconnaître. En outre, j'ai pu l'apprécier depuis deux ans et je ne puis rien souhaiter de mieux pour ma fille. Maintenant Philippe est très délicat, et il est évident qu'il n'osera jamais m'adresser sa demande. Ma foi, avec un garçon comme lui, on peut aller franchement. Je lui ferai la mienne.

— Il y a un malheur, dit la marquise en tendant légèrement ses sourcils, c'est qu'il refusera.

— Pourquoi? Ce serait absurde. Clotilde est très agréable,... une dot magnifique... Il serait fou de refuser... A moins qu'il n'ait ailleurs quelque attachement mystérieux, — et il n'en a pas, que je sache.

— C'est ce qui vous trompe, dit la marquise en souriant, il en a un.

— Où cela? dans notre monde?

— Non, — en province,... une cousine.

— Une cousine? Il ne m'en a jamais parlé.

— A vous, non; un homme n'attire pas ces sortes de confidences; mais moi je connais ses secrets. Il a une cousine... Mlle de La Roche-Ermel, qu'il aime depuis l'enfance... Ils sont comme fiancés depuis son dernier voyage; je crois même que l'époque du mariage est fixée.

— Ah! c'est contrariant. Assurez-vous donc de cela, ma chère. Au surplus, je pense le voir ce soir au cercle... Je le plaisanterai sur son mariage,... et je saurai ce qui en est. — Le marquis murmura encore quelques mots d'un ton de désappointement et sortit.

Une demi-heure plus tard, Philippe de Boisvilliers recevait un billet de Mme de Talyas et y lisait avec stupeur ces mots :

« Vous épousez votre cousine. — Nécessité absolue. — Ne me démentez pas. »

A travers le désordre d'idées inexprimable où le jeta cette singulière injonction, il entrevit cependant la vérité, quoique confusément. Il soupçonna du moins que la marquise, dans son irritation jalouse, avait recours à cet expédient désespéré pour l'éloigner de sa belle-fille... Peut-être cette âme passionnée préférait-elle renoncer elle-même à son amour que de le voir sans cesse disputé et menacé par une rivale qu'elle était forcée de subir? — A cette pensée, le cœur du jeune homme s'inonda de joie. Quoi! sans déloyauté, sans éclat, sans déchirement, il allait être délivré de ce joug maudit, il allait recouvrer son indépendance, sa paix, son avenir, redevenir maître de sa vie et pouvoir l'offrir à Jeanne?

Il attendit fiévreusement l'heure où M. de Talyas avait coutume d'aller à son cercle, et courut chez la marquise. En prévision de sa visite, elle avait envoyé Clotilde à l'Opéra avec Mme de Libernay. — Elle vint au-devant de Philippe, lui prit les mains, et avec un accent de tendresse et de douceur féminines qui ne lui était pas habituel : — Que je vous demande pardon! lui dit-elle. J'exige de vous un sacrifice bien grand,... mais que faire?.. En deux mots, M. de Talyas voulait vous marier avec Clotilde... il a bien fallu dire, sous peine d'éveiller ses soupçons, que je sentais naître déjà, il a bien fallu dire que vous étiez engagé avec quelqu'un et nommer ce quelqu'un... Votre cousine s'est trouvée là... Je l'ai prise... Autant elle qu'une autre... ou plutôt, pour être franche, je l'aime mieux qu'une autre... du moins, je n'en serai pas jalouse... pauvre fille!

Philippe eut le pressentiment que les choses n'allaient pas tout à

fait aussi bien qu'il l'avait espéré. Il eut froid dans les veines. — Pardon, dit-il, mais comment entendez-vous donc cette affaire?

— Mon Dieu, tout naturellement... Aussitôt marié, vous reviendrez vous installer à Paris avec elle, et vous me la présenterez.

Il se recueillit un moment les yeux baissés, puis les relevant :

— Je ne ferai pas cela, dit-il.

— Vous ne ferez pas cela!

— Non. Je n'épouserai pas une femme, quelle qu'elle soit, avec cette indigne préméditation de duplicité.

— Et qu'est-ce donc que je fais pour vous, moi? dit la marquise. Est-ce que vous croyez que j'aime plus que vous à vivre dans la duplicité?.. et cependant, j'y nage! — Allons! pas de ces raisons-là, mon ami.. Dites-moi que votre cousine vous fait horreur, — que le sacrifice est au-dessus de vos forces... soit! Je comprendrai;... mais alors, soyez sûr de ce que je vous dis, — je suis perdue;... si vous me désavouez, mon mari devine tout.

Philippe parut réfléchir pendant quelques secondes, puis il reprit avec un peu d'hésitation, comme un homme qui foule un terrain dangereux : — Mais... quand il avait été question autrefois de ce mariage entre ma cousine et moi,... notre résidence en province en était une condition,... et il est très possible que la famille y tienne toujours.

— Cela, jamais! dit la marquise. — Au reste rien de plus improbable que cette exigence, surtout maintenant que vous avez une position à Paris. — Puis tout à coup, flairant le piége, et dardant sur Philippe sa prunelle étincelante : — Ah çà, mais... est-elle aussi laide que vous me le dites, votre cousine?

— Hélas! dit Philippe.

— Eh bien! mon ami, voyons... ne suis-je pas belle pour deux?

— Oui, sans doute, — mais tout cela est si nouveau, si imprévu... laissez-moi y penser encore, je vous prie, avant de prendre un parti.

Rentré chez lui, Philippe passa le reste la nuit à méditer sur la conduite qu'il devait tenir dans une conjoncture si délicate. Il était malheureusement engagé dans une de ces aventures dont on ne sort jamais, quand on en sort, que par des voies obliques. La détermination à laquelle il s'arrêta n'était donc pas et ne pouvait pas être parfaitement droite et correcte. Elle était peut-être, après tout, la meilleure qu'il pût choisir. C'était en tout cas celle qui le séduisait le plus. — Bref, il résolut de saisir cette occasion inespérée de reprendre sa liberté. Il épouserait sa cousine; mais il ne l'amènerait pas à Paris, et il romprait toutes relations avec Mme de Talyas. Il alléguerait auprès d'elle, pour justifier sa résidence en province, la volonté de la famille et la santé de son père.

Il se flattait que le temps préparerait peu à peu la marquise à ce dénoûment et qu'elle finirait par l'accepter avec résignation. — Le succès de ce plan n'était pas sans vraisemblance, à une condition toutefois, c'était que la marquise conservât éternellement, ou du moins jusqu'au mariage, l'idée qui lui représentait Jeanne de La Roche-Ermel comme une personne disgraciée et une rivale méprisable. Mais Philippe ne tarda pas à reconnaître qu'il serait malaisé de la maintenir dans cette heureuse illusion.

Le lendemain en effet, quand il lui eut déclaré qu'il était prêt à accomplir l'acte de dévoûment qu'elle lui imposait, et quand elle l'eut remercié avec une chaleur qui n'était pas bien nécessaire, elle lui soumit quelques articles de son programme, entre autres celui-ci : — il n'était pas douteux que Mlle de La Roche-Ermel ne vînt à Paris dans quelque temps pour s'y occuper de son trousseau. Mme de Talyas, comme amie de la famille, se mettrait alors à sa disposition : elle l'accompagnerait dans les magasins, elle la conduirait chez ses fournisseurs, et poserait ainsi tout naturellement les bases de leur future intimité. — Philippe ne fit aucune objection à cette clause redoutable, se réservant de l'éluder par tous les moyens possibles.

Pressé d'échapper à cet enfer où il ne pouvait plus ouvrir la bouche sans mentir, il écrivit le même jour à son père pour lui annoncer formellement ses dispositions, — qu'il lui confirmerait bientôt de vive voix. — Deux jours plus tard, après avoir confié ses projets de mariage à M. de Talyas et avoir reçu ses complimens, il quittait Paris en se promettant de n'y pas revenir de sitôt.

Quand il arriva le soir à Boisvilliers, son père le tint longtemps embrassé, et lui dit avec une émotion qui le toucha jusqu'aux larmes : — Tu me rends heureux,... bien heureux, mon enfant!

— Mais je l'aime... ainsi je n'ai pas de mérite! s'écria Philippe. Et le sait-elle? ajouta-t-il avec un peu d'inquiétude.

— Non, pas encore; je l'ai seulement fait pressentir à son père.

— C'est qu'elle est très fière, très digne... Si elle allait me garder rancune... et me refuser?

— Je ne crois pas, dit M. de Boisvilliers; mais, si vous le voulez, mon fils, nous allons nous en assurer immédiatement.

Ils partirent pour La Roche-Ermel au moment où les premières étoiles se montraient à travers la cime des arbres. — Un domestique qu'ils rencontrèrent dans la cour du château se chargea d'aller prévenir le comte Léopold, qui sortit aussitôt du salon et se présenta sur le seuil. — Mon ami, lui dit M. de Boisvilliers, je viens vous demander d'exaucer le vœu de toute ma vie en accordant la main de votre fille à ce méchant garçon-là.

Le comte inclina la tête avec une courtoisie souriante : — Vous

savez, dit-il, mon ami, que, s'il eût dépendu de moi, ce méchant garçon serait mon fils depuis longtemps; mais nous n'aurons pas, Dieu merci, perdu pour attendre. Il nous revient éprouvé par le fer et par le feu; il n'en sera que meilleur. — Je dois ajouter que ma fille ignore encore l'honneur que vous nous faites, et que je dois réserver son consentement. Permettez-moi d'avoir avec elle quelques minutes d'entretien.

Il les fit entrer dans un boudoir qui attenait au salon. Peu d'instans après, il les y rejoignit. — Jeanne l'accompagnait. Elle était très pâle, mais toujours calme.

— Philippe, dit-elle en s'avançant vers lui avec sa douce majesté, voici ma main.

VIII.

Il y a du bien et du mal à dire de la vie de province. Nous n'en dirons que le bien. — Le bien, c'est avant tout la maison de famille, qui n'existe guère à Paris; c'est le vieux nid héréditaire que les générations successives réparent, mais ne changent pas, où le parent principal, à défaut du père, se fait un devoir pieux de résider, et où les oiseaux envolés viennent se retremper de temps à autre dans les sensations salubres de leur enfance. Quand on rentre, fatigué de la vie et désenchanté des passions, dans ces chers asiles, avec quel sentiment de paix et de bien-être on y respire les odeurs d'autrefois, avec quelle douce mélancolie on écoute les bruits familiers de la maison, ces voix mystérieuses, ces murmures, ces plaintes, qu'ont entendus nos ancêtres et que nos fils entendront après nous! Il vous semble au milieu de ces traditions continuées que votre propre existence se prolonge dans le passé et dans l'avenir avec une sorte d'éternité.

Philippe, pendant les premiers jours qui suivirent son arrivée à Boisvilliers, éprouva ces émotions dans toute leur force, encore relevée par le charme d'un amour honnête et heureux. Il les éprouva d'abord sans mélange, comme le naufragé que le flot jette sur le rivage ne sent dans les premières heures que la joie de vivre et de respirer. — Mais il ne tarda pas à se souvenir que sa retraite enchantée n'était pas plus que l'île de Robinson à l'abri des interventions désagréables... S'il eût pu, d'un coup de baguette magique, creuser un abîme infranchissable entre Paris et La Roche-Ermel, quelle délivrance!.. quel calme!

Mais le sifflet aigu des locomotives, traversant les bois chaque matin et chaque soir, l'avertissait assez que cet abîme n'existait pas, et que Mme de Talyas pouvait se dresser tout à coup entre sa fiancée et lui comme le spectre de sa mauvaise jeunesse. — Cette chimère

le saisissait brusquement au milieu de ses promenades et de ses entretiens avec Jeanne; elle le réveillait la nuit, et ce nom de Talyas, qui avait sonné autrefois si doucement à son oreille, hantait maintenant sa pensée avec l'odieuse importunité du cauchemar. Le secret qu'il portait avec lui dans l'intimité pure de sa famille lui pesait comme un sacrilége. Vingt fois il fut sur le point de le confier à son père, à Jeanne elle-même; mais ce secret n'était pas le sien seulement, et il ne pouvait le trahir sans se dégrader. Comment d'ailleurs jeter le trouble d'une telle révélation dans ces âmes heureuses et tranquilles! Il espéra pouvoir le leur épargner toujours, et il garda pour lui seul son fardeau.

Plus déterminé que jamais à briser sans retour ses relations avec la marquise, il avait alors la tâche difficile et horriblement pénible de la tromper sur ses desseins et sur toutes choses jusqu'à ce que son mariage fût accompli. Il se proposait de voyager ensuite avec Jeanne pendant quelques mois, et d'arriver ainsi, en gagnant du temps, à une rupture sans secousse et sans scandale. En attendant, s'il ne voulait pas éveiller la défiance de Mme de Talyas, il devait continuer de lui écrire assidûment, ainsi qu'il le lui avait promis. Chacune de ses lettres lui coûtait de terribles efforts de rédaction : ne pouvait-il arriver un jour où elles seraient mises sous les yeux de Jeanne? Il fallait qu'elles parussent à la marquise des gages suffisans de fidélité, et que Mlle de La Roche-Ermel cependant n'y pût jamais trouver le détestable démenti des paroles de tendresse qu'il lui prodiguait alors chaque jour.

Il ne faisait du reste aucun mystère à sa famille ni à Jeanne de sa correspondance amicale avec la marquise. Son aventure avec M. de Talyas, la liaison étroite qui en était résultée entre eux, son intimité dans la maison, étaient dès longtemps des faits bien connus à La Roche-Ermel. M. de Boisvilliers, dans chacun de ses voyages à Paris, avait été reçu par le marquis et par sa femme avec une sympathie cordiale; il gardait de leurs bontés pour Philippe et pour lui-même le plus chaud souvenir, et professait en particulier pour Mme de Talyas un culte de vieux gentilhomme. Jeanne, à qui il avait souvent parlé sur un ton enthousiaste de l'amie si distinguée de son fils, le plaisantait sur sa grande passion parisienne. L'idée que la passion du père pût être en même temps la passion du fils ne lui était jamais entrée dans l'esprit. Elle avait entendu dire que la marquise avait une fille bonne à marier. Sur cet indice, et aussi par un penchant naturel à voir les choses humaines sous leur jour le plus pur et le plus correct, elle se représentait l'amie de Philippe comme une personne qui avait pu être belle, mais qui ne pouvait plus être que respectable. Cette illusion ne céda même pas à une circonstance qui se présenta quelques

jours plus tard et qui était cependant bien faite pour la dissiper.

Le malaise continuel où vivait Philippe, ses anxiétés secrètes, ses accès de sombre rêverie, ne pouvaient échapper longtemps à une femme d'un esprit aussi ouvert et d'un cœur aussi aimant que l'était Mlle de La Roche-Ermel. Elle s'inquiétait depuis quelque temps de ces symptômes inexplicables, et se demandait si le bonheur dont elle s'était enfin crue assurée n'était pas déjà près de lui manquer, quand une singularité plus marquée dans l'attitude et dans la conduite de Philippe lui offrit l'occasion de s'expliquer avec lui.

La date de leur mariage était arrêtée : il devait avoir lieu dans six semaines, vers les premiers jours de septembre. Il restait à peine le temps de procéder aux emplettes de la corbeille et aux apprêts du trousseau. La tante de Jeanne, Mlle Angélique, annonça un matin, pendant le déjeuner de famille, qu'elle était disposée à se rendre à Paris avec sa nièce, en compagnie de M. de Boisvilliers, pour s'y occuper de ces importans détails. Le départ fut fixé au jeudi suivant. Pendant qu'on discutait sur cette question, Jeanne fut frappée du silence de Philippe, de sa mine embarrassée et presque consternée. — Ils firent après le déjeuner une promenade à cheval dans les bois : le comte Léopold, qui les accompagnait, se tenant discrètement, suivant sa coutume, à l'arrière-garde, et les laissant tous deux côte à côte en vedette, Jeanne saisit le moment et touchant légèrement de sa cravache le bras de son fiancé :

— Qu'est-ce qui se passe, Philippe? dit-elle en le regardant de son grand air sérieux. Dites-moi cela, je vous prie.

— Mais... il ne se passe rien, dit le jeune homme en essayant de sourire.

— Je vous demande pardon... Vous êtes triste, soucieux, malheureux depuis quelque temps, et vous l'êtes de plus en plus. — Eh bien! Philippe, si vous vous repentez déjà, si vous sentez que vous vous êtes mépris,—je fais appel à votre honneur,... dites-le-moi nettement. Vous êtes pardonné d'avance. J'ai beaucoup souffert dans ma vie, et je suis prête à souffrir encore;... cela m'étonnait d'être heureuse,... mais il y a un genre de souffrance qui me serait intolérable, qui me serait mortel, — et que je ne vous pardonnerais pas de m'infliger : ce serait la douleur d'être trompée, l'humiliation d'être aimée par contrainte et épousée par devoir... Tout, excepté cela!

— Jeanne, dit Philippe en fixant sur elle des yeux où elle put lire la sincérité la plus profonde et la plus émue, je vous aime,... je vous aime bien... je vous aime uniquement!.. S'il me fallait renoncer à vous maintenant, mon cœur se briserait... Devant Dieu, c'est la vérité.

— Je vous crois, dit-elle. — Elle respira longuement et reprit :

— Mais alors, mon ami, qu'est-ce que vous avez?.. Voulez-vous me permettre de le deviner? — Puisque ce n'est pas moi qui vous fais peur...

— Peur! murmura le jeune homme d'un ton bas et passionné : je vous adore!

— C'est bien fait! dit-elle en riant. — Mais puisque ce n'est pas moi, c'est donc la vie de province qui vous effraie,... n'est-ce pas? Quand on a parlé de ce voyage à Paris, j'ai vu que vous pâlissiez. Cette idée de revoir votre cher Paris pour le quitter ensuite à jamais vous a oppressé, n'est-il pas vrai?.. Eh bien! voyons, il me serait bien pénible d'abandonner tout à fait mon père, mais ne pourrions-nous faire deux parts de notre existence, en passer une moitié à Paris, l'autre ici,... je suppose? Est-ce que cela vous contenterait?

— Ah! mon Dieu! ma pauvre chère enfant, dit Philippe, comme vous êtes loin de la vérité! Mais je me trouve en paradis dans ce coin du monde... Je ne rêve que d'y vivre et d'y mourir près de vous... J'ai Paris en horreur; je n'y ai que des souvenirs mauvais et misérables, et la pensée d'y remettre les pieds même pour quelques jours m'est insupportable.... C'est une folie, une superstition, ce que vous voudrez, mais je vous supplie, ma chère âme, de renoncer à ce voyage!

Jeanne le regarda : — Vous avez, dit-elle, une raison que vous ne me dites pas.

— Oui, j'en ai une, répondit Philippe en accentuant énergiquement ses paroles. — Ayez confiance en moi, et ne me la demandez pas.

Mlle de La Roche-Ermel réfléchit quelques minutes en silence. — S'il lui fut impossible de pénétrer le secret de Philippe dans ses extraordinaires complications, elle en entrevit du moins nettement par une lueur soudaine le point essentiel. Elle devina qu'il avait engagé sa jeunesse dans quelque faute dont le remords lui pesait, dans quelque attachement illégitime dont il était obsédé et dont elle était appelée à le délivrer. Elle ne songea pas un instant à identifier sa rivale mystérieuse avec Mme de Talyas, précisément peut-être parce que le nom de la marquise lui était familier et qu'on le prononçait chaque jour sans mystère devant elle.

Cette découverte agita Mlle de La Roche-Ermel, mais elle ne lui déplut pas : elle lui expliquait tout ce qui lui avait paru équivoque et suspect dans les allures de son cousin; en même temps elle lui donnait à elle-même un rôle sauveur qui agréait à son imagination, qui charmait sa conscience et qui suscitait ce qu'il y avait en elle de vaillant et d'héroïque.

— Eh bien! reprit-elle doucement, c'est entendu, nous n'irons pas à Paris... Je n'y tenais pas du tout quant à moi... C'est vous,

mon ami, qui en souffrirez dans votre amour-propre... Je serai habillée comme une mariée de village, je vous en préviens.

— Mais, Jeanne, je vous trouve admirablement mise... Où donc vous faisiez-vous habiller jusqu'ici?

— Jusqu'ici j'avais une petite couturière de la ville qui n'était pas sans génie, et nous nous en tirions passablement à nous deux... Mais elle vient de se marier elle-même et elle a quitté le pays.

— Ne serait-il pas possible, dit Philippe, d'envoyer quelques-unes de vos robes comme modèles?

— Oh! très délicat! dit Jeanne en riant. Les couturières les plus habiles manquent souvent de goût quand on n'est pas là pour les guider. D'ailleurs un trousseau ne se compose pas seulement de robes, mon pauvre cousin... Il faudrait au moins que j'eusse à Paris une correspondante très intelligente pour diriger les travaux, et je n'y connais personne... Voyons, est-ce que votre amie Mme de Talyas serait femme à me rendre ce service?

— Mme de Talyas? dit Philippe, dont le cœur fut secoué d'une palpitation soudaine. Oh! non, vraiment non. Ce n'est pas qu'elle n'en fût très capable; mais, si excellente femme qu'elle soit, elle est d'un caractère très indolent... très indolent... et je craindrais...

— D'être indiscret? reprit Jeanne. Eh bien! n'en parlons plus: vous me prendrez comme je serai, mon ami... voilà! — et elle se mit à rire de son beau rire franc, qui retroussait ses lèvres sur ses dents blanches et qui creusait deux plis charmans sur ses joues.

Philippe cependant, dans le dédale où il se débattait, ne pouvait sortir d'un embarras que pour tomber dans un autre. A peine soulagé de l'appréhension que lui avait causée ce projet de voyage qui eût mis Jeanne en face de Mme de Talyas, il se demanda avec effroi comment celle-ci s'accommoderait d'une infraction si grave au traité qu'elle lui avait imposé; ce voyage, on s'en souvient, était entré dans leurs conventions, et il s'était engagé à en saisir l'occasion pour présenter sa fiancée à la marquise. Quelque prétexte qu'il pût lui donner pour justifier son manque de parole, il était trop vraisemblable qu'elle en concevrait de violens soupçons dont les effets pouvaient être fort inquiétans. L'expédient que Jeanne lui avait suggéré, et qu'il avait repoussé d'abord par un mouvement de juste délicatesse, lui revint alors en tête avec persistance. Plus il y pensa, plus il se persuada que le meilleur, et peut-être l'unique moyen de prévenir les soupçons de la marquise, serait de lui proposer la mission de confiance dont Mlle de La Roche-Ermel s'était avisée de l'investir.

Après avoir averti Jeanne qu'il adoptait décidément son idée, il écrivit à la marquise une lettre longuement élaborée où il l'informait en substance que M. de La Roche-Ermel venait d'être atteint

d'une sérieuse attaque de goutte, que, sa fille ne pouvant le quitter, le voyage de Paris était forcément différé, et que Jeanne réclamait les bons offices de Mme de Talyas pour veiller à l'achat et à la confection des différentes pièces de son trousseau.

Cette lettre eut une conséquence immédiate que Philippe eût dû prévoir, mais qu'il n'avait pas prévue et qui l'atterra. La marquise y répondit en fort bons termes; mais ce ne fut pas à Philippe qu'elle adressa sa réponse, ce fut à Jeanne. Voici cette réponse, qui fut généralement admirée dans la famille :

« Je suis bien touchée, mademoiselle Jeanne, de la preuve d'amitié que vous me donnez. Vous allez au-devant de mes vœux en m'offrant sans plus tarder le plaisir d'entrer en relations avec vous, et de vous être agréable. — Envoyez-moi donc le plus tôt possible un paquet de toutes vos petites affaires, modèles, mesures, échantillons — *et cætera*. Joignez-y quelques instructions, et croyez au zèle affectueux avec lequel je vais me mettre en campagne pour vous faire belle. — Voulez-vous me permettre, ma chère enfant, de vous embrasser? « LOUISE DE TALYAS. »

« *P. S.* — N'oubliez pas une paire de bottines et une paire de gants. »

Trois jours après, Mme de Talyas recevait dans la matinée une lettre de Mlle de La Roche-Ermel, et en même temps une caisse d'assez grande dimension que la jeune fille lui adressait. — La marquise ouvrit d'abord la lettre, qui était ainsi conçue :

« Mes cousins de Boisvilliers, madame, étaient si fiers de votre amitié que je n'aurais pas été tout à fait de la famille si je ne l'avais recherchée à mon tour. Puisque vous voulez bien la mettre dans ma corbeille, me voilà aussi heureuse que j'ai été indiscrète, — et c'est beaucoup dire. Mais vous avez eu la bonté de comprendre que la sympathie la plus vive et la plus respectueuse confiance pouvaient seules m'inspirer l'audace que j'ai montrée. Aussi votre lettre, si gracieuse qu'elle soit, ne m'a point surprise : mon cœur l'attendait du vôtre.

« Je prends la liberté, chère madame, de vous envoyer mes petites affaires pour vous obéir. Vous les trouverez un peu campagnardes; mais vous les toucherez de votre baguette et vous en ferez des merveilles. J'y ai joint une petite liste de ce qui me paraît nécessaire dans les circonstances solennelles où je suis. Je vous la soumets humblement, en vous suppliant de la rectifier suivant votre goût, qui est, je le sais, le plus parfait du monde.

« Je vous baise les mains, madame, avec une tendre reconnaissance. « JEANNE DE LA ROCHE-ERMEL. »

La marquise de Talyas, en lisant cette lettre, fronça le sourcil à plusieurs reprises avec un air d'étonnement et d'ennui. Cette lettre, si elle n'était pas un chef-d'œuvre, lui paraissait cependant d'un tour un peu bien aisé pour être écrite par une Cendrillon de village telle qu'elle aimait à se représenter Mlle de La Roche-Ermel. — Elle se rassura un peu en se disant que Philippe avait dû tenir la plume pour sauver l'honneur de sa cousine au point de vue de l'orthographe.

Elle passa ensuite à l'ouverture de la caisse qu'elle avait fait déposer dans son cabinet de toilette. — Quand elle eut enlevé les feuilles de papier de soie qui la recouvraient, elle se pencha sur les tiroirs, ses narines délicates s'enflèrent, et elle aspira deux ou trois fois avec force pour mieux saisir les légers parfums qui s'en exhalaient. — Elle est soigneuse, cette fille, — murmura-t-elle. Qu'est-ce que c'est donc que cette odeur-là?.. où prend-elle ça?... — Elle tira lentement de la caisse les objets qu'elle contenait, les maniant et les flairant l'un après l'autre avec la curiosité attentive d'un fauve qui retourne sa proie. — Jeanne envoyait deux de ses robes, l'une montante et l'autre décolletée; Mme de Talyas les suspendit, les dressa, les étala, en interrogea les moindres plis et les moindres flexions, et son front s'assombrit : — La taille un peu courte, dit-elle, oui... mais bien faite! — Il y avait aussi quelques échantillons de lingerie qui révélaient des habitudes personnelles d'une recherche élégante et même raffinée. Les gants étroits et longs donnaient la mesure d'une belle main patricienne. Les bottines enfin, par lesquelles la marquise termina cet intéressant déballage, n'étaient pas neuves, et leur allure fine et cambrée était d'autant plus significative qu'elles avaient été moulées et fatiguées sur le vif.

Son examen de détail achevé, Mme de Talyas demeura quelques minutes encore dans une contemplation silencieuse devant les divers articles de toilette qui étaient épars sur le tapis; puis elle s'assit, les mains croisées sur ses genoux, et dit d'une voix sourde :

— On me trompe... elle est belle!

Le commerce épistolaire qui s'était si heureusement engagé entre la marquise et Jeanne ne tarda pas à devenir assidu et presque quotidien. Mme de Talyas, animée d'un zèle passionné pour le service de sa nouvelle amie, lui écrivait à peu près tous les jours pour lui rendre compte de ses courses, de ses emplettes, de ses choix, pour lui demander ou lui donner des avis. Jeanne répondait avec un empressement égal, et leur correspondance prenait de plus en plus un caractère d'expansive intimité. M. de Boisvilliers et les La Roche-Ermel ne tarissaient pas d'éloges sur la complaisance extraordinaire de la bonne marquise. Philippe, comme on s'en doute, était le seul

de la famille qui ne partageât point ces transports : dès le premier moment où il avait vu des relations directes s'établir entre la marquise et Jeanne, il en avait conçu le plus fâcheux augure. Il avait compris que la fortune tournait décidément contre lui, que la direction des événemens lui échappait, et que la porte était désormais ouverte à une catastrophe d'autant plus effrayante pour son imagination qu'il ne pouvait prévoir sous quelle forme elle se présenterait. — Il ne fut pas longtemps du reste sans être fixé à cet égard.

Il trouva un jour son père et les La Roche-Ermel délibérant en commun sur la question de savoir s'il ne serait pas d'une convenance impérieuse d'inviter au mariage de Jeanne une personne qui lui témoignait un si remarquable dévoûment. La question fut posée à Philippe, qui crut sentir la terre se dérober sous ses pieds. Il chercha vainement des objections, il n'y en avait pas. Il dut se contenter d'insinuer timidement qu'une telle invitation pouvait embarrasser Mme de Talyas, qu'elle n'oserait peut-être pas la refuser, mais qu'elle avait des habitudes très parisiennes, très mondaines, qu'elle détestait la campagne, enfin que cela la gênerait infiniment. — Jeanne intervint alors, et déclara qu'il lui paraissait impossible de ne pas donner à Mme de Talyas une marque de gratitude si naturellement indiquée, mais qu'elle se chargeait au reste de lui adresser l'invitation dans des termes qui lui laisseraient toute sa liberté.

En conséquence, elle écrivit le même jour à la marquise une lettre tendrement amicale que son père apostilla : — ils osaient à peine lui offrir l'hospitalité modeste de leur vieux manoir, mais sa présence et celle de M. de Talyas au mariage de Jeanne mettraient le comble à toutes les grâces dont la famille lui était déjà redevable.

Philippe, au milieu de la détresse mentale où l'avait plongé ce déplorable incident, ne vivait plus que sur une espérance bien frêle : il se flattait encore que la marquise, satisfaite et mise hors de défiance par ce procédé, aurait le bon goût de répondre par un refus.

Sa réponse ne se fit pas attendre : on la reçut dès le lendemain. — La voici :

« J'allais vous le demander, ma mignonne. — Je vais donc passer huit jours avec vous. J'arriverai lundi soir avec vos robes. — A bientôt, mon cœur.

« *P.-S.* — Quant à M. de Talyas, il est possible, fort possible qu'il vienne me rejoindre un peu plus tard. Dites-le à M. Philippe. »

Ce billet, bref comme un éclair, ne pouvait laisser aucune illusion à Philippe : la marquise soupçonnait évidemment qu'elle était

trahie, que Jeanne était une rivale aimée et digne de l'être; elle venait pour s'en assurer, et son post-scriptum menaçant était un avis au lecteur sur lequel il ne se méprit pas.

Ainsi le cauchemar se faisait réalité : la chimère prenait un corps, il ne la rêvait plus; il la voyait, il la touchait, il en sentait le souffle sur son visage. — Ce fut une heure affreuse, une heure de folie. — Que faire? — Confesser la vérité tout entière à son père, au comte de La Roche-Ermel, à Jeanne, — les prendre pour juges, et se jeter à leur miséricorde? — Il en fut violemment tenté... Alors, sans doute, lui tenant compte de sa sincérité, de ses souffrances, ils lui pardonneraient, ils le soutiendraient dans cette horrible épreuve; ils s'uniraient à lui pour écarter, pour combattre ce fantôme qui s'approchait? — Oui, c'était agir en homme habile et prudent; mais c'était aussi agir en lâche, c'était livrer l'honneur d'une femme qui s'était fiée à lui.

Il repoussa cette tentation, et, résolu à tout perdre plutôt que ce qui lui restait d'estime de lui-même, il attendit. — Ce qu'il lui en coûta pour conserver jusqu'à ce fatal lundi, en présence de sa famille et de sa fiancée, un air de tranquillité et d'enjouement, le lecteur le devine.

Mais, après tout, n'y avait-il pas une dernière chance de salut? N'était-il pas possible que le charme si particulier et si individuel dont Jeanne était revêtue à ses yeux échappât à ceux de Mme de Talyas? Habituée comme elle l'était aux types de la haute élégance parisienne, ne pouvait-on espérer qu'elle verrait en Mlle de La Roche-Ermel une personne effacée, une laide plus ou moins agréable qui ne démentirait pas absolument la description qu'il lui en avait faite? — Sur ce point encore, il ne tarda pas à être édifié.

Mme de Talyas arriva, comme elle l'avait annoncé, dans la soirée du lundi suivant vers cinq heures. — Il est de convenance en province que les jeunes filles à la veille de se marier ne se montrent pas en public. Le comte de La Roche-Ermel, qui était un formaliste sévère, décida que Jeanne se conformerait à l'usage et qu'elle attendrait la marquise dans l'avenue du château, pendant qu'il se rendrait lui-même à la gare, en compagnie de ses cousins de Boisvilliers, pour y recevoir Mme de Talyas. — Il parut un peu étonné quand la marquise, descendant de wagon, lui apparut dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. — Après les premiers complimens échangés, il la fit monter dans la voiture qui les avait amenés, et vingt minutes après ils franchissaient en triomphe les barrières blanches de l'avenue.

Jeanne se tenait à quelques pas de là entre son oncle le chevalier et Mlle Angélique. Au bruit des roues elle s'avança, le visage épanoui; la voiture s'arrêta : Mme de Talyas, s'appuyant sur la main

du comte, sauta lestement, le sourire aux lèvres, sur le milieu de la chaussée, et se trouva en face de Jeanne. — Elle l'enveloppa d'un regard rapide, lui prit les deux mains, la regarda encore, et dit avec grâce : — C'est bien ce que je croyais;... voulez-vous m'embrasser, chère?

Jeanne resta quelques secondes comme interdite, — dans une attitude d'hésitation qui pouvait être attribuée à la timidité : ses yeux s'étaient démesurément ouverts, comme si quelque spectacle étrange et inattendu les eût stupéfiés : son cœur soulevait fortement son corsage. — Puis se remettant : — Madame, murmura-t-elle d'un accent à peine distinct, que vous êtes bonne... et belle! — Et leurs joues se touchèrent.

— Chère enfant! reprit Mme de Talyas en lui frappant doucement sur la main, — et se tournant vers Philippe, qui était fort attentif aux détails de cette scène : — Venez un peu là, vous, lui dit-elle, en souriant. — Elle fit quelques pas en avant du groupe de la famille, et, passant son bras sous celui du jeune homme, elle lui dit en baissant la voix : — Vous la trouvez ordinaire, vous, cette fille-là?

— Mais... sans doute.

— Oui, c'est très bien;... seulement, mon ami, mettez-vous bien une chose dans l'esprit, c'est que ce mariage n'aura pas lieu.

— Mais ce mariage... c'est vous qui me l'avez commandé!

— Je le décommande.

— Il est trop tard.

— Je vous répète qu'il n'aura pas lieu.

— Ah!.. et que ferez-vous pour l'empêcher?

— Tout!

Elle le quitta sur ce mot, et revenant à Jeanne : — Ne soyez pas jalouse, ma mignonne, dit-elle... avec son plus doux sourire et en traînant la voix, — je lui disais que vous êtes vraiment trop charmante!

On gagna ensuite le château en causant agréablement de choses et d'autres. Puis Mlle Angélique se joignit à sa nièce pour installer la marquise dans l'appartement qui lui était destiné. On l'y laissa avec sa femme de chambre, en la prévenant que le son de la cloche annoncerait bientôt l'heure du dîner.

Pendant le dîner, auquel M. de Boisvilliers et son fils assistèrent, Philippe, n'ayant plus rien à apprendre du côté de la marquise, se préoccupa uniquement d'étudier la physionomie de Jeanne et d'en pénétrer l'expression. Il n'avait pas manqué de remarquer l'espèce de stupeur qui l'avait saisie au premier moment de sa rencontre avec Mme de Talyas. Il ne doutait guère qu'une lumière terrible ne se fût faite en cette minute même dans son esprit. — Mais jusqu'à

quel point était-elle instruite? que savait-elle? que soupçonnait-elle? quelle interprétation donnait-elle à la conduite de Philippe, — à celle de la marquise? — Ce fut en vain qu'il essaya de lire sur son visage le mot de ces énigmes. Jeanne avait, par habitude et par dignité, une grande maîtrise d'elle-même. Elle avait repris son air de calme, de douceur et de fierté : il crut voir seulement qu'elle était plus pensive que de coutume. Il lui parut aussi par instans que sa grave beauté s'éclairait de ce rayonnement étrange que l'approche du martyre mettait au front des jeunes chrétiennes... Jamais il ne l'avait tant aimée. Pauvre chère fille! qu'allait-elle devenir? qu'allait-il se passer?.. Par quelles angoisses, par quels scandales, par quelles douleurs inconnues allait-elle être traînée?

La marquise cependant semblait tout heureuse de se trouver au milieu d'une si aimable réunion d'honnêtes gens. Elle y jouait son rôle d'étoile parisienne avec l'aisance royale qui lui était propre, disant à l'un et à l'autre une parole gracieuse, rappelant à M. de Boisvilliers de communs souvenirs, parlant au comte Léopold du caractère noble et poétique de son habitation, au chevalier de sa flûte et de Beethoven, à Mlle Angélique d'aquarelle et de sépia. — Aussi lorsqu'on prit le café dans le salon, elle put entendre courir discrètement entre tous les membres de la famille un murmure flatteur où le mot : délicieuse — revenait comme un refrain.

Dans le cours de la soirée, Mme de Talyas pria Jeanne de lui jouer quelque chose sur le piano, et Jeanne obéit. Elle lui demanda ensuite à voir une de ces assiettes qu'elle peignait si bien, et Mlle de La Roche-Ermel s'empressa de lui en présenter une, en lui donnant sur ce genre de travail quelques brèves explications qu'elle termina en disant tranquillement : — Voilà, madame.

— Eh bien, mademoiselle, dit la marquise, je vais vous prendre en horreur, moi,... car enfin vous avez tout,... vous êtes parfaite... c'est ennuyeux! — Là-dessus elle se leva, dissimula un bâillement derrière son éventail, et, s'excusant sur la fatigue du voyage, prit congé de ses hôtes.

Avant de sortir, elle serra la main de Philippe : — A demain, mon ami, lui dit-elle, — et elle ajouta plus bas, mais toujours souriante, comme si elle lui eût fait un compliment : — Je vous donne deux jours pour prendre un parti; — ensuite j'aviserai. — Bonne nuit.

IX.

Les deux journées qui suivirent furent consacrées pour la plus grande partie à faire les honneurs du pays à la marquise de Talyas. On se promenait à pied le matin dans les bois de La Roche-

Ermel et de Boisvilliers, et l'après-midi on parcourait en voiture les sites les plus remarquables des environs. Dans les intervalles, on s'occupait des apprêts du mariage et en particulier de l'examen et de l'essayage du trousseau.

Dans ces différentes circonstances, le drame dont le château de La Roche-Ermel était alors le théâtre restait en quelque sorte concentré entre les trois principaux acteurs qui seuls, à différens degrés, en avaient le secret. Il semblait qu'il y eût entre Mme de Talyas, Philippe et Jeanne un accord tacite pour respecter aussi longtemps qu'ils le pourraient la sécurité de la famille, car Mme de Talyas, si parfaitement indifférente qu'elle fût au repos de ses hôtes, avait un intérêt naturel à éviter tout éclat tant qu'elle gardait l'espoir d'un dénoûment amiable. Toutefois, malgré son étonnante puissance de dissimulation, elle se fatiguait d'un effort si continu, et quand elle se trouvait seule entre Philippe et Jeanne, elle ôtait à demi son masque pour respirer. Elle se montrait alors distraite, ironique, hautaine. Les deux autres, pâles comme elle, le cœur serré, le regard attentif, se demandaient et semblaient lui demander quand il lui plairait de rompre cette trêve et d'ouvrir les mortelles hostilités qu'ils pressentaient.

Car Philippe ne s'était pas trompé. Jeanne elle-même, depuis l'arrivée de la marquise, avait conscience d'un danger suspendu sur sa tête. Dès longtemps, on s'en souvient, elle avait compris qu'elle était appelée à jouer auprès de son fiancé un rôle d'ange gardien en le sauvant des remords et des obsessions d'une liaison coupable. La saisissante beauté de Mme de Talyas et peut-être aussi la curiosité passionnée qu'elle avait surprise dans son premier regard avaient achevé de l'instruire. Nul doute pour elle dès ce moment que la marquise n'eût été l'objet de cet attachement qui semblait être devenu pour Philippe une insupportable chaîne; mais toute la clairvoyance et la sagacité de Jeanne ne pouvaient aller au delà. Que venait faire cette femme à La Roche-Ermel? que pouvait-elle méditer? Jeanne sentait là un mystère redoutable : elle en était très alarmée, mais non accablée, car, sans s'expliquer bien clairement la conduite de Philippe dans tous ses détails, elle croyait voir dans sa contenance et sur son visage de sûrs indices de sincérité; elle se rappelait d'ailleurs qu'il avait toujours dans ces derniers temps opposé de vives objections aux projets qui d'une façon ou de l'autre pouvaient le rapprocher de Mme de Talyas : elle concluait de ces symptômes et de ces souvenirs que la présence de la marquise était pour son fiancé encore plus que pour elle un objet de répulsion et d'épouvante.

Ce fut cette persuasion qui lui inspira le courage de soutenir avec fermeté l'épreuve étrange qui lui était imposée et d'en at-

tendre la fin avec confiance. Elle se disait qu'elle était aimée, et elle n'avait peur de rien. — Peut-être même y eut-il alors dans cette âme généreuse quelques mouvemens de pitié pour cette belle rivale qui, à son tour, devait tant souffrir. Du moins, malgré son oppression secrète, elle était bonne et douce envers elle, soit qu'elle voulût la consoler ou l'apaiser.

Dans la matinée du troisième jour, comme on venait de déjeuner, la marquise de Talyas se rencontra sur le palier de l'escalier avec Mlle de La Roche-Ermel, qui s'apprêtait à sortir. — Voulez-vous me faire le plaisir de m'accompagner, madame? dit Jeanne. — Le temps est charmant, et je ne vais pas loin. — Volontiers, dit la marquise, je mets mon chapeau et je vous suis.

Quelques minutes plus tard, elle la rejoignit dans la cour du château : — Eh bien ! où me menez-vous, ma chère?

— Vous allez voir, dit Jeanne en riant. — Ce qu'il y a de certain, c'est que je vais vous mener par les voies étroites...

Elles firent quelques pas dans l'avenue principale et s'engagèrent bientôt à leur gauche dans un sentier tortueux qui montait par une pente rapide entre deux haies aux talus élevés. Les branches entre-croisées des noisetiers, des troènes et des chênes nains y maintenaient une demi-obscurité où le soleil projetait par éclaircies des rayures lumineuses. Les difficultés de ce chemin, qui était coupé de saillies rocheuses, les pierres roulant sous le pied, les ronces pendantes s'accrochant aux robes, fournirent aux deux jeunes femmes le texte d'un entretien naturel et presque enjoué qui consistait surtout en exclamations. Jeanne écartait avec empressement devant Mme de Talyas les branches rebelles et les broussailles épineuses : elle se hasardait même à lui offrir la main dans les passages les plus malaisés. La marquise acceptait ces petits services en remerciant d'un signe de tête nonchalant. Puis elle continuait à marcher derrière sa conductrice en levant sur elle un œil ironique qui semblait dire : — Vous perdez vos peines, ma mignonne!

Il y eut un moment où Jeanne à son tour resta un peu en arrière. Elle avait aperçu dans la mousse du fossé une nichée de ces jolies fleurettes bleues qui rappellent le myosotis, quoiqu'elles soient d'un bleu plus vif, et qui sont dans ces campagnes les dernières fleurs de la saison. Elle en fit un menu bouquet, le lia avec un brin de jonc et le présenta à Mme de Talyas en la saluant d'une aimable révérence de bergère. — La marquise hésita, la regarda en face, et ne voyant dans ses yeux qu'une expression de gracieuse bonté, elle rougit légèrement et prit le bouquet.

Au haut du sentier, elles se trouvèrent tout à coup devant l'entrée du petit cimetière au milieu duquel s'élevait l'église de la paroisse.

C'était le sommet d'un plateau d'où la vue s'étendait au loin dans la vallée profonde où serpentait la rivière de l'Ormaie, et sur les horizons boisés qui s'entre-croisaient tout autour en amphithéâtre. Le soleil de midi versait alors sa franche lumière sur ce gai et tranquille paysage, y faisant étinceler çà et là au milieu des masses de verdure sombre la blancheur d'un mur de ferme, le sillon d'une route poudreuse, les ardoises et la flèche élancée d'un clocher.

— Très joli! dit Mme de Talyas en s'asseyant à l'ombre d'un if centenaire, sur une de ces tombes basses en forme d'autel qui sont les monumens aristocratiques des cimetières de campagne.

— N'est-ce pas? dit Jeanne, dont les yeux s'animaient devant cette belle nature qu'elle aimait. — Puis, après l'avoir laissée quelque temps à sa vague contemplation, elle reprit : — Je vais entrer un moment à l'église,... vous n'y venez pas?

— Non, dit froidement la marquise, et elle ajouta après une pause : — Moi, je ne crois à rien.

— Vous me permettrez au moins de prier pour vous, madame? dit Jeanne en souriant.

— Oh! mon Dieu! oui... je vous le permets... certainement.

— Eh bien! vous aurez la bonté de m'attendre ici, n'est-ce pas? reprit Jeanne. — Elle la quitta et franchit le porche de la petite église.

Ce jour était celui où Mme de Talyas avait assigné Philippe pour apprendre de lui ses résolutions ou lui faire connaître les siennes. Philippe ne l'avait pas oublié, et dès le matin, déterminé à en finir le plus tôt possible avec l'horrible incertitude qui le torturait, il se rendit à La Roche-Ermel. On lui dit au château que la marquise était sortie avec Jeanne un quart d'heure auparavant; on les avait vues entrer dans le chemin creux qui menait à l'église. — Toutes deux seules? demanda-t-il. — Toutes deux seules.

Au milieu des imaginations sinistres qui depuis l'apparition de Mme de Talyas hantaient le cerveau de Philippe, il y en avait une qu'il avait d'abord repoussée comme une chimère folle, mais qui peu à peu avait pris un empire irrésistible sur son esprit. La marquise, lorsqu'il lui avait demandé ce qu'elle ferait pour empêcher son mariage, lui avait répondu par ce seul mot : — Tout! — Ce mot effrayant, dans sa vague concision, il se le répétait sans cesse : — Tout! — Oui, il la croyait en effet capable de tout... Telle qu'il la connaissait, dénuée de toute foi et de tout principe, romanesque et aventureuse à outrance, ivre de passion, de jalousie, de fierté outragée, elle devait porter alors dans l'âme, sous son enveloppe charmante et glacée, les fureurs sauvages d'une bacchante.

Sans pouvoir donner une forme précise ni même vraisemblable à ses appréhensions, et tout en essayant d'en sourire, il ne pouvait

se défendre d'un malaise singulier dès que Mme de Talyas restait un instant seule avec Jeanne. En apprenant qu'elles étaient allées ensemble courir les champs, cette sensation de trouble et d'inquiétude accéléra soudain les battemens de son cœur. Il prit avec précipitation le chemin qu'elles avaient suivi; il mit peu de temps à le gravir, et arriva bientôt devant la grille du petit cimetière. — Il aperçut alors Mme de Talyas, assise sur le marbre tombal où Jeanne l'avait laissée et mordillant les fleurs bleues de son bouquet. Elle s'était retournée au bruit de ses pas :

— Ah! vous voilà? dit-elle. C'est parfait... Mlle Jeanne est là, soyez tranquille. Voyons, venez ici. — Et baissant un peu la voix : — Expliquez-vous nettement : qu'avez-vous décidé? qu'allez-vous faire?

— Mais enfin que me demandez-vous? dit Philippe du même ton.

— Je vous demande de rompre ce mariage.

— Rompre ce mariage?.. à la dernière heure?.. comment?.. sous quel prétexte?.. vous voulez donc que mon père, et tous les miens, et tout ce qu'il y a d'honnêtes gens au monde, me traitent de fou et de misérable?.. Écoutez, Louise, je pourrais vous rappeler encore que vous m'avez imposé vous-même, pour vous sauver d'un danger imminent, cette union, à laquelle j'étais loin de songer alors; mais c'est inutile, je le sais, vous ne pardonnerez pas... vous ne pardonnerez pas à Jeanne d'être ce qu'elle est... Eh bien! soyez heureuse... Pour épargner à cette enfant, à sa famille, à la mienne les tristesses et les scandales dont vous nous menacez, je suis prêt à tous les sacrifices, même à celui que vous exigez, — mais pourtant à une condition, c'est qu'il y ait pour l'accomplir un moyen qui ne soit déshonorant ni pour Jeanne ni pour moi, et que, ce moyen, vous me l'indiquerez!.. car, quant à moi, il m'échappe.

— C'est bien simple, dit Mme de Talyas de son accent traînant. Que la rupture vienne d'elle... est-ce qu'elle ne sait pas tout?

— Elle ne sait rien, dit Philippe avec une fermeté un peu hautaine, du moins par moi.

— Elle se doute, allez... Au surplus, dites-lui ce qui est.

— Vous m'y autorisez?

— Parfaitement... Alors ce sera elle qui vous refusera... Ce sera très correct.

— Soit! Je lui parlerai dans la journée.

— Parlez-lui tout de suite... et venez aussitôt après me rendre compte de sa réponse... Tenez, je l'entends.

La marquise se leva, et sur un mouvement de Philippe : — Non, non, ne vous dérangez pas, reprit-elle. Je sais le chemin. A revoir, mon ami... à bientôt. — Elle sortit du cimetière et disparut dans l'ombre du sentier.

Presqu'au même instant, Mlle de La Roche-Ermel refermait la porte sonore de la vieille église et s'avançait vers Philippe. — Vous? dit-elle avec un peu d'étonnement. Et la marquise?

— Elle est retournée au château... Il faut que vous m'accordiez quelques minutes d'entretien, Jeanne.

— Ah! dit-elle en fixant un regard inquiet sur les yeux presque égarés du jeune homme. Eh bien! voyons. — Elle prit auprès de lui la place qu'avait occupée Mme de Talyas. — Qu'y a-t-il, Philippe?

— Ma chère Jeanne, dit-il à demi-voix d'un accent profondément pénétré, il y a longtemps que vous sauriez le secret que je vais vous confier, s'il n'eût appartenu qu'à moi. Aujourd'hui on m'autorise à vous le livrer... On veut nous séparer, ma pauvre Jeanne... On me défend de vous épouser... Je n'ai pas besoin de vous nommer celle qui prétend en avoir le droit. Si elle l'a ou non, ce droit, je vais vous en faire juge.

Il lui conta alors avec les ménagemens de forme qu'il lui devait, mais d'ailleurs avec une entière sincérité, le drame de sa fatale liaison, ses premiers scrupules, puis les emportemens de la passion, puis les remords, puis l'horreur, puis la haine; il lui dit aussi par quelle suite bizarre d'événemens la marquise en était venue à lui conseiller, presqu'à lui ordonner ce mariage, comment il avait saisi cette occasion inespérée de reprendre avec sa liberté la paix de sa conscience, et de donner sa vie à celle qui était devenue l'objet unique de sa tendresse, comment enfin les soupçons et la jalousie de Mme de Talyas l'avaient poussée à cette extrémité désespérée de venir se jeter de sa personne en travers de leur union.

— Pour moi, Jeanne, ajouta Philippe, je lui ai déjà répondu : Jamais ni prières ni menaces n'arracheront de mes lèvres une parole qui puisse être un désaveu de mon amour, une parole qui puisse être un affront pour vous... Maintenant, ma pauvre chère enfant, c'est à vous de prononcer : si vous êtes assez jalouse du passé, assez alarmée du présent ou de l'avenir pour repousser ma main, faites-le. Quelque raison que vous donniez à votre famille et au monde, de quelque prétexte que vous vous serviez pour me chasser, je ne dirai pas un mot pour ma défense, j'accepterai tout, je ne démentirai rien.

Jeanne l'avait écouté avec une attention profonde, la tête droite et un peu relevée suivant sa manière, l'œil perdu au loin sur l'horizon. Quand il cessa de parler, elle se tourna vers lui : — Philippe, dit-elle, si mauvaise qu'elle soit, elle est malheureuse, et je la plains... Mais je ne connais pas la peur. Vous m'aimez, je vous aime,... je vous garde.

Voyant deux larmes jaillir des yeux de son amant, elle s'atten-

drit elle-même et cacha son front sous sa main. Puis se levant vivement : — Allons! dit-elle, ne soyons pas enfans! Il nous faudra peut-être tout notre courage... Voyons, poursuivit-elle en souriant, cherchons un peu à nous deux ce qu'elle pourrait bien faire.

Elle s'appuya sur le bras de Philippe, et ils reprirent par les avenues le chemin le plus long pour retourner au château, en s'appliquant de leur mieux à deviner ce qu'elle pourrait bien faire.

Une demi-heure plus tard, Philippe de Boisvilliers était introduit dans la chambre de Mme de Talyas. Comme sûre du triomphe, elle l'interrogea avec un air d'insouciance :

— Eh bien! dit-elle.

— Eh bien!.. Mlle de La Roche-Ermel, à qui j'ai dit toute la vérité, n'en reste pas moins fidèle à ses sentimens et à ses projets.

Sur ces mots, les beaux traits délicats de la marquise se couvrirent d'une teinte livide, et ses lèvres se convulsèrent faiblement; elle s'approcha d'une table, écrivit deux ou trois lignes sur une feuille de papier à lettres, et, allant droit à Philippe : — Si votre mariage n'est pas brisé à l'instant même, dit-elle, — par elle ou par vous, peu m'importe, — j'envoie cette dépêche dans un heure.

Philippe parcourut d'un coup d'œil la dépêche, qui portait ces mots :

« Marquis de Talyas. — Paris.

« Affaire très grave et urgente. Votre présence indispensable. Je vous attends demain soir. »

— Et demain, ajouta violemment la marquise, à son arrivée je lui remettrai toutes vos lettres, — que j'ai ici!

— Il vous tuera, dit Philippe.

— Je ne lui donnerai pas cette peine, mon ami... J'ai tout ce qu'il me faut... Quand je suis partie de Paris, je savais que cela pouvait en venir là. — Au moment où je lui mettrai vos lettres dans la main, — j'aurai déjà la mort là! — Et elle se frappa le sein d'un geste sinistre.

Puis elle s'assit haletante et comme épuisée : — Allons! voyez, dit-elle. Consultez-vous là-dessus avec Mlle Jeanne,... et que cela finisse.

— Vous voulez que je dise cela à Jeanne,... que je lui fasse part de votre effroyable menace? s'écria le jeune homme d'une voix sourde. — Vous voulez que je la supplie de renoncer à moi pour me sauver de l'épée de votre mari? — C'est très bien, vous me mettez à l'aise. — Je ne lui dirai pas un mot, entendez-vous?.. Envoyez votre dépêche.

La marquise sonna, un domestique se présenta aussitôt : — Priez, dit-elle, qu'on ait la bonté de me faire atteler l'américaine, j'ai quelques emplettes à faire à la ville.

Quand le domestique se fut retiré, Philippe salua gravement Mme de Talyas et quitta la chambre.

Jeanne, comme elle en était convenue avec lui, se trouva sur son passage dans la cour du château. — Il lui sourit, et lui prenant la main : — Toujours de vagues menaces, dit-il; mais elle hésite, et je crois même qu'elle prépare un télégramme pour se faire rappeler à Paris.

— Vous êtes bien pâle, mon ami? dit Jeanne.

— Oui, l'entrevue a été pénible, naturellement; mais ce que je vous dis est vrai.

— Dieu soit loué, s'il en est ainsi... Vous partez, Philippe?

— Oui, nous avons rendez-vous avec le notaire, mon père et moi, cette après-midi.

— Mais vous viendrez dîner?

— Certainement. — Et il s'éloigna vers les avenues, en se retournant à plusieurs reprises pour lui sourire encore.

X.

Pendant que Mme de Talyas, sous le prétexte qu'elle avait allégué, se rendait à la ville d'A... pour y porter elle-même sa dépêche au bureau télégraphique, Philippe, retiré dans l'appartement qu'on avait préparé à Boisvilliers pour recevoir dans quelques jours sa jeune femme, y prenait ses dispositions suprêmes. — Décidé à ne pas se défendre dans sa rencontre désormais inévitable avec M. de Talyas, il avait fait l'abandon de sa vie. Ses angoisses, nous n'en parlerons pas; mais quelles qu'eussent été ses fautes, elles furent expiées en ce moment.

Vers cinq heures de l'après-midi, la marquise de Talyas était de retour à La Roche-Ermel. En descendant de voiture dans la cour, elle vit Jeanne qui la saluait par une des fenêtres ouvertes du salon. Elle s'approcha : — A mon tour, dit-elle, je vous enlève pour une promenade... voulez-vous?

Jeanne la regarda avec un peu de surprise, remarqua à travers son sourire contraint l'extraordinaire altération de son visage, hésita une seconde, puis se levant : — Oui, madame, dit-elle, de grand cœur.

Il y avait dans les environs immédiats du château un lieu de promenade pour lequel la marquise avait, dès le premier jour, marqué une prédilection particulière. C'était un coin de bois suspendu sur la déclivité d'une colline : on y avait ménagé une sorte de parc an-

glais sillonné çà et là de frais vallonnemens, mais dont le caractère général était plutôt sévère, et même sauvage. Un art très discret en avait simplement mis en relief les beautés et les irrégularités naturelles. Les sentiers sinueux se glissaient à travers les taillis, côtoyaient de vieux chênes isolés, d'énormes roches tapissées d'une mousse grasse, des groupes de sapins sombres, et venaient enfin aboutir à l'une des rives de l'étang qui a déjà figuré dans ce récit à une heure plus heureuse. Cette rive très ombragée formait, au-dessus de la pièce d'eau large et profonde qu'elle dominait, un bocage épais, ténébreux et un peu humide dont l'aspect romantique et presque théâtral contrastait fortement avec la monotonie agreste de la campagne normande.

C'était vers cette espèce de bois sacré que se dirigeait alors Mme de Talyas en compagnie de Mlle de La Roche-Ermel. Sa démarche, habituellement si souple et si gracieuse, témoignait par sa raideur et sa brusquerie d'une extrême tension nerveuse. Elle se retournait de temps à autre dans les étroits sentiers pour adresser à Jeanne quelques mots indifférens, et Jeanne était frappée de l'accent saccadé de sa voix; elle ne l'était pas moins de l'expression troublée de son regard, et surtout du mouvement presque convulsif qui abaissait et relevait sans cesse ses paupières et ses longs cils sur ses yeux. — Encore sous l'impression des paroles rassurantes et pieusement mensongères dont Philippe avait cru devoir endormir ses inquiétudes, la jeune fille attribuait assez naturellement ces symptômes d'émotion et de souffrance aux angoisses d'un sacrifice douloureux, et elle sentait une compassion attendrie pour cette malheureuse femme. — Mieux instruit qu'elle, nous pouvons, avec le lecteur, pénétrer la cause véritable des agitations de la marquise. — Sa première fougue de colère était jetée, sa fatale dépêche était lancée, et maintenant elle reculait devant le spectre qu'elle avait évoqué, devant l'épouvantable dénoûment que sa propre main venait de préparer. Elle avait résolu de tenter un effort suprême pour éloigner le calice de mort qui glaçait déjà ses lèvres. Elle méditait de faire directement appel à la sensibilité de Jeanne. Si elle parvenait à la toucher — ou à la terrifier, rien n'était encore perdu : elle trouverait quelque moyen d'expliquer le lendemain sa dépêche à son mari.

Elles étaient arrivées sur le bord sombre du petit lac; — le bord opposé étant une sorte de chemin public, c'était par le parc que les habitans et les hôtes du château avaient coutume de passer, quand ils voulaient gagner l'étang pour respirer le frais ou prendre le divertissement du canotage. On avait à cet effet taillé dans le rocher à pic qui formait la berge de ce côté un escalier de sept ou

huit marches, au bas duquel stationnait sous les lianes pendantes une barque blanche qu'on appelait « la barque de mademoiselle. »

La marquise, qui depuis un instant contemplait d'un air pensif la surface morne de l'étang, toucha tout à coup le bras de Jeanne. — Mademoiselle de La Roche-Ermel, lui dit-elle, j'ai à vous parler... voulez-vous me promener sur l'eau?... nous causerons.

Jeanne fit de la tête un signe d'acquiescement : la marquise descendit avec précaution les degrés glissans de l'escalier, et entra dans la barque. Jeanne l'y suivit aussitôt, et prit les rames. — Où voulez-vous aller? dit-elle.

— Où nous serons le plus sûres de n'être pas entendues, dit Mme de Talyas. — Là-bas. — Et elle indiquait de la main une des extrémités de l'étang, à laquelle une muraille de roche très élevée et surmontée d'épaisses masses de verdure prêtait un aspect de profonde solitude.

La barque, adroitement gouvernée, coupa l'étang en ligne oblique, glissa doucement sous des saules, et s'arrêta contre le rocher. Jeanne ramena les rames dans le canot, regarda fixement Mme de Talyas, et attendit.

La marquise laissa pendre une de ses blanches mains par-dessus le plat-bord, et battit l'eau pendant quelques secondes sans parler. Puis brusquement : — Mademoiselle de La Roche-Ermel, dit-elle, je ne vous aime pas; mais je crois que vous êtes un esprit noble et délicat... Comment pouvez-vous épouser un homme que vous savez être mon amant?

— Madame, dit Jeanne, pourquoi avez-vous recherché un entretien si pénible?.. un entretien où mes paroles les plus réservées, les plus innocentes, vous paraîtront une offense?.. Eh bien, oui, vous avez été aimée tendrement, passionnément de celui que je dois épouser, je le sais;... aimée, vous l'êtes encore peut-être,... vous le serez toujours dans son souvenir, et cette pensée sera le tourment éternel de ma vie... Mais enfin, que pourriez-vous espérer encore de cet amour?.. Vous n'en auriez plus, permettez-moi de vous le dire, que les douleurs, car les sentimens de devoir et d'honneur, longtemps combattus par une passion... trop concevable, madame, quand on vous voit,... sont devenus enfin les plus forts dans l'âme de Philippe... Ils le ramènent à son père, à sa famille, à la fiancée de son enfance,... et vous voulez nous le reprendre?.. Dans l'état de son cœur, que feriez-vous de lui? Quelle intimité, quel bonheur, seraient maintenant possibles entre vous?.. Y avez-vous pensé, madame, dites?

— Mademoiselle Jeanne, répondit la marquise, vos raisonnemens sont excellens, et je serais très disposée à m'y rendre si j'avais une

façon d'aimer aussi tranquille que paraît être la vôtre... Mais, quand j'aime, moi, quand je me donne, je ne connais plus ni raison, ni devoir, ni honneur; je ne connais que ma passion,... et je la suis jusqu'au bout, jusqu'à la honte... jusqu'à la mort, s'il le faut!.. C'est mon crime, soit; mais c'est aussi mon excuse!.. Et vous, quelle excuse avez-vous? Froidement, sensément, pieusement, vous mettez la main sur un cœur qui m'appartient, que j'ai payé de tout ce qu'une femme a de cher... Vous me l'arrachez sans remords, vous me désespérez, vous me tuez sans pitié!.. Voilà la conduite que vous inspire votre religion... Eh bien, tant pis pour elle et pour vous!

— Ah! madame, pardon, dit Jeanne. J'essaie d'être calme, et c'est apparemment ce qui cause votre méprise... Mais, moi aussi, je m'en vante, je sais aimer... Moi aussi, j'ai eu ma passion,... et j'étais prête à la suivre, — je le suis encore, — non pas comme vous jusqu'à la honte, non!.. mais, comme vous, jusqu'à la mort!.. L'époux que vous prétendez m'enlever, je l'aime depuis que j'existe; je l'aimais bien longtemps avant que vous ne l'eussiez rencontré dans la vie... Il m'avait déchiré le cœur avant de toucher le vôtre, et je l'aimais toujours... Il m'a fait verser plus de larmes que vous n'en verserez jamais, et je n'ai pas cessé de l'aimer... Il m'a abandonnée et trahie, et je n'ai jamais eu pour lui que des sentimens de fidèle affection, des vœux de bonheur, des prières et des pleurs de tendresse... Voilà ma façon d'aimer : je crois qu'elle vaut la vôtre!

— C'est la guerre, alors, dit la marquise, la guerre sans merci!

— Non... Oh! non! madame, s'écria Jeanne en se penchant vers elle et en lui prenant les mains. Je vous en supplie, que ce soit la paix plutôt,... la paix entre nous et sur nous! Je voudrais me mettre à vos genoux pour mieux vous en supplier... Ce bonheur qui vous échappe, que vous ne pouvez plus jamais, — vous le sentez comme moi, — retrouver dans cet amour perdu, demandez-le à des sentimens plus hauts et plus purs... non pas au repentir, je ne me permets pas de vous juger,... mais à votre conscience plus heureuse, à la fierté d'un sacrifice dignement accompli, à la pensée généreuse d'avoir fait le bien quand vous pouviez faire le mal, d'avoir respecté le repos d'une famille d'honnêtes gens que vous pouviez plonger dans le deuil et dans le désespoir!.. Oh! faites cela, madame, et je vous aimerai tant... je vous bénirai, je vous adorerai!

La jeune fille s'était exprimée avec une effusion si brûlante et si pénétrante que la marquise en parut surprise et troublée. Puis, tout à coup, repoussant les mains de Jeanne : — Oui, dit-elle, je vous rends maintenant plus de justice, je crois que vous savez ai-

mer, mademoiselle, et M. de Boisvilliers est plus heureux encore que je ne pensais... Seulement, — écoutez bien ceci, il ne sera jamais votre mari!

— Madame?

— Pas un mot de plus, c'est tout à fait inutile. Ma résolution est prise, et puisque votre fiancé, comme il me paraît, ne vous l'a pas communiquée, je vais vous la dire : Vous allez renoncer à ce mariage, et aujourd'hui même; je vous laisse le choix du prétexte. Sinon... mon mari, que je viens de mander par dépêche, sera ici demain soir; je lui remettrai les lettres de M. Philippe. Ce qui arrivera de moi, peu importe; mais ce qui suivra entre eux, vous le pressentez assez. — Maintenant parlez!

— Madame, dit Jeanne en relevant fièrement son front pâle, cela est affreux!.. Mais Philippe est un homme, il se défendra.

La marquise lui jeta un regard de haine mortelle, et après une courte pause : — Mademoiselle, dit-elle froidement, si nous retournions?.. Il me semble qu'il en est temps.

Jeanne, sans répondre, laissa tomber les rames dans l'eau. — Leur brève traversée fut silencieuse, et peu de minutes après la barque accostait le rivage au pied de l'escalier taillé dans le roc.

Mlle de La Roche-Ermel se leva de son banc et parut attendre que la marquise passât devant elle et débarquât la première. — Ah! mon Dieu, dit Mme de Talyas, qui s'était levée de son côté et qui jouait avec une rame, passez donc;... nous n'en sommes pas à nous faire des politesses!

Jeanne, en entendant cette discourtoise apostrophe, éprouva l'étonnement mêlé de mépris que ressentirait un homme de cœur auquel son adversaire adresserait des injures sur le terrain. Elle laissa voir cette impression dans le pli dédaigneux de ses lèvres. Mme de Talyas la surprit, et le flot de haine et de colère amoncelé dans son âme déborda. Elle avait joué son amour, son honneur, sa vie,... et elle avait tout perdu... Elle sentit le vertige du désespoir et la tentation du crime.

En ce moment même, Jeanne, debout sur l'avant du canot, faisait le geste de poser le pied sur le premier degré de l'escalier; la marquise, tendant brusquement la rame qu'elle avait saisie, en appuya la palette contre la paroi du rocher et imprima à la barque un violent mouvement de recul. Jeanne, comme suspendue entre la rive abrupte et l'eau profonde, eut le vif sentiment du danger et prit un élan désespéré. Son pied atteignit la première marche; mais il glissa sur la pierre humide : elle chancela, essaya de se retenir aux branches légères qui pendaient sur le talus, et trouva en effet dans ce frêle appui la force suffisante pour ne pas rebondir en

arrière; mais elle tomba le visage en avant, et sa tête porta sur l'angle d'une marche. Par un effort suprême, elle se releva aussitôt et gravit follement l'escalier; — puis se retournant, le front saignant, vers Mme de Talyas, qui était dressée dans la barque :

— Oh! madame! dit-elle : — madame!

Et la pauvre fille, après avoir cherché d'un geste éperdu quelque soutien autour d'elle, s'affaissa lourdement sur le sol.

La marquise s'était rapprochée de la rive avec une précipitation fiévreuse; elle descendit de la barque et escalada les degrés. Elle se trouva alors devant Jeanne, qui avait perdu connaissance : son visage décoloré était renversé vers le ciel, et quelques gouttes de sang, s'échappant de son front blessé, coulaient lentement sur ses joues blanches. — Mme de Talyas, l'œil hagard, les cheveux dénoués, les narines palpitantes, belle encore, mais de la beauté farouche d'une Euménide, se courba sur elle, la regarda, puis regarda l'abîme ouvert à deux pas de ce corps inerte. — En cet instant, un bruit soudain de feuillages froissés se fit entendre derrière elle; elle se retourna. — C'était Philippe.

A cette brusque apparition, elle eut une minute de complet égarement : elle avança les mains comme pour repousser Philippe et lui masquer le corps inanimé de Jeanne. — Le jeune homme attacha ses yeux sur elle avec une fixité terrible, ne dit pas un mot et l'écarta violemment : puis il se mit à genoux, prit la main de Jeanne, toucha l'artère, et respira avec force comme un homme délivré d'une mortelle appréhension. — Jeanne,... ma bien-aimée,... dit-il en approchant son visage de celui de sa fiancée,... Jeanne,... parlez-moi,... je vous en prie!

Il vit ses lèvres béantes se clore doucement, et ses yeux s'entr'ouvrir.

— Jeanne,.., c'est moi, reprit-il.

Elle le regarda d'abord avec un vague étonnement, puis elle le reconnut et sourit.

— Où souffrez-vous, chère enfant? Vous êtes blessée, dites?

— Non,... rien,... murmura-t-elle d'une voix faible comme un souffle,... presque rien, vraiment,... une égratignure au front... Rien de plus... Je vais me lever et marcher.

— Non... pas encore... attendez... attendez... Mais, dites-moi, que s'est-il donc passé? — et ses yeux se portèrent comme malgré lui sur la marquise. — Comment cela est-il arrivé?

Les yeux de Jeanne avaient suivi la même direction que ceux de Philippe, et ils s'arrêtèrent avec insistance sur Mme de Talyas, qui, debout, immobile, muette, effrayante de pâleur, rajustait d'une main machinale le désordre de ses cheveux.

— Eh bien! dit Jeanne après une pause, j'ai été maladroite en débarquant,... j'ai manqué une marche... voilà! — Puis, s'adressant à Mme de Talyas et lui souriant : — Pardon, madame, de la peur que je vous ai faite;... soyez bonne... voyons... donnez-moi la main pour m'aider.

Ces paroles généreuses, ces paroles inespérées, provoquèrent chez la marquise un de ces mouvemens soudains, un de ces reflux violens, auxquels la passion est sujette. — Des femmes comme elle on peut tout craindre, — et tout espérer. — Après une minute de surprise confuse, elle s'approcha de Jeanne à la hâte, et la soutint avec des soins attentifs, pendant qu'elle se relevait péniblement. — Quand elle la vit debout, elle lui prit les mains, et la regarda dans les yeux; puis elle l'attira sur son sein, et l'y serra longuement en l'embrassant avec une exaltation passionnée.

Se tournant alors vers Philippe stupéfait :

— Elle ment! dit-elle... — J'ai voulu la tuer!

En même temps, elle s'assit à demi défaillante sur un des fragmens de rocher qui étaient semés dans les broussailles, enveloppa sa tête dans ses mains, et on l'entendit sangloter.

. . . . . .

Comme ils rentraient au château, on remit à Mme de Talyas un télégramme qu'on venait d'apporter pour elle : c'était la réponse de son mari, qui lui promettait d'être à La Roche-Ermel le lendemain soir. Elle garda pour elle le contenu véritable de cette dépêche; mais elle affecta de s'en montrer très attristée, et dit que son mari la rappelait immédiatement à Paris auprès de leur fils malade. Elle fit aussitôt ses apprêts pour partir le soir même.

Jeanne, légèrement indisposée à la suite de son accident, avait dû prendre le lit. Avant de se mettre en route pour la gare, la marquise pria qu'on la laissât un instant seule avec elle. Elle s'assit près du lit et garda longtemps sans parler la main de Jeanne dans la sienne. Puis, se levant d'un mouvement subit : — Je vais vous faire mon cadeau de noces, ma chère, dit-elle. — Elle ouvrit un écrin de voyage qu'elle avait posé sur la table en entrant et en tira un paquet de lettres qu'elle lui montra avec un triste sourire. — Les soirées étaient déjà fraîches, et il y avait un assez grand feu dans la chambre. Elle y jeta les lettres une à une. — Puis, revenant à Jeanne, elle se pencha sur elle et baisa doucement la plaie de son front.

— Adieu! dit-elle. — Et elle partit.

OCTAVE FEUILLET.

LE

CARDINAL DE RETZ

ET

L'AFFAIRE DU CHAPEAU

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

I.

LA NOMINATION AU CARDINALAT. — LA COUR DE ROME. — CORRESPONDANCE DE RETZ AVEC L'ABBÉ CHARRIER (1).

Parmi les mille intrigues si compliquées de la fronde, l'affaire du chapeau du cardinal de Retz est une de celles qui offrent le plus vif intérêt. Dans l'action principale, elle forme une action à part, *commedia in commedia*, comme disent les Italiens; c'est un drame héroï-comique, souvent mêlé aux principaux événemens, et qui même parfois en devient la cause essentielle. C'est ainsi que, dans l'espoir d'obtenir de la reine sa nomination au chapeau, Retz, après avoir longtemps cabalé et conspiré, se rapproche de la cour, et, pour se créer des droits à la reconnaissance d'Anne d'Autriche, provoque l'arrestation du grand Condé. C'est pour se venger de ne pas avoir obtenu d'emblée le chapeau qu'il se fait le promoteur de la déli-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

vrance du prince et de l'expulsion de Mazarin hors du royaume. C'est pour le ressaisir et pour tirer une éclatante vengeance de Condé, infidèle après sa prison à ses engagemens envers les frondeurs, qu'il offre de nouveau son concours à la régente, et que cette fois, en échange de la pourpre, il dispute si bravement le pavé de Paris au vainqueur de Rocroi et de Lens. Voilà fort en raccourci une indication des intrigues de Retz pour arracher à la reine sa nomination au cardinalat. Cette nomination, si ardemment convoitée et disputée, une fois conquise, une nouvelle campagne est entamée à Rome par le coadjuteur, afin d'obtenir du pape sa promotion.

C'est le récit de cette seconde phase de l'affaire du chapeau de Retz que je vais essayer de raconter à l'aide de documens inédits du plus haut intérêt. Jusqu'à présent, la plupart des combinaisons de cette savante partie d'échecs entre Retz et Mazarin étaient restées dans l'ombre. Du jeu des acteurs, on ne connaissait que les incidens principaux et le résultat final. Une précieuse découverte, celle de la correspondance chiffrée de Retz avec l'abbé Charrier, son représentant à Rome, qui roule tout entière sur cette affaire du chapeau (1), nous a permis, avec nombre de lettres inédites de Mazarin et de ses agens, de la reconstituer dans son intégrité. Grâce à ces documens, nous pourrons la suivre dans toutes ses péripéties, surprendre les secrets ressorts mis en œuvre par les deux rivaux, pénétrer avec eux dans leurs mines et contre-mines. Ce fut à l'aide d'incroyables manœuvres et avec une dextérité surprenante que Retz enleva le chapeau, en vrai Florentin qui n'a pas oublié sa patrie d'origine. Quant à Mazarin, on sait comment il prit sa revanche.

I.

Avant d'entamer le récit des intrigues de Retz à Rome pour y hâter sa promotion, il est nécessaire de dire en quelques mots comment et à quelle occasion il finit par obtenir de la reine sa nomination au cardinalat.

Malgré l'extrême penchant de Retz pour la galanterie, les femmes ne furent jamais pour lui qu'une distraction, un passe-temps. Sa passion dominante, bien qu'il ait constamment affirmé le contraire dans ses *Mémoires*, c'était l'ambition. Il devina de bonne heure qu'il ne pourrait arriver à la haute position qu'il rêvait, au cardinalat, au poste de premier ministre, par les voies ordinaires, en

(1) C'est dans les archives de la famille même de l'abbé Charrier que nous avons découvert les originaux de cette correspondance chiffrée, qui est devenue notre propriété.

remplissant scrupuleusement ses devoirs de pasteur et de sujet fidèle. Il savait jusqu'où s'étendait la faveur de Mazarin, et qu'il lui serait impossible de le déraciner dans le cœur de la reine. C'eût été en pure perte, il ne l'ignorait pas, que pour être nommé cardinal il se fût résigné à des actes de soumission et d'adulation qui ne pouvaient convenir en aucune sorte à son humeur altière. Comment Mazarin, le plus ombrageux des hommes, eût-il pu consentir, de gaîté de cœur, à le voir à ses côtés revêtu de la pourpre? L'espoir de succéder en temps calme à un ministre si habile, si fortement ancré au pouvoir, si jeune encore, qui n'avait que onze ans de plus que lui, ne lui paraissait pas moins chimérique. Ce que Retz ne pouvait donc espérer d'une conduite sans reproche, il se jura de l'arracher tôt ou tard par l'intrigue, par la faction, par la guerre civile. En attendant l'heure des hostilités ouvertes, il s'attacha avec un soin extrême à fonder sourdement sa popularité et à semer la haine et le mépris contre Mazarin. « Rien ne prépare mieux à la diplomatie que la théologie, » a dit M. de Talleyrand, si bon juge en pareille matière, et le coadjuteur, nous le savons, était un docteur émérite en théologie. Personne ne connaissait mieux que lui l'art des cheminemens souterrains pour ruiner un adversaire. De son propre aveu, il n'avait rien négligé pour prendre ses précautions contre le mauvais vouloir du ministre et pour se ménager l'affection de la bourgeoisie et du peuple. En moins de quatre mois, il avait dépensé 36,000 écus en aumônes et en libéralités, c'est-à-dire environ 300,000 francs de nos jours.

Rien de plus captieux que le récit que Retz nous a laissé des deux journées de 1648 et du rôle qu'il y joua; rien de plus habile que les détours par lesquels il fait passer le lecteur afin de l'amener à prendre fait et cause pour lui. Jamais l'art des transitions et des gradations ne fut poussé plus loin. Évidemment, une partie des faits est arrangée à plaisir par l'artificieux historien pour justifier son ingratitude et sa révolte. Sous prétexte d'apaiser la sédition, il se rend au Palais-Royal afin de conseiller à la reine de rendre la liberté à Broussel. D'abord on l'accueille avec hauteur; puis, s'il fallait l'en croire, afin de le compromettre, on fait choix de sa personne pour calmer le peuple par la fausse promesse de la délivrance du prisonnier, et lorsque, à force d'adresse et de supplications, il est parvenu à faire déposer les armes, pour tout remercîment, la reine lui dit : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. » Et tous les courtisans de rire et d'échanger des mots piquans sur cet archevêque *in partibus* qui, sans caractère suffisant, s'est immiscé dans les affaires publiques. « Il faut que votre majesté soit bien malade, dit Bautru, en se tournant vers la reine,

puisque M. le coadjuteur lui apporte l'extrême-onction en rochet et en camail. » A peine fut-il parti, qu'il fut livré pendant une heure, nous dit-il avec une grâce charmante, « à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de La Rivière, à la fausse compassion du cardinal et aux éclats de rire de la reine. » Il rentre à l'archevêché la rage dans le cœur, non sans avoir distribué sur son passage force bénédictions. Ne croyez pas pourtant qu'il éclate sur l'heure. Il est trop habile pour ne pas essayer de mettre, à l'égard de ses lecteurs, le bon droit de son côté, en apparence du moins. Il suppose que, dans ce premier moment, il s'enveloppa dans son devoir, bien résolu de ne pas en sortir et qu'il sut résister aux instances de quelques amis qui lui apprirent de quelles railleries cruelles il avait été le jouet au Palais-Royal, où même on l'accusait hautement d'être l'auteur de la sédition. « Je sacrifiai presque sans balancer à mon devoir, nous dit-il en jouant la grandeur d'âme, les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule, dès que le mauvais traitement que je recevais, connu et public, me donna lieu de croire que je pouvais entrer avec honneur dans les nouvelles. Je rejetai, par le principe de l'obligation que j'avais à la reine, toutes ces pensées, *quoique, à vous dire le vrai,* je m'y fusse nourri dès mon enfance. »

Jusqu'ici Retz n'est que bafoué, et ce n'est point un motif suffisant, pour un homme de bien, de se révolter. Il faut plus encore, et voici ce qu'il invente par une ingénieuse mise en scène. Il suppose qu'un de ses amis, M. d'Argenteuil, vient le trouver au milieu de la nuit, et lui annonce que le diable possède le Palais-Royal, qu'on l'y accuse formellement d'être le fauteur de l'insurrection, qu'il est perdu, qu'il doit être conduit sous bonne escorte à Quimper-Corentin, qu'il ne lui reste plus qu'à songer à sa sûreté, que le parlement doit être exilé à Montargis, et que la cour enfin est assez forte pour pendre qui elle voudra.

Voilà donc Retz armé du droit de légitime défense et jusqu'à un certain point justifié. Malheureusement pour lui, il n'y a pas un mot de vrai dans la fin de son récit. Jusqu'alors évidemment, il n'avait pas inspiré assez de crainte à la cour pour qu'elle eût songé un seul instant à lui faire partager le sort de Broussel. Elle s'était contentée de lui lancer quelques épigrammes. Retz, à n'en pas douter, a voulu grossir son rôle ainsi que ses griefs contre la cour. C'est dans sa féconde imagination, et non dans la vérité des faits, qu'il a puisé toutes ses inventions et tous ses argumens pour justifier sa défection. Le disciple de Machiavel, qui a passé sa vie à étudier dans les livres, puis en action avec les Montrésor, les Saint-Hibal et les Va-

ricarville, l'art de conspirer, va se donner pleine carrière. Le moment est enfin venu pour lui de jouer sur le théâtre le grand rôle qu'il ambitionne depuis si longtemps, celui de chef de parti. L'homme va se révéler tout entier, le conspirateur de race va se démasquer. « Comme la manière dont j'étais poussé, nous dit-il, et celle dont le public était menacé eurent dissipé mon scrupule, et que je crus pouvoir entreprendre avec honneur et sans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées : je rappelai tout ce que mon imagination m'avait jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins ; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avais toujours honoré dans les *Vies* de Plutarque ; mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie qui les confond toutes. Le déréglement des mœurs, très peu convenable à la mienne, me faisait peur ; j'appréhendais le ridicule de M. de Sens. Je me soutenais par la Sorbonne, par des sermons, par la faveur des peuples ; mais enfin cet appui n'a qu'un temps, et ce temps même n'est pas fort long, par mille accidens qui peuvent arriver dans le désordre. *Les affaires brouillent les espèces, elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas, et les vices d'un archevêque peuvent être, dans une infinité de rencontres, les vertus d'un chef de parti...* J'avais eu mille fois cette vue, mais elle avait toujours cédé à ce que je croyais devoir à la reine. Le souper du Palais-Royal *et la résolution de me perdre avec le public* l'ayant purifiée, je la pris avec joie et j'abandonnai mon destin à tous les mouvemens de la gloire... »

On sait comment il prépara l'insurrection du 27 août, et comment Paris, en moins de deux heures, se couvrit de plus de douze cents barricades. C'est à partir de ce jour mémorable qu'il voit « la carrière ouverte, même pour la pratique, aux grandes choses dont la spéculation l'avait si vivement touché dès son enfance ; » c'est à dater de la journée des barricades que *son imagination lui fournit toutes les idées du possible.* Mais ce fut en vain qu'il essaya, pendant la guerre civile, de *mêler les espèces,* comme il le dit lui-même, de confondre les rôles, d'effacer autant que possible son caractère sacerdotal, de prouver en action que *les vices d'un archevêque peuvent être parfois les vertus d'un chef de parti.* Malgré les soins infinis qu'il prenait, il ne pouvait faire illusion à personne. Le chef de la fronde et l'homme à bonnes fortunes ne purent jamais faire oublier le prêtre. Ces trois personnages juraient constamment à se trouver ensemble et se mettaient réciproquement dans un cruel embarras. Ce tribun crossé et mitré, qui vivait « bien plus en berger qu'en pasteur, » était sans cesse en butte aux épigrammes les

plus mordantes. Les pamphlets et les bons mots pleuvaient sur lui dru et menu, ce qui lui déplaisait fort, car il avait la prétention de faire prendre tous ses rôles au sérieux. « A-t-on jamais vu un prêtre se mêler d'intrigues avec les femmes et quitter l'autel pour cajoler dans les ruelles de lit? disait un pamphlétaire. A-t-on jamais vu un archevêque prêcher dans les églises pour animer le peuple à la destruction de ses ennemis?.. » Qui ne connaît le mot si spirituel du président Molé en le voyant entrer au parlement un jeudi saint qu'il venait de présider à Notre-Dame à la cérémonie des saintes huiles? « Il vient, dit-il, de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre. » Et celui du duc de Beaufort, s'écriant plaisamment à la vue du manche d'un poignard qui sortait de la soutane du factieux prélat : « Voici le bréviaire du coadjuteur! » Qui ne sait le mot des Parisiens lorsque le *régiment de Corinthe*, levé par Retz et baptisé ainsi de son titre d'évêque, fut défait par les troupes du roi? Ils nommèrent fort spirituellement cet échec : *la première aux Corinthiens*. Le mot fit fortune et fut répété par tous les échos. Retz en fut blessé au vif, et ce qui le prouve, c'est qu'il n'en dit rien dans ses *Mémoires*, non plus que de tant d'autres plaisanteries de ce genre. Que dut-il penser du surnom de *Pape des frondeurs* que lui donna Saint-Simon, un petit-maître de son temps (1)? C'étaient là autant de pointes qui lui rappelaient sans cesse qu'il ne mêlait pas si bien les *espèces* qu'on ne fît très bien la distinction des unes et des autres.

Jean-Paul de Gondi se proposa deux buts principaux pendant la fronde, l'un d'être cardinal, l'autre premier ministre. Dans ses *Mémoires*, il avoue la première de ces prétentions, parce qu'elle a été couronnée de succès, mais il nie constamment la seconde pour s'épargner la honte d'un aveu trop pénible à son orgueil. Il a mis tant de soin à la couvrir d'un voile aux yeux de ses contemporains que nombre d'entre eux, parmi lesquels on est surpris de rencontrer La Rochefoucauld, l'ont cru sur parole et se sont imaginé qu'il n'eut aucun dessein formé d'arriver au pouvoir, qu'il ne conspira que pour le seul plaisir du jeu, que pour satisfaire sa vanité de chef de parti. Plus clairvoyant, Mazarin fut du très petit nombre de ceux auxquels Retz ne put en imposer sur ce point et qui pénétrèrent le plus avant dans les plis et les replis de sa pensée.

C'est à partir du moment où Retz eut l'espoir certain de succéder un jour à son oncle, Jean-François de Gondi, en qualité d'archevêque de Paris, qu'il donna un plein essor à son ambition. Deux de ses grands oncles, Henri et Pierre de Gondi, évêques de Paris tour

(1) Lettre de M. de Saint-Simon à M. de Chavigny, du 27 novembre 1649.

à tour, étaient parvenus au cardinalat; il résolut d'être cardinal comme eux, mais dans le dessein de s'élever encore plus haut. Depuis que Richelieu avait jeté un si grand éclat sur la pourpre, depuis qu'il avait désigné lui-même pour son successeur un autre cardinal, il semblait que cette dignité fût en quelque sorte indispensable pour un premier ministre. Voilà pourquoi Paul de Gondi eut un si violent désir du chapeau, pourquoi il mit en œuvre, afin de le conquérir, toutes les ressources de son merveilleux esprit, pourquoi il bouleversa l'état de fond en comble.

Au moment où nous sommes arrivés, Mazarin est banni de France, sa tête sera bientôt mise à prix par le parlement. Ses deux plus grands ennemis, Retz et Condé, sont aux prises, et il ne cesse d'espérer que, se détruisant l'un par l'autre, ils lui céderont bientôt le champ de bataille. En attendant, le coadjuteur et M. le prince se disputent « le pavé de Paris. » Condé, afin d'obtenir par la force des armes les grands gouvernemens du midi, que la reine, d'après les conseils de Mazarin, a refusé de lui livrer, se prépare secrètement à la guerre civile et entre en pourparlers avec les Espagnols. On sait avec quelle audace, quelle intrépidité, le coadjuteur, escorté de quelques-uns de ses amis et de soldats d'élite que la reine lui avait envoyés pour protéger sa personne, tint tête à M. le prince et à ses partisans, au milieu du parlement assemblé pour entendre une lecture d'un manifeste du roi contre le prince. De part et d'autre, les épées furent tirées du fourreau, et peu s'en fallut que le sang ne coulât à flots dans le sanctuaire de la justice (19 et 21 août 1651). La reine fut transportée de joie de l'extrême fermeté de Retz, qui, au péril de sa vie menacée par le poignard de La Rochefoucauld, l'avait vengée des insolences et des bravades de M. le prince.

Pendant quelques jours, Retz fut en faveur. Il en profita pour faire sa cour à la reine, et comme il était le plus entreprenant des hommes auprès des femmes, il joua auprès d'elle le rôle d'amoureux, ce qui ne déplut point à la princesse, fort coquette de son naturel. Retz nous a raconté ses entrevues et son manége de la manière la plus amusante. Il comprit bientôt, pour nous servir d'une de ses expressions favorites, que, si « le bénéfice était ineccupé, il n'était pas vacant, » et qu'en perdant cet espoir il perdait du même coup celui du ministère. Il se rabattit donc sur le chapeau.

Cependant on était arrivé au 7 septembre. Ce jour-là fut proclamée, au sein du parlement, la majorité du jeune roi; en même temps, la reine y fit publier une déclaration par laquelle était reconnue l'innocence de M. le prince. Elle espérait le gagner ou plutôt l'amuser. Le soir même, elle nommait un nouveau cabinet. Le vieux

marquis de Châteauneuf, l'un des principaux frondeurs, était choisi comme premier ministre; les sceaux, enlevés pour la seconde fois au chancelier Séguier, étaient rendus au premier président Molé, C'était à l'insu de Condé que ce grave changement avait eu lieu. Le choix de Châteauneuf, qui lui était fort hostile, lui fit comprendre que la cour ne céderait sur aucun point à ses énormes exigences. Il en fut profondément ulcéré et quitta brusquement Paris, où il n'était plus en état de soutenir la lutte, pour se rendre en Guienne, afin d'y organiser la guerre civile (22 septembre 1651).

D'après les conseils du cabinet, il s'agissait d'aller l'attaquer au plus tôt, avant qu'il eût le temps de former une armée et de se mettre en état de défense. Afin de donner plus d'ardeur aux troupes, il fut résolu que le jeune roi et la reine suivraient l'expédition; mais, au dernier moment, un nouvel obstacle pouvait surgir. On savait que le coadjuteur n'était pas homme à laisser partir la cour sans qu'on lui eût donné des gages sérieux. N'avait-il pas déjà une fois, pendant les troubles, fait garder prisonniers dans Paris le jeune roi et sa mère?

A la fin de septembre, la reine le fit appeler au Palais-Royal. Il lui fut présenté par le duc d'Orléans, et, à la prière de ce prince, elle lui fit remettre par le jeune roi, en bonne et due forme, l'acte de sa nomination au cardinalat. Six jours après, le 27 septembre, la cour s'empressait de quitter Paris pour se rendre à Fontainebleau, sans que le coadjuteur, ébloui un instant par l'éclat de la pourpre, pût s'apercevoir alors que Mazarin, par cette habile manœuvre, restait désormais le maître du jeu. En effet, la majorité du roi proclamée, et ce prince et sa mère hors de Paris, il était évident que le parlement, ainsi que les frondeurs et leur chef, seraient dans peu de temps réduits à l'impuissance. C'est ce que Retz comprit, mais un peu trop tard, lorsqu'il n'y avait plus moyen de rétablir la partie. A plusieurs reprises, il déplore dans ses *Mémoires* cette faute capitale. Pour se justifier de la conduite ambiguë qu'il tint à partir de ce jour, il ne manque pas de nous dire que Mazarin et la reine avaient l'intention de le tromper dès le moment même où il reçut sa nomination au cardinalat.

« Vous ne serez pas surpris, nous dit-il, de ce qu'ils avaient dans l'âme, qui était une résolution bien formée de me jouer, de se servir de moi contre M. le prince, de me traverser sous main à Rome, de traîner la promotion et de trouver dans le chapitre des accidens de quoi la révoquer. » Les accusations portées par Retz contre Mazarin à cette date sont-elles fondées ou dénuées de vérité? Mazarin était-il de bonne foi et ne songeait-il pas à reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre? Avait-il l'intention de se comporter

plus loyalement à l'égard du coadjuteur qu'il ne l'avait fait à l'égard de l'abbé de La Rivière, l'ancien favori de Gaston d'Orléans, si cruellement joué par lui? C'est ce que nous apprendra la suite de ce récit.

A peine le coadjuteur eut-il entre les mains l'acte de sa nomination que, sans perdre de temps, et dans la crainte qu'elle ne fût brusquement révoquée, il fit partir pour Rome l'abbé Charrier, afin d'y hâter sa promotion par tous les moyens possibles. Cet abbé, qui, d'après une tradition que j'ai recueillie dans sa famille, avait reçu le surnom de *Charrier le Diable*, était de l'école des Ondedei et des abbés Fouquet, c'est-à-dire un homme sans le moindre scrupule, d'une dextérité et d'une audace surprenantes, passé maître en intrigues, un vrai disciple du coadjuteur, dont il était le bras droit et l'âme damnée. Retz avait dressé ses batteries avec une activité fiévreuse, il avait composé un chiffre des plus compliqués pour correspondre avec l'abbé et mis à sa disposition des sommes considérables pour faire le siége des cardinaux et des grandes dames romaines, qu'il supposait avoir de l'influence jusque dans le consistoire.

II.

Pour avoir la clé des événemens et des intrigues qui vont se dérouler sous les yeux du lecteur, il est indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur l'état moral de la cour de Rome à cette époque, de faire connaître les principaux personnages avec lesquels le coadjuteur avait à traiter et quelles étaient leurs dispositions à son égard.

Depuis trois siècles, Rome était en proie à une profonde corruption qu'entretenait sans cesse le népotisme des papes. Sixte-Quint avait donné à un de ses petits-neveux 100,000 écus de bénéfices ecclésiastiques, représentant un million de livres de l'époque, qu'il faudrait multiplier aujourd'hui au moins par six ou par sept. Paul V combla les Borghèse; le cardinal de ce nom eut un revenu de 150,000 écus d'or; Marc-Antoine Borghèse reçut une principauté, et, sans compter de beaux palais à Rome, un million d'écus d'or comptant, c'est-à-dire 60 ou 70 millions de francs de nos jours, ce qui lui permit aisément d'acheter 80 terres dans la seule campagne de Rome. De telles prodigalités augmentent l'appétit des neveux des papes qui succèdent à Paul V. Leur cupidité n'a plus de bornes, et les populations sont foulées jusqu'aux dernières limites de la souffrance. Grégoire XV donne à son neveu le cardinal Ludovisio un revenu de 200,000 écus d'or de bénéfices. Les deux frères

Barberini, sous leur oncle Urbain VIII, font en quelques années une moisson de 105 millions d'écus d'or (1 milliard 50 millions de livres de l'époque). Le pape eut des scrupules et nomma une commission pour savoir jusqu'à quel point il avait le droit d'enrichir sa famille aux dépens du trésor pontifical. La commission lui répondit qu'étant souverain, il pouvait disposer de ses revenus envers qui bon lui semblait et que ses sujets étaient taillables et corvéables à merci. Sous Innocent X, ce fut bien pis encore. « Les peuples, dit un contemporain, n'ayant plus ni deniers, ni linge, ni matelas, ni ustensiles de cuisine pour satisfaire aux exigences des commissaires, n'ont plus qu'une ressource pour payer les taxes, qui est de se vendre comme esclaves (1). » A côté de cette extrême misère s'étale un luxe tel que l'antiquité et nos temps modernes ne peuvent en donner aucune idée. Londres et Paris n'offrent pas d'habitations privées qui puissent être comparées, même de loin, à ces palais et à ces villas splendides ornées d'œuvres d'art de tout genre, dont le népotisme des papes a peuplé la ville éternelle et ses environs.

Jean-Baptiste Pamfili, Innocent X, avait signalé les commencemens de son pontificat par des actes de justice et de vigueur qui donnaient lieu d'espérer qu'il voulait couper le mal à la racine. Les cardinaux François et Antoine Barberini, pendant le règne du pape Urbain VIII, leur oncle, avaient pillé et rançonné, en vrais proconsuls romains, l'état pontifical et amassé la fortune colossale dont nous venons de donner le chiffre. Innocent résolut de leur demander compte devant les tribunaux de leur administration financière et de faire rentrer dans le trésor public tant de richesses qui en avaient été frauduleusement détournées. Ce fut en vain que, pour se soustraire aux poursuites, les deux Barberini se mirent sous la protection de la France et arborèrent ses armes à la porte de leurs palais. Innocent déclara hautement qu'il prêterait main-forte à la justice et qu'il ne renoncerait pas à ses droits, le connétable de Bourbon fût-il aux portes de Rome. Les deux frères prirent la fuite, après avoir mis en sûreté tout ce qu'ils possédaient en argenterie et en pierres précieuses. Aussitôt le pape fit séquestrer leurs palais et leurs villas, *luoghi di monti*, et ils se virent incessamment sous le coup d'une confiscation. Mais cette ferme conduite d'Innocent ne fut que de peu de durée.

Contarini, l'ambassadeur vénitien, le peint dès 1647 avec toute la liberté que se permettent les gens de sa nation, même à l'égard des papes. Il le montre comme un homme astucieux, indécis et, qui pis est, obstiné dans l'indécision, à moins qu'une violente crainte

(1) *Voyage en Italie*, par M. Taine.

ne le pousse à agir; pusillanime lorsqu'il s'agit de prendre une mâle résolution; cherchant à se soustraire aux inquiétudes par des moyens honteux; parlant peu, écoutant beaucoup; redoutant les esprits supérieurs et gardant le silence pour ne pas se découvrir, caressant les princes tout en leur refusant des grâces, ingrat envers ses amis et n'osant offenser ses ennemis; rendant les négociations difficiles, moins à cause de sa brusquerie naturelle que de l'ambiguïté de ses réponses; renvoyant toutes les affaires importantes aux congrégations, et enfin n'ayant d'oreilles que pour *la virile Olimpia*, sa belle-sœur, femme de la plus haute capacité.

Au moment où nous sommes, c'est-à-dire à l'époque où le coadjuteur de Paris brigue le chapeau, le pape est un vieillard octogénaire, accablé d'infirmités, cloué au lit par la goutte les trois quarts de l'année. Autrefois actif, intelligent, prudent, énergique, maintenant la mémoire éteinte, l'esprit affaibli, il n'est plus que l'ombre de lui-même et se trouve à peu près hors d'état de surveiller les actes de son gouvernement. En tout et pour tout, il est dévoué à l'Espagne, à qui il doit son élection à la tiare, et en toute rencontre il se montre l'implacable ennemi de la France et de Mazarin, qui l'avaient formellement exclu lors des votes du conclave. Ce fut donc avec le plus vif empressement qu'il accueillit les premières ouvertures que lui fit le coadjuteur pour entrer dans le sacré-collége, car Innocent n'ignorait pas que, si Retz était revêtu de la pourpre, personne ne lutterait avec plus d'avantage que lui contre Mazarin. La nouvelle de la nomination du coadjuteur au cardinalat le transporta de joie, mais elle ne put le faire sortir de sa lenteur habituelle, et, comme il y avait à faire à la fois une promotion d'un assez grand nombre de sujets, le dénoûment traîna en longueur pendant plusieurs mois, au grand désespoir du coadjuteur.

Le second personnage sur l'influence duquel Retz comptait le plus, après le pape, c'était la signora Olimpia, qu'il est utile de faire connaître avec quelque détail pour l'intelligence d'une partie des intrigues du coadjuteur auprès de la cour de Rome.

Olimpia Maidalchini joignait au génie des affaires et à une connaissance approfondie des hommes une extrême ambition et une avidité sans égale. Elle avait apporté à la maison Pamfili une grande fortune, et, comme après la mort de son mari elle n'avait pas voulu se remarier, Innocent lui avait confié l'administration des biens du défunt. Elle y fit preuve d'une si grande habileté qu'il ne dédaigna pas de la consulter sur les affaires d'état les plus épineuses, et elle y montra si bien les qualités d'un esprit supérieur qu'il fit d'elle son conseiller le plus intime. Tout en gouvernant son beau-frère de

la manière la plus absolue, Olimpia s'attacha avec la plus grande vigilance à déguiser son empire, mais elle ne réussit pas si bien que tout ne finît par transpirer au dehors. Le pontife étant constamment malade, la signora s'installa du matin au soir à son chevet, sous prétexte de lui prodiguer ses soins, et elle ne laissa rien arriver jusqu'à lui sans qu'elle en fût informée dans les plus menus détails. Aucune audience n'était accordée hors de sa présence; elle assistait même, cachée derrière un rideau, à toutes les entrevues des ministres étrangers avec le pape. Peu à peu son influence devint si considérable que les souverains lui envoyaient de riches présens pour obtenir sa faveur, que les ambassadeurs, à leur arrivée à Rome, ne manquaient pas de lui rendre visite, et que son portrait, comme celui d'une reine, figurait dans tous les palais des cardinaux (1).

S'il faut ajouter foi à quelques graves historiens qui, sur ce point, semblent d'accord avec les pamphlets de l'époque et les dialogues de Pasquin et de Marforio, la signora, qui avait été fort belle dans sa jeunesse, avait inspiré à Innocent, alors qu'il était simple cardinal, une passion aussi vive que durable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait pour elle une affection profonde, d'une vivacité si étrange qu'elle lui attira plus d'une fois les représentations des jésuites et de l'empereur (2), et qu'elle servait incessamment de matière aux propos malins des habitans de Rome. Chansons, traits mordans, satires, pasquinades se croisaient du matin au soir et couraient de la boutique des marchands jusque dans les couvens et le consistoire. On affichait la nuit sur la façade des églises les inscriptions les plus risquées, les plus audacieuses, dans le goût de celle-ci : *Olimpia primus, pontifex maximus.* — *Olimpia prima papessa.* On frappait clandestinement une médaille satirique, représentant d'un côté dona Olimpia, la tiare en tête, les clés de saint Pierre à la main, de l'autre le pape, ayant les cheveux entrelacés et ajustés comme une femme, tenant d'une main une quenouille et de l'autre un fuseau. Ou bien encore le bruit courait dans Rome que l'on avait joué devant Cromwell une comédie intitulée : *the Mariage of the Pope,* dans laquelle figuraient en grands costumes Innocent et Olimpia, les deux principaux personnages, et qui se terminait par un ballet dansé par des moines et des nonnes. Cette comédie n'exista jamais, il est vrai, que dans l'imagination des Romains; mais cette invention nous donne la mesure des excès

(1) Ranke, *Histoire de la papauté au seizième et au dix-septième siècle.*

(2) *Vita di Alessandro VII,* par le cardinal Sforza Pallavicino, qui avait été membre de la compagnie de Jésus. « Olimpia Maidalchini, dit-il, cognata favoritissima d'Innocenzo e per le cui mani in Roma passavano assaissime cose. »

de folle gaîté et de licence extrême auxquels se livrait alors leur malicieux génie. Ce qu'il y avait de plus grave, c'étaient les allusions qui pleuvaient sans cesse contre la signora Olimpia du haut des chaires protestantes, surtout à Genève. Un jour un prédicateur y prit pour texte de son prêche ces paroles de saint Paul à Thimothée : *Mulieri docere non permitto, neque dominari in virum.*

De son mari, Olimpia avait eu deux filles et un fils, don Camillo. L'une des filles fut mariée à un Ludovisi, l'autre à un Giustiniani, tous deux appartenant aux premières familles romaines. Quant à don Camillo, dona Olimpia, dans l'espoir de faire de lui un cardinal-neveu, le fit entrer avec dispense dans le sacré-collége, sans qu'il fût même sous-diacre. Mais don Camillo ne répondit nullement à cette ambitieuse espérance de sa mère. S'étant épris de la plus vive passion pour dona Olimpia Aldobrandini, veuve depuis peu, et si connue sous le nom de princesse de Rossano, il se dépouilla de la pourpre et l'épousa, malgré l'opposition de sa mère et du pape. C'est de cette princesse qu'il est plus d'une fois question dans les *Mémoires* du cardinal de Retz; elle était quelque peu sa parente et lui fut d'un très grand secours, au moment de sa faveur, dans l'affaire du chapeau. La princesse était jeune, belle, riche de toute la fortune de Clément VIII et de la maison Aldobrandini; elle était généreuse, magnifique, pleine d'esprit et de grâce. C'était plus qu'il n'en fallait pour qu'elle portât ombrage à la signora Olimpia, et celle-ci, dans la crainte qu'elle ne prît plus d'empire qu'elle sur l'esprit du pape, l'avait fait autrefois exiler de Rome, ainsi que son propre fils don Camillo. Depuis lors Olimpia avait donné pleine carrière à son ambition et à son avidité. Elle avait établi une garde rigoureuse autour du pape, afin qu'il n'apprît rien que par son entremise de ce qui se passait au dehors et au dedans du palais. Pendant plusieurs années, elle avait balancé l'influence du cardinal Panzirolo, premier ministre d'Innocent, homme d'une haute capacité et d'une habileté rare, qui s'était poussé si avant dans la confiance du pontife, qu'il resta en pleine possession du pouvoir jusqu'à la fin de sa vie. Plus d'une fois Olimpia le força à plier, elle parvint même à se faire donner communication par lui de toutes les affaires de l'état, mais elle ne put jamais le déraciner malgré tous ses efforts et ses plus insidieuses manœuvres. Panzirolo eut même assez de crédit et de puissance, quelques mois avant sa mort, pour entraîner la disgrâce de la favorite.

Le récit de ces faits, ainsi que le lecteur pourra bientôt en juger, est intimement lié à l'affaire du chapeau de Retz, et en est pour ainsi dire la clé. « Dona Olimpia, écrivait Contarini, l'ambassadeur vénitien, dans sa Relation de 1647, vend, taxe, loue, se fait faire

des cadeaux pour tous les actes du gouvernement, pour les grâces, pour la justice. On la voit environnée d'une bande d'entremetteurs, d'écorcheurs. » — « Entre dona Olimpia et sa sainteté, il y eut toujours d'excellentes relations et une sympathie affectueuse, écrivait en 1651 un autre ambassadeur vénitien, Giustiniani. Panzirolo essaya de détacher sa sainteté de l'amour de cette femme. Il échoua, car, tant qu'Innocent vivra, il conservera ce vieil amour enraciné qui s'est emparé si puissamment de lui, *con sì benigni et affettuosi nodi fece già lunga presa su lui*. La rapacité de cette femme, poursuit-il, est incroyable, et les actions qu'elle commet pour amasser de l'argent sont si indiscrètes, basses, odieuses et injustes, qu'il ne me paraît pas décent de les raconter ici. En un mot, dans la cour de Rome, on la considère comme une femme ignoble, de mœurs plébéiennes, *infimi*, et dégradées, tout adonnée à thésauriser, en mettant de côté toute pudeur, tout respect; méchante en tout, vendant tout, jusqu'à l'autorité du pape, à qui veut l'acheter. L'avarice et la cupidité exceptées, dona Olimpia est capable de bien gouverner et de bon conseil. Jolie de sa personne, agréable dans la conversation et dans ses manières, indifférente à tous les princes, elle est pour celui qui donne le plus... » Tous les moyens les plus pervers que peut inventer le démon de l'avarice, elle sut les mettre en œuvre. Les épouvantables rapines des Barberini étaient dépassées. Ils avaient rançonné les populations en doublant ou en triplant à leur profit les produits du fisc; ils avaient pillé et ravagé de fond en comble l'état de Castro, en pleine guerre, mais on ne pouvait leur reprocher aucune simonie; ils n'avaient jamais trafiqué des bénéfices ecclésiastiques. Sous le règne de la toute-puissante Olimpia, de plus effroyables abus pénétrèrent non-seulement dans toutes les branches de l'administration, mais encore jusque dans la daterie. Jamais on ne vit dans Rome tant de malversations, de concussions, d'extorsions de tout genre, dont le produit était versé presque intégralement dans les coffres de la signora. Les charges de juges au criminel n'étaient données qu'à ses créatures. Au lieu d'appliquer aux coupables les peines ordonnées par la loi, ces juges les condamnaient à des compositions arbitraires dont Olimpia touchait la plus grande partie. Bientôt, jusque dans la daterie, tout dépendit de son bon plaisir, et nous avons sur ce point les témoignages les plus indiscutables : ceux, par exemple, de l'ambassadeur de France à Rome et du père Rapin, jésuite, dans ses *Mémoires*. Jusque-là c'était au cardinal dataire qu'avait appartenu le droit de conférer les charges vénales, moyennant certaines redevances que les titulaires devaient verser à la chambre apostolique. Sous le règne d'Olimpia, le cardinal Cecchini, homme d'une grande intégrité

grité, mais de peu de lumières, fut pendant longtemps l'instrument aveugle et inconscient de cette femme éhontée. Évêchés, abbayes, canonicats, dignités, gouvernemens ecclésiastiques, tout passait par les mains de l'avide signora, tout dépendait de son crédit, et malheur à qui se présentait sans une bourse bien garnie de pistoles. Cette mère de l'église d'un nouveau genre avait établi un tarif des offrandes qui devaient lui être faites; elles s'élevaient à peu près au tiers des revenus des bénéfices. Encore fallait-il que la somme lui fût payée d'avance. Cecchini, ayant enfin ouvert les yeux, se plaignit amèrement au pape de ces criminels abus, et le pape, encore plus aveugle que ne l'avait été jusque-là Cecchini, révoqua le dataire sur les instances de la signora.

Olimpia s'était entendue secrètement avec le sous-dataire Mascambruni, « robin fourbe et madré qui avait hérité de la bibliothèque, des cliens et du nom d'un avocat consistorial (1). » Cet homme, d'une perversité profonde et d'une habileté inouïe, fabriqua pendant plusieurs années, avec un art diabolique et sans que l'œil le plus exercé pût découvrir la fraude, de fausses bulles qu'il vendait à beaux deniers comptans au bénéfice de la signora. Elle en retira des monceaux d'or. Ces criminelles malversations ne furent découvertes que peu de temps avant la promotion du cardinal de Retz. Le pape, atteint de goutte et d'hydropisie, condamné à garder presque constamment le lit, était d'ailleurs à peu près hors d'état d'entrer dans le détail des actes de son pontificat. Dès que ces affreux secrets lui furent révélés, malgré les plus fortes considérations de famille, il n'hésita pas à frapper l'instrument de tant de crimes. Le 22 janvier 1652, peu de jours avant la promotion des cardinaux, parmi lesquels devait figurer le coadjuteur de Paris, il fit arrêter le sous-dataire, qui, lui aussi, devait être nommé cardinal dans cette même promotion, et il le livra à une cour ecclésiastique qui le condamna à mort. Mascambruni eut la tête tranchée le 15 avril suivant, sans que la signora, qui avait tout intérêt à ce que tant de crimes fussent ensevelis avec lui, fît le moindre effort pour le sauver. Nombre d'officiers de la daterie, qui n'avaient été que les agens dociles de Mascambruni et qui n'avaient tiré aucun profit de ces simonies, furent condamnés à une prison perpétuelle, et on les laissa pourrir dans des *in-pace* pour que le secret fût bien gardé. Les détails circonstanciés de cette horrible affaire sont racontés longuement dans la correspondance du bailli de Valençay, alors ambassadeur de France à Rome, ainsi que dans celle d'un autre agent français nommé Gueffier, qui résidait à Rome depuis le com-

(1) Relation de Contarini, 1647.

mencement du siècle. C'est à ces deux sources que le père Rapin, jésuite, a puisé pour parler de cette affaire dans ses *Mémoires*. Le pape se contenta d'écarter pendant quelques mois de sa personne la signora Olimpia. Mais malgré sa disparition de la scène elle n'en jouissait pas moins d'une aussi grande influence que par le passé.

Il est permis d'en juger ainsi d'après l'anecdote suivante, racontée d'une manière si piquante par Jean Racine et qu'il tenait de la bouche même de Daniel Delfini, nonce en France. Et notez bien qu'il s'agit de la promotion d'un cardinal qui eut lieu précisément le même jour que celle de Retz. « Alexandre VIII, dit l'auteur d'*Athalie*, n'étant encore que monsignor Ottobon et ayant grande envie d'être cardinal (1) sans qu'il lui en coûtât rien, avait un jardin près duquel la dona Olimpia venait souvent. Il avait à la cour de cette dame un ami par le moyen duquel il obtint d'elle qu'elle viendrait un jour faire collation dans son jardin. Il l'attendit en effet avec une collation fort propre et un très beau buffet tout aux armes d'Olimpia. Elle s'aperçut bientôt de la chose et compta déjà que le buffet était à elle, car c'était la mode de lui envoyer des fleurs ou des fruits dans des bassins de vermeil doré, qui lui demeuraient aussi. Au sortir de chez Ottobon, l'ami commun dit à ce prélat qu'Olimpia était charmée et qu'elle avait bien compris le dessein galant d'Ottobon. Celui-ci mena son ami dans son cabinet et lui montra un très beau fil de perles (2), en disant : « Ceci ira encore avec *la credenza*, » c'est-à-dire avec le buffet. Quinze jours après, il y eut une promotion dans laquelle Ottobon fut nommé, et il renvoya le fil de perles chez l'orfévre avec la vaisselle, d'où il fit ôter les armes d'Olimpia (3). » Que dut-elle penser de ce joli tour à l'italienne, elle qui jusque-là avait tiré tant de *scudi* de la vente des chapeaux?

On pense bien que le coadjuteur ne manqua pas de frapper à cette porte et qu'il était aussi bien renseigné que possible par le nonce en France sur les meilleurs moyens de gagner la faveur d'Olimpia. Il y avait longtemps d'ailleurs que la pourpre était exploitée comme une mine d'or. Urbain VIII, se trouvant dans une extrême pénurie d'argent et ne sachant comment continuer la guerre, imagina, pour s'en procurer, de nommer d'un seul coup cardinaux tous les clercs de sa chambre, à la condition qu'ils lui céderaient gratuitement leurs offices, et il vendit ces charges à d'autres prélats à beaux deniers comptans. La signora Olimpia n'eut garde de négli-

(1) Il fut élevé à la papauté le 16 octobre 1689.

(2) Un collier de perles enfilées.

(3) *Œuvres complètes de Jean Racine, Fragmens et notes historiques*, t. V, p. 168 et 169, édition Paul Mesnard, dans la *Collection des grands écrivains de la France*.

ger une mine aussi riche, et l'on pourrait citer plusieurs chapeaux qui lui rapportèrent un peu plus que celui d'Ottoboni. Odescalchi, qui fut pape plus tard sous le nom d'Innocent XI, ne s'en tira pas si adroitement. D'après des relations non suspectes, il n'obtint son chapeau qu'en échange d'une armoire en argent ciselé dont la signora s'était follement éprise et qui lui coûta 8,000 écus d'or, c'est-à-dire 80,000 livres de l'époque. D'après une déclaration faite en plein parlement, le 22 septembre 1648, par le président de Novion, le chapeau du frère de Mazarin ne coûta pas moins de 12 millions à la France. Ce ne fut qu'à ce prix que le tout-puissant ministre put surmonter les répugnances d'Innocent, et l'on peut présumer, sans crainte de se tromper, que la signora Olimpia toucha une bonne partie de la somme.

Aussi peu scrupuleuse sur les moyens de s'enrichir qu'habile politique, la signora n'hésitait pas à sacrifier ses haines les plus vives à sa passion des richesses. A l'avénement d'Innocent X, elle avait contribué plus que personne à pousser les Barberini à deux doigts de leur ruine. Elle avait fait séquestrer leurs domaines, tandis qu'ils prenaient le chemin de l'exil. Au lieu de poursuivre leur procès et la confiscation de leurs biens, dont le produit eût été versé tout entier dans le trésor public, qu'imagina-t-elle? Elle trouva plus ingénieux de les faire entrer dans sa propre famille en faisant épouser par un neveu des Barberini la fille unique de son gendre, le prince Giustiniani. La principale condition du traité fut que tous les biens sous le séquestre seraient restitués aux cardinaux François et Antoine pour qu'ils pussent en jouir de leur vivant, mais qu'après leur mort ils serviraient de dot à la jeune princesse. Les deux frères ayant accepté cette proposition avec joie, Olimpia s'empara ainsi de leurs immenses trésors d'un seul coup de filet. Rentrés en grâce et même dans l'administration des finances, les deux Barberini s'attachèrent de leur mieux à réparer leurs pertes en exploitant de nouveau, de compte à demi avec la signora, la vigne du Seigneur.

Lorsque plus tard le vertueux Alexandre VII parvint au pontificat, d'innombrables plaintes arrivèrent jusqu'à lui. Transporté d'une sainte indignation, il ordonna sur-le-champ à ses ministres et à des inquisiteurs secrets de faire une vaste enquête sur les rapines de tout genre de la signora Olimpia. Chaque jour révélait de nouvelles abominations : le peuple criait vengeance. Dans le premier moment, le pape eut l'intention de faire enfermer la signora dans la forteresse d'Orvieto; mais il se contenta de la reléguer à Viterbe, dans le patrimoine de saint Pierre. En vain la princesse de Rossano, le prince Pamfili et les Barberini intercédèrent pour elle; le pape leur refusa des audiences et ordonna que le procès fût entamé et les témoins

entendus. On avait dressé un acte d'accusation formidable; et un commissaire fut envoyé à Viterbe pour y interroger la signora sur tous les chefs et pour la sommer d'y répondre sous peine d'excommunication. Ces chefs roulaient sur les méfaits qu'elle avait commis dans la daterie, sur ses simonies, sur le trafic des bénéfices ecclésiastiques, sur les sommes qu'elle avait perçues par les impositions, tailles, gabelles, fermes, qui étaient remises en entier entre ses mains par les exacteurs, enfin sur les vols qu'elle avait commis jusque dans les églises et au Vatican en s'emparant des pierreries contenues dans leurs trésors. Le montant de toutes ces rapines était évalué à 2 millions 1/2 de ducats d'or, c'est-à-dire à 25 millions de livres de l'époque, qui, multipliés par 5, s'élèvent à 125 millions de francs de nos jours. Le procès suivait son cours lorsque la peste fondit tout à coup sur l'Italie et mit toutes les affaires en suspens. La signora Olimpia fut emportée par le fléau, abandonnée sans assistance à ses derniers moments par ses nombreux domestiques, qui s'étaient enfuis en emportant ses pierreries. Après sa mort, et lorsque la peste se fut retirée, au grand étonnement des Romains, il ne fut pas donné suite aux procédures. Alexandre VII comprit sans doute qu'il ne fallait pas aller plus avant de peur qu'il n'en rejaillît quelque chose sur la mémoire de son prédécesseur qu'à tout le moins on pouvait taxer de faiblesse à l'égard de dona Olimpia. Ainsi ces poursuites entamées avec tant d'éclat s'éteignirent sans bruit.

La signora laissait dans sa succession son beau palais de la place Navone, le plus magnifique de Rome avec le palais Borghèse. C'est celui qui porte aujourd'hui le nom de Doria-Pamfili et qui attire tous les voyageurs, autant par la magnificence de ses proportions et de son architecture que par sa riche galerie de tableaux. Parmi les œuvres des grands maîtres, on y remarque un admirable portrait d'Innocent X par Velasquez, véritable merveille de coloris. « Sur un fauteuil rouge, dit M. Taine, devant une tenture rouge, sous une calotte rouge, une figure rouge,... Velasquez a fait avec cela un tableau qu'on n'oublie pas. » Dans cette même galerie, on remarque deux portraits d'Olimpia, l'un de la jeunesse, l'autre de l'âge mûr; elle y porte le même costume, d'un aspect tout monastique, et un chapeau rond en feutre noir. Rien ne saurait rendre le regard profond et dominateur de ses grands yeux noirs qui respirent la force et l'audace et qui semblent n'avoir jamais exprimé les ivresses de l'amour. Sur le Janicule, dans cette délicieuse villa Pamfili, qu'elle a fait aussi construire, on trouve son buste en marbre à côté de celui d'Innocent X. « Quand on les compare, dit Ranke, quand on rapproche ces traits de la femme, qui expriment de la résolution et de l'esprit, de la figure douce et sans expression du pape, on voit qu'il était

non-seulement possible, mais inévitable, qu'il fût dominé par elle. »

Ce tableau de la cour romaine serait incomplet si l'on n'y ajoutait une esquisse des mœurs des cardinaux. Plusieurs appartiennent aux plus grandes familles de l'Italie, aux Médicis, aux d'Este, aux Sforza, aux Colonna, aux Trivulce, aux Orsini, aux Grimaldi, aux Savelli; d'autres à des familles plébéiennes de la plus basse extraction et ceux-ci ne sont arrivés à la pourpre que par leur mérite ou leur industrie : tels sont les Spada, les Sacchetti, les Panzirolo, les Barberini, et tant d'autres. En vertu du principe d'égalité que l'église n'a cessé de faire prévaloir dans ses choix, le fils d'un portefaix, dès qu'il est parvenu au cardinalat, marche l'égal des plus grands princes du sacré-collége, et s'il est homme de tête, comme un Panzirolo, fils d'un simple tailleur, le pape en fait son premier ministre sans soulever un seul murmure autour de lui.

La plupart des cardinaux appartiennent soit à la faction d'Espagne, soit à celle de France, soit à celle de l'empereur, lors même qu'ils sont d'autre nation que celle dont ils défendent les intérêts. Ils louent leurs services comme de vrais *condottieri*, ils arborent au-dessus de la porte de leurs palais ou de leurs maisons les armes du souverain qu'ils représentent et touchent de lui une pension. Le plus souvent cette pension n'est pas payée ou l'est fort mal; alors, sans la moindre vergogne, le cardinal lésé passe au service d'une autre faction qui le paie, ou le paie mieux, et il vote dans le conclave pour le candidat contre lequel peut-être il a combattu la veille. Il est juste d'ajouter que nombre de cardinaux, les uns riches et nobles, d'autres pauvres et roturiers, gardent avec dignité une complète indépendance et se montrent inattaquables sous le rapport des mœurs et de l'intégrité. C'est un spectacle consolant de voir, au milieu de cette corruption profonde, des hommes tels que les Lanti, les Maculano, les Ludovisio, les Cibo, les Roma, les Caraffa, les Cherubini, les d'Este, les Montalto, les Macchiavelli, les Donghi, et tant d'autres encore, sous ce pontificat et les suivans, rappeler par leur piété, leur charité, leur vie exemplaire, les premiers âges du christianisme. Mais la plupart des cardinaux, issus de grandes familles, vivent comme des seigneurs du moyen âge, dans la dernière licence; ils ont des palais somptueux, de riches galeries de tableaux, nombre de valets et de carrosses tout chamarrés d'or; ils passent joyeusement leur temps à la chasse, dans les festins, au jeu, à la comédie, dans les aventures galantes, ils se plongent dans toutes les délices que la Rome antique a léguées à la Rome moderne. L'un d'eux, le cardinal Maidalchini, enlève de force la fille d'un pâtissier d'une beauté extraordinaire et la séquestre dans sa villa. Un autre, le cardinal Antoine Barberini, entretient ostensible-

ment une fameuse courtisane, la Ceccha Buffona, et, comme elle a osé enfreindre les ordonnances en se promenant masquée au cours ainsi qu'une femme du monde, le cardinal Pallotta, gouverneur de Rome, qui n'entend pas raillerie, la fait fouetter par les carrefours malgré les vives réclamations d'Antoine. Tandis que le cardinal-archevêque de Lyon, Richelieu, quitte son siége pour embrasser l'ordre austère des chartreux, les Médicis, les Durazzo, les Hesse, les Vidman, et bien d'autres encore, mènent à Rome la vie licencieuse du coadjuteur de Paris.

Parmi les cardinaux, plus d'un a porté les armes au service soit du pape, soit de l'empereur; tels sont les Savelli, les Grimaldi, les Trivulce, les Mazarin, les Barberini. Ces derniers ont fait la guerre avec la férocité du moyen âge. Plus d'un membre du sacré-collége semble plutôt appartenir au XVe qu'au XVIIe siècle. Le cardinal Brancaccio, évêque de Capuccio, dans le royaume de Naples, ayant eu un différend avec un capitaine d'infanterie espagnole, fait expédier son homme d'un coup d'arquebuse. Tel autre fait mourir aux galères un de ses ennemis à coups de nerf de bœuf; il en est qui se contentent d'une simple bastonnade. Je vois dans quelques documens de l'époque que les galanteries de Mazarin, pendant qu'il était au service du pape, lui attirèrent plus d'un duel et qu'il reçut plus d'une estafilade. La relation ajoute qu'il était fort méchant joueur, ce qui confirme ce qu'a dit Retz sur ce chapitre. Enfin, dernier trait, vraiment caractéristique : parmi les cardinaux instruits, il en est qui cultivent en secret l'astrologie et qui ne sont pas plus croyans que le coadjuteur de Paris. Tel était le sacré-collége au moment où Retz se donnait tant de mal pour en faire partie.

III.

Panzirolo, comme nous l'avons dit, était parvenu, quelques mois avant sa mort, à éloigner du palais la signora Olimpia. Pendant cette éclipse de faveur, plus apparente que réelle, la princesse de Rossano était rentrée en grâce auprès du pape, ainsi que son mari don Camillo. Bientôt elle s'insinua si avant dans le cœur d'Innocent par sa douceur naturelle, par ses prévenances, par son esprit et sa grâce séduisante, que le vieillard ne pouvait plus se passer de sa vue et que la signora Olimpia en conçut une terrible jalousie. La faveur naissante de la princesse de Rossano tombait juste au moment de la nomination du coadjuteur au cardinalat, et comme les Aldobrandini comptaient plusieurs alliances avec les Gondi de Florence, Retz n'eut pas de peine à se rendre favorable la

belle princesse. Par malheur, il venait de perdre le cardinal Panzirolo, et cette perte était pour lui des plus sensibles, car Panzirolo, qui partageait pleinement la haine d'Innocent contre Mazarin, n'eût pas manqué, s'il eût vécu, de hâter de tous ses efforts la promotion d'un homme aussi capable que Retz de lutter contre le favori.

Panzirolo avait été remplacé, en qualité de secrétaire d'état, par monsignor Fabio Chigi, nonce à Cologne, qui plus tard fut pape sous le nom d'Alexandre VII, et qui en attendant devait être nommé cardinal dans la même promotion que le coadjuteur de Paris. Pour plusieurs motifs, Retz n'avait pas à se féliciter de ce choix, car monsignor Chigi n'aimait pas plus à recevoir des présens qu'à en donner, et il était aussi sévère sur les questions de doctrine que sur les questions d'argent; le gallicanisme et le jansénisme étaient ses bêtes noires. Ce fut lui qui, dans la première année de son pontificat, publia (16 octobre 1655) la bulle confirmant celle de son prédécesseur contre les cinq propositions contenues dans l'*Augustinus*. Il s'y élevait avec force contre ceux qui prétendaient que les cinq propositions ne sont pas dans Jansénius; il y soutenait qu'elles y sont en effet et qu'elles sont condamnées dans le sens de leur auteur. Ce fut lui enfin qui dressa le fameux formulaire contre les cinq propositions, avec ordre à tous les archevêques et évêques de France de le signer. Monsignor Chigi ne tarda pas à savoir que le coadjuteur était fort lié avec les jansénistes; il fut même sur le point d'ajouter foi à l'accusation, portée contre ce prélat par ses ennemis, qu'il appartenait à cette secte, et de traverser sa promotion. Enfin, à la différence de Panzirolo, Fabio Chigi à cette époque n'avait aucune haine contre Mazarin. Loin de là, lorsqu'il était nonce à Cologne, d'où il venait d'être rappelé, en politique adroit et prudent, il avait rendu visite à Brühl au cardinal fugitif, il lui avait ouvert sa bourse et l'avait promené publiquement dans son carrosse. A peine fut-il nommé secrétaire d'état, qu'il se montra aussitôt l'inflexible adversaire des abus pratiqués jusqu'à ce jour dans le gouvernement romain et qui n'avaient jamais été plus crians. Fort hostile à la signora Olimpia, il fit tous ses efforts pour l'empêcher de rentrer au palais. Il y réussit pendant quelque temps; mais lorsque la signora se fut imposée de nouveau à l'incurable faiblesse du pontife, Chigi ne consentit jamais à plier devant elle, et il refusa constamment d'entrer dans le cabinet du pape avant que la signora n'en fût sortie. Dans la crainte qu'une « seconde dictature de cette femme ne fût encore plus déshonorante pour Innocent, dit le jésuite Pallavicini, il eut la hardiesse de montrer au pape à quel point il lui semblait inconvenant et indécent que les femmes fré-

quentassent la maison du vicaire de Jésus-Christ (1). » L'ambassadeur vénitien Quirino dit que Chigi possédait, entre autres qualités, « la vivacité de l'esprit, la soudaineté des ressources, la pénétration et la facilité dans les résolutions. » C'était un homme fort lettré, quelque peu poète et d'un esprit fécond en saillies.

Parfois il lui échappait des mots aussi fins qu'amers sur le compte de la signora. Aux fêtes de Noël de l'année où nous sommes il déclara « qu'il n'avait point d'or à lui donner, qu'il ne voulait pas lui offrir d'encens, que la myrrhe ne lui était point agréable, et qu'ainsi il ne lui restait aucune matière à lui présenter (2). » Monsignor Chigi n'était donc pas fort abordable pour quiconque eût voulu le gagner par les moyens mis en œuvre à cette époque dans cette cour corrompue. Le coadjuteur en fut averti et donna le conseil à l'abbé Charrier de sonder prudemment le terrain avec les plus grandes précautions, avant de se hasarder à offrir des cadeaux à un tel personnage.

Retz fondait plus d'espoir sur un homme fort capable de le comprendre, d'entrer dans ses vues et de ne rien refuser. C'était monsignor Azzolini, secrétaire des brefs, esprit délié s'il en fut, l'un des hommes les plus habiles de la cour de Rome et qui fut sans contredit un des diplomates des plus remarquables de son temps. Il était de la même famille que Retz par son intelligence, son esprit, son instruction, sa grâce, son enjouement, son insinuation, comme aussi par la corruption de ses mœurs. Il jouit de son vivant d'une éclatante célébrité. Il n'était point encore cardinal, il ne le fut qu'en 1654. Favori de la reine Christine de Suède, il fut, comme on le sait, son légataire universel. Azzolini était un trop fin politique pour se brouiller avec la signora Olimpia; loin de là, il avait mis à son service toutes les ressources de son génie d'intrigue. Il fut même assez habile, non-seulement pour trouver grâce devant l'austérité de Chigi, mais pour s'insinuer très avant dans sa confiance. A la tête de *l'escadron volant*, il contribua plus que personne à son élection au pontificat. Le coadjuteur, qui connaissait à fond la cour romaine, ne négligea rien pour se rendre favorable Azzolini : il y réussit pleinement; deux hommes pareils ne pouvaient manquer de s'entendre. Retz n'a pas oublié dans ses *Mémoires* de rappeler les services que lui rendit l'habile secrétaire des brefs.

L'affaire de son chapeau devait être officiellement dirigée à Rome par l'ambassadeur de France, qui avait, comme nous l'avons dit, un intérêt tout personnel à le faire échouer. Henri d'Étampes, chevalier

(1) *Vita di Alessandro VII*, da Pallavicini.
(2) *Ibid.*

de Malte, grand-croix et bailli de son ordre, qui fut plus tard grand Prieur de France, avait été envoyé à Rome depuis 1652 pour y représenter le roi. D'un caractère bilieux, violent, sans ressort, sans la moindre souplesse, d'un esprit étroit, gallican fanatique, il n'avait absolument rien de ce qu'il fallait pour défendre utilement les intérêts de la France auprès d'une cour si hostile et si ombrageuse. Si Louis XIV eût ordonné au bailli de lever son gantelet sur Innocent X et de le conduire garrotté en France, le bailli aurait exécuté cet ordre aussi aveuglément que Guillaume de Nogaret, lorsque Philippe le Bel l'envoya en mission auprès de Boniface VIII. Toutes les fois que le bailli était admis à une audience du pape, il se laissait aller à des audaces et à des violences de langage qui nous paraîtraient incroyables, s'il n'avait pris soin de les révéler lui-même avec complaisance dans ses dépêches et même de s'en parer comme de trophées. Le pape, homme timide s'il en fut, était fort effrayé de ces scènes tragiques, et comme il était de son naturel très vindicatif, il n'accordait jamais la moindre grâce au bailli sans y être contraint par la dernière nécessité. Depuis longtemps l'ambassadeur poursuivait le rêve du chapeau, mais on pense bien qu'il lui eût été plus facile de soulever des montagnes que de décider le pape à le lui accorder.

En proie à cette ambition secrète, le bailli avait donc le plus grand intérêt à traverser la promotion du coadjuteur, et, comme la cour de France, peu de temps avant qu'elle eût lieu, lui avait donné sous le manteau des instructions dans ce sens, il ne cessa depuis ce moment de travailler sourdement à la retarder, sinon à la faire échouer. Bien que dépourvu de finesse, il ne l'était pas de dissimulation, et plus d'une fois il amusa l'abbé Charrier par un semblant de franchise que celui-ci trouvait d'autant plus naturel qu'il était toujours assaisonné de rudesse. Tous deux se jouaient réciproquement, mais ce fut l'abbé qui finit par avoir le dessus.

Tels étaient les principaux personnages avec lesquels l'abbé Charrier avait à négocier.

Le coadjuteur, dès que sa nomination fut signée, se hâta de faire jouer *les secrets et puissans ressorts* dont parle Bossuet. Hautes influences, argent, promesses, menaces déguisées, il mit tout en œuvre pour vaincre les lenteurs de la cour de Rome. Solidement appuyé par le grand-duc de Toscane, Ferdinand II de Médicis, qui avait pour premier ministre un Gondi, par le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume de France, et même par les Espagnols, qui, au dire du bailli de Valençay, dépensèrent jusqu'à 70,000 pistoles pour favoriser sa promotion, le coadjuteur s'était procuré de son côté des sommes considérables, en puisant dans la bourse de

quelques-uns de ses amis intimes, tels que MM. Daurat, Le Fèvre de Caumartin et Pinon du Martrai. Guy Joly, l'auteur des *Mémoires*, qui était alors secrétaire du coadjuteur et qui, de sa main, traduisait en chiffres toutes les lettres de celui-ci à l'abbé Charrier, désigne expressément ces personnes comme lui ayant prêté en cette circonstance plus de 300,000 livres. Il faut donc tenir pour suspecte l'insinuation du père Rapin, lorsqu'il prétend dans ses *Mémoires* que ce fut Port-Royal qui avança ces importantes sommes au coadjuteur. Voici en quels termes s'exprime Guy Joly sur le chapitre des sommes qui furent expédiées par Retz : « Il n'eut pas besoin, dit-il, d'envoyer beaucoup d'argent à Rome, si ce n'est pour quelques voyages de l'abbé Charrier, qu'il avait envoyé pour solliciter le chapeau, et pour quelques présens de bijoux à la princesse de Rossano, qui avait épousé le neveu du pape Innocent X. » Notons en passant que ce que dit Guy Joly des sommes que le coadjuteur eut alors en main se trouve vérifié par la correspondance même de Retz avec Charrier, et que son récit contredit les *Mémoires* de Retz lorsque celui-ci soutient qu'il n'envoya pas d'argent à Rome pour acheter le chapeau.

Dès que Retz fut en possession de ces sommes considérables, il expédia sur-le-champ à l'abbé Charrier courriers sur courriers pour lui porter, en même temps que ses nouvelles instructions, de nombreuses lettres de change, avec ordre de semer l'or à pleines mains, mais sur bonnes promesses étayées des garanties les plus solides. Retz savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la puissance de l'or dans la cour de Rome, mais il ne voulait le répandre qu'à bonnes enseignes (1). En même temps, il expédiait à l'abbé quantité de bijoux, de montres, de bagues enrichies de pierres précieuses, de coffrets, de rubans, d'éventails, etc., le tout destiné à la princesse de Rossano, à la signora Olimpia et autres belles dames qu'il supposait, à tort ou à raison, toutes puissantes dans le consistoire. Dans son impatience fiévreuse, tournée en véritable frénésie, vivant sans cesse dans la crainte du retour de Mazarin et d'une révocation, il passait les nuits et les jours à combiner de nouvelles ruses et de nouvelles manœuvres pour abréger les délais et hâter sa promotion. A l'abri d'un chiffre fort compliqué, composé de quatre alphabets de signes différens, de nombres ayant un sens convenu et de caractères sans aucun sens, sorte de chevaux de frise destinés à arrêter la lecture des déchiffreurs, il découvrait à l'abbé, avec le der-

(1) Il n'était pas sans connaître ce dicton, qui depuis longtemps circulait en Italie :

Chi va a Roma e porta un buon borsotto
Diventa abbate o vescovo di botto.

nier cynisme, ses plus secrètes pensées et se livrait à des libertés, à des licences de langage inouïes. Il débutait par *l'argument irrésistible.*

« On vous envoie par un courrier exprès, lui écrivait-il le 1er octobre, une lettre de change de 18,000 écus, et vous en aurez un de trois en trois jours, qui vous en portera d'autres, jusques à la somme de 80,000 écus et plus, s'il est besoin, ayant 150,000 écus à ma disposition (1), qu'il ne faut point à mon sens épargner, quand ce ne serait que pour gagner un moment. On a jugé à propos de faire tenir ces sommes par des courriers différens, et encore nous ne laissons pas d'être bien en peine par la difficulté que l'on a à trouver des personnes qui veuillent faire tenir des sommes un peu considérables, de sorte que, si vous pouviez trouver de l'argent à Rome et tirer gagne, on fera partir mercredi prochain un autre courrier avec pareille somme, et ainsi de jour en jour... On vous envoie aussi par ce courrier sept montres; mandez s'il en faut davantage et d'autres galanteries, et renvoyez ce courrier en diligence afin que l'on puisse savoir des nouvelles plus promptement pour faciliter vos affaires... On ne vous fait pas de complimens, tenez-nous seulement avertis de tout par courrier exprès, et n'épargnez rien. Mandez aussi par ce courrier quels bijoux il faudra vous envoyer. On ne l'a pu savoir... »

Et le 5 octobre : « Je vous envoie par un courrier exprès une lettre de crédit pour 25,000 écus, en attendant le reste, que l'on enverra incessamment. Si vous n'en avez besoin, ne les recevez pas, parce que le marché est fait avec le banquier de nous rendre notre argent, ni avec fort peu de perte, au cas que l'on n'en ait pas affaire à Rome. La même chose se doit entendre pour la première lettre de change de 6,000 écus, que l'on vous a envoyée, et de toutes les autres à l'avenir. Surtout prenez garde de ne donner votre argent mal à propos, et que vous ne soyez assuré de ce que l'on vous promettra, y ayant eu plusieurs attrapes de cette sorte; mais aussi n'épargnez rien pour faire réussir les affaires, et, quelque somme que l'on veuille, ne trouvez aucune difficulté à tout ce que l'on demandera de vous... On vous a déjà envoyé six montres; on vous enverra des rubans au premier jour... » — « L'on vous écrivit hier, 5 octobre, par un courrier extraordinaire, que l'on vous envoyait une lettre de crédit de 25,000 écus, quoique ladite lettre soit indéfinie et non limitée. C'est pourquoi, si vous en avez besoin, prenez, si vous pouvez, sur ladite lettre de crédit tout ce qui vous sera nécessaire et non pas seulement lesdits 25,000 écus.

(1) 450,000 livres de l'époque, qu'il faudrait aujourd'hui multiplier par six ou sept.

Par la lettre d'hier, l'on vous donnait un avis, que l'on réitère encore présentement, de ne pas donner votre argent, si vous n'êtes tout à fait assuré de l'exécution des choses qui vous seront promises, attendu les inconvéniens qui en sont arrivés plusieurs fois et à personnes de connaissances... » Et le 12 octobre : « On vous envoie par ce courrier extraordinaire une explication plus ample et plus particulière de la lettre de change qui vous a été envoyée, adressante au sieur Bouvier (1), parce que l'on a eu peur que, sur les sommes de ladite lettre de crédit, il ne vous donnât pas tout ce dont vous auriez besoin. On a jugé que cette sorte de lettre de crédit était plus sûre et plus commode que celle de lettre de change, y ayant ici peu de banquiers à qui on puisse confier de si grandes sommes. Si pourtant vous étiez d'un autre avis, on suivrait ponctuellement vos ordres quand vous l'aurez mandé. On vous envoie quantité de rubans pour la princesse de Rossano, suivant les avis de M. l'abbé Tinti (ministre du grand-duc de Toscane près la cour de France)... Nous avons ici 80,000 écus argent comptant, entre les mains, et assurés aussi d'encore autant (2). C'est pourquoi ne vous laissez manquer de rien et tirez hardiment ici sur le correspondant dudit sieur Bouvier, ou autre, et l'on fera tout l'honneur à vos lettres. Je vous répète que, si vous jugez à propos que l'on vous fasse tenir l'argent par lettre de change, on hasardera tout pour le faire. Surtout n'épargnez rien pour faire réussir l'affaire, et en baillant, baillant, car vous connaissez les fourbes du pays... »

Nous glissons sur de nombreux détails relatifs à ces lettres de change, nous bornant à l'essentiel. Les cadeaux se multipliaient. Le 15 octobre, c'était un nouvel envoi de rubans pour la princesse de Rossano, par un courrier extraordinaire, et notez que ces courriers devaient coûter des sommes folles. Le plus piquant, c'est que le coadjuteur, afin que ses lettres ne fussent pas saisies par les partis des princes qui tenaient la campagne, les glissait dans les paquets du nonce, de concert avec lui.

Un jour, Retz, se trouvant en verve et en belle humeur, écrivait à l'abbé, dont les mœurs, paraît-il, étaient tout à fait semblables aux siennes : « Je vous envoie des gants d'Angleterre garnis et des étuis pour présenter à qui vous voudrez, même à quelques-unes de vos maîtresses... (3). » Puis il ajoutait : « Quand les lettres de change que vous tirerez seraient de 50,000 écus, elles seront promptement et ponctuellement acquittées. C'est pourquoi n'épargnez rien, quand ce ne serait que pour avancer l'affaire d'un quart

(1) Expéditionnaire à la cour de Rome, agent secret du coadjuteur.
(2) En tout environ 3,600,000 francs de nos jours.
(3) Lettre du 7 novembre 1651.

d'heure... Souvenez-vous aussi, je vous prie, de faire bien croire à Rome que l'argent qui est entre les mains de M. Géricot (1) n'est que pour les dépenses des courriers et pour la vôtre. Prenez aussi garde que les négociations que vous faites avec les banquiers de Rome soient si cachées que cela ne fasse pas paraître que vous avez tant d'argent à donner. Vous savez que cela aurait plusieurs conséquences. Si l'on tire quelque lettre de change fort considérable, tâchez d'en donner avis auparavant... » — « ...J'ai eu avis par un de mes amis, disait-il à l'abbé Charrier, dans une lettre en date du 25 novembre, que M. Chigi (2) a témoigné quelque bonne volonté pour moi. Je lui écris une lettre de compliment à laquelle vous mettrez la suscription comme il vous plaira. Par ce même avis, on m'a témoigné qu'il ne s'éloignerait pas de quelque gratification pour me servir. Ouvrez les yeux là-dessus et fort délicatement, car c'est un homme fort estimé, et, par cette raison, ce que l'on me mande sur ce sujet m'a surpris. Vous aurez vu par La Violette (le courrier extraordinaire) ce que j'ai fait pour de l'argent; sur quoi, je ne puis m'empêcher de vous dire que vous ne soyez pas si fat qu'à l'ordinaire, et que, sans raillerie, vous me désobligeriez sensiblement si vous ne vous servez de ce qui est à moi comme du vôtre propre. » Comme on le voit, le coadjuteur frappait à toutes les portes, même à celles qui ne devaient jamais s'ouvrir pour lui. Monsignor Chigi fut insensible à toutes ses offres et se contenta d'une simple bague qu'il aurait eu d'ailleurs mauvaise grâce de refuser. Quant à la princesse de Rossano et à la signora Olimpia, elles furent, comme on le pense bien, de plus facile composition.

Retz, dans ses *Mémoires*, raconte ainsi les premières démarches de l'abbé Charrier à Rome : « Il trouva, dit-il, la face de cette cour tout à fait changée par la retraite plutôt que par la disgrâce de la signora Olimpia, belle-sœur du pape. Innocent s'était laissé toucher à des manières de réprimandes que l'empereur, à l'instigation des jésuites, lui avait fait faire par son nonce à Vienne. Il ne voyait plus la signora, et il soulageait le cruel ennui que l'on a toujours cru qu'il en avait par des conversations assez fréquentes avec Mme la princesse de Rossano, femme de son neveu, qui, quoique très spirituelle, n'approchait pas du génie de la signora, mais qui en récompense était beaucoup plus jeune et beaucoup plus belle. Elle s'acquit effectivement du pouvoir sur son esprit... Ma nomination tomba justement dans le temps où la faveur de Mme la princesse de Rossano était la plus forte, et il parut en cette occasion que la fortune voulût réparer la perte que j'avais faite en la personne de

(1) Un banquier de Lyon.

(2) Fabio Chigi, le nouveau ministre du pape.

Panzirolo. C'est le seul endroit de ma vie où je l'ai trouvée favorable. Je vous ai dit les raisons pour lesquelles j'avais lieu de croire que Mme la princesse de Rossano me le pouvait être, et, sans comparaison, davantage que la signora Olimpia, qui ne faisait rien qu'à force d'argent, *et vous croyez aisément qu'il n'eût pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau...* » Rapprochez ce dernier passage des fragmens de lettres que nous venons de citer, et par là jugez à quel point Retz a voulu en imposer à ses lecteurs. « L'abbé Charrier, poursuit-il, trouva à Rome tout ce que j'y avais espéré de Mme de Rossano, et le premier avis qu'elle lui donna fut de se défier au dernier point de l'ambassadeur, qui joignait aux ordres secrets que la cour lui avait donnés contre moi la passion effrénée qu'il avait lui-même pour la pourpre. L'abbé Charrier profita très habilement de cet avis, car il joua toujours l'ambassadeur en lui témoignant une confiance abandonnée, et en lui faisant voir en même temps la promotion très éloignée. La haine que le pape avait conservée depuis longtemps pour la personne de M. le cardinal Mazarin contribua à ce jeu, et l'intérêt de monsignor Chigi, secrétaire d'état, qui a été depuis Alexandre VII, y concourut aussi avec beaucoup d'effet. Il était assuré du chapeau pour la première promotion, et il n'oublia rien de ce qui la pouvait avancer. Monsignor Azzolini, qui était secrétaire des brefs et qui avait été attaché à Panzirolo, avait hérité de son mépris pour le cardinal et de sa bonne volonté pour moi... »

L'affaire fut loin de se présenter d'une manière aussi simple que le prétend le cardinal de Retz dans ses *Mémoires;* elle ne fut pas enlevée aussi facilement qu'il veut bien nous l'assurer. De sérieux obstacles se dressèrent devant lui dont il ne dit mot, et il mit en œuvre pour les surmonter d'incroyables machinations dont il eût rougi de faire l'aveu et sur lesquelles il a jeté prudemment un voile épais. Sa correspondance nous permettra de soulever ce voile, de surprendre Retz sur le fait, ourdissant de sa main, sans le moindre scrupule, les manœuvres les plus coupables, les plus inouïes, avec un cynisme, une audace et une perversité dont on aurait peine à citer un autre exemple si ce n'est celui du cardinal Dubois.

R. Chantelauze.

LES

PRISONS DE PARIS

SOUS LA COMMUNE

IV.

LA SANTÉ (1).

I. — LE GÉNÉRAL CHANZY.

La maison de la Santé est la prison modèle par excellence; bâtie tout en pierres meulières, habilement disposée pour le régime cellulaire et pour le régime auburnien, elle représente le spécimen irréprochable des constructions pénitentiaires; mais on peut avouer que sa beauté spéciale en fait un monument d'une remarquable laideur. De grands murs maussades l'entourent de tous côtés, en cachent les fenêtres et lui donnent, sur le boulevard Arago, l'apparence d'une grosse forteresse aveugle. Intérieurement, elle est très bien distribuée, aérée, chauffée convenablement, et abrite, dans une division particulière, l'infirmerie centrale des prisons de Paris.

Ce fut par la voix publique que l'on y apprit les événemens du

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai, du 1er juin et du 1er juillet. — En racontant la mort de Raoul Rigault (*Revue* du 1er juillet), j'ai involontairement commis une erreur qu'il importe de signaler. Parlant de M. Chrétien, propriétaire de l'hôtel Gay-Lussac, j'ai dit : « Il n'ignorait pas que cet officier était son locataire, Auguste de Varenne, et qu'Auguste de Varenne n'était autre que Raoul Rigault. » A ce sujet, M. Chrétien m'écrit : « R. Rigault, Dacosta et une femme s'étaient fait inscrire tous trois sous le nom de Varenne, et j'affirme que jusqu'au dernier moment, — jusqu'à la mort de Raoul Rigault inclusivement, — j'ai ignoré leur vraie personnalité. » Je m'empresse de donner acte à M. Chrétien de la rectification qu'il a bien voulu m'adresser. — M. D.

18 mars; le poste était gardé par un peloton de soldats de la ligne, qui, dans la matinée du 19, se retirèrent en bon ordre avec armes et bagages, et ne tardèrent pas à être remplacés par des gardes nationaux fédérés venus du IXe secteur, dont l'état-major était installé à la manufacture des Gobelins. Vers cinq heures du soir, une rumeur extraordinaire s'éleva dans la rue de la Santé, passa par-dessus les murs de la prison et vint troubler le personnel de la surveillance, du greffe et de la direction. Une foule évaluée à 5,000 ou 6,000 personnes, femmes, enfans, ouvriers, gardes fédérés, hurlant, gesticulant et furieux, poussait quatre officiers, reconnaissables à leurs uniformes en lambeaux, vers la grille de la prison. Cette bande d'énergumènes s'acharnait principalement contre un officier supérieur, assez grand, chauve, de figure énergique, qui restait impassible sous les coups et les insultes dont on l'accablait. C'était le général Chanzy; à ses côtés, et non moins maltraité, marchait le général de Langourian; puis venaient M. Ducauzé de Nazelles, capitaine au 5e lanciers, et M. Gaudin de Villaine, lieutenant au 73e de marche. Trois hommes, Léo Meillet, maire du XIIIe arrondissement, Combes, adjoint, et Serizier, commandant du 101e bataillon, appartenant au IXe secteur, faisaient des efforts désespérés pour les protéger contre la foule, devenue folle. Cette masse de peuple, rendue véritablement terrible par un accès de fureur spontané, voulait mettre les généraux à mort, tout de suite, sans plus attendre, et elle ne savait même pas leur nom. Ces insensés criaient : « A mort Ducrot! à mort Vinoy! à mort Aurelle de Paladines! à mort les traîtres et les vendus! Vous nous avez fait manger de la paille! Prussiens! capitulards! à mort! à mort! à la lanterne! qu'on les fusille! » On leur répondait : « Mais non, c'est Chanzy! » Et ils reprenaient : « Tant mieux! Chanzy à mort! » C'était un épouvantable tumulte fait de menaces et d'imprécations. Le général Chanzy avait encore tout au plus figure humaine lorsqu'il arriva près de la grille, sans képi, les vêtemens lacérés, la face tuméfiée par un coup de bâton. Il fut terrassé près de la porte d'entrée. Le surveillant Villemin, gardien-concierge, le releva rapidement, para un coup de crosse qui lui était destiné et le jeta dans l'intérieur de sa loge. Le premier mot du général fut : « Ces malheureux ne savent pas ce qu'ils font, il faut leur pardonner. » Un seul homme n'était pas pour résister à la poussée formidable qu'exerçait la foule. La porte fut forcée, la prison envahie. La cour, le rond-point (lieu central où aboutissent toutes les galeries des divisions cellulaires), le greffe, les guichets, tout fut immédiatement encombré par les fédérés, au milieu desquels des femmes s'agitaient en criant. Les surveillans, tenant en main leur forte clé d'acier trempé, s'étaient instinctivement réunis autour des officiers.

M. Lefébure, le directeur régulier de la Santé, était accouru; c'est un homme qui n'est plus jeune, de taille moyenne, d'une extrême mansuétude, intelligent, rompu par une longue pratique à l'administration des prisons, très ferme, très résolu, sous une apparence fort douce; ayant quelquefois l'air de chercher ses mots et les trouvant toujours; n'aimant point les émeutes, mais sachant ne pas reculer devant elles. Il demanda d'abord en vertu de quel mandat ces détenus étaient amenés dans la maison. On lui remit immédiatement quatre paperasses : *Ordre au directeur de la prison de la Santé de recevoir en dépôt le général Chanzy jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné; le directeur répond sur sa tête de la garde de ses prisonniers. — Pour* E. Duval : Cayols; *Paris, le 19 mars 1871.* — Timbre : République française. État-major de la garde nationale, XIIIe arrondissement; — un ordre identique concernant MM. de Langourian, Ducauzé de Nazelles et Gaudin de Villaine. Ces mandats d'arrestation étaient d'une flagrante illégalité, mais ils se trouvaient appuyés par une telle force armée qu'il n'était pas possible de se refuser à les exécuter : c'eût été exposer sa vie et celle des prisonniers; M. Lefébure le comprit, et dès lors, connaissant bien les foules, sachant qu'elles s'apaisent souvent lorsqu'elles n'ont plus sous les yeux l'objet de leur haine irraisonnée, il résolut de faire incarcérer les quatre détenus le plus rapidement possible. Ce n'était point aisé, car les fédérés les serraient de près et ne paraissaient guère disposés à les perdre de vue. L'hiver, sans charbon et sans bois, avait été très dur à la Santé; pour éviter à ses détenus le froid des longs corridors, M. Lefébure avait, dans les premiers jours de novembre 1870, fait construire des cloisons en planches à l'entrée des galeries cellulaires; la porte la plus voisine du rond-point, où se tenaient les officiers entourés des gardes nationaux, était celle de la quatrième division. Sur un signe des yeux fait par M. Lefébure au brigadier Adam, compris par celui-ci, les généraux Chanzy, de Langourian et leurs deux aides-de-camp furent brusquement saisis par les gardiens et entraînés vers la porte qu'un surveillant se tenait prêt à ouvrir; Serizier, jurant comme un damné et lançant ses énormes poings en avant, fendit la foule qui criait de nouveau : « A mort! à mort! » Les prisonniers franchirent la cloison, dont la porte fut immédiatement refermée derrière eux; ils étaient sauvés. M. Lefébure avait remarqué l'influence que Serizier exerçait sur les fédérés; il lui dit que son éloquence seule pouvait faire évacuer la prison et permettre d'assurer le salut des officiers auxquels il s'intéressait. Serizier ne se le fit pas répéter; il lâcha une allocution : « Citoyens... le devoir... la patrie... la réaction... la république... la victoire du peuple... la justice du peuple... la grande âme du peuple... la gé-

nérosité du peuple... la souveraineté du peuple... » C'était convaincant : on s'éloigna; mais le poste des fédérés, tout un bataillon, qui gardait la porte d'entrée, envoya des sentinelles qui devaient faire faction devant les cellules de ceux que cette foule appelait déjà des « otages. »

Que l'on se rappelle la motion adoptée le 24 février et qui servit de prétexte à la fédération de la garde nationale, que l'on se répète le serment prononcé de s'opposer par la force à l'entrée des Prussiens dans Paris, et l'on comprendra que de tous ces beaux projets de guerre à outrance il ne restait plus un vestige. En effet, s'il eût subsisté quelque trace de patriotisme dans le cœur de ce troupeau d'insurgés, c'est en triomphe que l'on aurait dû porter le général Chanzy, car il avait été héroïque sur la Loire, et, quoiqu'il n'eût pas réussi à sauver la France, il avait du moins sauvé l'honneur de nos armes. Mais les bataillons du comité central et les gens de la commune se souciaient bien de cela, en vérité; ils voulaient simplement détruire l'armée, la magistrature, le clergé, c'est-à-dire la discipline, la loi, la religion, et c'est pour cela qu'ils arrêtèrent indistinctement les soldats, les magistrats et les prêtres, sur la simple vue du costume. C'est ainsi que le général Langourian avait été arrêté au chemin de fer d'Orléans par hasard, au moment où il se hâtait de se rendre à Versailles afin d'y recevoir sa brigade qui venait de Bordeaux. Quant au général Chanzy, il avait été signalé; on le chercha et on le saisit dans un wagon où il n'essayait guère de se cacher, car il ne pouvait même pas soupçonner, ayant toujours fait au moins son devoir, qu'il pût être décrété d'accusation. Conduit d'abord à la mairie du XIIIe arrondissement au milieu de groupes qui devenaient de plus en plus menaçans, il fut protégé par Léo Meillet, puis déclaré « prisonnier » par le général-ouvrier-fondeur Émile Duval, traîné à la prison disciplinaire du IXe secteur, ramené chez Léo Meillet, repris par la foule et reporté pour ainsi dire à la geôle du secteur. Léo Meillet (1), qui fit de très sincères efforts pour sauver les généraux et leurs officiers, savait bien qu'ils n'étaient point en sûreté dans cette prison rudimentaire, sans grilles ni murailles, que l'on avait tant bien que mal installée boulevard d'Italie; il voulait donner aux prisonniers la sécurité d'une véritable maison pénitentiaire, et il ordonna de les transférer à la Santé. La voiture où il les fit monter, pour les arracher aux insultes populaires, fut brisée. Tous les curieux accourus devinrent une foule atteinte de frénésie. Au milieu de quelles insultes et de quels

(1) M. Edmond Turquet, député, arrêté en même temps que le général Chanzy, fut sauvé par Léo Meillet; après la défaite de la commune, M. Turquet n'oublia pas le service qui lui avait été rendu; il donna asile à Léo Meillet et lui procura les moyens de quitter la France.

horribles traitemens quatre officiers irréprochables arrivèrent à la prison, nous l'avons dit.

Le comité central, instruit des faits qui venaient de se passer, déclara que c'était un malentendu regrettable et que les généraux devaient être remis en liberté. C'était fort bien; mais on comptait sans les fédérés du IXe secteur, qui, se sachant les maîtres sur leur territoire, ne reconnaissaient d'autre autorité que la leur, et, tenant à leur proie, étaient très résolus à ne pas la lâcher. Le soir même, on en eut la preuve. A neuf heures, deux personnes qui ne dirent pas leur nom et qui étaient le général Cremer et le docteur Aronssohn, se présentèrent chez M. Lefébure, porteurs d'un ordre signé : Lullier, général en chef, et enjoignant au directeur de la Santé de relaxer immédiatement le général Chanzy. C'était péremptoire : ordre d'arrestation signé du général Duval, ordre de mise en liberté signé du général Lullier; tout cela se valait, et M. Lefébure ne demandait pas mieux que d'obéir. Cependant il réfléchissait, la situation n'était pas nette, et la libération lui paraissait inexécutable, car il avait compris qu'il n'était plus le maître dans sa prison. — Je suis prêt, dit-il, à faire lever l'écrou du général Chanzy; mais les fédérés ne le laisseront pas partir, et nous nous exposons à le voir massacrer, si nous voulons passer malgré eux. — Le général Cremer se récria. — On fit appeler le chef de bataillon qui était de garde, et on lui montra l'ordre; il répondit : — Je ne puis rien faire sans consulter mes hommes. — Il alla en causer avec ceux-ci, revint et dit : — Moi, je veux bien lâcher le général; mais les soldats ne veulent pas; ils prétendent que c'est un capitulard et se promettent de le fusiller s'il sort de la prison. — C'était clair. M. Lefébure engagea les amis du général Chanzy à aller voir Émile Duval; celui-ci avait été chef de légion dans le XIIIe arrondissement, commandant du IXe secteur; sa jeunesse, sa parole ardente, ses opinions blanquistes bien connues, lui avaient valu une grande popularité dans le quartier; s'il signait un ordre d'élargissement, les fédérés de service à la Santé y obéiraient peut-être. Le général Cremer, le docteur Aronssohn, accompagnés du chef de bataillon, se rendirent à onze heures du soir à la préfecture de police, chez Duval, qui lut l'ordre signé par Charles Lullier, le déchira et déclara que la mise en liberté du général Chanzy serait le signal d'une insurrection.

Le lendemain, le vieux Charles Beslay, malgré ses soixante-seize ans, vint lui-même à la Santé dans l'espoir de pouvoir emmener avec lui le général Chanzy; il disait : — Je n'ai pas l'honneur de faire partie du comité central; mais ces jeunes gens sont bons pour moi, ils m'écoutent et ne me désapprouveront pas. — Ce fut peine perdue. Il fut seulement permis à Charles Beslay de commu-

niquer avec le général, et de faire élargir, par ordre de Duval, le lieutenant Gaudin de Villaine (1). Tout ordre, de quelque part qu'il vînt, qui n'était point accepté et approuvé par le secteur, était considéré comme non avenu. M. Sarazin, avocat, se présente à la Santé, muni d'une autorisation délivrée par Charles Lullier, pour voir le général Chanzy; les sentinelles postées devant la cellule s'opposent à la visite et ne veulent reconnaître que la signature de leur chef immédiat; on se rend à l'état-major du secteur, c'est-à-dire à la manufacture des Gobelins; au-dessous du permis accordé par Lullier, on lit : *J'autorise de communiquer avec le général Chanzy, pourvu que le sergent-major Bastard assiste à l'entretien. Le commandant par intérim du XIIIe arrondissement :* CAYOLS. — Cette fois l'autorisation fut déclarée valable par le chef de poste, qui en réalité exerçait toute autorité dans la prison, car la visite put avoir lieu. — *Entretien fait en ma présence, sous-officier de service du 176e bataillon, 3e compagnie.* Signé : LANGRY.

Les bataillons de l'arrondissement se relevaient régulièrement toutes les vingt-quatre heures et étaient invariablement accompagnés de délégués spéciaux envoyés par le secteur. L'harmonie la plus parfaite ne régnait pas toujours entre les officiers et les délégués; on était rarement d'accord; mais les discussions ne duraient pas longtemps, car les officiers et même les simples soldats finissaient par dire au délégué : — Eh bien! après? si tu n'es pas content, toi, on va te fusiller! — Entre ces gens de mauvais aloi, la défiance était permanente, ils se soupçonnaient, se surveillaient les uns les autres et voyaient des traîtres partout. Les machinations les plus extravagantes leur semblaient toutes simples, et, à force de vivre dans des idées fausses, ils faussaient instinctivement les choses les plus naturelles. Leurs soupçons invincibles furent, dans une circonstance spéciale, un sujet d'étonnement pour le personnel de la Santé; on en eût bien ri, si l'occurrence avait été moins triste. Un détenu était décédé à l'infirmerie; le service funèbre devait se faire à trois heures; les parens du défunt, prévenus, étaient déjà réunis

(1) M. Charles Beslay, qui est un homme d'une bonté rare, n'épargna rien pour faire relaxer les officiers détenus à la Santé; il s'adressa à diverses autorités du moment, et, s'il n'obtint pas la liberté des « otages, » il put du moins leur porter ses encouragemens. Les deux pièces suivantes prouvent que M. Charles Beslay n'épargna pas ses démarches : « Paris, 21 mars 1871. Ordre est donné au citoyen Beslay de se rendre à la prison de la Santé et de communiquer avec le général Chanzy et autres prisonniers qu'il jugera à propos de visiter. En outre, ordre est donné d'élargir le citoyen Gaudin de Villaine, arrêté depuis le 18 mars. — *Signé :* E. DUVAL. » — « Ministère de l'intérieur, cabinet du ministre; 22 mars 1871 : Le citoyen Charles Beslay est délégué afin de veiller à ce que les généraux prisonniers soient mis, tant sous le rapport de la surveillance que du traitement, en état de satisfaire à la fois la prudence nécessaire et la générosité populaire. — *Signé*. ED. VAILLANT. »

près de la chapelle, lorsque des fédérés du 101e bataillon, qui le matin avaient pris la garde du poste, se présentèrent chez le directeur et lui déclarèrent qu'ils voulaient voir le cadavre. Tout ce que M. Lefébure put obtenir fut que l'on attendît la fin de la cérémonie religieuse. Lorsque celle-ci fut terminée, on décloua le léger cercueil, on souleva la serpillière, on découvrit le visage, que les fédérés purent contempler à leur aise; ils ne semblaient pas très persuadés, se regardaient entre eux et hochaient la tête; un d'eux toucha le mort et dit : « Il est froid. » Cette expérience sans doute ne parut pas suffisante, car un peloton suivit le corbillard jusqu'au cimetière d'Ivry, jusqu'au *champ des navets*. Lorsque six pieds de terre eurent été versés sur la bière, ils semblèrent rassurés et se dirent : « Décidément ce n'était pas Chanzy. »

Le même soir, le directeur avait été littéralement mis au secret dans son cabinet; les fédérés s'y étaient établis, décachetaient les lettres, recevaient les visites, donnaient des ordres et devenaient une sorte de direction multiple qui ne facilitait pas le service. Dans la soirée, le général Cremer revint avec deux autres personnes, portant une autorisation du comité central, pour voir le général Chanzy. Les fédérés renouvelèrent leurs écœurantes objections, ils parlaient tous à la fois de trahison certaine, d'évasion possible et résolurent, comme toujours, d'aller consulter les officiers du secteur. Le commandant Cayols vint lui-même examiner la permission, la retourna dans tous les sens : elle était précise, ne pouvait laisser place à aucun doute; à onze heures du soir, il prend bravement son parti et emmène les visiteurs désappointés à la préfecture de police, afin de consulter Duval. Personne ne revint, car les délégués n'obéissaient pas plus au comité central que les officiers n'obéissaient aux délégués. Cette odieuse comédie se renouvela pour le général Chanzy jusqu'au jour de son élargissement. M. Lefébure était déjà libre; le 23 mars, au matin, il fut destitué et remplacé par Augustin-Nicolas Caullet, auquel sa parenté avec Duval méritait cette bonne aubaine. La nomination portait la signature de Raoul Rigault. M. Lefébure présenta son personnel à son successeur, lui disant : « Ce sont des hommes honnêtes, dévoués, connaissant très bien le service et auxquels on peut se fier; je vous les recommande. » Fort heureusement pour les détenus de la Santé, Caullet tint compte de l'observation; tout le personnel resta dans la prison, et nul otage n'y fut sacrifié (1).

(1) Je lis dans un rapport écrit, dès la fin de mai 1871, par M. Lefébure : « Mon personnel qui, en partie, était disposé à me suivre quand j'ai quitté la Santé, mais qui est resté parce que j'ai exprimé l'avis que son maintien pourrait être utile, s'est admirablement conduit pendant tout le temps qu'a duré le règne de la commune. » Parmi les employés qui se sont le plus distingués, M. Lefébure cite, après les trois greffiers,

Caullet avait été ouvrier mécanicien, homme de peine et portier dans la maison Cail; c'est sans doute cette dernière qualité qui avait fait imaginer qu'il possédait les aptitudes d'un directeur de prison. Caullet était par bonheur un homme simplement faible, sans perversité aucune, se laissant volontiers diriger, ne comprenant rien à la paperasserie administrative et qui, bien conseillé, adoucit, autant qu'il fut en son pouvoir, le sort des otages qu'il eut à garder. Quoiqu'il fût le chef, le maître de la prison, il éprouvait une sorte de timidité en face de ses greffiers; il leur sentait une instruction qu'il n'avait pas, et malgré lui, il les respectait, les écoutait et finissait presque toujours par suivre leurs avis. Grâce à cela et à son caractère débile, incapable d'un effort énergique, grâce à l'intelligence des greffiers, au dévoûment sagace des surveillans, les désastres de la dernière heure ont été évités.

Cependant les amis du général Chanzy ne perdaient point leur temps; ils renouvelaient leurs démarches, car ils savaient que les élections pour la commune étaient prochaines, et redoutaient de se trouver en présence d'un nouveau gouvernement qui s'annonçait comme devant être ultra-révolutionnaire et terroriste. L'attitude que le délégué civil à la préfecture de police, Raoul Rigault, avait déjà prise permettait d'augurer dans quelle ère de froide cruauté on allait entrer. Le général Chanzy recevait souvent la visite du vieux Beslay, qui lui recommandait d'avoir bon courage; il n'en était pas besoin, le général Chanzy n'en manqua pas, il fut impassible et d'une énergie que rien n'émoussa : soit qu'il fût dans sa cellule, soit qu'il se promenât dans l'étroit préau sous la surveillance immédiate de deux fédérés marchant à ses côtés, la baïonnette au bout du fusil, il se montra là tel qu'on l'avait vu dans la dure campagne de France, un homme d'une trempe fine et serrée, inaccessible à tout sentiment de faiblesse et supérieur aux événemens. Il attendait stoïquement l'heure de sa délivrance, qui sonna enfin le 25 mars. Le général Cremer obtint du comité central un ordre ainsi conçu : *Le citoyen Duval mettra immédiatement le général Chanzy en liberté.* — *Signé :* A. Billioray, Babieck, A. Bouit, A. Ducamp, Lavalette. — Babieck conduisit lui-même le général Cremer chez Duval, car on craignait que celui-ci ne fît encore quelque difficulté ou que Raoul Rigault n'intervînt d'une façon périlleuse. Duval s'exécuta de bonne grâce et écrivit : *Ordre de mettre en liberté immédiate le citoyen Chanzy;* sur la simple observation du général Cremer, il ajouta : *et Langourian.* Babieck, qui signait volontiers ses lettres : *Enfant du règne de Dieu et parfumeur,* qui était un

le brigadier Adam, le sous-brigadier Luxeau, les surveillans Laherère, Finck, Crocci-chia, Santoni, Danielli, Baudon et Carette. Il n'est que juste que le nom de ces braves gens soit prononcé devant le public.

mystique atteint de théomanie, inventeur d'une pommade nouvelle et d'une nouvelle religion appelée *le fusionisme*, Babieck pleurait de joie à l'idée de rendre le général Chanzy à la liberté. « Vous l'aimez donc beaucoup? lui demanda le général Cremer. — Je ne l'ai jamais vu, » répondit Babieck en sanglotant. — Celui-là non plus n'était point méchant; c'était un simple. Si Allix, l'inventeur des escargots sympathiques, et lui avaient dirigé le gouvernement de la commune, ils n'auraient choisi pour otages ni les généraux ni les archevêques, mais, afin d'assurer leur propre liberté, ils auraient fait arrêter tous les médecins aliénistes.

Ce fut le soir, fort tard, vers minuit, que Babieck et le général Cremer se présentèrent à la Santé; le directeur et le greffier Laloë firent immédiatement toutes les formalités pour lever l'écrou, sans prévenir les fédérés qui dormaient dans leur poste. Des vêtemens bourgeois avaient été envoyés aux généraux prisonniers; ils sortirent, déguisés pour ainsi dire, afin d'éviter toute nouvelle collision avec les gardes nationaux, et ils purent emmener avec eux le capitaine Ducauzé de Nazelles (1). Le certificat de libération fut signé sans opposition par le délégué du secteur, Quinard, qui n'osa point résister à un ordre de son propre général, du général Émile Duval. Le général Chanzy n'en était point quitte encore; il devait, avant d'être mis définitivement en liberté, comparaître avec le général Cremer devant le comité central. Dans sa déposition devant la commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars, le général Cremer a donné du comité central une peinture qui doit être reproduite : « C'était un spectacle navrant de voir ces salles de l'Hôtel de Ville pleines de gardes nationaux. Quand on montait par le grand escalier, il y avait dans la grande salle tout ce que l'orgie peut avoir de plus ignoble, des hommes et des femmes ivres; on traversait deux ou trois autres salles plus calmes, et l'on arrivait à une autre qui donne à l'angle de l'Hôtel de Ville et du quai. C'est là que le comité central tenait ses séances. Ils se prenaient aux cheveux au bout des cinq premières minutes de délibération; il n'y a pas de cabaret qui puisse donner idée des délibérations du comité central; tout ce qu'on a imaginé d'excentrique dans ces derniers temps pour les petits théâtres n'est rien à côté de ce que j'ai vu... Ils n'étaient jamais plus de six ou sept en délibération. Les uns sortaient, les autres entraient; il y en avait qui étaient ivres, ceux-là étaient les plus assidus, parce qu'ils ne pouvaient pas s'en aller. Il y en a un de moyenne taille, trapu, ayant les cheveux longs gri-

(1) « 25 mars 1871 : Ordre de mettre en liberté et de partir immédiatement au citoyen Ducauzé de Nazelles. — *Signé :* le général E. Duval. »

sonnans, la barbe mal tenue, qui avait toujours son chassepot sur l'épaule gauche; quand il parlait, à chaque phrase il prenait son chassepot, vous tenait en joue, et, quand la phrase était finie, il remettait son chassepot sur l'épaule. » — On pourrait croire que le général Cremer a un peu chargé le tableau : on se tromperait, il n'a dit que l'exacte vérité; nous en trouvons la preuve dans un mémoire inédit, écrit par un des membres même du comité central qui signa l'ordre d'élargissement du général Chanzy. Voici en quels termes, presque identiques, il rend compte de la première séance : « Après vérification des pouvoirs dont nous étions munis, nous fûmes introduits. Non, jamais je n'oublierai le spectacle qui s'offrit à ma vue lorsque j'eus franchi le seuil de la salle qui venait de s'ouvrir devant nous. Qu'on se figure, assis autour d'une longue table, des hommes à la tenue débraillée, aux manières communes, sales, haves, ébouriffés, parlant tous en même temps avec des gestes furibonds et paraissant toujours prêts à se jeter les uns sur les autres. Et quel langage! quelles expressions! quel cynisme! C'était à croire que tous les personnages de Callot étaient descendus de leurs cadres et faisaient ripaille ce jour-là à l'Hôtel de Ville. » Le général Chanzy dut emporter une singulière impression du gouvernement qu'une série de faiblesses et de violences venait d'infliger à Paris. Il put sortir libre de cette assemblée grotesque où l'on entendait plus de hoquets que de raisonnemens; il ne se sentait plus en sécurité à Paris et se savait utile ailleurs; il partit donc à pied, sans plus tarder, et arriva à Versailles le matin même du jour où Paris insurgé allait procéder aux élections des membres de la commune (1).

II. — LES DÉTENUS.

Un personnage moins illustre que le général Chanzy, mais qui jouissait dans Paris d'une grande notoriété, M. Claude, chef du service de sûreté à la préfecture de police, fut amené le 20 mars à la prison de la Santé. Ce jour-là, vers dix heures du matin, il traversait la cour du Palais de Justice : il fut reconnu par un garçon de salle qui le désigna à des fédérés; ceux-ci l'arrêtèrent et le conduisirent chez le général Duval. M. Claude fut introduit dans le cabinet du préfet, qu'il connaissait bien. Le général, très galonné, y trônait au milieu de plusieurs individus armés. Duval accueillit

(1) M. l'amiral Saisset a dit que, dans l'acte de délivrance du général Chanzy, l'intervention de MM. Cremer et Aronssohn n'avait point été désintéressée. C'est là un incident dont nous avons cru devoir ne point parler, car aucun des documens qui ont passé sous nos yeux ne se rapporte aux faits très graves relatés dans la déposition de l'amiral Saisset (*Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, tome II, p. 314 à 319).

M. Claude avec cordialité et lui dit : — Pourquoi ne resteriez-vous pas avec nous et ne serviriez-vous pas le nouveau gouvernement populaire que Paris vient d'acclamer? — M. Claude fit simplement un geste de refus. Duval lui prit familièrement le bras et l'entraîna dans la chambre à coucher, qui ouvrait directement sur le cabinet. Là ils étaient seuls. Duval renouvela ses offres. — Nous avons besoin de vous plus que de tout autre; nous ne nous faisons pas d'illusions, nous savons que les hommes pratiques et les administrateurs nous manquent. Vous pouvez nous être utile, joignez-vous à nous, et vous n'aurez pas à vous en repentir. — M. Claude répondit : — Ce que vous me demandez est impossible; si j'hésitais seulement à repousser votre proposition, vous me mépriseriez, et je ne m'estimerais guère; vous ne pourriez avoir confiance en moi, si je consentais à servir un gouvernement que j'aurais voulu combattre. — Duval dit : — C'est bien! Où désirez-vous que l'on vous conduise? — Mais, chez moi, répliqua M. Claude. — Cela ne se peut; vous êtes prisonnier : si vous n'avez pas de goût pour une prison plutôt que pour une autre, on va vous diriger sur la Santé. — Soit, répondit M. Claude; mais les rues de Paris me paraissent dangereuses pour moi, et je vous prie de me faire conduire en voiture.

Cinq minutes après, M. Claude et un de ses garçons de bureau nommé Morin, arrêté « par-dessus le marché, » montaient dans un fiacre, place Dauphine, escortés d'un nombre suffisant de fédérés; à ce moment, un des officiers de Duval accourut, fit descendre M. Claude, et à voix basse le sollicita de nouveau de ne pas rejeter les offres qui lui étaient faites. Le refus de l'honnête homme fut catégorique; l'officier lui dit alors : — Ne vous en prenez donc qu'à vous-même de ce qui pourra vous arriver! — Cette menace date du 20 mars; elle semble prouver que dès cette époque on se proposait d'être au besoin « carrément révolutionnaire. » En arrivant à la prison de la Santé, on fut obligé de ralentir le train de la voiture pour passer au milieu d'un groupe de cent individus environ qui surveillaient la porte d'entrée afin d'empêcher l'évasion du général Chanzy. Lorsque ces gardiens volontaires et débraillés eurent appris que le prisonnier n'était autre que le fameux chef de la sûreté, qu'ils connaissaient sans doute autrement que de réputation, ils s'élancèrent vers le fiacre en criant : « A mort, à mort le *roussin!* » Heureusement la grille, rapidement ouverte, permit à la voiture de pénétrer dans la cour; M. Claude fut écroué et placé dans une des cellules du rez-de-chaussée. C'était alors un homme de soixante-sept ans, petit, trapu, solide, très actif; ses cheveux blancs, son visage sévèrement rasé, lui donnaient l'apparence d'un vieux notaire; ses yeux bleus très mobiles avaient une singulière

perspicacité, et bien souvent, derrière les masques les mieux appliqués, avaient reconnu les criminels. Chargé, en qualité de chef de service de la sûreté, de la surveillance, de la recherche et de l'arrestation des malfaiteurs, M. Claude avait, dans ses difficiles fonctions, déployé une habileté qui l'avait rendu légendaire dans le mauvais peuple de Paris. On savait que *le patron*, comme l'appelaient familièrement les inspecteurs de son service, payait volontiers de sa personne, et que seul, ainsi qu'on l'avait vu dans l'affaire Firon, il s'en allait mettre la main sur les assassins les plus redoutables. Dans plusieurs occasions, il avait fait preuve d'un esprit d'induction très remarquable et avait imperturbablement reconstitué toutes les circonstances d'un crime, malgré les fausses pistes où l'on cherchait à l'entraîner; un de ses tours de force en ce genre fut la découverte du cadavre du père Kink, découverte qui permit de donner une base indestructible à l'accusation portée contre Troppmann. Il est donc naturel que Duval ait essayé de s'attacher un homme d'une pareille valeur; mais, s'il l'avait connu, il se serait épargné la peine de lui faire des propositions inutiles.

M. Claude apprit le 23 mars que trois commissaires de police, MM. André, Dodieau et Boudin, venaient d'être incarcérés près de lui avec leurs trois secrétaires, quatre inspecteurs attachés à leur commissariat et trois garçons de bureau. Leur nouveau logis, tout triste qu'il était, dut leur sembler agréable en comparaison de celui qu'ils venaient de quitter : depuis le 18 mars, ils étaient enfermés dans la prison disciplinaire de l'avenue d'Italie, où Serizier les avait fait conduire après les avoir arrêtés à leur domicile. A la Santé du moins, ils étaient à l'abri d'un coup de main inopiné, ils recevaient régulièrement leur distribution de vivres, ils avaient à leur disposition la bibliothèque que M. Lefébure a formée avec un soin intelligent; ils étaient sous la surveillance d'un personnel d'employés qui les connaissaient presque tous, et qui, impuissans à leur rendre la liberté, pouvaient adoucir pour eux les sévérités du règlement, les ennuis de la solitude et les duretés de l'incarcération. Ils étaient certains, et c'était pour eux une garantie sérieuse, que le service serait conservé par les sous-ordres de la prison. Un commissaire de police, M. Monvalle, avait pu aller à Versailles, y recevoir des instructions et revenir prescrire aux greffiers et aux surveillans de ne point abandonner la Santé.

Les trois greffiers, MM. Laloë, Peretti et Tixier, s'étaient intelligemment distribué les rôles. M. Laloë dirigeait les opérations du greffe et, en réalité, menait la maison; M. Peretti, aidé avec dévoûment par le surveillant Croccichia, qui faisait le service du rond-point, restait constamment en rapports avec les otages; M. Tixier s'était mis dans les bonnes grâces de Caullet, le conseillait, en était

écouté et lui inspirait toutes les mesures de salut qui préservèrent la prison. L'heureuse influence qu'ils exerçaient sur le directeur trouva promptement une occasion de se manifester : aussitôt après l'arrestation des généraux Chanzy et de Langourian, le secteur avait envoyé quatre délégués qui devaient rester en permanence à la Santé pour s'assurer constamment de la présence des prisonniers d'état et prendre toutes mesures afin d'éviter qu'ils ne s'évadassent (1). Les généraux avaient été relaxés, mais les délégués, qui ne se trouvaient point mal à la prison, où ils n'avaient rien à faire, restaient imperturbablement et ne s'empressaient point de reprendre le service militaire. Les greffiers, dans une conversation familière avec Caullet, lui firent comprendre que la présence irrégulière et actuellement sans motifs de ces délégués était un outrage permanent à son autorité et qu'il était de son devoir, de sa dignité, de les renvoyer au secteur d'où ils étaient venus. Caullet, pour mieux conduire cette négociation, emmena les délégués chez le marchand de vin, leur paya largement à boire, les attendrit suffisamment et réussit à en débarrasser la maison. De ce moment, les greffiers et les surveillans s'entendirent pour laisser quelque liberté aux otages; la porte de leur cabanon ne fut plus trop rigoureusement fermée, ils purent communiquer entre eux et se promener ensemble dans les couloirs. On avait promptement remarqué qu'il y avait deux hommes dans Caullet, l'homme du matin et l'homme du soir. Celui du matin était débonnaire, facilement amené aux bonnes inspirations, car il était à jeun et livré à lui-même; celui du soir était tout autre, il faisait de l'autorité à tort et à travers, il allait s'assurer si les détenus étaient bien « bouclés » dans leur cellule, il parlait des incomparables destinées que la commune préparait à la France, il disait : « Soyons fermes, brisons la réaction! » C'est qu'il avait le vin mauvais, comme l'on dit, et qu'il revenait de la préfecture de police, où il avait pris les ordres de Raoul Rigault.

Ce pauvre Caullet éprouva une déconvenue qui lui fut pénible. Il avait senti la nécessité d'affirmer aux yeux de tous son titre de directeur et d'en porter ostensiblement les insignes, il disait *les enseignes*. Il alla chez un des meilleurs chapeliers de Paris et se fit confectionner un képi, un beau képi de commandant, à quatre galons. La facture s'élevait à 24 francs; il réfléchit que la commune s'était engagée à faire le bonheur du peuple et que son bonheur

(1) « Ordre au directeur de la prison de la Santé d'admettre les quatre délégués du comité central du XIIIe arrondissement pour exercer une surveillance spéciale sur les deux généraux et autres officiers enfermés dans ladite maison, et de n'entraver en rien leur surveillance, faute de quoi il aurait à répondre devant le comité de la garde nationale. » — Pas de signature, pas de date, mais le timbre : État-major de la garde nationale. XIIIe arrondissement.

personnel consistait à se coiffer d'un képi galonné, il envoya la quittance à la préfecture de police avec un *bon à payer*. On ne sait quelle mouche piqua le directeur du matériel, qui, pris de scrupule, répondit : « Le citoyen directeur est prié de solder lui-même la facture, l'ex-préfecture n'étant pas tenue de l'habiller. » Ce fut là un sérieux chagrin pour Caullet, qui n'y comprenait rien et répétait : « On doute donc de mon dévoûment? » Il n'avait péché que par naïveté; s'il eût réquisitionné son képi, c'eût été régulier, et, sans soulever la moindre objection, l'on eût « passé les écritures. »

Le 7 avril, sept otages nouveaux vinrent prendre place dans la division cellulaire; c'étaient des gendarmes qui se trouvaient confondus, par le hasard des séquestrations arbitraires, avec MM. Icard, directeur, et Roussel, économe du séminaire Saint-Sulpice. A propos de ces deux derniers détenus, on put voir que Caullet avait une mansuétude naturelle qu'il était facile d'émouvoir. Par fonction, il était rigoureusement tenu d'obéir aux instructions de Raoul Rigault, comme employé du gouvernement communard, il devait à sa propre sécurité de professer hautement l'athéisme et la libre pensée; mais, entraîné par un bon sentiment, il oublia les ordres impératifs de Rigault, oublia le danger auquel il s'exposait et permit à M. Icard de dire quotidiennement la messe dans la sacristie de la chapelle. Ce fut probablement un matin qu'il accorda cette autorisation, sur laquelle il ne revint jamais. Du reste, dans cette bonne œuvre, tout le personnel était son complice et lui garda le secret. Il n'était pas toujours aussi bienveillant, et l'un de ses détenus, M. Claude, eut parfois à souffrir de son indiscrétion. Le soir, lorsque Caullet recevait ses amis et ses amies, lorsque beaucoup de bouteilles arrivées pleines s'en étaient allées vides, il faisait les honneurs de la prison à ses invités, il les conduisait à la cellule de M. Claude, et, leur montrant le chef de la sûreté, qui avait pris l'habitude de dormir tout vêtu, car il redoutait à chaque minute d'être appelé pour être passé par les armes, il disait : « Le voilà! c'est lui! il appartient désormais à la justice du peuple! » Ces démonstrations, qui cependant n'étaient que le fait d'une curiosité inconvenante, ne rassuraient pas M. Claude et le surprenaient, car Caullet, aux heures matinales de la complaisance, s'était montré empressé pour lui et l'avait même autorisé à recevoir les visites de sa femme.

M. Claude était l'objet des constantes préoccupations des greffiers et des surveillans, qui, l'ayant vu dévoué à son œuvre de sécurité sociale, l'estimaient et auraient voulu le sauver. Un petit complot avait même été formé dans ce dessein. M. Laloë s'était procuré un uniforme d'officier fédéré; on comptait l'en revêtir pour le faire évader un soir pendant que Caullet eût été à la préfecture de police ou endormi devant son verre. Un peu de réflexion fit renoncer à ce

projet généreux, mais plein de périls. Quelques soins que l'on pût prendre, l'évasion d'un otage aussi important que le chef de la sûreté aurait été promptement connue du directeur d'abord et ensuite de Raoul Rigault. Ce qu'il en serait advenu ne faisait doute pour personne : les greffiers, les surveillans auraient immédiatement été incarcérés et peut-être traduits devant la cour martiale qui jugeait les crimes de haute trahison contre la commune; ensuite on eût redoublé de brutalité envers les otages, et leur vie eût été perpétuellement en danger, car on les eût livrés à la garde des fédérés. On s'abstint donc de mettre secrètement M. Claude en liberté, et c'est peut-être à cette sage détermination que les otages de la Santé ont dû de ne point périr. M. Claude ne recevait pas seulement les visites de Caullet et de « la société » de celui-ci; il en eut de plus désagréables. Dans la nuit du 4 au 5 mai, la porte de sa cellule fut brusquement ouverte; il se jeta à bas de sa couchette et se trouva en présence d'un gros, grand, épais garçon, chaussé de bottes à l'écuyère et galonné sur toutes les coutures. C'était Chardon, le colonel Chardon, commandant militaire de la préfecture de police depuis la mort du général Duval, dont il avait été l'aide-de-camp. Deux officiers et deux soldats tenant des torches l'accompagnaient. Il interpella M. Claude avec une excessive grossièreté : — Eh bien ! vieille canaille, tu en as assez mis dedans, t'y voilà à ton tour, et je n'en suis pas fâché. — M. Claude répondit : — Je n'ai jamais fait exécuter que les mandats de justice, et, à moins d'une erreur, comme le plus honnête homme peut en commettre, je n'ai jamais arrêté que des malfaiteurs. — A ce mot, Chardon pâlit, il se frappa la poitrine de la main, comme s'il eût voulu se désigner lui-même, mais il retint une parole près de s'échapper. Il regarda M. Claude pendant un instant et se mit à rire : — Tout cela, mon vieux, n'empêchera pas qu'on te lavera la tête avec du plomb ! — Il sortit, fermant la porte avec fracas. M. Claude, laissé seul, évoqua ses souvenirs et se rappela qu'en exécution d'un jugement du tribunal correctionnel, il avait eu à faire écrouer un ouvrier chaudronnier qui avait commis un vol peu important dans les ateliers du chemin de fer d'Orléans. Le colonel Chardon n'était autre que ce chaudronnier peu scrupuleux. C'était du reste un homme dans lequel on pouvait avoir confiance; au mois d'avril, il avait été passer quelques jours à Genève et en avait rapporté vingt passeports suisses qui plus tard ne furent point inutiles à ses amis.

Le 13 mai, une grosse fournée d'otages fut amenée à la Santé : 47 gendarmes, occupant la caserne des Minimes, avaient, le 18 mars, énergiquement refusé de se rendre, et encore plus de faire cause commune avec l'insurrection. Depuis ce temps, un poste de fédérés était établi près d'eux, des sentinelles surveillaient les

portes; on leur avait accordé ainsi une sorte de liberté relative qui parut excessive au moment où l'on avait à redouter un sérieux effort de l'armée française, et il fut décidé qu'ils seraient tous écroués à la Santé. On se méfiait sans doute de leur énergie, car on les plaça au milieu d'un bataillon complet qui les enveloppait de toutes parts pour les emmener à la prison. Deux jours après, neuf otages furent encore mis sous les verrous; parmi eux on comptait le suisse de l'église de Notre-Dame-de-Lorette et M. d'Entraigues, conservateur du mobilier de la liste civile, qui s'était permis de refuser du linge à la fille Victorine-Louise Louvet, maîtresse du général Eudes. Or cette créature avait la passion du linge poussée à l'excès; pendant que son prétendu mari, l'ancien assassin du pompier de La Villette, sortait accompagné de « sa maison militaire, » composée de 23 personnes au nombre desquelles figurait un officier fédéré portant le titre de *chef du peloton des exécutions*, elle dévalisait tranquillement le ministère de la guerre, le palais de la Légion-d'Honneur, et faisait main basse sur toute sorte d'objets précieux qu'elle expédiait rue Sainte-Amboise dans un appartement qu'elle avait loué sous un faux nom. Son mari lui donnait du reste bon exemple, car, tandis qu'elle se pavanait au ministère de la guerre avec les robes appartenant à Mme Leflô, il ne dédaignait pas, pendant les chaudes journées d'avril, d'endosser les vestes fourrées du général Gallifet, et d'aller, ainsi accoutré, caracoler à quelque distance des avant-postes. On comprend que le refus de livrer du linge et des nippes à de pareils personnages ait été un crime qui méritait une sévère punition. M. d'Entraigues en fit l'expérience.

La présence des gendarmes incarcérés à la Santé fut une cause de péril grave pour la prison, péril que Caullet, soufflé par les greffiers, parvint à conjurer. Le 19 mai, 160 fédérés, venant du IXe secteur, ivres pour la plupart, commandés par Jollivet, envahirent la maison, en vertu d'un ordre de Cayols, le bras droit et au besoin le suppléant de Serizier. Le prétexte donné à cette irruption fort dangereuse était qu'il fallait déjouer un complot formé par les gendarmes, que ceux-ci étaient des otages appartenant au peuple, et que le peuple avait pour devoir de ne point les perdre de vue. Serizier, en homme prudent, connaissant la chute du fort d'Issy, sachant très bien que le gouvernement de Versailles allait agir avec vigueur, car, deux jours auparavant, le 17, il avait reçu une forte somme pour livrer une porte qu'il n'avait point livrée, Serizier, n'ignorant pas qu'en cas de défaite la commune fusillerait les otages, avait envoyé des hommes sûrs à la Santé afin d'avoir un peloton d'exécution à ses ordres quand le moment serait venu. L'état d'ivresse de presque tous les fédérés ne permettait pas de raisonner

avec eux. Caullet était fort perplexe. Les trois greffiers et le brigadier, un vieil Alsacien intrépide nommé Adam, comprirent qu'il fallait louvoyer, et que l'on risquerait de se briser en attaquant directement l'obstacle. On fit bonne figure aux hommes du secteur, on leur expliqua et ils comprirent, tant bien que mal, que leur présence au rond-point, dans les corridors, neutraliserait le service; on redoutait fort de les voir se promener en armes devant les cellules, car, dans ce temps-là, les fusils partaient volontiers tout seuls, et on les décida à établir leur poste dans la chapelle. Ils y furent très mal couchés, car on n'avait pas de lits à leur donner; ils y furent très mal nourris, encore moins abreuvés, car la prison ne recevait que les vivres déterminés pour les détenus. En causant avec eux, et sans paraître y attacher d'importance, on leur disait que les prisons étaient directement du ressort de Ferré, délégué à la sûreté générale, qui ne plaisantait pas, ne supportait pas que l'on empiétât sur son pouvoir et ferait peut-être payer cher, non pas à Serizier, mais aux subordonnés de celui-ci, la fantaisie singulière qu'ils avaient eue de se substituer à son autorité. Le lendemain, 20 mai, ils étaient fatigués, ennuyés, altérés. On raconta négligemment devant eux que Ferré était attendu dans la maison où il avait annoncé sa visite; les uns eurent faim, les autres eurent besoin d'aller chez eux, tous eurent soif, et, peu à peu, un à un, ils décampèrent et ne revinrent plus. Encore une fois la prison était rendue au personnel régulier.

Le dimanche 21 mai, des surveillans sortis dans la rue de la Santé lurent un placard que l'on venait d'afficher sur les murailles : « Les habitans de Paris sont invités à se rendre à leur domicile sous quarante-huit heures; passé ce délai, leurs titres de rente et grand-livre seront brûlés. » — Cet arrêté était l'œuvre d'un nommé Grelier, blanchisseur, et membre du comité central. Un gardien dit : — S'ils en sont là, c'est que leur fin approche, nous n'avons plus longtemps à les supporter. — En effet, la fin approchait; mais, avant d'être délivrée, la Santé eut à traverser bien des péripéties redoutables.

III. — L'ORDRE D'EXÉCUTION.

Le 22 mai, le jour même où, dans le *Journal officiel*, on put lire, sous la signature de Delescluze, une proclamation emphatique : « Place au peuple, aux combattans aux bras nus! l'heure de la guerre révolutionnaire a sonné! » et où l'on fut un peu surpris de voir cet appel désespéré aux armes côtoyé par l'avis pacifique : « Le public est averti que les musées du Louvre seront fermés pendant quelques jours pour cause majeure; la commission fédérale des ar-

tistes procède en ce moment à leur réorganisation, » — au moment où l'on entendait au loin sonner la canonnade, on put s'apercevoir que Serizier n'avait point oublié la Santé. Vers quatre heures du matin, un convoi de vingt-deux voitures chargées de tonneaux de poudre et de munitions de guerre s'arrêta devant la porte de la prison. L'officier fédéré qui le conduisait exhiba un ordre émanant de l'état-major et enjoignant au directeur d'avoir à emmagasiner toutes ces matières explosibles dans les sous-sols de la maison. Caullet fit appeler M. Tixier, qui se récria : on n'avait d'instruction à recevoir que du délégué à la sûreté générale; le chef hiérarchique des directeurs de prison est le chef du troisième bureau de la première division de la préfecture de police; lui seul régulièrement pouvait imposer la réception de cet amas de poudre dont la place normale était au dépôt des munitions du IXe secteur; obéir dans un cas pareil et si particulièrement dangereux à l'injonction d'un officier n'exerçant aucune autorité légitime sur la maison pénitentiaire, ce serait faire un acte imprudent dont toutes les conséquences retomberaient lourdement sur celui qui s'en rendrait coupable; M. Tixier exprimait simplement son opinion : c'était au directeur à voir s'il voulait accepter une si grave responsabilité et même jouer sa tête pour plaire à Serizier. Le malheureux Caullet ne se souciait nullement de recevoir ces barils de poudre; se sentant soutenu par les greffiers, par tout son personnel, il refusa de laisser décharger les voitures et ne toléra même pas qu'on les fît entrer dans la cour. Il envoya prévenir Ferré et lui demanda ses ordres. Ceux-ci furent péremptoires : le directeur Caullet devait recevoir les munitions, les placer dans les sous-sols de la Santé et faire immédiatement élever des barricades par les fédérés qui gardaient le poste d'entrée afin de défendre l'accès de la prison. Les greffiers se récrièrent de plus belle : Ferré, délégué à la sûreté générale, empiétait sur les attributions de Delescluze, délégué à la guerre; il ne pouvait sous aucun prétexte changer la destination de la maison : celle-ci était prison et non point poudrière; le devoir de Caullet était de désobéir à un ordre dont Ferré n'avait certainement pas compris la portée. Cette fois encore Caullet se laissa convaincre et prescrivit à l'officier fédéré d'avoir à s'éloigner avec son dangereux chargement. L'officier n'était point satisfait, mais tout en grommelant il reprit la tête de son convoi et le conduisit à la manufacture des Gobelins.

Le même jour, à onze heures du matin, une estafette arriva en toute hâte et remit à Caullet une dépêche ; timbre rouge, comité de sûreté générale. Caullet pâlit en lisant : *Paris, le 22 mai 1871. Le directeur de la prison de la Santé a l'ordre de faire fusiller les gendarmes, sergens de ville et agens secrets bonapar-*

tistes qui sont détenus en cette prison, si les insurgés versaillais ont l'audace de l'attaquer et de vouloir la prendre. Le délégué. TH. FERRÉ. — Il donna reçu, puis sans mot dire tendit la dépêche à M. Laloë. — Que ferez-vous? demanda celui-ci. — Sans répondre, Caullet leva les épaules. Alors les trois greffiers, MM. Laloë, Peretti, Tixier, l'entourèrent et lui dirent tout ce que des hommes droits, honnêtes, tout ce que des gens de bien peuvent imaginer pour éloigner un pareil forfait. L'âme de Caullet flottait entre le désir, la volonté de sauver les otages et la crainte que lui inspirait celui qui avait signé l'ordre du massacre. Pour le décider, on insinua doucement que les troupes françaises étaient dans Paris, que c'était folie de croire que les fédérés pourraient leur résister, que la justice serait implacable pour les prévaricateurs, que, lui, il n'avait que des peccadilles à se reprocher, qu'il ne devait à aucun prix se fermer toute voie de salut, et que du reste M. Claude, prévenu de son bon vouloir pour les otages, sachant qu'il lui devrait la vie, saurait le défendre et au besoin le protéger. Il n'en fallait pas tant pour convaincre un homme déjà convaincu, et Caullet jura : « Il ne tombera pas un cheveu de leur tête! » Le brigadier Adam fut prévenu par un des greffiers et dit ce mot profond : « Pourvu qu'il ne boive pas trop! »

Les greffiers et les surveillans ne doutaient pas de la résolution sincère de Caullet, mais ils connaissaient sa faiblesse; ils convinrent entre eux de le garder pour ainsi dire à vue et de ne jamais le laisser seul avec les envoyés de la préfecture de police ou du IXe secteur. Il n'y avait pas une heure que l'ordre de Ferré avait été reçu, lorsque le commandant Cayols arriva de la part de Serizier. Brusquement il dit à Caullet, que l'on avait retenu à causer dans le greffe : « Peut-on compter sur ton personnel? — Oui, il est dévoué. — As-tu reçu l'ordre de fusiller tous les *mouchards* que tu as en otages? — Oui. — Quand leur feras-tu casser la tête? — Un greffier intervint et répondit : — L'ordre est éventuel, nous ferons le nécessaire. » Cayols fut satisfait et s'éloigna; avant de partir, il dit à Caullet : « Veux-tu que je t'envoie des hommes? — Caullet riposta fort tranquillement : — Ah! c'est bien inutile; la compagnie qui est de service à la porte d'entrée me fournira plus d'hommes qu'il ne m'en faut. » Lorsque Cayols fut parti, Caullet, répondant à sa pensée intime, dit à haute voix : « Non! non! on ne les fusillera pas ici; si on veut les fusiller, on les emmènera dans une autre prison. J'ai été soldat, je ne suis pas un misérable; non, je ne les laisserai pas fusiller. » Il était fort animé; sa résolution de sauver les otages était prise et ne vacilla plus.

Sans savoir exactement ce qui se passait, les otages étaient dans l'inquiétude; ils sentaient instinctivement que le dénoûment appro-

chait; quel serait-il? Si souvent on les avait menacés de les mettre à mort, qu'ils s'y attendaient et se préparaient à faire bonne figure devant les assassins. La journée cependant ne fut plus troublée; nul ordre nouveau, nulle visite nouvelle ne vint activer les angoisses de tout le personnel, décidé à sauver les détenus et ne sachant pas encore s'il y parviendrait. Les événemens extérieurs, qui devaient avoir une influence décisive sur le sort de la Santé, étaient ignorés par ceux-là même auxquels il importait tant de les connaître. Personne dans la prison ne se doutait alors que deux points stratégiques d'où pouvait dépendre le salut étaient déjà au pouvoir de notre armée. L'aile gauche avait hardiment poussé sa marche en avant sous les ordres du général de Cissey; à cinq heures du soir, elle enlève la gare Montparnasse, d'où elle pourra se diriger vers le Panthéon; un peu plus tard, elle chasse les fédérés de la route d'Orléans et prend l'énorme barricade appuyée à l'église Saint-Pierre, ce qui lui ouvre le chemin de la Butte-aux-Cailles, que le fédéré Wrobleski arme d'une formidable artillerie. Si cette dernière position n'avait été défendue avec fureur par les fédérés, qui un moment ressaisirent l'offensive, toute la rive gauche eût appartenu à l'armée dans la journée du 23.

A la Santé, le directeur et les greffiers croyaient fermement en être quittes avec les tentatives de massacre: ils avaient tort; la dernière et la plus énergique allait se produire à onze heures du soir. Le chef de la 13e légion, Serizier, accompagné de Millière, et d'un inconnu vêtu en officier d'artillerie, entra au greffe et demanda si les otages étaient exécutés. Caullet, simplement et avec une grande fermeté, répondit : — Non. — Serizier se mit en colère. Caullet lui dit : — Je n'ai pas d'ordre à recevoir de vous. — Serizier était un homme d'une violence extraordinaire. Ce corroyeur, fort capable d'une bonne action, comme nous l'avons constaté lors de l'arrestation du général Chanzy, avait des momens où « il voyait rouge; » sa brutalité naturelle, surexcitée par l'abus de l'alcool, en faisait alors un homme très dangereux. Il s'empara du livre d'écrou, le feuilleta au hasard comme un furieux en criant : — Combien y a-t-il d'otages ici? — On ne lui répondit pas; en réalité, il y en avait 147. Il vociférait : — Il faut les tuer tous et les employés aussi, ce sont des Versaillais. — L'officier d'artillerie lui disait en souriant : — Fais-les descendre, et tu verras comme je sais travailler. — Serizier se mit alors à écrire une liste de noms divisés en trois catégories : gendarmes, curés, agens secrets, à fusiller. Millière, debout, regardait Serizier s'agiter et ne disait rien. Qu'aurait-il pu dire? qu'est-ce que ce lettré faisait avec cette brute? Les implacables nécessités des insurrections les avaient réunis côte à côte dans la même œuvre impitoyablement bête, et si à

cette minute, loin du combat qui enfièvre, de la défaite qui exaspère, Millière a compris le rôle auquel il se condamnait, il a dû en rabattre de l'orgueil insensé dont il était dominé. Mieux que tout autre, il devait comprendre combien sa conduite était inexcusable, car il savait par sa propre expérience que tout homme de courage et de persévérance se fait sa place dans notre société tant calomniée par les impuissans. Ses débuts avaient été durs dans la vie. Fils d'un ouvrier tonnelier, il avait jusqu'à vingt ans taillé des douves et cerclé des fûts. La honte de sa condition misérable l'avait saisi; seul, sans aide, il avait travaillé, s'était fait recevoir licencié, puis docteur en droit; la politique l'avait adopté et l'avait envoyé à l'assemblée nationale. Au lieu de se donner en exemple, de prêcher le travail, il prêcha la révolte, et de chute en chute il en était arrivé à servir d'acolyte à un meurtrier de bas étage. On a dit que le lendemain, place du Panthéon, il avait fait fusiller une trentaine de fédérés qui refusaient de se battre; ce fait est-il vrai? Nous l'ignorons; mais l'on peut affirmer que celui qui se ravala jusqu'à être le compagnon de Serizier pendant la soirée du 22 mai était capable de tout. Lorsqu'il mourut, il tomba en criant : « Vive l'humanité! » parole emphatique, trop vague pour n'être pas puérile, et qui prouve simplement la vanité théâtrale de celui qui la prononça.

Cependant Serizier ne s'apaisait pas, et il argumentait contre Caullet, qui lui tenait tête. Le raisonnement de celui-ci était fort simple : « Je dois compte de mes détenus à la préfecture de police, qui me les a confiés, je n'ai pas à obéir à des chefs de légion. J'ai été soldat et je connais la discipline, j'ai reçu des ordres éventuels, je les exécuterai quand le moment déterminé sera venu. » Il ne sortait pas de là. Le pauvre homme n'avait qu'une pensée, gagner du temps, et il en gagnait comme il pouvait. Une lueur traversa l'esprit de Serizier. — Est-ce que tu as gardé ton ancien personnel? — Oui. — Serizier injuria Caullet, lui dit qu'il avait manqué à tous ses devoirs, car on lui avait prescrit de renvoyer les surveillans. Caullet nia le fait, et une violente discussion s'engagea. Caullet, pour prouver qu'il ne mentait pas, fouillait dans les tiroirs, et enfin, triomphalement, montra un papier : *7 avril 1871. Le citoyen Caullet, directeur de la prison de la Santé, est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires relativement aux employés de son personnel. — Signé :* L. CHALAIN. — *Approuvé :* RAOUL RIGAULT. — Imbécile, lui dit Serizier, tu n'as pas compris, il fallait les mettre tous à la porte. — Puis, se tournant vers Millière, il ajouta à voix basse : — Il n'y a pas grand'chose à faire ici, allons-nous-en. — Il emporta la liste qu'il avait dressée, et, montrant le poing à Caullet, il lui cria : — Toi, je te retrouverai! — Serizier, Millière et l'artilleur se retirèrent. Le brigadier Adam les précéda

pour leur ouvrir les portes et pénétra avec eux dans le poste d'entrée. Là, Serizier remit au capitaine commandant la liste des otages, et lui dit : — Vous ferez vous-même fusiller tous ces gens-là; sinon, je les fusillerai moi-même, et vous avec eux. — Le capitaine prit le papier des mains de Serizier, et répondit : — C'est bien!

Le brigadier Adam ferma la porte sur ces sinistres personnages, qui s'éloignèrent par la rue de la Santé, dans la direction du boulevard Arago; il attendit quelques instans, puis, s'adressant au chef de poste, il lui demanda : — Est-ce que vous aurez le courage de commettre une pareille infamie? — Le fait qui se passa alors est singulier. La compagnie qui était au poste d'entrée appartenait à la garde nationale sédentaire, et était composée en majeure partie de petits boutiquiers du faubourg Saint-Jacques, hommes paisibles, faisant leur service sans entrain, alléchés par la solde et ne s'associant point aux mauvais actes de la commune. Le capitaine, déjà d'un certain âge, avait bonne réputation dans son quartier. A la question du brigadier Adam, il baissa la tête comme s'il eût cherché à préciser un souvenir confus; puis tout à coup, avec un geste prétentieux et une voix de basse-taille, il dit, ou plutôt il modula : — Parmi ces citoyens, je compte des soldats et pas un assassin! — Il avait été jadis choriste à l'Opéra; une réminiscence du quatrième acte des *Huguenots* lui avait dicté sa réponse. Adam courut au greffe. Les greffiers, Caullet, vinrent en hâte dans le poste; on félicita le capitaine, on serra la main des fédérés sédentaires, il y eut là un moment d'enthousiasme pour le bien qui fut touchant et repose l'esprit fatigué de tant d'horreurs. Les soldats renchérissaient sur leur chef et criaient : — Non, nous ne sommes pas des assassins! — On fit rentrer les sentinelles extérieures; on enleva les cartouches des fusils. Ceux-ci furent formés en faisceaux dans la cour, et de ce moment les gardes nationaux n'y touchèrent plus. Le personnel des surveillans eût pu s'en emparer et résister en cas d'alerte.

Le lendemain, 23 mai, les extrémités de la rue de la Santé étaient fermées par deux barricades que défendaient des fédérés du 176e bataillon. Les soldats du poste ne se mêlèrent point à eux et restèrent à vaguer inutilement, mais inoffensivement, dans les cours et dans le chemin de ronde de la prison. La porte demeura close, nul n'essaya de la franchir. La maison formait une masse silencieuse au milieu de la bataille qui l'entourait de toutes parts. Vers le milieu du jour, les otages, libres dans les couloirs, causaient entre eux, lorsqu'un obus, traversant le toit, éclata avec un bruit formidable. Les batteries de la Butte-aux-Cailles prenaient la Santé pour objectif et tiraient dessus à toute volée. On se gara comme on put, on se rassembla dans les parties de la prison les moins exposées, et

l'on se demanda avec inquiétude si, après avoir échappé à une exécution militaire, on n'allait pas périr sous les projectiles de l'insurrection. Le déchirement des toitures par les boulets de canon, les coups de fusil qui roulaient comme un tonnerre continu avaient exaspéré les nerfs de Caullet; il parut tout à coup, armé d'un revolver qu'il brandissait au-dessus de la tête, en criant : — A moi, tout le personnel! on massacre nos frères! En avant! en avant! — On le regarda avec surprise, et personne ne bougea. — Vous êtes des lâches si vous ne me suivez pas. — Son allocution ne produisit pas grand effet; les surveillans haussèrent les épaules et continuèrent leur service. Caullet s'élança hors de la prison et y rentra cinq minutes après tout à fait calmé; ses velléités belliqueuses n'avaient pas duré longtemps. La nuit fut dure : la Butte-aux-Cailles n'avait point suspendu son feu, et les obus n'épargnaient pas la prison; on se coucha tout vêtu pour être prêt en cas d'événement.

Le 24, il y eut des interruptions et des reprises de fusillade qui ravivaient et affaiblissaient l'espoir des otages; les vivres commençaient à manquer. Entre onze heures et midi, tout le vitrage de la maison s'abattit dans les couloirs comme un ouragan de verres cassés. C'était la poudrière du Luxembourg qui venait de sauter. Vers trois heures de l'après-midi, un surveillant qui avait été jeter un coup d'œil dehors vint annoncer que les barricades étaient abandonnées et que la rue de la Santé restait déserte. Les greffiers tinrent rapidement conseil entre eux; puis on enferma Caullet dans son propre cabinet en lui déclarant qu'on le regardait comme démissionnaire et détenu; il ne fit aucune résistance et dit seulement : « Je me recommande à M. Claude. » M. Laloë prit la direction de la maison. Un gardien fut placé près de la porte d'entrée, avec ordre de surveiller la rue; il ne tarda pas à apercevoir quelques hommes et un caporal appartenant au 118e de ligne, il les appela, ils entrèrent; M. Laloë les prévint que la prison était libre, que les gardes nationaux sédentaires qui l'occupaient n'étaient point à craindre, que le directeur était sous clé et qu'il serait urgent d'envoyer immédiatement dans la maison une force suffisante pour la garder. Le caporal revint bientôt avec une compagnie du 85e commandée par le capitaine La Serre. A quatre heures, M. Claude et Caullet étaient conduits à la gare Montparnasse, au quartier-général de M. de Cissey. M. Claude se fit immédiatement reconnaître à la prévôté et envoya chercher les autres otages, qui, dans la soirée, furent extraits de la prison par un officier d'état-major.

M. Claude avait hâte de partir pour Versailles et d'aller reprendre son service interrompu depuis longtemps. Avant de quitter Caullet, qui était en état d'arrestation, il lui serra la main. L'ex-directeur n'était point rassuré; en voyant flamber les incendies dans la nuit,

il put comprendre que les fédérés faisaient une guerre implacable et craindre de terribles représailles de la part des hommes entre les mains desquels il se trouvait; il dit à M. Claude : — Pensez à moi et tâchez de me sauver! — M. Claude le lui promit et n'a pas manqué à sa parole. Caullet fut traduit en cour d'assises le 9 octobre 1871 pour « arrestations et séquestrations arbitraires, immixtions dans des fonctions publiques. » Il s'entendit condamner à cinq ans de réclusion. La loi l'exigeait, et on dut lui donner satisfaction; mais les témoins avaient à l'unanimité déposé en faveur de ce malheureux. Le recours en grâce fut appuyé par M. le conseiller Demazes, qui avait présidé l'affaire, et cette peine un peu lourde fut commuée en trois années d'emprisonnement. Au cours des débats, une parole fut prononcée qui doit trouver place ici. M. Claude déposant avait dit : — A la prison, j'ai connu la famille de Caullet, sa femme et ses enfans. — Le président lui demanda : — Avez-vous revu cette famille? — Oui. — Pourquoi? — Pour acquitter une dette de reconnaissance; la famille de Caullet est malheureuse, j'ai dû lui porter secours. — Le président se tourna alors vers les jurés et leur dit : — Messieurs, ce témoin est jugé par vous (1)!

IV. — LES DOMINICAINS D'ARCUEIL.

Comment se fait-il que la prison de la Santé ait été épargnée, et que les otages qu'elle contenait n'aient point été passés par les armes? Ferré a cru que l'on avait exécuté ses ordres, et Serizier était persuadé que la maison avait été incendiée. De la Butte-aux-Cailles, où il avait rejoint son ami Wrobleski, il avait fait diriger sur la prison le feu de toute son artillerie : un obus enflamma un chantier de bois placé auprès de la Santé; à distance, Serizier s'imagina que celle-ci brûlait, fit changer l'objectif des pièces et sauva ainsi bien malgré lui la maison dont il avait juré la perte. Il n'était point à bout de crimes, et avant que la cause de la commune eût succombé dans l'avenue d'Italie, il put donner ample satisfaction aux

(1) Le chef du service de la sûreté pendant la commune fut Philippe-Auguste Cattelain, dessinateur de mérite, qui exerça sa fonction avec une douceur remarquable, et, plus d'une fois, profita de sa situation pour sauver des innocens ou des persécutés. Arrêté et enfermé à Mazas, il raconte une entrevue qu'il eut avec M. Claude dans des termes que nous reproduisons, car ils font l'éloge des deux personnages. « Hier, écrit Cattelain, M. Claude est venu me voir, m'apportant des consolations, des espérances et de l'argent; décidément, il y a encore quelques hommes de cœur sur terre. Cet homme qui, pendant que je tenais son emploi, gémissait dans une autre prison et n'a échappé à la mort que par miracle, n'a pas une goutte de fiel. Que ne l'ai-je connu plus tôt! je ne me serais pas rebuté de demander sa grâce, et, par un de ces efforts d'énergie dont j'ai donné quelques preuves pendant l'insurrection, j'aurais mis un honnête homme de plus en liberté. »

instincts de férocité qui le dominaient. Là même où, pendant l'insurrection de 1848, on avait torturé, massacré le général Bréa et le capitaine Mangin, il se chargea de démontrer quels progrès avait faits ce que l'on aime à appeler « l'adoucissement des mœurs. » C'est dans l'avenue d'Italie, n° 38, que l'on avait installé la prison disciplinaire relevant du IXe secteur. De cette prison, Serizier avait fait sa geôle particulière, et y enfermait ceux qu'il nommait « ses détenus. » Au dernier jour, il la vida par le massacre.

Serizier avait été un condamné politique de l'empire; au mois de septembre, il était réfugié en Belgique, il revint promptement et eut quelque importance pendant le siége, ainsi que nous l'avons déjà vu, surtout à la journée du 31 octobre et à celle du 22 janvier. Après le 18 mars, nommé secrétaire de Léo Meillet, puis délégué de la commune à la mairie du XIIIe arrondissement, chef de la 13e légion le 1er mai, il commandait douze bataillons qui se battirent très vaillamment à Issy, à Châtillon, aux Hautes-Bruyères. Mais parmi ces bataillons il en est un qu'il choyait par-dessus les autres, sorte de bataillon personnel, composé d'amis, de compagnons, et qui était le 101e, « le légendaire 101e bataillon, qui fut aux troupes de la commune comme la 32e brigade à l'armée d'Italie », a dit M. Lissagaray dans son *Histoire de la commune*. Ardent, grand parleur, gros buveur, ouvrier sans courage, vivant d'aumônes extorquées à l'assistance publique, Serizier exerçait une réelle influence sur les gens incultes et violens dont il était entouré. Brutal et hautain, il savait se faire obéir et avait terrifié tout le XIIIe arrondissement, qui tremblait devant lui. Sa haine contre le clergé eût été comique, si elle n'avait produit d'épouvantables catastrophes; il avait pris plaisir à souiller quelques églises par d'immondes orgies et faisait procéder à la vente à l'encan des objets contenus dans la chapelle Bréa, lorsque l'entrée des troupes françaises à Paris vint l'interrompre. Il fut non-seulement assassin, mais incendiaire; c'est lui qui fit allumer le feu à la manufacture des Gobelins. C'était un homme de taille moyenne, carré des épaules, l'œil très mobile et inquiet, dédaignant volontiers les soins de propreté, la voix rauque éraillée par l'eau-de-vie, le front bas, la lèvre lourde, le menton fuyant, une tête de bouledogue mâtiné de mandrill. Lorsqu'il était en colère, ce qui lui arrivait souvent, il ne parlait pas, il aboyait.

L'objectif principal de Serizier était l'école d'Albert le Grand, fondée par les dominicains dissidens dans le XIIIe arrondissement, non loin du fort de Bicêtre et de la redoute des Hautes-Bruyères. La maison des dominicains d'Arcueil, comme on l'appelait ordinairement, était là dans un mauvais voisinage, car elle confinait aux

postes avancés, où l'insurrection avait organisé de très sérieux ouvrages de résistance. Pendant le siége, l'école avait été convertie en ambulance, et cette destination lui fut conservée sous la commune. Certes les dominicains ne pouvaient aimer ni servir un prétendu gouvernement qui transformait les églises en clubs, interdisait l'exercice du culte et faisait incarcérer les prêtres; mais, autant par esprit de charité que par intérêt de conservation personnelle, ils recueillaient les fédérés blessés et les soignaient avec dévoûment sans leur demander compte de leurs croyances ou de leur impiété. Ils purent se figurer pendant longtemps qu'ils seraient respectés, que l'on continuerait à utiliser leurs services, et que leur maison serait protégée par la croix de Genève. Jusqu'aux avant-derniers jours de la commune, ils n'eurent guère à supporter que des insultes; on les appelait vieilles soutanes, marchands de bêtises et autres aménités qu'ils faisaient semblant de ne pas entendre. Dans le quartier, la maison passait pour riche. On parlait volontiers des trésors que l'on y cachait et de l'esprit réactionnaire qui en animait les habitans. Les dominicains laissaient dire, faisaient la sourde oreille, ne se montraient en public que le plus rarement possible, et s'en fiaient à la grâce de Dieu.

Serizier avait établi son quartier général dans le château du marquis de La Place, contigu à l'école d'Albert le Grand; il était là, entouré de son 101e bataillon. Des fenêtres du salon qu'il occupait, voyant la maison et le jardin des dominicains, il disait à ses amis et surtout à son confident Louis Boin, corroyeur comme lui et surnommé Bobèche : — Tous ces curés-là ne sont bons qu'à être rôtis ! — Bobèche opinait du bonnet : — Oui, répondait-il, ils abrutissent les populations ! — Il est à remarquer que ce lieu commun est incessamment répété par des brutes absolument bêtes et tout à fait ignorantes; l'alcool leur suffit cependant, et la religion n'y est pour rien ! La prise du fort d'Issy par l'armée française aggrava singulièrement la position déjà fort mauvaise des dominicains. Les fédérés ayant été forcés d'évacuer les défenses complémentaires du fort se replièrent vers Arcueil et Cachan, de sorte que toute la 13e légion vint camper aux environs de l'école. Les pères faisaient contre fortune bon cœur; mais ils commençaient à comprendre que leur ambulance ne leur servirait pas toujours de sauvegarde.

Le 17 mai, le feu prit dans la toiture du château de La Place; les dominicains retroussèrent vaillamment leur robe et s'employèrent si bien qu'ils maîtrisèrent vite ce commencement d'incendie. Ils furent mandés auprès de Serizier. S'attendant à être félicités sur leur belle conduite, ils ne furent pas peu surpris de s'entendre traiter de mouchards et de sergens de ville déguisés. Leur étonne-

ment redoubla lorsque Serizier prit la peine de leur expliquer et de leur démontrer qu'ils avaient eux-mêmes mis le feu au toit de son quartier-général, et que cet incendie était un signal donné aux Versaillais. Ils protestèrent, ce qui était parfaitement inutile, et se retirèrent assez troublés, car Serizier leur avait dit : « Nous en finirons bientôt avec tous les calotins. »

Ce fut très probablement ce corroyeur qui provoqua l'ordre d'arrestation de tous les dominicains, dont Léo Meillet, commandant du fort de Bicêtre depuis le 8 mai, reçut communication le 19. Pour accomplir cette périlleuse expédition, il ne fallut pas moins de deux bataillons de fédérés, le 101e, dirigé par Serizier, le 120e, venant derrière Léo Meillet, accompagné d'un certain Lucipia, qu'il appelait « son juge d'instruction. » Serizier fit quelque stratégie; il disposa sa troupe de façon à envelopper toutes les dépendances de l'école d'Albert le Grand. La place étant investie, Léo Meillet s'y précipita valeureusement à la tête du 120e bataillon et s'empara sans lutte trop meurtrière du père Captier, prieur, qui se promenait dans la cour avec un de ses élèves. On lui ordonna d'appeler immédiatement tous les pères et tous les employés de la maison. Le père Captier dit à l'élève Laperrière de sonner la cloche; l'enfant obéit. Lucipia, en magistrat avisé, s'aperçut tout de suite que cette sonnerie était encore un signal convenu avec les Versaillais, il se jeta sur l'enfant et lui cria : — Si tu n'étais pas si jeune, je te ferais fusiller. — On réunit tout le personnel dans la cour; les sœurs de charité et les enfans furent conduits directement à Saint-Lazare; vingt-trois pères dominicains et deux enfans d'une quinzaine d'années furent entourés par les fédérés et emmenés. Le père Captier, faisant valoir sa qualité de prieur et la responsabilité qui lui incombait, obtint d'apposer les scellés sur les portes extérieures de la maison : on le laissa faire sans difficulté, car on savait que la précaution serait illusoire.

A sept heures du soir, les dominicains, auxquels nul outrage ne fut épargné pendant la route, arrivèrent au fort de Bicêtre. Ils restèrent là, dans le préau, tassés les uns contre les autres comme des moutons effarés, debout sous des averses intermittentes, examinés ainsi que des bêtes curieuses par des gardes nationaux qui venaient les regarder sous le nez. On les fouilla; il faut croire que l'on mit quelque soin dans cette opération, car on enleva jusqu'à une balle élastique, trouvée dans la poche d'un des enfans. A une heure du matin, on les poussa tous dans une casemate où ils purent s'étendre par terre et appuyer leur tête contre la muraille en pierres meulières. Dès le lendemain matin, le prieur et le père Cotrault, procureur, demandent avec autant d'énergie que de naïveté à être interrogés; ils veulent savoir pourquoi il sont détenus, enfermés

dans une forteresse, traités comme des prisonniers de guerre; on leur répond : « Ça ne vous regarde pas, » et, lorsqu'ils insistent, on leur chante des couplets si particulièrement grivois qu'ils sont obligés de se boucher les oreilles. Le 21 mai enfin, on conduit le père Captier devant un tribunal composé du seul Lucipia. A toutes les questions qui lui sont adressées, celui-ci répond d'un ton goguenard : « Mais de quoi vous tourmentez-vous? Vous n'êtes pas accusés; la justice a des formalités auxquelles nous sommes contraints de nous soumettre; vous avez vu l'incendie, le prétendu incendie du château de La Place, vous savez parfaitement que c'était un signal destiné aux Versaillais; nous vous gardons simplement comme témoins, afin que vous puissiez déposer lorsque nous instruirons l'affaire. »

Ces formalités de justice paraissaient étranges aux dominicains, qui ne cessaient de réclamer leur liberté. Léo Meillet se déclarait impuissant à la leur rendre, il disait qu'il n'avait agi qu'en vertu d'ordres supérieurs expédiés par le comité de salut public. On était sans doute fatigué des réclamations que les pères adressaient aux gens qui les gardaient et l'on voulut mater leur résistance, car on les laissa deux jours entiers, le 22 et le 23 mai, sans nourriture. Pendant qu'on les faisait un peu mourir de faim au fond de leur casemate, on procédait dans l'école d'Albert le Grand à ce que les euphémismes de la commune appelaient une perquisition et que tous les honnêtes gens nomment un vol avec effraction. Sur l'ordre donné par Léo Meillet, le 120e bataillon, aidé de 200 hommes empruntés au 160e, entre le 24 mai à midi dans la maison des dominicains. Les scellés sont brisés, ce qui était facile; les portes sont enfoncées, ce qui était naturel; tous les objets de quelque valeur sont enlevés, ce qui était logique. Il ne fallut pas moins de douze prolonges d'artillerie et de huit voitures réquisitionnées pour emporter les meubles, le linge et le reste; 15,000 ou 16,000 francs, représentés par des obligations de chemins de fer et constituant toutes les économies de deux domestiques attachés à la maison, furent déclarés « biens nationaux » et passèrent dans des poches où on ne les a jamais retrouvés. Après cette perquisition, l'école devait être incendiée, mais elle fut sauvée par ses caves, qui étaient assez bien garnies; les fédérés n'eurent garde de ne pas les visiter : ils y burent et y restèrent vautrés les uns à côté des autres. Lorsqu'ils parlèrent de « flamber la cambuse, » un sous-lieutenant appelé Quesnot, qui avait été nommé gardien des scellés, déclara que le fort de Bicêtre se réservait de démolir l'établissement à coups de canon. Ils acceptèrent heureusement ce mensonge pour parole de vérité, et l'école d'Albert le Grand ne fut point brûlée.

Le lendemain Léo Meillet et les officiers commençaient à ne plus se

trouver en sûreté au fort de Bicêtre. L'armée approchait, et la situation pouvait devenir périlleuse; ils résolurent d'évacuer et de se replier sur Paris, où de nombreuses barricades bien munies d'artillerie permettaient de continuer la résistance et où les rues enchevêtrées des quartiers excentriques promettaient une fuite presque assurée. On procéda donc au départ, qui se fit d'une façon un peu précipitée, mais on n'oublia pas le butin recueilli la veille sur l'ennemi dans la maison des dominicains. Toutes les voitures disponibles furent employées à le charrier vers Paris. L'évacuation avait été tellement rapide que l'on abandonna les captifs dans leur casemate; ils eurent un moment d'espoir et s'imaginèrent que « Versailles » arriverait à temps pour les délivrer. Ils avaient compté sans Serizier, qui pensait à eux et le leur prouva. Un détachement du 185e bataillon vint les chercher et les emmena. Les deux enfans et deux domestiques belges, ayant démontré leur nationalité étrangère, avaient été relaxés; un père Rousselin, grâce à des habits laïques qu'il avait revêtus avant l'arrestation, put s'évader entre le fort de Bicêtre et le mur d'enceinte. Les otages, tous reconnaissables à leur ample robe noire et blanche, étaient donc au nombre de vingt, lorsqu'ils pénétrèrent dans Paris par la barrière de Fontainebleau.

A travers les huées, les injures, les imprécations de la foule, ils arrivèrent place d'Italie, — que l'on appelait alors la place du général Duval, — à ce vaste rond-point où aboutissent l'avenue d'Italie, l'avenue de Choisy, le boulevard de la Gare et la rue Mouffetard; on les fit entrer dans la mairie du XIIIe arrondissement. L'armée française, arrêtée pendant toute la journée de la veille par l'artillerie fédérée de la Butte-aux-Cailles qui bat Montrouge, n'a pu franchir les ravins de la Bièvre que dans la matinée du 25 mai; elle vient d'installer derrière le chemin de fer de Sceaux une batterie dont les projectiles ricochent jusque sur la place d'Italie. La mairie du XIIIe arrondissement n'est plus tenable, on emmène les dominicains, mais pas avant qu'ils aient vu fusiller sous leurs propres yeux un homme accusé de connivence avec les Versaillais. On les conduit presque au pas de course, avenue d'Italie, n° 38, à la geôle disciplinaire du secteur; lorsqu'embarrassés dans les plis de leurs vêtemens ils ne marchaient pas assez vite, on leur donnait des coups de crosse en disant, par allusion à leur costume noir et blanc : « Hue donc, la pie! » Ils furent écroués dans la prison. Là Serizier les tenait en main; il était le maître de leur sort. Dès la veille, en prévision de l'événement qu'il avait préparé, voulant avoir dans sa geôle un homme sur le dévoûment duquel il pût compter, il y avait nommé comme gardien chef son ami Louis Boin, c'est-à-dire Bobèche. La prison était pleine, elle contenait 97 personnes arrêtées dans le quartier et conservées à la disposition de Serizier. Bobèche, fatigué

d'avoir écrit vingt noms et autant de numéros à la suite les uns des autres, avait été boire un « canon » pour reprendre des forces.

En son absence, des fédérés vinrent à la prison disciplinaire demander les dominicains pour aider à faire des barricades. Un gardien nommé Bertrand, qui suppléait Bobèche et qui conservait encore quelque respect pour le caractère religieux, ne put jamais se résoudre à envoyer les prêtres travailler à pareille besogne; il osa prendre sur lui de mal interpréter l'ordre transmis et de livrer à leur place 14 gardes nationaux, emprisonnés pour irrégularité dans le service. Bobèche ne tarda pas à revenir; il était furieux contre Bertrand, qu'il accusait de faire verser le sang des patriotes et de ménager celui des curés. Il avait amené avec lui un détachement du 101e bataillon, et il ordonna d'aller immédiatement chercher les calotins. Bertrand refusa d'obéir à une injonction verbale, il voulut dégager sa responsabilité, exigea un ordre écrit et un reçu. Bobèche fut obligé de céder, il écrivit: « *Je soussigné délégué comme gardien chef par le colonel Cerisier à la maison disciplinaire de la 13e légion prend sur moi responsabilité d'envoyer, pour travailler aux barricades, d'après les ordres que j'en ai reçus les vingt prisonniers écroués sous les numeros 98 à 116 :* Boin. *Paris, 25 mai 1871.* » Bertrand alors ouvrit la porte de la geôle, et Bobèche cria : — Allons, vieilles soutanes, levez-vous et arrivez à la barricade. — Les dominicains se présentèrent dans l'avenue, ils aperçurent le détachement du 101e ayant à sa tête Serizier.

Cette fois les dominicains se crurent perdus : ils se trompaient, leur agonie devait se prolonger encore. Le procureur, le père Cotrault, arrivé sur le seuil de la prison, s'arrêta et dit: — Nous n'irons pas plus loin, nous sommes des hommes de paix, notre religion nous défend de verser le sang, nous ne pouvons nous battre, nous n'irons pas à la barricade; mais nous sommes infirmiers, et jusque sous les balles nous irons chercher vos blessés et nous les soignerons. — On allait probablement passer outre et les forcer à marcher, mais il y eut hésitation dans le détachement des fédérés. Serizier sans doute eut peur de n'être pas suivi; il dit alors au père Cotrault : — Vous promettez de soigner nos blessés? — Oui, nous le promettons, répondit le procureur, et du reste vous savez que nous l'avons toujours fait! — Serizier fit un signe à Bobèche, qui réintégra les dominicains dans la geôle. Ils ne se faisaient plus d'illusion, ils sentaient bien que le moment de répit qu'ils venaient d'obtenir ne serait pas de longue durée; ils se mirent en prière et se confessèrent les uns les autres.

Peut-être auraient-ils été sauvés, si Serizier n'eût appris des nouvelles qui l'exaspérèrent. Des hommes venant du quartier des Écoles avaient pu gagner l'avenue d'Italie pour essayer de combattre en—

core; ils racontaient que le Panthéon, la grande citadelle de l'insurrection, avait été pris par les Versaillais avant que l'on ait eu le temps de le faire sauter, — que Millière avait été fusillé, et que les troupes françaises occupaient la prison de la Santé. Le cercle qui bientôt allait enfermer les fédérés du XIIIe arrondissement se resserrait de plus en plus; fallait-il fuir? fallait-il résister encore? Bien des gardes nationaux s'esquivèrent. Serizier se démenait et criait : — Il faut tout brûler! — Il entra chez un marchand de vin et but coup sur coup plusieurs verres d'eau-de-vie. Sa nature de loup-cervier, excitée par l'alcool, par la défaite, par la bataille, par la vue du sang qui rougissait les pavés, apparut dans toute sa hideur. — Ah! c'est comme ça, disait-il en frappant du poing sur le comptoir d'étain; eh bien! il faut que tout le monde crève! — Il se jeta dans l'avenue : — Allons! allons! des hommes de bonne volonté pour casser la tête aux curés! — Quelques fédérés accoururent; à la tête de la bande, on vit se présenter deux femmes; l'une d'elles dit à Serizier : — Mets donc mon fusil au cran de repos, *j'ai* pas la force.— Là, comme dans toutes les tueries de la dernière heure, les femmes donnèrent l'exemple. Pendant ces tièdes journées de mai, au renouveau, la femme, — la femelle, — exerça sur les mâles une influence extraordinaire. Vêtue du court jupon dégageant les jambes, le petit képi ou le bonnet hongrois campé sur l'oreille, serrée dans la veste ajustée qui la faisait valoir, elle se promenait hardiment au milieu des combattans comme une promesse, comme une récompense; échauffée par cette vie anormale, se rappelant les actrices qu'elle avait vues galoper au cirque sur des chevaux empanachés, fière de son uniforme, de son fusil, elle surpassa l'homme en bravades extravagantes, lui fit honte de ne pas savoir assez bien tuer et l'entraîna à d'épouvantables crimes dont son tempérament nerveux la rendait peut-être irresponsable : énergie factice et morbide qui se brisait parfois tout à coup; celles qui avaient été les plus violentes, les plus intrépides, qui derrière les barricades avaient fait des prodiges de courage, lorsqu'elles se voyaient face à face avec un de nos soldats armé, se laissaient tomber et, les mains jointes, criaient : « Ne me tue pas! »

Serizier félicita les deux « héroïnes, » ramassa ses fédérés, les étagea le long de l'avenue d'Italie auprès de la prison disciplinaire, fit venir son ami Bobèche et causa quelque temps avec lui. Il était alors environ quatre heures, tout l'horizon occidental de Paris disparaissait derrière la fumée des incendies, partout la canonnade était si brutale que la terre tremblait; la ville entière n'était qu'un horrible champ de bataille. — Y êtes-vous? — s'écria Serizier. Une des femmes armées, placée à ses côtés, répondit : — Oui, pas un n'é-

chappera! — Le groupe de ces assassins faisait face à la porte de la maison disciplinaire. Bobèche, qui tenait à la main son fils âgé de six ans, — il faut commencer l'éducation des enfans de bonne heure, — pénétra dans la geôle et, ouvrant la porte de la chambrée, il cria avec un gros blasphème : — Allons! les calotins, arrivez, et sauvez-vous, il n'est que temps. — Les dominicains se levèrent; un d'eux, se tournant vers les autres détenus, leur dit : — Priez pour nous! — Ils s'assemblèrent près de l'issue donnant sur l'avenue d'Italie. Bobèche sortit sur le trottoir, ayant toujours son fils auprès de lui; il s'adressa aux pères de Saint-Dominique et leur cria : — Sortez l'un après l'autre! — Le premier qui s'avança fut le père Cotrault; il n'avait pas fait trois pas qu'il était frappé d'une balle; il leva les bras vers le ciel, dit : — Est-il possible? — et tomba. Le père Captier se tourna vers ses compagnons, et d'une voix très douce, mais très ferme : — Allons, mes enfans! pour le bon Dieu! — Tous à la suite s'élancèrent en courant à travers la fusillade. Une des femmes, la plus jeune, une petite blonde assez jolie, s'était jetée au milieu de la chaussée, au risque de recevoir des coups de fusil; elle chargeait et déchargeait son chassepot, criant : — Ah! les lâches, ils se sauvent! — Ce ne fut pas une boucherie, ce fut une chasse. Le pauvre gibier humain se hâtait, se cachait derrière les arbres, courait le long des maisons : aux fenêtres, des femmes applaudissaient; sur les trottoirs, des hommes montraient le poing à ces malheureux; tout le monde riait. Quelques-uns des plus alertes, plus favorisés du sort que les autres, purent se précipiter dans les rues latérales et échapper à la fusillade. Douze dominicains furent abattus presque devant la chapelle Bréa; un d'eux, secoué par un mouvement spasmodique, agita la tête, Serizier cria : — Tirez, mais tirez donc, ce gueux-là grouille encore! — On se hâta de lui obéir; le cadavre reçut trente et un coups de fusil.

Serizier était content, mais non pas satisfait. Il ordonna à ses hommes, à ses fédérés du 101e de l'attendre, car la besogne n'était pas finie. Il rentra dans la geôle, prit lui-même le livre d'écrou et se mit en devoir de faire l'appel de ceux qu'il voulait tuer; mais il tenait à ne pas les assassiner sans y mettre les formes. En imitation de ce qu'il avait déjà vu faire et « pour se conformer aux lois, » il déclara qu'on allait installer une cour martiale, se nomma naturellement président et prit pour assesseur, pour accusateur public, un certain Terna, qui avait fait fonction de surveillant adjoint à la prison disciplinaire du IXe secteur. Un vieux lieutenant nommé Busquant allait et venait d'un air indifférent, sortant de la geôle, y rentrant, paraissant surveiller ce qui se passait à l'extérieur et échangeant parfois un coup d'œil avec Serizier. Au moment où,

ayant dressé une liste de détenus, Serizier ordonnait à Bobèche d'extraire un prisonnier désigné, Busquant entra précipitamment, se pencha vers lui, et lui dit quelques paroles à voix basse. Le colonel de la 13e légion lâcha les paperasses qu'il tenait en mains, fit un bond, traversa l'avenue, se jeta dans une des maisons qui communiquent avec l'avenue de Choisy et disparut. Le lieutenant Busquant lui avait annoncé que les troupes françaises arrivaient par l'avenue d'Italie et que la cavalerie du général Du Barrail montrait déjà ses têtes de colonne. La position était à la fois tournée et cernée; Serizier le comprit et s'esquiva. Lorsque les troupes du 113e de ligne arrivèrent, elles ne purent que ramasser les cadavres des dominicains affreusement mutilés!

Serizier se doutait du sort qui lui était réservé et il mit tout en œuvre pour s'y soustraire. Peut-être y serait-il parvenu s'il n'avait tué que d'inoffensifs religieux; mais il avait commis d'autres meurtres, et l'un de ceux-ci fut cause de sa perte. Dans des circonstances qui ne doivent pas appartenir à ce récit, il avait fait fusiller un garde national qu'il accusait, comme toujours, de connivence avec Versailles. Ce fédéré, qui avait été très sommairement exécuté, était marié, et sa femme l'aimait tendrement. Elle n'oublia pas celui qui l'avait rendu veuve, et se jura de ne point laisser sans vengeance la mort de son mari. Dès que les troupes françaises eurent occupé toute la portion de Paris située sur la rive gauche de la Seine, elle se mit en campagne discrètement, ne confiant son projet à personne. De tous côtés, autour d'elle, on disait : « Serizier est mort; il a été fusillé, il a été tué sur une barricade; » elle n'en croyait rien, la haine est perspicace, et elle n'ajoutait aucune foi à tous les bruits vains ou intéressés que l'on fit courir alors sur la prétendue fin de la plupart des chefs de l'insurrection. Elle commença très prudemment son enquête et acquit bientôt la certitude que dans la soirée du 25 mai Serizier avait été vu place Jeanne-d'Arc, qu'il était fort agité, cherchait à se cacher, se plaignait de porter un uniforme qui le ferait indubitablement reconnaître, qu'enfin, pendant la nuit, il avait été recueilli dans une maison de la rue du Château-des-Rentiers, d'où il était sorti aux premières heures de la matinée du 26 mai, revêtu d'habits bourgeois. Là, elle perdait sa piste.

Elle organisa alors tout un plan d'attaque, car elle était persuadée que Serizier n'avait pas quitté Paris. Elle se dit qu'il était corroyeur, que l'argent qu'il avait dans ses poches au moment de la défaite serait vite épuisé, que la nécessité de gagner sa vie le forcerait à travailler « de son état, » et qu'il essaierait certainement de se perdre au milieu d'un atelier. Il existe à Paris 232 ateliers de

corroyeurs; cela ne découragea pas la femme, qui commença la recherche de Serizier avec une ténacité de Peau-Rouge. Chaque matin et chaque soir, aux heures de l'entrée et de la sortie des ouvriers, elle allait rôder autour des maisons de corroierie dont elle avait relevé le nombre et connaissait l'adresse. C'était la tâche quotidienne qu'elle s'était imposée, elle n'y faillit jamais. Cependant les semaines passaient et les mois aussi; Serizier restait introuvable. Enfin le 17 octobre, dans une des rues qui avoisinent la halle aux blés, elle aperçut celui qu'elle cherchait. Était-ce bien lui? Au lieu de n'avoir que les moustaches et la mouche, il portait toute sa barbe; il paraissait plus petit, comme tassé sur lui-même; elle ne s'y trompa point cependant, car elle reconnaissait son regard mobile, encore plus inquiet que d'habitude. Le lendemain matin elle revint, elle le vit encore; le collet de sa veste était relevé, il marchait vite : il n'y avait plus à en douter, c'était bien lui; dans toute la rue, il n'existait qu'un seul atelier de corroyeur : c'était là qu'il travaillait. Deux heures après, il était arrêté.

Il se laissa faire sans mot dire et fut conduit à la préfecture de police, au poste de la permanence, d'où, après une simple constatation d'identité, il fut expédié au dépôt. Deux agens le conduisaient, il leur dit : — J'en ai assez fait pour avoir la tête lavée avec du plomb, mon affaire est claire. C'est égal, je ne regrette rien. — Il fut en effet condamné à mort le 17 février 1872 par le 6e conseil de guerre. Il adressa à qui de droit un recours en grâce dans lequel il faisait valoir le service que, le 19 mars, il avait rendu au général Chanzy en le protégeant contre la foule ameutée. Le bruit courut dans la région de la place d'Italie qu'il ne serait point exécuté. Il se produisit alors un fait qui est peut-être sans précédens. Les habitans du quartier, qui se rappelaient encore la terreur sous laquelle ils avaient vécu, signèrent une pétition pour demander que nulle commutation de peine ne fût accordée à l'ancien chef de la 13e légion et pour réclamer, comme un exemple et comme une juste expiation, qu'il fût exécuté devant la prison disciplinaire du secteur, sur la place même où il avait présidé au massacre des dominicains. Il est inutile de dire que l'on ne fit pas droit à cette requête étrange; mais les crimes de Serizier étaient trop abominables pour que la clémence souveraine pût descendre jusqu'à lui. Parmi les 110 individus condamnés à mort après jugement contradictoire par les conseils de guerre, Bobèche et Serizier furent au nombre des 26 à qui nulle grâce ne dut être accordée. Ils furent tous deux fusillés sur le plateau de Satory.

MAXIME DU CAMP.

MOLIÈRE

D'APRÈS

SES DERNIERS BIOGRAPHES

I. *Œuvres de Molière*, éditées par M. Eug. Despois. — II. *Les Points obscurs de la vie de Molière*, par M. Loiseleur, 1877. — III. *Bibliographie molièresque*, par M. Paul Lacroix, 1875. — IV. *Iconographie molièresque*, par le même, 1876. — V. *Registre de La Grange*, publié par M. Édouard Thierry, 1876. — VI. *La Fameuse Comédienne*, annotée par M. Ch. Livet, 1877.

I.

D'autres sont Romains, comme le vieux Corneille, et d'autres, comme Racine, seraient Grecs, Molière est Gaulois : c'est le secret de sa popularité. Gaulois de race, qui va droit aux sources, trop dédaignées par ses contemporains, de l'antique malice et de la *gaberie* traditionnelle, — Gaulois de tempérament, qui n'aime pas à perdre terre, également éloigné du romanesque et de l'héroïque, ne s'élevant jamais au-dessus d'un certain niveau moral, — Gaulois d'allure, qui ne s'effarouche ni d'une parole franche ni d'un geste hardi : je parle de l'œuvre et non de l'homme, puisque ce grand moqueur vécut triste et mourut hypocondriaque. On se lasse donc parfois, même en France, non pas, à la vérité, sans quelque dépit de soi-même et quelque remords de conscience, mais enfin on se lasse de Corneille et de Racine : on ne s'est point encore lassé de Molière. Molière n'a pas seulement ses fidèles, il a ses

dévots; le culte que nous lui rendons deviendra bientôt, si nous n'y prenons garde, intolérant comme une superstition; quelqu'un l'a bien dit, il est vraiment en train de « passer dieu. »

Dans ce moment même, il n'y a pas moins de trois grandes éditions de ses œuvres en cours de publication. Deux des trois ne sont guère qu'éditions de luxe, bonnes pour la reliure et l'ornement des bibliothèques; la troisième, qui fait partie de la belle collection des *Grands Écrivains de la France*, s'annonçait déjà comme l'édition critique et définitive, l'édition qui fait date et loi dans l'histoire d'un texte, quand la mort de l'éditeur est venue brusquement l'interrompre. Il ne sera pas facile de remplacer dans sa tâche délicate l'un des hommes de France qui savait le mieux son XVIIe siècle. Il y avait surtout dans l'érudition d'Eugène Despois, en même temps qu'une abondance et une précision de détails singulière, cette discrétion dans le choix, si rare, et cette liberté, si difficile, dans l'emploi des matériaux, qui dénoncent l'écrivain de race. Il ne fut pas de ces érudits qui vont à l'aventure, au hasard de la découverte, qui s'égarent et ne se retrouvent plus dans la foule de leurs documens, comme si de ces archives et de ces parchemins jaunis qu'ils fouillent avec une louable opiniâtreté je ne sais quelle poussière s'élevait qui les aveuglât : il composait et, jusque dans une notice bibliographique, il avait l'art de mettre l'agrément littéraire.

Si maintenant à ces éditions nouvelles de Molière on voulait joindre l'énumération de tous les recueils de pièces authentiques, articles, dissertations et gros livres publiés sur sa vie depuis quelques années, ce serait tout un long travail. Aussi bien a-t-il été fait par M. Paul Lacroix dans sa *Bibliographie moliéresque*. Les curieux trouveront là, décrites avec beaucoup de soin, toutes les éditions connues de Molière, depuis *les Précieuses ridicules* de 1660 jusqu'aux éditions illustrées de nos jours; une liste amusante, et même instructive, des principales imitations ou traductions de ses comédies dans toutes les langues de l'Europe : Γεώργιος Δαντίνος, ὁ ἐντροπιάζμενος σύζυγος, jusqu'en tchèque et jusqu'en magyar, — le catalogue très complet enfin des moindres publications relatives à Molière, sans en excepter telle brochure sur *la Science du droit dans ses Comédies*, ou telle autre, plus bizarre encore, sur ses *Calembours*. Il y manque cependant quelque chose. En effet, Molière n'a pas également bien inspiré tous ceux qu'a tentés son histoire, et puis cette histoire elle-même a son histoire. La liberté des mœurs du théâtre invite les biographes à l'anecdote. Quand ils ne peuvent pas illuminer l'existence du comédien d'une sorte de poésie du désordre et de l'aventure, ils y veulent au moins introduire le

roman. La légende, formée promptement autour du nom de Molière, s'est donc obscurcie promptement autour de l'histoire de sa vie. D'autre part, la critique en ce temps-là ne se piquait pas de beaucoup de rigueur : il faut voir l'indignation de Grimarest « contre ceux qui ont le goût difficile, » c'est-à-dire contre ceux qui réclament de lui des témoignages autorisés et des actes authentiques ; il en devient presque éloquent. On eût aimé que M. Lacroix discutât ces biographies et notices qu'il énumère, et, pour tout dire, que parfois il les jugeât avec plus de sévérité qu'il ne fait ; surtout on eût aimé que, sous forme d'introduction ou de préface, brièvement, il montrât les méthodes nouvelles à l'œuvre, et chaque progrès de la critique, en jetant les « moliéristes, » comme ils s'appellent, sur une piste inexplorée, faisant faire un nouveau pas à la biographie de leur maître.

Ainsi ce ne sont d'abord, comme ce pamphlet malpropre de *la Fameuse Comédienne*, tantôt que tissus d'allégations calomnieuses et compilations de scandales de coulisses ; tantôt, comme l'ouvrage de Grimarest, *la Vie de M. de Molière*, ce ne sont que recueils d'anecdotes invraisemblables, ramassées un peu de toutes mains, où pas une date n'est exacte et pas une assertion ne porte avec soi sa preuve. Plus tard, mais plus d'un siècle malheureusement après la mort de Molière, on s'avise d'employer à l'éclaircissement de l'histoire de sa vie « les mêmes moyens dont on se sert pour établir les droits des familles, » on compulse les registres des paroisses, on refait un état civil à Molière, à sa famille, aux compagnons de ses épreuves et de ses travaux : les recherches du laborieux, mais quelquefois naïf Beffara, les premières éditions de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Molière* par M. Taschereau, sont dirigées dans ce sens et conçues dans cet esprit. Plus tard encore, un historien qui sait par le menu les hommes et les choses du XVIIe siècle, difficile à contenter, difficile à convaincre, applique pour la première fois à cette question d'histoire littéraire cette méthode ingénieuse, féconde, riche en surprises, de contrôle et de vérification par les faits de l'histoire générale : après trente ans passés, les *Notes historiques sur la vie de Molière*, publiées ici même par M. Bazin, restent au nombre des meilleurs travaux que l'on doive consulter sur Molière. Plus tard enfin la critique naturelle à son tour, cette critique savante, mais parfois aventureuse qui veut soumettre les grands hommes à la dépendance étroite, nécessaire, absolue des circonstances extérieures, de la « race, » du « milieu, » du « moment, » s'empare du sujet, l'étend, l'anime, le renouvelle. Elle imagine de remplir, au moyen des actes notariés, — obligations, contrats de vente et de mariages, inventaires après décès, — les vastes lacunes qui séparent

encore un acte d'un autre acte de l'état civil, un acte de naissance ou de baptême d'un acte de mariage, et l'acte de mariage d'un acte de décès ou d'inhumation. Elle pénètre dans le secret du tempérament, de la santé, de la table et du lit de Molière; elle décrit la chambre où il est né, la chambre où il est mort; elle retrouve le chiffre de sa fortune, le catalogue de sa bibliothèque, la marque de son argenterie, et le vrai Molière nous apparaît, son enfance, sa jeunesse, sa maturité, dégagées des fables qui les obscurcissaient, et son noble visage dépouillé de ce masque et de ce fard d'histrion qui nous le déguisaient encore. Nul ici n'a fait plus que M. Soulié : ses *Recherches* sont et demeureront longtemps le bréviaire de quiconque aimera Molière, et, l'aimant, voudra le faire aimer.

Depuis lors les travaux se sont multipliés, de nouvelles découvertes ont été faites, de vieilles anecdotes convaincues de fausseté, des faits inattendus mis au jour, des dates encore douteuses fermement assurées; les moindres villes de province où la tradition signalait un passage de la troupe de Molière ont tenu à honneur de vérifier ce titre de noblesse : toutes ces recherches procèdent de l'initiative heureuse de M. Soulié. Beffara fut le premier, en 1821, M. Bazin le second, en 1847, M. Soulié le troisième, en 1863, qui aient mérité l'éloge d'avoir fait faire, chacun à son heure, le pas décisif à la critique de la vie de Molière. Sans doute, comme on peut le voir en parcourant le dernier ouvrage d'Eugène Despois : *le Théâtre-Français sous Louis XIV*, et même le livre tout récent de M. Loiseleur: *les Points obscurs de la vie de Molière*, il reste beaucoup à faire, et toutes les ombres ne sont pas dissipées; mais ne sommes-nous pas aussi trop curieux? Les Molière vivent surtout dans leurs œuvres : c'est notre malignité plus encore que notre sympathie qui s'intéresse à l'histoire de leur ménage. En pareille matière, il y a peut-être une ignorance qui sied bien et dont il faut savoir prendre notre parti.

II.

Sur la famille, la naissance, les premières années et l'éducation de Molière, la lumière est aujourd'hui faite, et c'est à peine si quelques points nous échappent. Nous ne savons pas si, comme le voulait un commentateur du dernier siècle, les Pocquelin descendaient d'un noble écossais, « de ceux qui composèrent la garde que le roi Charles VII attacha à sa personne, » et sans doute on pensera qu'il n'importe pas beaucoup. En revanche, on croit connaître les armoiries de la famille, on en a même retrouvé les quittances d'en-

registrement : fond d'azur et chevron d'or, gerbes de même et rocher d'argent, il n'en aurait coûté que 20 livres aux Pocquelin. Mais il y a deux branches de la famille Pocquelin, ou plutôt, à ce qu'il semble, puisque ces deux branches d'une même famille n'ont jamais eu de relations entre elles, il y a deux familles Pocquelin. Parce qu'Armande Béjart, veuve de Molière, prit et porta les armoiries des Pocquelin, ce n'est peut-être pas à dire qu'elle y eût légalement droit. En tout cas, Jean Pocquelin, père de Molière, ne les porta jamais et se contenta d'être, toute sa vie, de vieille, bonne et riche bourgeoisie. Tapissier de son métier, il acquit en 1631, de Nicolas Pocquelin, son frère, une charge dans la maison du roi. Les actes le qualifient tantôt « maître tapissier et tapissier ordinaire de la maison du roi, » tantôt « tapissier et valet de chambre ordinaire du roi. » J'ignore si ces variantes sont de pure forme ou si par hasard elles indiqueraient quelque diversité de fonctions. Quoi qu'il en soit, les derniers biographes insistent avec raison sur l'importance relative d'une charge qui conférait, sinon la noblesse et le titre d'écuyer, comme on l'a dit sans en donner des preuves qui soient sûres, tout au moins le privilége alors tant envié des approches du prince. En effet, ce pouvait être vraiment une manière de personnage qu'un valet de chambre du roi dans un temps où des gens de race, des gens de qualité, pour prendre pied dans la cour, n'hésitaient pas à payer chèrement telle charge de bas officier, comme de « piqueur du vol pour corneilles, » ou de « garçon de lévriers, » si humble, qu'il fallait que Louis XIV, plus soucieux de leur dignité qu'ils ne l'étaient eux mêmes, leur fît enjoindre de résigner. Il était donc naturel qu'on vécût largement dans cette « maison des Cinges » sur l'emplacement de laquelle s'élève la maison qui porte désormais la plaque commémorative de la naissance de Molière. On peut en juger par l'inventaire qui fut dressé lors du décès de la mère de Molière. La seule prisée des « bagues, joyaux et vaisselle d'argent » n'y monte pas à moins de 2,000 et quelque 300 livres, qui font environ 11,000 ou 12,000 francs d'aujourd'hui (1). » Cette aisance bourgeoise était presque du luxe, un luxe discret, commode et solide. La chambre à coucher, tendue tout entière de tapisserie *façon de Rouen*, garnie de beaux et bons meubles, ornée de tableaux et d'un *miroir de glace de Venise*, — nous avons là, comme sauvée de la destruc-

(1) On remarquera, comme renseignement pour servir de terme de comparaison, que dans l'inventaire de Madeleine Béjart, qui cependant laisse à sa mort près de 35,000 livres et qu'on pourrait croire, en qualité d'actrice, bien pourvue de bijoux, la même prisée de bagues, joyaux et vaisselle d'argent ne s'élève qu'à 1,175 livres, soit entre 6,000 et 7,000 francs.

tion, une image de la vie réglée, saine, facile d'il y a deux siècles passés.

C'est au sein de cette abondance que naquit Molière, probablement dans les premiers jours du mois de janvier 1622. La Comédie-Française célèbre l'anniversaire de son illustre ancêtre à la date précise du 15; toutefois ce n'est là que la date du baptême, et il reste possible que Molière fût né quelques jours auparavant. L'année sera considérée comme à peu près certaine, l'acte de mariage de Jean Pocquelin et de Marie Cressé portant la date du 27 avril 1621. Molière perdit sa mère de bonne heure, en 1632; il n'avait que dix ans à peine. Quelques endroits de son théâtre, où la franchise toute nue de l'expression et la liberté très crue de la plaisanterie blessent encore les oreilles délicates, trahissent peut-être ce défaut d'éducation maternelle (1). Son père se remaria; mais ce n'est pas une raison de croire que, sous la férule d'une belle-mère, l'enfance de Molière ait été si malheureuse et si durement traitée qu'il en ait gardé une impérissable rancune, et que, quarante ans plus tard, ce soit la seconde femme du tapissier Pocquelin, Catherine Fleurette, qu'il aurait représentée sous les traits odieux de Béline, dans *le Malade imaginaire*. On éprouverait une pénible surprise à voir Molière, Molière malade, Molière mourant, venger si cruellement les injures de l'enfant Pocquelin. On pourra cesser aussi de s'apitoyer, comme l'ont fait quelques-uns, sur le sort de cet enfant de génie condamné par un père barbare à l'apprentissage du métier de tapissier, car enfin ce n'est que l'événement qui déclare le génie, la longueur du temps qui le consacre, et l'honnête Pocquelin n'est pas seulement excusable, il est louable d'avoir voulu mettre son fils en état d'exercer un métier lucratif et de tenir une charge honorable. Au surplus, si Molière commença ses études d'humanités assez tard, il les fit du moins complètes et solides. Un seul de ses maîtres, Gassendi, paraîtrait avoir eu sur l'élève une influence dont on retrouve quelques traces dans la comédie du poète. Parmi ses compagnons d'études, il se lia surtout avec Chapelle. Quant au prince de Conti, plus jeune que lui de huit ans environ, si l'on admet qu'ils se rencontrèrent au collége de Clermont, sur les bancs des mêmes classes, c'est tout; et supposer que de cette rencontre entre le fils du tapissier et l'un de ceux que La Bruyère appelait « les enfans des dieux, » il ait pu naître, non pas même un semblant d'amitié, mais une ombre de camaraderie, ce serait méconnaître

(1) Comme en ces matières il convient d'être sceptique, nous nous empresserons pourtant de rappeler que l'auteur de *Bérénice* et d'*Iphigénie* avait environ treize mois quand il perdit sa mère.

singulièrement les distances. En quittant le collége, Molière étudia le droit, — quelques-uns sont allés jusqu'à dire la théologie, et qu'ayant fait tant que de l'instruire, son père aurait formé le projet de le mettre dans les ordres. Voilà certainement une belle antithèse, et de quoi se récrier : « L'auteur de *Tartuffe* prêtre ou moine ! » Mais on n'a d'autre témoignage de ces études théologiques qu'un mot, un seul mot de Tallemant des Réaux, et, comme on sait, il s'en faut que la parole de ce nouvelliste à la main du XVIIe siècle puisse passer pour autorité. Tallemant, on l'a dit, « aura pris à distance la Sorbonne pour la Faculté de droit. » Il paraît en effet certain que Molière étudia le droit. Termina-t-il ses études? passa-t-il sa thèse? prit-il son titre d'avocat? Rien ne le prouve. On cite quelques vers de la diatribe d'*Élomire hypocondre :*

> Puis, venu d'Orléans, où je pris mes licences,
> Je me fis avocat au retour des vacances,
> Je suivis le barreau pendant cinq ou six mois,...

c'est Molière lui-même qu'on faisait parler ainsi. M. Loiseleur a voulu tirer une autre preuve de quelques mots de La Grange, dans la préface de l'édition de 1682 : « au sortir des écoles de droit, il choisit la profession de comédien, » et M. Loiseleur conclut : « on ne sort des écoles de droit qu'après avoir passé sa thèse. » Hélas ! encore aujourd'hui, sans remonter à deux cents ans de nous, combien, et tous les ans, sortent des écoles de droit qui n'ont passé, ni, selon les apparences, ne passeront jamais la moindre thèse. On invoque encore les comédies de Molière, la précision et l'aisance avec laquelle tel notaire de *l'École des femmes* ou tel M. Bonnefoi, du *Malade imaginaire,* parle la langue du droit; mais cette même langue technique du droit et de la procédure, la comtesse de Pimbêche et le Chicaneau des *Plaideurs* ne la parlent-ils donc pas, ce semble, avec la même justesse et la même propriété? D'ailleurs les médecins comme les notaires ne parlent-ils pas leur langue dans la comédie de Molière? Molière aurait donc étudié la médecine? N'est-ce pas là plutôt et tout simplement la marque du grand écrivain, l'inimitable secret du génie s'emparant en maître de tout ce qu'il touche, et, par un effet de ce scrupule extrême de l'exactitude ou de cette haine instinctive de l'à-peu-près qui lui sont propres, donnant naturellement à ses personnages, comme les mœurs et le costume, le langage aussi qu'ils doivent avoir? Le doute spirituellement exprimé par M. Bazin reste donc suspendu sur ce point de la vie de Molière, et nous pouvons toujours, s'il nous plaît, « compter un homme d'esprit de plus parmi les déserteurs du barreau, où il en reste toujours assez. »

Aussi bien ces études de droit, qu'il faut faire tomber en 1642, auraient-elles eu beaucoup à souffrir des distractions de Molière. Non-seulement en effet dans cette même année 1641-1642 il achève sous Gassendi ses études philosophiques, — non-seulement il fréquente les théâtres en compagnie de Cyrano de Bergerac, — non-seulement « il ébauche sa liaison avec Madeleine Béjart, » — ce qui prouverait simplement qu'un étudiant du XVIIe siècle n'était pas beaucoup moins inoccupé qu'un étudiant en droit de nos jours; — mais encore du mois d'avril au mois de juillet 1642 on veut qu'à titre de survivancier de la charge de tapissier valet de chambre il ait suivi le roi Louis XIII dans ce fameux voyage de Narbonne qui devait coûter la vie à Cinq-Mars et De Thou. On a beaucoup discuté ce voyage de Molière; « les Grecs, enfans gâtés des filles de Mémoire, » n'en auraient eu garde. Ils aimaient ces rapprochemens, qui ne coûtent pas beaucoup en somme à la vérité de l'histoire et qui mêlaient le nom de leurs grands hommes au souvenir des grands événemens de leur vie nationale. Et comme ils se plaisaient à raconter que dans cette illustre journée de Salamine, Eschyle combattant sur les vaisseaux d'Athènes, Sophocle chanta sur le rivage le péan de la victoire, à l'heure même qu'Euripide naissait dans l'île, sans doute ils se fussent complus à cette image d'un Molière assistant à l'arrestation de Cinq-Mars, comme à cet autre souvenir d'un Bossuet contemplant d'un œil avide la litière qui de ce voyage tragique ramenait le cardinal de Richelieu dans Paris. Ils eussent plutôt inventé l'anecdote une seconde fois que de la contrôler. Aussi nous félicitons-nous que, pour Molière du moins, la preuve soit désormais acquise et qu'on ne puisse pas surprendre en défaut sur ce point le détail des argumens de M. Loiseleur. Molière suivit donc le roi, s'acquitta des fonctions de sa charge, visita pour la première fois ces contrées du midi, ce même Languedoc où ses courses nomades le ramenèrent plus tard comme vers un séjour de prédilection, et ne rentra dans Paris que vers la fin de 1642, toujours pour s'y occuper beaucoup moins de droit que de théâtre. C'est à peu près vers ce temps qu'il dut préparer sa première entreprise dramatique et rêver de son *Illustre-Théâtre*. Son père consentit à lui faire une avance d'hoirie de 630 livres, en échange de laquelle Molière, sans abandonner le titre, rétrocédait à son cadet, Jean Pocquelin, la charge de tapissier valet de chambre; mais le principal secours lui vint de Marie Hervé, mère des Béjart, qui cautionna le bail du « jeu de paume dit des Métayers, » où la troupe allait dresser la scène de ses représentations. C'était à l'endroit, dit-on, où s'étend aujourd'hui la longue cour de l'Institut. On a conjecturé que la troupe de l'*Illustre-Théâtre* avait d'abord été, d'après La Grange, une troupe ou

mieux une société « d'enfans de famille » jouant la comédie pour leur plaisir, et gratis. Ce serait au milieu du XVIIe siècle un reste des mœurs du moyen âge, de ce temps où les Gringoire et autres *facteurs renommés* composaient leurs mystères, leurs moralités ou leurs farces, *moralitates vel simulacra miraculorum cum farsis*, pour des confréries de métiers et des corporations d'artisans qui les montaient et les jouaient eux-mêmes. En effet l'acte de rétrocession de la charge de tapissier valet de chambre est daté du 30 janvier 1643 : d'autre part il paraît certain que Molière à cette époque, et depuis quelque temps, connaissait déjà George Pinel, « maître écrivain, » et les trois Béjart, — Joseph, Madeleine et Geneviève, — qui figurent dans l'acte authentique de constitution de la troupe, passé le 30 juin 1643 (1). Mais ce ne fut qu'à la fin de l'année, le 31 décembre, que les travaux d'appropriation nécessaires permirent enfin à l'*Illustre-Théâtre* d'ouvrir ses portes au public. M. Lacroix suppose qu'on y joua quelques pièces non moins pompeusement qualifiées que le théâtre lui-même, comme l'*Illustre Pirate* et l'*Illustre Corsaire*, l'*Illustre Amazone* et l'*Illustre Désespéré*. Le public s'y pressa moins « qu'aux sermons de Cassaigne ou de l'abbé Cotin. » Tant bien que mal, on vécut quelques mois. Peut-être la vogue des comédiens italiens, qui commencèrent de jouer au mois de juin 1644, nuisit-elle au succès de la troupe, et ce fut peut-être aussi pour soutenir la concurrence qu'on s'avisa d'engager un danseur. Longtemps après Molière, c'était encore une ressource extrême où recourait la Comédie-Française dans ses jours de détresse, et Grimm s'est plaint quelque part que l'on fît suivre une représentation de *Polyeucte* ou de *Bajazet* de « ballets, pantomimes et gargouillades à peu près conformes au sujet, exécutés par Cosimo, Maranesi et Mlle Bugiani. » Les entrechats de Daniel Mallet, — c'est le nom du danseur, — ne retardèrent pas longtemps en tout cas la déconfiture de l'*Illustre-Théâtre*. Une série d'actes passés le 17 décembre 1644 constate, sous forme de cessions et transports de créances, une série d'emprunts usuraires, au remboursement desquels la troupe, évidemment réduite à l'extrémité, affecte « les premiers deniers qui lui reviendront de la comédie, tant des chambrées, visites que autrement, en quelque sorte et manière que ce soit. » Trois jours plus tard, ayant résolu de tenter la fortune sur l'autre rive de la Seine, elle

(1) Sur les Béjart et sur leur père, Joseph Béjart, huissier audiencier à la table de marbre, un drôle de corps, et qui, pour le désespoir des curieux à venir, changeait de domicile aussi souvent, serait-on tenté de dire, que s'il n'eût été qu'un simple débiteur, nous renverrons au *Dictionnaire* de M. Jal, que tous ceux qui l'ont pratiqué ne sauraient trop vivement louer et recommander.

passe marché pour l'appropriation d'un jeu de paume dit « de la Croix-Noire. » Sans doute elle n'y réussit pas davantage, puisque nous voyons le 2 août 1645 son chef écroué au Châtelet. Douloureuse et misérable dérision du sort dont il faut « se presser de rire, avec l'autre comique, de peur d'être obligé d'en pleurer; » Molière, emprisonné pour dettes à la requête du linger Dubourg, « faute de paiement d'une somme de 150 livres, » et d'Antoine Fausser, « maître chandelier, » fournisseur de l'*Illustre-Théâtre!* Mais aussi quelle force, quelle vertu même et quelle probité native du génie qui n'a pas sitôt triomphé de l'épreuve que le souvenir s'en efface et qu'il n'en conserve pas au fond du cœur un levain de colère ni seulement d'amertume! Molière n'a pas pu réussir à Paris : il se décide à parcourir la province, et, formant des débris de l'*Illustre-Théâtre*, grossis de quelques recrues, dont un quatrième Béjart, une troupe nouvelle, il part pour cette longue odyssée qui va le retenir pendant près de douze ans loin de Paris, c'est-à-dire loin du succès et de la gloire. Dans aucune littérature, on ne trouverait un autre exemple d'une éducation puisée plus directement à l'école de la vie réelle. C'est vraiment ici l'histoire de ces fécondes *Années d'apprentissage et de voyage* dont le *Wilhelm Meister* de Goethe ne nous a raconté que le roman métaphysique et sentimental. Tous les autres dons du génie de Molière étaient peut-être en pure perte si l'observation ne s'y était jointe, et quel champ d'observation plus vaste, quel fonds plus fertile que la province du XVIIe siècle avec ses mœurs tranchées, ses ridicules outrés, ses originaux achevés et ses petites villes, « où un mariage engendre une guerre civile » et où la querelle des rangs « se réveille à tous momens par l'offrande, l'encens et le pain bénit, par les processions et par les obsèques. »

Malheureusement nous perdons ici la trace de Molière. On ignore à quelle date précise il quitte Paris, si c'est même en 1645 ou 1646, et jusqu'au commencement de 1648 il nous échappe. On trouve bien, dans l'inventaire qui fut dressé lors du décès de Jean Pocquelin, le père, la mention d'une « promesse faite à M. Aubry par ledit défunt de lui payer en l'acquit de son fils aîné la somme de 320 livres » et datée du 24 décembre 1646, mais il ne nous semble pas que ce soit une preuve irrécusable de la présence de Molière à Paris en décembre 1646 : on peut promettre pour un absent. Il y a donc là une première lacune.

On a maintes fois essayé de la remplir et les conjectures abondent. M. Lacroix, le premier, dans un livre qui remonte à 1859, mais encore bon à consulter, sur la *Jeunesse de Molière*, a proposé de reconnaître la troupe des Béjart dans cette troupe d'aventure que nous a dépeinte le *Roman comique* de Scarron, et de la faire

débuter par le Mans. Dufresne donc, le chef nominal de la troupe, vieux routier qui court la province depuis douze ou quinze ans, s'avançant « plié sous le poids d'une basse de viole, » Madeleine Béjart ou Marie Hervé, sa mère, qui suit la bande, faisant son entrée dans les villes « juchée comme une poule sur le haut du bagage, » et Molière qui les escorte « avec un grand fusil sur l'épaule et chaussé de brodequins à l'antique, » cette image de la troupe et du grand homme en débraillé, traversant allégrement les années d'épreuves et de misère, devait faire et n'a pas, en effet, manqué de faire fortune. Par malheur on a prouvé récemment qu'en 1646 l'auteur du *Roman comique* avait quitté le Mans pour n'y plus revenir qu'en passant et que par suite (1), même en admettant qu'un jour Molière ait traversé la ville, ce n'est pas sur lui que Scarron a pris au vif le modèle du comédien Destin, non plus que celui de Mlle de l'Étoile sur Madeleine Béjart. Si quelques traits de Destin peuvent convenir à Molière, ce n'est pas de Madeleine, à coup sûr, que Scarron eût pu dire « qu'il n'y avait pas au monde une fille plus modeste et d'une humeur plus douce. » Galante, et très galante, mais d'ailleurs bien convaincue, selon la leçon du cardinal de Retz, « qu'une femme ne saurait conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de ses amans, » femme d'affaires et femme d'argent, qui ne dédaigne pas les moindres profits et qui ne perd pas une occasion de faire un bon placement, bien garanti, dûment cautionné : voilà la vraie Madeleine Béjart, telle que nous la connaissons aujourd'hui. D'autre part, si Scarron en 1646 avait quitté le Mans, ce qui est déjà une bonne raison pour qu'il n'y ait pas vu Molière, il y en a une seconde, qui n'est pas sans doute moins bonne : c'est que Molière très probablement n'y a jamais joué. En effet, le continuateur anonyme du *Roman comique*, en nous avertissant que les comédiens « ont leur cours limité comme celui du soleil dans le zodiaque, » nous a tracé rigoureusement l'itinéraire des compagnies qui exploitaient une partie du centre de la France. « En ce pays-là, nous dit-il, elles vont de Tours à Angers, d'Angers à La Flèche, de La Flèche au Mans, du Mans à Alençon, d'Alençon à Argentan ou à Laval (2). » Évidemment ce n'est pas un itinéraire que les comédiens soient tenus de respecter : tout chemin mène au Mans comme à Rome, il n'y a pas commandement exprès de suivre l'un plutôt que l'autre; mais enfin, il est à remarquer que sur pas un point de cet itinéraire on n'a signalé, jusqu'à ce jour, le passage de la

(1) Henri Chardon, *la Troupe du Roman comique dévoilée*, 1876.
(2) C'est encore M. H. Chardon qui le premier a relevé ces deux passages.

troupe de Molière. La tradition de son séjour au Mans reste donc plus que douteuse.

La troupe a-t-elle visité Bordeaux et donné des représentations devant le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne? Mêmes incertitudes, mêmes hypothèses, même difficulté de prendre parti. Les frères Parfaict, dans leur *Histoire du Théâtre-Français*, inscrivent ici la date de 1645. Ils invoquent le témoignage d'un amateur peu connu des choses de théâtre, le sieur Nicolas de Trallage, et ses notes manuscrites; seulement ils en altèrent, ou du moins ils en abrégent les termes : « Le sieur Molière, dit en effet le manuscrit, commença à jouer la comédie à Bordeaux en 1644 ou 1645. » Or on vient de voir qu'en 1644 et 1645 Molière était encore à Paris se débattant contre la malchance avec ses compagnons de l'*Illustre-Théâtre*. De plus, ni pour 1644 ni pour 1645, la correspondance administrative du duc d'Épernon avec les jurats de Bordeaux ne laisse entrevoir la moindre allusion à des passages de comédiens. Et si l'on place les représentations de Molière en 1646, on avouera que l'heure était singulièrement mal choisie pour venir tenter la fortune dans une ville qui du mois de janvier au mois d'octobre de cette année même fut désolée par la peste (1). Nous ne rejetons pas cependant la tradition du séjour à Bordeaux : elle est ancienne, elle paraît certaine, mais il faut expliquer comment il se fait que la trace en soit perdue. C'est ce qu'on ne peut faire qu'en l'avançant jusqu'en 1648.

A Nantes, nous rencontrons enfin des actes authentiques, de vraies preuves, des mentions sur les registres municipaux, et des actes de baptême aux registres des paroisses. La troupe y séjourna quelque temps, faisant par intervalles, aux alentours, des excursions assez lointaines. En juin 1648, on croit la rencontrer à Fontenay-le-Comte, en Vendée, où elle demeure presqu'un mois. Un sieur Dufresne y a loué un jeu de paume : un jeu de paume, c'est bien la scène ordinaire de nos comédiens; Dufresne, c'est bien le nom du chef de la bande. On indiquerait d'ailleurs aisément dans un lexique de Molière quelques provincialismes qui seraient un souvenir de ce séjour dans les provinces de l'ouest de la France.

Son passage à Limoges est déjà moins assuré, quoique cependant probable encore. La légende raconte que Molière, accueilli par les huées et les sifflets du public limousin, en aurait conservé cette joyeuse rancune qui plus tard lui souffla *Monsieur de Pourceaugnac*. En effet, Petit-Jean, « ce traiteur qui fait si bonne chère, » et « le cimetière des Arènes, ce lieu où l'on se promène, » et l'église

(1) Arnaud Detcheverry, *Histoire des théâtres de Bordeaux*, 1860.

Saint-Étienne ont tout l'air d'être pour lui de vieilles connaissances. La cathédrale de Limoges est mise précisément sous l'invocation de Saint-Étienne, une rue de la ville porte encore le nom de faubourg des Arènes. Ajoutez qu'y ayant deux comédies de Molière dont la scène est en province, *George Dandin* et *la Comtesse d'Escarbagnas*, ni dans l'une, ni dans l'autre, les lieux ne sont ainsi, comme dans *Monsieur de Pourceaugnac*, spécifiés par leur nom. Pourtant il ne faudrait pas pousser ces inductions à l'extrême, et j'avoue qu'il me semble hardi de retrouver un souvenir du séjour de Molière à Angoulême dans le nom seul de la comtesse d'Escarbagnas, qui serait formé, dit-on (1), des deux noms d'une dame Sarah de Peyrusse, fille du comte d'Escars et femme du comte de Baignac. Cette fureur de rapprochement nous emporterait un peu loin : le nom de M. de la Dandinière deviendrait un témoin du passage de Molière en Poitou, celui de M. de Sotenville une preuve de son séjour en Lorraine, les Scapin nous mèneraient à Bergame, et les Mascarille et les Sbrigani jusqu'à Naples. Contentons-nous des pièces authentiques : elles établissent qu'au mois de mai 1649 la troupe contribuait pour sa part aux fêtes données à Toulouse en l'honneur de l'entrée du lieutenant-général du roi dans la ville. On s'enfonçait dans le midi. Le 10 janvier 1650, Molière tenait un enfant sur les fonts à Narbonne, le 15 février il était en représentations à Agen.

Le séjour d'Agen a son importance, il prouve le séjour à Bordeaux, et qu'il faut le placer en 1648, après le séjour de Limoges et celui d'Angoulême, si toutefois on les admet. C'est dans le *Journal des consuls* d'Agen qu'on en a retrouvé la mention ; elle est donc authentique. Le texte est remarquable. Il n'y est pas dit, comme par exemple aux registres de Nantes, « que le sieur Dufresne supplie humblement, » mais bien : « le sieur Dufresne est venu dans la maison de ville nous rendre ses devoirs... et *nous dire* qu'ils étaient en cette ville par l'ordre de monseigneur notre gouverneur (2). » Les comédiens ne demandent pas, ils avertissent, et de fait ils sont dans la ville, comme on dit encore aujourd'hui, *par ordre*. Mais « monseigneur notre gouverneur, » c'est le gouverneur de Guyenne, Bernard de Nogaret, le second duc d'Épernon, contre qui les Bordelais sont en armes, et qui consacre dans Agen, à « dame Nanon de Lartigues, » les loisirs que lui laisse la guerre. Évidemment, à la distance de 60 ou 70 lieues qui séparent Agen de Narbonne, s'il appelle à lui la troupe de Molière, c'est qu'il la con-

(1) Benjamin Fillon, *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France*.
(2) Adolphe Magen, *la Troupe de Molière à Agen*, 1874.

nait. Le déplacement est coûteux, la guerre civile est partout : si Molière et ses compagnons n'hésitent pas, et même s'ils s'empressent, évidemment c'est qu'ils n'osent pas désobéir à l'appel d'un ancien protecteur. Et si maintenant la correspondance administrative du gouverneur avec les jurats de Bordeaux ne fait pas mention du passage des comédiens dans la capitale de la Guyenne, c'est que Molière a joué devant le duc, pour la première fois, en 1648, à la fin de l'année, vers l'époque même où commencent les troubles de Bordeaux, pour le duc lui seul et sa cour de Cadillac. On n'a donc pas eu besoin de solliciter des jurats une autorisation qu'ils n'avaient pas à donner. Ce n'est là qu'une hypothèse, mais pour que cette hypothèse soit à peu près vérifiée, il suffira de constater sur les lieux si le duc d'Épernon a en effet passé le mois de février 1650 dans la ville d'Agen.

Ainsi Nantes certainement, Fontenay-le-Comte et Limoges, selon les apparences, Angoulême et Bordeaux peut-être, Toulouse, Narbonne, Agen enfin sans contestation possible, marqueront, de 1648 à 1650, les principales étapes du voyage de Molière.

Mais aussitôt nous perdons une seconde fois sa trace, et l'obscurité s'épaissit de nouveau. Nous savons cependant qu'il était à Paris au mois d'avril 1651. L'inventaire des papiers de son père, Jean Pocquelin, en fait foi. Une date en deux ans, du mois de février 1650 au mois de décembre 1652, c'est peu de chose, et le moyen de s'y résigner? On a donc supposé qu'au départ de Paris, où sans doute Molière, en même temps qu'il réglait des affaires de famille, avait remonté sa troupe, selon l'usage des directeurs errans, nos comédiens, avant d'atteindre Lyon, se seraient arrêtés quelque temps à Poitiers. La cour y venait d'arriver. On était en pleines luttes civiles, Mazarin était hors de France, Condé soulevait la Guyenne, c'était à lui, comme au plus redoutable, qu'Anne d'Autriche avait résolu de marcher, et courageusement elle avait pris position dans cette province de Poitou, comme au milieu même de l'insurrection. Cependant ni la guerre ni l'universelle détresse n'interrompaient les plaisirs ni les fêtes. Il serait fort possible que la troupe de Molière eût contribué pour sa part aux divertissemens royaux, mais nous n'en avons pas de preuves, ou plutôt nous avons un commencement de preuves du contraire. Les *Mémoires* de Mademoiselle nous apprennent en effet que pendant l'hiver de 1653 elle vit jouer à Orléans des comédiens qui « l'hiver de devant avaient suivi la cour à Poitiers et à Saumur, où ils avaient même obtenu beaucoup d'approbation de toute la cour. » Or dès les premiers mois de 1653, en février, Molière était certainement à Lyon, puisqu'il signait au mariage de René Berthelot, dit Du Parc, avec Mar-

quise Thérèse de Gorla, et il y était, ou du moins sa troupe, depuis quelque temps déjà, puisqu'un acteur, Pierre Réveillon, y avait signé comme parrain dès le mois de décembre 1652.

Ici les documens deviennent plus nombreux. Molière se fixe, et Lyon devient comme le quartier-général où la troupe, après chaque campagne, viendra chercher le repos et retrouver les applaudissemens, l'accueil ami du public familier.

C'est à Lyon, comme on sait, que Molière subit l'influence italienne, c'est à Lyon qu'il trouve, encore vivant, le souvenir de Nicolo Barbieri, dit Beltrame, l'auteur de l'*Inavvertito*, c'est à Lyon que, sur le modèle de *la Emilia* et de l'*Inavvertito*, Molière compose et fait représenter *l'Étourdi*. Les érudits ne s'accordent pas sur la date précise de cette représentation : M. Loiseleur la place au mois de janvier 1653, M. Despois la mettait aux premiers jours de l'année 1655; une phrase de la *Notice* de La Grange autorise l'hypothèse de M. Loiseleur, une mention de son *Registre* donne raison à M. Despois : la question est encore pendante. Ce n'est pas malheureusement la seule date qui nous échappe, et du mois de mars au mois d'août 1653 une troisième fois la troupe s'éclipse et disparaît. Peut-être a-t-elle donné des représentations dans les villes voisines, parmi lesquelles on nomme Vienne. En effet, il y a bien un témoignage formel, mais dont on ne saurait tirer grand parti, puisqu'il reporte les représentations de Molière jusqu'en 1641, et qu'en 1641 Molière, de science certaine, est encore sur les bancs du collége. L'embarras est d'autant plus grand que le texte qualifie Molière « d'excellent auteur comique, *excellentissimus comœdiarum scriptor :* » à peine comprendrait-on cette épithète superlative après *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*, c'est-à-dire après 1656. Nous ne le retrouvons qu'au mois d'août. Armand de Bourbon, prince de Conti, frondeur lassé, frondeur réconcilié, suivi d'une cour en liesse, bien pourvue de gouvernemens, d'évêchés et de pensions, vient d'arriver en Languedoc et de s'établir près de Pézenas, dans sa maison de La Grange. Molière s'y présente avec ses comédiens, et d'abord y réussit assez mal au gré de Mme de Calvimont et du prince. Mais l'aumônier, Daniel de Cosnac, à qui nous devons ces détails, et Sarrasin, le secrétaire des commandemens, interviennent fort à propos, et la troupe de Molière l'emporte sur la troupe d'un certain Cormier, qui lui disputait la faveur et la clientèle du prince. On leur donne pension, et ils prennent le titre de « comédiens de Mgr le prince de Conti. » Au mois de décembre, ils sont encore à La Grange, qu'ils ne quittent probablement qu'après le départ du prince pour Paris. C'est à Lyon qu'ils passent la plus grande partie de l'année 1654 : on connaît l'acte de baptême

d'un enfant de Mlle Du Parc en date du 8 mars 1654, un autre acte où elle prend part comme marraine à la date du 3 novembre de la même année. Nous arrivons ainsi jusqu'à l'époque probable où Molière quitte Lyon pour le « service des états de Languedoc » dont la session s'ouvre à Montpellier le 7 décembre 1654. Le fait est aujourd'hui certain. Il serait bien possible que ce fût là, sur cette terre classique de la médecine, séjour élu de la Providence et qui se vantait de compter parmi ses docteurs Ferragius, chirurgien de Charlemagne, et Marilephus, premier médecin du roi Chilpéric, que Molière eût pressenti pour la première fois quelle riche, féconde, inépuisable matière les médecins et les apothicaires fourniraient à sa raillerie. On saignait beaucoup à Paris, on détergeait à Montpellier. On cite à ce propos un certain mémoire d'apothicaire, gros, pour le court espace de six ans, de 980 articles, dont près de 300 « clistères réitérés (1). » Ce qu'on peut toutefois affirmer, c'est que pendant ce séjour à Montpellier Molière vit de beaucoup plus près qu'il ne put le faire par la suite à Paris la médecine et les médecins. C'est l'avis aussi de l'auteur du livre très amusant sur *les Médecins au temps de Molière*. Peut-être y connut-il encore les originaux de ses *Précieuses ridicules;* peut-être, comme plus tard son ami Chapelle, y tomba-t-il au débotté sur une assemblée de dames « ni trop belles ni trop bien mises » qui « se mirent exprès sur le chapitre des beaux esprits, afin de lui faire voir ce qu'elles valaient par le commerce qu'elles ont avec eux. » On aimerait du moins à le croire, et que cette farce immortelle n'eût pas été dirigée contre l'hôtel de Rambouillet. La troupe resta près de cinq mois à Montpellier. Entre autres circonstances, Molière y figura dans ce *Ballet des Incompatibles,* dont on lui attribue témérairement la paternité. La campagne fut bonne. A la fin de la session, nous savons que le prince de Conti fit donner à la troupe une assignation de 5,000 livres sur le fonds des étapes de la province. Déjà, le 18 février 1655, Madeleine Béjart s'était fait souscrire devant notaire, par Antoine Baralier, receveur des tailles en l'élection de Montélimart, une obligation de 3,200 livres. Le 1er avril, elle plaçait encore une somme de 10,000 livres sur les états de Languedoc. Voilà une comédienne bien avisée : multipliés par cinq, ce sont là chiffres respectables et nous sommes loin des mauvais jours où le chef de l'*Illustre-Théâtre,* faute de paiement d'une somme de 150 livres, était décrété de prise de corps et mis au Châtelet. Que d'ailleurs ces 13,200 livres, — car ici les érudits donnent la bride à leurs hypothèses, — représentent les économies de Madeleine Béjart, ou que Madeleine, dans ces place-

(1) Louis Lacour, *le Tartuffe par ordre de Louis XIV,* 1877.

mens, ne soit qu'un prête-nom de Molière, la question serait délicate à résoudre. Mais c'en est fait de la légende, et nous saurons désormais que dès cette époque la troupe n'était pas seulement à l'abri du besoin, elle était riche. Nous avons en outre à l'appui le témoignage de *l'empereur du burlesque*, Charles Coypeau d'Assoucy, qui dans le récit de ses lamentables aventures a consigné le souvenir très reconnaissant de la grasse hospitalité qu'il trouva pendant près d'un an sous le toit et à la table de « Molière et de MM. les Béjart. » Il les rencontra, comme ils venaient de regagner Lyon, vers le milieu d'avril 1655. Dans l'hypothèse de M. Despois, ce serait vers cette date et quelque temps avant l'arrivée de d'Assoucy qu'il faudrait placer la première représentation de *l'Étourdi*. D'Assoucy, qui serait bien étonné de passer pour une autorité, suivit ses hôtes à Avignon, puis à Pézenas, où ils se transportèrent pour une seconde session des états, 1655-1656, et séjournèrent du mois de novembre au mois de février. Il ne quitta ces honnêtes gens, comme il les appelle, « si dignes de représenter dans le monde les personnages des princes qu'ils représentent tous les jours sur le théâtre, » qu'au mois d'avril ou de mai 1656, à leur arrivée dans Narbonne. Certes c'était un triste sire que d'Assoucy; pourtant c'est un hasard heureux pour l'histoire de Molière que le récit du personnage soit parvenu jusqu'à nous. En effet, depuis un acte daté de Lyon, 29 avril 1655, jusqu'au mois de décembre 1656, on ne retrouve que deux actes authentiques et deux preuves des pérégrinations de Molière. C'est un reçu, qui passe pour être écrit tout entier de sa main, d'une somme de 6,000 livres payée le 24 février 1656, à Pézenas, par le « thrésorier de la bource des états de Languedoc, » et, le 3 mai 1656, un accord intervenu, devant le juge de Narbonne, entre Madeleine Béjart, Molière et les étapiers du Languedoc au sujet de l'assignation de 1655, qui n'avait pas encore été payée.

De Narbonne, pour une troisième tenue des états, Molière se rendit à Béziers. Il y donna, soit au mois de novembre, soit au mois de décembre 1656 la première représentation du *Dépit amoureux*. Il paraîtrait que cette fois les états montrèrent moins de générosité qu'ils n'avaient fait à Pézenas et à Montpellier. Les billets même que Molière avait adressés gratuitement aux députés lui furent assez insolemment retournés avec notification d'une défense expresse faite « à messieurs du bureau des comptes de, directement ou indirectement, accorder aucune somme aux comédiens. » Le prince de Conti n'était plus là : les états se vengeaient sur ses créatures de la dureté militaire avec laquelle le prince avait accoutumé de les traiter.

On suppose que, sur cet affront, Molière, justement blessé, quitta Béziers presque aussitôt et sans prendre seulement le temps d'épui-

ser le premier succès du *Dépit amoureux*. Retourna-t-il à Lyon? On relève sur les registres de l'Hôtel-Dieu de cette ville, à la date du 19 février 1657, la mention d'une représentation au profit des pauvres : malheureusement aucune indication bien précise ne permet d'affirmer qu'il s'agisse là de la troupe de Molière. Encore une fois il faut prendre garde à ne pas tirer des pièces authentiques des inductions trop hardies et trop promptes. C'est ainsi que, découvrant dans l'inventaire de Madeleine Béjart une commission donnée « par Pierre Le Blanc, conseiller et juge pour le roi en la cour de Nîmes, » le 12 avril 1657, à l'effet de poursuivre un remboursement de créance, on en conclut qu'au mois d'avril 1657 Molière était à Nîmes. Mais, puisque nous n'avons pas le texte même de cette commission, n'oublie-t-on pas qu'il serait possible que la commission fut délivrée par le juge de Nîmes, tout simplement parce que le débiteur, ou sa caution, avait son domicile à Nîmes, domicile réel ou domicile élu? Si nous en appelons à cette commission pour prétendre que Madeleine Béjart, qui l'obtient, est présente à Nîmes, et Molière avec elle, je ne vois pas ce qui nous empêche de supposer que Joseph Béjart, qui le 16 avril 1657 arrache à la lésinerie des états du Languedoc une gratification de 500 livres pour son *Armorial* de la province, soit encore à Béziers et la troupe avec lui? C'est peut-être la vérité : Béziers n'est pas bien loin de Nîmes; peut-être Molière n'a-t-il pas tenu rancune à Messieurs des États, ou plutôt il n'a pas voulu se refuser la petite vengeance de jouer en dépit d'eux et de réussir sans eux. En tout cas, il reste là, comme on voit, quelque confusion à dissiper. D'ailleurs cette dernière année de pérégrinations est évidemment mal connue. « De Nîmes, dit M. Loiseleur, la caravane fit route pour Orange et Avignon, où Molière retrouva son ancien camarade Chapelle. » Il y a là certainement erreur. Orange est sur le chemin d'Avignon : la raison est-elle suffisante pour croire que la troupe y ait donné des représentations? Quant à la rencontre de Molière et de Chapelle, si par hasard elle avait eu lieu, d'abord il serait singulier que Chapelle ne nous en eût rien dit, mais surtout elle ne pourrait pas dater d'avril ou de mai 1657, puisqu'en avril ou mai 1657 Chapelle et Bachaumont ont terminé depuis cinq ou six mois le voyage qu'ils nous ont raconté. C'est au mois de juillet 1656 ou de juin qu'ils ont quitté Paris, au mois d'août qu'ils ont pris les eaux d'Encausse, et vers le milieu de novembre qu'après leur course de Provence ils traversent Lyon, où ils écrivent la relation de leur voyage. Les preuves sont acquises. M. Loiseleur ajoute : « C'est aussi dans la vieille cité papale que Molière rencontra Mignard, avec lequel il contracta une amitié solide. » Ici la rencontre ne paraît pas douteuse : elle a pour garant un consciencieux biographe de Mignard, l'abbé de Monville, qui écrit

sur les *Mémoires* de Mme de Feuquières, fille de Mignard; mais c'est l'avancer de huit ou dix mois que de la placer au printemps de 1657. M. Taschereau l'avait bien datée, qui la reculait jusqu'au mois de décembre. En effet, Mignard ne quitta l'Italie que du 10 octobre 1657, passa, en débarquant en France, près d'un mois à Marseille et ne put arriver que dans les derniers jours de l'année à Avignon, chez Nicolas Mignard, son frère. Enfin, au mois de mai 1657, une lettre du prince de Conti, citée récemment par M. Louis Lacour, semble établir que Molière n'était ni à Orange ni à Avignon, mais à Lyon. « Il y a ici, écrit le prince, de Lyon, le 15 mai, au P. de Ciron, des comédiens qui portaient autrefois mon nom : je leur ai fait dire de le quitter, et vous pensez bien que je n'ai eu garde d'aller les voir. » Jamais autres comédiens que Molière et sa troupe n'ont porté le nom du prince de Conti. Bien plus, et malgré l'injonction du protecteur qui les abandonne, c'est encore sous le nom de *comédiens de monseigneur le prince de Conti* qu'ils se présentent et qu'ils jouent à Dijon, en 1657. Ils reviennent à Lyon et y passent un dernier hiver, 1657-1658. Le moment approche d'aller demander à Paris la consécration de la renommée qu'ils se sont acquise dans les provinces; leurs dernières visites sont pour Grenoble, Avignon, Lyon une dernière fois; à Pâques 1658, ils émigrent enfin du midi, vont achever l'été à Rouen, y rencontrent une autre troupe dont le chef, Du Croisy, va bientôt devenir l'un des leurs, et rentrent enfin à Paris au mois d'octobre 1658. On persuade à Monsieur, frère du roi, de prendre la troupe du prince de Conti sous sa protection, il y consent, lui permet de porter son nom, lui promet une pension qu'il ne paiera jamais, et « le 24e jour d'octobre 1658, cette troupe commença de paraître devant leurs majestés et toute la cour sur un théâtre que le roi avait fait dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre. » Les peintres qui nous ont représenté si souvent, en dépit de l'histoire et de la vraisemblance, Louis XIV et Molière assis et soupant face à face auraient bien dû nous donner un crayon de cette scène : Mazarin assis au premier rang, Louis XIV accoudé sur le fauteuil du cardinal et M. de Molière sur le théâtre « remerciant sa majesté de la bonté qu'elle avait eue d'excuser les défauts de la troupe (1). »

La vie de Molière à partir de cette date ou du moins l'histoire de ses ouvrages et de cette incomparable succession de chefs-d'œuvre, qu'il donne jusqu'à trois dans la même année, l'accueil que leur fit le public, sont choses depuis longtemps assez bien connues. Ce n'est pas qu'il ne reste encore des trouvailles à faire et dignes de

(1) *Registre de La Grange*, à la date du 26 octobre 1660, il est vrai.

provoquer les chercheurs : les *Notices* instructives de M. Despois en seraient la preuve. Mais enfin ces sortes de détails appartiennent plutôt à l'histoire littéraire du siècle qu'à l'histoire même de Molière. Ils ont leur intérêt, mais cet intérêt est, en un certain sens, secondaire. On serait tenté d'en dire autant de ces détails plus qu'intimes qui regardent la vie privée de Molière. Les indiscrétions posthumes sont à la mode aujourd'hui. L'histoire certainement en a pu faire son profit quelquefois, mais il serait temps de poser des bornes à cette manie de troubler le repos des morts illustres et de confesser impitoyablement les grands hommes. Il faudrait prendre son parti de laisser dans l'ombre certains côtés de leur vie mortelle. Pascal disait que « le froid est agréable pour se chauffer : » de même l'ombre est utile, amassée sur quelques points, pour mieux éclairer les autres. Pense-t-on qu'il soit utile de livrer des batailles pour savoir si la femme de Molière, Armande Béjart, est la fille ou la sœur de Madeleine, et d'illustrer de quelque anecdote nouvelle le chapitre des infortunes conjugales de Molière? « Un voile, dit M. Loiseleur, qu'aucune main ne soulèvera jamais complétement couvre l'origine de la jeune femme que Molière épousa le 29 février 1662. » Alors laissons-le retomber! car quelle est notre fureur enfin de vouloir démontrer que Molière épousa la fille de sa vieille maîtresse? Et c'est bien en ces termes que la question se pose aujourd'hui, puisque les actes authentiques donnent tous à la femme de Molière la qualité de sœur de Madeleine Béjart. Supposerons-nous donc avec M. Bazin que Molière, pour dissimuler aux yeux de la famille Pocquelin la bâtardise de la femme qu'il épousait, et sans doute avec lui son honnête homme de père, se soient rendus complices d'un faux en écriture authentique? Repasserons-nous avec M. Fournier l'histoire des galanteries de Madeleine Béjart et chercherons-nous à débrouiller une paternité confuse entre M. de Modène, l'amant en titre, tel cadet de Gascogne ou de Languedoc, l'amant du jour, et peut-être Molière lui-même, dont le premier voyage à Narbonne s'accorderait avec l'époque probable de la conception d'Armande? ou bien, avec M. Loiseleur, d'acte en acte, remonterons-nous jusqu'à un premier faux que tous les autres n'auraient eu pour objet que de dissimuler, et remettrons-nous en scène la mère complaisante des Béjart, cette odieuse vieille femme qui vit si grassement du déshonneur de ses filles? Ah! si Molière s'est trouvé mêlé à de semblables misères et de pareilles hontes, épargnons-lui-en du moins le souvenir, et puisque nous ne pouvons plus aujourd'hui l'oublier, tâchons du moins, affectons de l'ignorer. On se révolte, et l'on a raison, à la seule pensée que Molière ait épousé une Armande qui risquait d'être sa propre fille, mais,

hélas! quand il n'aurait épousé que la fille de sa vieille maîtresse, en dépit de la mère, après neuf mois de résistance et dotée des économies de Madeleine, dont il recueillit plus tard la succession tout entière, le malheureux grand homme en serait-il beaucoup plus excusable?

Croit-on qu'il soit bien utile encore de forcer le secret du ménage de Molière et de relever le nom des amans d'Armande Béjart? Au moins y a-t-il ici quelque prétexte à l'indiscrétion. Molière, qui donnait une grande importance aux moindres parties de son art et qui semble avoir estimé qu'il n'y a pas de petits secrets du métier qu'on néglige impunément, s'est mis lui-même en scène plus d'une fois, avec ses acteurs, profitant de la difformité, de la maladie même pour donner à ses personnages une réalité plus vivante. Ce « chien de boiteux » que rudoie Harpagon, c'était Louis Béjart, qui traînait la jambe, et lui-même, Harpagon, avec sa fluxion sur la poitrine, n'était-ce pas Molière, déjà souffrant de la maladie qui devait l'emporter? D'ailleurs on lit dans la préface de La Grange: « On peut dire que dans ses pièces il a joué tout le monde, puisqu'il s'y est joué le premier en plusieurs endroits sur les affaires de sa famille et qui regardaient ce qui se passait en son domestique. C'est ce que ses plus particuliers amis ont observé plus d'une fois. » Pourtant, et malgré l'affirmation de La Grange, il ne faut pas aller trop loin. On cite souvent *le Misanthrope* et telle scène d'Alceste et de Célimène; mais on semble oublier que ces vers et ces couplets « où la passion parle toute pure » sont tirés presque textuellement de *Don Garcie de Navarre*, qui fut représenté pour la première fois le 4 février 1661, c'est-à-dire un an avant le mariage de Molière. On cite encore *l'École des femmes*, et, dans l'histoire du ménage de Molière, on l'appelle même « une pièce prophétique; » mais, outre qu'il faut bien convenir que Molière aurait mérité le sort d'Arnolphe et pis encore, s'il eût fait vraiment élever Armande comme Arnolphe a fait élever Agnès, on oublie peut-être que cette pièce prophétique est postérieure de dix mois au mariage. Autre exemple; supposons que la toile se lève et que l'acteur nous apparaisse : « Il faut avouer que je suis le plus malheureux des hommes. J'ai une femme qui me fait enrager... Au lieu de se tenir à la maison, elle aime la promenade, la bonne chère, et fréquente je ne sais quelle sorte de gens... » Cette femme dont on parle est Armande sans doute, et celui qui parle est Molière? Point du tout, c'est le *Barbouillé*, et peut-être qu'Armande n'est pas encore sortie de nourrice. Toutefois il est bien certain qu'Armande ne fut pas une Lucrèce. Le même amateur des choses de théâtre que nous avons nommé plus haut, Ni-

colas de Trallage, avait dressé quelque part une liste des acteurs qui « vivaient bien, » et une autre liste de « ceux qui vivaient mal. » La veuve de Molière y est, mais sur la seconde : elle y tiendrait même le premier rang, s'il n'était occupé par Baron, « le satyre des jolies femmes, » comme l'appelle M. de Trallage. Elle eut donc des torts; mais on peut dire aussi que dans cette maison facile où Madeleine Béjart continuait de gouverner la dépense et de régler l'ordinaire, sous ce toit où Mlle de Brie habitait, dont l'humeur accommodante et l'affection banale, mais toujours fidèle, étaient depuis tantôt vingt ans en possession de consoler le maître du logis, dans ce ménage enfin où le mari, s'il apportait la gloire, — une gloire à cette date encore vivement disputée, ne l'oublions pas, — apportait aussi ses quarante ans sonnés, les préoccupations irritantes et les impatiences nerveuses de son triple métier d'acteur, de directeur d'une troupe difficile à conduire, et d'auteur, il n'est pas étonnant qu'une femme jeune, aimable, coquette, mais de petit jugement, si l'on veut, et d'humeur indépendante, ait mal supporté des froissemens d'amour-propre et les exigences d'une affection plus passionnée que raisonnée peut-être, plus ardente que tendre, et, pour tout dire, mêlée d'un peu de ce mépris de l'homme pour la femme qui l'attire et qui le possède malgré lui. Ce n'est pas une raison d'être un bon mari parce que l'on est un grand homme : l'exemple en est même assez rare. Et puis il faut tenir quelque compte aussi d'une malheureuse disposition de Molière qui n'avait pas échappé à la perspicacité de ses ennemis : « La jalousie, remarquait de Visé en 1663, est tout ce qui fait agir ses héros depuis le commencement jusqu'à la fin de ses pièces sérieuses aussi bien que de ses comiques. » En tout cas, et de quelque côté que soit la faute, Molière a souffert et souffert profondément de ce mariage : Armande, inconsciemment ou de propos délibéré, n'en a pas moins été, dix ans durant, l'instrument de son supplice, et dans un corps épuisé nous ne saurions douter que les ravages du désespoir et de la jalousie aient abrégé la vie de Molière. Ne le plaignons pas trop cependant : qui sait si « la prude Arsinoé, » qui sait si « la sincère Éliante » elle-même eussent mieux été son affaire, et si, plus heureux dans un ménage plus calme, il eût enfoncé dans certains caractères aussi avant qu'il l'a fait. Combien de Térence à qui peut-être il n'a manqué pour devenir un Plaute que d'avoir tourné la meule? et combien de Regnard, qui viennent si loin derrière Molière, en eussent approché de plus près si la vie avait eu pour eux tout ce qu'elle a eu pour le maître de déboires humilians, d'épreuves difficiles, de désillusions amères et de souffrances mortelles?

On sait comment expira Molière et quelles difficultés sa veuve dut écarter pour le faire enterrer : ici encore la légende et l'histoire sont mêlées et confondues, il est bon de les séparer Ce sont toujours les dures, les impitoyables paroles de Bossuet qui nous reviennent en mémoire, comme si Bossuet les eût prononcées au lendemain même de la mort de Molière et que cette voix retentissante eût proféré l'anathème solennellement jeté sur le théâtre et sur la profession de comédien par l'église tout entière. Mais les paroles de Bossuet sont de 1694, c'est-à-dire postérieures de vingt ans et plus à la mort de Molière, et le livre de M. Despois a prouvé nettement l'importance qu'avaient ici les dates. En 1694, Bossuet interprète la doctrine des Pères avec une rigueur qu'on était loin d'y mettre en 1673. En 1673, le divorce du théâtre et de l'église n'était pas encore consommé. Tous les actes de baptême que nous avons rappelés, d'autres encore où Molière figure comme parrain, sur les registres de Saint-Roch en 1669, après *Tartuffe*, sur les registres d'Auteuil en 1672, démontrent suffisamment que, si le « rituel de Paris pour 1645 rejette les comédiens de la communion, » cela ne veut pas dire, comme on traduit à l'ordinaire, qu'ils soient excommuniés. Les comédiens italiens par exemple alliaient fort bien les pratiques d'une dévotion scrupuleuse à l'exercice de leur profession. Molière lui-même avait un confesseur attitré, « M. Bernard, prêtre habitué en l'église Saint-Germain-des-Prés, » et il faisait ses pâques, en dépit du rituel. Nous savons d'ailleurs qu'en 1672, un an jour pour jour avant Molière, Madeleine Béjart étant morte, retirée depuis un an du théâtre, il est vrai, mais toujours qualifiée cependant, — et jusque dans l'acte d'inhumation, — de « comédienne de la troupe du roi, » la cérémonie de son enterrement ne souleva pas la moindre difficulté. Si nous remontions jusqu'en 1659, nous verrions son frère Joseph Béjart, mené en carrosse de Saint-Germain-l'Auxerrois à Saint-Paul, et suivi « d'un convoi de cinquante prêtres. » Il ne semble même pas qu'on eût exigé du frère ni de la sœur les renonciations *in articulo mortis* qu'on imposa plus tard aux comédiens et dont on trouve le formulaire dans les registres de paroisse, à la marge de plusieurs actes d'inhumation. Tenons donc pour assuré que, si la mort précipitée de Molière ne l'eût pas empêché de recevoir les sacremens et de faire sa paix avec l'église, la cérémonie de ses funérailles se fût accomplie sans protestation du clergé. Tout au plus est-il permis d'ajouter que les prêtres de Saint-Eustache, qui se plaignaient depuis plus d'un siècle des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, leurs voisins, saisirent plus volontiers que les prêtres d'une autre paroisse le prétexte qui s'offrait de témoigner leur

hostilité. Mais il ne saurait plus être question désormais de *Tartuffe*, ni de la cabale, encore moins d'une espèce d'émeute préparée par les meneurs du parti dévot. Et quant à cette scène que Grimarest essaie de décrire : — le populaire attroupé devant la maison de Molière, la femme de Molière épouvantée du murmure menaçant de cette « foule incroyable » et jetant par la fenêtre l'argent à pleines poignées, — certainement il ne nous déplairait pas qu'une fois de plus le peuple eût prouvé ce merveilleux instinct qu'il a pour méconnaître ceux qui l'ont aimé le plus sincèrement, et qu'il eût outragé le cercueil de Molière comme dix ans plus tard il insultera le convoi de Colbert, mais il y a un texte précis. « Le corps, dit un témoin oculaire, pris rue de Richelieu, devant l'hôtel de Crussol, a été porté au cimetière Saint-Joseph et enterré au pied de la croix. Il y avait grande foule de peuple, et l'on a fait distribution de 1,000 à 1,200 livres aux pauvres qui s'y sont trouvés, à chacun 5 sols. » Il est assez singulier, comme le fait remarquer justement M. Loiseleur, que, cette lettre étant connue depuis déjà vingt-six ans, et l'authenticité n'en ayant pas été mise en doute, personne encore ne se fût avisé qu'elle démentait formellement le récit de Grimarest, tel que l'ont accrédité toutes les biographies de Molière. Le clergé de Paris fit son devoir, ou plutôt il usa de ses droits, peut-être avec rigueur, mais avec une rigueur qu'il dépendra des convictions de chacun d'approuver ou de blâmer. Et j'avoue qu'il me paraît au moins fort inutile de faire intervenir à ce propos l'archevêque de Paris, Harlai de Champvallon, « son intolérance barbare » et les « débauches qui le menèrent au tombeau. » Ce raisonnement contemporain est vraiment bien singulier qui voudrait, parce qu'un homme a violé quelques-uns de ses devoirs, qu'il les transgressât tous, et qui se refuse à comprendre que le respect de l'obligation professionnelle est indépendant des vertus ou des vices de l'homme privé. Pour le peuple, il observa du moins les convenances. Et comme il faut qu'un peu de gaîté se mêle toujours aux choses les plus tristes, il n'y eut enfin que les médecins et les apothicaires qui gardèrent au grand homme une longue rancune des immortelles plaisanteries qu'il avait dirigées contre la Faculté.

III.

Sur toutes ces questions, on comprend sans peine que la lumière ait été lente à se faire, et qu'encore aujourd'hui, sur bien des points, la contradiction demeure possible, et le doute. Rien n'est si difficile que de refaire une biographie de toutes pièces et que de rétablir, après deux siècles écoulés, la simple vérité des faits contre une tradition reçue. Les anecdotes en effet, les historiettes,

vraies ou fausses, soutiennent la mémoire, et de même les mots célèbres, authentiques ou controuvés. Les dates sont arides et ne valent que par leur enchaînement continu, les faits sont souvent dépourvus d'un intérêt qui leur soit propre et ne valent que par leur rapprochement, les anecdotes, bien contées, et les mots, bien placés, se suffisent à eux-mêmes. Tel mot que l'on prête à Molière, absolument faux, et pour cause : « Messieurs, nous comptions avoir l'honneur de vous donner aujourd'hui la seconde représentation de *Tartuffe*, mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue, » fait naturellement fortune, et telle anecdote invraisemblable comme celle qui nous représente Molière partageant « l'en-cas de nuit » du roi se pousse aisément dans le monde, tandis qu'on ne voit pas bien, au premier abord, quel grand intérêt de savoir si Molière a fondé l'*Illustre-Théâtre* en 1643 ou 1645, s'il a passé jamais au Mans et s'il a traversé Bordeaux. Il est donc tout naturel qu'en pareil sujet les dates et les faits soient la dernière chose où l'on se soit avisé de regarder. Les scrupules d'érudition sont une invention de nos jours. Mais ce que l'on ne conçoit peut-être pas aussi facilement, c'est qu'après deux cents ans de critique et d'histoire la discussion soit encore ouverte sur l'estime que les contemporains de Molière ont pu faire de lui, la controverse indécise sur les rapports du poète avec le roi.

Les uns veulent que les contemporains, tout en applaudissant Molière, cependant n'aient pas connu son prix et n'aient pas deviné dans l'auteur de *Tartuffe* « le plus rare écrivain du siècle. » Les autres soutiennent que Molière, de son vivant, fut admiré comme il le méritait, et qu'au lendemain de sa mort un Bussy-Rabutin ne fut pas seul à penser que « personne dans le siècle ne prendrait la place de Molière, et que peut-être le siècle suivant n'en verrait pas un de sa façon. » Ceux-ci prétendent que Louis XIV n'estima pas Molière en somme beaucoup plus haut que Scaramouche, et ceux-là veulent que le poète, entre les mains du roi, n'ait été rien moins qu'un instrument de règne. C'est ici l'inconvénient de la recherche même. On exhume tant de textes ignorés, on ramène au jour tant de témoignages obscurs et depuis longtemps oubliés, on découvre tant de faits jusqu'alors inaperçus, que la confusion finit par s'y mettre, et les opinions les plus diverses par trouver leur justification. Voulons-nous établir que les contemporains de Molière l'ont méconnu? Rien n'est plus simple : voici d'abord le fatras des critiques dirigées contre lui; voici le flot de ses détracteurs :

En habits de marquis, en robes de comtesses,

et les railleries des beaux esprits, et la foule des auteurs jaloux, de

Villiers et *la Vengeance des Marquis*, Boursault et le *Portrait du Peintre*, Montfleury et l'*Impromptu de l'hôtel de Condé*, Le Boulanger de Chalussay et son *Élomire hypocondre*; voici même l'insulte et l'outrage, Molière dans *Héraclius* accueilli par des pommes cuites, et ces mousquetaires qui troublent la représentation de *Psyché* par leurs « hurlemens, chansons dérisionnaires et frappemens de pieds dans le parterre, » et, du milieu de ce même parterre, ce gros de laquais qui jette sur la scène où Molière joue *l'Amour médecin* un « tuyau de pipe à fumer (1), » et voici maintenant les vrais juges, Boileau qui lui reproche « d'avoir à Térence allié Tabarin, » Bayle, qui le reprend sur ses « barbarismes, » La Bruyère qui juge « qu'il ne lui a manqué que d'éviter le jargon, » Fénelon, qui préfère la prose de *l'Avare* aux vers du *Misanthrope*, où il relève cette « multitude de métaphores qui approchent du galimatias. » Joignez à tout cela le demi-succès du *Misanthrope*, l'insuccès certain de *l'Avare*, la cour, qui n'ose pas approuver *le Bourgeois gentilhomme* avant que Louis XIV en ait donné le signal; n'est-ce pas de quoi prétendre que les contemporains de Molière ont ignoré le prix de son génie? Mais veut-on démontrer le contraire? Il n'est rien de plus aisé. Les critiques elles-mêmes ne sont-elles pas un hommage indirect que rend au génie la médiocrité impuissante? L'envie, disaient les anciens, est comme la foudre, qui ne tombe que sur les hauteurs. Des laquais égarés au parterre et vingt-cinq mousquetaires pris de vin ne sont pas le public. Quelques erreurs n'empêchent pas que, dès *les Précieuses ridicules*, la foule, la vraie foule, celle qui se laisse « bonnement aller aux choses qui la prennent par les entrailles, » n'ait applaudi, soutenu, consolé, vengé Molière. N'avons-nous pas d'ailleurs le témoignage de Mme de Sévigné? le témoignage de Bussy-Rabutin? l'éloge convaincu de l'honnête Loret et du naïf Chappuzeau? « Il sut si bien prendre le goût du siècle et s'accommoder de sorte à la cour et à la ville qu'il eut l'approbation universelle de côté et d'autre, et les merveilleux ouvrages qu'il a faits depuis, en vers et en prose, ont porté sa gloire au plus haut degré. La postérité lui sera redevable avec nous du secret qu'il a trouvé de la bonne comédie, dans laquelle chacun tombe d'accord qu'il a excellé sur tous les anciens comiques et sur tous ceux de notre temps. » Ne sont-ce pas là des louanges bien senties, et Chappuzeau, dès 1674, ne rend-il pas ici pleine justice à Molière? Qui ne connaît encore et qui n'a présens à la mémoire les beaux vers de Boileau :

Après qu'un peu de terre obtenu par prière...

ou l'éloquente épitaphe de La Fontaine :

(1) Émile Campardon. *Documens inédits sur Molière.*

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.

Quelle conclusion tirerons-nous de là? Sans doute que les contemporains de Molière l'ont bien vu tel qu'il était, et qu'en somme l'auteur de *l'École des femmes* et du *Tartuffe* a été moins sévèrement jugé par son siècle et moins injustement que Racine en particulier. On rappelle toujours le demi-succès du *Misanthrope*; M. Despois y revient et rapproche, comme une autre erreur célèbre du goût public, l'insuccès de *Turcaret* en 1709. Mais c'est qu'en effet *le Misanthrope* et *Turcaret* ne sont pas ce qu'on appelle aujourd'hui « scéniques » et ne valent vraiment leur prix qu'à la lecture. Et la preuve en est que toutes les fois qu'à des époques différentes on a repris *Turcaret*, qui n'est pas, lui, comme *le Misanthrope*, défendu par le grand nom de Molière contre toutes les révolutions du goût, la comédie de Le Sage n'a pas rempli l'attente que la lecture en avait fait concevoir et n'a guère dépassé le succès d'estime. Et pour les critiques de Boileau, de Bayle, de La Bruyère, de Fénelon, reprises depuis au XVIIIe siècle, et même avec une sévérité d'expression plus forte encore, par Vauvenargues et par Voltaire, peut-être qu'elles ne sont pas si mal fondées qu'on le prétend d'ordinaire et qu'après tout elles ne doivent pas exciter tant d'étonnement. Il est certain que, quand Alceste prononce tels vers :

Le poids de sa grimace où brille l'artifice
Renverse le bon droit et tourne la justice,

(Acte IV, sc. I.)

qui sont assez nombreux dans *le Misanthrope*, nous comprenons un peu La Bruyère et Fénelon. Il ne faudrait pas, à la vérité, comme l'a fait un auteur dramatique de notre temps, sous prétexte de motiver le jugement de Fénelon tout en justifiant Molière, prendre un exemple qui ferait le procès à toute la prose du XVIIe siècle. C'est avoir eu la main malheureuse de choisir quelques phrases de Molière, très nettes et très claires d'ailleurs, mais chargées d'incidences, de relatifs et de conjonctions. Il n'est personne du XVIIe siècle qui parle ou qui écrive autrement. A ce moment de l'histoire de la prose française, les relatifs et les conjonctions sont comme les attaches de la phrase, les articulations de la période, et suppléent le rôle que jouent aujourd'hui dans notre manière d'écrire les signes de la ponctuation. Si c'étaient de telles phrases qu'eussent blâmées les juges de Molière, ils se seraient trop évidemment condamnés avec lui. D'ailleurs nous ne nierons pas que les termes de ces jugemens nous paraissent aujourd'hui bien durs, et vrai-

ment le malencontreux historien de Molière, le sieur de Grimarest, qui, dit-on, avait composé tout un livre sur les caractères de la « patavinité » dans Tite-Live, aurait bien dû nous transmettre quelques renseignemens sur « le jargon et le barbarisme » de Molière.

Quant à la question des rapports de Molière avec Louis XIV, il semblerait que le livre de M. Despois l'eût définitivement tranchée. Deux opinions, encore ici, se sont longtemps combattues et peut-être, à bien y regarder, était-ce moins encore Molière que Louis XIV que l'on mettait en cause. Ceux qu'il lassait d'entendre appeler le XVIIe siècle du nom de Louis XIV voulaient, et voulaient à tout prix, que Molière n'eût dû rien ou peu de chose au roi, et que ces faveurs tant vantées se fussent réduites au paiement d'une pension de 1,000 livres, c'est-à-dire de 3,000 livres plus maigre que la pension de l'historiographe Mézeray. M. Despois lui-même avait soutenu jadis cette opinion, mais depuis lors il en était judicieusement revenu. Quelques-uns y persistent encore. D'autres au contraire ont prétendu, comme par exemple M. Bazin, que non-seulement la protection royale aurait toujours, en toute circonstance et contre toutes les cabales, couvert et par suite encouragé les audaces de Molière, mais encore qu'il se serait établi dès *les Fâcheux*, entre le comédien et le roi, « comme une sorte d'association tacite qui permettait à celui-là de tout oser sous la seule condition de toujours amuser et respecter celui-ci. » M. Bazin a même été jusqu'à dire : « Il y a de Louis XIV deux créations du même temps et du même genre, Colbert et Molière. » Il y a là quelque exagération, et le rapprochement est forcé. Colbert est la créature du roi, l'homme du maître, mais non pas Molière. Il est vrai que Molière et sa troupe touchèrent pension du roi, mais Corneille et Racine aussi, bien d'autres encore, et la pension de la troupe des comédiens du Palais-Royal ne dépassa jamais 7,000 livres, tandis que celle des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne se réglait à 12,000 et celle des comédiens italiens à 15,000. Il est vrai que Molière et sa troupe contribuèrent pendant dix ans pour une large part aux fêtes de la cour et aux divertissemens du roi, mais les autres troupes y jouèrent aussi leur rôle et nous savons telle période où Molière, dans tout l'éclat cependant de la faveur et déjà de la gloire, ne donne à la cour qu'une seule représentation contre plusieurs que donnent les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Il est vrai que Louis XIV fit l'honneur à Molière, par procuration, de tenir sur les fonts du baptême le premier né d'Armande Béjart, mais il fit le même honneur à bien d'autres et particulièrement au fils de l'arlequin Dominique, en 1669. Ce chapitre de l'*His-*

toire du Théâtre-Français sous Louis XIV nous paraît inattaquable. Évidemment, ce ne sont pas là les preuves d'une faveur personnelle de Molière auprès de Louis XIV, et telle anecdote qui continue de traîner dans les biographies du poète ne sera pas pour démentir les faits et suspendre la conclusion. Molière n'a jamais possédé la faveur du roi comme l'ont possédée Racine ou Boileau. Est-ce à dire que Molière ne soit donc redevable à Louis XIV que de ce patronage hautain et de cette protection un peu banale que le noble orgueil du prince étendait à tous les gens de lettres, et jusqu'aux savans étrangers? Non, Molière lui dut quelque chose de plus : il lui dut les encouragemens qui le soutinrent contre la haine de ses rivaux et de ses calomniateurs et la liberté d'aborder une ou deux fois ces grands sujets que La Bruyère quelques années plus tard se plaindra mélancoliquement de se voir interdits. Il ne faudrait pas aller plus loin.

Cependant le débat n'est pas encore clos, et de temps en temps, sur la foi de quelques pièces inédites, de quelques recherches nouvelles, un érudit reprend la thèse du *Tartuffe par ordre de Louis XIV* et s'efforce de démontrer que l'œuvre « a eu un collaborateur ou plutôt un premier auteur, et que celui-ci est le roi. » Nous n'entrerons pas dans la discussion, qui n'a pas au fond le grand intérêt que l'on pense, et nous nous bornerons à une observation préliminaire : c'est qu'il faudrait qu'on s'entendît une fois pour toutes et qu'on décidât, puisque l'on veut donner à *Tartuffe* une signification historique, si l'attaque fut dirigée contre les jansénistes ou contre les jésuites. Or c'est le point délicat, et, s'il est curieux de faire, guidé par M. Louis Lacour, une connaissance intime avec la petite cour dévote du prince de Conti, devenu dans ses années de repentir l'intraitable adversaire des comédiens et le chef naturel de la cabale janséniste, il sera longtemps encore bien difficile de revoir ou de relire *Tartuffe* sans que *les Provinciales* nous reviennent involontairement en mémoire. Les deux chapitres de *Port-Royal* que Sainte-Beuve a consacrés jadis au *Tartuffe* n'ont rien perdu de leur solidité, ni les argumens qu'on y trouve de leur vraisemblance ou de leur presque certitude. Que d'ailleurs les jésuites aient fait l'éloge de Molière et que même l'un d'eux, le père Maury, dans une pièce datée de 1664 et récemment découverte, ait célébré le poète aussi dignement que pas un de ses contemporains, cela ne fait rien à l'affaire. Des gens mal intentionnés pourraient même aller jusqu'à dire : au contraire. Car le moyen n'était-il pas bien ingénieux, en 1664, de détourner le coup, si par hasard Molière l'eût dirigé contre le célèbre institut? Au résumé, nous ne sommes guère plus avancés qu'au temps où

Racine écrivait : « On disait que les jésuites étaient joués dans cette pièce, les jésuites au contraire se flattaient qu'on en voulait aux jansénistes. »

Aussi bien ces recherches, trop systématiquement poursuivies et menées trop avant, sans compter que jamais elles n'aboutiront à la certitude, ont-elles ce défaut qu'elles rabaissent et qu'elles diminuent la comédie de Molière en l'asservissant à une imitation de la réalité, trop précise et trop littérale. C'est comme la recherche de ces originaux que Molière aurait eus sous les yeux en composant ses grandes pièces et dont il n'aurait fait en quelque sorte que tirer copie. Sans doute c'est un hommage au génie de Molière que de reconnaître dans ses moindres personnages une telle intensité de vie qu'on soit tenté de se demander si ce sont eux qui imitent la nature, ou si ce ne serait pas la nature qui les copierait; mais c'est précisément le propre du grand art que de donner cette illusion de la réalité : c'est là proprement ce qu'on appelle « créer. » Quand nous rencontrons dans l'histoire d'une littérature ces œuvres marquées au signe du talent, dont le mérite suprême n'est que d'exprimer sous une forme littéraire les sentimens et les idées qui sont les sentimens d'une époque et d'une civilisation, — que la critique littéraire et la recherche érudite s'efforcent à l'envi de définir cette époque, de restituer cette civilisation, et qu'elles ne considèrent les romans de Mme de La Fayette, par exemple, ou les tragédies et les opéras de Quinault qu'à titre de documens historiques, rien de mieux; mais les grandes œuvres, les œuvres maîtresses, faisons-leur cet honneur de ne voir et de n'étudier en elles qu'elles-mêmes. Je ne sais pas si Molière a pris le modèle de Tartuffe sur l'abbé de Pons, ou sur le sieur de Sainte-Croix, ou sur l'abbé de Roquette, ou sur le prince de Conti; je n'ai pas même besoin de le savoir. Je ne sais pas s'il a fondu, ni comment, en un type unique et cohérent les traits que dans chacun d'eux aura pu démêler la sûreté de son regard et la toute-puissance de sa pénétration; c'est le secret de son génie. Mais je sais que Tartuffe est Tartuffe, comme Alceste est Alceste, comme Arnolphe est Arnolphe, des caractères tirés des entrailles de la nature, éternels exemplaires des vices et des faiblesses humaines, vieux comme le monde et qui ne périront qu'avec lui.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

L'AUSTRALIE

D'APRÈS LES RÉCENS VOYAGEURS

II. [1]

L'ÉLÉMENT AGRICOLE ET L'ÉLÉMENT PASTORAL. — LE TRAVAIL AUSTRALIEN.

I. *Australia and New Zealand*, by Anthony Trollope, 3 vol. in-8°; London. — II. *New South Wales, the Mother-Colony of the Australias*, by G. H. Reid, Sydney 1876. — III. *Voyage autour du monde, Australie*, par M. le comte de Beauvoir.

I. — LA VIE PASTORALE ET LA VIE AGRICOLE : SQUATTERS ET FREE SELECTERS. — LE RÉGIME DE LA TERRE.

Les *squatters* composent une aristocratie. Leurs occupations sont celles des antiques patriarches, leurs richesses sont de même nature que celles des modernes magnats hongrois. Leur vie cossue, hospitalière et libre, combine quelques-uns des traits de celles des anciens planteurs coloniaux avec plus d'innocence, des *hacienderos* américains avec plus de moralité, et des *squires* anglais avec plus d'horizon. Si l'aristocratie du *squatter* se bornait cependant à ces ressemblances extérieures, il ne serait qu'un aristocrate de surface et d'apparence comme l'homme auquel nous donnons ce titre pour ses habitudes d'élégance ou sa culture délicate, qu'il réponde ou non à sa condition réelle. Ce qui fait de cette classe d'hommes une aristocratie en toute exactitude, c'est l'existence d'un fait d'une importance capitale qui domine toutes les conditions de la vie sociale australienne, c'est-à-dire la supériorité écrasante de l'élément

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

pastoral sur l'élément agricole. Ce fait social, qui est nécessaire à la formation première de toute aristocratie sérieuse, s'est donc rencontré en Australie; ainsi l'ont voulu les circonstances du sol, du climat et de la politique, et les *squatters* ont grandement aidé les circonstances.

En 1803, un certain capitaine Macarthur, homme avisé qui avait fait partie du corps d'occupation de la Nouvelle-Galles du sud, proposa au gouvernement anglais d'introduire à ses frais en Australie la race des moutons mérinos pourvu qu'on lui donnât la permission d'occuper un espace suffisant des terres sans possesseurs pour faire pacager ses troupeaux. A cette époque, aucune loi fixant le régime des terres australiennes n'avait été rendue par le parlement anglais, et la couronne en disposait à son caprice. C'était le temps des dons gratuits et des immenses concessions; il fut donc accordé à Macarthur plus et mieux qu'il ne demandait. Avec la permission, il obtint une concession de 10,000 acres de terres qui forme aujourd'hui le district de Camden dans la Nouvelle-Galles du sud. Macarthur réussit, d'autres suivirent son exemple, obtinrent la même permission avec ou sans concession de terres, prospérèrent comme lui, et en peu d'années un immense intérêt anglais se trouva créé en Australie avec cet élevage des troupeaux pour la production de la laine. A l'origine, le *squatter* usait de cette permission gratuitement et sans être astreint à aucun retour envers le gouvernement; mais on ne tarda pas à faire réflexion que, puisqu'il en tirait un bénéfice énorme, il n'était que juste que le gouvernement anglais en tirât de son côté quelque profit, et au régime de la permission pure et simple succéda le régime de la licence pastorale. Des baux passés pour un nombre d'années déterminé, renouvelables à la volonté des contractans, garantirent au *squatter* le droit d'usage sur les terres non possédées moyennant une redevance qui porta moins sur l'étendue réclamée pour le pâturage que sur le chiffre des moutons déclarés. Le *squatter* devint locataire, pour un objet nettement défini, des terres de la couronne, et ainsi se forma une classe d'hommes qui occupèrent en maîtres d'immenses étendues sans en posséder réellement un seul acre, situation originale qui a été le germe d'une aristocratie d'un genre nouveau. Comme ce contrat de louage n'entraînait aucune aliénation ni permanente, ni temporaire, l'état restait toujours maître des terres ainsi concédées, et après des controverses qui durèrent des années entre les économistes et les hommes politiques sur la meilleure manière d'en disposer, le parlement britannique, en 1842, déclara par une loi que la couronne ne pourrait aliéner ces terres autrement que par voie de vente.

Les millions d'acres occupés par les *squatters*, n'étant ni affermés ni vendus, furent donc ouverts aux immigrans, qui eurent pou-

voir d'y découper des lots modérés dans les étendues plus particulièrement propres à l'agriculture. Alors s'élevèrent les plaintes des *squatters*. Ils ne possédaient pas le sol, cela était vrai, mais ils en étaient les locataires, et on disposait de terres pour lesquelles ils avaient contracté des baux en toute bonne foi et payaient une rente. Ces plaintes furent entendues, et en 1846 un acte du parlement britannique, confirmé par un ordre du conseil de 1847, réforma les conditions des licences pastorales pour la Nouvelle-Galles du sud, qui comprenait alors, outre son territoire, ceux de Queensland et de Victoria, c'est-à-dire toutes les régions australiennes plus particulièrement propres aux élevages des troupeaux. Les pâturages furent divisés en deux classes ; pour la première, les licences furent annuelles, la terre pouvant être ouverte à la vente dans ce délai. Pour la seconde, les licences eurent un cours de quatorze ans, et la redevance fut fixée à 2 livres 10 shillings par 1,000 moutons, avec garantie contre toute vente pendant la durée de ce bail et droit préemptif d'achat pour le *squatter* à son expiration. C'était obtenir ample satisfaction ; malheureusement à la fin de cet acte du conseil il se glissa une clause élastique réservant les droits du gouvernement sur ces pâturages pour les travaux d'utilité publique, chemins de fer, routes, écoles, et généralement pour *tout autre objet pouvant faciliter le développement de la colonie*. Il est aisé de comprendre quel parti ont tiré de cette clause les derniers gouverneurs du premier régime australien et à leur suite les législatures des diverses colonies. Quel objet, a-t-on dit, est plus favorable au développement des colonies que l'accroissement de la vie agricole encore si chétive parmi nous? C'est d'agriculteurs que nous avons besoin aujourd'hui avant tout plutôt que d'éleveurs de troupeaux. Faisons-nous tort d'ailleurs à ces derniers en disposant d'une partie des terres qu'ils occupent? Non, car les terres propres au pâturage sont infiniment plus nombreuses que les terres propres à l'agriculture. Ce ne sera donc jamais que quelques parcelles que nous détacherons des vastes étendues qu'occupent les *squatters*, et, pour empêcher l'accumulation de trop vastes domaines dans les mêmes mains et appeler le plus grand nombre possible de colons à la culture, nous subdiviserons encore ces parcelles en limitant rigoureusement le nombre d'acres que tout acheteur pourra choisir dans les lots mis en vente. De vastes espaces ont ainsi été ouverts au choix des agriculteurs, dans Queensland la moitié des *runs*, dans Victoria toute la région désignée sous le nom de terres intermédiaires où les baux étaient annuels, et une grande partie des terres tenues par licences pastorales de quatorze ans, infraction notoire aux garanties données aux *squatters*, dans l'Australie du sud toute la partie méridionale de la colonie.

Ainsi est née une classe agricole, dite des *free selecters*, de la faculté laissée à tout acheteur de choisir son lot de terre. Ces nouveaux arrivans ont été accueillis par les *squatters* avec des sentimens tout autres que fraternels. Le gouvernement, ont-ils dit, fraudait la loi à leur préjudice, et violait les conditions qu'il avait non-seulement acceptées, mais proposées lui-même, et cela, pourquoi? Pour introduire au milieu d'eux des intrus qui n'avaient même pas payé leurs terres, et qui ne les paieraient jamais que par les larcins pratiqués sur les propriétés de leurs riches voisins. Il n'est sorte de crimes dont les *squatters* n'aient accusé les *free selecters*, et malheureusement une partie de ces accusations sont fondées. Les chevaux qu'ils montaient étaient des chevaux volés, les bestiaux dont ils se servaient étaient des bestiaux dont ils avaient effacé adroitement les marques, la viande qu'ils mangeaient provenait d'animaux abattus de nuit dans leurs *runs*, la laine dont ils étaient vêtus avait été arrachée aux toisons de leurs troupeaux. Et leurs enfans, quels mômes malfaisans et mal-appris! Et quelles mœurs ils apportaient avec eux! Voici qu'ils établissaient des cabarets et des débits de liqueurs à proximité des *runs* où jusqu'alors avait toujours régné une sobriété exemplaire exigée par la nature des travaux à exécuter. Il est vrai que les malheureux étaient bien obligés de se créer des ressources licites ou illicites, morales ou immorales, impuissans qu'ils étaient à vivre sur leurs terres lorsque le *squatter* ne consentait pas à les prendre à ses gages, parmi ses régimens d'ouvriers, à l'époque de la tonte. Le gouvernement croyait-il d'ailleurs que les trois quarts de ces gens voulaient sérieusement s'adonner à l'agriculture? Eh non! ils n'avaient acquis leur lot de terre que pour se le faire chèrement acheter par leurs voisins, enchantés de se débarrasser à n'importe quel prix de l'épine qu'on leur mettait au côté. Le gouvernement croyait encourager des agriculteurs, et c'était de détestables spéculateurs qu'il favorisait. Autant aurait valu envoyer sur leurs *runs* des tribus d'aborigènes, dont ces gens-là étaient les dignes émules pour le vol et la malfaisance. Le gouvernement leur disait, par manière de consolation, que la terre pastorale ne manquerait jamais en Australie. Fallait-il donc que, pour se débarrasser de ces incommodes voisins, ils abandonnassent leurs *runs* et poussassent leurs troupeaux plus loin? Non, mieux valait les expulser eux-mêmes adroitement, et, puisque la loi les fraudait, frauder subtilement la loi. Dès lots de terre pris à leurs *runs* étaient mis en vente, il n'y avait qu'à les acheter. La loi limitait, il est vrai, le nombre d'acres qui pouvaient être achetés par chaque colon; eh bien! en avant le système des hommes de paille! La terre sera rachetée par un seul, sous dix, vingt, trente noms différens. C'est le système qu'on appelle en Australie *dum-*

mying, littéralement l'achat par des personnages muets. Il a si bien réussi qu'aujourd'hui dans Victoria la plus grande partie des *squatters* tiennent leurs *runs* comme propriétaires et non plus comme locataires de la colonie, et que dans Queensland les *squatters* du riche district pastoral de Darling-Downs sont parvenus à se débarrasser à peu près des *free selecters*. Ces achats sont loin d'être toujours une bonne affaire, car il est évident que les moutons du *squatter* ne broutent pas davantage parce que le terrain est acheté au lieu d'être loué; les plus faibles s'y endettent ou s'y ruinent, mais les plus riches y gagnent une sécurité assise sur un droit indéniable, et, quel qu'en soit d'ailleurs le résultat pour les individus, l'élément pastoral en profite pour le maintien de sa prépondérance, puisque les terres ainsi achetées sont autant de milliers d'acres arrachés aux agriculteurs et qui ne feront jamais retour qu'avec le bon plaisir du *squatter*, bon plaisir qui risque de se faire attendre longtemps, étant donnés les sentimens qui l'animent à l'endroit des *free selecters*.

La nature, il faut bien le dire, appuie et favorise les prétentions du *squatter* à la prépondérance. Il est certain qu'une grande partie du sol australien est impropre à l'agriculture proprement dite. La plupart des terres sont couvertes d'interminables forêts de gommiers, et leur mise en culture exige par conséquent des capitaux qui excèdent d'ordinaire les ressources du petit agriculteur. Dans les vastes, mais rares espaces découverts, tels que les Darling-Downs dans Queensland, et la Riverina dans la Nouvelle-Galles du sud, il règne une désastreuse alternance de sécheresse et d'inondations. Dans l'Australie du sud même, qui est le véritable grenier des colonies et où les agriculteurs se sont portés en masse, il a fallu tirer une ligne, nommée ligne du Goyder, du nom du fonctionnaire qui l'a tracée, pour séparer la partie de la colonie où il pleut quelquefois de celle où il ne pleut jamais. Sous ces influences malfaisantes, les moissons dépérissent attaquées de la rouille ou ne parviennent pas à maturité. Dans certaines portions de l'Australie de l'ouest, le grain, grillé par la sécheresse, se présente à l'état de fétu; ailleurs des légions de sauterelles s'abattent sur les champs comme en Afrique et moissonnent pour l'agriculteur. Même dans les régions heureuses, il est difficile d'établir une moyenne de produits, tant les mauvaises années succèdent capricieusement aux bonnes. M. Trollope nous donne les chiffres des récoltes pour l'Australie du sud pendant six années; les disproportions sont énormes. En 1866, 6,560,000 boisseaux de blé; en 1867, 2,580,000 seulement; en 1868, le chiffre se relève jusqu'à 5,173,000, et il baisse de nouveau en 1869 de près de moitié, 3,052,000, pour remonter enfin en 1870 à 6,960,000. Notons, pour faire mieux comprendre com-

bien sont précaires les espérances que l'agriculteur peut fonder sur ses moissons, que, dans les mauvaises années, le nombre d'acres soumis à la culture a été infiniment plus élevé que dans les bonnes; en 1866, où la récolte a rendu 6 millions de boisseaux, il n'y avait eu d'ensemencés que 457,000 acres; en 1867, où elle ne rendit que 2,500,000 boisseaux, il y en eut d'ensemencés 550,000, et enfin en 1870, où elle rejoignit le chiffre de 1866, il en fut ensemencé 604,000, soit 150,000 de plus qu'en 1866 pour le même résultat.

A ce manque d'équilibre dans la fertilité du sol, et à tous ces fléaux naturels vient s'ajouter pour le *free selecter* une cause permanente de gêne dans l'exagération des prix du travail rural, qui ont atteint peut-être en Australie leur plus haut point d'élévation actuel. Dans Queensland, le salaire moyen d'un ouvrier cultivateur est d'environ 15 shillings par semaine, plus les rations, qui sont de 14 livres de viande, de 8 livres de farine, de 2 livres de sucre et d'un quart de thé. Dans la Nouvelle-Galles du sud, ce salaire moyen hausse jusqu'à 24 shillings par semaine, plus les rations. En Tasmanie, il est un peu plus modéré, grâce probablement à la position insulaire de la colonie, qui rend les déplacemens d'ouvriers plus difficiles, et aussi parce que le travail agricole y est plus général et de plus ancienne date; cependant un valet de ferme reçoit encore des gages de 30 livres sterling par an (750 francs), plus sa nourriture et son logement, plus une somme extra de 3 à 4 livres pour le temps de la moisson. Dans l'Australie du sud, 22 shillings par semaine est le salaire le plus habituel. Enfin dans l'Australie de l'ouest, la plus pauvre des colonies, celle où la terre est du plus maigre rendement et la vente des produits le plus difficile, l'agriculteur n'obtient pas aide à moins de 30 à 40 shillings par mois, plus les rations. Le prix des produits, mis en regard de ces salaires, qui sont loin de constituer tous les frais de revient, présente d'assez modestes bénéfices. En Tasmanie, où la terre est extrêmement fertile et en outre bien cultivée, le produit net n'est pas de plus de 10 shillings par acre; dans l'Australie du sud, où le *free selecter* abuse cependant des ressources d'une terre vierge, le rendement est de 5 boisseaux de blé par acre, ce qui, à un prix moyen de 5 shillings par boisseau, donne la somme encore assez maigre de 25 shillings. Il résulte de cette élévation des salaires que, si le *free selecter* ne peut pas cultiver sa terre lui-même ou par le moyen de sa famille, il marche à pas précipités dans la voie de la gêne. Heureux est-il alors si, dans la saison de la tonte, il peut entrer aux gages du *squatter*, et prélever ainsi sur ce voisin abhorré les ressources nécessaires pour retarder la ruine et s'épargner la honte de lui vendre son lot.

Le prix de la terre a beau être modeste, les facilités de paiement

ont beau être grandes, — et elles sont excessives dans toutes ces colonies, — l'agriculture n'a donc pu prendre jusqu'à présent un ascendant que tant de causes réunies s'accordent à lui refuser. Une seule colonie fait exception à cet égard, l'Australie du sud, et cela grâce à un concours de circonstances qui ne s'est pas présenté ailleurs. La nature du sol, reconnu presque tout entier propre à la culture dans toute la région visitée par les pluies, y a attiré en masse la partie la plus sérieuse, la plus pratique, de l'émigration agricole anglaise et allemande. Les colons n'ont pas trouvé en arrivant le sol occupé déjà par des rivaux puissans et mal intentionnés; *squatters* et *free selecters* sont de même date dans cette plus jeune des colonies australiennes, et, par suite de la division du pays en deux régions, celle où il pleut et celle où il ne pleut pas, ces deux classes d'hommes vivent plus séparées qu'ailleurs l'une de l'autre. Les facilités de paiement, plus larges encore que dans les autres colonies, leur ont permis d'être plus vite et plus sûrement maîtres de leurs terres, et enfin cette terre ils la cultivent eux-mêmes au moyen de leurs familles par le moins prévoyant, mais le plus lucratif des systèmes, l'épuisement du sol. L'agriculteur de l'Australie du sud effleure sa terre de sa charrue, l'ensemence, la moissonne, et recommence invariablement chaque année sans jamais varier la culture, et sans autres engrais que les cendres de sa paille, qu'il ne prend pas la peine de récolter, et à laquelle il met le feu dès que l'ingénieuse machine dont il se sert, appelée *stripper*, en passant sur sa moisson lui a cueilli tout son grain sans toucher aux épis, qui restent intacts derrière elle. Il a gagné à ce détestable système une entière indépendance, une vie aisée et le sobriquet de *cacatoes*, facétie populaire signifiant qu'il égratigne la terre à la manière de ces oiseaux au lieu de la labourer sérieusement, et qui peint ainsi assez plaisamment ses procédés de culture.

Le *squatter* souffre comme le *free selecter*, bien qu'à un moindre degré, de ces fatalités de la nature australienne. Il nourrit des troupeaux de 80, de 150, de 200,000 moutons, mais c'est à la condition d'avoir devant lui des espaces illimités. On estime d'ordinaire qu'un mouton exige trois acres pour sa nourriture, ce qui indique suffisamment que le pâturage n'est pas toujours très fourni, et que par suite de la sécheresse trop constante les herbages ne se renouvellent pas avec toute la rapidité désirable. Si le *run*, au lieu d'être établi sur les plaines verdoyantes de Darling-Downs dans Queensland, ou sur les plaines salées de la Riverina dans la Nouvelle-Galles du sud, se trouve placé dans le *bush* même, c'est-à-dire en pleine forêt, où les troupeaux paissent moins commodément, cette étendue doit être augmentée encore. Si la sécheresse est absolue, ou si deux années trop chaudes se succèdent, les troupeaux dépé-

rissent, et ce qui échappe au fléau perd toute valeur, car l'impossibilité de les nourrir en rend la vente et le transport de la plus extrême difficulté. Dans ces cas-là, on n'a qu'une chance de les sauver, c'est de les faire voyager de *run* en *run* jusqu'à ce que la sécheresse ait cédé à des influences plus clémentes. Comme le prix de la licence de pâturage est calculé d'après le chiffre des moutons qu'il dénonce au gouvernement plutôt que d'après l'espace de terrains qu'il déclare lui être nécessaire, le *squatter* est libre de pousser ses troupeaux sur l'étendue entière des terres louées et non achetées, par conséquent sur les pâturages occupés par ses confrères, aux seules conditions d'avertir de leur approche et de les pousser en avant à la mesure de 10 milles par jour, de manière qu'ils traversent les *runs* étrangers sans y faire un séjour trop nuisible. En temps ordinaire, le procédé est justement regardé comme abusif, et tout *squatter* qui se respecte s'abstient de le pratiquer; mais dans les années de stérilité exceptionnelle la nécessité en fait une loi. On peut imaginer de quel œil le *squatter*, contraint à cette hospitalité forcée, voit arriver ces troupeaux qui viennent disputer aux siens le vivre et le couvert. M. Trollope a décrit les effets d'une de ces sécheresses qui sévit sur l'Australie du sud en 1865; sa description, bien qu'en simple prose, rappelle par ses détails celles des poètes épiques et produit presqu'une impression pathétique, bien qu'elle ne raconte que les souffrances de vulgaires animaux. Ce fut une odyssée générale de tous les troupeaux situés dans les régions du nord. Ils descendirent par centaines de milliers sur les districts du sud au bord de la mer, accomplissant des voyages de 300 milles et laissant derrière eux, à mesure qu'ils se succédaient, la stérilité plus complète, si bien que les derniers ne trouvaient plus qu'une terre aride, broutée jusqu'aux dernières racines. Sur leur marche, ils semaient de leurs cadavres les étendues desséchées, et lorsque la mort n'était pas assez prompte, les conducteurs se chargeaient de l'aider en réduisant leur nombre, de manière à permettre de vivre à la partie qu'ils épargnaient. On en vit qui prirent le parti extrême d'en noyer plusieurs milliers dans la mer, à l'imitation des capitaines négriers d'autrefois, qui, dans les momens de tempête ou de disette à bord, se débarrassaient au profit des requins d'une partie de leur cargaison. Dans Adélaïde, un troupeau considérable fut offert à un éleveur à 1 shilling le mouton; il en offrit 6 pence, et se tint pour enchanté de ne pas être pris au mot. Il est aisé de comprendre que, lorsque viennent ces années stériles, tout le menu peuple des *squatters*, surpris à l'improviste avec des ressources insuffisantes, succombe par centaines; ceux-là seuls résistent qui ont les moyens d'attendre, mais ceux-là n'en sont que plus riches au retour des heureuses saisons, en sorte

que l'aristocratie pastorale se renforce des effets même du fléau qu'elle a le plus à redouter.

Il faut être riche en effet pour prospérer dans la vie de *squatter*, et même il faut être déjà relativement riche pour l'entreprendre; cela ressort en toute évidence des faits que M. Trollope a été, croyons-nous, le premier à faire connaître. Rien n'est plus dangereux pour un *squatter* que d'entrer en affaires avec un capital insuffisant. Ce n'est pas que ses dépenses annuelles soient très fortes: sa vie, quoique hospitalière et large, est simple et forcément morale; la solitude du *bush* le protége contre les entraînemens de la prodigalité et la fatale émulation de l'exemple. Le personnel de son *run* est relativement peu nombreux, et, lorsqu'il a passé la saison du lavage et de la tonte, qui exige des armées d'ouvriers, cinquante ou soixante serviteurs lui suffisent pendant le reste de l'année pour la garde et le soin de ses vastes troupeaux; mais les frais de premier établissement sont considérables. Il lui faut bâtir sa maison, établir ses innombrables baraques, ses parcs, ses réservoirs pour le lavage, ses hangars pour la tonte, il lui faut palissader son *run* sur une étendue immense, il lui faut payer sa licence pastorale, acheter ses troupeaux; tout cela exige une première mise de fonds qui, aussi modeste qu'on la suppose, constitue déjà une fortune d'ordre moyen. C'est 200,000 ou 300,000 francs qu'il lui faut dépenser avant la mise en train de ses élevages; s'il ne les possède pas ou s'il n'en possède qu'une trop faible partie, il lui faut emprunter, et cela il ne le peut qu'à des conditions très particulières, vu sa situation et la nature de sa propriété.

D'ordinaire, lorsqu'un propriétaire veut emprunter, il donne gage sur sa terre et non sur les produits qu'il en tire, et pourvu qu'il paie sa dette ou les intérêts de sa dette aux dates prescrites, l'hypothèque le laisse parfaitement libre d'exploiter sa terre à son gré, de l'améliorer comme il l'entend, d'en transformer la nature, de changer les terres en vignes et les vignes en prés, de diminuer ou d'augmenter ses étables, de vendre ses produits à son heure et à sa convenance, car la terre répond de tout. Mais le *squatter* ne peut emprunter sur son *run*, qui est la propriété du public et dont il n'est que locataire; c'est donc sur ses troupeaux et plus particulièrement encore sur leurs produits que doit reposer le gage de sécurité du créancier, ce qui équivaut à dire que la dette transporte entre des mains étrangères sa propriété et ses revenus à la fois, sans qu'il en puisse disposer à son gré. Il s'est adressé à un marchand ou à un banquier qui a consenti à lui prêter la somme nécessaire à son établissement à un intérêt d'autant plus élevé que le gage de sécurité, c'est-à-dire la laine, est soumis à plus de va-

riations. Les agriculteurs européens se sont plaints maintes fois du taux de l'intérêt qu'ils avaient à supporter lorsqu'ils étaient forcés d'emprunter; mais si, au lieu d'emprunter sur leur terre, ils étaient contraints d'emprunter sur leur cheptel ou leurs récoltes futures, à quel taux leur prêterait-on? Le prêteur, qui n'aurait plus le gage fixe de la terre, serait obligé de faire entrer dans ses calculs les chances d'épizootie possibles, les variations vraisemblables des foires et marchés, les pronostics physiques de la prochaine saison, et alors l'intérêt de l'emprunt, selon les circonstances, s'élèverait facilement de 5 et de 6 à 10 et 12 pour 100. C'est à ce taux qu'emprunte généralement le *squatter* aux ressources premières insuffisantes. Une fois la tonte faite, la laine est emballée et envoyée à Londres au créancier, qui la vend au cours du marché et qui inscrit la valeur de la somme reçue à l'avoir de son débiteur. Même chose si le *squatter* fait une transaction quelconque sur ses troupeaux, s'il en vend une partie ou s'il échange des bêtes d'un haut prix pour des bêtes d'un prix moins élevé. Cela une fois fait, le *squatter* a considérablement diminué sa dette, il est vrai, mais il s'est privé absolument de toutes les ressources qui pouvaient lui permettre de marcher en attendant ses prochains produits. Il demande donc à son créancier l'argent nécessaire pour passer l'année, tenir son *run* et payer ses salaires, et le créancier avance cette nouvelle somme en ajoutant au taux de l'intérêt premier un droit de commission de 2 1/2 pour 100, en sorte qu'en livrant sa laine et le prix de ses ventes de troupeaux, le *squatter* se libère en partie d'un intérêt à 8 ou 9 pour 100 pour s'embarrasser d'un nouvel intérêt à 10 ou à 11 pour 100. Comme ces droits de commission s'élèvent à mesure que les avances se succèdent, on n'aura aucune peine à croire que dans certains *runs* les intérêts de la dette du *squatter* se montent, comme le rapporte M. Trollope, à plus de 20 pour 100. S'il arrive un moment où les avances paraissent trop fortes au prêteur pour être convenablement amorties par les profits annuels, le *run* et les troupeaux passent en d'autres mains; mais ces cas d'expropriation sont rares, le prêteur n'ayant qu'à y perdre, et le *squatter*, même embarrassé d'une dette interminable, peut donc continuer à mener une vie heureuse et aisée en toute sécurité. Qui ne voit cependant que, même dans ces conditions favorables, le *squatter* n'est autre chose que l'intendant bien rétribué du marchand anglais, qui a fait les frais de son établissement et qui consent à le laisser en place tant qu'il lui donne de beaux profits? Il faut donc être riche pour être *squatter* en toute indépendance; mais celui qui l'est à ce titre, maître absolu dans son *bush* de tout ce qui l'entoure, n'a certes d'égal pour la liberté et le plaisir du commandement chez aucune aristocratie du monde actuel.

C'est un aristocrate, et il en a déjà les charges traditionnelles, dont la plus considérable et la plus pesante, mais celle aussi qu'il exerce avec le plus de largesse, est l'hospitalité. Sa maison, comme le château du baron féodal, est une sorte d'hôtellerie commune à ses concitoyens et ouverte à tout voyageur, quelle que soit sa condition. L'absence de centres ruraux, l'étendue des distances, le mauvais état des routes, la rareté des petites villes, font au *squatter* une loi de cette hospitalité, et il s'y soumet de la meilleure grâce du monde. Et jamais cette hospitalité n'est prise au dépourvu, il y a toujours une place à la table du maître pour le confrère en élevage de troupeaux ou le voyageur qui se recommande par son éducation et ses manières. C'est une sorte de principe admis que la maison d'un *squatter* n'est jamais si pleine qu'on ne puisse y loger un nouvel arrivant. Cette hospitalité est presque un droit que le voyageur peut exercer sans scrupule et qui le dispense presque de toute reconnaissance; chez les *squatters* très riches et qui tiennent grand état, il est logé et traité dans la maison de l'*overseer*, sans avoir à présenter ses remercîmens et ses excuses au maître, qui ignore sa présence, et qui ne saura que tel étranger a passé chez lui que s'il examine minutieusement les règlemens de compte de son intendant. Mais c'est par rapport aux gens du commun peuple que cette hospitalité des *squatters* est véritablement une institution australienne. Les ouvriers rustiques en Australie vivent presqu'à l'état de tribus nomades, circonstance qui s'explique aisément par la faible importance de l'élément agricole proprement dit, qui ne leur offre aucune permanence de travail, et la nature de leurs occupations, qui, étant essentiellement temporaires, les obligent à changer fréquemment de place. Vienne la saison de la tonte et du lavage des troupeaux, ils trouveront de l'occupation pendant plusieurs mois dans les stations, mais, passé cette époque, il leur faut chercher du travail, et le travail n'abonde pas dans un pays composé de riches pasteurs qui n'ont pas besoin de bras et de petits agriculteurs qui se refusent par économie à les employer, si grand besoin qu'ils en aient. Dans cette poursuite du travail à travers les vastes solitudes australiennes, ils trouvent une hôtellerie gratuite dans la demeure du *squatter*, et il est aisé de comprendre qu'ils ne mettent aucun empressement à terminer leur recherche, sûrs qu'ils sont de rencontrer partout gîte et pâtée. Ils arrivent à la station, portant sur leur dos leur bagage, leur couverture et leur marmite, sont logés dans une hutte tout particulièrement construite pour leur usage, dorment paisiblement, font leurs deux repas par jour, et partent lorsqu'ils sont reposés de leurs fatigues, pour aller frapper à la porte d'une autre station, en sorte que par l'emploi de ce moyen ingénieux et aujourd'hui passé en habitude, ils continuent à se faire loger et

nourrir par les *squatters* pendant tout le temps qu'ils ne sont pas employés par eux. Certains même vont plus loin, et, transformant cette pratique en une manière de grève originale, refusent le travail qui leur est offert à celui-là même qui les héberge, sous prétexte que les conditions ne sont pas acceptables, et vont chercher ailleurs leur idéal de salaires qu'ils ne courent aucun risque à placer aussi haut que possible et à ne voir jamais réalisé. Et les frais de cette hospitalité ne sont pas minces; elle revenait à 300 livres par an (7,500 francs) à un *squatter* de la connaissance de M. Trollope, et dans Victoria on lui parla d'une station où ces frais annuels se montaient à 1,000 livres (25,000 francs). M. Trollope s'indigne contre cette coutume; mais, à tout prendre, c'est là un de ces abus par lesquels le peuple de tous les pays s'entend si bien à consacrer les grandes situations et à se donner les maîtres dont il a toujours besoin. Rien ne dit mieux que cette coutume quelle est la prédominance sociale des *squatters* et à quel point il y a dans leur situation les germes d'une véritable aristocratie. C'est un de ces faits petits en apparence contre lesquels toutes les théories sont à court de logique. Il n'y a pas de démocratie qui tienne, où est l'égalité entre celui qui use d'une hospitalité de cet ordre et celui qui l'accorde?

Résumons les traits successivement décrits dans cette rapide esquisse, et voyons s'ils ne nous conduisent pas tous sans désaccord à la même conclusion. Sans posséder la terre australienne, les *squatters* l'occupent en maîtres, et de manière à tenir en échec les élémens qui chercheraient à la leur disputer, et au besoin à les évincer, comme cela est arrivé déjà, notamment dans Queensland et Victoria. Leur métier est lucratif et peut avec une somme moyenne de prudence conduire aisément à l'opulence, mais il n'est pas accessible à tous, et il faut être déjà relativement riche pour l'entreprendre; le *squatter* ne peut partir de rien ou de trop peu. Leurs maisons sont hospitalières comme le sont seulement en tout pays les demeures des hommes séculairement investis de l'influence et du pouvoir, et les coutumes qui leur font une loi de cette hospitalité consacrent ainsi une situation exceptionnelle. La nature combat pour eux et appuie leurs prétentions contre leurs rivaux; quels que soient les développemens de l'agriculture en Australie, elle n'y sera jamais qu'un intérêt secondaire; les *squatters* au contraire s'appuient sur l'élément permanent, immuable, incommutable, voulu par les puissances de la matière dans cette région, l'élément pastoral. Terre pastorale a été l'Australie, terre pastorale elle est, et terre pastorale elle restera, quel que soit le nombre de lots que l'on découpe çà et là pour la charrue et la bêche dans ses espaces sans fin; nous voyons qu'à la fin de 1874, dans la seule Nouvelle-Galles du sud l'étendue de terres louées pour le pâturage s'élevait à 183,107,200 acres,

tandis que l'étendue des terres en culture s'élevait à la même époque à 451,138 acres seulement, et ce chiffre montre assez quelle petite figure fait l'élément agricole en face de l'élément pastoral. Le *squatter* enfin est auprès de l'univers le véritable représentant de l'Australie, car il détient entre ses mains la denrée par laquelle ce pays est connu sur le marché du monde, la laine. A quelles marques reconnaîtrons-nous donc une classe nécessairement prépondérante et maîtresse de l'avenir, si ce n'est à celles-là?

II. — LE TRAVAIL AUSTRALIEN.

Il ne faut point chercher en Australie les témoignages d'une vie morale ardente et raffinée. Les sociétés coloniales, surtout quand elles ont été formées dans les mêmes conditions que la société australienne et avec d'aussi paisibles élémens d'immigration, obéissent à des entraînemens plus matériels et terrestres que ceux qui font les théologiens et les philosophes, les politiques et les poètes. Elles ont été fondées pour procurer nourriture et abri à ceux que leur patrie ne peut assurer de ces biens élémentaires, et leur unique occupation est de créer les moyens par lesquels ce but peut être atteint. Ce sont les très vieilles sociétés et les classes opulentes qui parlent volontiers du matérialisme des appétits et de la bassesse des intérêts pratiques. Ainsi que le remarque finement M. Trollope, « l'homme qui est sûr de son déjeuner et de son dîner peut oublier à quelles conditions il existe, et croire que ses aspirations premières sont de nature plus sublime, mais le moindre accident dans les approvisionnemens pendant vingt-quatre heures se chargera de lui rappeler la vérité sur ce sujet. » Parmi tous ces élémens de vie morale que l'homme des vieilles civilisations croit indissolublement unis au fond de son être, le plus vivant dans une telle société est certainement la politique, et nous avons vu combien la politique australienne est étroitement unie à ces préoccupations matérielles. Il n'y a encore là aucun de ces écarts considérables entre les classes qui dans notre Europe donnent aux plus petites questions politiques l'importance de questions essentielles; pas de droite représentant des traditions séculaires ni de gauche aux rancunes invétérées; les sentimens conservateurs y sont d'hier, les sentimens démocratiques y sont de ce matin. Si la politique est trop près de ces intérêts matériels premiers pour pouvoir en être distinguée, la religion en est trop loin pour en distraire les âmes qu'ils possèdent exclusivement. Trop jeune encore pour avoir une vie politique intense, la société australienne est en même temps composée d'élémens trop vieux pour avoir une vie religieuse ardente. Les colonies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont, au

point de vue religieux, parmi les pays où le vent du siècle a fait le plus pleinement sentir ses effets de sécheresse. Cet esprit de laïcisme que nos radicaux s'efforcent avec tant de chaleur de répandre parmi nous, les immigrans l'ont apporté en Australie, et il s'y est épanoui sous la forme d'une neutralité religieuse singulièrement hostile à tout pouvoir ecclésiastique. M. Trollope trouva le parlement de l'Australie du sud en proie à un émoi extraordinaire à propos d'un misérable droit de préséance à maintenir ou à retirer à l'évêque anglican, et il fut obligé de reconnaître, tout bon fils de l'église établie d'Angleterre qu'il est, que l'idée d'accorder une prééminence quelconque à une forme d'église plutôt qu'à une autre était absolument antipathique au tempérament australien. Le même esprit, mais encore plus accentué peut-être, prévaut dans la Nouvelle-Zélande, en sorte qu'un des rêves les plus audacieux de l'agitation chartiste d'il y a trente ans, l'abolition de l'église établie comme partie essentielle de la constitution, s'est trouvé à peu près réalisé dans ces colonies des antipodes par le seul fait du déplacement d'un certain nombre d'enfans du siècle.

Que la littérature occupe une place encore moins importante que la politique et la religion dans les préoccupations australiennes, le livre de M. Trollope est là pour le prouver. Longtemps nous avons désespéré de trouver dans cet ouvrage écrit par un littérateur de profession une ligne ayant trait à un sujet littéraire, lorsque enfin nous y avons rencontré la page suivante que nous voulons traduire non-seulement pour son intérêt, mais encore par ce qu'elle est unique de son espèce sur plus de mille :

« Avant de partir d'Angleterre, un de mes amis m'avait mis dans la main un volume de ballades qu'on lui avait envoyé d'Australie, intitulé *Bush Ballads or Galloping Rhymes*. Il me dit que l'auteur en avait été un jeune *gentleman* écossais qui avait émigré à ses débuts dans la vie et n'avait pas bien tourné. Il s'était adonné à une vie de *sport*, puis il était tombé dans une profonde mélancolie, et il était mort. Je lus ces ballades, et je fus singulièrement frappé de leur énergie. Il était évident que l'auteur avait vécu hors du monde littéraire, et qu'il avait manqué de ce soin et s'était épargné ce travail que produisent la critique et l'étude et qui sont nécessaires au fini d'une œuvre; mais quant au génie de l'homme, il n'y avait pas à en douter. Une de ces ballades, intitulée *Britomarte*, suffisait à elle seule pour lui mériter le nom de poète. Je découvris qu'il avait vécu dans ce voisinage, près du mont Gambier, et qu'il avait été très aimé de nombreux amis. Il fit partie pendant un certain temps du parlement de l'Australie du sud, mais la besogne parlementaire n'avait pas convenu à ses goûts. Il aimait à monter les pur-sang et se plaisait à écrire sur les chevaux et les courses. Dans les traces

littéraires que je trouvai de lui dans le voisinage, j'en rencontrai peu qui eussent trait à d'autres matières que sa passion du cheval, et la vie mélancolique, pensive, solitaire, silencieusement dévorante, que mène l'homme du *bush*. Son cheval avait été son compagnon dans la solitude et son grand plaisir lorsqu'il revenait dans la société. J'entendis faire de merveilleux récits des prouesses de son équitation. Comme coureur de *steeple-chase*, il était bien connu dans Melbourne, mais peu de personnes semblaient y avoir entendu parler de lui comme poète. C'est comme poète que j'en parle ici ; il s'appelait A.-L. Gordon. »

L'Australie est donc un pays entièrement dévolu à l'utile. Il n'y a là de place que pour les ouvriers véritables, c'est-à-dire gagnant sans métaphore aucune leur vie à la sueur de leur front; quant à ceux qui voudraient la gagner à la fatigue de leurs cerveaux, c'est-à-dire par les professions libérales et les métiers qui confinent à ces professions, légistes, scribes, maîtres d'école, professeurs, institutrices, gouvernantes, M. Trollope les avertit charitablement de ne pas tenter l'aventure, si le légiste ne veut pas s'exposer à devenir berger de quelque *squatter* et à aller méditer dans la solitude du *bush* sur la fragilité des espérances humaines, et si la gouvernante ne veut pas se résigner de bonne grâce à devenir vulgaire bonne d'enfans. Chose plus curieuse, il n'y a pas là davantage de place pour les aventuriers. Les mines d'or en ont, cela va s'en dire, attiré un grand nombre, jeunes gens désireux de faire rapidement fortune, commerçans ruinés, *gentlemen* dévoyés; peu y ont trouvé le succès qu'ils espéraient, et, avec quelque résolution qu'ils se soient mis à l'ouvrage, ils se sont bien vite trouvés inférieurs aux ouvriers véritables, dont l'expérience et la longue habitude du travail pénible mettent de leur côté toutes les chances favorables. Les aventuriers de l'espèce malhonnête n'ont pas non plus de grasses aubaines à attendre. Sans doute il s'en est rencontré et il s'en rencontre bon nombre faisant métier d'agioteurs sous les vérandahs de Melbourne et de Sydney, ou spéculant sur la bonne foi publique en créant par des moyens fabuleux des veines de métal imaginaire, ou escroquant par le moyen de cartes pipées l'or extrait dans la journée par le mineur; mais, en règle générale, cela doit être dit à l'honneur de l'Australie, les scènes de la Californie ne s'y sont pas renouvelées, et la fièvre des mines n'y a donné naissance ni aux mêmes scandales, ni aux mêmes vilaines mœurs. Voilà bien des catégories exclues de la fortune australienne, mais il y a mieux encore : en dépit de la croissance rapide des villes, les artisans n'y sont pas favorisés à l'égal des simples manœuvres. A l'inverse de ce qui se passe en Europe, c'est le travail le plus grossier qui est le plus payé. Pour les métiers qui exigent adresse, habileté, appren-

tissage : charpentiers, maçons, forgerons, etc., les salaires ne sont pas beaucoup plus élevés qu'en Europe, et l'on pourrait dire qu'ils sont même relativement moins élevés. Pour réussir en Australie, il faut donc être moins ouvrier qu'homme de peine, dans la pleine acception du mot, berger, tondeur de moutons, conducteur de bestiaux, terrassier, charretier, jardinier, valet de ferme, domestique à gages, et ce fait général, qui, soit dit sans calembour, est entièrement aux antipodes de nos habitudes, suffirait seul à un observateur sagace pour révéler la nature de la richesse australienne.

Cette richesse, c'est la terre, et très particulièrement l'élément pastoral. C'est donc avant tout du travail rural et pastoral que l'Australie a besoin. Ici encore nous rencontrons le *squatter* et son inévitable suprématie. A tous ses autres moyens d'influence, il ajoute encore celui-ci, qu'il est véritablement maître et distributeur du travail australien, que c'est par lui que des milliers d'êtres humains ont la vie du corps et l'occupation des mains. Dans un intéressant essai sur la Nouvelle-Galles du sud, un statisticien de Sydney, M. Reid, estime qu'à la fin de 1875 le chiffre des moutons paissant dans le *bush* australien s'élevait à plus de 52 millions, dont 24 pour la seule Nouvelle-Galles du sud, 12 pour Victoria, 6 pour l'Australie du sud, 7 pour Queensland, 2 pour la Tasmanie, et 900,000 environ pour la pauvre Australie de l'ouest. A ce chiffre formidable de bêtes à laine, il faut ajouter plus de 6 millions de bêtes à cornes réparties dans des proportions analogues aux précédentes entre les diverses colonies. Si l'on songe au nombre d'hommes nécessaires pour l'élevage, la surveillance, la tonte et l'apprêt des produits de ces immenses troupeaux, on se convaincra aisément que, bien que ce travail exige un nombre de bras relativement faible, l'offre ne peut pas être égale à la demande avec une population atteignant à peine 2 millions d'habitans, dont il faut défalquer plus des trois quarts pour toutes les catégories impropres à ce travail. La cause qui élève si haut les salaires du travail rural, c'est donc qu'il est le premier en importance de l'Australie. Nous avons donné dans le précédent chapitre les salaires du travail agricole proprement dit, voyons ceux du travail pastoral.

Pour surveiller et faire paître les troupeaux, deux systèmes sont en présence dans les *runs* australiens. Dans le premier, les troupeaux sont partagés entre un certain nombre de bergers et fermés de nuit dans des parcs à proximité des huttes établies dans le *bush* de distance en distance. C'est une vie morose et mélancolique que celle des bergers australiens dans la solitude du *bush*, et où se retrouvent les phénomènes moraux que nous pouvons observer chez nous-mêmes sur les populations de nos pays de pâturages. M. Trollope les rencontra généralement affligés de propensions ultra-calvi-

nistes, et préoccupés plus que de raison de la pensée de la damnation, véritables frères de nos bergers du Cantal et des Cévennes pour la superstition et l'habitude des rêveries sombres; mais il est au moins un souci dont ils sont exempts, et qui n'ajoute pas son poids, comme chez nos pasteurs, au faix des tristesses engendrées par la vie solitaire, le souci de la privation matérielle. Le salaire ordinaire d'un berger australien varie entre 30 et 40 livres par an (de 750 à 1,000 francs), plus ses rations, qui sont à peu près uniformes pour tous les ouvriers de la station, c'est-à-dire par semaine 14 livres de viande, 8 livres de farine, 2 livres de sucre et 1 livre de thé. C'est de quoi le remettre quelque peu en confiance de la bonté de la Providence, une fois qu'il sort de son *bush*. Dans le second système, le *run* est entouré d'une palissade sur toute son étendue, et les moutons sont laissés errans en liberté à l'intérieur. Dans ce cas, les bergers deviennent inutiles et sont remplacés par des surveillans à cheval nommés *boundary riders* (cavaliers des limites), chargés de faire plusieurs fois par semaine l'inspection de la palissade, et de la remettre en bon état là où elle a été renversée ou brisée. Le salaire du *boundary rider* est encore plus élevé que celui du berger, 45 livres par an (1,125 francs), plus ses rations. Ce sont là les serviteurs principaux des *runs* pendant la plus grande partie de l'année, mais vienne l'époque du lavage et de la tonte, et une nuée d'ouvriers s'abat sur la station. Les tondeurs ne sont payés ni par journées, ni par semaines, mais par nombre de moutons tondus, soit d'ordinaire 3 shillings 7 deniers par 20 moutons, par conséquent le salaire varie singulièrement selon l'habileté et l'agilité de main de l'ouvrier. Quelques-uns en tondent jusqu'à 120 par jour, mais on peut estimer que 80 est une bonne moyenne ordinaire, ce qui porte le salaire habituel d'un tondeur entre 15 et 20 francs par jour, plus les invariables rations, dont le *squatter* ne fournit pas la cuisson et qui sont apprêtées par un cuisinier aux gages des ouvriers associés à cet effet.

La quantité et la qualité des rations qui accompagnent toujours le travail rural est un fait digne d'être remarqué, car il ajoute le bien-être à cette rémunération déjà si élevée. « J'ai lu je ne sais combien de livres sur l'Amérique, écrivait Carlyle dans un jour de mauvaise humeur contre la stérilité de la vie politique américaine, et ce que j'y ai vu de plus intéressant, c'est que les ouvriers *yankees* pouvaient manger du dinde à leur dîner. » On pourrait dire sans mauvaise humeur aucune quelque chose de pareil pour l'Australie, à cette différence près que le dinde est remplacé par le mouton. A la vérité, le mouton revient chaque jour, en sorte que ce retour invariable empoisonne quelque peu le bien-être de l'ouvrier australien, qui prendrait volontiers contre cette nourriture les pé-

cautions des servantes écossaises contre le saumon. « Ah! si vous saviez ce que c'est que de manger du mouton trois fois par jour, semaine après semaine, mois après mois, vous ne viendriez pas nous dire que nous devons être contens de notre situation, » disait un ouvrier de Queensland à M. Trollope; mais, comme ce dernier venait d'un pays où le travailleur ordinaire des campagnes serait souvent heureux de manger du mouton une fois par semaine, il ne se laissa que médiocrement toucher par ces plaintes, et répondit judicieusement à son interlocuteur qu'il avait un moyen bien simple de diminuer son martyre au moins d'un tiers, qui était de ne manger que deux fois par jour au lieu de trois.

S'il donne de beaux salaires, le *squatter* en compensation exige une discipline presque militaire de ses serviteurs et de ses ouvriers, particulièrement de ses tondeurs. Les engagemens qu'il prend avec ces derniers sont de véritables contrats astreignans pour les deux parties. Le tondeur s'engage absolument à ne quitter la station que lorsque la tonte est achevée, il doit opérer de manière à ne pas gâter les toisons et surtout à ne pas infliger aux moutons des blessures que le goudron même serait impuissant à guérir, par-dessus tout il doit s'abstenir de boire tant que dure la saison, non-seulement pendant qu'il est à l'ouvrage, mais même lorsque sa journée a pris fin. Sur ce point, la défense est formelle, et quiconque l'enfreint ou introduit dans la station des liqueurs alcooliques, ou même, le soir venu, s'absente du logis du *squatter* pour aller rendre visite à quelque cabaret prochain, peut, selon les cas, soit être condamné à une amende, soit être renvoyé sur-le-champ de la station. La raison de cette défense stricte, c'est que, la bière n'étant pas en usage en Australie et le vin n'y étant encore produit qu'en petite quantité, les ouvriers ne pourraient boire, en dehors de leur thé, que des liqueurs alcooliques, et que par conséquent ils n'auraient plus la sûreté de main nécessaire à leur délicate besogne. C'était une condition difficile à obtenir, étant donnée la passion du peuple du royaume-uni pour les liqueurs fortes, et cependant les *squatters* sont parvenus à la faire passer en habitude. Il est vrai que le diable n'y perd rien, car après cette longue abstinence les tondeurs se sentent, à l'égard des boissons alcooliques, dans les mêmes dispositions que les aborigènes, après qu'ils se sont nourris quelques semaines des fruits du bunya, à l'égard de la chair. Alors ils se précipitent sur les débits de boissons du voisinage avec la frénésie des matelots hollandais se ruant à une kermesse, s'installent en qualité de locataires chez le cabaretier, et ne le quittent que lorsqu'ils ont, pour parler leur langage, *coulé à fond* leur chèque de paiement. Qu'en dépit du bon ordre qui règne généralement dans les stations, il soit souvent besoin d'appliquer ces mesures de rigueur, cela va

sans dire, et l'on peut croire aussi qu'elles ne sont pas appliquées sans l'accompagnement ordinaire de récriminations criardes et d'invectives plus ou moins heureusement inventées, ainsi qu'en témoigne cette diatribe à intentions poétiques, œuvre d'un ouvrier renvoyé, que M. Trollope vit un soir écrite à la craie sur la porte d'un *squatter* de ses amis :

Bien le bonsoir à l'émeu sauvage,
Bien le bonsoir au kangourou,
Bien le bonsoir au *squatter* de la plaine,
J'espère bien ne plus jamais revoir cette sacrée canaille!

Cette œuvre satirique n'est pas le *nec plus ultra* de l'épigramme, mais, à défaut de mérites plus prononcés, elle a certainement de la couleur locale.

La laine est, on le sait, le grand article d'exportation de l'Australie. M. Reid nous apprend qu'à elle seule la Nouvelle-Galles du sud, qui est, il est vrai, celle des six colonies où l'élément pastoral a pris l'extension la plus considérable, en a exporté en 1875 plus de 87,500,000 livres, qui ont produit une somme de 5,650,000 livres sterling. Ce sont là de beaux chiffres, mais le *squatter* a grand besoin que sa précieuse denrée se maintienne toujours à de hauts prix, car ses moutons ne valent absolument que pour la laine, et si une baisse s'opère, il ne peut se rattraper sur ses troupeaux même. L'exportation est difficile, excepté de colonie à colonie; la grande quantité des moutons met la viande à bas prix, — 2 et 3 deniers la livre, — et d'ailleurs la consommation intérieure est nécessairement modérée. On a beau manger du mouton trois fois par jour et sous toutes les formes, 2 millions d'hommes ne font que des brèches insignifiantes dans cet inépuisable *stock* de nourriture. Lorsque la laine ne rend pas, que faire donc de ces millions de moutons? On en prend alors plusieurs milliers dans chaque station et on les jette dans des chaudières pour en extraire le suif; mais cette ressource est loin de fournir une compensation sérieuse à la perte subie sur le prix des laines, car nous voyons que dans la Nouvelle-Galles du sud, tandis que le montant des laines s'élevait à un chiffre de 5,500,000 livres pour l'année 1875, le produit du suif, augmenté de celui des peaux et des cuirs de bestiaux, n'excédait que de fort peu la somme de 306,000 livres. D'énormes quantités de viande sont en outre absolument perdues dans cette opération peu fructueuse, et, bien que par suite de l'abondance et du bas prix de cette denrée les colonies et les *squatters* aient également peu à souffrir de ce gaspillage, on ne peut s'empêcher de regretter à la manière des gens du peuple que cette masse de nourriture disparaisse sans profit aucun pour personne, lorsqu'il y a dans le monde tant

d'estomacs affamés qui l'engloutiraient avec joie. On a songé à l'utiliser, et depuis un certain nombre d'années l'Australie envoie sur le marché d'Angleterre des conserves en boîtes dont le prix varie entre 4 deniers 1/2 et 6 deniers la livre. Je vois dans l'essai statistique de M. Reid qu'en 1875 la Nouvelle-Galles du sud en a exporté pour 73,000 livres. Ce faible chiffre dit assez que cette marchandise, bien que se présentant dans des conditions de bon marché exceptionnelles comparativement au prix élevé de la viande en Europe, n'a pas trouvé faveur auprès du public populaire anglais. La viande doit nécessairement être cuite à l'excès, ce qui lui fait perdre une grande partie de sa saveur, et enfermée dans des graisses qui lui donnent un aspect peu appétissant. Cet esprit d'ingénieuses applications scientifiques qui est le propre de cette seconde moitié de notre XIXe siècle en Australie comme en Europe s'est mis alors à l'œuvre, et a suggéré l'idée de remplacer ces conserves désagréables à l'œil et fades au goût par la viande même, qu'on transporterait enfermée dans une chambre de navire tenue constamment au point de température voulu par le moyen de la glace fabriquée chaque jour pendant la traversée. Dans cette entreprise, à laquelle est attaché le nom d'un des plus honorables citoyens de Sydney, M. Thomas Mort, la question n'est pas de savoir si la réussite est possible scientifiquement, mais si les frais de fabrication de la glace n'élèveront pas outre mesure les prix de la viande ainsi transportée. Quoi qu'il en soit, le projet était poussé avec ardeur pendant le séjour de M. Trollope en Australie, et les journaux nous ont appris plus récemment qu'il avait reçu déjà un commencement d'exécution.

Après la laine, l'or est la grande production de l'Australie. On se rappelle encore l'émotion qui accueillit la nouvelle de l'existence de gisemens aurifères aux antipodes tombant au lendemain même des premières merveilles californiennes, mais ce qu'on sait moins, et ce qui prouve à quel point tous les événemens s'enchaînent dans notre monde actuel, c'est que cette seconde découverte fut une conséquence et une continuation de la première. Les deux hommes qui firent sortir presqu'en même temps du sol australien les premières onces d'or, Hargreaves à Ophir dans la Nouvelle-Galles du sud, et Esmond à Clunes, près de Ballaarat dans Victoria, avaient été tous deux mineurs en Californie, et c'est à l'aide de leur expérience récemment acquise des terrains aurifères que les assertions des géologues passèrent en un instant de l'état d'hypothèses à l'état de réalités. Le désarroi social qui suivit cette découverte fut pendant un temps considérable. Tous les objets de consommation s'élevèrent subitement à des prix incroyables comme par anticipation des richesses qu'on espérait, et les moindres manœuvres affichèrent

des prétentions extravagantes. Un groom coûtait alors 25 francs par jour, et un tondeur demandait, et, paraît-il, obtenait, 10 livres sterling par 100 moutons (250 francs). Le *rush*, ou autrement dit l'affluence aux gisemens réputés aurifères, fut tel que le gouvernement dut s'inquiéter de chercher un moyen sinon d'arrêter, — cela fut considéré comme impossible, — au moins de refroidir quelque peu cette effervescence de convoitises. Il crut l'avoir trouvé en imposant à tout mineur l'obligation de se munir d'une licence dont le prix fut fixé d'abord à 30 shillings par mois. Bientôt après cette somme fut portée à 3 livres sterling. Les mineurs, qui, en attendant la réalisation de leurs espérances, étaient pour la plupart légers d'argent, se révoltèrent non-seulement contre cette aggravation de la taxe première, mais contre toute idée de taxe imposée à leur travail, et refusèrent de payer. Des arrestations s'ensuivirent, et une émeute éclata dans laquelle trente récalcitrans furent tués. Les choses s'arrêtèrent là, et le gouvernement profita de sa victoire pour modérer prudemment ses exigences, concession qui lui coûta d'autant moins qu'il ne les avait élevées que dans l'intérêt de l'ordre et non dans l'intention d'accroître la perturbation. Aujourd'hui la licence de mineur est de 10 shillings dans la Nouvelle-Galles du sud et de 5 shillings dans Victoria. Les tondeurs sont retombés de 10 livres à 17 shillings par 100 moutons, les grooms sont revenus à des prétentions modestes. Le calme est rentré dans la société australienne, et cette effervescence des premiers jours aurait passé comme un mauvais rêve, s'il ne restait pour en perpétuer et en transmettre le souvenir aux générations nouvelles un témoignage de la nature la plus durable, la ville même de Ballaarat avec ses 50,000 habitans, colossale création spontanée de la fièvre de l'or, paradoxe réalisé par la force des circonstances dans un district sauvage et infertile, loin de la mer, sans rivière navigable, sans facilités de communication, et que rien ne désignait par conséquent comme l'emplacement d'une des villes les plus considérables de l'Australie.

Depuis ces jours si pleins de turbulence, une révolution s'est d'ailleurs opérée qui a fait perdre à la vie du mineur toute sa poésie fiévreuse, si bien faite pour parler à l'imagination des jeunes et des pauvres, et coupé les ailes à ces espérances effrénées d'où les premiers *rushes* jaillirent avec un élan de première croisade. Cette révolution, c'est que le travail individuel s'est trouvé bien vite au bout de ses ressources et de son pouvoir. Le temps du mineur travaillant pour le compte de son ambition et de ses rêves, du simple *digger* qu'un heureux hasard pouvait enrichir subitement, est passé à peu près sans retour. Tout a bien marché pour lui tant qu'il ne s'est agi que de fouiller le lit des rivières, de laver les sables des plaines, de gratter la surface du sol et de creuser des

trous peu profonds. Alors sa pioche et sa bêche suffisaient à ce travail, et, si petite que fût la quantité d'or qu'il récoltait dans sa journée, elle suffisait pour lui constituer un salaire et entretenir en lui l'espérance; mais, lorsqu'il s'est agi de descendre dans les profondeurs de la terre pour y découvrir les filons aurifères, d'extraire le *quartz* et de le réduire en poudre, de lutter dans la nuit avec la nature qui se dérobe devant les recherches sans trahir le secret de ses cachettes opulentes, de supporter les déceptions d'un travail entrepris pour vous donner la richessse et qui tout à coup, faisant banqueroute à vos efforts, vous laisse plus pauvre que devant, force lui a bien été de reconnaître qu'il y avait quelque chose de plus puissant que le travail individuel même enflammé de convoitise, et que la conquête de ces richesses cachées n'était, dans la plupart des cas, réalisable que par la richesse acquise. Vivre de privations n'est rien lorsque le salaire est au bout, mais vivre de privations pour un travail stérile à l'égal de la plus absolue paresse, voilà de quoi lasser tout courage et révolter tout bon sens. Sous le coup de cette amère expérience, beaucoup ont quitté la partie de désespoir et sont retournés à leurs anciens métiers, tandis que leurs compagnons, tombant de la hauteur de leurs rêves sur le sol brutal de la réalité, consentaient à se mettre à la solde du capital, devenu maître de la situation, et à conquérir au profit d'autres cette richesse qui se refusait à eux. Des associations se sont formées, les mines ont passé aux mains de compagnies, l'exploitation s'est régularisée et organisée, et les champs de l'or, perdant leur prestige de fantastiques eldorados, sont devenus de simples chantiers de travail.

Ces compagnies sont nombreuses, et M. Trollope en a compté 1,200 grandes ou petites pour les seules mines de Sandhurst dans Victoria. Sont-elles aussi prospères que nombreuses? M. Trollope ne le pense pas, et il est d'avis que l'or n'est en définitive qu'une médiocre affaire pour tous les groupes de population qui s'en occupent, sociétés financières ou mineurs travaillant à leurs risques et périls. Aux mines à terres d'alluvion d'une exploitation facile ont succédé les mines de *quartz*; les frais d'extraction sont considérables, l'outillage des mines, tout imparfait et rudimentaire qu'il soit resté, — la grossièreté des machines employées a frappé M. Trollope comme elle avait frappé M. de Beauvoir, — ne laisse pas que d'être coûteux, le travail est souvent improductif, les filons, souvent trompeurs, faussent brusquement promesse, et au bout de tant de difficultés quel est le résultat net? A Ballaarat, une compagnie qui porte le nom poétique de la *Bande de l'espérance* met en barres chaque mois à peu près 3,000 onces à un coût d'environ la moitié de leur valeur, ce qui assurément est loin de répondre aux exigences que ce mot d'or a le privilége décevant d'inspirer. D'ordi-

naire, l'or est vendu aux banques au prix de 3 livres 10 shillings ou 4 livres l'once, ce qui, au dire de M. Trollope, est moins que le prix de revient de tout l'or tiré d'Australie, qui, tous comptes d'extraction, de lavage, de broyage de quartz faits, se trouve monter à 5 livres l'once. Dans un district aurifère, près de Rockampton (Queensland), une population de 1,896 mineurs avait, pour l'année 1870, produit 31,017 onces d'or qui avaient réalisé 112,234 livres, ce qui donnait pour chaque mineur un bénéfice de 75 livres, assez ordinaire rémunération, comme on le voit. Aussi n'avons-nous aucune peine à croire avec M. Trollope qu'en définitive la classe de mineurs qui gagne le plus, et surtout le plus sûrement, est encore celle des ouvriers qui travaillent à gages sans poursuivre la fortune pour eux-mêmes.

A Ballaarat, le salaire d'un mineur est de 40 à 48 shillings par semaine, à Gympie (Queensland), à Gullgong (Nouvelle-Galles du sud), à Sandhurst (Victoria), il est de 2 livres 10 sh. à 3 livres. Qu'il ait ramené ou non de l'or pendant la semaine, le mineur est toujours sûr de ses 3 livres, ce qui est plus que ne gagnent souvent ceux qui l'emploient lorsqu'on s'est engagé sur de faux indices. Si le cœur lui en dit d'ailleurs, toute spéculation ne lui est pas fermée. Un bon tiers en effet de ces nombreuses compagnies sont ce qu'on appelle des *tribute-companies*, associations en sous-ordre qui afferment à une compagnie principale une portion de terrain promettant une veine, à la condition qu'une certaine proportion de l'or trouvé appartiendra à la compagnie. Ces associations se composent de plusieurs mineurs qui s'engagent sans capital dans l'entreprise au moyen de l'ingénieuse combinaison que voici : une moitié travaille sur le terrain loué, tandis que l'autre moitié travaille à gages et fournit par ses salaires aux dépenses de l'association entière, en sorte que le travail sérieusement lucratif des uns sert à attendre pour tous l'heureuse issue du travail aléatoire des autres. Si la spéculation tourne bien, ces hommes peuvent s'enrichir en peu de temps; si elle tourne mal, et c'est le cas le plus fréquent, ils restent Gros-Jeans comme devant, sans avoir rien gagné ni rien perdu.

Le travail des mines a donné naissance à diverses professions, dont quelques-unes passablement originales; de ce nombre est le métier de « berger » de terrain affermé. Lorsqu'un mineur a pris les titres voulus sur un terrain de son choix, il est obligé par la loi de l'occuper, et, s'il n'y peut travailler immédiatement, d'y faire acte de présence au moins deux heures par jour ou de s'y faire représenter par un tenant lieu. Ce métier de tenant lieu s'appelle *shepherding*, et rapporte pour un travail peu fatigant et durant deux heures de la journée, prises généralement dans la matinée, la somme assez rondelette de 25 shillings par semaine. Il semblerait

qu'il dût être d'autant plus recherché qu'il laisse au mineur la libre disposition de la plus grande partie de son temps et qu'il peut ainsi se prêter à un cumul bien entendu; mais il paraît qu'il est tenu pour déshonorant, en sorte que tout mineur qui se respecte s'en abstient. Un autre métier plus honorable et qui exige plus de ressources d'esprit est celui de *prospecter*. Le *prospecter* est l'homme qui, au début d'un *rush*, c'est-à-dire d'une affluence à une localité où se recueille l'or d'alluvion, se charge de battre la campagne pour découvrir les places où l'or peut être caché, après avoir préalablement déclaré son intention au gouvernement. Quand ses recherches sont heureuses, il en est récompensé par le droit de choisir son terrain propre d'exploitation et de prendre pour lui seul une part trois ou quatre fois supérieure à celle que la loi accorde à chaque mineur. Quant aux mœurs générales des mineurs, M. Trollope les a trouvées à peu près irréprochables, sauf sous le rapport du jeu. Les mineurs ne boivent pas pendant leurs travaux, sont polis et affables, ne se disputent pas entre eux, si ce n'est occasionnellement, lorsqu'on s'est emparé pendant une absence de leurs terrains qu'on a pu croire abandonnés, ne commettent pas de violences, et, dans leurs différends, ont recours à la police et à la justice du district. Il y a, on le voit, entre ces chercheurs d'or et ceux de la Californie une différence qui est toute en faveur de l'Australie.

De toutes les richesses minérales de l'Australie, l'or est la seule qui soit exploitée sur une vaste échelle. Deux des colonies font cependant une certaine exception, la Nouvelle-Galles du sud pour la houille, et l'Australie du sud pour le cuivre. La production de la houille dans la Nouvelle-Galles du sud a été assez considérable pour donner naissance à Newcastle, la seconde ville en importance de la colonie, mais que cette production est faible encore comparativement à l'étendue des terrains houillers de la mère des Australies! Cette étendue approximative est de 24,840 milles carrés, et le nombre de tonnes de houille extraites en 1875 était de 1,253,475, ce qui est le chiffre le plus élevé que M. Reid nous donne sur ce sujet. C'est que, bien que la houille soit une source de richesses plus certaine que l'or, qui en est seulement la représentation, elle a besoin pour produire ces richesses du travail de l'homme, et que ce travail lui fait défaut en Australie. Pas d'usines et de fabriques, le travail manufacturier est pour ainsi dire à naître en Australie; quelques machines mues par la vapeur dans les mines et les industries particulières, c'est à peu près tous les services que le travail australien réclame de la houille. Les chemins de fer, encore dans l'enfance et attendant que l'accroissement de la population leur donne une raison de s'étendre, n'exigent pas non plus une consommation effrénée; à la fin de 1875, 437 milles de *rail-*

ways étaient ouverts dans la Nouvelle-Galles du sud, 617 dans Victoria, 197 dans l'Australie du sud, 265 dans Queensland, 150 en Tasmanie, et pas un seul dans l'Australie de l'ouest. L'exportation est difficile et coûteuse, sauf pour les colonies sœurs; restent donc comme élémens principaux de consommation les besoins particuliers et la navigation à vapeur. La faiblesse de la demande maintient, cela va sans dire, la houille à de très bas prix, et ces bas prix à leur tour réagissent sur la production, qu'ils sont loin d'encourager. Le cuivre paie mieux, au moins pour le présent, et les raisons en sont faciles à saisir : il n'a pas besoin d'être consommé sur place et d'attendre le travail voisin; il peut être exporté soit à l'état de minerai, soit en barres, car sa valeur couvre les frais de transport; aussi l'Australie du sud doit-elle un grand tiers de sa prospérité à ses mines de Kapunda, de Burra-Burra, de Wallaroo et de Moonta, les deux autres tiers appartenant à ses céréales et à ses laines. Les six premières années d'exploitation des seules mines de Burra-Burra produisirent 80,000 tonnes de minerai qui, rendues en Angleterre, donnèrent aux compagnies un bénéfice d'un demi-million sterling, et les rapports des autres mines ont été à l'avenant. Ce n'a pas été là leur seul avantage, car on peut véritablement dire que pour l'Australie du sud le cuivre a été l'élément féerique par excellence; tous ceux qui y ont touché ont été enrichis. Il a fait la fortune des hommes qui l'ont successivement découvert, et qui tous sans exception ont été des bergers, et celle des propriétaires ou locataires des terrains où il a été découvert. Il a été pour la colonie l'occasion des seules lignes de chemin de fer qu'elle possède encore. Enfin il s'est montré pour le mineur un métal honnête et loyal et lui a payé de beaux salaires que l'or, plus brillant, mais plus trompeur, ne lui a jamais payés avec la même régularité et la même sûreté. Le salaire d'un mineur travaillant pour le compte d'une compagnie est de 1 livre 18 shillings par semaine, et celui d'un mineur associé dans une *tribute-company* d'environ 2 livres 5 shillings, car il y a pour le cuivre comme pour l'or des compagnies à tribut, mais avec cette différence importante que l'ouvrier tributaire des mines d'or s'engage à ses risques et périls, tandis que l'ouvrier tributaire des mines de cuivre ne s'engage que lorsque le terrain qu'il sous-loue contient le métal en toute certitude. Il faut ajouter enfin que le travail des mines de cuivre, ne poussant pas à la spéculation et à la frénésie du jeu comme celui des mines d'or, est beaucoup plus moral que ce dernier, et ce n'est pas là le moindre avantage de ce métal, qui, de quelque point de vue qu'on envisage ses bienfaits, mérite en toute justice l'épithète d'honnête que nous lui avons donnée.

Nous avons cherché avec curiosité dans le livre de M. Trollope des renseignemens sur l'immigration chinoise en Australie; notre attente a été en partie déçue, mais le peu qu'en dit notre auteur est bien d'accord avec les opinions exprimées par M. Dixon sur l'immigration des habitans du Céleste-Empire en Californie et les sentimens que M. de Beauvoir n'a pu retenir en leur présence. Il les a vus, dans les faubourgs de Ballaarat et dans les terrains abandonnés de Sofala de la Nouvelle-Galles du sud, laborieux, mais sordides, sobres, mais vomissant l'opium, propres à tout travail, mais infectant de leurs superstitions et des honteuses mœurs de leur vieille civilisation la jeune société australienne. En revanche, il nous fournit de curieux détails sur une autre immigration de barbares plus voisins, l'immigration polynésienne, moins nombreuse et moins redoutable que celle des Chinois sans doute, mais qui arrive aux mêmes résultats, ceux de substituer au travail libre un travail à demi servile, et de faire baisser pour certaines industries la main-d'œuvre de la race blanche. Cette immigration ne s'est encore produite que dans une seule colonie, Queensland, et il est douteux qu'elle la dépasse, car la cause qui l'y a attirée est un fait tout local et qui peut difficilement se produire dans les autres colonies, la culture de la canne à sucre.

Queensland produit du sucre, en petite quantité encore, mais en quantité suffisante pour ses besoins avec un surcroît de quelques exportations dans les colonies voisines. Si faible que soit cette production, elle n'en est pas moins d'une importance extrême pour la colonie, car ce ne sont pas seulement les grands propriétaires qui font œuvre de planteurs, les petits agriculteurs, les *free selecters*, se sont mis de la partie et cultivent la canne sans fabriquer eux-mêmes le sucre, laissant ce soin spécial aux manufactures, gênés qu'ils sont par l'insuffisance des capitaux. Cependant cette culture devrait être abandonnée s'il fallait avoir recours au travail blanc, et cela pour deux raisons: la première, c'est que le blanc, dans Queensland comme aux États-Unis, comme à Cuba, comme au Brésil, a été reconnu impropre à ce travail; la seconde, c'est que le prix élevé de la main-d'œuvre excéderait de beaucoup les bénéfices de cette production. L'esclavage a pris fin dans toutes les colonies anglaises, la race africaine n'a jamais été importée sur les rivages australiens, l'immigration chinoise n'avait pas encore commencé lorsque Queensland a entrepris cette culture; à quelle population avoir recours pour pousser et faire fructifier l'entreprise? Pour résoudre la difficulté, on a eu recours aux Polynésiens des îles de la Mer du Sud, que l'on a engagés dans des termes analogues à ceux dans lesquels sont engagés pour l'Amérique du Sud les coulies chinois et indiens.

Ces Polynésiens se louent pour trois ans d'une manière absolue, sont transportés dans Queensland et ramenés dans leur pays à l'expiration du contrat aux frais des maîtres qui les louent, et reçoivent en échange de leur travail un salaire en argent, la nourriture, le logement et l'habillement, le tout revenant annuellement au maître à peu près à la somme de 75 livres. Le salaire en argent est de 6 livres par an, la nourriture d'une livre de viande par jour et d'une livre de farine, le vêtement de deux chemises et de deux pantalons par an. Maigre salaire, il en faut convenir, cette somme de 6 livres que l'Australien de race blanche gagne en deux ou trois semaines, et maigre pitance ces rations qui sont à peu près la moitié de celles que l'ouvrier de Queensland dévore dans sa journée; mais quoi? en dépit de l'exiguïté de cette somme et de ces rations, deux Polynésiens valent pour ce travail particulier trois hommes de race blanche, et le prix de la main-d'œuvre n'arrête pas la culture.

Il est inutile de demander si les ouvriers de race blanche ont réclamé pour qu'on mît un terme à cette immigration; ils ont tenu des *meetings*, ils ont refusé de renvoyer au parlement de Brisbane les propriétaires qui s'obstinaient à employer les ouvriers polynésiens, et ils ont trouvé un puissant appui en Angleterre dans les philanthropes d'Exeter-Hall, qui ont vu dans ces contrats une sorte d'esclavage dissimulé et qui en ont demandé la cessation au gouvernement comme étant entachés de fraude, les natifs ne comprenant pas les termes dans lesquels ils s'engagent, et de violence hypocrite, ces hommes ayant été fréquemment, à leur dire, enlevés de force, sans ombre de convention, par les capitaines des navires chargés de les transporter. Le gouvernement anglais a écouté les réclamations de ces hommes bien intentionnés avec tout le respect que méritent les bonnes et vertueuses intentions, mais comme, ainsi que le remarque justement M. Trollope, ces contrats ne sont pas sensiblement différens de ceux par lesquels, dans tous les pays civilisés, les serviteurs se louent à gages, et notamment de ceux par lesquels les Irlandais s'embarquent d'ordinaire pour les colonies britanniques, le gouvernement anglais s'est sagement borné jusqu'à présent à prendre certaines mesures de réglementation et de surveillance pour empêcher que ces pauvres insulaires ne soient enlevés par ruse ou violence, et qu'il ne soit abusé de leurs personnes pendant la durée de leurs engagemens. L'immigration polynésienne continuera donc, selon toute probabilité, et les ouvriers de Queensland accepteront la concurrence de ces frères barbares pour un travail pénible, moins bien rétribué que ceux qui leur sont familiers et dont ils s'écartent d'ailleurs volontiers.

ÉMILE MONTÉGUT.

ESSAI

SUR

LES CAUSES DU DÉGOUT

Il y a, pour exprimer les états divers de l'âme et du corps, des mots simples que tout le monde comprend aussi facilement que le sentiment psychologique qu'ils sont destinés à traduire : voilà pourquoi une définition des termes tels que plaisir, douleur, goût, dégoût, serait non-seulement inutile, mais encore dangereuse, en introduisant dans la définition même une première hypothèse qui ne ferait qu'obscurcir la question. Il n'y a donc pas lieu de définir le dégoût. Remarquons toutefois que l'expression, prise d'abord dans son sens propre, a été employée ensuite au figuré. Du monde matériel, elle a passé dans le monde moral, en sorte qu'il y a d'une part un dégoût tout physique, une répulsion du goût, caractérisée par des symptômes physiologiques particuliers, et d'autre part une sensation analogue, d'ordre moral, que le langage, exprimant le sentiment universel, a assimilée au dégoût physiologique en lui conservant le même nom. Notre intention est d'étudier la nature même de cette sensation, aussi bien dans le domaine du corps que dans le domaine de l'esprit, et surtout de chercher suivant quelles causes elle vient à naître, et s'il faut voir dans la répugnance physique ou morale des hommes pour certains objets un effet du hasard ou le résultat d'une loi cachée. Un instinct humain, pour être étrange et inexpliqué, n'en est pas moins digne d'attention, et le fameux précepte de Socrate, qui engage l'homme à se connaître lui-même, ne fait pas de partage entre les sentimens nobles et les sentimens bas.

I.

La sensation gustative n'est pas une sensation simple, ou du moins elle se compose de plusieurs élémens que l'analyse permet de démêler. Ainsi l'odorat se confond avec le goût, en sorte que la plupart des substances sapides deviennent insipides, si on empêche la muqueuse nasale d'être excitée par les émanations volatiles de ces substances. Le beurre, le lait, le vin, paraîtront dénués de saveur, et on ne pourra plus guère distinguer que des saveurs sucrées et des saveurs amères. A vrai dire, c'est à cela que se borne le sens du goût proprement dit, car les autres sensations gustatives sont des sensations tactiles ou des sensations générales : par exemple, quand on met sur la langue une goutte d'ammoniaque, on éprouve une sensation de cuisson et de chaleur qui relève de la sensibilité générale de la muqueuse linguale; de même, si on prend du sucre pulvérisé, la sensation de pulvérulence est une sensation tactile, et la saveur sucrée appartient seule au goût proprement dit. Placé ainsi à l'entrée du canal alimentaire, le sens du goût a une importance fondamentale dans les fonctions digestives. C'est une sentinelle vigilante qui, selon qu'elle sera satisfaite ou mécontente, permettra ou refusera l'entrée des alimens.

En effet, par le contact avec certaines substances, les nerfs du goût sont excités de telle sorte qu'ils provoquent une action réflexe immédiate qui expulse violemment les alimens ingérés. Il y a, dans le vomissement provoqué par la gustation d'une substance qui répugne, plusieurs actions nerveuses dont la conséquence est l'expulsion brusque, involontaire, réflexe de tout aliment nauséabond; cependant cette action instinctive est accompagnée d'une perception. Une fois parvenue dans la moelle épinière, il semble que l'excitation nerveuse suive un double sens : d'une part elle descend dans la moelle pour faire naître la contraction des fibres musculaires de l'estomac, d'autre part elle monte dans le cerveau et y provoque une sensation particulière, qui est le dégoût. Tel est donc le sens physiologique du mot dégoût. C'est la perception d'une excitation qui agit sur le nerf pneumogastrique de manière à amener le vomissement; toutefois, si l'excitation est faible, il peut n'y avoir ni nausée ni vomissement, mais il y a encore du dégoût. Le langage a gardé le même terme pour toutes ces perceptions qui ne diffèrent que d'intensité. — Si l'excitation est plus forte, au lieu de se limiter au pneumogastrique, elle s'irradie, et porte sur presque tout le système de la vie organique. La face pâlit, les muscles lisses de la peau se contractent, la peau se couvre d'une

sueur froide, le cœur suspend ses battemens; en un mot, il y a une perturbation organique générale consécutive à l'excitation de la moelle allongée, et cette perturbation est l'expression suprême du dégoût.

Le dégoût est donc une perception provoquée par les nerfs du goût; mais les nerfs du goût ne sont pas les seuls capables de la faire naître. Ainsi l'olfaction agit de même, quoiqu'il n'y ait pas de rapport anatomique étroit entre les nerfs de l'olfaction et le nerf pneumogastrique. C'est bien du dégoût que fait naître l'odeur d'un cadavre ou d'une matière putride, et nous ne connaissons pas assez les centres psychiques des sensations diverses pour nous étonner de trouver une même sensation provoquée à la fois par une excitation olfactive et une excitation gustative. De fait l'odorat est comme le goût : s'il est désagréablement affecté, la sensation qu'on éprouve est du dégoût, c'est-à-dire une sorte de douleur, de répugnance, d'aversion. La fonction est la même au fond pour ces deux sens, qui, l'un et l'autre, veillent sur nous; mais celui-ci nous sert quand nous mangeons, celui-là quand nous respirons. La digestion et la respiration sont donc défendues et protégées par ces deux sens : le goût et l'odorat. Dès qu'ils sont excités par des substances mauvaises ou dangereuses, nous éprouvons la perception de dégoût, cette perception étant liée intimement à l'excitation des nerfs moteurs de l'estomac.

C'est par l'association des idées et un phénomène analogue au souvenir qu'on peut, sinon expliquer, au moins comprendre comment la vue d'un objet repoussant provoque encore le dégoût. Il y a un travail cérébral, un jugement, une association d'idées, qui font d'une excitation visuelle une sensation nauséeuse; en un mot, la perception de dégoût est, dans un grand nombre de cas, la conséquence d'un travail cérébral qui aboutit à la nausée : le souvenir même ou l'imagination peuvent provoquer une impression pareille; de sorte qu'il y a au dégoût même physique une cause tantôt physiologique, comme le contact de la langue avec une substance nauséabonde ou de la muqueuse nasale avec un gaz fétide, tantôt psychologique, comme le seul souvenir d'une substance semblable. On peut donc dire d'une manière générale que le dégoût physiologique est produit par le contact de certains alimens désagréables avec les papilles de la langue, et que c'est par une juste assimilation entre le phénomène physiologique de la nausée et d'autres phénomènes psychiques, amenant une sensation analogue, qu'on a étendu le sens du mot dégoût; mais c'est insister assez longtemps sur ce sujet, et nous allons maintenant chercher à établir quelles sont les substances qui produisent le dégoût.

Remarquons d'abord qu'à un examen superficiel toute détermination de ce genre pourrait paraître impossible. Ne voit-on pas entre les divers individus des différences telles que tout classement doit sembler factice? Un proverbe banal dit que tous les goûts sont dans la nature, et qu'il ne faut pas discuter le goût d'autrui. Quelques personnes éprouvent pour certaines substances regardées comme alimentaires par presque tout le monde un dégoût insurmontable. D'autre part, ne voit-on pas chez quelques individus des objets dégoûtans n'éveiller aucune sensation pénible? On sait que Laplace mangeait des araignées et qu'un roi de France se trouvait mal en sentant l'odeur des fraises. Une jeune femme, d'une intelligence remarquable, m'a dit souvent avoir mangé des vers à soie sans répulsion. N'est-ce pas le contraire de ce que le goût unanime a accepté? Avec les races et les climats, les goûts se transforment comme les mœurs. Les sauvages se nourrissent d'alimens qui nous répugneraient, et ils auraient peut-être beaucoup de répulsion pour les plats divers qui composent notre nourriture. Un voyageur raconte quelque part qu'étant en Chine, il vit des indigènes se repaître avec délices de poissons pourris enfouis sous terre depuis plusieurs semaines, et que, ce festin lui paraissant odieux, il se mit en mesure de manger un canard qu'il venait de tuer, et qu'il avait fait rôtir. Aussitôt les Chinois interrompirent leur repas de poissons pourris, et, à la vue de ce canard rôti qu'on osait manger, témoignèrent énergiquement leur répulsion. Quelques-uns d'entre eux eurent même des nausées de dégoût. Entre tous les auteurs qui ont traité ce sujet, Montaigne s'étend avec complaisance sur ces contradictions et ces bizarreries des sociétés humaines. « Il est des peuples, dit-il, où, quand le roi crache, la plus favorie des dames de la cour tend la main. Il en est où on fait cuire le corps du trépassé, et puis piler jusqu'à ce qu'il se forme comme en bouillie, laquelle ils mêlent à leur vin et la boivent. Où l'on mange toutes sortes d'herbes sans autre discrétion que de refuser celles qui semblent avoir mauvaise senteur. Où l'on ne coupe en toute la vie ni poils, ni ongles, ailleurs où l'on ne coupe que les ongles de la droite, celles de la gauche se nourrissent par gentillesse. Ici on vit de chair humaine, là c'est office de piété de tuer son père en certain âge. » Selon l'âge, selon l'état de santé ou de maladie, selon les dispositions morales, les goûts varient à l'infini, de sorte que l'on pourrait regarder toute classification comme arbitraire et nécessairement entachée d'erreur.

Certes il en serait ainsi, si on avait la prétention chimérique de donner aux sciences naturelles la même rigueur inflexible qu'aux sciences mathématiques; mais pour la connaissance des lois de la

nature, cette précision absolue n'est ni possible, ni désirable : nous ne savons pas assez les causes dernières pour déterminer tous les phénomènes et expliquer toutes les anomalies sans rencontrer d'exception aux lois que nous avons posées. Quelque générale que soit telle ou telle loi, il est bien invraisemblable que çà et là on ne la trouvera pas, en apparence au moins, contredite par des faits exceptionnels qu'on s'explique mal, et nous devons être satisfaits, si elle comprend dans sa formule la presque totalité, non l'universalité des phénomènes. Il y aurait d'ailleurs, pour le sujet qui nous occupe ici, bien des inconvéniens à considérer les fous, les malades, les sauvages, les enfans comme les représentans de l'humanité. Certes, pour étudier un instinct, il est utile d'avoir des termes de comparaison, et de voir, à côté de la pensée humaine développée et cultivée, la pensée humaine incomplète et altérée, mais il ne faut pas que la première soit obscurcie par l'autre, et il faut donner aux sentimens de l'homme adulte, civilisé et intelligent, une part prépondérante. Aussi, tout en tenant grand compte des singularités individuelles que l'on est exposé à rencontrer, nous attacherons-nous surtout à décrire l'instinct humain, tel qu'il existe le plus souvent, sans prétendre affirmer une loi absolue et ne comportant nulle exception. Ce serait d'ailleurs une erreur de confondre les instincts de l'homme sauvage et les instincts de l'homme civilisé. Depuis six ou huit mille ans que l'homme vit en société, il a fini par acquérir certaines habitudes qu'il apporte en naissant, et qui sont devenues presque des instincts. Je serais tenté de croire que le dégoût est souvent un *instinct acquis*, et acquis par l'homme civilisé, en sorte qu'à l'étudier chez les nègres du centre de l'Afrique ou les indigènes de la Malaisie, on n'en aurait qu'une notion imparfaite. Un jour peut-être la science, qui s'enrichit quotidiennement d'observations anthropologiques précieuses, arrivera à faire la part des instincts fondamentaux de l'homme, et des instincts accessoires, développés postérieurement, et propres à une race ou à une civilisation.

II.

Parmi les différens objets qui nous entourent, examinons d'abord les objets inanimés, les substances inorganiques. Il est très remarquable que ces substances, pourvu qu'elles ne soient mêlées à aucune parcelle de matière organisée, n'excitent d'ordinaire aucun dégoût. Ainsi le chlore gazeux et l'acide sulfureux, dont une légère quantité suffit pour rendre l'air irrespirable, produisent de la suffocation, mais non une répulsion nauséeuse. De même une gorgée d'acide

sulfurique ou de potasse caustique provoquerait une douleur intense et une brûlure affreuse, mais sans causer de dégoût proprement dit. Il y a une distinction fondamentale à faire entre la douleur aiguë, intense, que produisent des substances caustiques, et la sensation de nausée et de dégoût provoquée par des substances qui nous répugnent. D'autres corps minéraux sont inertes; ainsi les gaz, tels que l'azote, l'hydrogène, l'acide carbonique, ne nous inspirent ni goût ni dégoût, et pourtant ce sont les élémens dont se composent tous les corps organisés. Supposez un objet aussi dégoûtant que vous voudrez l'imaginer, on pourra, en le calcinant à une haute température, au contact de l'air, le réduire aux élémens simples qui le composent, et en faire de l'azote, de l'hydrogène, de l'acide carbonique et de l'eau; mais ces corps élémentaires ne nous inspireront plus le dégoût qu'ils avaient inspiré lorsqu'ils étaient combinés dans de certaines proportions. Réduits à l'état de gaz purs, tels que l'azote ou l'hydrogène, il n'agissent plus sur nos sens d'une manière pénible, et, quelle que soit leur origine, ils n'excitent plus aucune répugnance.

Cependant la question est assez complexe, car nous trouvons dans le domaine inorganique des substances qui semblent exciter le dégoût : ainsi par exemple l'hydrogène sulfuré et l'ammoniaque. Ces deux gaz prennent naissance dans la plupart des décompositions cadavériques; or, par une association d'idées immédiate, ils éveillent la sensation de la putréfaction, même lorsqu'ils sont respirés purs, et que leur provenance est tout autre. C'est qu'en effet un instinct tel que le dégoût est involontaire et irréfléchi. Il ne peut pas aller au fond des choses, et séparer l'acide sulfhydrique produit par le sulfure de fer de l'acide sulfhydrique qui se dégage d'un œuf pourri. Je serais cependant tenté de croire que, dans un laboratoire de chimie, l'hydrogène sulfuré est toujours une odeur fétide et désagréable, mais n'éveille plus de dégoût proprement dit, tel qu'il en produirait sur-le-champ chez une personne étrangère aux manipulations chimiques. C'est que peu à peu l'idée qu'on a affaire à une substance organique a disparu, et on s'est rendu compte que c'est un composé minéral, tout aussi bien que l'hydrogène ou l'acide sulfureux. Réciproquement, quand une substance animale, conservant toujours ce caractère, a été travaillée de telle sorte qu'elle a perdu les apparences de l'animalité, elle n'excite plus aucune répugnance. L'ivoire, la corne, l'écaille, le corail, sont dans ce cas; des objets faits avec ces matières, loin de nous répugner, nous plaisent par leur couleur, leur texture, leurs propriétés, comme le marbre ou l'agate. Si on avait considéré ces produits, alors qu'ils étaient vivans et attachés à l'animal qui leur a donné naissance, on n'aurait

certes pas éprouvé le même sentiment; mais peu à peu, par le travail, le polissage et les préparations artificielles qu'ils ont subies, ils ont fini par perdre l'apparence de tissus organisés, et l'instinct, impropre aux distinctions trop subtiles, les traite comme des substances minérales.

Cherchant maintenant à tirer la conclusion de ces premières observations, nous verrons qu'un objet ne nous paraît dégoûtant que lorsqu'il appartient à une substance organisée et ayant conservé des vestiges de son organisation, que le dégoût provient non pas des corps simples, inorganiques, tels que le carbone ou l'oxygène, mais des composés multiples produits dans la nature par les êtres vivans, plantes ou animaux.

Pour ce qui est des plantes, il est difficile de trouver celles dont la vue ou l'odorat excitent le dégoût; mais un grand nombre d'entre elles ont des saveurs si âcres et si insupportables qu'il faut pour en avaler même de petites quantités un effort de volonté très pénible et désagréable. Aussi n'est-il pas hors de propos de voir à quel point les sensations d'amertume ou d'âcreté se rapprochent du sentiment du dégoût.

Nous disions en commençant que la sensation gustative proprement dite, dégagée des sensations tactiles de la langue et des odeurs perçues dans les fosses nasales, se bornait à l'appréciation des saveurs sucrées, amères, acides, salées. Il y aurait peut-être quelques réserves à faire sur ce sujet, aussi bien que sur l'opinion généralement adoptée que la base de la langue perçoit les saveurs sucrées et la pointe de la langue les saveurs amères. Toujours est-il que les substances non dissoutes n'agissent pas sur les papilles gustatives. C'est pourquoi beaucoup de substances minérales, étant insolubles, sont aussi dépourvues de saveur, tandis que la plupart des substances minérales solubles affectent désagréablement les organes du goût. Je ne parle ni des acides ni des bases dont l'action est caustique, mais seulement des sels. Les seuls sels que nous goûtons sans déplaisir sont les sels de sodium et de potassium, qui en réalité entrent dans l'alimentation et font partie intégrante des élémens de nos tissus. Les autres sels solubles exerceraient une action nuisible, et le goût nous en avertit. Ainsi les sels de magnésium sont d'une amertume insupportable, les sels de cuivre, de fer, ont une saveur métallique odieuse et presque nauséeuse. Les sels de plomb sont presque sucrés, mais leur saveur sucrée est aussi astringente et en somme très désagréable, de sorte que l'on ne pourrait en prendre une quantité nuisible sans faire un effort violent pour vaincre le dégoût qu'ils nous inspirent.

Nous pouvons donc regarder comme démontré ce fait très impor-

tant que, pour les substances minérales solubles, le goût nous avertit de celles qui peuvent nous nuire. Il y a un rapport étroit entre la toxicité des corps et leur saveur, et il en résulte que les substances toxiques nous répugnent, et qu'il faudrait faire un effort pour s'empoisonner par ce moyen. Pour les gaz, cette loi comporte en apparence quelques exceptions; ainsi l'oxyde de carbone, que chacun sait être un poison, n'a aucune odeur nous avertissant de sa présence. Il peut être répandu en quantité notable dans l'atmosphère sans être reconnu, et nous serions tentés de croire à un oubli de la nature, qui ne nous permet pas de nous mettre en garde contre un gaz toxique sans odeur; cependant cette appréciation serait erronée. En effet, quand nous parlons de la prévoyance de la nature, nous voulons seulement dire que, par une prodigieuse série d'habitudes transmises par l'hérédité, nous sommes devenus aptes à reconnaître instinctivement quelles sont les substances nuisibles à notre organisme. Or l'oxyde de carbone, produit par la combustion incomplète de l'acide carbonique, ne se trouve jamais dans la nature à l'état de liberté. Il y a du carbone, il y a de l'acide carbonique, mais ce n'est que dans les laboratoires ou dans certaines conditions factices, comme celles de l'industrie minière, que l'on pourrait trouver de l'oxyde de carbone. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si un gaz, que certainement bien peu d'êtres vivans ont eu l'occasion de respirer, ne provoque chez leurs descendans aucune sensation pénible et paraît complétement inodore.

Cette distinction nous permettra de généraliser notre première remarque et de dire que le goût et l'odorat nous avertissent de l'action nuisible des substances minérales naturelles, c'est-à-dire répandues dans la nature à l'état de liberté.

Pour les végétaux, nous retrouverons ces mêmes précautions de la nature. Dans un champ du Nouveau-Monde, où croissent des herbes toxiques que ni lui ni ses ancêtres n'ont connues, le cheval de l'ancien continent ne s'empoisonnera jamais, comme si l'instinct l'avertissait de la funeste action de ces substances; mais il n'y a là rien de merveilleux ni de spécial aux chevaux ou aux autres animaux, et il en est à peu près de même pour l'homme.

Prenons pour exemple ces substances organiques complexes, si bien étudiées aujourd'hui, et qu'on appelle des alcaloïdes. La plupart des plantes vénéneuses renferment un ou plusieurs alcaloïdes, et ce sont ces principes qui donnent à certaines plantes des propriétés toxiques et médicinales si actives. Les alcaloïdes sont des corps ayant une constitution chimique analogue à l'ammoniaque, et susceptibles de se combiner aux acides pour former des sels cristallisables ressemblant aux sels ammoniacaux. Il me suffira d'é-

numérer quelques plantes, dont chacune renferme un alcaloïde caractéristique, lequel donne à la plante ses propriétés particulières : le quinquina (quinine), la noix vomique (strychnine), la ciguë (conicine, cicutine), le pavot (morphine, thébaïne, etc.), la belladone (atropine), le tabac (nicotine), le colchique (vératrine), et bien d'autres encore. Or toutes ces substances sont des poisons redoutables qu'on peut, avec les cyanures métalliques et les sels arsénicaux, regarder comme les plus dangereux de tous; comme de plus ils sont à l'état de sels dans les plantes, et par conséquent n'ont aucune action caustique, un instinct spécial devait nous avertir de leur danger, surtout si on songe que certaines plantes vénéneuses ressemblent à des plantes alimentaires et que cette confusion serait funeste. On sait que Parmentier eut beaucoup de peine à faire accepter aux Parisiens l'opinion que la pomme de terre n'était pas une substance vénéneuse, tellement la pomme de terre paraissait semblable à la belladone et au tabac.

Heureusement le goût est là pour nous avertir du danger. Tous les alcaloïdes sans exception ont une saveur amère insupportable extrêmement développée. Il suffit d'un centigramme de quinine pour donner à un verre d'eau une amertume notable. Est-ce à dire cependant qu'on ne pourrait être empoisonné par un alcaloïde? Non sans doute, car avec des substances à saveur très accentuée on arrive à masquer plus ou moins l'amertume des alcaloïdes. Tout le monde sait que le fameux Lapommerais a empoisonné une femme avec l'alcaloïde de la digitale; il est vrai que cette curieuse substance a la propriété d'accumuler ses effets, de sorte qu'au bout d'une semaine la même dose de poison produit deux ou trois fois plus d'effet que le premier jour; on peut donc en donner chaque jour de petites quantités, dont la saveur amère passe inaperçue, et qui, s'accumulant de jour en jour dans le sang, finissent par entraîner la mort. Toutefois il est permis de dire que l'amertume des substances toxiques végétales est telle que, dans la plupart des cas, elle nous met en garde assez à temps et nous empêche de nous empoisonner. Si la substance est très active, si sa saveur est masquée par des principes sucrés et aromatiques placés dans la plante à côté de la substance vénéneuse, il pourra bien y avoir empoisonnement, mais, je le répète, ces conditions sont exceptionnelles, et n'infirment pas la loi générale.

On pourra objecter aussi que les alcaloïdes, à dose modérée, ne sont pas toxiques et que, dans un grand nombre de cas, ils ont sur l'organisme des effets salutaires. Voici par exemple un homme atteint de fièvre intermittente grave; il doit mourir infailliblement, s'il ne prend pas une forte dose de quinine, et cependant la saveur

de la quinine lui paraîtra toujours amère, et, quelque utile que lui soit cet alcaloïde, le goût ne fera pas d'exception en sa faveur. C'est que l'instinct n'est pas la science. Il est aveugle, irréfléchi, ne considérant les choses qu'*en gros* et d'une manière générale. Il n'établit pas de distinction subtile entre les doses, et ne dit pas, comme la science doit le dire, qu'une dose modérée de quinine est médicatrice, tandis qu'une dose plus forte est toxique. Il semble que la nature n'ait considéré que le fait essentiel, à savoir que tout alcaloïde est un poison, et qu'il faut empêcher ce poison de paraître agréable. C'est là l'utilité du sens du goût, on ne peut lui demander d'apprécier l'opportunité ou la dose de telle ou telle substance, ordinairement toxique, mais qui devient salutaire dans des conditions spéciales. Aussi, loin d'être choqués de cette apparente inconséquence de la nature qui nous donne de la répulsion pour un médicament utile, devons-nous plutôt reconnaître sa prévoyance, puisqu'elle nous inspire du dégoût pour un poison, lequel n'est médicamenteux qu'à faible dose et dans des circonstances particulières.

Je sais bien qu'il y a des exceptions nombreuses à cette loi générale. Par exemple, les champignons vénéneux sont souvent impossibles à distinguer des champignons alimentaires, et nul dégoût particulier ne nous met en éveil pour nous prémunir contre le danger. De même, l'acide cyanhydrique, le poison peut-être le plus actif de tous, se forme quelquefois dans les végétaux, tels que le laurier-cerise, les amandes amères de l'abricot et de la pêche, etc. Or l'odeur n'en est pas franchement désagréable : elle est plutôt parfumée et analogue à celle du kirsch. A la vérité, l'acide cyanhydrique existe dans le règne végétal en si petite quantité que l'on ne pourrait s'empoisonner avec une seule plante; il en faudrait des quantités considérables. C'est pour cela peut-être que nous n'avons pas de dégoût pour l'acide cyanhydrique, qui est trop dilué à l'état naturel pour être un véritable poison. Un instinct ne pouvait prévoir que, par la distillation d'un grand nombre de plantes, on parviendrait à en extraire un poison actif.

Les substances alimentaires sont précisément l'inverse des substances toxiques, et pour celles-là notre goût est très vif. Le sucre, les parfums des fruits, flattent agréablement nos sens : il ne saurait en être autrement. Pourrait-on comprendre qu'il y eût chez nous de l'aversion pour les substances qui doivent nous nourrir ? Le fait est trop naturel pour qu'il soit même besoin de le remarquer, tandis que la proposition inverse, c'est-à-dire le dégoût pour les substances toxiques, avait besoin d'être étudiée de près, n'ayant encore jamais fait l'objet d'une recherche même superficielle.

III.

Venons maintenant à ce qui concerne les animaux. Les êtres vivans qui pullulent autour de nous sont innombrables, et excitent en nous des sentimens divers. Une huître, un papillon, un crapaud, un lion, éveillent des idées qui ne sont pas comparables; cependant par l'analyse psychologique on arrive à reconnaître une même cause à nos sentimens vis-à-vis de ces êtres.

Nous pouvons, avant d'en donner la démonstration, formuler nettement une loi très générale, analogue à celle que nous venons de démontrer pour les substances minérales et pour les plantes, c'est que les animaux nuisibles et inutiles nous inspirent du dégoût, et que la répulsion qu'ils éveillent en nous est en rapport avec les lois de la finalité.

Ainsi les animaux qui constituent notre nourriture ne peuvent vraiment pas nous paraître répugnans : souvent, il est vrai, à les voir dans l'étable, la bergerie, le poulailler, ils ne présentent pas un spectacle bien réjouissant à l'œil; néanmoins, par eux-mêmes, le bœuf, le mouton, la poule, n'ont rien qui excite la répulsion. Par une assimilation toute simple, nous étendons à tous les mammifères et à tous les oiseaux ce sentiment, de sorte qu'en général nous n'avons de dégoût pour aucun de ces animaux. Il y a cependant quelques exceptions qu'il est facile d'expliquer. Ainsi les porcs, qui se nourrissent de matières abjectes, les rats, qui vivent dans la vermine, les oiseaux de proie, qui se repaissent de charognes, sont l'objet d'une vive répulsion. Mais on peut expliquer ces sentimens par une association d'idées très simples et primesautières, et il est à remarquer que les rats et les oiseaux de proie ne peuvent que rarement faire l'objet de notre nourriture.

Pour les reptiles, le sentiment est tout autre : ils sont peut-être de tous les animaux ceux qui nous inspirent le plus de dégoût. Le contact de la peau gluante et visqueuse d'un crapaud nous donne une sensation pénible, mélange de terreur et de dégoût, qu'il est difficile de surmonter. La nature, qui est aveugle, a étendu ce même sentiment à tous les animaux semblables, en sorte que la grenouille, qui est inoffensive, nous dégoûte presque autant que le crapaud, qui est venimeux, et que, livrés à notre seul instinct, nous n'établirions pas de différence entre une vipère dangereuse et une innocente couleuvre. Ici, comme pour les plantes, les distinctions subtiles n'existent pas : les reptiles et les animaux à peau nue, froide et visqueuse sont en général dangereux pour l'homme, et l'homme a pour eux de la répulsion sans se demander si tel ou tel serpent a

ou non des crochets remplis de venin. C'est une vue d'ensemble qui ne peut pas tenir compte des exceptions que présente la famille des reptiles. Certains caractères primordiaux suffisent pour nous faire horreur. On ne peut demander à l'instinct d'être assez éclairé pour classer les serpens; il ne fournit que des données élémentaires, et c'est à la science, à l'éducation, qu'il appartient de les corriger.

On objectera, il est vrai, que, parmi les animaux qui ne nous répugnent pas, il en est de très dangereux, comme le lion, le tigre, le loup et bien d'autres : certes personne n'éprouverait du dégoût à caresser un tigre, tout au plus serait-il permis de n'avoir qu'une médiocre confiance et de ressentir quelque terreur. Mais il est facile de voir qu'on ne peut comparer le danger d'un lion au danger d'une vipère. Le lion annonce sa présence par sa taille, ses rugissemens; on n'est pas exposé à mettre par mégarde le pied sur lui, comme c'est le cas pour une vipère qui se blottit sous un amas de feuilles sèches. Tout chez le lion nous inspire le respect, et personne ne risque de se montrer trop familier avec lui, tandis qu'avec un infime serpent, il faut une méfiance instinctive, que l'aspect humble et rampant de l'animal ne pourrait pas nous inspirer. Avertis par l'effroi que nous cause ce contact avec la peau froide et gluante, nous retirons immédiatement notre main, brusquement, sans réflexion, avant que le jugement soit intervenu pour nous annoncer qu'il y a un danger : de même en touchant une barre de fer chauffée, avant d'avoir songé que la chaleur pourrait désorganiser nos tissus, la douleur de la brûlure nous force à retirer vivement notre main. En un mot, l'instinct veille sur nous-mêmes, et nous protége contre une confiance qui serait funeste.

On pourra dire aussi que quelques reptiles sont des substances alimentaires. Ainsi en Égypte et en Cochinchine on mange certains lézards. En Amérique, les tortues sont un mets très recherché. En France, quelques personnes mangent des grenouilles, ce qui, paraît-il, excite l'étonnement des nations voisines; mais ces exceptions ne prouvent rien, et on peut dire que les reptiles ne servent pas à l'alimentation, et qu'un grand nombre des animaux de cette classe sont venimeux et dangereux. Cette double particularité fait que les animaux rampans à peau froide et visqueuse nous inspirent un dégoût souvent insurmontable. Nous allons même jusqu'à étendre cette répulsion à tous les animaux qui par ce caractère ressemblent aux reptiles. Ainsi les poissons, qui sont pour l'homme une ressource alimentaire des plus précieuses, ont une peau froide et gluante dont le contact nous paraît répugnant. Leur vue n'a cependant rien de pénible. Loin de là, les peintres aiment à reproduire les formes bizarres et les couleurs éclatantes de plusieurs

poissons, et ce spectacle, au lieu d'être répugnant, comme la représentation d'un crapaud ou d'un caméléon, est très agréable à l'œil, et n'éveille que des idées plaisantes.

Si nous passons des animaux vertébrés aux animaux sans vertèbres, nous trouverons encore la même loi; mais pour bien comprendre comment elle s'applique, je voudrais insister sur un sentiment général commun à tous les êtres vivans, et dont les conséquences au point de vue psychologique n'ont peut-être pas été assez sérieusement étudiées.

Il semble que les êtres animés disséminés sur la surface terrestre aient deux grandes fonctions à remplir, la conservation de l'individu et la conservation de l'espèce. Autour de ces deux tendances également puissantes, également irrésistibles, les différens instincts viennent se grouper, en sorte que, dans la diversité inouïe et en apparence inextricable de tous ces sentimens instinctifs, on peut démêler un sens profond, souvent caché, et une merveilleuse harmonie. Nulle part peut-être la grande loi naturelle de l'unité dans la variété n'apparaît avec tant de puissance. Donc on peut jusqu'à un certain point admettre que tout s'explique par ces deux lois, à savoir, que l'être vivant s'efforce de résister à la mort et de perpétuer son espèce.

Nous n'avons pas à envisager ici quelle est la nature des instincts qui servent à la reproduction de l'espèce : ne considérons que la tendance à la conservation individuelle. Il est certain que tout ce qui vit, dès que la conscience arrive, a horreur de la mort. La mort est l'ennemi : c'est le mal, et, pour lui résister, les animaux luttent sans relâche à l'aide des forces que la nature leur a données. Cette horreur de la mort est un instinct irrésistible, farouche, tenace, auquel l'homme civilisé lui-même ne peut guère opposer sa raison. Malgré lui, il en éprouve toute la force, quand, accablé par de cruelles tortures physiques ou morales, il essaie de mettre fin à son existence. Le suicide est un acte contre nature, qui, pour être accompli, a besoin d'une énergie formidable et d'un véritable courage, bien plus rare qu'on ne le croit. Pour vaincre cet amour instinctif et profond de l'existence, il faut, ou une passion féroce, ou une intelligence supérieure, qui, se dégageant des limites étroites d'un instinct aveugle, considère une finalité plus haute. Tous les actes d'héroïsme que l'histoire a enregistrés, et dont on voit chaque jour rapportés de nouveaux exemples, ne sont que le triomphe de l'intelligence sur l'instinct. Il semble que notre existence soit protégée de toutes parts par des instincts conservateurs, veillant sans cesse sur nous, pour éloigner la mort, le mal suprême et irrémédiable.

L'amour de la vie et l'horreur de la mort sont deux sentimens

presque identiques, et c'est l'amour que nous avons pour l'existence qui nous fait envisager avec tant d'épouvante, tant de dégoût, tout ce qui concerne la mort. La vue d'un cadavre est un spectacle repoussant qui nous remplit d'un vague effroi. Un naturaliste philosophe dont le nom m'échappe, peut-être Ch. Darwin, raconte qu'il allait souvent au bord d'une rivière, à un endroit où on retirait quelquefois des noyés, et qu'il cherchait à voir les sentimens éprouvés par les jeunes enfans jouant sur la rive à la vue des cadavres qu'on retirait de l'eau. Or chez les plus jeunes, qui n'ont pas encore compris ce qu'est la mort, il n'y avait que de l'indifférence. Au contraire ceux qui étaient plus âgés semblaient se détourner avec une sorte de répulsion. En tout cas, pour les adultes, un cadavre est toujours un odieux spectacle. Bientôt, à mesure que la vie s'éloigne, la putréfaction s'empare de ce corps inerte, et les gaz qui se dégagent des liquides en putréfaction répandent une odeur fétide; mais pourquoi cette odeur est-elle fétide? En somme, la fétidité n'existe pas par elle-même. Suivant l'expression des philosophes, c'est un fait subjectif et qui n'a aucune réalité objective : ce sont nos organes qui sont disposés de telle sorte que les matières corrompues ont sur eux une action spéciale, nauséeuse, écœurante. On pourrait concevoir que leur action fût toute différente, cela ne changerait en rien les propriétés chimiques et physiques de ces corps. Ainsi, de même que précédemment pour les alcaloïdes, l'amertume, de même pour les gaz de la putréfaction, la fétidité, dépendent de nous-mêmes, de la structure de nos organes, soit des nerfs, soit des centres nerveux. En poursuivant la même comparaison, nous verrons qu'il faut reconnaître que cette sensibilité de nos organes olfactifs aux gaz fétides a la même origine que la sensibilité gustative de la langue à l'amertume des alcaloïdes. La mort est absolument antipathique à la nature des êtres vivans, et les êtres vivans éprouvent du dégoût pour tout ce qui est la mort ou la conséquence de la mort. Un cadavre fétide, des matières animales corrompues et putréfiées, les gaz de la décomposition cadavérique, provoquent un sentiment d'horreur et de dégoût invincibles contre lequel tous les raisonnemens du monde seraient impuissans à lutter.

Il faut remarquer aussi que la plupart du temps ces matières putréfiées sont nuisibles à l'organisme. Le meilleur moyen, si ce n'est le seul, pour donner expérimentalement la fièvre à des animaux consiste à leur faire des injections de liquides putréfiés. Ce sont les matières animales ou végétales décomposées qui sont l'origine des miasmes et de ces poisons infectieux redoutables dont les fièvres intermittentes et les fièvres dites infectieuses, le typhus, le

choléra, etc., sont la conséquence. Il y a donc un accord complet entre la toxicité de ces substances et le dégoût qu'elles inspirent, et il est possible que la répulsion que provoque la putréfaction soit produite aussi bien par le danger que les matières putréfiées présentent pour les êtres vivans que par l'aversion instinctive des êtres vivans pour tout ce qui, de près ou de loin, touche à la mort.

Ces observations ne pourraient probablement pas être appliquées à tous les animaux. Cependant les animaux qui ne se nourrissent pas de chair témoignent souvent de la frayeur devant un cadavre. Chacun sait combien les chevaux sont sensibles à ce spectacle. Pour presque tous les animaux, carnassiers ou non, la vue d'un individu de leur espèce étendu sans vie sur le sol a quelque chose qui les épouvante. Toutefois, quand la faim les presse, il peut se faire qu'ils en fassent leur nourriture : un proverbe dit que les loups ne se mangent pas entre eux, mais le contraire est quelquefois vrai. Certains carnassiers ne se nourrissent que de cadavres, l'hyène et le chacal par exemple. Les oiseaux de proie ne s'attaquent guère qu'aux charognes. Quant aux invertébrés, un grand nombre de mouches et de vers ne vivent que de matières organiques décomposées. Pour eux la mort est devenue la vie, et il serait absurde de supposer qu'une mouche qui va déposer ses œufs dans une matière pourrie, et s'en repaître, éprouve du dégoût pour ce qui fait sa nourriture et celle de sa descendance. A des distances prodigieuses, elle est attirée par ces odeurs, qui nous paraissent odieuses, et qui sont pour elle un parfum agréable qu'elle cherche à rencontrer. Il y a là une contradiction qui n'est qu'apparente. Pour nous, un cadavre corrompu est un objet mort, sans utilité, nuisible même, outrageant notre amour pour l'existence, tandis que ce même cadavre est pour une mouche une nourriture délicieuse; en sorte que la même force, c'est-à-dire la conservation de l'individu, produit deux instincts absolument opposés, le moyen est le même, le résultat est différent. C'est ainsi que se vérifie pour les grandes fonctions physiologiques des êtres cette loi que M. Milne Edwards a si judicieusement développée en zoologie. La nature, avare de moyens, est prodigue de résultats.

Toutefois, malgré cette distinction fondamentale, il reste encore beaucoup de points obscurs. Ainsi les chiens, quand ils rencontrent dans leur chemin une charogne infecte, se roulent sur elle avec frénésie : cet instinct, commun à tous les chiens, n'est guère explicable. Peut-être est-ce pour guérir les affections cutanées dont ils sont atteints? Pour l'homme même n'est-ce pas une singulière aberration du goût que de manger du gibier *faisandé*, c'est-à-dire ayant éprouvé un commencement de putréfaction, et avons-nous le droit d'être révoltés en voyant les Chinois exagérer encore cette étrange

aberration et faire usage pour leur nourriture de matières absolument corrompues? Heureusement, ainsi que je le disais en commençant, les exceptions ne doivent pas faire oublier une règle générale. Or la loi générale est celle-ci : toutes les fois qu'une matière animale est putréfiée et qu'elle ne peut plus servir à notre nourriture, elle nous inspire un profond et insurmontable dégoût.

Revenons maintenant aux animaux sans vertèbres et aux sentimens de goût et de dégoût qu'ils nous inspirent. L'horreur que nous avons de la mort s'étend aux animaux qui vivent de la mort, à toute cette infecte vermine qui se repaît des cadavres décomposés, et, par une généralisation immédiate, instinctive, pour tous les animaux rampans, pour tous les vers, nos sentimens sont les mêmes. Parmi ces vers, il en est qui nous répugnent plus encore que les autres, ce sont les animaux parasitaires : c'est que ceux-là sont en outre dangereux pour nous. Souvent la douleur qu'ils causent est nulle, et si un instinct puissant ne nous commandait de nous débarrasser d'eux, leur présence deviendrait un véritable danger. Comme toujours, l'instinct est aveugle et enveloppe d'une même réprobation les animaux nuisibles et ceux qui leur ressemblent. Ainsi la chenille est un être parfaitement inoffensif, mais comme elle ressemble à un ver, elle nous inspire de la répugnance. Dès qu'elle est devenue un papillon, elle nous séduit par sa forme et sa couleur, et le même animal, sous deux formes différentes, provoque en nous des sentimens tout différens : tantôt il nous plaît, tantôt il nous répugne. C'est à peu près ce que nous avons vu au début pour les matières organisées, qui, décomposées en leurs élémens, nous sont devenues indifférentes, alors qu'étant combinées dans de certaines proportions elles étaient insupportables. En somme, nos sens et nos instincts ne sont frappés que par la forme de la substance, et non par la substance même, par la forme d'un être et non par l'être lui-même.

Parmi les insectes, les plus dangereux pour l'homme sont évidemment les araignées, qui souvent ont un venin redoutable. Ces animaux, malgré certaines exceptions bien connues, sont un objet d'aversion, et nous ne pouvons distinguer les araignées venimeuses de celles qui ne le sont pas.

Les myriades d'êtres vivans disséminés dans la mer n'offrent aucun danger pour notre existence. La plupart d'entre eux peuvent même nous servir de nourriture. Aussi ne nous inspirent-ils de répulsion que si, par leurs formes, leurs caractères physiques, ils ressemblent aux vers ou aux reptiles que nous voyons près de nous, qui sont en rapport avec nous, et contre lesquels nous sommes forcés de nous défendre. Au contraire, les animaux vivant dans l'eau

douce, par exemple les sangsues, sont l'objet de notre dégoût.

Ainsi tous ces sentimens étranges de répulsion ou de sympathie, que les objets extérieurs et les êtres vivans nous inspirent, ne sont pas livrés au hasard, et on peut en découvrir la raison d'être et la cause efficiente. Ce qui existe dans la nature, ce qui nous touche de près, agit sur nos sens de manière à provoquer des sentimens variés, tandis que les substances produites artificiellement, ou les êtres qui vivent dans d'autres milieux que nous, n'agissent plus sur nos instincts. Cela signifie que tout ce qui vit près de nous, tout ce qui se rapproche de nous, et ce que nous sommes exposés à rencontrer, ne peut nous être indifférent. L'explication en est facile et vraisemblablement inattaquable. Les instincts sont produits par l'hérédité : l'origine est plus ou moins ancienne, peu importe; mais la transmission successive de sentimens auxquels chaque génératio ajoutait sa part, augmentant, par son observation personnelle, la somme des observations antérieures, a fini par donner à certains instincts une force souveraine, en sorte qu'ils paraissent faire partie intégrante de nous-mêmes.

Aussi pour les objets nuisibles éprouvons-nous du dégoût ou de la répulsion. La strychnine, la vératrine, la quinine, sont des poisons redoutables, et il ne serait pas scientifique de regarder comme un effet du hasard cette coïncidence entre l'amertume de toutes ces substances et leur action toxique puissante. C'est bien plutôt une conséquence de notre organisation, acquise par l'hérédité, ou existant par une création surnaturelle, selon les dogmes cosmogoniques qu'on voudra admettre. Quoi qu'il en soit, l'amertume, comme la fétidité, ne sont pas des propriétés réelles des corps. C'est une manière d'être relativement à nous, qui n'existe pas en dehors de nous. On pourrait, jusqu'à un certain point, comparer le dégoût à la douleur; c'est une douleur de nature spéciale, il est vrai, mais en somme une douleur, c'est-à-dire une impression pénible, désagréable, qu'on cherche à fuir, et qui nous protége contre un danger. Or la douleur n'existe qu'en nous, et non dans les corps qui la provoquent en nous : l'amertume n'existe pas plus dans la strychnine que la douleur dans le tranchant d'un couteau ou dans un fer rouge. Cependant la strychnine nous paraît amère et le fer rouge douloureux, et, dans l'un et l'autre cas, ce sentiment instinctif est un véritable bienfait que la nature nous a imposé et qui nous défend contre nous-mêmes, car, si nous n'étions pas avertis par cet instinct, nous pourrions laisser tranquillement la strychnine nous empoisonner, et le fer rouge désorganiser nos tissus. En poussant plus loin la comparaison, on arrive donc à reconnaître que, parmi les êtres vivans, ceux qui nous sont nuisi-

bles nous répugnent, et que leur vue, ou leur contact, ou leur odeur, nous font éprouver un sentiment de dégoût et d'aversion, qu'il est très légitime de comparer à la douleur.

IV.

Après avoir examiné comment nous recevons des êtres animés vivant autour de nous divers sentimens plus ou moins complexes, il sera plus facile de voir comment les tissus ou les organes, ou les produits de sécrétion agissent sur nos sens. Ici nous retrouverons une loi presque semblable à la première : c'est la loi que j'appellerais volontiers *de l'utilité;* les matières utiles nous plaisent, les matières inutiles nous dégoûtent.

Prenons pour exemple le lait, cet aliment incomparable, nécessaire à l'existence de tous les mammifères nouveau-nés. Est-ce que sa vue et son odeur ne sont pas des plus agréables, et pourrait-on comprendre qu'il en fût autrement, et que la nature nous eût donné de la répugnance pour ce qui constitue notre première nourriture et l'aliment le plus sain qu'on puisse imaginer? Au contraire, d'autres sécrétions, qui sont le produit définitif et ultime du travail nutritif, nous inspirent du dégoût : il est tout naturel qu'il en soit ainsi. Les substances que l'organisme rejette comme inutiles et ayant terminé leur fonction nutritive ne peuvent plus être estimées par nos sens, qui s'occupent avant tout de la valeur alimentaire des choses. De là le dégoût que ces choses excitent et contre lequel on ne saurait lutter. On peut même aller plus loin encore : lorsque les liquides servant à la digestion sont détournés de leur fonction naturelle, alors que d'abord ils ne nous inspiraient aucune répugnance, ils deviennent pour nous un objet de dégoût. Ainsi la salive, par exemple, n'a rien qui nous répugne : mâcher un morceau de pain ou un bonbon est un acte qui nous semble plutôt agréable que désagréable; mais si on imagine cette même opération dans un verre, comme dans les expériences de digestion salivaire artificielle, ce qui était agréable est devenu répugnant. Il a suffi que la salive soit détournée de ses fonctions et ait abandonné la cavité buccale pour devenir un objet de dégoût. Un repas composé d'œufs, de lait, de viande, de vin, n'a rien que de fort agréable, et cependant l'odeur du suc gastrique et de ces matières à demi digérées est nauséabonde, et la vue en est odieuse : c'est que, dès que ces alimens ont quitté l'estomac, ils sont devenus impropres à remplir leur fonction nutritive, et nous avons instinctivement de la répugnance pour tout ce qui est inutile.

C'est de cette manière aussi qu'il faut expliquer les sentimens

divers que la vue du sang fait naître en nous. Le sang est l'image de la vie; mais il est aussi l'image de la mort. Circulant dans le cœur, dans les vaisseaux innombrables du corps humain, il représente la vie, le mouvement, l'activité, la santé. Les poètes ont de tout temps décrit avec complaisance la teinte rosée des joues et le vif incarnat qu'une émotion soudaine fait naître sur le visage, en amenant une ondée sanguine plus rapide et plus abondante, de sorte que le sang, quand il représente la vie, ne fournit que des images agréables. Mais, dès qu'il est sorti des vaisseaux qui doivent le contenir, dès qu'on le voit apparaître au dehors, il devient un objet, sinon de répugnance, au moins d'épouvante, et il représente la mort dans toute son horreur. Combien de personnes que la vue d'une goutte de sang suffit à émouvoir au point de produire la syncope! A vrai dire, jamais la vue et l'odeur du sang, alors qu'il n'est pas encore putréfié, ne deviennent absolument repoussantes : c'est plutôt un sentiment d'effroi et d'aversion que de dégoût proprement dit. Il est intéressant de comparer les idées que sa vue provoque à celles qui naissent de la vue du pus. Le sang est le liquide vital par excellence, tandis que le pus est un liquide impur, résultant de la maladie et rejeté par l'économie, comme étant une cause de trouble et de désordre. Aussi de tous les liquides animaux est-il le plus inutile et le plus nuisible, et un instinct profond nous avertit de cette inutilité et de ce danger, en nous inspirant pour le pus et les liquides sanieux un dégoût invincible.

Ainsi, plus nous avançons dans cette étude, plus nous trouvons qu'il y a un rapport étroit entre les objets extérieurs et les sentimens qu'ils nous inspirent. Ce qui est nuisible, ce qui est inutile est pour nous un objet plus ou moins répugnant, et nos dégoûts ne vont pas s'adresser au hasard, à tel ou tel objet, à tel ou tel animal, ils reconnaissent toujours une cause efficiente, et, malgré d'apparentes irrégularités, l'instinct ne se trompe jamais.

Cependant, pour ce qui est de l'homme, la volonté, l'imagination et l'habitude jouent un rôle prépondérant, et peuvent transformer bien souvent nos instincts. Si par exemple je vois devant moi un crapaud, évidemment j'éprouverai un sentiment de dégoût qui, selon mes dispositions morales, ira en augmentant ou en diminuant. Supposez en effet que je veuille étudier l'action de son venin, l'idée d'une recherche scientifique finira peut-être par dompter l'horreur qu'il m'inspire : si au contraire je suis dans une situation morale tout autre, et si je le vois inopinément là où je croyais cueillir une fleur, le dégoût que j'éprouverai sera infiniment plus fort que si j'allais dans un laboratoire le prendre pour étudier ses fonctions physiologiques. Ceci serait plus vrai encore pour la grenouille, qui

généralement n'inspire plus de dégoût dès qu'on a pris l'habitude d'expérimenter sur elle.

L'habitude joue évidemment pour la plupart de ces instincts le même rôle que pour les fonctions nerveuses ou musculaires. On pourrait dire qu'elle agit principalement en changeant le point de vue des choses, et en forçant l'esprit à considérer non plus cette incertaine finalité dont l'instinct nous donne une sorte de conscience vague, mais une finalité plus précise, plus actuelle, mieux en rapport avec notre destination morale. Ainsi, pour prendre un exemple entre mille, le chirurgien qui porte ses mains dans une plaie infecte éprouve à peine du dégoût : c'est qu'il considère la maladie comme le mal qu'il faut guérir; dès ses premières études, il a été conduit à voir le mal physique sous le même point de vue, le point de vue thérapeutique ou scientifique, en sorte qu'il s'est fait sur ce point spécial une seconde nature, opposée à la première qui lui montrait la maladie comme le mal à fuir. Dans un cas la maladie est un danger à éviter, dans l'autre cas c'est un danger dont il faut triompher. On comprend que le point de vue est tout différent.

Je pourrais multiplier les exemples; le chimiste, le physiologiste, le naturaliste font comme le médecin, peu à peu le dégoût primitif s'est émoussé par l'effet de préoccupations scientifiques tout opposées à l'instinct. D'ailleurs le dégoût est une sorte de synthèse qui s'attache à la forme totale des objets, et qui doit diminuer et s'éteindre à mesure que l'analyse scientifique a disjoint et séparé les parties dont l'ensemble était si répugnant. Voici par exemple une araignée qui est certes un être repoussant, par sa forme, son venin, ses allures; mais si on prend une patte ou un œil de cette araignée, et que l'on étudie au microscope le merveilleux arrangement de ces organes, poussant jusqu'à la dernière limite l'analyse des plus délicates parties, certes ce sera bien plutôt l'admiration que le dégoût qu'un tel spectacle nous fera éprouver. L'instinct ne peut s'adresser qu'aux objets naturels, vivans, actifs, dangereux par eux-mêmes, et ces objets, étant distraits de leur destination par rapport à nous et envisagés comme les instrumens d'une grande fonction physiologique, ont perdu leur caractère odieux, et en ont acquis d'autres tout différens. Il en est de même pour les substances chimiques qu'on extrait des liquides animaux; ainsi l'urée, qu'on peut préparer artificiellement par synthèse, et qui constitue aussi l'élément principal de l'urine, lorsqu'elle sera bien purifiée de toutes les matières organiques qui la souillent, apparaîtra comme un corps cristallisable, blanc, pur, sans odeur, qui n'inspirera aucun dégoût. Ce ne sont pas les élémens divers des objets dégoûtans qui nous dégoûtent : c'est leur ensemble, leur forme, leur

totalité, leur aspect naturel en un mot, et non leur constitution chimique, ou la structure intime de leurs parties.

C'est surtout la considération des objets au point de vue de leur valeur alimentaire qui modifie les sentimens instinctifs que ces objets nous avaient inspirés tout d'abord. Ainsi nous avons vu que les mouches avaient du goût pour les matières putréfiées qui constituent leur nourriture : il en est de même pour les oiseaux de proie, les rats, et autres animaux qui se nourrissent des mêmes substances. Les vers, les mouches, les insectes sont recherchés par les oiseaux. Certains oiseaux mangent des reptiles, mais en général ils éprouvent pour ces êtres une profonde répulsion. Quant à l'homme, sa nourriture étant très variable, selon les goûts individuels, selon les mœurs et les climats, on comprend quelle infinie diversité cela impose à ses goûts. Je ne parlerai pas des pays où on mange des nids d'hirondelles, des petits chiens, des sauterelles, des lézards, des poissons pourris, du sang et de la graisse de phoque, ni même de ceux où l'homme se nourrit de chair humaine, car il est évident que pour les Européens, qui n'ont jamais songé à voir dans ces objets un aliment, ce seraient des alimens répugnans et odieux; mais prenons seulement ce qui se passe chez nous et autour de nous. Ne voyons-nous pas certaines personnes manger des limaçons et des grenouilles? Pour la plupart d'entre nous, ces animaux ne paraissent pas être des denrées alimentaires, l'instinct a conservé toute sa force, et nous les représente comme des êtres répugnans. Il est même probable que les personnes qui les mangent auraient un certain dégoût à les toucher, et à les voir ailleurs que sur leur assiette. L'habitude a une telle importance que nous mangeons sans dégoût du boudin, des tripes, du foie, et que pourtant le sang de porc et les intestins de veau dégoûtent ceux qui les voient au moment où le porc et le veau viennent d'être tués. Dans un cas c'est l'idée de la mort, dans l'autre cas c'est l'idée de l'aliment qui domine, en sorte que, selon qu'on s'attache à l'une ou à l'autre idée, on éprouve un sentiment de goût ou de dégoût. Il y a quelques années, pendant le siége de Paris, de douloureuse mémoire, la population a trouvé une ressource alimentaire précieuse dans la viande de cheval; beaucoup de personnes n'en ont fait d'abord usage qu'avec une extrême répugnance; mais peu à peu on a considéré la viande de cheval comme un aliment, et tout dégoût a disparu. Évidemment c'était l'habitude qui nous faisait considérer le cheval comme un animal utile aux voitures et aux attelages, mais non comme une viande de boucherie. De là l'effort qu'il a fallu faire pour abandonner la première idée et en reprendre une autre nous permettant de manger du cheval sans répugnance. D'ailleurs

il y a encore bien des bizarreries dans notre goût ou notre répulsion pour certains alimens. J'ai déjà parlé du gibier faisandé; il semblerait aussi que le fromage avancé, dans lequel déjà les vers ont commencé à se mettre, dût inspirer un profond dégoût; il paraît cependant que certaines personnes estiment fort un pareil mets, et le regardent comme des plus délicats. Expliquera-t-on cette anomalie? n'est-ce pas plutôt une perversion du goût inexplicable?

C'est encore à l'habitude qu'il faut attribuer l'influence de l'ordre des mets sur notre goût. Ainsi le lait, le vin, le bouillon, sont trois alimens fort agréables pris séparément et en leur temps, mais si on fait un mélange de lait, de vin et de bouillon, on aura un liquide dont l'odeur, la vue et le goût seront insupportables. Pourtant c'est toujours un aliment, et dans l'estomac le mélange doit s'opérer nécessairement. On pourrait donc croire que l'instinct se trompe, et peut-être ce mélange ne serait-il pas dédaigné par les animaux dont les instincts primitifs ne sont pas faussés par les habitudes sociales. Cependant il est à remarquer qu'un mélange de lait et de vin n'est plus un liquide alimentaire normal, et que nous avons produit, en quelque sorte par synthèse, un liquide nouveau différent des deux premiers et ne pouvant plus être regardé comme un aliment naturel. Le lait s'est coagulé : la couleur du nouveau liquide est devenue déplaisante à l'œil, et l'ensemble nous fait plutôt penser aux matières rejetées par l'estomac après la digestion qu'à des alimens sains et intacts, qu'on prendrait avec plaisir.

L'état physiologique joue un rôle au moins aussi important que l'habitude. Selon notre appétit ou notre soif, les alimens nous inspireront du goût ou de la répugnance. Des malheureux pressés par la faim se sont nourris de matières infectes; quelle que fût leur répulsion, elle était dominée par un instinct plus puissant. En revanche, la satiété produit une sorte de dégoût des alimens. Après un copieux repas, la vue et l'odeur des mets deviennent insupportables. Il suffit d'être un peu malade pour perdre l'appétit et être désagréablement affecté par l'odeur et la vue des mêmes alimens que des personnes en bonne santé et ayant de l'appétit regardent comme très agréables.

Ainsi tout ce que nous voyons nous permet de conclure d'une manière positive que les objets, considérés comme alimens, nous plaisent, alors que, considérés à un autre point de vue, ils pourraient encore nous répugner. S'ils ne sont rien par rapport à nous, comme le marbre, l'hydrogène ou le soufre, ils n'exciteront que l'indifférence; si au contraire ils nous touchent de près, comme les produits de nos sécrétions et les gaz de la putréfaction, ils exciteront d'autant plus de dégoût qu'ils sont plus inutiles et

plus nuisibles. Cependant l'association des idées arrive à donner à des choses qui devraient nous être indifférentes un certain caractère agréable ou désagréable, selon l'idée que nous y attachons ou qu'elles éveillent en nous. Aussi en général la vue des liquides transparens et purs est agréable, tandis que, s'ils contiennent en suspension des matières étrangères qui les souillent, la sensation est toute différente, même quand il s'agit de liquides chimiques, ne pouvant ni les uns ni les autres servir à notre alimentation ou agir sur notre odorat. La vue peut donc à elle seule donner la sensation de goût ou de dégoût. Les liquides filans, gommeux, visqueux, produisent sur la peau une sensation gluante désagréable, et même à la vue ils n'ont rien de bien attrayant, tandis qu'un liquide mobile et limpide, comme l'éther, est agréable à voir. Ce sont des exemples de sensations associées. Les produits de sécrétion et les liquides animaux sont en général filans et visqueux, tandis que l'eau qui nous désaltère doit être limpide, et par conséquent nous étendons à tous les liquides visqueux notre dégoût pour les liquides animaux et à tous les liquides limpides notre goût pour l'eau pure. C'est ainsi peut-être qu'il faut expliquer comment certaines couleurs sont plaisantes et d'autres déplaisantes. Une étoffe d'un rouge pourpre éclatant et pur sera agréable à voir, tandis qu'une étoffe grise, terne, indécise, sera presque toujours assez laide.

V.

Nous voici donc graduellement arrivés du dégoût physique, matériel pour ainsi dire, à un dégoût moral d'ordre tout différent et qu'on peut cependant, ce semble, rattacher au premier. La question de physiologie psychologique est devenue une question d'esthétique, et, sans prétendre discuter à fond un problème aussi difficile, nous ne pouvons nous empêcher d'en dire quelques mots.

Quand nous avons devant les yeux différentes formes inanimées, chacune de ces formes éveille en nous des sentimens différens. Un cercle, un carré, un triangle, une ligne brisée, une courbe, agiront d'une manière variée sur notre intelligence. Cependant en elles-mêmes ces lignes n'auront aucune signification; c'est l'esprit qui leur en donne une : il se fait des associations d'idées qui ne sont pas les mêmes, selon que le cercle ou le carré en a été le point de départ. On pourrait assimiler ces idées se succédant les unes aux autres à une série de clochettes vibrant successivement, à la suite de l'ébranlement de la première, provoqué par la sensation. En elle-même, l'idée première est indifférente à l'esprit, mais peu à

peu elle en évoque une série d'autres qui finissent par devenir ou agréables ou désagréables, selon le sens du premier ébranlement. Si maintenant on tient compte de l'habitude, de l'éducation, de l'infinie variété de nos instincts, on verra combien il est difficile de formuler des lois générales pour les sentimens que peuvent faire naître des lignes géométriques, au premier abord si indifférentes à nos goûts. C'est pourtant sur la combinaison de ces lignes entre elles dans des proportions voulues que réside l'art de l'architecture. Un édifice peut paraître massif ou élancé, léger ou lourd, selon la disposition de ses lignes. Toutefois les sentimens qu'il évoque en nous sont vagues et indécis, tandis que pour les autres arts, la sculpture, la peinture, le drame et la poésie, les sentimens de goût ou de dégoût sont beaucoup plus nets.

C'est que la peinture, par exemple, est la représentation de la réalité, et, selon que cette réalité nous inspire des sentimens de goût ou de dégoût, le tableau que nous avons devant les yeux provoquera un sentiment agréable ou pénible. La représentation d'une tache de sang est dégoûtante comme le sang lui-même, et il en serait toujours ainsi, chaque fois qu'une tache de sang est représentée, si le peintre ne disposait d'un privilége que la nature ne possède pas, ou à vrai dire dont elle ne prend aucun souci, c'est de faire ressortir tel ou tel caractère spécial, de manière à enlever à l'objet primitif une partie de ses attributs et à provoquer chez le spectateur une idée différente de l'idée simple et toute physiologique que la vue d'une tache de sang fait naître en nous.

Dans un de ses plus remarquables tableaux, Henri Regnault a peint une large tache de sang coulant en nappe sur les degrés du harem. Un eunuque vient de trancher une tête qui a roulé sur les marches : fier de l'œuvre de justice qu'il vient d'accomplir, il regarde avec calme son épée sanglante et l'essuie froidement en détournant la tête vers le sang qui ruisselle; néanmoins ce tableau n'excite pas le dégoût. La terreur, la vengeance, la pitié, la justice impassible, tels sont les sentimens qu'il éveille en nous, et il n'y a pas place pour la répulsion et autres sensations plus pénibles. Cela ne signifie pas que tous ceux qui regarderont ce tableau éprouveront des sentimens semblables. Il est même possible que chez quelques personnes le dégoût vienne à apparaître, et nous ne devons pas en être surpris. A représenter des scènes aussi hardies, on côtoie de bien près les idées repoussantes, et il faut une extrême habileté de mise en scène et d'exécution pour masquer par des sentimens plus forts le premier sentiment de répulsion que la vue d'une tache de sang provoque en nous.

Dans la poésie, il en est encore de même. Le style, la disposition

des phrases et des épithètes, un je ne sais quoi à la fois inconscient et cherché permettent de présenter des images qui, disposées autrement, seraient répugnantes, tandis que, tracées par un grand écrivain, elles trouvent grâce devant le goût, et peuvent même, selon la valeur de l'idée qu'elles expriment, devenir grandioses. Ainsi l'image d'un ver de terre a quelque chose de repoussant, et cependant qui n'a admiré ces vers magnifiques que Victor Hugo prête à un de ses héros?

> Madame, sous vos pieds, dans l'ombre, un homme est là,
> Qui vous aime, perdu dans la nuit qui le voile,
> Qui souffre, ver de terre amoureux d'une étoile,
> Qui pour vous donnera son âme, s'il le faut,
> Et qui se meurt en bas quand vous brillez en haut.

C'est qu'alors l'idée a changé : on pense non plus au ver lui-même, mais à la distance prodigieuse qui sépare le plus infime des êtres, rampant sur la surface terrestre, et un astre éclatant qui brille à la voûte lointaine des cieux. On pourrait citer bien d'autres exemples où une image répugnante se trouve remplacée par une autre qui nous plaît et qui finit par triompher de la première.

Pour le peintre, le sculpteur et le poète, le but suprême, c'est d'offrir des idées qui plaisent, et ils disposent pour cela de ressources presque infinies, puisque chaque détail, si indifférent qu'il paraisse, peut changer le cours de nos impressions et les rendre agréables ou pénibles, selon la volonté et le talent de l'écrivain ou du peintre. C'est ainsi que les grands artistes font passer devant nos yeux une série d'images qui, repoussantes en elles-mêmes, deviennent, par la disposition des parties qui les entourent, agréables plutôt que déplaisantes. En un mot, pour une œuvre d'art, l'idée qu'elle évoque, le sentiment qu'elle fait naître, lui donnent tout son caractère. Rien ne vaut que par cette impression, et, si elle n'est pas la mesure absolue et unique de toute œuvre d'art, au moins on doit en tenir compte plutôt que de tout le reste. Aussi pour un certain nombre de tableaux, de statues ou de drames, y a-t-il désaccord dans les opinions, et il est probable que des deux côtés on a raison. Si on ne se place pas au même point de vue, et si on n'est pas ému de la même manière, on porte un jugement tout différent. Les uns jugeront très beaux les vers de Victor Hugo que j'ai cités; d'autres, en petit nombre, il est vrai, trouveront la comparaison choquante. L'erreur, au point de vue philosophique, bien entendu, est de croire qu'il y a un bon goût et un mauvais goût absolus.

Pour éveiller certaines idées, un tableau ou un morceau de poésie ont besoin de bien peu de chose. Ainsi ce qu'on appelle les *na-*

tures mortes en peinture, une assiette de fruits, un chaudron, un verre de vin, ont souvent été reproduits par des peintres même illustres comme unique sujet de tableau. Ces représentations assez peu importantes, selon nous, et en général dépourvues d'intérêt, doivent la plupart de leurs qualités à l'exactitude avec laquelle les détails sont rendus, sans cependant que la réalité soit copiée si aveuglément que le tableau soit devenu un *trompe-l'œil*. C'est que, par une foule de nuances imperceptibles, le peintre a pu donner un certain caractère aux objets qu'il a représentés, et jamais la plate réalité de choses aussi banales qu'une assiette, un chaudron et un verre ne nous pourra offrir ces caractères : il arrive donc ceci, que, même pour la représentation des objets inertes n'éveillant en apparence aucune idée en nous, le peintre peut leur prêter certaines qualités qui finissent par faire naître des idées agréables. Ainsi souvent Rembrandt s'est plu à représenter des personnes laides. Nul doute que dans la vie ordinaire la figure de ses modèles n'eût passé inaperçue; nous aurions vécu à côté de ces gens-là sans daigner les remarquer, et cependant, quand cette vulgaire et lourde figure a été reproduite par Rembrandt, quel merveilleux portrait! comme on sent l'intelligence et la pensée! quelle intensité de vie dans le regard, dans chacun des traits! Il semble qu'il y ait dans les choses qui nous entourent des vertus cachées, et qu'elles ne puissent développer des idées en nous qu'après qu'un grand artiste les a traduites en un langage plus clair et plus facile à comprendre.

Parlerai-je du dégoût moral, qui, sans s'adresser aux choses mêmes ou aux idées qu'elles représentent, s'applique aux actions et à la conduite de certains hommes? L'assimilation que le langage a établie est certainement justifiée, parce qu'elle existe dans toutes les langues; mais on serait assez embarrassé de dire en quoi elle consiste. Prenons deux exemples empruntés à des romans du siècle dernier, *Clarisse Harlowe* et *Manon Lescaut*. Lovelace et Desgrieux sont deux personnages également vicieux, également criminels; peut-être même Lovelace a-t-il plus de cynisme, d'impudence que l'infortuné chevalier. Cependant il n'excite pas le dégoût et la répugnance que Desgrieux inspire. Pourquoi cette anomalie? Ne serait-on pas tenté de croire qu'il y a pour certaines actions plates, basses, cupides, plus d'aversion que pour d'autres actions criminelles, sanglantes et perfides? Mais on est réduit là-dessus à des hypothèses, et il faut se contenter de remarquer que souvent on ne peut expliquer la répugnance que certaines personnes nous inspirent. Il y a là des associations d'idées, extrêmement complexes, que l'analyse sera probablement longtemps à démêler.

Résumons maintenant les données multiples, confuses en apparence peut-être plus qu'en réalité, éparses dans cette étude.

Il y a pour l'homme, comme pour tous les êtres vivans, des substances alimentaires et d'autres substances qui ne peuvent pas être considérées comme telles. Or une sensation spéciale nous avertit de la valeur des différentes substances au point de vue de la nutrition : cette sensation est sous la dépendance du sens du goût. Le lait, le sucre, la viande, sont des alimens, et le goût nous en avertit, puisqu'il est excité agréablement par le lait, le sucre et la viande. Il ne pouvait en être autrement. Il était impossible que la nature nous inspirât de la répugnance pour ce qui doit constituer et constitue en effet notre nourriture : en même temps que le goût proprement dit, par une association d'idées très simple, l'odorat et la vue sont affectés de telle sorte que les alimens nous plaisent par leur odeur et leur aspect.

Cependant, à côté du goût, il y a une sensation tout opposée, c'est le dégoût. Le dégoût est une sorte de douleur, une sensation pénible particulière, qui, si elle est trop prolongée ou trop intense, amène la nausée et le vomissement. Mais, si on le prend dans son sens le plus restreint, c'est tout simplement la perception d'une saveur ou d'une odeur désagréables, les saveurs et les odeurs faisant également partie du sens du goût. Ainsi les substances âcres, amères, fétides, nous dégoûtent, et si nous essayons de vaincre ce sentiment et de les avaler, l'excitation trop violente des nerfs du goût finira par provoquer le vomissement. Outre le goût et l'olfaction, la vue peut aussi nous donner des perceptions qui, par une association d'idées primesautière, produisent encore du dégoût : il en est de même du toucher, et une sensation tactile peut provoquer en nous des sentimens pénibles, désagréables, douloureux, qu'il est légitime de comparer au dégoût. Il y a donc d'une part un dégoût que l'on pourrait appeler gustatif et olfactif, et d'autre part des dégoûts visuels et tactiles, analogues, sinon identiques, au premier : cependant, quelle qu'en soit la cause, le dégoût est toujours la même sensation de répugnance, d'aversion, qui nous force à nous éloigner de l'objet qui a frappé ainsi nos sens, et qui, si elle devient trop intense, finit par provoquer la nausée.

Il est certain que les objets extérieurs n'ont en eux-mêmes rien qui soit répugnant. Ils ne sont dégoûtans que par rapport à nous, et si nos organes étaient autrement constitués, nous aurions des sensations tout autres. La fétidité, l'amertume, la laideur, ne sont pas des qualités essentielles des corps : ce sont des manières d'être vis-à-vis de nos perceptions, et, ce qui le démontre, c'est que sui-

vant le genre de vie et l'alimentation des divers animaux, le goût et le dégoût s'appliquent à des objets tout différens. L'odeur cadavérique nous répugne, mais pour les mouches qui se nourrissent de matières décomposées ces odeurs fétides deviennent des odeurs agréables. Le crapaud, qui est pour nous un animal hideux à voir, n'est pas hideux en lui-même. Le beau pour le crapaud, a dit Voltaire, c'est sa crapaude. Le mépris que nous témoignons pour certains êtres, justifié par notre propre organisation, n'est pas justifié en soi. Rien n'est fétide ni laid dans la nature; il y a seulement des choses que nous jugeons fétides et laides, parce qu'elles sont avec notre organisation dans un certain rapport qui explique la nature de nos sensations.

Il aurait pu se faire que la raison de l'amertume ou de la fétidité de telles substances plutôt que de telles autres fût impossible à découvrir. Toutefois il m'a semblé que, par une analyse attentive, on parvient à discerner une raison, cachée et obscure sans doute, ensevelie sous un amas de faits contradictoires, générale cependant, grâce à laquelle on peut rattacher cet instinct du dégoût à l'instinct de la conservation de l'individu.

Comment cet instinct a-t-il été acquis? c'est une question encore fort obscure et pour laquelle les diverses hypothèses peuvent se donner librement carrière. Pour nous, nous croyons que c'est un fait d'hérédité. La lutte pour l'existence et la sélection naturelle ont donné à nos ancêtres une somme merveilleuse de sentimens instinctifs qui semblent comme créés par une force surnaturelle, pour veiller sur nous, nous protéger, nous défendre contre nous-mêmes et contre les excitations extérieures. Par là il se trouve que l'homme, comme les autres animaux, a des instincts qui sont justifiés et qui ont leur raison d'être. Tout se passe comme si l'homme avait été créé avec une grande perfection, chacun de ses instincts étant approprié à la protection d'un de ses organes et des fonctions de cet organe. Or le dégoût semble exister pour nous sauver de la mort et de la douleur, funeste avant-coureur de la mort : aussi trouve-t-on dans le danger ou l'inutilité des corps qui nous répugnent, et des animaux qui nous font horreur, la raison d'être de cette répugnance et de cette horreur.

Ainsi les alcaloïdes, ces poisons végétaux si terribles, sont tous d'une extrême amertume; les reptiles, dont un grand nombre sont redoutables à l'homme, nous inspirent par leur vue et leur contact une extrême répulsion; les gaz putréfiés, les liquides purulens et sanieux des plaies ont une odeur infecte, et ces trois qualités, différentes en ce qu'elles affectent trois sens différens, le goût, le toucher et l'odorat, ont cependant cela de commun que le dégoût est

provoqué en nous, et que nous sommes avertis du danger qu'il y aurait à manger de la strychnine, à caresser une vipère, et à respirer des gaz putrides. A la vérité, ces instincts sont aveugles et ne seraient pas suffisans pour diriger notre conduite; la quinine, quoique étant toujours un poison et toujours amère, est quelquefois salutaire, et si l'instinct était notre seule règle, nous ne pourrions guérir la fièvre intermittente, sur laquelle la quinine a une action si puissante.

Les substances qui ne se rencontrent pas dans la nature n'ont et ne peuvent avoir aucune action sur nos sens, si leur constitution est totalement différente de celles que nous ou nos ancêtres ont journellement rencontrées sur leur passage : ainsi je suppose, par exemple, qu'on arrive à découvrir une plante extrêmement rare, renfermant un alcaloïde dangereux, inconnu jusqu'ici à nous et à tous nos ancêtres. Comme cet alcaloïde aura presque toutes les propriétés chimiques et physiologiques des autres alcaloïdes, il serait très probable que nous le trouverions amer comme la strychnine et la quinine. Si au contraire cette substance nouvelle avait, quoique dangereuse, presque toutes les propriétés chimiques du sucre, il est probable qu'elle nous paraîtrait sucrée, et nous ne pourrions pas la distinguer d'un aliment sain et utile. Aussi peut-on artificiellement produire des corps dangereux à respirer ou à manger, et qui cependant n'agissent pas sur nos sens. Par exemple les cyanures et l'acide cyanhydrique, qui ne se trouvent qu'en très petite quantité dans la nature, n'ont au goût rien de bien désagréable, quoique leur saveur soit très accentuée. L'oxyde de carbone, gaz très toxique, n'a aucune odeur, tandis que l'acide sélénhydrique, qui ne se produit jamais qu'en très petite quantité, a une odeur fétide. Cette fétidité semble due à ce qu'il ressemble beaucoup par ses propriétés chimiques à l'acide sulfhydrique, et qu'il agit probablement sur nos sens de la même manière, en sorte que, la perception étant à peu près semblable, l'instinct conclut de la même manière, et regarde comme fétide l'hydrogène sélénié, parce que l'hydrogène sulfuré est fétide.

Il n'y a pas seulement la loi de la *nocivité*, il y a aussi la loi de l'*inutilité*. Ce qui est inutile nous répugne. Les produits de sécrétion nous inspirent par leur vue et leur odeur une vive répulsion. Au demeurant, les corps agissent sur nous d'autant plus vivement qu'ils sont plus près de nous, et que l'instinct nous commande de nous en débarrasser. Il n'était pas besoin d'un instinct spécial pour nous avertir que les sels de magnésium sont dangereux, il suffit que le goût soit désagréablement affecté et que les sels de magnésium soient amers, tandis que pour les excrétions il fallait avoir de la

répulsion afin de ne pas être souillé par elles; aussi notre dégoût pour les sels de magnésium est-il purement gustatif, tandis que pour les produits excrétés cet instinct est provoqué à la fois par la vue, le toucher et l'odorat.

Le dégoût est donc, en dernière analyse, un sentiment instinctif de protection, variable selon les espèces, variable aussi selon l'alimentation, les habitudes et l'éducation des individus. Mais sous cette apparente diversité, il y a une loi générale qui est la finalité, et ce n'est pas par hasard que nos dégoûts vont s'adresser à tel ou tel être, à telle ou telle substance. C'est la conséquence de l'hérédité qui a appris à nos ancêtres que ces animaux et ces substances devaient être dangereux pour nous. Aussi l'instinct ne peut-il juger que de la forme et de l'apparence; il ne va pas au fond des choses, et ne sépare pas les objets nuisibles des objets qui ont l'air d'être nuisibles.

L'association des idées fait que, pour provoquer le goût ou le dégoût, il suffit d'un souvenir qui paraît même très éloigné. Quand on nous parle d'un crapaud, nous pensons à un crapaud, et nous avons du dégoût; mais tout en parlant du crapaud on peut le considérer à un point de vue spécial, par exemple au point de vue de son utilité, de son emploi dans l'agriculture, de ses mœurs, de sa constitution physiologique, alors notre idée changera, et le dégoût ira en s'effaçant. En poésie, en peinture, en sculpture, l'art consiste à effacer les images repoussantes par des images plaisantes, à donner à un tableau un sens précis, une idée dominante. De fait, pour que l'idée dominante ne soit pas du dégoût, il n'est pas nécessaire que tout objet repoussant soit écarté du tableau; il suffit de le bien encadrer, de l'entourer d'objets dont l'ensemble provoque une sensation plaisante. Cet art est profondément mystérieux, et ses lois sont et resteront probablement inconnues, étant senties plutôt que définies par les grands artistes. Mais dans tous les cas il faut que l'impression dernière, résultant de la vue de l'ensemble, soit une perception agréable, et, s'il n'en est pas ainsi, le peintre ou le poète sont indignes de leur art, et ne connaissent pas les lois de la pensée humaine.

CHARLES RICHET.

DIONYTZA

RÉCIT DE MŒURS GRECQUES

Lithara n'est pas un village ordinaire : il compte peu d'habitans, deux ou trois cents tout au plus, mais on est assuré de n'y rencontrer que de braves gens. Les maisons, groupées sur le flanc d'une colline peu élevée, sont propres, quoique petites ; au dehors, les murs blanchissent sous le soleil, au milieu des jardins sans clôtures, plantés de figuiers et d'amandiers. Les plus riches n'ont que deux chambres, sombres et fraîches, toujours désertes en été : chaque famille, tant qu'il fait chaud, élit domicile en plein air, et la vie se passe ici presque tout entière au grand jour, sous le ciel, tout près de la mer, dont la surface éternellement paisible et bleue réfléchit avec la silhouette brune des montagnes la claire image de Lithara.

C'est une surprise pour le voyageur attardé qui suit la route de Corinthe à Patras que de traverser pendant la nuit ce village ignoré. S'il s'arrête un instant devant l'église silencieuse, sur une petite place qui couronne le sommet du coteau, il découvre à ses pieds un tableau saisissant, d'abord confus, mais dont tous les détails sortent bientôt de l'obscurité pour peu que le ciel soit éclairé par les rayons de la pleine lune. Au milieu des grands arbres, les maisons s'échelonnent irrégulières, et, comme les degrés d'un escalier ruiné envahi par la mousse, descendent jusqu'à la grève. Trois sources d'eau douce miroitent sur les galets comme autant de disques d'argent et forment un ruisseau qui coule en nappe transparente et va se perdre dans la mer. Le port étroit et profond balance à peine, sous l'effort insensible de ses lames, quatre ou cinq barques de pêcheurs, et au-delà le golfe de Corinthe s'étend jusqu'au rivage dépouillé de l'ancienne Phocide.

Le spectacle même du village ajoute à cette indicible sérénité de la nature qui sommeille un charme plus pénétrant : chaque maison a sa porte et sa fenêtre ouvertes afin d'absorber mieux pour les

heures chaudes du lendemain toute la fraîcheur de la nuit; des hommes, des enfans, des femmes dorment côte à côte sur des feuilles sèches de maïs ou sur des tapis; les uns entourés de clarté, d'autres perdus dans l'ombre des arbres, tous fraternellement unis, reposent sans crainte, dans la confiance et la paix.

Peu de mois pourtant ont suffi pour changer Lithara : maintenant sans doute on n'y dormira plus sous le ciel d'été; on n'y laissera plus, durant la nuit, les portes toutes grandes ouvertes. Ce joli village n'apparaîtra plus, comme par le passé, heureux entre tous, et cependant la cause d'un changement si profond semble bien futile, elle est tout entière dans ces simples mots : Spiridion aima Dionytza.

Spiridion était le fils d'un tonnelier de Lithara; lui-même, une partie de l'année, fabriquait des caisses destinées à recevoir ces raisins secs dont la côte septentrionale du Péloponèse produit une si grande quantité. Après la récolte, il se faisait embaucher comme matelot sur le premier voilier venu pour une course de cabotage dans la Méditerranée, et demeurait jusqu'à six et huit mois à l'étranger. Le plus souvent, quand il revenait, il rapportait une pacotille qu'il savait faire entrer en contrebande et qu'il vendait à Lithara; mais il s'entendait mal à ce commerce, ses gains ne l'enrichissaient pas. Il se tenait cependant pour satisfait, vivant libre de son travail et ne devant rien qu'à lui-même. Aussi chacun l'aimait et l'estimait; ses camarades n'étaient point jaloux de lui quand ils le voyaient le dimanche à l'église avec sa foustanelle épaisse et blanche entre toutes, sa riche ceinture et cette belle veste couverte de soutaches de trois couleurs, achetée à Patras. Ses différens séjours dans les ports les plus fréquentés du Levant avaient développé à l'excès en lui ce sentiment si cher à tous les jeunes gens grecs, la coquetterie, et la majeure partie de ses économies passait au soin de sa parure. Il avait aussi de belles armes; on lui enviait surtout ce beau kandjar à double tranchant, au manche massif et tout ciselé, que lui avait vendu un juif d'Alexandrie, et qu'il portait toujours à la taille. Il ne cherchait pas les querelles, mais on savait bien qu'il ne les craignait pas, et, quoiqu'il fût très mince et d'apparence délicate, sa souplesse exceptionnelle et sa vigueur toute nerveuse étaient connues, et il suffisait de voir un instant ses grands yeux noirs briller et s'assombrir pour comprendre qu'il avait pleine conscience de sa force et qu'il entendait la faire respecter. Une fine moustache noire ombrageait sa lèvre supérieure sans cacher la blancheur de ses dents, que la pâleur mate de son teint rendait plus éclatante encore. Ses cheveux, qu'il portait très courts, avaient la couleur d'une aile de corbeau.

Après ces longs mois de voyages, Spiridion ne revenait jamais

sans plaisir à Lithara, et peut-être, s'il eût osé dire toute sa pensée, faisait-il en secret, à chaque retour, le vœu de ne plus s'en éloigner; mais il savait qu'il y ferait triste figure sans argent, et il se souciait peu de reprendre pour toute sa vie le métier de son père. Mieux valait aller chercher à l'étranger le moyen de vivre indépendant ici, et repartir quand la provision était épuisée.

Repartir, — tous les ans, toujours, — cette obligation l'attristait pourtant, et les noms de son père et de ses frères n'apparaissaient pas seuls dans sa mémoire quand il songeait à ces inquiétudes, à ces regrets toujours renouvelés de la séparation. Un jour viendra, et je la perdrai, pensa-t-il, quand il s'embarqua pour son dernier voyage; elle va m'oublier en ne me voyant plus. N'a-t-elle pas dix-huit ans passés, et ne sait-on pas depuis longtemps qu'elle aura la plus riche dot et qu'elle est la plus belle des jeunes filles de Lithara? — Et que lui ai-je dit? Rien, rien encore; ces paroles que je répète avec tant d'amour et tant d'amertume, que ne les a-t-elle entendues au moins une fois! Peut-être aurait-elle oublié que notre maison est petite, que je n'ai pas de vignes à moi, que je suis pauvre; peut-être m'eût-elle accueilli? Non, pauvre fou, car elle a compris que je l'aime, et elle me souriait comme aux autres, et sa main ne tremblait pas dans ma main. Quand elle chantait, son regard s'arrêtait sur moi comme sur les autres, et ses yeux ne se troublaient pas en rencontrant mes yeux. Dionytza, je te perdrai; un jour je reviendrai, et tu seras la femme d'un autre. Je te perdrai.

Spiridion revint après huit mois, et ses amis, qui étaient allés jusqu'à Corinthe à sa rencontre, ne lui parlèrent pas de Dionytza. Lui-même il n'osa pas prononcer son nom; il devinait le sens terrible de ce silence, et, quand il aperçut les premières maisons du village, il ne savait lequel il devait redouter de ces deux malheurs, qu'elle fût morte ou mariée.

Dionytza était mariée : un cousin de Spiridion, Constantin, le fils de Panaïoti, riche propriétaire du pays, l'avait obtenue pour compagne; elle habitait maintenant dans sa maison.

A la nouvelle de cet événement, dont il prit un amer plaisir à connaître tous les détails, Spiridion ne ressentit ni colère, ni douleur violente, mais un immense accablement. Il pensa qu'il fallait renoncer à son rêve et commencer une autre vie. Il chercha seulement à voir Dionytza le moins possible et crut pouvoir s'accoutumer à contempler sans tristesse les débris de son bonheur écroulé.

Il s'était jugé trop fort ou trop insensible en se promettant d'oublier. Une lassitude inconnue à sa robuste nature s'empara lentement de lui, et, quand il trouvait le courage de se mêler encore aux amusemens de ses amis, une indicible mélancolie l'en détournait bien vite. En même temps, par une inconsciente transformation,

il devint chaque jour plus accessible à des sentimens tout nouveaux pour lui. Son âme, toujours ardente et jeune, qui le poussait autrefois d'un essor si rapide vers l'action, apprit à concentrer toutes ses forces vers un but plus élevé; il se surprit plus d'une fois à découvrir autour de lui des amis qu'il n'avait pas su deviner et qui devinrent peu à peu les confidens intimes de sa souffrance : le golfe argenté sous le soleil du matin, et d'un bleu sombre à midi eut pour la première fois devant lui un sens muet et profond dont il se rendait compte. Il se plut à suivre des yeux la forme changeante d'un nuage, il grava dans sa mémoire les contours harmonieux des montagnes de Roumélie que les rayons du soir enveloppaient d'un voile rose, il s'attristait à voir un arbre dépouillé de ses feuilles et déjà brûlé.

Bientôt il fut visible pour tous que Spiridion n'était plus le même, et ses compagnons, qui lui croyaient plus de courage, disaient qu'il avait la nostalgie de l'étranger. Lui ne s'en défendait pas : il trouvait déjà naturel qu'on ne comprît pas sa pensée. L'amour avait élevé son esprit jusqu'à l'isoler. — Au reste, ils ont raison, se disait-il, et je n'aurais pas dû revenir. Quel charme trouverai-je à Lithara? pourquoi resterai-je? Le village à présent me semble désert; pourrai-je y vivre près de toi et sans toi?

Dionytza seule ne se méprenait pas à cette douloureuse métamorphose. Les femmes ont un sens délicat, une instinctive pitié, qui cherche et saisit la cause des souffrances cachées. Elle pénétra seule et sans peine sa tristesse : du jour où son mariage avait été mis en question, elle l'avait appréhendée, et elle était beaucoup plus attentive qu'il ne paraissait à l'attitude de Spiridion depuis son retour.

Dès longtemps elle se savait aimée de lui, et, s'il n'avait jamais osé le lui dire, elle sentait qu'elle l'avait compris, qu'elle ne s'en était pas offensée et qu'il existait entre eux plus qu'une promesse, un engagement inexprimé. Elle épousa cependant Constantin, non qu'elle l'aimât, mais avec l'insouciance d'une jeune fille chaste qui ne voit dans le mariage qu'un brusque changement et le charme d'une indépendance et d'un pouvoir longtemps rêvés. En outre, chacun l'y engageait; ses parens lui représentaient les avantages d'une pareille union : elle serait riche, elle aurait les vignes les plus fertiles et le plus grand jardin de Lithara. — Spiridion, lui, était pauvre; mais elle avait le cœur trop entièrement jeune pour s'arrêter à cette seule idée; une impression d'une tout autre nature, qui l'avait toujours tenue en réserve et la troublait en même temps, la détacha de lui. Elle se sentait successivement attirée, puis décontenancée sous son regard; les paroles affectueuses mouraient sur ses lèvres, et jamais un instant de cet abandon tant rêvé n'avait

uni leurs deux âmes. Il lui plaisait et lui déplaisait à la fois par un caractère que sa naissante pensée ne savait pas définir : il ne ressemblait pas aux autres jeunes gens. Sans doute il avait vu beaucoup de choses dans ses voyages, plus d'une aventure avait dû l'occuper et l'instruire; il avait peut-être connu, parmi les matelots vicieux et grossiers, de méchantes gens qui lui avaient appris la défiance : enfin son front ne présentait déjà plus cette sérénité de l'homme qui a toujours vécu au milieu des siens. Dionytza s'effrayait, sans la comprendre, de cette précoce maturité.

Elle n'entendit pas sans anxiété annoncer le retour de Spiridion. Bien qu'elle l'eût toujours vu d'une douceur extrême, timide même auprès d'elle, elle le savait également capable de furieuse violence, et elle avait peur; elle n'éprouva plus qu'une profonde compassion pour lui quand elle le vit si changé. Elle ne s'accoutumait pas à cette pensée que lui, si bon, si généreux, qu'elle aurait tant voulu voir heureux et consolé, souffrait par elle seule et qu'il souffrait sans se plaindre, et qu'elle ne pouvait rien pour l'apaiser.

Un soir, comme les deux familles de Spiridion et de Constantin s'étaient réunies au bord du golfe pour fêter un parent commun, ils se trouvèrent là tous les deux, et ils se parlèrent. Dionytza fut frappée du changement de sa voix, mais elle n'osa pas le lui dire; elle le quitta sans trouver une parole, sans même le regarder : en face de cet accablement, il ne lui venait qu'une pensée de miséricorde et de pure affection, qu'elle craignait d'exprimer, mais qu'elle aurait voulu pouvoir lui dire tout bas, comme la plus sainte des prières : Ne m'aime pas, je t'en conjure, ne m'aime pas ainsi.

On lui demanda de chanter un de ces vieux airs du pays pour lesquels sa voix douce et chaude semblait faite. Elle vint se placer devant ses auditeurs, tournant le dos à la mer dont les lames s'étalaient presque à ses pieds. C'était un chant grave et triste qu'elle avait choisi, un de ces chants psalmodiés dont nous ne saurions comprendre l'ineffable poésie et la beauté quand nous les entendons loin de ce golfe bleu, loin du ciel, loin des montagnes qui les ont inspirés.

Le silence s'était fait; chacun écoutait sans se rendre compte du charme irrésistible qui l'envahissait aux accens de cette plaintive mélodie qui vibrait seule comme un dernier chant d'oiseau sous le ciel, dans la solitude du soir. Dionytza semblait plus belle aussi; elle était toute pâle en chantant, et ses longs yeux noirs alanguis et comme voilés sous l'émotion donnaient à son visage déjà si pur une douceur séraphique. — Spiridion s'affaiblissait à la contempler, et le peu qui lui restait de forces l'abandonna : un trouble que ne connaissent pas ces natures sauvages s'empara de tout son être ; il

écoutait dans un douloureux ravissement, et quand, au milieu de sa chanson, les yeux de Dionytza vinrent à tomber sur ses yeux, elle frémit en y voyant rouler deux larmes.

Elle baissa la tête pour achever sans le voir; mais lorsque, le soleil couché, on reprit deux à deux le chemin du village, elle vint avec lui, et ils marchèrent ainsi, l'un près de l'autre, les derniers.

J'ai voulu te parler, Spiridion, dit-elle en s'arrêtant un instant; depuis que tu es de retour, je ne te vois presque jamais, et tu n'es plus le même, — et comme il détournait la tête, — oui, je sais, tu as du chagrin; oh! je t'en prie, ne t'afflige pas, tu me feras tant de peine! Spiro, mon pauvre Spiro, écoute-moi; ne sommes-nous plus amis, comme autrefois? Ne sois pas triste alors... tiens, donne-moi la main... je t'aime bien, va, et je t'aimerai toujours, mais tu ne seras plus triste, n'est-ce pas?.. donne-moi ta main. — Et elle lui prit la main.

Spiridion avait pleuré, et pour la première fois les douces paroles de la jeune femme avaient fait éclater dans sa poitrine les sanglots longtemps comprimés. Il sentit sa main dans la sienne, en même temps qu'il entendait l'écho de ses dernières paroles : — Je t'aime bien, je t'aimerai toujours; — alors son visage changea brusquement, ses yeux brillèrent jusqu'à sécher ses larmes, il retint la main de Dionytza, puis, avec un frémissement de passion et de colère, la voix sourde, retrouvant en un moment toute son énergique volonté :

— Oui, tu m'aimeras; oui, tu m'aimeras bien, dit-il, car moi je t'aime, et il faut que tu le saches. Oui, tu m'aimeras, mais non pas comme ton frère, comme un ami; tu m'aimeras comme ton amant, plus que tout au monde, je le sens, je le veux, tu seras à moi, à moi seul!

Alors la jeune femme eut peur et voulut fuir, mais, comme il la retenait : — Laisse-moi, reprit-elle, laisse-moi, Spiro, tu n'es pas raisonnable, laisse-moi, tu sais bien que je suis mariée.

Spiridion ne l'écoutait pas; ramené tout à coup à cette passion furieuse que la timidité, puis la tristesse avaient étouffée, il avait tout dit à la fois, et il répétait sans rien entendre, avec un regard de feu, ces mots terribles : — Tu m'aimeras, tu seras à moi; — puis il laissa tomber sa main, et, sans ajouter un seul mot, il suivit des yeux Dionytza, qui s'éloignait en pleurant.

Ils ne se rencontrèrent plus; Spiridion n'allait même plus à l'église. Le mois de juillet arriva; on commença la récolte des raisins, et chacun hâtait son travail, dont un seul jour de pluie aurait pu perdre tout le fruit. Constantin allait et venait de Lithara à ses vignes, qui étaient les plus considérables du pays. Il y construisait une sorte de grange qui déjà lui servait d'abri contre le soleil de

l'après-midi, et où il passait la nuit quand il restait là plusieurs jours afin de surveiller mieux les *ergatès* qu'il employait.

Dionytza, ne voyant plus Spiridion, s'était peu à peu rassurée; toujours riante, elle ne savait pas approfondir un danger, et elle expliquait tout à sa manière, comme une enfant qui ne croit pas à la portée d'une parole. Ces mots qui l'avaient terrifiée, elle les attribuait maintenant à un égarement involontaire. — Il était trop triste, pensait-elle, et j'ai eu tort d'aller à lui; pauvre Spiro, c'est un instant de folie, il le regrette aujourd'hui, il se cache, car il n'aurait pas voulu me faire de la peine.

Elle ne se trompait pas complétement : Spiridion ne regrettait pas ses paroles, mais il se reprochait les larmes qu'il avait fait couler. Cependant, de ce jour, il considéra qu'il avait décidé de son sort, il se persuada qu'il avait lu dans l'avenir, et, le cerveau sans cesse troublé par une exaltation toute mystique, il attendait. Certes, il ne faisait pas de projet, il ne cherchait aucun moyen, mais il avait la foi que donne le culte d'une idée fixe, et, si on lui eût dit que bientôt Dionytza brillante et radieuse viendrait à lui, il ne s'en fût pas étonné.

Et, pour se mieux pénétrer de cette croyance, il allait, promenant son rêve, et répétant en face du ciel et de la mer, ces éternels témoins devenus les confidens de son amour, les paroles qu'il avait dites à Dionytza. Quand le soleil couchant disparaissait à l'horizon, il le saluait en s'écriant : — Soleil, apporte-moi demain l'heureuse nouvelle et fais que je puisse dire : C'est aujourd'hui que Dionytza m'aimera. — Il personnifiait chaque montagne, chaque fleur, il voyait dans toutes les puissances inanimées de mystérieux protecteurs qu'il se plaisait à implorer.

Une nuit pourtant, comme il veillait, étendu, le visage tourné vers la mer, suivant d'un regard attentif les vagues qui jetaient une à une, sur la grève, leur écume phosphorescente, il se prit à penser que depuis deux jours Constantin était demeuré à sa vigne, et que Dionytza était seule; il se dit tout bas ce qu'il disait tout le jour : — Dionytza, tu seras à moi. — Il répéta ces mots, étonné de les entendre, comme si pour la première fois il en comprenait tout le sens, et il sentit que son cœur battait à se briser, que sa tête était pleine de feu.

La nuit s'avançait silencieuse et sereine, et la lune traçait de grandes clartés entre les ombres des maisons. Autour de lui, des femmes, des hommes, ses frères, ses amis dormaient : il entendait par instans le bruit inégal d'une respiration qui s'élevait, des soupirs indistincts au milieu de l'accablement du premier sommeil. Chacun se reposait des lourds travaux de la journée, et le village était cette nuit-là plus paisible et plus endormi que jamais.

Le cou tendu, le regard fixe, Spiridion écoutait. Puis lentement il détourna la tête, et ses yeux vinrent s'arrêter sur la maison de Dionytza.

Cette maison s'élevait au pied de la colline, entourée d'un vaste jardin qui l'isolait; du côté de la mer, une terrasse masquée par le bâtiment s'avançait. Cette terrasse, Spiridion ne pouvait l'apercevoir, mais c'était là que la jeune femme était étendue, et il la voyait aussi nettement dans sa pensée que s'il avait été près d'elle.

— Elle dort, pensait-il, seule, et rien ne trouble son sommeil d'enfant; elle est radieuse et paisible, elle ne rêve pas qu'elle a pour jamais pris ma vie.

Enfin l'idée lui vint qu'il pouvait la rejoindre, et que la terrasse n'était pas haute. Il répétait en frémissant les courtes paroles qu'il avait dites à Dionytza, et sa raison l'abandonnait. Le désir devint âpre, irrésistible; vainement il luttait, vainement il voulait rester : toutes les forces de sa volonté le poussaient maintenant au service de sa passion, elles en décuplaient la puissance; il céda.

Alors, sans bruit, en se traînant, il se glissa entre les dormeurs; il arriva à la terrasse, et là, s'arrêta.

Il était livide, glacé; le cœur lui manquait. Il attendit un peu, retenant son souffle, et il écouta. Rien, — le silence partout; il lui sembla qu'il n'avait jamais vu de nuit plus calme, et ce silence l'épouvantait : on eût dit que la nature anxieuse se taisait pour lui mieux permettre d'entendre les battemens de sa conscience. Il roula jusqu'au pied du mur un tronc d'arbre coupé qu'il dressa, puis rapidement, sans prendre garde, il escalada la plate-forme.

Dionytza était là : au-dessous de lui, couchée sur un double tapis, accotée contre le petit mur qui la garantissait du vent, comme dans une chambre, avec le ciel pour plafond. Elle dormait, dans sa tunique de toile blanche entr'ouverte au col, les bras à demi nus; une couverture rouge était étendue sur ses pieds.

Spiridion se sentait mourir en la regardant; il descendit près d'elle et se mit à genoux. Un sentiment de honte et de pitié s'empara de lui devant ce sommeil : jamais il ne l'avait vue si chaste et si belle; il aurait voulu lui demander pardon et partir. Il lui parlait tout bas, comme à une enfant; il se jurait de ne pas l'éveiller. Il écoutait sa respiration douce et tranquille qui soulevait à peine sa poitrine et qui s'exhalait, toujours égale, à travers ses lèvres entr'ouvertes; et il restait là, immobile, enchanté, dans un long ravissement.

Sa main renversée pendait blanche et fine sur la couverture, à son côté; il crut pouvoir la prendre dans sa main : la jeune femme s'éveilla.

Elle ne le reconnut pas d'abord; elle le regardait avec des yeux

égarés. Tout à coup, elle arracha sa main de la sienne, avec une exclamation sourde : — Ah..., Spiro..., murmura-t-elle effarée, — et elle porta ses deux mains à son front pour ne pas le voir. Puis elle se dressa, et comme elle allait pousser un grand cri : — Oh ! ne dis rien, n'appelle pas, je serais perdu, dit tout bas Spiridion à genoux, — ne dis rien, Dionytza... je te jure, je ne te ferai pas de mal. — Et il reprit d'une voix brisée : — Oh ! pardon, pardonne-moi, je suis malheureux; j'ai voulu seulement te parler, je ne pouvais pas rester là-bas. Laisse-moi seulement te voir dormir.

Dionytza le regardait : il sanglotait, il faisait peine à voir. Elle lui dit simplement : — Non, laisse-moi, va-t'en, Spiro... tu es tort, laisse-moi.

Alors il lui rappela les heures passées, son amour ; il lui raconta ses craintes, ses incertitudes ; — comment ne l'avait-elle pas compris, comment ne l'avait-elle pas attendu ?

Cette pensée lui rendit toute sa fureur : — Tiens, Dionytza, il faut que tu me cèdes, l'heure est venue, et je te l'ai dit. — Elle tremblait, haletante ; avec un frisson convulsif, il prit son large kandjar et le lui montra. — Oui, reprit-il, il faut que tu me cèdes, il faut que tu sois à moi.

Alors Dionytza pleura : — Oh ! Spiro, c'est mal ce que tu fais, c'est lâche ; tu sais bien que je suis mariée et que je ne puis être à toi ; oh ! c'est mal, tu es lâche, — et elle se détourna, la tête dans ses mains, s'appuyant sur la plate-forme de la terrasse.

Il la regardait, stupide, hébété : il voyait ses cheveux, son col, son dos, secoués par de longs sanglots, et il ne comprenait plus. Il vit seulement que c'en était fait, qu'il était lâche et qu'il venait de la perdre pour jamais : non, elle ne serait jamais à lui, mais à l'autre, à l'autre, — et il serrait dans sa main le manche de son couteau, la regardant toujours, anéanti. — Alors, éperdu à cette pensée, il approcha les lèvres de sa nuque, au-dessous de ses cheveux tordus et l'embrassa furieux, et comme elle se retournait pour se débattre et tendait vers lui ses deux bras, il leva son kandjar et, d'un seul coup, plongea la lourde lame dans sa poitrine nue.

Un cri rauque, affreux, s'arrêta dans la gorge de Dionytza : elle tomba en avant, dans ses bras.

Le lendemain on le trouva près de la morte, le visage collé contre la blessure, dans le sang. Il ne dit pas une parole et se laissa prendre. On dut instruire son procès à la ville, et, vers les premiers jours de l'automne, le petit port de Lithara reçut la frégate qui ramenait la guillotine et le condamné. L'instrument du supplice fut dressé sur la grève ; Spiridion vint y porter sa tête, à cette même place où Dionytza avait chanté.

PAUL D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

REVUE LITTÉRAIRE

NOUVELLES PUBLICATIONS FRANÇAISES SUR L'ITALIE

I. *L'Italie, études historiques*, par M. Alphonse Dantier, 2 vol. in-8°; Didier. — II. *Histoire de Florence*, par M. F.-T. Perrens, 3 vol. in-8°; Hachette. — III. *La Renaissance, scènes historiques*, par le comte de Gobineau, 1 vol. in-8°; Plon.

Nous aimons à réunir ici plusieurs ouvrages qui, malgré des différences d'inspiration très sensibles, témoignent d'un même culte pour l'Italie, je veux dire d'une sympathie toute cordiale pour les gloires de son passé comme pour ses destinées à venir. M. Alphonse Dantier, en composant ses *Études historiques sur l'Italie*, M. Perrens, en écrivant son *Histoire de Florence*, n'ont pas seulement mis à profit les documens sans nombre que leur fournissait une érudition laborieuse; l'un et l'autre, ils ont visité l'Italie comme des pèlerins de la science, ils ont interrogé les villes, les monumens, les archives, les bibliothèques, sans oublier ni ces archives populaires qu'on appelle les traditions, ni ces bibliothèques vivantes que renferme le spectacle du monde. En cela, ils n'ont fait que suivre d'anciens exemples renouvelés de siècle en siècle. Depuis le temps où nos poètes de Provence parcouraient la Lombardie et la Toscane, où les *cantatores francigenarum in plateis*, signalés par une ordonnance de la cité de Bologne, datée de 1288, débitaient sur les places publiques des fragmens de nos chansons de geste, combien de visiteurs studieux, combien d'écrivains dignes de souvenir ont entretenu ces rapports naturels des deux pays! M. Ampère, en 1835, publiait ici même une étude exquise intitulée *Portraits de Rome à différens âges*. Voyageurs de toute sorte, poètes, peintres, philosophes, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, tous ceux qui on tracé une image de Rome d'après nature sont rassemblés dans cette galerie; et parmi tant de personnages, quels sont les plus nombreux, les plus

ouverts aux sentimens de sympathie et de fraternité humaine? Ce sont les enfans de la France. L'Italie se montre reconnaissante aujourd'hui, non sans raison assurément, lorsque des savans de race germanique, comme M. Gregorovius, M. de Reumont, viennent s'établir chez elle et s'y livrent à de consciencieuses recherches; tâchons de lui rappeler cependant que les sympathies de la France datent de plus loin. La liste de ses visiteurs allemands est fort honorable; la liste française est plus longue et représente une communauté de sentimens plus étroite. C'est précisément là ce qui nous intéresse dans ces nouvelles études. MM. Alphonse Dantier et Perrens viennent d'ajouter leurs noms à notre liste en publiant des ouvrages que la France ne pourra lire sans profit, et que l'Italie accueillera sans nul doute avec un sentiment de gratitude.

Les deux volumes de M. Alphonse Dantier ne sont pas les premiers qu'il ait consacrés à l'Italie. Il y a juste dix ans, il publiait un savant et sympathique tableau des monastères bénédictins au-delà des Alpes. Hôte des abbayes de Valombreuse, de San-Michel-in-Bosco, de Sainte-Trinité de Cava, de Monte-Vergine, surtout de l'illustre retraite du Mont-Cassin, il avait pris plaisir à raconter tous les souvenirs que réveillent ces fondations d'un autre âge : les terres défrichées, les pauvres secourus, les trésors littéraires conservés en lieu sûr, la grande culture intellectuelle entretenue et propagée, enfin, pendant plus de mille années, tant de blessés des luttes d'ici-bas, depuis les fils des rois lombards jusqu'aux hommes de nos jours, allant demander le repos à ces poétiques solitudes. Dans le livre que nous annonçons aujourd'hui, M. Dantier parcourt un champ beaucoup plus vaste. Le peintre du Mont-Cassin a entrepris de retracer les principales périodes de l'histoire de l'Italie depuis la chute de l'empire romain d'Occident jusqu'à la fin du dernier siècle. Les invasions barbares, la domination des Hérules, des Goths, des Lombards sur le sol du peuple-roi, le roi d'Odoacre, roi des Hérules, et de Théodoric, roi des Goths, la conversion des Lombards au christianisme, le bienfaisant et glorieux pontificat de Grégoire le Grand, tels sont les épisodes qui ouvrent son livre. Viennent ensuite les Normands, et, pour marquer avec précision l'empreinte qu'ils ont laissée sur l'Italie du moyen âge, l'auteur les suit pas à pas jusqu'au fond de la Sicile. Rien de plus attachant que ces recherches pratiquées sur les lieux mêmes, cette histoire combinée avec la géographie, ces races humaines expliquées par les monumens. Les pages que M. Dantier a intitulées *Voyage archéologique en Sicile* sont d'une couleur charmante, on y sent cette poésie sans prétention qui sort naturellement du spectacle des choses. J'aime beaucoup aussi la septième étude consacrée aux communes lombardes. L'auteur indique avec netteté ces trois Italies superposées que les Lombards trouvèrent dans la péninsule quand ils eurent franchi les Alpes, l'*Italie impériale,* continuant de régner sur les villes gréco-romaines, l'*Italie royale,* établie à Ravenne avec les succes-

seurs de Théodoric, l'*Italie républicaine*, conservant dans maintes cités le dépôt des libertés municipales. A ces causes de division, les Lombards d'abord, les Francs ensuite, vont en ajouter bien d'autres, et de là ces complications si difficiles à démêler dans l'Italie du moyen âge. M. Dantier excelle à montrer ces complications et à les expliquer, à nouer et à dénouer les liens de l'histoire. On éprouve en le lisant le plaisir de se sentir conduit par un esprit droit, honnête, consciencieux, qui a le goût très vif de la poésie et de l'art sans jamais perdre de vue le mouvement du monde réel, qui honore en toute occasion la cause du catholicisme, mais qui rougirait de la servir aux dépens de la vérité.

Cette inspiration loyale est surtout manifeste quand l'auteur, après avoir traversé les révolutions de Florence, les conjurations de Milan, après avoir mis en scène les Médicis et retracé le drame des Pazzi, est obligé de regarder en face la scandaleuse fortune du pape Alexandre VI. Sa XVIIIe étude, intitulée *César Borgia*, est un modèle de mesure et d'énergie, de parfaite droiture et de fermeté inflexible. Il paraît qu'un dominicain de nos jours, dans un livre composé à la veille du concile de 1870, a entrepris la complète réhabilitation des Borgia, particulièrement celle d'Alexandre VI. Quel est ce dominicain? L'auteur l'a épargné en ne le nommant pas. M. Dantier n'est pas de ceux qui courent après le bruit, qui cherchent à trouver en faute les esprits faibles ou violens; il serait plutôt disposé à couvrir certaines ivresses des plis de son manteau. Comment ne pas réclamer pourtant lorsque de tels délires viennent compromettre une cause sainte? Un dominicain espagnol du XVIe siècle, nommé Ciaccone, a signalé avec indignation, dans ses *Vitæ romanorum pontificum*, les infamies de ce cardinal Roderic Borgia qui devint le pape Alexandre VI. Un dominicain français du XIXe affirme que le cardinal Roderic Borgia « sut toujours bien mériter de l'église, et que, tout en se montrant digne de la confiance de Calixte III, il se concilia par ses vertus privées la vénération et l'amour des grands et des petits. » Quelle est donc cette folie particulière à quelques cerveaux de nos jours? D'où vient cette manie de braver le sens commun et de dénaturer les faits les plus authentiques? Est-ce simplement exaltation aveugle, entraînement et délire de la foi? N'est-ce pas plutôt l'aveu secret d'une conscience qui n'est pas sûre d'elle-même? La foi simple et forte n'a pas de ces épouvantes. Elle ne redoute ni la raison, ni la vérité, elle n'outrage ni la science, ni l'histoire. Elle met les principes absolus au-dessus des choses fortuites et les dogmes éternels au-dessus des accidens d'ici-bas. Je dis plus : la piété suprême et idéale, ce serait celle qui dégagerait continuellement sa cause des hontes de l'humanité, qui n'attendrait pas les attaques de l'ennemi, qui condamnerait la première tout ce qui est condamnable, qui ne se croirait pas obligée de justifier le fanatisme ou l'hypocrisie, qui chaque jour enfin s'attacherait à purifier l'église,

Comme un pavé d'autel qu'on lave tous les soirs.

C'est un beau vers du poète des *Feuilles d'automne*. Voilà précisément ce que M. Alphonse Dantier a fait avec autant de netteté que de mesure dans ses pages sur les Borgia.

L'ouvrage de M. Perrens se recommande avant tout par l'étendue et la solidité des recherches. C'est une construction puissante, une œuvre bâtie à chaux et à sable. Notre littérature possède une histoire de Venise, composée avec le plus grand détail par le comte Daru; M. Perrens a eu l'ambition de faire pour Florence ce que Daru a fait pour Venise. L'exemple était bon à suivre. Si l'auteur ne pouvait se flatter d'égaler son modèle pour la beauté du langage et la noblesse des idées, il avait l'espérance de se relever par tout ce qui appartient aux conquêtes littéraires de notre âge, le sens plus vrai du passé, l'étude plus précise des vieux documens, la pénétration et la sûreté de la critique. C'est là, en effet, ce qui assure un succès durable à cette histoire de Florence. L'ouvrage n'aura pas moins de dix volumes; les trois premiers qui viennent de paraître renferment quelques-unes des parties les plus difficiles du sujet, et l'on voit déjà que l'historien est maître de sa matière. De fréquens voyages en Toscane lui ont fourni des documens de haute valeur. Il n'ignore aucune des monographies publiées par ses devanciers sur tel ou tel point des annales florentines, il a lu la plume à la main tout ce qu'ont écrit les savans de l'Italie, il a interrogé aussi les Allemands, Raumer et Gregorovius, Alfred de Reumont et le fils du grand Hegel. Ajoutez à cela tant de recherches dont s'honore la France, les travaux de Ginguené et de Sismondi, de Fauriel et d'Ozanam. Il connaît tout, et, ce qui vaut mieux encore, il contrôle tout. Ce n'est pas une compilation habile, c'est une œuvre personnelle. Il examine, il compare, il juge et s'efforce de dire le dernier mot.

Le défaut du livre, c'est l'abondance même des documens. Ce vaste répertoire de faits est peut-être plus utile à consulter qu'il n'est agréable à lire. Non pas que le plan soit mal conçu, ni que la distribution générale manque de netteté, mais à voir tant de détails sur chaque point, tant de notes sur chaque détail, on regrette que l'auteur ne se soit pas attaché davantage à mettre en relief les parties principales de son récit et à rejeter les autres dans la pénombre. Presque tous les personnages sont au même plan, on voudrait un peu plus de perspective. Ce n'est là, du reste, qu'une affaire de rédaction, et, si M. Perrens est de notre avis, il lui sera facile de corriger une faute qui enlève à ce sérieux travail une partie de son attrait. Quant au plan, je le trouve irréprochable. Le premier volume, divisé lui-même en trois livres, nous conduit des temps antiques au milieu du XIIIe siècle. Voici d'abord les origines les plus lointaines, la vieille Étrurie d'où sortiront les Toscans, le vieux fonds indigène cultivé par les Grecs et envahi par les Romains, voici Florence, la petite bourgade, devenant une cité latine, Florence sous la république, Florence sous les Césars, Florence sous la prédication chré-

tienne. Dans ce vif tableau de la fusion des races et des idées, un des traits les plus curieux, c'est la persistance du sang indigène et des superstitions séculaires, même après que les transformations politiques et religieuses ont élevé de toutes parts le niveau primitif. Tout cela est neuf et bien présenté. Le second chapitre, consacré aux barbares, nous montre Florence saccagée par Radagaise et Totila; si elle se relève un peu sous Charlemagne, les héritiers du grand empereur l'oppriment, le régime carolingien lui est dur, et bientôt telle est son horreur des tyrannies féodales qu'elle appelle à son aide le fils du césar germanique Henri l'Oiseleur, celui qui sera plus tard Othon le Grand. M. Perrens démêle habilement dans cette période confuse tout ce qui intéresse le développement de l'esprit florentin, la rude éducation de cette race si active, si brillante, les épreuves qui la préparent à de si orageuses destinées politiques. C'est à la fin du premier livre que nous voyons apparaître la commune de Florence, avec ses instincts de liberté qui lui viennent des municipes romains et les formes originales dont l'esprit moderne les revêt, les *scolæ* ou associations, le *primo* et le *secondo popolo*, les nobles, les consuls, les podestats, tout un ensemble d'institutions municipales qui, dès le XIIe siècle, plaçait la cité de Florence au premier rang des républiques italiennes.

Était-ce un âge d'or, comme le disaient Dante et les chroniqueurs gibelins, si ardens à regretter ce temps disparu? Non, répond M. Perrens, cette Florence de la première révolution municipale a des travers et des vices qui écartent toute idée de l'âge d'or, « mais ses vices sont ceux de la jeunesse. A cet égard, il n'y a pas lieu de distinguer les Florentins des autres peuples d'Italie. Ce qui les en distingue, c'est que déjà ils marchent à leur tête, mettant de l'ordre dans le désordre, de la grâce dans l'énergie, et même quelquefois de l'humanité dans la fureur; c'est qu'ils prennent intérêt à tout et se montrent aptes à tout, aux lettres comme au trafic, aux arts comme à l'industrie; le temps n'est pas loin où l'on pourra dire d'eux (suivant les paroles attribuées à Boniface VIII) que rien n'est difficile à leur génie et qu'ils sont le cinquième élément de l'univers. »

Un jour, dans une conversation avec un illustre Italien, M. Thiers a dit : « Le monde allant à la démocratie, l'histoire de Florence doit être étudiée plus qu'aucune autre, parce qu'il n'en est pas de plus démocratique dans les temps anciens et dans les temps modernes. » C'est M. Gino Capponi qui a eu l'honneur de recueillir ces expressives paroles, et, publiant il y a deux années sa *Storia della reppublica di Firenze*, il n'eut garde de les omettre aux premières pages de son récit. M. Perrens, qui les répète à son tour, s'en est heureusement inspiré. Sur les trois volumes qu'il nous donne aujourd'hui, il y en a deux consacrés tout entiers aux agitations démocratiques de Florence. Le premier, on

l'a vu, conduit le lecteur jusqu'à l'époque où s'épanouissent les institutions municipales de la cité; le second et le troisième nous montrent les partis à l'œuvre dans cette brillante arène, jusqu'à l'heure où l'empereur d'Allemagne, Henri de Luxembourg, *l'alto Arrigo* appelé par Dante et les gibelins, succombe devant la démocratie guelfe.

Sur cette longue lutte des guelfes et des gibelins, des alliés du pape et des amis de l'empereur, M. Perrens a rassemblé des documens sans nombre. Il suit les adversaires d'année en année et presque de jour en jour. On assiste à leurs projets, à leurs menées, à leurs campagnes de toute espèce, intrigues ou batailles, comme aussi à leurs alternatives de joie et de douleur, de triomphes et de revers. Comment les gibelins, en 1260, parviennent-ils à renverser ce gouvernement guelfe qui semblait si fort depuis plus de dix années? Comment usent-ils de la victoire? A la suite de quels événemens sont-ils renversés à leur tour? Qu'est-ce que les *fratri gaudenti*, les *buoni homini*? Que représente le second gouvernement des guelfes? Comment se poursuit à travers ces luttes violentes le travail de la démocratie florentine? Quelle est enfin, vers l'année 1284, la constitution définitive de la république? Pour répondre à ces questions et à celles qui s'y rattachent, M. Perrens a remué de fond en comble les bibliothèques spéciales. Il est même trop complet, si j'ose le redire. La conscience de l'érudition fait tort chez lui à la netteté de l'art. Il en sait trop, il a trop d'aventures à conter, trop de personnages à évoquer en passant; l'histoire s'émiette et s'éparpille. Il faudrait ici un Mignet avec son art de concentrer les faits, de classer les acteurs, de résumer tout par des principes lumineux et des formules souveraines. M. Perrens est digne de se proposer un tel exemple; il sait déjà diviser son sujet, distribuer ses matières, concevoir avec ampleur une belle ordonnance. Que lui manque-t-il? un peu plus de sévérité dans l'arrangement de ses récits, le courage de résister à ces mille détails qui, évoqués par son savoir, viennent le harceler à tout propos et entraver sa marche.

Nos critiques montrent assez qu'il s'agit d'une œuvre de conscience et de grand labeur. On ne peut que désirer le haut perfectionnement d'une histoire qui fera honneur à la France auprès de la nation italienne. J'ajoute que ces reproches s'adressent particulièrement au second volume, au tableau des premières discordes civiles de Florence; quand l'auteur arrive à la querelle des blancs et des noirs, à la dernière lutte des guelfes contre l'empire, à l'expédition d'Henri VII, au rôle de Dante, il est plus net sans être moins savant, il va plus directement devant lui sans cesser de renouveler le sujet par des recherches originales.

Le grand Alighieri, on le pense bien, avait droit à une attention scrupuleuse de la part de l'historien de Florence. M. Perrens n'a pas failli à cette partie de sa tâche. Les critiques allemands, depuis une trentaine

d'années, ont étudié avec tant de soin le rôle du poète au milieu des luttes de son siècle que le sujet semble épuisé. Pourquoi au VIe chant du *Purgatoire*, l'apostrophe terrible :

> Ahi serva Italia, di dolore ostello,
> Nave senza nocchiero in gran tempesta?
> . . . . . .
> Ahi gente, che dovresti esser devota,
> E lasciar seder Cesar nella sella,
> Se bene intendi cio, che Dio ti nota?

Pourquoi ce césarisme de Dante? Pourquoi ces reproches d'impiété adressés aux hommes qui repoussent le césar germanique? Pourquoi, aux XVe et XVIe chants du *Paradis*, cette peinture si douce, si tendre, de la Florence des anciens jours :

> Fiorenza dentro dalla cerchia antica
> Ond' ella toglie ancora e Terza e Nona
> Si stava in pace sobria e pudica!

Sur toutes ces questions et celles qui s'y rattachent, M. Charles Witte, M. Wegele, M. Auguste Kopisch, à leur tête le roi Jean de Saxe (sous le pseudonyme de Philaléthès), ont écrit des pages du plus vif intérêt; le chapitre de M. Perrens vient enrichir cette littérature dantesque déjà si riche il y a une vingtaine d'années, et qui s'est accrue encore depuis ce temps. Partout où s'étendent ces recherches sur l'histoire politique ou littéraire de l'Italie, la France a l'ambition de ne pas rester en arrière; si l'Allemagne la devance, elle se hâte d'aller la rejoindre.

Une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage, ce sont les quatre chapitres qui le terminent, image familière des conditions sociales de Florence, de l'organisation des industries et des métiers, de la vie privée des citoyens, de l'éclat des lettres, de la splendeur des arts. L'auteur entre ici dans le plus grand détail sans qu'il y ait ni encombrement ni confusion, il est maître de son sujet, il le domine, il le dispose à sa guise, et l'ordre parfait de la distribution ajoute à l'agrément du tableau. Voici la chevalerie qui décroît et la bourgeoisie qui s'élève. Voici les prêtres, les évêques, les gens de loi, les notaires, les magistrats; voici les marchands et leur clientèle; voici la famille, le père et les enfans, le mari et la femme; voici le luxe public et le luxe privé, les maisons de ville et les villégiatures, les lois somptuaires, les œuvres de charité, les aveugles, les mendians; voici surtout les artistes, les savans, les poètes, immortel honneur de Florence. C'est la vivante peinture d'une grande cité où les dernières lueurs du moyen âge se mêlent encore aux premiers rayons de la renaissance.

Le travail de M. Perrens, solide fondement d'un édifice considérable, forme donc à lui seul un ensemble qui a son intérêt propre. Des pre-

mières pages à la dernière éclate la sympathie de l'auteur pour cette belle cité de Florence, la vraie capitale italienne dans le passé. M. Perrens le dit expressément, et sans la moindre allusion politique, tant il est entraîné par la force des choses : « Quoi de plus grec qu'Athènes, de plus français que Paris, de plus italien que Florence? Milan et Venise appartiennent à peine à la péninsule italique; Naples est tour à tour grecque, normande, angevine, rarement elle-même; Rome disparaît devant le pape, qui en fait une ville cosmopolite et l'absorbe, alors même qu'il en est éloigné. Seule en Italie, Florence sait se transformer, sans cesser d'être fidèle à ses plus anciennes origines. Si l'on veut trouver et marquer les caractères permanens de la race, c'est derrière ses sombres murailles, c'est sur les délicieuses montagnes dont elles sont entourées, qu'il faut les chercher et les étudier. » Avais-je tort de dire en commençant que M. Perrens, comme M. Alphonse Dantier, vient d'enrichir la liste des œuvres qui depuis tant de siècles rattachent les lettres françaises aux destinées de l'Italie?

Ce n'est pas une histoire comme celle de M. Perrens, ni une série d'études comme celles de M. Dantier, que nous apporte un livre publié en ce moment même par M. le comte Arthur de Gobineau, c'est un tableau dramatique de l'Italie du temps de la renaissance. *La Renaissance, scènes historiques*, tel est le titre de cet ouvrage. Qu'on ne s'y trompe pas cependant; l'imagination, qui joue ici un rôle si distingué, n'est pas cette espèce d'imagination qui n'a point de comptes à rendre à la critique savante. Il faut au contraire une science très précise pour imaginer de la sorte. Faire parler Alexandre VI et César Borgia, Mme Lucrèce et la veuve du duc de Gandia, Savonarole et Machiavel, Jules II et Michel-Ange, Léon X et Bramante, c'est une entreprise hardie, même pour les maîtres de l'invention, car on risque toujours de rester bien au-dessous de la réalité. M. le comte de Gobineau, esprit très curieux, très ouvert, diplomate initié au secret des grandes affaires, s'est proposé de reproduire quelque chose de la vie intime de cette prodigieuse époque. Au milieu de tant de crimes, en face de ces passions effroyables et de ces merveilles de génie, quels ont été les sentimens des principaux personnages? Comment se sont exprimés les coupables et les victimes? Il y a mille choses que l'histoire ne dit pas, que les chroniques même indiquent seulement d'une façon décousue; en s'inspirant de l'histoire, en s'aidant des chroniques, on peut s'introduire dans la familiarité des hommes mêlés à ces horribles drames, se glisser à leur foyer, entendre les plaintes et les protestations, en un mot compléter l'histoire officielle par l'image des existences privées. Tâche délicate et bien faite pour tenter une intelligence pénétrante. Il y faut une connaissance singulièrement précise de tous les documens. Ainsi a procédé M. Vitet quand il a écrit *le Retour de Vincennes, les Barricades, les États de Blois, les États d'Orléans*. C'est à l'école de M. Vitet que se rattache très habilement

M. de Gobineau dans ses vifs dialogues sur la renaissance italienne.

Veut-on un exemple de l'intérêt qu'il essaie de produire par ses tableaux et de l'art qu'il y apporte? Michel-Ange est dans son atelier, au couvent de Tintori, à Sant-Onofrio. Pendant qu'il travaille à un vaste carton, quelqu'un frappe à la porte. L'artiste va regarder par un guichet, fait tourner la clé dans la serrure et ouvre. Celui qui entre est Francesco Granacci, un admirateur du grand artiste, on n'ose dire un disciple, tant il partage peu les ardeurs impétueuses et les passions exclusives du maître. Granacci, qui sait manier le crayon, est avant tout un amoureux du beau. Sans nulle ambition de gloire, il se contente de jouir. Il admire le Sanzio comme il aime le Vinci, et les durs jugemens du vieux *tailleur de pierre* sur ces génies merveilleux ne troublent pas un instant sa tranquille extase. Michel-Ange le secoue, le tourmente, essaie de faire jaillir la passion de cette âme trop douce. Il lui reproche de ne pas être jaloux des maîtres.

« Es-tu jaloux de moi? — Pas le moins du monde. — Voilà le mal. Comment! toi, un artiste, tu te places devant l'œuvre d'un autre, tu l'admires et tu n'es pas jaloux? tu ne te déchires pas la poitrine avec rage, et tu ne maudis pas le jour où cet ennemi a trouvé et saisi ce qui est à toi? Ne sais-tu donc pas que c'est avec la fureur, l'emportement, la véhémence que l'on escalade le ciel? Il s'agit bien de sourire! Je ne dis pas de me courir après, la dague au poing, mais je trouverais concevable que tu me détestes, et moi, je t'en aimerais davantage. Raidis-toi, deviens un homme; je t'apprendrais tout ce que sais, je te montrerais ce que je peux. Allons, Granacci! donne-toi à quelque fougueuse résolution! Assieds-toi là! Travaille! il n'y a que le travail et l'enivrement de créer qui infusent de la saveur dans la vie. En elle-même, elle ne vaut rien! »

Ce dernier trait nous peint déjà la désolation de Michel-Ange en face des hontes de son temps. Le travail, l'enivrement de créer, voilà le seul refuge pour l'âme qui souffre. Les autres sentimens de ce mâle génie, — piété, résignation, protestation, enthousiasme de l'art, mépris de tout ce qui est bas, — éclatent avec la même vigueur dans les paroles qui suivent. Granacci lui demande s'il sait les nouvelles.— « Je ne prends nul intérêt aux nouvelles. » — Granacci continue cependant et lui apprend qu'un nouveau pape vient d'être élu. C'est le Piccolomini, qui s'appelle désormais Pie III.— L'artiste répond simplement: — « Puisqu'il est pape, il faut le respecter. » — Mais Granacci ayant ajouté : « On dit que César Borgia... » Michel-Ange l'interrompt brusquement, et, d'un cri superbe, nous ouvre le fond de son cœur :

« Je ne me soucie ni des Borgia, ni des Sforza, ni de personne. Je suis un artiste et ne vois dans le monde que mon travail, et surtout la sainte religion. Je ne recherche pas pourquoi le seigneur Dieu, — que son nom soit béni! — a mis sur la terre tant de princes, de capitaines

et de podestats qui se mangent les uns les autres. Ils devraient n'avoir d'autre occupation que de faire des actions vertueuses, punir le vice et protéger les arts. Ils agissent tout au rebours... Dieu devrait les supprimer. Il est vrai qu'alors on tomberait dans les mains de la populace, la bête la plus immonde qui ait jamais rampé sur le sol. As-tu remarqué qu'un homme sorti de rien soit devenu un bon artiste? — Je n'y avais pas songé. — Si ma famille n'était pas issue des comtes de Canossa, je ne serais pas ce que je suis, et je voudrais qu'il fût interdit, sous peine de mort, à ces parvenus d'oser jamais placer leur doigt sur un ciseau ou un crayon. Crois-moi! le monde est horrible. Je me perds dans l'amertume de mes pensées, quand je viens à l'envisager... Le jour baisse; on n'y voit plus clair. Allons nous promener au bord de l'eau, et nous passerons ensuite la soirée à lire Dante. »

Une scène plus belle encore est celle qui se passe à Rome, au palais des Borgia, dans la chambre de dona Maria Henriquez, veuve de Jean Borgia, duc de Gandia. Alexandre VI est mort; son successeur, Pie III, qui n'a régné qu'une vingtaine de jours, a été remplacé par Jules II. César Borgia, précipité dans l'abîme à l'heure où il croit toucher le faîte, vient d'être arrêté à Naples par le vice-roi Gonzalve de Cordoue et envoyé prisonnier en Espagne. Cette nouvelle est apportée à la veuve du duc de Gandia par un moine dominicain. Dona Maria Henriquez a auprès d'elle sa fille dona Isabelle Borgia. Quelle impression produit sur ces deux femmes la nouvelle apportée par le moine? La duchesse est une femme droite, honnête, loyale; la jeune fille est pure et charmante. Qu'ont-elles dit le jour où le meurtrier du duc Jean de Gandia, l'odieux fratricide César, a reçu enfin son châtiment? Pour le savoir, il faudrait feuilleter bien des chroniques disparues, et ce qu'on y trouverait le plus souvent, ce serait un trait rapide, une indication fugitive. Si peu que ce soit, M. de Gobineau s'en empare, et, reconstruisant toute une scène d'intérieur, il découvre certains côtés inconnus de ce *monde horrible*, comme l'appelle Michel-Ange. La duchesse de Gandia représente ici la stupeur de l'âme en face des monstruosités morales; elle veut bien prier pour le criminel, mais surtout elle voudrait comprendre la signification de ces aventures effroyables dans lesquelles le sort l'a plongée. « Hélas! mon père, je vous le demande. Avant d'être dans le cloître, vous avez connu la vie. Ce n'est pas un sang vulgaire qui coule dans vos veines. Je vous le demande, qu'est-ce qu'une famille comme la nôtre fait sur la terre? Elle la souille! elle est sortie du crime, elle a été portée par le crime, roulée dans le crime, et la voilà renversée! Où sont nos prospérités insolentes? Tout est décombres. Plus de fanfares, plus de triomphes, plus de blasphèmes. Nous sommes devenus le spectacle des multitudes; est-ce que notre exemple est un sujet d'édification? »

Quant à dona Isabelle, l'idée de ces forfaits lui a inspiré un détachement absolu dont l'expression est vraiment originale. L'horreur

qu'elle éprouve est si accablante qu'elle n'a plus même la force de haïr : « Madame, et vous, mon père, laissez-moi vous expliquer ce que j'éprouve. » Et elle parle discrètement, pudiquement, de tout ce qui est reproché à son oncle, don César. Elle sait que son père a été mis à mort par cet oncle ; ce que don César a fait encore, elle ne le sait pas bien et ne veut pas l'apprendre. Il lui suffit d'apercevoir « sous une ombre lugubre une auréole rougeâtre et funèbre qui semble émaner du nom des Borgia. » C'est bien assez pour être pénétrée de tristesse. Eh bien ! non, cette tristesse qui devrait l'envahir, elle ne la connaît point. « Le seul effet produit sur moi, dit-elle, est de me détacher absolument, mais sans haine, sans mépris, sans irritation, de ce monde où se commettent de telles choses... Je ne hais pas le monde ; il ne m'effraie pas ; il ne m'est rien ! Je ne sais s'il m'entoure, mais il ne peut rien sur moi, et, quand je songe à lui, je reçois comme une impression de joie bien pure, parce que je comprends que je n'ai rien de commun ni avec ce qu'il aime, ni avec ce qu'il veut. »

Se peut-il que, même sous un Alexandre VI, même sous ces cardinaux avilis, dans cette église adultère, au milieu de tant de sacriléges et d'abominations, la vertu des traditions chrétiennes ne se conserve pas quelque part ? M. de Gobineau ne saurait l'admettre ; il entr'ouvre les cellules cachées où se perpétuent les saintes croyances, la croyance à Dieu et à la destinée humaine, la foi dans la victoire du bien sur le mal. C'est bien un homme de la renaissance, ce religieux nourri de l'Évangile et de Platon, qui combat si noblement le désespoir de dona Maria et le détachement excessif de dona Isabelle. Il y a plaisir à l'entendre, quand il montre à quel cercle borné se heurtent les actions des hommes. « Elles ne durent que le temps d'un éclair, laissant une vibration qui graduellement s'affaiblit et disparaît. Leurs ravages gagnent peu, et ce qui reste après elles, ce qui reste... le savez-vous ? C'est l'éternelle splendeur de la vie ! Cette clarté, il n'est pas d'excès satanique qui parvienne jamais à l'éteindre ! » A ces paroles du moine, la duchesse ne se rend pas facilement, car elle ne peut oublier *de quelle caverne elle sort ;* mais le bon religieux, à qui la vue du mal le plus hideux ne cache pas les magnificences du monde moral, insiste avec une sorte d'exaltation à la fois philosophique et chrétienne ; on croit entendre un ami de Savonarole et un disciple de Marsile Ficin : « Pour moi, pour tout ce peuple de Rome, qui depuis tant d'années vous contemple, vous admire, vous vénère, croyez-vous que votre présence seule ne soit pas un bienfait ? Quand on crie avec rage et horreur : « César Borgia ! » est-il indifférent qu'on ajoute avec tendresse, avec des larmes d'amour dans les yeux : « Marie et Isabelle Borgia ? » Ah ! madame ; ah ! ma fille, il ne manque pas de fous qui, voyant Alexandre VI coiffé de la tiare et Savonarole traîné au supplice, s'écrient qu'il n'existe pas de Dieu ! Si je leur répondais, moi, lorsque je vous contemple : « Il n'existe pas de mal ! » Est-ce

que mon raisonnement ne vaudrait pas le leur?.. Il y a du mal, il y a du bien, et le bien l'emporte. Il ne fait pas tant de bruit, il ne se pavane pas, il ne s'étale pas, il ne hurle pas, mais il est présent, il agit, et la main qui en dernier lieu couvrira l'œuvre des sept jours sera la sienne! »

Je pourrais citer d'autres scènes, la mort de Savonarole, la mort d'Alexandre VI, l'infâme guet-apens de Sinigaglia, déjà mis en drame dans le *César Borgia* de M. Auguste Barbier, les entretiens de Michel-Ange et de Machiavel, du Titien et de l'Arétin, la mort de Raphaël, le sac de Rome; les exemples que j'ai signalés suffisent pour montrer quel est le sentiment de l'histoire et de l'art chez M. de Gobineau. Il est attentif, exact, pénétrant, et, bien que l'indignation éclate çà et là dans ses peintures, on y sent encore plus la douleur, une douleur mêlée de sympathie et de reconnaissance. Ce n'est pas lui qui voudrait confondre le génie de la race italienne avec les scélérats qui ont souillé telle ou telle partie de ses annales. Toutes les nations de l'Europe ont besoin, je ne dis pas de la même indulgence, je dis de la même équité, à quelque moment de leur vie séculaire. Chez M. de Gobineau, ce n'est pas l'équité indifférente d'un homme qui connaît les hommes; c'est la sympathie d'une intelligence amie des arts et de la haute culture. « Je ne regrette pas d'avoir vécu, » dit le vieux Michel-Ange à la marquise de Pescaire, dans la dernière scène du livre; « j'ai connu le frère Savonarole, madame, et jamais l'aspect de cette physionomie auguste n'a disparu de ma mémoire. J'ai vécu de ses leçons. » Ainsi, à chaque page, on sent que la sympathie l'emporte sur la tristesse dans les études de l'auteur, comme le bien l'emporte sur le mal dans cette théorie du monde que le dominicain expliquait tout à l'heure à l'imagination terrifiée de la duchesse de Gandia. En un mot, M. de Gobineau aime ardemment l'Italie pour les services qu'elle a rendus à l'Europe et au genre humain. Là encore, nous pouvons ajouter un nouvel anneau à la chaîne de nos vieilles amitiés.

Un dernier mot. Puisqu'il est question d'ouvrages appelés à entretenir les relations séculaires de l'Italie et de la France, pouvons-nous omettre le beau livre que notre collaborateur, M. Charles de Mazade, vient de publier sous ce titre : *Le Comte de Cavour*? Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà ces pages excellentes, ils y ont apprécié la richesse des informations, la noblesse des sentimens, le désir de concilier tous les intérêts et de respecter tous les droits; aucun d'entre eux assurément n'a oublié l'émouvant tableau de la mort si digne, si chrétienne, du grand ministre italien. Nous n'avons donc rien à leur apprendre en rappelant le sérieux mérite du livre de M. de Mazade; il s'agit pour nous tout simplement de prononcer un nom sans lequel cette revue littéraire serait demeurée trop incomplète.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

NOUVEAU DROIT DES GENS

ET

LA MISSION DU PRINCE TCHERKASSKY.

Le 27 juillet 1874, une conférence où étaient représentés tous les états de l'Europe s'ouvrit à Bruxelles, sur l'invitation et sous la présidence de la Russie. Il s'agissait d'examiner en commun, de discuter, d'amender un projet de convention élaboré à Saint-Pétersbourg, lequel était destiné « à fixer les règles qui, adoptées d'un accord unanime par tous les pays civilisés, serviraient à diminuer autant que possible les calamités des conflits internationaux, en précisant les droits et les devoirs des gouvernemens et des armées en temps de guerre. » Tout le monde rendit hommage à la pensée généreuse qui avait déterminé l'empereur Alexandre à réunir cette conférence. Le projet que ses représentans apportaient à Bruxelles contenait les principes d'un nouveau droit des gens pendant la guerre, et les philanthropes se flattèrent d'abord que ce nouveau droit, accepté par toute l'Europe, serait un bienfait pour l'humanité. Leur espérance fut trompée. Les délégués ne se disputèrent point, mais ils discutèrent beaucoup; plus ils discutaient, moins ils s'entendaient, et la conférence n'aboutit point.

Le principal reproche qu'on fit au projet fut qu'il paralysait les droits de la défense. En commentant ses instructions, le délégué russe, M. le baron Jomini, remarqua que la guerre était autrefois une sorte de drame où la force et le courage personnels jouaient un grand rôle. « Aujourd'hui, ajouta-t-il, l'individualité a été remplacée par une machine formidable que le génie et la science mettent en mouvement. Il faut donc régler, si l'on peut ainsi parler, les inspirations du patriotisme; autrement, en opposant des entraînemens déréglés à des

armées puissamment organisées, on risquerait de compromettre la défense nationale et de la rendre plus funeste au pays lui-même qu'à l'agresseur.» Sans contredit, plus une guerre est courte, moins elle est sanglante et ruineuse, et on serait certain d'en abréger la durée, si on obtenait du belligérant le plus faible qu'après une première défaite il renonçât à l'emploi de tous les moyens qui lui permettraient de prolonger sa résistance; mais ce principe ne pouvait être agréé par les petits états, que leur faiblesse condamne à la défensive. Ils réussissent quelquefois à parer les coups qu'on leur porte; mais, s'ils sont exposés à voir envahir leur héritage, ils ne peuvent se flatter d'envahir celui des autres. L'Angleterre partagea les scrupules des petits états, elle approuva leurs objections. Dans une dépêche datée du 20 janvier 1875, le comte Derby déclara que son devoir était de repousser, au nom de la Grande-Bretagne et de ses alliés dans les guerres futures, tout projet tendant à altérer les principes du droit international en vigueur jusqu'ici, et de refuser sa participation « à tout arrangement qui aurait pour objet de faciliter les guerres d'agression et de paralyser la résistance patriotique d'un peuple envahi. »

Au surplus, il répugnait aux petits états qu'on prétendît codifier, formuler solennellement les droits et les devoirs d'un envahisseur. Ils savaient qu'il est dangereux de reconnaître des droits aux conquérans, parce qu'ils sont toujours tentés d'en abuser, et qu'il est inutile de leur rappeler leurs devoirs, parce qu'ils trouvent toujours d'excellentes raisons pour se dispenser de les remplir. De quoi sert à la mouche de raisonner principes avec les araignées? Les araignées commencent par la manger, après quoi elles démontrent savamment que l'affaire s'est passée dans toutes les règles, et le monde les en croit. Il est des cas où la meilleure législation est de n'en pas avoir; les lois écrites ont cet inconvénient qu'elles légitiment tout ce qu'elles n'interdisent pas.

Bien que la conférence de Bruxelles n'ait pas abouti, elle n'a pas été absolument inutile; elle a donné lieu à des débats intéressans, et ces débats nous ont valu quelques-uns des meilleurs chapitres d'un ouvrage judicieux et solide intitulé : *Précis du droit des gens,* par MM. Funck Brentano et Albert Sorel (1). Les auteurs de ce livre, où les questions sont nettement posées et les principes clairement déduits, semblent avoir pris à cœur de réclamer au nom du bon sens français et d'une sage philosophie contre les conséquences dangereuses de la nouvelle doctrine russe touchant le droit des gens. Ils commencent par démontrer qu'à proprement parler il n'y a point de guerres justes ou injustes, que la guerre n'est jamais un droit, qu'elle est un acte politique par lequel des états qui ne peuvent plus concilier leurs intérêts et leurs prétentions respectives recourent à la lutte armée, et demandent à l'é-

(1) Paris, 1877. Plon.

vénement de décider lequel d'entre eux, étant le plus fort, pourra en raison de sa force imposer sa volonté aux autres. Les belligérans, ayant rompu les liens formés par le droit des gens en temps de paix, ne reconnaissent plus dans leurs relations réciproques d'autre loi que la force, et aussi longtemps que la lutte se prolonge, la seule question qui soit posée est de savoir lequel est assez fort pour contraindre la partie adverse à confesser sa supériorité et à se soumettre à sa puissance. La lutte finit quand l'état le plus faible accepte les conditions que lui impose l'état le plus fort et s'engage à les observer. Cet engagement crée un droit pour le vainqueur, et ce droit n'est pas autre chose que ce qu'on appelle communément le droit du plus fort, lequel est de tous les droits le moins respectable. Le devoir du vaincu, qui a confessé sa faiblesse, est de subir les conséquences de son aveu et d'exécuter loyalement les obligations qu'il vient de souscrire; le devoir du vainqueur est d'acquérir, s'il le peut, le droit au respect par l'usage qu'il fait de sa victoire. Montesquieu a dit : « C'est à un conquérant à réparer une partie des maux qu'il a faits; je définis ainsi le droit de conquête : un droit nécessaire, légitime et malheureux, qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine. »

Si la guerre, poursuivent nos auteurs, a pour seule mission d'établir le droit du plus fort, si cette démonstration est son seul objet, il en résulte qu'il y a des actes de guerre qu'il est permis de juger nécessaires et d'autres qu'on peut considérer comme inutiles et partant comme odieux. Les actes nécessaires sont ceux qui tendent à détruire le plus promptement possible les forces de l'état ennemi; les actes inutiles et odieux sont ceux qui prolongent la lutte ou la rendent plus atroce sans détruire l'ennemi. Cette distinction a été consacrée par ce qu'on peut appeler les coutumes de la guerre, lesquelles dépendent des mœurs des nations et varient avec les lieux et avec les temps. Les belligérans ne peuvent supprimer la civilisation; ils sont obligés d'en tenir compte, et une sorte d'entente tacite s'est établie dans la manière d'employer la force; ces pratiques, acceptées, respectées par tout le monde, sont devenues de véritables obligations. Toutefois, en dépit de ces coutumes, les conflits armés, ramenant les peuples à l'état barbare, seront toujours accompagnés d'excès et de violences; par une inévitable fatalité, il n'y a de ressource contre les excès de la guerre que dans la guerre elle-même, et cette ressource consiste à opposer la violence à la violence; c'est ce qu'on appelle les représailles. Un philosophe du siècle dernier a remarqué que, quand la nature forma notre espèce, elle nous donna quelques instincts, « l'amour-propre pour notre conservation, la bienveillance pour la conservation des autres, l'amour, qui nous est commun avec toutes les espèces, et le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble, » et qu'après nous avoir ainsi assigné notre lot, elle nous dit : Faites comme vous pourrez. C'est sur-

tout sur les champs de bataille et dans le siége des places fortes qu'on fait comme on peut, en conciliant tant bien que mal le désir d'exterminer son ennemi avec la crainte salutaire des représailles et avec un certain respect pour l'opinion publique, dont il est toujours dangereux d'encourir la réprobation. — « Il n'y a pas de préteur pour prononcer sur les différends de peuple à peuple, disait Hegel, ou plutôt le seul préteur qui puisse juger ces plaideurs armés est l'esprit du siècle. »

MM. Funck et Sorel ne sont pas des utopistes; ils ne croient pas à la chimère de la paix perpétuelle. S'ils se refusent à tenir la guerre pour un droit, ils la considèrent comme une sorte d'affection morbide, intermittente et fatale, dont les retours ne peuvent être conjurés et dont la pauvre humanité doit prendre son parti. Ils sont même disposés à admettre que cette maladie peut avoir d'heureuses conséquences, qu'elle provoque quelquefois dans une nation des crises salutaires. Hegel a remarqué dans sa *Philosophie du droit* que la paix, lorsqu'elle dure assez pour qu'on puisse la croire éternelle, a pour effet de réduire une société à l'état de stagnation; cette eau dormante, que ne balaient plus les vents, ne tarde pas à croupir. Un peuple qui n'a rien à craindre du dehors est bientôt en proie à la corruption de son bonheur; on ne s'occupe plus que de soi, les uns jouissent, les autres calculent, les uns se livrent à une vie molle réglée par l'habitude, les autres à une vie active gouvernée par l'intérêt. Le jour où le salut public est en péril, l'état parle en maître, il fait sentir sa souveraineté aux individus par les sacrifices qu'il leur impose, il les oblige à reconnaître qu'ils font partie d'un grand tout, qui doit leur être plus cher qu'eux-mêmes. — « Non-seulement la guerre, a dit Hegel, rend les peuples plus forts, mais elle procure quelquefois la paix intérieure à des nations ingouvernables. Il faut ajouter qu'elle remet toujours la propriété en question; par là elle rappelle aux hommes que le changement est la loi de ce monde. On entend souvent parler dans les chaires de la vanité, de l'instabilité, de l'insécurité des choses humaines; ces discours sont écoutés avec une pieuse édification, après quoi chacun se dit : Que cela est vrai! je réussirai pourtant à garder mon bien. Mais s'il arrive que cette insécurité se présente sous la forme de hussards le sabre au poing, alors le sermon est pris au sérieux, et la pieuse édification se change en malédictions contre les conquérans. Malgré cela, des guerres ont lieu, toutes les fois qu'elles sont dans la nature des choses; les moissons repoussent, et les vains bavardages se taisent devant les sérieuses répétitions de l'histoire (1). » MM. Funck et Sorel sont prêts à convenir que les hussards sont des prédicateurs éloquens et que la guerre se charge de donner aux peuples de terribles leçons d'idéalité. Ils estiment aussi qu'il dépend des gouvernemens et des chefs d'armées de la dépouiller en quelque mesure

(1) Hegel's *Grundlinien der Philosophie des Rechts*, p. 420.

de son caractère brutal et insolent; « elle mérite alors la gloire dont elle est entourée, et elle emploie à créer une paix durable entre les états les plus nobles vertus dont s'honore l'humanité. » Nonobstant, toujours d'accord avec Hegel, ils désirent qu'elle soit considérée comme un désordre, comme un accident passager, et ils demandent aux parties belligérantes de ne jamais oublier qu'hier elles étaient liées l'une à l'autre par des traités, qu'avant peu elles en concluront de nouveaux, que partant elles doivent s'abstenir rigoureusement de tout ce qui pourrait rendre plus difficile le retour de la paix. A l'heure même où un état civilisé porte le fer et le feu sur le territoire de son voisin, il s'occupe de préparer la paix; à travers la fumée du canon, il voit dans l'ennemi d'aujourd'hui celui qui demain sera une partie contractante. Si les nécessités de la guerre l'autorisent à priver son adversaire de tous ses moyens de défense, il doit se dire que tout ce qu'il ferait de plus serait un abus de la force. Comme le soutenait Hegel, l'envahisseur ne doit rien entreprendre ni contre les habitans inoffensifs, ni contre les droits des familles, ni contre les croyances religieuses, et il est tenu de respecter les institutions intérieures de l'état envahi, avec lequel il traitera aussitôt que les canons auront passé la parole aux diplomates.

La nouvelle doctrine russe en matière de droit des gens n'est pas d'accord sur ce point avec celle du philosophe allemand et de MM. Funck et Sorel. Le projet de convention soumis à l'examen de la conférence de Bruxelles se composait de deux sections, dont l'une était intitulée *des Droits des parties belligérantes l'une à l'égard de l'autre*. L'article 1er de cette section portait que « l'occupation par l'ennemi d'une partie du territoire de l'état en guerre avec lui y suspend par le fait même l'autorité du pouvoir légal de ce dernier, et y substitue l'autorité du pouvoir militaire de l'état occupant. » Cet article, interprété dans le sens le moins favorable aux intérêts des vaincus, était le fondement sur lequel reposait tout l'édifice du projet. On avait décidé à Saint-Pétersbourg que l'envahisseur n'a pas seulement le droit de prendre possession de tous les capitaux du gouvernement ennemi, de ses dépôts d'armes, de ses moyens de transport, de ses magasins et approvisionnemens, de ses immeubles, de ses forêts, de ses exploitations agricoles, mais qu'il est autorisé à prélever à son profit tous les impôts, redevances et péages; que le chef d'armée d'occupation peut contraindre les fonctionnaires de tout ordre à continuer sous sa surveillance et sous son contrôle l'exercice de leurs fonctions, en exigeant d'eux qu'ils s'engagent sur la foi d'un serment à remplir tous leurs devoirs envers lui, faute de quoi ils se rendent passibles de poursuites judiciaires. Un pouvoir plus considérable encore lui est octroyé : il lui est permis soit de maintenir dans le territoire envahi la force obligatoire des lois en vigueur, soit de les modifier en partie, soit de les suspendre entièrement. A ce compte, l'envahisseur a le droit de légiférer; dès le premier jour de l'occupation, les

envahis ont changé de gouvernement, ils sont déliés de tous leurs devoirs envers leur patrie, ils n'en ont plus qu'envers le conquérant. La justice a renoncé depuis longtemps à l'emploi de la question, du chevalet, du plomb fondu; le nouveau droit des gens prétend ajouter aux cruelles rigueurs de la guerre de véritables supplices moraux, en mettant à la torture la conscience d'un peuple, en l'obligeant à se mentir à lui-même et à reconnaître ses vainqueurs pour ses maîtres légitimes, avant même que leur victoire ait été consacrée par un traité.

Les auteurs du *Précis du droit des gens* condamnent énergiquement la doctrine russe; ils n'ont garde d'admettre que l'état envahisseur soit substitué par le fait de l'occupation à tous les droits de l'état envahi. Ils remarquent que c'est là une assertion toute gratuite. L'occupant n'est point le propriétaire du territoire occupé : « Le pouvoir qu'il y exerce n'a d'autre fondement que la force dont il dispose; ce pouvoir existe partout où cette force se manifeste, il est nul partout où cette force ne se manifeste pas. » La guerre est la suspension du droit; elle ne doit s'occuper que de son objet, qui est de détruire les armées de l'ennemi, pour lui prouver qu'il est le plus faible; mais elle n'a pas qualité ni pour rendre la justice, ni pour faire ou défaire des lois. Le conquérant qui organise sa conquête avant que la paix soit faite préjuge l'événement, il entreprend sur l'avenir et sur l'œuvre des traités, ou, pour mieux dire, il déclare que les traités sont superflus, que la force n'a pas besoin d'être consacrée par d'inutiles formalités, qu'elle se suffit à elle-même et que ses arrêts sont aussi respectables que ceux d'un tribunal. En vain lui direz-vous : « Dans le jeu terrible de la violence et du hasard, l'événement n'est jamais certain; craignez les retours de la fortune et ses repentirs funestes. Cette province que vous avez prise, êtes-vous sûre qu'elle vous restera? Mettez partout les scellés dans le territoire envahi, mais ne disposez pas d'avance des effets de la succession, attendez que votre qualité d'héritier ait été reconnue. » — Pour toute réponse, la force vous montre en souriant la pointe de son épée, qui écrit des lois avec du sang.

MM. Funck et Sorel ont fait un livre excellent; mais, si sages que soient leurs principes, n'ayant pas cinq cent mille hommes à leurs ordres, ils doivent se contenter de les prêcher, et il est douteux qu'ils en puissent jamais faire l'application. Entre eux et le cabinet de Saint-Pétersbourg, la partie n'est pas égale. Le gouvernement russe possède ce grand avantage que non-seulement il professe ses doctrines, mais qu'il les applique. La conférence de Bruxelles n'a pas accepté son nouveau droit des gens, il s'est réservé de le mettre lui-même en pratique; l'occasion s'en est bientôt présentée, il s'est empressé de la saisir. On a pu s'en convaincre en lisant la remarquable proclamation adressée par l'empereur Alexandre aux Bulgares. Après leur avoir rappelé que le soldat russe est venu combattre pour l'amélioration de leur sort, après

leur avoir parlé de l'union intime et séculaire qui les rattache au peuple orthodoxe de Moscou et de Saint-Pétersbourg, ainsi que « de l'amour, de la tendre sollicitude que porte la Russie à tous les membres de la grande famille chrétienne dans la péninsule des Balkans, » l'empereur leur déclare qu'il a confié à son armée la mission d'assurer les droits sacrés de leur nationalité. Ce n'est pas un envahisseur qui se dispose à franchir le Danube, c'est un justicier « qui apporte en Bulgarie la ferme volonté de faire succéder progressivement l'ordre et le droit là où règnent maintenant le désordre et l'arbitraire. » Ce justicier annonce aux musulmans du vilayet du Danube qu'il vient leur demander compte des crimes et des violences dont plusieurs d'entre eux se sont rendus coupables envers des chrétiens sans défense; mais il n'aura garde de les rendre tous responsables : « la justice régulière et impartiale n'atteindra que les seuls criminels restés impunis. » Les généraux russes sont des préteurs, leur camp est un endroit où l'on rend la justice. Ils ne font pas la guerre seulement aux soldats de l'ennemi, ils la font au crime, à l'erreur, ils la font aussi aux institutions qu'ils jugent incompatibles avec le bonheur des peuples. « A mesure que les Russes, lisons-nous encore dans la proclamation, avanceront dans l'intérieur du pays, le pouvoir turc sera remplacé par une organisation régulière. Les habitans indigènes seront aussitôt appelés à y participer activement, sous la haute direction d'autorités spéciales et nouvelles. Les légions bulgares serviront de noyau à une force armée locale destinée à maintenir l'ordre et la sécurité. »

Les Russes apportaient aux Bulgares un gouvernement dont la mission était de tout changer en Bulgarie. Quand on veut transformer un pays de fond en comble, la meilleure mesure à prendre est d'en changer la capitale. Midhat-Pacha avait fait de Roustchouk le chef-lieu du vilayet du Danube. Le nouveau gouvernement russo-bulgare, à la fois orthodoxe et révolutionnaire, a établi sa résidence à Tirnova; il a restitué son honneur, sa primauté, toutes ses prérogatives à la cité ou à la bourgade romantique que baigne la Jantra, à la ville épiscopale, à la ville des Asanides, située au pied de la montagne sainte. On s'est étonné du bombardement de Roustchouk; on écrivait à ce propos : « Quand une place est investie ou cernée, tous les moyens sont bons qui peuvent hâter sa chute; mais on ne saurait admettre qu'un général cherche à se faire la main en brûlant de loin le chef-lieu d'une province sur le sol de laquelle il n'a pas réussi à faire passer son armée. » On oubliait que les généraux russes font volontiers de la stratégie psychologique; ils connaissent les hommes, ils savent que l'imagination des peuples est une puissance avec laquelle il est utile de compter. Ce n'est point par inhumanité que les Russes ont bombardé Roustchouk; ils n'ont aucun goût pour les cruautés inutiles. Ils ont voulu punir cette malheureuse ville de l'usurpation qu'elle avait commise et réduire à néant l'œuvre

de Midhat-Pacha. La pluie d'obus qui a fait de Roustchouk en huit jours « un amas de ruines sanglantes et fumantes, dominées seulement par les batteries et les redoutes turques, » était une exécution judiciaire et politique; ces obus meurtriers disaient aux Bulgares : Roustchouk n'est plus, tournez ailleurs vos yeux, regardez du côté de Tirnova. Si Abdul-Kérim eût été plus perspicace, ce bombardement psychologique lui aurait révélé l'endroit où les Russes se disposaient à franchir le Danube. Le 29 juin, le sultan Abdul-Hamid recevait un mémoire où il était dit : « Le passage des Russes près de Sistova avec la plus grande partie de leurs troupes démontre leur intention de s'avancer tout d'abord sur la route de Tirnova et de se mettre en possession de l'ancienne métropole de la Bulgarie pour y créer un gouvernement central et un foyer révolutionnaire d'où l'insurrection se propagera dans tous les sens. » La Russie n'oublie jamais la politique dans ses opérations militaires. Où commence la guerre? où finit la diplomatie? elle ne veut pas le savoir.

C'est au prince Tcherkassky, nommé depuis longtemps gouverneur-général de la Bulgarie, qu'était dévolue la tâche de prendre possession de Tirnova, d'y installer son prétoire et d'organiser la conquête qu'on n'avait pas encore faite. S'il faut en croire les indiscrétions viennoises, l'empereur lui dit à Bucharest, dans son audience de congé : « Il vous a été confié une double mission de la plus haute importance; vous avez à établir en Bulgarie une administration fondée sur de nouvelles bases et à créer un lien moral entre ce pays et la Russie. » Le gouvernement russe ne pouvait mieux choisir son instrument. Le prince est un homme de conseil et d'exécution; il a fait ses preuves chez les Polonais, qui ont admiré avec épouvante la subtilité de ses pensées et la pesanteur de sa main. Il appartient à la race des pétrisseurs de nations, qui ont étudié par principes ce qu'on pourrait appeler les lois du transformisme politique. Les idées de Darwin jouissent d'une grande vogue à Saint-Pétersbourg, et on les a appliquées avec infiniment de sagacité à la science sociale; certains politiques russes se chargent de perfectionner les hommes, les peuples et les consciences avec autant de succès que le célèbre naturaliste anglais perfectionne les pigeons. Dans ses charmantes *Lettres sur la Russie*, où la finesse du coup d'œil est accompagnée de belle humeur et d'une malice sans fiel, M. de Molinari nous raconte que, sous le règne de Nicolas, on envoya dans la Sibérie occidentale un gouverneur qui, indigné que l'idolâtrie existât encore dans son gouvernement, se mit en devoir de l'extirper. Il fit faire une enquête, et cette enquête lui ayant appris que chaque tribu idolâtre avait ses dieux particuliers, il voulut mettre un terme à cette anarchie divine. A cet effet, il rendit une ordonnance et dressa le rôle exact des dieux officiels qu'il était permis d'adorer à l'exclusion de tous les autres. C'était le premier pas, mais ce n'était pas assez; il s'agissait d'amener par degrés les idolâtres dans le giron de l'église orthodoxe. Il est des fossés

qu'on ne franchit pas de plein saut, et les hommes d'état qui savent leur métier ménagent les transitions. Après y avoir rêvé, le gouverneur adressa à Saint-Pétersbourg un mémoire dans lequel il démontrait la nécessité de convertir graduellement les païens au christianisme, en les convertissant d'abord au mahométisme. C'est ainsi que procèdent dans leurs hardies expériences ces régénérateurs de peuples. Ils perfectionnent l'animal humain par la sélection des idées, et si la sélection ne suffit pas et que les cerveaux résistent, on y joint des mesures d'expropriation pour cause d'utilité publique. Cela s'est vu en Pologne.

Quand M. de Bismarck quitta Berlin pour aller rejoindre l'armée prussienne en Bohême, il prit congé de M. Benedetti en lui disant : « J'emporte avec moi mon encrier et tout ce qu'il faut pour écrire. » M. de Bismarck emportait en Bohême son encrier, dans l'espérance qu'il aurait prochainement à écrire la minute d'un traité de paix. Lorsque le prince Tcherkassky quitta Bucharest, accompagné de ses 400 employés civils, il emportait un très grand nombre d'écritoires et de rames de papier, non qu'il se proposât d'écrire des dépêches, c'est l'affaire des diplomates; mais quand on est chargé de rendre des jugemens, de faire des lois, de donner une constitution à une province et d'établir « un lien moral » entre la Bulgarie et la Russie, le papier est un objet de première nécessité. On assure que, depuis qu'il est à Tirnova, le prince Tcherkassky écrit beaucoup. Il a décrété que désormais la langue officielle de l'administration et des tribunaux bulgares serait le russe, et c'est en russe qu'il rédige présentement un code provisoire. Le prince a toujours eu des secrets particuliers pour apprendre le russe aux peuples qui ne se soucient pas de le parler.

Les projets attribués par les journaux roumains au prince Tcherkassky ont étonné l'Europe, car l'Europe s'étonne de tout, faute d'avoir assez médité le nouveau droit des gens et les débats de la conférence de Bruxelles. L'Europe s'en tient aux règles du bon sens, que MM. Funck et Sorel ont habilement réduites en corps de doctrine; elle estime que la force n'est pas le droit, qu'un détenteur n'est pas un propriétaire, que l'occupant n'a aucune juridiction sur le territoire occupé et qu'il ne lui est pas permis d'en disposer comme de son bien, qu'il doit au contraire autant que possible laisser toutes choses dans l'état et dans leur intégrité, ne point anticiper sur l'œuvre de la diplomatie et attendre, pour faire acte de possesseur, qu'un traité en forme ait sanctionné sa conquête. Ce n'est point ainsi que l'entend le prince Tcherkassky, et on peut s'en remettre à lui du soin de remplir scrupuleusement sa mission. Pendant qu'on se bat au nord et au sud du Balkan, il s'occupe de faire bonne justice et maison nette. On lui a recommandé de tout changer, il change tout. Il transforme les fez en casquettes de peau ornées d'une croix, et il introduit dans la province du Danube les institutions communales de la Russie. Rien n'échappe à sa vigilante sollici-

tude; tout l'intéresse, le spirituel comme le temporel. Il confisque les biens des mosquées, il ordonne de réciter dans tous les temples des prières pour le tsar, et il a mis l'exarque de l'église bulgare, qui réside à Constantinople, en demeure de venir exercer sa charge à Tirnova, sous peine d'être destitué et remplacé. Désespérant de convertir les musulmans, le prince a commencé par les exclure de l'armée nationale et de toute fonction civile. Il s'occupe aujourd'hui de les bannir ou de les déposséder par une nouvelle répartition des biens-fonds, et il réserve le même sort aux riches propriétaires chrétiens qui étaient dévoués aux Turcs et qui remplissaient l'office de maires dans les villages. C'est ainsi que le nouveau gouverneur-général prépare en Bulgarie une vaste révolution économique et sociale, en transformant les fermiers en propriétaires et les propriétaires en gens ruinés, mais heureux, attendu qu'ils ont parole d'être dédommagés, si Dieu les aide, avant cinquante années révolues. Le prince Tcherkassky, la Pologne le sait, a étudié tout particulièrement l'influence qu'exercent les mesures agraires sur les affaires humaines; il sait aussi tout le parti qu'on peut tirer d'un terrorisme habilement employé pour faciliter le déplacement de la propriété. On lisait l'autre jour dans le *Journal russe de Saint-Pétersbourg :* — « Il n'y a pas lieu de regretter que la population musulmane de la Bulgarie fuie et quitte le pays pour la civilisation duquel elle n'a rien fait durant des siècles. Bien loin de les retenir, il faut favoriser cette émigration des musulmans, qui facilite considérablement la tâche de l'organisation agraire des Bulgares. »

A vrai dire, les mesures prises ou préparées par le prince Tcherkassky outre-passent les droits attribués aux conquérans par le projet qui a été discuté à Bruxelles. L'article 50 de la deuxième section portait que « les convictions religieuses, l'honneur, la vie et la propriété de la population pacifique doivent être respectés par l'armée ennemie. » Peut-être le prince a-t-il jugé que cet article n'était pas conforme à l'esprit général du projet, que c'était une inconséquence, une dérogation au grand principe en vertu duquel le fait de l'occupation substitue l'état envahisseur à tous les droits de l'état envahi. Le gouverneur-général de la Bulgarie est l'homme des méthodes précises et rigoureuses, il aime à trancher dans le vif, il estime que la logique est la première des vertus de l'esprit. Il entend faire une application énergique et radicale du nouveau droit des gens, et il ne craint pas que son radicalisme déplaise en haut lieu. On lui a donné pour instruction « de combler de biens les chrétiens de Bulgarie; » il leur fait part du bien des musulmans et il les enrichit, sans qu'il lui en coûte rien. La dette de gratitude qu'ils auront contractée envers leur bienfaiteur sera immense; comment la paieront-ils? Ces insolvables ne pourront s'acquitter qu'en se donnant à la Russie corps et âme.

Pendant que l'envahisseur taille, coupe, rogne dans le vilayet du Da-

nube, aussi librement qu'un propriétaire accommodant son jardin à sa guise, les hommes d'état de Vienne recourent à de singulières subtilités pour se dispenser de se fâcher de rien et de rien empêcher. Ils distinguent entre les actes politiques et les actes militaires, et ils déclarent que l'empire austro-hongrois, fidèle à la neutralité qu'il a promis d'observer, respectera la liberté de la Russie en tout ce qui concerne les actes militaires, mais qu'il se réserve à lui-même toute sa liberté d'action en tout ce qui regarde les actes politiques. Or il se trouve qu'en Bulgarie la politique, la guerre, la diplomatie, tout se fait à la fois, tout marche de front, et que l'Europe, si jamais elle se réunit pour dire son mot sur la question, n'aura plus qu'à sanctionner des faits accomplis, rendus plus irréparables encore par des dépossessions et par des massacres. On le sait à Vienne, mais on juge à propos de n'avoir pas l'air de le savoir. Aujourd'hui personne en Europe n'a sa liberté d'action, tout le monde y est le prisonnier de quelqu'un. Nous doutons à la vérité que M. de Bismarck, comme on le prétend, soit le prisonnier de sa reconnaissance; mais il se pourrait que le comte Andrassy fût le prisonnier du parti de la cour, lord Beaconsfield le prisonnier du *Times*, l'Angleterre la prisonnière de son bonheur et de sa richesse, comme la France est la prisonnière du 16 mai. S'il était vrai que de son côté le prince Gortchakof eût les bras liés par le panslavisme, il n'y aurait dans le monde entier que le prince Tcherkassky qui eût les mains libres, et c'est une bonne fortune dont il faudrait le féliciter.

Que le panslavisme profite des circonstances favorables et vraiment exceptionnelles que lui offre la situation de l'Europe pour accomplir ses grands et ambitieux desseins, on ne saurait sans injustice lui en faire un crime, et si la fortune lui est complaisante jusqu'au bout, on ne pourra nier qu'il n'ait mérité son succès ni soutenir qu'il a été plus heureux qu'habile. Seulement, lorsqu'il cherche à nous persuader que son seul mobile est l'intérêt de l'humanité, sa sollicitude pour les populations de la péninsule du Balkan et son zèle pour la religion orthodoxe, il est difficile à l'Europe de prendre au sérieux ses protestations; malgré sa bonne volonté, elle n'aperçoit pas sur les lèvres panslavistes « le lait de l'humaine tendresse. » Hegel, qu'on a pourtant accusé de trop respecter les faits accomplis et de donner toujours raison aux victorieux, a dit dans sa *Philosophie du droit* que tout état en guerre avec un autre doit être considéré comme un particulier qui plaide et qui a des intérêts et des passions, que partant il aurait mauvaise grâce de se poser en défenseur de l'éternelle justice, en représentant de la Providence. L'Europe ne croit plus aux guerres philanthropiques, aux guerres faites pour une idée, elle croit encore moins aux guerres saintes, et elle ne saurait admettre le désintéressement russe comme un point de doctrine. Le 14 mars 1769, au moment où Catherine II al-

lait entrer en campagne contre la confédération de Bar, elle publia un manifeste que signa le général en chef de l'armée russe, le prince Alexandre Michaïlovitch Galitzyne : « Ma très gracieuse souveraine, disait le prince dans ce curieux document, a fait suffisamment connaître à toute l'Europe et en particulier à la sérénissime république de Pologne par des déclarations réitérées les vues qui l'ont déterminée à prendre part aux affaires intérieures de cet état... Sa majesté l'impératrice s'est rendue aux prières que les Polonais lui ont faites et les a secourus avec tant d'affection et de désintéressement que les marques qu'elle a données de la pureté de ses intentions, de son amour pour la justice et de sa fidélité à remplir ses promesses, ne peuvent être contestées et dureront à jamais dans le souvenir de la nation polonaise. » Le généralissime ajoutait que sa majesté impériale n'avait en vue que le redressement des abus qui s'étaient glissés dans le gouvernement polonais, que la protection qu'elle devait aux dissidens persécutés par le fanatisme catholique, et qu'elle était uniquement guidée « par ses sentimens d'humanité (1). » Trois ans plus tard, la Pologne était partagée, et Catherine s'adjugeait pour son lot la Livonie polonaise avec un morceau de la Lithuanie; c'était un à-compte, en attendant mieux. Il est vraiment bien difficile de croire aux guerres saintes et désintéressées depuis que nous avons vu plus d'un conquérant

Par le chemin du ciel courir à la fortune.

Le Barbier de Séville, qui vient d'être repris à la Comédie-Française avec un si brillant succès, est l'histoire d'une annexion, et cette histoire nous plaît, parce que l'annexioniste qui en est le héros y va de franc jeu et ne donne point de fausses couleurs à ses desseins. Il ne se pique pas d'être un humanitaire ni l'apôtre du droit des gens, il n'aurait garde de faire des phrases; il aime éperdument la pupille du docteur Bartholo, il a juré qu'elle serait à lui : « Chacun court après le bonheur, s'écrie-t-il, il est pour moi dans le cœur de Rosine; je n'ai qu'un mot à vous dire, elle sera ma femme. » Ce cri de la passion nous réjouit; mais si le comte Almaviva s'avisait de se donner pour un philanthrope, s'il essayait de nous persuader qu'en délivrant Rosine de ses grilles, il fait œuvre pie, qu'il obéit aux ordres du ciel, le comte Almaviva nous plairait beaucoup moins, et nous serions tentés de trouver qu'après tout le docteur Bartholo est un personnage intéressant et que Figaro fait un vilain métier.

G. VALBERT.

(1) Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne, par M. le comte d'Angeberg, p. 72. Paris, Amyot, 1862.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1877.

Pourrait-on nous donner l'explication d'un phénomène assez singulier? Voici bientôt trois mois qu'un acte personnel du chef de l'État a changé du tout au tout la situation de la France. Un cabinet choisi en dehors de la majorité parlementaire a été appelé au pouvoir. La chambre des députés, qui n'avait pas la confiance du gouvernement, selon le mot presque naïf d'un des membres du cabinet, a été dissoute avec le concours du sénat; l'administration du pays a été instantanément et profondément remaniée. Une politique nouvelle ou prétendue nouvelle a été proclamée comme un symbole de salut public, comme la dernière garantie de la société en détresse! Les ministres providentiels chargés de représenter cette politique se sont adressés à l'opinion, non-seulement par leurs discours dans les chambres, tant qu'il y avait des chambres, mais par leurs actes, par leurs circulaires, par leurs instructions à tous les fonctionnaires, par leurs journaux, par leurs affiches dans toutes les communes de France. M. le président de la république lui-même a saisi depuis le 16 mai toutes les occasions de dévoiler la pensée et les intentions qui l'avaient dirigé; il s'est expliqué dans ses messages, dans une allocution à Compiègne, dans un ordre du jour à l'armée de Paris, et hier encore il a choisi la paisible ville de Bourges pour prononcer un nouveau discours, pour dissiper tous les doutes et répondre à toutes les accusations, pour faire la lumière en un mot. Les discours, les déclarations, les commentaires se succèdent, et cependant plus nous avançons dans cette carrière d'aventure, plus les explications se multiplient, moins on voit clair dans cette étrange situation créée le 16 mai, moins on sait réellement où l'on va. Tous les éclaircissemens ne font quelquefois qu'épaissir l'obscurité ou ne servent à rien. C'est qu'il est malheureusement vrai que le gouvernement s'est placé dans des conditions fausses, violentes, où il est réduit à démentir ses intentions et ses déclarations par ses connivences, ses paroles par ses actes, ses résolutions les meilleures par les emportemens de la lutte à laquelle il s'est condamné.

De là cette invincible et inquiète défiance qui persiste malgré toutes ses explications, qu'il ne peut réussir à dissiper, parce qu'il a créé, sans nécessité, un grand trouble dont il n'est plus le maître, il a jeté de sa propre main les dés en l'air, et on ne sait pas au profit de qui ils tourneront.

Une des plus étranges prétentions est de croire qu'on peut tout couvrir, tout pallier, tout expliquer par un mot, le mot de conservateur. A entendre certains partisans du gouvernement, que le 16 mai ait été une faute, un imprudent coup de tête ou une résolution généreuse, il n'est pas moins fait et irrévocable; il a été accompli pour l'intérêt conservateur. Il ne reste plus maintenant qu'à suivre jusqu'au bout le chef de l'état et le ministère dans la campagne qu'ils ont entreprise, à emboîter le pas. On n'est un conservateur qu'à ce prix, tout est là : il faut choisir entre le 16 mai avec ses conséquences et la commune! Nous connaissons ces dilemmes, ils ont déjà servi plus d'une fois. C'est avec cela que les ultra de la restauration ont poussé la monarchie à sa perte en lui conseillant d'aller jusqu'au bout, de remplir sa mission providentielle, de sauver le pays malgré lui et malgré la loi, en traitant l'indépendance et le sentiment légal comme une sédition!

Le gouvernement n'en est pas sans doute à ces extrémités où le pousseraient ses dangereux auxiliaires; il ne tient pas à s'aventurer outre mesure dans la voie de réaction où il est entré, il voudrait même s'arrêter à un point qu'il a quelque peine à définir. Il ne veut pas violer la constitution, M. le président de la république s'en est vivement défendu dans son discours de Bourges. M. le maréchal de Mac-Mahon n'a d'autre ambition que de rester sur le terrain de la constitution, et, sur ce terrain, « de marcher à la tête des hommes d'ordre de tous les partis, de les protéger non-seulement contre les passions subversives, mais contre leurs propres entraînemens, de réclamer d'eux qu'ils fassent trêve à leurs divisions pour écarter le radicalisme, qui est notre ennemi commun... » C'est le dernier programme du 16 mai; il n'a certes rien de nouveau et d'extraordinaire, rien qui ne semble assez simple. Il faut cependant s'entendre. On fait appel aux « hommes d'ordre de tous les partis, » et quand on en vient à la réalité, il se trouve que ces « hommes d'ordre, » à la tête desquels on veut marcher, sont ceux qui se réjouissent puérilement, parce que, dans cinq ou six discours échangés à Bourges entre les autorités locales et M. le président de la république, on a réussi à ne pas prononcer le mot de république. Que veut-on que pense le pays lorsqu'on lui parle sans cesse de la constitution et lorsqu'en même temps le gouvernement n'a d'autres alliés, nous allions dire d'autres complices, que ceux qui méditent ouvertement la ruine de cette constitution, lorsque deux ou trois partis sont à calculer les heures qu'ils ont à attendre avant de se disputer l'héritage du pouvoir qu'ils ne soutiennent que pour le remplacer? Le ministère

ne s'aperçoit pas, que s'il y a des confusions, c'est lui qui les a créées et propagées, s'il y a des soupçons et des doutes, c'est lui qui les suscite en prolongeant indéfiniment une situation incertaine et obscure où les défenseurs emportés de la politique nouvelle n'ont d'autre souci que de menacer la France de nouveaux conflits, si elle refuse de se soumettre aux comités électoraux du syndicat du 16 mai. Le gouvernement ne voit pas que les vrais conservateurs sont aujourd'hui non dans cette coalition incohérente qui ne peut lui offrir qu'un appui précaire, mais parmi ceux qui restent sans arrière-pensée avec la loi qu'on leur a donnée, avec la république, puisque la république existe, avec ces institutions nouvelles qui ne seraient pas plus mauvaises que d'autres si des passions ennemies ne s'efforçaient de les dénaturer et de les déconsidérer.

Le malheur du gouvernement est de s'être engagé et d'avoir engagé la France avec lui dans un véritable inconnu. Il a cru que le moment était venu d'avertir le pays et de combattre le radicalisme, que la prépondérance d'élémens ardens et hostiles dans la chambre des députés rendait impossible le jeu régulier des institutions et des pouvoirs publics ; soit. C'était une politique qui pouvait être soutenue, qui n'avait dans tous les cas rien d'illégal ni de sérieusement inquiétant. Puisqu'on en était là, il y avait un moyen bien simple, c'était de s'adresser franchement, résolûment à la raison du pays. L'essentiel était de ne pas perdre de temps, de ne pas laisser se prolonger une crise nécessairement faite pour réagir sur tous les intérêts de sécurité intérieure, de diplomatie, de commerce, d'industrie. Quelques semaines devaient suffire, et le pays, laissé à sa liberté, averti avec autorité, aurait peut-être répondu mieux qu'on ne le croit à un appel ainsi fait sans subterfuge, sans l'appareil des menaces et des pressions abusives. De toute façon, quel que fût le résultat, rien n'eût été compromis par une épreuve loyalement acceptée, où le chef de l'état, après avoir fait ce qu'il considérait comme son devoir, n'avait plus qu'à attendre le verdict du pays. A cela, il n'y avait vraiment rien à perdre, rien à craindre. Le pouvoir de M. le président de la république restait intact, il ne pouvait être mis en question pour avoir exercé un droit constitutionnel ; il demeurait à tout événement une garantie conservatrice au milieu du mouvement des partis destinés à se retrouver en présence dans un parlement nouveau. Ce qu'il y a eu de dangereux, de redoutable, c'est qu'au lieu de suivre ce cours régulier, la crise ouverte le 16 mai est devenue dès le premier moment une sorte de lutte à outrance, engagée au nom de M. le président de la république aussi bien qu'au nom du ministère, non-seulement pour faire appel à la raison libre et mieux informée du pays, mais pour enlever à tout prix une victoire de scrutin, une sanction de tous les actes qui se sont succédé depuis trois mois. Le gouvernement s'est trouvé si violemment engagé qu'il a été aussitôt dans l'alternative de courir au-

devant d'un misérable échec ou d'avoir recours à tous les artifices des coalitions compromettantes, à toutes les armes administratives, à tous les moyens de pression, de répression ou d'intimidation. Entraîné par la périlleuse logique de ce rôle de sauveur qu'il s'est gratuitement donné et qui peut conduire à de singulières extrémités, il s'est fait une obligation du succès, au risque de passer pour abuser de tout, du nom de M. le président de la république comme du reste et d'affaiblir d'avance l'autorité de la victoire qu'il pourrait obtenir par la manière même dont il l'aurait conquise. D'une épreuve qui n'a rien que de simple et de régulier dans un régime constitutionnel, on a fait une sorte de partie où l'on peut tout perdre, et où en gagnant on ne sait si on n'aura pas tout simplement travaillé pour des alliés menaçans; voilà la question telle qu'elle se dégage de toute une politique, d'une série d'actes et de procédés qui sont comme les préliminaires significatifs de ces élections au terme encore incertain.

Que le gouvernement se croie tout permis dès qu'il s'agit de combattre des adversaires que, par un artifice dont il n'est pas lui-même dupe, il se plaît à confondre sous le nom de radicaux, c'est possible; mais évidemment il y a dans le cabinet des hommes trop éclairés, trop expérimentés pour ne pas comprendre tout ce qu'il peut y avoir de dangereux dans ces délais, ces subterfuges, ces interprétations législatives dont il se fait une arme. C'est tout un système qui peut avoir son prix comme spécimen de l'esprit d'expédient, de la subtilité d'habiles praticiens de la politique. A quoi tout cela peut-il conduire, si ce n'est à rapetisser, à compliquer et peut-être à envenimer la grande question qui va se débattre? Ainsi, le ministère ne veut pas sortir de la loi, c'est entendu; il respecte toutes les lois, c'est de sa part une très louable condescendance; il convoquera les électeurs, comme c'est son devoir, nous ne le mettons pas en doute. Quel avantage trouve-t-il cependant à prolonger les incertitudes du pays, à laisser répéter par ses amis, par ses confidens, qu'il ne serait pas éloigné d'ajourner le scrutin au 14 octobre? La question délicate est en ceci : la constitution fixe un délai de trois mois pour la convocation des colléges électoraux. Il s'agit de savoir si, pour se mettre en règle avec la loi, il suffit de publier le décret de convocation dans le délai trimestriel, en se donnant par surcroît les vingt jours qui doivent s'écouler pour la période électorale entre la publication du décret et l'ouverture du scrutin. C'est une interprétation qui peut au moins être contestée. Remarquez que tout est en suspens, que, plus les élections seront retardées, moins la chambre nouvelle aura de temps pour expédier les affaires les plus urgentes, telles que le budget, qu'il y a encore des élections des conseils généraux à faire, et que ces conseils généraux eux-mêmes auront à répartir les contributions départementales que le parlement devra voter en toute hâte. Vingt jours qui compliquent tout, quand il s'agit d'une question dont on fait dépendre les destinées

du pays, est-ce la peine de subtiliser, de jouer avec un texte constitutionnel, de laisser peser d'avance sur un scrutin si grave un soupçon, une apparence d'illégalité ou d'irrégularité? Si le gouvernement n'a pas encore pris un parti, ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'est de se prononcer pour l'interprétation la plus simple, la plus évidente, celle qui a l'avantage de ne laisser place à aucune contradiction. Le cabinet peut vraiment se dispenser d'ajouter cette difficulté de plus à toutes les difficultés devenues assez comiques de cette étrange guerre dans laquelle il est engagé au sujet du colportage, de la vente ou de la distribution des journaux.

Le gouvernement a entrepris de chasser de la voie publique, au moins dans les départemens, tous les journaux qui ne sont pas de son avis, et à vrai dire c'est un moyen expéditif de préserver les populations des dangereuses lectures. Ici seulement nous nous demandons très humblement si c'est de la politique sérieuse qu'on fait avec toutes ces chicanes d'administrateurs légistes, avec toutes ces interprétations captieuses, mêlées d'arbitraire préfectoral. L'embarras du gouvernement est de se reconnaître dans ce fourré de textes où il se perd, où il peut bien trouver des armes de répression, mais où ses adversaires à leur tour trouvent d'autres armes pour se défendre. C'est la merveille de notre législation où l'on peut tout découvrir! Les adversaires du gouvernement, il est vrai, ont pour eux un article de la loi sur la presse de 1875, qui ne permet plus aux préfets d'interdire la vente de tel journal déterminé. En revanche, le gouvernement a toujours pour lui une loi de 1849 qui laisse aux préfets le droit de donner ou de retirer les autorisations de police aux colporteurs. Il en résulterait, par parenthèse, que le gouvernement, privé du droit restreint d'interdire la vente d'un journal, garderait le droit beaucoup plus étendu d'interdire la vente de tous les journaux en supprimant les autorisations générales de colportage, — et les préfets ne manquent pas d'user savamment de cette ressource. Mais voici qui complique tout. Il y a un décret de 1870 qui déclare la librairie libre après une simple déclaration, et les libraires peuvent vendre des journaux. Que faire à cela? On imagine la guerre contre les librairies fictives. Là-dessus les tribunaux se partagent; la question va en cour d'appel, elle ira peut-être en cour de cassation, et en attendant les élections se feront, elles auront été faites sous un régime dont l'illégalité sera peut-être reconnue. Franchement, nous ne voyons pas ce que le gouvernement peut gagner à tous ces petits moyens, au lieu de se présenter simplement, résolûment au pays au nom d'une politique, — que le pays, il est vrai, reste libre de sanctionner ou de désavouer.

Avant que cette situation incertaine où la France est réduite à se débattre ait retrouvé quelque fixité, avant que les questions intérieures qui nous divisent et qui affaiblissent nécessairement la politique de notre pays aient été à demi résolues ou éclaircies, la question qui s'a-

gite en Orient n'aura-t-elle pas été tranchée par les armes? L'Europe ne se réveillera-t-elle pas en présence d'une de ces péripéties, d'une de ces paix soudaines qui ont plus d'une fois mis fin aux guerres entre Russes et Turcs? Le moment n'est pas encore venu sans doute; mais il peut venir avant qu'à Vienne ou à Londres on soit arrivé à savoir si on veut laisser la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg aller, elle aussi, jusqu'au bout. Aujourd'hui l'avantage de la décision reste à la puissance qui est en pleine action, qui s'est jetée pour ainsi dire de tout le poids de ses armes sur ce problème oriental.

Les affaires de la Russie, il est vrai, ne sont point partout également brillantes. La campagne d'Asie n'a pas décidément réussi. Les Russes ont été arrêtés sur tous les points dans leur marche concentrique en Arménie, ils ont été repoussés victorieusement par les Turcs. Soit que le plan d'invasion ait été mal combiné, soit que les forces russes se soient trouvées insuffisantes, soit qu'il y ait eu du décousu dans l'action de colonnes trop disséminées, les généraux du tsar ont échoué là où leur succès paraissait le plus vraisemblable, et ils ont échoué devant celui des chefs militaires turcs qui inspirait le moins de confiance. Le commandant de l'armée ottomane d'Asie, Moukhtar-Pacha, s'est certainement tiré, ne fût-ce que pour le moment, d'une position périlleuse. La colonne formant l'aile droite de l'invasion russe est allée se heurter inutilement contre Batoum. L'aile gauche du général Tergukasof, après avoir marché de succès en succès de Bayazid à Toprak-Kalé, a été arrêtée net et mise en déroute sans avoir pu être secourue en temps opportun. Le général en chef lui-même, Loris Melikof, marchant au centre et couvrant les premières opérations de l'investissement de Kars, est allé se faire battre à Zewin. Les forces du tsar ont été battues en détail, et de cette invasion, commencée avec une apparence d'éclat, il n'est plus resté bientôt qu'un mouvement précipité de retraite vers la frontière, d'où les Russes ne peuvent s'élancer de nouveau qu'après s'être suffisamment reconstitués. Ils ont besoin de renforts d'autant plus sérieux qu'en reprenant la campagne en Arménie, comme ils s'y préparent, ils ont à se tenir en garde contre les mouvemens d'insurrection qui se manifestent dans le Caucase. Si les Russes ne poursuivaient la guerre qu'en Asie, ils ne feraient pas absolument jusqu'ici une figure de victorieux; mais ils ont en Europe un champ de bataille bien autrement important, le Danube, la Bulgarie, les Balkans, et c'est là évidemment que la Russie porte avant tout son attention, qu'elle amasse tout ce qu'elle a de forces : c'est là que la lutte décisive est désormais engagée. Les événemens graves se pressent maintenant et pourraient bien n'être que le prélude d'événemens plus graves encore.

La Russie semble vouloir regagner aujourd'hui, par la rapidité de sa marche et de ses coups, la lenteur vraisemblablement inévitable qu'elle a mise dans ses opérations au début de la campagne. Après avoir été

arrêtés pendant bien des semaines sur la rive gauche du Danube par les obstacles naturels, par la nécessité de concentrer leurs moyens d'action, leurs approvisionnemens, le Russes se sont décidés. Ils ont franchi le fleuve dès le mois dernier, partie dans le bas-Danube, par Galatz, partie dans la région supérieure, au-dessus des forteresses turques, en face de Sistova. La fraction de l'armée russe qui a passé par Galatz a envahi la Dobrutscha, et après s'être avancée vers ce qu'on appelle le mur de Trajan, elle semble maintenant avoir pour mission d'investir Silistrie. L'autre fraction, de beaucoup la plus considérable, celle qui forme la masse de l'armée russe, en passant le fleuve à la hauteur de Sistova, est entrée directement dans la Bulgarie. Elle a eu besoin de quelques jours pour s'établir sur la rive droite, pour assurer ses premières communications en s'étendant dans la Bulgarie, sur la route de Tirnova. Elle a enlevé de vive force Nicopolis, qui lui garantit de ce côté le passage du fleuve, et d'un autre côté elle s'est mise en mesure d'investir Roustchouk, que l'artillerie russe canonne de la rive opposée du Danube, de Giurgevo. En même temps, une forte avant-garde, conduite par le général Gourko, a été audacieusement lancée sur les Balkans, qu'elle a pu franchir et dont elle tient aujourd'hui les principaux défilés. Ainsi, tandis que l'armée du grand-duc Nicolas occupe Nicopolis, se répand dans la Bulgarie, investit, au sommet du quadrilatère, sur le Danube, Roustchouk et Silistrie, les têtes de colonnes russes sont déjà au sud des Balkans, vers Yamboli et Yeni-Zagra, menaçant les routes d'Andrinople et de Philippopolis.

Quelles sont les forces réelles de cette avant-garde? Il est difficile qu'elles soient considérables, et il n'est pas moins difficile que le gros des forces russes puisse les suivre de sitôt. Évidemment, si l'armée turque, dont on est réduit à mettre l'existence en doute, qui doit bien cependant être quelque part autour de Choumla, si cette armée avait eu à sa tête un homme de guerre, les Russes auraient couru et courraient encore d'extrêmes périls. Ils auraient été exposés à être jetés dans le Danube dans les quarante-huit heures qui ont suivi le passage, et ils seraient encore exposés à voir leur ligne d'opération bouleversée. Ils ont pu sentir le danger à l'attaque récente d'Osman-Pacha, qui, venant de Widdin, a engagé l'action contre un corps russe à Plewna, et lui a mis 2,000 hommes hors de combat. Sauf cette affaire, qui a été un succès presque accidentel et sans lendemain pour Osman-Pacha, les Turcs n'ont rien fait de sérieux jusqu'ici sur le Danube. Si le généralissime Abdul-Kérim avait un plan inconnu, il l'a emporté avec lui: il a payé son inaction d'une disgrâce, il a été rappelé avec le ministre de la guerre, Rédif-Pacha, qu'on avait envoyé à Choumla, et l'armée de Bulgarie vient de recevoir un nouveau chef. D'un autre côté, à la nouvelle du passage des Balkans par les Russes, on s'est hâté à Constantinople d'expédier à leur rencontre le ministre de la marine, Réouf-

Pacha, avec quelques forces, et il y a eu diverses affaires; mais le mal n'est-il pas irréparable? La situation n'est-elle pas déjà singulièrement compromise pour l'empire ottoman?

Toujours est-il que, même encore à l'heure qu'il est, s'il y avait une armée turque, les Russes engagés sur cette longue ligne du Danube au-delà des Balkans, ayant tout à la fois à se défendre contre des forces ramenées au combat et à protéger leurs communications, à s'approvisionner sans cesse, resteraient assurément dans une position des plus difficiles, des plus précaires. L'audace qu'ils ont montrée n'a qu'une explication. Ils ont cru que la désorganisation turque leur permettait tout; ils ont compté, par une marche hardie, inattendue, frapper les imaginations et réduire à merci le gouvernement ottoman. Ils ont espéré peut-être qu'un coup de main heureux tenté sur Andrinople déciderait la question. Il est certain que les dernières péripéties de la guerre sur le Danube ont mis le désarroi à Constantinople. Ce n'est pas seulement le généralissime Abdul-Kérim qui a été destitué et qui disparaît avec le ministre de la guerre; le ministre des affaires étrangères, Savfet-Pacha, est, lui aussi, remplacé par un personnage assez terne, Aarifi-Pacha, qui a occupé sans éclat quelques emplois diplomatiques ou administratifs, et bien mieux encore : voici maintenant qu'on paraît rappeler à Constantinople l'ancien grand-vizir exilé à l'ouverture de l'ère constitutionnelle, Midhat-Pacha, qui erre depuis quelques mois en Europe, qui était hier à Plombières et est parti aussitôt pour Vienne. Midhat-Pacha va-t-il reconquérir son vizirat? Est-il chargé de quelque haute mission à Vienne et à Londres? Avant son départ, il n'aurait pas, dit-on, déguisé ses impressions; il serait assez disposé à croire que, pour la Porte, il n'y a rien de mieux à faire aujourd'hui que de traiter directement avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, et dans la panique qui a éclaté à Constantinople, il a dû y avoir quelque velléité, quelque suggestion de ce genre. C'est là probablement l'origine des bruits de paix qui ont couru récemment. Dans tous les cas, les événemens ne peuvent maintenant que se précipiter. Si la Russie s'est engagée sans prévoyance, par une sorte de coup de tête, dans sa pointe aventureuse au-delà des Balkans, elle pourrait le payer cher et être encore exposée à retrouver en Europe quelques-uns des échecs qu'elle a essuyés en Asie. Si elle a su ce qu'elle faisait, si elle est sûre de ses forces aussi bien que de la faiblesse de la Turquie, si elle est en mesure de maintenir ses premiers succès, il n'y a plus rien à dire : la Russie a désormais la route de Constantinople à peu près ouverte, et à la vérité elle agit sur son passage en puissance souveraine qui ne veut pas lâcher sa proie; elle tient l'empire ottoman à sa merci, elle peut dicter des conditions, résoudre la question d'Orient comme elle l'entendra, avant même que l'Europe ait le temps de s'en mêler sérieusement, et nous pourrions être tout près de voir se reproduire quelque péripétie comme celle qui mit fin à la guerre de 1828 par

le traité d'Andrinople, seulement avec des conditions aggravées cette fois pour l'empire ottoman. La Russie ne refuserait certainement pas d'admettre la diplomatie à reprendre en commun la conférence de Constantinople. Dans ces conditions, il faut bien l'avouer, l'Europe n'interviendrait plus que pour la forme, pour sanctionner ce qu'elle ne pourrait plus empêcher.

Est-ce là tout ce qu'ont voulu, tout ce que veulent particulièrement l'Autriche et l'Angleterre? Le dernier mot de la politique des deux puissances pour le moment les plus intéressées aux affaires orientales peut-il consister dans une intervention tardive, impuissante, suivant des faits accomplis et couvrant d'un protocole complaisant des résultats conquis par la Russie? L'Autriche est assurément dans une position délicate; elle est enchaînée par toute sorte de considérations extérieures et intérieures. Suivre sous une forme quelconque la Russie dans sa croisade en Orient, elle ne le pouvait pas : c'était contraire à toutes les traditions de sa politique, contraire au bon accord des deux parties de la monarchie, puisque les Hongrois ne se seraient prêtés en aucun cas à une coopération avec les Russes, pas même à des interventions profitables dont l'unique effet eût été de grossir par des annexions les élémens slaves de l'empire. Prendre parti contre la Russie, se mettre dès le début en hostilité avec elle par des démonstrations menaçantes, le cabinet de Vienne ne pouvait le vouloir : les rapports intimes de l'empereur François-Joseph avec l'empereur Alexandre ne le permettaient pas, les rapports avec l'Allemagne faisaient de la prudence une nécessité. L'Autriche s'est contentée de quelques garanties qui lui ont été données, qui n'avaient d'autre objet que d'éloigner la guerre de ses frontières et qui n'ont été d'ailleurs qu'à demi respectées; elle s'est enfermée dans sa savante circonspection. L'Angleterre, de son côté, quoique plus libre que l'Autriche, est restée à peu près dans la même mesure. Elle s'est bornée, dans sa déclaration de neutralité, à définir les intérêts anglais qu'elle ne pourrait laisser atteindre sans les sauvegarder. La Russie est certainement trop habile pour n'avoir pas rassuré le cabinet de Londres sur ces « intérêts anglais, » et le comte Schouvalof a même été chargé de remercier lord Derby « pour avoir désigné ainsi à son gouvernement les endroits où gisaient les *torpilles*. »

Rester neutre, absolument neutre, laisser l'empire ottoman à lui-même, c'était bon au commencement de la guerre. Cela suffira-t-il à des puissances comme l'Autriche et l'Angleterre maintenant que tout s'ébranle, que les Roumains suivent les soldats du tsar au-delà du Danube, que la Bulgarie semble traitée en province conquise et que la Russie est au sud des Balkans, menaçant Constantinople? C'est là justement la question qui s'agite à Vienne et à Londres. L'Autriche paraît vouloir accentuer un peu plus sa politique; elle se déciderait à mobiliser une

partie de son armée. L'Angleterre a déjà envoyé sa flotte à Besika et elle vient d'expédier quelques milliers d'hommes de renfort à Malte, dans les garnisons de la Méditerranée. Il ne faut cependant rien exagérer : ce n'est pas même une apparence d'entrée en action. L'Autriche n'est point évidemment disposée à aller bien loin, et les démonstrations anglaises se ressentent trop visiblement des divisions du cabinet de Londres pour avoir un caractère bien décisif. En réalité, ces démonstrations sont le prix de transactions incessantes entre des influences diverses, — lord Beaconsfield, le ministre de la guerre, M. Gawthorne Hardy, inclinant à l'action, lord Salisbury, lord Carnarvon défendant le système de neutralité absolue, et lord Derby, sir Stratford Northcote intervenant à propos pour écarter par des combinaisons inoffensives, telles que l'envoi de 3,000 hommes à Malte, des résolutions plus caractérisées, comme l'occupation de Gallipoli. De la part de l'Angleterre comme de la part de l'Autriche, ces manifestations sont probablement destinées à rester des actes conservatoires bien plus que des actes comminatoires. Les deux puissances tiennent à ne point être prises au dépourvu et à montrer qu'elles ne sont pas insensibles aux événemens; elles croient pouvoir ainsi exercer une influence utile sur la conclusion de la paix. Le comte Derby disait l'autre jour dans la chambre des lords qu'il ne connaissait pas de situation meilleure pour une intervention efficace que la fin d'une guerre où les puissances belligérantes sont épuisées et où « les puissances neutres, sans être compromises dans un sens ou dans l'autre, ont toutes leurs forces encore fraîches et complétement intactes. » C'est possible théoriquement; en fait, si la guerre se terminait brusquement par une négociation directe de la Turquie avec la Russie, on ne la rallumerait probablement pas pour disputer au vainqueur le prix de ses succès, et la théorie de lord Derby resterait une habileté de langage décorant l'inaction jusqu'au bout.

Peut-être ceux des Anglais qui n'en sont pas, comme M. Bright, à regretter toujours la participation de leur pays au siége de Sébastopol, peut-être ces Anglais fidèles aux traditions de leur vieille politique s'aperçoivent-ils aujourd'hui que là où la France ne peut pas jouer tout son rôle il manque quelque chose dans le jeu des grandes affaires du monde. La France de moins, c'est la guerre de 1828, la guerre de 1877 se déroulant devant l'Europe spectatrice inquiète et impuissante. La France de plus, c'est la guerre de 1854, qui a été l'œuvre de l'alliance des deux nations pour la défense d'un intérêt européen, et dont un de nos historiens, M. Camille Rousset, reproduit aujourd'hui les vieux souvenirs dans des pages substantielles et animées. L'auteur de l'*Histoire de la guerre de Crimée* le dit justement : Cette lutte a cela d'original et de frappant qu'elle n'a laissé et ne pouvait laisser ni amertume ni malveillance durable chez les combattans des deux camps. Elle a été

glorieuse pour le vaincu presque autant que pour le vainqueur, honorable pour tous, et, à bien dire, qui sait si la Russie elle-même, au prix d'une épreuve momentanée, n'y a pas gagné plus qu'elle n'y a perdu? Ces soldats de Sébastopol dont Totleben dirigeait les efforts, dont Nachimof, Kornilof, réchauffaient les courages, étaient faits pour honorer ses armes, et de cette crise militaire, morale, politique, nationale, elle est sortie plus forte après ces années de recueillement dont parlait un jour le prince Gortchakof. La guerre d'aujourd'hui est une revanche pour les Russes, c'est possible; la Russie n'avait pas besoin de prendre une revanche d'une guerre qui n'avait pas diminué sa grandeur, qui n'avait d'autre objet que de mettre sous la garde de l'Europe cette question d'Orient destinée peut-être à devenir un grand piége pour la politique des tsars. M. Camille Rousset retrace tous ces faits du passé, la campagne des Turcs sur le Danube, la descente en Crimée, la bataille de l'Alma, le siége de Sébastopol, avec la fidélité d'un homme qui a puisé à toutes les sources, qui a eu sous les yeux jusqu'aux confidences les plus intimes des hommes engagés au plus vif de l'action.

C'est l'attrait de ce livre, juste pour les Russes comme pour leurs adversaires, exact, presque trop abondant en détails techniques et toujours intéressant néanmoins. Il y a des momens où le récit devient un véritable drame entre Paris et le plateau de Chersonèse, entre tous ces personnages, l'empereur Napoléon III qui s'obstine à imposer des plans, à parler de ce qu'il ne sait pas, Pélissier qui résiste, Vaillant, Canrobert, Niel. Bien des traits douloureusement éloquens se détachent dans ces correspondances intimes devenues de l'histoire. Un jour Pélissier écrit : « Nous avons tous besoin de faire la guerre pour l'apprendre sur une grande échelle. » Niel dit dès ce moment de son côté : « La véritable difficulté la voici; après une longue paix, personne ne sait se servir d'une armée de 180,000 hommes. C'est une armée trop lourde. On a excellé dans de petits combats en Afrique, on ne veut que de ceux-là. » Laissez s'écouler quinze années encore : le mal n'est pas guéri, l'instruction n'est pas venue, l'esprit militaire dont Canrobert déplore les défaillances ne s'est point relevé, et alors c'est cette guerre de 1870-1871 que l'état-major prussien continue à raconter dans une livraison nouvelle, où il traite du siége de Paris, de l'armée de la Loire, de l'éphémère succès de Coulmiers. Cette guerre de 1870 a été comme une explosion de tout ce qui avait altéré la vieille armée française. C'est à ceux qui en ont l'impérieux devoir de songer aujourd'hui qu'il faut un esprit nouveau pour refaire une armée nouvelle digne de la France, digne du passé et de l'avenir de notre patrie.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Lettres de Crimée, souvenirs de guerre, par M. Charles Bocher. Paris 1877; Calmann Lévy.

M. Charles Bocher publie aujourd'hui même la correspondance qu'il entretenait avec ses amis et sa famille pendant la guerre de Crimée. On retrouvera dans ces lettres les grandes émotions qui assaillent l'homme de cœur qui combat pour son pays. Officier de l'armée d'Afrique, M. Bocher a écrit ici même des pages brillantes dans lesquelles il a raconté le siége de Zaatcha, la prise de Narah et bien d'autres faits glorieux pour nos armes, aussi ses lettres ne laissent-elles rien à désirer au point de vue du talent de l'écrivain; il y a même pour nous un autre intérêt, c'est que nous avons rencontré dans ces récits le portrait de bien de nos collaborateurs qui, eux aussi, faisaient partie de l'armée d'Orient: MM. Jurien de la Gravière, de Molènes, de La Tour du Pin, duc de Dino, etc. Voici d'ailleurs des fragmens que nous détachons du volume et qui permettront à nos lecteurs d'apprécier tout de suite ce livre:

24 mars 1855.

« Nous avons eu, l'avant-dernière nuit, une sortie des Russes très vigoureuse et parfaitement combinée contre nos ouvrages du côté du Mamelon-Vert. C'est assurément la plus forte attaque que nous ayons eue à subir depuis Inkermann. Ils étaient 7,000 ou 8,000, commandés par Khroulef. Nos troupes de garde ne s'y attendaient guère. Les tranchées, soudainement envahies par ces intrépides assaillans, ont été le théâtre d'un combat des plus sanglans. Notre résistance énergique a fini par dégoûter l'ennemi, qui s'est retiré avec de grandes pertes. Une suspension d'armes de quelques heures a eu lieu aujourd'hui pour enterrer les morts; il y avait 600 cadavres sur le terrain. Des officiers et sous-officiers des troupes engagées des deux côtés, avec des hommes de corvée, viennent reconnaître les cadavres et faire enlever ceux qui leur appartiennent. C'est un triste spectacle. Ces victimes de la guerre sont la plupart défigurées affreusement; souventil leur manque presque la tête, un bras, une jambe. Quelles impressions pour ceux qui les avaient vus la veille dans la puissance de la vie et de la santé!

« Pendant cette triste cérémonie, les officiers français et russes, qui se trouvaient là en assez grand nombre, ont fini par se rapprocher et échanger des paroles de politesse en se donnant force poignées de main. Des deux côtés, on faisait des vœux pour la fin d'une guerre qui mettait en présence deux armées plutôt sympathiques l'une à l'autre. . . . . »

Du camp de Tracktir, 1er juin.

« J'espère qu'à Paris on aura jugé, comme à l'armée d'Orient, le rare

mérite et la noble conduite pleine de désintéressement du général Canrobert. L'histoire offre peu d'exemples d'une telle abnégation; elle ne nous parle que d'ambitieux capables de tout pour conserver ou saisir le pouvoir. L'impossibilité de faire adopter par les Anglais un plan de campagne qui était le meilleur et le plus décisif a fait tomber en d'autres mains la direction des opérations du siége.

« Le commandant du 2e corps avait été indiqué au gouvernement, par celui dont il était le lieutenant, comme le plus capable pour cette direction. L'opinion de l'armée était d'accord en cela avec son digne chef. Les antécédens militaires de Pélissier, sa valeur personnelle, sa haute autorité sur ses compagnons d'armes, justifient cette confiance publique. Le nouveau général en chef n'est pas le même homme que celui qu'il remplace : c'est un tout autre caractère, mais c'est un caractère. Il a bien sa valeur. Fier, énergique, décidé, il saura tout sacrifier pour le succès, sa propre vie comme celle de ses soldats. D'une grande probité, il ne transigera ni avec ses opinions, ni avec sa conscience; il ira toujours droit au but, sans se préoccuper des autres. Peu aimé du soldat, qu'il traite durement, il saura s'en faire respecter et obéir... Il aime à s'entourer de gens distingués, comme le font tous les esprits d'élite. Pour de l'esprit, il en a beaucoup et du plus mordant; il en a souvent abusé envers ses inférieurs ou ses égaux, jamais par méchanceté. Il est un peu bourru, mais c'est un bourru bienfaisant.

« Omer-Pacha ne demandait pas mieux que de servir sous les ordres de Canrobert, dont il épousait tous les projets; mais il ne veut pas subir les idées du nouveau commandant, qui, dit-on, l'a blessé dans son amour-propre. Son départ de Crimée, s'il a lieu, sera le coup le plus funeste porté à la puissance militaire de la Turquie, qui est déjà bien affaiblie. »

11 septembre 1855.

. . . . . .

« Deux jours avant l'assaut, il y a eu grand conseil de guerre chez le général Pélissier, et le lendemain chez le général Bosquet, qui, comme chef du 2e corps d'armée, avait été chargé du commandement de toutes les attaques de droite. La veille au soir, tous les commandans d'armes, les chefs de corps appelés à concourir à l'assaut du lendemain, furent réunis à notre quartier-général. Là, avec une netteté d'esprit et une clarté dans la parole bien faite pour inculquer aux autres sa pensée, le général Bosquet expliqua l'ensemble du plan d'attaque et le rôle que chacun aurait à remplir. . . . . .

« Un peu avant midi, tout était prêt pour l'assaut; chacun était à son poste : la division Mac-Mahon massée dans les tranchées arrivant au pied de Malakof; la division La Motterouge, dans celles vis-à-vis la

courtine qui relie au petit redan, et enfin la division Dulac devant le petit redan. Les régimens de la garde formaient la réserve sous les ordres de Mellinet. Le général Bosquet avait le commandement de toutes ces troupes, et comme ce sont à peu près les seules qui aient réussi, c'est bien au 2e corps d'armée et à son digne chef que revient pour la plus grande part l'honneur de la prise de la ville. . . . . .

« Dans les premiers momens de l'assaut, nous avons cru tout enlevé et presque terminé comme par un coup de foudre; mais les Russes, blottis d'abord pour se garantir de notre feu d'enfer sous des blindages ou sous terre, sont bientôt revenus à la charge, et c'est à peine si nous avons pu nous maintenir dans les positions conquises. Heureusement la division Mac-Mahon tenait bon dans Malakof, où nous avions la consolation de voir flotter le drapeau français. Bientôt nous nous trouvons au milieu d'une véritable tempête de feu; nous recevions une pluie de projectiles qui nous arrivaient de toutes parts, c'était comme la grêle qui fauche les épis d'un champ. Les morts, les blessés, s'entassaient sous nos pas. On ne savait où donner de la tête; ce flux et ce reflux de nos soldats qui revenaient en courant vers nous, pour repartir vers l'ennemi, qui les repoussait, était bien fait pour la faire perdre. Le général Bosquet, avec un calme et un sang-froid parfaits, donnait des ordres, envoyait les officiers de son état-major partout, et se faisait rendre compte de ce qui se passait en dehors de sa vue. La bataille continuait avec un acharnement inouï sur toute la ligne des remparts, lorsque vers trois heures une bombe lancée de la ville vint à éclater derrière nous. Le général Bosquet, frappé au côté droit, chancelle et s'évanouit; me trouvant tout près de lui, je le reçois dans mes bras. A la souffrance exprimée sur ses traits, à sa paleur, à ses plaintes déchirantes, je l'ai cru perdu. Quelle pénible impression autour de nous! La perte d'un tel chef dans un pareil moment pouvait compromettre le succès! Le courageux blessé eut encore la force de s'informer de tout et d'envoyer prévenir le général Pélissier, qui se trouvait au Mamelon-Vert, pour le faire remplacer. Ce ne fut que plus tard, lorsque les forces l'abandonnèrent tout à fait, qu'il consentit à se laisser enlever du champ de carnage. Que de temps nous avons mis pour sortir des tranchées! Ce n'est qu'à la nuit que nous sommes arrivés à notre quartier-général, et que nous avons déposé dans sa baraque en planches notre pauvre blessé.

« La ville de Sébastopol est bien à nous; mais la partie nord est encore au pouvoir des Russes, le plus difficile est fait, et cela n'a pas été sans peine. »

Le directeur-gérant, C. Buloz.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

ASTOR LIBRARY
SEP 27 1877
NEW-YORK

V.

L'ADMINISTRATION.

I.

LA COMMUNE RURALE ET LE SELF-GOVERNMENT DES PAYSANS (1).

De toutes les libertés la plus malaisée à fonder chez un peuple, c'est la plus humble, celle qui semblerait devoir être la base cachée des autres, la liberté communale. Tocqueville l'a remarqué, la difficulté d'établir l'indépendance des communes, au lieu de diminuer à mesure que les nations s'éclairent, augmente avec leurs lumières (2). La liberté communale n'a peut-être jamais été créée, elle naît en quelque sorte d'elle-même et grandit presqu'en secret au sein des sociétés demi-barbares; c'est de ces dernières que l'ont reçue la plupart des peuples civilisés qui la possèdent encore. Grâce au régime de la communauté des terres, qui, dans les campagnes de l'Occident, s'est longtemps aussi associé aux franchises communales, les villages de la Russie ont conservé dans leur *mir* l'habitude de se gouverner, de s'administrer eux-mêmes. Les paysans moscovites ont gardé cette première liberté qui fait défaut

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 15 mai, du 1er août, du 15 novembre, du 15 décembre 1876, du 1er janvier et du 15 juin 1877.

(2) Tocqueville, *la Démocratie en Amérique*, t. Ier, *Système communal*.

à des peuples plus libres. Comme ces temples de la vieille Égypte demeurés intacts pendant des siècles sous le sable du désert ou sous le limon du Nil, la commune russe, enfouie sous l'autocratie et sous le servage, s'est d'autant mieux préservée qu'elle échappait mieux aux regards et à la main des hommes.

L'antiquité du *mir* en fait l'originalité. Chose rare en Russie, le régime communal, dans les campagnes au moins, est tout russe, est tout national. Ce n'est pas, comme tant d'autres institutions de l'empire, un emprunt fait à l'étranger, une copie ou une imitation d'autrui. La commune de la Grande-Russie est née et a grandi sur place; à proprement parler, c'est, en dehors de l'autocratie, la seule institution indigène, la seule tradition vivante du peuple russe. Quoique au moyen âge il se rencontre chez les peuples de l'Occident bien des coutumes analogues, si quelque chose en Russie mérite encore aujourd'hui le nom de slave, c'est la commune et l'administration rurale. A ce titre, le *mir* russe peut en ce moment exciter un intérêt particulier, car, si la Russie essaie de faire passer le Danube à ses institutions en même temps qu'à ses armées, ce sera surtout à son régime agraire et à ses procédés d'administration locale. A la tête des *slavophiles* qui suivent les troupes du tsar se trouvent des hommes qui, lors de l'émancipation des serfs, ont dirigé la réorganisation de l'administration nationale, et qui chez les Bulgares du Balkan se chargeraient volontiers d'introduire ou de restaurer la vieille commune slave.

I.

La commune russe dérive tout entière de la communauté des terres encore en vigueur chez le paysan; le mode d'administration n'y est en grande partie qu'une conséquence du mode de propriété (1). La communauté des terres et la solidarité des impôts nouent entre les habitans d'un même village, entre les copropriétaires du sol, des liens beaucoup plus étroits qu'il n'en peut subsister au sein de nos campagnes entre des voisins isolés, dont les champs séparés par des barrières fixes sont indépendans les uns des autres. Sous un pareil régime, la commune est naturellement une famille ou un clan, une association autant et plus qu'une circonscription administrative. Sous un pareil régime, la commune a naturellement aussi une sphère d'activité bien plus large, une compétence bien plus étendue qu'en Occident; elle tient une bien autre place dans la

(1) Voyez spécialement sur le régime de la propriété et le communisme agraire la *Revue* du 15 novembre 1876.

vie des hommes et affecte bien plus profondément leurs intérêts et leur bien-être.

Cette commune russe n'a pas été créée par la loi, elle a précédé toute législation, et la loi n'a fait qu'en reconnaître, qu'en enregistrer l'existence. Le pouvoir central a voulu la réglementer, mais en fait elle reste sous l'empire de la coutume, vivant dans ses formes archaïques de sa vie propre et spontanée. Antérieure au servage, la commune lui a résisté et survécu, persistant, grâce à son caractère économique, à travers les trois siècles d'asservissement du paysan. Le servage s'est superposé au *mir*, sans le détruire; la commune rurale ne pouvait pas cependant ne point se ressentir de la condition civile de ses membres. Ayant subi les effets du servage, elle a dû ressentir les effets ou le contre-coup de l'émancipation. La servitude de la glèbe l'avait naturellement déprimée, l'émancipation la devait relever et affranchir elle-même comme les paysans dont elle était composée.

Au temps du servage, l'administration, comme la justice locale, était en grande partie aux mains du seigneur ou de son intendant. Le seigneur, étant le tuteur-né de ses paysans, exerçait sur les communes de ses domaines une véritable tutelle. Le *mir*, sous ce régime paternel, était plutôt une institution économique qu'une institution administrative. L'émancipation, en rompant les liens du paysan et du propriétaire, posait à nouveau la question de l'administration rurale. En rendant aux paysans la liberté personnelle, beaucoup des anciens maîtres eussent voulu conserver une part de l'administration, un droit de surveillance ou de contrôle sur leurs affranchis. Certains propriétaires réclament encore aujourd'hui, dans l'intérêt même des paysans, qu'ils considèrent comme d'incapables mineurs, le patronat ou la tutelle plus ou moins déguisée de la noblesse. Le gouvernement impérial n'a point admis ce point de vue en 1860, et depuis lors il est demeuré sourd à toutes les objurgations de ce genre. Le *moujik* a reçu à la fois l'émancipation civile et l'émancipation administrative : les doléances de ses détracteurs ne semblent lui devoir enlever ni l'une ni l'autre.

L'acte d'émancipation, qui est resté la charte des paysans, affranchit les communes rurales de toute dépendance, de toute autorité étrangère. L'administration communale fut abandonnée à l'élection, et le *mir* choisit ses fonctionnaires dans son sein, c'est-à-dire parmi les villageois, car les hommes des autres classes, n'ayant point de droit à la propriété commune, ne sont pas membres du *mir* et demeurent ainsi légalement en dehors de la commune où ils habitent. Le gouvernement avait, pour l'administration des serfs affranchis, un modèle dans l'administration des paysans de la couronne. L'acte

d'émancipation n'a guère fait qu'étendre aux premiers les institutions appliquées et expérimentées chez les derniers. Le principal trait de ces institutions, c'est un régime communal à deux degrés ou à deux étages. Les petites agglomérations sont réunies en grandes communes administratives ou bailliages (*volost*), au sein desquels chaque communauté conserve son individualité.

La propriété collective du sol est une des causes de ce mode de groupement des villages. Les terres possédées en commun par les paysans sont de dimensions fort inégales, et le nombre des copropriétaires du *mir* varie singulièrement. Si ces associations économiques avaient toujours été adoptées comme unité administrative, on eût eu des circonscriptions étrangement inégales, et l'on eût abouti fréquemment à un morcellement communal excessif, aussi peu avantageux pour l'action du pouvoir central que pour le *self-government* local. D'un autre côté, l'on ne pouvait toujours annexer les uns aux autres et fondre ensemble des hameaux ayant chacun des propriétés d'inégale étendue et d'inégale valeur. Le système adopté a paré ingénieusement à l'un et à l'autre inconvénient. Les paysans, unis par la double chaîne de la propriété collective et de l'impôt solidaire, forment une communauté de village ou commune du premier degré (*selskoé obchtchestvo*). D'après l'acte d'émancipation, cette commune primaire se compose d'ordinaire des paysans qui jadis avaient le même seigneur et qui aujourd'hui possèdent les mêmes terres. Plusieurs de ces communautés voisines sont réunies en circonscriptions appelées *volost*. Ce mot est souvent traduit par canton, ou encore par bailliage; en réalité, la *volost* russe, comme le *township* américain, tient le milieu entre le canton et la commune de France; par ses dimensions, comme par son rôle administratif, elle se rapproche même davantage de la commune. D'après la loi, la *volost* doit compter au minimum 300 âmes mâles soumises à la capitation, et autant que possible ne pas dépasser un maximum de 2,000; par suite le nombre des habitans y oscille entre 600 et 4,000. Le plus souvent la circonscription de la *volost* est la même que celle de la paroisse ecclésiastique, ce qui pour nous la fait encore ressembler plutôt à la commune qu'au canton. Parfois enfin, dans les gros villages, la *volost* n'est formée que d'une seule communauté, et alors les attributions de l'une et de l'autre se confondent comme leur circonscription.

La *volost* est d'introduction récente, au moins parmi les paysans naguère soumis au servage; chez les paysans de la couronne même, la création n'en est pas ancienne et ne remonte qu'à l'empereur Nicolas. Le nom s'en retrouve dans les vieilles chroniques russes, mais avec un sens assez différent et pour des régions notablement plus

étendues. La *volost* représente dans l'administration rurale l'élément nouveau et, pour ainsi dire, artificiel, la part de l'initiative uvernementale et de la charte d'émancipation. C'est par le groupement de leurs petites communautés que la loi a voulu assurer aux *moujiks* les moyens de s'administrer eux-mêmes, et qu'elle a cherché à suppléer à l'abolition de la tutelle seigneuriale. Par là, l'autorité impériale a donné à la classe des paysans une force, une consistance que n'eût pu lui procurer le morcellement en petits villages et en minces communautés. Dans les pays mêmes les plus civilisés de l'Occident, en certaines régions de la France par exemple, une des raisons de la débilité, de l'anémie de la vie communale, est souvent la petitesse, la maigreur excessive et l'isolement des communes.

La *volost* et l'*obchtchestvo* ont un rôle différent, leur mode d'organisation est analogue. La petite commune a surtout des attributions économiques, la grande des attributions administratives. A la première appartient tout ce qui concerne la jouissance de la terre, la répartition de l'impôt solidaire (1); à la seconde tout ce qui regarde les intérêts généraux de la *volost*, tout ce qui touche aux rapports avec les autorités supérieures, et enfin tout ce qui concerne la justice, car les paysans ont, dans une certaine mesure, hérité du droit de justice et du droit de police de leurs anciens seigneurs. Pour les impôts et le recrutement, pour l'assistance publique et les écoles par exemple, certaines des attributions de l'une et l'autre commune sont analogues; la grande ne fait que surveiller ou contrôler la petite. C'est une double instance administrative.

Les principes qui régissent la *volost* et l'*obchtchestvo* sont identiques. La loi, en groupant en faisceau les communautés de paysans, a introduit dans ces nouvelles créations les usages, les règles, l'esprit qui régnaient traditionnellement dans le *mir* russe. Toutes les fonctions y sont à l'élection, tous les membres de la double commune peuvent être également appelés à tous les emplois. Communautés de villages ou *volost* sont ainsi de véritables démocraties où toutes les affaires des paysans sont traitées par eux en famille, sans intervention du gouvernement central, sans immixtion des autres classes sociales. Tel est dans ses traits généraux le régime communal de l'empire autocratique. Ce *self-government* traditionnel, cette autonomie rurale et villageoise, le *moujik*, longtemps asservi, en est manifestement redevable au maintien de la propriété collective. Tous les droits, toutes les coutumes et les mœurs de la commune découlent de cette même source.

(1) Nous devons rappeler qu'il s'agit partout ici des provinces où subsiste la propriété collective, c'est-à-dire de la Grande-Russie, de l'ancienne Moscovie.

Une des conséquences naturelles de la communauté des terres, c'est l'égalité de tous les membres de la commune, et par suite l'égale participation de tous à toutes les affaires du *mir*. De là, dans les villages de la Grande-Russie, le régime démocratique sous sa forme la plus simple et la plus pure, sans intermédiaire et sans représentation, le régime de la démocratie directe où chacun prend personnellement part à toutes les délibérations, à toutes les décisions. En certains pays, chez les Arabes par exemple, la propriété collective, la propriété patriarcale ou familiale, a pu s'accommoder d'un gouvernement aristocratique, le pouvoir étant abandonné au chef de la tribu ou du clan, comme au père, au chef de la famille. En Russie, rien de semblable; aucune autorité héréditaire, aucune autorité individuelle ou oligarchique dans le *mir* moscovite. A cet égard, Haxthausen et ses émules ont tort de donner à la commune russe le caractère et le titre de patriarcal; M. Tchitchérine a toute raison de le lui refuser (1). Dans ces communautés de paysans asservis régnait l'égalité la plus complète; aussi loin qu'on puisse remonter dans l'histoire, on n'y voit pas de chef désigné par la naissance ou la coutume. Grâce au servage, la commune avait bien un maître, mais ce maître était en dehors d'elle; il en était le seigneur, parfois le tyran, il n'en était point le chef. Le *droujinnik* et le *pomêchtchik*, les serviteurs de l'état pourvus de terres par le souverain et depuis transformés en propriétaires nobles, étaient simplement superposés aux paysans, superposés aux communes de leurs domaines. Cela est si vrai qu'en affranchissant les villageois, la loi n'a point encore trouvé au milieu d'eux de place pour les anciens seigneurs. Après l'émancipation, le *pomêchtchik* est demeuré en dehors du *mir* des *moujiks*, comme il était en dehors et au-dessus jadis; il est demeuré isolé de ses anciens paysans, en dehors de la commune, en dehors de la *volost* où lui-même réside. On a étudié les moyens de faire rentrer les propriétaires dans la commune ou la *volost* qui les entoure; mais la difficulté est grande : cela ne peut guère se faire sans forcer et sans rompre l'ancien cadre communal.

Dans la commune solidaire, il n'y a de place en effet que pour les membres participant à tous les droits et à toutes les charges de la communauté. Le mode de rachat des terres pratiqué à la suite de l'émancipation a encore resserré ce nœud de la solidarité. Le sol détenu en commun ne peut appartenir qu'aux anciens serfs qui l'ont payé de leurs deniers. Pour être membre d'une telle communauté, il ne suffit pas d'y transporter son domicile. On n'y est admis qu'avec le consentement de la communauté et en achetant le

(1) Tchitchérine, *Opyty po istorii rousskago prava*.

droit à une part de terre. La solidarité devant le fisc enclôt le *mir* moscovite d'une barrière plus épaisse encore. La commune russe, telle qu'elle est sortie du servage et de l'émancipation, est une société fermée dont ni l'entrée ni la sortie n'est libre. Absens ou présens, nomades ou sédentaires, les membres du *mir* sont dans une grande mesure responsables les uns des autres. En ce sens, tous les hommes qui en habitent le territoire ne sont pas de la commune, et beaucoup de ceux qui en vivent éloignés en sont encore membres. Par contre, les communautés de villages et les *volostes* ne sont composées que de paysans égaux en droits; tout autre habitant est pour elles un étranger, à peu près dans la même situation vis-à-vis de la commune qu'un homme demeurant dans un pays qui n'est pas le sien. La commune ainsi construite est une maison dans laquelle on n'a pu encore faire de place à tout le monde; elle se ressent encore de l'ancienne division des sujets du tsar en classes, en compartimens sociaux, et par son cadre naturellement exclusif elle tend à maintenir ces anciennes distinctions.

Les droits et priviléges d'une telle commune sont, d'après les anciens usages et par la force même des choses, nombreux et étendus. Comme association, elle a une personnalité civile, elle peut acheter, louer, vendre des terres; bien plus, elle a ses règles, ses coutumes, ses lois particulières qui obligent dans son sein, elle a son droit privé au milieu du droit public national. Comme garant et caution de ses membres vis-à-vis de l'état et du fisc, elle a sur eux droit de correction et d'expulsion; maîtresse de les laisser aller et venir, elle les tient dans une sorte de tutelle. Comme détenteur du sol enfin, la commune a sur les paysans l'autorité d'un propriétaire sur ses tenanciers, et, tout comme un propriétaire ou mieux encore, elle peut faire subir aux cultivateurs telle condition qu'il lui plaît, surveiller leur exploitation, leur imposer ou leur interdire telle ou telle culture. De cette triple qualité de personne civile, de libre propriétaire et de caution légale, elle tire vis-à-vis de ses propres membres une autorité qui, rendue plus rude par les mœurs du servage, va parfois jusqu'au despotisme, et vis-à-vis du pouvoir central une autonomie, une indépendance pratique qui va presque jusqu'à la souveraineté.

La réunion des paysans formant une commune porte chez le peuple russe le nom de *mir* (1). Ce mot a des sens divers, il dé-

(1) Ce mot ne désigne pas uniquement la commune restreinte (*obchtchestvo, gemeinde* ou *communitas*, en polonais *gmina*), encore moins les terres possédées par la commune. Il s'applique aussi bien au bailliage (*volost*) qu'aux communautés de villages. On pourrait en rapprocher le mot *mir*, *paix*, s'il ne s'écrivait pas d'une autre manière et ne paraissait pas avoir un autre radical.

signe les communautés de paysans et en même temps il signifie le monde, l'univers; il comporte une idée d'ordre et de beauté, et par là il a pu être rapproché du grec κοσμος. Ce n'est point en vain que ce terme de *mir* a ces multiples significations. Le *mir* russe, tel qu'il a traversé les siècles au-dessous du servage local et de l'autocratie centrale, est vraiment un petit monde au milieu du grand, un monde enclos, fermé, complet en soi et se suffisant à lui-même, un véritable microcosme. Pendant des siècles, le paysan russe n'a vécu que la vie du *mir*. Selon une remarque de Herzen, le *moujik* n'a connu de droits et ne s'est connu de devoirs que vis-à-vis de sa commune (1). Le *mir* était pour le paysan comme la petite et la vraie patrie, le reste, la Russie des seigneurs et des employés, lui apparaissait comme un monde étranger et souvent ennemi.

En Russie plus qu'ailleurs, on peut dire que la commune ainsi conservée dans ses formes anciennes est la cellule primitive, la monade initiale de la nation, sinon de l'état. Toute la vie russe semble avoir été originairement modelée sur ce type traditionnel dont la Moscovie des tsars et la Russie impériale ont de plus en plus dévié. Aux communautés de villages et à l'état, au *mir* du moujik et à l'autocratie tsarienne, l'on peut cependant trouver un prototype commun, la famille, modèle initial et encore vivant de toute la société russe, au fond de laquelle il s'est conservé jusqu'à nos jours dans son intégrité primitive (2). Entre ces trois termes, ces trois degrés de la vie sociale, entre la famille, la commune et l'état, on a découvert en Russie une ressemblance de principe, une analogie de constitution, qui ont fait considérer les deux derniers comme provenant directement de la première. État, commune et famille ont paru comme les trois anneaux consécutifs d'une même chaîne, trois anneaux faits sur le même patron et ne différant guère que par la dimension (3). La commune n'est que la famille agrandie, l'état enfin, ou mieux le peuple russe n'est que la réunion de toutes les communes formant une grande famille, dont primitivement tous les membres étaient égaux et dont le père est le grand prince, le tsar, l'empereur. Le pouvoir du souverain est illimité, comme le pouvoir du chef de famille, l'obéissance envers le tsar comme envers le père est sans condition. L'autocratie n'est ainsi que le prolongement de l'autorité paternelle. De la part des Russes, c'est du reste à tous les degrés de l'échelle une obéissance d'enfant

(1) Herzen, *le Peuple russe et le socialisme*, lettre à Michelet, 1852.

(2) Sur la famille et la communauté domestique chez les paysans, voyez la *Revue* du 15 novembre 1876.

(3) Voyez particulièrement Haxthausen, *Studien*, t. III, p. 120, 152, 198, 200.

plutôt qu'une obéissance d'esclave. Le langage populaire à cet égard est instructif, et il n'y faut pas voir de vaines et vides formules. A son égal, le Russe dit : mon frère; à son supérieur de tout rang, à son seigneur jadis, aux fonctionnaires, au tsar même, l'homme du peuple dit : père, petit-père, *batiouchka*. De la base au sommet, l'immense empire du Nord paraît dans toutes ses parties et à tous les étages contruit sur un même plan et dans un même style; toutes les pierres en semblent provenir d'une seule carrière et l'édifice entier repose sur une seule assise, l'autorité patriarcale. Par ce côté, la Russie se rapproche des vieux états de l'Orient et s'éloigne décidément des états modernes de l'Occident, tous édifiés sur la féodalité et l'individualisme.

Il y a dans ces vues de nombreux écrivains russes ou étrangers une part considérable de vérité et une certaine part d'erreur ou d'exagération. La Russie à bien des égards est un état patriarcal, et il est difficile de parler d'elle sans avoir recours à ce bon vieux mot. Entre l'état, la commune, la famille, il y a un lien continu, et une visible filiation. Le principe d'autorité est le même à tous les échelons de la vie sociale, et l'on en pourrait dire autant du principe d'égalité, qui, préservé dans la famille et la commune, est en train de renaître en son intégrité dans l'état. Il y a là de réelles et frappantes analogies, mais en toutes choses, plus les analogies sont vraies, et plus il importe de ne pas laisser l'esprit s'y absorber et perdre tout de vue en ne voyant qu'elles. A côté des ressemblances originaires, il y a les différences successivement marquées par les siècles, et lentement creusées par l'histoire. Plus il est tentant de ramener tout l'état social d'un grand peuple à un seul et même principe, et moins il faut oublier que les hommes et les nations se laissent malaisément représenter et résumer en une formule. Les états modernes les moins complexes et les plus isolés ont trop vécu, ont trop subi d'influences pour avoir une telle unité de structure, une telle simplicité d'ordonnance.

Le peuple russe conserve encore dans ses usages, dans ses manières de voir, le caractère, ou mieux l'esprit, le sentiment patriarcal; mais sous la pression de besoins nouveaux et au contact du dehors, l'état russe s'est singulièrement modifié, il s'est dépouillé des vieilles formes, il est devenu ce qui répugne le plus à l'esprit patriarcal, un état bureaucratique. Si la famille peut être regardée comme le prototype des deux seules institutions vraiment nationales de la Russie, de la commune et de l'autocratie, l'une et l'autre ne ressemblent plus à leur modèle que par une face, et par une face opposée. La famille russe, la famille patriarcale a deux traits distinctifs : l'autorité illimitée du père de famille, et la propriété

indivise entre les enfans. De ces deux traits, l'état, l'autocratie, a retenu l'un, le premier; la commune, le *mir*, a gardé l'autre, le second. L'état a non-seulement laissé tomber la communauté primitive, il a laissé s'obscurcir l'égalité conservée dans le *mir*. La commune, en gardant la communauté et l'égalité, a laissé dans son sein dépérir l'autorité; le chef élu porte bien encore le titre de chef de famille, le nom d'*ancien (starosta, starchina)*, il n'en a plus le pouvoir absolu. État et commune, suivant deux chemins divergens, se sont simultanément éloignés du type initial, et aujourd'hui la famille russe elle-même, demeurée si longtemps comme le modèle intact de tout l'organisme social, la famille du paysan est en train de perdre son caractère primitif, son caractère patriarcal.

II.

Dans la commune russe, de même que dans toute démocratie, le pouvoir législatif est aux mains des assemblées, le pouvoir exécutif aux mains de fonctionnaires élus. Le régime démocratique y est poussé si loin que les attributions judiciaires concédées à la *volost* y sont également remises à l'élection. Ces fonctionnaires du *mir*, il ne faut point l'oublier, ne sont pas seulement choisis par les paysans, ils sont du premier au dernier pris dans leur propre sein. Ce ne sont du reste que les exécuteurs de la volonté du *mir*, sauf dans les cas assez rares où ils servent d'instrumens ou d'intermédiaires au pouvoir central. Celui-ci n'a rien à redouter de l'élection des magistrats communaux; il trouve dans ces fonctionnaires élus autant de docilité, autant de bonne volonté que dans des fonctionnaires nommés directement par lui. La raison en est simple, ce n'est pas seulement le respect et la crainte qu'ont pour l'autorité, pour les représentans du tsar tous les paysans, c'est que le gouvernement ne songe point à s'immiscer dans les affaires intérieures des communes rurales, et que de leur côté les communes n'ont aucune velléité de toucher aux questions étrangères à leur sphère d'action naturelle. Elles demeurent volontairement enfermées dans les limites étroites de leur compétence, et, comme il n'y a point encore d'élections politiques, ni le gouvernement ni les particuliers n'ont intérêt à les en faire sortir et à changer les fonctionnaires communaux en instrumens du pouvoir ou des partis. Ainsi s'explique le maintien de ces petites démocraties dans un état autocratique, et la coexistence séculaire de ces deux forces, de ces deux autorités également respectées et presque également souveraines dans leur domaine respectif, l'autorité du *mir* et l'autorité du tsar. Entre elles, il n'y a pas de lutte, pas de conflit, parce qu'il n'y a

pas de frottement, qu'il n'y a même pour ainsi dire pas de contact.

Ainsi s'explique, ce qui est peut-être plus remarquable encore, cette pleine autonomie communale dans un pays où règne une bureaucratie omnipotente et minutieuse, jalouse de mettre partout sa main et sa marque. Le dédain des hautes classes pour le *moujik*, leur longue ignorance des choses du *mir*, ont été pour ce dernier une barrière et une protection. Les communes rurales semblent cependant n'avoir pas toujours été à l'abri de l'ingérence ou des rapines des employés inférieurs, et, avant l'émancipation, les paysans des domaines de l'état qui avaient à compter avec les *tchinovniks* n'étaient pas toujours beaucoup plus libres que les serfs des propriétaires qui avaient à compter avec l'arbitraire du seigneur ou avec la rapacité de son intendant. A ce point de vue, l'ensemble des réformes opérées dans l'empire n'a pas été sans profit pour l'indépendance ou la dignité du *mir*.

Les fonctionnaires de la commune sont tous élus, et d'ordinaire sont tous payés. C'est encore là une des conséquences naturelles de la constitution même du *mir*, de l'égalité de ses membres et du régime de la communauté. Des paysans choisis par leurs voisins ne pourraient guère, le plus souvent, exercer gratuitement des fonctions qui exigent du temps et imposent de la responsabilité. A cet égard aussi, la commune russe est un type vivant et obscur de l'extrême démocratie; ce qui est plus singulier, c'est que sous ce rapport le *mir* ne fait pas exception en Russie. Dans toutes les institutions provinciales ou municipales, du haut en bas de l'échelle sociale, les fonctions électives sont d'ordinaire salariées; celles qui ne le sont point sont rares ou peu importantes. La Russie, en entrant dans la voie du *self-government*, a ainsi du premier coup adopté le principe de la rémunération de tous les services publics, du salariat de toutes les fonctions électives. Il n'est pas besoin de recourir aux traditions ou aux instincts démocratiques des Slaves pour expliquer cette apparente anomalie; l'éloignement pour les fonctions non salariées a des causes plus tangibles dans le peu de développement de la richesse publique, le peu d'hommes instruits et aussi le manque de carrières politiques, et par suite l'absence de ces petites ambitions locales qui en d'autres pays font rechercher les fonctions gratuites.

Les fonctionnaires communaux ont des avantages de deux sortes: ils sont d'abord exemptés par la loi de tous les impôts en nature à la charge de la commune, exemptés de tout châtiment corporel, car chez ces petites républiques rustiques, moins soucieuses de la dignité humaine qu'économes du temps ou de l'argent, l'usage des verges, aboli dans la juridiction criminelle ordinaire, est maintenu ou plutôt

toléré par la loi (1). Les fonctionnaires de la commune reçoivent en outre d'ordinaire une gratification en argent ou en nature dont le chiffre est laissé à la décision des assemblées communales. Malgré cette indemnité et ces priviléges les charges communales ne semblent pas d'ordinaire fort enviées; les paysans les plus capables de les remplir s'en montrent souvent peu jaloux, souvent les candidats manquent, et les fonctionnaires en place mettent des prétextes en avant pour en déposer le fardeau. Il faut parfois l'autorité et la violence du *mir*, auquel personne n'ose désobéir, pour trouver des maires de villages. Parfois dans ces petites démocraties illettrées se montre un dégoût des fonctions publiques qui rappelle les répugnances des sujets de Rome pour les charges municipales à la fin de l'empire romain (2). Le mal cependant est loin d'être aussi profond et aussi général; l'on aurait tort d'y voir pour les institutions rurales un germe de décadence. Il est des fonctionnaires communaux qui s'attachent à leurs fonctions; si plusieurs en abusent, quelques-uns les remplissent avec un dévoûment qui sur une scène plus vaste ou moins obscure leur vaudrait les applaudissemens des hommes (3). L'attachement au *mir* et le respect pour ses décisions sont chez d'ignorans paysans le principe de naïves et simples vertus, sans lesquelles le *mir*, comme la république de Montesquieu, aurait peine à vivre.

Les fonctionnaires de la commune sont nombreux, et par suite l'administration rurale est relativement compliquée et dispendieuse; c'est là du moins un des reproches que lui font ses adversaires. A la tête de chaque communauté de village est une sorte de maire ou de bailli portant le titre *d'ancien* ou de *vieux* (*starosta*). A la tête de la grande commune ou *volost* est un fonctionnaire analogue dont le rang supérieur dans la hiérarchie villageoise est indiqué par une sorte de superlatif ou d'augmentatif de ce titre patriarcal : on l'appelle *starchina*. A l'origine, quand la communauté n'était encore qu'une famille agrandie, le chef était le plus âgé; alors même

(1) Nous indiquerons, en étudiant les institutions judiciaires, pour quels délits et dans quelles limites l'usage des verges reste autorisé.

(2) L'on peut voir à ce sujet quelques exemples cités par M. Mackenzie Wallace dans son nouvel et savant ouvrage *Russia*, t. Ier, p. 200, 202. Les fonctions pour lesquelles les paysans ont le plus de répugnance sont, croyons-nous, celles de collecteur d'impôts. Le poids et la solidarité des taxes, la difficulté de les recouvrer, n'expliquent que trop une pareille répulsion; elle est si naturelle que la fonction de collecteur des taxes n'est imposée que pour un an, tandis que tous les autres fonctionnaires sont élus pour trois ans.

(3) Un récit de M. Alexis Potiékhine, récemment publié dans le *Vestnik Evropy* (avril et mai 1877) sous le titre de *Po Mirou*, représente en traits vivans un de ces héros rustiques, un de ces Washington de village.

que ce ne fut pas toujours le plus vieux, il en garda le nom. Comme marque de leur autorité, ces *anciens* portent en tout temps à leur cou une chaîne et une médaille de bronze. *Staroste* et *starchine* sont, chacun dans sa circonscription, et le premier sous le contrôle du second, chargés de la police et du maintien de l'ordre; ils ont en certaines circonstances le droit d'imposer aux perturbateurs du repos public soit une légère amende, soit un ou deux jours d'arrêts ou de corvée au profit de la commune. Staroste et starchine veillent à la rentrée des impôts et à l'entretien des chemins, administrent les caisses communales, les écoles, les hospices et toutes les fondations du *mir*. A leurs obligations vis-à-vis de leurs administrés s'en joignent quelques-unes vis-à-vis du pouvoir central, mais ces dernières sont, par bonheur pour les franchises communales, peu nombreuses et fort limitées. Elles se bornent presque à la dénonciation des vagabonds dépourvus de passeports et à l'arrestation des coupables poursuivis par la justice. La propriété collective impose naturellement aux chefs de la commune, au *staroste* surtout, des occupations d'un genre particulier et tout économique. L'*ancien* est dans une certaine mesure l'homme d'affaires, l'intendant, parfois même le chef de culture de la communauté. Quelles que soient leurs attributions, ces maires ou baillis de villages ne sont jamais que les exécuteurs des ordres du *mir*, auquel ils doivent en toute occasion demander des instructions ou rendre des comptes. Ces fonctionnaires communaux sont souvent sans influence sur leur commune; l'ascendant qu'ils peuvent posséder, ils le doivent moins à leur titre et à leur médaille de métal qu'à leur expérience ou à leur considération personnelle.

La constitution de la *volost* est naturellement un peu plus compliquée que celle de la simple communauté de village, où il est toujours aisé de réunir l'assemblée souveraine des pères de famille. Le *starchine* et le *staroste*, tous deux nommés pour trois ans, peuvent l'un et l'autre avoir des adjoints ou assesseurs, mais le premier a de plus près de lui une sorte de commission ou de conseil permanent appelé administration de *volost* (*volostnoié oupravlenié*). Cette commission est composée de tous les *starostes* de villages ou de leurs adjoints, et des collecteurs d'impôts, fonctionnaires également nommés par le *mir*. Au lieu de leurs *starostes*, les communautés de villages sont libres d'envoyer à ce conseil un ou deux assesseurs spéciaux (*zasédatel*). Dans les petites affaires, cette commission permanente n'a que voix consultative; dans les questions de quelque importance, la décision lui appartient, sauf recours à l'assemblée de la *volost*. L'on voit que de précautions prennent contre l'arbitraire des baillis de villages la législation et la cou-

tume; aucune constitution peut-être n'est plus ingénieuse en garantie, plus riche en contre-poids. Les fonctionnaires se surveillent et se contrôlent les uns les autres. Les *starostes* ou leurs assesseurs réunis forment le conseil du *starchine*, qui est leur chef hiérarchique, et au-dessus de ces fonctionnaires ou de ces conseils, tous élus, il y a les assemblées de commune et de *volost*, omnipotentes et fréquemment convoquées. Certes, s'il y a souvent encore des abus, des fraudes ou des tyrannies locales, la faute n'en peut être imputée à la loi, au manque de surveillance et de frein (1).

La commune élit tous ses fonctionnaires; elle choisit aussi ses juges, ses tribunaux de *volost*, car, ainsi que nous l'avons annoncé, les paysans ont leur justice comme leur administration. Je ne puis étudier aujourd'hui ces tribunaux rustiques, je ferai seulement remarquer combien cette justice villageoise complète et rehausse l'autonomie des communes russes et l'indépendance de la classe rurale. Cette prérogative n'est pas seulement un des droits seigneuriaux dont l'abolition du servage a fait hériter les communes émancipées, c'est encore une des conséquences indirectes de la propriété collective et de la constitution traditionnelle du *mir*. La communauté de la terre et les partages périodiques du domaine communal, la solidarité des impôts et les rapports étroits des paysans attachés les uns aux autres par tant de nœuds, donnent lieu à des difficultés et à des contestations dont un tribunal de paysans peut seul connaître, parce que de telles affaires sont souvent soumises à des coutumes locales.

Outre leurs fonctionnaires et leurs juges, les communes russes ont des employés qui, selon la décision du *mir*, sont élus par les assemblées ou pris à gages par les autorités. Tels sont les surveillans ou inspecteurs des magasins de la commune, les gardiens des bois ou des prairies, les bergers communaux et enfin l'écrivain ou greffier. Ce dernier a dans la vie du *mir* un rôle important; il est le but de beaucoup des traits lancés contre le libre gouvernement des paysans. Cet écrivain (*pisar*), qui n'est qu'un commis à gages, sans pouvoir légal, est souvent en fait la première autorité du village, le véritable arbitre de la commune. Le paysan et le fonctionnaire abdiquent tout en ses mains. La grande enquête agricole est remplie de dénonciations et de doléances à son sujet. Le scribe est d'ordinaire étranger à la commune, étranger même à la classe des paysans par l'éducation et les habitudes, si ce n'est par la naissance. C'est souvent un employé chassé d'une chancelle-

(1) Le *starchine*, ou chef de volost, est soumis à la confirmation d'une administration spéciale dont nous parlerons tout à l'heure. — Sur les injustices des communes et les tyrans de village, les *miroiédy*, voyez la *Revue* du 15 novembre 1876.

rie de l'état ou des bureaux d'une administration et réfugié da
campagnes, où il fait descendre avec lui les abus de la bureau
russe. Dans les villages, où tout le monde porte le vieux cos
moscovite, le long caftan ou la chemise rouge, le *pisar* se dist
par ses vêtemens à l'*allemande*, à l'occidentale. Ce chétif gr
semble ainsi se désigner lui-même comme un représentant
culture européenne exilé au milieu des *moujiks*. Ce n'est poi
là que lui vient son influence, elle lui vient naturellement
double supériorité, la supériorité de l'homme lettré et de l'h
au fait de la loi.

L'instruction, on le sait, est, malgré de continuels progrès
ore loin d'être fort répandue dans les campagnes de Russi
beaucoup de villages, il est peu d'hommes, surtout parmi les
âgés, parmi les anciens, qui possèdent la science de la lectu
l'art de l'écriture. Le *mir*, avec ses usages naïfs et ses trad
orales, ne ressentirait peut-être pas fréquemment le besoin d
courir à la plume, mais la loi, qui en sanctionne l'existence, d
assemblées et fonctionnaires de commune ou de *volost* à en
trer la plupart de leurs décisions. L'intervention d'un scrib
ainsi nécessaire, et plus la loi exige de paperasses, plus elle c
d'autorité au commis qui les peut seul déchiffrer ou rédiger.
voulant introduire plus de régularité, le législateur a ainsi t
rairement introduit dans ces ignorantes démocraties un princ
corruption. Dans un milieu illettré, l'homme seul en possess
la clé de la loi écrite, seul en état de correspondre avec les au
gouvernementales, prend naturellement et inévitablement u
fluence qui naturellement aussi tombera et diminuera peu à
au fur et à mesure des progrès de la science de lire par
paysans. L'apparente autonomie des communes rurales n'al
dit-on aujourd'hui, qu'à la domination des fripons de gr
(*ploutovatykh pisarei*), comme les appelle le général Fadéief (
moujik, affranchi de la tutelle de l'ancien seigneur et du co
de l'homme réellement civilisé, tombe sous le joug d'un
ignorant et intrigant. Cela n'est souvent que trop vrai, m
règne souverain du *pisar* n'est qu'éphémère; pour y mettre
n'est pas besoin d'abolir les franchises des villageois, il su
multiplier chez eux les écoles. Lorsqu'ils n'auront plus bes
secours d'autrui pour connaître leurs droits et leurs devoi
moujiks cesseront de signer naïvement d'une croix les décisi
les sentences rédigées en leur nom par leurs scribes. Selon
du regretté M. Samarine, les paysans apprendront avec le te

(1) Fadéief, *Roussko obchtchestvo v nastoiachtchem i boudouchtchem.*

se tenir sur leurs pieds, et le moment où ils seront en état de marcher tout seuls viendra peut-être plus vite que ne se l'imaginent leurs anciens maîtres (1).

III.

Ce qu'il y a de plus intéressant, de plus original dans la commune russe, ce sont ses assemblées délibératives. Le *mir* moscovite garde encore intacts et saillans beaucoup de traits qui, dans presque tous les autres pays de l'Occident, ont été effacés par les derniers siècles. Dans la commune rurale, pas de conseil, pas d'assemblée élue; les paysans se réunissent en libres assemblées, discutent, s'entendent entre eux sans l'intermédiaire de représentans. C'est le régime de la démocratie dans sa forme la plus simple et la plus primitive, le régime jadis en usage dans le *vetché* des villes russes, encore subsistant aujourdhui dans les *landgemeinde* des vieux cantons suisses et naguère dans les *anteiglesias* des provinces basques, longtemps conservé dans la plupart des pays de l'Occident, et en partie transporté par les colons anglais au-delà de l'Atlantique (2). Dans la commune russe (*selskii obchtchestvo*), comme dans le *township* américain, il n'y a pas de conseil municipal. Les fonctionnaires, élus directement par les habitans, recueillent directement les instructions et les volontés de leurs électeurs.

Cette absolue démocratie, ce contrôle immédiat et perpétuel des électeurs par les élus, des mandataires par les mandans, n'est naturellement possible que dans un champ restreint. En Russie, où la population dépasse rarement trente habitans par kilomètre carré, les limites au-delà desquelles un tel mode de gouvernement devient impraticable sont bientôt atteintes. Aussi les antiques formes du *mir* russe, religieusement conservées dans les communes primaires pour l'assemblée de village (*selskii skhod*), n'ont-elles pu être appliquées dans des circonscriptions plus étendues aux assemblées de *volost*. En créant cette nouvelle unité administrative, la loi y a introduit le système représentatif. L'assemblée de la *volost* se compose de tous les fonctionnaires élus du bailliage, joints aux délégués choisis par les assemblées de villages, à raison d'un membre par dix feux, ou, comme disent les Russes, par dix cours (*dvor*). Ce conseil doit en tout cas compter au moins un représentant de chaque hameau, et, comme nous l'avons indiqué plus haut, il possède une sorte de commission permanente formée des chefs des di-

(1) Iou. Samarine et F. Dmitrief : *Revolutsionny conservatizm*.
(2) Voyez *l'Ancien régime* et *la Démocratie en Amérique* de Tocqueville.

verses communautés. L'assemblée de la *volost* a pour principale fonction l'élection des fonctionnaires et des juges du bailliage; c'est elle aussi qui désigne les représentans des paysans aux assemblées de district, sorte de conseils généraux communs à toutes les classes. Ces assemblées de *volost* peuvent entreprendre les travaux ou les fondations au-dessus des forces de chaque communauté isolée, construire des chemins, élever des écoles ou des hospices; à cet effet, elles ont le droit de voter des taxes locales.

Grâce à la propriété collective et au maintien des usages traditionnels du *mir*, l'assemblée de village (*selskii skhod*) reste à la fois la plus importante pour les habitans, la plus intéressante pour l'étranger. Elle se compose non point de tous les paysans de la communauté, mais seulement des chefs de ménage (*domokhosiaïne*). A ce titre, les femmes veuves ou temporairement privées de leurs maris y peuvent prendre place. Dans les villages des ingrates régions du nord, où les hommes vont chercher du travail au loin, les assemblées communales comptent ainsi un grand nombre de femmes. Ce n'est pas l'individu à titre personnel qui intervient dans la délibération des intérêts communs, c'est la famille représentée par son chef. A ce point de vue, l'on peut dire que cette assemblée, dont les membres ne sont point élus, est en réalité une chambre représentative, chacun de ses membres étant le délégué de droit ou le mandataire né d'une maison, d'une famille. Ce mode de composition par feu ou par ménage découle encore du principe initial de la commune russe, de la propriété collective. Comme le plus souvent c'est par ménage, par *tiaglo* ou par *dvor*, que se fait la répartition des terres, c'est la famille en tant que membre de la communauté qui délibère sur les affaires communes; c'est la famille et non l'individu qui est l'unité sociale et possède une voix dans les conseils de la société. Parfois du reste, quand autour du même foyer se réunissent un ou plusieurs ménages, la maison qui reçoit plusieurs lots de terre peut, du consentement d'autrui, déléguer à l'assemblée deux ou plusieurs membres.

Il est oiseux de montrer combien ce régime de démocratie patriarcale diffère de la démocratie individualiste, telle qu'elle est comprise ou constituée ailleurs. En fait, ce vote par unité domestique, par famille ou par ménage, est bien plus équitable et plus naturel que le vote par tête d'individu mâle et adulte; en fait, il représente bien mieux tous les intérêts, tous les droits et même toutes les personnes que notre suffrage universel qui, ne tenant aucun compte des femmes et des mineurs, ne représente réellement qu'un sexe et qu'un âge, et additionne comme des unités de même ordre des quantités numériquement inégales. Le système du *mir*,

plus réellement égalitaire et représentatif, est en même temps plus conservateur. C'est à lui sans doute que la commune russe doit en grande partie le maintien de ses franchises et son autonomie séculaire, à lui qu'un jour le peuple russe pourra devoir une liberté sage et progressive. Cette attribution du droit ou de la fonction d'électeur à la famille et non à l'individu corrige ce qu'il peut y avoir d'excessif ou de périlleux dans ce régime d'une démocratie s'administrant directement elle-même, sans le secours de représentans élus. L'assemblée de village des *moujiks* est un sénat rustique dont les anciens de chaque famille sont les membres de droit.

Tous les chefs de maison sont, par la coutume et la loi, convoqués aux assemblées de village; il n'y a aujourd'hui d'exception qu'à l'égard des condamnés pour vols ou autres délits graves. Une certaine école voudrait voir étendre la liste de ces exclusions et restreindre le nombre des membres de l'assemblée. Dans la presse et dans les réunions de la noblesse, des écrivains et des orateurs ont demandé avec instance que le droit de vote à l'assemblée communale fût enlevé aux contribuables arriérés et même aux mauvais débiteurs, afin, dit-on, de laisser tout le règlement des affaires aux paysans ordonnés et laborieux (1). Sous prétexte d'éloigner des délibérations les mauvais sujets ou les ivrognes, on arriverait ainsi à supprimer pratiquement l'égalité traditionnelle des membres du *mir*, à créer dans les communes rurales une sorte de cens; car, grâce au poids des taxes, l'on sait que dans beaucoup de villages le nombre des contribuables en retard est considérable, et que parfois le village entier est hors d'état d'acquitter les taxes dues à l'état. La commune aurait peut-être quelque avantage à voir le législateur grossir la liste des cas d'exclusion; mais la loi ne saurait sans inconvénient beaucoup resserrer l'accès des assemblées de village : ce serait se mettre en contradiction avec les mœurs et la coutume sur laquelle repose le *mir*.

La commune est une institution essentiellement populaire et traditionnelle, il serait dangereux d'en ébranler les fondemens sous le prétexte de la consolider ou d'en rectifier l'ordonnance. La présence de tous les chefs de famille au conseil communal est la conséquence naturelle du principe de la communauté; ceux qui veulent exclure des assemblées un grand nombre de paysans tendent par là, sciemment ou non, à la dissolution du *mir*, à la suppression de la propriété collective au profit d'une sorte d'aristocratie villageoise. Les familles qui ne seraient plus représentées dans les

(1) Voyez à ce sujet les ouvrages cités plus haut du général Fadéief, et de MM. Samarine et Dmitrief.

réunions où se fait la répartition des terres et des impôts risqueraient fort d'être lésées dans ces partages; elles perdraient pratiquement leurs droits au domaine commun, et verraient la propriété collective tomber indirectement en désuétude. Quelque opinion que l'on ait sur le maintien des communautés de villages, cette manière détournée de les dissoudre serait de tous les procédés d'abrogation le plus arbitraire et le plus inique.

L'ignorance, l'ivrognerie et la paresse ne sont point du reste les seules plaies du *mir*, ou pour mieux dire, ces vices trop fréquens se manifestent souvent d'une manière inattendue par la domination d'une minorité de paysans aisés sur la majorité de leurs coassociés. Contribuables en retard, débiteurs insolvables et hôtes assidus du *kabak* (cabaret), tombés dans la dépendance de leurs voisins plus sages ou plus habiles, deviennent pour leurs créanciers comme une clientèle docile. De là parfois dans une constitution éminemment démocratique le règne d'une sorte d'oligarchie villageoise; de là la fâcheuse domination de ces exploiteurs du paysan, de ces *mangeurs du mir* (*miroiédy*) si souvent signalée dans la grande enquête agricole (1). De tels faits montrent une fois de plus combien il est difficile de toujours prévoir les conséquences pratiques d'une législation ou d'une constitution. Les mœurs et les circonstances ont souvent beaucoup plus d'influence que tous les articles de loi ou les règlemens d'administration. Le *mir* russe est, malgré sa constitution, exposé à deux inconvéniens inverses : il peut servir d'instrument à une envieuse et paresseuse démagogie de village; il peut aussi bien être mis au service d'une petite et rapace oligarchie de clocher. Le *mir* est, comme bien d'autres institutions, placé entre deux écueils voisins et opposés; nous verrons plus loin quels sont les moyens suggérés pour l'en mettre à l'abri.

Les communautés de villages sont aujourd'hui même loin d'être entièrement désarmées contre les mauvais sujets ou les perturbateurs. L'assemblée communale possède vis-à-vis de ses membres un droit d'exclusion. La coutume lui donne la faculté d'interdire à qui bon lui semble de prendre part à ses délibérations, et la loi lui reconnaît ce singulier privilége, pourvu qu'elle n'en use pas pour plus de trois ans de suite vis-à-vis de la même personne (2). Un tel droit d'ostracisme peut nous paraître excessif, il est peut-être indispensable à des diètes villageoises, dont aucun mandat n'ouvre les portes. Le pouvoir de la commune sur ses membres va plus loin encore. L'assemblée n'est pas seulement libre

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876.
(2) Articles 47 et 51 de l'édit d'émancipation.

d'exclure de son sein tel ou tel individu, elle est maîtresse de le bannir de la communauté et du territoire même de la commune, ce qui pour le malheureux expulsé aboutit d'ordinaire à la déportation en Sibérie. Ce droit d'exil, qui aux mains d'une si chétive autorité nous paraît exorbitant, n'est encore qu'une conséquence logique du principe générateur du *mir*, de la propriété indivise et de la solidarité de l'impôt. La commune, responsable des taxes de tous ses membres, doit être maîtresse de les retenir dans son sein, maîtresse de les en rejeter, afin de n'être pas surchargée par la désertion des uns, ou appauvrie par les vices des autres (1). En dépit de quelques abus, le gouvernement impérial n'a pas cru pouvoir dépouiller les communes de cette double prérogative; il a seulement cherché à en contrôler et borner l'exercice. C'est ainsi qu'un règlement récent (22 avril 1877) soumet les arrêts de bannissement prononcés par les communes contre leurs membres vicieux à la confirmation d'une autorité spéciale. Une circonstance particulière avait dans ces dernières années accru l'utilité d'un contrôle. D'après la loi, les frais de transports en Sibérie des paysans exclus de leur commune restent à la charge de cette dernière. Cette considération restreignait beaucoup le nombre des expulsions avant qu'un certain nombre d'assemblées provinciales (*zemstvos*) eussent imaginé de prendre cette dépense à leur charge pour permettre aux communes pauvres de se débarrasser des mauvais sujets et en particulier des voleurs de chevaux. L'intention était louable, mais en devenant gratuit le bannissement était devenu plus fréquent, et l'on avait vu se multiplier les sentences arbitraires ou iniques.

Dans des réunions d'un caractère aussi primitif que les assemblées de villages, ce serait une erreur que d'attacher une trop grande importance à la présence ou à l'absence de tel ou tel membre, au droit de vote de telle ou telle catégorie de paysans. Il ne faut point se représenter ces réunions de *moujiks* comme des séances de conseils solennellement convoqués, où l'on n'est admis qu'avec une carte d'électeur, où les suffrages des votans sont religieusement recueillis et comptés. Le *mir* est le produit de la coutume, les mœurs et l'habitude y tiennent lieu de loi. La législation peut édicter dans des oukazes en tant et tant d'articles les règles à observer dans la convocation et les délibérations de ces assemblées de village; il faudra beaucoup de temps pour que tout y soit

(1) Sous le régime militaire récemment aboli, le recrutement était, pour la commune et les assemblées de villages, qui désignaient elles-mêmes les conscrits, un moyen de châtiment et d'exil. La nouvelle loi militaire, en enlevant au *mir* le choix des recrues, l'a dépouillé d'une de ses principales et plus excessives prérogatives.

scrupuleusement conforme aux édits et aux lois. Rien de moins formaliste que ces réunions de paysans; on n'y connaît point de règlemens à la façon de ceux qui président à nos assemblées ou à nos conseils électifs. On n'y observe ni cérémonial, ni étiquette. L'assemblée est entièrement maîtresse d'admettre à la discussion et au vote qui bon lui semble.

Les réunions ont lieu d'ordinaire en plein air, le plus souvent le dimanche, après l'office, aux environs de l'église, ou sur ces longues places qui servent de rues aux villages russes. Toute la population, hommes et femmes, adultes et enfans, assiste à la délibération. Les pères de famille, répartis en groupes ou formés en cercles, discutent les questions du jour pendant que les jeunes gens se tiennent un peu à l'écart ou écoutent en silence, car le respect de l'âge et de l'expérience est un des traits distinctifs du *moujik*, et une des conditions de la stabilité de son gouvernement. Dans ces séances, il n'y a ni bureau, ni président; le *staroste*, qui convoque la réunion et est censé la présider, est souvent confondu dans la foule. Quand il ne leur rend pas compte de ses actes ou de ses projets, le *staroste* ne fait guère qu'interroger les assistans et leur demander s'ils approuvent telle ou telle mesure, telle ou telle décision. On parle de tous côtés, tour à tour, ou tous à la fois sans demander la parole; d'ordinaire on fait peu de phrases et peu d'éloquence. Le plus souvent les affaires se préparent ou se terminent au *kabak*, au cabaret; c'est là que discutent les fortes têtes du village, là que se tiennent, pour ainsi dire, les commissions d'étude de l'assemblée. Comme dans toutes les réunions des paysans, l'on boit beaucoup avant, beaucoup surtout après. Les amendes imposées par les *starostes* des assemblées, ou les juges de *volost* sont le plus souvent bues au cabaret après la séance. Ce serait cependant une erreur que de se représenter ces réunions comme des assemblées d'ivrognes; d'ordinaire un homme ivre n'y serait point admis. Dans la discussion, le langage n'est point toujours parlementaire, il est souvent véhément et imagé : les railleries, les quolibets, les personnalités n'y sont pas hors d'usage. La douceur du caractère, les formes patriarcales ou les locutions bibliques de la langue, la politesse à demi orientale du paysan, donnent néanmoins à la plupart des séances de ces rustiques sénats une dignité simple et naïve qui ne se retrouve pas toujours dans les chambres des états parlementaires de l'Occident.

Dans ces assemblées, il n'y a point le plus souvent de vote régulier. On n'y connaît ni urnes ni bulletins de vote, ni scrutin public ou secret. L'empereur Nicolas avait voulu introduire chez les paysans de la couronne les bulletins ou les boules de l'Occident, la

volonté du tsar échoua devant l'autorité de la coutume. Cette répugnance des *moujiks* pour les formes régulières de la liberté occidentale ne tient pas seulement à leur ignorance ou à leur simplicité, elle tient à leur conception même du *mir* et de l'autorité de la commune. D'après la loi écrite, la plupart des décisions des communes peuvent être prises à la simple majorité; d'après la coutume, il en est autrement. Le paysan russe a peine à comprendre que dans une assemblée la moitié des membres plus un puisse faire la loi à l'autre moitié. Sa conscience se révolte contre le joug brutal des majorités, contre ce que d'autres ont appelé la tyrannie du nombre. Il semble que pour lui il y ait dans les décisions omnipotentes d'une simple majorité une sorte de violence morale. Aux yeux du *moujik*, tout dans le *mir* doit se faire d'accord; c'est le concert et la volonté commune des membres de l'assemblée qui en font l'autorité. De là dans ces réunions patriarcales l'habitude séculaire de voter ou, mieux, de décider toute chose à l'unanimité, par acclamation.

Pour qu'une décision soit regardée comme valable, comme exempte d'erreur ou de contrainte, comme obligatoire pour tous, il faut dans cette démocratie primitive qu'elle ait l'appui ou du moins l'aveu de tous. Il va sans dire que, tous ne pouvant toujours être du même avis, une telle unanimité ne peut s'obtenir que par l'acquiescement du petit nombre à la volonté du plus grand nombre. C'est ainsi que les choses se passent en effet dans le *mir*, la minorité s'en remet volontairement ou tacitement à l'avis de la majorité. Les orateurs qui se sentent isolés n'osent même maintenir longtemps leur dire contre l'opinion générale; agir autrement serait à leurs yeux de l'infatuation ou de l'entêtement. Cette soumission volontaire tient en même temps au respect de l'individu pour la communauté, et au respect de la communauté pour les hommes d'âge, d'expérience ou de savoir, dont elle suit les conseils. Quels qu'en soient les mobiles, ces habitudes traditionnelles rendent d'ordinaire tout vote inutile. S'agit-il d'élire un *staroste* ou un autre fonctionnaire, l'on jette un nom, puis un autre en l'air, et le nom qui trouve le plus d'écho est bientôt répété par toutes les bouches, et le staroste ainsi élu est proclamé. S'agit-il d'une affaire délicate sur laquelle l'accord est malaisé, après avoir en vain tenté de s'entendre, l'assemblée renvoie la discussion à une autre séance, et dans l'intervalle on continue à discuter la question entre soi, l'on cherche des compromis, et si l'on n'en trouve pas, le parti qui se sent en minorité se retire et se soumet. Quand, par hasard, on éprouve le besoin de se compter, on le fait en rangeant de deux côtés différens les partisans des deux avis contraires; d'ordinaire l'on n'est

pas obligé d'en venir à cette extrémité. Lorsque les opinions ont été exposées et que l'une semble avoir la faveur de l'assemblée, le staroste dit aux assistans : « Orthodoxes, en décidez-vous ainsi ? » L'assistance répond par des cris d'approbation; en certains pays, l'on se découvre, l'on fait le signe de la croix, et la motion ainsi adoptée est acceptée de tous.

Cette coutume de prendre toutes les décisions à l'unanimité ne pourra probablement longtemps se maintenir devant l'invasion des idées et des usages de l'Occident. En attendant c'est un des traits les plus originaux, et l'un des moins remarqués ou des moins bien compris du *mir* russe. Aux yeux de certains slavophiles, c'est une tradition slave, qui se retrouve chez la plupart des peuples slavons. Cette primitive coutume semble expliquer des usages pour nous souvent inintelligibles et en particulier le célèbre et fatal *liberum veto* des diètes polonaises. La république de Pologne ou mieux la noblesse polonaise, qui était tout le pays légal, pourrait à ce point de vue être considérée comme un *mir* d'hommes libres et égaux, où, de même que dans la commune russe, rien ne pouvait se faire que du consentement et de l'aveu de tous (1). Dans les villages russes, ce système patriarcal tempérait utilement le pouvoir de la commune sur ses membres. Pour ces petites démocraties presque souveraines dans leurs étroites limites, c'était un frein contre l'arbitraire du plus grand nombre, et une garantie pour la liberté de l'individu.

La loi écrite, qui admet dans les assemblées communales le vote à la simple majorité, exige pour les décisions les plus graves les deux tiers des voix. C'est là une sage concession à la coutume et une protection contre les mesures précipitées et les entraînemens de la foule. Il faut ainsi les deux tiers des voix des ayans droit pour le partage périodique des terres, et à plus forte raison pour l'abrogation de la propriété collective et la distribution définitive du domaine communal entre les individus ou les familles. Il faut les deux tiers des voix pour la fixation des taxes locales et l'emploi des fonds du *mir*, il faut enfin la même majorité pour l'exclusion des paysans vicieux. Dans les assemblées de *volost*, qui sont de vrais conseils électifs et dont les votes n'ont pas la même importance pour la vie privée du paysan, toutes les questions peuvent être tranchées à la simple majorité. La loi permet aujourd'hui en certains cas d'en appeler de la décision des assemblées de village, mais en dehors des sentences de bannissement, cet appel ne doit

(1) Voyez à ce sujet Gerebetsof, *Histoire de la civilisation en Russie*. On trouve encore aujourd'hui des traces de semblables traditions chez des peuples non slaves, en Angleterre par exemple, dans l'unanimité exigée du jury pour une condamnation.

porter que sur l'irrégularité des résolutions de l'assemblée, sur la procédure, et non sur le fond même de l'affaire. De tels appels sont du reste fort rares, plus rares que les injustices ou les excès de pouvoir. L'attachement du *moujik* pour le *mir* lui en fait accepter toutes les décisions, il n'aime point à recourir contre lui à une autorité étrangère. Dieu seul juge le *mir*, dit un proverbe populaire.

L'assemblée de village est ainsi souveraine dans son étroit domaine, et son autorité, presque égale à celle de l'ancien seigneur, est peut-être plus respectée. La commune délivre des congés temporaires à ceux de ses membres qui veulent gagner leur vie ailleurs, et souvent impose en échange des charges communales, une sorte de redevance fort analogue à l'*obrok* du servage (1). Ce n'est point en effet le lieu du domicile qui détermine toujours à quelle commune l'on appartient, mais le lieu d'origine. Jusqu'à ces dernières années, la commune pouvait arbitrairement, capricieusement, simplement pour en tirer quelque argent, rappeler au village ceux de ses habitans qui, après l'avoir quitté, vivaient et prospéraient ailleurs. Comme au temps du servage, un simple ordre de retour, sans considérans ni justification des motifs, obligeait tout paysan à revenir à son village; des règlemens de police récens ont cherché à mettre un terme à ces abus et une limite à ce droit de rappel aussi bien qu'au droit de bannissement. L'assemblée admet les nouveaux membres qui veulent s'établir sur ses terres comme elle congédie les anciens; elle nomme des tuteurs aux enfans mineurs, car dans toutes les classes de la société russe la tutelle des mineurs appartient à la communauté. Un vote de l'assemblée de village autorise ou interdit sur le territoire communal la présence d'un cabaret et prohibe l'usage des liqueurs fortes en dehors du domicile. Un vote institue des écoles et au besoin en rend, sous peine d'amende, la fréquentation obligatoire pour les enfans de la commune. Bien des villages ont dans ces dernières années recouru à ces remèdes radicaux contre les deux plus grandes plaies des campagnes, l'ivrognerie et l'ignorance (2).

La grande, la principale affaire des assemblées de villages reste toujours le partage des terres et la répartition de l'impôt. Cette

(1) La plupart des paysans des régions du nord répandus dans les villes sont dans cette situation, les terres, allouées à leurs familles, ne suffisant pas à payer leur part d'impôt. Un de mes amis avait par exemple à Moscou un portier qui gagnait 12 ou 15 roubles par mois et devait envoyer annuellement près de 50 roubles à sa commune.

(2) Ce double mouvement, qui a pris de grandes proportions dans certains gouvernemens de l'est, dans celui de Penza par exemple, semble en partie l'effet de la propagande de certains fonctionnaires; le progrès qui en résulte est souvent tout extérieur, plus apparent que réel.

question est d'autant plus complexe et délicate que le plus souvent elle n'est pas soumise à des règles fixes. Quelle que soit la coutume locale, que la distribution des terres se fasse par âme et par tête mâle ou par ménage et *tiaglo*, elle se fait rarement d'une manière mécanique, selon une proportion mathématique et un barême inflexible. Le nombre des habitans, des familles ou des unités de travail n'est presque nulle part la seule et unique base de la répartition de la terre et de l'impôt. Les considérations d'âge, de santé, de richesse, jouent un grand rôle dans tous les partages de cette sorte (1). La distribution du domaine commun ne se fait pas, comme dans nos sociétés anonymes, par titre d'action et part de propriété; elle s'y fait plutôt comme dans une famille où l'on chercherait à compenser les avantages naturels des uns et des autres, et à donner à chacun une part proportionnelle à ses forces et à ses aptitudes. Cette manière de tenir compte de la situation personnelle de chacun donne parfois au *mir* un rôle singulièrement compliqué et difficile. Sous prétexte d'être plus équitable, ce système ouvre parfois la porte à l'injustice et donne en tout cas accès à l'arbitraire. L'assemblée de village discute, pèse, tranche les prétentions et les réclamations de chacun. Souveraine et omnipotente en tout ce qui concerne les époques et le mode de partage des terres, l'assemblée en décide sans appel comme sans contrôle. Sa compétence même est, comme son autorité, d'autant plus étendue que les bornes en sont plutôt marquées par la coutume que par la loi. L'autorité de la commune appuyée sur la propriété collective suit le paysan dans toute sa vie, dans ses travaux et son économie rurale, dans le *khoziaïstvo*, comme disent les Russes; elle s'arrête à peine aux portes du foyer domestique, car il faut son consentement pour opérer les partages de familles.

Nulle part peut-être en Europe ou en Amérique la commune n'a vis-à-vis du pouvoir central une telle autonomie, nulle part assurément elle n'a sur ses membres une telle puissance. C'est là le double caractère de la commune russe, aucune n'est aussi peu gouvernée du dehors et autant gouvernée en dedans, aucune n'est plus indépendante et ne laisse à ses membres moins d'indépendance. Toutes les franchises, tous les droits, sont pour la communauté et non pour l'individu. La libre constitution du *mir* rappelle

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876. — M. Mackenzie Wallace insiste beaucoup sur ces pratiques et en donne des exemples. A côté de cela se rencontre des actes d'un esprit opposé, par exemple l'habitude de beaucoup de communes de distribuer les fonds de secours par têtes d'habitans, en inscrivant sur la liste des gens à secourir les plus riches paysans du village. — Voyez Dmitrief, *Revolutsionny conservatizm*, p. 97.

ainsi la *libertas* telle que la comprenaient les cités antiques plutôt que le *self-government* tel que l'entendent les peuples modernes. Voilà comment la liberté des paysans de la Grande-Russie est, dans une certaine mesure, de même que leur propriété, collective et indivise. Tant que durera le communisme agraire, tant que durera du moins la solidarité de l'impôt, il n'en saurait guère être autrement.

IV.

Aux yeux du pouvoir, le but principal, le but unique de l'administration rurale en Russie, a longtemps été d'assurer les rentrées du fisc. Telle est encore aujourd'hui pour le gouvernement central la principale fonction ou la principale utilité des communes de paysans. La commune est à cet égard l'héritière, la légataire du servage. Grâce à la solidarité des taxes entre tous les membres du *mir*, le gouvernement trouve dans la commune le plus zélé, le plus exact, le plus impitoyable des percepteurs. L'impôt serait toujours soldé à heure fixe, s'il ne dépassait parfois manifestement les forces du paysan. C'est à ce titre d'intermédiaire, de percepteur ou de fermier de l'état que la commune doit en grande partie son autonomie administrative, c'est à lui surtout qu'elle doit son pouvoir presque sans frein sur ses propres membres. Pour être sûr d'être payé par elle, l'état lui doit abandonner les moyens de lever les taxes, il doit lui laisser répartir les charges selon les facultés de ses membres et lui concéder tous les moyens de force et de rigueur à la disposition de l'autorité.

La solidarité des paysans devant le fisc est ainsi le principe de leur sujétion dans la commune. C'est là plus encore que dans la communauté des biens qu'est la raison manifeste du despotisme intéressé du *mir*, qu'est l'obstacle au développement de la liberté personnelle, de l'individualité, de l'esprit d'initiative. La solidarité se rattache, il est vrai, au régime de la communauté, mais, ainsi que je l'ai précédemment démontré, solidarité et communauté ne sont pas inséparables, elles ne le seraient point du moins, si l'impôt solidaire ne représentait qu'une fraction du revenu normal de la terre (1).

La solidarité des taxes n'est qu'un procédé de perception aussi vicieux que simple et primitif. C'est elle qui lie le paysan à la terre en le liant à sa commune, et par là continue indirectement le servage. Comme avant l'émancipation, le paysan est par là fixé au sol,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1876.

il est, selon l'expression russe, *prikréplen* ou *krépostny*, aussi bien qu'au temps de la *krépostnost*, c'est-à-dire du servage. La corde qui le retenait attaché a été allongée et allégée, elle n'a pas été coupée, et ne saurait l'être tant que dureront les redevances de rachat. Les paysans, solidaires les uns des autres devant le fisc ou devant leurs anciens propriétaires devenus leurs créanciers, ne peuvent aisément se dégager de cette double chaîne et se sentir pleinement libres dans leur individualité. La commune, responsable des taxes de tous ses membres, est obligée d'exercer sur eux un contrôle sévère et incessant, elle ne peut se dépouiller du droit de chasser les uns, de retenir les autres, avant que ceux qui la quittent n'aient assuré à la communauté leur part de la dette commune. Ce régime de solidarité, de mutualité forcée, tant vanté par certaines écoles, maintient les hommes qui y sont soumis sous une étroite et perpétuelle tutelle.

A l'inverse de ce qui se voit en France, les communes sont libres et majeures, le paysan qui les compose est mineur. Au dire des adversaires du système actuel, le joug de la commune est plus lourd que le joug du servage, il est plus odieux au *moujik*. A les entendre, ces paysans réunis en libres communes aimeraient mieux avoir comme jadis un seul maître d'une autre classe que d'être dans la dépendance de leurs pareils et des intrigans de village. Il est toujours facile de faire parler le peuple et toujours difficile de connaître sa réelle opinion. Le paysan sent probablement beaucoup moins le poids des chaînes qu'il est habitué à porter que ne le sentent pour lui ceux qui l'en voient chargé; beaucoup même croient ne pouvoir marcher sans les entraves dont certains philanthropes voudraient les débarrasser.

Le moyen le plus simple de rendre au *moujik* la plénitude de la liberté individuelle serait évidemment d'abolir le régime de la communauté des terres. Ce serait là en vérité trancher d'un coup le nœud gordien. Il y a bien un autre moyen, moins brusque, moins radical, mais demandant plus d'étude et de patience, c'est l'abrogation de la solidarité. Le taux excessif des impôts, et pour la plupart des serfs émancipés les redevances de rachat envers les anciens seigneurs, rendent une telle mesure malaisée jusqu'à la fin de la longue opération de rachat, ou jusqu'à une dispendieuse réforme de l'impôt (1). La solidarité des paysans devant le trésor ne semble pas près de prendre fin, ce barbare procédé fiscal est encore trop commode au gouvernement. Si la communauté des terres elle-même n'est point encore en sérieux danger, elle le doit en

(1) Voyez notre étude sur *les Finances de la Russie*, *Revue* du 15 novembre 1876.

partie à cette solidarité dont on devrait s'efforcer de la dégager.

Aux maux du régime actuel, il n'y a qu'un seul remède, l'abrogation de l'impôt solidaire; en dehors de là tout n'est que palliatif. Constituée comme elle l'est, la commune ne saurait être privée de ses droits vis-à-vis de ses membres; tout ce que peut faire l'état, c'est d'en tempérer et d'en surveiller l'exercice. C'est là le seul remède actuellement possible, et en Russie comme partout ce remède est un péril. Il est à craindre qu'en les voulant réglementer et contrôler, on ne débilite et ne compromette les libertés communales. Le danger de toute entreprise de ce genre, c'est, sous prétexte de soustraire les paysans à la tutelle des communes, de mettre les communes elles-mêmes en tutelle.

L'acte d'émancipation avait créé pour cette grande liquidation du servage des magistrats spéciaux appelés *arbitres* ou mieux *médiateurs de paix (posredniki)*. Ces fonctionnaires, choisis parmi la noblesse locale, avaient pour mission de régler les différends des anciens serfs avec leurs anciens seigneurs, et en même temps de contrôler la nouvelle administration des communes de paysans. Les arbitres de paix n'ont que médiocrement réussi dans ces doubles fonctions. Accusés par la presse d'incurie, d'arbitraire, voire de vénalité, ces médiateurs ont été licenciés en 1874. A ces juges individuels, une loi a, pour plus de garantie, substitué dans chaque district un bureau ou comité pour les affaires des paysans (1). Ce bureau est présidé par le maréchal de la noblesse du district; il est composé de quelques autorités locales, et en particulier de l'*ispravnik*, ou chef de police, d'un juge de paix honoraire, nommé par le ministre de la justice, et enfin d'un membre permanent (*nepremennyi tchlen*) nommé par le gouvernement sur la présentation des *zemstvos*, assemblées plus ou moins analogues à nos conseils généraux. Ce membre permanent, véritable successeur des médiateurs de paix, est chargé personnellement de l'allotissement des terres et des conventions de rachat provenant de la liquidation non encore achevée du servage. Toutes les autres affaires sont soumises au comité.

C'est au comité de surveiller la régularité des élections communales, et de confirmer dans leurs fonctions les *starchines* élus des *volostes*; c'est à lui de déférer aux tribunaux les fonctionnaires ruraux coupables d'un crime ou d'un délit, et de recevoir les réclamations contre les décisions vexatoires des assemblées communales; c'est à lui enfin de sanctionner les sentences d'expulsion prononcées par les communes contre un de leurs membres, et de casser les

(1) *Ouezdnoé po krestianskim délam prisoutstvié.*

arrêts des tribunaux de *volost* dans le cas où cette justice villageoise dépasse les limites de sa compétence. Les droits accordés à ces nouveaux comités sont ainsi considérables, et il serait difficile de les étendre sans empiéter sur les franchises des paysans. Au-dessus de ces bureaux de district et comme un tribunal d'appel est placé un *comité provincial* présidé par le gouverneur et composé des principales autorités de la province. Les Russes ne redoutent point la complication, ils aiment dans tous les ressorts, dans toutes les branches de l'administration, ces conseils superposés et ces instances successives. S'ils savent se maintenir étroitement dans leurs attributions de contrôle, les nouveaux comités de district et de province peuvent rendre aux communes rurales d'importans services; si, dans le dessein de supprimer tous les abus, ils prétendent s'immiscer dans les affaires intérieures du *mir*, ces comités de surveillance en pourront à la longue entraver le fonctionnement et paralyser les mouvemens. Le régime bureaucratique serait seul à en profiter, et ce n'est point là ce que veut personne en Russie.

Tout en les plaçant aujourd'hui sous le contrôle des classes plus instruites, la loi abandonne aux paysans le règlement des affaires de la commune, en dehors des autres habitans de la campagne. Ce système, qui laisse le plus grand nombre des propriétaires individuels et tous les anciens seigneurs en dehors de la commune et de la *volost*, est à la fois une conséquence de l'émancipation et de la propriété collective. Il était difficile de réunir dans une même circonscription administrative les serfs affranchis et leurs maîtres de la veille sans que les souvenirs de l'ancienne domination ou les rancunes de l'esclavage ne nuisissent à la liberté des uns ou des autres. L'absence dans les campagnes de classes moyennes, le manque d'anneau intermédiaire entre les propriétaires et les paysans, rendait un tel rapprochement plus malaisé. Entre l'ancien seigneur propriétaire à titre personnel et héréditaire et le paysan simple usufruitier temporaire d'un domaine collectif, la communauté des terres élève encore aujourd'hui une barrière difficile à renverser.

Une des conséquences des communautés de village, c'est en effet de perpétuer dans les campagnes des distinctions de classes qui vont s'effaçant dans les villes. Tant qu'un grand nombre de paysans des communes ne seront point par libre acquisition devenus propriétaires personnels, l'ancien seigneur, le *barine*, demeurera au milieu de ses anciens sujets comme un homme à part, un homme d'une autre caste, étranger aux intérêts de ceux qui l'entourent, étranger à la commune où il vit. Cette disparité de constitution entre la grande et la petite propriété enlève à l'une la meilleure

part de son influence sur l'autre. L'isolement moral et social reste ainsi dans les campagnes le lot de la noblesse russe : la chaîne du servage brisée, rien ne la lie plus aux paysans.

Cet isolement est réciproque, et, selon beaucoup de membres de la noblesse, c'est là la vraie cause des défauts de la libre administration des paysans, ainsi privés de l'influence et du concours des classes éclairées. Cette coopération des classes instruites, il faut, dit-on, la rendre au paysan en faisant participer les propriétaires à l'administration rurale, en réunissant dans une même juridiction, dans une même commune, le *moujik* et le *barine*. Le mode de propriété empêche de faire ce rapprochement dans la commune restreinte, dans les communautés de village ; c'est dans la *volost*, dans la grande commune administrative, que tous les habitans d'une même paroisse, nobles, marchands, paysans, devront être réunis sans distinction de caste. Partant de ce principe, des assemblées de la noblesse et des assemblées provinciales se sont demandé dans ces dernières années s'il n'y avait pas lieu de créer une *volost* embrassant toutes les classes (*vsesoslovnaia volost*).

Rien de plus libéral, rien de plus démocratique semble-t-il au premier abord que de tels projets. Au fond, cette nouvelle *volost* n'a dans les vues de ceux qui la défendent rien d'égalitaire que le titre. Cette formule de *volost* commune à toutes les classes abrite des prétentions aristocratiques et un retour plus ou moins déguisé vers l'ancienne tutelle seigneuriale. C'est un lien légal, une sorte de lien de vasselage que l'on veut renouer entre la grande propriété et les paysans, à la place du lien rompu du servage. L'ancien seigneur, en effet, ne veut point rentrer dans la *volost* des paysans à titre de simple unité n'ayant d'autre rôle ou d'autre place qu'un *moujik*. Tantôt l'on réclame pour lui une influence proportionnelle à l'étendue de ses terres, et l'on fait dépendre le chiffre des voix de la grandeur des domaines, tantôt l'on crée pour lui des fonctions nouvelles, ou bien on lui concède le droit de nomination aux fonctions d'*anciens* de village (1). Tous ces projets, modérés ou excessifs, aboutissent directement ou indirectement à remettre plus ou moins le *moujik* sous la tutelle seigneuriale. Plusieurs propriétaires ont même été jusqu'à réclamer franchement le rétablissement à leur profit du droit de police ou de justice domaniale, citant l'exemple de la Prusse orientale au lendemain du jour où la plupart de ces prérogatives ont été enlevées à la *Ritterschaft* prus-

(1) L'assemblée de la noblesse de Pétersbourg s'est à cet égard fait soumettre, en 1874, des projets dont le plus modéré et le plus ingénieux semble celui du comte Orlof Davydof. — Voyez la belle étude de M. Dmitrief : *Revolutsionny conservatizm*.

sienne. Irritée de pareilles prétentions, la presse a été presque unanime à signaler dans ce mouvement un retour hypocrite vers le servage. La cause de la *volost* commune est en ce moment perdue et abandonnée; elle ne sera probablement pas longtemps sans être remise sur le tapis, car en dehors des velléités aristocratiques de quelques grands propriétaires, la question des rapports de la propriété individuelle et de la propriété collective est pour l'avenir de la Russie d'une importance capitale. Si l'on ne peut dire encore de quelle façon seront administrativement rapprochés l'ancien maître et l'ancien serf, l'on peut prédire que le rapprochement se fera tôt ou tard, et qu'un jour viendra où tous deux seront compris dans la même *volost*, si ce n'est dans la même commune. Ce qui est à souhaiter pour les libertés locales, c'est que l'introduction des classes cultivées dans les communes de paysans ne brise pas le *mir* en en voulant élargir le cadre.

Et maintenant ce *self-government* rural si merveilleusement préservé sous le servage et l'autocratie peut-il servir d'assise à de libres institutions politiques? A en juger par l'histoire séculaire du *mir*, cela n'est pas vraisemblable. L'exemple de la Russie montre que les libertés locales et les libertés politiques peuvent être deux choses différentes, isolées, sans lien; elles ne se prêtent un mutuel appui que lorsqu'elles reposent sur un même principe. Or les institutions parlementaires, le *self-government* tel que l'entendent les peuples modernes et les institutions rurales, le *samo-oupravlénié* tel que le pratique la commune russe, ont une base toute différente : l'un est fondé sur le respect des droits de l'individu, l'autre sur l'autorité de la communauté.

Ainsi s'explique comment les franchises de ces petites républiques villageoises n'ont jamais conduit à la liberté politique, ainsi s'explique comment le *mir* s'est accommodé de l'autocratie aussi bien que du servage. Ces petites démocraties absorbant l'individu au profit de la communauté ont façonné le peuple russe au despotisme autant qu'à la liberté. Dans l'ancienne Moscovie, avant même l'établissement du servage, les paysans avaient leur *mir*, leurs assemblées, leurs starostes, leurs juges, leurs prêtres élus; mais tout cela n'empêchait pas leur oppression par les agens du prince et du fisc (1). Les apologistes du *mir* ne peuvent le dissimuler, la commune, en enchaînant la liberté individuelle, a entravé le développement de la personnalité morale et émoussé le sentiment même du droit. A ce titre, la commune moscovite a eu sur toute la vie nationale une influence capitale et partout sensible. En Russie, dit Her-

(1) Voyez Solovief, *Istoria Rossii*, p. 135, 136.

zen, le droit personnel n'a jamais été juridiquement déterminé, l'individu a toujours été absorbé par la famille, par la commune, plus tard par l'état et par l'église, de sorte que l'histoire russe est l'histoire du développement de l'autorité comme l'histoire de l'Occident est l'histoire du développement de la liberté (1).

C'est là contre la commune russe, contre la propriété collective qui en est le principe, un sérieux grief, mais ce grief a plus de valeur contre le passé que contre le présent ou l'avenir. Depuis l'émancipation l'individualisme, avec ses qualités et ses défauts, a franchi la porte de l'*izba* du moujik, il est en train de dissoudre l'ancienne famille patriarcale et commence à menacer la propriété commune. Les inconvéniens du *mir* n'en doivent pas du reste faire perdre de vue les services. Dans le passé, s'il a énervé l'initiative personnelle du moujik, le *mir* a donné à la classe des paysans une remarquable consistance et lui a permis de supporter sans en être écrasée trois siècles de servage. Dans le présent, au point de vue même des libertés modernes, la commune a donné au paysan deux habitudes, deux aptitudes, sans lesquelles toute liberté est stérile, l'habitude de traiter lui-même ses propres affaires, l'habitude de l'association. A ce double titre, le *mir* n'est pas pour le peuple russe un vain apprentissage : s'il ne porte pas en lui-même le germe de la liberté politique, il peut préparer à en goûter les fruits.

Un des grands problèmes de la Russie contemporaine c'est d'adapter son ancienne organisation communale aux mœurs modernes et aux nouveaux besoins de la civilisation. Tant que subsistera la propriété collective, la commune russe est sûre de vivre dans ses traits essentiels; le jour où la communauté des terres serait abrogée, tout le régime communal risquerait fort de tomber avec elle, pour faire place à des institutions d'emprunt, sans séve ni racines. Quel que soit l'avenir réservé au *mir* du moujik, le gouvernement et l'opinion n'y sauraient toucher sans précautions et sans crainte. Il est de vieilles maisons qu'il n'est point facile de restaurer à neuf ou d'accommoder aux habitudes modernes sans les défigurer, les dénaturer, leur enlever tout caractère : le *mir* moscovite est du nombre.

(1) Herzen, *Idées révolutionnaires en Russie*, appendice.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LE

CARDINAL DE RETZ

ET

L'AFFAIRE DU CHAPEAU

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

II[1].

INSTRUCTIONS SECRÈTES DE RETZ A L'ABBÉ CHARRIER. — LA GUERRE CIVILE. — DOUBLE JEU DE RETZ ET DE MAZARIN.

I.

Le coadjuteur, après avoir mis à la disposition de l'abbé Charrier toutes les sommes dont il pouvait disposer pour acheter son chapeau, lui envoyait dans chacune de ses lettres des instructions détaillées sur la conduite qu'il avait à tenir. En premier lieu, l'abbé devait faire valoir tous les services réels ou imaginaires que le prélat pouvait rendre à la cour de Rome s'il était nommé cardinal, et insinuer sourdement tout le mal qu'il pourrait lui faire si sa demande n'était pas accueillie. Le jansénisme était le fantôme dont Retz se servait d'abord pour effrayer le pape. « Faites donner avis

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et du 1er août.

adroitement, écrivait-il à Charrier le 26 octobre, et sans qu'il paraisse que cela vient de vous, que les jansénistes appréhendent fort que le coadjuteur ne soit cardinal, parce qu'ils savent bien que cette qualité l'attachera inséparablement aux intérêts de la cour de Rome, et qu'ils attendent avec impatience la rupture de cette affaire, croyant que le coadjuteur, étant aigri du refus et obligé par la nécessité de s'élever d'une autre manière, se jettera tout à fait dans leur cabale, qui est très puissante en France, et qui serait merveilleusement fortifiée par l'intelligence qu'ils espèrent qu'il aurait en ce cas avec eux... » — « Dans le fond, dit Guy Joly, le coadjuteur ne fut ni janséniste, ni moliniste, et il s'embarrassait fort peu des disputes du temps. » Bien qu'étroitement lié avec les solitaires de Port-Royal, il ne se souciait pas plus de la *grâce efficace* que de la *grâce suffisante*. Ces matières si ardues de la théologie n'avaient été pour lui qu'un exercice d'esprit et non une préoccupation de l'âme sur la destinée de l'homme.

Le coadjuteur, dans ses instructions à l'abbé Charrier, l'engageait à faire entendre à la cour de Rome que, s'il était nommé cardinal, il serait aussi dévoué aux intérêts de cette cour que l'avait été autrefois le cardinal Du Perron. Du Perron s'était toujours montré l'ardent défenseur des opinions ultramontaines, et c'est ce qui lui avait valu le chapeau de cardinal. En 1614, lors de la réunion des états-généraux, il s'opposa à la signature du formulaire présenté par les députés du tiers, portant « qu'il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur le royaume de France et qui puisse dispenser ou absoudre les sujets de la fidélité et obéissance qu'ils doivent au souverain légitime. » Les deux autres ordres se rangèrent à l'avis de Du Perron, et l'assemblée se sépara sans avoir rien décidé sur ce point important. Dans une autre circonstance, Du Perron prit hautement la défense du livre de Bellarmin sur le pouvoir du pape, contre un arrêt du parlement qui condamnait cette doctrine comme attentatoire aux droits des souverains. Enfin, dans un Rituel qu'il publia à l'usage du diocèse de Sens, dont il était archevêque, il fit insérer la bulle *in cœna Domini*, qui avait été rejetée par les parlemens de France comme destructive des libertés de l'église gallicane. Le coadjuteur promettait de se comporter de la même manière, si on lui accordait le chapeau. « Ne manquez pas, s'il vous plaît, écrivait-il à Charrier le 10 novembre, de faire représenter, s'il se peut, par des personnes affidées, sans affectation, que l'on est sur le point de tenir les états-généraux, pour lesquels les députés commencent à marcher à Tours; qu'il se forme une grande cabale parmi les ecclésiastiques pour faire déclarer la chambre ecclésiastique concile national; que, dans

la chambre du tiers-état, on se prépare à remuer la question qui fut combattue par le cardinal Du Perron, et qu'il est très important que je sois cardinal en ce temps pour soutenir avec plus d'effort les intérêts de Rome... » — « Vous pouvez représenter au pape, écrivait-il à son confident le 25 novembre, et de la part de son altesse royale (le duc d'Orléans), et de vous-même pour moi, que les états-généraux approchent, dans lesquels on ne manquera pas d'occasions pour servir l'église et le saint-siége, et de s'opposer à beaucoup de factions et de propositions qui se préparent sur ce sujet. Je crois que sur ce point vous devez représenter les services que j'y puis rendre, d'une manière qui marque, sans menace et avec respect, que j'aurais moyen de faire le contraire, et que l'obligation que le pape acquerra sur moi ne sera pas perdue, ni en cette occasion, ni en plusieurs autres. Vous lui marquerez en même temps qu'il est difficile que, sans la dignité de cardinal, je puisse juger à propos pour moi de me brouiller, en l'état où je suis et au personnage que je joue dans les affaires de France, avec la chambre du tiers-état, qui, indubitablement, attaquera Rome par les propositions qui ont déjà été faites aux autres états. Je crois qu'en présence du pape vous ne pourrez pas aller plus loin; mais il me semble qu'il ne serait pas mal à propos de lui faire insinuer, par les intelligences que vous avez à Rome, qu'en l'état où sont les affaires de France, et dans la considération que je m'y suis acquise jusque-là, je ne puis pas demeurer indifférent pour mon propre honneur; et pour ne pas déchoir, il est juste que je me soutienne en faisant du bien ou du mal, ce qui dépend du traitement que je recevrai. Sur ces dernières lignes, vous devez plutôt vous laisser entendre que vous expliquer. Comme vous avez toujours été un très grand fourbe, disait-il à l'abbé en manière de compliment, je ne fais point de doute que vous ne vous démêliez fort bien de cette commission... Vous vous souviendrez sur ce même article, ajoutait-il, de montrer le jansénisme comme une chose à laquelle le ressentiment me peut engager, quoique je n'y aie pris encore aucune part. »

Ainsi le coadjuteur faisait avertir secrètement le pape que, s'il était nommé cardinal, l'église romaine n'aurait pas de plus ardent défenseur de ses priviléges et de ses doctrines, sinon qu'il s'armerait contre elle de toutes les libertés de l'église gallicane et qu'il erait cause commune avec les jansénistes.

Lorsque, sous la régence, l'abbé Dubois fut pris pour le chapeau d'une folle et irrésistible passion, il remua ciel et terre, il mit en mouvement pour le briguer, le régent, le roi d'Angleterre, l'empereur, le roi d'Espagne, il subordonna la politique de la France à son unique affaire, il dépensa jusqu'à 8 millions pour la faire réussir, et, à la mort de Clément XI, il offrit la tiare à qui lui donnerait

la pourpre; mais au milieu de ses intrigues les plus tortueuses et de ses manœuvres les moins délicates, Dubois ne fit jamais menacer le pape de se mettre à la tête d'un schisme. Loin de là, il lui offrit d'embrasser étroitement les intérêts du saint-siége. Disons-le à la louange de Dubois et à la honte de Retz, c'est un degré de moins dans le mal.

Rien ne serait plus piquant que de mettre en regard de la correspondance du coadjuteur avec l'abbé Charrier celle de Dubois avec Laffiteau, évêque de Sisteron, Gascon des plus spirituels, doublé d'un jésuite, qu'il avait envoyé à Rome pour lui faire obtenir le chapeau. En voici un échantillon : « Je ne vous répète rien, lui disait Dubois (1), de ce que je me ferai une gloire et un plaisir de faire, non-seulement à l'égard de sa sainteté, mais même de M. le cardinal Albani. Soins, offices, gratifications, estampes, livres, bijoux, présens, toutes sortes de galanteries (le mot y est, comme dans les lettres de Retz); chaque jour verra quelque chose de nouveau et d'imprévu pour plaire et pour surprendre : c'est le fond de mon naturel; c'est ainsi que je me suis conduit toute ma vie; les plus grandes puissances de l'Europe l'éprouvent. Si sa sainteté le veut, il n'y aura jour de sa vie qu'elle ne reçoive de moi quelque consolation et quelque amusement qui lui fera attendre chaque poste avec impatience; ses désirs n'iront pas si loin que mon industrie... »

Mais hâtons-nous de revenir à l'affaire de Retz. « Je ne puis m'empêcher de vous prier encore, écrivait-il à Charrier, de faire sentir à Rome, si vous le jugez à propos, et fort adroitement, que je ne suis pas homme à traiter comme l'abbé de La Rivière, et que, si les longueurs de la cour de Rome m'empêchaient d'être cardinal par quelque changement qui pourrait arriver à celle de France, je serais obligé de me relever aux dépens du cardinalat, ce qui n'est pas difficile à un archevêque de mon humeur. » Le coadjuteur ne se contenta pas de donner à l'abbé ces insidieuses instructions. Il trouva moyen de faire insinuer habilement au nonce du pape en France que, suivant le traitement qu'il recevrait de la cour de Rome,

(1) Lettre du 22 juin 1720. — Lorsque Dubois reçut le chapeau, on fit courir dans Paris des couplets dont voici un spécimen :

Que chacun s'en réjouisse !
Admirons Sa Sainteté,
Qui transforme en écrevisse
Un vilain crapaud crotté.
Après un si beau miracle,
Son infaillibilité
Ne doit plus trouver d'obstacle
Dans aucune Faculté...

il se déclarerait pour ou contre les intérêts du saint-siége dans les états-généraux, dont la convocation avait été fixée à Tours, mais qui n'eurent pas lieu. « M. le nonce, mandait-il à l'abbé, écrira par cet ordinaire sur les états-généraux, et sur le mal ou le bien que je puis faire pour l'intérêt de Rome, et fera voir comme il est assez difficile que je me puisse résoudre, sans être cardinal, à me brouiller avec la chambre de l'église, ni même avec celle du tiers-état, les affaires de France et celles de ma fortune étant présentement à tel point qu'à moins que de vouloir déchoir, ce que je ne puis me conseiller à moi-même, il faut que je sois cardinal ou chef de parti, et vous pouvez croire que cette dernière qualité oblige ceux qui sont dans les états à ne se brouiller avec personne. Il faut traiter cela fort délicatement, parce que, si cela d'un côté peut faire peur à Rome, de l'autre il peut faire espérer que je soutiendrai toujours, si je n'étais pas cardinal, une faction dans le royaume qui peut-être ne déplairait pas à beaucoup de gens au pays où vous êtes. Vous y mettrez le tempérament nécessaire, je m'en remets bien à vous (1). »

Toute question d'honnêteté mise à part, les moyens dont se servait le coadjuteur pour hâter sa promotion ne manquaient assurément pas d'habileté. Il se défendait d'être janséniste, il soutenait même qu'il ne s'était jamais occupé de ces matières; mais il faisait glisser à l'oreille du pape, sans que celui-ci pût se douter que cela venait de lui, qu'il ne serait pas prudent de lui faire essuyer un refus. Le pape était dûment averti que, dans toutes les questions qui, selon toute probabilité, devaient s'agiter au sein des états pour ou contre la cour de Rome, la conduite du coadjuteur y dépendrait uniquement de la tournure que prendrait son affaire du chapeau. Si Retz le recevait avant l'ouverture des états, il s'y montrerait le vigoureux défenseur des intérêts de Rome, à l'égal du cardinal Du Perron; s'il entrait dans les états sans la pourpre, la cour de Rome n'y trouverait pas contre elle de plus fougueux gallican. On a tout le secret du jeu.

Dans sa fiévreuse impatience de recevoir le chapeau et dans la crainte perpétuelle d'une révocation, il envoyait à l'abbé courrier sur courrier, lettres sur lettres : « L'on a reçu dès dimanche dernier les nouvelles de l'arrivée du premier courrier, écrivait-il à son confident le 27 octobre, par une lettre de M. l'ambassadeur et une autre de l'abbé de Barclay (un autre agent que Retz avait envoyé à Rome bien avant l'abbé Charrier). A ce que l'on peut juger de leurs discours, on espère le succès tout entier de votre négociation. Si elle traînait en longueur, vous ferez tout ce que vous aviserez pour

(1) Lettre du 27 novembre 1651.

la faire réussir, sans rien épargner, et de ce côté-ci l'on suivra ponctuellement vos ordres et les avis que vous donnerez... » — « ... J'attends dimanche avec impatience, lui écrivait-il le 3 novembre, pour savoir de vous des nouvelles assurées. Je n'ai rien à vous recommander de nouveau, sachant bien que vous ne perdrez pas un moment de temps, et que vous avez autant de passion pour ce qui me touche que moi-même... » — « Je ne vous fais point de compliment de toutes les peines que vous prenez pour moi, lui disait-il le 7 novembre. Vous savez que notre amitié est au-delà de toutes les paroles, et si je vous en disais beaucoup sur ce sujet, je suis assuré que vous vous moqueriez de moi. Il ne se peut rien ajouter à votre conduite, et je ne vous mande point les sentimens que j'ai sur celle que l'on doit tenir dans mon affaire de ma nomination, parce que je m'en remets absolument aux vôtres, et parce que j'ai toute et parfaite confiance en vous. Son altesse royale est satisfaite au dernier point de vous, et il n'est pas imaginable avec quelle impatience il attend la nouvelle de la promotion. Je ne vous fais celle-ci que d'un mot, parce que tout le particulier de toutes choses est dans la lettre chiffrée. Je suis à vous de tout mon cœur... »

Comme on vient de le voir, le coadjuteur avait envoyé à Rome, bien avant de recevoir sa nomination au chapeau, un certain abbé de Barclay. C'était un homme avide, dangereux, compromettant, plus brouillon qu'habile. Barclay prit ombrage de l'arrivée à Rome de l'abbé Charrier, et lorsqu'il le vit nanti d'aussi grosses sommes, il s'imagina qu'il pourrait bien aussi avoir part à la curée. Il devint grondeur, chercha querelle à l'abbé Charrier et se répandit en sourdes menaces contre le coadjuteur, en vue de tirer de lui le plus d'argent possible. Le coadjuteur, averti de ce contre-temps, écrivit à Charrier : « S'il ne tient qu'à quelque somme qui ne soit pas trop considérable pour contenter cet esprit intéressé, il vaut mieux la lui donner que de lui laisser faire quelque sottise, qui serait toujours fâcheuse, parce qu'il a paru à Rome que je l'avais employé en quelque chose dont je me repens fort... » En conséquence, l'abbé Charrier, pour faire taire Barclay, s'empressa de suivre le conseil du coadjuteur et réussit pleinement.

La correspondance de Retz devenait de plus en plus pressante. « Je vous envoie, écrivait-il à Charrier le 7 novembre, des lettres de M. le duc d'Orléans au même sens et aux mêmes personnes que vous les avez souhaitées. Je vous puis assurer que ses intentions ne paraissent pas encore si expresses sur ce sujet qu'elles le sont dans son cœur. La passion qu'il a de cette affaire est au-delà de l'imagination. Je n'ai point rendu à Monsieur la lettre du cardinal Orsino, parce que j'ai mieux aimé la réserver jusqu'à ce que j'aie reçu les

réponses des autres à qui il a écrit. » En même temps, Retz écrivait à l'ambassadeur de France, au grand-duc de Toscane et au bailli de Gondi, premier secrétaire d'état de ce prince et qui était quelque peu son parent. Il suppliait le grand-duc d'empêcher les Espagnols de seconder les mauvaises intentions des princes de Condé et de Cont pour troubler son affaire, et il adressait la même prière au bailli de Gondi, en lui mandant d'avoir toute confiance en l'abbé Charrier. Il calculait avec justesse et sagacité que les Espagnols, malgré leur liaison avec M. le prince, avaient tout intérêt à fortifier la position d'un chef de parti tel que lui, Paul de Gondi, et que, tout en faisant semblant d'entrer dans les vues de Condé, ils ne s'opposeraient nullement à la promotion. « Je n'ai encore aucune lumière, mandait-il à Charrier le 7 novembre, que les Espagnols soient dans la pensée de me nuire. Il y faut pourtant veiller, et l'on peut aisément (leur) faire voir... qu'il est de leur intérêt de voir dans une grande dignité un homme en France qui soit aussi opposé que moi à M. le prince, l'élévation de deux différentes puissances opposées ne leur pouvant être que très utile. Je crois M. le bailli de Gondi assez bien intentionné pour moi pour n'avoir pas besoin de nouvelles considérations pour m'obliger; il est pourtant bon, à mon sens, que, sans faire semblant d'affecter de lui faire savoir, vous fassiez une espèce de confidence à M. l'ambassadeur de Toscane du dessein que j'ai de faire épouser ma nièce au fils dudit bailli de Gondi pour continuer ma maison en France (1). Je crois que ce moyen peut engager la cour de Toscane à faire tous les efforts à la cour de Rome et auprès des Espagnols, s'il est besoin. M. le nonce écrit par cette même voie fort favorablement pour moi et mande que je suis toujours inébranlable sur le sujet du Mazarin et que, comme on dit que cet homme a toujours quelque pensée de revenir, l'opposition la plus forte à son retour est ma promotion qui me met en un point d'être beaucoup plus considéré pour lui résister. Parlez, je vous supplie, dans les mêmes termes au pape, mais prenez garde de ne faire pourtant paraître le retour du Mazarin que comme une chose qui est dans ses intentions plutôt que dans la possibilité et sur lequel la reine forcera son inclination plutôt que de s'exposer aux troubles qui s'en ensuivraient. Vous avez su présentement que ledit Mazarin est venu à Huy, qui est auprès de Liége. Les partisans de M. le prince firent courre le bruit qu'il s'approchait de la frontière pour revenir en France. Cela a été bientôt dissipé par l'événement et parce qu'on a su qu'il ne s'était approché de Liége que pour être plus près de l'électeur, qui y est venu, et sans lequel il n'oserait demeurer auprès de Cologne, parce qu'il

(1) Le duc de Retz, frère aîné du coadjuteur, n'eut que deux filles.

ne s'y tient pas trop assuré. Je ne sais si le Mazarin n'aurait pas assez d'artifice pour donner lui-même des soupçons de quelque accommodement avec moi et pour en avoir peut-être inspiré quelque pensée à M. Chigi, qui était nonce à Cologne et qui présentement doit être à Rome. Ne vous endormez pas sur ce sujet et parlez toujours du Mazarin comme d'un homme qui se vante de revenir en France, même quand il en est le plus éloigné, pour se conserver par ce moyen quelque sorte de crédit dans les pays étrangers. Vous savez bien pourtant que, sur cet homme, il ne faut pas s'expliquer également avec tout le monde.

« Quant à M. l'ambassadeur de France, quoi que l'on m'en die, je ne vous en écris rien, parce que vous êtes sur les lieux et que vous y voyez plus clair que moi : prenez garde de donner soupçon au pape sur ce sujet... J'attends de la cour des lettres pour M. l'ambassadeur de France, afin de l'obliger à faire de nouvelles instances...

« Je crois qu'il n'y a point de danger de faire connaître doucement au pape que M. le duc d'Orléans s'étonne qu'il y ait le moindre retardement à la promotion, après les instances que l'on m'a fait, il y a plus d'un an, de me nommer sur sa simple recommandation, sans la nomination du roi. Vous voyez qu'il faut traiter cela fort délicatement. Peut-être ne serait-il pas à propos de le faire : comme vous êtes sur les lieux, on laisse cela à votre disposition... »

« J'avais oublié dans ma dernière lettre, écrivait-il à Charrier le 10 novembre, de vous dire que, quoique vous deviez toujours parler du retour du cardinal Mazarin comme d'une chose impossible dans son exécution, il ne faut pas laisser d'ajouter que, s'il était assez fol pour le vouloir entreprendre, il serait de grande conséquence que je fusse déjà cardinal pour m'y opposer avec plus de vigueur et de considération. Il est de plus à propos d'insinuer que, bien que je ne sois pas dans un poste si peu considérable que, selon les apparences, la cour puisse ni doive changer de sentiment pour moi, si toutefois cela arrivait par quelque accident inopiné et étrange, comme par quelque collusion de M. le prince avec le cardinal Mazarin, il serait en quelque façon honteux au pape d'avoir été aucunement la cause de cela par la longueur qu'il apporte à faire la promotion; il lui serait, pour ainsi dire, honteux, après les témoignages qu'il a donnés depuis trois ans de l'agrément qu'il a pour ma personne. Vous voyez que toutes ces choses sont assez délicates; faites-les comme vous le jugerez plus à propos sur les lieux... » Le coadjuteur, à ce moment, avait encore tant d'espoir dans sa promotion, que, par cette même lettre, il indiquait à l'abbé le moyen le plus prompt de lui en faire parvenir la nouvelle. « Vous avez à Rome, lui disait-il, le frère de M. Chevalier, chanoine de Notre-Dame, qui est un jeune garçon fort vigoureux.

Si vous ne voulez pas vous donner la peine d'apporter la première nouvelle de la promotion, si elle se fait,... je vous prie de (la) lui laisser porter, s'il le souhaite; vous obligerez son frère, et je serai bien aise, m'ayant servi en quelque rencontre, que vous le dépêchiez vers moi pour me l'apporter... »

Il se préoccupait très vivement du rôle que joueraient à Rome les Espagnols dans l'affaire de son chapeau, et il se berçait de l'espoir qu'ils garderaient au moins la neutralité, s'ils avaient conscience de leurs véritables intérêts, et si de plus le bailli de Gondi intercédait auprès d'eux en sa faveur. « Pour ce qui regarde l'indifférence des Espagnols, dont vous me parlez, écrivait-il à son confident le 24 novembre, je l'avais toujours bien prévue et je la tiens fort assurée, même en quelque façon de concert avec M. le prince, quoique l'abbé de Barclay m'ait écrit que leur ambassadeur a pressé fort la promotion avant son départ pour la Sicile. Il pourrait bien être qu'ils seraient bien aises de témoigner à ceux des partisans de M. le prince qui sont à Rome quelque espèce de complaisance extérieure et publique, et que pourtant, dans le secret, ils ne me fussent pas tout à fait contraires, leurs véritables intérêts n'étant point d'empêcher ma nomination, par les raisons que je vous ai déjà mandé. Je crois même que ceux qui leur ont parlé pour moi d'office et sans que je m'en sois voulu mêler leur ont marqué la conduite que je vous dis, à laquelle ils se sont déterminés, non pas à dessein de me nuire, mais pour donner aux partisans de M. le prince toutes les apparences nécessaires pour conserver l'étroite union qui est entre eux. Quoi qu'il en soit, et quand même leur véritable dessein serait de ruiner mes affaires, il n'y a pas d'autres mesures à prendre pour l'intelligence de M. le bailli de Gondi et de l'ambassadeur de Toscane, qui sont leurs amis, et qui feront à mon sens tout leur pouvoir et peut-être assez pour détourner cet orage. Je ne doute pas que vous ne leur en ayez déjà communiqué, si vous l'avez jugé nécessaire. Cependant je continuerai de ma part à prévenir, autant que je pourrai par mes amis, le mauvais effet que pourrait produire cette opposition... »

« Je suis aussi bien surpris que vous, ajoutait-il, de la lenteur du pape, après les bonnes paroles qu'il m'a fait donner depuis si longtemps par les lettres du cardinal Panzirole, dont vous ne parlerez point, si vous ne le jugez à propos, sans nécessité, et si ce n'est par forme de plainte à lui-même, et en cas que la promotion passât Noël. Si vous le faites, il faut que cette plainte paraisse plus de M. le duc d'Orléans que de moi. Je ne sais pas de moyen d'abréger ces longueurs que par les pressantes sollicitations de son altesse royale duquel je pourrai peut-être lui envoyer (au pape) une lettre par un courrier extraordinaire... Si je le fais, ce même cour-

rier vous portera la créance de ce que vous aurez à lui dire, et vous l'aurez reçue avant celle-ci. Comme je n'y suis pas tout à fait déterminé, n'en soyez pourtant pas en peine. C'est le seul biais, à mon avis, pour pénétrer le fond des intentions du pape et le véritable principe de cette lenteur qu'il semble affecter.

« J'écris, lui disait-il enfin, à M. Chigi (1), ci-devant nonce à Cologne, et à M. le marquis del Buffalo, mais je n'ai pas jugé qu'il fallût prodiguer les lettres de son altesse royale, attendu même ce que vous me mandez du peu d'affection que la cour de Rome a pour ce marquis. Vous fermerez les lettres avant que de les donner... »

II.

Pendant ce temps, quelle était en France la position respective des trois principaux personnages qui se disputaient le pouvoir, et quels moyens mettaient-ils en œuvre pour se nuire ou se jouer l'un de l'autre?

Condé, après avoir quitté Paris, s'était rendu à Bordeaux, où il fut accueilli à bras ouverts par le parlement et par ses amis. Le comte du Dognon, gouverneur de Brouage, un de ses anciens compagnons d'armes, avait déserté la cause royale et était venu lui offrir, avec ses services, sa petite armée, dont les garnisons occupaient toute la côte depuis La Rochelle jusqu'à Royan. Le maréchal de La Force et ses amis de Guyenne s'étaient déclarés pour lui; le duc de Richelieu lui amenait des levées faites en Saintonge et en Aunis, et le comte de Marchin, trahissant la cause du roi, lui livrait les régimens qu'il avait débauchés dans son gouvernement de Catalogne. Enfin un secours espagnol, appelé par le prince, était entré dans Blaye. Il semblait qu'avec toutes ces ressources Condé dût être en état de faire trembler la cour et que celle-ci fût à deux doigts de sa perte. Il n'en était rien. Le jeune roi et le comte d'Harcourt, nommé général en chef de l'armée royale, étaient entrés dans Bourges sans résistance, le 2 octobre, et à leur approche le prince de Conti et Mme de Longueville s'étaient enfuis de Montrond pour aller rejoindre leur frère à Bordeaux. Pendant que la cour se dirigeait sur Poitiers, le comte d'Harcourt marchait sur Cognac, dont M. le prince faisait le siége, et, après avoir taillé en pièces un de ses régimens, l'avait forcé à le lever. De là, il s'était dirigé sur La Rochelle et s'en était emparé le 17 novembre. Enfin il avait forcé Condé, à Tonnay-Charente, à repasser la rivière, et pendant quelques semaines il l'avait tenu en échec. Le jour même de son arri-

(1) Fabio Chigi, depuis pape sous le nom d'Alexandre VII, alors simple monsignore et secrétaire d'état d'Innocent X en remplacement de Panzirolo.

vée à Bourges (8 octobre), la cour avait fait rédiger une déclara contre les princes en pleine révolte; mais pendant plusieurs maines le duc d'Orléans, qui entretenait une correspondance crète avec les princes, en avait suspendu l'enregistrement, en p mettant sans cesse qu'ils étaient sur le point de s'accommoder a le roi. Pour mettre fin à ces délais, qui compromettaient la dig royale, le premier président Molé proposa, le 16 novembre, q fût passé outre, et l'affaire allait être mise aux voix lorsque le d'Orléans annonça une nouvelle surprenante qui vint tout reme en suspens : c'était celle de la prochaine arrivée en France du c dinal Mazarin. N'était-il pas plus urgent et plus nécessaire, di duc, que le parlement s'occupât des moyens de parer à ce dan que de condamner un prince qui avait pris, il est vrai, les ar contre le roi, mais qui ne cessait de refuser de traiter avec l'enn commun? Tel fut l'avis émis par le duc d'Orléans. C'était une vélation pour la cour. De deux choses l'une, ou le coadjuteur n vait eu aucune prise sur l'oncle du roi ou il trahissait indignem Mazarin. La vérité est qu'il avait promis plus qu'il n'avait pu voulu tenir, en donnant sa parole à plusieurs reprises, soit reine, soit à Mazarin lui-même, par l'entremise de ses amis, q tenterait les derniers efforts pour faciliter le retour de l'exilé n'avait jamais été un seul instant de bonne foi, car il savait bien que c'eût été se perdre à tout jamais dans l'esprit du pe que de prêter les mains à la rentrée aux affaires d'un ministre p exécré et plus méprisé que jamais. L'essentiel pour lui, c'étai louvoyer, de gagner du temps pour que sa nomination ne fût révoquée, de payer le cardinal de fausses promesses et de par dorées, et de détourner ses soupçons par le moyen de la princ palatine. Il excella à ce jeu, et c'est une justice que Mazarin re plus tard à son habileté dans une lettre qu'il écrivait, le 4 1652, à l'abbé Fouquet, après la promotion de Retz. « Le coad teur, lui disait-il, a été deux mois entiers à nous amuser, fais toujours dire qu'il enverrait une personne expresse à la cou qu'il se déclarerait hautement. Cependant il n'a envoyé auc personne, il ne s'est point déclaré, et il n'a pas même voulu voyer à aucune conférence. Tout ce qui m'a paru de lui est q n'a rien oublié pour exciter et fomenter la haine de son alt royale contre moi, ce qu'il me serait fort aisé de prouver en ca besoin. »

Ce qui forçait Mazarin à prendre patience, à ne pas faire ré quer brusquement la nomination du coadjuteur, c'était la ferm courageuse attitude de ce prélat en face de M. le prince. Ma rin n'ignorait pas que c'était le seul homme capable de lui t tête dans Paris. Retz se déclarait hautement l'ennemi de Cond

ne cessait d'agir, de parler et d'écrire contre lui. De son côté, Condé, dans ses lettres et dans les pamphlets qu'il lançait contre Retz, ne cessait de le traiter en ennemi, ce qui rendait celui-ci fort glorieux. Révoquer la nomination de Retz, c'eût été le jeter aussitôt dans les bras de M. le prince. Voilà pourquoi Mazarin hésita jusqu'au bout à en venir à cette extrémité.

Les princes avaient vu d'un fort mauvais œil la nomination du coadjuteur au cardinalat. Ils s'en étaient plaints au duc d'Orléans, et, pour faire échouer la promotion, ils avaient envoyé à Rome Montreuil, secrétaire du prince de Conti, et deux pères jésuites qui étaient chargés par eux d'accuser le coadjuteur d'être janséniste.

« Le prince de Conti se plaint de ma nomination, écrivait le coadjuteur à Charrier le 1er octobre, et en a écrit à M. le duc d'Orléans, qui est demeuré ferme pour mes intérêts... On m'a donné avis qu'il avait envoyé Montreuil à Rome; mandez-en des nouvelles promptement... » — « Puisque M. le duc d'Orléans a pris la défense de mes intérêts, disait-il à son agent dans une autre lettre en date du 5 octobre, avant que les princes eussent pris les armes, jugez de ce qu'il fera à présent qu'ils sont déclarés contre le roi. Si vous avez besoin, après la réponse du pape, d'une réplique de Monsieur, vous n'en manquerez pas, non plus que de la cour... » A quelques jours de là, les princes envoyaient à Rome l'abbé de Sillery, afin d'y contrecarrer la promotion du coadjuteur; mais, comme cet abbé avait eu l'imprudence, en passant à Lyon, de se vanter du sujet de son voyage, l'abbé d'Ainay l'avait fait arrêter à six lieues de la ville, et, par ordre du roi, on l'avait fait enfermer au château de Pierre-Scise. Il n'en sortit qu'à la fin de la fronde, en échange de la personne de l'abbé Fouquet, qui était prisonnier des princes (1).

Retz, averti de toutes ces menées, engageait l'abbé Charrier à ne rien négliger du côté de la Toscane pour se faire appuyer auprès des Espagnols par le bailli de Gondi. « Prenez du côté de Florence toutes les précautions qui vous seront nécessaires pour ce qui touche l'Espagne, lui disait-il. M. le bailli de Gondi peut adroitement faire connaître à leurs ministres que j'ai beaucoup de passion pour la paix, et que, sans comparaison d'un pauvre gentilhomme à un grand prince, j'ai plus de foi, plus de fermeté et plus de mémoire des obligations que M. le prince. »

Au milieu de sa lutte armée contre la cour, Condé n'oubliait pas que son plus redoutable ennemi était maître du pavé de Paris et qu'il lui livrait une rude guerre soit dans le parlement, soit dans les conseils du duc d'Orléans, soit dans l'opinion du public. Tandis qu'il envoyait Montreuil à Rome pour faire échouer la promotion

(1) Lettre du coadjuteur à l'abbé Charrier, du 26 octobre 1651.

du coadjuteur, il faisait partir secrètement pour Paris quelques hommes de main, afin de l'enlever. Cette tentative, qui échoua, est racontée d'une manière intéressante et détaillée dans les *Mémoires* de Gourville, qui était à la tête de ce petit complot. Plusieurs auteurs de Mémoires, entre autres Retz et La Rochefoucauld, parlent aussi de cet épisode. Voici ce qu'en dit le coadjuteur à l'abbé Charrier, au moment même où il faillit être pris par les agens de Condé : « Je vous vas mander une chose qu'il est important que vous teniez secrète et que même vous désavouerez si vous en entendez parler. Ce n'est pas qu'elle ne soit véritable et même publique ici et avérée ; mais comme c'est un assassinat en ma personne, je crois qu'il ne faut pas l'avouer à Rome, de peur que le pape n'appréhende de donner la pourpre à un homme qui courrait fortune de l'ensanglanter. En voici l'histoire pour vous seul. L'entreprise a été faite par Gourville, que vous connaissez pour valet et confident de M. de La Rochefoucauld, qui est venu ici sous prétexte d'apporter à M. le duc d'Orléans une lettre de M. le prince, mais dans la vérité pour exécuter ce dessein. Il avait associé avec lui le major de Damvillers, nommé La Roche, ancien domestique de La Rochefoucauld, qui est maintenant à la Bastille et confesse qu'il est venu en cette ville sur les lettres dudit Gourville, non pas à la vérité pour m'assassiner, mais pour m'enlever, ce que lui et ledit Gourville avaient essayé de faire avec plusieurs autres (tous domestiques de La Rochefoucauld, qu'il nomme), un jour de dimanche, étant montés à cheval à cet effet, sur les sept heures du soir, et y ayant demeuré jusques à onze envers, sous l'arcade qui est au bout de la rue de l'hôtel de Chevreuse, où ils savaient que j'étais, et les autres au bout de la rue de l'hôtel de Longueville, sur l'eau. Il avoue que, si je fusse passé, j'eusse été enlevé ; mais par bonheur, ayant rencontré Mme de Rhodes chez elle, je revins par le pont Notre-Dame, et ainsi je me sauvai comme par miracle. Mon carrosse a été suivi huit jours, et le mardi je pensai encore être attrapé dans le Marais. Enfin l'affaire s'est découverte, et on a fait arrêter La Roche et deux de ses valets, qui parlent aussi bien que lui, excepté qu'ils ne me nomment pas et que lui me nomme formellement. J'aurai des preuves non-seulement de l'enlèvement, mais même de l'assassinat (1). »

Mazarin, en apprenant cette tentative d'enlèvement ou d'assassinat, qu'au fond il était désolé de voir échouer, écrivait à la palatine : « Quoique j'aie prié Le Tellier de témoigner ma joie au coadjuteur de la protection que Dieu lui a donnée dans l'affaire qu'on a découverte, je ne puis pourtant m'empêcher de vous sup-

(1) Lettre du 27 novembre 1651.

plier de la même chose et de conjurer de ma part le coadjuteur à ne s'exposer pas et de vouloir, pour l'amour de lui et de ses amis, être véritablement *poltron* (1); car viendra le temps qu'il faudra quitter cette qualité; mais de la manière qu'on se veut battre avec lui, son honneur ne sera pas blessé s'il refuse le combat. » Il était glorieux pour Retz d'avoir été jugé digne d'être traité en prisonnier de guerre par le plus grand capitaine du siècle, et l'intrépidité dont il faisait preuve au milieu du danger arrachait à Mazarin lui-même quelques mots d'admiration.

III.

Rien de plus étrange, de plus curieux et, disons-le, de moins connu que les négociations qui, pendant ce laps de temps, furent échangées entre Mazarin et le coadjuteur. Du fond de son exil, le cardinal avait organisé avec la reine, la princesse palatine et quelques-uns de ses affidés une correspondance chiffrée et suivie dont on n'a publié qu'une partie. Nous mettrons sous les yeux du lecteur de nombreux passages de ces lettres inédites. Tous les personnages dont parle Mazarin y sont désignés par un signe de convention, ou par un nombre, ou par un surnom, ou même par plusieurs surnoms. Anne d'Autriche, par exemple, y est nommée le *Séraphin*, le coadjuteur le *Muet* (à cause du rôle de muet qu'il jouait alors en public), ou bien encore le *Poltron*, ce qui était à coup sûr la meilleure manière de déguiser son nom; la princesse palatine s'y nommait l'*Ange Gabriel*, surnom assez plaisant, lorsque l'on songe aux relations qui existaient alors entre la princesse et le coadjuteur. Elles ne se bornaient point à la politique, s'il faut en croire le malin Joly, l'inséparable compagnon des expéditions nocturnes du prélat, en dehors de l'hôtel de Chevreuse, qui était un peu négligé à cette date. Il n'est pas douteux qu'Anne de Gonzague, sans cesse mêlée à cette correspondance de la manière la plus intime, n'ait rendu au coadjuteur un service capital dans l'affaire du chapeau par les soins infinis qu'elle se donna pour endormir l'ombrageux ministre. Mazarin adressait lettres sur lettres à cette princesse et à la reine afin de leur demander d'unir leurs instances auprès du coadjuteur pour qu'il consentît à une entrevue avec lui sur la frontière. Il ne cessait de prodiguer au prélat les plus douces caresses, de l'entretenir dans l'espoir qu'il serait bientôt cardinal; il allait jusqu'à lui promettre le partage du ministère. Mais le coadjuteur, qui connaissait à fond le personnage, et qui craignait avec raison qu'une telle

(1) C'était le nom de guerre que Mazarin donnait au coadjuteur dans sa correspondance chiffrée.

entrevue ne fournît la preuve évidente de leur concert secret, et ne le ruinât sans retour dans la faveur de la bourgeoisie et du peuple, se fit un jeu constant de la promettre et de l'éluder. Il lui donnait parole sur parole de « le servir bien », de hâter son retour, et, en réalité, il ne cessait de faire la sourde oreille. Grâce à ce manége et à l'extrême habileté de l'*Ange Gabriel*, Mazarin fut amusé pendant quelques semaines, et lorsqu'il commença à s'en apercevoir, il était trop tard pour y remédier. Bien que sa défiance, même à l'égard de ses plus fidèles partisans, fût sans cesse en éveil, il semble qu'il eût quelque espoir, pendant deux mois, de s'être acquis sinon le dévoûment, du moins la neutralité du coadjuteur. C'est à peine si tout ce qu'on lui disait de sa conduite ambiguë et même parfois ouvertement hostile lui arrachait quelques plaintes. Il feignait d'être fermement résolu à se confier à lui, il ne paraissait pas douter de sa bonne foi; il affectait de lui dévoiler tous ses projets, même les plus cachés, avec une grâce et un abandon fort bien joués, mais auxquels, il faut bien le dire, le coadjuteur ne se laissa jamais prendre un seul instant. Rien de plus intéressant que certains passages des lettres de Mazarin qui ont trait au coadjuteur. Dans une lettre à la palatine, en date du 3 octobre, il se plaint tout doucement de ce que Retz ne lui a point encore adressé un remercîment « après tout ce qu'il venait de faire pour lui. » Il n'en persistait pas moins à feindre de lui témoigner une confiance absolue et il le faisait prier par Bartet d'aller lui rendre visite. « Sur le sujet du coadjuteur, écrivait-il à la palatine (3 octobre), les lettres de la reine m'ont dit des merveilles, me confirmant celles que vous m'en avez écrit, et je confesse que cela m'a réjoui extrêmement, car ce qu'elles m'ont rapporté de lui et de ses sentimens m'a confirmé dans la résolution de me confier sans aucune réserve à lui et à Mme de Chevreuse, et de mander à la reine de ne recevoir d'autres avis que les leurs pour la conduite de mes affaires; et j'oserai répondre que par cette voie tout peut être remis dans l'état que la reine et Mazarin souhaitent, ceux-ci étant persuadés que le coadjuteur, quand il sera question de les obliger, parlera comme il faut, et que Mme de Chevreuse ne sera pas muette. Pour moi, je crois qu'après les choses qu'on a déjà faites,... rien n'est capable de gagner entièrement le cœur desdites personnes que la confiance. Je vous réponds qu'elle est et sera entière et que Mazarin suivra aveuglément les conseils du coadjuteur et de Mme de Chevreuse et qu'il n'oubliera rien afin que la reine fasse de même pour les intérêts de Mazarin. »

e coadjuteur, de son côté, ne négligeait rien dans ses conversations avec les émissaires de Mazarin pour leur faire croire qu'il lui était entièrement dévoué. Il allait jusqu'à blâmer en leur présence les arrêts du parlement contre le ministre proscrit, arrêts qu'il était

le premier à provoquer sous main. « Vous ne sauriez imaginer le plaisir que Bartet m'a fait, écrivait Mazarin à la palatine (3 octobre), quand il m'a dit que le coadjuteur lui avait tant condamné le contenu dans la dernière déclaration et l'avait assuré que la moindre difficulté qu'on y eût faite de la part de la reine, le parlement ne se fût pas opiniâtré, et que, pour obtenir ce qu'on lui a donné à mon égard, il eût consenti qu'on donnât au cardinal Mazarin non-seulement un lieu pour demeurer en France, mais une province. J'ai été ravi d'apprendre ses sentimens sur ce sujet... » — « Bartet m'a dit, écrivait-il le même jour à la reine, que le coadjuteur l'avait assuré qu'on ne manquerait pas de remèdes, et que, si la reine se fiait en lui sur ce sujet et voulait faire les choses qu'il lui conseillera suivant les accidens qui arriveront, Mazarin verrait bientôt si le coadjuteur avait envie de le servir et s'il aurait des moyens pour cela. Il faudrait donc que la reine lui dît, et à Mme de Chevreuse aussi, que Mazarin remet entièrement à eux la guérison de ses maux et leur donne parole de faire tout ce qu'ils voudront sur ce sujet. Comme cela, on ne pourra se plaindre que d'eux si les effets ne répondent aux paroles qu'ils donnent; mais si l'affaire tire de longue, le malade mourra de fièvre lente... »

Par cette confiance qui paraissait si pleine d'abandon, Mazarin espérait, sinon gagner le coadjuteur à sa cause, au moins l'amener à mettre quelque tempérament dans ses cabales. Retz, de son côté, s'attachait avec le même soin à sauver autant que possible les apparences pour ne donner aucun ombrage à Mazarin. Il écrivait même à Bourges, où se trouvait alors la cour, que, « s'il était aussi puissant que M. de Châteauneuf, il irait quérir le cardinal et l'amènerait par le poing pour le rétablir... » La reine, de son côté, soupirait bien plus sincèrement pour le retour de l'exilé. Elle ne cessait de dire à M. de Senneterre : « Mais, ce pauvre homme, quand le verrons-nous revenir (1)? » On a prétendu qu'à cette époque Anne d'Autriche était devenue assez indifférente à Mazarin et qu'elle se fût aisément habituée à un nouveau ministre qui aurait su prendre quelque empire sur son esprit. Le mot que nous citons vient dissiper tous les doutes sur les véritables sentimens de la régente pour son ancien favori.

Les déclarations du coadjuteur en faveur du rétablissement de Mazarin n'avaient d'autre but, cela va sans dire, que d'entretenir la bienveillance de la reine à son égard et de l'empêcher de révoquer sa nomination au cardinalat. De son côté, Mazarin s'attachait avec le plus grand soin à sauver tous les dehors de la bonne foi. Il

(1) *M. de Villacerf à Le Tellier*, Bourges, 24 octobre 1651. Bibl. nat., manuscrits fr. 4230.

écrivait au marquis de Noirmoutier, un des meilleurs amis de Retz, pour l'assurer que la promotion aurait lieu sans difficulté, et pour lui donner l'éveil sur certaines cabales que le duc d'Orléans, prétendait-il, quoique bien à tort, à la sollicitation des princes, ourdissait à Rome contre le coadjuteur. « On m'a donné avis, lui mandait-il, de Huy, le 2 novembre, que M. le duc d'Orléans, à l'instance de M. le prince, agit à Rome pour empêcher la promotion de M. le coadjuteur. La personne qui m'assure cela m'a paru toujours assez bien informée. Néanmoins je n'appuie pas la chose, mais étant question du service de M. le coadjuteur, j'ai cru ne pouvoir pas me dispenser de vous avertir de ce que dessus, car il sera bien aisé d'en savoir la vérité... Je puis pourtant assurer M. le coadjuteur que les avis que j'ai de Rome, de très bonne part, sont qu'il n'y aura point de difficulté à son affaire, et que lorsque le pape pourra aller au consistoire, se portant déjà assez bien pour cela, il fera assurément la promotion... (1) »

A quelques jours de là, le 13 novembre, il écrivait de Dinant à un autre ami de Retz pour lui donner de bonnes nouvelles de l'affaire pendante à Rome. « J'ai été ravi, lui disait-il, de tout ce que vous me mandez de M. le coadjuteur, et j'apprends de tous côtés avec un très grand plaisir l'état assuré que je puis faire de son amitié. Je m'assure qu'il n'aura jamais sujet de douter de la mienne, et que, pourvu qu'il prenne la peine de se faire éclaircir des choses qu'on lui pourrait dire pour l'en faire douter, je n'aurai pas de peine à lui faire connaître que ce sont artifices. J'en userai de même de mon côté, et comme cela j'espère que tout ira bien. Je viens de recevoir tout présentement des lettres de l'ambassadeur qui est à Rome et d'autres amis que j'y ai, par lesquelles j'apprends avec une dernière joie que les diligences de M. le prince et de M. le prince de Conti n'avaient pu rien produire auprès du pape au préjudice de la promotion de M. le coadjuteur, laquelle personne ne met en doute, et je crois absolument qu'elle se fera au premier consistoire du mois prochain. Je vous prie de vous en réjouir par avance avec lui de ma part, et lui dire que cela vient du cœur et que je suis persuadé que rien ne saurait être plus avantageux au service du roi et à mes intérêts particuliers que de le voir au plus tôt en possession de cette dignité (2). » Des protestations d'amitié pour Caumartin, Noirmoutier et Bussy-Lamet, autres amis du coadjuteur, accompagnaient cette lettre.

Par cette espérance sans cesse renouvelée d'une prochaine pro-

(1) *Archives du minist. des affaires étrang.* France. Lettres de Mazarin, t. XXIX.
(2) *Archives du ministère des affaires étrangères,* Lettres de Mazarin, t. XXIX.

motion, Mazarin s'efforçait de paralyser autant que possible la pernicieuse conduite de Retz. « J'ai été ravi d'apprendre, mandait-il à Bartet le 15 novembre, que les affaires du coadjuteur sont assurées, nonobstant les oppositions de M. le prince. Je crois même que le coadjuteur en *rougira* devant un mois (c'est-à-dire qu'il recevra la pourpre). Par les avis que j'ai reçus depuis peu de Paris, je crois que vous pouvez assurer que ce sera un grand bonheur si vous pouvez ajuster la visite que vous savez (la visite du coadjuteur à Mazarin). » A cette pensée, Mazarin feignait de s'abandonner à de vrais épanchemens de tendresse auxquels le coadjuteur répondait avec non moins de sincérité. « Il est certain, poursuivait le ministre exilé, que quand cela aura réussi, le *Muet* (le coadjuteur) sera très content et Mazarin ravi : car il est résolu, comme Bartet l'a pu reconnaître dans son cœur, de ne rien oublier pour lier avec le coadjuteur une amitié qui ne puisse jamais être sujette au changement... » Dans une lettre en date du 17 novembre, il faisait prier le coadjuteur de venir le trouver jusqu'à Rethel. Le 19, il insistait auprès de Bartet pour que la visite eût lieu le plus tôt possible, et en même temps il lui annonçait que, de concert avec le coadjuteur, il levait des troupes pour aller en personne rejoindre le roi.

Il avait conçu le projet de rentrer en France dès que la reine serait hors de Paris, et il était d'autant plus pressé de l'exécuter qu'il était fort au courant des intrigues qui s'agitaient autour de cette princesse pour empêcher son retour. Châteauneuf, devenu premier ministre, s'était acquis un grand prestige par la vigueur avec laquelle il avait conduit la guerre de Guyenne. Il s'était imposé à tous ses collègues, au garde des sceaux Mathieu Molé, comme au maréchal Villeroi, gouverneur du jeune Louis XIV. Il avait pris l'engagement de faciliter le retour du cardinal, mais au fond il n'était nullement disposé à lui céder la place; il trouvait toujours des faux-fuyans et des délais; il menaçait la reine de la colère du duc d'Orléans et du coadjuteur, et il travaillait dans l'ombre à réconcilier Condé avec Anne d'Autriche aux dépens de l'exilé.

D'autre part, le duc d'Orléans, à l'instigation du coadjuteur, ravivait toutes les haines et les défiances du parlement contre Mazarin. esque abandonné de tous ceux sur lesquels il avait cru pouvoir mpter, mais fort de l'immuable affection de la reine, Mazarin, passant tout à coup d'un découragement profond à une audace qu'on ne lui avait pas connue jusque-là, résolut de rentrer en France, on pas en proscrit, non pas en suppliant, mais à la tête d'une armée levée à ses frais et dans le dessein hautement avoué de marcher au secours du roi. Avec une grande sûreté de coup d'œil, il avait compris que le seul moyen pour lui de remonter au pouvoir, c'était de soustraire la reine et le jeune roi à l'influence du duc

d'Orléans et du coadjuteur. Le roi était majeur; une fois libre, rien ne lui serait plus facile que de dicter la loi aux factieux à la tête d'une armée victorieuse.

Le cardinal s'était peu à peu rapproché de la France; — il s'était établi d'abord à Huy, près de Namur (24 octobre), puis à Dinant (15 novembre). Ce fut là qu'il reçut du roi, le 17 novembre, date mémorable, l'ordre formel de rentrer en France à la tête des troupes qu'il avait levées. Avant de se mettre en route, il exigea que la déclaration contre M. le prince fût enregistrée au parlement et que toute négociation avec lui fût rompue. Il avait vendu tous les meubles et objets d'art qu'il possédait pour lever des recrues dans le pays de Liége et sur les bords du Rhin. Pendant ce temps, il s'attachait avec un soin extrême à gagner à sa cause le coadjuteur, ou tout au moins à l'empêcher de lui nuire. Il lui envoyait par la palatine tous les témoignages d'affection et de confiance qu'il pouvait imaginer, et le coadjuteur y répondait avec une effusion non moins sincère. Jamais ennemis mortels ne méditèrent leur ruine mutuelle avec plus de perfidie en échangeant des propos plus tendres.

Les caresses de Mazarin sont inépuisables et se traduisent sous mille formes. Il écrit à la palatine, le 19 novembre, qu'il est heureux qu'elle lui confirme l'amitié véritable du coadjuteur. « Il fau que cette amitié, ajoute-t-il, ne soit plus sujette au changement. Je vois que le coadjuteur et Mazarin ont les mêmes pensées, condamnent les mêmes choses, appréhendent les mêmes malheurs, si la reine et le roi ne prennent une autre conduite, et enfin ont le même intérêt à l'égard de M. le prince, de façon que jamais il n'y eut lieu de faire une plus étroite liaison... Je vous conjure de dire au coadjuteur que je le servirai sincèrement, que j'en embrasserai toutes les occasions et qu'il n'aura jamais à se plaindre de moi... L'intelligence bien établie entre le coadjuteur et Mazarin, le roi se remettra en très bon état, particulièrement si le coadjuteur vient à bout de son dessein sur le duc d'Orléans, comme j'étais résolu d'y travailler... » Mazarin voulait dire par là qu'il était nécessaire que le coadjuteur détachât à tout prix le duc d'Orléans de son étroite union avec le prince de Condé et s'emparât de toute l'influence pour ramener Gaston à la reine. On sait que Retz s'attacha précisément à faire tout le contraire. Mazarin, dans la suite de sa lettre, compare l'entrevue qu'il souhaite avec le coadjuteur à une consultation de deux médecins pour sauver la France malade. « La consultation qui a été proposée, dit-il, des deux médecins, guérirait beaucoup de maladies; mais je crains qu'elle ne produise pas les effets que je voudrais, à cause de quantité d'autres médecins qui se mêleront là dedans, et malaisément on le pourra empêcher si le coadjuteur et la princesse palatine ne trouvent quelque expédient. »

A la fin de cette lettre, Mazarin s'ouvrait entièrement à la palatine et au coadjuteur de son projet de retour, protestant cependant qu'il ne ferait pas un seul pas sans leur assentiment. Et comme Retz n'eut garde de donner son adhésion à un tel projet, Mazarin, sans se soucier aucunement de tenir ses promesses et d'y subordonner sa conduite, prit bientôt la résolution de passer outre. En attendant, il assurait à la palatine qu'il ne précipiterait rien pour rentrer en France, afin, disait-il, « de ne pas exposer ses bons amis et principalement le coadjuteur. » — « Cependant il agira secrètement pour préparer son retour avec l'aide de celui-ci. La navigation sera pénible, mais il espère qu'avec le conseil d'un si bon pilote et si expérimenté comme est le coadjuteur, il prendra port heureusement... *Plutôt que de manquer au solide, il faut donner quelque chose au hasard.* Si Mazarin ne peut voir le coadjuteur, il ne manquera pas de l'avertir de sa résolution par le moyen de la princesse palatine... »

Mazarin revenait avec la dernière insistance sur la nécessité d'une entrevue avec le coadjuteur pour s'entendre avec lui sur la conduite qu'ils devaient tenir l'un et l'autre afin de sauver la royauté en péril. Cette sorte de *duumvirat* qu'il offrait à Retz pour le séduire, mais dont celui-ci n'eut pas de peine à voir le peu de fond et de consistance, est certainement un des faits les plus curieux et les moins connus de l'histoire de la fronde. Mazarin avait bien moins envie de consulter le coadjuteur que de le compromettre sans retour aux yeux des frondeurs par une visite qui bientôt n'aurait plus été un secret pour personne. Le coadjuteur ne donna pas dans le piége. En vain Mazarin épuisait toutes les ressources de son génie artificieux, en vain il s'efforçait de montrer au coadjuteur l'abîme ouvert sous ses pieds, s'il tardait davantage à se déclarer en sa faveur; en vain il lui faisait offrir une de ses nièces pour un de ses neveux, le coadjuteur ajournait toujours l'entrevue. Bartet, dans un de ses précédens voyages, avait, au nom de Mazarin, prié le coadjuteur de se rendre au pays de Liége, à quoi celui-ci avait répondu qu'il serait bien plus à propos que l'on choisît Charleville. Mazarin ayant pris le coadjuteur au mot, celui-ci éluda la question en disant que, réflexion faite, Charleville ne valait pas mieux que Liége (1). Malgré tant de faux-fuyans, Mazarin n'en persistait pas moins à espérer ou à feindre d'espérer que Retz, dans la crainte de perdre le chapeau, finirait par céder. « Agissant de concert avec le coadjuteur, disait-il à la palatine, j'ai bonne opinion de mon affaire, à laquelle je travaille de mon côté comme je dois, car d'une façon ou d'autre, étant

(1) *Le Tellier à M. de Villacerf*, le 22 novembre 1651. Bibl. nat., ms. fr. 4230. — Il s'agit d'Édouard Colbert, marquis de Villacerf, de Payen et de Saint-Mesmin, conseiller du roi en son conseil d'état et maître d'hôtel de la reine mère.

pressé comme je suis, il faut que je prenne aussitôt mes résolutions. Je vous conjure donc de faire en sorte que je sache comme le coadjuteur est d'avis que je me conduise, entrant en France avec des troupes, et de ne perdre pas un moment de temps à l'envoyer quérir et lui faire son instruction bien particulière. Je vous réponds que je publierai après ce que le coadjuteur aura jugé à propos. Il faut prendre hardiment une bonne résolution, et le coadjuteur sera bien secondé des Mazarins, qui ne sont pas en si petit nombre, ni si peu considérables qu'ils ne soient capables de quelque chose de grand... » Le 27 novembre, il revenait à la charge pour que le coadjuteur donnât des signes éclatans de sa bonne volonté. « Il s'est déjà passé plus d'un mois, et toutes choses sont dans le même état, et par là mes résolutions sont arrêtées; car la pensée de Mazarin a été toujours, comme elle est présentement, de vouloir agir de concert avec les frondeurs, mais particulièrement avec le coadjuteur. Il a autant d'intérêt que moi de ne différer davantage de concerter avec moi la conduite que je devrai tenir pour me rapprocher de la reine, auprès de laquelle il y a de grandes cabales, qui sont aussi bien contre le coadjuteur que contre moi. Croyez que c'est la pure vérité, et que la reine m'a fait dire dernièrement qu'elle craignait d'être forcée de faire des choses contre son intention... (c'est-à-dire de révoquer malgré elle la nomination du coadjuteur au cardinalat)... Je persiste à vouloir concerter ma conduite avec les frondeurs et particulièrement avec le coadjuteur... Ce qui est plus à craindre, c'est l'accommodement avec M. le prince; mais enfin, il n'y a rien de plus certain qu'on ne saurait rien faire contre moi que le coadjuteur n'en reçoive du préjudice, et puisque nous sommes tout à fait liés, le coadjuteur doit, à mon avis, incessamment travailler pour aplanir le chemin que je dois faire pour être en état de me garantir des malintentionnés, et tirer du roi et de la reine les sûretés nécessaires pour moi et le coadjuteur et ses amis. » Puis Mazarin s'attachait à colorer d'un honnête prétexte son projet de rentrer en France et il voulait que le coadjuteur y prît ostensiblement part, afin évidemment de le ruiner à tout jamais dans l'esprit du public comme parmi les frondeurs. « Il me semble, poursuivait-il, que, la déclaration étant passée, l'entrée de Mazarin avec des troupes pour servir le roi contre M. le prince sera fort plausible, le coadjuteur agissant avec ses amis au même temps, et particulièrement pour disposer le duc d'Orléans en s'entendant de toutes choses avec moi, comme de ma part je ferai avec le coadjuteur... »

Le 5 décembre, Mazarin tentait un dernier effort pour rattacher enfin Retz à sa cause. Protestations d'amitié, offres, séductions, doux reproches, caresses, il mettait tout en œuvre pour le gagner dans une lettre pleine d'éloquence qu'il écrivait à la prin-

cesse palatine : « ... Mes lettres auront confirmé le coadjuteur, lui disait-il, dans la croyance que je ne souhaite rien avec plus de passion que de lier une amitié indissoluble avec lui. Je n'ai vu encore personne de sa part; et il se peut faire que la princesse palatine, ayant reçu mes lettres, on aura changé de mesures et songé à gagner du temps, puisque les momens dans les conjonctures présentes sont précieux. Souvenez-vous que j'ai deux nièces et que par ce moyen on peut ajuster tout, si le coadjuteur a plus d'inclination pour une de celles-là que pour celle du duc de Bouillon. Pour moi, je vous avoue que je le voudrais ainsi, et je réponds que, de la manière que je ferais la chose, le coadjuteur en serait content, et toucherait de plus en plus au doigt que mes intentions sont telles qu'il peut souhaiter. » Il en revenait toujours à cette entrevue qu'on n'avait cessé de lui promettre et que l'on avait toujours éludée.

« ... Bartet, poursuivait-il, proposa la consultation de la part du coadjuteur, et me dit qu'il devait se dépêcher pour se rendre promptement auprès de la reine. Sur cela, je dis que je désirais absolument consulter le coadjuteur devant d'approcher de la reine, pour bien convenir de toutes choses, et qu'il aurait été à souhaiter que les affaires du roi eussent permis à la reine de revenir de son voyage, car de cette sorte on aurait pu concerter toutes choses, et je pressai furieusement Bartet d'ajuster promptement la consultation. Cependant quarante jours se sont passés sans que j'en aie entendu parler; et, ainsi que je vous ai écrit, il est impossible que je diffère davantage à prendre mes résolutions, si je ne veux me perdre sans aucune ressource; de quoi je vous ai entretenue au long, et Le Tellier l'aura pu faire de vive voix, voyant le coadjuteur... Sur quoi j'attends à tout moment de vos nouvelles, n'y ayant plus aucune raison de prudence ou de bienséance qui puisse me permettre de rester les bras croisés, ni au coadjuteur de prendre une bonne résolution, devant être assuré de Mazarin comme de lui-même. J'appréhende fort que la reine ne soit forcée, par l'artifice de beaucoup de personnes qui sont auprès d'elle, à faire quelque chose qui soit entièrement préjudiciable au coadjuteur (c'est-à-dire à signer la révocation de sa nomination au cardinalat). Je vois en outre que M. le duc d'Orléans n'agit pas bien dans la *confusion* (le parlement), avec un étonnement universel, puisqu'il empêche qu'on y prenne à l'égard de M. le prince les résolutions qui sont si justes et si nécessaires. « Bartet m'avait promis... qu'il serait de retour à Paris pour le 12 du mois passé et que la consultation pourrait être faite devant le 20, et cependant vous voyez ce qui en est... Il n'a tenu qu'à moi d'aller trouver la famille royale, mais je n'ai pas voulu, et parce que ce n'était pas le service du roi et parce que je n'avais rien concerté avec le coadjuteur. — Je voudrais bien voir ensemble

le coadjuteur et Mazarin; car, bien qu'on puisse concerter toutes choses sans cela, néanmoins il serait, à mon avis, de grande satisfaction à tous deux de se confirmer les mêmes choses. Au nom de Dieu, prenez bien garde qu'on ne donne des soupçons au coadjuteur de l'*accommodement* de M. le prince avec moi; car je suis incapable de rien faire contre mon honneur, outre qu'il y a une infinité de raisons qui m'empêchent de songer à cela. Enfin je ne refuserai pas de faire aucune des choses que le coadjuteur souhaitera pour être assuré sur ce sujet; et il doit croire qu'après ce qui est proposé et arrêté, les méfiances ne sont plus de saison... » Enfin le cardinal ajoutait que, si le coadjuteur ne pouvait venir le voir en personne, il lui envoyât au moins un de ses confidens, tel que M. de Caumartin, « homme de probité et de mérite. »

Mais Paul de Gondi n'entendait nullement prêter les mains en quoi que ce fût à la rentrée de Mazarin; car il n'ignorait pas que le triomphe du ministre serait le signal de sa propre ruine. Loin de là, il travaillait dans l'ombre avec une activité sans égale à empêcher son retour. Le duc d'Orléans, à l'instigation du prélat, donna avis au parlement, le 9 décembre, de l'arrivée prochaine du cardinal. « Les conclusions des gens du roi furent de députer sur-le-champ vers sa majesté pour l'informer de ce qui se passait sur la frontière et la supplier très humblement, de la part de la compagnie, de vouloir donner sa parole royale d'éloigner d'auprès d'elle tous ceux qui adhéreraient au cardinal Mazarin, conformément à la déclaration vérifiée le 6 septembre dernier, même qu'il lui plût informer par ses ambassadeurs les princes étrangers de la résolution qu'elle avait prise de ne s'en plus servir. Ces conclusions furent suivies presque tout d'une voix (1). »

Le coadjuteur eut ce jour-là une vive altercation avec un conseiller, Machault-Fleury, qui avait fait un discours contre le clergé, que le prélat taxa « de basses et lâches inventions. » Machault soutint que « c'était autant de vérités constantes et publiques. » Le coadjuteur l'ayant interrompu, il s'éleva dans la salle une grande rumeur contre lui. Il fut interpellé par les présidens, qui lui dirent qu'il ne devait interrompre personne, et il fut obligé d'adresser des excuses à la compagnie. Machault ayant repris la parole sur le même ton et nommé cette fois le coadjuteur, le tumulte redoubla. Enfin le président Molé ayant fait signe à l'orateur d'achever son discours, Machault y mit fin sans nommer personne, mais en lançant à Retz une sanglante allusion : « Oui, messieurs, s'écria-t-il, il est vrai, c'est l'ambition d'une seule personne qui nous a jetés

(1) *Journal inédit d'un Parisien pendant la fronde.*

dans la guerre civile et qui la fomente par un désir violent qu'elle a d'être honorée du cardinalat et du ministère. »

Un conseiller, Camus de Pontcarré, demande un arrêt semblable à celui qui fut rendu autrefois contre l'amiral de Coligny, condamné à mort en 1569 par contumace. Durant de Croissy dit qu'il est de l'avis de Pontcarré et demande que la tête du cardinal Mazarin soit mise à prix. Ce jour-là, il n'y eut personne dans le parlement qui ne blâmât et ne traitât d'extravagante cette proposition, qui devait être accueillie quelques jours après à l'unanimité par ce même parlement. L'arrêt qui intervint faisait défense « à tous gouverneurs de donner passage ni retraite au cardinal Mazarin; injonction à tous les sujets du roi, qui étaient avec lui, de le quitter dans un mois, et invitation aux autres parlemens du royaume à rendre arrêt semblable. »

Voici comment le coadjuteur, dans une lettre à l'abbé Charrier, en date du 15 décembre, cherchait à colorer son rôle dans la séance du parlement où il avait été si malmené par Machault-Fleury. « J'étais, lui dit-il, présent à l'arrêt du parlement que je vous envoie. Vous trouverez ici une copie de mon avis, qui fut fort bien reçu, duquel vous vous servirez, si vous le jugez à propos, et pourtant secrètement. Le parti de M. le prince voulut m'entreprendre, et, dans la suite des opinions, M. de Machault-Fleury ayant fait un long discours contre les ecclésiastiques, qui tournait directement contre moi, ayant aussi été averti qu'il voulait se déterminer plus particulièrement, je fus obligé de l'interrompre, ce qui fit d'abord quelque bruit; mais, ledit Machault ayant voulu reprendre et s'attacher personnellement à moi sur le sujet du chapeau, il se fit une huée épouvantable sur lui qui fut reprise à trois diverses fois, parce qu'il voulait toujours recommencer. M. le duc d'Orléans ajouta, à tout ce qui fut dit dans la compagnie contre lui, qu'il poursuivait le chapeau pour moi depuis dix-huit mois et qu'il s'étonnait qu'il en voulût parler. En sorte que ledit sieur de Machault fut obligé de se taire, et la délibération fut tenue aux termes de l'arrêt que vous lirez... »

Dans une autre lettre à l'abbé Charrier en date du 18 décembre, le coadjuteur, revenant sur cette affaire, disait qu'il avait assisté à l'arrêt rendu contre Mazarin, ce qui paraît vraisemblable, puisqu'il ne fut pas donné suite ce jour-là à la proposition de mettre sa tête à prix.

La position du coadjuteur était devenue de plus en plus difficile. Il fallait qu'il se déclarât ostensiblement pour ou contre le cardinal. Ce fut ce dernier parti qu'il embrassa résolûment. Il n'y avait plus de temps à perdre. Le duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie, venait

de recevoir une lettre du cardinal qui lui annonçait son arrivée prochaine dans cette province. Le 19 décembre, à la tombée de la nuit, le coadjuteur alla trouver Omer Talon, l'avocat du roi, pour lui montrer toute la grandeur du péril. « La reine, lui dit-il, a voulu m'engager depuis trois jours à me déclarer en faveur du retour du cardinal; je lui ai fait répondre par le gentilhomme qu'elle m'a envoyé que je m'étais bien, il est vrai, réconcilié avec le cardinal Mazarin, parce que sa majesté l'avait ainsi voulu, mais non pas pour consentir à son retour, qui ne peut produire qu'un mauvais effet et pernicieux à l'état. » Le coadjuteur s'attacha à montrer à Talon tous les maux qui devaient être la suite de ce retour et il n'omit rien de ce qui pouvait lui échauffer l'esprit, afin que les conclusions qu'il devait porter le lendemain au parlement *fussent rudes*. Il lui avoua enfin qu'il pressait le duc d'Orléans de lever des troupes pour s'opposer au retour du cardinal et que son dessein était d'engager le parlement dans un tiers-parti à la tête duquel serait placé le duc d'Orléans (1). Ce tiers-parti, combinaison désespérée de Retz, devait se composer du parlement et du peuple de Paris, des autres parlemens du royaume et des habitans des provinces, et se déclarer indépendant, les armes à la main, entre le parti de Condé et celui de la cour et du cardinal. Il s'imagina qu'avec ces élémens sans cohésion il pourrait lutter avec avantage contre le roi, qui venait d'être déclaré majeur, qui était à la tête d'une armée victorieuse de M. le prince, et contre le cardinal, qui était relevé de toutes ses flétrissures et rentré en crédit en vertu d'un acte solennel de la volonté royale. Se déclarer de la sorte, c'était, comme il semble à première vue, exposer singulièrement la partie, et pourtant ce fut ce coup d'audace qui valut au coadjuteur le chapeau de cardinal et qui hâta sa promotion. Il joua le tout pour le tout. Le lendemain de sa visite à Omer Talon (20 décembre), le parlement s'assembla de nouveau et rendit un arrêt pour supplier le roi d'écrire à l'électeur de Cologne et à l'état de Liége pour qu'il fissent sortir le cardinal Mazarin de leur territoire et pour défendre aux gouverneurs des provinces de France de donner passage à ses troupes.

Pendant ce temps, Mazarin, à la tête d'une petite armée de 6,000 hommes, qui portaient l'écharpe verte, couleur de sa maison, escorté par deux maréchaux de France, le marquis d'Hocquincourt et le marquis de La Ferté-Senneterre, était parti de Dinant pour se rendre à Bouillon, puis à Sedan, où il fut reçu (24 décembre) par le marquis de Fabert, commandant de la place. Sa petite armée, par une fortune singulière, avait pu échapper aux régimens de cavalerie et aux Croates que le prince de Condé avait embusqués

(1) *Mémoires d'Omer Talon*, t. VIII, p. 42.

pour s'emparer de sa personne. Après avoir passé la Meuse, il arriva à Rethel et entra dans la Champagne. A cette nouvelle, le parlement de Paris s'assemble; le duc d'Orléans annonce que le cardinal est rentré dans le royaume. L'agitation est extrême, les motions les plus violentes éclatent de toutes parts. Enfin survient un arrêt qui ordonne que le cardinal et ses adhérens, ayant contrevenu aux défenses contenues dans la déclaration du roi, avaient par cela seul encouru les peines qui y étaient portées, comme criminels de lèse-majesté et perturbateurs du repos public; qu'il leur serait couru sus par les communes, et que les maires et échevins des villes s'opposeraient à leur passage; que la bibliothèque et les meubles du cardinal seraient vendus pour que l'on prélevât sur la vente la somme de 150,000 livres, laquelle serait offerte en récompense à quiconque le livrerait mort ou vif. Enfin l'arrêt ajoutait que celui qui rendrait un tel service à la France serait absous de tous les crimes qu'il aurait pu antérieurement avoir commis, hors celui de lèse-majesté. Secrètement, Retz était l'un des principaux instigateurs de cet acte sauvage, digne de l'Italie du xve siècle.

Tandis que Mazarin ne cessait d'écrire à la palatine pour lui affirmer que le coadjuteur n'avait pas de meilleur ami que lui, Retz faisait tous ses efforts pour exploiter de son mieux à son profit les événemens. « On appréhende, écrivait-il à Charrier le 1er décembre, que M. le prince ne se raccommode avec le Mazarin. Cela et mille autres choses qui peuvent arriver par la longueur du temps font que je suis d'avis qu'au nom de M. le duc d'Orléans, duquel vous vous pouvez servir pour toutes les créances qu'il vous a envoyées, et au mien, vous fassiez expliquer le pape le plus nettement qu'il se pourra, et que vous lui représentiez que, si, par quelques raisons dans lesquelles vous n'entrerez pas par respect, il est obligé de ne pas faire la promotion, au moins il ne me doit pas refuser la grâce de ne me pas amuser dans des temps où il m'est important de ne pas prendre de fausses mesures. Je ne vous marque que ce plan sur lequel vous voyez bien ce qui se peut dire. Il est important, à mon sens, de n'y rien omettre. Je vous envoie une lettre de mon frère (le duc de Retz), que j'ai ouverte. Je ne vous dis presque rien par cet ordinaire, parce que je vous écris toutes choses au long par le courrier extraordinaire que je vous dépêchai samedi dernier, qui vous porte des lettres de M. le duc d'Orléans avec des instances tout à fait pressantes pour faire expliquer le pape... »

« Pour mes affaires, disait le coadjuteur à Charrier dans une lettre du 8 décembre, si elles ne sont pas encore faites quand vous recevrez cette lettre, je vous prie de parler avec vigueur et de faire connaître que, si ces longueurs continuent, je me pourrai lasser d'être prétendant. Vous savez comme vous devez traiter cette affaire.

Mais par tous les avis que me donnent ceux qui connaissent en ce pays la cour de Rome, je crois qu'il y faut prendre les choses avec quelque hauteur. Vous voyez les choses de plus près que nous. C'est pourquoi je vous les remets. J'écris à M. le duc de Bracciano et à M. l'ambassadeur, auquel vous ferez de ma part tous les remercîmens que je dois aux bontés qu'il a pour moi. L'on va demain au parlement contre le cardinal Mazarin, à cause des commerces que l'on prétend qu'il a dans le royaume. Quoique je ne me sois pas trouvé au parlement dans les affaires de M. le prince, pour ne pas être son juge, je ne laisse pas d'y aller demain, où je ferai paraître que je ne suis point changé sur ce sujet... »

Une telle assurance ne pouvait être que fort utile au coadjuteur auprès du pape, et désormais il ne s'en fera pas faute. Il était ballotté sans cesse entre la crainte de la révocation et l'espérance de la promotion. Le 15 décembre, il écrivait à son correspondant : « Je crois que ce que je vous mande présentement pourra être inutile, par les apparences que vous me donnez par la vôtre du 20e du passé, du succès de mon affaire. Si pourtant elle n'était pas encore faite quand vous recevrez celle-ci, ce que nous saurons dans peu de jours, je me résoudrai de prendre l'expédient que vous me mandez avoir concerté avec M. l'ambassadeur, ou quelque autre duquel vous serez toujours promptement averti, car, si le pape a passé les fêtes sans faire la promotion, il pourra encore la reculer jusques au carême. Si cela est, je puis croire qu'il y a eu quelque raison particulière dans son esprit qui l'aura fait tenir cette conduite, laquelle continuera encore jusques après les fêtes et que je ne puis apparemment vaincre. Je crois aussi qu'en ce cas les affaires et les changemens de la cour ne pourront pas me mener jusque-là et que vous serez obligé de baiser les mains à sa sainteté. Cependant il est à propos que, sous le nom de son altesse, vous témoigniez au pape et aux autres qui sont dans les affaires de ce pays que Monsieur croit que l'on le maltraite et moi aussi... »

Le coadjuteur n'ignorait pas la haine profonde d'Innocent X contre Mazarin. Il avait calculé avec raison que, si la promotion des cardinaux n'était plus entravée par rien et qu'elle ne dépendît uniquement que de la volonté du pape, la nouvelle de la rentrée en France du cardinal Mazarin était de nature à mettre fin aux lenteurs du pontife. Voici donc ce qu'il disait à l'abbé dans une lettre en date du 25 novembre 1651 : « Je vous dépêche ce courrier exprès sur les appréhensions que l'on a ici de quelque retour précipité du cardinal Mazarin. Si ces avis ne sont pas véritables, ce qui est mon opinion, ce courrier n'est pas inutile, puisque l'ordre de M. le duc d'Orléans, que vous recevrez par lui, peut être un puissant motif au pape pour avancer la promotion, et, s'ils sont vrais,

cet envoi est absolument nécessaire, et vous en verrez les raisons. De quelque manière que soient les choses, mon sentiment est qu'aussitôt cette lettre reçue, vous portiez au pape la lettre de créance de son altesse royale, lui exposiez votre ordre et vous le pressiez de hâter la promotion. Il me semble que vous avez beau jeu en cet endroit de lui faire connaître adroitement que, ne m'étant particulièrement engagé à recevoir la nomination que sur l'honneur que sa sainteté m'a fait depuis deux ans de témoigner publiquement et à moi-même, par les lettres du Panzirole, qu'elle la désirait, il me serait assez rude d'être frustré de l'effet après une déclaration si publique, et que, quoique mon mérite soit fort commun, le poste où je suis me peut faire espérer d'être traité d'une autre manière que l'abbé de La Rivière...

« Je pense que vous voyez l'importance qu'il y a de ne pas publier à Rome le sujet, de l'envoi de ce courrier, parce que vous savez bien de quelle conséquence il est de ne rien faire qui puisse déplaire à la reine. Vous apporterez là-dessus les tempéramens nécessaires au pays où vous êtes. J'ai pris ici mes précautions autant qu'il a été besoin sur ce sujet, et je vous puis dire en vérité que je n'ai jamais été si bien à la cour que j'y suis présentement. Pour Monsieur, vous en voyez les témoignages, qui seront plus fréquens et plus positifs, s'il en est de besoin. Expliquez-vous de l'ordre que vous avez au pape seul et demandez-lui le secret en son nom, et pour la considération de son service et pour ne pas altérer l'union qui doit être entre lui et la reine.

« Si le pape vous demande, après votre créance exposée, ce que vous croyez en votre particulier du retour du Mazarin, vous lui direz que vous ne le croyez pas encore si proche, mais qu'il se forme tous les jours des dispositions à cela, qui ne peuvent être véritablement empêchées que par moi, et en me donnant un caractère pour lui résister et qui retranche dans son esprit tous les desseins qu'il peut former sur ce sujet et qui commencent un peu trop à se réveiller.

« A cet endroit de ma lettre, j'ai reçu la vôtre du 6e du courant, qui me fait voir, encore plus particulièrement que les autres, l'incertitude du temps de la promotion et qui me marque par conséquent la nécessité de la presser. Vous le pouvez faire par la lettre de son altesse royale que je vous envoie, qui n'est qu'une créance pour vous au pape, et de laquelle, par conséquent, vous vous pourrez servir à quel usage il vous plaira, si vous voyez qu'il y ait apparence de pouvoir faire faire la promotion devant Noël. Vous pouvez expliquer au pape votre créance en la manière que son altesse royale vous marque par la lettre qu'il vous écrit. Si vous voyez que le pape soit absolument résolu à ne pas la faire devant Noël, vous

ne devez vous servir, à mon sens, de ladite lettre de son altesse royale au pape que pour faire une instance pressante et pour lui demander de la part de son altesse royale une explication claire et nette sur le temps de la promotion, les incertitudes de la cour de Rome étant si fort contraires à mes intérêts dans l'état présent des affaires de France, que son altesse royale s'en trouve extrêmement embarrassée et pour le public et pour ce qui me regarde. Vous avez beau champ en cette matière, que vous étendrez selon que vous le jugerez à propos sur les lieux. Je vous répète encore que vous ne devez pas porter au pape ce que son altesse royale vous mande sur le cardinal Mazarin que dans le temps où vous verrez le pape irrésolu et balançant. De sorte que, s'il était absolument déterminé à ne pas faire la promotion devant Noël, il serait plus à propos de ne lui parler de cela qu'après le premier jour de l'an, qui est le temps le plus proche de faire la promotion, en cas qu'il ne la fasse pas devant Noël. Enfin servez-vous de ce moyen (la crainte du retour de Mazarin) dans le temps que vous croirez qu'il pourra porter coup et ne l'employez pas devant ce moment-là, et surtout prenez votre résolution selon que vous voyez les choses sur les lieux; car moi qui n'y suis pas, je ne sais s'il n'y a pas de péril de faire paraître au pape que le cardinal Mazarin soit en état de revenir. Prenez votre parti sur cette matière comme vous le jugerez plus à propos. C'est un moyen que j'ai cru vous pouvoir mettre en main pour vous en servir autant qu'il vous plaira. Vous voyez qu'il est délicat, mais vous êtes prudent, politique et sage. J'ai cru qu'il pouvait être de si grande conséquence en de certains momens que c'est ce qui m'a obligé de vous dépêcher ce courrier exprès...

« J'écrivis hier par l'ordinaire à M. le marquis del Buffalo et à M. Chigi... J'écris aussi à M. le cardinal Pamfilio et à M. l'ambassadeur. Vous fermerez les lettres et les rendrez, s'il vous plaît... J'espère que cette lettre pourra en quelque manière contenter votre curiosité. Je suis bien fâché que, dans l'humeur où vous êtes de les trouver trop courtes, elle ne soit écrite d'un chiffre encore plus long et plus difficile... Afin que vous soyez moins en peine, je vous dis encore que j'ai lieu de croire que le cardinal Mazarin ne sera pas si fol que de revenir, au moins de quelque temps assez considérable; j'ai des lumières assez certaines de cela... Il est cinq heures du matin, et je travaille depuis six heures du soir; excusez les fautes du chiffre et de l'écriture... Je prie Dieu que le pape donne bientôt des indulgences plénières à votre épaule (1)... » (Paris, le 25 novembre 1651).

(1) L'abbé Charrier avait sans doute des douleurs de rhumatisme à l'épaule.

R. CHANTELAUZE.

JACQUES DE TRÉVANNES

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Bâti presque en pleine grève bretonne, le château de Ploëven-la-Guerche n'a rien de seigneurial. N'étaient une allée de chênes centenaires et une vieille tour lézardée, derniers restes d'un autre âge, dans sa parure de lierre et de rosiers grimpans on le prendrait volontiers pour une métairie.

Un matin, dès l'aube, la porte du perron s'ouvrit. Sur le seuil parut une belle personne de vingt ans, vêtue en Bretonne du Conquet : une coiffe de tulle et de dentelle emprisonnait son abondante chevelure, dont on n'apercevait que deux bandeaux châtains, légèrement bouffés aux tempes. Grande, svelte sans être mince, la taille cambrée à l'aise dans la veste de drap blanc brodée de soies aux vives couleurs, sa jupe courte laissait voir une jambe fine, un pied qu'on devinait petit dans son fort soulier de cuir. Tête haute, avec je ne sais quoi de fier et de pimpant dans l'allure, elle avait une élégance si naturelle en ses atours rustiques que son moindre geste eût dénoncé sa race. — Cette jeune Bretonne, c'était la comtesse Armande-Marie-Aurore de Ploëven.

Les deux mains appuyées sur le balcon, elle aspira la brise et regarda le ciel, où couraient quelques nuages.

— Allons, dit-elle, le temps sera bon.

Comme elle descendait les marches, un superbe lévrier d'Écosse se précipita à sa rencontre, et, bondissant de joie, se dressa sur ses pattes en lui tendant son museau effilé.

— Tout beau, tout beau, *Sultan!* dit-elle. — Et, ramassant dans le sable quelques petits cailloux qu'elle lança contre les vitres d'une fenêtre encore close :

— Hé! hé! maître Pierre, cria-t-elle d'une voix dont le timbre était d'or, il fait jour!

La fenêtre s'ouvrit; maître Pierre, le mari d'Aurore, apparut, s'étirant comme un dormeur paresseux brusquement arraché au sommeil. — Quoi! déjà levée, dit-il, mais tu es somnambule, ma chère! et tu me réveilles trop tôt!

— Oh! le pauvre petit!

Ils partirent d'un éclat de rire. — Pierre de Ploëven était un solide Breton de vingt-quatre ans qui n'avait rien d'une organisation délicate et nerveuse. Grand, bien découplé, son visage barbu, dont une expression de franchise éclairait les traits réguliers, décelait une de ces natures qui prennent peu de souci d'un trop hâtif réveil.

— Mais mon père nous attend à huit heures, reprit Aurore, et nous avons quatre lieues pour gagner le rendez-vous.

— Non, répondit Pierre, la chasse est remise après le déjeuner.

— Alors, que faire jusque-là? Je vais répondre à la lettre de ta sœur. — As-tu quelque chose à lui dire?

— Que tu me rends l'existence bien dure.

— Oh! le vilain menteur! Tu me paieras ce mot-là.

Une minute après, Aurore commençait la lettre suivante :

Ploëven, le...

« Tout ton bétail va bien, ma chérie, et nous aussi! Les foins promettent, et le seigneur Pierre, mon homme, qui surveille tes biens, et qui s'y connaît, assure que tes seigles de Coudraie-la-Basse donneront une année sans pareille. Le temps est au beau fixe, il est six heures, la matinée est fraîche, et nous allons partir pour une battue au loup dans la forêt de Douarnenez, décrétée par M. le préfet (la battue, pas la forêt!) Tu penses si ton Aurore, remarquablement fière d'être la femme du lieutenant de louveterie, est en ce moment tout affairée. Nous avons lancé des invitations jusqu'à Brest. Inutile de te dire que je suis sous les armes en mes plus beaux affiquets de Kérouac; faite à mes jupons courts, je m'y sens plus à l'aise, et, Bretonne bretonnante, je ne rougis pas de profiter à ma guise des modes de mon pays. Ta mignonne a d'ailleurs un certain air et de certains yeux qui suffiront certes à empêcher les belles dames et les beaux messieurs de Brest de se méprendre.

« La meute a été remise au grand complet. Six chiens de tête; seulement Ramono est malade et garde le chenil. De là à te raconter l'état de mon âme et les troubles d'un cœur épris, tu le vois, n'y a qu'un pas. Je vais donc répondre à ta sollicitude inquiète de sœur aînée, qui m'a bien l'air de cacher des curiosités de fille d'Ève pour ces gros secrets de l'amour que tu n'as pas rencontrés dans

ton mariage de haute finance. Veuve, et n'ayant mordu qu'au fruit vert, tu voudrais connaître, au moins par moi, les saveurs de cette jolie pomme dorée que tu guignes encore du coin de l'œil, suspendue à sa branche. Eh bien! ma chérie, causons à ton gré comme deux pensionnaires échappées du couvent.

« Vieille mariée d'un an, et la lune de miel passée, tu me demandes si j'aime : la belle question! — Du matin jusqu'au soir, qu'est-ce que je ferais donc dans mon ménage? — Pierre est un bon être, créé pour le bonheur d'une femme; fort, patient, il a toujours pour moi ces gâteries de grand frère du temps où tous les trois nous allions dénicher des merles. Je le tyrannise aujourd'hui comme alors; comme alors, il cède à ce qu'il appelle *un grain*. J'use ma fougue, et, ma mauvaise tête calmée, je le retrouve souriant, tendre et soumis, me laissant le regret de mon humeur fantasque dont il a souffert un instant. — Oui-da! j'aime, ma commère, et je m'en vante, quoique j'y sois forcée!.. Te voilà bien attrapée, je pense, car ce n'est point là ce que tu attendais; mais est-ce ma faute, dis-le, si je suis une sauvage? Notre rude nature s'est empreinte en moi; je n'ai jamais quitté ma Bretagne et j'ai son naïf sentiment rustique. Bien que tu aies toujours prétendu que je couve des flammes, je reste dans ma neige. Je t'avouerai même que ces terribles passions qui troublent les sens, le cœur et l'esprit me font l'effet d'une démence. Pieuse, Bretonne et têtue, je m'en tiens à mes idées natives sur les bienfaits du bon Dieu : un mari, des enfans, un cœur pour chérir tout ce monde-là, et, la charité pour guide, par le grand chemin battu, gagner le paradis. Moi, je me suis forgé un tas de réflexions très sérieuses là-dessus, car, si le curé m'a frottée de latin, ce n'est pas sans profit; j'en ai gardé tout un fonds de vieux philosophe à mon usage. Pierre est heureux de cette félicité saine dans laquelle s'est transformée notre affection d'enfance. Un sentiment moins tranquille serait peut-être mieux son affaire; mais je lui mesure sa passion à mon aune, qui, pour n'être pas longue, est faite de bon bois; il n'en est pas moins ravi de son lot. Mes sens n'agitent pas mes rêves; j'aime Pierre à lui donner ma vie, mais je l'aime comme mon mari, et mes enfans me sembleraient moins sacrés si je l'adorais comme un amant. — Telle est mon opinion, comme dirait M. le marquis, mon père, et notre bonheur solide en est la *résultante*... (Ça, c'est un mot à lui.) Tu vois qu'il n'est pas à plaindre, et si ce n'est pas là le véritable amour, je veux bien que le loup me croque!.. Bon, voilà les loups du Douarnenez qui me trottent encore par la tête.

« Pierre m'appelle pour partir; je laisse ma lettre ouverte pour te raconter mes prouesses au retour.

. . . . . .

« Reine, mon pauvre Pierre est mort! — On me l'a tué! — Je deviens folle! Accours! »

Les douleurs foudroyantes enlèvent parfois la faculté de souffrir; l'évanouissement moral succède à l'évanouissement physique; il faut un certain temps pour se pénétrer de l'idée d'un malheur irréparable qui vous frappe en pleine félicité. Quelques heures seulement séparaient Aurore de son réveil riant du matin. Le jour s'était levé, pareil aux autres jours de ce bonheur assuré qui semblait défier les atteintes du sort. Les promesses de l'avenir se rattachaient à la souvenance des saisons écoulées; les joies d'une existence modeste, que tout défendait des orages, les saines espérances de deux cœurs simples, qui ne concevaient la vie que dans l'étroit horizon qui bornait leur village, n'était-ce point là le gage de longues années de calme et de sécurité? En l'espace d'un instant, tout cela s'était écroulé. Aurore était seule au monde.

A l'écart dans sa maison en deuil, on eût dit qu'elle cherchait à se reprendre, à se retrouver après quelque chute effrayante au fond d'un abîme. Tout à coup, elle revoyait l'épouvantable vision. A deux pas d'elle, dans le hallier, Pierre, jetant un cri et tombant, la tête trouée par une balle. Affolée, elle avait couru à travers la lande vers une auberge isolée sur la route; elle se souvenait d'un étrange groupe marchant dans le bois; sur un brancard, un corps recouvert d'un manteau; à côté, son père, le marquis de Kérouac, le visage décomposé, se soutenant à peine; puis l'arrivée au château, l'effarement des gens se précipitant au-devant du lugubre cortége. On l'avait emmenée dans sa chambre, harassée, succombant d'épuisement et de fatigue... Était-ce un effroyable rêve?..

Les rudes natures ont de ces anéantissemens qui ressemblent à l'effet d'un coup de foudre, comme si quelque ressort soudainement brisé laissait le corps sans volonté, sans âme; cependant une douleur sourde veillait en elle, et bientôt ce calme qui plane sur les demeures que la mort a visitées lui rappela l'horrible désastre. Près de la fenêtre, elle aperçut Thérèse, sa nourrice.

— Repose-toi, Aurore, repose-toi, dit Thérèse.

Ce mot de pitié lui confirma son malheur. Elle se reprit à penser, à souffrir.

— Où est-il? demanda-t-elle froidement.

— Dans sa chambre, on l'a mis sur son lit.

— Eh bien! il faut y aller! reprit Aurore en marchant vers la porte.

— Non, non, n'y va pas! s'écria vivement Thérèse.

— Et qui donc lui fera la veillée, si ce n'est moi?

La chambre avait cet appareil funèbre qui contraste si singulièrement avec le désordre familier des habitudes subitement interrompues. C'était bien l'expression de la vie : un sourire au matin, une larme au soir.

Aurore s'arrêta dès le seuil. La pièce était profonde. Le lit se détachait, éclairé de cette lueur blafarde des cierges qui donne une blancheur jaune aux linceuls. Au chevet, le curé lisait des prières à voix basse, de ce ton monotone qui semble une psalmodie machinale. A la vue d'Aurore, s'avançant l'œil sec et comme figée dans sa stupeur, le prêtre se leva.

— Merci bien d'être venu, monsieur le curé; mais me voilà maintenant remise, et je peux prendre votre place.

— Ma pauvre enfant! murmura-t-il hésitant.

— Je vous en prie, mon père, ne vous inquiétez pas de moi, je suffirai près de lui.

Demeurée seule, debout, silencieuse, sans larmes, elle regarda un instant les ondulations rigides du drap tendu sur le corps. Pieusement elle découvrit le visage. Les traits n'avaient pas subi la lente altération de la maladie. Frappé en pleine jeunesse, c'était comme une suspension momentanée de la vie. Avec cette incrédulité que nous partageons tous à l'heure de la séparation dernière, elle posa sa main sur ce cœur déjà glacé et attendit.

— Rien!.. dit-elle sourdement.

La tête avait légèrement roulé sur l'oreiller, montrant le côté de la blessure. On voyait le trou près de la tempe. Le sang avait été étanché, mais il en restait la trace qui dessinait comme un cercle autour de ce creux noir. Les yeux sur ce front si pâle, elle embrassait tout à la fois, dans cette contemplation, l'horrible dénoûment et le passé si radieux. Des souvenirs d'enfance se mêlaient à tous leurs souvenirs d'amans, de fiancés, d'époux. Elle songea...

Toute petite, Aurore était déjà une étrange créature, élevée comme un garçon, rebelle à ces gâteries dont on entoure les enfans des villes, hâlant bravement ses joues roses, déjà hautaine avec les riches bourgeois de Brest, mais bonne et familière avec ses chers Bretons de Kérouac. Elle n'eût su dire de quelle heure de sa vie datait son affection pour Pierre; elle avait osé ses premiers pas entre le frère et la sœur, chacun lui tenant une main. Tous trois avaient grandi dans cette conviction profonde que les Kérouac et les Ploëven formaient une même famille. Reine de Ploëven s'était mariée; ils n'étaient plus restés que deux... A dix-huit ans, Aurore avait déjà autour d'elle cette autorité qu'on reconnaît d'instinct à une nature supérieure, et elle n'en usait que pour faire des heu-

reux. Un soir, M. de Kérouac, au retour d'une chasse, avait pris le bras de sa fille, et l'emmenant dans une allée du parc :

— Fillette, te voilà grande! si je te mariais?..

Elle eut un franc éclat de rire.

— Enfin, reprit brusquement le père, c'est bien simple : Pierre t'aime, tu l'aimes aussi ; c'est tout ce qu'il faut en ménage...

C'était tout simple, en effet.

Pierre attendait, comme un sournois, derrière le fauteuil de la marquise.

— C'est fait! s'écria le marquis en rentrant; viens ici, Pierre, tu étais son frère, tu seras son mari.

Sous ce malheur écrasant, son existence tout entière se déroulait en face de celui qui en avait été le compagnon. — Leur bonheur avait duré un an, et il était là, ce frère, cet ami, cet époux! — Un peu mystique en ses idées de chrétienne, Aurore ne plaignait pas les morts, mais elle se demandait pourquoi Dieu la condamnait à survivre. Qu'allait-elle devenir dans ce silence et dans cette solitude?.. Sa mère la trouva en ce déchirement de ses pensées. Le jour les surprit à genoux. La marquise priait, et, dans ses prières, confondait à la fois le fils enlevé à sa tendresse et la fille qu'un même coup semblait avoir frappée.

Mme Reine Berthoret, la sœur de Pierre, arriva dans la matinée. Aurore tomba dans ses bras, et toutes deux mêlèrent leurs larmes.

II.

Ensevelie dans son deuil, Aurore resta à Ploëven, qu'elle avait refusé de quitter. Elle n'était pas de ceux qui fuient le souvenir par effroi de la souffrance; elle s'y complaisait comme en un dernier devoir. Les journées étaient longues dans la maison vide, où l'on étouffait jusqu'au bruit des voix de crainte de troubler sa douleur. Elle se demandait ce qu'elle ferait de sa vie, de cette vie que Pierre jusqu'alors avait remplie sans partage. Maintenant c'était lui qu'elle allait voir au cimetière, couché sous la dalle froide où il s'était assis tant de fois auprès d'elle, quand ils venaient visiter tous deux leurs chers regrettés. Le vent d'hiver ployait les arbres sans feuilles ; la neige fondue formait de petites mares entre les tombes. Insensible au vent et à la pluie, elle lui parlait comme autrefois; son âme ne devait-elle pas toujours l'entendre? Elle songeait à cet insondable inconnu qui sépare le monde des vivans de celui des morts. — Dans l'isolement des campagnes, on est plus près des êtres disparus. Il semble que leur ombre habite encore là où ils ont vécu : elle n'effraie pas, elle protége.

L'hiver s'écoula. Le printemps est un renouveau qui jette un

rayon jusque sur nos regrets. Aurore paraissait se reprendre à la vie. Les cœurs vrais ont de ces concessions de tendresse qui les portent à s'immoler jusque dans leurs désenchantemens les plus amers. L'image de Pierre ne s'effaçait pas; le curé seul avait sondé la profondeur de ce désespoir. Toujours morne et sombre depuis qu'elle avait perdu cet ami si tendre et si soumis à ses moindres volontés, elle était troublée par la pensée qu'il avait peut-être souffert de n'être point plus ardemment aimé; qu'il avait pu se méprendre à son amour si tranquille et si froid. Elle s'interrogeait, et un indéfinissable remords la tourmentait; l'austérité de son affection, pourtant si vive au fond d'elle-même, ne lui avait-elle pas semblé de l'indifférence? lui avait-elle donné tout ce bonheur qu'il méritait si bien?

Quoique le temps n'eût point encore rompu la cruauté du souvenir, accoutumée par plus d'une année de deuil à cette idée de vivre seule là où ils avaient vécu deux, elle retrouva des plaisirs et des joies, se rattachant à ses occupations sérieuses, à ses études avec son curé.

— Qu'est-ce que le bonheur? lui demanda-t-elle un jour.

— Le bonheur, répondit-il, c'est le sacrifice, à ceux qu'on aime, d'une douloureuse constance dont la vue les attristerait.

— Eh quoi! me conseillez-vous d'oublier?

— Non, mais Dieu laisse l'espérance à toute âme croyante. Il veut, dans ses desseins, que le temps efface et console toute peine.

— Hélas! il m'a rendu la paix. Que pourrais-je attendre de plus?

— Enfant! vous avez vingt-deux ans, un long avenir vous reste!

— L'avenir? reprit-elle étonnée, vous voulez dire, sans doute, qu'un autre époux se présentera pour moi, à qui je me redonnerai tout entière, comme à celui que j'ai perdu. Oui, je le sais, il est des femmes ainsi faites; mais vous m'avez instruite à de plus hautes pudeurs. Cette idée de me livrer à de nouvelles tendresses me révolterait comme une profanation de moi-même et du souvenir de Pierre. Je suis veuve, mon père, j'ai été femme, j'ai aimé, ma vie d'épouse est accomplie sur la terre.

Le curé n'osa poursuivre; il avait compris que, si le temps avait ramené le calme en cette nature vaillante, un sentiment austère, qu'elle gardait en son cœur, survivait à son deuil; mais il connaissait trop la fragilité de nos résolutions humaines pour ne point espérer en l'avenir; il avait deviné que dans cette âme profonde et contenue la passion pourrait exercer ses ravages, il en redoutait l'heure.

Vers le milieu de l'automne, Reine revint à Ploëven. Mme Berthoret était une jolie personne de vingt-cinq ans, petite, mignonne, d'une vivacité d'oiseau, d'apparence fragile comme ces figurines

de saxe qui ornent les étagères. Franche et gaie, son veuvage ne lui avait laissé qu'une impression semblable à ces nuées légères que balaie le vent du lendemain. On ne pleure pas longtemps un mari qui transporte son intérieur au *club* et tient beaucoup plus aux charmes fardés de sa maîtresse qu'à la beauté de sa femme. De ces trois années d'une union que son monde avait condamnée, il lui était resté une grosse fortune qui l'avait aidée à se faire pardonner. Son hôtel du faubourg Saint-Honoré avait ce haut ton d'élégance qu'elle portait en elle. Ses liens de famille lui ouvraient les portes des salons les plus aristocratiques, et bientôt elle eut reconquis une place dont sa mésalliance l'avait un instant dépossédée. Elle avait obtenu d'Aurore la promesse d'aller passer un mois au Roc, un splendide château que son mari lui avait laissé dans les Pyrénées.

— Méfiez-vous, dit Reine à la vieille marquise en montant en voiture, le Roc fera oublier Kérouac à votre fille.

— Ils n'en croient rien, répliqua Aurore en embrassant son père et sa mère.

— Dieu vous garde, enfant! dit le curé, comme s'il eût pressenti qu'Aurore marchait vers sa destinée.

La route de Bayonne à Ustaritz est une des routes les plus pittoresques des Pyrénées. A chaque pas, quelque détail charmant qui donne une grâce à cette nature grandiose et tourmentée. Les chutes des cascatelles sèment de perles humides des buissons toujours en fleurs; à l'abri d'une roche, un tapis de gazon garde au plus fort des chaleurs son vert le plus frais; des lianes s'étalent coquettement, pendant échevelées, ou s'enchevêtrant autour d'un vieux tronc comme pour le rajeunir.

Le voyage fut une fête. Feu Berthoret, député de l'arrondissement, y avait laissé le souvenir fastueux d'habiles générosités. Mme Berthoret faisait à Aurore les honneurs de ce qu'elle appelait *son fief*. Plusieurs fois, en traversant le bois de Berriotz, il fallut descendre pour admirer *ses* points de vue. Ustaritz passé, on s'engagea dans le chemin qui côtoie l'Ansara.

— Nous approchons, dit Reine, c'est cette jolie rivière qui nous guide.

A un détour, elle pointa son ombrelle vers les toits d'un château.

— Voilà mon manoir, s'écria-t-elle.

Bâti à la lisière du bois, au milieu d'une solitude superbe, ornée d'une floraison luxuriante, le Roc frappait par son aspect bizarre. Ses assises de granit lui donnaient un petit air féodal. Le temps, cet habile coloriste, avait revêtu d'un ton d'or bruni ses murailles en pierres de liais, sur lesquelles des plaques de marbres pyrénéens mariaient leurs vives couleurs. En femme de goût, Reine

avait respecté de l'édifice jusqu'aux mousses rougies qui semblaient vêtir les tourelles; à l'intérieur se retrouvaient la richesse et l'élégance de son hôtel. Elle ne fit grâce à Aurore d'aucune pièce; son amour-propre de châtelaine pouvait se montrer satisfait. Il était impossible de mieux comprendre le confort d'une villégiature montagnarde, d'encadrer le luxe avec plus d'art.

Aurore eût vécu ses journées, paresseusement accoudée sur la large balustrade qui bordait la terrasse. L'Ansara coulait entre les pelouses fleuries; les yeux sur l'horizon de feuillage, la mystique rêveuse écoutait ce concert ravissant qui montait du bois. Il lui fallut pourtant concéder quelques visites aux châteaux du voisinage.

— Allons, disait Reine, en la forçant de sauter en voiture, la vie n'est pas un rêve.

— En route, mes mignons, s'écriait Mme Berthoret, assemblant ses guides et caressant du fouet la croupe de ses trotteurs basques, qu'elle conduisait elle-même.

Un matin, elle emmena Aurore à Ustaritz, où elle avait fondé une crèche, une école, et feu Berthoret une société d'horticulture. Pour revenir, elle prit par le bois, dont tous les détours lui étaient familiers; comme elles atteignaient le mur du parc :

— Tiens!.. une villa! dit Aurore, je te croyais seule dans ta forêt.

— Mais c'est une dépendance du Roc : M. Berthoret l'avait fait installer pour son associé. Le jardin communique avec mon parc.

— Quel joli nid! reprit Aurore, admirant la maison à demi enfouie sous la verdure.

— Eh bien! visitons-le, si tu veux!

Reine arrêta ses chevaux et descendit lestement, suivie d'Aurore; elle alla droit au perron à colonnettes, enguirlandé de jasmins et de roses, monta les marches et pénétra dans une antichambre.

— Voici le salon, dit-elle en ouvrant une porte; bois blanc et cachemire! Mes complimens au jardinier, c'est à croire qu'il nous attendait...

— La salle à manger, ajouta-t-elle en poursuivant sa course. — Quel ordre pour une bicoque abandonnée!..

Aurore regardait. Le calme de cette maison déserte l'enchantait; elle avançait lentement. Reine plaisantait. Elles revinrent sur leurs pas.

— Ici, dit Reine, la bibliothèque, un nom bien pompeux pour quelques livres oubliés sur des planchettes!

Elles entrèrent, toujours devisant; tout à coup Mme Berthoret poussa un petit cri : dans l'embrasure de la croisée, assis devant une table de travail, un jeune homme écrivait; il pouvait avoir trente ans. — A la vue des deux femmes, il posa précipitamment sa

plume et se leva, un peu interdit. Il y eut un silence embarrassant, mais Reine s'approcha, et saluant délibérement avec grâce :

— Monsieur, dit-elle, je vous demande mille fois pardon de mon étourderie ; je suis la maîtresse de céans, j'avais absolument oublié que mon intendant vous avait cédé mes droits, et j'entrais en passant.

L'étranger, à son tour, s'excusa. Tout dénonçait du reste en ses manières une suprême distinction ; ses traits réguliers avaient l'expression d'une volonté énergique que tempérait la douceur d'un regard profond et réfléchi.

— Permettez-moi de me présenter à vous, madame, dit-il en souriant : je m'appelle Jacques de Trévannes, et je vous supplie d'agir ici comme si vous ne m'eussiez point accordé la faveur de m'accepter pour hôte.

— Monsieur, dit Reine, laissez-moi espérer que vous voudrez bien me rendre une aussi singulière visite ; je serai tout heureuse de vous aider à rompre votre solitude.

La réponse du jeune homme fut réservée et même presque timide ; il accompagna les deux femmes jusqu'à leur voiture. Reine prit les guides, et elles partirent.

— Ma foi ! dit-elle, je ne suis pas fâchée de ma méprise, je me suis amusée, et les aventures ne pleuvent pas ici. Comment le trouves-tu ?

— Moi ! je ne le trouve rien du tout.

— Tu es difficile !.. C'est un beau garçon, bien élevé, et il s'est tiré en homme d'esprit de sa situation de prince Charmant relancé dans sa tour. — Allons ! avoue qu'il est bien !

— Je n'ai pas songé à le remarquer, dit indifféremment Aurore.

Mais Reine était fille d'Ève. Que pouvait être cet étranger ? Le soir elle ne tarit pas. Le lendemain, elle aperçut le jardinier qui apportait des fleurs, elle l'interrogea sur l'hôte de la villa.

— Ah ! pour sûr, madame, il ne fait pas beaucoup de train. Il se lève avec le soleil, il se met à lire, ou bien il écrit... Il ne cherche personne, n'est curieux de rien...

— Enfin, dit Reine, c'est un solitaire !

— Je ne sais pas, madame ; moi, je crois tout bonnement que ce n'est qu'un savant.

— Eh bien ! il faut que tout le monde vive ! Seulement, en nous voyant entrer hier, pourquoi ne m'avez-vous pas dit que la villa était habitée ?

— Je m'imaginais que ces dames connaissaient ce monsieur.

Ces renseignemens n'avaient laissé Reine que plus intriguée. Trois jours s'écoulèrent : un mot fort bien tourné de M. Jacques de Trévannes l'annonça enfin. L'événement était d'importance, Au-

rore dut céder et prêter son concours à cette réception. — Vers deux heures, le *solitaire* faisait son entrée. On l'eût sans doute très surpris en lui disant qu'il était impatiemment désiré.

Après l'échange des premières politesses, le mystérieux étranger, sans le moindre mystère, apprit à ses voisines qu'il habitait Genève; la santé un peu altérée de son père le forçait à passer cet hiver dans le midi.

— Et vous êtes venu pourvoir à son installation? demanda Reine.

— Oui, madame, et, franchement, je ne pouvais espérer une pareille bonne fortune.

— Le séjour est un peu triste pourtant.

— C'est charmant et recueilli, mon père adore l'eau et les arbres : vous voyez s'il est servi à souhait!

— Mais en attendant vous devez vous ennuyer terriblement.

— Non, madame, je travaille.

— Ah! en effet! On soupçonne dans le pays que vous êtes un savant!

— Le pays est bien bon de me décorer tout d'un coup de la sorte, répondit en souriant M. de Trévannes; mais c'est là un titre ambitieux. Mes études, il est vrai, ont été dirigées vers la science. Un bon hasard m'a valu l'honneur d'accompagner le docteur Schérer, un professeur de Genève, dans sa mission en Perse, et je m'occupe à rassembler quelques notes que j'en ai rapportées.

— Vous avez vu la Perse?

— J'y suis resté trois ans, madame.

Sa curiosité en éveil, Reine le pressa de questions. A l'aise sur ce thème qui lui était familier, le *solitaire* sortit un peu de sa froideur et montra un de ces esprits d'élite qui savent donner un intérêt à tout ce qu'ils touchent.

— Mais c'est superbe, monsieur! s'écria Reine, avoir été si loin!.. Vous avez bien gagné quelque repos.

— J'attends, madame, l'arrivée de mon père, et je repars pour l'Afrique centrale.

— Quoi! courir encore de tels dangers! et vous allez laisser seul monsieur votre père?

— Mon père est brave, il m'a élevé en homme, et j'aurais au besoin l'exemple de sa vie. Il viendra d'ailleurs accompagné d'une cousine à moi qui est presque ma sœur.

— Je veux espérer que vous me donnerez le plaisir de les connaître.

Après le départ de Jacques, Reine reprocha à Aurore d'être restée singulièrement silencieuse.

— Ma chère! s'écria-t-elle, il y a un secret dans la conduite de ce solitaire.

Aurore haussa les épaules.

— A son âge et avec sa figure, poursuivit Reine, on ne va pas chercher les vipères et le simoun; ce projet cache un désespoir... Je l'ai bien observé : il a le sourire de ceux qui partent pour ne plus revenir.

— Eh bien, dit Aurore durement, bon voyage. Ne vas-tu pas te préoccuper de cet étranger?

III.

Sur ces entrefaites, Mme Berthoret reçut une lettre de Luchon. Le baron de Rioux, un vieil ami des Kérouac et des Ploëven, après avoir scrupuleusement accompli l'ordonnance de son médecin, annonçait sa visite au Roc. Cette nouvelle fut une joie pour les jeunes veuves. Le baron les avait connues petites filles; c'était de plus un hôte agréable, et Reine commençait déjà à sentir le besoin d'une diversion dans l'uniformité de son train champêtre. Deux jours après, M. de Rioux arriva.

Garçon, riche et oisif, renommé parmi les viveurs qui se font du plaisir une obligation et une occupation tout à la fois, le baron avait gardé sous son scepticisme *de club* une jeunesse de cœur dont il ne rougissait pas. Brave avec simplicité, il avait été grièvement blessé à Patay à la tête d'un bataillon de mobiles bretons qu'il commandait. Il portait ses cinquante ans avec une coquetterie charmante qui sourit aux premiers cheveux blancs. Cité parmi les élégans, ses envieux mêmes n'eussent pu lui trouver une pointe d'afféterie. D'humeur égale, vive, enjouée, serviable jusqu'au dévoûment, c'était un habile, disait Reine, qui avait soigneusement trié les menues satisfactions de l'existence pour les partager avec les autres, ce qui l'absolvait de toute accusation d'égoïsme. — La châtelaine avait en personne veillé à son installation et pourvu à ses habitudes de sybaritisme.

— Pour la peine, dit-elle en recevant ses complimens lorsqu'il redescendit, amusez-moi.

Il commença au déjeuner par le récit fidèle des cancans que Luchon mondain brode chaque saison pour distraire ses loisirs, décrivit les toilettes à sensation, dressa la liste des plus jolies buveuses. Mme Berthoret écoutait, ravie, cet écho parisien qui lui survenait au milieu de ses roches. Une promenade en bateau sur l'Ansara suivit le déjeuner.

— Si j'invitais le solitaire à dîner? s'écria Reine en prenant une rame aux mains du baron.

— Qu'est-ce que c'est que le solitaire? demanda-t-il.

Elles racontèrent l'aventure de la villa.

— Voyons! baron, ajouta Reine, que pensez-vous de ce mystérieux?

— Il fait peut-être des vers à la lune.

— Ça se pourrait! Figurez-vous qu'il a des façons de vous parler des étoiles, du ciel, des hommes, des bêtes... à vous tenir sous le charme.

— C'est le diable alors.

— Bon! vous serez en pays de connaissance.

— Ma chère, dit Aurore, ton héros est fort ennuyeux.

— Oh! le baron en sera juge!

— Et je promets de décider impartialement.

Prié par un mot, le solitaire se rendit à l'appel de Mme Berthoret. A son tour, le baron ne se défendit point d'une certaine curiosité. De prime abord il fut gagné par cette assurance pleine de réserve qui dénotait une sûreté de caractère et la modestie des natures vraiment trempées. Après dîner, ils restèrent à fumer sur la terrasse, tandis que Reine entraînait Aurore au jardin. Ils achevèrent mutuellement leur conquête.

— Eh bien! que dites-vous de mon locataire? demanda la châtelaine au baron après le départ de M. de Trévannes.

— Le plus bel éloge que j'en saurais faire, c'est qu'il ne m'a point parlé de lui. Mais j'ai rarement vu un esprit plus correct. C'est un homme!

— Et le mystère?

— Il se peut qu'un chagrin se cache sous cette volonté, mais il se peut aussi que ce goût de solitude soit tout simplement une disposition d'humeur.

— Une grande passion peut-être?..

On épuisa toutes les conjectures. Aurore conclut qu'il avait des airs d'aventurier. Reine le soutint avec l'ardeur d'une femme qui pressent un secret et s'entête à le découvrir. Quelques jours plus tard, M. de Trévannes fit une visite discrète, mais, si réservé qu'il voulût être, les relations de voisinage se nouèrent bientôt. Il était aisé de comprendre pourtant qu'il ne se mêlait au train du Roc qu'avec une extrême retenue et comme s'il n'eût osé se dérober à de si cordiales avances. En dépit du soin qu'il apportait à se montrer aimable et insouciant, le solitaire ne pouvait effacer le pli de son front. Au cours de leurs promenades, de leurs causeries sur la terrasse, il s'oubliait parfois dans un long silence, les yeux fixes : on eût dit un rêveur qui cherche et se souvient. Il semblait qu'il s'éveillât quand on l'interrogeait tout à coup; hésitant un peu, il se remettait enfin et, avec une bonne grâce charmante, s'efforçait à réparer sa distraction.

Un soir, Reine prétendit avoir trouvé le mot de l'énigme : Jacques cachait un amour malheureux.

— Peut-être?.. répondit le baron.

Aurore déclara que M. de Trévannes était un cœur sec et orgueilleux qui ne devait aimer que lui-même.

— Comtesse, méfiez-vous de l'eau qui dort, répliqua le baron. Les natures concentrées gardent plus longtemps la fleur de leurs impressions. Que M. de Trévannes soit sous l'influence d'un chagrin, ceci est incontestable; mais l'âme est restée chaude et vivace, et, s'il aime jamais, sa passion dominera sa vie.

— Cette théorie est au-dessus de mon faible jugement, dit Aurore, bonsoir.

A cette brusque sortie, M. de Rioux et Reine se regardèrent.

— Tiens! dit le baron, résumant leur pensée, aurait-elle peur?..

Si peu fondée que fût l'antipathie de Mme de Ploëven, M. de Trévannes était trop véritablement homme du monde pour paraître s'en froisser. Cependant, de hautaine, d'hostile, qu'elle s'était montrée jusqu'alors, Aurore devint bientôt agressive. Un jour même, comme Jacques arrivait, elle lui tourna presque le dos pour ne pas lui rendre son salut. Il se retira plus tôt qu'à l'ordinaire sans s'être un instant départi de sa courtoisie habituelle, sans un mouvement d'impatience ou de contrariété.

— Voyons! que t'a fait ce pauvre garçon? demanda Mme Berthoret à sa belle-sœur.

— Mais rien! répondit Aurore avec un geste d'ennui.

— Aurait-il par hasard risqué une déclaration?..

— A moi!.. s'écria-t-elle indignée.

— Eh bien! ma chère, je ne comprends plus!

Mme de Ploëven gagna sa chambre en proie à un trouble inexplicable. Pour la première fois, elle réfléchit, cherchant vainement à définir l'étrange sentiment qu'elle subissait en songeant à lui... Pourquoi cette irritation sourde, cette sorte d'effroi à sa seule pensée? Était-ce dépit d'une appréhension secrète qu'elle reconnaissait au fond d'elle-même, contre laquelle son dédain superbe n'avait pu la prémunir?.. Mais que lui importait cet inconnu que le hasard avait jeté sur sa route?.. Déjà cette froide indifférence qu'elle lui témoignait avait été remarquée de ses amis. Peut-être aussi, dans sa fatuité, l'interprétait-il, lui, comme une crainte inavouée? Dépitée de ces soupçons, elle se promit de lui marquer désormais la tolérance banale qu'elle devait à l'hôte de sa belle-sœur. Le lendemain, Jacques ne parut pas; on l'attendit vainement les jours suivans. Aurore fut bien forcée d'attribuer cette subite retraite au froissement qu'il avait ressenti de sa fantasque conduite envers lui.

Une fois par semaine, Mme Berthoret réunissait à dîner ses amis

du voisinage. Jacques, expressément convié, n'osa se dérober à une invitation formelle. Il arriva tard, vint baiser la main de la châtelaine, s'inclina devant Aurore et se laissa entraîner par le baron. Quand les portes de la salle à manger s'ouvrirent :

— Monsieur de Trévannes, dit Reine en souriant avec malice, offrez, je vous prie, votre bras à Mme de Ploëven.

Jacques obéit; Aurore lança à sa belle-sœur un regard de reproche; c'était donner de l'importance à ce qui s'était passé entre eux. Elle songea que peut-être il allait la supposer de moitié dans cette préméditation d'un rapprochement. Pendant le repas, Jacques, assis auprès d'elle, affecta d'avoir tout oublié de ses blessantes agressions, causant avec naturel, de ce ton charmant qui ajoute une grâce aux plus légers propos. Distraite, préoccupée, Aurore se taisait, presque dédaigneuse. Tout la blessait en lui, jusqu'à ses attentions courtoises, qui semblaient un pardon déguisé... A un moment, elle lui répondit d'un air si glacé, qu'il s'arrêta tout surpris. Comme on se levait de table, elle feignit de ne pas voir le bras qu'il lui tendait, et prit celui de M. de Rioux.

M. de Trévannes resta stupéfié: mais Reine, qui avait tout observé, s'approcha vivement.

— Tu me dérobes mon cavalier, dit-elle, je t'enlève le tien.

— Prends garde, lui souffla-t-elle à l'oreille en la rejoignant au salon, à tant de duretés, on pourrait croire que tu l'aimes!..

Ces paroles, qui n'étaient qu'un de ces badinages auxquels se plaisait l'esprit de la châtelaine, touchèrent Aurore en plein cœur, comme s'il eût été possible de leur donner un sens sérieux portant atteinte au souvenir de Pierre. Courroucée déjà contre M. de Trévannes, elle s'effraya tout à coup de l'indicible mouvement de haine qu'elle ressentit contre lui. Cependant, comprenant la nécessité de dissimuler son émotion, elle exagéra la gaîté; mais lasse bientôt de ce supplice et de cette feinte, à bout de forces pour supporter plus longtemps le poids de ses préoccupations cachées, elle sortit sur la terrasse pour respirer la fraîcheur du soir, descendit le perron et gagna seule le jardin. Là, elle tomba sur un banc, accablée de tristesse, et cacha sa tête dans ses mains. — Quand elle la releva, Jacques de Trévannes était devant elle.

— Que vous ai-je fait?.. dit-il doucement, comme s'il eût deviné ses pensées.

A ce mot, elle tressaillit.

— Vous!.. s'écria-t-elle.

— Voulez-vous que je parte? ajouta-t-il d'une voix émue.

— Partir?.. pourquoi?.. lui demanda-t-elle d'un ton bref.

— Parce que vous souffrez, et que cette souffrance, c'est moi qui la cause!..

— Mais je ne vous comprends pas, monsieur.

— Oh! écoutez-moi, je vous en prie, madame. Il y a entre nous un inexplicable malentendu qui ne serait digne ni de votre caractère ni du mien. Une femme comme vous n'a point pour un homme comme moi de ces injurieux mépris qui vont presque jusqu'à l'affront, sans que quelque faute involontaire l'ait motivé. Un sentiment hostile ne saurait persister en vous. J'ai, moi, l'orgueil de mériter votre estime, et je me croirais coupable, y attachant un grand prix, si je ne sollicitais de vous une explication franche sur les motifs de cette disgrâce.

— Mais il ne me semble pas, monsieur, que j'aie des comptes à vous rendre.

— A Dieu ne plaise, madame! Pourtant, j'ai eu le malheur d'encourir de vous une offense, et cette offense m'impose le devoir, ne fût-ce que pour vous témoigner mon respect, de vous demander humblement par quel tort j'ai pu me l'attirer. Il y a en vous tant de bonté, qu'il me serait impossible de vous supposer injuste envers moi... Ai-je pu vous déplaire par mon attitude, par une extrême réserve sur laquelle vous vous serez méprise, sans doute. Aujourd'hui je sens que je vous blesse par ma seule présence. Voilà pourquoi, ayant résolu de ne plus paraître ici pour vous délivrer d'un ennui, j'ai tenu à me justifier du moins en vous assurant que ma retraite n'est qu'un acte de déférence, et non point le ressentiment d'une injure qui vous laisserait peut-être un déplaisant souvenir.

Le cœur a d'étranges mystères : ces paroles de Jacques, empreintes d'une si respectueuse sollicitude pour son repos, redoublèrent le dépit d'Aurore. Elle lui en voulait de se montrer si noble à ses yeux, que ses torts envers lui s'aggravaient comme une volontaire agression. Elle lui en voulut de cette admiration qu'il osait lui témoigner.

— Et que m'importe que vous ne veniez plus!.. dit-elle. Et de quel droit m'apportez-vous cette pitié pour des remords qu'il vous a plu de me supposer de je ne sais quelle rigueur envers vous?.. Si, par irréflexion, j'ai pu commettre un oubli, monsieur, il me suffit, je pense, de vous en exprimer mes regrets, et c'est ce que je fais en ce moment, sans qu'il en doive résulter entre nous, j'imagine, plus que ce que le monde impose à des rencontres d'un jour. Où votre susceptibilité prend-elle que vous êtes pour moi la cause d'un tourment? Vous ai-je accusé?.. me suis-je plainte, moi, de ce prétendu manque d'attention que je n'ai même pas remarqué?.. Vous voulez partir? Eh bien! partez donc, ajouta-t-elle presque avec une explosion de violence, que j'en finisse avec ces ennuis. Partez!.. partez!.. que je ne vous voie plus!..

Comme elle prononçait ces paroles brutales, sa voix se brisa, et elle éclata en sanglots. Jacques demeura consterné.

— Mon Dieu! s'écria-t-il, ai-je donc à ce point mérité votre haine?

— Oui!.. vous me torturez, répliqua-t-elle éperdue.

Il la regardait, assise sur ce banc, son visage caché dans ses mains.

— Je vous en supplie, reprit-il enfin d'une voix tremblante, ne m'accablez pas... je n'ose plus vous parler... je n'ose vous quitter ainsi...

— Ah! pourquoi êtes-vous venu?.. murmura-t-elle.

— Et vous? reprit-il, pourquoi douter? ne comprenez-vous donc pas qu'il vous suffit d'un mot pour dicter ma conduite, et que j'obéirai...

— Ce mot, dit-elle agitée, mais sais-je le dire?.. Sais-je pourquoi je ne puis retenir mes larmes?.. n'ai-je point comme vous mes chagrins et mes regrets?.. Est-ce ma faute, à moi, si je ne suis pas faite pour le monde, et si ma nature rebelle se plie mal à ses contraintes?..

Jacques saisit sa main, qu'elle lui abandonna comme épuisée par sa souffrance. Ils restèrent un instant silencieux.

— Enfin je vous délivrerai bientôt de ma présence maladroite, dit-il; mon père arrive dans quelques jours.

Aurore ne répondit rien; mais, par un effort de volonté, elle se leva.

— On pourrait s'étonner de notre absence, donnez-moi votre bras pour me ramener au salon.

IV.

Dans le calme des nuits, la pensée se dégage plus nette et plus lucide, les révoltes se taisent dans ce grand silence qui enveloppe la nature assoupie. Aurore s'interrogeait froidement, elle entendait la voix moqueuse de Reine répéter ces paroles : « Prends garde; à tant de duretés, on pourrait croire que tu l'aimes! » Avec l'énergique volonté d'âme qui était le fond de son caractère simple et droit, elle scruta son cœur : ce qu'il lui dit la rassura. Le souvenir de Pierre y vivait présent; ne suffisait-il pas à la protéger? Résolue à ne plus se laisser dominer par d'injustes préventions contre M. de Trévannes, désormais ils se verraient sans trouble. — Elle s'éveilla, le matin, presque désireuse de la présence de Jacques.

Par les chaudes journées, on déjeunait dans un pavillon isolé au milieu du parc. Des stores de soie y tamisaient la clarté du jour, un large divan courait le long des murs; un piano, des livres, des albums, des fleurs à profusion; pour tapis, une natte de Manille; au plafond, un lustre de Venise, dont les vives couleurs relevaient heureusement l'étoffe un peu pâlie des tentures. C'est là que le lan-

demain Jacques trouva les deux amies avec M. de Rioux. Il tendit la main à Aurore; elle l'accepta franchement. — Dès lors le voisin devint presque un hôte. La porte de communication avec la villa resta ouverte. D'ordinaire, il arrivait à l'heure que Mme Berthoret appelait *l'heure du bavardage*. Parfois il se mettait au piano et jouait des airs persans. Cette gentille familiarité avait apprivoisé le solitaire, « qui ne voilait plus ses grâces, » disait Reine. Aurore, peu parleuse, écoutait, souriant aux boutades de son amie ou aux brillans aperçus du baron; mais quand Jacques discourait, son grand regard s'attachait sur lui comme pour mieux suivre sa pensée. Elle devinait qu'il avait secoué sa tristesse.

En ses heures de solitude, Jacques avait fouillé les environs. Il parla d'une merveilleuse découverte du côté de Cambo : un hameau se mirant dans un lac, une oasis de verdure jetée au fond d'une gorge sauvage.

— Eh bien! voilà un but d'escapade! s'écria Aurore.

Le jour suivant les quatre touristes montaient en voiture. Sous un soleil éclatant, la route traçait dans la vallée un ruban d'or, moiré par l'ombre des arbres. Des brumes roses enveloppaient les monts, qui se dégageaient lentement, leurs fronts altiers trouant le bleu du ciel. Les fleurettes, fraîches écloses, piquaient l'herbe humide. De la plaine mille bruits confus. Partout la vie s'éveillait. — Sur les indications de Jacques, le cocher suivit un chemin creux, couvert comme un berceau. Des essaims d'oiseaux voletaient dans les feuillées. Par endroits, une végétation touffue cachait presque le sentier.

Ils arrivèrent enchantés au but de l'excursion. Jacques n'avait pas vanté la singularité de sa trouvaille. A quelques pas du lac, sous un fourré, une maisonnette cachait son toit. Rians sur le seuil, « lui et elle! » Il avait vingt ans, la moustache en croc, l'œil décidé, cette hardiesse d'allures du paysan basque; elle, coiffée de dentelles, le bouquet au corsage, et comme endimanchée. Le bruit des branches froissées leur fit tourner la tête. A la vue de la calèche, ils demeurèrent surpris : un si luxueux équipage était chose rare en ce lieu. Le baron proposa de s'arrêter pour déjeuner. L'affaire fut vite conclue.

— Mais c'est charmant! dit Reine en sautant de la voiture. Sommes-nous ici chez toi, garçon?

— Oui, madame, je m'appelle Miréiou, et voici ma femme Pasqua.

— Mes complimens!

— Nous sommes mariés d'hier, ajouta-t-il d'un ton fier et joyeux tandis que Pasqua baissait les yeux.

— Il ne faut pas rougir pour cela, ma belle, dit Reine; en Bretagne, on prétend que le premier regard d'une mariée, au lendemain de ses noces, amène toujours le mariage du couple qu'elle a ainsi favorisé sans le savoir. N'est-ce pas, Aurore? — Sommes-nous

les premières personnes que tu regardes aujourd'hui? continua Reine avec un sourire malicieux.

— Oui, madame.

— Que la prédiction s'accomplisse alors!.. repartit flegmatiquement le baron, me voilà pris!..

— Taisez-vous, fat, on ne parle pas pour vous.

Mme Berthoret avait fait mettre une collation dans les coffres de la voiture. Le déjeuner fut bientôt prêt et servi. On mangea avec appétit, le rire aux lèvres, félicitant Miréiou et Pasqua sur leur joli ménage. Tout en servant le café, le Basque leur proposa de visiter « la grotte. » D'un commun accord on accepta, mais, effrayée du chemin de chèvre qu'il fallait gravir, Reine déclara que ses pieds ne la porteraient pas jusque-là.

— Peureuse! dit Aurore.

— A ton aise, ma chère! prends le bras de M. de Trévannes; moi je garde le baron.

Aurore et Jacques partirent précédés de Miréiou.

— Ils s'apprivoisent, au moins, dit le baron, en les voyant s'éloigner.

— La Belle au bois dormant s'éveille sous le rameau d'or du prince Charmant... Il y aura sous peu du nouveau.

En dépit de ses illusions, la transformation d'Aurore n'échappait plus à ses amis. Un bonheur attendri rayonnait dans ses yeux, sur ses traits. Appuyée au bras de Jacques, elle allait, on eût dit qu'elle avait des ailes. Dans les passages difficiles, il la soutenait, mais elle se jouait des escalades, s'attardant volontiers pour cueillir quelques fleurs le long des sentiers. A mi-côte de la colline, Miréiou leur montra une déchirure bizarrement dessinée dans le roc.

— Voici la grotte! dit-il.

Ils entrèrent. Après quelques pas, ils s'arrêtèrent, muets, charmés. Éclairée d'en haut par un trou béant sur le ciel, la crypte avait des tons irisés qui se noyaient dans d'étranges ombres. Les stalactites pendaient à la voûte comme de fines découpures de cristal. Une mousse épaisse couvrait le sol, pas un bruit du dehors n'arrivait jusqu'à eux. Ils traversèrent la grotte et ressortirent par un étroit passage qui s'ouvrait sur la pente opposée au chemin qu'ils avaient suivi. Là, dans un horizon immense, ils aperçurent à leurs pieds la vallée, semée de bouquets d'arbres qui faisaient des taches sombres au bord du lac d'argent. Les chaumières du hameau brillaient comme des points blancs; çà et là, un toit de brique s'empourprait sous cette chaude lumière. Sur un petit plateau qui formait une terrasse surplombant l'abîme, au milieu d'énormes pierres d'un rouge violacé, qu'une convulsion de la montagne semblait avoir arrachées de ses entrailles, quelques maigres aloès crois-

saient. — Miréiou s'éloigna. Ils s'assirent et gardèrent un instant le silence; ce fut Aurore qui le rompit.

— Quelle douce vie l'on passerait ici! dit-elle, comme bercée dans ce calme rêveur qu'inspirent les sommets; que la nature est belle et que Dieu est grand! Le bonheur se respire dans l'air avec ces senteurs qui montent et se mêlent, l'âme s'épanouit dans ces mystérieuses solitudes où il semble que tout se taise pour laisser chanter en nous les espérances. Voyez là-bas Miréiou, les yeux sur sa maison : il se dit que Pasqua l'attend, que ses ceps sont surchargés, qu'il est heureux; plus tard, des cris d'enfant réjouiront la maisonnette, et les années couleront sans que rien altère cette félicité.

— Hélas! dit Jacques d'un ton un peu amer, vous parlez du bonheur en poète!

— J'en parle avec mon sentiment, reprit-elle de son air grave et doux; je suis un esprit simple, et ce n'est pas pour quelques raisonnemens avec mon curé que je pourrais prétendre à autre chose qu'au bon sens. Ma vie s'est passée à courir sur nos grèves. J'en suis restée hâlée comme une paysanne, ajouta-t-elle en souriant, voyez plutôt mes mains...

Et elle tendit presque coquettement à Jacques deux mains d'enfant, légèrement brunies sous les baisers du soleil et les âpretés des brises.

— Ce sont des mains bénies, dit-il en les prenant dans les siennes, de celles que Dieu donne à ses anges pour répandre la consolation et la joie!

Elle les retira, un peu effarouchée.

— Je n'ai d'autre mérite, poursuivit-elle, que celui d'avoir été élevée par une mère qui m'a appris la charité comme un plaisir.

— Cette simplicité, dit Jacques, c'est la véritable force de l'âme. Que sont les vanités de l'orgueil auprès de cette sérénité, de cette conscience du devoir journellement accompli, de cette quiétude de cœur! L'homme est un ingrat quand il renie la part sublime que Dieu lui a faite, que chacun de nous porte en soi, et qui s'appelle : le bonheur.

— Alors, demanda-t-elle presque tremblante, pourquoi partez-vous?.. pourquoi vous exiler si loin de ceux qui vous aiment?..

— J'ai peint le bonheur des autres, répondit-il en étouffant un soupir.

— Et... le vôtre? — Est-ce que pour vous il n'y a pas les mêmes bonnes choses que pour tous?..

Il hésita à répondre.

— La peine nous rend ombrageux, dit-il.

— Nul n'en est à l'abri, poursuivit-elle simplement.

Ils s'oublièrent un instant; un même sentiment de mélancolie les avait surpris tous deux. Miréiou s'approcha pour leur rappeler que l'heure s'avançait. Ils revinrent à la ferme.

Il est des natures qui s'attirent et semblent se reconnaître tout à coup, comme si elles s'étaient entrevues dans un état antérieur. Aurore et Jacques ne se défendaient plus contre le trouble charmant qui les agitait. Ils se recherchaient avec cette bonne foi d'une conscience droite; lui toujours réservé, elle si chaste dans sa pureté austère que le mariage lui avait conservée. On eût dit que cette âme assoupie secouait ses ailes et prenait soudain son vol, le cœur plein d'aspirations nouvelles. Ses grands yeux sombres s'adoucissaient dans une sorte de langueur, ses lèvres avaient appris le sourire, ce sourire éloquent des femmes naturellement sérieuses dont l'expression est d'autant plus saisissante qu'elle révèle une sensation plus mûrement réfléchie.

Leurs façons, tour à tour expansives ou embarrassées, ressemblaient si bien à un manége d'amoureux que les amis du Roc s'attendirent bientôt à quelque événement capital. Au courant des causeries, le départ pour l'Afrique paraissait prendre insensiblement des allures problématiques.

— Ils s'aiment! c'est clair comme le jour! dit un matin Reine au baron, comme ils les regardaient.

— Ce serait la première fois, répondit l'aimable blasé, que le hasard aurait bien voulu réunir les convenances et l'amour.

— Quel joli ménage ils feront!

— Vous parlez comme si c'était fait!

— Eh bien! pourquoi pas? — Sceptique innocent, s'il faut mettre le feu aux poudres, je suis là!

Toute à son projet, un soir que M. de Rioux était à Bayonne, Reine s'installa avec les amans au pavillon. Accoudée près de son amie, Mme de Ploëven jouissait délicieusement de cette heure recueillie, dans le bois un rossignol s'essayait; à quelques pas, Jacques rêvait.

— Qu'on est bien ici! dit-elle tout à coup, que ces émanations sont douces, et que cet oiseau chante bien!

— Es-tu sûre, demanda Reine en l'attirant, que ce ne soit pas tes propres sensations qui embellissent ainsi tout ce qui t'entoure?

Aurore tressaillit.

— Que veux-tu dire? reprit-elle d'un ton mal assuré.

— Monsieur de Trévannes, continua Reine, venez donc vous asseoir à côté de moi, vous avez l'air de bouder. Bouder n'est peut-être pas l'expression juste, il semblerait plutôt que vous avez peur, et, un peu plus, j'en dirais autant d'Aurore.

— Que tu es folle! murmura en rougissant Mme de Ploëven.

— Les folles ont souvent la seconde vue. Méfiez-vous-en tous deux.

Aurore et Jacques gardèrent le silence.

— En vérité, je ris de votre mine. Voyons, poursuivit-elle en leur prenant à chacun une main, grands enfans, puisque vous vous aimez, que ne vous mariez-vous?

Aurore étouffa un cri. Avant que Reine eût songé à la retenir, elle s'était enfuie. Sans s'inquiéter de Jacques, Mme Berthoret la poursuivit jusque dans sa chambre, où elle la surprit tout en larmes.

— Qu'as-tu fait?.. s'écria Aurore.

— Ton bonheur!.. répondit Reine en la serrant contre elle. Entêtée, n'ai-je pas deviné que tu l'aimes?

— Mais tu sais bien que je ne suis pas libre.

— Es-tu folle à ton tour?..

D'une voix entrecoupée, Aurore dit ses scrupules; pouvait-elle renier Pierre pour en épouser un autre? Reine parla au nom de son frère. Tout passe et tout renaît. Après ces deux années de deuil, Pierre lui-même devait bénir le bonheur de celle qu'il avait tant adorée. Aurore fut longtemps à se rendre, mais les sérieux argumens de son amie trouvaient trop d'écho dans son cœur pour qu'elle ne se laissât pas convaincre.

L'amour qui naît touche à la fois au ciel et à la terre : au ciel, par ses joies rayonnantes, à la terre par ses angoisses. Bien que calmée par les assurances de Reine, une indéfinissable tristesse se mêlait dans l'âme d'Aurore à l'espoir radieux qui la tenait palpitante; elle s'y abandonnait pourtant, mais presque avec effroi. Comment allait-elle revoir Jacques après cette parole imprudente qui confirmait un double aveu? Il l'aimait; elle n'en pouvait douter,... et la réserve qu'il affectait ne la trompait plus. Le lendemain était un dimanche. Quand Aurore descendit, Mme Berthoret remarqua qu'elle avait quitté sa robe noire. On partit pour aller à la messe à Ustaritz. Agenouillée près de lui, Aurore voyait une consécration de leur amour en cette communion de leurs âmes jusque dans le temple de Dieu; tout un avenir resplendissant se déroulait devant elle, comme un horizon nouveau s'illumine soudain sous l'éclair de la pensée.

Quelques jours se passèrent pourtant sans que Jacques se départît de son mutisme. Préoccupé, songeur, il affectait d'éviter de rester seul auprès d'Aurore. Reine ne tarissait pas avec le baron sur ces manéges d'amoureux transis.

— Ils vont éterniser leur paradis platonique! disait-elle.

— Il doit y avoir cette fois quelque mystère là-dessous, ajouta le baron.

Une idée surgit dans la cervelle active de Mme Berthoret. Elle courut s'enfermer dans sa chambre avec Aurore.

— Ma chérie, dit-elle, j'ai découvert la cause de l'incroyable discrétion de Jacques. Ne nous a-t-il pas dit qu'il est sans fortune... Il te suppose riche!...

— Oh! pauvre ami! s'écria Aurore. Tu crois?..

— Je crois que c'est un poltron fier, qu'il faut contraindre à se montrer brave. Que veux-tu? l'amant a le devoir de descendre de son nuage, quand il se destine à la profession de mari. En retour de ta richesse redoutée, il n'a à t'offrir que son ambition, et cette ambition ne part pas pour l'Afrique à la conquête d'une mine d'or. Tu t'étonnes qu'il hésite; mais comment, au contraire, admettrais-tu qu'il osât se déclarer?..

— Eh bien! dit Aurore rayonnante, c'est moi qui parlerai!...

Elle attendit Jacques avec une indicible impatience. Il ne vint que le soir. Pendant que Reine entamait une partie d'échecs avec le baron :

— Monsieur de Trévannes, dit Aurore hardiment, votre bras, je vous prie, pour un tour dans le parc.

Ils marchèrent quelques pas, aussi émus l'un que l'autre; elle le conduisit devant le banc où ils avaient eu leur premier entretien, à cette même place où le premier aveu de son amour s'était presque trahi dans ses larmes.

— Asseyez-vous là, dit-elle d'une voix mal assurée, j'ai choisi cet endroit où vous m'avez pardonné mes méchantes folies pour vous confesser à mon tour...

Jacques la regarda, troublé, surpris.

— Mon ami, reprit-elle, je fais appel à votre raison autant qu'à votre cœur... Vous croyez en moi comme je crois en vous, n'est-ce pas?

— Grand Dieu! que dites-vous là? répondit Jacques, et comment m'y prendrais-je pour ne pas vous admirer?

— Je vous le permets, admirez-moi, répliqua-t-elle, mais, puisqu'il faut enfin que je parle, ne m'en ôtez pas la force. J'ai deviné... Je sais tout...

— Vous savez?

— Je sais que, à votre tour, ami, vous êtes un méchant et que vous doutez de moi, que je vois dans votre âme comme vous voyez dans la mienne. Je dis que votre fierté, que j'aime, est aussi coupable aujourd'hui que l'étaient autrefois ces inutiles duretés, qui nous ont fait tant de mal et dont je vous accablais. Que voulez-vous? moi, j'avais peur; mais vous, qu'une si ferme volonté protége, pourquoi ne songez-vous pas que je suis digne maintenant

de vous comprendre et de partager vos pensées, vos tristesses et vos joies?

— Mes tristesses? je n'en ai plus depuis que nous sommes amis.

— Et ce gros secret, que vous imaginez si bien cacher et que, sans reproche, vous gardez si mal?..

Jacques eut presqu'un mouvement d'effroi.

— Oh! laissez-moi achever! reprit-elle vivement, je dirai tout, puisqu'il faut que je sois la plus brave. Vous me supposez riche... eh bien! j'ai le bonheur d'être presque aussi pauvre que vous, ou ce que j'ai vaut à peine ce que peut vous donner votre travail; mais, à Kérouac, la vie n'est pas chère, et le vieux château est assez grand pour nous loger tous deux.

— Ah! murmura-t-il, par grâce, ne m'accablez pas de ce rêve.

— Et moi, je veux vous en accabler, reprit-elle en saisissant ses deux mains, et, puisque vous êtes si fier que vous n'osez m'ouvrir votre cœur, c'est moi qui la première prononcerai ce mot, si longtemps retenu sur vos lèvres. — Jacques, dit-elle avec un adorable sourire en le regardant dans les yeux, je vous aime... Voulez-vous me prendre pour femme?..

A ce sublime aveu, Jacques, frémissant, éperdu, se dégagea brusquement comme sous l'impression d'une douleur.

— Ah! vous ne savez pas le mal que vous me faites, s'écria-t-il.

— Jacques, mon ami, vous m'effrayez.

— Oh! je vous adore, je vous aime, reprit-il en tombant à ses genoux. Hélas! mon Dieu! pourquoi faut-il que vous m'aimiez aussi?.. J'espérais souffrir seul; je me taisais, me leurrant de cette pensée que je partirais sans avoir du moins troublé votre vie, ne vous laissant que le souvenir sans regrets de l'affection d'un frère... Je vous aimais sans espoir, sans but!.. Conscient de mon malheur et résigné à mon sort, je subissais avec une sorte de volupté cruelle jusqu'à vos dédains, me consolant à l'idée que j'emporterais loin de vous ce triste amour ignoré... Je voulais vous épargner jusqu'à la pitié que vous eussiez ressentie, peut-être, pour ce malheureux qui vous fuyait en vous adorant.

— Jacques, que dites-vous?.. murmura Aurore, tremblante. Quoi!.. vous m'aimez et je vous aime...

— Aurore, je ne suis plus libre, je suis marié!..

— Marié!..

— Oui, avec une femme indigne de moi, et dont je suis séparé pour toujours!

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

TROIS MOIS DE VOYAGE

DANS

LE PAYS BASQUE

IV[1].

LE GUIPUZCOA.

I.

La fête de saint Ignace de Loyola se célèbre chaque année à Azpeitia, petite ville du Guipuzcoa et lieu de naissance du fondateur de l'ordre des jésuites. Il n'en est pas de plus courue ni de plus considérable dans tout le pays. Dès la veille, les diligences et le train déversent dans Zumarraga une foule de pèlerins et de curieux; d'autres voitures les attendent, réquisitionnées pour la circonstance, et se chargent de leur faire parcourir en moins de deux heures les 15 kilomètres qui les séparent encore d'Azpeitia. Cette vallée de l'Urola est célèbre à juste titre pour sa fraîcheur et sa fertilité. La chaussée, longeant le cours d'eau qu'elle accompagne en tous ses caprices, s'engage d'abord dans une gorge étroite et longue entre deux rangées de montagnes bien cultivées qui toujours semblent près de se réunir. Les noyers, les châtaigniers, poussés au bas des pentes, confondent leurs branches par-dessus la tête du voyageur et lui fouettent les yeux au passage. Enfin la plaine se découvre,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 15 mars et du 15 juillet.

toute couverte de blés mûrs, jaunes comme l'or, et de maïs aux tiges énormes, aux grands panaches verts. Une chaîne à pic, grise et dénudée, dont l'aridité contraste avec la fraîcheur du paysage, barre l'horizon. La route y court en droite ligne, traverse la gentille petite ville d'Azcoitia, frémissante elle aussi des apprêts de la fête, et tout à coup, évitant l'obstacle, oblique brusquement à droite avec le fleuve et la vallée. « Loyola! Loyola! » dit le conducteur, et en effet voici le sanctuaire, ses hautes murailles, sa coupole audacieuse et sa masse imposante. La voiture passe rapidement, et quelques minutes après on entre dans Azpeitia.

A peine descendu, je m'empressai de rebrousser chemin vers Loyola, mais je n'eus pas le temps d'y arriver. Le clergé d'Azpeitia revenait en procession du sanctuaire où il était allé faire des prières préparatoires. En avant marchait la fanfare d'un régiment de ligne, arrivé le matin même de Tolosa; puis venaient les musiciens de la ville, jouant de la flûte et du tambourin; par derrière, sur deux rangs, suivait le clergé. Le cortége avait pris le petit chemin à travers champs qui reliait autrefois la ville à Loyola, avant la création du chemin royal. Entraînés par l'habitude, comme s'ils étaient encore à la tête de leur régiment, les soldats accéléraient le pas et pressaient la mesure, les notes de la fanfare sonnaient claires et brèves, les pieds rapides frappaient la terre en cadence; on ne marchait plus, on courait. A dire vrai, les bons prêtres ne s'en inquiétaient guère. Presque tous grands et forts, encore jeunes, d'une main retenant leur soutane, leur bréviaire fermé dans l'autre, ils enjambaient bravement les pierres et les guérets et semblaient monter à l'assaut. Et de fait, qui sait si, en cherchant bien, on n'en eût pas trouvé plus d'un parmi eux qui récemment encore combattait en soldat pour le triomphe de la bonne cause et faisait le coup de feu contre les troupes du gouvernement?

L'orchestre des Basques comprend deux seuls instrumens, la flûte et le tambourin, toujours les mêmes depuis l'origine. La flûte, *tibia vasca*, disaient déjà les Romains, est simplement percée de trois trous à l'extrémité et se rapproche beaucoup pour la forme du fifre dont on se servait autrefois dans nos régimens : à la vérité, le son en est moins fort, bien qu'aussi perçant; le tambourin est petit, haut à peu près comme nos tambours d'enfant, et ne rend lui-même qu'un son assez plat. C'est le même artiste qui joue à la fois des deux instrumens; de la main gauche, il porte la flûte à ses lèvres, et ses doigts alternativement ferment les trous ou les découvrent; de la droite, avec une petite baguette, il tape sans interruption et d'un mouvement régulier le tambourin suspendu à son cou. Cela fait une harmonie singulière, un peu sauvage, qui surprend

les oreilles au premier abord, mais que son étrangeté même finit par rendre agréable. Pour ce qui les touche, les Basques ne voient rien au-dessus de leur musique nationale et la préfèrent de beaucoup aux accords les plus mélodieux de nos cornets et de nos violons. Chaque village possède un *tamborilero* attitré, payé par la municipalité; cette charge se transmet de père en fils, et si le titulaire n'a pas d'enfant, il est tenu d'apprendre son art et les airs de tradition à quelque jeune garçon du pays qui doit lui succéder un jour; en cas subit de déshérence, la place est mise au concours. A Azpeitia, à l'occasion de la fête, ils étaient deux jouant de concert: un troisième, muni seulement d'un tambourin un peu plus gros et de deux baguettes, les accompagnait d'un roulement continu pour donner plus de corps à leur musique. Le talent du tamborilero consiste bien moins à imaginer des mélodies nouvelles qu'à connaître à fond le répertoire des temps passés; ainsi sont parvenus jusqu'à nous un grand nombre de vieux airs, destinés, soit à célébrer quelque événement glorieux, soit à rehausser l'éclat d'une cérémonie; tels sont, pour ne citer que les plus connus, la *Marche cantabrique*, d'une antiquité fabuleuse, l'*Espata-dantza* ou danse des épées, composée en l'honneur de l'empereur Charles-Quint, celle dont les habitans de Fontarabie fêtent encore leur valeureuse défense de 1638 contre le prince de Condé, la *Sonate des Alcades* et la *Marche de Loyola*.

Le 31 juillet, au matin, je fus réveillé par les accords du fifre et du tambourin passant sous mes fenêtres. C'étaient les tamborileros qui, selon l'usage, venaient nous régaler d'une aubade, et annoncer à la population et aux visiteurs la grande solennité qui se préparait. Je m'habillai promptement et descendis pour visiter la ville; elle n'est pas grande, et n'a rien que je n'eusse déjà vu cent fois: vastes maisons de pierre aux toits immenses, aux écussons gigantesques, longues rues parallèles et petit pavé, mais il y régnait alors un air de fête qui la faisait paraître et plus riche et plus belle; des deux côtés de la chaussée, les uns à terre, les autres sur de petits tréteaux, les marchands forains étalaient leur pacotille; au milieu se poussait la foule, houleuse comme la mer, avec un grand bruit de voix, de rires, d'appels en langue basque; les jeunes gens coiffés de bérets rouges qui éclataient sur le fond sombre des vêtemens comme les coquelicots dans un pré, les jeunes filles en jupon court et les cheveux tressés. La beauté des femmes de cette vallée est passée en proverbe dans toute l'Espagne, et il en est peu en effet qui, pour la régularité des traits, la perfection des formes, la grâce de la démarche et du maintien, ne pussent servir de modèle. Tout à coup un mouvement se fait dans la foule: c'est la municipalité qui

sort de la maison de ville et se rend en corps à l'église paroissiale de San-Sébastian pour y entendre la grand'messe; les rangs vivement s'écartent et livrent passage au cortége. Là encore la musique militaire conduit la marche, et par derrière, comme s'ils voulaient étouffer la voix des cuivres, les tamborileros soufflent désespérément dans leur petite flûte et tapent à tour de bras sur leur tambourin. Au fond, je les suppose un peu jaloux de ces étrangers qui font tant de bruit et qui sont venus leur ravir dans le cérémonial de la fête une part de leur importance.

Le jeu de paume d'Azpeitia se trouve aux environs de l'église. On sait que la paume ou *pelota* fait avec la danse le divertissement préféré des Basques. Aussi n'est-il guère de hameau, si pauvre qu'il soit, qui n'ait son *juego de pelota*, véritable monument public, où les dimanches et jours de fête, sous la haute surveillance des anciens qui jugent les coups, les jeunes gens viennent exercer leur force et leur adresse. Il se compose d'un mur droit en pierres de taille, très élevé et parfaitement uni; la terre est tout autour soigneusement battue. La balle se lance avec la main nue, d'autres fois avec un gant de cuir ou une palette de bois. Les femmes elles-mêmes sont d'une habileté prodigieuse dans ce genre d'exercice. Souvent dans les *romerias* une lutte en règle, stimulée par des paris, s'engage entre les jeunes gens de deux communes voisines, les camps se forment, et c'est à qui saura le plus longtemps maintenir la balle dans les airs sans lui permettre de toucher terre. Chaque passe dure ainsi plusieurs minutes. A Azpeitia, où la fête se prolonge pendant trois jours, le troisième jour est spécialement consacré à de grandes parties de paume auxquelles prennent part les indigènes et les étrangers; mais cette année, à cause des événemens récens dont le souvenir attristait encore les esprits, la fête a été écourtée d'un jour, et la dernière partie du programme entièrement supprimée. Néanmoins, aussitôt après la grand'messe, toute la jeunesse s'empressait d'accourir au jeu de paume, et là, quittant la veste brodée des dimanches, se livrait de tout cœur à son exercice favori. Pendant ce temps, autour de la grande place, on finissait d'installer les estrades de bois où la foule devait s'asseoir dans l'après-midi pour contempler le *zortzico* officiel et la course des *novillos*.

Les airs basques peuvent indifféremment être chantés ou dansés, et de toutes ces danses la principale est l'*aúrescu*, appelée aussi *zortzico* : c'est celle que l'on exécute presque exclusivement dans les romerias; elle est du reste assez compliquée. A l'un des bouts de la place est établi un banc de bois destiné à l'alcade et aux principales personnes du village. Tout d'abord les danseurs, se tenant par la main, viennent se ranger en rond devant le banc de l'alcade, puis le premier de la bande, l'*aúrescu*, se détache de ses compa-

gnons, jette son béret à terre et salue les autorités par une série d'entrechats. L'alcade lui rend son salut, chapeau à la main, tandis que l'assistance éclate en applaudissemens, et le jeune homme de nouveau va prendre la tête de la chaîne. Alors commence une longue promenade à travers la place : là encore il n'y a que le coryphée qui danse, s'interrompant parfois pour se reposer; quand il rencontre dans le cercle des assistans une personne qu'il veut honorer, il s'arrête et esquisse un pas à son intention; le tamborilero, qui marche à l'autre extrémité, l'accompagne de la flûte et du tambourin sur un air aigu, composé d'un petit nombre de mesures et qui revient indéfiniment. Tout à coup, à un roulement du tambourin, deux des jeunes gens, le second et l'avant-dernier, sortent du rang et vont chercher dans l'assistance la jeune fille qui leur a été désignée par leur chef. Toute femme qui se trouve sur la place pendant la danse semble accepter d'avance le choix qu'on peut faire d'elle, et d'après l'usage inviolé du pays elle est tenue de suivre les deux envoyés. Ceux-ci font avec elle, béret à la main, deux fois le tour de la place, comme pour la mieux montrer à l'admiration de la foule, pendant que le coryphée continue ses ébats; après quoi seulement on la lui présente. L'*aúrescu* derechef se sépare de ses compagnons, jette son béret aux pieds de la jeune fille comme il l'a fait pour l'alcade, et danse devant elle un cavalier-seul, sans qu'elle change d'attitude ou se permette de sourire. Lui-même reste grave; il s'interdit tout geste avec les bras et tient le haut du corps immobile; les pieds seuls s'agitent, bondissent et se croisent avec une rapidité sans pareille; par cet endroit, le *zortzico* tiendrait de la gigue anglaise, mais par le sérieux des figures, la simplicité de la mesure, l'espèce de solennité qui règle la démarche et le maintien, il rappelle bien plutôt l'ancien menuet français.

Le pas achevé, la jeune fille vient prendre place dans la chaîne à la gauche de son danseur. Chacun alors fait volte-face, et c'est le tour du dernier ou *atzescu* de tenir la tête; on va lui chercher une jeune fille qu'il accueille de son mieux et qui ensuite se place à son côté. Aux deux chefs de file, comme on voit, l'*aúrescu* et l'*atzescu*, la première et la dernière main, revient la conduite de la danse; quand ils sont eux-mêmes pourvus de leurs danseuses, ils doivent alternativement accueillir les jeunes filles destinées à leurs compagnons. Enfin tous les couples sont formés, l'*aúrescu* et l'*atzescu* vont saluer leurs dames respectives, le tamborilero attaque un air plus vif, et aussitôt le milieu de la place, qui jusqu'alors était réservé aux membres du zortzico, est envahi par les assistans. Les enfans eux-mêmes sont admis à cette nouvelle figure, qui n'est autre que la *jota* aragonaise. Les danseurs, deux par deux, se placent vis-à-vis l'un de l'autre, et, les bras étendus, faisant claquer les doigts

en guise de castagnettes, se livrent à une sorte de balancement cadencé. Entre parenthèses, les castagnettes, que nous regardons en France comme l'accessoire obligé de toute danse espagnole, sont beaucoup plus rares qu'on ne l'a dit, et pour ma part je ne les ai guère vu employer qu'en Andalousie par des *gitanas*, danseuses de profession. Peu à peu les notes se pressent, les mouvemens se précipitent, le danseur, de plus en plus ardent, se rapproche de sa danseuse dans un élan passionné, les corps se joignent, les lèvres presque se touchent, quand soudain, par une adroite pirouette, la femme se dégage et la poursuite reprend de plus belle. La dernière figure est l'*arin, arin*, plus vite, plus vite! dont la mesure rapide entraîne tous les couples confondus dans un immense galop.

Le zortzico doit durer en moyenne vingt minutes, et il ne s'en danse guère que quatorze ou quinze dans toute une romeria. Les gars de chaque *pueblo*, accourus à la fête, ont droit successivement à un tour de danse, et sont inscrits sur une liste que tient l'alcade pour éviter toute contestation. Du reste aucun trouble, aucun cri; un homme du village, exerçant pour la circonstance les fonctions d'alguazil, fait la police avec une petite houssine dont il assène quelques coups sur le dos des chiens errans ou sur les jambes des gamins trop curieux. Devant le banc des autorités est fichée en terre une lance ou bâton ferré; parfois la lance consiste tout simplement en une canne à pomme de vermeil que porte l'alcade; mais alors même que le banc est vide, il suffit que la lance soit là pour que l'ordre ne soit point troublé. Cela tient au respect de l'autorité commun à tous les Basques et sévèrement exigé par l'ancienne loi. « *El que levanta la mano delante de la vara, la pierde;* celui qui lève la main devant la verge de justice, la perd, » disait le fuero de Guipuzcoa. Aujourd'hui l'habitude est si bien entrée dans les mœurs que tout le monde s'y soumet, bien plus par un sentiment d'obéissance instinctive que par crainte de la sanction des lois. Pendant la fête, des rafraîchissemens sont vendus sur de petites tables de bois à l'ombre des grands arbres; ils ne se composent en général que de gâteaux secs, de *chacoli*, de cidre, de *sangria*, breuvage inoffensif fait avec du vin rouge de la Rioja, du sucre et de l'eau. Quand une personne se présente à qui l'on veut faire honneur, une place lui est offerte sur le banc des autorités, et c'est ainsi que j'ai assisté moi-même à la romeria de San-Cristobal, dans la commune de Forua, aux environs de Guernica. Au premier coup de la cloche, sonnant l'*Angelus du soir*, quelle que soit l'animation générale, la danse s'arrête, les magistrats se découvrent, et toute la foule avec eux: on récite la prière, puis le tamborilero précède les magistrats, qui font le tour de la place au son de la marche des *infanzones*, et pendant ce

temps les jeunes gens se retirent en jetant dans l'air des cris aigus et prolongés que répète l'écho des montagnes et qui leur servent à marquer leur joie. Ce n'est que dans les fêtes les plus importantes que la danse reprend le soir après le dîner.

L'origine du zortzico remonte évidemment à une époque fort reculée, quoiqu'il ait beaucoup perdu de son caractère par suite de modifications et d'altérations successives; ainsi la *jota* aragonaise, introduite à la fin pour animer la danse, n'est pas du tout dans le ton général de l'air primitif, un peu lent, grave et doux; de même aussi ces pas fantaisistes, quelques-uns empruntés aux danses modernes ou étrangères et qui voudraient tenir lieu de l'antique jeté-battu, si solennel, si correct. Néanmoins l'honnêteté est si grande dans le peuple basque, telle est la décence et la réserve qui président à ces réunions, que les prêtres eux-mêmes ne se privent pas d'y assister, non plus qu'au jeu de paume, et l'on cite certain curé de Bilbao qui obligeait tous ses jeunes paroissiens et paroissiennes à prendre part à la danse, disant qu'en public on ne pèche pas.

Or, chaque année, à Azpeitia, et le premier jour de la fête, un zortzico est dansé sur la place publique; mais pour cette fois les garçons, en manière d'amusement, cèdent leur tour aux jeunes filles. Vers trois heures, au sortir de vêpres, les danseuses se présentent coiffées du béret rouge et se tenant par la main. La place, entourée de gradins, est bornée au sud par l'Urola, au nord par la maison de ville; la municipalité n'a pas d'estrade réservée, mais préside du haut du balcon. Du reste tout se passe comme dans le zortzico ordinaire : le salut aux autorités, la promenade accompagnée d'entrechats et de jetés-battus; quatre jeunes filles sortent alors de la place, précédées de l'alguazil, puis triomphalement, béret à la main, ramènent le premier élu qui de bonne grâce se laisse conduire et saluer d'un pas de danse par la coryphée : c'est d'ordinaire un jeune homme connu de la ville; chaque danseur est reçu ensuite avec le même apparat, au milieu des cris de joie et des applaudissemens de la foule qui s'amuse de l'embarras et de la confusion des acteurs. Quoi qu'il en soit, je goûte bien mieux le zortzico dans sa pureté, dansé, comme il doit l'être, par des hommes, et même je dirai que ces exercices chorégraphiques exécutés par une femme, dont la robe bat les chevilles et gêne les mouvemens, n'ont rien en somme que d'assez disgracieux. Après la *jota* et le galop final auxquels se mêlent tous les spectateurs, les danseuses, avec leurs danseurs, sont reçues par la municipalité dans le grand salon de l'hôtel de ville et assistent alors du haut du balcon à la course de *novillos* qui suit immédiatement le zortzico.

On appelle course de *novillos* celle où ne sont engagés que de

jeunes taureaux et où les bêtes doivent être banderillées, capées, pendant un temps plus ou moins long, mais point frappées à mort. La fête de saint Ignace reste donc pure de tout sang versé. A la vérité, je ne saurais dire si c'est le sentiment religieux qui seul empêche nos Guipuzcoans de s'offrir un vrai combat de taureaux avec l'accompagnement obligé de chevaux éventrés et le coup de grâce que la *espada* porte à la bête entre les deux épaules; en effet les Basques, — et je m'en étonne un peu, — sont peut-être aussi curieux que les autres Espagnols de ce cruel amusement; mais un taureau coûte cher, et sa mort est un luxe de capitale. Force est donc aux petites villes de se contenter de plaisirs plus simples et plus économiques. Le premier novillo est laché sur la place que l'alguazil a fait évacuer par avance; la troupe ou *cuadrilla* des *toreros* l'y attend; elle se compose modestement de cinq hommes à pied: deux *chulos*, deux *banderillos*, plus le chef qui est chargé de diriger leurs mouvemens et qui tient à la main une grande étoffe rouge comme un véritable *matador*, mais sans épée. Certes les combattans sont bien peu adroits, leurs costumes andalous bien fanés, et quand on a pu assister à quelque grande course de Séville ou de Madrid, le spectacle paraît mesquin. La foule ne marque pas moins l'intérêt qu'elle y prend par des exclamations, des encouragemens, des injures, lancés, soit aux hommes, soit au taureau, comme s'il s'agissait d'une partie beaucoup plus sérieuse. Quand celui-ci a été suffisamment capé et son cou lardé du nombre voulu de *banderillas*, sur un signe de l'alcade qui préside à la fête, il est entraîné bien vite hors de la place par l'entrepreneur de la course, toujours inquiet que ses bêtes ne lui soient rendues en trop mauvais état. Un autre alors le remplace, et ainsi de suite avec cette monotonie, ce retour prévu de péripéties invariables qui serait peut-être pour moi l'argument le plus valable contre les courses de taureaux. La fête se termine par l'entrée d'une vache, les cornes garnies de boules pour rendre ses coups inoffensifs; tout le monde a le droit de descendre dans l'arène et de lui courir sus; plus d'un imprudent, pour avoir voulu l'approcher de trop près, est rudement bousculé, renversé à terre et foulé aux pieds; mais ces petits accidens ne comptent pas. L'apprenti *torero* en est quitte pour se relever et se frotter les côtes, poursuivi par les éclats de rire de ses compagnons, et, quand un dernier signal de l'alcade vient mettre fin à la course, il n'est personne qui ne trouve le divertissement trop tôt terminé et qui à grand renfort de poings et de bâtons ne reconduise jusqu'au *toril* la malheureuse vache éperdue.

Dans la soirée, les danses populaires reprennent sur la grande place, où la *jota* aragonaise alterne avec le *fandango*. Pendant ce temps, un bal est offert par la municipalité dans la maison de ville

à toute la haute société, et les danseuses de l'après-midi y sont invitées de droit; c'est la musique militaire qui tient l'orchestre, et joue d'instant en instant des valses et des quadrilles sur nos motifs les plus en vogue; par les fenêtres grandes ouvertes, le bruit des cuivres se répand au dehors, mais la foule ne semble pas même l'entendre, et se presse plus que jamais autour des musiciens indigènes. Un grand feu est allumé au centre de la place : il tient lieu des réverbères absens et éclaire les pas des danseurs, dont les ombres confuses s'allongent à l'infini sur le sol et les murs des maisons; quand il menace de s'éteindre, l'alguazil y jette pour le ranimer une brassée de bois mort. Non moins infatigables que les danseurs, les tamborileros font rage de leurs petits intrumens, et à peine les dernières notes d'un air sont-elles évanouies qu'un autre déjà recommence. Enfin vers onze heures, on cesse d'entretenir le foyer, l'éclat de la flamme s'abaisse et se resserre peu à peu, la nuit se fait, les couples se séparent avec un adieu et lentement s'écoulent par les rues voisines qui gardent quelque temps encore un bruit assourdi de pas et le murmure des voix chuchotantes.

Le lendemain 1er août, une messe solennelle devait être célébrée dans le sanctuaire même de Saint-Ignace-de-Loyola en présence de tout le clergé et des autorités de la ville. Je me hâtai de prendre les devans. Depuis le matin, la foule des fidèles encombrait les abords de l'édifice et remplissait la campagne d'une animation inaccoutumée; toutes les provinces du nord et du centre de l'Espagne étaient là représentées avec leurs costumes variés et pittoresques. Bientôt une salve de coups de fusil, tirés à poudre par un peloton de soldats, annonçait l'arrivée du cortége; en même temps les cloches carillonnaient à grande volée. Ce sanctuaire, surnommé « la merveille du Guipuzcoa, » fut élevé en 1683 par ordre de la reine Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV, sur le domaine de la famille de Loyola et autour du manoir où naquit le saint; le fameux architecte Fontana, appelé de Rome, en fournit les plans. Il consiste en un parallélogramme rectangulaire auquel, — par une de ces bizarreries où se complaît le goût espagnol et dont le monastère de l'Escurial est l'exemple le plus connu, — deux appendices latéraux donnent la figure d'un aigle prêt à prendre son vol. C'est une allusion délicate au titre d'*impérial* qu'il avait reçu de sa fondatrice. Le corps est dessiné par l'église, la tête par le portail, les ailes par la *sainte maison* et par le collége, la queue par divers bâtimens secondaires. Au surplus, comme il arrive toujours en pareil cas, l'allusion n'est transparente que sur le papier, et le visiteur, même prévenu, a grand'peine à s'y reconnaître. Les frais, très considérables, furent couverts en grande partie par la générosité des fidèles; à eux seuls, les Basques résidant au Pérou envoyèrent pour le commen-

cement de l'œuvre plus de 60,000 piastres. En 1767, lors de l'expulsion générale des jésuites sous Charles III, l'aile gauche restait à finir; les pierres même étaient toutes taillées et prêtes à être mises en place; on les employa plus tard à bâtir le portail de l'église d'Azpeitia, et l'édifice est demeuré inachevé. Un moment, sous Ferdinand VII, les jésuites s'y réinstallèrent, ils y tenaient un collége de jeunes gens, mais la guerre civile les en chassa de nouveau : aujourd'hui il appartient à la province du Guipuzcoa, qui s'était proposé d'y établir un musée et des archives; nulle décision n'a été prise jusqu'ici, et en attendant, pour prévenir les désastreux effets d'un trop long abandon, une certaine somme chaque année est inscrite au budget provincial qui sert aux réparations les plus indispensables.

Il est bien vrai qu'en dépit du surnom pompeux dont l'a gratifié l'admiration des Guipuzcoans, en dépit du temps, de la peine et de l'argent qu'il a coûté, malgré sa situation magnifique au centre d'une des vallées les plus belles du monde, le monument ne répond point à ce qu'on pourrait en attendre. L'aspect en est imposant, mais froid : fronton, colonnes et coupole, tout cela manque d'originalité; c'est un échantillon après tant d'autres, un des mieux réussis, si l'on veut, de ce lourd style gréco-romain qui caractérise la fin du XVIIe siècle et qui certes ne brille pas par l'inspiration. La partie la plus curieuse à tous égards est encore l'ancien manoir où naquit saint Ignace : selon la volonté de la famille, il est demeuré intact, bien qu'enclavé dans le corps de bâtisse; peut-être valait-il mieux qu'il fût complétement dégagé et qu'on évitât d'y appuyer, comme on l'a fait, les constructions nouvelles. Démantelé sous le règne de Henri IV en punition de la part que ses maîtres avaient prise aux guerres des *bandos*, il a été reconstruit plus tard, à partir du premier étage, en briques rouges dont la disposition figure des losanges réguliers et dénote par son élégance une époque déjà plus tranquille. La partie basse est en pierres brutes : pour unique ornement, on y voit sculptées au-dessus de la porte les armes de la famille de Loyola : deux lions affrontés et entre les deux un vase en forme de chaudière, suspendu au bout d'une chaîne tombant du bord de l'écu; le tout du reste d'un travail fort grossier. La tour actuelle, haute de deux étages, est entièrement réservée au culte. C'est au second que se trouve la chambre du saint, convertie en chapelle, comme aussi celle de sa mère, située au-dessous; cette chambre est assez vaste, mais si basse de plafond qu'une personne de taille moyenne peut sans peine en atteindre les poutres avec la main; une grille dorée la divise en deux parties : d'un côté l'autel, surmonté de la statue et des reliques d'Ignace; de l'autre l'espace réservé aux fidèles. Le saint est représenté vêtu de la dalma-

tique brodée des diacres, la tête légèrement inclinée et les yeux perdus dans l'extase. Ce jour-là, il était fort difficile de franchir le seuil, tant était grande la foule des femmes et des hommes agenouillés sur les dalles nues; les pieuses gens étaient venus apporter à leur saint patron leurs offrandes avec leurs prières; les pièces de monnaie, réaux d'argent, cuartos de cuivre, lancés à travers la grille, — car les prêtres ne font point la quête en Espagne, — et tombant en grêle au pied de l'autel, mêlaient un cliquetis métallique et continu au bourdonnement des oraisons récitées à voix basse. Évidemment, s'il suffisait, pour captiver l'attention, d'un luxe mondain et criard, la chapelle de Loyola ne laisserait rien à reprendre; les murs et le plafond disparaissent littéralement sous les dorures, les peintures, les glaces et les émaux; colonnes torses, nuages moutonnans, chérubins joufflus, draperies de stuc retombant en plis lourds, chicorées et palmes, flammes et volutes, urnes et cassolettes, tout le bagage connu de l'ornementation rococo s'étale et s'épanouit là sans partage; mais tant de richesse étonne plus qu'elle ne plaît, et je ne comprends pas pour ma part ce que le sentiment religieux peut gagner à ces extravagances décoratives.

L'église elle-même m'a causé une impression analogue. Elle forme une rotonde de 36 mètres de circonférence au centre de laquelle s'élèvent huit grandes colonnes qui supportent la coupole; cette coupole, toute en pierres, est éclairée par huit fenêtres, et la lanterne n'atteint pas moins de 56 mètres de hauteur. Quand j'y entrai, la grand'messe venait de commencer; nul moment ne pouvait être mieux choisi : l'autel resplendissait de lumières, et la voix grave de l'orgue, unie aux accords du plain-chant, montait et roulait sous la voûte avec des flots d'encens. D'où vient que l'édifice me parut en somme dépourvu de caractère et de vraie grandeur? Ce n'est point que la dépense y ait été ménagée : là aussi les marbres précieux, l'or, les cristaux, les mosaïques abondent; mais partout le résultat est demeuré visiblement au-dessous de l'effort, et sous la profusion des ornemens on sent trop la stérilité de l'idée créatrice. Il y aurait bien des choses à dire à propos de l'influence qu'ont exercée les jésuites depuis trois siècles, influence très réelle, sinon très heureuse, sur toutes les branches et toutes les productions de l'esprit humain. De la littérature, je ne veux rien dire; mais dans les arts, en sculpture, en architecture, ils ont apporté le goût le plus faux et le plus déplorable; en Espagne surtout, où le génie national penchait d'instinct vers l'enflure et l'exagération, ils ont encore aggravé la tendance. Qui donc plus qu'eux a contribué à répandre ce style bâtard, imité pour l'ensemble de l'antique et pour le détail du gothique flamboyant, tout fait de mièvrerie, de fausse élégance et de prétention, et qui a mérité d'être appelé de

leur nom, le style jésuite? Encore s'ils s'étaient bornés à élever dans ce goût des monumens nouveaux, mais ils ont porté la main sur les chefs-d'œuvre du passé! Que de nobles basiliques ainsi profanées! Que de portiques néo-grecs et de clochers carrés pesant sur des murs du XIIIe siècle! Que de retables, odieusement dorés, masquant les vieilles verrières ogivales! Et tel est le vide de cet art, telle est l'incurable impuissance dont il est frappé qu'ici même, dans ce sanctuaire qu'ils voulaient faire et si vaste et si beau en l'honneur de leur illustre chef et fondateur, ils n'ont su qu'entasser le marbre sur la pierre et frapper les yeux sans parler au cœur.

Aussi bien n'est-ce pas de l'importance d'un monument ni d'autres choses de ce genre que dépend la véritable gloire de Loyola ou la grandeur de l'ordre qu'il a fondé. Plus que le gigantesque portail de l'église et les décors de la chapelle, ce qu'on admire en ces lieux, ce qu'on y vient chercher, c'est cette grande figure du saint dont l'ombre plane encore sur tout le monde chrétien. Il naquit en 1491 de parens nobles dont il était le huitième enfant. On connaît son histoire, sa jeunesse à la cour des rois catholiques, sa vie aventureuse, jusqu'au jour où, enfermé dans Pampelune et devenu le chef de la résistance contre les Français, il tomba la jambe droite brisée par un boulet. On le transporta au château de sa famille, dans la chambre même où est aujourd'hui la chapelle. Il commençait à guérir, quand, s'apercevant que sa jambe risquait de rester tordue, il donna l'ordre de la briser de nouveau; il n'en boita pas moins toute sa vie, à son grand déplaisir. Sa première éducation avait été fort négligée : à Loyola, pour se distraire, il demanda des livres; dans ce pays perdu, on ne put lui procurer que des ouvrages de piété, la *Vie de Jésus-Christ*, la *Fleur des Saints*. L'effet sur lui fut soudain. Avec la même ardeur orageuse dont il s'était livré aux passions mondaines, il se donna aux choses de la religion et de la foi; il résolut de renoncer au métier des armes et de se consacrer tout entier à Dieu. Nous ne le suivrons pas dans ses pérégrinations en Italie, en Palestine, à Paris, où, vieil écolier de trente-cinq ans, il venait sur les bancs du collége Montaigu et plus tard, au collége Sainte-Barbe, continuer ses tardives études, et où il devait rencontrer ses premiers auxiliaires dans l'œuvre hardie qu'il méditait. « Il avait pour jamais déposé son épée; mais il était resté soldat, comme on l'a dit, soldat de l'église, soldat de Rome contre l'hérésie, non plus avec les armes des Simon de Montfort et des Dominique, mais avec celles des temps nouveaux : la propagande active, incessante, fiévreuse des livres, de la chaire, du confessionnal et de l'enseignement. Cet esprit inculte, opiniâtre et visionnaire, nourrissait une idée qui, par sa fixité, lui tenait lieu de génie : mettre

au service du saint-père une armée qui lui permît de reconquérir sur le monde moderne la domination qu'il exerçait sur l'Europe du moyen âge. » Si les conséquences n'ont pas été toutes celles qu'il espérait, du moins a-t-il jeté les bases d'un des plus grands gouvernemens qui se soient établis parmi les hommes. Après lui, ses compagnons, systématiquement, reprirent et continuèrent son œuvre, et « ce que l'enthousiasme avait commencé, l'habileté l'acheva. » On peut en effet différer d'opinion sur la Société de Jésus, on peut juger diversement l'utilité et la grandeur de son rôle; mais ce qu'on ne saurait nier, c'est la patience, l'énergie, la force d'âme, l'habileté surtout, qu'elle a mises depuis trois siècles au service d'une cause compromise et qui ont fait d'elle, dès les premiers jours, une puissance redoutée et redoutable. Il est un petit conte, fort répandu par-delà les monts et qui, avec une certaine pointe de malice, prouve l'idée que le peuple lui-même se fait là-bas des jésuites et de leur politique : Un homme cheminait; passant près d'un cours d'eau, il entend des cris de détresse et accourt. Il voit un bon père qui se débattait. « Un jésuite qui se noie! s'écria-t-il, tout beau! ne nous en mêlons pas; il doit savoir ce qu'il fait. » Et il continue tranquillement son chemin, tant il avait foi dans la prévoyance et la sagesse des membres de la compagnie.

II.

Laissant à l'est la vallée de l'Urola, un embranchement de la route monte pendant plus d'une heure avant d'atteindre le sommet d'Azcarate, d'où l'on domine une autre vallée presque aussi belle et aussi fertile, celle de la Deva. Ceinte de trois côtés d'un rempart de hautes montagnes, elle forme à cet endroit un amphithéâtre gigantesque au fond duquel les ramifications secondaires sont comme les grands flots d'une mer pétrifiée; toutes les pentes sont couvertes d'une épaisse verdure que tache çà et là le jaune d'or des moissons. La première ville à la descente est Elgoibar; par son aspect antique un peu sombre, par l'espèce d'engourdissement où semblent dormir ses habitans, elle m'a rappelé les bourgades moyen âge de la Vizcaye. Combien je préfère sa voisine, Eibar, non moins ancienne, mais plus vivante! Eibar, en effet, occupe un rang des plus honorables parmi les rares cités industrielles de l'Espagne; elle fabrique des armes auxquelles les eaux d'une petite rivière, affluent de la Deva, donnent, dit-on, une trempe excellente. Pour moi, déshabitué d'un tel spectacle, je n'osais pas en croire mes yeux. Les vieilles maisons, dont quelques-unes conservent encore leurs fenêtres moresques, sont disposées en ateliers où s'entassent les travailleurs

aussi actifs, aussi nombreux que dans les cités ouvrières de Londres ou de Mulhouse; afin d'obtenir plus d'espace, on les surcharge d'appentis jusqu'à former au-dessus des balcons et des toits mille superfétations bizarres; toutes se penchent et se pressent jalousement des deux côtés de la rivière comme pour revendiquer leur part de cette eau précieuse. Du matin au soir sort du cœur de la ville un bruit confus de ruche mêlé au tapotement continuel des petits marteaux contre l'enclume et au grincement des limes sur l'acier, et, passant par les rues, à travers les portes entr'ouvertes, on voit contre les murs étinceler en faisceau les canons de fusils et les baïonnettes.

En dehors des armes, Eibar fabrique des bijoux qui, pour la délicatesse et le fini du travail, peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs articles de Paris. Ces bijoux, tout particuliers, sont en acier incrusté d'or, et déjà le débit en est grand tant à l'étranger qu'en Espagne. On exécute aussi dans le même genre des tables d'autel, des lampadaires, des coffres et des vases de toute dimension, et jusqu'à des statues. C'est de la maison Zuloaga, la plus considérable d'Eibar, qu'est sorti ce magnifique tombeau du maréchal Prim qu'on admire aujourd'hui à Madrid dans la basilique d'Atocha. Située en plein désert, bien qu'aux portes de la ville, et composée d'une seule nef, cette église sert de sépulture aux généraux espagnols les plus illustres de notre siècle. Là dorment leur dernier sommeil, à l'ombre des plis glorieux de cent étendards conquis sur l'ennemi, Castaños, qui vainquit à Baylen, Palafox, qui défendit Saragosse, Concha, qui périt à Abarzuza. On a souvent reproché aux Espagnols leur amour de la phrase et du pathos; ce n'est pas le cas ici. De simples plaques de marbre, à peine ornées, rappellent seulement les noms avec les titres des héros : rien de plus modeste, mais rien non plus d'aussi saisissant; les murs, complétement nus, sont blanchis au lait de chaux. Concha, il est vrai, aura bientôt à l'entrée de l'église sa statue équestre dont une souscription publique vient d'assurer l'exécution. En attendant, le tombeau du maréchal Prim est le seul qui témoigne d'une préoccupation esthétique. Il est placé dans une petite chapelle à droite, près de la porte. L'heureux soldat, porté de guerres en *pronunciamientos* jusqu'aux marches du trône de saint Ferdinand, est représenté étendu en grand uniforme au-dessus du sépulcre où ses restes reposent; les mains sont croisées sur la poitrine, la tête est nue, et ce visage tourmenté, si bien saisi par notre Henri Regnault, garde encore jusque dans la mort une énergie singulière. Une sorte de baldaquin fort élégant le recouvre, portant ces mots à l'intérieur : Crimée, Maroc, Mexico, Cadix, et au dehors, en médaillons, les

têtes des Gracques, de Régulus et de Marius. Des deux côtés du tombeau, de splendides bas-reliefs reproduisent les événemens les plus importans de la vie du défunt : le combat de Los Castillejos et la proclamation de la république. Représenter ainsi couché tout du long, sans pose indiquée, sans un geste, un général de nos jours avec son frac étriqué, ses bottes d'ordonnance et son pantalon de cheval, obtenir, en dépit de ces conditions inusitées, un effet vraiment imposant, c'était là une entreprise audacieuse et dont le succès fait grand honneur à l'artiste qui a tracé le plan du monument. La statue, comme le baldaquin et le corps même du sépulcre, est formée de deux seuls métaux : l'or et l'acier, et l'éclat de l'un s'alliant aux reflets bleuâtres de l'autre, remplacent assez bien la couleur chaude du bronze et le poli des marbres les plus précieux.

Pendant la guerre, le chef de la maison avait transporté ses ateliers sur la frontière de France, à Saint-Jean-de-Luz; il est maintenant revenu à Eibar et occupe relativement un nombre d'ouvriers considérable. Je les trouvai assis chacun à un établi garni d'un petit étau, un paquet de fils d'or, presque imperceptibles, et quelques menus outils à portée de la main. La plaque d'acier que l'on veut orner est d'abord entamée avec le poinçon; un dessin, plus ou moins grossi, sert de modèle à l'ouvrier et lui indique les figures souvent fort délicates qu'il doit reproduire; après quoi, prenant un des fils d'or avec une pince, d'un coup sec de maillet il l'assure dans les rainures laissées par le poinçon; quoique cette opération se fasse à froid, l'or est si solidement appliqué qu'il s'usera avec l'acier lui-même avant de s'en détacher. Les fonds s'obtiennent au moyen de hachures, et il faut voir avec quelle prestesse, quelle précision, la main exercée trace ces lignes entre-croisées distantes à peine d'un quart de millimètre. L'atelier occupe aussi plusieurs apprentis, jeunes garçons d'une douzaine d'années, tous choisis parmi les enfans du pays; on leur apprend à dessiner, à manier le poinçon et le maillet, et en moins de quatre ou cinq ans ils font de parfaits ouvriers. Cela tendrait à prouver que, du jour où l'industrie espagnole voudra se relever, ni les bras ni les intelligences ne lui manqueront.

Au-delà d'Eibar, on atteint bientôt Placencia, autre petite ville industrielle, connue surtout pour sa grande manufacture où plusieurs centaines d'ouvriers montent et complètent au compte du gouvernement les armes travaillées dans les environs. Le sol, fort accidenté, partant assez peu fertile, est riant et vert, grâce à la culture; mais un de nos paysans s'étonnerait bien de ce qu'on appelle ici une terre à blé. Imaginez au flanc de la roche abrupte un carré irrégulier pas plus grand que la main, jalousement entouré

d'un mur de pierres sèches; des assises de même sorte le sillonnent de long en large et préviennent l'éboulement du terrain; pour y arriver, il faut s'aider vaillamment des genoux et des mains, et au moment de la récolte le cultivateur, à chaque coup de faucille, est obligé de chercher un point d'appui, sous peine de rouler dans le torrent voisin. Au besoin, le Guipuzcoan saura se créer un champ sur la roche nue; de jeunes enfans s'occupent pendant la journée à ramasser dans des corbeilles de jonc la poussière des grandes routes ou l'humus entraîné au fond des ravins; cette terre est portée précieusement dans les moindres anfractuosités de la montagne; on l'arrose, on la tasse, on construit pour la maintenir un petit rempart d'éclats de roc, et cela fait aux deux côtés du chemin comme autant de jardinets suspendus où les grains de maïs sont semés un par un. Tel est l'aspect du paysage jusqu'à Vergara, dont le nom rappelle le *convenio* qui termina la guerre civile de sept ans. Dans l'angle formé par le cours de la Deva et la route en se séparant, au centre d'une petite plaine semée de blé et de fèves, se voit un espace rond inculte où croissent en liberté les herbes et les broussailles; c'est là que le 31 août 1839, au matin, Espartero et Maroto, les deux commandans en chef des armées ennemies, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent aux acclamations répétées de leurs soldats. Ce souvenir fait aujourd'hui l'unique intérêt de la ville.

Pendant le cours de mon voyage à travers les provinces, je n'avais garde de négliger tout ce qui pouvait me donner de l'état religieux des populations l'idée la plus complète et la plus exacte. On a tant parlé du fanatisme des Basques, ils se sont eux-mêmes déclarés si haut les défenseurs de la foi, l'influence du clergé a été si visible et si permanente dans tous les événemens accomplis là-bas depuis cinquante ans, qu'on ne saurait trop éclaircir la question. Jaloux de rattacher les origines de la race euskarienne à la naissance même de l'humanité et aux traditions de la Bible, les anciens auteurs indigènes ont prétendu que le nord de la Péninsule fut primitivement peuplé par le patriarche Tubal, petit-fils de Noé; c'est de lui que ses descendans auraient reçu, avec leur langue, la même que parlaient Adam et Ève au paradis terrestre, la connaissance du vrai Dieu et le culte de la croix, dont ils se servaient comme emblème dans les combats bien avant la venue du Christ. Il n'y a pas à discuter de pareilles naïvetés. Quelle que soit du reste l'origine des Basques et bien que le fondement de leur ancienne religion paraisse avoir été le culte d'un Être tout-puissant qu'ils appelaient le *Jaun-Goicoa* ou « maître des hauteurs, » il faut croire que bien des superstitions polythéistes y étaient mêlées. C'est au

xe siècle seulement que saint Léon fondait chez les Basques français encore païens le diocèse de Bayonne, et son zèle apostolique ne tardait pas à lui coûter la vie; or le nouveau diocèse s'étendait par-delà les monts, jusque dans les vallées du Baztan et du Guipuzcoa, d'où l'on peut conclure qu'à cette époque l'état religieux des Basques espagnols ne différait guère de celui des habitans de l'autre versant. Bien loin d'avoir les premiers connu ou même pressenti le christianisme, sauf dans la plaine de Viteria, où l'invasion des Mores avait refoulé les familles chrétiennes de la rive droite de l'Èbre, les Basques au contraire repoussèrent partout la religion nouvelle et défendirent leurs anciennes croyances avec cette ténacité et cette énergie qui fait le caractère distinctif de leur race.

En revanche, aussitôt qu'ils l'eurent embrassé, le christianisme n'eut pas de sectateurs plus convaincus et plus fervens. Rien en effet n'égale l'ardeur de leur foi, une foi naïve, sincère, inébranlable, n'admettant ni discussion, ni tempérament. Il semble que sur ces hauteurs l'homme se sente plus près de Dieu et soit invinciblement porté à élever vers lui sa pensée. N'est-ce pas un chant basque qui dit : « Celui qui ne connaît pas la prière, qu'il aille par nos montagnes, et il verra qu'il apprendra promptement à prier sans que personne le lui enseigne? » De là l'influence considérable dont jouit le prêtre en Navarre et dans les trois provinces; d'ailleurs la configuration du pays, la dispersion des *caserios*, exigent la présence d'un clergé quatre fois plus nombreux qu'en aucune contrée de l'Espagne; mais cet état de choses n'est point sans danger, et les anciens législateurs semblent l'avoir bien compris : il était interdit aux prêtres de se mêler de politique; même le fuero de Tolosa porte expressément que quiconque venant voter aura été vu avec un ecclésiastique sera pour cela seul exclu du vote. Que de malheurs eussent pu être évités, si l'on s'en était rigoureusement tenu à l'esprit de sagesse et de prévoyance qui avait dicté cette loi! Je ne voudrais me faire l'écho d'aucune accusation portée à la légère; j'ai rencontré moi-même dans le pays basque des prêtres éclairés, tolérans, dignes de tous les respects; mais ce besoin qu'on a d'un grand nombre de curés et de vicaires parlant la langue euskarienne ne permet pas de les choisir tous avec soin. Beaucoup, comme instruction, comme caractère, n'offrent pas de garanties suffisantes; grossiers et sensuels, aimant l'oisiveté et la bonne chère, leurs mœurs privées elles-mêmes ne sont pas toujours sans reproche, et je sais plus d'un village où le curé serait le seul qui tienne une conduite peu régulière et donne le mauvais exemple. Oublieux de leur dignité, ils se montrent partout, dans tous les endroits publics et même à l'auberge au sortir de la messe:

c'est là qu'ils prêchent et pérorent, là qu'ils proclament hautement leurs opinions politiques, là qu'on les entendait naguère maudire la révolution et lancer leurs souhaits de mort contre les soldats du gouvernement, heureux encore quand ils n'allaient pas, jaloux du rôle de *cabecilla* et troquant le bréviaire contre le fusil, porter dans la lutte, avec leur cruauté froide, toute l'amertume de leurs rancunes, toute l'aigreur de leurs passions cléricales! Certains, à l'église même, récitent les offices avec une volubilité et un sans-façon scandaleux que rend plus sensible encore l'attitude recueillie des assistans. Le Basque en effet est si sincèrement croyant que ce qui ruinerait la foi d'un autre lui est une nouvelle occasion d'affirmer la sienne; faisant la part de la faiblesse humaine afin de pouvoir conserver plus pure en lui-même l'idée de la grandeur divine, jamais il ne s'en prend à la religion des fautes ou des erreurs de ses ministres, et, par une suprême marque de respect envers l'habit sacré dont ils sont revêtus, plutôt que de les accuser ou de les railler, il préfère détourner les yeux.

Le dimanche, dès le matin, chaque *caserio* prend un air de fête: la jeunesse, toujours impatiente, se rend à la première messe avec l'aurore, les parens et les vieillards attendent la grand'messe, celle de dix heures. Cependant sous l'effort des petits garçons du village hardiment grimpés en haut de la tour, les cloches tout à coup s'ébranlent et jettent leur appel sonore aux quatre coins de l'horizon; et déjà par tous les chemins, par tous les sentiers, le long des coteaux tapissés de fougères et d'ajoncs, au travers des bois de hêtres et de châtaigniers, les bonnes gens, à trois ou quatre, descendent vers l'église; le chef de famille avec le béret neuf, les sandales en cuir jaune, la veste bleue où courent sur le devant et les épaules de fines broderies, la mère, invariablement vêtue de couleur sombre, la tête enveloppée d'une mante noire qui lui cache presque le front. A l'intérieur de l'église, les deux sexes sont séparés : les hommes occupent, soit en face du chœur, soit dans le chœur même, des bancs de bois dont le premier, plus commode et plus orné, est réservé à l'alcade et aux autorités; les femmes prennent place dans le bas de la nef sur les dalles de pierre ou les larges madriers de bois qui recouvrent le sol. Chaque famille à sa dalle assignée, portant un numéro distinct et qui naguère encore marquait le lieu de sa sépulture : ainsi s'explique l'habitude des femmes basques d'assister à la messe en vêtemens de deuil; en venant à l'église, on rendait visite à ses morts. Point de chaises; les paroissiennes s'agenouillent à terre, selon l'usage espagnol, et quand la fatigue arrive, elles s'accroupissent sur les talons; devant chacune d'elles, même la plus pauvre, est posé un cierge, ou tout au moins un long

bout de cire enroulé, qu'elle laisse brûler pendant le temps de l'office; à côté une petite corbeille de jonc où sur une serviette blanche se trouvent, avec un pain d'une demi-livre, des légumes, des œufs frais, du chanvre, du vin, des fruits, plus souvent encore quelques *cuartos*, modeste offrande destinée au pasteur. La messe terminée, le curé, suivi de sa servante ou du sacristain, recueille ces provisions dans un grand panier, prononce pour le repos des morts de chaque famille un certain nombre de prières, puis rentre au presbytère avec le produit de sa tournée. Quand une famille vient de perdre un de ses membres, il est d'usage que la mère ou la veuve du défunt fasse une neuvaine, en assistant régulièrement à la messe du matin, et chaque fois l'offrande se renouvelle, comme aussi les prières du curé.

Une chose m'avait toujours péniblement étonné en parcourant le pays basque espagnol, c'est que chez des populations aussi pieuses, aussi croyantes, les cimetières demeurassent dans un tel état de négligence et d'abandon. Sans doute on en trouverait quelques-uns, à Ayeguy, à Abadiano, soigneusement entretenus, plantés d'arbustes et de fleurs; mais c'est encore là l'exception. La plupart sont odieux à voir : aucune allée tracée, aucune tombe indiquée; ni tertres, ni gazon, pas même une pauvre croix de bois. Tel est le cimetière de Puente-la-Reyna, ville de plus de 3,000 âmes : à part deux ou trois pierres funéraires gisant çà et là, et qui portent le nom de quelque noble famille, on dirait un coin de champ abandonné. Celui de Tiebas, sur la route de Tafalla, occupe l'emplacement d'une maison déserte, dépourvue de toit, et dont les quatre murs lui servent de clôture; les morts sont enfouis au fur et à mesure dans ce qui faisait autrefois le sol de la cuisine et de l'écurie. A Peña-Cerrada enfin, des crânes, des tibias, tous les ossemens trouvés quand on ouvre des fosses nouvelles sont jetés pêle-mêle auprès de la porte, et le prêtre lui-même les chasse du pied en passant. Comme un jour, devant un *campo-santo* de village où s'ébattaient les pourceaux, je m'échappais en critiques un peu vives, un médecin du pays, homme fort sensé, me prenant par le bras : « Entendons-nous bien, me dit-il, parce que nos paysans négligent leurs cimetières, ce n'est pas à dire qu'ils manquent de respect pour leurs morts, c'est plutôt que l'endroit attribué aux sépultures ne leur semble pas assez auguste, assez sacré. Vous connaissez l'ancienne coutume, venue des premiers temps du christianisme et conservée religieusement chez nous, d'enterrer les morts sous les dalles de l'église. En 1825, je crois, pour des raisons d'hygiène faciles à comprendre, la population s'accroissant chaque jour, une loi spéciale défendit, par toute l'Espagne, de déposer les corps autre

part que dans un cimetière particulier établi à une certaine distance des habitations. Peu de mesures révolutionnaires devaient être aussi mal accueillies dans notre pays; celle-ci froissait un sentiment autant qu'un usage, et le sentiment, vous le savez, ne raisonne pas; plusieurs fois depuis, il a fallu rappeler sévèrement les autorités locales à l'exécution de la loi. Néanmoins, et bien que la terre du *campo-santo* ait été bénie par le prêtre, le peuple refuse de s'y agenouiller; l'église est toujours restée pour lui le véritable lieu des sépultures: c'est là qu'il vient implorer Dieu pour ses morts, là que les femmes allument un bout de cierge en leur mémoire, là qu'elles apportent l'offrande qui doit assurer à ces pauvres âmes quelques prières de plus. D'ailleurs, je vous le dis tout bas, il n'est pas prouvé qu'aujourd'hui même en plus d'un village et en dépit de la loi, les morts ne soient pas encore enterrés à l'église. Cela se pratique d'autant plus aisément que, dans les petites localités où il n'y a pas de fossoyeurs en titre, ce sont les parens et les amis du mort qui se chargent de l'inhumation; de jour, après l'office, on le dépose ostensiblement dans le cimetière officiel; la nuit venue, on le transporte dans la nef. Vous me direz qu'au point de vue administratif il y a là un abus, et qu'il vaudrait mieux pour nos paysans s'en tenir tout simplement à la loi, qui est sage et prévoyante. Aussi n'ai-je l'intention de rien excuser; seulement, je vous ferai observer qu'en somme, si dans les grands centres où la mortalité est considérable ces inhumations intérieures risqueraient d'avoir les plus funestes conséquences, dans des villages de quelques centaines d'âmes, où quatre ou cinq corps à peine descendent au tombeau chaque année, elles sont complétement inoffensives. La vraie morale à tirer de tout ceci, c'est qu'il ne suffit pas, pour y réussir, de décréter ce qui est bon, et qu'on ne change pas d'un trait de plume les vieilles mœurs d'un pays. »

Au sud de Vergara se trouvent les eaux sulfureuses de Santa-Agueda et d'Arechavaleta, les plus renommées peut-être parmi celles de la province, qui en compte beaucoup d'excellentes. La ville de Mondragon, propre, blanche, bien bâtie, se ressent du voisinage et du passage des baigneurs. Un peu plus à l'est est Oñate, siége d'une antique université. Fondée en 1542 par don Rodrigo Sanchez de Mercado, évêque d'Avila, celle-ci n'était plus qu'une simple école d'agriculture quand tout récemment don Carlos imagina de la rétablir sur l'ancien pied et de lui rendre ses chaires de théologie, de jurisprudence, de droit canon et de philosophie. L'ouverture des cours eut lieu le 16 décembre 1874, sous la présidence de don Carlos; lui-même prenait plaisir à interroger les élèves, — je n'ai pu savoir sur quelle matière, — et l'université fonctionna dès lors régulièrement jusqu'à la fin de la guerre. Le bâtiment qu'elle occu-

pait, quoique petit, est des plus harmonieux et des mieux compris que je connaisse, et plus d'une ville de premier ordre s'enorgueillirait à bon droit de ce joyau perdu au fond des vallées du Guipuzcoa. On y suit dans tous ses caprices ce singulier mélange de l'art païen et de l'art chrétien, propre aux débuts de la renaissance. Deux corps principaux le composent, ornés d'élégantes colonnes cannelées et formant pavillon de chaque côté de la façade. Des chimères et des centaures, sculptés en bas-reliefs, décorent la base des piliers; plus haut dans des niches s'alignent des statues de saints, et sous un large cintre, au-dessus de l'entrée, l'image du fondateur prie agenouillée. On monte aux galeries intérieures du premier étage par un escalier dont la voûte, curieusement ciselée dans le bois de châtaignier, est admirable de délicatesse et de conservation. Pourtant ni ces magnificences ni le tombeau lui-même du généreux prélat, tout entier en marbre de Paros et situé dans l'église d'Oñate, ne valent, selon moi, le simple cloître, vaste à peine de quelques mètres carrés, qui accompagne l'église et qui date de la même époque. Bâti au-dessus d'un petit affluent de la Deva, qui arrose la ville, il est suspendu entre ciel et terre, et cette position singulière, la vue des eaux que l'on domine comme d'une terrasse, leur léger murmure en fuyant le long des piliers, l'humidité qui s'en dégage et retombe en pleurs sur les dalles, donnent au lieu tranquille et solitaire je ne sais quel charme, quelle poésie pénétrante.

Les environs d'Oñate sont couverts d'admirables forêts de hêtres et de chênes, s'étendant sur un vaste espace, à travers un fouillis inextricable de petites vallées toutes plus sauvages les unes que les autres, et, malgré mes cartes ayant perdu mon chemin, je me rappelle y avoir erré plus de dix heures à l'aventure. Enfin j'arrivai à Ormaiztegui; vu à quelque distance, du haut des versans boisés dont il est entouré, au-dessus de lui le gigantesque viaduc qui en dix enjambées franchit la vallée de l'Areria, le village présente un aspect charmant; mais la réalité ne vaut pas l'apparence : ce n'est rien qu'un hameau sale, triste, pouilleux, et les habitans par malheur sont tels que le hameau. Ormaiztegui pourtant est la patrie de don Thomas Zumalacarregui, le héros de la première guerre civile; on montre encore l'endroit où il est né, près de l'église, dans une humble chaumière précédée d'un petit jardin et occupée par de pauvres cultivateurs, comme l'étaient ses parens; la chambre principale, écrasée par le toit et percée d'une étroite fenêtre qu'envahissent les plantes grimpantes, contient pour tous meubles, outre le lit, deux de ces larges coffres au dos arrondi qui servent aux montagnards à serrer leur linge. Frappé d'une balle à la cuisse devant Bilbao, le général revint mourir non loin de là, à Cegama, où

ses restes maintenant reposent. Quelques jours après, don Carlos le nommait capitaine-général des armées royales, comte de Zumalacarregui, duc de la Victoire, grand d'Espagne de première classe; ses titres et pensions étaient, aux termes du décret, reversibles sur la tête de sa veuve et de ses trois fils : vains honneurs que devait rendre plus vains encore l'insuccès final des armes du prétendant. Un de ses frères, âgé de quatre-vingt-cinq ans, vit encore, m'a-t-on dit, pauvre prêtre desservant d'une bourgade des environs.

La station de Zumarraga n'est pas loin; j'y vais prendre le train qui me conduit à Tolosa. Cette ville fut jadis le siége d'assemblées célèbres et le témoin de grandes batailles, et il semble qu'elle n'ait pu prendre son parti de sa déchéance; elle a je ne sais quel air maussade et renfrogné qui fait avec l'éclat et la fraîcheur de la campagne voisine le contraste le plus frappant; ses rues sont droites et bien empierrées, mais sans animation, sans commerce; il y a pourtant quelques belles fabriques de draps et de papiers peints aux environs; les maisons, largement écussonnées, ont ce cachet de solidité massive et de sombre tristesse qui marque les vieilles constructions espagnoles; dans la basilique de Santa-Maria, à peine entré, le froid de la pierre vous étreint aux épaules et vous force à trembler Charles VII, comme autrefois son aïeul, avait fait choix de Tolosa pour une de ses capitales; il y avait installé une école de cadets d'infanterie, et le *Cuartel real*, journal officiel de la monarchie, s'y publiait; c'est assez dire quels sont en politique les sentimens de la population tolosane. Par contre, à cinq lieues plus loin, la poétique et vaillante petite ville d'Hernani, sentinelle avancée de Saint-Sébastien, se laissait mitrailler pendant des mois entiers plutôt que d'ouvrir ses portes aux carlistes; on l'aperçoit au passage du train, fièrement campée sur son côteau, avec son clocher crénelé comme un château-fort, son hôtel de ville éventré, ses maisons étoilées de balles, et tant de blessures encore béantes attestent éloquemment l'énergie de ses défenseurs et leur libéralisme invaincu.

III.

Comme la Vizcaye, le Guipuzcoa possède une ligne de côtes fort découpées et un certain nombre de ports qui acquirent autrefois par la pêche et le commerce une importance considérable; ils exportaient en quantité le fer, le cuivre, l'étain, les cuirs, les tissus de laine et de lin; on y salait aussi beaucoup de poissons; mais la chasse de la baleine faisait encore leur meilleur revenu, chasse si fructueuse alors et si facile que le seul produit des langues, réservé de droit pour les fabriques des églises et les confréries des marins, leur fournissait chaque année des ressources suffisantes.

Des charpentiers de Gênes et de Pise, les plus habiles constructeurs de l'époque, amenés à grands frais en Espagne, avaient appris aux habitans de ce littoral à faire des navires excellens; Zarauz, Orio, Pasages, eurent des chantiers de premier ordre, et la réputation s'en est perpétuée jusqu'à nos jours. Quant à la part que prirent les Guipuzcoans dans toutes les luttes, dans tous les voyages d'explorations et de conquêtes où s'illustra pendant trois siècles la marine espagnole, que de noms glorieux à citer : Juan de Echaide, qui découvrit Terre-Neuve, Sébastien del Cano, qui le premier fit le tour du monde, Miguel Lopez de Legazpi, qui soumit les Philippines et y fonda la première ville espagnole dans l'île de Zebu, Diego de Harra, qui fit la conquête de la Nouvelle-Vizcaye, Antonio Oquendo, le *héros cantabre*, et, plus près de nous, Blas de Lezo, le défenseur de Carthagène des Indes contre les Anglais! En 1728, les négocians de la province avaient constitué, sous le nom de Compagnie de Caracas, une association commerciale ayant son siége principal à Saint-Sébastien et qui donna longtemps de l'ombrage aux Anglais. Cette compagnie, en retour des avantages qu'on lui avait faits, rendit au gouvernement d'immenses services; elle fut assez puissante pour protéger les colonies espagnoles en Amérique et contribua largement de ses deniers aux fortifications de la Havane. Mais la gloire la plus récente, l'une des plus pures aussi qu'ait eues le pays, est celle de Churruca, natif de Motrico, officier aussi instruit que vaillant. A Trafalgar, il commandait, comme brigadier de la marine royale, le *San Juan Nepomucen*, vaisseau de 74 canons. Entouré par cinq bâtimens anglais, après quatre heures d'une admirable résistance, il eut la cuisse droite emportée par un boulet. En tombant il donna ordre de clouer son pavillon, soutint pendant trois heures encore le courage de ses hommes et mourut sans avoir vu la reddition de son vaisseau. Les cortès de Cadix décrétèrent qu'il y aurait toujours à l'avenir un navire portant son nom dans la flotte espagnole.

Je m'étais peu à peu rapproché de la côte; quittant la route d'Hernani et de Saint-Sébastien, je descendis par la gauche le cours de l'Oria jusqu'à la mer. A l'embouchure de la rivière est l'ancien bourg du même nom, Orio, dont la vie se retire graduellement, et un peu plus loin Zarauz. Avant la construction d'un petit môle, ce dernier n'avait d'autre port que sa plage, longue de plus d'un mille, mais soumise à l'inconvénient du flux et du reflux, et les pêcheurs chaque jour étaient forcés de tirer leurs chaloupes à sec sur le rivage. Aujourd'hui Zarauz est surtout connu comme station de bains; la reine Isabelle en avait fait un de ses séjours préférés, et au mois de septembre 1868 elle s'y trouvait avec ses enfans quand éclata à Cadix la révolution qui devait lui coûter le trône. Dans la

grande rue, entre autres vieilles maisons il en est une, de dimensions inusitées, moitié forteresse, moitié palais, dont les fenêtres ornées de trèfles et barrées de listeaux, les portes étroites, l'escalier couvert, le double chemin de ronde extérieur facilement reconnaissable, réalisent le modèle le plus parfait de force polie et de fière élégance. A proximité de l'église, une autre tour féodale a été ingénieusement transformée en clocher.

Naguère encore une jolie route toute neuve menait de Zarauz à Guetaria. Étroite et sinueuse, elle suivait à mi-côte la ligne des âpres falaises qui en cet endroit domine l'Océan, tantôt mordant sur le roc pour s'ouvrir un libre passage, tantôt pesant sur des remblais et comme suspendue au-dessus des flots. Trois ans de guerre, le manque d'entretien, le courroux réuni des élémens, l'ont eu bientôt ruinée; à chaque pluie d'orage, les eaux torrentielles tombant de la montagne affouillent la chaussée; de son côté, la vague mine les murs de soutènement, descelle les pierres et les réduit en galets. Quoi qu'il en soit, par curiosité, confiant aussi dans l'habitude que j'avais acquise des expéditions de ce genre, je continuai à longer la côte au lieu de prendre par l'intérieur des terres. A certains endroits, toute trace de la route avait disparu; la roche seule restait avec ses parois à pic, rendues plus glissantes par l'humidité; à peine rencontrais-je de loin en loin une touffe d'herbe où m'accrocher de la main, un petit renfoncement, une saillie du mur vertical où poser le pied avec précaution, et dans le bas, prêt à me recevoir au moindre faux pas, un lit de blocs écroulés hérissait ses vives arêtes au-dessus de la vague. Vint un moment où je ne pus plus ni avancer ni reculer; je pris le parti de m'asseoir; alors seulement j'aperçus le merveilleux spectacle que j'étais venu chercher et sur lequel, dans ma préoccupation, je n'avais pas encore pris la peine de jeter les yeux. La mer était calme, l'air un peu lourd; le soleil ne s'était pas montré de toute l'après-midi, mais il faisait encore plein jour; les longues houles, se chassant l'une l'autre par un mouvement continu, venaient se heurter contre la première assise de la falaise; elles s'indignaient d'abord de cet obstacle inattendu, se haussaient au flanc des rochers, s'allongeaient en sifflant comme les langues multiples d'un monstre de la fable; puis, vaincues, retombaient en impalpable poussière d'écume. Au-delà l'horizon s'étendait à perte de vue; il fallait y regarder avec attention pour comprendre où se terminait la mer, où le ciel commençait, tant la limite était douteuse, tant l'un et l'autre avaient la même teinte incertaine, la même palpitation orageuse et le même infini. Dans le lointain passait un paquebot, mais si peu distinct, que sa longue coque peinte et le panache de fumée qu'il traînait après lui faisaient à peine un point noir dans la brume. Combien de temps je

demeurai ainsi abîmé dans une contemplation muette, je ne sais; une vague plus forte que les autres, et qui me couvrit d'embrun, me rappela au sentiment de la réalité : la marée montait; à tout prix il me fallait arriver à Guetaria avant la nuit; je me levai donc précipitamment et me disposai à renouveler les miracles d'équilibre qui m'avaient conduit sain et sauf jusque-là.

Par bonheur, toute cette dernière partie de la route était à peu près intacte, et je ne tardai pas à distinguer en face de moi la masse sombre des murs de la ville. Guetaria occupe le milieu même d'une petite langue de terre que termine un pic aigu couronné d'une forteresse. En vertu de sa position exceptionnelle, pendant la dernière guerre elle était restée au pouvoir des libéraux, mais les carlistes tenaient les alentours; aussi a-t-elle été cruellement éprouvée. Au surplus, toute son histoire n'est qu'une longue succession de calamités. Déjà en 1597 un incendie la détruisit presque entièrement; quarante ans plus tard, une escadre espagnole brûlait dans son port; en 1836 enfin, comme elle se relevait à peine des suites de la guerre de l'indépendance, assiégée et prise par les carlistes, elle eut tellement à souffrir du feu de leur artillerie que sur cent dix-neuf maisons qu'elle enfermait dans ses murs seize seulement demeurèrent debout. Tant de malheurs n'ont pas été sans laisser de traces; les ruines nouvelles s'ajoutant aux décombres du passé obstruent le sol d'énormes monceaux de pierres et de plâtras; les hautes maisons sans toitures, avec leurs portes défoncées et leurs fenêtres veuves de volets, ouvrent lugubrement sur le vide et semblent ricaner comme des têtes de morts; non loin du port, l'unique église de San-Salvador menace de s'effondrer au premier souffle du vent. De peur d'accident, il a fallu boucher les fenêtres et les rosaces; les pierres se délitent, rongées par la flamme des incendies, et de longues lézardes sillonnent les piliers. Pourtant, à défaut d'un goût bien pur, cette église autrefois fut remarquable d'élégance et de légèreté; à la hardiesse incomparable des ogives, à la disposition des tribunes intérieures faisant courir autour de l'édifice une fine balustrade découpée à jour et surmontée de sveltes colonnettes, à la forme irrégulière du chœur, on reconnaît un des échantillons les plus curieux du genre gothique flamboyant. En sortant, près de la porte, une pierre tombale, portant quelques caractères et des figures à demi effacées, attire l'attention; je me penche et j'y lis ces mots : *Esta es la sepultura del insigne capitan Juan Sebastian de El Cano...*

El Cano! A ce nom, l'esprit évoque mille récits d'expéditions lointaines et de courses aventureuses. Né à Guetaria vers la fin du xve siècle, comme à peu près tous ses concitoyens il s'était de bonne heure consacré à la marine. Malgré quelques difficultés au début,

sa réputation n'avait pas tardé à s'établir, puisqu'en 1519, se trouvant à Séville, il fut nommé *maestre* ou second de la *Concepcion*, un des cinq navires qui faisaient partie de l'expédition de Magellan. Il s'agissait cette fois de mettre à exécution le plan primitif de Christophe Colomb, d'arriver aux Indes par la route de l'occident et de disputer aux Portugais, maîtres de la route de l'est, le commerce des épices, le plus riche qu'on connût alors. On sait comment en effet Magellan trouva à l'extrémité sud de l'Amérique le détroit auquel la postérité a donné son nom; mais descendu dans l'île de Zebu, il périt misérablement à la suite d'un combat livré contre un des petits rois voisins. Cette mort, celle des personnages les plus considérables de l'expédition massacrés traîtreusement par le roi de Zebu dans un festin, la perte de trois des navires qui composaient la flottille, avaient porté Sébastien del Cano au commandement d'un des deux navires restans, la *Victoria*, de 102 tonneaux. Ils arrivèrent enfin aux Moluques, nouèrent des relations avec les chefs indigènes et firent leur chargement d'épices; mais, quand on voulut mettre à la voile, la *Trinidad* faisait eau de toutes parts : elle dut rester au port pour être radoubée, et la *Victoria* seule entreprit le retour en Europe. La traversée fut longue et périlleuse; outre que le navire était vieux et terriblement fatigué par vingt-huit mois de navigation, il lui était interdit d'aborder aux côtes, alors occupées par les Portugais. Neuf semaines on louvoya avant de pouvoir doubler le cap de Bonne-Espérance, et le 6 juillet 1522 la *Victoria* entrait enfin dans le port de San-Lucar-de-Barrameda, trois ans moins quatorze jours après en être sortie. Sur soixante hommes partis des Moluques, il ne restait plus que dix-huit Européens et quelques Indiens, tous à demi morts, exténués de fatigues et de privations. A peine arrivé, El Cano partit pour Valladolid, où se trouvait alors la cour; Charles-Quint le reçut à merveille, écouta avec beaucoup d'intérêt le récit de son voyage, et, pour lui témoigner sa satisfaction, lui octroya l'usage d'un blason en deux parties ainsi composé : château d'or en haut sur champ de gueules, en bas champ d'or semé d'épices dont deux bâtons de cannelle, trois noix muscades en sautoir et deux clous de girofle; au-dessus de l'écu un heaume fermé et pour cimier le globe terrestre avec cette légende : *Primus circumdedisti me*; en même temps il lui accordait une pension viagère de 500 ducats d'or par an à percevoir sur la chambre du commerce des épices établie à la Corogne.

Bientôt après partait la nouvelle flotte qui, aux ordres de Frey Garcia de Loaïsa, commandeur de l'ordre de San-Juan, devait assurer le résultat des premières découvertes; mais cette expédition échoua lamentablement : le capitaine-général mourut pendant la

traversée de l'Océan-Pacifique; El Cano lui-même, à qui revenait après Loaïsa le commandement en chef, ne lui survécut que de quelques jours. Le gouvernement de Charles-Quint, toujours obéré, se montra peu reconnaissant envers la famille du vaillant marin; sept ans après la mort d'El Cano, sa vieille mère réclamait encore l'arriéré de sa solde et de sa pension, et cette somme ne fut jamais payée. Cependant une pierre funéraire avait été placée dans l'église de Guetaria à sa mémoire; en 1800, on lui éleva une statue de marbre près de l'endroit qu'occupait jadis la maison où il était né. Cette statue fut brisée par les boulets carlistes lors de la première guerre civile; une autre en bronze l'a remplacée, elle se voit sur le port. Le grand navigateur porte l'élégant costume du XVIe siècle: culottes bouffantes, justaucorps à crevés et toque à plumes; un bras tendu vers la haute mer, il semble indiquer à ses compagnons la route où les guidera son génie; à sa gauche est une ancre, et de l'autre côté, sur un socle auquel il s'appuie, son écusson et sa noble devise; mais, hélas! le port lui-même, d'où sortaient autrefois pour la grande pêche des flottilles entières, le port languit dans le plus lugubre abandon, quelques débris d'embarcations pourrissent près du môle à demi écroulé, et la citadelle qu'on aperçoit au-delà ne veille plus que sur un désert.

Pendant que je m'abandonnais à cette tristesse des choses, le crépuscule était descendu peu à peu; c'était l'heure ou jamais de s'inquiéter d'un gîte et d'un souper. Je frappai d'abord à une grande maison qu'on m'avait désignée comme la *posada*, puis à une seconde et à une autre encore; partout la même réponse : « *Nada*, nous n'avons rien, adressez-vous ailleurs. » J'eus beau déclarer que je me contenterais de peu, ces malheureux, comme hébétés, semblaient ne pas m'entendre. En dernier lieu, j'entrai au hasard dans une salle basse; une vieille femme, vêtue de noir, était accroupie sur sa chaise, seule et sans lumière; elle releva brusquement la tête, et quand j'eus fait ma demande : « Pourquoi venir ici? me dit-elle d'un ton farouche et trouvant avec peine les mots espagnols; il n'y a rien à manger ici; la guerre, les contributions, les soldats à loger, on nous a tout pris, nous sommes ruinés... — Mais où voulez-vous donc que j'aille, ma bonne femme? m'écriai-je; j'ai faim et je suis fatigué. — Où? je ne sais pas... à Zumaya. C'est cela, à Zumaya... il y va des étrangers... La distance?.. Trois quarts d'heure au plus par la montagne. Vous verrez... Allez, allez. » Cela dit, elle reprit son attitude méditative et s'enferma dans un silence absolu. Que faire en cette occurrence? Quoique l'heure fût déjà avancée, peut-être le conseil avait-il du bon et trouverais-je à Zumaya un accueil plus hospitalier. La route, si l'on peut donner ce nom à

l'affreux sentier hérissé de quartiers de rocs et coupé de crevasses qui rampe sur les rugosités de la crête, m'était totalement inconnue; la lune manquait au ciel, et le scintillement des étoiles très nombreuses ne suffisait pas à dissiper l'obscurité. Malgré tout, j'avançais rapidement grâce à la perspicacité instinctive que donne l'habitude des montagnes; déjà les trois quarts d'heure fixés par la vieille étaient depuis longtemps écoulés, et je n'apercevais aucune trace d'habitation; la mer, que je sentais voisine, mais que je ne pouvais voir, battait la grève avec un bruit sourd et cadencé, qui montait comme la respiration lente de la nuit. Enfin un groupe de lumières m'apparut au loin; c'était Zumaya : bientôt après le sentier finissait avec la montagne, et je me trouvai sur une vaste plage sablonneuse : je m'y engageais sans défiance dans la direction des lumières, quand je m'entendis héler, et deux hommes s'approchèrent de moi. « *Hombre*, où diable allez-vous donc par là? me dit l'un d'eux que je n'eus pas de peine à reconnaître pour un *carabinero* ainsi que celui qui l'accompagnait. Avez-vous donc envie de vous jeter à l'eau? » Je lui racontai mon histoire, comment j'avais été reçu à Guetaria et le conseil que m'avait donné la vieille. « *Carlistona!* enragée carliste! reprit le brave homme, elle a failli vous jouer un vilain tour. Comment ne pas vous dire qu'avant la ville vous rencontreriez l'embouchure fort large de l'Urola, qu'il n'y a pas de pont ni de gué à plus de trois lieues de distance et qu'à cette heure le passeur est couché et ne fait plus le service? Enfin, ils ont tant souffert là-bas, vous savez... il ne faut pas trop leur en vouloir; mais vous avez faim sans doute, nous n'avons pas de vivres ici, et je ne connais dans les environs qu'une pauvre cabane de paysans où vous risquez fort de ne rien trouver non plus. Essayons pourtant; le moment n'est pas encore venu où les contrebandiers peuvent tenter un coup, nous allons vous conduire. » Au bout de vingt minutes d'une marche assez difficile qui de plus en plus nous éloignait de la côte, nous frappâmes à une porte. Une grande et belle fille de dix-huit ans vint ouvrir. L'habitation se composait d'une immense salle carrée; à droite et à demi-distance du toit surplombait un vaste appentis de bois, noir et enfumé, où l'on grimpait par une échelle à barreaux plats; c'est là évidemment que couchait la famille; des fourrages et des instrumens d'agriculture gisaient en dessous. A gauche, séparés à peine par une barrière à hauteur d'homme, étaient parquées toutes les bêtes de la ferme, les vaches, les mules, les moutons qu'on entendait s'agiter derrière la cloison, et ce voisinage, l'haleine chaude de tant d'animaux entassés, rendait l'atmosphère de la pièce presque insupportable. L'intervalle entre l'appentis et l'écurie servait tout à la fois de cui-

sine et de lieu de réunion. A cette heure, la famille était assise autour de la table, le père, la mère et les sept enfans, depuis la fille aînée qui s'était levée pour nous ouvrir, jusqu'au dernier venu, petit garçon joufflu de près de trois ans. Leur repas consistait en une soupe au lait où le pain de maïs nageait par larges tranches. Tous du reste paraissaient jouir d'une excellente santé et d'un meilleur appétit. On m'offrait l'hospitalité; je bus seulement un verre d'eau et pris un morceau de pain; puis de retour au rivage, étendu sur le sable et soigneusement enroulé dans le grand manteau d'ordonnance dont malgré mes protestations l'un des douaniers s'était défait en ma faveur, tandis que les deux braves garçons se promenaient de long en large, s'arrêtant parfois pour scruter l'horizon, je m'endormis à la douce clarté des étoiles, au milieu du grand murmure de la mer dont les flots mourans arrivaient presque à mes pieds.

Le lendemain, dès cinq heures, le passeur venait me prendre dans son bac et me déposait sur le quai de Zumaya, à l'autre rive du fleuve. La ville, assez proprette, ne manque pas d'une certaine animation en été, grâce à la proximité de l'établissement thermal de Cestona et aux visites des baigneurs qui, pendant la cure, s'y rendent en partie de plaisir. Là encore les vieilles maisons seigneuriales sont en majorité. On ne comprendrait guère aujourd'hui des gens, avec l'aisance et la position que cela suppose, se faisant construire un palais dans de pareils trous; mais à l'époque la séparation existait beaucoup plus tranchée entre les habitans de deux provinces ou de deux cités; les familles, même les plus riches, n'émigraient pas facilement, et chacune d'elles se perpétuait aux lieux mêmes de son origine. Au-delà de Zumaya, toujours suivant la côte, on trouve Deva, un peu plus considérable; mais le port, formé par l'embouchure de la rivière, s'ensable chaque jour davantage, au désespoir des habitans, qui vivaient surtout de la pêche. Sur ce littoral, tout homme est marin en naissant, l'enfant nage presque avant de savoir marcher, et, plus que la terre elle-même, l'eau paraît être son véritable élément. J'ai encore présente à mes yeux une petite scène maritime dont le hasard me fit témoin à Deva. Les garçons sortaient de l'école; ils avaient déposé à l'écart leurs livres et leurs vêtemens, et tous, debout sur la jetée, nus comme Dieu les fit, la peau bronzée par le soleil, dont les derniers rayons venaient mordre leurs reins et leurs cuisses, ils criaient, s'interpellaient tour à tour, comme les héros d'Homère avant le combat; un peintre grec eût trouvé là le plus gracieux sujet de peinture décorative. Au signal convenu, ils plongeaient tous ensemble et disparaissaient sous les flots; celui qui ressortait le plus loin était pro-

clamé vainqueur. A gauche de l'estuaire s'avance une roche dont la masse énorme, s'effeuillant par larges plaques, présente à l'œil une surface nue comme une table de marbre : c'est elle qui, si malheureusement, arrête le sable à l'entrée du port; en 1857, les ingénieurs du gouvernement essayèrent de la faire sauter, mais sans grand succès. Quant à Motrico, qui déjà confine à la province de Vizcaye, quoiqu'il n'ait pas à craindre la même cause de ruine, son port aussi a beaucoup souffert de la guerre; les jetées surtout sont dans un état pitoyable. D'ailleurs la ville est fort curieusement groupée sur le penchant d'une colline qui regarde la mer, et la beauté de ses promenades, l'étendue de son enceinte, le nombre et la magnificence de ses maisons neuves, l'originalité de ses vieilles tours, éclairées d'ouvertures géminées où se retrouve l'influence arabe, attestent un passé qui ne fut pas sans gloire et une prospérité qui n'a point encore disparu.

Par hasard un petit caboteur, de passage à Motrico, repartait au point du jour pour Saint-Sébastien; j'allai trouver le patron, qui très volontiers me prit à son bord. De la sorte, au désagrément du retour par la même route je substituais l'imprévu d'une délicieuse promenade en mer. La barque, toutes voiles au vent, filait avec rapidité, coupant droit le flot qu'agitait à peine un balancement régulier; çà et là quelque vague, plus impatiente que les autres, élevait sa crête écumeuse, miroitait un moment au soleil avec des reflets changeans, mêlés d'argent, d'azur et d'or, et soudain s'affaissait. Nous restions toujours en vue de la côte, et dans ce demi-brouillard, produit à la fois par l'éloignement et par l'évaporation de la mer, je prenais plaisir à reconnaître les lieux que j'avais traversés naguère : Zumaya l'inhospitalière, comme une chauve-souris cramponnée au rocher; Zarauz, la protégée des rois, mollement couchée sur sa plage. Au soir nous jetions l'ancre dans le port de Saint-Sébastien, situé tout au pied du mont Orgullo, où s'élève la citadelle. On n'a plus à décrire Saint-Sébastien. Autant et plus qu'une ville espagnole, c'est une ville française ou, pour mieux dire, cosmopolite. Ses rues dallées, larges et droites, ses hautes maisons de pierre, la plupart occupées par des hôtels ou des cafés, ses magasins éclatans, ses enseignes en langues multiples, ses promenades, qui tiennent la place des anciens remparts, récemment démolis, sa plage, une des plus vastes du monde, couverte de cabines qui sont comme une cité nouvelle, sa régularité, sa blancheur, lui donnent l'air coquet, élégant et mondain, mais un peu banal et déjà vu de toutes les grandes stations balnéaires. Aussi bien la frontière est proche, et le chemin de fer de Bayonne à Madrid la met en relations constantes avec nos départemens du midi, et par eux avec le reste de l'Europe; les noms mêmes, à partir d'ici, n'ont pas be-

soin pour être entendus de conserver la forme nationale, et l'on prononce indifféremment Saint-Sébastien ou San-Sebastian, Fontarabie ou Fuenterrabia. Quand j'y arrivai, toute la ville était en émoi à l'occasion des fêtes de l'Assomption, et les étrangers, Français ou autres, venus en grand nombre pour assister aux courses de taureaux, remplissaient les rues et les places d'une foule aussi bruyante que bigarrée.

La *concha* de Saint-Sébastien, quoique couverte à l'entrée par l'île de Santa-Clara, offre par elle-même un mouillage assez peu sûr, et le port proprement dit n'en occupe, avec ses jetées, qu'une très minime partie; par contre, à cinq quarts de lieue à l'est et à l'embouchure de l'Oyarzun, s'ouvre la baie de Pasages, la plus vaste et la plus sûre de tout le littoral cantabrique. L'entrée, resserrée entre deux rochers énormes, forme un étroit goulet qui l'isole de l'Océan non moins qu'il l'en rapproche, et la fait semblable à un lac. Napoléon, frappé de cette situation providentielle, avait résolu d'y créer un port militaire de premier ordre, où les flottes de tous ses états eussent pu trouver un abri. L'importance de Pasages était grande au dernier siècle, et plus encore au temps de la maison d'Autriche; de ses chantiers de construction sortaient alors des navires de 800 tonneaux. Malheureusement les atterrissemens considérables produits, soit par l'Oyarzun, soit par l'action des pluies, qui ravinent et lavent jusqu'au roc les montagnes voisines, lui ont fait perdre la meilleure partie de ses avantages. A plusieurs reprises, la ville et la province ont essayé de remédier au mal, mais toujours le manque d'argent ou les événemens politiques ont prévalu sur ces bonnes intentions. Il n'est pas jusqu'à une société fondée récemment et se proposant d'obtenir, en une demi-douzaine d'années, l'entier nettoyage du port, qui n'ait été fort mal à propos arrêtée par la guerre. Aux deux côtés du chenal se trouvent les villes jumelles de Pasages, San-Pedro à gauche et San-Juan à droite. L'une et l'autre se composent, dans leur plus grande étendue, d'une rangée de maisons uniques, dont le derrière donne sur le port et la façade sur une rue intérieure taillée à pic dans le roc; en plus d'un endroit, les maisons, enjambant la voie, s'accrochent à la montagne et ne laissent au-dessous d'elles qu'une allée couverte; beaucoup d'emplacemens aussi sont abandonnés. On passe de la rive gauche à San-Juan sur de petites barques manœuvrées par des femmes. La réputation des batelières de Pasages date déjà de loin. Philippe IV avait admiré leur adresse en 1660 lorsqu'il amena l'infante Marie-Thérèse à Irun pour épouser Louis XIV, et, de retour à Madrid, il en fit venir un certain nombre qu'on vit promener les nacelles royales sur la pièce d'eau du Buen-Retiro.

Une dernière étape m'amène à Irun. Singulière histoire que celle

de cette petite ville dont les débuts furent si pénibles! Elle dépendait de la juridiction de Fontarabie, et comme on craignait qu'en s'étendant davantage elle n'attirât à elle la population de la place, on s'ingénia par tous les moyens à entraver son développement. En 1499, un arrêt du conseil royal défendit qu'on élevât à Irun plus de maisons que celles qui existaient pour le moment; les marchandises et provisions dont les habitans avaient besoin ne pouvaient être achetées ailleurs qu'à Fontarabie. Maintenant les rôles sont intervertis. Grâce au surcroît de vie et de commerce que les chemins de fer suscitent sur tout leur parcours, et bien que la station soit établie à quelque distance de la ville, Irun ne peut manquer de grandir et de prospérer. Déjà ses rues s'élargissent, ses maisons s'éclairent; hommes et choses, tout s'anime, et l'ordre, la propreté, le travail, lui seront une ample compensation à l'originalité et à la couleur locale qui s'en va. Fontarabie au contraire, gardant son caractère, voit chaque jour précipiter sa décadence. Isolée sur une pointe de terre à l'extrémité de la Péninsule, ne menant nulle part, ne servant plus à rien, sombre, triste, oubliée, avec ses remparts croulant dans leurs douves, ses palais éventrés, son vieux château noir de poudre, elle autrefois le boulevard de l'Espagne, qui souffrit tant de siéges, qui résista à tant d'assauts, elle assiste de loin, farouche, au spectacle de la civilisation moderne et aux progrès de son ancienne rivale. A la vérité, si elle se peut vanter d'avoir détrôné Fontarabie, Irun n'est pas sans connaître déjà les inconvéniens de la grandeur; c'est elle désormais qu'on attaque et qu'on assiége. Pendant six jours, du 4 au 10 novembre 1874, les carlistes, qui occupaient les hauteurs voisines, entretinrent contre elle un feu terrible d'artillerie, et il fallut toute la promptitude et toute la décision du brave général Loma, arrivant à la hâte avec un corps expéditionnaire, pour la préserver d'une destruction complète. Néanmoins les faubourgs de la ville n'existaient plus, des pâtés entiers de maisons s'étaient écroulés sous les bombes; dans la campagne, les fermes et les villas étaient devenues la proie des flammes allumées dans l'attaque ou la défense par l'un ou l'autre des deux partis. Combien de temps ces ruines attendront-elles pour être relevées? Je ne saurais dire; mais quand, prenant le train qui devait m'emmener vers Hendaye et la France, je voulus par la portière jeter un dernier adieu à la terre d'Espagne, mes yeux reconnurent, hélas! ces vestiges de la guerre civile que j'y avais trouvés un peu partout et qui avaient si fort attristé mon voyage.

L. Louis-Lande.

VERCINGÉTORIX

ET

LA GAULE AU TEMPS DE LA CONQUÊTE ROMAINE

Vercingétorix et l'indépendance gauloise, par M. Francis Monnier, 2e édit., Paris. 1875.

I.

LA FORMATION DE LA NATIONALITÉ GAULOISE.

I.

Les études celtiques, trop longtemps négligées, ont repris faveur parmi nous. Il faut en chercher, sinon la cause, du moins l'occasion, dans les événemens qui se sont succédé depuis une vingtaine d'années. L'empire humilia notre libéralisme national en substituant avec une affligeante facilité les principes à peine déguisés du despotisme à ceux de la liberté. La guerre où il sombra, emportant avec lui la fortune de la France, infligea les coups les plus douloureux à notre fierté patriotique et nous contraignit brutalement à des aveux que nous eussions peut-être refusés obstinément aux enseignemens théoriques. Il n'y avait d'autre alternative que de nous soumettre passivement aux faits accomplis, que d'accepter notre déchéance, — ou bien de nous mettre sérieusement à l'œuvre pour réparer nos pertes. Grâces en soient rendues à notre bon tempérament national, c'est le second parti que nous avons pris. Mais l'une des conditions de notre relèvement, c'est de nous bien connaître, de nous rendre un compte exact de nos aptitudes, de nos

défauts et de nos qualités, afin de travailler en connaissance de cause au redressement des uns et au développement des autres. La régénération des peuples, comme celle des individus, a pour condition le retour sur soi-même et la connaissance de soi-même.

Une fois engagés sur cette voie, par le temps d'ethnologie qui court, nous devions nécessairement nous poser cette question : Qui sommes-nous au fond? Des Romains, ou à peu près, devenus tels par cinq siècles de domination romaine? Des Germains plus ou moins mélangés, comme les invasions successives de notre territoire par les peuples d'outre-Rhin pourraient en suggérer l'idée? Ou bien le vieux fond celtique de notre nationalité aurait-il conservé, malgré les adjonctions réitérées d'élémens hétérogènes, une prépondérance telle que nous devions chercher nos origines comme peuple, au point de vue moral comme à celui du sang, dans la vieille Gaule, ses *oppides* et ses forêts druidiques?

De plus en plus tout nous pousse du côté de cette dernière solution; elle a d'abord pour elle la probabilité physique. Il n'est pas admissible qu'une nation aussi nombreuse, aussi caractérisée que l'était la nation gauloise au temps de la conquête romaine, ait été absorbée par les colons et les soldats du peuple conquérant au point de se fondre avec lui en une masse homogène. A l'époque de Sulpice Sévère (fin du IVe siècle), le Gallo-Romain, encore très Gaulois lui-même, affectait de se distinguer de la multitude purement gauloise qui peuplait la presque totalité du territoire. On était pourtant à la veille de la dislocation du grand empire. Quant aux invasions germaines, elles ont disparu promptement dans les profondeurs de la nation envahie. Ce fut l'affaire d'une couple de siècles. En Normandie, l'élément danois ne résista pas cent ans. Nous savons aujourd'hui que la féodalité fut un régime européen général, engendré un peu partout par les mêmes causes, et non pas, comme on l'a cru longtemps, un système social importé de toutes pièces par la conquête. Rome et la Germanie, la première surtout, influèrent sans doute sur notre développement historique, mais elles ne firent de nous évidemment ni des Italiens, ni des Allemands. Ce qui nous distingue depuis si longtemps de nos voisins du sud et de l'est provient donc d'élémens qui existaient déjà, tout au moins en principe ou en germe, antérieurement à la conquête romaine et aux invasions germaines.

Réunissons d'autre part les traits du caractère national de nos aïeux gaulois tels qu'on peut les glaner çà et là dans les livres de l'antiquité. Plus ils sont rares, plus il est instructif de constater les analogies qu'ils présentent avec notre caractère actuel. Notons, pour en saisir la valeur vraie, que les jugemens qui concernent les vieux Gaulois sont le plus souvent des critiques sorties de bouches

ou de plumes hostiles, car on pourrait en commencer la série en notant le fait que le Gaulois fut, comme le Français d'aujourd'hui, l'objet de haines enracinées, de rancunes indélébiles, que lui-même ne paraît pas avoir ressenties aussi longtemps ni au même degré. Nous avons toujours eu l'oubli facile.

Tout le monde connaît les deux goûts passionnés que le vieux Caton attribuait à nos ancêtres, *rem militarem et argute loqui*, « les choses de la guerre et la parole acérée, » c'est-à-dire subtile et pénétrante. La gravité romaine ne supportait pas plus facilement que certaines lourdeurs contemporaines notre humeur narquoise et notre irrésistible besoin de faire des *mots*. La rapidité avec laquelle nous pouvons toujours nous décider ou nous laisser entraîner à de graves résolutions était déjà l'objet des remarques intéressées de César, *ut sunt Gallorum subita et repentina concilia* (*Bell. Gall.* III, 8). Il est un défaut qu'il reproche aussi très fréquemment aux Gaulois, soit qu'il les prenne en masse, soit qu'il désigne des individus, celui qui consiste à aimer le changement politique, à s'engouer des nouveautés, à les provoquer, *novis rebus studere*, reproche assez étrange sous la plume d'un homme qui devait lui-même bouleverser les institutions de son pays, — qui s'explique par l'état où se trouvait alors la Gaule, mais qui devait avoir, alors comme aujourd'hui, sa raison d'être dans la mobilité des opinions et la fréquence des révolutions. C'est le même observateur, judicieux dans sa partialité même, qui déclare que les populations gauloises peuvent être excitées à la guerre *mobiliter celeriterque*, que leur esprit est prompt et vif pour l'entreprendre, qu'il est difficile de résister à leur premier choc, mais qu'elles faiblissent aisément sous le coup des revers. Nos ancêtres avaient donc comme nous cette vivacité d'imagination qui est tout à la fois une force et une faiblesse, qui peut engendrer aussi bien les enthousiasmes sublimes et les beaux désespoirs que les défaillances et les paniques, et qui, jointe à une autre aptitude de la race, la sociabilité, supposant elle-même une grande facilité de sympathie dans le mal comme dans le bien, explique dans notre histoire tant de grandeurs épiques et de lamentables désastres. L'imagination ardente a besoin d'alimens, et rien qui s'accorde mieux avec ce trait du caractère gaulois que la coutume également constatée par l'auteur des *Commentaires*, à laquelle les voyageurs et les marchands devaient se soumettre. On arrêtait les premiers sur les routes pour leur demander ce qu'il y avait de nouveau. Dans les *oppides*, grandes enceintes retranchées qui servaient de lieu de réunion, de marché et de défense aux divers peuples de la Gaule, les marchands devaient dire à la foule curieuse qui se pressait autour d'eux le pays d'où ils venaient, les nouvelles de ce qui s'y passait, ce qu'ils avaient pu observer en voyage. Cela

suppose qu'on aimait à en causer. On tenait à être promptement renseigné, et, chose remarquable quand on pense à l'absence de centralisation, les Gaulois avaient su organiser une espèce de téléphonie ou télégraphie vocale, qui, des vallons aux collines, à travers les bois, les marais et les fleuves, transmettait la nouvelle des événemens avec une célérité merveilleuse jusqu'aux extrémités de la Gaule (1). Il fallait que tout le monde s'y prêtât. Cette vivacité d'imagination produisait aussi, non pas de grands artistes, la Gaule étant encore trop barbare à cette époque, mais de très habiles ouvriers qui s'assimilaient avec une étonnante rapidité les procédés de l'industrie civilisée.

Si nous ajoutons à ces traits divers un singulier mélange de scepticisme religieux, relevé par Cicéron, et de superstition routinière, affirmée par César, de mœurs chevaleresques et de facile cruauté, l'extrême confiance en soi, le dédain de l'étranger, qu'on ne cherche guère à connaître, à moins qu'il ne vienne se présenter lui-même, plus de foi dans l'inspiration du moment décisif que dans les règles de la stratégie savante, — nous obtenons une physionomie morale qui n'a rien de flatté, il faut le reconnaître, mais dont nous serions mal venus à nier la ressemblance avec celle qu'on nous prête aujourd'hui.

Il convient toutefois d'observer que les écrivains de l'antiquité ont plus d'une fois rangé parmi les traits du caractère gaulois ce qui s'est retrouvé régulièrement chez tous les peuples encore barbares ou sortant à peine de la barbarie. On a reproché par exemple aux Gaulois leur jactance, leur gloutonnerie, le penchant à l'ivrognerie, la soif du pillage, toutes choses qu'on devait reprocher par la suite aux Germains et aux autres peuples tard venus à mesure qu'on apprenait à les connaître. Ce sont là des traits transitoires comme l'état social qu'ils supposent. Toujours on pourrait répondre aux auteurs qui les relèvent à la charge de nos ancêtres que leurs pères à eux-mêmes ont passé par là; quelquefois on pense à la parabole du brin de paille et de la poutre.

Comparé à l'homme civilisé, le barbare est toujours un grand enfant. Insouciant du péril, narguant son ennemi, il se complaît dans des fanfaronnades, des gestes insultans (2), des gambades, souvent aussi des imprudences gratuites, inspirées par le désir de se distinguer aux yeux de ses camarades. Les Romains des pre-

(1) La nouvelle de la prise de Genabum (Orléans) par les Carnutes était connue des Arvernes avant la fin de la journée, transmise à grand cri, dit César, *clamore per agros regionesque*. La distance à vol d'oiseau dépasse cinquante lieues.

(2) Le geste de dédain, si connu de nos gamins, et qui consiste à relever les doigts en faisant décrire un demi-cercle à la main appuyée sur la pointe du pouce, remonte à la vieille Gaule. Je ne l'ai jamais remarqué hors des frontières de la langue française.

mières guerres galliques s'ébahissaient de voir des guerriers gaulois se mettre en état de complète nudité avant de marcher au combat. Quand les Gaulois apprirent à connaître le vin, ils firent ce que font aujourd'hui les sauvages à qui nous apportons l'eau-de-vie, c'est-à-dire qu'ils en burent immodérément et s'acquirent ainsi la réputation d'ivrognes incorrigibles. Pourtant lorsque César décrit les mœurs des Gaulois, il se tait de la façon la plus absolue sur ce prétendu vice national. Une chose plus étrange, quoique peu remarquée jusqu'à présent, c'est que les écrivains grecs, Aristote et Diodore entre autres, imputent aux anciens Gaulois un penchant prononcé pour le vice contre nature. Eusèbe de Césarée reproduit, en l'accentuant, la même accusation. Il est bien surprenant que ce soient des Grecs qui relèvent ce hideux trait de mœurs, tandis que les écrivains latins n'en font aucune mention. Probablement les premiers auront, avec leur insouciance de la vérité toutes les fois qu'il s'agit d'étrangers, tiré une conclusion beaucoup trop générale de quelques faits isolés. Peut-être, sur les bords du Danube et en Asie-Mineure, les mœurs plus rudes qu'efféminées des Gaulois se dépravèrent-elles au contact de la corruption ambiante. Ce qui est plus certain, c'est qu'à plusieurs reprises la Gaule souffrit d'un excès de population. Si l'on tient compte de l'état du territoire encore couvert en bien des endroits d'immenses forêts, la Gaule était relativement très peuplée (onze ou douze millions, d'après des calculs approximatifs) lors de la conquête romaine. La religion gauloise, cruelle, mais austère, ne connaissait pas les rites licencieux des cultes orientaux. Tout cela est bien contraire aux assertions des écrivains grecs. Ce qui n'est pas moins curieux, c'est de voir un savant allemand de nos jours, M. Kontzen (1), s'appuyer sur un passage de Julien où il est question de l'épreuve que les pères, très probablement germains, des bords du Rhin faisaient subir à leurs enfans nouveau-nés, afin de s'assurer de leur légitimité, pour déclarer que les femmes gauloises étaient légères, volages, coquettes, n'ayant aucune idée élevée de la famille, adultères sans cœur, libertines, etc. Comment donc se fait-il que Strabon les signale tout particulièrement comme épouses fécondes et excellentes nourrices? Comment de telles femmes, ainsi que cela est attesté en tant d'endroits, auraient-elles partagé avec leurs maris les dures travaux des champs et les dangers de la guerre? Que « l'éternel féminin, » formulé par la riche expérience d'un poète qui n'était assurément pas de sang celtique, se soit manifesté dans l'ancienne Gaule, comme de nos jours, tantôt dans sa pureté et sa touchante beauté, tantôt avec ses faiblesses et ses ruses, là n'est pas la question; mais en vérité il faut pousser loin la gallophobie pour englo-

(1) *Die Wanderungen der Kelten*, 74 et 90.

ber dans un jugement aussi passionné toute une race qui a produit les Éponine et les Boadicée.

Parmi les traits plus authentiques qui paraissent avoir caractérisé nos ancêtres gaulois, il faut compter un goût très vif pour l'éloquence. Si l'on en juge par les discours résumés très librement, mais avec une grande exactitude de fond, par l'auteur des *Commentaires*, les orateurs n'étaient pas rares chez eux, et le pouvoir de la parole était grand. Les guerriers entre-choquaient leurs armes en signe d'applaudissement. On sait que l'Hercule gaulois, probablement très mal nommé, entraînait les hommes avec des liens qui sortaient de sa bouche. Strabon a remarqué aussi la vivacité avec laquelle les Gaulois prenaient fait et cause pour leurs voisins opprimés, lors même qu'ils n'avaient rien à redouter pour eux-mêmes. C'est encore un noble trait resté dans notre caractère français. S'il nous a fait commettre plus d'une bévue, il nous fait trop d'honneur pour que nous songions à le rabaisser.

Un grand malheur, c'est que nous n'ayons à notre disposition sur l'histoire de la Gaule antérieurement à la conquête romaine que les plus rares et les plus vagues données. Le livre de Timagène, qui parcourut la Gaule au commencement de notre ère et qui en écrivit l'histoire, ce livre, encore lu par Ammien Marcellin, est perdu, et nous sommes réduits sur la plupart des points à des conjectures. C'est presque uniquement par la voie réflexe, en raisonnant sur les faits attestés par César, Tite-Live, Strabon, Diodore, par le premier surtout, que nous pouvons nous représenter jusqu'à un certain point ce qui a pu se passer avant eux. Quelle malencontreuse idée ont eue les druides, cette corporation probablement très surfaite, de s'opposer avec la ténacité d'un sacerdoce ignorant à l'emploi de l'écriture pour la conservation des traditions et des chants populaires! Ce n'est pas une compensation, c'est un dédommagement que de pouvoir, comme on y est parvenu grâce aux méthodes modernes, reconstituer d'une manière à peu près complète un type extrêmement remarquable de héros gaulois au moment où la Gaule va perdre son indépendance. Vercingétorix se présente désormais à nous sous des traits réels et vivans, et s'il est vrai qu'une nation se peint dans ses grands hommes, rien n'empêche de prendre le jeune et courageux Arverne pour le type le plus pur de sa race, son histoire comme le cadre le mieux disposé pour y faire rentrer tout ce que nous savons de positif sur nos origines nationales.

II.

La biographie de Vercingétorix par M. Francis Mounier, malheureusement mort depuis peu, est une œuvre remarquable de science

mise à la portée de tous. Les défauts que nous nous croyons en droit de lui reprocher modifient, sans la détruire, la bonne impression que sa lecture nous laisse. Le principal de ces défauts, selon nous, et il en souffre en très bonne compagnie, c'est qu'il accepte trop aisément les idées exagérées que l'on s'est faites de l'ordre et de la religion des druides. Que n'a-t-on pas attribué de mérites et de sapience à ces prêtres de la forêt! Depuis les anciens, qui en firent les inspirateurs de Pythagore, jusqu'aux modernes qui les ont gratifiés d'une doctrine transcendante sur la foi de tercets trahissant l'influence prolongée de l'Alexandrin Origène, on n'a pas cessé de les transfigurer en profonds penseurs qui auraient devancé les spéculations les plus ardues de la métaphysique. L'histoire comparée des religions n'est pas favorable aux opinions nourries si longtemps sur le compte des vieux sacerdoces. Creuzer a lourdement compromis, en donnant en plein dans cette illusion, la réputation qu'il méritait à tant d'autres égards d'avoir renouvelé dans notre siècle l'étude de la mythologie. Lui et ses premiers disciples n'ont pas compris la part énorme qu'il faut faire à la naïveté dans les conceptions religieuses de l'antiquité reculée. En fait, plus la science avance, plus elle découvre que le bagage philosophique des vieux sacerdoces est tout ce qu'on peut concevoir de plus léger. Défions-nous toujours des sociétés et des corporations qui s'entourent de mystère. On est toujours tenté de leur attribuer des secrets merveilleux, et il se trouve régulièrement que, depuis les prêtres d'Égypte jusqu'aux francs-maçons de nos jours, leur grand secret consiste à n'en pas avoir. Si des individus, membres de ces anciens sacerdoces, du brahmanisme, par exemple, ont pu atteindre aux sommets les plus éthérés de la pensée, ce n'est pas dans leurs traditions sacerdotales qu'ils ont puisé leurs doctrines abstruses; bien au contraire, ils les y ont introduites, ils ont tâché de les mouler dans les formes de la foi populaire, ils n'ont pas, en les développant, commenté le dépôt traditionnel, c'est une philosophie qu'ils ont plaquée par-dessus. Encore faut-il ajouter que ces philosophes-prêtres ont été précédés, préparés, soutenus, par toute une civilisation qui a toujours manqué au druidisme.

En se fondant sur quelques indices permettant de supposer qu'environ 600 ou 700 ans avant notre ère la Gaule fut envahie par une puissante immigration qui venait d'Asie à travers l'Europe centrale, on a voulu que les druides, arrivés avec elle, fussent les cousins germains des prêtres hindous. Conjecture gratuite et invraisemblable! Si l'on ose affirmer quelque chose en raisonnant par analogie, il est infiniment plus probable que le druidisme est un fruit autochthone, c'est-à-dire qu'il est antérieur aux invasions qui ont laissé dans l'histoire quelques traces de leur arrivée. C'est à vrai-

ment dire un fils du *genius loci*. Qu'on nous permette ici une courte digression. Quand on veut expliquer la formation des nationalités primitives, il serait bon de substituer aussi en ethnologie la théorie des actions lentes à celle des révolutions subites. Une nationalité n'est pas un fait premier surgissant à un jour donné du fond ténébreux de l'histoire comme la Pallas antique sortant toute armée du cerveau de Jupiter; c'est la résultante d'une grande quantité de combinaisons, de fusions, d'éliminations et d'associations de toute espèce. Une fois formée, elle constitue sans doute un cadre pour ainsi dire indestructible, qui s'impose désormais aux élémens nouveaux qui viennent s'y adjoindre; mais l'unité, en ceci comme en bien d'autres choses, est un terme, non un principe originel. Tout porte à croire que, pendant une longue suite de siècles, il y eut une infiltration à peu près continue des populations venues du Danube et du Rhin dans celles qui, sorties probablement d'Afrique et d'Espagne, avaient refoulé ou absorbé les descendans des contemporains du renne et de l'ours des cavernes. La situation, au temps de César, de la Gaule belge, sans cesse entamée par de nouveaux arrivans, qui fuyaient les marais, les bois et les tribus pillardes de la Germanie, doit nous donner l'idée de ce qui s'est passé dans les siècles antérieurs sur le territoire de la Gaule entière.

Ammien Marcellin, transcrivant les précieuses et trop rares données du Grec Timagène, rapporte comme une tradition des druides qu'une partie de la population gauloise était indigène. Cela veut dire qu'elle ne se souvenait plus d'être venue d'ailleurs. C'est à cette partie que nous assignerions une origine méridionale et qu'il faudrait attribuer, selon toute apparence, la chaîne des monumens mégalithiques qui va de l'Afrique du nord, le long des rivages d'Espagne et de Gaule, jusqu'en Irlande, et même encore plus au nord. Les autres, continue Ammien, d'après la même source, sont venus des îles reculées et des régions transrhénanes, chassés de leurs demeures par la fréquence des guerres et les débordemens d'une mer furieuse. Voilà, sans contredit, l'indication la mieux fondée historiquement; c'est aussi la plus vraisemblable qui nous ait été léguée par l'antiquité sur nos origines ethniques, et il est étrange que si longtemps les historiens de la Gaule se soient représenté nos ancêtres comme arrivés tous par migrations successives des pays situés au-delà du Rhin et des Alpes. Du reste, il y aurait lieu de penser que la fusion des deux courans s'opéra assez pacifiquement. Du moins on ne voit plus aux temps historiques la moindre trace d'un antagonisme de races analogue à celui qui résulte ordinairement de la prise de possession du sol par une invasion conquérante.

A la fin, un type national se dégagea, les idiomes s'apparentèrent,

la population issue du mélange devint assez dense, assez résistante, pour décourager les nouveaux envahisseurs, les repousser par la force ou les absorber quand, de gré ou de force, ils avaient réussi à s'établir sur le territoire. C'est seulement à partir de là qu'il peut être question d'une nationalité gauloise. Auparavant, il n'y a qu'une collectivité de tribus éparses du Rhin à l'Océan. Il est infiniment probable qu'à chaque époque les indigènes de la Gaule, depuis longtemps sédentaires, furent supérieurs socialement aux nouveau-venus qui s'abattaient sur leurs terres. Bien entendu que cette supériorité était tout à fait relative, quelque chose comme celle de la Gaule en général au temps de César quand on la compare à l'état encore sauvage de la Germanie. Il se faisait alors un accord entre les anciens possesseurs du sol et les nouveau-venus analogue à celui qui permit aux Goths et aux Burgundes de s'entendre très vite avec les Gallo-Romains. Ainsi s'expliqueraient ces expéditions étranges de guerriers gaulois, qui, à plusieurs reprises, rebroussant le grand chemin de l'histoire, tombent à l'improviste sur l'Italie, la Grèce, l'Orient, et les étonnent par leur grande taille, leur rudesse et leur indifférence pour la civilisation. Ce devaient être les fils des derniers envahisseurs de la Gaule, à l'étroit dans leur patrie récente et dominés par le souvenir encore très vif des *runs* triomphans de leurs pères. La Gaule, aux temps historiques, paraît avoir nourri deux types physiques bien distincts, l'un blond, très grand, lymphatique, à tête allongée; l'autre, de taille moyenne ou même petite, sec, nerveux, à tête ronde, de provenance méridionale. Ce dernier doit avoir été le plus ancien sur le sol, attaché à la terre, à moins qu'il ne soit marin, et encore, bien que hardi côtier, il ne pratique pas le long cours. Le premier était plus remuant, batailleur, d'humeur aventureuse, ami des expéditions lointaines, de sorte que longtemps les Grecs et les Romains se figurèrent que tous les Gaulois étaient des géans et ne songeaient qu'à envahir les autres contrées. Au temps de César, cette passion des aventures semble calmée. Les Gaulois aiment leur sol et ne songent plus à s'expatrier.

Pour en revenir au druidisme, il y a bien des raisons de croire qu'il s'est formé au sein des populations gauloises les plus anciennement fixées. Ces « hommes du chêne, » ces fils de la forêt inculte, qui possèdent des traditions médicales, magiques, astrologiques, rebouteurs et pronostiqueurs, et qui savent chanter, cette corporation de sorciers dont le prestige avait fini par s'étendre à la Gaule entière et dont peut-être les bergers illettrés d'aujourd'hui sont les derniers héritiers, ces fidèles du gui et de la verveine, me semblent avoir été adoptés bien plutôt qu'apportés par les hordes immigrantes qui arrivèrent successivement du nord et de l'est à peu

près nues de corps et d'esprit. Au temps de César, pour des raisons qu'on peut conjecturer, leur autorité paraît très diminuée. C'est dans l'île de Bretagne, moins avancée à tous égards que la Gaule continentale, qu'il faut aller pour s'initier à leur enseignement authentique. Plus tard, c'est notre Armorique, le pays de Galles, l'Irlande, les régions du celtisme le plus dur à entamer, qui leur serviront de retraites suprêmes. Ils enseignent qu'ils sont les enfans de Dis, du dieu souterrain, ce qui est une manière de dire qu'ils se considèrent comme sortis du sol lui-même.

Quelques indices concourent à désigner le pays chartrain (Carnutes) et les grandes forêts qui descendaient vers la Loire comme le lieu d'origine de cet étrange sacerdoce. C'est là, nous dit César, que les druides tenaient leurs assises annuelles. Ils prétendaient que cette région était le centre même de la Gaule. D'où a pu venir cette idée contraire aux faits, si ce n'est de ce que ce pays chartrain fut celui d'où ils partirent pour se répandre dans toutes les directions? Si quelque compagnie de sorciers-devins, comme il s'en trouve chez tous les peuples enfans, joignant à une grande renommée divinatoire l'emploi traditionnel des simples et quelques pratiques chirurgicales, s'est constituée un jour à l'ombre des grandes chênaies, elle a pu rayonner de là sur toutes les peuplades environnantes et se voir recherchée par les anciens cultivateurs du sol ainsi que par les nouveaux arrivans. La préoccupation de la vie, de ce qui la conserve ou la détruit, engendre une médecine élémentaire, et tel est précisément le point de vue fondamental de la religion druidique. Les avantages que la société retirait d'un pareil prestige la poussèrent à se constituer en corporation, à s'organiser hiérarchiquement, à se mêler, sans se confondre avec elle, à la masse des cultivateurs et des guerriers. Le besoin qu'on avait d'elle, le genre de crainte superstitieuse qu'elle inspirait, lui valut des priviléges tels que l'exemption de l'impôt et du service militaire. Comme la médecine et la chirurgie dans leurs premiers essais ne se distinguent pas de la magie, leur exercice suppose aussi une certaine doctrine religieuse. Les druides portèrent donc à travers la Gaule les croyances du canton d'origine, sans pour cela combattre les religions locales, qui s'amalgamèrent avec la leur à peu près comme les cultes locaux de l'ancienne Grèce s'harmonisèrent tant bien que mal avec la mythologie partie du mont Olympe. On pourrait, sans dépasser les limites de l'hypothèse raisonnable, attribuer à cette corporation une influence positive sur les idiomes, qu'elle tendait à fondre dans une espèce de celtisme classique, et sur l'essor du sentiment de l'unité nationale. Rien n'empêche non plus d'admettre que, passant pour des savans profonds, les druides ont été habituellement consultés sur la manière de pourvoir aux

besoins d'une civilisation naissante, par exemple pour fixer le calendrier, le droit d'héritage, les bornes des propriétés, la manière de résoudre les différends publics ou privés. De là une certaine puissance politique consacrée par la constitution de quelques états où ils siégent au sénat et prennent part à l'élection du *vergobret* (1) ou magistrat suprême. L'ambition de l'ordre grandit naturellement avec son extension, mais tout nous montre qu'elle ne fut jamais satisfaite.

Du reste leur religion, sombre, cruelle, pourtant poétique et rêveuse, a quelque chose de prodigieusement antique, et si leur organisation, leur nombre, leurs prétentions restent un phénomène surprenant qui n'a guère d'analogues dans les états parallèles de civilisation chez les autres peuples, ce serait pécher contre toutes les vraisemblances que de leur attribuer, sur la foi d'anciens auteurs qui ne les connaissaient que par ouï-dire, une théologie philosophique et raffinée. Le peu qu'on croit avoir retrouvé de leur médecine dans les formules de Marcellus de Bordeaux ne dénote que la plus grossière superstition.

Le premier coupable de cette erreur historique est certainement Jules César. Il est facile de voir en lisant ses *Commentaires* qu'il s'est donné très peu de peine pour démêler le sens réel de la religion druidique. Il s'est contenté d'assimiler avec une justesse douteuse les divinités gauloises à quelques dieux ou déesses du panthéon gréco-romain, il a relevé quelques rites saillans, quelques coutumes qui lui paraissaient originales ou barbares; puis il nous a tracé de l'ordre et de l'organisation des druides un tableau qu'on serait tenté, le reste de son livre à la main, de prendre pour une œuvre de pure fantaisie. Rien qui ressemble moins à ce qui aurait dû être, si sa description eût été fidèle, que ce qui fut d'après son propre récit. Quand on sait, par exemple, avec quelle énergie Vercingétorix souleva la Gaule presque entière de la Manche aux Pyrénées, pour en coaliser toutes les forces dans l'intérêt de l'indépendance commune; quand on le voit calculer son plan de campagne avec une connaissance minutieuse du fort et du faible de ses compatriotes, utiliser les ambitions des uns, les souvenirs des autres, obtenir des régions où la guerre va sévir les sacrifices les plus coûteux, s'appuyer surtout sur les sentimens de la solidarité, de l'unité gauloise, — comment s'imaginer un instant que, s'il avait eu à sa disposition un clergé national organisé, puissant, partout craint, partout révéré, suprême dispensateur de la justice et ramifié hiérarchiquement d'un bout à l'autre du pays, il eût négligé une pareille

(1) Le nom de vergobret a donné lieu à bien des interprétations. Pourquoi ne pas le traduire simplement par le *juge rouge*, d'après les deux mots dont il se compose? Cette appellation pourrait provenir soit de la couleur de ses vêtemens de cérémonie, soit de son droit de vie et de mort, peut-être des deux circonstances à la fois.

force et n'eût pas donné une place de premier rang à cet élément incomparable de résistance? Eh bien, il n'y a pas la moindre trace d'un rôle quelconque rempli par le clergé druidique pendant toute la durée de la guerre de l'indépendance. Il y a de temps à autre un druide qui entre en scène, par exemple l'Éduen Divitiac, et son rôle personnel est tout l'opposé de celui qu'on eût attendu d'un prêtre patriote. César nous représente les druides comme tenant chaque année des assises solennelles au pays des Carnutes, connaissant souverainement des procès qui leur sont déférés de toutes parts, condamnant à mort, excommuniant, c'est-à-dire mettant au ban de la société religieuse et civile ceux qu'ils déclarent coupables, — ce qui ne l'empêche pas de nous raconter une foule d'événemens qui ne s'accordent nullement avec un état de choses qui eût fait de la Gaule entière une véritable théocratie. Par exemple, on voit des Gaulois condamnés à mort, exécutés par leurs compatriotes, sans qu'il soit question d'un seul jugement druidique. Il y aurait vraiment lieu de soupçonner ce Divitiac, ambitieux, retors, beaucoup plus Éduen que Gaulois, dont César se servit beaucoup et qui certainement crut se servir lui-même beaucoup de César, d'avoir fourni au général romain ces renseignemens exagérés sur l'état, l'organisation et les droits sacrés de son ordre. Comme les Éduens espérèrent longtemps que, pour prix de leur docilité vis-à-vis des Romains, ils obtiendraient la direction de la Gaule entière, un druide éduen peut bien avoir rêvé d'en devenir le directeur suprême de par la volonté du vainqueur. César, qui avait de tout autres idées, aurait accepté ses dires sans bénéfice d'inventaire, se souciant au fond très peu de ce qu'il en était au juste, et les aurait reproduits tels quels sans s'arrêter à résoudre les contradictions que les faits racontés par lui-même devaient opposer au système de théocratie qu'il avait retracé. C'est du reste et dans tous les temps un penchant assez fréquent chez les membres d'un clergé que de présenter l'état de choses qui résulterait de leurs prétentions réalisées comme existant en fait, et certaines aspirations au gouvernement de la Gaule entière ont très bien pu se révéler chez les druides les plus haut placés.

Le petit nombre de cas où l'on peut surprendre la présence et l'action de quelques-uns d'entre eux les montre faisant cause commune avec l'aristocratie très occupée à se défendre, quand César envahit la Gaule, contre les revendications de la plèbe. Celle-ci, en effet, était alors travaillée par un esprit de révolution démocratique. C'est probablement dans un intérêt de conservation que nous voyons des druides admis comme tels à siéger dans le sénat ou le conseil qui nomme et contrôle les chefs de certains cantons ou cités (1). On

(1) La *civitas* ou cité gauloise représente, non pas une ville, mais l'ensemble d'un

serait donc fort tenté de se représenter le druidisme au temps de César comme un sacerdoce qui avait su se donner une organisation assez étendue, encore puissant dans l'esprit des basses classes de certaines régions, mais ayant perdu son prestige religieux aux yeux de l'aristocratie, qui s'en sert simplement, là où il peut encore servir, comme d'un moyen de conserver son autorité; mais ce n'est ni partout ni toujours, et la hiérarchie rigoureuse, l'organisation compliquée, le pouvoir terrible, qu'on a si longtemps attribués à cette corporation doivent, selon toute apparence, rejoindre sa métaphysique raffinée dans le vaste tombeau des illusions historiques.

N'allons pas toutefois au-delà des faits avérés. Il y avait une idée puissante et très élevée dans la religion druidique, d'autant plus qu'elle doit remonter jusqu'à ses premières origines, puisqu'elle en fait l'âme et le principe fondamental. Ce n'était pas le dogme monothéiste. Partout le monothéisme arrive à la fin d'un développement; nulle part, pas même chez les Israélites, il n'est originel. La grande idée druidique, c'était celle de l'immortalité personnelle. Sur ce point, le druidisme ne le cède à aucune religion de l'antiquité, on peut même dire qu'à l'exception de la religion égyptienne il les dépasse toutes. Sans doute il ne fut en cela que l'organe des intuitions populaires dont il était sorti lui-même. Il en est de même au fond de toutes les croyances proclamées par les divers sacerdoces. Rien de plus positif, de plus ferme que la foi des populations druidiques dans la vie future. Elle est attestée par tout ce que nous savons des coutumes religieuses gauloises, en particulier par le soin qu'on prenait d'enterrer avec les morts les armes et les objets dont on pensait qu'ils auraient besoin dans le monde supérieur. Dans les anciens temps, on y joignait leurs chevaux, leurs esclaves, leurs femmes. Cette coutume était déjà tombée en désuétude lorsque César vint dans les Gaules, mais on se la rappelait encore très nettement. Cette croyance n'est pas moins confirmée par la naïve confiance avec laquelle on contractait des dettes avec la clause de les rembourser dans la vie future. On adressait même aux morts des messages écrits qu'on jetait dans leur bûcher. Puisque dans toute religion, même la plus grossière, il y a toujours une idée transcendante, on peut dire que c'est cette idée-là qui fait la valeur, la vraie noblesse du druidisme. C'est elle qui explique la superstition du gui, cet arbuste d'une vitalité si robuste qu'il défie la mort périodique de la végétation, et que seul, dans les forêts de chênes et de pommiers sauvages, il conserve en hiver sa verdure triomphante. Quand aujourd'hui, dans les ports de la Manche, on voit embarquer quelques jours avant Noël de véritables cargaisons de gui à desti-

peuple gaulois particulier. Il y a la cité des Arvernes (Auvergne), des Éduens (Autun), des Rèmes (Reims), etc., et par conséquent elle répond assez bien au *canton* suisse.

nation de l'Angleterre, — où tant de jeunes *misses* devront se résigner au baiser surpris sous les branches du parasite sacré, — sait-on qu'on voit passer le dernier débris de la religion celtique? Il n'est pas étonnant que cet étrange arbuste, dont on ne comprenait pas la poussée sur les rameaux moussus et qui ressemblait à une greffe céleste, ait fait l'effet d'un arbre de vie divine, et que son suc ait passé pour une panacée préservant de toutes les causes de mort et portant bonheur dans toutes les entreprises.

Les druides étaient donc essentiellement médecins-sorciers. C'est à la connaissance et à l'emploi plus ou moins judicieux des simples poussant naturellement sur notre sol qu'ils ont dû leur crédit auprès des populations, ce qui confirme la supposition de leur indigénat. Ce ne sont pas les nouveau-venus qui savent les vertus bienfaisantes des plantes du terroir envahi. Il faut pour cela des siècles de familiarité avec la flore du pays. C'est ce qui explique aussi pourquoi les immigrans des époques plus rapprochées de la conquête romaine acceptèrent volontiers l'autorité religieuse de ces *mires* qui savaient cueillir les herbes salutaires avec les formalités requises, dans le quartier favorable de la lune et en prononçant les paroles magiques qui leur communiquaient la force divine. Les envahisseurs durent s'incliner devant les druides à peu près comme les Franks et les Northmen devant le savoir mystérieux du clergé chrétien. Du reste d'autres indices plaident encore en faveur de leur haute antiquité. Ainsi le sacrifice humain constituait l'un de leurs rites les plus essentiels. La chose en elle-même n'a rien d'extraordinaire, puisqu'on retrouve ce rite cruel à l'origine de la plupart des cultes; mais ce qui commande l'attention, c'est la raison qu'ils donnaient au temps de César pour motiver les hécatombes humaines qu'ils brûlaient dans de grands mannequins d'osier. Aucune offrande, disaient-ils, ne peut apaiser le courroux des dieux aussi sûrement que celle de la vie humaine, — ce qui signifie qu'à l'origine la chair humaine passait pour le premier des régals, qu'on s'en priva par devoir avant de s'en abstenir par répulsion et que l'on continua d'en faire le festin des dieux. Ce fut un progrès signalé que de réserver pour cet affreux banquet les voleurs et les assassins. Toutefois, dit César, quand on n'avait pas de criminels en nombre suffisant, on descendait jusqu'aux innocens pour compléter le chiffre voulu des victimes. Lorsque l'autorité romaine voulut mettre fin à ces odieux auto-da-fé, on s'avisa d'un diminutif qui rendait hommage au principe sans trop révolter le sens moral. Au lieu d'égorger les victimes, on se contenta d'en tirer quelques gouttes de sang devant l'autel.

Les druides, avant tout mires, sorciers, incantateurs, « race de devins et de médecins, » dit Pline, ont dû évidemment se servir de

certaines figures magiques, entre autres des cercles concentriques sur lesquels plus tard on greffa toute une métaphysique. C'est à leur préoccupation de la vie comme du phénomène divin par excellence qu'il faut sans doute rattacher la tradition qui a tant intrigué les historiens latins de l'œuf miraculeux, produit par la bave des serpens entrelacés et qu'il fallait attraper au vol au moment où leur souffle le lançait en l'air. Encore fallait-il s'enfuir au plus vite et mettre une rivière entre soi et les serpens acharnés à la poursuite du ravisseur; autrement on était dévoré. Cette singulière histoire a tout l'air d'un vieux mythe solaire transformé à l'époque de la décadence dans un intérêt de charlatanisme. Le soleil sort de la mer écumante, fille des fleuves, et doit se dégager des nuages de l'aurore pour verser sur le monde la lumière, la chaleur et la fécondité. A son tour l'œuf, enveloppe de la vie qui va s'en dégager, devait comme le gui passer pour un phénomène divin et porter bonheur. Le soleil était comme un grand œuf, et l'œuf comme un petit soleil. On crut donc à un œuf imaginaire, insaisissable, introuvable, qu'on sut pourtant trouver et saisir pour le vendre fort cher. Pline vit un de ces œufs miraculeux, et la description qu'il en donne fait penser à quelque poulpe marin pétrifié. On en découvrit un dans les poches d'un pauvre chevalier du pays des Voconces (Dauphiné) engagé dans un procès. L'empereur Claude fit mettre à mort sur-le-champ le crédule possesseur de ce talisman, ce qui ne dut pas accréditer la foi dans ses vertus surnaturelles.

Un autre grand moyen d'influence de l'ordre druidique, c'est que dans son sein se trouvaient les *bardes* ou chantres des traditions héroïques. Ils formaient en quelque sorte le clergé inférieur. C'est à la mémoire seule qu'ils osaient confier le dépôt des chants nationaux, l'écriture leur semblait profane. Ce trait dénote aussi une très haute antiquité. Il dut y avoir un moment où l'écriture, moyen nouveau de fixer la pensée, fit l'effet d'une innovation profane. César nous dit que pourtant les druides se servaient de l'alphabet grec dans leurs relations ordinaires. Ils en avaient sans doute puisé la connaissance auprès des Phocéens de Marseille et sur les côtes du Nord, où les vaisseaux des pays méditerranéens allaient chercher l'étain, l'ambre, les viandes salées et les pelleteries. Cela prouve chez eux le désir de conserver la supériorité intellectuelle et confirme notre supposition d'une certaine tendance à la domination théocratique des Gaules, surtout à l'époque voisine de la conquête où le sentiment de l'unité nationale, le désir de lui donner une forme organique semble avoir été très vif au sein des populations gauloises. Mais nous ne croyons pas à une ancienne théocratie renversée un siècle ou deux avant notre ère par la prépondérance de l'aristocratie guerrière. Cette supposition n'a d'autre fondement que

le besoin de concilier les assertions de César à propos des druides avec son récit des événemens. La politique de l'ordre fut déterminée bien plutôt par le progrès de l'idée nationale qui lui inspira le désir d'en profiter. L'organisation régulière du druidisme avec ses trois classes de druides supérieurs, d'*eubages* ou devins et de *bardes* ou chantres, serait peut-être le seul résultat positif de cette ambition sacerdotale, qui resta parmi les *pia vota*. Il put très bien venir à l'esprit des plus habiles que l'unification désirée de la Gaule, impossible tant qu'on ne saurait pas à quel canton était due la prééminence, pourrait se faire au moyen de la corporation répandue partout.

Du reste, rien de plus obscur que la manière dont se maintint la centralisation du sacerdoce dispersé. Peut-être fut-elle loin d'être aussi complète que les historiens latins l'ont cru. Il y a dans le druidisme et dans la religion des Gaulois en général des particularités, des bizarreries locales, qui s'accordent mal avec l'idée d'un clergé unique, en possession de cadres réguliers, enseignant partout une doctrine identique. M. de Belloguet, dans le savant et indigeste ouvrage qu'il a consacré aux antiquités de la Gaule, traite avec dédain l'assertion, pourtant positive, de quelques écrivains parlant de la chaussure pentagonale qui aurait distingué les druides. Admettons que, si cette marque distinctive eût été générale, elle aurait frappé tous ceux qui nous auraient parlé des prêtres gaulois; mais il est d'une parfaite vraisemblance que les « fils du dieu souterrain, » de Dis et de Ceridwen, qui flotte comme un cygne sur la baignoire immense de l'Océan, aient aimé çà et là à se donner des pieds palmés pour symboliser leur descendance. L'idée du pied d'oie ou de cygne, caractéristique des elfes et des nains dans les vieilles légendes, pourrait bien venir de là ou du moins se rattacher à une conception analogue.

Quoi qu'il en soit, il est certain que César ne rencontra pas dans le druidisme un obstacle sérieux à ses vues de conquête. C'est un autre élément moral de l'agglomération gauloise qui, après avoir facilité ses premières tentatives, faillit à plusieurs reprises faire échouer ses vastes projets. Il eut affaire au patriotisme gaulois commençant à prendre conscience de lui-même, au sentiment déjà formé de l'unité nationale et de la solidarité des intérêts communs à toute la Gaule. Si celle-ci eût pu rester unie, la fortune de César eût sombré dans un désastre irréparable. César, dans son intérêt, fit bien de se hâter. Une vigoureuse nation allait naître de la Gaule si longtemps divisée en peuplades rivales, jalouses l'une de l'autre. César arriva juste à temps pour étouffer l'enfant au berceau. Ce côté purement politique de l'histoire finale de la Gaule mérite qu'on s'arrête quelque temps à l'étudier.

III.

César savait, en pénétrant dans la Gaule transalpine, que l'ensemble des cantons gaulois, abstraction faite de la Province, déjà soumise depuis un siècle à la puissance romaine, se composait de trois grands groupes qu'il désigne sous le nom d'*Aquitains* (des Pyrénées à la Garonne), de *Belges* (à partir de la Seine et de la Marne) et de *Gaulois* proprement dits, qui s'étendaient entre les deux premiers groupes, des Alpes à l'Océan. Pour lui, les deux dénominations de *Celtes* et de *Gaulois* sont absolument synonymes, le nom de Celtes étant celui que se donnaient les indigènes, celui de Gaulois (*Galli*) leur étant donné par les Romains. L'étymologie paraît confirmer cette assertion en ramenant les deux noms à une racine commune, qui emporte le sens d'élévation ou de domination. César ajoute que les trois groupes différaient par la langue, les institutions, les lois, ce qui n'a rien d'étonnant quand on pense qu'aujourd'hui encore il ne serait pas impossible de discerner les traces de cette triple division. Il est très probable que dans l'Aquitaine la langue usuelle était mêlée de nombreux élémens euskariens ou basques, et qu'en Belgique, à mesure qu'on se rapprochait du Rhin, les idiomes populaires se mélangeaient de germanismes. On doit même admettre que dans l'intérieur de ces groupes il y avait une grande variété de dialectes. César aurait pu pousser plus loin sa description de la situation politique du pays gaulois. Parmi les peuples ou cantons de la Gaule, il y en avait qui, soit à la suite d'anciennes guerres, soit en vertu d'accords mutuels, formaient des subdivisions reconnaissant l'hégémonie d'un canton plus puissant dont ils formaient la clientèle. Par exemple les Éduens (pays d'Autun) avaient pour cliens les Mandubiens (Côte-d'Or), les Bituriges (Berry), les Aulerques Brannevikes (pays de Brienne), les Ségusianes (Lyonnais), etc. Les Parisii et les Sénones (pays de Sens) étaient alliés depuis plusieurs générations. Ces confédérations partielles étaient un premier pas vers l'unité. Les cités armoricaines semblent avoir déjà formé une confédération défensive. Parmi les cités belges, les Rèmes (pays de Reims), les Suessions (Soissonnais), les Bellovakes (Beauvoisis), se distinguaient bien moins des cités gauloises proprement dites que des tribus encore très primitives des Morins (Pas-de-Calais), des Nerviens (Hainaut et littoral de la mer du Nord), des Atrebates (pays d'Arras), des Ménapiens (entre la Meuse et l'Escaut), des Éburons (entre la Meuse et le Rhin), qui se rappelaient encore leur origine ultra-rhénane. Les Calétes (pays de Caux) sont classés tantôt parmi les Belges, tantôt parmi les Armoricains, et venaient probablement du centre.

Ces nombreux intermédiaires, formant transition, démontrent

qu'on a trop pressé les termes de César quand on en a conclu qu'il y avait en Gaule trois nations séparées n'ayant pour ainsi dire rien de commun. La vérité est que de son temps, et d'un bout à l'autre de la Gaule on se sentait Celte ou Gaulois. L'armée de secours qui tâcha de dégager Vercingétorix bloqué dans Alise se composait de contingens recrutés en Aquitaine, en Belgique, aussi bien qu'en Armorique et dans la Gaule centrale. On ne voit nulle part que la différence des idiomes ait été un obstacle aux négociations et aux luttes communes. César convoque à plusieurs reprises des conseils généraux de toute la Gaule, les complots contre sa domination se trament entre chefs gaulois venus de toutes les parties du territoire, et, quand le Belge Ambiorix veut expliquer aux envoyés de Titurius pourquoi il a dû, malgré ses sympathies antérieures pour les Romains, se joindre aux Gaulois conjurés contre l'invasion romaine, *ad recuperandam communem libertatem*, il leur dit que des Gaulois ne pouvaient aisément refuser à d'autres Gaulois la coopération qu'ils demandaient, *non facile Gallos Gallis negare potuisse* (*Bell. Gall.* V, 27).

Il y avait donc tout au moins dans l'ensemble de la Gaule le commencement de ce que nous appelons aujourd'hui la conscience nationale. Ce qui achève de le démontrer, c'est que, depuis un certain temps, la grande question qui s'agitait parmi les cantons les plus puissans était de savoir auquel d'entre eux reviendrait le principat de la Gaule entière. Comme dans l'Italie et l'Allemagne modernes, les membres existaient avant le corps, et plusieurs prétendaient être la tête. Il doit même y avoir eu dans les temps antérieurs à la conquête des essais plus ou moins heureux, plus ou moins prolongés, d'hégémonie gauloise tentés par quelques cantons. Par exemple, le père de Vercingétorix éleva un temps sa cité arverne à la suprématie. Ce fut ensuite le tour des Éduens, dont l'égoïste ambition fut si fatale à la Gaule. La secrète espérance des Helvètes, quand ils résolurent d'émigrer en masse pour se porter dans quelque fertile région entre Loire et Garonne, fut qu'une fois établis dans un pays abondant et central, il ne leur serait pas difficile de mettre à profit la supériorité militaire qu'ils s'attribuaient pour s'imposer en maîtres à toute la Gaule. Nous avons eu déjà lieu de soupçonner chez les druides les plus distingués une ambition du même genre, bien que reposant sur des calculs d'une tout autre nature. Tout cela serait complétement inexplicable, si l'idée de l'unité gauloise, si le désir de l'organiser, n'avaient pas été répandus depuis un temps assez long. Sans l'intervention romaine, il n'est pas douteux que des guerres auraient éclaté sur cette question de l'hégémonie. Le mieux armé, resté le dernier sur l'arène, fût devenu le premier du nouvel empire.

Une nationalité ne se forme pas sans un sentiment national préexistant. A son tour, nous l'avons vu de nos jours en Italie et en Allemagne, ce sentiment peut rester bien longtemps à l'état d'aspiration ou de rêve, jusqu'à ce que les circonstances viennent en hâter la réalisation. La nationalité gauloise allait en effet se constituer sous la menace de deux dangers qui faisaient aux Gaulois une nécessité de l'union, le danger qui venait des pillards d'outre-Rhin, appelés par les Séquanes (Franche-Comté) contre les Éduens et très disposés à se faire suivre par d'autres hordes, et celui dont la menaçait l'échancrure faite au midi et au sud-est par la Province romaine. La Gaule, unissant ses forces, eût rejeté facilement dans le Rhin Arioviste et ses bandes; elle pouvait même espérer d'opposer à la même condition un obstacle infranchissable aux légions romaines. Le Germain et le Romain se trouvaient donc les deux facteurs de la nationalité gauloise, à peu près comme aujourd'hui l'Autriche et la France ont fait l'unité de l'Allemagne.

La Gaule, encore très primitive et grossière de mœurs quand on la comparait à l'Italie et à la Grèce, sortait pourtant déjà de la barbarie. Elle était riche en céréales et en bestiaux, cela ressort de nombreux passages des *Commentaires*. Tandis que César hésite à s'enfoncer dans la Germanie parce qu'il ne sait comment il nourrira ses troupes sur ce pauvre sol, nous le voyons en Gaule toujours certain de rassembler assez de blé et de viande pour se ravitailler. Bien avant lui, Annibal avait trouvé chez les Volques et les Allobroges les moyens de refaire ses approvisionnemens. Les Gaulois avaient découvert l'art de féconder les terres en les marnant. Déjà friands de bon pain, nos ancêtres avaient distingué et cultivé de préférence le *bracé* ou froment blanc et connaissaient le blé de mars, si précieux dans les régions septentrionales. Ils avaient ajouté deux petites roues en avant de la charrue primitive, progrès immense, permettant les labours profonds et réguliers, et inventé le tonneau de bois cerclé d'osier pour conserver les liquides. Ils faisaient aussi beaucoup de lin, et de bonne heure les toiles des Calétes, des Bituriges et des Morins acquirent une grande réputation de solidité. Ils avaient de belles races de chevaux, de moutons, de bœufs, dont Varron et Pline ont fait l'éloge. Leurs troupeaux de porcs étaient innombrables, grâce sans doute à la facilité qu'on trouvait à les nourrir avec les inépuisables glandées servies par les forêts. Plusieurs historiens romains vantent la charcuterie gauloise, et déjà la Gaule faisait un grand commerce de salaisons.

Cette abondance agricole et animale suppose une certaine stabilité, de grands défrichemens, des habitudes de travail régulier, un commencement de société bien réglée; le bien-être et la richesse devaient venir à leur suite. On commençait à se servir de meubles,

de tapis, de beaux vases; on savait étamer le cuivre, façonner des bijoux élégans, frapper des monnaies et des médailles; on avait inventé le savon; les tisserands gaulois fabriquaient des étoffes à carreaux, et les tuniques des hauts personnages étaient souvent pailletées d'or. Il y avait déjà des grandes villes, et les connaissances en architecture allaient jusqu'à pouvoir jeter des ponts sur des fleuves tels que la Seine à Lutèce, la Somme à Samarobrive (Amiens) et la Loire à Genabum (Orléans). Le vieil oppide, enclos de fortes levées en terre, était en bien des lieux protégé par des murs épais où la pierre et le bois s'entremêlaient avec beaucoup d'art. Ces oppides, qui sont encore aujourd'hui semés sur tout le territoire de l'ancienne Gaule, témoignent d'une race avisée, laborieuse, devant se protéger, elle et ses richesses, contre les incursions des bandes pillardes. Ordinairement ils sont construits très judicieusement sur des hauteurs formant cap au-dessus de vallées profondes, de manière que leurs défenseurs pouvaient se masser sur une seule face pour tenir tête aux assaillans et ne laisser qu'un petit nombre de gardes sur les remparts défendus par les pentes abruptes. Quand le bruit d'une invasion se répandait dans le pays, les habitans de la région environnante accouraient avec leurs bestiaux et leurs chariots pour s'abriter derrière ces hauts talus. C'est ce qui permit à la Gaule de laisser passer et à la longue de fatiguer l'épouvantable irruption des Cimbres et des Teutons. Les riverains de la Manche avaient soin de se ménager une issue du côté de la mer pour s'enfuir en bateau dans le cas où ils auraient été trop pressés. Malgré les changemens que depuis cette époque la mer, rongeant continuellement les falaises, a fait subir à la configuration extérieure des côtes, cette mesure de précaution est encore très visible au grand oppide situé au-dessus du petit village de Puys, près de Dieppe, que le peuple appelle *Camp de César*, bien que César n'y ait jamais campé, et les vieilles chroniques *cité de Limes*, bien que, selon toute apparence, il ait toujours été très peu habité. Ce sont ces oppides qui compliquèrent beaucoup la conquête de l'Armorique par César. Il ne put en venir à bout qu'en annihilant la flotte indigène dans une bataille navale à laquelle les Armoricains commirent la faute de se laisser entraîner.

D'autre part, comme il arrive souvent chez les nations qui s'ouvrent à une vie supérieure, toutes les conditions de la civilisation ne se développaient pas également. Ainsi les armes de métal étaient habilement ciselées, mais la trempe du fer était faible, les épées s'émoussaient vite, les piques se recourbaient, et cette circonstance favorisa beaucoup les victoires des légionnaires. Chose étrange chez un peuple qui devait inventer les raffinemens de la literie, on couchait encore sur des peaux grossières, sur la paille, souvent même

sur le sol nu. Les maisons particulières, celles même des riches et des chefs, étaient encore très rustiques (1). Le *tugurium* rond ou oval, plus ou moins enfoui, bâti en charpente grossière et en argile, couvert de chaume ou de roseau, avec un trou au milieu du toit pour laisser passer la fumée, telle était la demeure ordinaire de nos ancêtres. Les habitations des chefs étaient plus spacieuses, mais construites de même, ce qui explique pourquoi il n'en est pas resté un seul spécimen avéré (2).

Un mouvement commercial d'une importance croissante s'était établi de la Méditerranée à l'Océan, profitant surtout du cours des fleuves, remontant le Rhône et la Saône, descendant la Loire et la Seine, rejoignant les caboteurs de l'Océan et de la Manche, et venant mourir sur les confins de la Belgique actuelle, où l'on n'avait encore ni le goût des denrées étrangères ni les moyens de les troquer contre de l'argent ou des produits indigènes. Chalon et Mâcon étaient des entrepôts considérables. Un des objets de trafic les plus recherchés, c'était le vin, que les Gaulois aimaient à la folie et qu'on leur faisait payer très cher. Il ne leur était pas encore venu à l'idée que les trois quarts de leur propre territoire offraient un sol merveilleusement propre à la culture de la vigne. Cette culture ne s'introduisit que lentement, même après la conquête. Strabon affirme que la vigne ne croît plus qu'avec peine au nord des Cévennes. Mais les propriétaires gaulois étaient déjà assez riches pour se procurer la boisson-reine et laissaient le petit peuple s'abreuver d'hydromel, d'une espèce de bière et probablement aussi de cidre fait avec le jus des fruits sauvages. Il y avait même des nobles opulens et faisant parade de leur richesse, témoin ce Luern, chef

(1) Ne dirait-on pas qu'il y a dans ce contraste entre la pauvreté des demeures et l'abondance alimentaire que nous avons signalée un rapport étroit avec cette loi de l'économie domestique française, que l'on peut vérifier encore de nos jours et que voici : Comparé à beaucoup d'autres peuples, le Français des classes pauvres et moyennes fait proportionnellement plus de sacrifices pour se procurer une alimentation savoureuse et variée, de bons lits, une boisson stimulante, que pour habiter une belle maison. Nos grands-pères évaluaient à un dixième, tout au plus un huitième, la fraction du revenu annuel qu'un homme bien avisé devait consacrer au loyer de sa maison; à la même époque, en Hollande, en Angleterre, cette fraction atteignait le cinquième ou même le quart. Dans nos grandes villes françaises modernes, la proportion classique est depuis longtemps dérangée, mais elle existe encore dans les petites villes et les campagnes reculées. Nos vieux Gaulois paraissent avoir vécu assez largement dans de véritables bouges.

(2) Toutefois il est encore des districts montagneux en France où l'on ne connaît guère d'autre habitation, et même ce genre de tanières persista longtemps dans nos campagnes aujourd'hui les plus aisées. J'ai connu, dans mon enfance, des vieillards qui se rappelaient très bien avoir vu dans la leur, au centre du pays de Caux, des cabanes rondes, couvertes de chaume, sans cheminée ni fenêtres, et la description qu'ils en faisaient ressemble beaucoup à celle que nous donnons ici de la chaumière gauloise d'après les auteurs les plus compétens.

arverne, qui se plaisait à jeter des pièces de monnaie du haut de son char en parcourant les campagnes. On exploitait d'ailleurs en Gaule des mines d'or, d'argent, d'étain, de fer et de cuivre. Les vieux Gaulois avaient même percé des routes dans l'intérêt du commerce. Le trajet de la Haute-Seine à la Saône se faisait sur des chars à quatre roues, les *bennes*, dont on peut voir la représentation sur un bas-relief de Dijon et dont le nom est resté dans notre langue (1).

Une autre circonstance très remarquable, c'est que, malgré les diversités que César signale dans les institutions et les lois des peuples de la Gaule, on voit tous ou presque tous les cantons soumis à un régime foncièrement analogue. Ils ont des assemblées publiques, une espèce de sénat, un chef élu, mais ni dynasties proprement dites, ni véritable noblesse féodale. Toutefois on remarque partout une aristocratie fondant sur la fortune et une vieille illustration la prétention d'occuper exclusivement les emplois publics. Sur ce point encore, les *Commentaires* de César sont peu clairs et même contradictoires. Il nous dit par exemple (VI, 13) qu'en Gaule la plèbe est presque réduite à l'état d'esclave, n'osant rien par elle-même et n'étant jamais consultée sur les affaires publiques. Le plus grand nombre, ajoute-t-il, est accablé de dettes ou d'impôts, ou bien exposé aux violences des grands; c'est pourquoi beaucoup de petites gens entrent à leur service, et ceux-ci exercent dès lors sur leurs serviteurs tous les droits des maîtres sur leurs esclaves. Il faut bien, devant un témoignage aussi formel, admettre que des exemples fréquens de ce genre donnaient jusqu'à un certain point raison à cette assertion du conquérant. Cependant il n'y aurait pas lieu d'être surpris s'il avait étendu assez légèrement à toute la Gaule ce qui n'était qu'un trait particulier à certaines régions et spécialement aux Éduens, chez qui la noblesse locale paraît avoir été très ambitieuse et accapareuse de pouvoir. D'où viendrait, s'il en était autrement, la loi également attestée par César, loi qui dans un grand nombre de cantons visait les résolutions irréfléchies de la multitude? Celle-ci pouvait donc abuser de droits reconnus. Les ambitieux qui aspiraient à la dictature et cherchaient à se l'attribuer contre la volonté populaire étaient menacés du supplice du feu. L'usurpation de la première magistrature était punie par la confiscation des biens. Toute guerre était précédée d'une assemblée générale du canton, *concilium armatum*, où tout homme capable de porter les armes était convoqué. Ambiorix explique son rôle

(1) Le *benot*, ou voiture de charge vulgaire, en est le diminutif. Tout cela confirme ce que nous disons de l'état de transition où se trouvait la Gaule dans le siècle qui précéda la conquête. Les historiens latins prétendent même que les nouvelles habitudes, le confort, le besoin senti de la tranquillité et de la paix, avaient refroidi chez les Gaulois l'ardeur belliqueuse qui les avait auparavant rendus si formidables.

lors de la révolte des Éburons en disant que la multitude avait autant de droits sur lui que lui sur elle (v, 27). Strabon affirme que le commandant en chef des troupes de chaque canton était désigné tous les ans par le peuple tout entier. Chez les Helvètes, nous voyons Orgétorix et les nobles qu'il avait associés à son complot demander l'assentiment de leur peuple; celui-ci, d'abord entraîné, découvre les desseins tyranniques du grand agitateur, s'arme contre lui et le somme de comparaître devant l'assemblée du canton, qui le condamne à la peine capitale. Enfin nous verrons Vercingétorix recevoir du suffrage de tous le commandement suprême de la Gaule.

En réalité, la cause même que César assigne à la prépondérance des familles nobles, — en devrait plutôt dire des familles anciennes et riches, — suppose la base généralement démocratique des constitutions gauloises. Il n'est nullement question de droits acquis par une conquête antérieure ni même de droits héréditaires, au sens réel de ce mot. C'est la richesse qui procure le pouvoir par ses conséquences naturelles. Les obérés et les faibles échangent librement une part de leur indépendance pour vivre avec plus de sécurité. César lui-même distingue les *cliens* ou *compagnons* (*comites*) qui restaient dans leurs demeures et devaient seulement partir à l'appel du patron quand celui-ci avait besoin de leur aide, des *familiers* ou *ambacti* qui passaient entièrement au service de leur protecteur et lui devaient l'obéissance absolue. Il entrait dans les mœurs que le dévoûment du client et de l'*ambactus* au patron, du patron à ses cliens et à ses serviteurs, fût illimité (1). De tout cela résulte que dans une grande partie de la Gaule il y avait, comme nous l'avons dit, un certain nombre de familles dominantes, devant à leurs richesses le monopole plus ou moins consenti des fonctions publiques et qui avaient trouvé le secret de le perpétuer dans leur quasi-caste. Nous aurions là un phénomène très semblable à celui qui constitua les familles *gouvernantes* des républiques suisses, allemandes et néerlandaises. En Hollande par exemple, sans qu'il y ait eu usurpation préméditée, le pouvoir politique et administratif roula longtemps entre les membres d'une oligarchie bourgeoise qui n'avait dû ce privilége dans l'origine qu'à sa richesse et à ses services, mais qui peu à peu devint une sorte de caste, se prémunit par les mariages et par toute une série d'habiles précautions contre l'intrusion des familles plébéiennes et combattit systématiquement les prétentions de la maison d'Orange, forte des sympathies populaires. C'était un genre de noblesse municipale et provinciale, sans aucun rapport avec la féodalité, mais tout aussi exclusive. A la longue,

(1) Il faut aussi mentionner les associations de *solidures*, contractées sur le pied de la plus parfaite égalité, et où l'on se promettait appui et protection réciproques à la vie et à la mort.

les classes tenues à l'écart se lassèrent et revendiquèrent le droit d'exercer le pouvoir à leur tour.

Telle paraît avoir été, d'après tous les indices, la situation générale des populations gauloises au temps de César. On peut voir dans plusieurs passages des *Commentaires* qu'un peu partout il y a conflit entre le *vulgus*, le peuple remuant, avide de nouveautés, voulant se donner des chefs de son choix, et les *sénateurs*, c'est-à-dire les patriciens, grands par la naissance et la fortune. Il y avait donc sur toute la surface de la Gaule une compétition entre un parti oligarchique, particulariste, par conséquent très conservateur et cherchant à entretenir l'état de division favorable au maintien de ses priviléges, et une tendance démocratique, novatrice, sympathique à une certaine centralisation nationale. On voit en effet que c'est cette tendance qui poussa presque tous les cantons à la fédération contre les Romains, tandis que l'oligarchie, le plus souvent amadouée et favorisée par César, était beaucoup plus disposée à s'entendre avec lui.

Ajoutons, comme dernier indice du sentiment national commun qui tendait à réunir les membres épars de la famille gauloise, que le souvenir des exploits accomplis dans les pays lointains, lors des expéditions des anciens chefs de bande, était devenu une sorte de patrimoine commun. Les chants des bardes avaient sans doute contribué à le propager partout. Un grand triomphe surtout flattait l'orgueil gaulois, d'autant plus que la puissance aux dépens de laquelle il avait été remporté était devenue plus illustre et plus redoutable. Sur toute la terre gauloise, on savait qu'un jour Rome elle-même avait dû laisser entrer les Celtes victorieux, racheter à prix d'or son Capitole et la liberté de ses derniers défenseurs. C'est le même souvenir qui pesait si douloureusement sur la fierté romaine et qui faisait de l'abaissement, de la conquête des Gaules, l'entreprise la plus propre à exciter l'enthousiasme du peuple romain. César savait bien ce qu'il faisait quand il se lança dans cette grande aventure, et ses ennemis du sénat le savaient bien peu quand, dans l'espoir de s'en débarrasser, ils adjoignirent la Gaule transalpine à la cisalpine, dont le gouvernement militaire lui avait été assigné par le vote populaire. C'est surtout à ses victoires gauloises que César dut la popularité qui lui permit de substituer sa dictature à la république. La dangereuse confiance que les Gaulois puisaient dans les victoires de leurs ancêtres, — ils ne savaient rien, et pour cause, d'une intervention subite de Camille au moment où la rançon du Capitole allait être payée, — l'illusion qui leur faisait croire que le jour où ils le voudraient sérieusement ils viendraient à bout comme leurs pères des légions romaines, fut une des grandes causes des succès de César. Il fallut d'amères expériences pour convaincre les

cantons gaulois que ce n'était pas trop de toutes leurs forces réunies pour tenir tête à un pareil adversaire, et, quand cette conviction fut devenue générale, il était déjà trop tard.

D'autant plus qu'au sein de l'oligarchie gouvernante et même en dehors d'elle, il y avait déjà dans la Gaule un véritable parti romain. Non pas qu'on désirât l'assujettissement proprement dit; mais tous ne se révoltaient pas contre l'idée d'une alliance que Rome avait l'art de présenter sous la forme d'une fédération sur le pied de l'égalité. Le commerce avait propagé le goût de la civilisation. Dans l'union fraternelle avec Rome on entrevoyait une puissante garantie contre l'envahisseur germain, à la fois redouté et méprisé. Certains cantons, les Éduens surtout, s'imaginaient qu'ils devraient un jour à cette alliance la suprématie sur toute la Gaule. Comme en définitive le sénat romain, le plus habile des corps politiques, laissait aux peuples annexés les apparences de l'autonomie, sauf en quelques points qui semblaient sans importance aux naïfs, et qui en réalité faisaient l'office de morceaux emportant la pièce, il n'est pas étonnant que, là surtout où l'ancien particularisme n'avait encore été que peu modifié par le sentiment national, il y eût des *romanisans* plus enclins à accepter les avances du conquérant romain qu'à les repousser d'emblée.

Le fait est que César conquit la Gaule en grande partie avec le concours des Gaulois eux-mêmes. Déjà, chez les Séquanes, les Arvernes, les Éduens, les Cadurques, il y avait des chefs très flattés du titre purement honorifique d'*ami du peuple romain*, que le sénat avait daigné leur octroyer. Les légions de César se composaient en grand nombre de Gaulois cisalpins et même de transalpins. Il trouva chez les Senons et les Rèmes des auxiliaires dévoués dans sa campagne de Belgique, et les Éduens allèrent ravager le Beauvoisis pour détourner les Bellovakes de se joindre à la coalition des cantons belges. La flotte à laquelle César dut de pouvoir soumettre les cantons armoricains avait été construite, gréée, équipée chez les Santons (Saintonge) et les Pictons (Poitou). Il se servit beaucoup de la cavalerie gauloise, dont il estimait la fougueuse ardeur, quand même il nous la montre à chaque instant battue en punition de ses imprudences. Après la conquête, il enrégimenta à la romaine toute une légion de Gaulois, dont le nom, l'*Alauda* ou l'*Alouette*, fut emprunté au symbolisme indigène. César, dans ses *Commentaires*, visiblement destinés à frapper l'imagination et à flatter l'amour-propre du peuple romain, réduit le plus qu'il peut cette part prise à ses triomphes par une notable fraction de la nation vaincue, mais il n'est pas difficile de démêler la réalité en étudiant de près son habile et admirable narration.

IV.

Ce serait une grande erreur que de se représenter César débouchant en Gaule en déclarant son intention de la conquérir. Qu'il méditât cette conquête, cela n'est pas douteux, mais il commença par affecter le rôle d'un protecteur et d'un défenseur. Il réussit assez longtemps à faire illusion.

Il débute par l'écrasement des Helvètes, qui avaient quitté en masse leurs lacs et leurs montagnes, saisis par la fièvre de l'émigration, pour aller s'établir dans une région fertile à l'ouest, du côté des Santons (Saintonge) et à proximité de la Province. Cette invasion formidable ne laissait pas d'inquiéter les cantons intermédiaires. Déjà les frontières des Éduens, *amis du peuple romain*, avaient à souffrir du passage des émigrans. César, qui leur avait barré la route du Rhône, les poursuit en Gaule même, et leur inflige deux défaites sanglantes; puis il se retourne contre Arioviste et ses Germains, que les Séquanes (Franche-Comté) et les Arvernes (Auvergne) avaient appelés pour se venger des Éduens devenus prépondérans et tyranniques. Ces dangereux auxiliaires avaient dépassé les attentes de leurs alliés et pesaient d'un poids presque aussi lourd sur eux que sur leurs adversaires. Arioviste et ses bandes sont battus, jetés dans le Rhin, et César peut se poser dès lors bien moins en ennemi qu'en champion de la Gaule. Il reçut même les félicitations et les offres de service d'un grand nombre de chefs gaulois, qui toutefois, ceci est à noter, le conjurèrent de ne pas divulguer les avances qu'ils lui avaient faites. Cela prouve que l'inquiétude, relativement aux projets de la politique romaine, commençait à devenir très vive dans les cités gauloises.

On peut voir en effet que, parmi les chefs gaulois, plusieurs étaient d'avis qu'après avoir mis César et son armée à profit pour se débarrasser des Germains, il serait bon de réunir les forces de la Gaule entière pour expulser les Romains. L'impatience des cantons belges fit avorter ce premier plan d'union. Ils se crurent de taille à faire seuls la besogne; mais César trouva chez les Rèmes une cité aussi bien disposée que les Éduens pour la cause romaine, soumit successivement les principaux cantons belges, battit, non sans courir de graves dangers, la belliqueuse nation des Nerviens, et, pendant ce temps, envoya son lieutenant Crassus faire en Armorique une promenade militaire, qui ne paraît pas avoir rencontré de résistance chez les cantons armoricains, pris absolument au dépourvu. Le général romain assimile ou peu s'en faut, cette marche rapide des légions à une conquête définitive : la suite prouva qu'il n'en

était rien. La même méthode fut suivie l'année d'après, avec le même genre de succès plus apparent que réel, en Aquitaine; mais César dut faire appel à toutes les ressources de son génie pour venir à bout des cantons armoricains. Revenus de leur première surprise, ils s'étaient ligués pour chasser les intrus. Cette campagne achevée, il fond sur les Morins et les Ménapiens de la Belgique et les réduit à la plus complète impuissance. La conséquence de toutes ces guerres préliminaires était que la Gaule, attaquée à l'improviste, sans entente, sans union, était frappée sur tous les points de sa circonférence. César se flattait déjà de venir facilement à bout des résistances du centre, qui n'avait pas encore bougé.

Bougerait-il? on pouvait en douter, et c'est ce qui explique la résolution que prit César de frapper un grand coup sur les imaginations à Rome à la fois et en Gaule. Il voulut porter la terreur du nom romain jusque dans les profondeurs de la Germanie, jusque dans l'île sacrée de Bretagne, qui semblait défier le monde à l'abri de sa ceinture océanienne. Il partit pour le Rhin avec l'assentiment des chefs gaulois, qu'il avait convoqués de nouveau et dont il cherchait à capter les sympathies en se montrant encore une fois leur protecteur contre la Germanie. Il jeta sur ce fleuve redoutable le premier pont qui eût encore de ses piliers coupé ces ondes vierges, il campa sur la terre germaine et défia dix-huit jours durant les Suèves retirés dans les profondeurs des forêts. Mais il n'alla pas plus loin, craignant de ne pouvoir nourrir son armée dans ce pays sauvage, et redescendit vers le nord pour traverser le canal britannique et soumettre les Celtes d'outre-mer. En réalité ses deux premières expéditions de Germanie et de Bretagne furent stériles. S'il se vanta d'avoir terrifié les Suèves, qui n'avaient pas osé l'attaquer, ceux-ci purent se glorifier de l'avoir attendu de pied ferme, et s'il infligea quelques revers aux Bretons insulaires, ces Bretons purent penser qu'ils n'avaient pas en vain compté sur leur alliée la mer pour le forcer à regagner bientôt le continent. A Rome, on fut émerveillé. En Gaule, où l'on voyait les choses de plus près, son prestige subit une atteinte. C'est au point que les Morins et les Ménapiens, riverains de l'Océan, crurent qu'ils pourraient impunément harceler l'armée de retour. Ils en furent châtiés par une dévastation implacable. César jugea qu'il ne pouvait se dispenser de descendre une seconde fois en Bretagne, et il emmena avec lui les chefs gaulois dont il se défiait. Dumnorix l'Éduen, qui fit mine de vouloir rester sur la terre ferme, fut même assassiné par ses ordres. Cette seconde expédition fut plus glorieuse que la première, en ce sens que les Bretons furent plus d'une fois battus et durent demander la paix. Il était temps. César recevait des nouvelles inquiétantes de la fermentation qui agitait la Gaule entière.

L'hiver qui suivit prouva que ces craintes étaient fondées. Les Carnutes se révoltèrent contre Tasget, le chef que César leur avait imposé. Le patriote belge Ambiorix surprit une légion et cinq cohortes campées chez les Éburons (entre Meuse et Rhin) et les massacra. La légion que Cicero commandait chez les Nerviens (Hainaut et Namur) faillit partager le même sort. César dut accourir à marches forcées pour la dégager. Mais il n'était pas au bout de ses peines. L'Armorique se soulevait, les Trévires s'agitaient, les Senons s'insurgeaient contre leur chef, protégé de César. Celui-ci, contrairement à toutes ses habitudes, se vit contraint de passer tout cet hiver en pleine Gaule, toujours par voies et par chemins, déployant une activité prodigieuse, multipliant les promesses à ses partisans, infligeant de terribles châtimens à ses adversaires isolés et ne leur laissant pas le temps de concentrer leurs forces. Un moment, il fut réduit à ne plus pouvoir compter que sur les Rèmes et les Éduens.

A force d'énergie et d'activité, il réussit pourtant à rassembler encore une fois les rênes éparses de l'attelage. Les Senons et les Carnutes durent se résigner aux conditions qu'il lui plut de leur imposer. Ambiorix et ses Belges durent fuir devant les légions. Les Trévires furent écrasés par son habile lieutenant Labienus. La pauvre Belgique fut encore ravagée, et, avec une audace qui pouvait sembler téméraire, César laissa derrière lui la Gaule frémissante, mais terrifiée, pour aller de nouveau menacer les Suèves au-delà du Rhin. Il en fut cette fois comme la première ; les Suèves se cachèrent dans les bois, et César revint sans avoir pu les joindre. Cela prouvait en tout cas de quelle force était l'appui que la Gaule trouverait dans une entente cordiale avec Rome contre les envahisseurs que la Germanie recélait dans ses profondeurs. César crut observer dans les assemblées générales des chefs gaulois qu'il avait convoquées successivement chez les Ambiani à Samarobriva (pont de la Somme, Amiens), puis chez les Parisii à Lutèce, puis à Durocortorum (Reims) chez les Rèmes, des signes d'hésitation, de peur ou de résignation, qui l'autorisaient à aller passer l'hiver en Italie. Il eût été bien contrarié de ne pouvoir s'y rendre : la tournure que les choses prenaient à Rome devenait à son tour très inquiétante pour son ambition personnelle. Il partit donc après avoir indiqué à ses dix légions (1) leurs quartiers d'hiver. Deux légions étaient campées chez les Trévires (pays de Trèves), deux chez les Lingons (pays de Langres), six chez les Senons, à Agendicum (Sens). Il croyait la

(1) Ce chiffre, qu'il donne lui-même, permet d'évaluer son armée à 50,000 ou 60,000 hommes de pied, plus environ 6,000 cavaliers, non compris les auxiliaires gaulois et même germains.

Gaule pacifiée, le parti romain maître partout de la situation, les cantons plus occupés à se jalouser qu'à s'unir contre lui.

Jamais pourtant l'œuvre capitale de sa carrière conquérante n'avait été plus gravement menacée. Il faut se défier d'un peuple naturellement remuant, quand il est si calme. Si le proconsul eût été bien informé, il eût appris que, depuis une année, au fond des forêts, il y avait des rassemblemens nocturnes où l'on complotait la délivrance de la patrie gauloise, où l'on concertait les mesures à prendre, où l'on semblait d'accord que mieux valait mourir que de perdre la gloire et la liberté léguées par les vieux pères.

On peut toutefois se demander pourquoi la coalition gauloise ne s'était pas formée plus tôt. D'où venait donc l'incurie ou l'imprévoyance avec laquelle la Gaule s'était laissé démanteler au nord, à l'ouest, au sud, avant d'organiser une action commune de résistance? La seule explication que l'on puisse donner de cette inaction prolongée nous est fournie par les indices que César laisse échapper au cours de son récit. Il est question mainte fois de chefs de cité déposés par leurs concitoyens, rétablis par lui. Les conseils-généraux qu'il convoque et où les chefs de la Gaule se rendent en nombre, comme s'ils eussent déjà reconnu sa suzeraineté, eussent été impossibles, s'il n'avait pas rattaché à sa cause au moins une grande partie du patriciat. Il n'est donc pas douteux, surtout quand nous le voyons se plaindre des changemens que des factions plébéiennes voulaient introduire dans le gouvernement des cités, qu'il adopta en Gaule une ligne de conduite diamétralement opposée à celle qu'il suivait à Rome même. Là il était à la tête du parti populaire, hostile au patriciat sénatorial; en Gaule, il chercha ses amis au sein des vieilles familles gouvernantes, et les soutint tant qu'il put contre le flot montant de la démocratie. Il est donc naturel de penser que longtemps de puissantes influences locales paralysèrent dans beaucoup de cantons les efforts du parti unitaire antiromain. De plus, il y avait toujours cette terrible question de l'hégémonie future qui divisait encore les patriotes les plus résolus. Il était évident que le canton qui grouperait autour de lui toutes les forces défensives de la Gaule, celui dont le chef commanderait l'armée nationale et la mènerait à la victoire, deviendrait par le fait même le canton souverain. Cette préoccupation fatale devait aussi retarder l'explosion sur un point donné du territoire. N'était-il pas à craindre, — et les Carnutes, d'après César (VII, 2), expriment clairement cette appréhension, — que celui des cantons qui prendrait l'initiative de l'insurrection générale, en butte aux défiances des autres, ne fût abandonné à lui-même et ne dût porter seul le poids d'une guerre inégale? Ajoutons enfin que les événemens avaient forcé les Gaulois à rabattre de leur extrême confiance en eux-mêmes.

César était décidément un adversaire redoutable. Son armée, si bien équipée, munie d'armes supérieures, merveilleusement disciplinée, commandée par des capitaines rompus à toutes les ruses de la guerre, habituée à élever avec une prodigieuse rapidité des retranchemens qui décuplaient sa force de résistance, avait déjà dans vingt batailles affronté, sans se rompre, le choc terrible de la furie gauloise. Régulièrement la journée bien commencée par les défenseurs de l'indépendance se terminait par un désastre. C'était donc seulement à la faveur d'un plan de campagne bien concerté, bien mûri, à la condition de rassembler des vivres et de l'argent, qu'on pouvait espérer de délivrer la Gaule de l'oppression étrangère. Où donc était l'homme de génie qui saurait imposer silence aux rivalités de canton, organiser la guerre de l'indépendance et faire enfin connaître à César les amertumes de la défaite?

Nous sommes maintenant orientés pour saisir dans sa grandeur et sa beauté tragique la carrière un moment si brillante et si tristement arrêtée de celui que nous pouvons nommer le premier de nos héros nationaux, et dont nous comptons nous occuper tout spécialement dans une prochaine étude. Vercingétorix est pour nous plus qu'un brave guerrier, ayant su tenir tête à César. Il a déjà la physionomie toute française, et même à un bien plus haut degré que toutes les célébrités de l'époque franque et purement féodale. Car il se battit et mourut, non pour un canton, non pour un suzerain, non pour une dynastie, mais *pro patria,* pour la patrie gauloise, qui est toujours la nôtre.

V.

Nous sommes fondés en effet à l'affirmer, et ce sera la conclusion de cette première étude, nous sommes foncièrement Gaulois, par nos qualités comme par nos défauts. Le pays qui va de la Manche à la Méditerranée, du Rhin et des Alpes à l'Océan, était prédestiné à fusionner des élémens divers en une masse nationale fondée sur la sympathie des cœurs et favorisée dans sa formation par un don remarquable de sociabilité. Le caractère gaulois n'est pas lui-même un fait premier, il est un produit, une résultante; mais, une fois formé, il n'a plus guère varié. Nos grandes époques sont celles où nos énergies locales ont su converger vers un but commun. La domination romaine, la conquête franque, la féodalité, le catholicisme romain, se sont superposés successivement sur une épaisse couche gauloise et l'ont reléguée longtemps dans l'ombre. Elle n'a recommencé à prendre possession d'elle-même que dans le grand mouvement vers l'unité nationale qui fit la monarchie au moins autant que celle-ci la dirigea. La centralisation est dans notre sang, et, s'il

est sage de se prémunir contre ses excès, — comme ailleurs il faut se garder des fâcheuses conséquences qu'entraîne la faiblesse du lien national, — il ne faut pas rêver pour nous un régime de division antipathique à nos instincts de race. Quand on se rend compte de l'état social de la Gaule au moment de la conquête romaine, l'étonnant n'est pas qu'elle ne fût pas encore centralisée, c'est au contraire la puissance prématurément acquise par le mouvement vers l'unité et son organisation. Trois ou quatre siècles après, la Germanie arrivait à son tour à un état de demi-civilisation très semblable à celui de la Gaule au temps de César, mais il devait s'écouler bien d'autres siècles avant que la multitude des petites Allemagnes eussent la moindre idée de se fondre dans la grande.

En même temps, et par une conséquence du même principe, on peut ajouter que nous sommes de race démocratique. La Gaule, à l'époque de César, tendait déjà à la démocratie. La noblesse privilégiée suppose toujours le particularisme, la division en provinces, en états, en régions, dont les droits, les franchises sont *locales*, et non pas nationales. Quand la nation est formée, — la noblesse militaire allemande s'en apercevra à son tour, — l'aristocratie privilégiée devient une caste favorisée par de vieilles traditions, mais désormais sans racines, sans justification sociale, en un mot ce qu'elle devint sous notre ancien régime. Dès lors l'iniquité du privilége, ne s'appuyant plus sur des services correspondans, frappe tous les yeux, et en amène la complète abolition.

Longtemps, bien longtemps, le génie gaulois a dû se courber sous plus fort que lui; mais il avait la vie dure et, cherchant un dédommagement à sa contrainte, il développa pendant cette longue servitude ce tour d'esprit frondeur, narquois, cachant l'épigramme sous une naïveté voulue, mais admirablement jouée, et depuis ses premiers bégaiemens notre littérature nationale n'a cessé d'en fournir d'incomparables modèles. Rien d'irrespectueux sous son air de soumission comme cet esprit que la prudence force à être fin, et qui a l'art de tout savoir dire sans se compromettre. C'est en vain que la noblesse, l'église, la royauté, cherchent à lui imposer en s'entourant de beaux décors. L'esprit gaulois s'émerveille, salue, applaudit, mais regarde dans les coulisses et n'est jamais longtemps la dupe des apparences. Autre chose est de savoir si, fait à la soumission invétérée, il aura l'énergie et surtout la patience de lutter obstinément pour secouer les tyrannies dont il se moque. Mais quelle magnifique légion de railleurs il peut mettre en ligne! Nos trouvères, nos poètes de la renaissance, nos écrivains les plus fortement empreints du sceau national, Rabelais, Montaigne, Pascal, La Fontaine, Molière, La Bruyère, plus tard Voltaire, Montesquieu lui-même, Beaumarchais, Courier, etc., ont fait de la raillerie la

plus terrible des armes. Tous leurs coups de dent enlèvent, comme on dit, le morceau. Vrais fils de leur race, ils ont par excellence le don de l'observation moqueuse, qu'ils joignent à cet autre trait que nous avons eu l'occasion de signaler dans la vieille Gaule : la vivacité d'une imagination très éveillée, se peignant à elle-même, sous des couleurs très vivantes, les objets de son observation, ce qui leur permet ensuite de les représenter fidèlement et plastiquement. Les Allemands, qui ont très peu de bons acteurs, trouvent que nous avons toujours l'air de jouer un rôle, et de fait nous aimons la mise en scène, nous savons la soigner avec goût, souvent aussi nous lui sacrifions trop. Quand la mise en scène est celle de l'individu lui-même qui veut que nul n'ignore ce qu'il est et ce qu'il vaut, elle devient souverainement désagréable. Qui s'expose, nécessairement pose. En revanche, on a pu dire que nulle part le ridicule n'était plus puissant qu'en France, parce que nulle part il n'est plus senti. C'est probablement à cette disposition qu'il faut attribuer le bon goût que les étrangers s'accordent ordinairement à nous reconnaître. Ce bon goût n'est autre chose qu'une certaine sobriété inspirée par l'effroi de l'exagération qui prête à rire dès qu'elle manque son effet.

N'oublions pas non plus que les défauts gaulois sont aussi toujours les nôtres. Je ne parle pas de la jactance, parce que, tout compte fait, c'est un défaut commun à tous les peuples du monde. Les formes diffèrent, mais le fond est partout le même. Seulement on ne songe à relever ce défaut-là que chez les peuples qu'on redoute. J'entends plutôt la légèreté, l'imprévoyance, le contentement trop facile de nous-mêmes, les entraînemens irréfléchis, qui caractérisaient déjà nos aïeux dans la vieille Gaule. Il nous faut donc des institutions qui aident notre démocratie, si pleinement victorieuse aujourd'hui, à se gouverner et non plus à s'emporter. Hélas! à cette heure d'humiliantes expériences nous ont appris combien les vertus civiques sont indispensables à notre existence nationale. Une partie des nôtres paie encore la rançon de notre délivrance. *Galli Gallos plorant.* Mais il ne faut désespérer de rien. Soyons nationaux avant tout, fidèles à nous-mêmes, ni Romains ni Germains, mais Gaulois. Un génie aussi vivace, qui a survécu à tant de dominations, de révolutions et de bouleversemens, qui a su se relever de tant de chutes, regimber avec une indomptable vitalité contre tant de causes de destruction, ressortir de tant de sépulcres dont la pierre semblait à jamais scellée, n'a pas dit son dernier mot à l'histoire. Il ne nous est plus permis d'être autre chose que très sages, mais la prudence est facile quand elle peut s'associer à la confiance.

ALBERT RÉVILLE.

LE MINISTÈRE

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

L'histoire tend à subir de nos jours, sous l'influence des méthodes scientifiques modernes, une transformation considérable. On ne se contente pas de narrer les guerres et les révolutions, d'exalter les vertus et de flétrir les vices; on veut entrer dans l'esprit même de chaque époque, savoir la raison d'être des événemens, étudier dans leur vie intime les hommes que l'on voit agir, pénétrer dans le détail des institutions pour saisir le mécanisme des gouvernemens. Mais ce n'est que peu à peu qu'on pourra parvenir à cette parfaite connaissance du passé, par l'accumulation des petits faits, des détails les plus minutieux. On ne saurait donc trop encourager les chercheurs, vrais pionniers de l'histoire, qui se vouent à de laborieuses investigations dans la poudre des bibliothèques et dans les feuillets jaunis des manuscrits. C'est grâce à leurs découvertes que la véritable histoire s'édifie sur des fondemens solides. Beaucoup de récentes publications, dont quelques-unes dues à l'initiative du gouvernement, ont contribué à faire connaître l'organisation de l'ancienne France, si complexe et si confuse pour nous. Ce que d'autres ont fait pour la cour des comptes, pour les états-généraux, pour les intendans, M. Frédéric Masson, bibliothécaire au ministère des affaires étrangères, l'a voulu tenter pour l'administration à laquelle il appartient. Il se propose de présenter un tableau complet de l'office des affaires étrangères depuis le commencement de la diplomatie française jusqu'à nos jours. C'est une partie de ce vaste travail qu'il vient de publier. On pourra s'étonner qu'il ait commencé par la période révolutionnaire, c'est-

à-dire par la fin : sans doute, il aura été plus vivement attiré vers cette singulière époque où la France a plus vécu pendant quinze ans que pendant les deux siècles antérieurs.

I.

Sous l'ancien régime, la haute direction de la politique étrangère appartenait au roi, et nos souverains y donnaient une attention soutenue. Ceux mêmes qui, comme Louis XV, ont laissé la réputation de sacrifier à leurs plaisirs les intérêts de l'état n'ont jamais cessé d'y tenir la main. C'est que les affaires étrangères étaient les affaires mêmes de nos rois : c'est par leur rôle en Europe, par l'influence de leurs agens sur les autres cours, qu'ils consolidaient leur puissance et leur gloire. A ce point de vue, leurs intérêts se confondaient avec ceux de la France. Ajoutons que rien ne les détournait d'ordinaire de ces hautes préoccupations; sauf à de rares intervalles, on jouissait de la paix à l'intérieur, et le lendemain était assuré. On n'avait pas même à s'inquiéter des mouvemens d'une opinion publique qui n'était guère impérieuse, et qui d'ailleurs n'existait que dans quelques villes. On n'avait donc pas besoin de subordonner à la situation des esprits la direction de la politique étrangère, ni de recourir aux guerres et aux complications du dehors pour faire diversion aux embarras du dedans. Le gouvernement avait cette liberté d'action absolue, indispensable pour profiter des occasions qui se présentent, et cet art de savoir attendre que la sécurité de l'avenir peut seule donner.

Les grandes questions diplomatiques étaient délibérées en conseil sous la présidence du roi. Pendant le règne de Louis XVI, le conseil d'en-haut ou des affaires étrangères se réunissait dans la propre chambre du roi deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche. Il se composait d'un certain nombre de hauts officiers de la couronne, y compris, bien entendu, le « secrétaire d'état des commandemens et finances de sa majesté ayant le département des affaires étrangères. » Ce dernier était l'agent chargé d'exécuter les résolutions arrêtées en conseil. Son influence personnelle variait suivant la place qu'il avait su se faire par son talent; c'était dans tous les cas un haut et puissant personnage en relations de tous les instans avec le roi, et possédant toute sa confiance. Ses fonctions mêmes l'élevaient au-dessus des trois autres ministres, de la guerre, de la marine, de la maison du roi, qui partageaient avec lui le gouvernement. « Voici, disait d'Argenson, la superexcellence de ma charge de ministre des affaires étrangères sur les autres départemens. Je leur dis : Vous,

vous conservez l'argent, vous la marine, vous les troupes, et moi la réputation de l'état, surtout la réputation de probité et de bonne foi. » C'est en effet par sa diplomatie que l'ancienne France s'était élevée au rang qu'elle occupait en Europe depuis le XVIIe siècle. Et les hommes chargés de continuer la politique de Richelieu et de Mazarin, la politique des traités de Westphalie, ces hommes avaient le droit d'être fiers de leur rôle.

Sous Louis XVI, le ministère des affaires étrangères fut confié pendant treize ans au comte de Vergennes, diplomate de carrière, ancien ambassadeur à Constantinople et à Stockholm, qui avait une longue pratique des affaires. Vergennes fut choisi dès l'avénement de Louis XVI et grâce à l'appui de Maurepas, qui pensait trouver en lui un collègue peu embarrassant. Il apporta au ministère les qualités sérieuses qui l'avaient fait remarquer dans ses ambassades, et quand, sur la foi de certains historiens, on est tenté de le taxer de médiocrité, il faut se rappeler qu'il eut l'honneur de diriger la diplomatie française pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, et de signer le traité de 1783, qui jeta un dernier reflet de gloire sur notre ancienne monarchie.

A cette époque, le ministre des affaires étrangères, de même que ses trois collègues, demeurait au château de Versailles. L'appartement du comte de Vergennes, vaste et riche, ne comptait pas moins de vingt et une pièces, non compris le logement de vingt-neuf domestiques. Le traitement était proportionné : d'après les documens conservés dans les archives, le comte de Vergennes touchait 433,000 livres par an, somme considérable, surtout si l'on tient compte de la valeur de l'argent à cette époque; mais aussi que de charges de tous les genres! Le ministre devait représenter dignement aux yeux des étrangers la France et son roi. De là un luxe d'équipages et de table dont rien n'approche aujourd'hui. Il tenait table ouverte pour les ambassadeurs et les étrangers de marque, et de ce chef seulement les dépenses étaient énormes. Aussi le ministre devait-il avoir une fortune patrimoniale importante, sous peine de ne pas pouvoir équilibrer son budget.

Les bureaux du ministère n'étaient pas réunis sous le même toit. Seuls les bureaux politiques étaient au château, et communiquaient par un escalier particulier avec l'appartement du ministre. Les autres étaient installés à l'hôtel des affaires étrangères, construit par Choiseul, et devenu aujourd'hui la bibliothèque de la ville de Versailles. C'est là que l'on conservait le dépôt des affaires étrangères, collection de toute la correspondance diplomatique de la France, doublement précieuse à une époque où les traditions de la diplomatie n'avaient jamais été interrompues. C'est là que, sur une

table de marbre que l'on peut voir encore aujourd'hui, ont été signés nombre d'actes importans pour notre histoire nationale : le traité qui consacra l'annexion de la Corse, par exemple, et celui qui mit fin à la guerre de l'indépendance des États-Unis. — Versailles n'était du reste que le siége le plus habituel de l'administration des affaires étrangères. En temps de guerre, quand le roi accompagnait ses armées, les bureaux politiques le suivaient. Il en était de même lors des voyages de la cour à Marly, à Fontainebleau, à Compiègne : le département possédait même une maison dans chacune de ces trois villes.

Les agens des affaires étrangères se divisaient en deux classes bien distinctes, plus séparées qu'elles ne le sont aujourd'hui : les agens du roi à l'étranger et les commis à l'intérieur. La plupart des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires appartenaient à la noblesse. C'était à peu près comme dans l'église : on sait que le haut clergé était recruté presque exclusivement parmi les nobles ; il y avait seulement trois ou quatre petits évêchés assez misérables qu'on réservait à la roture. Les hauts postes diplomatiques, sauf exceptions, n'étaient pas pour les bourgeois. Ceux-ci devaient borner leur ambition à être résidens à Dantzig ou à Genève, ou chargés d'affaires près les Ligues Grises ou l'ordre souverain de Malte. Mais ils occupaient nombre d'emplois de secrétaires, soit secrétaires particuliers appointés par l'ambassadeur, selon l'usage du temps, soit secrétaires d'ambassade nommés par le roi. Et il arrivait souvent qu'ils avaient tout le poids des affaires sérieuses pendant que l'envoyé, homme de cour et représentant d'apparat, se contentait de refléter par son train de maison quelque chose du faste de Versailles.

Bien différent était le personnel intérieur du ministère. Les commis, au nombre de quarante et un sous le comte de Vergennes, sortaient tous de la bourgeoisie, — de cette bourgeoisie éclairée qui sous l'ancien régime était arrivée à prendre la plupart des emplois dans la magistrature et dans l'administration. Beaucoup d'entre eux appartenaient de père en fils au département, et, élevés dans ce milieu, ils connaissaient dès leur jeunesse les usages transmis par la tradition, et les précédens qui si souvent font loi dans les relations internationales. Les autres sortaient des intendances ou de la magistrature. Tous vivaient entre eux, se mêlant peu au monde, fuyant les réunions nombreuses, évitant les conversations où l'on aurait pu mal interpréter leurs paroles. La paisible uniformité de leur existence n'était guère interrompue que s'ils étaient des Marly ou des Fontainebleau. Il n'y avait pas comme de nos jours des mutations avec les postes de l'étranger : nombre de commis

entrés à vingt ans au ministère y passaient un demi-siècle à s'occuper des affaires extérieures sans jamais avoir franchi la frontière de France. Ces modestes et intelligens travailleurs formaient les bureaux des affaires étrangères, espèce de personne morale anonyme dans laquelle ils se confondaient : ils travaillaient sans pouvoir aspirer à se faire honneur de leurs travaux, dont le mérite était attribué au ministre, et le profit à la France et au roi. Pour ces braves gens, le bâton de maréchal était les lettres de noblesse, qui jouaient à peu près alors le rôle de la croix, et la dignité purement honorifique de conseiller d'état par brevet. Leurs noms ont échappé à l'histoire, et y auraient sans doute échappé longtemps encore, si M. Masson ne les avait exhumés du tombeau des archives.

A la fin du XVIIIe siècle, les bureaux des affaires étrangères comprenaient deux directions politiques qui se partageaient la correspondance avec les différens pays du monde, le secrétariat, le bureau des fonds, le bureau des archives. Sous Louis XVI, deux hommes d'un rare mérite étaient, avec le titre modeste de premiers commis, à la tête des services politiques. L'un d'eux, Gérard de Rayneval, dont le nom est bien connu dans la diplomatie, a laissé plusieurs ouvrages de grande valeur. Ses *Institutions du droit de la nature et des gens* sont un livre classique. L'autre, Hennin, qui avait longtemps voyagé pour le compte du roi, était une vivante encyclopédie. En correspondance avec Bernardin de Saint-Pierre et avec Voltaire, il était hautement prisé de tous les hommes distingués de son temps qui furent en relations avec lui. Ces deux premiers commis, chargés de la correspondance avec le monde entier, n'avaient que vingt employés sous leurs ordres. Et cependant, par suite du morcellement de l'Europe d'alors, il y avait plus de postes diplomatiques qu'aujourd'hui; mais il faut ajouter que les commis étaient largement appointés : Rayneval et Hennin touchaient de 25 à 30,000 livres, et les autres commis avaient en moyenne plus de 4,000 livres (ce qui équivalait à 10,000 francs de nos jours). — M. Masson donne, avec des notices biographiques, la liste de tous les commis sous Louis XVI. Nous ne saurions le suivre sur ce terrain; nous citerons seulement deux noms : celui de Pfeffel, jurisconsulte du département, écrivain distingué, chargé spécialement des conflits que suscitaient les droits des princes allemands possessionnés en Alsace, — et celui de Lesseps, doyen du bureau de Hennin, un des membres de cette famille, vouée dès longtemps aux affaires étrangères, qui devait arriver de nos jours à une si éclatante célébrité.

Le secrétariat, qu'on appellerait aujourd'hui le cabinet, se composait de quelques hommes de confiance, que le ministre amenait

le plus souvent avec lui en prenant possession du portefeuille. C'est au secrétariat que les dépêches étaient reçues et envoyées, et c'est là qu'on traitait, sous les yeux du maître, les affaires plus spécialement confidentielles. — Le bureau des fonds était chargé du maniement des sommes considérables mises chaque année à la disposition du ministre ; car on ne marchandait pas l'argent à la politique étrangère sous l'ancien régime : le budget variait entre 8 millions et 9 millions de livres, non compris les consulats, non compris le versement de 1 million de livres environ que la France payait annuellement à titre de subside aux cantons helvétiques, depuis le XVIe siècle. Les mêmes employés étaient chargés en outre des questions litigieuses et des réclamations particulières, qui, devenues plus nombreuses par suite des relations plus fréquentes entre les états, ressortissent aujourd'hui à la direction du contentieux politique et commercial. — Quant au bureau des archives, le nom en indique assez les attributions : c'est à lui qu'incombait la garde du dépôt, alors absolument fermé au public, et qui sans doute n'avait pas encore subi les vols et les lacérations qu'on y a trop souvent signalés.

Pour être complet, il faut mentionner à côté du personnel officiel les agens que des liens non moins solides, mais d'une autre nature, rattachaient au département. C'est ainsi que de nombreux agens secrets parcouraient l'Europe aux frais du roi de France pour observer les mœurs, les institutions des pays étrangers, pressentir les dispositions des peuples et suivre les préparatifs de guerre des gouvernemens. Ces voyageurs, dont beaucoup passaient ensuite dans la diplomatie officielle ou dans les bureaux de Versailles, transmettaient des renseignemens sur ce que les envoyés officiels n'auraient pu voir, tenus qu'ils étaient par leur situation de ne fréquenter guère ailleurs qu'à la cour et dans la haute société des capitales. Des agens d'une autre classe étaient chargés de publier des ouvrages politiques pour le compte du roi. Sans parler des écrivains de la *Gazette de France*, rétribués sur les fonds du ministère, il y avait un certain nombre de publicistes appelés rédacteurs d'ouvrages politiques. Les archives et la correspondance diplomatique n'avaient pas de secrets pour eux, et leurs travaux avaient pour objet soit de prouver les droits de la couronne dans une négociation, soit d'attirer l'attention publique sur des questions intéressant la politique extérieure du roi. Six publicistes de ce genre étaient pensionnés par le ministère avant la révolution. Un seul, Rulhière, membre de l'Académie française, auteur d'une *Histoire de l'anarchie de Pologne*, a tiré son nom de l'oubli.

II.

Tel était le département des affaires étrangères avant la révolution française. M. de Vergennes fut, on peut le dire, le dernier ministre de l'ancien régime. Après lui s'ouvre la période révolutionnaire, et ses successeurs, impuissans ou incapables, quelquefois l'un et l'autre, président à l'abaissement de la diplomatie française, dont la décadence coïncide avec la décadence de la royauté, et qui ne devait se relever que dans ce réveil général de la France, dont on saisit les premiers symptômes après le 9 thermidor. Entre le jour où mourut M. de Vergennes (12 février 1787) et celui où le roi fut déposé, cinq secrétaires d'état ont été appelés successivement à diriger la politique extérieure de la France : Montmorin, de Lessart, Dumouriez, Chambonas et Bigot de Sainte-Croix. C'est une triste histoire que la leur.

M. de Montmorin, ex-ambassadeur à Madrid, lieutenant-général des armées du roi, prit possession du portefeuille la veille de la réunion des notables. Jusqu'à l'ouverture des états-généraux, il ne joua qu'un rôle effacé dans la politique intérieure; mais au dehors sa faiblesse fit perdre à la France le bénéfice du traité de 1783. Le gouvernement de Versailles, par crainte de l'Angleterre, abandonnait la Hollande, attaquée par la Prusse. La déclaration signée le 28 octobre 1788 avec la Grande-Bretagne était un aveu d'impuissance qui frappa vivement les cabinets. « La France vient de tomber, dit l'empereur Joseph II, je doute qu'elle se relève. » Mais au dedans les événemens précipitaient et détournaient l'opinion publique de ce qui se passait au-delà de nos frontières. Les Français n'avaient cure de la Hollande, quand le royaume était en ébullition à l'approche de la réunion des états-généraux.

Il devint bientôt manifeste que les états de 1789 ne ressembleraient guère aux anciennes assemblées des trois ordres qui se réunissaient jadis en France et que nos rois avaient commis l'impardonnable faute de ne plus convoquer depuis près de deux siècles. Effrayé par la politique de concessions du cabinet Necker, le roi essaya vainement de résister : en vain il voulut dès le mois de juillet renvoyer Necker et choisir des conseillers plus purs. Le cabinet de réaction, dans lequel Montmorin cédait son portefeuille au duc de La Vauguyon, ne dura pas six jours. Au renvoi des ministres, le peuple répondit par la prise de la Bastille, et l'assemblée elle-même protesta. Necker et Montmorin furent rappelés.

Après les émeutes d'octobre et l'invasion de Versailles par les Parisiens, le ministre des affaires étrangères fut d'accord avec Nec-

ker pour conseiller au roi de céder à la volonté du peuple en se rendant à Paris. On sait sous quelle escorte le descendant de Louis XIV quitta le château du grand roi pour venir habiter au palais, depuis longtemps désert, des Tuileries. Les administrations durent aussi se transporter dans la capitale : le ministère des affaires étrangères occupa deux maisons situées l'une rue de l'Université, l'autre rue de Bourbon, aujourd'hui rue de Lille, et communiquant l'une avec l'autre. Le dépôt seul resta à Versailles, et les autres bureaux prirent possession de leur nouvelle résidence, au grand déplaisir des commis. Ces derniers eurent à supporter des frais considérables dans ce déménagement inattendu, et cela en même temps que la loi de finance pour l'année 1790 diminuait leurs traitemens. Montmorin dut en effet, dans la discussion du budget, consentir à des réductions sur tous les services. Lui-même, il ne devait plus toucher à l'avenir que 200,000 francs; prévoyant cette réduction, il l'avait lui-même demandée : il est vrai que ses créanciers en souffraient plus que lui-même.

Outre les questions budgétaires, mille circonstances diverses appelaient le ministre à prendre la parole devant l'assemblée. Comme les ministres anglais, il était toujours sur la brèche; on le harcelait de questions, on lui demandait des explications à tout propos. Il avait accepté sans arrière-pensée sa nouvelle situation de ministre constitutionnel et répondait de bonne grâce. On était à la première période de la révolution, à l'âge de l'enthousiasme : de bonnes paroles, de chaleureuses protestations de dévoûment, des complimens à l'assemblée issue de la nation, ne manquaient pas de soulever des applaudissemens. Montmorin, comme Necker, son chef de file, comme Malouet et d'autres royalistes, croyait à l'union possible de la royauté avec la liberté. Il était tout à fait sincère dans son rôle. Aussi était-il bien vu dans l'assemblée. — Pendant l'été de 1790 se place un fait assez important qui marque le premier empiétement du législatif sur l'exécutif en matière de politique étrangère. Le cabinet avait, grâce à Mirabeau, remporté un demi-succès, fort compromettant déjà pour la royauté, dans la question du droit de paix et de guerre : la couronne conservait le droit de déclarer la guerre, mais avec le consentement de la représentation nationale. Le même Mirabeau, — chose singulière à une époque où il était payé, sinon acheté par la cour, — fit nommer un comité diplomatique pour réviser les traités conclus depuis trente ans avec les puissances voisines. Créé d'abord pour cet objet spécial, consulté plus tard sur la question de savoir si la France devrait s'unir à l'Espagne dans le cas où cette puissance, menacée par l'Angleterre, invoquerait le pacte de famille, le comité finit par devenir perma-

nent. C'était une surveillance officielle de tous les actes du ministre, une inquisition dirigée contre les bureaux qui plaçait la diplomatie française dans la plus fausse situation. Il est incroyable que Montmorin ait accepté si allègrement la mise en tutelle de son département. Peut-être aimait-il mieux partager une responsabilité qu'il ne se sentait pas de force à porter seul? Peut-être attachait-il un grand prix au concours de Mirabeau, qui, devenu le membre le plus influent du comité diplomatique, ne cessa de lui prêter l'appui de son éloquence? Toujours est-il que sa bonne volonté valut à Montmorin d'être nominativement excepté dans le vote de méfiance dirigé contre le ministère le 19 octobre 1790. Il vivait en parfaite harmonie avec le comité, et, sauf auprès de quelques jacobins, il était presque populaire.

L'hiver suivant fut marqué par de nouvelles concessions à l'assemblée. Un serment fut imposé aux agens diplomatiques, qui durent jurer fidélité au nouvel ordre de choses. Un certain nombre d'entre eux furent changés; on sacrifia ceux « à qui une longue habitude de servir le despotisme ne permettait pas de s'élever à un système de liberté. » Jusqu'ici il est encore permis de croire à la sincérité de Montmorin : quoique Necker, découragé, se fût retiré à Genève, et que presque tous les royalistes libéraux fussent revenus de leurs espérances, peut-être espérait-il encore; mais était-il sincère quand il prenait l'initiative de la circulaire du 23 avril par laquelle le roi assurait les puissances étrangères de son adhésion libre et spontanée aux nouvelles institutions de la France, — circulaire qui n'avait d'autre objet, dans l'esprit du roi, que de masquer les projets de fuite que l'on caressait aux Tuileries? Quoique Louis XVI témoignât une grande confiance à Montmorin, on ne peut affirmer qu'il l'ait mis au courant de ses intentions secrètes. Mais le peuple, et non sans quelque vraisemblance, cria à la trahison. Quand on apprit l'arrestation de Varennes, une bande de forcenés entoura l'hôtel de Montmorin, rue Plumet, menaçant d'y mettre le feu. Et quand on sut que les passeports saisis en possession de la famille royale étaient signés de son nom, l'irritation de la foule n'eut plus de borne. C'est la tête du ministre qu'on demandait; cependant il résulta d'une enquête prescrite par l'assemblée que les passeports avaient été régulièrement délivrés sur la demande de l'ambassade russe, et il était clair qu'on ne pouvait rendre Montmorin responsable de l'usage qui en avait été fait. Un décret de l'assemblée déclare le ministre irréprochable. « L'assemblée nationale, dit Fréron, l'a blanchi avec une bouteille d'encre. » Le peuple s'apaise tout à coup, et les journaux opposent la loyauté de Montmorin à la perfidie du roi, qui n'a pas hésité à sacrifier celui « qu'il appelait le plus

chéri de ses ministres;... mais les tyrans n'ont pas de cœur, pourraient-ils avoir des amis? »

Malgré la situation intolérable qui lui était faite, Montmorin conserva son portefeuille. Son attachement pour Louis XVI était probablement à cette heure le seul motif qui le retenait aux affaires, car on ne saurait supposer qu'il aimât pour lui-même le pouvoir humilié et amoindri qui lui restait. Depuis le voyage de Varennes, la plupart des agens étrangers avaient quitté Paris. Le comité s'ingérait de plus en plus dans les affaires du département, sans que cette ingérence apportât du moins en compensation l'appui de Mirabeau, qui venait de mourir. Enfin l'assemblée marchandait les fonds nécessaires en imposant des économies sur tous les services. Montmorin patienta, sur les instances du roi, tant que dura la constituante; mais il résolut de ne pas affronter l'assemblée législative.

L'assemblée constituante se sépara le 30 septembre 1791 après avoir fait accepter au roi la constitution. Louis XVI avait juré du bout des lèvres: son manque de sincérité, les menées qu'il tolérait autour de lui, ses relations avec les émigrés, les correspondances de la reine avec la cour de Vienne, tout contribuait à gêner le fonctionnement des institutions nouvelles, et à précipiter les événemens. Mais le roi eût-il abdiqué toute arrière-pensée, eût-il donné à la constitution une adhésion franche et sincère, on se prend à douter que le nouveau régime eût pu se maintenir sans secousses violentes quand on voit les dispositions des membres de la législative. Montmorin put bientôt, en ce qui le concerne, se rendre compte que les législateurs suivraient les erremens des constituans, car dès le 16 octobre on nommait un comité diplomatique. Le 31 du même mois, le ministre vint lire un long rapport sur la situation politique de la France, et, rompant cette fois avec l'optimisme, vrai ou supposé, qui avait paru l'animer jusqu'alors, il laissa percer son découragement, montra l'avenir sous de sombres couleurs, et annonça en noble et fier langage qu'il avait remis sa démission au roi.

Ce dernier acte est tout à l'honneur de Montmorin; mais nul ne lui en sut gré : à la fois suspect aux royalistes, qui lui reprochaient ses idées libérales et ses concessions, et suspect aux démocrates, qui lui reprochaient son origine et son affection pour la personne du roi, il était isolé, subissant le sort trop souvent réservé aux esprits modérés et impartiaux. Le succès en politique et la popularité appartiennent aux extrêmes.

La cour hésita quelque temps avant de donner un successeur à Montmorin. On pensait à la fois à M. de Ségur, ambassadeur en Russie, à M. de Choiseul, ambassadeur à Constantinople, l'un et l'autre publicistes et diplomates distingués. Le choix de Louis XVI

s'arrêta sur le ministre de l'intérieur, à qui avait été confié par intérim le portefeuille des affaires étrangères, et qui en fut définitivement chargé à la fin du mois de novembre. Valdec de Lessart était un honnête homme, que sa médiocrité surtout avait fait réussir : il était de ces gens qui arrivent aux plus hautes fonctions par le seul motif que, ne portant ombrage à personne, ils n'ont pas trouvé sur leur chemin les inimitiés et les jalousies qui arrêtent trop souvent les intelligences d'élite. — Les circonstances dans lesquelles M. de Lessart arrivait au pouvoir eussent épouvanté un Richelieu. Les émigrés, massés sur nos frontières de l'est, menaçaient d'envahir la France. La cour, harcelée par les frères du roi d'un côté, par le peuple et l'assemblée de l'autre, était accusée par les uns de faiblesse, par les autres de trahison. La vérité est qu'aux Tuileries on poussait moins les étrangers à la guerre que l'assemblée ne le croyait. Le roi rêvait la réunion d'un congrès européen, où il aurait apparu comme médiateur entre l'Europe et la France. Et en attendant il louvoyait entre les deux. Pour obéir à l'assemblée, il adressait des appels pressans et menaçans aux émigrés, qu'il invitait instamment à revenir; en même temps il entretenait une correspondance secrète avec Coblence. Beaucoup de courtisans, chez qui le patriotisme était étouffé par le sentiment de la fidélité au roi, ne dissimulaient point leur vœu de provoquer une intervention armée; la reine était d'accord avec eux, ce qui n'empêchait point qu'une communication officielle fût adressée à l'électeur de Trèves pour demander la dispersion des rassemblemens d'émigrés.

Le malheureux de Lessart, pendant les quelques mois qu'il fut ministre, devait s'expliquer presque tous les jours devant l'assemblée, montrer sa correspondance au comité diplomatique, et laisser les commissaires pénétrer jusque dans ses bureaux.

Le 10 mars 1792, il fut mis en accusation par les girondins. On lui reprochait d'avoir dissimulé une dépêche de l'empereur, on lui faisait un crime de n'avoir pas renseigné les représentans sur les affaires d'Avignon. Les Brissot, les Vergnaud, les Isnard, tonnaient contre le ministre, dont ils se souciaient peu au fond, mais derrière lequel ils voulaient atteindre le roi. De Lessart fut décrété d'accusation sans même avoir été entendu. Dès l'issue de la séance, Dumas courut l'avertir. « Sauvez-vous, lui dit-il; gardez-vous de compter sur la protection des lois. Votre perte est nécessaire aux desseins de la faction : elle est résolue et certaine. — Non, répondit le ministre, je dois à mon pays, au roi, à moi-même, de faire éclater au tribunal de la haute cour l'innocence et la régularité de ma conduite. » En effet, après avoir adressé une protestation au président de l'assemblée, il se livra lui-même et fut dirigé sur Or-

léans, où siégeait la haute cour. Brissot rédigea lui-même un acte d'accusation portant sur seize chefs. La cour d'Orléans s'était montrée jusque-là impartiale et juste. De Lessart eût pu sans doute y faire triompher son innocence, si ce qu'on appelait alors la justice du peuple lui en eût laissé le temps.

Les girondins étaient les maîtres dans l'assemblée, et, suivant la doctrine parlementaire, il fallait leur donner le pouvoir; mais les lois du temps ne permettaient pas aux députés d'être ministres. Le roi, décidé encore à céder au courant, dut composer un cabinet parmi les amis des girondins. Ce fut le cabinet des *sans-culottes*, dont les deux hommes les plus connus sont Roland, chargé de l'intérieur, et le général Dumouriez, qui devait le portefeuille des affaires étrangères à ses relations plus qu'à son expérience diplomatique. Cependant Dumouriez avait voyagé autrefois pour le compte du roi, et avait publié en 1791 un *Mémoire sur les affaires étrangères*, ce qui, dans une certaine mesure, pourrait expliquer, mais non excuser le choix de Louis XVI. Dans ce *Mémoire*, il esquissait à grands traits les principes de la révolution en matière de politique étrangère : s'abstenir de conquêtes, ne faire que des guerres défensives, n'avoir pas d'alliés particuliers, car « un grand peuple, un peuple juste et libre, est allié naturel de tous les peuples et ne doit pas avoir d'alliances particulières qui le lient ou non aux intérêts et aux passions de tel ou tel peuple. » On remarquera que, si Dumouriez fut peu fidèle à ses deux premiers principes, il se conforma strictement au dernier : il put se féliciter de n'avoir jamais eu d'alliés. — Le *Mémoire* du général contenait pourtant de sages projets de réformes relativement aux agens de l'intérieur et de l'extérieur, et notamment en ce qui concerne l'organisation des ambassades. Il voulait que les secrétaires fussent tous nommés par l'état et non par l'envoyé. Il faut également lui rendre cette justice qu'il n'allait pas jusqu'à demander, comme certains députés, la suppression des secrets d'état, mais il ne croyait pas qu'il fût nécessaire de connaître son métier pour être un diplomate. « Peu importe, pensait-il, que nos représentans soient sans expérience,... c'est la majesté de la nation qui donnera du poids à nos négociateurs. »

Arrivant au pouvoir avec de pareilles idées, on comprend que Dumouriez ne fit rien pour s'attacher les anciens commis de Vergennes et de Montmorin, qui eussent pu suppléer à sa propre insuffisance. Il apporta la révolution dans les bureaux, qui jusqu'alors avaient été respectés. Hennin, Rayneval, et plus de la moitié des commis sont révoqués ou mis à la retraite. L'ancienne organisation fait place à six bureaux, au-dessus desquels plane un directeur-général des affaires étrangères; ce haut poste, qui avait été momen-

tanément créé sous Louis XV en faveur de l'abbé de La Ville, fut attribué à un politicien d'aventure nommé Bonne-Carrère, ci-devant voyageur aux frais du roi, ami de Mirabeau, membre du club des jacobins, et qui avait été nommé en 1791 ministre du roi à Liége, où le prince-évêque avait refusé de le recevoir. On se défiait quelque peu de cet homme, chez qui la vivacité de l'intelligence et la souplesse de caractère remplaçaient le sens moral et la dignité. « Tous ces beaux garçons, disait Mme Roland en parlant de lui, me semblent de pauvres patriotes : ils ont l'air de trop s'aimer pour ne pas se préférer à la chose publique. » Dumouriez se porta fort pour son ami. « Les talens de Bonne-Carrère devaient faire oublier sa vie passée : il était repentant, et d'ailleurs Dumouriez affirmait que, s'il se laissait aller à ses goûts, s'il commettait quelque vilenie, il l'expulserait aussitôt. » — Les autres auxiliaires de Dumouriez étaient également des hommes qu'il avait particulièrement connus. Les chefs des six bureaux politiques étaient : Lebrun-Tondu, ci-devant l'abbé Tondu, soldat déserteur, et qui avait fondé le *Journal général de l'Europe*, sorte de gazette internationale qui parut à Liége de 1785 à 1792, — Noël, ex-tonsuré, régent de collége et publiciste, — Baudry, dont les autographes semblent révéler des connaissances orthographiques limitées, — Colchen, alors le citoyen Colchen, jacobin, plus tard le sénateur Colchen, plus tard encore le comte Colchen, pair de France, — Mendouze, un ancien orfévre, — enfin Geoffroy, qui seul appartenait à la carrière. Ces premiers commis inexpérimentés avaient sous leurs ordres des employés non moins novices pour la plupart; mais la quantité suppléait à la qualité. On augmentait le nombre des commis à mesure qu'on réduisait le budget, et, quoique les affaires diplomatiques commençassent à chômer, le peu qu'il y avait à faire était mal fait.

Nous ne nous étendrons pas sur le rôle politique de Dumouriez pendant son passage aux affaires étrangères; comme tous les girondins, il poussait à la guerre contre l'empereur : on espérait que les hostilités seraient un heureux dérivatif dont la France enfiévrée avait besoin pour se guérir. Général plus que diplomate, Dumouriez préparait les plans de la campagne qu'il se proposait de conduire lui-même. A la cour, on était hésitant : certains courtisans désiraient le triomphe de l'étranger pour assurer le retour à l'ancienne monarchie absolue; la reine, il est triste de le dire, communiquait elle-même à son frère les plans des généraux français. La mort de Léopold précipita les événemens; son successeur, François, moins tolérant de caractère, donna plus de prise aux griefs de la France. Devant la menace des étrangers de rétablir la monarchie française telle qu'elle était en 1789, Louis XVI ne pouvait plus ré-

sister aux sollicitations de ses ministres. Le 20 avril, il se rendit à l'assemblée, et, après un discours qui fut couvert d'applaudissemens, il proposa la guerre contre « le roi de Hongrie et de Bohême, » c'est-à-dire celui à qui il ne manquait que la formalité de l'élection pour devenir l'empereur François. Les députés approuvèrent, et les hostilités ne tardèrent point à s'ouvrir. — Dumouriez, qui était arrivé à son but, dirigea de loin les opérations de guerre, dont les débuts ne furent pas favorables à nos armes. Le peuple criait comme toujours qu'il était trahi : il ne l'était pas encore; mais il y eut des troubles qui motivèrent le projet d'établir un camp de 20,000 hommes devant Paris. On sait que le refus du roi de sanctionner ce projet ainsi que les décrets rendus contre les prêtres non assermentés entraîna la chute du cabinet girondin. Dumouriez avait eu le temps de se faire ouvrir un crédit de 6 millions pour de soi-disant dépenses secrètes occasionnées par la guerre, et dont une partie considérable paraît avoir servi à solder les émeutiers, les révolutionnaires et les massacreurs de septembre : on trouvera de curieux détails sur ce point dans le livre de M. Masson.

Le roi essaya encore de choisir ses conseillers parmi les hommes de gauche. Le nouveau cabinet, le cabinet *Feuillant*, était appuyé par Lafayette. Malheureusement la popularité du héros des deux mondes avait baissé, et son influence n'était que d'un faible secours. Les affaires étrangères furent confiées à un ami personnel et enthousiaste du général, le marquis de Chambonas, gentilhomme du midi, un de ces hommes de grande famille qui acceptaient sincèrement la révolution. Chambonas était faible de caractère et manquait d'autorité. Appelé tous les jours devant l'assemblée pour s'expliquer sur les événemens, mal secondé par ses commis et parfois dénoncé par eux, il ne songea bientôt qu'à se démettre d'un pouvoir trop lourd pour lui. Au bout d'un mois, pendant lequel il avait assisté impuissant à l'invasion des Tuileries le 20 juin, il écrivit au roi la lettre suivante (15 juillet) :

« Sire, le sieur Scipion Chambonas, ministre des affaires étrangères, mettant sa gloire à posséder et à tenir des mains du roi le portrait de sa majesté, il ose supplier le roi son maître de vouloir bien lui accorder cette insigne faveur. Ses titres pour l'obtenir sont le respect le plus profond et l'attachement inviolable qu'aura toujours pour le roi Louis seize — le ministre des affaires étrangères. »

C'était la formule pour offrir sa démission; le roi écrivit *bon* en marge et confia le portefeuille par intérim à M. Du Bouchage, ministre de l'intérieur. Enfin, le 1er août, il prit le parti de s'entourer d'hommes sûrs pour tenter la résistance, après avoir si peu réussi par les concessions. Mais il était trop tard; déjà les jours du roi

étaient comptés : la fuite seule aurait pu mettre sa vie en sûreté. Le malheureux Louis XVI n'était pas même capable de l'effort viril nécessaire pour sortir de Paris.

Le chevalier Bigot de Sainte-Croix fut le dernier ministre des affaires étrangères du roi : son premier soin fut de purger le département des hommes trop compromis; mais son pouvoir ne dura que dix jours. Le 10 août, il accompagna le roi dans ce lugubre défilé des Tuileries à l'assemblée. Il prit place avec la famille royale dans la tribune du *logotachygraphe;* il assista à la suspension des pouvoirs de Louis et s'entendit nommer un successeur à l'élection. Cent neuf voix désignèrent Lebrun, qui fut proclamé ministre sur-le-champ. On dit que la reine, se penchant vers Bigot de Sainte-Croix, lui dit à l'oreille : « J'espère que vous ne vous en croyez pas moins le ministre des affaires étrangères. » Marie-Antoinette se faisait-elle encore illusion? Cependant, comme il était à craindre que l'assemblée ne rendît un décret de mise en accusation contre Bigot, le roi lui ordonna de partir. Le ministre s'échappa à la faveur d'un déguisement, au milieu de la foule qui entourait la salle des séances.

III.

Ce n'était pas un génie que le ci-devant prêtre et journaliste, premier commis par la grâce de Dumouriez, qui fut nommé ministre par l'assemblée législative; mais il apparaît animé des meilleures intentions, et il faut lui savoir gré de n'avoir dénoncé personne. Lebrun garda les commis de Dumouriez, et en nomma quelques autres, parmi lesquels Maret, qui devait plus tard rentrer au département comme ministre sous le nom de duc de Bassano. Le personnel, toujours augmenté, arriva à compter quatre-vingts employés, plus du double du nombre des commis de Vergennes et de Montmorin. Malgré cela, le travail ne se faisait pas : Lebrun imposait vainement une feuille de présence à signer; en vain il ordonnait que les bureaux resteraient ouverts le dimanche. Les commis s'occupaient de politique, et les affaires étaient de plus en plus négligées.

Trois semaines après le jour où Lebrun prit le portefeuille se place le plus lamentable épisode de la révolution : les massacres de septembre, résultat du déchaînement des plus odieuses passions populaires et de la lâcheté du gouvernement. Deux des prédécesseurs de Lebrun furent victimes des massacreurs : Montmorin et de Lessart. Le premier, que le roi avait conservé comme conseiller particulier, avait été enfermé à l'Abbaye sans motifs, comme suspect. Il avait le sentiment de sa fin prochaine quand il fut tiré de

sa prison le 2 septembre et traduit devant une espèce de tribunal, qui n'était qu'une sinistre parodie des formes de la justice. Il répond fièrement au citoyen Maillard, qui présidait, et lui dénie le droit de rendre la justice. Un des assistans l'interrompt et dit brusquement : « Monsieur le président, les crimes de M. de Montmorin sont connus, et, puisque son affaire ne nous regarde pas, je demande qu'il soit envoyé à La Force. — Oui! oui! à La Force! crièrent les juges. — Vous allez donc être transféré à La Force, dit ensuite le président. — Monsieur le président, puisqu'on vous appelle ainsi, réplique Montmorin du ton le plus ironique, je vous prie de me faire avoir une voiture. — Vous allez l'avoir, » répondit froidement Maillard. Un instant après, le malheureux sort, une foule affolée se rue sur lui; on l'égorge malgré sa résistance, et on se partage ses membres sanglans. La haine aveugle de ce peuple s'acharna contre la famille de sa victime : deux ans plus tard, Mme de Montmorin était guillotinée avec son fils sur un jugement du tribunal révolutionnaire. Cinq jours après Montmorin, périssait son successeur : on se rappelle que de Lessart, décrété d'accusation par les girondins, avait été transféré à Orléans pour être jugé par la haute-cour. Il était en état de détention préventive, ainsi qu'un assez grand nombre d'inculpés politiques. La commune de Paris obtint de l'assemblée l'autorisation de ramener dans la capitale les prisonniers d'Orléans. Le 24 août, un individu connu sous le nom de Fournier l'Américain partit pour les chercher avec une bande d'hommes armés. L'assemblée comprit bientôt quel sort leur serait réservé à Paris; le 2 septembre, elle ordonna que les prisonniers fussent renvoyés à Saumur. L'ordre fut mal exécuté : au lieu de rebrousser chemin, le convoi, escorté par Fournier, prit la route de Versailles. La municipalité de Versailles alla au-devant des prisonniers et demanda qu'ils fussent enfermés à l'Orangerie. Malheureusement une foule énorme, ameutée par des émissaires de la commune, exigea qu'ils lui fussent livrés. Le maire de Versailles tâche de faire entendre raison à ces forcenés, mais la foule l'entoure et le menace; il se consume en vains efforts jusqu'au moment où un fort de la halle l'enlève. Aussitôt les prisonniers sont assaillis à coups de lance et de couteau; une mêlée terrible s'engage. Sur cinquante-deux prisonniers, huit seulement s'échappèrent; au nombre des morts était de Lessart, que sa situation d'ancien ministre désignait spécialement à la haine des massacreurs.

Ces scènes sanguinaires, odieux prélude de la terreur et de l'organisation officielle des massacres, coïncident avec la fin de l'assemblée législative, qui disparut en en portant la responsabilité. Mais au moins elle ne les commanda pas; ce triste rôle était réservé à la convention.

Lebrun, qui avait assisté sans protester à l'assassinat de ses deux prédécesseurs, n'avait pas à l'extérieur une plus haute situation qu'au dedans. Il présenta aux nouveaux députés un rapport assez sombre sur la position de la France en Europe, sur son isolement absolu. La convention répondit par la fière déclaration du 26 septembre, annonçant que la république n'ouvrirait pas de négociations avant que le territoire français eût été évacué. C'était là une déclaration bien osée; la seule excuse de la convention, c'est qu'elle a su, grâce surtout à l'indomptable énergie de quelques hommes, diriger les événemens militaires de telle sorte qu'elle n'eut pas besoin de manquer à son programme. La convention était patriote et française, elle était fière devant l'étranger, elle sut chasser l'ennemi au-delà des frontières. Il serait injuste que ses crimes à l'intérieur le fissent oublier.

Après la mort du roi, au procès de qui Lebrun ne prit qu'une part indirecte, l'isolement de la France devint plus complet encore. L'Angleterre chassa les agens de la république, et en réponse la convention lui déclara la guerre. Bientôt après, la trahison de Dumouriez mettait le pays à deux doigts de sa perte. Le 1er avril 1793, Lebrun fut accusé par Danton comme complice du général dont il était l'ami, et les dénonciations se multiplièrent contre lui. On sait comment les girondins furent arrêtés à la suite de la pression exercée pendant les derniers jours de mai sur la convention par le peuple en armes. Lebrun fut mis en état d'arrestation chez lui le 4 juin, il ne cessa pourtant pas pour cela d'être ministre et signa des nominations jusqu'au jour où il fut remplacé (21 juin). Plus tard il essaya vainement d'échapper à la proscription : il mourut sur l'échafaud dans les derniers jours de 1793. C'est le troisième ministre des affaires étrangères qui est tué par la révolution. Trois fonctionnaires du département Baudry, Maindouze et Jozeau, partagèrent le sort de leur chef.

Le successeur de Lebrun, Deforgues, était un adjoint au ministère de la guerre que rien ne semblait particulièrement désigner au choix de la convention, si ce n'est qu'il avait conservé, malgré ses opinions avancées, les usages et la politesse de l'ancien régime. C'était, en même temps qu'un homme de bon ton, un esprit intelligent et ferme, aimant la fréquentation des gens qui savaient allier comme lui les idées nouvelles aux manières d'autrefois. Cependant il dut adopter officiellement le protocole révolutionnaire, et c'est lui qui introduisit le tutoiement dans le style diplomatique. C'est ainsi qu'en annonçant à Reinhard, ancien agent du ministère, qu'il le nommait premier commis, il écrivait : « D'après les preuves de patriotisme et de talent que tu as données, citoyen, dans les différentes missions diplomatiques dont tu as été chargé, j'ai cru ne

pouvoir mieux confier qu'à toi la place de chef de bureau de la troisième division. » Sous cette forme insolite, Deforgues ne faisait que rendre justice à un homme d'un vrai mérite qui devint lui-même ministre sous le directoire. Les autres nominations qu'il signa prouvent, pour la plupart, qu'il se connaissait en hommes; ses choix étaient presque toujours bons. Outre Reinhard, c'est lui qui distingua Miot, plus tard le comte Miot de Melito, auteur de mémoires estimés. — Parmi les anciens employés, aucun ne fut inquiété.

Grâce à Deforgues, l'hôtel des affaires étrangères, qui était alors rue Cerutti, devint le refuge de quelques hommes de goût qui vivaient entre eux et tâchaient de se faire oublier pour traverser sans attirer l'attention la sinistre période de la terreur. Ils se réunissaient souvent à la table du ministre, où ce dernier conviait aussi ses puissans patrons : Danton, son ami particulier, Fabre d'Églantine, Robespierre. Les premiers commis, assis timidement au bout de la table, contemplaient avec effroi ces farouches conventionnels. Danton, paraît-il, était le plus aimable, il causait volontiers beaux-arts et belles-lettres, il vantait les charmes de la vie domestique; Robespierre, moins porté vers l'églogue, parlait diplomatie et politique, au besoin il conférait des affaires de service avec les commis. En 1794, quand ces deux hommes se furent brouillés, c'est un commis aux affaires étrangères, et probablement à l'instigation de Deforgues, qu'on chargea de les réconcilier; ils furent invités à dîner au mois de mars chez un certain Humbert, financier, puis marchand de bois, qui semble avoir été de ces personnages riches, vaniteux et médiocres qui aiment à s'entourer de parasites de haut parage. Mais Robespierre fut « froid comme un marbre, » et cette tentative *in extremis* fut bientôt suivie de l'exécution des dantonistes.

Les occupations professionnelles de Deforgues étaient presque nulles. Lors de son arrivée au ministère, la France n'avait de relations officielles qu'avec Genève, Malte et le Danemark, qui, même à cette époque, nous demeura fidèle. Quant à négocier avec l'ennemi, qui était sur le territoire français, il ne pouvait en être question publiquement après le décret du 26 septembre 1792, dont l'idée fondamentale avait été reproduite dans l'article 121 de la constitution de 1793. En vain Mercier avait voulu s'opposer à l'insertion de cet article. « Vous flattez-vous d'être toujours victorieux? disait-il; avez-vous fait un pacte avec la victoire? — Nous en avons fait un avec la mort! » répondit Bazire. Il faut croire que cet argument parut sans réplique, puisque l'article fut admis. Ajoutons que, malgré tout, on négociait avec les Prussiens. La divulgation par un commis du départ d'un agent secret pour la Prusse donna même lieu à la publication d'un règlement sévère pour imposer la discrétion au personnel du département.

Une autre cause, plus sérieuse encore, de l'abaissement de la situation du ministre des affaires étrangères, c'était l'importance de plus en plus prépondérante et envahissante du comité de salut public. Quand le gouvernement révolutionnaire eut été complétement organisé, le 14 frimaire (4 décembre 1793), les ministres ne furent plus que des valets. Chacun d'eux devait « rendre tous les dix jours un compte particulier et sommaire des opérations de son département. » Dès cette époque, un bureau des relations extérieures fut établi près du comité; le chef de bureau, qui s'appelait Mandru, correspondait avec Deforgues. Le comité en vint à nommer tous les agens et à réglementer tous les détails des services. C'est lui enfin qui fit transporter le siége du ministère de la rue Cerutti à l'hôtel Galiffet, rue du Bac (février 1794).

On s'acheminait ainsi lentement vers le moment où il n'y aurait plus de ministère. Cependant, si effacé que fût son rôle, Deforgues avait à se produire quelquefois devant la convention, et lors de la proscription des dantonistes, Robespierre pensa à lui pour se rappeler qu'il était ami de Danton. Décrété d'accusation le 13 germinal (1er avril 1794), il fut quelques jours plus tard interné au Luxembourg. En vain il adressa à Robespierre une lettre éplorée où il rappelait leurs bonnes relations d'autrefois. On ne lui répondit pas, et c'est le 9 thermidor qui le sauva. Il mourut en 1840, pensionné par le gouvernement de juillet.

IV.

Le jour même de l'arrestation de Deforgues paraissait le fameux rapport à Carnot sur l'organisation des services administratifs. Jusqu'alors on avait, dans les grandes lignes au moins, conservé les institutions de l'ancien régime : il y avait des ministres, six au lieu de quatre, chargés des mêmes fonctions. Le conseil exécutif n'était qu'une reproduction des anciens conseils. Sur les propositions de Carnot, on supprima les ministères, « institution créée par les rois pour le gouvernement héréditaire d'un seul, pour le maintien de trois ordres, pour des distinctions et pour des préjugés. Cette machine politique ne pourrait vaincre ses frottemens et s'arrêterait par nécessité ou se briserait, ou agirait à contre-temps. Cependant la France a besoin d'un gouvernement;... mais ce gouvernement ne doit être que le conseil du peuple, l'économe de ses revenus, la sentinelle chargée de veiller autour de lui pour écarter les dangers, puisque le peuple ne peut pas ordinairement délibérer en assemblée générale. C'est par l'oubli de ces principes que la tyrannie s'est établie; pour rétablir ces principes, divers moyens se

présentent : le choix des hommes qui composent le gouvernement, leur amovibilité, leur responsabilité, la subdivision et l'atténuation des fonctions exécutives. » On crut se conformer à ces principes en formant douze commissions au lieu de six ministères. La commission des relations extérieures ne comprenait qu'un commissaire. Plusieurs individus se succédèrent à ce poste dans les premiers jours de germinal : un sieur Goujon, le citoyen Hermann, ancien président du tribunal révolutionnaire, qui fut lui-même remplacé par Buchot, le 20 germinal.

Buchot appartient à la légende au moins autant qu'à l'histoire. On sait qu'il fut l'auteur de sa fortune. Ancien maître d'école suivant Miot, abbé défroqué suivant Lebas, ex-juge en Franche-Comté suivant lui-même, Buchot était substitut de l'agent national Payan, quand Robespierre le fit nommer ministre (il porta quelquefois ce titre par la force de l'habitude, quoiqu'il ne fût officiellement que commissaire). C'est Robespierre qui l'avait distingué ; il le tenait pour « un homme énergique et probe, capable des fonctions les plus importantes. » Lebas aussi le couvre d'éloges qui, suivant d'autres contemporains, ne seraient guère mérités. « Son ignorance, dit Miot, ses manières ignobles, sa stupidité, dépassaient tout ce qu'on peut imaginer. Pendant les cinq mois qu'il fut à la tête du département, il ne s'en occupa nullement, et était incapable de s'en occuper. Les chefs de division avaient renoncé à venir travailler avec lui ; il ne les voyait ni ne les demandait. On ne le trouvait jamais dans son cabinet, et quand il était indispensable de lui faire donner sa signature pour quelque légalisation, seul acte auquel il avait réduit ses fonctions, il fallait aller la lui arracher au café Hardy, où il passait habituellement ses journées. »

Avec un pareil ministre, l'indiscipline régnait plus que jamais dans les bureaux et le service était en souffrance. Le public se plaignait des commis ; mais les commis n'avaient-ils pas quelques raisons de se plaindre du gouvernement? Leurs traitemens, déjà bien écornés depuis Louis XVI, furent réduits d'une façon scandaleuse ; et on annonçait que ce n'était qu'un commencement. « Les emplois, disait le comité, sont pour des patriotes, des pères de famille, et les denrées sont chères. On ne pourra que plus tard réduire les traitemens sans souffrance et par conséquent sans injustice ; mais, au règne de l'égalité, peut-on laisser exister une disproportion énorme entre deux hommes qui, rapprochés de la nature par le régime républicain, sont présumés n'avoir à peu près que les mêmes besoins? Les talens, dira-t-on? Sans doute, il est permis d'y avoir égard, mais il faut graduer par des nuances insensibles et le talent et le salaire. Celui qui a plus de talent doit trouver son excédant de

jouissance dans ce même talent, et non pas le chercher dans une augmentation de traitement. » Les malheureux commis devaient faire au ministère deux séances par jour : de huit heures du matin à deux heures, et de cinq heures à huit heures et demie du soir. Comme ils trouvaient singulier qu'on exigeât une assiduité d'autant plus grande qu'on les payait moins et plus irrégulièrement, le règlement n'était pas observé. Le comité nomma pour y tenir la main un surveillant spécial : c'était l'espionnage entrant dans l'administration, la délation ayant droit de cité, la terreur jusque dans les bureaux. Le surveillant du département, — il y en avait aussi dans les autres ministères, — avait nom Pigneux : c'était un ancien menuisier. Malgré cela, il n'y eut pas de dénonciations parmi les commis : à quoi faut-il l'attribuer? aux parties de billard de Buchot, ou à la longanimité du citoyen Pigneux?...

Le 9 thermidor fut accueilli dans les bureaux des affaires étrangères comme dans la France entière avec un immense soupir de soulagement. L'orgie sanglante était à sa fin : on respirait. Le nouveau comité de salut public rompit avec les procédés de Robespierre. La détente générale se fit sentir au département : on fut bientôt débarrassé de Pigneux et du travail du soir. Quant à Buchot, le comité paraît l'avoir oublié. Il chercha un commissaire, et nomma Miot sans penser à révoquer le titulaire du poste (18 brumaire an III (8 novembre 1794). Buchot apprit par un journal qu'il acheta dans la rue qu'on lui avait nommé un successeur. Cette nouvelle l'atterra : aux complimens de condoléance de Miot, il répondit en demandant une place de commis. Le nouveau commissaire s'efforça vainement de lui faire comprendre qu'il serait inconvenant à lui d'entrer comme subalterne dans une administration dont il avait été le chef. Buchot ne comprit pas : il s'indigna contre ses amis politiques qui l'avaient arraché à sa province et l'abandonnaient sur le pavé. « Si vous ne me jugez pas digne d'être commis, dit-il enfin, gardez-moi du moins comme garçon de bureau. » Miot fut inflexible : il autorisa seulement le malheureux à venir coucher encore à l'hôtel Galiffet. Un beau jour, Buchot prit ses hardes et disparut, après avoir, à ce que prétend Lebas, fait faire une collecte à son profit dans les bureaux. En 1808, il était commis de l'octroi sur le quai de la Tournelle, échoppe n° 2. M. de Champagny, informé de la situation précaire de son prédécesseur, lui fit attribuer une pension de 6,000 francs.

C'est pendant que Miot était commissaire, et plusieurs mois après la terreur, que le gouvernement révolutionnaire fut le plus complétement organisé, en ce qui concerne les relations extérieures. Le comité de salut public, — chose bien remarquable, — s'autorisait

de la pratique de l'ancien régime. « Le département des affaires étrangères sous l'ancienne monarchie, lisons-nous dans un rapport de la fin de l'an II, était le seul bien administré. Depuis Henri IV jusqu'en 1756, les Bourbons n'ont pas commis une faute majeure. Depuis Henri IV jusqu'au régent, les rois ou un premier ministre dirigeaient, lisaient et signaient de leur propre main les dépêches. Le ministre n'était qu'un scribe, un secrétaire d'état des volontés du maître. Ce maître était l'héritier de quelque principe de famille, de quelques axiomes, bases des vues ambitieuses de la maison de Bourbon, au préjudice des maisons rivales. Nos tyrans ne s'écartèrent jamais de ces axiomes et, forts de l'industrie nationale, ils parvinrent à donner à la France les degrés d'étendue qui en ont fait la puissance la plus terrible au dehors. Dans toutes nos guerres, une province nouvelle était la récompense de notre politique et de l'usage de nos forces. » Il est impossible d'indiquer plus exactement l'ancienne politique française, à laquelle on éprouvait le besoin de se rattacher pour l'avenir. Le comité crut devoir prendre pour lui le rôle des rois, c'est-à-dire la direction générale de la politique. Dès lors il lui fallait des bureaux; sous le nom de « section des relations extérieures, » le comité institua auprès de lui une sorte de ministère restreint, chargé uniquement de la politique. Il y avait donc alors deux ministères des affaires étrangères, puisque la commission n'avait pas été supprimée.

L'un et l'autre furent transformés profondément. La section des relations extérieures, sur laquelle Martin de Douai paraît avoir eu longtemps la haute main, comprenait trois bureaux dont les chefs étaient Reinhard, Otto et Colchen, qui se partageaient la correspondance politique. Les bureaux de la commission étaient calqués sur ceux de la section : ils ne devaient s'occuper que des affaires commerciales et des réclamations particulières. — L'ignorance du passé diplomatique était ce qui gênait le plus les membres du comité de salut public : ainsi qu'on l'a vu, ces hommes nouveaux, ardens à tout transformer, sentaient eux-mêmes que l'histoire est la principale conseillère de la diplomatie. Pour s'inspirer des précédens et se pénétrer de la politique des rois, il fallait compulser le dépôt des archives, source unique et indispensable. Dans cette vue, le comité groupa, sous le nom de bureau d'analyse, un certain nombre de commis et de publicistes qui furent chargés d'écrire une histoire de la diplomatie française depuis la paix de Westphalie. Les uns travaillaient à Versailles, au dépôt, qui n'avait pas encore été transféré à Paris, d'autres à la commission, d'autres enfin auprès du comité, pour analyser les négociations les plus récentes. Anquetil et Flassan sont les membres les plus connus du bureau d'analyse : le

premier fit partie du département jusqu'à sa mort; le second y puisa les élémens de son *Histoire de la diplomatie française*, l'ouvrage classique sur la matière. Malheureusement le bureau n'a pu achever ses travaux : les analyses qu'il a laissées font regretter les nombreuses lacunes qui restent à combler. — Parmi les autres réformes relatives à l'organisation diplomatique et faites par le comité de salut public, nous citerons la création de l'agence du département à Marseille, qui a existé jusqu'en 1874, et qui rendait de grands services à une époque où la distance entre Paris et Marseille n'avait pas encore été accourcie par le chemin de fer. Il fut également décidé qu'on reviendrait au système de l'ancien régime pour les ambassades et légations françaises à l'étranger : on laissa subsister les mêmes postes qu'en 1789, avec des traitemens s'élevant à la moitié de ceux des envoyés de France avant la révolution et payables en or.

En même temps que le comité faisait preuve, dans l'arrangement des services, d'une véritable intelligence des nécessités diplomatiques, il prenait de sages mesures pour faciliter la reprise des relations officielles avec l'Europe. C'est ainsi qu'il fit lever les scellés apposés pendant la terreur sur les archives de plusieurs missions étrangères. Une autre raison plus sérieuse amenait les puissances à des dispositions plus conciliantes à l'égard de la France : pendant que les idées les plus saugrenues triomphaient à l'intérieur, pendant que le sang coulait à flots dans Paris, nos armées se couvraient de gloire aux frontières. Il fait bon détourner les yeux des horreurs dont la capitale était le théâtre pour admirer ces vaillantes armées de la Meuse, du Rhin, des Alpes, des Pyrénées qui refoulaient partout l'ennemi. L'Europe comprit qu'il fallait compter avec la France révolutionnaire; de son côté, la France victorieuse avait besoin de paix : l'abîme qui la séparait de l'Europe se comblait peu à peu.

A la chute de Robespierre, le corps diplomatique à Paris se composait de MM. Kounemann, chargé d'affaires du Danemark, Boccardi, agent de la république de Genève, Cibon, chargé d'affaires de Malte. Gouverneur Morris, ministre des États-Unis d'Amérique, était parti, et Monroë, son successeur, n'était pas encore arrivé. Monroë, le même qui devint président de l'Union et a laissé son nom à une doctrine politique célèbre, arriva à Paris environ quinze jours après le 9 thermidor. Il ne savait guère à qui présenter ses lettres de créance et écrivit au président de la convention. On décida qu'il serait reçu par la convention elle-même. Comme dans les républiques grecques, comme dans cette Sparte, que les conventionnels aimaient à imiter, le ministre américain fut introduit au milieu de l'assemblée; des discours furent échangés, et le président, après

avoir donné l'accolade au nouveau venu, l'admit aux honneurs de la séance. Sur la proposition d'un membre, il fut voté que le drapeau américain flotterait à côté du drapeau tricolore dans la salle des réunions. Les discours prononcés à cette occasion furent traduits dans toutes les langues et publiés à des milliers d'exemplaires. Ne sent-on pas dans ce cérémonial les tendances cosmopolites de la révolution, qui croyait la France trop étroite pour la propagation de ses idées et s'imaginait naïvement qu'elle allait transformer l'univers? Les États-Unis, qui ne partageaient pas cette manière de voir, refusèrent de placer dans la salle du congrès le drapeau français que leur offrit le citoyen Adet, ministre de la république. Cela donna lieu à une curieuse correspondance où les tendances différentes des deux pays sont nettement accusées. — Ce n'est qu'en février 1795 que le premier représentant d'un état monarchique se montre à Paris. Le chevalier Carletti, chambellan du grand-duc de Toscane, prince royal de Hongrie et de Bohême, est reçu démocratiquement par le citoyen Thibaudeau, président de la convention, qui lui donne l'accolade. Deux mois après, le baron de Staël, ambassadeur de Suède, est également introduit, mais avec plus de solennité : on lui offre un siége en face du président, et il parle assis. A cela près, même cérémonie : discours, accolade et publication du procès-verbal traduit dans toutes les langues.

Miot, ayant été envoyé à Florence en qualité de ministre, fut remplacé à la commission par Colchen. Se douterait-on qu'il y avait un commissaire aux affaires étrangères du nom de Colchen pendant que la France signait les glorieux traités de Bâle? Son nom ne paraît nulle part dans les négociations, sur lesquelles le comité de salut public a la haute main et que conduit Barthélemy, un vétéran de la carrière, ambassadeur en Suisse. Du reste, le comité avait eu soin de se faire attribuer des pouvoirs assez étendus pour pouvoir négocier sans en référer tous les jours à la convention. On lui accorda des pouvoirs autrement larges que ceux qu'on avait laissés en 1790 à Louis XVI. Le décret du 22 ventôse (12 mars 1795) lui donnait la faculté de négocier « les trêves, les traités de paix, d'alliance et de commerce, » sauf la ratification de l'assemblée, — excepté pour les arrangemens secrets, qu'il pouvait conclure seul, en tant qu'ils n'infirmaient pas les actes publics. — C'est grâce à ces pouvoirs étendus que le comité mena à bonne fin les négociations de Bâle, qui aboutirent à la paix avec la Prusse, l'Espagne et quelques puissances secondaires. Le faisceau de la coalition était brisé, et la France était en possession de ses frontières naturelles : le Rhin, le Jura et les Alpes.

V.

En même temps que ces grands événemens s'accomplissaient au dehors, la convention élaborait la constitution de l'an III. Le gouvernement du directoire marqua un retour aux anciennes idées, et, pour ce qui fait l'objet de cette étude, ce fut un retour au bon sens. On a vu la désorganisation, commencée avec Dumouriez, atteindre son apogée avec Buchot. Cette triste histoire est finie. Les symptômes favorables qui se montrent dès le lendemain du 9 thermidor vont se développer, et le moment est proche où le grand maître de la diplomatie française moderne va marquer l'office des affaires étrangères de l'empreinte de son génie.

Le directoire revint au système des ministères. On ne vit plus cette bizarrerie d'un département politique auprès du pouvoir, faisant double emploi avec la commission. Complétement reconstitué suivant un projet de Thibaudeau, le département des relations extérieures comprit dix bureaux : secrétariat intime, — secrétariat général, — quatre bureaux politiques, — contentieux, — consulats, — archives, — défenses. — A la tête des services, on plaça un ex-conventionnel, membre du conseil des anciens, dont le principal mérite était d'avoir voté la mort de Louis XVI. Aux yeux de la postérité, il n'est que le père d'Eugène Delacroix. Sans influence dans le gouvernement ni sur son personnel, Delacroix fut un des plus ternes parmi nos ministres des affaires étrangères. Quant aux commis, ils avaient été plus malheureux. « La hiérarchie morale des commis est bien changée depuis dix ans, écrivait un contemporain. Autrefois le commis de bureau prenait le pas sur le commis de banquier, et regardait avec dédain le commis marchand, qu'il appelait un *courtaud de boutique*. Aujourd'hui ce dernier est le seul qui par sa tournure se fasse remarquer. Le commis de banquier vient après, et le pauvre commis de bureau ensuite. » Mal payés et en assignats, les commis de Delacroix travaillaient peu et faisaient de l'opposition. Certains poussaient l'esprit de révolte jusqu'à se traiter de *monsieur* et se dire *vous*. Le directoire avait horreur de ces velléités de retour aux formes de l'ancienne politesse; il publia à ce sujet une circulaire qui est un pur chef-d'œuvre, et dont nous ne résistons pas à transcrire quelques phrases : « Si dans ces derniers temps, citoyens, le langage républicain s'est altéré et si l'expression la plus honorable pour tout Français qui sent la dignité de son être semble aujourd'hui dédaignée par les amis de l'ancien régime, ce n'en est pas moins un vrai scandale qu'il se trouve dans les administrations générales ou locales des employés qui affectent eux-mêmes de sub-

stituer le mot *monsieur* à celui de *citoyen*..... Dans l'ancienne Grèce, les habitans d'une de ses villes s'étaient livrés à une incontinence extrême. Un décret, qui n'était qu'une satire sanglante, leur permit de s'enivrer. Qu'il soit de même permis à tous ceux qui ne se sentent pas dignes de porter le nom de *citoyen* de s'en attribuer un autre... Que ceux qui veulent *monsieuriser* rentrent dans les coteries qui admettent ce langage, mais ces *messieurs* doivent renoncer à être employés par la république... » Pourquoi faut-il trouver au bas de ce ridicule factum le nom si dignement respecté de Carnot? — On enjoignit également aux envoyés de France de n'accepter jamais d'autre qualification que celle de *citoyen*.

Heureusement les généraux faisaient les affaires de la France pendant que le directoire défendait de *monsieuriser*. Bonaparte et Moreau repoussaient les impériaux en Italie et en Allemagne. Les généraux négociaient, ils signaient des traités que Delacroix n'avait qu'à classer dans ses cartons. D'ailleurs il semble que le directoire, continuant les traditions du comité de salut public, se défiait de son ministre et préférait agir directement. Rewbel, qui avait jadis étudié à l'université de Strasbourg, célèbre pour le droit des gens, et se croyait des aptitudes particulières pour la diplomatie, dirigeait de haut les négociations.

Delacroix s'usait peu à peu, en même temps que grandissait la situation de l'homme éminent qui allait diriger la politique extérieure de notre pays pendant la première partie, la plus brillante de la période napoléonienne. Depuis longtemps la réputation de Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord était faite. Dès 1789, on avait pensé à l'évêque d'Autun, et si la constituante n'avait déclaré incompatibles les fonctions de ministre et celles de député, Mirabeau, devenu premier ministre, l'aurait probablement donné comme successeur à celui qu'il appelait irrévérencieusement alors « l'animalcule Montmorin. » Agent secret incomparable, Talleyrand fut employé successivement, et parfois en même temps, par le roi, par Égalité, par Danton. Il puisait dans toutes les bourses, et tout lui réussissait : on pouvait déjà dire de lui, comme plus tard le disait Napoléon, qu'il était toujours en état de trahison, mais de complicité avec la fortune. En l'an v, il devient à Paris l'homme à la mode : appuyé par les femmes, Mme de Staël entre autres, ami de Barras, il fut porté au pouvoir par un accord unanime. Tout le monde était subjugué, à l'exception du président du directoire, *præter atrocem animum Catonis!* « Il a vendu son ordre, disait Carnot, son roi et son Dieu, il vendra le directoire tout entier. » — Carnot dut pourtant signer la nomination de Talleyrand, qui prit le portefeuille des mains de Delacroix, le 30 messidor an v (18 juillet 1797).

Le premier soin du nouveau ministre fut d'annoncer son avénement à celui qui apparaissait déjà aux esprits clairvoyans comme l'homme du destin. Il écrivit au général Bonaparte une lettre charmante et de la plus exquise flatterie, que Sainte-Beuve cite quelque part. « Je m'empresserai, disait-il, de vous faire parvenir toutes les vues que le directoire me chargera de vous transmettre, et la renommée, qui est votre organe ordinaire, me ravira souvent le bonheur de lui apprendre la manière dont vous les aurez remplies. » — Dès que le général revint à Paris après la signature du traité de Campo-Formio, qui mettait l'empire aux pieds de la France, le ministre, comme bien on pense, se déclara son admirateur passionné. Le decadi 20 frimaire an VI, le directoire organisa une fête pompeuse pour recevoir le jeune héros et les étendards ennemis qu'il rapportait. La cour du Luxembourg fut tendue des plus riches tapisseries du Garde-Meuble, et couverte d'une immense toile. Au fond se dressait l'autel de la patrie, aujourd'hui passé à l'état de métaphore, mais qui avait alors une réalité tangible sous forme d'un fût de marbre blanc. Talleyrand présenta Bonaparte aux cinq directeurs, après lui avoir adressé la plus flatteuse harangue. Ce n'était pas assez pour le ministre : il voulut avoir Bonaparte chez lui. Le département des relations extérieures était installé, on se le rappelle, à l'hôtel Galiffet. On y avait adjoint l'hôtel Maurepas, contigu, pour installer les archives, récemment transportées de Versailles à Paris. L'hôtel Galiffet, aujourd'hui environné de constructions, mais dont on voit encore les hautes colonnes ioniques au n° 71 de la rue de Grenelle, demeura jusqu'en 1820 l'hôtel des affaires étrangères. Le 2 janvier 1798, l'hôtel était paré de guirlandes de fleurs, et décoré des plus belles tapisseries; c'était le jour fixé pour recevoir Bonaparte: le galant évêque d'Autun avait attendu le retour de Mme Buonaparte pour lui consacrer tout spécialement la fête. Fleurs, musique, feu d'artifice, souper de 300 couverts, toast, chansons, rien ne manquait : les brillans costumes des directeurs, des fonctionnaires, des officiers, les légères toilettes des femmes, donnaient un aspect féerique à la réunion. Le général Bonaparte fit le tour du bal avec Arnaut; un instant la foule les sépara, et Arnaut s'était assis sur une banquette dans un coin du salon. Mme de Staël l'aperçoit, vient à lui, et lui demande de la présenter à son général, et c'est alors qu'eut lieu cette conversation si souvent répétée que l'auteur de *Corinne* ne pardonna jamais à Napoléon. « Général, dit Mme de Staël, quelle est la femme que vous aimeriez le mieux? — La mienne. — C'est tout simple, mais quelle est celle que vous estimeriez le plus? — Celle qui sait le mieux s'occuper de son ménage. — Je le conçois encore. Mais enfin quelle serait pour vous la première de toutes les

femmes, mortes ou vivantes? — Celle qui a fait le plus d'enfans, » répond Bonaparte avec un sourire. Et, comme pour prouver ce qu'il a avancé, il va rejoindre sa femme et reste auprès d'elle pendant tout le souper. — Talleyrand dépensa 12,730 livres sans compter les chanteurs et le souper; mais Bonaparte partit satisfait, et ce n'était pas un mauvais placement.

Le directoire agissait avec Talleyrand à peu près comme avec Delacroix. Seul il signait les traités; seul il amena la nouvelle rupture avec la maison d'Autriche. Le ministre était à peine avisé des nominations d'ambassadeurs; on lui demandait des lettres de créance en blanc. Il ne faut donc pas s'étonner si ce premier ministère de Talleyrand fut un peu effacé. Il reste cependant de cette époque quelques sages règlemens, sans parler des nouveaux arrêtés contre les commis qui persistaient à *monsieuriser;* il fut par exemple interdit aux agens français de contracter mariage sans autorisation du ministre, et de s'occuper de politique dans leurs correspondances particulières, de peur qu'on abusât des renseignemens qu'ils pourraient donner. Enfin les consulats, que Delacroix avait rattachés aux bureaux politiques, en furent de nouveau séparés. Talleyrand estimait que les fonctions diplomatiques et les fonctions consulaires sont absolument différentes. Il jugeait trop dangereux l'empiétement des consuls dans les attributions des agens politiques pour confier aux mêmes commis le soin de correspondre avec les uns et avec les autres. A la tête du bureau des consulats, il plaça d'Hermand, et comme sous-chef il choisit d'Hauterive, un des hommes les plus distingués qui aient traversé la carrière.

Cette situation de ministre chef de bureau ne convenait guère à Talleyrand : il ne tarda pas à s'en lasser tout à fait. En 1799, Bonaparte était parti pour l'Égypte, le directoire était en décomposition. Attaqué par les jacobins dans les conseils, peu soutenu par les directeurs, l'ex-évêque d'Autun donna sa démission (2 thermidor an VII, 20 juillet 1799). Il savait toujours se retirer à temps quand la maison menaçait ruine. Ce ne fut du reste qu'une retraite momentanée ayant pour effet de faciliter son admissibilité dans le gouvernement qui triompherait.

Son successeur, Reinhard, ne fit guère qu'un intérim. On connaît déjà ce Wurtembergeois passé au service de France et tout dévoué à sa patrie d'adoption. Il était de ces hommes qui ne brillent qu'au second rang, mais non pas sans valeur. « L'étude de la théologie, où il se fit remarquer dans le séminaire de Dekendorf et à la faculté protestante de Tubingue, lui avait donné une souplesse et une force de raisonnement que l'on retrouve dans toutes les pièces qui sont sorties de sa plume. » Talleyrand, qui a écrit ces lignes, aurait pu

dresser une longue liste des diplomates qui, ayant commencé par être d'église, devaient à ce commencement leurs plus remarquables qualités : lui-même n'en est-il pas l'exemple le plus frappant? — Reinhard s'efforça de reconstituer le personnel de son département; il renvoya nombre de commis indignes entrés à la faveur de la révolution, et s'attacha, en améliorant leur situation, des hommes comme La Besnardière et d'Hauterive.

Malgré ses louables efforts, Reinhard manquait d'autorité politique, et quand Bonaparte, après le 18 brumaire, eut besoin d'un véritable ministre, il pensa à Talleyrand, qui reprit le portefeuille après un éloignement de quatre mois. Reinhard fut nommé ministre de France en Suisse : il devait mourir pair de France en 1837, après avoir rempli nombre de missions diplomatiques.

Avec le consulat, la période révolutionnaire est close. Nous nous bornerons à indiquer en terminant ce que fut le ministère des relations extérieures sous Napoléon. Reinhard avait déjà, à l'imitation de l'ancien régime, rétabli deux directions politiques, l'une pour le nord, l'autre pour le midi. Talleyrand n'y toucha pas : les deux premiers commis étaient, en 1800, Durant et d'Hauterive. Le second devint le bras droit de Talleyrand. Ils s'étaient connus dans leur jeunesse à Chanteloup, la retraite de Choiseul disgracié; ils avaient appris à s'apprécier, en même temps qu'ils puisaient dans la fréquentation de l'illustre ministre les traditions de l'ancienne diplomatie. En 1805, Durant fut remplacé par La Mesnardière, un des plus brillans rédacteurs qu'ait jamais possédés le département. L'influence de d'Hauterive était considérable : c'est lui qui imagina de recruter les secrétaires d'ambassade parmi les auditeurs au conseil d'état, qui formaient l'élite de la jeunesse; ce fut un usage très fréquemment suivi pendant les dernières années de l'empire. A cette époque d'ailleurs, les grades dans la hiérarchie diplomatique, très rigoureusement établie, étaient la propriété du titulaire comme aujourd'hui les grades de l'armée : un secrétaire d'ambassade ou un ministre plénipotentiaire ne pouvait être destitué que sur le rapport d'une commission *ad hoc*. Il n'est pas besoin de faire remarquer quelle force et quelle cohésion ce système aurait pu donner au corps diplomatique si les gouvernemens suivans l'avaient conservé. Les autres services du ministère : consulats, archives, fonds, secrétariat, étaient à peu près organisés comme sous M. de Vergennes.

On voit combien faible est la trace que la révolution a laissée dans le département des affaires étrangères. Nous avons montré comment dès le 9 thermidor on est revenu progressivement à l'ancien système, dont on reconnaissait les avantages. Aujourd'hui encore il est facile de constater que l'organisation actuelle n'est qu'une

extension de l'ancienne. Les transformations portent sur les noms plus que sur les choses. Cinq directions (sans compter les bureaux spéciaux des chiffres, du protocole, des traducteurs) se partagent les travaux du ministère, depuis le décret du 1er février 1877. La direction politique, qui date de 1815, n'est que la réunion des deux anciennes directions politiques, qui forment maintenant des sous-directions, et auxquelles on a adjoint une sous-direction spéciale pour les affaires de l'Amérique. Quant aux directions des consulats, des archives et chancelleries, du contentieux politique et commercial, et même des fonds, elles ont manifestement pour raison d'être l'énorme accroissement des relations de tous genres créées entre les états par la facilité des communications.

Il y avait du reste une raison toute particulière pour que le département des affaires étrangères fût modifié moins profondément que les autres administrations pendant la révolution française. On ne pouvait pas, en cette matière, agir en toute liberté comme en ce qui concerne l'armée, les magistrats, les maires ou les préfets. Tant que la révolution persista à s'écarter des pratiques de l'ancienne diplomatie, la France fut dans le plus complet isolement. Le jour où la convention voulut renouer des relations avec l'Europe, elle fut forcée de recourir à l'observation du droit des gens antérieur, et de remettre en vigueur, pour sa part, les usages qu'elle avait condamnés d'abord. Il le fallait bien, puisque l'Europe négociait et traitait comme autrefois, sans égard pour les principes et les théories révolutionnaires. Et à mesure que les conventionnels reprenaient l'ancienne politique des rois, — à laquelle ils rendaient eux-mêmes hommage, — les divers services des relations extérieures reprenaient peu à peu leur ancienne forme, par la nécessité même. La diplomatie, c'est le droit des gens appliqué : un état ne peut pas plus modifier les conditions et les règles de la diplomatie, qu'il ne pourrait changer tout seul les coutumes qui constituent le droit des gens. Il faut nécessairement tenir compte des autres pays. Ainsi s'explique comment, au ministère des affaires étrangères, les réformes partielles qui étaient bonnes ont seules subsisté, et comment tous les projets de réorganisation fondamentale imaginés pendant la révolution et partant d'idées préconçues n'ont jamais pu être efficacement réalisés.

GEORGE COGORDAN.

LA

VIRE AUX MAYENS

SOUVENIR DES ALPES DU VALAIS.

I.

Il n'est pas au monde de bassin fluvial qui offre une netteté de lignes aussi simple et aussi grandiose que cette ancienne vallée pennine, étendue sur une longueur de plus de 40 lieues, depuis le pont de Saint-Maurice et le col de Balme jusqu'à la Furka, c'est-à-dire des frontières de Vaud et de Savoie au seuil du canton d'Uri. Les deux hautes chaînes parallèles entre lesquelles court le Rhône y forment un double escarpement dont nulle part la masse ne faiblit, et cette vigueur soutenue des jointures n'exclut pas une mobilité étonnante d'aspects. Quand, à partir des éboulis du Bois-Noir, la Dent du Midi dérobe ses pics étincelans, la Dent de Morcles, sa rivale, devient à son tour maîtresse du ciel et y cloue ses crêtes déchiquetées. Lorsque au-delà du coude de Martigny la fière pyramide du mont Catogne, qui de loin barrait l'horizon, s'efface derrière d'autres croupes plus avancées, l'harmonie et l'équilibre des reliefs n'en sont point atteints; en face de ces croupes surgit aussitôt une série d'autres sommités dont le mont de Fully et le mont des Vents figurent la première amorce. Le voyageur qui chemine en bas sur la route poudreuse du Simplon se sent pris comme entre les murs d'une gigantesque forteresse; de quelque côté qu'il se tourne, il se heurte à une ceinture de bastions sourcilleux. Les dépressions latérales qui trouent l'énorme massif ne présentent à l'œil que de minces et tortueuses gerçures où il semble à peine possible de se faufiler; la vérité est que ces brèches, si étroites au début, vont s'évidant pour la plupart en forme de collier de cheval et des-

sinent de splendides vallées qui s'enfoncent parfois dans l'intérieur jusqu'à 8 et 10 lieues. L'optique alpestre est féconde en ces sortes d'illusions. Il suffit d'un avant-mont vertical d'une centaine de mètres d'altitude pour fausser toutes les notions du touriste sur la configuration réelle de l'intumescence la plus proche. Qui soupçonnerait, par exemple, au-dessus de l'inextricable chaos de rochers qui ferme à l'est le noir défilé d'où s'échappent les eaux du Trient, l'existence de cette merveilleuse terrasse de Gueures : toute une oasis de prés verdoyans, d'ombrages touffus, de champs cultivés, qu'anime un joli groupe de huttes pittoresques? Combien de délicieux alpages se cachent ainsi, à toutes les hauteurs, derrière d'âpres boursouflures qui à distance ont l'air de faire absolument corps avec la grande ligne dorsale dont elles ne sont en réalité que des appendices détachés!

Ces alpages, souvent invisibles de la plaine, constituent une des richesses les plus précieuses du montagnard valaisan; on peut même dire qu'avec ces plants de vigne renommés qui croissent, en compagnie du figuier d'Inde et de l'agavé, sur les rochers brûlans de Conthey et de Sierre, ces pâtis sont le plus clair et le plus assuré de son avoir. Encore le savoureux cep de Malvoisie est-il sujet parfois à quelque accident; le pacage alpestre au contraire, — je ne sors pas de la région médiane, — n'a rien à craindre des élémens. Sa situation le met à l'abri des avalanches, et, à quelque moment qu'il dépouille, suivant les années, sa fourrure de neiges hivernales, on le retrouve avec son herbe odorante et fine et tous ses principes extraordinairement nutritifs que ne possède point, tant s'en faut, le pré à faucher du bas pays.

Les alpages du Valais portent le nom général de *mayens*. Parmi ces mayens, les plus vastes et les plus beaux sont sans contredit ceux de Sion. Quand, par une claire journée d'été, on contemple des hauteurs solitaires du château Valeria l'immense croupe boisée qui se dresse entre le val de Nendaz et celui de la Borgne, on demeure réellement saisi d'admiration. L'attrait du spectacle est encore accru par le contraste indescriptible du site. De toutes les montagnes qu'on a sous les yeux, celle des Mayens est la seule qui soit chevelue et riante. A l'opposite s'élève la crête osseuse du Sanetsch; plus loin, à l'ouest, le pic d'Ardon étire au soleil ses membres nus et difformes; au levant, par delà Sierre et les halliers moussus de la forêt de Finges, pointent les cimes tourmentées derrière lesquelles se cache la Gemmi; la vallée elle-même, malgré ses carrés de prés verts et ses vergers, emprunte un aspect sauvage, presque menaçant, aux soulèvemens bizarres du sol, aux innombrables bosselures rondes et coniques, surmontées ou flanquées de castels en ruine, le long desquelles tourbillonne le Rhône écumeux. L'obser-

vateur, ébloui de tous ces tons lumineux et chauds, revient poser doucement ses yeux sur ce sombre retroussis d'alpes fraîches où chaque prairie se montre doublée d'une tranche de forêt; il aspire avec délices les senteurs résineuses que le vent lui en apporte; il cherche machinalement à faire le compte des villas qu'il aperçoit à tous les étages du mont, car la superbe déclivité qui s'arrondit au-dessous des huttes et des pâtis est devenue le lieu préféré de villégiature des habitans aisés de Sion. Avoir un pavillon aux Mayens est le rêve qui hante tout marchand de la petite ville derrière son comptoir. Retraite délicieuse en effet, et aussi commode que délicieuse, où l'on peut se rendre sans fatigue et d'où l'on revient à ses heures. Des fenêtres de son chalet blanc, de sa terrasse de verdure, le citadin voit se mouvoir hommes et bêtes sur la chaussée du Grand-Pont; il peut en quelque sorte surveiller de loin la porte de son logis. Bref, le site est si riant, d'une tranquillité et d'une fraîcheur si rassérénantes, qu'il a été question d'y bâtir un hôtel-pension pour les étrangers. Les cliens n'auraient certes pas manqué; mais les « consorts » de la montagne, comme on dit là-bas, ne l'ont point entendu ainsi. Un des charmes principaux de cet agreste séjour, c'est l'absolue liberté d'allure, d'accoutrement et d'existence que la solitude y autorise : avec des hôtes, adieu ce cher abandon; voilà l'étiquette et toutes ses menues tyrannies qui envahissent le charmant désert, voilà la nature esclave du qu'en dira-t-on. Que de silencieux et romantiques recoins de la Suisse ont été ainsi gâtés par ces phalanstères guindés qu'on appelle des hôtels-pensions!

Les Mayens de Sion, tels que je viens de les décrire, n'en représentent pas moins une espèce d'alpage à quelques égards aristocratique; des routes nombreuses et bien tracées y conduisent, le télégraphe lui-même ne dédaigne pas d'en escalader les pentes inférieures. Si haut qu'ils aillent, le pâtre et le « chaletier » ne cessent point d'y avoir relativement leurs aises; la vache laitière elle-même n'y éprouve, j'imagine, que douces émotions. Point de ces gorges sombres, de ces défilés à pic par où dévalent avec fracas les torrens; point de ces *vires* caillouteuses et vertigineuses, de ces *creuses* béantes où l'on chemine avec des frissons; les tempêtes même ne trouvent pas à s'engouffrer là comme il faut; l'horrible y manque absolument. On aperçoit bien de l'autre côté les grandes cimes bardées de glaces et de névés qui ferment au sud les vallées d'Hérens et d'Hérémence, on discerne même de certains endroits la farouche pyramide du Cervin; mais tout cela n'est qu'une affaire d'encadrement inoffensif et lointain, une série de tableaux émouvans appendus aux murs d'un bon intérieur. Sans trop m'éloigner de Sion et sans dépasser la zone moyenne des pâturages, je veux

chercher, sur un autre point du Valais, un lieu d'estivage aux abords plus abrupts et plus tourmentés, une rampe d'ascension plus fertile en accidens, d'aspect plus diversifié, et qui aboutisse à une solitude de mayens plus originale et mieux close.

II.

Entre l'embouchure de la vallée de Bagnes et l'étroite brèche qui conduit par Isérable au col d'Établon s'élève une sommité pennine d'un galbe tout à fait caractéristique : c'est la Pierre-à-Voie, appelée aussi, quoique improprement, Pierre-à-Voir. Ce n'est point une de ces cimes revêches dont les plus émérites grimpeurs osent à peine tenter l'escalade : son altitude extrême n'excède pas 2,500 mètres au-dessus du niveau de la mer; mais la mesure est tout autre, prise au versant; là le développement de l'échine alpestre est de plus de 3 lieues 1/2, et de la base au sommet il y a pour cinq ou six heures de marche. Par l'ensemble de sa figure, cette montagne forme type; elle satisfait aux deux conditions essentielles du genre : elle domine et elle court. Son piton d'élancement, sorte de pain de sucre ébréché, attaque résolûment le ciel bleu et dessine par-dessus le fouillis des croupes adjacentes un admirable « signal » rocheux, un énorme *steinmännli* naturel qui manque aux cimes les plus prisées, et notamment au Righi-Kulm. A l'ouest, une longue arête boisée, qui se développe horizontalement, abrite de son rempart une aire plane que presse à droite et à gauche un moutonnement de cônes inégaux. Si l'on continue à suivre de l'œil la projection orientale du mont, on le voit, toujours hérissé d'une robuste végétation, s'abaisser successivement et régulièrement, jusqu'à ce que, au point de brisure de ses attaches secondaires, apparaissent d'autres montagnes plus glabres d'aspect, d'un entablement plus grossier, qui n'en font que mieux ressortir la richesse des contours du premier plan.

Du côté de l'est, la dégradation suit une marche moins rhythmée; avant d'aboutir à l'oblique trouée de Riddes, la ligne de faîte hésite à plusieurs reprises, elle se ballonne et se déprime, elle se boursoufle et se creuse avec une sorte d'inquiétude; on dirait qu'elle appréhende l'approche du défilé, qu'elle s'essaie, du plus loin qu'elle peut, à la chute finale qu'elle y doit faire, et que, chaque fois, saisie d'épouvante ou d'orgueil, elle se redresse d'un mouvement fébrile. Au-dessous de l'immense dos continuent de courir, ignorans de ces transes et de ces convulsions, les étages inférieurs du mont. Quelque accident qui survienne, ceux-là sont toujours sûrs de pouvoir rejoindre sans trop de peine leurs tronçons; il n'y a guère de col qui ne s'adapte à leur taille, et mainte fois leur plan

se confond tout naturellement avec le seuil même de la dépression, car la montagne dont je parle a ceci de particulier, qu'au lieu de tomber à pic sur la plaine, elle y vient mourir graduellement, s'y échappe en molles déclivités, y projette, comme autant de racines vagabondes et torses, une quantité d'éperons verdoyans. Par là elle reste en une constante communication avec la vallée, elle participe de sa vie, de son aspect et de son humeur; elle accueille sur ses pentes hospitalières les riches vergers et les belles prairies du plat pays, elle livre sans rechigner aux riantes floraisons d'en bas tout l'espace disponible entre le sillon mobile des torrens et la rainure fixe des *dévaloirs;* elle ménage enfin plus d'une place de choix aux éphémères alpages d'été entre la triste forêt de pins et la joyeuse futaie de mélèzes.

Un matin du commencement de juin, avant même que le soleil eût lancé sa première onde lumineuse par-dessus la montagne de Riddes, je descendais pédestrement, le bâton ferré en main, la rampe ardue de l'antique bourg féodal de Saillon, pour aller rejoindre, à titre de volontaire, le bataillon de vaches laitières qu'on devait conduire, ce même jour, « estiver » sous la Pierre-à-Voie. Le lieu de ralliement était de l'autre côté de la plaine, à la sortie du village balnéaire de Saxon; c'était là que, la veille au soir, on avait rabattu tout le bétail appelé à faire l'ascension. J'avais assisté avec intérêt à cette phase préliminaire de l'opération, et, initié comme il faut aux mœurs des pâtres et de leurs bêtes, je m'attribuais qualité spéciale pour suivre par le menu l'ordre et la marche de la colonne émigrante. Tout en traversant à petits pas le bois de Saillon, en-deçà de la vacillante passerelle du Rhône, je me représentais d'avance les divers détails de la fête, car la montée aux mayens est pour les vaches une vraie fête. Quiconque n'a point vécu dans la familiarité de cette gent cornue est à mille lieues de soupçonner ce qui se passe à certains momens dans leur intellect; il y a là tout un chapitre oublié de psychologie animale. De même que, dès qu'elles sentent l'herbe verte, les vaches ne veulent plus manger de fourrage, de même, à mesure que le temps de l'estivage approche, elles manifestent une répugnance de plus en plus vive à se rendre de l'étable au pâtis de la plaine et à retourner du pâtis à l'étable. L'instinct leur donne des avertissemens d'une précision merveilleuse. Plusieurs jours avant l'époque fixe où elles ont l'habitude d'émigrer, on les voit s'étendre mélancoliquement et regarder la montagne, boudant à l'herbe, le cou tendu, en poussant de petits beuglemens et parfois même en versant de grosses larmes. Ce n'est qu'à force de ruse et de coups que le gardien les ramène au gîte, quand toutefois il les y ramène, car plus d'une refuse obstiné-

ment de se laisser faire; il faut alors traire sur place les récalcitrantes et leur accorder la permission de coucher dans « l'île, » c'est le nom que l'on donne en Valais à ces prés de vaine pâture dont on ferme tant bien que mal les issues au moyen de barrières à ligamens d'osier. Encore cet arrangement à l'amiable n'est-il pas toujours praticable. Chez certains ruminans, la nostalgie printanière des hauts pâtis est si forte qu'ils en semblent tout affolés; quand, vers six heures de l'après-midi, le pâtre fait mine de rallier le troupeau pour la nuitée en lieu clos, mainte gaillarde, avisant la brèche la plus proche, secoue brusquement ses clochettes et détale avec des dandinemens de croupe insensés. Elle fuit ainsi, sonnant le tocsin à travers champs, marécages et halliers, jusqu'à une distance parfois de plusieurs lieues. Grosse affaire : il faut le lendemain au petit jour se mettre en quête de la bête, car une fois qu'elle a « broussé » sur les pâtis d'une autre commune, nul ne la ramène, loin de là, le propriétaire, pour la ressaisir, est tenu de payer l'amende. L'animal doit également tribut de sa personne; l'homme de Fully ou de Brançon qui attrape en rupture de ban sur ses terres une vache de Riddes ou de Charrat a le droit de la traire,... si elle y consent.

Cette agitation, cette fièvre d'attente chez les individus qui ont coutume d'estiver périodiquement demeure rebelle à l'emploi de tous les moyens; le bétail que l'on attacherait dans l'étable s'y laisserait dépérir d'inanition, et, sitôt qu'il pourrait rompre son lien, s'en irait de lui-même vers l'alpe; l'expérience en a été faite. Par contre, les vaches qui ne sont jamais montées aux mayens, — il y en a toujours un certain nombre qui restent l'été dans la plaine, — ignorent ces douleurs poignantes qui tourmentent l'âme de leurs compagnes. Elles savent néanmoins qu'il vient un moment, au renouveau, où on les sépare de celles-ci. C'est un fait dont j'acquis la preuve ce jour même en arrivant au lieu d'où devait partir la caravane. Il y avait là vingt-cinq ou trente bêtes de cette nerveuse et fine race valaisane, si prisée à la fois et pour la qualité de son lait et pour son aptitude au travail. Toutes laissaient percer dans leurs yeux une animation extraordinaire; la plupart avaient peine à tenir en place, et c'étaient des démonstrations, des beuglemens, des reniflemens, entrecoupés de toute sorte de souffles étranges. Avant que les pâtres, — ils étaient au nombre de trois, tous silencieux et placides, — eussent donné le branle au cortége, une vache brune sortit d'une étable qu'on venait d'ouvrir pour s'en aller seule, selon l'usage, boire un coup à la fontaine du chemin. Elle aperçut au tournant la bande agitée des laitières; incontinent elle rabattit de ce côté. Celles-ci l'entourèrent, les mufles se touchant presque, et je vis la vache brune virer deux ou trois fois au milieu du groupe.

Ce que ces bêtes se dirent en leur idiome ne se prête point à une traduction mot à mot; mais il était clair que de part et d'autre on prenait congé, on échangeait des adieux. Une scène toute semblable eut lieu un instant après entre la troupe émigrante et deux représentans de l'espèce bovine escortés d'un cheval et d'un âne, sans doute camarades du même pré; après quoi, le détachement se mit en marche par le beau chemin en lacet qui monte à travers les vergers jusqu'au petit village valaisan.

Les vaches maîtresses, la grosse cloche pendue au cou, les cornes enguirlandées, avaient pris d'un pas relevé la tête de la colonne. J'allais lentement par derrière. Une buée blanchâtre commençait à baigner le front des montagnes situées à gauche et refoulait en désordre vers l'occident quelques nuages minces et dentelés qui s'étaient reposés la nuit sur leurs crêtes. La journée promettait d'être chaude; pas un souffle n'agitait les grandes herbes mélangées de fleurs versicolores qui débordaient des prés adjacens jusque sur la route. Les pâtres avaient à peine desserré les dents. Celui qui semblait avoir la conduite en chef de l'expédition était un grand garçon originaire d'Évolène, au val d'Hérens, dont l'air attristé me frappa d'abord; les deux autres offraient le pur type bas-valaisan; le plus jeune, arrivé la veille de Fully, avait ces jambes torses, ce buste inachevé, cet œil rougeaud, ce sourire indécis et béat, qui annoncent le demi-crétinisme. Leur tâche au reste était facile : autant le troupeau qu'on ramène le soir, pis traînant, du pacage à l'étable, a parfois l'humeur turbulente et fourrageuse, autant celui qu'on pousse dans la direction des mayens chemine d'un pas allègre et régulier; c'est à peine s'il donne le coup de dent à la touffe d'herbe la plus avenante; on dirait qu'il a peur de perdre le sentier ou de manquer à heure fixe la conquête de la terre promise. Malgré tout, sur ces rampes ardues des grandes Alpes, le piéton, si peu qu'il se hâte, a toujours une avance marquée sur la bête de somme ou le ruminant; il lui faut, pour maintenir sa marche de conserve, flâner de propos délibéré à tous les buissons, de deux « trocets » ou bouts de chemin choisir invariablement le plus long, et se reposer paresseusement à tous les carrefours. Aussi le quart inférieur de la montagne avait-il émergé déjà des ombres de la nuit quand la caravane et moi nous atteignîmes la petite bourgade de Saxon.

III.

Qui n'a pas vu un village valaisan n'a pas vu la chose du monde la plus originale et la plus étrange. Je parle des villages bâtis dans le vieux style architectural du pays, et non de ces groupes de de-

meures plus modernes comme on en rencontre maintenant beaucoup dans la partie inférieure du canton. Qu'on se figure un fouillis inextricable de chaumières en mélèze noirci, dominé par une église blanche. De voies tracées, nulle apparence; maisons, fenils, étables, tout se heurte, s'enchevêtre et se bouscule sur un sol houleux, plein de mouvemens saccadés, que nulle main n'a pris la peine de discipliner. Dans ces ruelles grimpantes, tordues, combles de fumier et d'immondices, le soleil ne pénètre qu'au prix de mille biais furtifs et à la manière d'un larron. Les granges surtout ont un aspect indéfinissable : ce sont des constructions suspendues sur des poutres qui reposent elles-mêmes sur une assise inférieure de pierres brutes; on les juche, dit-on, de la sorte pour que les rongeurs n'y puissent pas atteindre le grain. Entre les pilotis se remisent pêle-mêle les chariots démontés, les traîneaux de montagne, les jougs à bœufs et les instrumens agricoles de tout genre. Quant aux maisons d'habitation, elles ne ressemblent qu'assez peu à ces demeures de l'Oberland bernois dont les galeries sont généralement ornées d'un beau grillage, et les ais des façades ouvragés de sculptures diverses. La hutte valaisane n'a de galerie que sur le côté; les chambres, très étouffées, sont percées de fenêtres étroites, encombrées de bottes de maïs en train de sécher; les carreaux consistent uniquement en des ronds de verre unis par du plomb. Le toit d'ardoises ou de bardeaux est surchargé de grosses pierres, sans doute afin que le fœhn, ce vent si redouté des vallées helvétiques, ne décapite point d'un coup l'édifice. L'aménagement intérieur va de pair avec ce mode tout primitif de structure. La même pièce sert d'ordinaire de cuisine, de salle à manger et de dortoir. Dans un coin est l'escabeau à un pied de la trayeuse; dans un autre gisent les grands coffres peints qui servent d'armoires. Certaines habitations ont, il est vrai, un air un peu moins patriarcal; mais celles même où la pierre entre comme élément principal représentent encore, avec leurs porches bas et profonds, leurs escaliers encastrés dans des murs massifs, leurs lucarnes en façon de meurtrières, guérites préférées de chats faméliques et roux, un type architectural d'une simplicité tout antique.

Au-dessus du village où nous venions d'entrer se dresse un vieux *burg* en ruine, ex-citadelle d'un de ces barons du moyen âge, les Tavelli, les Rarogne, les La Tour, que les paysans du Valais ont su de bonne heure réduire à merci. Tandis que la troupe beuglante et ses conducteurs continuaient de suivre l'interminable montée qui serpente à travers le bourg, je coupai court par une ruelle pour escalader le mamelon. De l'ancienne demeure seigneuriale, il ne subsiste qu'une tour dans l'intérieur de laquelle je pus me glisser en rampant grâce à une échancrure creusée à la base. Devant la

tour, sur une terrasse un peu inférieure, s'élève la chapelle, qui a conservé, outre son porche en saillie, des débris de boiseries intérieures, son maître-autel, sa chaire en maçonnerie, et tout un peuple grimaçant de statuettes et de figurines mutilées. La crypte renferme un ossuaire où l'on a cessé depuis longtemps de maintenir un rangement symétrique; la bise qui pénètre en hurlant par l'ouverture béante du caveau s'en donne à cœur joie au travers de ces pauvres ossemens : aussi maint lézard qui s'était cru, en ce lieu, à l'abri de toute aventure, s'enfuit-il épouvanté au soubresaut inattendu d'un crâne qu'a réveillé, avant l'heure du jugement dernier, le choc grinçant d'un fémur.

Le tout, village et *burg*, est enserré entre deux torrens écumeux qui se précipitent avec fracas par une double gorge, épuisant toute les formes connues et inconnues de la cascade et de la cascatelle, pour s'aller réunir au bas de la montagne dans un lit unique de cailloux à côté de superbes plants de vigne qu'on a bien du mal à protéger contre leurs atteintes. Plus haut se dessinent, en un relief noir, les immenses forêts qui font mine de vouloir monter à l'assaut du cône terminal de la Pierre-à-Voie; mais celui-ci, fier de sa nudité, n'accepte d'autre parure que celle des neiges hivernales; il tient en respect la petite avant-garde de pins et de mélèzes qui se hissent audacieusement jusqu'à lui, si bien que d'en bas ces quelques troncs détachés en colonne d'attaque au pied du rocher ont un peu l'air de soldats cramponnés, en grand péril de dégringolade, aux murs sourcilleux d'une forteresse.

Vers la plaine, la perspective qu'on embrasse des ruines du *burg* ne le cède qu'en étendue à celle dont on jouit du haut de Valeria. Le panorama, mieux circonscrit, prend même une grandeur plus âpre et plus sauvage; le regard s'appuie de toutes parts à des arêtes merveilleusement fermes et soutenues qui diminuent l'effort de vision et fixent avantageusement le point du spectacle. La vallée du Rhône apparaît là dans son entière simplicité de lignes; depuis la fissure des gorges de Saillon jusqu'à la haute dépression de Salvan, on distingue nettement le dessin de la plaine et de la montagne, et l'œil se repaît à l'aise de tous les contrastes. En bas, l'été règne déjà sans partage : les bois ont toute leur couronne de verdure, les blés et les seigles commencent à jaunir, les ceps feuillus montent vigoureusement aux échalas; mais en haut subsiste mainte trace de l'hiver : la neige s'étale en larges plaques sur les parties planes des sommets, et dans les rigoles, où durant six mois elle a eu tout le temps de se durcir, elle résiste encore victorieusement à l'action dissolvante du fœhn et de la pluie.

Chaque jour néanmoins quelque pan de névé s'écroule; dans deux ou trois heures, quand le soleil aura pris possession de l'espace, un

bruit sourd annoncera l'entrée en scène des avalanches. En une seule matinée de printemps, de huit heures à midi, j'en ai compté ainsi plus de quatre-vingts; je parle uniquement de celles qu'on peut observer à l'œil, et non de celles qu'on ne fait qu'entendre, soit que leur chute ait lieu sur le versant opposé, soit qu'elles tombent d'une arête cachée et par des couloirs invisibles. C'est là un phénomène avec lequel d'ordinaire le touriste n'a guère occasion de se familiariser, car, à l'époque où les étrangers affluent en Suisse, les avalanches de fonte printanière sont presque toutes tombées, et quant aux avalanches de glacier, lesquelles ne se produisent qu'à de très hautes altitudes, il est fort rare qu'on en trouve beaucoup, à point nommé, dans ses horizons. C'est donc surtout de mai en juin, et à la suite de plusieurs journées de pluie tiède, qu'a lieu d'une manière suivie cette gigantesque dislocation des neiges alpestres.

Tout d'abord, pour une oreille inexpérimentée, le grondement d'une masse qui s'abîme n'indique pas nécessairement le point précis d'où elle dévale; il faut que l'ouïe s'habitue à le discerner, et que l'œil, instantanément averti, saisisse à sa naissance même, sur l'étendue d'un front de montagnes tourmenté, le sillon creusé par la ravine blanche. Le regard peut même acquérir une telle sûreté qu'il démêle et suit fort bien, à travers tout un crêpe de nuées, la gerbe de neige en mouvement. La forme et la tonalité du phénomène présentent au reste de singulières variations. Le plus souvent la chute, commencée par un glissement presque imperceptible sur une paroi inclinée du roc, se termine par un ruissellement torrentueux, qui se brise avec un fracas de tonnerre, répercuté longuement par l'écho, sur les gradins successifs du mont. Parfois le bruit s'entremêle de crépitations inégales qui trahissent la nature diversement accidentée de la rainure où court l'avalanche; d'autres fois le phénomène semble avorter, et le mugissement s'interrompt soudain, soit qu'un obstacle ait arrêté la pelote au passage, soit qu'il l'ait contrainte à se diviser en minces filets réduits à suinter silencieusement jusqu'à ce que, réunis de nouveau en une masse unique, ils arrivent en détonant dans quelque cuvette inférieure du défilé. Certaines de ces avalanches imitent à s'y méprendre le bruit de la fusillade, d'autres font croire au roulement d'un train en marche sur un terrain variant de densité; presque toutes entraînent avec elles des débris de terre, de rocher ou de végétaux qui accélèrent d'autant leur course et ajoutent une nouvelle force dévastatrice à leur pesanteur naturelle.

Comme j'interrogeais encore du haut de mon observatoire l'occiput rosé du mont des Vents, le peloton des vaches maîtresses déboucha bruyamment au-dessous de moi sur la *vire* raboteuse qui

longe le torrent de droite. Je laissai défiler la troupe au complet; après quoi, d'un pied montagnard, je regagnai le sentier en bordure pour reprendre la queue du cortége. Nous quittions ici la région en quelque sorte historique de la montagne, nous sortions de la zone vivante et régulièrement cultivée qu'une voie à demi carrossable relie à la plaine pour entamer, par des routes abruptes et « muletières, » l'escalade des parties rocheuses. Il était six heures du matin, et nous avions bien encore, au pas dont nous cheminions, pour près de trois heures de marche. L'un des pâtres s'était tout à coup mis à chanter : un chant sans paroles, une enfilade pure de vocalises saccadées, qui se mariaient étrangement à la gamme soutenue des clochettes. Comme à un signal attendu, d'autres chanteurs répondirent d'en bas à ce ioulement : c'étaient les myriades de grenouilles du marécage que les premiers frôlemens du soleil venaient de réveiller sous leurs grandes herbes verdâtres. En un clin d'œil, les airs s'emplirent d'un éclatant *tutti* de coassemens qui couvrait, à cette hauteur même, jusqu'à la voix du torrent. Les grenouilles du Valais sont bien les plus insolentes du monde. Qui n'a pas vu s'ébattre dans ses gigantesques cités de roseaux ce peuple innombrable de batraciens ne peut se faire une idée de leur turbulence et de leur audace. A certains momens de l'année, alors que le sol est presque partout inondé, la vallée entière leur appartient, et les fossés qui bordent les routes ne sont pour eux que des avant-postes commodes d'où ils s'élancent, les soirs d'orage, à la conquête de tout le pays. Avec leur attitude provocante, leurs yeux cerclés d'or, leur bouche largement fendue, leurs pattes qui figurent des membres humains, leurs cris tour à tour graves et stridens, entrecoupés d'éclats de rire moqueurs, on les prendrait pour les génies mêmes de l'inextricable palus valaisan, pour la descendance métamorphosée de ces « petits hommes » des légendes alpestres, de ces nains dont parlent les *Hortsagen*, qui, chassés de leur sourcilleux empire de rochers, auraient émigré en masse dans le monde inférieur des eaux.

IV.

L'étroite rampe où la caravane venait de s'engager suivait donc les rives nues et pierreuses du torrent, dont le cours se perdait plus haut dans de sombres bauges de verdure. Les eaux, grossies par la fonte des neiges, mugissaient effroyablement : des troncs entiers y flottaient, achevant de s'écorcer aux aspérités de la gorge; non loin de là, on apercevait une énorme section d'aqueduc, car les Valaisans, soit dit en passant, ne méritent pas le reproche d'inactivité et d'incurie qu'on leur a fait trop volontiers. Si, au point de vue de

certaines cultures, ils sont en arrière sur beaucoup de leurs confédérés, cela tient surtout aux mille élémens dévastateurs, éboulemens, inondations, ruptures de glaciers, avalanches, avec lesquels ils ont à compter; mais que l'on considère par exemple l'aménagement des eaux de montagne dans le Valais, on est frappé des efforts prodigieux accomplis par les habitans de ce canton pour assurer au mieux l'irrigation du pays. Dès le xve siècle, nous apprend le révérend père Furrer, les Valaisans, surtout ceux des hauts *dizains*, avaient sillonné leurs alpes d'un réseau de puissans aqueducs ou *bisses*, ayant souvent plusieurs lieues d'étendue et destinés à fertiliser les pentes arides. Ces canaux, dans le dialecte local, reçurent le nom de *suonen*, d'un mot de l'ancien idiome allemand, *suon* (juge), parce que les magistrats de ce temps tenaient parfois tribunal au point de jonction de deux bisses. L'établissement d'un bisse est un travail véritablement gigantesque, bien digne après tout de ces hommes industrieux et hardis qui ont suspendu tant de merveilleuses galeries aériennes au sein des gorges les plus sauvages. En sachant comment ce travail s'opère, on devine comment a pu s'opérer la conquête plus terrible encore du sinistre abîme du Trient, et plus récemment celle de la brèche, de 800 mètres de longueur, par où se précipitent, non loin du lac de Champey, les immenses cascades du Durnand.

Comme il faut souvent que le canal suive des parois perpendiculaires de rocher, des hommes plongent dans le gouffre, suspendus à une corde, et pratiquent au mur vertical les trous destinés à recevoir les poutres de soutènement. Si le rocher présente des courbes, on y perce un tunnel pour y faire passer l'eau. Si la pente est sujette à s'ébouler, le conduit est creusé sous terre et recouvert de planches, par-dessus lesquelles pourront glisser inoffensivement les débris. Au printemps, le « tuteur » du bisse convoque au besoin les intéressés pour aviser aux travaux d'entretien. L'œuvre de réparation est souvent plus pénible encore que ne l'a été celle de construction. Là où l'aqueduc consiste en sections couvertes, il faut que l'ouvrier s'y introduise à plat ventre, s'exposant ainsi à de terribles accidens, comme celui qui arriva en 1845 au bisse de Gampel, à l'entrée de la vallée de Lœtsch. En été, aussi longtemps que durent les nécessités de l'arrosage, maint canal a jour et nuit un surveillant qui prend soin que le cours de l'eau ne s'interrompe pas. Sur quelques points du canton, à Viège notamment, pour s'assurer que le bisse fonctionne, on a installé un marteau mû par une roue que fait marcher le ruisseau et qui frappe sur une planche des coups retentissans.

Une autre preuve non moins caractéristique de l'activité industrieuse des hommes du Valais, c'est la manière dont ils font voya-

ger ces bois de coupe dont nous venons de voir des échantillons passer sur le torrent de la Vire aux mayens. Il ne suffit pas en effet d'établir aux bons endroits des moulins à scie. Si la fonction du moulin à scie est de scier prestement les arbres, la matière sciable n'a pas pour fonction de venir d'elle-même au moulin. Je me trompe cependant : quand le moulin est à portée de la montagne, quand cette montagne a au flanc quelqu'une de ces rainures lisses *(dévaloirs)*, comme celles qui strient par places les croupes de la Pierre-à-Voie, on peut dire que les troncs viennent s'offrir presque tout seuls aux dents de la scie. La pente est-elle trop abrupte pour que l'arbre ait chance de fournir sa dégringolade sans subir d'accident grave, on en est quitte pour construire ce qu'on appelle une *rize*. La rize est la sœur jumelle du bisse, en quelque sorte : c'est un canal demi-circulaire formé d'un emmanchement de longues tiges de sapin, celles des bords relevées et soutenues par des rangées de pieux. Le bois est lancé par ce couloir malandreux, dont il finit par polir si bien les nodosités qu'il y file bientôt comme une flèche; mais les choses ne vont pas toujours aussi simplement. Où seraient à ce compte les côtés épiques du métier de bûcheron alpestre? Métier double, le plus souvent : l'homme est à la fois bûcheron et flotteur, il n'a pas quitté la cognée qu'il lui faut manœuvrer la perche; il ne sort des solitudes de la futaie que pour tomber aux abîmes de l'air ou de l'eau.

La forêt est là-haut, tache noire au front du ciel bleu; on abat les troncs, s'il se peut, avant le retour du printemps; puis, les arbres une fois par terre, il faut les mettre en mouvement. Il s'agit, je suppose, d'arriver de ruisseau en ruisseau à la plaine du Rhône supérieur. Une annonce est insérée dans la « feuille d'avis » du chef-lieu : « Sous due autorisation, un tel, de telle localité, fera dès aujourd'hui par tels torrent et rivière jusqu'à tel endroit un flottage de bois d'essences diverses; défense est faite de toucher à ces bois sous aucun prétexte, à peine d'être traduit en police correctionnelle. » En général, comme c'est le cas dans le massif très enchevêtré qui court de la Dent du Midi au Cervin, la première ravine que l'on atteint, au moyen de rizes par exemple, ne contient qu'un maigre filet d'eau où de petites billes peuvent à peine voguer. La besogne première de l'ouvrier est de transformer ce filet d'eau en un véritable torrent temporaire; c'est une sorte de miracle à faire, celui de la multiplication des flots. On s'en tire comme il suit : une écluse est établie au-dessus du point où débouche la rize, et cette écluse en s'ouvrant laisse fuir une masse liquide dont le dégorgement impétueux a raison des plus lourds fardeaux; tiges menues et gros troncs passent par là, un à un, de la même allure. On gagne ainsi tant bien que mal un cours d'eau plus digne de ce nom, assez

fort pour transporter les bois. Alors commence à proprement dire le flottage. Les masses qu'on livre au torrent ne forment pas comme chez nous des trains-radeaux dûment ficelés et équilibrés pour une navigation monotone entre deux berges toujours semblables; non, la nature même de la route fluviale, les accidens inépuisables du parcours, les risques du voisinage, tout s'oppose à un si bel ordre. Les torrens alpestres ont, je l'ai dit, une façon toute particulière de cheminer; ils se creusent leur lit à la diable, au fond de gorges escarpées où manque tout rudiment de sentier de halage. Le bois une fois engagé dans ces effroyables défilés, adieu tout gouvernement; c'est le triomphe illimité de l'anarchie entre deux murailles de rochers à pic. Le torrent se rebiffe comme il veut contre la « flottée; » il profite de chaque étranglement qui obstrue la route pour acculer contre un bloc ou retourner juste en travers la plus grosse bille; celle-ci, immobilisée, forme une banquette infranchissable où viennent s'échouer l'un après l'autre les troncs nageant à la suite; il y en a bientôt toute une pyramide. Les conducteurs de la flottée, qui suivent d'en haut la marche aventureuse de leurs bois, comme Xerxès du haut de son trône surveillait les péripéties de la grande bataille, aperçoivent bien le point de défaillance. Que faire? S'en remettre au caprice des eaux du soin de détruire ce que le caprice des eaux a créé : c'est peut-être se condamner à une longue attente, et ce sont sortes d'éventualités qui ne figurent point sur les registres de l'entrepreneur.

Le flotteur n'hésite pas. Il connaît par cœur son torrent; depuis l'enfance il lutte corps à corps avec lui, il en a sondé tous les gouffres, exploré toutes les cavernes, tâté du pied toutes les corniches accessibles; rien qu'à la façon dont les eaux y donnent de la voix, il sait le niveau qu'elles marquent aux entailles des rochers indicateurs de l'étiage. Toute l'histoire du monde se résume pour lui dans les variations capricieuses de ce cours d'eau tour à tour emporté et bénin dont on se transmet par tradition les annales. Annales sombres parfois et qu'on ne pourrait sans frisson coucher par écrit! En telle année, tel jour, à telle heure, les flots ont dévoré telle victime. C'était le jour de saint Barnabé, ou de saint Luc ou de saint Cyrille. Montez au *plantage* d'en haut, et poussez la porte du chalet entouré d'un champ de pommes de terre qui s'adosse aux grands châtaigniers; vous trouverez encore la veuve en deuil et le fils... Le fils, insouciant, s'apprend déjà à manier le *grespil* du père et à gouverner la course des bois.

Donc l'homme n'hésite point, pas plus qu'il n'a hésité ce fameux matin où, à l'insu de sa femme et sous prétexte de flottée, il est allé s'engouffrer tout seul, comme le *Plongeur* de Schiller, dans le

plus horrible entonnoir des gorges, à seule fin d'y chercher le trésor, toujours introuvable, qu'on y dit caché. Si le long de la paroi il existe des semblans d'encoche, il descend par là, la perche ferrée en main; sinon, comme le constructeur de *bisses*, il se fait jeter dans l'abîme au bout d'une corde. Là, debout sur le tas, de la pointe et du croc de son grespil, il harponne; il pousse une souche, il tire l'autre, jusqu'à ce que, l'arbre de soutènement une fois dégagé, tout s'écroule, et que la masse se remette à voguer. Heureux alors le flotteur, s'il n'est pas emporté avec la masse! La clé de voûte ne se peut-elle trouver, mêmes risques et labeur centuple. Il faut démembrer la pyramide pièce à pièce, prendre chaque bille l'une après l'autre pour la rejeter en avant. Moins rude et moins périlleuse paraît encore, comparée à celle du bûcheron-flotteur, l'existence si accidentée du chasseur de chamois.

V.

Encore une heure et demie d'écoulée; la chaleur est accablante. Au sortir de l'âpre région des roches nues, nous sommes entrés dans une vaste forêt de pins entremêlés de bouquets de hêtres. Le torrent a disparu derrière une série de *tors*, accotés au plan moyen de la montagne comme de gigantesques paliers d'escalier à une terrasse; mais nous entendons toujours sa grande voix dans le lointain. Le long de la rampe, de plus en plus raide, qui déroule ses zigzags au travers de la futaie, la végétation est magnifique. La spirée aux panicules blanches, la campanule à clochettes, l'odorant cytise, le rhododendron, l'églantine aussitôt fanée qu'épanouie, pointent de toutes parts dans les clairières, que parsèment pittoresquement une multitude de petits rocs fendillés et recouverts d'une mousse roussâtre ou dorée. Le grand pâtre est devenu un peu plus communicatif. A travers les obscurités de son patois si complexe, j'ai saisi une lueur de sa vie morale. Ce pauvre *senn* avait eu le malheur de tomber amoureux fou d'Eisi (Élisabeth), une jeune fille qui habitait « par delà, » — du doigt il me montrait derrière la montagne la direction de la vallée de Bagnes. La famille d'Eisi avait été presque riche autrefois; elle possédait deux chalets aux environs de Chables, et un moulin près de la Dranse; mais une catastrophe subite, une crue de la rivière, si je ne me trompe, était venu tout détruire. Un accident pire, et dont la Dranse n'était pas comptable, c'est qu'Eisi, à vingt ans, avait jeté tout à coup son bonnet par-dessus les ruines du moulin paternel. L'instrument inopiné de sa damnation avait été une mandoline. Un de ces ménestrels piémontais, aux longs cheveux et aux yeux noyés, comme il en passe chaque année d'Aoste au val d'Entremont, avait, par les

insidieux accords de son luth, troublé la cervelle de la Valaisane, qui était partie un beau matin pour Martigny, et de là, par le chemin de fer international, pour Genève. Depuis lors, Michel le grand pâtre, avec un remarquable esprit d'induction, cherchait querelle à tous les instrumentistes du pays où le *si* résonne qu'il surprenait au printemps sur les chemins du Grand-Saint-Bernard ou du Simplon; mais il avait beau rosser en conscience le peuple innocent des aèdes transalpins, Eisi n'en demeurait pas moins perdue pour lui, et le bruit avait même couru, au bout de quelques mois, que l'infidèle, abusant de plus en plus des facilités de locomotion qu'a inventées le génie moderne, était allée poursuivre sa carrière aventureuse jusque dans « la grande Babylone. » Telle était, paraît-il, l'unique cause pour laquelle le grand pâtre, que la nécessité ne condamnait point précisément à ce genre de vie, s'était mis « fruitier de mayens; » il avait besoin de se recueillir quelques mois chaque année, de faire une *cure* périodique de solitude sur ces hauts alpages comme lui pleins de silence et de mélancolie.

Pendant cet entretien à bâtons rompus sur la *vire* ombreuse de la forêt, les horizons derrière nous s'étaient modifiés d'une façon presque fantastique. Au dernier regard qu'une éclaircie du massif m'avait permis de jeter sur la plaine, j'avais aperçu encore, scintillant aux feux du soleil, sous le pied des monts opposés, le cours jaunâtre du Rhône, coupé, tous les cinquante pas, de son épi transversal de cailloux; maintenant la ligne du fleuve avait disparu, et avec elle s'était évanouie toute trace de ce grand ravin large de près de 4 kilomètres qui auparavant se déployait si magnifiquement à mes yeux. N'étaient les jeux de lumière et d'ombre qui indiquaient à l'observateur expérimenté l'existence de l'invisible dépression, on eût cru que les pentes de la Pierre-à-Voie allaient toucher en pleine poitrine et sans solution de continuité les sommités situées vis-à-vis. Cette brusque éclipse de tout un monde, cet écrasement instantané d'une immense vallée florissante de vie et de cultures entre deux hautes murailles alpestres ajustées soudain l'une à l'autre comme par un coup de baguette magique, avait quelque chose qui terrifiait l'imagination. Je parlais tout à l'heure des innombrables erreurs d'optique auxquelles on est exposé quand on considère d'en bas un puissant massif de montagnes; combien plus décevans encore sont les aspects inférieurs envisagés du sein d'un de ces massifs! Reliefs et creux, tout se contracte, tout s'enchevêtre, tout se confond dans des effets de juxtaposition et de soudure incompréhensibles.

Si, à ce point de la montée, j'avais perdu de vue la plaine du Rhône, en revanche les croupes majestueuses de la Pierre-à-Voie s'allongeaient devant moi avec une ampleur de plus en plus sin-

gulière. Sur un vaste plateau herbu et fleuri, au débouché même de la forêt, nous retrouvâmes, transformé momentanément en un paisible ruisseau, le torrent désordonné qui faisait plus bas un si beau vacarme; il est vrai que toute la prairie, au bord de laquelle s'élevait une hutte de bûcherons, était libéralement inondée par lui; bêtes et gens flaquèrent à l'envi du pied dans le marécage. Tout alentour, des groupes de mélèzes commençaient à marier leur verdure claire aux aiguilles sombres des autres conifères. L'endroit, en somme, était charmant : l'air et le parfum y étaient déjà ceux des mayens; force fut aux pâtres de laisser les vaches s'ébattre là une bonne demi-heure. Ce n'était pourtant qu'une oasis isolée, au sortir de laquelle le paysage recommença de se hérisser à plaisir Le ruisseau qui tout à l'heure s'extravasait si doucement au travers du pré reprit allure de torrent et se replongea dans l'abîme écumeux d'un défilé. La rampe sinueuse sur laquelle nous longions le gouffre s'appuyait de l'autre côté à une gigantesque paroi de rochers ruineux qui avait encombré la route de ses éboulis. Les trente bêtes du troupeau n'y pouvaient passer qu'une à une; aussi fut-ce sans contredit, pour le pittoresque du spectacle, la partie la plus curieuse de l'ascension; c'en fut aussi pour moi la plus critique, car le torrent, dans ses mouvemens inconsidérés, avait entièrement disloqué le pont de fascines et de gravier qui formait passage d'une rive à l'autre. Nul moyen de biaiser. Le mur de rocher était toujours là, inaccessible et rugueux. Pour surcroît, le grand pâtre, allongeant l'index vers une sorte de bourrelet conique qui surplombait farouchement la gorge à la distance d'une centaine de mètres, m'affirmait de son ton le plus sérieux que l'alpage « était là derrière. » Quelque défiance de mes yeux que l'expérience m'eût apprise, j'avoue que je n'en crus rien. Quelle apparence qu'à cette informe gibbosité, qui ne semblait tout au plus qu'un accident quelconque de la *vire*, pût s'accoter une aire de mayens susceptible de fournir pâture durant des semaines à trente vaches des plus belles mangeuses?

J'attendis que tout le détachement, ayant les bergers en serre-files, eût franchi, non sans de fabuleux rejaillissemens de l'onde cristalline, le gué malencontreux qui barrait la route, et je m'engageai à mon rang, tout botté et tout ruisselant de sueur, dans le gigantesque remous. Mon bâton soutint ferme l'assaut des vagues glapissantes. Bien m'en prit toutefois de n'avoir pas besoin de parfaire la digestion de quelque copieux déjeuner. L'étreinte de ces flots glacés, qui m'enveloppèrent jusqu'aux genoux, suspendit net pendant quelques secondes les battemens de mon cœur raidi; mais l'approbation silencieuse du grand pâtre, qui m'avait d'abord regardé naviguer d'un air de doute, me fut un premier réconfortant;

le soleil de juin, par ses chaudes et discrètes fomentations, m'en fut un autre, non moins précieux. A peine sorti du ruisseau, je me sentis comme à l'étuvée... Émotions charmantes des voyages alpestres, qui vous peut jamais oublier! Et qui pourrait oublier surtout la part très respectable de gloire qui revient au bâton ferré dans ces menues épopées de touriste! Que de fois, à Martigny, en voyant partir pour la montée de la Forclaz quelque ascensionniste novice qui battait déjà triomphalement de son bel *alpenstock* neuf le cailloutis de la grande place, je me suis senti la velléité de lui dire : Doucement, jeune pionnier! Il convient de ménager quelque peu la pointe au début. Ce bâton que tu brandis d'une main si gaillarde peut être appelé à en voir de dures, et, pour sûr, la châtaigneraie où on l'a cueilli n'avait pas cru l'enfanter pour cela. Tu ne songes présentement qu'à traiter de maître à valet cette tige à la fois légère et résistante, souple et dure, qui doit soutenir ta marche glorieuse et trébuchante; dans quelques jours, crois-en ton ancien, tu la regarderas d'un autre œil. Une douce familiarité, née d'un labeur commun et d'une estime réciproque, se sera établie entre vous; tu auras vu ton bout de bois à l'œuvre, il aura, de sa part, expérimenté la sûreté prudente de ton étreinte, — car tu as, je pense, l'articulation bien nouée; au troisième gîte, vous serez camarades; vous aurez ensemble, au sein des hautes solitudes, des entretiens et des effusions dont le vulgaire ne se fait pas l'idée. Bien des fois tu ausculteras avec sollicitude l'état de santé de ton ami. La vis d'acier ne branle-t-elle pas dans la rainure? la virole de fer est-elle toujours adhérente au manche? Graves questions dont peut dépendre à une certaine heure ta destinée. Et si d'aventure le pauvre bois, pris d'une défaillance inopinée, ne pouvait fournir jusqu'au bout sa carrière, s'il te fallait l'abandonner au revers d'un rocher ou dans un fossé de la route, tu ne le ferais pas, j'en suis sûr, d'un cœur sec et léger, comme un ramasseur de bûchettes qui, ne voulant que fagots d'élite, repousse du pied un rameau pourri.

VI.

Il était neuf heures. Le pâtre avait-il dit vrai en m'affirmant que les mayens nichaient derrière le grand cône? Je résolus de m'en assurer incontinent. L'éminence offrait pour un piéton qui sait marcher sur les mains des facilités nombreuses d'escalade. Je laissai donc toute la file dévider lentement sous ses pas les spires interminables du sentier, et j'attaquai à quatre pattes la butte sourcilleuse. En quelques minutes, je fus en haut. Là, je faillis pousser un cri de surprise et d'admiration. Devant moi, jusqu'au pied de la longue arête boisée dont j'ai parlé, s'étalait, sur un espace déclive

de près de 2 kilomètres en tous sens, un éblouissant tapis de verdure agrémenté d'une dizaine de huttes noires aux formes les plus étranges. Non, jamais chercheurs d'eldorado n'éprouvèrent en atterrissant aux plages convoitées plus de joie que je n'en ressentis à l'aspect de cette merveilleuse solitude. Certes les vaches, mes compagnes, attardées là-bas sur la *vire*, avaient le droit de faire de beaux rêves. La nature leur avait préparé dans ce repli de la grande montagne une table d'une somptuosité sans pareille. A l'herbe courte et fine se mélangeaient des myriades de plantes aux sucs savoureux, de fleurs d'une délicatesse extraordinaire, chrysanthèmes, alchimilles, poas, benoîtes dorées, mille-feuilles, agrostides, — je ne saurais les dénommer toutes, — dont les vertus lactifiques devaient enfler chaque jour davantage les mamelles du troupeau relégué dans ce doux exil. Les abreuvoirs aux claires ondes ne manquaient pas non plus, car de nouveau, sur cet alpage mollement ondulé, le torrent furieux qui m'avait joué un si vilain tour s'éparpillait en ruisselets tranquilles et jaseurs. Le silence solennel du lieu n'était troublé encore que par le bruissement musical de l'air, où le fœhn de mai avait réveillé tout un peuple étourdi d'insectes et de bestioles aux élytres retentissans.

La majesté imposante du cadre avivait encore l'impression d'âcre volupté que l'on ressentait en foulant ces prés parfumés. De trois côtés la perspective était close par une ligne sombre de crêtes boisées dont le front portait encore de place en place une légère saupoudrure de neige. Le piton terminal de la montagne n'était pas visible du pâtis; mais en suivant de l'œil par en haut les lointains méandres du torrent, on devinait, à une échancrure creusée entre deux massifs, dans quelle direction devait serpenter la rampe extrême d'ascension. Vers la vallée, la fermeture de l'horizon n'était pas moins hermétique; des croupes successives que j'avais franchies il ne restait plus que le souvenir; les fières cimes situées à l'opposite de la plaine avaient de même aux trois quarts disparu dans cet effacement incompréhensible de l'espace; il me semblait que la montagne où je me trouvais n'offrait plus aucune suture avec le monde environnant; jamais, en fait de solitude, je n'en avais imaginé de plus absolue, et jamais non plus je n'avais compris aussi bien le sens de l'antique chanson hélvétique : *Auf Alpen ist gut wohnen*, — sur les Alpes qu'il fait bon vivre !

Un fracas subit de clochettes m'avertit que les vraies et légitimes maîtresses de céans faisaient enfin irruption sur leur domaine. Ce que le troupeau, à la vue du gîte et de la fraîche provende qui l'y attendait, poussa de beuglemens d'allégresse, exécuta de courses affolées, encornant l'air parfumé et innovant comme à l'envi en fait de cabrioles, c'est une description qu'il est inutile de me deman-

der. Deux vieilles femmes, dont je n'avais pas soupçonné la présence au milieu de l'alpe, sortirent d'une des huttes et s'en vinrent au-devant des bergers. C'étaient elles qui avaient vaqué à l'aménagement des cabanes d'estivage qui dans cette région, inférieure à la limite des grandes neiges, ne sont du reste jamais complétement délaissées. Tous les instrumens nécessaires aux manipulations du chaletier se trouvaient d'avance à leur place; ce roi de l'alpe n'avait qu'à prendre son sceptre et à régner.

La nuit tombante commençait de confondre tous les reliefs de la chaîne pennine; assis devant la gare du chemin de fer du Simplon, en attendant l'arrivée du train qui devait me conduire jusqu'à Sierre, j'essayais de discerner une dernière fois le sombre repli de la Pierre-à-Voie, où j'étais monté dans la matinée, pour en redescendre, hélas! plus vite que je ne l'aurais voulu. Je me représentais Michel le pâtre, à l'entrée de sa cabane de gros troncs à peine équarris, philosophant tristement sur sa destinée, tandis que le troupeau à demi assoupi des vaches fortunées ruminait sa béatitude avec sa pâture. Il me semblait entendre encore le frémissement des grandes forêts aux clairières moussues que tout le jour le tétras avait emplies des étranges accens de sa voix printanière, et où tout à l'heure allait retentir dans les ténèbres le cri caverneux du grand-duc. Le cycle entier de la vie du *senn* se déroulait alors à ma pensée : dans quatre ou cinq semaines, le bétail aura mangé la pelouse fleurie qui s'étend au-dessous de l'arête boisée; les bergers reprendront leurs bâtons et leurs ustensiles, rassembleront les vaches derechef, et la caravane ira chercher, à des étages de plus en plus élevés, de nouveaux pâtis faits d'une herbe de plus en plus fine et aromatique. La suprême étape conduira la colonne vagabonde jusque sous le piton même de la montagne, mais sur le versant opposé, en des lieux d'où Michel pourra contempler à ses pieds la vallée que la Dranse arrose et le hameau où Eisi naquit innocente; puis ces derniers alpages seront dévorés à leur tour; la bise d'automne soufflera là-haut, il faudra que les bêtes redescendent vers la plaine du Rhône, en broutant au passage parmi les rochers les quelques pousses tardives que le coupeur de foin sauvage aura oubliées : tant qu'enfin, les chaudes étables des villages d'en bas ayant de nouveau emprisonné le peuple des ruminans, le grand pâtre, resté de ce chef hors d'emploi, et, qui sait? le cœur plus malade encore qu'il n'en a l'air, supputera peut-être si son pécule lui permet de gagner à son tour « la grande Babylone. »

JULES GOURDAULT.

REVUE MUSICALE

Pendant plus d'un demi-siècle, — de 1823, époque de l'arrivée de Rossini à Paris, à 1871, l'année où meurt Auber, — trois maîtres ont presque exclusivement occupé notre première scène musicale. A ce triumvirat prolongé de Rossini, de Meyerbeer et d'Auber, à ce règne qui vit disparaître tant de jeunes héros, les Hérold, les Bellini, les Donizetti, un seul homme a pris part avec suite et non sans gloire : Halévy. Dans l'histoire de l'opéra contemporain, la première représentation de *la Juive* marque une date comme *la Muette, Guillaume Tell* et *Robert le Diable*. Génie indépendant, créateur, Halévy ne l'était point sans doute, mais il avait le goût, l'expression et le nerf dramatique. Formé aux leçons de Cherubini, dont il resta jusqu'à la fin l'élève préféré, il tenait du grand Florentin le sens du bien dire et des proportions caractéristiques de l'opéra moderne; en outre son instinct essentiellement éclectique le portait à profiter de tous les élémens de culture à sa disposition, et l'on sait si l'atmosphère ambiante en était saturée à cette période. L'influence de Rossini, de Weber et de Meyerbeer flottait alors invisible dans l'air comme cette poussière d'étamines qu'on respire au printemps, et l'auteur de *la Juive* s'en imprégnait involontairement; de même qu'aujourd'hui M. Gounod, talent également poreux, absorbe Schumann, Wagner et Verdi. Très ouvert aux choses de l'intelligence, plein de clartés et d'aptitudes, Halévy appartenait à cette classe d'esprits de plus en plus abondante de nos temps, musiciens qui pourraient être des géologues ou des mathématiciens, poètes qui n'eussent pas moins bien tourné en s'appliquant à la jurisprudence. M. Cousin, son collègue à l'Institut, quand il vous parlait d'Halévy, ne célébrait jamais en lui que le discoureur éloquent et le parfait lettré. Singulière manière, on l'avouera, de recommander aux gens un musicien que de le leur proposer comme un modèle de bon sens philosophique; mais M. Cousin ne se piquait pas de compétence musicale, et, sans connaître une note d'Halévy, il le louait et le *voulait* de l'Académie pour ses notices, lesquelles en effet étaient souvent morceaux de choix, ne ressemblant en rien à ces espèces de

mercuriales où le directeur actuel du Conservatoire aime à s'espacer et que Voltaire appellerait du *galithomas*.

Au temps de Haydn, de Mozart, la simple vocation suffisait, un musicien se contentait de composer de la musique et de livrer au public ses compositions sans belles phrases ni commentaires. C'est par Weber et par Schumann, deux atrabilaires et même au besoin deux grands envieux des qualités d'autrui, que s'est introduit ce beau système de s'injurier et de se diffamer entre confrères sous couleur de littérature et d'esthétique. On connaît les ignobles pamphlets que l'auteur du *Freischütz* ne rougissait pas de libeller contre « le polisson coupable d'avoir écrit *Tancredi*, » et tout le monde a pu lire naguère le jugement très authentique porté par Schumann sur *les Huguenots* de Meyerbeer. « Je ne saurais dire l'aversion que m'inspire cette œuvre dans son ensemble. J'avais toutes les peines du monde à vaincre ma répugnance, j'étais fou de rage et de colère. Après plusieurs auditions, je trouvai *çà et là quelques pages excusables* qui méritaient d'être jugées moins sévèrement; mais mon opinion finale resta la même et je ne cesserai de le répéter, à ceux qui osent comparer même de très loin *les Huguenots* à *Fidelio* ou à d'autres œuvres de cette trempe, qu'ils n'entendent rien à la musique, rien, rien, rien! » Pour ce qui regarde le choral de Luther intercalé dans la partition, il déclare que, si un écolier lui apportait un pareil contre-point, il en serait, lui Schumann, très médiocrement satisfait. « Ce qu'il y a de trivialité voulue et de platitude complaisante dans ce morceau frappe le public le plus grossier. On s'extasie sur *la Bénédiction des poignards*. J'accorde qu'il y a là beaucoup de force dramatique, quelques mouvemens frappans et ingénieux; mais, si l'on analyse la mélodie au point de vue musical, qu'est-ce autre chose qu'une *Marseillaise* réussie, et parce qu'il produit un certain bruit avec une douzaine de trombones, de trompettes et d'ophicléides et cent voix chantant à l'unisson, est-ce une raison pour nous faire crier au miracle? Quelques morceaux bien venus, des tendances plus nobles qui se manifestent çà et là vous désarment de temps en temps; mais que vaut tout cela lorsqu'on réfléchit à la platitude, à l'immoralité de cet ensemble à la fois grimaçant et anti-musical! En vérité, et le ciel en soit béni, nous avons vidé la coupe d'amertume et nous sommes allés jusqu'au bout. Les choses ne peuvent désormais tourner plus mal, à moins qu'on ne dresse une potence sur la scène, et le talent de Meyerbeer, torturé, dénaturé par le goût de l'époque, a jeté, je l'espère, son dernier cri d'angoisse. » Cette triste page, invraisemblable à force d'ineptie, nous la connaissions déjà de longue date, mais jamais nous n'aurions eu le courage de l'exhumer, comme on l'a fait pourtant, du fatras littéraire d'un musicien qui, selon nous, ne devrait être responsable que de sa musique. Et penser que celui qui parle ainsi des *Huguenots* est le même personnage qui, voulant un jour passer de la critique et de la théorie

à la pratique, produira au théâtre la plus lamentable des rapsodies! Robert Schumann n'a écrit qu'un seul opéra : *Geneviève*, représentée trois fois à Leipzig en 1850, et dont les diverses reprises, essayées depuis à Weimar, à Vienne, à Munich, ont partout misérablement échoué en dépit de l'intérêt croissant qui s'attache au compositeur de tant de belles pièces instrumentales.

C'est que tous ces symphonistes, Mendelssohn pas plus que Schumann, et, dans un ordre tout moderne et de beaucoup inférieur, M. Massenet pas plus que M. Saint-Saëns, lorsqu'ils jugent une œuvre dramatique ou qu'ils font eux-mêmes du théâtre, ne songent à se rendre compte des conditions toutes spéciales du genre. Halévy, qui fut sa vie entière, comme Auber et comme Meyerbeer, une nature de théâtre, m'amène à traiter la question. Amusez-vous à parcourir la correspondance de Mendelssohn, et vous retrouverez, sous forme d'une lettre écrite de Paris au poète Immermann en 1832, un curieux pendant à l'article de Schumann. Il s'agit cette fois de *Robert le Diable*, et je défie quiconque a le moindre sens du goût et des convenances de ne pas éprouver un certain haut-le-cœur à voir un jeune musicien qui se propose d'aborder le théâtre s'exprimer de ce ton. Mauvais signe, pour un futur compositeur d'opéras, d'afficher de pareils mépris : celui-là, fût-il cent fois un symphoniste de génie, ne marquera jamais son passage au théâtre qui se montre incapable de rien découvrir dans des ouvrages tels que *la Muette*, *les Huguenots* ou *Robert le Diable*, et qui, placé devant des maîtres comme Meyerbeer, Auber ou Verdi, les appelle des « vaudevillistes » et se délecte à leur contester l'une après l'autre toutes les qualités morales et techniques, comme on arrache ses épaulettes et ses galons au militaire qu'on veut dégrader. Et savez-vous à quoi nous conduisent ces belles infatuations pédantesques? Au dilettantisme entre amis, à faire des opéras de cabinet que la coterie proclame des miracles et dont le public ignore jusqu'aux titres, mentionnés seulement dans les catalogues. Un jour, il y a de cela des années, le petit-neveu de Duni, compositeur dont le buste en marbre figure au foyer de l'Opéra-Comique, se présente au théâtre pour y réclamer ses entrées. — Vos entrées! lui répond le directeur, qui se trouvait alors par occasion être un homme d'esprit; tout de suite je vous les accorde, à une condition: c'est que vous allez, là, me dire par cœur un motif, un seul de votre arrière-grand-oncle, sans cela, rien de fait! — Ainsi volontiers agirait-on vis-à-vis de ces ravageurs du domaine public : Vous prétendez, vous Robert Schumann, que la partition des *Huguenots* n'est qu'un amalgame de vulgarités et de bévues, et vous nous affirmez, vous Félix Mendelssohn-Bartholdy, que *Robert le Diable* est une œuvre à faire pitié : soit, j'admets la justesse et la profondeur de l'assertion, à une condition pourtant: c'est qu'un de ces soirs dans cette foule énorme et décidément incorrigible qui depuis plus de quarante ans se passionne pour de semblables avortemens, il se trouvera un seul

individu en passe d'avoir retenu vingt mesures de *Geneviève* ou de *Cammacho !* Encore sait-on plus ou moins ce que c'est que cette partition de *Geneviève;* mais *Cammacho !* qui diantre connaît cela? Et quand un compositeur donne au théâtre sa mesure avec une élucubration de cette espèce, ce compositeur s'appelât-il Mendelssohn, eût-il écrit *Paulus, la Grotte de Fingal, le Songe d'une nuit d'été* ou les fragmens de *Loreley,* a-t-il bonne grâce à venir trancher du pédagogue à l'égard d'un Meyerbeer ou d'un Rossini? D'où je conclus qu'il faut que les symphonistes laissent la scène aux hommes de théâtre, et surtout qu'ils s'abstiennent de juger les conceptions dramatiques au point de vue d'un idéal absolument opposé. « Celui qui, après une exacte et consciencieuse étude des *Huguenots,* demeure insensible aux beautés de cette musique et peut en nier la valeur, celui-là, quoi qu'il arrive, ne fera jamais rien au théâtre. » Cette remarque du docteur Hanslick, l'auteur d'un ingénieux traité sur le beau dans la musique, appuierait au besoin ma discussion.

Bon nombre de gens croient se donner des airs de connaisseurs en affectant de mépriser tout ce qui plaît au public : vous les verrez chez Pasdeloup, pendant des heures, se gaudir aux sublimités d'un Raff ou d'un Wagner; mais ils vous parleront avec indifférence de la petite musique des *Huguenots,* et ne manqueront pas, à propos de *la Muette,* de vous citer des bouts de phrase de Schumann appelant Auber « un enfant gâté de la fortune, sans distinction ni émotion, et, quant à l'instrumentation, *un vrai lourdaud.* » Eh bien! il importe que tous les voltigeurs du prétendu grand art et tous les philistins du *wagnérisme* se le disent : ces manières-là n'ont plus cours, même en Allemagne, où le ridicule commence à les entreprendre, et M. Ferdinand Hiller, un classique de vieille roche s'il en fut, vous apprendra, en juste et complète opposition avec cette critique démodée, que tel compositeur tant célébré jadis dans son pays n'est qu'un simple dilettante quand on lui compare un maître comme Auber. « On tombe de son haut à lire, en feuilletant les vieilles gazettes, avec quelle impertinence et quelle dédaigneuse répulsion furent accueillies à leur première apparition en Allemagne les œuvres les plus exquises des Rossini, des Auber, des Bellini, et je me demande s'il ne serait pas pour nous plus honnête et plus habile d'avouer qu'il n'est pas en notre puissance de composer jamais rien qui ressemble à ces merveilles d'esprit, de verve et de style, ayant nom *le Barbier de Séville, le Philtre* et *Fra Diavolo !* (1) » Un artiste qui pratique et prend au sérieux son métier sera toujours très gauchement placé pour réviser l'œuvre d'autrui. Produire et faire de la critique sont deux choses fort dissemblables. Que l'artiste qui met toute son âme dans sa profession soit exclusif, qu'il repousse avec violence tout ce qui ne répond point à sa compréhension du beau, rien de plus natu-

(1) Ferdinand Hiller, *Aus dem Tonleben;* Leipzig

rel; mais la vraie critique a des tendances moins absolues, et c'est une loi pour elle de se soumettre au vieux précepte de Térence. Étant donnée la nature excessivement sensitive de Schumann, il va sans dire qu'on n'en saurait jamais attendre aucun jugement impartial; disons plus, si Schumann pouvait admirer les grandes beautés des *Huguenots*, il ne serait point Schumann, pas plus que Mendelssohn ne serait Mendelssohn s'il eût goûté *Robert le Diable*. Pourquoi ces fiers champions de la musique instrumentale allemande opineraient-ils différemment, fermés comme ils le sont à toute conception de la mélodie italienne et française, ne possédant aucune idée de l'opéra moderne et ne s'étant jamais doutés de ce que c'est que le théâtre? Aussi, bien loin de leur reprocher ces critiques acerbes, impitoyables et surtout pitoyables, je voudrais en recommander la lecture, car, si ces pages sur *les Huguenots* et *Robert le Diable* ne nous donnent qu'un Meyerbeer travesti, du moins ont-elles cet avantage de nous mieux faire connaître Schumann et Mendelssohn.

Quel aimable contraste à ces esprits orageux que l'honnête, souriante et placide figure d'un Halévy! Celui-là n'était point un fantasque, un exclusif, il savait le fond des choses et ne confondait pas une symphonie avec un opéra. Il est vrai qu'à cette époque le drame lyrique comptait ses plus beaux triomphes, et les œuvres d'un nouveau venu empruntaient à l'ensemble du mouvement une force d'impulsion dont plusieurs se ressentent encore. On a beau théoriser, dogmatiser, c'est un fier élément de vie que la règle, et le travail qui s'appuie sur une tradition a pour lui bien des avantages : la technique, le style, ainsi se forment les écoles; assurément l'école ne fait pas les hommes de génie, mais elle les suscite, les encadre, leur prête force et vitalité. Qu'était-ce en dernière analyse que Fromental Halévy? Un musicien de grand talent, quelqu'un comme qui dirait le Massenet de ce temps-là, le Massenet d'une période puissante, organique. *La Juive*, malgré ses beautés, *la Reine de Chypre*, ne sont point des chefs-d'œuvre, et cependant, après quarante ans, ces partitions plaisent encore et tiennent non pas seulement par ce qu'elles ont en elles de virtuel et de propre à leur auteur, mais par ce que leur a communiqué de couleur et d'action la grande époque qui les vit naître. Laissez dix ans s'amonceler sur *le Roi de Lahore*, et vous m'en direz des nouvelles. Cette méthode expérimentale si fort à la mode chez nos petits-maîtres symphonistes du moment, aux jours d'Halévy n'existait pas. On avait alors des notions très précises sur la diversité des genres. Un drame était un drame et non une élégie; aussi jamais ne fût venue à l'élève d'un Cherubini l'idée de se substituer à ses personnages pour nous chanter complaisamment le *romancero* de sa propre existence, ainsi que cela peut s'entendre dans toutes les partitions *subjectives* dont nos scènes lyriques sont maintenant encombrées. Les personnages de *la Juive*, comme ceux de *la Reine*

de Chypre, se comportent selon les lois du théâtre; s'ils n'ont pas ce relief que le génie imprime à certains caractères, Éléazar et Rachel, Catarina Cornaro et le roi Lusignan sont des figures héroïques et se ressentent à la fois et de l'inspiration d'un musicien parfaitement maître de son art et de l'érudition littéraire de ce musicien.

Tout spécialiste qu'il passait pour être et qu'il était, Halévy possédait des clartés diverses, et son horizon s'étendait au-delà des limites de son art. Il lisait beaucoup, savait à fond les littératures étrangères, et vers la fin l'histoire le passionnait. Il ne tiendrait qu'à nous de citer à ce propos des fragmens d'une correspondance que nous eûmes ensemble au sujet d'un épisode resté célèbre en Allemagne, et qu'il voulait porter à l'Opéra. « J'ai vu, je crois, je vois, nous écrivait-il (5 mai 1860), tout épris de la romanesque aventure du comte Philippe de Königsmark et de la princesse de Hanovre, dont nous venions ici même de publier le récit, et il ajoutait dans ce premier tressaillement de la conception : — Quand voulez-vous que nous causions? » Causer, en pareil cas, c'est arrêter un plan, combiner une action, disposer les scènes; encore ne suffit-il pas que cette action soit dramatique, les personnages bien mis au point et les scènes artistement conduites, il faut que tout cela s'accorde et se combine au mieux pour l'intérêt musical et la plus grande gloire du compositeur. Halévy là-dessus n'entendait pas raillerie; très bon juge d'ailleurs en sa propre cause, et, comme Meyerbeer, pratique et avisé dans le conseil. Je retrouve, en parcourant ces lettres d'un passé déjà si loin de nous, toute sorte d'observations qui seraient bonnes à noter, de remarques d'un sens critique des plus délicats et proposées du meilleur style. Il avait emporté au Tréport les deux premiers actes et travaillait d'inspiration, dévorant en quelque sorte la besogne : « Je vous dois mille remercîmens pour l'envoi et pour l'heureuse exécution des deux morceaux; l'air de la comtesse de Platen est excellent, et je l'ai fait en le lisant; mais ne vous arrêtez pas, de grâce, et continuez à m'envoyer de la pâture (22 août 1860). » D'airs en trios et de quatuors en finales, nous marchions ainsi vers la conclusion, si bien que, notre *pensum* achevé, le maître nous en accusait réception en ces termes, assurément faits pour nous récompenser outre mesure de la tâche d'ordinaire assez ingrate à laquelle nous nous étions appliqué : « Bravo! et merci encore. Je rôde autour de cette magnifique situation, heureux si je puis y pénétrer aussi heureusement que vous; tout cela est réussi, et vous me condamnez à faire un chef-d'œuvre. »

J'ai parlé du sens critique d'Halévy : sa défiance de lui-même était extrême, aucun détail n'échappait à sa préoccupation. « Ici je voudrais éviter toute ressemblance avec le duo de *Guillaume Tell,* ressemblance toujours dangereuse pour un compositeur. Souvent il suffit de différences matérielles pour éloigner une comparaison redoutable, et le résultat serait obtenu, si vous consentiez à changer simplement le décor. »

Une autre fois, c'étaient le temps et le lieu de l'action qui l'inquiétaient; il eût voulu reculer les événemens et ses personnages jusqu'à la renaissance, avoir pour théâtre une de ces cours dont les noms sonnent si musicalement à l'oreille. « Les habitués de l'Opéra sont gens qui se respectent et demandent à n'avoir affaire qu'à des héros de connaissance; donnez-leur des Médicis de Florence, des Este de Ferrare et des Visconti de Milan, ils sauront tout de suite vous comprendre; mais ces diables de vocables allemands ou suédois, comment les prononcer en musique? Comment s'intéresser à la cour de Hanovre? Qu'est-ce qu'un électeur à l'Opéra? guère plus de chose que dans l'un des vingt arrondissemens de Paris; une électrice ne vaut pas une dame du faubourg Saint-Germain. »

Je voyais bien où le cher maître se proposait de m'entraîner : dépayser l'action, transporter le drame au XVIe siècle dans un de ces palais des bords de l'Arno ou de l'Adige que hantent tous les souvenirs. C'eût été sans doute imiter trop ouvertement l'auteur de cette tragédie de *Don Carlos*, qui, molesté par la censure, trancha d'un trait la difficulté, et de son *Don Carlos* fit une tragédie intitulée *Ninus*, en se contentant de changer les noms de ses personnages et de modifier quelques hexamètres. Mais, après tout, un opéra est un opéra, et rien ne nous empêchait d'habiller de costumes de la renaissance les passions et les mœurs d'une petite cour allemande au dernier siècle. Nous en étions à ce point lorsqu'un incident vint arrêter la controverse. Halévy avait dans ses cartons une partition de *Noé*, grand ouvrage en cinq actes également destiné à l'Opéra, et qui, par suite de malentendus avec l'administration, allait prendre le chemin du Théâtre-Lyrique, quand le ministre des beaux-arts, très sympathique à la personne comme au talent de l'auteur de *la Juive*, leva d'autorité tous les obstacles. Une ère nouvelle s'ouvrait, il s'agissait de passer du jour au lendemain à des travaux d'ordre tout différent et de vivre absorbé pendant six mois par des ennuis et des tracas de répétitions et de mise en scène. On voulait ne pas perdre une seconde, et la musique n'était même point achevée; le cinquième acte (l'acte du déluge) restait à faire, car Halévy, esprit ondoyant et divers, nature de poète toujours encline à céder au caprice du moment, aimait à varier ses thèmes de composition et souvent s'arrêtait au plein d'une besogne pour en entamer une autre qu'il poussait avant d'arrache-pied et qu'il abandonnait pour revenir à l'ancien travail.

Chose singulière, cette partition de *Noé*, dont tout le monde voulait du vivant d'Halévy, dès que le maître eut disparu, rentra dans l'ombre pour n'en jamais sortir! Il semble qu'à l'inverse de ce qui se passe pour les peintres, la mort d'un compositeur dramatique enlève toute valeur à ses œuvres inédites; comme si pour les contemporains la personnalité d'un musicien célèbre comptait autant que son talent : citerons-nous le portefeuille de Rossini resté sans acheteurs, le *Ludovic* d'Hérold frater-

nellement mis au théâtre par ce même Halévy et représenté sans succès devant un public encore tout ému d'avoir perdu l'auteur de *Zampa* et du *Pré-aux-Clercs?* parlerons-nous du *Cid* de Bizet, également voué à cet oubli qui s'attache aux opéras posthumes et qui n'épargna *Noé* ni son arche? Sur ces entrefaites, la direction de notre première scène avait changé de mains ; à l'administration de M. Alphonse Royer, simple commis du gouvernement, venait de succéder l'exploitation indépendante de M. Émile Perrin. Je connaissais cette partition pour l'avoir mainte fois parcourue avec Bizet et savais qu'elle contenait des pages admirables; mais le grand, l'insurmontable obstacle, était dans le poème. Ces sujets bibliques au théâtre sont impossibles. Au besoin, l'*oratorio* s'en accommode encore; la musique aime les hautes perspectives, elle éloigne, élargit les plans, idéalise; mais ces personnages empruntés aux livres saints, quel langage leur ferez-vous tenir? Ces êtres démesurés, surnaturels, ne sauraient ouvrir la bouche qu'à deux conditions : il faut, ou que la poésie soit de Lamartine, ou qu'ils s'expriment en présence d'un auditoire absolument naïf comme étaient nos pères, qui pouvaient écouter sans sourciller le texte d'Alexandre Duval dans *Joseph*. « Je te connais, Siméon. Ton caractère bouillant, emporté, t'a souvent éloigné de moi; toujours tu as dédaigné les amusemens de tes frères, les innocens plaisirs du toit paternel. Tu as cherché dans la chasse des occupations guerrières : la rusticité de tes goûts, la solitude des forêts, l'habitude de répandre le sang des animaux, auraient-elles endurci ton cœur, serais-tu devenu méchant, aurais-tu commis quelque crime, aurais-tu versé le sang innocent? » Quelle musique, fût-elle de Méhul, résisterait au continuel assaut d'une pareille littérature? On cherche le sublime, et c'est au ridicule qu'on se heurte. Vous figurez-vous par exemple M. Faure arpentant la scène de l'Opéra sous les traits d'un archange appareillé de deux grandes ailes blanches balayant le sol, et qui tout à coup, par un effet de la colère céleste, se détachent de son dos et s'effeuillent plume à plume pendant un long duo d'amour qu'il chante avec une fille de la terre? Il est à croire que ce jeu de scène, fort à sa place dans le ballet de *la Sylphide,* manquerait ici de sérieux et risquerait de compromettre le succès d'un morceau d'ailleurs musicalement très dramatique. Au théâtre, il n'y a qu'heur et malheur; rien ne me dit que cette partition de *Noé* ne soit pas un des meilleurs ouvrages du maître, et la voilà condamnée à l'oubli, condamnée à ne jamais se produire au soleil du lustre même pour y vivre ce qu'ont vécu *la Magicienne* et *le Juif-Errant.* N'importe! ce sont là des disgrâces que les plus illustres ont encourues, et, somme toute, Halévy n'est point tant à plaindre puisqu'il reste avec deux grandes compositions à l'Opéra : *la Juive,* qui depuis quarante ans n'a jamais quitté le répertoire, et *la Reine de Chypre,* qu'on vient de reprendre magnifiquement.

Cette fois du moins la pièce ne soulève pas d'objection capitale. Il y

a là une action, de l'intérêt, ce quelque chose d'historique dont Halévy se montrait si curieux, et pour la couleur : c'est Venise! Venise et Chypre, s'il vous plaît, la double scène où se passe *Othello*. La Venise du xve siècle, celle que nous racontent les nouvellistes du temps, doit à Shakspeare le plus beau de sa gloire poétique. Elle n'est pas seulement la ville de Titien, de Véronèse, de Palladio et de Scamozzi; elle est aussi le pays de Desdemona, du Maure, d'Iago, de Shylock et de Jessica. Cherchez dans ces drames le reflet de ce nimbe d'orientalisme dont s'entoure la fantastique cité des lagunes, cherchez-y le mot de son histoire, et ce mot, le poète, par simple intuition, vous le dira. Je vais à *la Reine de Chypre*, et j'y arriverai; mais quand un sujet s'offre à ma discussion, j'ai pour habitude d'étudier tout ce qui s'y rapporte, cherchant la poésie, la musique, l'histoire et la peinture, non point simplement en elles, mais aussi dans leurs corollaires. Je fais comme ces acteurs qui s'en vont consulter Titien ou Van Dyck à propos d'un rôle qu'ils ont à créer; ayant à parler de *la Reine de Chypre*, j'ai relu mon Shakspeare, cela va sans dire, et, comme information nouvelle sur Venise, l'agréable ouvrage de M. Yriarte. Ouvrons *le Marchand de Venise*, prenons *Othello*, et tout de suite la constitution de ce grand état nous est révélée par le caractère d'effacement que Shakspeare donne à ses doges : caractère impersonnel et de second plan. Quand un patricien a bien mérité de la république, on le fait doge. Une action d'éclat, une grande vertu, une négociation politique habilement conduite, décide du choix du conseil; mais celui qu'on élève ainsi hors de pair n'est qu'un symbole. Enfermé dans la constitution, il n'en saurait sortir qu'au péril de sa tête. Sa vie privée ne lui appartient même pas; le grand conseil lui nomme des confidens dont la surveillance l'accompagne partout et sans lesquels il ne peut s'entretenir avec qui que ce soit des affaires publiques, ouvrir une dépêche, écrire un billet, recevoir personne. Jusque dans ses rapports avec ses peintres et ses artistes le poursuit la sollicitude inexorable de ses conseillers. Défense d'accepter un présent, de s'absenter, de faire du négoce ou de posséder des biens à l'étranger. S'il se marie, c'est avec une patricienne et, sa vie durant, ses fils et ses neveux sont exclus des fonctions publiques. Venise hait la monarchie telle qu'on la pratique en Espagne, en France, en Angleterre; les petits tyrans italiens qu'elle voit de près lui font horreur, et cette liberté républicaine dont elle est fière et jalouse, elle sait qu'elle ne peut la conserver que par la division des pouvoirs. A l'ombre du terrible conseil des dix, dont le drame et l'opéra moderne ont tant abusé, tout le monde vit tranquille et joyeux, car ces patriciens, sans cesse occupés à s'observer les uns les autres, laissent à ses travaux, à ses plaisirs une population de marchands, de banquiers, de constructeurs de navires, de verriers, de barcarols et de pêcheurs, qui ne s'occupe pas de politique et rend à son doge l'hommage respectueux qu'un ci-

toyen de la libre Angleterre rend à sa gracieuse souveraine. Le doge, de son côté, remplit son rôle d'esclave-roi. Ce chef d'état connaît le cercle d'attributions où la loi du pays l'embastille, et, s'il rêvait d'en sortir, le souvenir de Marino Faliero et de Foscari le ramènerait à la raison.

J'ai cité là les deux sujets de tragédie vénitienne par excellence, — l'histoire de Catarina Cornaro, *la Reine de Chypre*, ne vient qu'après, — et dans ces sujets, partout traités, repris, remaniés, quel rôle secondaire, effacé, joue l'amour! C'est qu'à Venise la femme, à vrai dire, n'existe pas. Que sait-on de la vie d'une patricienne au XVIe siècle? Défiant, silencieux, tout à l'action *sans phrases*, le noble vénitien se claquemure en son palais. Son existence privée a quelque chose du mystérieux Orient que visitent ses flottes, son commerce et dont la cathédrale de Saint-Marc porte l'empreinte architecturale, comme son costume à lui vous rappelle Byzance. Ce caractère persan, turc, arménien, nommez-le du nom qu'il vous plaira, de la vie vénitienne se trahit chez les hommes par le goût de l'isolement et pour les femmes par la séquestration. A moins de solennités exceptionnelles, jamais une patricienne ne se montre en public. Elle habite son palais, entend l'office dans sa chapelle. Il va de soi qu'un pareil train n'est guère de nature à mettre des personnalités en évidence; aussi les Lucrèce Borgia, les Vittoria Colonna, manquent-elles à l'histoire de Venise : en bien comme en mal, point d'héroïne, partant point de drame. Cette Catarina Cornaro que les auteurs de *la Reine de Chypre* ont adoptée n'a de célèbre que son mariage avec un Lusignan; tout le reste est simple fable d'opéra. Desdemona, elle aussi, n'est qu'une invention du poète; Desdemona ne tient pas même à l'histoire par un fil, nul trait, nulle anecdote authentique ne se rattache à son nom, et pourtant quelle vie en elle, quelle intensité de couleur locale! Vous la voyez, coquette et frivole, couchée sur l'ottomane et jouant avec sa perruche, s'abandonner aux récits de sa nourrice qui lui dévide sa complainte de la pauvre Barbara, et bientôt s'arrête pour laisser Othello maître du terrain, car ce palais illustre dont nul seigneur du bel air ne franchit le seuil, cette maison inabordable aux Lorédan, aux Dandolo, s'ouvre devant le Maure, un aventurier de race inférieure qu'on peut traiter sans conséquence, et c'est ainsi que la jeune patricienne, tête vide et cœur désœuvré, s'éprend de l'homme qui lui raconte ses campagnes et bientôt devient sa femme, un peu parce que cet homme est glorieux, mais surtout, — trait de mœurs admirablement saisi par Shakspeare, — surtout parce que dans l'isolement et l'ennui où des servitudes de caste condamnent Desdemona, Othello est le seul homme qui l'ait accostée. Si vous cherchez des grandes dames intellectuelles, si vous voulez des figures à souhait pour le théâtre, adressez-vous à Ferrare, à Mantoue, à Rimini, à toutes ces

petites capitales italiennes dont Stendhal en France et M. de Reumont en Allemagne ont compulsé les chroniques, car des Vittoria Accoramboni et des duchesses de Paliano, Venise n'en a point; en revanche demandez-lui des courtisanes, et vous n'aurez que l'embarras du choix. En tête de la liste brille une étoile : cette Bianca Capello, que la nouvelle, le roman et la tragédie se sont tant disputée. Si les patriciennes cachent leur vie, Venise a pour se consoler son *demi-monde* partout en vue, partout riant, chantant à ciel ouvert. Vous le rencontrez aux régates, aux mascarades, sur les quais de l'Adriatique, aux Merceries, en costumes éblouissans, les cheveux teints en blond et ruisselans de perles, l'éventail à la main. Ces Arianes de Titien, ces reines de Saba de Véronèse, comment les nommer toutes? C'est la belle Anzela Zaffetta, pour qui les jeunes seigneurs s'entre-tuent, et qui, jeunes et vieux, ruine chacun; c'est Franceschina la divine chanteuse, ou bien encore cette adorable Perina Riccia dont on raffole à cause de ses aristocratiques pâleurs, car la pauvre enfant se meurt de la poitrine comme la Marguerite Gautier de Dumas fils, ou comme la Mariette du conte de Musset :

> Elle est frappée au cœur, la belle indifférente.
> Voilà son mal, — elle aime, — il est cruel pourtant
> De voir entre les mains d'un cafard et d'un âne
> Mourir cette superbe et jeune courtisane.

Qu'il s'agisse de peindre le triomphe de Vénus ou de représenter l'assomption de la Vierge, Titien, Giorgione, Véronèse les auront pour modèles et l'école vénitienne leur devra cette plénitude et cette joyeuseté d'idéal et de couleur qui fait sa gloire. Aussi la république se montre clémente et débonnaire à l'égard de ces belles pécheresses, leur luxe effréné passe inaperçu : grâce à leur esprit, à leurs talens, on les recherche, on les emploie; plus d'une d'elles a même reçu la confidence de secrets d'état. Par cette influence sur les arts, — la peinture surtout, — par cet épicurisme intellectuel, la courtisane vénitienne du XVIe siècle se rapproche de l'antique hétaïre, qui, elle aussi, vivante, agissante, mêlée aux hommes, profita de l'effacement des autres femmes pour affirmer publiquement sa personnalité. Avez-vous remarqué qu'au milieu de toutes ces splendeurs de la renaissance, la république de Saint-Marc n'a pas un poète? Ces beaux seigneurs et ces belles dames que Giorgione nous représente jouant du luth n'ont à se réciter que la *Jérusalem* du Tasse, dont les gondoliers du Grand Canal, de leur côté, scandent les stances. Seulement deux siècles plus tard naîtront à Venise ses poètes, Goldoni, Carlo Gozzi, les poètes du rococo dans la Venise rococo. Le génie de la grande cité s'est éteint, le lion de bronze plie ses ailes, cette illustre aristocratie succombe au marasme sénile dont finissent par mourir toutes les aristocraties; la voilà caduque et grotesque, et nous retrouvons le sérénissime patricien du XVIe siècle ma-

nipulant dans un tripot des cartes biseautées et trichant au jeu, Casanova. Place maintenant à Mezzetin, à Truffaldin, à Pantalon, à tous les arlequins et polichinelles du carnaval! Ce n'est pas que cette *Commedia dell' arte* n'ait son côté original, elle prête à l'improvisation, ouvre à la fantaisie les mille et une perspectives d'un conte oriental; telle pièce de ce répertoire vaut un chef-d'œuvre : *Turandot*, par exemple, que traduisait Schiller et que l'auteur d'*Oberon* fut tenté de mettre en musique, comme nous l'indique cette chinoiserie symphoniqne intitulée *Ouverture de Turandot*. George Sand goûtait avec passion ce théâtre écrit en dialecte vénitien, et qu'il faut lire dans l'excellente version que nous en a donnée M. Alphonse Royer. On n'aime point Venise à demi, disait Byron, rien de plus vrai. J'ai connu nombre de gens qui, après avoir vu et quitté la ville des lagunes, vécurent sérieusement travaillés de ce singulier mal du pays; plusieurs, ne pouvant faire mieux, se contentaient d'y retourner par l'imagination : c'est ainsi que Royer traduisait Goldoni et Gozzi et trouvait dans ces études une manière d'entretenir commerce avec cette *Venezia la bella* dont il avait jadis, au temps de sa jeunesse, parcouru l'histoire.

Qui connaît aujourd'hui ce roman de *Venezia la bella?* où rencontrerez-vous un lecteur curieux de savoir ce qu'est ce livre enfoui dans les catacombes du romantisme? Là cependant figure l'épisode du mariage de Catarina Cornaro et si dramatiquement exposé que les auteurs de *la Reine de Chypre* n'ont eu qu'à s'acquitter d'une simple besogne d'adaptation lyrique. Il est certain qu'une telle donnée aurait pu rendre au théâtre quelque chose de plus relevé qu'un *libretto*. Schiller en aurait fait une tragédie digne de servir de pendant à son *Fiesque*. Nous eussions vu à l'œuvre le grand conseil poursuivant au-delà des mers sa politique imperturbable, et tandis que Florence et ses hommes d'état localisent leur action en Italie et ne dépassent guère du regard les frontières de la Romagne, embrassant, elle, la moitié du monde connu.

L'Opéra devait naturellement négliger ces élémens, dont le drame historique et la poésie eussent tiré si fier parti, et nous avons à nous en tenir à l'anecdote rehaussée d'une aimable pointe de troubadourisme et d'un appareil décoratif des plus splendides. C'est par le noble chevalier Gérard que le ressouvenir de *Jean de Paris* et de *l'Oriflamme* s'introduit dans la place. Gérard est un paladin français « soumis aux lois de la chevalerie » et qui parcourt le monde « en y cherchant l'honneur. » Le destin a guidé ses pas errans vers la sirène de l'Adriatique, et là sa « dame de beauté » lui apparaît sous les traits « d'une fleur d'innocence croissant dans l'ombre et le silence, loin des regards, loin des amours, » et que la république se propose de donner pour femme au prince Jacques de Lusignan, dont elle se charge de faire ensuite un roi de Chypre à sa dévotion. Une fois ce conflit imaginé, la pièce n'a plus de secrets, on se la raconte d'avance; la demoiselle consent à s'unir au

chevalier français qui l'adore; déjà les jeunes époux marchent à l'autel lorsque soudain le grand-conseil intervient et les sépare. Deux mots que le sénateur Mocenigo (l'un des dix) glisse à l'oreille de l'oncle Andréa, et plus d'hymen! « Tout est rompu, Gérard, éloignez-vous, » s'écrie le noble Andréa; au Palais-Royal, on dit en moins poétique langage, mais plus gaîment: « Embrassons-nous, mon gendre, tout est rompu. » Catarina Cornaro sera reine de Chypre, et Gérard, après avoir vainement essayé d'immoler à sa *juste colère* cet infortuné Lusignan, qui l'instant d'auparavant venait de l'arracher au fer de plusieurs assassins, Gérard de Coucy reprendra le cours de ses pérégrinations romanesques et finira par entrer au cloître, ce qui ne l'empêchera point d'arriver au dénoûment pour avertir le roi qu'on est en train de l'empoisonner, avis tardif et qu'un simple flacon d'élixir des Carmes remplacerait avec avantage! — Néanmoins, à travers tout ce poncif et toute cette versification ridicule, vous suivez une action qui s'expose, se lie et se dénoue selon les lois du théâtre; vous avez devant vous une pièce et non pas un de ces oratorios informes qui ne se réclament d'aucun art et n'affichent d'autre prétention que celle de canevas à la broderie oiseuse des jeunes parnassiens musicaux. L'auteur de ce poème de *la Reine de Chypre*, Saint-Georges, fut à l'Opéra le meilleur élève de Scribe; il savait quels sujets convenaient à la musique et comment distribuer ses actes, ses morceaux, tailler ses strophes, qu'il écrivait, je l'avoue, en pauvres vers, mais dont il s'appliquait adroitement à varier les rhythmes de manière à provoquer la fantaisie du compositeur. Halévy et lui, après s'être associés de bonne heure, sont restés unis jusqu'à la fin; sans parler de *l'Éclair*, des *Mousquetaires de la reine* et de tant de jolis chefs-d'œuvre créés ensemble à l'Opéra-Comique, combien de leurs ouvrages ne citerait-on pas, écrits par eux pour notre première scène : *le Juif-Errant, la Magicienne, la Reine de Chypre* et finalement ce *Noé* que nous évoquions tout à l'heure. Saint-Georges fut pour Halévy ce que Scribe était pour Auber. Eussent-ils voulu chercher fortune chacun de son côté qu'ils n'auraient pu longtemps vivre séparés; leur collaboration, très fructueuse d'ailleurs, tenait bien moins de la spéculation que d'une communauté parfaite de sentimens; c'étaient d'honnêtes gens, de rares cœurs qu'un même travail réunissait presque chaque jour et qui en dehors de l'œuvre commune s'estimaient et s'aimaient avec une tendresse dont furent touchés ceux qui les ont connus. On sait la susceptibilité de certains auteurs et leur inquiétude effarée aux soirs de première représentation. Auber, qu'une si longue expérience et tant de succès accumulés auraient dû préserver, n'échappait pas à cette fiévreuse influence, et je le vois encore, le soir de la première de *Marco Spada*, tressaillir et blêmir tout à coup pendant le finale du second acte, quand fort heureusement quelqu'un qui se trouvait là derrière lui dans la coulisse, appuyant la main sur son épaule, lui souffla à l'oreille : « Mais calmez-vous donc, cher maître, c'est la

petite flûte. — Il croyait avoir entendu un sifflet; à ces mots, son visage se rasséréna, et continuant à se ronger le poing, comme c'était son habitude aux momens difficiles : — La petite flûte! reprit-il, en êtes-vous bien sûr? je ne me souviens pas d'avoir mis la petite flûte! — Halévy, d'un naturel cent fois plus ombrageux, n'était point si commode à remonter, et lorsque ces défaillances le prenaient, au bon Saint-Georges incombait le devoir de le secourir avec la double autorité du collaborateur et de l'ami. En ce sens, je m'explique la présence du buste de Saint-Georges au foyer de l'Opéra. Le foyer d'un théâtre est une galerie privée contenant les portraits des maîtres et en même temps ceux des amis et des cliens de la maison. Saint-Georges fut par excellence un de ces derniers; toute sa vie s'employa aux choses d'opéra; *librettiste,* membre perpétuel du jury du Conservatoire, président à deux reprises de la Société des auteurs dramatiques, sa personnalité plus encore peut-être que son talent lui marque une place distinguée parmi ses contemporains, et c'est justement cette active et sympathique personnalité que le buste de l'Opéra vient consacrer.

Assez parlé du poème et du poète, abordons un peu la partition. C'est consciencieux, élevé, beau quelquefois, souvent lourd. Halévy aime la pompe, il peint en musique de grandes fresques à la Primatice; songeons aux triomphes du premier et du troisième acte de *la Juive,* aux processions de *Guido et Ginevra,* à ce débarquement de la reine de Chypre à Nicosie. Comme la *Belle guerrière* du Maure de Venise, la fiancée du roi Lusignan met pied à terre au bruit des fanfares et des cloches sonnant à toute volée. « Tous les corps de l'état vont au-devant de la reine lui offrir leurs hommages. » Ainsi s'exprime le *libretto* dans un langage dont la candeur ne laisse rien à désirer : *tous les corps de l'état.* C'est à se croire en plein Louvre sous l'empire un jour d'ouverture des chambres; se figure-t-on la cour de cassation, l'Institut et le tribunal de commerce de l'île de Chypre au xve siècle? Halévy n'en prend pas moins fort au sérieux l'anachronisme, et sa musique, intrépidement convaincue, solide au poste, complète à souhait cet ensemble décoratif. N'insistons pourtant pas trop sur ce côté; il y a là des beautés d'un autre ordre, et le pathétique y tient une large place, notamment dans l'air de Catarina au second acte. Je citerais bien aussi le *cantabile* du fameux duo des deux hommes au troisième, mais ce morceau n'en finit pas : quand le baryton a terminé son couplet, le ténor le recommence, et cette éternelle paraphrase du même motif vous devient d'un mortel ennui. Ajoutez à cela l'inconvénient d'une situation frisant le ridicule et qui pour l'emphase chevaleresque du mouvement vous rappelle ces sujets de pendules à la mode sous la restauration. Halévy a l'instinct de la symétrie, c'est un phraseur, il lui faut des périodes qui se pondèrent, et nul attrait ne le détourne de cet impérieux besoin d'équilibrer qui fait la monotonie et la lourdeur de son style. Ainsi dans

les couplets que Mocenigo chante au début du troisième acte, le *poète* cherche à débaucher son musicien et, pour l'amener à quelque variété, lui propose des strophes ayant au moins pour mérite d'être scandées d'un air particulier :

Tout n'est dans ce bas monde
Qu'un jeu.
Le vrai sage le fronde
Un peu,
Mais le fou s'en amuse
Bien fort
Et jamais il n'accuse
Le sort.

Ces vers assurément sont médiocres, mais encore avaient-ils cet avantage d'offrir à la musique un thème original. Eh bien, en pareil cas, que fait Halévy? au lieu de saisir aux cheveux l'occasion, de s'emparer de ce rhythme svelte, élégant, il le dénature et, doublant le second vers, dit :

Tout n'est dans ce bas monde
Qu'un jeu, qu'un jeu,

ce qui d'un vers de deux pieds fait un vers de quatre, et d'un trait coupe l'aile à la strophe musicale.

La Reine de Chypre, malgré cette pesanteur de style que je lui reproche, a cependant bien des mérites; les récitatifs y sont touchés de main de maître; celui qui sert d'avant-propos au grand duo des deux hommes respire une émotion tragique. Les caractères ont du relief et de la tournure; les figures de Catarina Cornaro, de Mocenigo et de Lusignan s'enlèvent en vigueur sur le fond pittoresque du tableau. Du sentiment, de l'action, un appareil choral, symphonique, imposant et le flot mélodique se déroulant avec abondance: combien sont-elles les partitions de second ordre dignes qu'on les résume de la sorte? Car *la Reine de Chypre* ne saurait en tout état de cause appartenir au premier rang; *la Juive* même n'en était point; mais ce second ordre était celui d'une grande et illustre période où *Guillaume Tell* et *les Huguenots* représentaient le premier, et dont les œuvres simplement remarquables nous intéressent encore aujourd'hui comme *testimonia temporis.*

Tout le monde, à ce compte, saura gré au directeur de l'Opéra d'avoir compris le bel ouvrage d'Halévy dans cette restauration du répertoire qui sera l'honneur de son règne, mais qui, selon moi, ne sera vraiment achevée et complète que si l'on y fait entrer les petits chefs-d'œuvre tels que *le Comte Ory, le Philtre,* etc. On parle d'engager M. Capoul; voilà certes un rôle qui lui siérait à merveille : le comte Ory. Malheureusement, à croire ce qu'on raconte, M. Capoul voudrait n'entrer à l'Opéra que pour y *créer* le rôle du ténor dans *Françoise de Rimini*, car

nos chanteurs sont arrivés désormais à cette incroyable prétention de ne plus se montrer au public qu'à l'état de phénomènes. Leur offrir de jouer le répertoire, de chanter Arnold, Raoul, le comte Ory, pour qui les prenez-vous? C'était bon cela pour les Nourrit et les Duprez, eux ne consentent à jouer que des *créations*, et encore faut-il que ces créations flattent leur amour-propre physique. M. Capoul a son idée : après s'être engagé au Théâtre-Lyrique spécialement pour y créer *Paul*, il daignerait s'engager à l'Opéra pour y créer *Paolo;* libre à lui, mais libre également au directeur de traiter comme elles le méritent ces infatuations ridicules, et de n'admettre à son théâtre que des gens capables de tenir tête au répertoire, attendu qu'en pareil cas ne point vouloir équivaut presque toujours à ne pas pouvoir.

L'exécution de *la Reine de Chypre* laisse à désirer, et ceux qui se rappelleraient l'éclat des anciens jours n'auront qu'à mettre de côté leurs souvenirs. C'était en 1841, Mme Stoltz jouait Catarina, Duprez le chevalier Gérard, et Barroilhet le roi Lusignan. Nous n'avons aucune envie de décourager le présent au profit du passé, mais en vérité cette fois Mlle Bloch ne suffit plus à la situation. Impossible d'aborder un rôle avec moins d'autorité, vous sentez tout le temps que l'actrice n'a point réfléchi au caractère de son personnage ou que, si elle comprend, son indolence s'oppose à toute manifestation dramatique. Chez la cantatrice, même abandon : une voix lente, empâtée, où jamais l'âme ne vibre, et qui se contente de solfier devant le public la leçon apprise. Que fait Mlle Bloch du beau *cantabile* du second acte? quelle expression donne-t-elle à ce mouvement désespéré qui succède au ton rêveur des premières mesures? Ce n'était pas une Malibran que Rosine Stoltz, mais elle avait du clairon dans la voix et le diable au corps. Artiste inégale, aventureuse, elle fut la femme de deux rôles. La Léonor de *la Favorite* et cette Catarina de *la Reine de Chypre* furent l'incarnation de cette fiévreuse et romanesque personnalité, comète errante qui, après avoir incendié l'Europe et l'Amérique, devait jeter à Rome ses derniers feux. « Vous savez que maintenant je suis duchesse, disait-elle à l'un de ses anciens amis en l'informant de ses nouvelles destinées. — Duchesse! répliqua l'autre, mais vous êtes mieux que cela, madame, vous êtes la reine de Chypre. »

Du reste, avant peu, Mlle Bloch sera relevée de la peine, grâce aux débuts de Mlle Richard, premier prix d'opéra au Conservatoire, et qui, dans les essais du concours, a dit le duo de *la Reine de Chypre* et le duo final de *la Favorite* d'une voix de *mezzo-soprano* bien sonnante et pleine de promesses. Et puisque nous touchons en passant aux concours du Conservatoire, notons-en l'éclat cette année. Chose extraordinaire, presque incroyable, les voix ne brillaient point cette fois par leur absence. Il y en avait de tous genres et des plus belles; deux ténors même ont apparu à l'horizon : l'un sympathique et déjà formé à l'art du chant, sinon à l'art dramatique, M. Talazac, que nous avions entendu souvent

cet hiver aux différens concerts populaires; l'autre, M. Sellier, une voix fulgurante dont la simple émission vous ravit, et dont la riche constitution vous laisse parfaitement rassuré à l'endroit des hauteurs à franchir. Ainsi, dans l'air de *Guillaume Tell*, l'*ut* aigu s'énonce largement sans le moindre effort; c'est bien là le fameux *ut de poitrine* du grand Duprez, cause de l'émerveillement de toute une génération, et qui chez ce jeune homme sort à fleur de voix, et se fait comme on prétend que se fait le premier pas : *sans qu'on y pense*. Duprez, certes, y pensait, lui, et rudement encore; mais la nature a de ces miracles, et c'est assez d'être jeune et doué pour atteindre du premier coup aux effets les plus renommés. Seulement n'oublions pas que, si la nature donne certains avantages, il en est d'autres que l'étude seule nous apporte, et c'est à quoi M. Sellier devra maintenant réfléchir. L'Opéra met de grandes espérances en ce jeune homme et surveille ses progrès depuis dix-huit mois; il convient aujourd'hui d'achever cette éducation et de ne rien compromettre par de trop hâtifs débuts. A tout prendre, M. Sellier pourrait dès à présent aborder la scène avec *Guillaume Tell*, et réussir dans Arnold par l'unique prestige de sa voix éblouissante; mieux lui vaudra cependant de poursuivre ses classes et de continuer à travailler et son chant et sa déclamation. Le Conservatoire a pour professeur en ce dernier genre d'études un homme dont vingt ans de succès à l'Opéra ont consacré l'autorité; j'ai nommé M. Obin, le Philippe II resté célèbre du *Don Carlos* de Verdi. Comment des élèves qui peuvent chaque jour se former aux leçons d'un pareil maître ignorent-ils à ce point l'art du geste et du maintien? On consent bien à soumettre sa voix aux plus laborieux exercices; puis, quand au bout de quelques années on est arrivé de ce côté à des résultats plus ou moins satisfaisans, il semble que tout soit dit et qu'on n'ait plus qu'à s'en aller devant le public débiter des rôles dont l'esprit et le sens vous échappent. « Narrez-moi donc en quatre mots ce que c'est que le personnage que je joue, nous disait un soir dans la coulisse une dona Anna de l'Opéra au moment d'entrer en scène, — et qu'est-ce que don Juan a bien pu me faire pour que je m'acharne ainsi après ses trousses? » — Et remarquez que la personne en question n'était point une sotte, et que, comme cantatrice, elle avait son influence; ce qui lui manquait, c'était un certain degré de culture, ce minimum d'information littéraire désormais partout indispensable, — fût-ce même à l'Opéra. A quoi cela sert-il d'avoir au Conservatoire une chaire d'histoire de la musique que fréquentent de loin en loin quelques rares amateurs de curiosités archéologiques? Ce n'est ni d'esthétique ni d'anecdotes que les élèves ont besoin, et tel professeur de l'établissement, M. Obin par exemple, qui leur expliquerait à tour de rôle les divers caractères qu'ils sont destinés à représenter ferait bien mieux leur affaire.

Par une singulière coïncidence, les deux ouvrages qui portèrent bon-

heur à Rosine Stoltz furent aussi le triomphe de Barroilhet. Dans ce rôle de Lusignan, pas plus que dans celui du roi Alphonse de *la Favorite*, son égal ne s'est rencontré. Chanteur et comédien de race, il avait un précieux don de nature que possédait aussi l'acteur Rouvière : la vibration. Son être tout entier était au jeu : son geste, quelque peu saccadé, s'imposait au public, et sa voix doublée de cuivre trouvait des effets d'une puissance nerveuse irrésistibles. Quelle ironie superbe il savait donner à son expression dans cette romance de *la Favorite* où M. Faure n'a jamais découvert qu'un motif à belles périodes arrondies! et ce personnage de Lusignan, qui ne se montre qu'au troisième acte du drame, comme il le mettait au premier plan, comme il en avait fait sa *création*, accentuant les beautés du récitatif qui précède le duo avec Gérard, sauvant, par la simplicité savante de son style, l'ennuyeuse symétrie de ce long *adagio* à couplets et marquant d'une empreinte de touchante mélancolie cette tragique figure de roi mourant. M. Lassalle semble n'avoir aucun souci de cette tradition et se contente d'appliquer à certains passages dûment choisis une virtuosité d'ailleurs assez incolore qui pouvait n'être pas déplacée dans *le Roi de Lahore* et manque ici tout à fait d'à-propos. Des divers personnages de *la Reine de Chypre*, Gérard est le moins intéressant; ce ténor pleurard et toujours éconduit, sous le casque du paladin comme sous la cagoule du moine, prêterait plutôt à l'opérette. Il n'appartenait guère à M. Villaret de relever un rôle dont ni Duprez ni après lui Roger n'avaient pu tirer grand parti, et tout ce qu'il faut dire, c'est que le vieux ténor va, lui aussi, jusqu'au bout et qu'il dépense honnêtement à cet effort les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.

Prenons donc cette exécution pour ce qu'elle vaut, et que le luxe et la variété du spectacle nous dédommagent. Si vous aimez l'architecture, les costumes, la vie et le train de Venise aux plus beaux jours de son histoire, vous serez servi à souhait. Tous les cadres de Titien, de Giorgione, de Véronèse et de Tintoret se sont dépeuplés pour remplir de leurs figures, de leurs ameublemens et de leur atmosphère ce vaste théâtre de l'Opéra. La lumière coule à pleins bords, les palais de Venise, la vue de Chypre, sont splendides et les costumes également magnifiques n'ont que le tort de trop nous crier aux yeux qu'ils sont tout battans neufs. Mme de Sévigné, racontant les merveilles du château de Clagny, parle de 2,000 écus « employés à acheter les tourterelles les plus passionnées, les truies les plus grasses, les vaches les plus pleines, les moutons les plus frisés et les oisons les plus oisons. » Il y a de cette superlative profusion dans la mise en scène de *la Reine de Chypre*, où 150,000 francs ont dû passer à se procurer les sinoples les plus verts, les azurs les plus bleus, les rouges les plus rutilans et les ors les plus ors.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août 1877.

Le ministère, si aucun événement imprévu ne vient modifier ses résolutions, semble avoir définitivement pris le parti de fixer au 14 octobre le scrutin qui doit décider des affaires présentes de la France. Le choix de cette date tardive soulève, il est vrai, la plus grave de toutes les questions, une question de légalité constitutionnelle, et ajoute une difficulté de plus à toutes les difficultés d'une situation qui ne fait que se compliquer et s'envenimer en se prolongeant. Le gouvernement ne craint ni cette responsabilité d'une interprétation au moins contestable de la constitution, ni la responsabilité de l'incertitude infligée à tous les intérêts. Après trois mois de crise, après deux mois d'interrègne parlementaire, il croit avoir besoin de deux mois encore pour préparer les élections. D'ici là il se promet sans doute de déployer tout son système, de profiter de ce dernier répit pour faire sentir partout l'action administrative, pour combiner ses candidatures, en un mot pour enlever la victoire, et M. le président de la république lui-même paraît se proposer de continuer les excursions politiques qu'il a commencées par son récent voyage à Bourges. Il irait prochainement, dit-on, en Normandie, à Cherbourg, à Rouen, puis dans la Loire, où M. le préfet de Saint-Étienne lui ouvre si bien la voie par ses dithyrambes dans les fêtes universitaires. Le chef de l'état visiterait ainsi, avant l'ouverture de la période électorale, quelques-unes de nos provinces; il recevra certainement les hommages de l'église, de l'armée, de l'administration, de la magistrature, et il répondra par des allocutions, renouvelant l'assurance de ses intentions patriotiques et constitutionnelles. Malheureusement M. le maréchal de Mac-Mahon, qui depuis quelque temps semble prendre goût aux lettres, aux discours et aux manifestes, ne peut plus que répéter ce qu'il a dit à Paris, à Compiègne, à Bourges.

Ce ne sont pas les intentions de M. le président de la république qui sont en cause. La vraie question c'est cette crise née du 16 mai, où,

en dépit de la volonté des hommes, toutes les conditions de vie régulières sont interverties, où toutes les arrière-pensées et les contradictions sont accumulées, où s'agite une politique d'entraînement et de tentation qui inspire fatalement des défiances, parce qu'elle ne sait pas elle-même où elle va, où elle peut s'arrêter. Le mal est dans une situation fausse que ne redresseront pas vingt jours de plus gagnés par une interprétation subtile de la constitution et employés en déclarations officielles, — vingt jours qui n'auront servi qu'à prolonger sans profit une épreuve énervante pour l'opinion. Le danger est dans ce violent artifice qui fait du gouvernement le chef d'une entreprise où tout est livré à l'aventure, où les esprits les plus sincères ne peuvent se défendre d'un mouvement de tristesse en présence du temps perdu, des intérêts compromis, de la sécurité mise en doute, de l'œuvre de reconstitution nationale interrompue par les tentatives des partis.

Le gouvernement s'étonne et se plaint quelquefois de n'être ni compris ni suivi par ceux dont le concours lui aurait été naturellement assuré dans d'autres circonstances : il ne peut accuser que lui-même e sa politique, et ses procédés au moins étranges, et l'inconnu où il nous mène. Certes, quand d'effroyables crises comme celles qui ont passé sur la France ont laissé tant de ruines à relever, tant de plaies à guérir, tant de choses essentielles et patriotiques à faire ou à refaire, ce n'est pas de gaîté de cœur qu'on en vient à combattre ceux qui ont le lourd fardeau du pouvoir. Il y a des situations, — et la situation où vit la France depuis sept ans est de celles-là, — où le gouvernement est, avec l'assentiment et l'appui de tout le monde, le promoteur naturel, le directeur nécessaire de toutes les réparations, de toutes les œuvres d'intérêt national. Il faut lui porter secours de son mieux, sans lui marchander la confiance et le pouvoir, en lui donnant toutes les forces dont il a besoin pour diriger prudemment dans tous les cas, habilement et fructueusement, s'il le peut, les affaires intérieures et extérieures du pays. Encore faut-il cependant que le gouvernement lui-même sente la gravité et les devoirs de son rôle, qu'il reste sur le terrain fixe et solide où les circonstances l'ont placé, où il est toujours certain d'avoir avec lui tous ceux qui mettent l'intérêt patriotique au-dessus des intérêts de parti. Assurément, si la république est devenue aujourd'hui ce terrain fixe sur lequel est fondé le gouvernement légal, ce n'est pas le résultat d'un entraînement universel, d'un choix enthousiaste. On a fait le plus grand, le plus sérieux effort pour l'éviter; on a essayé de rétablir la monarchie traditionnelle, et au mois d'octobre 1873 on a pu vraiment se croire à la veille d'une restauration : on n'a pas réussi, au dernier moment la restauration s'est évanouie, le roi a manqué à la royauté! La république s'est trouvée ainsi avoir l'avantage de rester la seule chose possible, et, après avoir vécu presque par tolérance, d'arriver à une existence reconnue, officielle, par l'impossibilité de tous les autres régimes.

Œuvre de nécessité et de raison, la république n'en est peut-être que plus forte, et en définitive, telle qu'elle a été organisée par la constitution du 25 février 1875, avec le caractère qu'elle a pris, elle est faite pour rallier tous les modérés, libéraux, conservateurs, républicains sensés, constitutionnels éclairés par l'expérience. A tous elle offre des garanties : un pouvoir exécutif suffisamment armé, un régime parlementaire représenté par deux chambres, un sénat modérateur, un gouvernement pondéré et contrôlé. Que faut-il de plus? M. le président de la république parle souvent et il parlait récemment encore à Bourges du « terrain constitutionnel » sur lequel il entend rester. Soit, la constitution avec ses garanties, ses conditions, ses lois, la constitution acceptée simplement, sans arrière-pensée et sans réticence, nous ne demandons rien de plus. C'est le seul point solide, c'est là qu'est la force réelle qui peut parfaitement suffire, si l'on sait s'en servir, même contre le radicalisme. Le malheur du gouvernement, c'est de n'avoir qu'une foi médiocre dans cette légalité constitutionnelle ou du moins de l'interpréter avec une étrange liberté et de se mettre de toutes parts, à chaque instant, en dehors ou à côté de la loi dans un intérêt supérieur de salut public qui est le facile prétexte de toutes les dictatures. Il s'est créé cette position singulièrement significative où il a pour amis, pour alliés, ceux qui veulent détruire les institutions dont il est censé être le gardien, et pour adversaires ceux qui, à des degrés divers, s'en tiennent à ce « terrain constitutionnel » sur lequel M. le président de la république dit qu'il veut rester. Le ministère, qu'il l'ait voulu ou qu'il ne l'ait pas voulu, a tous les embarras, la faiblesse de ces politiques à la fois téméraires et indécises, qui après avoir dévié du premier coup ne savent comment revenir sur leurs pas, qui tournent autour de la légalité en paraissant la respecter, et font toujours trop pour les uns, pas assez pour les autres.

Un journal anglais, organe retentissant de l'opinion, se permettait récemment, à propos de nos affaires, une piquante allusion à un personnage de Thackeray, Brian, membre conservateur aux communes, qui, s'excitant lui-même pendant son déjeuner à la lecture d'un article d'opposition, s'écrie en brisant la coque de son œuf : « L'esprit des radicaux des campagnes est terrible, nous sommes vraiment au bord d'un volcan! » Et il plonge la cuiller dans son œuf. Le trait est vif et peut-être malheureusement assez justifié. Notre gouvernement ressemble un peu à ce Brian. A ses yeux, le radicalisme est terrible et il est partout. C'est pour combattre le radicalisme qu'il a fait le 16 mai et qu'il poursuit encore une si active campagne contre les journaux qui vont infester la province. Tous ceux qui ne souscrivent pas à la politique du 16 mai, quels que soient leur passé, leurs traditions, leurs opinions, sont indistinctement des radicaux ou, ce qui est peut-être pis, des complices aveugles des radicaux. Le radicalisme se trouve ainsi avoir acquis à son

insu un certain nombre de représentans sur lesquels il ne comptait probablement pas, et qui n'avaient aucune raison de se croire de si faciles complaisans des communes passées ou futures.

Fort bien, les radicaux ont pullulé, à ce qu'il paraît, depuis quelque temps, et le mot d'ordre est de les combattre à outrance, de ne pas en laisser passer un seul dans les élections, si c'est possible. Si on réussit pour quelques-uns, ce sera on ne peut mieux, nous ne perdrons sûrement rien. Lorsque le ministère et ses amis frappent juste et signalent au bon sens public les démagogues qui exploitent le suffrage universel, les esprits révolutionnaires qui déploient dans les journaux ou dans les chambres leurs programmes de destruction, il n'y a rien à dire; mais en vérité à qui espère-t-on en imposer avec cette orthodoxie nouvelle qu'on vient de créer pour la circonstance et en dehors de laquelle il n'y aurait que des révolutionnaires? A qui persuadera-t-on que des hommes comme M. Thiers, M. Bérenger, M. Léon Renault, M. Laboulaye, M. Dufaure, M. Say, qui ont été et qui restent les adversaires du 16 mai, des partisans de la république constitutionnelle, sont des radicaux? Nous nous souvenons qu'un jour, en pleine commune, au mois d'avril 1871, M. Thiers était obligé d'aller menacer l'assemblée de Versailles de sa démission si on ne laissait pas au gouvernement le droit de nommer les maires dans les villes de France. Il n'obtenait qu'une partie de ce qu'il aurait voulu, il faisait des concessions. Ce jour-là apparemment il n'intervenait pas avec cette vivacité dans un intérêt révolutionnaire, et contre qui avait-il surtout à lutter? Précisément contre quelques-uns de ceux qui l'accusent aujourd'hui de radicalisme, — qui regrettent bien au fond que M. Thiers ne leur ait pas arraché en 1871 la nomination des maires dans toutes les communes françaises.

Avec ces iniquités de parti, avec ces exagérations injurieuses ou puériles contre des hommes éminens qui restent un honneur par leurs services, une force par leurs conseils, on ne prouve rien en voulant trop prouver; on va plutôt contre le but qu'on se propose, et plus on s'évertue à rejeter arbitrairement dans les rangs du radicalisme des hommes supérieurs ou distingués qui ne représentent notoirement que des idées de modération, moins on effrayera le pays sur les conséquences de la réélection d'une majorité où de tels chefs retrouveraient nécessairement une influence prépondérante. On risque de n'être pas pris au sérieux. De bonne foi, croit-on qu'avec M. Thiers, qui a toujours revendiqué les droits de l'état contre ses adversaires d'aujourd'hui, avec M. Léon Renault, qui a été le préfet de police de M. le maréchal de Mac-Mahon, et qui n'est point disposé à désavouer ce qu'il a fait, avec M. Bérenger, qui a été un magistrat courageux avant d'être un parlementaire résolu, avec bien d'autres, les intérêts conservateurs resteraient sans défense et sans garanties? Que le radicalisme soit un danger, que les idées fausses auxquelles des républicains sensés eux-mêmes se laissent trop souvent

aller soient un autre danger, nous ne le contestons pas : la dernière chambre l'a prouvé, elle en a porté la peine, et si une majorité républicaine revient à Versailles, elle devra s'en souvenir; mais enfin idées fausses ou radicalisme ne sont pas au-dessus de la vigilance d'une société puissante, vigoureusement organisée, qui sent le besoin de n'être troublée ni dans son travail ni dans ses intérêts innombrables. On aurait pu les tenir en respect, on pourrait les combattre encore par la force régulière de la légalité et des institutions, et ce n'était pas la peine de courir les hasards, d'offrir précipitamment ce spectacle d'un monde politique effaré faisant appel à l'empire, à la légitimité, à la coalition de tous les ennemis de l'ordre existant, au risque de raviver des questions brûlantes, de rallumer les conflits les plus périlleux.

Le ministère appelé au pouvoir au lendemain du 16 mai a cru agir en bon conservateur, il croit même avec M. le président de la république rester sur le « terrain constitutionnel, » nous le voulons bien. Il n'est pas moins vrai que cette lutte qu'il a engagée l'entraîne fatalement dans une série d'entreprises et d'aventures où la constitution, les lois les plus simples, la correction administrative, deviennent ce qu'elles peuvent. Chose étrange! nous assistons à un spectacle qui a sans doute sa logique et qui est pourtant assez triste. Le gouvernement est conduit, plus peut-être qu'il ne le voudrait, à se servir de tous les moyens de l'empire, des décrets sur la presse, de la candidature officielle, de la pression sur les fonctionnaires les plus étrangers à la politique. Il veut réussir, il a besoin de préparer les élections, et il les prépare par un déploiement d'autorité discrétionnaire qui ne s'arrête devant rien.

L'arbitraire a certainement un rôle aussi malheureux qu'invariable dans cette campagne que les préfets poursuivent contre la vente des journaux républicains, même des journaux modérés qui ne sont radicaux que dans le langage officiel. Aujourd'hui une interdiction à peu près universelle pèse sur la vente de ces journaux en province; on ne les trouve plus. Les préfets ont découvert le moyen d'éluder la loi de 1875 qui défend d'appliquer cette interdiction à un journal déterminé; les règlemens sur le colportage à la main, ils poussent la guerre à fond avec plus d'entrain que de prudence. L'administration cependant n'est point sans rencontrer des résistances, elle est assaillie de contestations nombreuses. Toutes ces affaires vont devant les tribunaux, qui rendent des jugemens différens, qui se prononcent même quelquefois avec sévérité sur les actes des préfets, et voilà le gouvernement exposé à être pris en flagrant délit d'abus d'autorité, réduit à se sauver par des conflits, par des dénis de compétence. Rien n'est plus difficile sans doute que de tracer la limite entre les actes purement administratifs dont les préfets ne doivent compte qu'au ministre de l'intérieur et les actes abusifs pour lesquels ils peuvent devenir justiciables des tribunaux depuis qu'ils ne sont plus couverts par l'article 75 de la constitution de l'an VIII.

Est-ce pourtant de l'habileté, de la prudence, de s'engager dans une voie où ces questions se multiplient à chaque pas? Et ce n'est pas là malheureusement aujourd'hui la seule forme de l'arbitraire. Le gouvernement exerce sans contredit un droit en déférant aux tribunaux les délits de presse; il remplit un devoir en poursuivant les injures, les offenses contre le chef de l'état, les excitations révolutionnaires. Jusque-là rien de plus simple; mais il y a une chose plus extraordinaire. Voici un journal qui paraît à Versailles; il publie, à l'occasion du voyage de M. le président de la république à Bourges, un article qui devait être coupable, puisqu'il a été frappé par la justice, qu'on peut considérer néanmoins à première vue comme empreint d'une certaine modération : il est condamné sévèrement! Que voit-on d'un autre côté? Chaque soir, chaque matin, il y a des journaux qui livrent au mépris les institutions, qui prodiguent les excitations aux coups d'état, à la violation des lois, qui publiquement discutent sur les moyens de se défaire du régime existant, qui attribuent injurieusement à M. le maréchal de Mac-Mahon l'intention de ne tenir aucun compte du vote qu'il demande au pays : ces journaux ne sont ni condamnés ni même poursuivis! Et il faut tout dire, le ministère serait assez empêché de poursuivre ces délits incessans, puisque lui-même, devenu journaliste, il fait afficher dans tous les villages le *Bulletin des communes*, où il n'inscrit pas seulement les actes officiels, où il se livre à de véritables effervescences de polémique. Il y a donc deux mesures, deux justices, l'une pour les ennemis, l'autre pour les amis ou les alliés! Ceux-ci peuvent tout dire dès qu'ils défendent la politique du 16 mai et le ministère. Ces inégalités, ces subtilités d'arbitraire, ces procédés, sont-ils bien de nature à relever l'autorité morale du gouvernement, à servir la politique conservatrice? Que veut-on que pense le pays en voyant ce qu'on fait de ce qu'il y a de plus conservateur au monde, le respect de la loi?

La vérité est que le gouvernement se laisse entraîner : il subordonne tout à une préoccupation unique, celle du succès dans les élections, et il ne sert pas plus l'intérêt conservateur dans sa manière d'entendre l'administration que dans sa justice distributive à l'égard des délits de la presse. Que le gouvernement prétende avoir dans les départemens des agens dévoués, pénétrés de sa pensée, il ne dépasse point assurément son droit rigoureux; il peut l'exercer légèrement, sans tenir compte des intérêts permanens du pays ou des positions laborieusement conquises, il n'excède réellement ni son droit ni son pouvoir. Il est même fondé à ne point souffrir que les fonctionnaires en général se servent de l'autorité qui leur est confiée pour exercer à son détriment une influence active, ostensible dans les mouvemens électoraux; mais il est évident que le ministère ne s'en tient pas là, qu'il se propose d'organiser une vaste pression sur tout ce monde dépendant de l'état. Par les révocations et les déplacemens qu'il multiplie, par le choix des nou-

veaux élus, par les instructions qu'il donne, par les menaces dont les sous-préfets se font en son nom les organes, en les aggravant quelquefois d'intempérans commentaires, il laisse assez voir sa volonté d'engager l'administration tout entière, les fonctionnaires de tout ordre, dans la lutte qu'il soutient. Les maires eux-mêmes, nous devrions dire les maires les premiers, sont l'objet des rigueurs de M. le ministre de l'intérieur, et si quelque chose peut caractériser le système, c'est la récente destitution de M. Feray, maire d'Essonnes depuis trente ans, homme considérable dans l'industrie, entouré de l'estime publique, — mais radical, puisqu'il est du centre gauche et qu'il manque de respect au *Bulletin des communes!*

Cette tentative réussira ou ne réussira pas au point de vue électoral; dans tous les cas, elle manque de prévoyance et ne peut avoir que les plus dangereux effets pour les intérêts publics. L'administration française a été jusqu'ici une force parce qu'elle est restée, avec sa fixité, ses traditions, ses habitudes d'impartialité et de mesure, en dehors des mobilités de la politique. Elle a seule représenté parfois la vie permanente, ininterrompue du pays au milieu des révolutions qui passaient comme un ouragan à la surface. Si on prétend se servir d'elle comme d'un instrument de combat, si on la compromet dans tous les conflits de partis, elle subira nécessairement les fluctuations de la politique. Ce qu'un ministère aura fait, un autre ministère pourra le défaire au risque d'exposer le chef de l'état à nommer et à révoquer, ou à nommer de nouveau le même fonctionnaire suspect aujourd'hui, digne de confiance demain. L'administration, déjà diminuée aux yeux des populations, ne sera plus ce qu'elle a été; on aura affaibli sans profit, sous une inspiration de circonstance, un des plus puissans ressorts du pays. Là encore croit-on montrer une vraie prévoyance conservatrice?

C'est une erreur du gouvernement. Le ministère cède aux obsessions de ceux qui se croient intéressés à pouvoir disposer pour une candidature de tous les fonctionnaires d'un arrondissement, et en cédant aux obsessions se figure-t-il satisfaire tout ce monde qui le presse, dont il est le protecteur ou le protégé? Qu'il se détrompe : on recueille le bénéfice des complaisances du gouvernement, on reçoit le prix de l'alliance dans la campagne qui se prépare, et au besoin on décline toute solidarité dans les affaires du jour. Ces alliés qu'on croit combler sont les premiers à trouver que décidément rien ne marche, que le 16 mai ne tient pas ses promesses. Il est vrai que légitimistes et bonapartistes, se plaignant à la fois, les uns parce que les affaires de la prochaine restauration ne vont pas assez vite, les autres parce qu'on ne fait pas tout pour l'empire, ne sont pas précisément d'accord, et que M. le maréchal de Mac-Mahon doit avoir quelque peine à protéger ces « hommes d'ordre contre leurs propres entraînemens, » comme il le disait l'autre jour à Bourges. Entre ces étranges coalisés, qui ont d'égales exigences, les

querelles sont incessantes. N'importe, ils se retrouvent d'intelligence pour marcher du même pas contre la république, pour harceler le gouvernement, pour l'exciter à tenir ses promesses, à dégager les conséquences du 16 mai. Le ministère a beau y mettre tout son zèle, il n'a jamais fait assez. Si, pour les modérés qui ne peuvent se résigner à le suivre dans sa dangereuse carrière, il est allé déjà beaucoup trop loin, pour ses alliés impatiens il ne va pas assez loin, il tergiverse trop. Que tarde-t-il? Il n'a pas encore renouvelé tous les maires, tous les juges de paix, il a touché à peine aux employés de finances. S'il poursuit les journaux, ce n'est pas assez, on lui demande de les supprimer. Si le droit commun ne suffit pas, que n'établit-il l'état de siége? Ce sera peut-être fort peu légal, qu'à cela ne tienne, on dira que c'est pour protéger la « liberté des élections! » Si les moyens réguliers sont décidément inefficaces, s'il y a encore quelque résistance, qu'on aille jusqu'au coup d'état sans craindre ni le mot, ni la chose, et si M. le ministre du conseil est retenu par quelques scrupules, qu'il cède la place, qu'il laisse à ceux qui n'ont pas de ces inquiétudes doctrinaires le soin d'aller jusqu'au bout. L'essentiel est de ne pas s'arrêter en chemin, d'évincer la république, et c'est ainsi qu'à côté des manifestations officielles par lesquelles on déclare toujours vouloir rester sur le « terrain constitutionnel, » il se fait tout un travail poussant par degrés le gouvernement hors des voies régulières, séparant le pouvoir personnel de M. le maréchal de Mac-Mahon de la constitution, menaçant le pays de crises nouvelles, de dissolutions réitérées de la chambre s'il ne vote pas bien, créant en un mot une incertitude dont le ministère ne se trouve pas mieux que la France tout entière.

Il faut cependant sortir de là, et précisément un des inconvéniens les plus graves de l'ajournement des élections au 14 octobre, c'est de prolonger sans une nécessité évidente cette situation troublée. Ceux qui parlent sans cesse de coups d'état, de régime militaire, de moyens irréguliers et violens, méconnaissent certainement le caractère de M. le président de la république; ils l'offensent en croyant le flatter et le tenter. M. le maréchal de Mac-Mahon, peu accoutumé aux complications de la vie parlementaire, a pu s'exagérer un danger, se faire une idée particulière de la politique, et en exerçant un droit incontesté par la nomination d'un nouveau ministère, par la dissolution de la chambre, il a cru remplir un devoir comme chef de l'état; il n'a point eu évidemment la pensée de s'élever au-dessus de la constitution, de substituer aux lois sa volonté, d'imposer à la France ses candidats au prochains crutin, et pas plus que M. le président de la république le ministère n'est probablement disposé à faire toutes les belles choses dont on nous assourdit. Le chef de l'état et le ministère, eussent-ils moins bien servi les intérêts conservateurs qu'ils ne l'ont cru, eussent-ils engagé une partie pé-

rilleuse et sans issue, comme nous le croyons, n'ont à coup sûr aujourd'hui d'autre intention que de consulter régulièrement la France, et ce sera à la France de répondre. Seule, elle peut trancher souverainement la question par son suffrage. Que répondra-t-elle? Le pays est placé entre les deux camps, entre les partis qui se disputent son vote : il saura bien reconnaître les siens, et il n'est point impossible après tout que dans sa tranquille modération il ne fasse sentir à tous le poids de ses vœux, de ses désirs et de ses sentimens intimes. Le pays, plus sage et mieux avisé qu'on ne le pense, hésitera sans doute à voter pour des partis qui ne pourraient lui offrir, après la victoire, que des compétitions implacables et des convulsions nouvelles. Que pourrait-il gagner à encourager les légitimistes, qui, seuls, croient à une résurrection possible de la royauté de M. le comte de Chambord, ou les bonapartistes, qui ne pourraient triompher qu'au prix des plus redoutables crises, en livrant de nouveau la France à une domination qui l'a conduite là où elle est, qui pèse encore sur elle du poids de tous les désastres de 1870? Le pays, dit-on, votera pour M. le maréchal de Mac-Mahon. Ce serait fort bien; mais M. le président de la république n'est qu'un homme, un chef d'état temporaire, dont les pouvoirs, dans tous les cas, expirent en 1880, et dont le patriotisme se refuserait à laisser après lui le vide ou d'inévitables conflits entre les alliés compromettans qui se servent de son nom. Ce ne serait qu'un expédient, ce ne serait pas une solution, et c'est une véritable puérilité de dire à une nation tout entière : Ne vous inquiétez pas, tout est assuré, vous avez un gouvernement jusqu'en 1880, — après 1880, le déluge!

Le pays, avec son instinct sûr, dans les dispositions où il paraît être, votera sans doute, non contre M. le président de la république personnellement, mais pour les institutions dont les pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon sont inséparables, qui, pratiquées avec fermeté et intelligence, sont une garantie suffisante, et que rien d'ailleurs en ce moment ne peut remplacer. Il votera pour ce qui existe, pour ce qu'il voit, pour sa propre conservation par un régime régulier. A ceux qu'il va choisir il ne donnera pour sûr d'autre mandat que de lui épargner des épreuves nouvelles, de lui assurer la paix, la sécurité, dans un ordre légal où l'autorité nécessaire du gouvernement peut se concilier avec les garanties libérales représentées par le parlement. Le pays, après tout, au jour du vote, retrouve une certaine liberté spontanée dont il saura user en dépit de toutes les influences contraires; mais ce qu'il ne faut ni dire ni laisser dire, parce qu'on ne fait ainsi que donner un prétexte aux suspicions, aux défiances propagées à l'étranger, c'est que, si la France usait de cette liberté d'une certaine manière, si elle réélisait une majorité favorable à la république, elle serait fatalement vouée à l'anarchie. Il y a en Europe des politiques, même si l'on veut des per-

sonnages couronnés qui ne sont que trop disposés à penser ainsi, parce qu'ils cherchent la mesure de notre état moral et de notre pouvoir dans des déclamations de journaux, toujours prêts à crier que tout est perdu s'ils ne triomphent pas. C'est de leur part une méprise, peut-être un faux calcul. Non, quel que soit le vote qui répondra à l'appel du gouvernement, lors même que la république retrouverait dans la chambre nouvelle la majorité qu'elle avait dans la dernière chambre, rien n'est perdu, la démagogie n'est pas près de s'emparer de nos destinées. La France reste ce qu'elle est, avec les élémens puissans de conservation et de patriotisme dont peut toujours disposer une direction attentive et prévoyante. Elle a dans tous les partis, même dans ceux qui sont novices aux affaires, assez de forces modératrices pour dominer les entreprises des passions extrêmes, pour garder sa liberté d'action et pouvoir au besoin porter l'appui de sa parole, de ses conseils, de son autorité dans les délibérations de l'Europe.

Si la France, détournée pour le moment, il est vrai, par la diversion de ses affaires intérieures, reste simple spectatrice des conflits qui agitent l'Orient, elle ne fait que ce que font les autres puissances. Comme l'Angleterre, comme l'Autriche, elle assiste à ce drame lointain, elle suit d'un regard attentif les péripéties de cette lutte qui depuis quelques jours prend une gravité singulière. La Russie, quelle que soit sa puissance, quelque droit qu'elle ait toujours de ne pas douter de l'issue de son entreprise, la Russie a évidemment porté bien des illusions dans une grosse aventure, et les événemens justifient assez, ce nous semble, les prévisions de ceux qui ont cherché jusqu'au bout à la détourner de la guerre où elle s'est engagée, où elle vient de trouver une déception cruelle. Les opérations militaires prennent en effet une tournure assez sérieuse pour elle, et ce qui se passe dans la vallée du Danube ressemble un peu à ce qui s'est passé en Asie.

Au premier moment, le départ a été triomphant. Après le passage du Danube accompli presque sans résistance, une marche hardie au-delà des Balkans a étonné tout à coup l'Europe. Le général Gourko, à la tête d'un corps volant, a franchi les montagnes, il a battu toute cette région, est entré à Kazanlik, et, en peu de jours, rejoint par d'autres corps, il a pu s'emparer des défilés les plus importans, rester maître des passages des Balkans. Pendant que les Russes avançaient avec cette témérité, cependant, l'orage se formait sur eux ou derrière eux. Les Turcs, un instant étourdis, ont repris leur sang-froid. Un nouveau commandant en chef, Méhémet-Ali, est allé remplacer à l'armée de Choumla le vieil Abdul-Kerim, qui venait de laisser envahir la Bulgarie, et tandis que Suleyman-Pacha était envoyé pour couvrir Andrinople et tenir tête à Gourko au sud des Balkans, Osman-Pacha, venant de Widdin, se portait sur la ligne d'opération des Russes, qui était trop allon-

gée pour être forte partout. L'apparition d'Osman-Pacha a été le signal d'une lutte acharnée et sanglante engagée au sud de Nicopolis, autour de la petite ville de Plewna, où les Turcs ont habilement pris de fortes positions défensives. A vrai dire, il y a eu plusieurs batailles. Le 31 juillet, où plus de 50,000 hommes ont été engagés, paraît avoir été une journée particulièrement meurtrière et même désastreuse pour les Russes, qui ont été définitivement repoussés. Le résultat évident est une situation des plus critiques pour les Russes, obligés par cet échec à redevenir prudens. Le général Gourko paraît avoir rétrogradé. Le grand-duc Nicolas a rapproché son quartier-général du Danube. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg s'occupe de nouvelles levées dans l'empire, et d'un autre côté le cabinet russe négocierait à Vienne pour obtenir quelque liberté d'action par la Serbie; mais il faut du temps, la saison favorable passe, et c'est désormais une question de savoir si les Russes pourront dans cette campagne venir à bout des armées turques toujours intactes. Le chemin de Constantinople est ouvert, disait-on il y a quelques jours; il s'est refermé, et la guerre revient presqu'à son point de départ.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

BACTÉRIDIES ET VIBRIONS.

Les idées nouvelles sont capiteuses comme le vin nouveau : elles grisent facilement, s'emparent des esprits et les entraînent à des exagérations qui finissent par amener une réaction d'incrédulité. C'est ce qui est arrivé pour la doctrine des fermens organisés, dont on a étendu outre mesure les conséquences en y cherchant l'explication de toutes les maladies épidémiques ou contagieuses. La réaction ne s'est point fait attendre; déjà quelques médecins vont jusqu'à nier que certaines maladies, pour lesquelles le fait ne paraissait plus douteux, puissent être dues à des organismes microscopiques. Les auteurs d'un traité de microscopie sont revenus, dans une nouvelle édition de leur livre, sur toutes les concessions qu'ils avaient faites dans ce sens, en déclarant que jamais les infusoires ne devront être considérés comme la cause prochaine des maladies infectieuses, que tout au plus on pourrait les regarder comme les agens de certaines complications de ces maladies.

Ces flux et reflux de l'opinion ne sont cependant pas sans utilité pour le progrès de la science, ils secouent la torpeur des partisans de la routine, et de la discussion jaillit la vérité. Il n'est pas bon que les nouveautés soient acceptées trop facilement : on a le droit de leur de-

mander qu'elles fassent leurs preuves et qu'elles triomphent de toutes les objections. Seulement il faudrait souhaiter que de part et d'autre on s'en tînt toujours aux faits et qu'on évitât de raisonner à perte de vue sur des hypothèses, en faisant de longues théories et de courtes expériences. « Malheureusement, dit quelque part M. Pasteur, les médecins se plaisent volontiers dans les généralisations anticipées. Beaucoup d'entre eux sont des hommes d'une rare distinction naturelle ou acquise, doués d'une intelligence vive, d'une parole élégante et facile; mais plus ils sont éminens, plus l'art les absorbe, et moins ils ont de loisirs pour le travail d'investigation. Poussés néanmoins par la passion du savoir, propre aux esprits d'élite et qu'entretiennent les relations de la haute société, de plus en plus curieuse des choses de la science, ils s'emparent avidement des théories faciles, spécieuses, d'autant plus générales et appropriées aux explications vagues, qu'elles sont mal établies par les faits. » C'est ainsi que les partisans trop zélés de la doctrine des fermens vivans l'ont compromise aux yeux de beaucoup d'hommes sérieux par une généralisation prématurée, et ce qui complique encore le débat, c'est qu'on y fait intervenir cette grosse question de la génération spontanée, qui a fini par se transporter dans le domaine médical. En face des médecins qui veulent voir partout un ensemencement par des germes morbides se posent ceux pour qui tout est spontané en pathologie, et qui disent, avec M. Pidoux, que « la maladie est en nous, de nous, par nous. » M. le docteur Bastian, professeur d'anatomie pathologique à l'*University College* de Londres, qui est l'un des représentans les plus ardens de cette école, avait accepté un défi de M. Pasteur et était venu à Paris pour répéter, en présence d'une commission nommée par l'Académie des Sciences, une expérience qui, selon lui, prouve la naissance spontanée des bactéries dans un liquide approprié; mais il paraît qu'on n'a pu s'entendre sur les conditions dans lesquelles il convenait d'opérer, et cette tentative d'arbitrage solennel est restée sans résultat.

Il importe pourtant de sortir de ces obscurités. Selon qu'il se laisse guider par l'une ou par l'autre de ces théories, le praticien devra nécessairement adopter une médication différente; au point de vue prophylactique comme au point de vue thérapeutique, tout dépend de l'étiologie à laquelle on s'arrête pour une maladie donnée. Il est incontestable que l'histoire naturelle a déjà rendu de très grands services à la médecine en dévoilant le véritable caractère de certaines affections telles que la gale, la teigne faveuse, le tournis des moutons, la trichinose, la pébrine, qui toutes ont pour cause unique la présence de parasites nettement déterminés. Ce serait évidemment un grand pas de fait, s'il était démontré d'une manière irréfutable que telle maladie spécifique, comme la variole par exemple ou la fièvre typhoïde, doit être attribuée à une cause analogue, c'est-à-dire à la présence d'un ferment organisé.

Le remarquable travail de M. Chauveau sur *la Physiologie des maladies virulentes*, et les importantes lectures que M. Chauffard a faites tout récemment à l'Académie de médecine sur l'étiologie de la fièvre typhoïde, tendent, il est vrai, à écarter cette hypothèse pour la plupart des maladies spécifiques. Mais il est au moins une de ces affections pour laquelle la présence d'un ferment figuré semble aujourd'hui suffisamment établie : c'est le charbon. J'essaierai de raconter brièvement l'histoire de cette découverte, qui commence à prendre rang parmi les faits acquis.

En 1850, MM. Rayer et Davaine, dans le cours de leurs recherches sur la contagion du *sang de rate* (c'est ainsi qu'on appelle la maladie charbonneuse du mouton), avaient constaté que le sang des animaux atteints de cette affection renfermait de petits corps filiformes, immobiles, ayant environ le double en longueur du globule sanguin. C'est la première observation authentique des *bactéridies*. Onze ans plus tard, M. Pasteur fit cette mémorable découverte, que le ferment de la fermentation butyrique, loin d'être une matière albuminoïde en décomposition spontanée, comme on l'admettait alors, était constitué par des vibrions offrant les plus grandes analogies avec les corps filiformes du sang des animaux charbonneux. Peu de temps après, M. Pasteur réussit encore à démontrer que, dans l'état de santé, le corps des animaux est fermé à l'introduction des germes de ferments, et que du sang par exemple, extrait d'une veine à l'abri des poussières atmosphériques, peut être conservé intact, sans se putréfier, pendant un temps illimité (1). M. Davaine eut alors l'idée de reprendre ses recherches sur le sang de rate, et il arriva à cette conviction, que les maladies charbonneuses sont le résultat d'une fermentation où les bactéridies jouent le rôle des vibrions dans la fermentation butyrique.

Cette hypothèse, acceptée par les uns, vivement combattue par d'autres, ne tarda pas à faire son chemin, et fut le point de départ d'une foule de recherches expérimentales. En 1876, le docteur Koch annonça que les bactéridies du charbon peuvent subir les mêmes métamorphoses que M. Pasteur avait, dans l'intervalle, constatées sur les vibrions baguettes qui sont les agens actifs de la flacherie des vers à soie. Après que ces vibrions se sont reproduits un temps par division spontanée, on voit apparaître dans leur substance, jusque-là translucide, un ou plusieurs points brillans, sorte de noyaux autour desquels se résorbe peu à peu le reste du corps. Les bâtonnets sont ainsi remplacés par une poussière de granules dont les dimensions ne

(1) Cette admirable expérience remonte à 1863. Ce que M. Pasteur avait dès lors démontré pour le sang et pour l'urine a été plus récemment établi par M. Gayon pour le contenu des œufs. Ces substances, éminemment putrescibles à l'air libre, n'éprouvent aucune altération dans un ballon de verre où elles sont à l'abri des poussières atmosphériques. Voyez à ce sujet l'étude sur *la fabrication de la bière*, dans la *Revue* du 15 novembre 1876.

dépassent pas 1 ou 2 millièmes de millimètre; ces corpuscules peuvent subir une dessiccation prolongée sans périr, et ce qui prouve que ce sont des germes de vibrions, c'est que, semés sur une feuille de mûrier, ils provoquent la maladie du ver. Eh bien! d'après M. Koch, les bactéridies se changent également en corpuscules brillans qui, semés dans un liquide organique, régénèrent les corps filiformes, agens spécifiques du charbon. Le même mode de reproduction a d'ailleurs été retrouvé depuis dans toute la série des vibrioniens.

Au commencement de cette année, un éminent physiologiste, M. Paul Bert, entreprit d'appliquer à l'étude de la même question un nouveau procédé d'investigation très propre, selon lui, à faire distinguer les fermens vivans des fermens purement chimiques, et qui consiste dans l'emploi de l'oxygène comprimé. M. Bert avait en effet constaté que l'oxygène à haute tension tuait rapidement tous les êtres vivans et même les élémens anatomiques isolés, tels que les globules du sang, etc. Aussi toutes les fermentations causées par des microphytes ou des microzoaires (putréfaction, fermentation alcoolique, etc.) étaient-elles arrêtées net par l'action de l'oxygène comprimé, tandis que les fermentations dues à l'action d'une matière dissoute, comme la diastase, se continuaient dans cette atmosphère, délétère pour la vie organique. Tout ce qui sort intact de cette nouvelle épreuve du feu est donc matière inerte, privée de vie. M. Paul Bert a soumis à ce procédé d'analyse divers virus et venins. Le venin du scorpion a résisté à l'oxygène comprimé; on sait d'ailleurs que l'action des venins est due à des substances analogues aux alcaloïdes végétaux. Les virus, comme le vaccin, le pus de la morve, ont également gardé leur vertu dans l'oxygène, qui même les a empêchés de se putréfier; M. Bert en conclut qu'ils doivent leur activité à des substances diastasiques, et non à des êtres vivans. La même épreuve appliquée au sang charbonneux a donné un résultat tout semblable; les bactéridies ayant été tuées par l'oxygène, le sang qui les avait contenues n'en a pas moins fait périr les cochons d'Inde et les chiens auxquels on l'a inoculé; on a obtenu le même effet avec du sang charbonneux préalablement traité par l'alcool absolu; mais le sang des animaux empoisonnés par l'inoculation du sang charbonneux ainsi purifié ne renfermait plus de bactéridies. De ces expériences, M. Bert crut pouvoir conclure que les bactéridies ne sont ni la cause, ni l'effet nécessaire du charbon, et que cette affection est due à un virus.

Qu'est-ce qu'un virus? On se sert de ce mot pour désigner des principes toxiques dont la vraie nature reste encore enveloppée de mystère. On suppose que ce sont des espèces de fermens chimiques solubles. Les recherches de MM. Coze et Feltz et celles de M. Davaine sur la putréfaction ont accrédité notamment l'hypothèse de l'existence d'un « virus septique » extrêmement subtil, qui tue à des doses infinitésimales, et dont la virulence s'accroît au fur et à mesure de son passage répété dans des

organismes vivans. D'un autre côté, M. Chauveau veut que l'action virulente des liquides vaccinal et morveux réside dans des corpuscules solides qu'ils tiennent en suspension, ce qui n'exclut pas l'hypothèse que le principe toxique imprègne simplement ces petits corps, qu'il s'y fixe comme l'hématocristalline du sang se fixe sur les globules rouges. On aurait donc pu, à la rigueur, ne voir dans les bactéridies que les véhicules d'un « virus charbonneux. »

C'est le désir de porter la lumière au milieu de ces contradictions qui a engagé M. Pasteur à entreprendre l'étude de ce grave problème avec un collaborateur aussi habile que dévoué, M. Joubert, professeur au collége Rollin. Il a commencé par constater que la bactéridie est le seul organisme qui existe dans le sang charbonneux frais, que par conséquent il devient facile de la cultiver à l'état de pureté. Il suffit en effet d'extraire le sang du corps de l'animal charbonneux par un procédé qui le mette à l'abri des poussières de l'air, pour qu'il se montre *imputrescible,* et ne soit peuplé que par les bactéridies. Ensuite on peut continuer la culture du micro-parasite dans un liquide quelconque, approprié à sa nutrition; un de ceux qui lui conviennent le mieux est l'urine rendue neutre ou légèrement alcaline. A l'origine de ses observations, M. Pasteur avait fait venir de Chartres un peu de sang charbonneux; « depuis lors, dit-il, la bactéridie, sans cesse cultivée, a passé maintes et maintes fois de nos vases de verre dans d'autres vases pareils ou dans le corps d'animaux qu'elle a infectés, sans que sa pureté ait été un seul jour compromise. Si cela était nécessaire, nous pourrions préparer des kilogrammes de la bactéridie charbonneuse en quelques heures en nous servant de liquides artificiels et morts, si l'on peut ainsi parler. » Chaque culture nouvelle ayant été toujours ensemencée avec une goutte empruntée au milieu précédent, il est permis de supposer qu'au bout de plusieurs mois les bactéridies des dernières cultures étaient entièrement purifiées de toute trace du sang qui en avait fourni les premières boutures, et pourtant elles étaient tout aussi efficaces que du sang charbonneux frais.

On pourrait supposer, à la vérité, que le virus du charbon est un ferment soluble, *produit* par la bactéridie, et qui se régénère avec elle, — ou bien un virus à granulations microscopiques, analogue à ceux que renferment, d'après M. Chauveau, les autres liquides virulens, et qui se reproduirait à la façon d'un organisme, indépendamment de la bactérie. Cette dernière hypothèse, déjà bien invraisemblable en elle-même, ne paraît guère compatible avec la limpidité extraordinaire des liquides où M. Pasteur a cultivé ses bactéridies. Quant à la première, — celle d'un ferment soluble, — M. Pasteur pense l'avoir définitivement écartée en montrant que les liquides de ses cultures, ou le sang charbonneux lui-même, une fois débarrassé par la filtration de leurs bactéridies, peuvent être injectés impunément sans produire le charbon ni le

moindre désordre local. Cette filtration, qui est une opération des plus délicates, a nécessité l'emploi du plâtre et de l'aspiration par le vide. M. Colin a fait observer à ce propos que la filtration sur le sulfate de chaux peut altérer chimiquement le liquide qui renfermait les bactéridies et le priver ainsi de ses propriétés virulentes, si elles sont dues à un ferment soluble. Cette objection paraît en effet assez grave, et il serait à désirer qu'on pût trouver d'autres modes de filtration; mais il ne faut pas oublier qu'en pareille matière aucune preuve isolée ne sera jamais absolument irréfutable, et que la certitude ne pourra résulter que d'un concours de preuves variées se corroborant mutuellement.

En tout cas, M. Pasteur a jugé l'ensemble de preuves qui vient d'être exposé suffisant pour justifier l'hypothèse de l'origine parasitaire des maladies charbonneuses. M. Bert lui-même, après avoir répété les expériences de M. Pasteur, est revenu sur ses premières assertions, et a reconnu que ce sont les bactéridies qui donnent sa virulence au sang charbonneux. Il a constaté que du sang frais chargé de bactéridies perdait toute son activité sous l'influence de l'oxygène comprimé ou de l'alcool absolu. Le résultat négatif de ses premières expériences s'explique en admettant que le sang sur lequel il opérait contenait, non pas les bactéridies filiformes, mais leurs germes ou spores, ces corpuscules brillans, en apparence inertes, dans lesquels se résorbent à la fin les filamens translucides, et qui peuvent à leur tour donner naissance plus tard à des légions d'individus filiformes. Ces spores sont beaucoup plus difficiles à détruire que les filamens. La dessiccation et une élévation de température bien inférieure à 100 degrés font périr ces derniers, tandis que les spores résistent à des températures qui dépassent 100 degrés (1). M. Pasteur s'est d'ailleurs assuré par des expériences spéciales que, dans un liquide qui contenait les bactéridies sous leurs deux états, l'alcool concentré ou l'oxygène comprimé à 10 atmosphères tuait sûrement tous les corps filiformes, tandis que les spores conservaient leur aspect et leur activité virulente. On comprend maintenant pourquoi le procédé d'analyse de M. Paul Bert donne des résultats tout opposés suivant qu'on l'applique à du sang frais, qui ne renferme que des bactéridies filiformes, ou bien à du sang déjà vieux, où se sont développés des corpuscules brillans.

On sait que, d'après M. Pasteur, les fermens proprement dits sont des êtres qui vivent sans air et empruntent l'oxygène dont ils ont besoin à des substances oxygénées toutes faites, qu'ils décomposent; ce sont des êtres *anaérobies*. La bactéridie au contraire est un être *aérobie*, elle absorbe l'oxygène libre et dégage de l'acide carbonique; lorsqu'elle envahit le sang, elle le prive de l'oxygène que lui fournit la respiration

(1) D'après M. Pasteur, les germes des bactéries des eaux communes supportent à l'état sec une chaleur de 120 à 130 degrés.

et provoque l'asphyxie. Voilà pourquoi le sang charbonneux est si noir au moment de la mort. La bactéridie ne peut donc se développer que dans un liquide aéré ou chargé de gaz oxygène libre; mais il faut en outre qu'elle n'y rencontre pas de concurrens qui puissent lui disputer sa nourriture,

Voici en effet la très curieuse expérience que M. Pasteur a instituée. Dans un liquide où d'ordinaire la bactéridie se multiplie à vue d'œil, au point d'y former en quelques heures un feutrage cotonneux, on semait en même temps une des bactéries communes, et cela suffisait pour empêcher la bactéridie charbonneuse de se développer. Le même résultat a été obtenu sur l'organisme vivant : on a pu injecter impunément des bactéridies charbonneuses dans les veines de divers animaux; pour en neutraliser l'action, on n'a eu qu'à les associer à des bactéries communes, êtres aérobies comme elles. C'est probablement là qu'il faut chercher l'explication de l'immunité dont paraissent jouir quelques espèces animales, et notamment les oiseaux, à l'égard du charbon. Inoculée à une poule vivante, la bactéridie reste sans effet, tandis qu'elle se développe très bien dans le sang de la même poule, hors du corps. M. Colin a pu injecter du sang charbonneux à deux rats surmulots sans en altérer la santé. Il y a là un phénomène de lutte pour la vie entre la bactéridie et les globules du sang, qui sont des êtres aérobies par excellence, avides d'oxygène et ne pouvant s'en passer. Quand la bactériode pénètre au milieu de cette légion d'organismes pour leur disputer leur ration d'oxygène, il peut arriver qu'elle ne soit pas la plus forte et qu'elle soit étouffée, comme une mauvaise herbe au milieu de plantes plus vivaces qu'elle. « Chez les êtres inférieurs, dit M. Pasteur, plus encore que chez les grandes espèces animales et végétales, la vie empêche la vie; » la santé peut donc à l'occasion étrangler la mort.

Ces considérations vont encore fournir l'explication naturelle d'une série d'autres faits jusqu'ici très obscurs. En 1863, deux professeurs du Val-de-Grâce, MM. Jaillard et Leplat, avaient opposé à M. Davaine les résultats qu'ils avaient obtenus avec du sang charbonneux provenant de l'établissement d'équarrissage de Sours, près de Chartres. Ce sang, qui avait été tiré d'une vache, fut inoculé à des lapins, qui succombèrent, mais sans montrer de bactéridies. On s'empressa d'en conclure que la bactéridie n'était qu'un symptôme accidentel du charbon. M. Davaine, tout en confirmant l'exactitude matérielle de l'expérience, l'interpréta autrement : pour lui, on avait eu affaire à une maladie nouvelle, plus terrible même, plus foudroyante encore que le charbon. Enfin, il y a deux ans, M. Signol annonça qu'il suffisait d'asphyxier un animal sain, pour trouver, après un intervalle de seize heures, les veines profondes remplies d'un sang virulent et chargé de bactéridies immobiles.

Voici comment M. Pasteur rend compte de ces résultats en apparence si contradictoires. Lorsqu'on écrit à Chartres pour se procurer du sang

charbonneux, le plus souvent on est exposé à recevoir un sang à la fois charbonneux et *putride*, car les cadavres des animaux frappés restent généralement abandonnés un ou deux jours avant d'être enlevés par l'équarrisseur. L'expérimentateur opère donc sur un liquide où les bactéridies commencent déjà à disparaître faute d'oxygène, et où les vibrions de la putréfaction ont déjà pullulé. Ce liquide étant inoculé à un animal vivant, la maladie qui en résultera sera non pas le charbon, mais la *septicémie* ou putréfaction spontanée. Telle est l'explication des cas où du sang charbonneux a déterminé la mort sans qu'on ait vu apparaître la bactéridie. Mais la mort est-elle due au « virus septique » qui, d'après M. Davaine, tue à des doses infinitésimales, ou bien à un simple vibrion?

Pour vérifier ces conjectures, M. Pasteur a fait, au mois de juin dernier, le voyage de Chartres. Avec le sang d'un mouton mort depuis seize heures, qui ne contenait que des bactéridies, on obtint par l'inoculation le charbon ordinaire; avec celui de deux animaux conservés depuis quelques jours, qui renfermait beaucoup de vibrions, on obtint la mort sans bactéridies. Mais l'autopsie des cochons d'Inde auxquels avait été inoculé ce sang putride révéla un fait capital : les muscles étaient farcis de vibrions mobiles, et ces vibrions foisonnaient dans la sérosité de l'abdomen. Ainsi la mort était due aux ravages exercés par les ouvriers ordinaires de la putréfaction. Si on les a cherchés en vain dans des cas semblables, c'est qu'on les a cherchés dans le sang, où ils n'apparaissent qu'en dernier lieu, après avoir achevé ailleurs leur sinistre besogne. Encore dans ce liquide deviennent-ils presque méconnaissables : ils s'y épanouissent, s'y allongent démesurément, jusqu'à dépasser le champ du microscope. En outre, le vibrion y prend une translucidité qui le dérobe à l'observation. « Cependant, dit M. Pasteur, quand on a réussi à l'apercevoir une première fois, on le retrouve aisément, rampant, flexueux, et écartant les globules du sang comme un serpent écarte l'herbe dans les buissons. » Avant l'apparition du vibrion, le sang d'un animal ainsi empoisonné n'est pas encore virulent, tandis que les sérosités où il pullule déjà le sont au plus haut degré. Qu'on expose maintenant ce vibrion au contact de l'air ou de l'oxygène, on le verra, non pas mourir, mais se recroqueviller et se changer, dans l'espace de quelques heures, en corpuscules brillans. Et ces corpuscules ou spores pourront ensuite engendrer une nouvelle armée de vibrions filiformes dans un milieu approprié. Voilà donc l'explication simple et naturelle des faits observés par M. Paul Bert, et aussi de ceux qui ont été annoncés par M. Signol, car c'est précisément en vérifiant la virulence du sang d'un cheval asphyxié que M. Pasteur avait déjà vu le long vibrion onduleux ou vibrion septique. Ainsi tout porte à croire que la septicémie, ou putréfaction sur le vivant, est, comme le charbon, une véritable maladie parasitaire provoquée par un vibrion qui se développe d'abord dans les intestins, et

de là se répand dans l'économie en occasionnant des inflammations rapidement mortelles. Au reste, « autant de vibrions, autant de septicémies diverses, bénignes ou terribles; » c'est là un sujet que MM. Pasteur et Joubert se proposent d'aborder incessamment. Peut-être les fièvres pernicieuses dites putrides devront-elles être rangées dans cette catégorie des septicémies.

Maintenant il convient de dire que les communications de M. Pasteur à l'Académie de médecine ont provoqué une longue réponse de la part d'un homme qui jouit d'une juste autorité en ces matières et qui s'appuie sur une imposante série d'expériences poursuivies depuis près de douze ans; j'ai nommé M. Colin. Voici quelques-unes des objections qu'il oppose à M. Pasteur. En suivant d'heure en heure les modifications du sang d'un animal inoculé, M. Colin a constaté que la virulence ne se montre que longtemps après l'introduction du virus dans l'économie : il faut attendre cinq ou dix, parfois quinze heures, avant que le sang devienne propre à donner le charbon, et cependant il referme déjà le principe virulent, car, si cinq minutes après l'inoculation on coupe le membre où elle a été pratiquée, le charbon ne s'en développe pas moins et tue dans les délais ordinaires. La virulence se montre sûrement de la dix-huitième à la vingtième heure, mais toujours quelque temps *avant* l'apparition des bactéridies. D'autre part M. Colin, ayant réussi à séparer d'un caillot de sang charbonneux un peu de sérum où le microscope ne montrait ni granules ni bactéridies, a néanmoins obtenu le charbon par l'inoculation d'une goutte de ce liquide. Ensuite il a vu le sang pris dans le cœur du fœtus d'une vache charbonneuse rester inactif, tandis que le sang de la mère était très virulent, et cependant le premier contenait des bactéridies comme le second. Enfin M. Colin affirme que le sang charbonneux, tiré d'un animal vivant, perd sa virulence au bout de trois jours, bien qu'on y trouve encore les bactéridies, et qu'il redevient actif quelques jours plus tard, mais cette fois comme matière putride, capable de produire la septicémie.

Aucun de ces faits ne paraît, à la vérité, inconciliable avec l'étiologie des maladies charbonneuses que soutient M. Pasteur. Les bactéridies, sans doute, n'envahissent pas le sang subitement comme un essaim de sauterelles qui s'abat sur un champ de blé; il y a une phase de leur existence qui nous échappe, qui se passe dans les ténèbres de l'invisible. Le sang est déjà virulent avant que le microscope nous révèle la présence des bactéridies. D'un autre côté, on conçoit que, dans un sang déjà vieux, la bactéridie puisse encore exister après avoir perdu toute vitalité. Il y a là évidemment plus d'un point obscur; mais en somme les faits allégués par M. Colin constituent seulement des difficultés qui, on peut l'espérer, finiront par être résolues comme toutes celles qu'on a successivement opposées à M. Pasteur. Des problèmes aussi complexes demandent de longs efforts; on n'en vient pas à bout en un jour. Ce

sont des protées qu'il faut se résigner à saisir et à terrasser sous leurs multiples aspects. Puis les expériences ne réussissent pas toujours. Ainsi M. Colin a voulu répéter celle par laquelle M. Pasteur a cherché à démontrer que les vibrions étouffent les bactéridies. Il a pris deux gouttes de sang charbonneux frais et actif, les a mêlées intimement sur une lame de verre avec deux gouttes de sang très putride, riche en vibrions mobiles, et a inoculé le mélange à la manière ordinaire. Contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, le vibrion de la putridité n'a point mis obstacle à l'évolution de la bactéridie; le charbon s'est développé et a tué dans les délais habituels; ce charbon s'est développé seul, il a donné exclusivement des bactéridies immobiles, et nulle part on ne découvrait les vibrions de la putréfaction, reconnaissables à leur mobilité. Pourquoi cette expérience a-t-elle donné un résultat négatif? Pour le savoir, il faudrait la reprendre dans des conditions très variées.

M. Colin invoque encore, contre l'hypothèse de l'origine parasitaire des maladies charbonneuses, des considérations d'un autre ordre : il la trouve incompatible avec le mode d'évolution et les premières manifestations de la maladie, lorsqu'elle est spontanée. « Le charbon, dit-il, éclate soudainement, loin de tout foyer de contagion; il frappe un animal sur dix, sur cinquante, sur cent, et sans passer souvent à aucun autre. On le voit en hiver parfois, alors qu'il n'y a plus de mouches inoculatrices... C'est la maladie des animaux abondamment nourris, pléthoriques, qui consomment trop et ne font pas assez de déperditions. » Enfin M. Colin reproche à M. Pasteur de ne pas tenir compte de la modification préalable des milieux comme condition nécessaire du développement des organismes microscopiques, et il rappelle, à cet égard, que le sang charbonneux offre une altération chimique : il se fluidifie, les globules deviennent mous, s'agglutinent et laissent échapper une partie de leur contenu.

C'est donc la constitution d'un milieu favorable par le fait d'actions chimiques, analogues aux fermentations, qui serait, d'après M. Colin, la grande cause de l'apparition des proto-organismes dans les liquides de l'économie. Ainsi s'expliquerait la rareté relative des affections charbonneuses. Le charbon, en effet, est une maladie propre à certaines localités et qui n'apparaît guère spontanément ailleurs. « Singulière, s'écrie M. Colin, est cette bactérie charbonneuse qui existe en Beauce, en Auvergne, manque en Normandie et dans mille autres pays, bactérie capable, dit-on, de vivre des années dans le sol, les alimens et les poussières, alors qu'elle meurt au bout de quelques jours dans le sang dès les premiers momens de l'altération putride, bactérie que les malades sèment autour d'eux, sur des litières, des fourrages, dont les animaux sains usent ensuite cependant avec la plus complète impunité! » Des vibrioniens de toute espèce existent d'ailleurs constamment dans les

matières alimentaires; la pâte qui fermente, le foin, l'avoine, toutes les graines infusées en fournissent des quantités prodigieuses; on en rencontre toujours des légions dans l'estomac et le canal intestinal. « N'y a-t-il donc, demande M. Colin, dans ces myriades de bactéries, qu'une fois sur cent, sur mille, quelques bactéridies charbonneuses? » On peut encore, nous dit le même expérimentateur, s'assurer que les liquides chargés de vibrions qu'on obtient par la putréfaction des substances animales les plus diverses sont souvent sans effet sur l'organisme. Il a inoculé du sang putréfié à des chevaux dans des scarifications dont le nombre a été de plusieurs centaines, sans réussir à déterminer la septicémie. Il a fait avaler à un mouton, tous les deux ou trois jours pendant un mois, 200 grammes d'eau putride ou de sang putréfié, sans que la santé de l'animal fût altérée. Tous ces faits prouveraient, selon M. Colin, que les vibrions n'envahissent l'organisme que s'ils y trouvent un milieu tout préparé pour les recevoir.

M. Pasteur a observé des faits analogues, mais il les explique autrement. Ayant voulu, au cours de ses récentes recherches sur la septicémie, produire cette maladie par l'inoculation, il a eu recours à du sang de bœuf abandonné à une putréfaction spontanée; or, pendant quatre mois, il n'a pu réussir à obtenir dans ces conditions un sang franchement virulent; dans aucun cas, la putréfaction étant abandonnée au hasard, sans ensemencement direct, le vibrion septique ne prit naissance ou du moins ne se développa en assez grande abondance pour produire la septicémie. M. Pasteur se borne à conclure de ces faits qu'il est nécessaire de purifier la semence de vibrions pour qu'elle soit féconde : on y parvient facilement par des cultures répétées. Toutefois il reste là incontestablement plus d'une difficulté à résoudre; mais n'oublions pas que nous sommes sur un terrain qui commence seulement à être exploré. M. Pasteur continue d'y frayer sa route et de déblayer les obstacles. En attendant que ses théories soient acceptées, elles ont déjà conduit à des résultats pratiques. Il suffit de citer à cet égard le pansement ouaté du docteur A. Guérin et le traitement antiseptique que le célèbre chirurgien écossais, le docteur Lister, a inauguré dans les hôpitaux d'Édimbourg. Ces éminens praticiens ont été guidés par des vues théoriques sur la possibilité d'écarter l'infection des plaies en les protégeant contre les germes charriés par l'air, et le succès qu'ils ont obtenu est bien fait pour donner confiance aux partisans de la panspermie.

R. R.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-DEUXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIIe ANNÉE.

JUILLET — AOUT 1877

Livraison du 1er Juillet.

LES AMOURS DE PHILIPPE, première partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française. 5

LES PRISONS DE PARIS SOUS LA COMMUNE. — III. — LA CONCIERGERIE, SAINT-LAZARE, SAINTE-PÉLAGIE, par M. MAXIME DU CAMP. 33

L'AUSTRALIE D'APRÈS LES RÉCENS VOYAGEURS. — I. — LE PASSÉ AUSTRALIEN ET LE NOUVEAU RÉGIME REPRÉSENTATIF, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 72

UN GÉOMÈTRE PHILOSOPHE. — ANTOINE-AUGUSTIN COURNOT, par M. LOUIS LIARD. 102

UNE APOLOGIE ANGLAISE DE L'ISLAMISME, par M. ALBERT RÉVILLE. 125

LES CONFIDENCES JUVÉNILES D'UN POÈTE. — LETTRES D'EDGAR QUINET A SA MÈRE, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 156

LA MÉTHODE D'OBSERVATION DANS LES SCIENCES SOCIALES ET LES MONOGRAPHIES DE FAMILLES, par M. ALEXIS DELAIRE. 186

LA CRISE DU 16 MAI ET LES JUGEMENS DE L'EUROPE, par M. G. VALBERT. . . . 216

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 227

ESSAIS ET NOTICES. 239

Livraison du 15 Juillet.

LES AMOURS DE PHILIPPE, seconde partie, par M. OCTAVE FEUILLET, de l'Académie Française. 241

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES. — II. — LE PALATIN, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie Française. 264

LE CARDINAL DE RETZ, SES DÉBUTS DANS LA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE, D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX, par M. R. CHANTELAUZE. 303

TROIS MOIS DE VOYAGE DANS LE PAYS BASQUE. — III. — LA VIZCAYE, par M. L. LOUIS-LANDE. 328

LES ROMANS ITALIENS D'UN AUTEUR ANGLAIS, *Signa* ET *Ariadné*, DE OUIDA, par M. TH. BENTZON. 367

Les Grands ports de commerce de la France. — Marseille et le golfe de Lyon, par M. L. SIMONIN. 389
La Conquête de trois mille lieues carrées. — Souvenirs et récits de la frontière argentine, par M. Alfred ÉBELOT. 417
Les Finances de la ville de Paris, par M. BAILLEUX DE MARISY. 449
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 469
Essais et Notices. 479

Livraison du 1er Août.

Les Amours de Philippe, dernière partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie Française. 481
Le cardinal de Retz et l'affaire du chapeau, d'après des documens inédits. — I. — La nomination au cardinalat, la cour de Rome, la correspondance de Retz avec l'abbé Charrier, par M. R. CHANTELAUZE. . . . 525
Les Prisons de Paris sous la commune. — IV. — La Santé, par M. Maxime DU CAMP. 553
Molière selon ses derniers biographes, par M. F. BRUNETIÈRE. 587
L'Australie d'après les récens voyageurs. — II. — L'élément agricole et l'élément pastoral, le travail australien, par M. Émile MONTÉGUT. . 617
Essai sur les causes du dégoût, par M. Charles RICHET. 644
Dionitza, récit de mœurs grecques, par M. Paul d'ESTOURNELLES DE CONSTANT. 674
Revue littéraire. — Nouvelles publications françaises sur l'Italie, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. 683
Le Nouveau droit des gens et la mission du prince Tcherkassky, par M. G. VALBERT. 695
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Essais et Notices. — Lettres de Crimée, de M. Charles Bocher. 718

Livraison du 15 Août.

L'Empire des tsars et les Russes. — V. — L'administration. — I. — La commune rurale et le *self-government* des paysans, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 721
Le cardinal de Retz et l'affaire du chapeau d'après des documens inédits. — II. — Instructions secrètes de Retz a l'abbé Charrier, la guerre civile, double jeu de Retz et de Mazarin, par M. R. CHANTELAUZE. . 753
Jacques de Trévannes, première partie. 782
Trois mois de voyage dans le pays basque. — IV. — Le Guipuzcoa, par M. L. LOUIS-LANDE. 806
Vercingétorix et la Gaule au temps de la conquête romaine. — I. — La formation de la nationalité gauloise, par M. Albert RÉVILLE. 838
Le Ministère des affaires étrangères pendant la période révolutionnaire, par M. George COGORDAN. 870
La Vire aux Mayens, souvenirs des Alpes du Valais, par M. J. GOURDAULT. 900
Revue musicale. — Reprise de *la Reine de Chypre*, d'Halévy, par M. F. de LAGENEVAIS. 920
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 938
Essais et Notices. — Bactéridies et vibrions. 948

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.